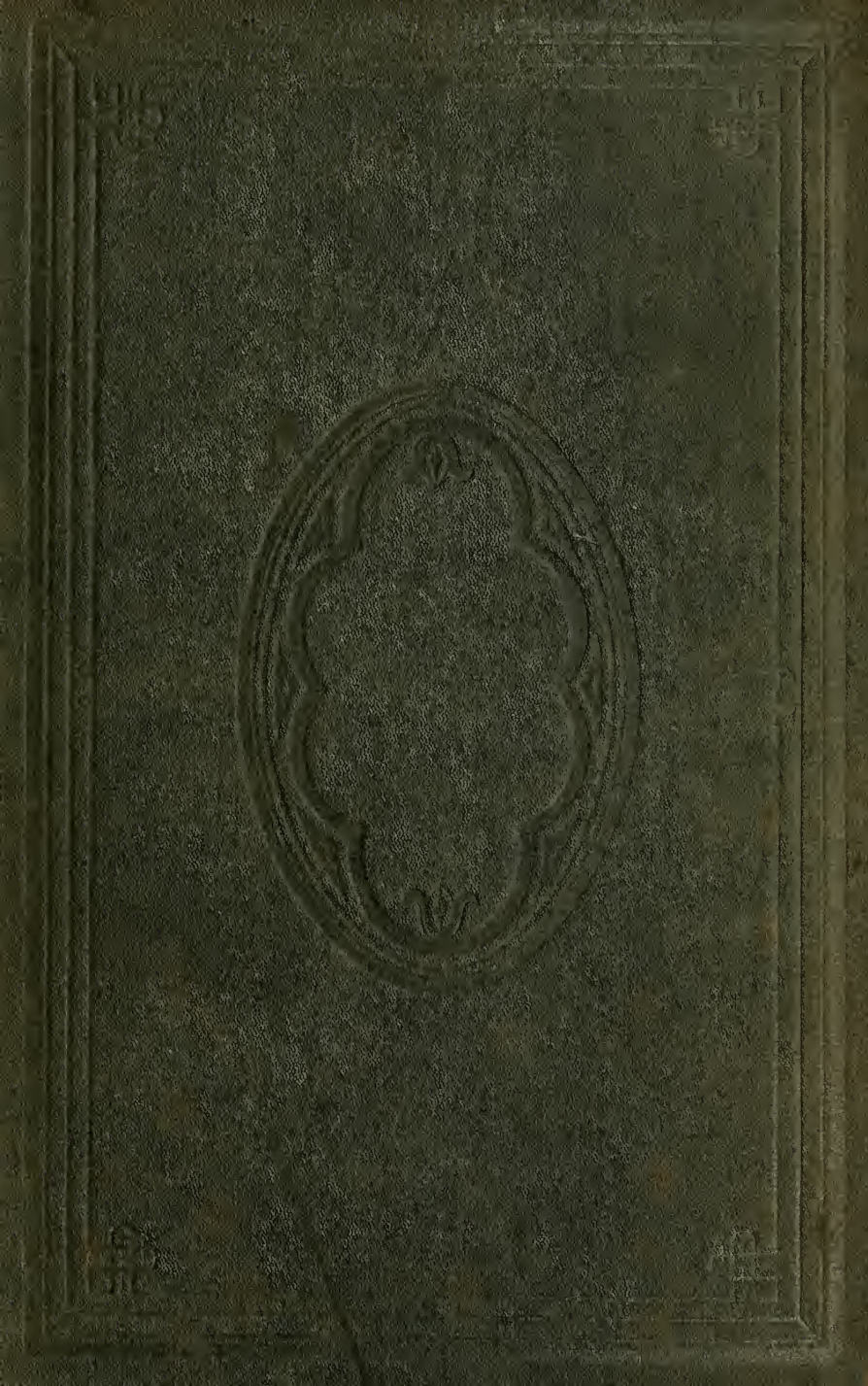

TUFTS COLLEGE LIBRARY.

25352.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIXe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME XCIII. — 1er MAI 1889.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIXe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-TREIZIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1889

DEUX SŒURS

TROISIÈME PARTIE (1).

XI.

Françoise marchait d'un pas allongé sur le chemin qui va de l'Hôpital à Annecy. Elle entendit six heures moins un quart sonner à Notre-Dame et précipita sa course, espérant bien être rentrée à temps pour changer de robe avant l'arrivée de sa mère et de son oncle. Mais elle comptait sans un des méchans tours de cet imprévu qui dérange à chaque instant nos combinaisons les plus prudentes. Au moment où elle débouchait sur la place Saint-François, elle se croisa avec le *char* qui ramenait des Grangettes Prosper Baduel et l'oncle César. Un bec de gaz allumé à l'angle de la place permit à ce dernier de reconnaître sa nièce dans cette jeune personne essoufflée qui tournait précipitamment le coin de la rue. Avant que Françoise pût atteindre le seuil de la maison, la voiture l'avait devancée, et M. Dumoulin, sautant à bas du siège, l'interpellait :

— Ho! Françoise, d'où viens-tu si tard?..

— Je suis allée chez la blanchisseuse, répondit-elle sans réfléchir, et j'ai été prise par la pluie.

— Mais, répliqua César en la dévisageant, ta blanchisseuse de-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 avril.

meure à Albigny et tu arrives par le côté opposé... Comment ne t'avons-nous pas aperçue sur la route?

La jeune fille se déconcertait : — C'est que, balbutia-t-elle, j'ai profité de ma sortie pour faire une seconde course.

— Hum! grogna M. Dumoulin en l'enveloppant d'un regard soupçonneux; enfin!.. va te changer, car tu es crottée jusqu'à l'échine!

Elle se hâta de gagner sa chambre, répara le désordre de sa toilette et redescendit juste à l'heure où la famille s'attablait dans la salle à manger. Tout angoissée, elle ne se rassura un peu qu'en constatant que le large abat-jour de la lampe laissait les têtes dans la pénombre. Elle s'imaginait qu'on devait voir sur sa figure la trace des baisers de Maurice, et, le front penché sur son assiette, elle craignait à la fois les yeux questionneurs de Claudia et le regard perçant de sa mère. Elle tremblait que cette dernière, mise au courant de sa rencontre avec l'oncle César, ne la soumît à un interrogatoire périlleux, et elle se demandait comment elle pourrait le subir sans se troubler. Heureusement M. Dumoulin restait muet; il se bornait à étudier curieusement la contenance de Françoise, qui pâlissait en sentant d'instinct les yeux clairs de César fixés sur elle. La conversation roula pendant toute la soirée sur les Grangettes et sur la récolte des pommes de terre; et, comme chacun était fatigué de sa journée, on se sépara de bonne heure.

Lorsque les deux jeunes filles se retrouvèrent dans leur chambre :

— Tu as été trempée, ma pauvre Fanchon! dit Claudia à sa sœur en lui posant affectueusement la main sur l'épaule, pourvu que tu n'aies pas attrapé de mal?

Françoise tressaillit au contact de la main de Claudia. Les caresses de sa sœur lui redonnaient plus vivement le sentiment de son indignité.

— Non, répondit-elle étourdiment, je me suis séchée.

— Séchée!.. Comment as-tu pu te sécher là-bas?

— Je veux dire, murmura-t-elle en se détournant pour cacher son trouble, que j'ai eu le temps de me sécher en rentrant... Tiens, voici la lettre de M. Tournyer, ajouta-t-elle en lui remettant le billet de Maurice.

En même temps une rougeur lui monta aux joues à la vue de l'enveloppe froissée qui semblait comme un témoin accusateur.

— Ne viens-tu pas lire sa lettre avec moi? demanda Claudia.

— Non, je suis très lasse et je vais me coucher... Bonsoir!

Elle se déshabilla hâtivement, tandis que Claudia déchirait l'enveloppe, non sans s'étonner de l'incuriosité de sa sœur.

Celle-ci s'était vite enfoncée dans son lit, et, le visage tourné du côté du mur, feignait de dormir, bien qu'elle n'en eût nulle envie. Ses tempes battaient, son front et ses joues brûlaient, un frisson de fièvre agitait ses membres courbatus. Par momens elle cherchait à se persuader que tout ce qui lui était arrivé depuis l'après-midi n'était qu'un rêve; mais son corps endolori lui rappelait brutalement la réalité de l'irrémédiable chute. Dès que ses yeux se fermaient, elle se retrouvait dans la chambre bien close du chalet, elle entendait le crépitement des bûches flambantes; elle revoyait les dessins à ramages du divan d'indienne, et sur ses cheveux, sur son cou, sur ses lèvres elle sentait les audacieux baisers de Maurice. — Quelle révolution s'était opérée en elle depuis qu'elle avait passé le seuil de ce cabinet de travail où la flamme du foyer faisait danser de mystérieuses ombres sur les livres et sur les rideaux!.. Comment avait-elle pu s'abandonner si rapidement, dès la première caresse, dès le premier regard, sans être arrêtée ni par le souci de sa personne, ni par le sentiment de la noire trahison qu'elle commettait à l'encontre de Claudia?.. Elle ne se rendait plus compte de rien. Elle se disait seulement que cet abandon avait été délicieux; — si délicieux que, pour en goûter encore l'ivresse ensorcelante, Françoise n'eût pas hésité à retomber dans les bras de son séducteur. Quant à Claudia qu'elle venait de tromper indignement, quant à l'avenir qui pouvait amener de graves et cruelles complications, elle n'y voulait pas penser; — ou plutôt la fièvre momentanée qui brouillait étrangement les idées dans son étroite cervelle l'empêchait d'y penser.

Lorsque sa sœur, après avoir lu et relu la lettre de Maurice, se décida à éteindre sa lumière et commença de s'assoupir, Françoise éprouva d'abord un soulagement. Elle n'avait plus à craindre que Claudia s'aperçût de la fébrile agitation qui la secouait. Mais bientôt, sous l'influence des ténèbres, son imagination lui fit entrevoir, en les grossissant, certaines éventualités auxquelles elle n'avait pas songé tout d'abord. Si médiocrement cultivée qu'elle fût, elle n'était pas ignorante. Les libres propos tenus devant elle par des servantes, la lecture des feuilletons et des faits divers dans les journaux de la localité, lui avaient ouvert l'esprit sur les suites possibles d'une faiblesse comme celle à laquelle elle venait de succomber. — Elle avait donné à Maurice ce qu'une honnête fille réserve à son mari; qu'arriverait-il si elle subissait le sort des femmes mariées?.. Si?.. Non, un moment d'égarement ne pouvait avoir de si soudaines et terribles conséquences! — Toute frissonnante, elle repoussa une pareille supposition. — A dix-huit ans, on possède encore une aveugle confiance dans le hasard; on espère volontiers qu'on sera personnellement exempt des infortunes qui ont

été le lot des autres. Les âmes enfantines répugnent autant à croire à l'imminence d'un grand malheur qu'à penser à la possibilité de la mort. — Néanmoins, le tour qu'avaient pris subitement les réflexions de Françoise détermina en elle un redoublement de surexcitation. Elle avait les mains glacées, la bouche sèche, la tête en désordre. Peu à peu une autre terreur la saisit : — si, une fois endormie, elle allait rêver tout haut, comme cela lui arrivait lorsqu'elle avait la fièvre, et si Claudia, dont le sommeil était très léger, allait surprendre ainsi l'aveu de sa faute et de sa trahison?.. Elle résolut de ne pas fermer les yeux; pendant une partie de la nuit elle lutta contre l'engourdissement qui parfois s'emparait d'elle et qu'elle s'efforçait de secouer. Ce fut seulement aux premières pâleurs du matin qu'elle succomba à la fatigue et s'endormit d'un sommeil de plomb.

Juste au moment où elle commençait à reposer, César Dumoulin, réveillé par une idée fixe qui lui trottait dans le cerveau depuis le soir, quittait son lit et procédait à une matinale toilette. Les réponses de Françoise lui avaient semblé louches et il voulait tirer au clair un soupçon qui lui était venu. Il descendit sans bruit, ouvrit une petite porte qui mettait l'arrière-magasin en communication avec le quai, et, s'esquivant en sourdine, gagna de son pied léger Albigny, où demeurait la blanchisseuse dont lui avait parlé sa nièce. — Une demi-heure après, il était fixé : cette femme, interrogée adroitement, avouait que depuis quinze jours elle n'avait pas vu Françoise, et l'oncle César s'en revenait à Annecy, le sourcil froncé, la mine furibonde. — Pour sûr on s'était joué de lui !.. Ce n'était pas assez que l'aînée lui résistât effrontément, il fallait aussi que la cadette se mêlât de lui désobéir?.. car il devenait évident qu'elle prenait le parti de Claudia et servait d'intermédiaire à une correspondance clandestine... Les deux sœurs s'entendaient comme larrons en foire... Jolie éducation!.. Mais, patience, il n'était pas un oncle de comédie et il allait leur montrer de quel bois il se chauffait !..

Lorsqu'il rentra au magasin, Mme Tavan était déjà à la caisse avec Claudia. Dès que M. Dumoulin montra sa figure courroucée dans l'encadrement du guichet, la veuve comprit qu'un orage grondait. Sur un signe de César, elle se leva et le suivit dans l'arrière-magasin. Quand une fois il eut refermé la porte au verrou, le négociant se planta, les bras croisés, en face de sa sœur et lâcha un juron :

— Tonnerre de Dieu! madame Tavan, je te fais mon compliment de la manière dont tu as élevé tes deux péronnelles !

— Qu'y a-t-il, César? demanda la veuve scandalisée.

— Il y a que tes filles ne valent pas mieux l'une que l'autre...

Tandis que l'aînée fait les beaux bras, à la caisse, et prend des airs de Sainte-Nitouche, la cadette court la pretantaine et porte les billets doux de Claudia à ce vaurien de professeur!

— César, es-tu fou? se récria Mme Tavan.

— Je ne suis ni fou ni aveugle, répliqua-t-il, et voici ce que j'ai vu... Hier, lorsque je rentrais des Grangettes, j'ai rencontré Françoise qui accourait, crottée comme un barbet; je l'ai questionnée et elle m'a répondu qu'elle venait de chez la blanchisseuse. Je n'ai rien dit, n'étant sûr de rien, mais ce matin je suis allé à Albigny et la blanchisseuse m'a ri au nez... Françoise n'a pas mis les pieds chez elle depuis quinze jours... Tes filles se moquent de nous, la cadette est la complice de l'aînée, et c'est ce qui explique l'obstination de Claudia!..

— C'est bon, grommela la veuve, dont la colère empourprait le visage, je vais leur laver la tête!

— Minute! s'écria l'oncle César en la retenant par le bras, les meilleures besognes sont celles qu'on expédie sans bruit... Tes filles sont de fines mouches; si tu as une explication avec elles, elles nieront tout, puis elles inventeront un nouveau truc pour se jouer de nous et correspondre avec le professeur...

— Que veux-tu que je fasse alors?

— C'est bien simple... A partir de ce matin, je resterai à la caisse en compagnie de Claudia. Quant à toi, tu vas remonter là-haut... Tu tiendras désormais ton ménage et tu ne quitteras pas Françoise d'une semelle... Sans demander ni donner d'explications à personne, tu te borneras à avoir l'œil sur la cadette comme j'aurai l'œil sur l'aînée.

La veuve haussa les épaules : — Elles se douteront toujours de quelque chose!

— Possible... Tu les laisseras se morfondre dans leurs doutes... L'incertitude où elles seront les rendra plus circonspectes... D'ailleurs, Françoise ne pouvant sortir qu'avec toi et Claudia étant chambrée à la caisse, elles se lasseront vite de ce régime et finiront par demander grâce.

Mme Tavan convint que son frère pouvait avoir raison, et sur-le-champ on exécuta le programme de l'oncle César. Celui-ci vint prendre place à la caisse à côté de Claudia, tandis que la veuve remontait chez elle et signifiait à Françoise que, pour des raisons de santé, elle était résolue à mener une vie plus active et à s'occuper elle-même, dorénavant, de tous les détails de son intérieur.

— Cela vaudra mieux pour tout le monde! ajouta-t-elle sévèrement.

Ce fut la seule réflexion par laquelle elle trahit ses soupçons,

mais cette simple phrase suffit pour alarmer Françoise et lui donner le frisson. Pendant toute la journée, la surveillance de Mme Tavan ne fut pas en défaut une minute; elle accompagna sa fille cadette chez les fournisseurs et resta près d'elle jusqu'au souper. A dix heures, quand les jeunes filles regagnèrent leur dortoir, Françoise était excédée et énervée; Claudia, de son côté, très tourmentée, avait hâte de questionner sa sœur.

— Qu'est-il donc arrivé? demanda-t-elle, dès qu'elles se furent enfermées.

— Chut! répondit Françoise en accrochant une jupe à l'olive de la porte, de façon à masquer le trou de la serrure; ils sont capables de monter pour nous espionner... Viens au fond de la chambre et parlons bas... Mon oncle m'a rencontrée hier au moment où je rentrais, et je crois qu'il se doute de quelque chose... Voilà probablement pourquoi maman a quitté le magasin... Elle est restée sur mon dos toute la journée et elle m'a avertie que je ne sortirais plus sans elle...

— O ma pauvre Fanchon, dit Claudia désolée, te voilà compromise par ma faute!

— Ne t'inquiète pas de moi! répliqua brusquement Françoise; comment t'y prendras-tu maintenant pour informer M. Tournyer de ce qui se passe?

Claudia secouait silencieusement les épaules d'un air découragé, tandis que des larmes lui montaient aux yeux.

— Surveillée comme je vais l'être, continua la cadette, il me sera impossible de jeter une lettre à la poste... Mais nous pourrions mettre Philomène dans nos intérêts et la charger de notre correspondance...

— Y penses-tu, protesta Claudia, confier mon secret à une domestique?.. Jamais!

— Il faut pourtant que Maurice soit prévenu, insista Françoise avec humeur.

— Il faut avant tout que tu ne sois pas exposée à des soupçons injustes et que nous ne soyons pas à la merci d'une servante.

— Mais que pensera M. Tournyer? objecta Françoise, irritée de la résignation de sa sœur et plus préoccupée de sa propre situation que des scrupules de Claudia.

— Maurice comprendra que, si je garde le silence, c'est contre ma volonté... Il a en moi la même confiance que j'ai en lui : et il saura attendre patiemment, comme moi, l'époque prochaine où nous pourrons nous aimer au grand jour...

Cette réponse exaspéra la passion jalouse de Françoise. L'énergie avec laquelle Claudia affirmait l'amour immuable de Maurice

sonnait comme un défi aux oreilles de la sœur cadette. Elle se sentait devenir mauvaise. Un moment elle fut tentée de rabattre l'orgueilleuse sécurité de son aînée en se vantant d'avoir triomphé de cette fragile fidélité dont celle-ci se montrait si fière. La crainte d'un éclat la retint, et elle se borna, en tournant le dos à sa sœur, à répliquer sur un ton sarcastique :

— Tu es bien sûre de lui?.. Tant mieux pour toi !

Claudia choquée la regarda d'un air réprobateur.

— Françoise, murmura-t-elle, en vérité, je ne te reconnais plus!.. quelle mouche te pique?

Mais Françoise ne répondit pas. Elle se dévêtait avec une hâte nerveuse et se couchait sans ajouter un mot, — tourmentée à la fois par sa jalousie et par le chagrin que lui causait la quasi-certitude d'être réduite à cesser toute relation avec Maurice.

Ce dernier, après avoir attendu une lettre pendant toute la semaine, se rendit le lundi suivant à la fontaine du Marquisat, dans une pénible situation d'esprit. Il souhaitait de voir Françoise afin d'entendre parler de Claudia, et en même temps il redoutait de se retrouver en face de celle qui avait été la complice d'une impardonnable infidélité. Ayant plus de raison et plus de conscience que Françoise, il ressentait autrement qu'elle l'énormité de la faute commise. — Non-seulement il avait abusé de la faiblesse d'une fille étourdie, mais il s'était rendu coupable envers Claudia d'une mortelle et irrémissible injure. La facilité avec laquelle Françoise avait succombé et la banale vulgarité de cette chute faisaient encore mieux ressortir à ses yeux le charme pur, l'adorable candeur de Claudia. C'était la seule jeune fille qui lui eût inspiré une vive tendresse, et la seule à laquelle il se sentît capable de s'attacher solidement. Tout en allant et venant dans le sentier de la Puya, il fixait un regard craintif sur le tournant de la route et tremblait d'y voir apparaître Françoise. Il se sentait incapable d'adresser à la jeune fille une parole sincèrement tendre, et plus incapable encore de jouer avec elle la comédie du sentiment. Et cependant elle allait venir à lui, abusée par les faux-semblans d'amour qu'il lui avait prodigués la semaine d'avant, et avide sans doute de nouvelles caresses. — Non, il n'aurait certes pas la scélératesse de la leurrer davantage ; il lui avouerait courageusement la vérité ; mais alors que pourrait-il répondre aux justes reproches, aux emportemens de cette fille passionnée et déçue?.. Quelles scènes de larmes et de violence serait-il obligé de subir?.. Qui sait, s'il ne se laisserait pas entraîner à une seconde faiblesse et à une rechute?..

Son état de malaise était tel, qu'il éprouva un indicible soula-

gement quand, après une heure d'attente, le jour étant tout à fait tombé, il acquit la certitude que Françoise ne viendrait pas au rendez-vous. Cette allégeante satisfaction fut si intense qu'elle l'empêcha tout d'abord de se demander par suite de quels incidens Claudia n'avait pas écrit, et Françoise s'était abstenue de paraître. Mais en rentrant chez lui et en rapprochant ce rendez-vous manqué du mutisme persistant des deux jeunes filles, il trouva qu'il y avait là une coïncidence singulièrement inquiétante et il commença de s'alarmer.

Que s'était-il passé chez les Tavan? Pendant cette promenade à la Puya, Françoise avait-elle été aperçue par quelque passant indiscret qui en avait informé Mme Tavan ou l'oncle César? — La jeune fille, cédant à un mouvement de repentir ou prise de frayeur, avait-elle confessé sa faute? Claudia avait-elle deviné la trahison et arraché un aveu à sa sœur? — Toutes ces éventualités étaient possibles et toutes angoissaient également Maurice Tournyer. — Il se rendit le lendemain, très enfiévré, au collège. A chaque instant, pendant la durée de la classe, il trembla d'être appelé dans le cabinet du principal et là, d'apprendre qu'une plainte de la famille Tavan allait déterminer sa révocation. A la sortie, il étudia à la dérobée les figures de ses collègues, cherchant à y surprendre un sourire équivoque ou une marque de réprobation. Mais les visages gardaient leur placidité ordinaire et la journée s'acheva sans encombre. Alors il s'enhardit et traversa deux fois la place Saint-François. Là encore, rien d'insolite. Le *Fil de la Vierge* avait sa physionomie ordinaire; des cliens entraient ou sortaient d'un air indifférent; la même activité régnait dans le magasin. Il longea la devanture espérant avoir la chance d'entrevoir Claudia par les interstices de l'étalage; mais il ne distingua que le profil perdu de Prosper Baduel aunant une pièce de toile, — et il regagna le Marquisat, avec le même poids douloureux sur la conscience.

Une nouvelle semaine se passa sans qu'aucun incident fâcheux se produisît, et ses craintes diminuèrent. — Il était évident que, si quelque alerte fût survenue chez les Tavan, il en eût déjà été averti par la rumeur publique ou même par une plainte adressée à ses supérieurs. Si étrange que fût le silence des deux sœurs, c'était du moins un indice qu'aucun esclandre n'avait eu lieu. — Toutefois, si la crainte d'un scandale était écartée, la situation n'en restait pas moins périlleuse et presque désespérée. Maurice se disait que son mariage avec Claudia devenait, par sa faute, un rêve désormais irréalisable. En supposant que la jeune fille ne se doutât de rien et ne changeât point de sentiment, pourrait-il, lui, honnêtement réclamer l'accomplissement d'une promesse qu'il avait, pour sa

part, si mal tenue? Accepterait-il de devenir le beau-frère de la fille qu'il avait séduite?.. Non, ce serait plus que déloyal, cela ressemblerait presque à un inceste! Quelles que fussent les dispositions de Claudia, quelque puissant que fût le charme qui l'attirait vers elle, l'honneur l'obligeait à renoncer à ces beaux projets de bonheur domestique qui avaient fait l'enchantement de quelques mois de sa vie. La faute commise avait creusé entre lui et Claudia un abîme large et profond comme une mer; il restait, lui, sur les grèves plates et nues de la rive et il était condamné à voir s'éloigner à jamais son unique rêve d'amour.

Sur ces entrefaites, il reçut une lettre d'un ami qu'il avait au ministère et qui l'instruisait du succès de ses démarches. La direction de l'enseignement secondaire avait pris la demande de Maurice en considération, et à partir du mois de décembre il devait être chargé du cours de quatrième au lycée de Grenoble. — Cette nouvelle, qui l'eût comblé de joie six mois auparavant, le laissa indifférent. La nomination annoncée lui permettait, à la vérité, de s'éloigner d'Annecy dont le séjour lui devenait insupportable; mais elle ne guérissait pas les blessures qu'il avait faites. Françoise n'en était pas moins séduite, Claudia n'en était pas moins trahie; et à Grenoble comme à Annecy, il ne traînerait pas moins lourdement le poids de sa mauvaise action...

XII.

Dans la maison du *Fil de la Vierge*, la tranquillité d'âme ne régnait pas plus qu'au chalet du Marquisat. Mme Tavan ne se relâchait pas une minute de sa rigoureuse surveillance, accompagnant Françoise chez les fournisseurs et ne sortant jamais sans l'emmener avec elle. Le dimanche, les deux sœurs assistaient aux offices sous l'œil de leur mère; puis, après les vêpres et par mesure hygiénique, la veuve les promenait silencieusement dans des endroits peu fréquentés où l'on n'avait chance de rencontrer aucun flâneur : sur la route solitaire de Chambéry ou dans la mélancolique avenue de Loverchy. — Françoise et Claudia n'étaient rendues à elles-mêmes et ne jouissaient d'un peu de liberté d'esprit que lorsqu'elles regagnaient à dix heures leur dortoir commun. Mais là encore, une sorte de mystérieuse contrainte remplaçait maintenant les intimes épanchemens d'autrefois. A mesure que les jours se succédaient, Claudia constatait dans les façons et les paroles de sa sœur une étrange modification. Le caractère de la jeune fille semblait s'être aigri ; son insoucieuse et frivole bonne humeur avait disparu pour faire place à une susceptibilité excessive. Son visage lui-même su-

bissait une inquiétante transformation : ses traits se tiraient, le tour de ses lèvres et de ses narines blêmissait, ses yeux avaient un éclat dur et quasi farouche. Lorsque Claudia cherchait à réveiller chez elle la confiante affection accoutumée, lorsque surtout elle essayait de parler de Maurice Tournyer, elle se heurtait à une résistance maussade, elle était blessée par une expression de méfiance ou par des paroles agressives qui la décourageaient. A propos d'un rien, Françoise se hérissait, s'emportait, et son irritation, qui allait jusqu'à déterminer des crises de larmes, forçait Claudia à rompre l'entretien. Elle se retirait froissée et commençait à se demander avec effroi si Françoise ne devenait pas jalouse de son amour pour Maurice.

Cette dernière était en effet en proie à de nouvelles agitations ; elle avait de sourds bouillonnemens de colère en entendant sa sœur parler de M. Tournyer avec cette inébranlable et sereine tendresse de la femme qui aime et se croit seule aimée; mais à ces accès de jalousie qu'elle était obligée de contenir, se mêlaient aussi peu à peu des préoccupations plus angoissantes, qui contribuaient à accroître son irritabilité nerveuse.

Trois semaines déjà s'étaient écoulées depuis sa visite au chalet du Marquisat, et depuis quelques jours elle remarquait en elle des désordres inquiétans, sa robuste santé paraissait s'altérer; elle souffrait de névralgies; elle avait de subites fringales, puis tout d'un coup perdait l'appétit au point que la vue de certains alimens provoquait chez elle de désagréables nausées. Des haut-le-cœur la prenaient au saut du lit et elle éprouvait des vertiges qui allaient parfois jusqu'à la syncope. La persistance de cet état maladif la terrifia. Elle avait entendu dire que c'étaient là les symptômes de la grossesse commençante, et de soudaines chaleurs lui montaient au visage, lorsqu'elle réfléchissait à la possibilité d'une pareille catastrophe. Pourtant elle n'y voulait pas croire; il lui semblait inadmissible que le ciel la punît si cruellement d'un moment d'oubli. Elle attendait encore avant de s'épeurer, espérant toujours que quelque signe rassurant viendrait dissiper ses craintes. — Obligée de faire bonne contenance devant sa famille, il lui tardait de se retrouver dans l'obscurité de la nuit. Elle se hâtait de se coucher, répondant à peine aux questions de sa sœur; puis une fois la lumière éteinte, elle s'abandonnait désespérément à ses angoisses et à ses terreurs. Elle se tâtait tout le corps, supputait, se torturait l'esprit et, très avant dans la nuit, restait éveillée, frissonnante, attendant toujours et se raccrochant fébrilement à une dernière et de plus en plus faible espérance.

Une semaine passa; son attente fut trompée. Maintenant cette

éventualité, qu'elle repoussait comme inadmissible, prenait à ses yeux un caractère de navrante certitude. Un matin, elle se leva chancelante, s'habilla comme dans un rêve et descendit en s'efforçant de contenir ses larmes. Elle se sentait irrémédiablement perdue. Dans son ignorance des choses, elle s'imaginait que la conséquence de sa faute deviendrait promptement visible. Et alors qu'arriverait-il? La seule pensée d'être obligée de tout avouer à sa mère la cloua paralysée et défaillante sur les marches de l'escalier. — Seul, Maurice pouvait la sauver du désastre qui la menaçait et elle projeta de lui écrire pour le supplier de réparer le mal qu'il avait causé. Mais quand elle songea aux moyens d'exécuter son projet, elle se heurta à de nouvelles difficultés. Pendant le jour, la continuelle présence de sa mère était un obstacle à toute correspondance clandestine; d'ailleurs, il fallait se procurer de l'encre et du papier et la papeterie qui servait aux deux sœurs était dans un tiroir dont Claudia gardait la clé; enfin, il serait nécessaire de s'assurer la complicité de Philomène et par conséquent de se mettre à la discrétion de cette fille. — Françoise résolut d'attendre la nuit et de profiter du sommeil de Claudia pour s'emparer de la papeterie. Une fois en possession des moyens matériels de correspondre avec Maurice, elle trouverait bien l'occasion de griffonner en hâte un appel désespéré à l'homme qui l'avait compromise. — Cette façon d'envisager les choses lui donna un peu de calme et elle put vaquer aux soins du ménage avec assez de sang-froid pour ne pas attirer l'attention de Mme Tavan sur l'altération de ses traits.

Le soir, après le souper, l'oncle César, qui s'était accoudé à proximité de la lampe pour parcourir le *Journal des Alpes*, poussa, au milieu de sa lecture, une exclamation qui fit lever la tête à Mme Tavan; alors, silencieusement, il lui tendit la feuille locale, en lui désignant d'un coup d'ongle un certain paragraphe. Quand la veuve eut pris connaissance du passage signalé, les yeux du frère et de la sœur s'arrêtèrent simultanément sur Claudia qui leur tournait le dos, et Françoise fut frappée de l'éclair de satisfaction qui illumina un instant leurs deux visages. La curiosité de la jeune fille fut soudain excitée. — Assurément, les *Alpes* contenaient quelque nouvelle particulièrement intéressante pour la famille; peut-être même concernait-elle Maurice Tournyer? — Quand, à l'heure du coucher, l'oncle César passa à la cuisine pour allumer son bougeoir, Françoise s'empara du journal que le négociant avait soigneusement replié et posé sur le buffet; puis elle l'enfouit dans sa poche.

Depuis quelques jours, à la suite des froissemens causés par les

étranges accès d'humeur de Françoise, les deux sœurs n'échangeaient plus que des paroles insignifiantes. L'aînée se hâta de se coucher, tandis que la cadette traînait longuement sa toilette de nuit. Bientôt, la respiration égale et douce de Claudia indiqua qu'elle commençait à s'endormir. Françoise résolut d'attendre que ce sommeil fût plus profond pour ouvrir le tiroir qui contenait la papeterie ; afin d'occuper ce moment d'attente, elle tira doucement le journal de sa poche et y chercha le paragraphe qui avait éveillé l'attention de M. Dumoulin. Le coup d'ongle de César, nettement marqué sur le papier, lui permit de retrouver bien vite le passage intéressant, et voici ce qu'elle lut au bas d'une colonne de la première page :

« Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, en date du 10 de ce mois, M. Maurice Tournyer, professeur de rhétorique au collège d'Annecy, a été chargé du cours de quatrième au lycée de Grenoble. »

Les yeux de Françoise se troublèrent et il lui sembla que tout tournait autour d'elle. Elle songea qu'on était au 18 novembre ; ignorant la lenteur des procédés administratifs, elle crut que le professeur était déjà parti pour sa nouvelle résidence, et le cœur lui manqua.

Décidément, la mauvaise chance s'acharnait après elle. Dans la détresse où elle se trouvait, le seul protecteur sur lequel elle crût pouvoir compter quittait la ville juste au moment où elle allait l'appeler à son aide. En supposant qu'une lettre lui parvînt, Maurice consentirait-il, maintenant qu'il était loin, à avouer sa complicité et à venir tout réparer ? — Françoise était aussi prompte à se décourager qu'à espérer ; il lui semblait que l'éloignement devait inévitablement détacher le professeur de tout le passé d'Annecy et qu'il était à jamais perdu pour elle. Sa dernière planche de salut l'abandonnait et elle se sentait couler dans le malheur comme au fond d'un gouffre épouvantable dont les eaux noires la submergeaient.

Alors affolée, saisie d'une peur d'enfant, énervée à la fois par son état de santé, et par la contrainte qu'elle s'était imposée tout le jour pour dissimuler son chagrin, elle froissa violemment le journal, le jeta sur le lit et tomba à genoux, en proie à une crise de larmes.

L'explosion de cette bruyante douleur réveilla Claudia en sursaut. Elle s'accouda sur son oreiller et crut rêver en voyant la bougie allumée et sa sœur affaissée au pied de sa couchette, les cheveux épars, la poitrine secouée par des sanglots. — Effrayée, elle sauta hors du lit et vint s'agenouiller auprès de Françoise.

— Fanchon, demanda-t-elle avec effarement, qu'est-il arrivé? Pourquoi pleures-tu?

Mais la jeune fille, sans répondre, l'écartait avec un geste farouche et renfonçant sa tête dans les couvertures, continuait à sangloter.

— Tu vas réveiller maman, reprit Claudia de plus en plus alarmée, je t'en prie, petite sœur, calme-toi, confie-moi tes peines!

Elle essayait de l'attirer vers elle; Françoise la repoussait en se débattant :

— Laisse-moi!.. Je veux qu'on me laisse! gémissait-elle avec une sorte d'entêtement sauvage. — Et les sanglots recommençaient.

Claudia ne se décourageait pas; elle l'entourait de ses bras, la soulevait peu à peu et la berçait doucement sur sa poitrine, avec des baisers.

— Voyons, Fanchon, continuait-elle tout bas, sois raisonnable,.. aie confiance en moi qui t'aime tant!.. Es-tu fâchée?.. Depuis quelque temps tu as l'air de me bouder... Pourquoi?.. Je t'assure que si je t'ai chagrinée, c'est sans le vouloir...

Elle l'embrassait de nouveau avec une tendresse toute maternelle. — Sous ces chaudes caresses, Françoise s'apaisait un moment. Cela lui faisait du bien de se sentir appuyée contre cette poitrine aimante. Sa faible nature déséquilibrée avait tant besoin d'être soutenue par une affection solide, et depuis un mois elle se trouvait si seule, si abandonnée!.. Peu à peu, l'amitié d'autrefois se réveilla dans son cœur transi par la crainte et le réchauffa. Mais, en même temps qu'elle était détendue et comme amollie par cette amitié renaissante, elle eut plus vivement conscience de ses torts envers celle qui la serrait dans ses bras et de la noire ingratitude dont elle avait payé sa tendresse. La source des larmes se rouvrit et coula plus amère.

— Pauvre Fanchon, chuchotait Claudia en la câlinant, dis-moi ton chagrin, je t'en prie!

— Non, non! répondait plus faiblement Françoise, je... ne peux pas!

Dans un mouvement que fit la sœur aînée pour asseoir sa cadette sur le bord du lit, elle aperçut le journal oublié parmi les couvertures. Elle le prit curieusement, y jeta un regard, et tout d'un coup le nom de Maurice Tournyer lui sauta aux yeux. Elle parcourut rapidement le paragraphe qui avait trait au changement de résidence du professeur, tandis que Françoise, suffoquée, retombait à genoux et sanglotait de nouveau, la tête dans les draps.

Claudia, sans comprendre encore la mystérieuse corrélation qui

existait entre ce passage du journal et le chagrin de sa sœur, eut cependant l'esprit traversé par un doute étrange. Devenue plus pressante, elle attira vivement Françoise à elle, puis, visage contre visage, les yeux fouillant les yeux :

— Parle, dit-elle d'une voix sourde, d'où te vient ce journal qui annonce le départ de Maurice, et quel rapport ce départ a-t-il avec tes larmes ?

Françoise se sentit perdue. — Pardon ! balbutia-t-elle en détournant la tête ; — puis, tout à coup, secouée par le remords, obéissant à ce besoin de la confession qui s'agite au fond de toute créature humaine, elle éclata :

— Tiens, avoua-t-elle, je ne vaux rien.., Je suis une mauvaise sœur, je t'ai trompée !..

— Trompée? répéta Claudia qui ne comprenait pas encore; explique-toi !..

— Oui, trompée... J'étais jalouse de toi... J'ai essayé de me faire aimer de Maurice,.. et j'ai réussi.

Claudia lâcha la main de sa sœur et se recula abasourdie.

— Tu as fait cela, Françoise?

— J'ai fait pis... Tout ce qu'il a voulu... J'ai été sa maîtresse... chez lui.

Et d'un air égaré, comme quelqu'un qui parle dans la fièvre, elle contait tout : la promenade à la Puya, la pluie survenant, le tête-à-tête dans la chambre du Marquisat, la chute enfin, presque immédiate et sans une velléité de défense. — Claudia indignée ne la laissa pas achever :

— Tais-toi !.. Tu es une malheureuse !

— Oh ! oui, malheureuse !.. Et plus que tu ne penses... Claudia !.. Pardonne-moi !..

Elle s'était jetée aux pieds de sa sœur et essayait de lui prendre les mains, mais elle fut violemment repoussée :

— Ne me touche pas !.. Je te méprise !.. Que celui avec qui tu m'as trompée, que celui que tu m'as volé, se charge de te consoler !.. Vous vous valez... Vous êtes aussi lâches l'un que l'autre !

— Claudia ! sanglotait Françoise toujours agenouillée, aie pitié de moi... Je suis déjà assez punie !.. Si tu savais?.. Je... je crois que je suis enceinte !

C'était le dernier coup. — Claudia était allée s'asseoir à l'autre bout de la chambre et atterrée, suffoquée de colère et de dégoût, les mains tordues l'une dans l'autre, elle répétait sourdement :

— Oh ! la malheureuse !.. la malheureuse !..

— Claudia, gémissait Françoise en se traînant vers elle, je t'en supplie, ne me chasse pas... Si tu m'abandonnes, toi aussi, je suis perdue et je n'ai plus qu'à me jeter au lac... Claudia !

La sœur aînée s'était redressée avec irritation et empoignant sa cadette par le bras, elle la poussait vers le lit :

— Assez ! commanda-t-elle durement, recouche-toi !.. Demain je te dirai ce que je pense... Ce soir je souffre trop... Je ne peux pas !

Elle souffla la bougie et retourna à tâtons tomber sur sa couchette. — Pendant quelque temps, Françoise demeura immobile dans l'obscurité, puis, comme elle grelottait, elle prit le parti d'obéir et se recoucha. Le bruit de ses sanglots scandait encore le silence de la nuit, mais plus faiblement; c'était comme le hoquet plaintif et brusquement syncopé d'un enfant épuisé à force d'avoir pleuré.

Claudia, accoudée sur ses genoux ramenés contre son buste, et tenant sa tête dans ses mains glacées, écoutait machinalement cette plainte convulsive qui allait s'atténuant. — Physiquement, elle avait la sensation aiguë d'une douloureuse contraction au cœur et aux tempes ; moralement, elle était anéantie. — Ses chagrins passés ne lui semblaient plus rien auprès de la torture qu'elle subissait. Certes, elle avait souffert lorsqu'on avait voulu la contraindre à épouser Baduel : mais à ce moment-là, elle possédait le talisman qui nous soutient dans toutes les épreuves, — l'espérance. — Elle avait foi en l'homme qui, pour elle, représentait l'idéal de la loyauté, de l'honneur, de la tendresse ; elle incarnait en lui toutes ses romanesques illusions de jeunesse. Elle ignorait la lâcheté et la perversité humaines. — Maintenant le malheur lui assenait coup sur coup et elle n'était soutenue par rien. — Les êtres qu'elle avait le plus aimés la trahissaient : l'homme dont elle avait fait un héros n'était qu'un séducteur vulgaire ; la sœur qu'elle avait maternellement chérie se conduisait comme une fille des rues ; tous deux s'étaient bassement concertés pour la duper ; — et, comme si ce n'était pas assez de cette boue, la faute de Françoise allait devenir matériellement visible et couvrir de honte toute une famille honorable... Claudia se sentait devenir haineuse et vindicative ; des paroles d'exécration lui montaient aux lèvres pour maudire cette créature inconsciemment dépravée qui, de gaîté de cœur, venait de lui ruiner sa vie dans le passé et dans l'avenir...

Par la fenêtre qui tachait d'une confuse lueur blafarde les ténèbres de la pièce, la jeune fille apercevait deux ou trois étoiles scintillant au fond du ciel glacé de novembre. Brusquement sa pensée se reportait à ces heures trop courtes, dans le verger des Grangettes et sur la route de Saint-Clair, où elle s'était trouvée si heureuse, où elle avait béni avec tant d'effusion le lever des étoiles. Aujourd'hui, ce pur souvenir lui-même était souillé par les hontes de

l'heure présente. Peu à peu, sous l'impression de ce déchirant rapprochement, les yeux de Claudia, restés jusqu'alors secs et brûlans, se mouillèrent. Elle pleura, et, comme une mystérieuse puissance a accordé aux larmes le don d'alléger la souffrance humaine, un peu de l'âcreté de sa douleur s'écoula avec ces pleurs abondamment répandus. Le scintillement des petites étoiles, tout là-bas, lui arrivait maintenant brouillé et brisé à travers la rosée qui humectait ses paupières; mais, par-delà ce moite brouillard, elle revoyait le paysage des Grangettes qui lui était familier depuis des années et des années. Elle s'y retrouvait tenant par la main Françoise près de laquelle elle jouait le rôle de petite mère. La figure éveillée et rieuse de sa sœur lui réapparaissait parmi les ramures des groseilliers et des framboisiers qui bordaient les allées. — En ce temps-là, l'amitié qui les unissait était intacte et fervente ; l'âme de Françoise était blanche et pure comme les narcisses qui fleurissaient çà et là dans l'herbe des prés... Et c'était pourtant cette même Françoise, si constamment aimée, si maternellement choyée, qui sanglotait à cette heure, — salie moralement et corporellement par une faute dont l'opprobre allait rejaillir sur toute la famille !.. A mesure que les souvenirs d'enfance, doucement encadrés dans l'intime paysage des Grangettes, repassaient devant les yeux de Claudia, la colère s'assourdissait dans son cœur et la pitié y rentrait. — Si coupable que fût Françoise, pouvait-on l'abandonner et la mettre dans le cas de se perdre encore plus complètement? Sans doute elle était impardonnable, mais Claudia elle-même n'avait-elle rien à se reprocher?.. N'était-elle pas en partie responsable de ce désastre?.. Imprudemment, égoïstement, elle avait poussé sa sœur à lui servir d'intermédiaire, sans réfléchir à quels dangers elle exposait une créature faible et inexpérimentée. Elle aurait dû mieux connaître le caractère de sa cadette et ne pas la jeter dans une aventure d'où elle pouvait sortir compromise. — Actuellement le mal était fait, mais il n'était peut-être pas irrémédiable, et celle qui avait en quelque sorte été la cause première du péché devait chercher à sauver la pécheresse... Pour l'honneur de la maison autant que pour le salut de Françoise, Claudia se sentait tenue en conscience de prendre en pitié la malheureuse et de l'aider à se relever...

Le front dans les mains, elle réfléchit longuement, péniblement. Pendant cette navrante méditation, les heures de la nuit se succédaient. La tache grise de la fenêtre blanchissait peu à peu, et déjà dans la chambre le relief des objets s'accusait d'une façon plus précise. Un coq chanta au loin d'une voix enrouée, la diane sonna au fond des casernes voisines, l'*Angelus* égrena ses neuf notes limpides dans les clochers des églises, et le jour se leva.

Claudia avait quitté son lit et plongeait dans l'eau fraîche sa figure brûlante; elle s'habilla rapidement. Quand elle eut terminé sa toilette, la blafarde lumière du matin éclairait déjà crûment le dortoir commun, et, en se retournant, la sœur aînée sentit sa rancune la piquer de nouveau au cœur à la vue de Françoise étendue et dormant sur sa couchette.— L'animalité reprenait vite ses droits dans cette nature sensuelle et inconsciemment égoïste!.. Elle avait pu s'endormir, elle!.. malgré sa honte, ses angoisses et ses terreurs!.. Le frémissement convulsif et intermittent de son corps sous l'enroulement des draps révélait seul les agitations qui secouaient encore parfois la pensée engourdie. Dans l'encadrement des cheveux épars, le visage gardait la trace des dernières larmes qui s'étaient séchées pendant le sommeil...

Claudia secoua l'épaule de la dormeuse. Françoise ouvrit péniblement les yeux, reconnut sa sœur, et, avec le réveil, tout le souvenir de ses misères lui revenant à l'esprit, elle cacha sa figure dans ses mains.

— Écoute-moi! dit sévèrement l'aînée; tu resteras dans notre chambre aujourd'hui et j'annoncerai en bas que tu es souffrante... Je ne te pardonne pas... Je ne te pardonnerai jamais le mal que tu m'as fait, mais je songe aux autres et je vais essayer de te sauver...

— Oh! Claudia!.. Claudia!.. murmura Françoise que les sanglots recommençaient à suffoquer et qui cherchait à baiser les bras de sa sœur.

— Assez! interrompit durement Claudia en lui retirant ses mains; si tu souffres, cache-le, et puisque tu as pu si bien mentir pendant des semaines, tâche de dissimuler encore jusqu'à mon retour!..

XIII.

Claudia descendait lentement l'escalier qui conduisait au palier du premier étage. Presque à chaque marche elle s'arrêtait, — non par irrésolution : son parti était pris et elle n'hésitait plus; — mais par suite d'un sentiment de défiance d'elle-même qui lui glaçait le sang. Elle craignait de ne pas réussir dans l'effort qu'elle allait tenter pour sauver sa sœur, et elle se recueillait afin de mieux s'affermir contre les résistances qu'elle pressentait. Cette longue nuit de veille et de souffrance l'avait brusquement mûrie. Pendant cette épreuve, elle avait passé par de si divers états d'âme : — stupéfaction, indignation, douleur aiguë et pitié résignée, — que chaque heure semblait l'avoir vieillie d'une année. Elle était montée le

soir, dans la chambre commune, portant avec elle le bouquet à peine épanoui de ses illusions, de ses adorations et de ses espérances de jeune fille. Toute cette floraison avait été impitoyablement saccagée, foulée aux pieds, flétrie! Claudia redescendait ce matin ayant acquis la précoce expérience de l'infélicité humaine. Et cependant, tout en se répétant que son bonheur était anéanti, que son unique amour était mort, quelque chose en elle protestait; elle sentait bien que cet amour avait été mal arraché de son cœur et que de vivaces racines y saignaient encore. Malgré la trahison consommée, malgré l'injure infligée, sa tendresse persistait et elle redoutait de ne pas être assez maîtresse d'elle-même pour accomplir tout à l'heure l'acte qu'elle avait médité. — C'était pour se composer une attitude plus résolue et pour rassembler toute l'énergie dont elle aurait besoin qu'elle stationnait, le cœur battant, sur les degrés de pierre de l'escalier obscur. — Enfin elle prit son grand courage et tournant le bouton de la porte de communication, elle pénétra dans la salle à manger.

Assis devant la table ronde couverte de toile cirée, l'oncle César était en train d'expédier son premier déjeuner, composé de pain et de fromage et arrosé d'un verre de vin blanc. Le jour, tombant des fenêtres à travers la mousseline des rideaux, caressait d'une lumière douce ses cheveux gris et crêpus, son front obstiné et ses favoris en pattes de lapin. Par le couloir de la cuisine contiguë, on entendait la voix brève de Mme Tavan occupée à préparer le café; une odeur de lait bouilli et de pain grillé se répandait peu à peu dans la salle. — Au bruit de la porte, M. Dumoulin releva la tête, et, à la vue de la figure pâle et gravement résolue de sa nièce, il eut le pressentiment qu'il allait apprendre du nouveau. Il posa son couteau sur la toile cirée, s'essuya la bouche, et ses clairs yeux bleus interrogèrent silencieusement la jeune fille.

— Bonjour, mon oncle, dit Claudia... Est-ce que maman ne déjeune pas avec vous?

— Si fait, répondit Mme Tavan, qui apparut avec un plateau supportant la cafetière fumante et les bols de porcelaine. — Hé bien! ajouta-t-elle en constatant avec étonnement la seule présence de Claudia, Françoise n'est pas descendue?

— Elle est souffrante, reprit la jeune fille, elle a une forte migraine et elle demande l'autorisation de garder le lit une partie de la journée...

L'oncle César, ayant terminé son déjeuner, s'était levé en haussant les épaules et se promenait de long en large pour faciliter sa digestion. Claudia l'interpella de nouveau :

— Mon oncle, murmura-t-elle, je désirerais causer un moment avec vous et avec ma mère.

— Bon! pensa M. Dumoulin, j'avais mis le doigt dessus... Mes deux gaillardes commencent à se fatiguer d'être cloîtrées et elles veulent faire amende honorable...

Il alla prudemment fermer la double porte de la cuisine, puis revint le nez au vent, la mine à la fois discrète et allumée, se rasseoir près de la table où Mme Tavan, tout en examinant avec une curiosité inquiète le visage défait de sa fille, versait le lait dans les bols.

— Parle, ma chère, parle, dit-il en tirant sa montre; il n'est pas huit heures... Ta mère et moi avons une bonne demi-heure encore avant de descendre au magasin.

Il y eut un moment de silence pendant lequel on n'entendit plus que l'égouttement monotone du café à travers le filtre. Puis, Claudia, qui demeurait debout, les deux mains appuyées au bord de la table, commença d'une voix légèrement tremblante :

— Mon oncle, il y a six semaines, M. Prosper Baduel m'a adressé une demande en mariage avec votre assentiment et celui de ma mère...

— Oui, interrompit sèchement M. Dumoulin en se renversant sur le dossier de sa chaise; tu as si mal accueilli le pauvre garçon qu'il en a quasi fait une maladie et qu'aujourd'hui il n'est pas encore remis de la mortification qu'il a éprouvée... Enfin, continue.

— Si j'ai repoussé la demande de M. Prosper, ce n'était pas par dédain... J'avais d'autres motifs...

L'oncle César cligna de l'œil dans la direction de sa sœur et hocha significativement la tête.

— Aujourd'hui, poursuivit Claudia, ces motifs n'existent plus...

Avec ces derniers mots, toutes les honteuses révélations de la nuit passée lui revinrent si cruellement à l'esprit, qu'une rougeur monta à ses joues et que ses yeux se mouillèrent; mais l'oncle César resta impassible; il s'imaginait que Claudia faisait allusion au changement de résidence de M. Tournyer et il hocha de nouveau la tête d'une façon ironique qui semblait vouloir dire : « Oui, nous savons pourquoi! » Pendant ce temps, la jeune fille, s'efforçant de raffermir sa voix et de renfoncer ses larmes, reprenait :

— Je viens donc vous déclarer que j'ai changé d'avis et que je suis prête à épouser M. Prosper,... si toutefois ses intentions sont restées les mêmes.

Mme Tavan fut si surprise de la netteté de cette déclaration, qu'elle oublia son café au lait en train de refroidir et qu'elle n'eut plus d'yeux que pour sa fille. Quant à M. Dumoulin, il se déridait peu à peu :

— A la bonne heure! s'exclama-t-il, eh bien! puisque tu es redevenue raisonnable, je crois pouvoir t'assurer que ce brave Baduel n'a pas changé et qu'il est prêt à renouveler ses offres, quand tu le voudras...

— Attendez, je n'ai pas fini, interrompit Claudia, je consens à épouser M. Prosper, mais à une condition...

Les yeux du frère et de la sœur se fixèrent, intrigués, sur la pâle figure de la jeune fille, et le front de M. Dumoulin se plissa :

— Hein! grommela-t-il, quelle condition?

— Le même jour, reprit Claudia d'une voix sourde, mais très ferme, où je m'engagerai avec M. Baduel, vous accorderez la main de Françoise à M. Tournyer.

Mme Tavan et son frère se regardèrent, stupéfaits.

— Ah çà! se récria l'oncle César, je ne comprends plus!.. J'avais cru, jusqu'à cette heure, que c'était de toi que ce professeur était tombé amoureux?

— Vous aviez mal cru, mon oncle, répondit-elle brièvement.

— Comment! objecta à son tour Mme Tavan.... Françoise aime M. Tournyer?

— Elle l'aime.

— Quelle absurdité!... Ce jeune homme ne vous convient pas plus à l'une qu'à l'autre... D'ailleurs, il vient d'être nommé à Grenoble et il doit avoir quitté Annecy.

— Je ne le pense pas, affirma hardiment Claudia; mais fût-il déjà à Grenoble, il serait facile de lui écrire que rien ne s'oppose plus à ses projets. Je le répète, je n'épouserai M. Baduel que si vous consentez au mariage de Françoise.

— Et si nous refusons? demanda Mme Tavan, que cette nouvelle complication commençait à irriter.

— Les choses resteront au point où elles sont... Je ne me marierai pas et vous aurez rendu Françoise très malheureuse.

— Mais nom de nom! s'écria brutalement l'oncle César en tapant du poing sur la table, que diable ce freluquet a-t-il donc dans la botte pour que toutes les filles lui courent après?... Voyons, Claudia, est-il bien nécessaire que nous en venions à cette extrémité?

— Il le faut! insista-t-elle énergiquement... Depuis que vous avez cessé de recevoir M. Tournyer, Françoise souffre... Sa santé s'altère et sa tête se monte... Elle n'est pas, poursuivit la jeune fille avec un accent dont le frère et la sœur ne purent comprendre la navrante amertume, elle n'est pas de celles qui savent se raisonner et se résigner... Elle a une nature emportée, et un refus peut la pousser à quelque folie que vous regretteriez plus tard.

Le sérieux et l'énergie de Claudia imposaient aux deux commer-

çans. Ils n'étaient pas assez perspicaces pour démêler ce qu'il y avait au fond de ce mystérieux et brusque revirement. Déconcertés par la netteté de ces affirmations, étonnés de la précoce maturité d'une fille de vingt ans, ils subissaient inconsciemment cette impérieuse volonté et se consultaient silencieusement du regard, comme deux associés qui se tâtent pour savoir s'ils accepteront un marché.

— Un professeur? s'exclama Mme Tavan en faisant la grimace, quel singulier goût!

Claudia surmonta une dernière défaillance et vidant le calice jusqu'au fond, elle répondit à la dédaigneuse objection de sa mère :

— Maman, M. Tournyer est bien élevé, vous avez pu l'apprécier vous-même et vous connaissez sa famille... Il est instruit, il est jeune et il a de l'avenir... Enfin, Françoise l'aime follement, et, puisque vous établissez l'une de vos filles selon vos désirs, vous pouvez bien laisser l'autre se marier à son gré...

Ce dernier argument parut faire pencher la balance. — Avant toutes choses, l'oncle César souhaitait que l'aînée de ses nièces épousât son futur associé. Tout en tailladant un morceau de pain avec son couteau, il réfléchissait que de cette façon on ferait d'une pierre deux coups : on se débarrasserait de Françoise qui était d'un placement plus difficile que sa sœur et on assurerait la prospérité à venir du *Fil de la Vierge*. Du moment qu'il était arrivé à ses fins, il pouvait bien se montrer conciliant et accorder bonne mesure à celle avec qui il venait de conclure une affaire selon son cœur...

Il se rapprocha de Mme Tavan et eut avec elle un rapide colloque à voix basse. Petit à petit la veuve cédait aux raisons très pratiques que lui énumérait César. Elle se ressouvenait tout à coup que M. Tournyer était d'Albertville, qu'elle avait toujours eu un faible pour son jeune compatriote, et elle finissait par s'amollir.

— Si Françoise s'est amourachée au point d'en perdre la tête, dit-elle enfin, nous serons bien obligés de la donner à ce monsieur!

— Soit donc, qu'elle épouse son maître d'école! ajouta M. Dumoulin en revenant vers sa nièce ; si plus tard elle s'en mord les doigts, ce sera tant pis pour elle!... L'important est que le *Fil de la Vierge* ne sorte pas de la famille.

— Vous avez ma parole, dit gravement Claudia, et vous pouvez prévenir M. Prosper que je le recevrai volontiers dès que le mariage de Françoise sera une chose complètement arrêtée... Mais, pour cela, poursuivit-elle en reprenant le ton décidé et presque impé-

ratif qui avait déjà imposé à César et à Mme Tavan, il faut que vous m'autorisiez à écrire à M. Tournyer, et, s'il est encore ici, à avoir un entretien avec lui aujourd'hui même.

La physionomie du frère et de la sœur exprima de nouveau une certaine hésitation méfiante.

— Ma chère, objecta la veuve, je ne sais si c'est bien convenable...

— C'est nécessaire, répliqua délibérément Claudia; Françoise ne peut pas avoir l'air de se jeter à la tête de M. Tournyer, et après la façon dont vous avez congédié ce jeune homme, je puis seule servir d'intermédiaire entre vous et lui.

L'oncle César s'empressa de reconnaître la justesse de cette observation : il n'était pas fâché de s'épargner la mortification d'une première entrevue avec le professeur qu'il avait traité si cavalièrement.

— Elle a raison, s'écria-t-il... Pour ma part, je ne me soucie point d'être obligé de recevoir ce monsieur, la bouche en cœur, après l'avoir consigné à ma porte... Allons-nous-en à notre besogne, madame Tavan, et donnons-lui carte blanche...

— J'y consens, puisque tu es de son avis, César! soupira la veuve... Je suis trop énervée pour discuter davantage... Une incorrection de plus ou de moins, au point où nous en sommes, ne changera rien à la situation... Descendons!

Ils gagnèrent l'escalier intérieur qui conduisait au magasin. Quand ils eurent disparu tous deux, Claudia se laissa choir sur une chaise et demeura quelques minutes sans mouvement, presque sans pensée. La grosse dépense d'énergie et de volonté qu'elle venait de faire avait déjà épuisé ses forces, et il lui semblait que la tête lui tournait. Elle avait mené à bien la partie la plus difficile de sa tâche, mais non la plus douloureuse, et elle était épouvantée de ce qui lui restait à faire. Néanmoins, l'urgence du sacrifice à accomplir et la nécessité de ne pas perdre une minute la tirèrent de son état de torpeur. Elle se mit en devoir d'écrire à Maurice, et, tout à coup, au moment de tracer les lignes sur le papier, elle fut arrêtée par la difficulté de formuler sa lettre. Il lui prenait envie de lui crier tout d'abord qu'elle n'était pas dupe et qu'elle n'ignorait rien; puis elle réfléchit. La triste expérience qu'elle venait d'acquérir lui fit pressentir toutes les lâchetés dont peut être capable un homme déjà pris en faute. Maurice, sachant que sa mauvaise action était connue, pouvait se dérober et refuser de répondre à l'appel qu'elle allait lui adresser. Elle résolut donc d'être prudente et rédigea ce billet laconique, presque banal :

« Cher monsieur Tournyer,

« J'ai à vous parler de choses importantes, et ma mère m'autorise à vous écrire pour vous demander quelques momens d'entretien. Vous me trouverez seule, ce matin, à la maison; si vous voulez bien y passer en sortant du collège, vous m'obligerez.

« CLAUDIA. »

Elle cacheta sa lettre, y inscrivit le nom de Maurice Tournyer, puis la confia à la cuisinière en lui ordonnant de se rendre immédiatement au collège. Philomène devait s'informer si le professeur faisait sa classe; au cas de l'affirmative, charger le concierge de lui remettre le billet et demander une réponse. Le message une fois parti, Claudia vint s'accouder à la table et attendit, en proie à une impatience fiévreuse.

La rue du Collège est à deux pas de la place Saint-François. Au bout d'un quart d'heure, Philomène reparut essoufflée. — Oui, M. Tournyer était en classe; on lui avait remis la lettre et il avait fait répondre qu'il passerait à dix heures et demie chez Mme Tavan.

Claudia consulta l'horloge : — neuf heures. — Encore une heure et demie! — Elle respira d'abord plus librement; n'était-elle pas assurée maintenant de la visite prochaine de celui qui tenait entre ses mains le salut de Françoise et l'honneur de la famille? N'était-elle pas délivrée de l'appréhension de ces mortelles heures d'angoisse auxquelles elle eût été condamnée si Maurice fût déjà parti pour Grenoble?.. Mais bientôt de douloureuses palpitations la prirent à la pensée de se retrouver face à face avec l'homme qu'elle avait si ardemment aimé et pour lequel elle conservait dans l'arrière-fond de son cœur un reste de lâche tendresse. — S'imaginant que sa trahison était ignorée, il allait sans doute se présenter avec de mensongères protestations d'amour?... Que lui dirait-elle?... Aurait-elle seulement la force de se contenir?... Oui, elle se promettait de rester calme et digne. A quoi bon s'abaisser à d'inutiles récriminations! Le mal était fait, le coup était reçu, la blessure inguérissable. La seule réparation possible était celle que Maurice devait à Françoise et qu'il fallait s'efforcer d'obtenir. Claudia espérait être assez éloquente pour le déterminer à expier ses torts. Quelque faiblesse ou quelque duplicité qu'il eût montrée, elle lui croyait le cœur bon et honnête. — Et pourtant, si à la première félonie commise, Maurice ajoutait celle d'un refus?.. Si par fausse honte, égoïsme ou mauvaise foi, il niait tout?... Quelle preuve avait-on contre lui?.. Quels moyens de contrainte? — Tous

ces doutes qui se levaient dans l'esprit de Claudia, comme de malsaines vapeurs à la tombée de la nuit, achevaient de la rendre malheureuse. La crainte d'un échec se mêlant aux amertumes du renoncement contribuait à endolorir son cœur. — Les minutes lui paraissaient tantôt trop rapides et tantôt d'une irritante lenteur. Incapable de s'occuper à une besogne quelconque, ne voulant pas non plus remonter dans sa chambre où la vue de Françoise envenimerait encore sa blessure, elle allait et venait fiévreusement à travers la salle. N'en pouvant plus à la fin, elle s'assit près de la fenêtre, dont elle ouvrit l'un des battans, et posa sa tête brûlante sur la barre d'appui.

L'air vif lui rafraîchit les tempes et, distraitement, elle se prit à regarder le spectacle du dehors. — Il avait gelé pendant la nuit et le vent d'est échevelait sur l'azur froid du ciel de longs nuages blancs qui allaient se tasser au sommet des montagnes pour former ce que les gens du pays appellent en leur langage imagé « des chapeaux de bise. » Le lac, où couraient de brusques coups de soleil, était par places d'un bleu argenté ou d'un gris verdâtre, suivant la marche capricieuse des nuées. Une neige immaculée étincelait sur les hautes cimes et sur les déclivités plus basses où des bois de sapins se détachaient en noir parmi les plaques blanches. Les regards désolés de Claudia, remontant les pentes grises des sommets, s'arrêtaient à ces bouquets de bois, et, involontairement, elle songeait à l'ascension du Parmelan. — Que de changemens s'étaient opérés dans son cœur et dans sa vie depuis cette joyeuse montée à travers les sapins du chalet Chapuis! Et cependant, tandis qu'en elle se jouait une si lamentable tragédie, le monde extérieur continuait de mener son train ordinaire : — le soleil colorait les noires murailles du *Palais de l'Isle;* des enfans se penchaient sur le parapet des ponts; des lavandières emplissaient de coups de battoir l'une des voûtes sonores où s'enfonçait le Thiou; un camion traversait lourdement la place pour se rendre au débarcadère du bateau et, du haut du siège, le conducteur faisait claquer son fouet tandis que son chien, assis près de lui, aboyait frénétiquement aux passans. — Partout la même vie familière et indifférente; et Claudia, en face de cette impassibilité de l'extérieur, se sentait encore plus oubliée, plus abandonnée et plus misérable. Tout à coup, pendant que ses yeux gros de larmes se fixaient sur les objets environnans, son cœur tressauta et elle se recula vivement à l'intérieur de la salle : — elle venait d'apercevoir Maurice Tournyer tournant le coin de la place et se dirigeant vers la maison du *Fil de la Vierge*.

En recevant le message de Claudia en pleine classe, le professeur

avait pâli. Un froid subit lui coula dans les veines et la respiration lui manqua; en même temps une succession d'idées désagréables lui traversa le cerveau. L'éclat qu'il redoutait avait-il eu lieu? Françoise avait-elle parlé et tout était-il découvert?.. Ou bien Mme Tavan et l'oncle César s'étaient-ils laissé fléchir et Claudia voulait-elle lui annoncer cette bonne nouvelle? — La brièveté circonspecte du billet de la jeune fille ouvrait le champ à toutes les suppositions, et aucune d'elles n'était bien rassurante. Maurice sentit qu'il ne pouvait refuser de se rendre à l'invitation qu'on lui adressait. Il acheva sa classe dans un désarroi d'esprit dont ses élèves durent s'apercevoir. Les mots ne lui arrivaient plus que péniblement et sa bouche était tellement sèche qu'il les articulait à grand'peine. Enfin dix heures sonnèrent, les élèves se répandirent bruyamment dans les couloirs et Maurice quitta le collège. Quand il fut dehors, il s'efforça de recouvrer un peu de sang-froid. — En somme, les termes du billet, si laconiques qu'ils fussent, n'avaient rien d'alarmant. Si Claudia eût été instruite de ce qui s'était passé, il semblait à Maurice que sa légitime indignation se fût exprimée franchement et violemment. A la vérité, le billet ne ressemblait guère aux précédentes lettres si expansives et si tendres : il avait un tour froidement poli qui ne laissait pas d'être inquiétant; mais ce laconisme mystérieux était sans doute imposé à Claudia par les circonstances. Elle avait dû écrire sa lettre sous les yeux de sa mère ou de son oncle et, dans ce cas, elle ne pouvait que se montrer prudente et réservée.

Cette explication parut satisfaisante à Maurice, et lorsqu'il commença de gravir l'escalier de pierre de la maison Tavan, il en était arrivé à se persuader qu'elle était la seule admissible. Elle le rassurait, non pas sur le dénoûment même des tristes complications qu'il avait créées par sa faute, mais au moins sur les conditions dans lesquelles l'entretien allait avoir lieu. — Françoise certainement avait gardé le silence; leur double trahison demeurerait ignorée; il n'aurait à subir ni les mépris de Claudia ni les reproches indignés de ses parens. Sa propre conscience serait, il est vrai, toujours tourmentée de cruels remords; mais le scandale n'éclaterait pas, et le secret de cette mauvaise action resterait enseveli. Il s'éloignerait, et Françoise, avec cette facilité d'oubli qui est le privilège de bien des femmes, finirait par ne plus penser à lui. Après tout, ils avaient succombé tous deux à une surprise des sens, mais ils ne s'aimaient pas, et elle n'aurait pas grand'peine à se déprendre. La seule femme qu'il aimât réellement, c'était Claudia; l'honnêteté et la délicatesse le forçaient de renoncer à elle. Il allait être obligé de couper court aux beaux rêves qu'ils avaient formés ensemble,

et ce serait là le douloureux châtiment de son péché. A la pensée de revoir la pure jeune fille à laquelle il avait juré fidélité aux Grangettes, et qu'il avait si stupidement, si vilainement trompée, il s'arrêtait, le cœur défaillant, sur les degrés de l'escalier. — Tout à l'heure, si elle lui annonçait que les difficultés étaient levées et que rien ne s'opposait plus à leur mariage, que pourrait-il lui répondre? Quels mensonges devrait-il inventer pour colorer un refus qui le désespérait? — Il avait beau se creuser le cerveau, il n'imaginait rien; ses idées se brouillaient, et il se trouvait le plus misérable des hommes.

Enfin il arriva sur le palier, il sonna d'une main tremblante, et la cuisinière l'introduisit dans la salle à manger.

Il était si troublé que tout d'abord il n'aperçut qu'à travers une sorte de brouillard confus la jeune fille debout près de la table ronde.

— Claudia!.. murmura-t-il d'une voix mouillée de larmes dès que la porte fut refermée.

Elle restait immobile, tellement émue elle-même qu'il lui était impossible de remuer les lèvres. Alors il la regarda plus attentivement; mais lorsqu'il vit sa pâleur, ses grands yeux tristes, l'expression tragique de son visage, il eut la sensation de l'écroulement subit des suppositions qu'il avait échafaudées en montant l'escalier, et il comprit qu'elle n'ignorait plus rien.

Il baissa piteusement la tête, et ils restèrent un moment l'un près de l'autre sans avoir la force de parler.

— Ne jouez pas une comédie inutile, dit enfin brusquement Claudia, Françoise m'a tout avoué!.. Je ne vous adresserai pas de reproches, je n'en ai ni le temps ni le courage... Je vous ai prié de venir pour vous demander de réparer le mal que vous avez causé. Sans entrer dans aucune explication compromettante, j'ai dit à maman et à mon oncle que Françoise vous aime, et j'ai obtenu leur consentement à son mariage avec vous... Maintenant, si vous êtes encore un honnête homme, vous savez ce qui vous reste à faire...

— Epouser Françoise? protesta Maurice effaré, n'exigez pas cela!.. Écoutez-moi, Claudia! Je sais bien qu'après ce qui s'est passé, je ne puis guère vous demander d'ajouter foi à mes paroles... Je me suis conduit comme un sot et un misérable... Pourtant je vous jure que je n'ai jamais aimé que vous! — Et, comme un sourire amer crispait les lèvres de la jeune fille : — Oui, s'écria-t-il, vous seule!..

Alors, avec un accent de désolation si sincère qu'il réussit à triompher du mauvais vouloir et des gestes de dénégation de

Claudia, il répandit devant elle tout son cœur ; il lui confessa tour à tour les tentations et l'accès de folie qui avaient amené cette déplorable chute, les remords qui l'avaient immédiatement suivie et le sentiment qu'il avait depuis ce moment-là de son indignité.

— Je le comprends, ajouta-t-il, je ne mérite plus que votre mépris et vous avez le droit de me chasser de votre cœur... Mais la punition est assez forte... Ne me condamnez pas à épouser une femme que je n'aime pas, que je ne peux pas aimer!

— Il fallait penser à tout cela avant de céder à ce que vous appelez « une folie, » répondit sévèrement Claudia, maintenant il est trop tard... Ce mariage est nécessaire.

— Trop tard? balbutia-t-il avec un battement de cœur, que voulez-vous dire?

— Puisque vous ne savez pas comprendre à demi-mot, reprit Claudia en rougissant, je veux dire que la faute de ma sœur ne pourra bientôt plus être cachée à personne, et que si vous avez un peu d'honneur, vous vous hâterez de nous épargner à tous la honte du scandale, en donnant votre nom... à votre enfant!

Maurice, abasourdi, écrasé par cette révélation, courbait la tête. — Un enfant!.. De toutes les hypothèses qu'il avait roulées dans son cerveau, celle là était la seule à laquelle il n'eût pas songé...

— Ah! mon Dieu! s'exclama-t-il ; — puis, d'une voix soumise et sans oser regarder Claudia : — Parlez.., je ferai ce que vous m'ordonnerez.

— Cette honte, continua la jeune fille, n'est encore connue que par moi,.. mais nous n'avons pas de temps à perdre... J'ai arraché le consentement de ma mère et de mon oncle en promettant que le jour où vous deviendriez le mari de ma sœur, j'épouserais moi-même Prosper Baduel.

— Vous avez promis cela! s'écria Maurice en frémissant.

— Oui ; je n'ai aucune faute à me reprocher, moi, et je me suis pourtant résignée à ce mariage ; il est bien juste que vous, le seul coupable, vous n'hésitiez pas une minute à réparer une partie du mal que vous avez fait!

— Soit, dit-il humblement, dictez-moi votre volonté...

— Aujourd'hui même, dans l'après-midi, vous viendrez demander à ma mère et à mon oncle la main de Françoise.

— Il suffit, répondit-il en s'inclinant... Vous pouvez prévenir Mme Tavan et M. Dumoulin que je serai chez eux à une heure.

— Ce n'est pas tout, vous insisterez pour que le mariage ait lieu aussitôt que possible, c'est-à-dire dans trois semaines... Il vous sera facile de trouver un motif pour hâter la cérémonie... Vous direz que votre présence est indispensable à Grenoble et que vous souhaitez que tout soit terminé avant le 15 décembre...

— Rassurez-vous, tout se passera comme vous le désirez.

— Attendez, poursuivit Claudia en étendant la main vers lui, j'ai encore une prière à vous adresser... pour une chose qui me concerne plus particulièrement...

Elle s'arrêta afin de reprendre sa respiration et aussi pour étouffer un sanglot qui se nouait dans sa gorge.

— Pour le monde et pour mes parens, reprit-elle d'une voix étranglée, vous devrez nécessairement vous montrer ici pendant le temps qui précédera votre mariage; mais, ajouta-t-elle avec une navrante intonation sarcastique, comme il s'agira d'une pure formalité et comme votre cour est faite depuis longtemps, vous m'obligerez... en diminuant le plus possible le nombre de vos entrevues, ou du moins... en choisissant pour ces visites les heures où je serai absente... Enfin, une fois marié, je vous supplie de trouver un prétexte pour quitter immédiatement Annecy.

Maurice vit bien qu'elle pouvait à peine retenir ses larmes et lui-même se sentit le cœur déchiré :

— Je vous obéirai, murmura-t-il presque indistinctement.

— Merci... Et à présent, adieu, je compte sur votre parole.

— Ah! Claudia, dit-il en éclatant, si vous saviez comme je souffre!

Elle lui lança un regard sombre, au fond duquel des larmes brillaient comme une eau brune au creux d'un puits.

— Vous n'êtes pas seul! répliqua-t-elle avec véhémence, il y en a d'autres qui souffrent plus que vous sans l'avoir mérité...

Elle chancela et s'affaissa sur une chaise près de la table, comme si cette réflexion eût donné le dernier coup à son courage épuisé. Sa fière impassibilité l'avait abandonnée, et, la tête dans les mains, elle gémissait comme une enfant :

— Oh! non, je ne l'ai pas mérité... J'ai trop de chagrin!.. Je suis trop malheureuse, et ce n'est pas juste!

Elle se mit à fondre en larmes. Maurice, dont la sensibilité était violemment surexcitée et qui avait à son tour des sanglots dans la gorge, se précipita à genoux devant elle.

— Pardon, Claudia, protesta-t-il, pardon!.. Si vous saviez comme j'ai horreur de ma lâcheté!.. Je ne veux pas que vous vous rendiez à jamais malheureuse... Je comprends que vous exigiez que j'expie ma faute, mais ce n'est pas une raison pour que vous vous sacrifiiez aussi...

— Il le faut!.. Il le faut! murmurait-elle en secouant la tête.

— Claudia, continua-t-il en baisant sa robe, n'est-ce pas assez que je renonce à l'espoir de vous posséder?.. Ne vous condamnez pas au supplice de ce mariage qui brisera votre cœur... Car nous aurons beau faire, Claudia, nous n'abolirons pas ce qui s'est passé... Je vous

aimerai toujours, et vous-même.., malgré ma mauvaise action, je sens que vous m'aimez encore!..

Il sanglotait tout en parlant, il versait des larmes sincères et, devant la douleur de cet homme qui avait eu son premier et unique amour, elle s'amollissait, sa rancune se fondait peu à peu. Elle eut peur de faiblir et se recula brusquement.

— Non, protesta-t-elle en se levant et en essuyant ses yeux, vous vous trompez, monsieur... Ce n'est pas vrai!

— Claudia!

— Vous rappelez-vous, ajouta-t-elle tristement, ce que je vous ai répondu un jour aux Grangettes? Je vous ai dit : « Voici ma main, tant que vous m'aimerez, personne ne pourra l'ôter de la vôtre... » Eh bien! c'est vous qui avez arraché votre main de la mienne, et aujourd'hui je ne vous aime plus... Adieu!.. Tenez mieux désormais vos promesses...

Elle détourna la tête, et Maurice prit congé; mais, quand la porte se fut refermée sur lui, Claudia retomba sur sa chaise et se remit à pleurer.

Hélas! elle lui avait menti, et c'était lui qui avait raison : — le passé n'était pas aboli, la tendresse d'autrefois n'était pas morte, et elle savait bien que son supplice venait seulement de commencer.

XIV.

Maurice avait depuis longtemps déjà redescendu l'escalier de la maison Tavan, et Claudia demeurait toujours accoudée à la table, trouvant une âpre jouissance à laisser couler ses larmes. Le tintement des horloges sonnant onze heures à toutes les églises du voisinage l'arracha à cette volupté de pleurer sans contrainte, qui est la dernière consolation des malheureux. — Elle ne voulait pas que quelqu'un, entrant inopinément, la surprît en proie à cet accès de désespoir. Un sentiment de pudeur et de fierté lui commandait de cacher son chagrin à sa famille et aux indifférens. Et puis, il était maintenant nécessaire d'informer Françoise de ce qui s'était passé et de lui adresser des recommandations sur la conduite qu'elle aurait à tenir. Pour Claudia, qui avait encore dans les oreilles le son des sanglots et des supplications de Maurice, c'était un dernier crucifiement. — Triste et ironique injustice des destinées humaines! Françoise avait failli, et tout lui arrivait à souhait, comme par enchantement; Claudia avait été la dupe et la victime, et elle devait encore par surcroît porter la nouvelle de cette inique réussite à celle qui lui avait volé son bonheur! — Cette

étrange distribution du bien et du mal la révoltait. Aussi fut-ce avec un mouvement de colère qu'elle poussa la porte de la chambre commune.

Elle trouva sa sœur levée. Les cheveux noués à la hâte, enveloppée dans un peignoir de laine où les transes de l'attente la faisaient grelotter, Françoise était assise près de la fenêtre et, les mains croisées sur ses genoux, elle suivait machinalement le vol des mouettes blanches au-dessus du canal. A la vue de Claudia, dont les paupières et les joues étaient encore moites de larmes, elle tressaillit et resta, les lèvres entr'ouvertes, sans oser l'interroger, tant la sévère expression de ce visage désolé l'effrayait. Celle-ci passa brusquement devant sa sœur, alla droit à sa toilette, baigna sa figure dans l'eau fraîche pour effacer les signes extérieurs du chagrin qu'elle voulait garder pour elle seule; puis elle se retourna vers Françoise, qui l'examinait avec effarement :

— Rassure-toi, lui dit-elle avec un mépris sarcastique, tu n'as plus rien à craindre! Tu épouseras M. Tournyer avant trois semaines.

Françoise n'en pouvait croire ses oreilles; elle ouvrait de grands yeux et dévisageait sa sœur avec un reste d'incrédulité et de méfiance.

— Claudia, demanda-t-elle peureusement, ne me trompe pas, ce serait trop cruel!

— Je n'ai l'habitude de tromper personne et je te parle sérieusement... M. Tournyer viendra à une heure demander ta main à maman et à mon oncle.

— Tu as vu... Maurice?

— Je l'ai vu.

— Il n'a pas fait d'objections?.. Il sait... tout?

— Oui.

— Mais maman et mon oncle, reprit Françoise avec la rougeur au front et un tremblement dans la voix, est-ce qu'eux aussi?..

— Non,.. ils ne savent rien, si ce n'est que tu aimes M. Tournyer.

— Mais alors, continua-t-elle stupéfaite, comment ont-ils pu se décider?

— Je leur ai promis, répondit brièvement Claudia, que, s'ils consentaient à ton mariage, j'épouserais M. Baduel.

— Oh! tu as fait cela pour moi! s'écria Françoise abasourdie par la grandeur et la noblesse du sacrifice. — Elle resta un moment silencieuse, accablée par la supériorité de Claudia, touchée et joyeuse de cette solution inespérée qui la sauvait, et en

même temps secrètement humiliée de se sentir si inférieure à cette sœur aînée qui s'immolait pour elle. Son âme étroite et naïvement égoïste ne pouvait pas comprendre une pareille abnégation. Pourtant, le sentiment de la reconnaissance l'emporta; elle saisit précipitamment les mains de Claudia et, courbant la tête, elle les baisa humblement.

— Claudia, murmura-t-elle, tu es bonne, tu es cent fois meilleure que moi!.. Pourras-tu jamais me pardonner le mal que je t'ai fait?.. Oh! sœurette, je t'en supplie, dis-moi un mot de pardon!

Mais Claudia lui arracha ses mains et se recula avec un geste farouche.

— Laissons cela! répliqua-t-elle, je t'ai tirée d'embarras, ne m'en demande pas davantage!.. Je ne te promets qu'une chose, c'est de faire mon possible pour oublier... Oh! oui, continua-t-elle en se tordant les mains et en se parlant à elle-même, oublier... Je voudrais tant pouvoir tout oublier!..

Elle marcha avec agitation à travers la chambre, puis revenant vers sa sœur qui, avec son insouciance native, se mettait déjà à sa toilette :

— Je vais redescendre pour le dîner, reprit-elle... Il est inutile que tu sois là quand M. Tournyer viendra faire sa demande, et je vais dire en bas qu'on te monte à manger ici... Mais ce soir, il est probable que ta présence sera nécessaire; M. Baduel et M. Tournyer souperont sans doute avec nous... C'est l'habitude, un soir de fiançailles! poursuivit-elle avec une ironique amertume qui serrait le cœur. — Tâche de modérer ta satisfaction et tes familiarités... Souviens-toi que je serai forcée d'être là et prouve-moi ta reconnaissance en ne me faisant pas trop souffrir...

Lorsqu'à midi Mme Tavan et l'oncle César remontèrent dans la salle à manger, Claudia les prévint de la visite de Maurice Tournyer, puis s'adressant particulièrement à M. Dumoulin :

— Maintenant, mon oncle, il me reste à tenir ma promesse... Dès que M. Tournyer sera parti, vous pourrez prévenir M. Prosper que je l'attendrai dans l'après-midi.

Le dîner était à peine achevé, que Philomène annonça l'arrivée de Maurice. On l'introduisit dans le salon cérémonieusement préparé pour cette entrevue, et Claudia, poussée par une inquiète curiosité, se glissa dans la chambre de sa mère, qui n'était séparée du salon que par une porte restée entre-bâillée. Pas une des paroles prononcées ne lui échappait, et elle assista, le cœur déchiré, à cet entretien décisif qui devait du même coup ruiner sa vie et assurer le salut de Françoise.

Tout se passa de la façon la plus diplomatiquement correcte. Maurice, avec une pénible émotion intérieure que Mme Tavan et l'oncle César attribuèrent à une respectueuse timidité, exposa que les conseils de Mlle Claudia l'avaient encouragé à tenter cette démarche qui le préoccupait depuis longtemps; il entra dans quelques explications sur sa situation actuelle, son avenir et ses espérances, puis il parla brièvement de son affection pour la plus jeune des demoiselles Tavan et termina en sollicitant l'honneur de devenir le mari de Françoise. — La veuve répondit qu'elle avait toujours apprécié les qualités et le caractère de M. Tournyer; si elle avait dû, pendant un certain temps, mettre un terme aux visites du professeur, c'est qu'une mère est tenue à une prudente réserve quand elle a de grandes filles, et qu'on ne pouvait songer à établir Françoise avant que sa sœur aînée fût elle-même pourvue. Mais aujourd'hui, cette raison n'existait plus, Claudia allait enfin épouser M. Prosper Baduel, le meilleur ami et le futur associé de la maison; rien ne s'opposait donc désormais à la réalisation des désirs exprimés par M. Tournyer, d'autant plus que ces désirs paraissaient partagés par Françoise. — L'oncle César déclara qu'il adoptait absolument les vues de sa sœur, et, tendant la main au professeur, il le pria très rondement de lui pardonner la façon un peu rude avec laquelle il l'avait congédié, le mois passé...

— A ce moment-là, lui dit-il pour s'excuser, nous nous figurions que vous pensiez à l'aînée, et comme nous avions d'autres projets d'établissement pour elle, cela nous avait refroidis à votre égard... Mais maintenant c'est différent : Baduel épousera Claudia, et vous nous demandez la main de Françoise... Tout est pour le mieux et nous célébrerons les deux noces le même jour !.. Si vous voulez venir ce soir faire votre cour à votre fiancée, nous règlerons avec Prosper tous les détails de la double cérémonie.

Quand Maurice Tournyer se fut retiré, Claudia ouvrit la porte de communication et se montra aux regards surpris de sa mère et de son oncle.

— Ha ! ha ! s'écria César, sans remarquer la pâleur de sa nièce, tu nous écoutais, sournoise !.. Eh bien, tu vois, j'ai été très convenable avec le professeur et j'ai mené carrément nos affaires; à présent je vais prévenir notre ami Prosper que tu désires causer avec lui... Tu sais combien il est timide?.. Imite mon exemple, mon enfant, et tâche de mettre le brave garçon tout à fait à son aise !

Il descendit avec sa sœur, alla chercher Prosper Baduel derrière son comptoir et l'emmena silencieusement dans le local qui servait aux emballages, tandis que les demoiselles de boutique, intri-

guées par les airs solennels du patron, lorgnaient d'un œil curieux les dos affairés des deux hommes s'éloignant confidentiellement dans les obscures profondeurs du magasin. Depuis le matin, tout le personnel, ayant remarqué l'absence de Claudia, les mines émues de Mme Tavan, les allées et venues de M. Dumoulin, flairait je ne sais quoi d'extraordinaire et s'attendait à quelque important événement.

— Mon brave, commença César en tapant sur l'épaule de Prosper dès qu'ils furent seuls, j'ai une bonne nouvelle à t'annoncer.

— Une bonne nouvelle?.. — Prosper chercha laborieusement ce que cela pouvait bien être... Il avait stoïquement renoncé à l'espoir de changer le cœur de Claudia et seul, de tout le personnel, il n'avait rien pressenti, absorbé qu'il était par sa besogne... Au bout de quelques secondes, sa physionomie s'éclaircit :

— Je devine! s'écria-t-il, le cours de la paille tressée a monté et notre provision de chapeaux est faite!..

— Il s'agit bien de chapeaux! répliqua M. Dumoulin en haussant les épaules, tu n'y es pas du tout, mon camarade... Voyons, Prosper, qu'est-ce que je te disais l'autre soir en revenant des Grangettes?.. Qu'il ne faut jamais jeter le manche après la cognée? Que les filles sont changeantes et que Claudia se lasserait d'être capricieuse?

— Oui, patron, répondit Prosper devenu songeur, je me souviens de tout cela; mais je crains que votre désir de m'être agréable ne vous aveugle un peu... J'ai idée, moi, que Mlle Claudia pense toujours à M. Tournyer; aussi j'essaie de me guérir en travaillant ferme, et je crois que j'y arriverai petit à petit.

— C'est toi qui avais la berlue, mon pauvre garçon! Claudia ne songeait pas à M. Tournyer, et le professeur avait d'autres visées... La preuve, c'est qu'il vient de nous demander la main de Françoise et que nous la lui avons accordée... Quant à Claudia, elle est devenue raisonnable, et elle m'a chargé, ce matin même, de te faire savoir qu'elle désire te parler... Est-ce clair maintenant?

Mais cette nouvelle inespérée ne produisit pas l'effet sur lequel comptait l'oncle César; elle ne dérida pas Prosper, qui demeurait méditatif et presque soucieux.

— Ah çà! se récria M. Dumoulin vexé, voilà tout ce que tu dis? Moi qui croyais que tu allais me sauter au cou! Es-tu donc devenu capricieux, toi aussi? N'as-tu plus envie d'épouser Claudia?

— Si fait, monsieur César, être agréé par Mlle Claudia! Je n'ai jamais eu d'autre rêve... Mais depuis un bout de temps, je comptais si peu voir ce rêve réalisé, que j'ai peine à y croire. Êtes-vous bien sûr que ce soit pour ce motif qu'elle désire me voir?

— Oui, animal, repartit M. Dumoulin, puisqu'il faut te mettre les points sur les *i*, j'en suis sûr... Ce matin elle nous a déclaré spontanément qu'elle consentait à t'épouser... Là, es-tu content?

Content? Prosper Baduel aurait dû l'être, et cependant un nuage continuait à rembrunir son front et un doute pénible lui traversait le cerveau. Il serra néanmoins la main de son patron, le remercia, et, obéissant à ses recommandations, il alla faire un brin de toilette. — Une demi-heure après, il frappait à la porte de la salle à manger. Ce fut Claudia qui vint lui ouvrir.

En la voyant si pâle, avec de la tristesse plein les yeux, Prosper se sentit peu rassuré, et de nouveau les doutes qui l'avaient assailli dans l'arrière-magasin lui serrèrent le cœur.

La jeune fille essaya de sourire, elle le fit asseoir; puis, prenant elle-même une chaise qu'elle plaça à contre-jour, elle lui adressa la parole la première :

— Monsieur Prosper, commença-t-elle, mon oncle a déjà dû vous apprendre pour quel motif j'ai désiré vous parler... Lorsqu'au mois d'octobre vous êtes venu ici, encouragé par lui, me demander ma main, je vous ai mal accueilli... Pardonnez-le-moi... A cette époque, le mariage m'effrayait... Je trouvais Françoise encore trop jeune pour la laisser seule... Mais aujourd'hui qu'elle va se marier, cette raison n'existe plus... Et si, malgré mon premier refus, vos intentions sont restées les mêmes?..

Elle s'arrêta, prise d'un scrupule d'honnêteté et de délicatesse, au moment de s'offrir si ouvertement à un homme qu'elle n'aimait pas. Baduel vit son embarras et crut devoir venir charitablement à son aide.

— Mes intentions n'ont pas changé, interrompit-il, mes sentimens non plus... Je regarde toujours comme un honneur et un bonheur d'être accepté par vous, mademoiselle Claudia... Pourtant, avant d'aller plus loin, permettez-moi de vous adresser une question et promettez-moi d'y répondre le cœur sur la main!.. Est-ce de votre plein gré que vous consentez aujourd'hui à m'accorder ce que vous m'aviez refusé il y a un mois?.. Votre oncle et votre mère n'ont-ils exercé sur vous aucune contrainte?

— Aucune, répondit-elle d'une voix grave, c'est moi qui les ai priés de reprendre un projet qu'ils avaient abandonné.

Cette réponse, malgré sa netteté apparente, ne sembla pas encore dissiper tous les doutes de Prosper.

— Ne vous offensez pas de mes questions, continua-t-il; j'ai pour vous, mademoiselle, une affection sérieuse qui vient de mon estime pour votre caractère autant que de mon admiration pour votre beauté; mais, en mariage, il ne suffit pas que l'affection existe

d'un seul côté... Je ne m'abuse pas sur mes mérites personnels, et je ne me crois pas taillé pour inspirer une de ces passions comme on en voit dans les livres... Pourtant je serais malheureux si je ne rencontrais pas un peu de réciprocité... Je ne voudrais pas, par exemple, être choisi pour des raisons de pure convenance, ou bien être accepté par suite d'un coup de tête ou d'un mouvement de dépit qu'on regretterait après,.. mais trop tard.

Il y eut un moment de silence poignant. Prosper Baduel attendait avec anxiété la réponse de Claudia, et celle-ci, remuée profondément par cet honnête appel à sa sincérité, se demandait avec terreur comment faire pour rester fidèle à la vérité sans compromettre l'engagement qu'elle avait pris envers sa mère et son oncle.

— Je crains de m'être mal expliqué et de vous avoir blessée? hasarda timidement Baduel.

— Non, monsieur Prosper, repartit-elle enfin, je vous ai compris, et vos questions ne me blessent pas... Elles me montrent que le mariage n'est pas à vos yeux une simple affaire d'intérêt, et cela augmente encore l'estime que j'ai pour vous... Je vais vous répondre nettement, comme vous le désirez : d'abord, je puis vous affirmer que ce n'est ni le dépit ni un coup de tête qui me poussent à me marier... Quant à l'autre question, je mentirais si je vous disais que je suis attirée vers vous par ce qu'on est convenu d'appeler « une inclination... » Mais je sais que vous êtes un honnête homme et que ce mariage fera plaisir à mes parens... Je vous promets d'être une femme dévouée, fidèle, pénétrée de ses devoirs, et de vous prouver par mon attachement que j'ai mérité d'être choisie par vous... Si cette promesse vous suffit, voici ma main, je ferai en sorte que vous n'ayez jamais à regretter de l'avoir prise...

Prosper, très ému, avait saisi la main qu'elle lui tendait, et, bien qu'elle fût froide comme de la neige, il la serrait avec effusion entre ses deux grosses poignes aux doigts velus et courts. Sa figure s'était rassérénée, et il balbutiait d'une voix étranglée :

— Je n'en demandais pas davantage, mademoiselle... J'ai la conviction que vous serez une bonne femme comme moi je m'efforcerai d'être un bon mari ; et,.. je ne sais pas tourner de belles phrases, mais je suis heureux, très heureux de ce qui arrive aujourd'hui !

Un pâle sourire, pareil à la flamme fugitive d'une bougie qui se meurt, courut sur les lèvres de Claudia. La main que Prosper continuait de serrer entre les siennes restait toujours inerte et glacée, mais dans son émoi il ne s'en apercevait pas.

— Merci ! s'écria-t-il, voilà qui est entendu... Nous nous ma-

rierons le même jour que votre sœur, et ce sera un beau jour pour la maison du *Fil de la Vierge!*.. Je descends,.. je vais annoncer à Mme Tavan et à votre oncle que tout est arrangé entre nous... Mais avant que je vous quitte, mademoiselle Claudia, voulez-vous me permettre, comme fiancé,.. de vous donner le baiser des accords?.. Voulez-vous?..

Sans répondre, elle se leva, avança la tête, et Baduel, enchanté, appuya ses lèvres moustachues sur chacune des joues de la jeune fille, y fit claquer un gros baiser et s'en alla tout ragaillardi.

Mais, dès que la porte du palier se fut refermée sur lui, Claudia s'accrocha, chancelante, au bord de la table et retomba sur sa chaise, comme accablée par cette lourde caresse qui lui avait causé une sorte de heurt interne et qui provoquait sur ses lèvres et dans tout son corps un involontaire frémissement de répugnance.

Tout était fini. Elle avait donné sa parole; elle était, à partir de ce soir, liée à cet homme dont les lèvres, en touchant sa joue, avaient déterminé une invincible sensation de malaise et de crainte. S'il en était ainsi au premier contact, dès la première et la plus banale caresse, comment supporterait-elle cette longue épreuve, quand, après le mariage, elle lui appartiendrait tout entière; lorsque, suivant les paroles de l'église, « ils seraient deux dans une même chair?.. » Et cependant elle avait promis et *elle voulait* tenir sa promesse.

Entre les quatre murs de la salle nue et correcte, dont la froide lumière de novembre faisait miroiter les boiseries de noyer ciré, il se passait dans cette âme de jeune fille une silencieuse tragédie à laquelle se mêlaient, comme un ironique contraste, les bruits prosaïquement familiers de la maison et de la rue; — le ronflement intermittent du poêle allumé pour le dîner et qui achevait de s'éteindre, les lambeaux d'un cantique chanté par Philomène en balayant sa cuisine, le sifflet du bateau à vapeur donnant le signal du départ, le ronronnement sec et strident de la roue du rémouleur installé sur la place...

— Je vaincrai mes répugnances, se disait Claudia, je m'habituerai à lui; j'avais rêvé une autre vie, un autre avenir, je chasserai de mon cerveau tous ces rêves romanesques et je mènerai l'existence d'une bonne femme de commerçant, tout occupée du bien-être de son mari et de la prospérité de sa maison.

Mais à côté d'elle, comme si son être se fût dédoublé, une mystérieuse voix semblait protester : — Hélas! objectait cet invisible contradicteur, chasseras-tu aussi de ton cœur l'image de celui qui a suscité en toi tous ces beaux rêves?.. Tu as pu, sans mentir, affirmer à Prosper que tu ne te mariais ni par dépit ni par suite

d'un coup de tête; mais au cas où il t'eût demandé si ton cœur était entièrement libre, quelle réponse aurais-tu pu lui faire?.. Tu as beau t'en défendre, tu aimes encore Maurice... Et tu es destinée à vivre dans le pays même où est né cet indéracinable amour!.. Les murs de cette maison que tu continueras d'habiter te parleront de lui, tu reverras la place où il s'asseyait, le piano devant lequel il chantait le soir, la fenêtre du salon où vous veniez vous appuyer tous deux en regardant le soleil descendre sur les sapins du Crêt du Maure. Quand tu sortiras, tu apercevras à l'horizon la cime du Parmelan où tu l'as rencontré; quand tu te promèneras aux Grangettes au bras de ton mari, tu passeras par les chemins que tu as parcourus avec Maurice et tu retrouveras la tonnelle où vous vous êtes avoué votre amour... Encore s'il s'éloignait de toi pour toujours, tu pourrais espérer que, grâce à l'absence, la tendresse d'autrefois finirait par s'affaiblir et par ne laisser dans ton âme qu'un souvenir de plus en plus effacé, qu'une mélancolie de moins en moins périlleuse? — Mais il va épouser ta sœur, il sera forcément mêlé à ta vie, ils reviendront tous deux à Annecy à chaque retour des vacances, tu seras obligée d'entretenir avec lui d'étroites relations familières, et tu n'auras même pas le droit de dire à ton mari que tu ne veux plus le revoir. Comment supporteras-tu cette nouvelle épreuve? sauras-tu résister aux pensées mauvaises, aux regrets coupables qui résulteront d'une continuelle comparaison entre le mari auquel tu appartiendras et le mari que tu aurais pu posséder?..

Elle se sentait envahie par une décourageante tristesse en écoutant cette cruelle protestation intérieure; puis, toute sa loyauté se révoltait et elle se répliquait à elle-même avec une énergie désespérée : — Non, j'ai promis d'être une femme fidèle et dévouée, Prosper s'en est allé tranquille en se reposant sur ma promesse, et je veux, *je veux* rester honnête... Je mourrai plutôt que de manquer à ma parole!

La tête serrée dans ses mains, elle priait la Vierge de lui venir en aide. Toute sa dévotion d'autrefois, un moment attiédie par des préoccupations profanes, lui remontait du cœur aux lèvres, et elle s'adressait à Dieu pour lui demander la grâce de rester une épouse fidèle, avec cette même effusion d'âme dont jadis, sur le chemin de Saint-Clair, elle l'avait remercié de lui avoir donné l'amour de Maurice.

Le jour s'atténuait; le soleil qui se couchait là-bas derrière le Semnoz jetait sur les lambris de noyer un reflet rouge qui, peu à peu, allait décroissant et que remplaçait une douteuse clarté crépusculaire. Claudia demeurait plongée dans sa méditation dou-

loureuse sans se douter de la fuite des heures. — Tout à coup, la porte du fond s'ouvrit, et en relevant la tête, elle aperçut Françoise qui venait d'entrer. — Cette dernière avait revêtu sa robe la plus seyante et arrivait, légère, presque radieuse. Sur cette âme superficielle, les angoisses et les désespoirs de la matinée avaient déjà glissé sans presque laisser de trace. Claudia se dressa brusquement en face de sa sœur et lui saisissant le bras :

— Écoute, lui dit-elle d'un ton de commandement, je ne t'ai encore rien demandé pour prix du sacrifice que je t'ai fait... J'ai cependant une prière à t'adresser, et *il faut* que tu me l'accordes... Une fois mariée, tu demeureras à Grenoble, mais tu seras naturellement forcée de te montrer quelquefois à Annecy... Tu vas me promettre d'user de tout ton pouvoir sur M. Tournyer pour l'empêcher de revenir ici tout le temps que j'y serai.

— Mais Claudia, répondit Françoise interloquée, songe que ce n'est guère possible... Que penseront nos parens et le monde?

— Ils penseront ce qu'il leur plaira, répliqua Claudia avec une énergie farouche... Je veux que tu me donnes ta parole!

— Comme tu es drôle!.. Enfin, soit, je te le promets.

— Jure-le!

— Je... le jure! murmura l'autre, subjuguée par la volonté impérieuse de son aînée.

— Bien, dit Claudia en lui lâchant le bras, souviens-toi de tenir ton serment : ton repos et le mien en dépendent.

André Theuriet.

(La dernière partie au prochain n°.)

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

LA MISSION DE M. DE PERSIGNY A BERLIN EN 1850.

I.

LA FRANCE ET LA PRUSSE AU SORTIR DE LA RÉVOLUTION DE 1848.

Le roi Fréderic-Guillaume IV déclina, le 3 avril 1849, la couronne impériale qu'une députation du parlement de Francfort était venue lui offrir. Son refus fut un coup inattendu, douloureux, pour le patriotisme germanique; il dissipait ses rêves, renversait une œuvre laborieusement édifiée, et laissait l'Allemagne sous le coup d'une mortifiante déception. Le ministre d'Autriche, qui connaissait l'empire des mots sur l'esprit impressionnable du roi, l'avait fait brusquement reculer, au moment où il allait accepter, par une virulente apostrophe : « Jamais je ne croirai, lui avait dit le baron de Prokesch, que Votre Majesté consente à ceindre sa tête royale d'une couronne sortie de la fange révolutionnaire, d'une couronne de c... *eine schweinekrone.* » C'est sous l'impression de cette apostrophe qu'il avait congédié la députation et qu'il écrivait à son ami M. de Bunsen : « La couronne dont vous vous occupez pour votre malheur est déshonorée surabondamment par

l'odeur de charogne que lui donne la révolution de 1848. Quoi! cet oripeau, ce bric-à-brac de couronne pétri de terre glaise, de fange, on voudrait la faire accepter à un roi légitime, à un roi de Prusse! » Frédéric-Guillaume entendait être sacré par ses pairs, par les princes allemands et non par des révolutionnaires. « Sa conscience lui veut du mal, » disait son chambellan Alexandre de Humboldt.

Mais, s'il avait refusé la couronne de Barberousse, souillée par la révolution, il n'avait pas abjuré ses prétentions sur l'Allemagne, ni ses visées sur les duchés de l'Elbe, ni ses revendications sur Neufchâtel. Aussi se trouvait-il à la fin de 1849 engagé de tous côtés, au dehors et à l'intérieur, dans de graves affaires. Arracher le Schlesvig et le Holstein au Danemark, protégé par la Russie, la France et l'Angleterre, s'attaquer à la Suisse, à propos des révolutionnaires réfugiés sur son territoire, pour lui reprendre la principauté de Neufchâtel et former en Allemagne, aux dépens de l'Autriche, un *Sonderbund,* paraissait téméraire à l'heure où l'Europe, à peine sortie de la tourmente de 1848, avide d'ordre et de tranquillité, cherchait à se reprendre et à reconstituer ses assises; c'était froisser les intérêts de toutes les puissances et provoquer d'inévitables complications. « Il faut toujours tenter, disait Frédéric II, et être bien convaincu que tout nous revient. Mais gardez-vous d'afficher naïvement vos prétentions et surtout nourrissez à votre cour des hommes éloquens et laissez-leur le soin de vous justifier. » L'homme éloquent que Frédéric-Guillaume avait attiré dans son intimité, pour lui permettre de concilier ses ambitions avec ses scrupules monarchiques, était le général de Radowitz. Il en avait fait son confident et son conseiller irresponsable. Le général de Radowitz avait marqué au parlement de Francfort par sa belle prestance et par sa parole nette et vibrante. C'était un esprit élevé, et ceux qui l'ont connu dans l'intimité disent un noble cœur. Descendu d'une famille hongroise (1), il portait dans les affaires la chevalerie mystique de sa race; les chimères se mêlaient volontiers à ce qu'il y avait de grand dans ses ambitions. Il avait plus d'une affinité avec son souverain, tous deux avaient l'imagination ardente et la volonté flottante. Ils sacrifiaient aux mêmes dieux en construisant des systèmes sans tenir compte des réalités. Le droit fédéral, disaient-ils, a disparu, tous les liens entre les États en Allemagne sont brisés, il appartient à la Prusse de s'emparer du pouvoir échappé à la révolution et de résoudre le problème germanique. Ce n'était pas bannière déployée, mais par des

(1) M. de Radowitz était né en Allemagne, mais son père était Hongrois. M. de Bismarck, au parlement d'Erfurt, ne craignit pas de lui reprocher son origine.

voies détournées qu'ils espéraient y arriver; ils avaient imaginé la création d'une union restreinte au nord du Mein qui, inspirée de l'idée nationale, devait être un foyer irrésistible de propagande et forcer successivement tous les gouvernemens allemands à se placer sous l'hégémonie prussienne. S'emparer de l'idée unitaire et s'en constituer le représentant, se faire aux yeux de l'Autriche et de la Russie un mérite du refus de la couronne impériale, et, en échange de cette feinte modération, s'autoriser à former avec les petits états du nord et au besoin avec ceux du sud, sous le prétexte de les protéger contre la révolution, une confédération restreinte, présidée par la Prusse, ayant un collège ou chambre haute, composé des princes de l'union, et un parlement dont le siège serait à Erfurt, tel était leur plan. Le roi et son conseiller devaient bientôt s'apercevoir qu'ils avaient joué imprudemment avec le patriotisme germanique et s'humilier impuissans devant leurs ambitieuses conceptions, le jour où l'Autriche, sortie de ses épreuves intérieures, réclamerait péremptoirement la restauration de la vieille Allemagne.

Si M. de Radowitz représentait officieusement, dans les conseils de la couronne, le côté aventureux et hardi de la politique prussienne, le comte de Brandebourg, le président du conseil, et M. de Schleinitz, le ministre des affaires étrangères, en étaient les interprètes inquiets, hésitans, mais officiels. Ils sentaient que les grandes occasions, offertes en 1848 aux ambitions les plus audacieuses, étaient passées. Une confédération faite à l'encontre de l'Autriche et de ses partisans au profit de la Prusse, avec un parlement libéral et un collège de princes réactionnaires, ne leur semblait pas viable. Ils se méfiaient du roi, de sa mobilité et de ses défaillances; ils ne le croyaient pas de force à dominer les événemens, à tenir tête aux orages qu'il provoquerait. — L'Autriche s'inclinerait-elle devant le vote du parlement de Francfort qui l'avait exclue de l'Allemagne, ou bien reprendrait-elle, dans la confédération germanique restaurée, la place prépondérante qu'elle tenait des traités de Vienne? Telle était dans toute sa gravité la question posée en 1850 entre les deux cabinets. Vainement recourait-on de part et d'autre à des expédiens pour se raccorder sur le terrain diplomatique, l'entente était impossible, car la Prusse la faisait dépendre de la reconnaissance de l'union restreinte et l'Autriche ne consentait à traiter qu'à Francfort, auprès de la diète reconstituée, ce qui impliquait la reconnaissance de l'état des choses avant 1848.

Déjà le particularisme se réveillait de toutes parts. Les quatre royaumes, le Hanovre, la Saxe, le Wurtemberg et la Bavière, se coalisaient pour résister aux empiétemens de la Prusse, et tout laissait prévoir que le prince de Schwarzenberg, appelé à prendre en main la direction de la politique autrichienne et certain de

trouver des alliances non seulement en Allemagne, mais au dehors, se jetterait, avec une indomptable énergie, à la traverse de l'œuvre d'Erfurt, aussitôt maître de ses mouvemens. M. de Radowitz sans doute, au jour des défis, ne reculerait pas; son esprit était plein de ressources et son courage au niveau de son intelligence; il était homme à défendre ses plans avec la plume et l'épée. Mais serait-il appuyé jusqu'au bout, *per fas et nefas*, par un souverain scrupuleux et vacillant? Le doute était autorisé; aussi, je le répète, les conceptions du conseiller intime de Frédéric-Guillaume inspiraient au comte de Brandebourg et à M. de Schleinitz de légitimes préoccupations. Ils appréhendaient que sans l'appui diplomatique d'une grande puissance les desseins caressés par le roi n'aboutissent à un humiliant échec. Ce n'était pas sur la Russie qu'il était permis de compter; n'avait-elle pas prouvé, par son intervention en Hongrie, qu'elle répudiait les entreprises entachées de l'esprit révolutionnaire des nationalités? On pouvait tout aussi peu faire fond sur un soulèvement irrésistible du patriotisme germanique. Le parlement avait rompu avec la politique prussienne après le refus dédaigneux du roi d'accepter la couronne; ses membres s'étaient dispersés, irrités, mortifiés, et les plus audacieux d'entre eux prêchaient à Stuttgart, du haut d'une tribune improvisée, la haine de la Prusse (1).

La politique prussienne n'avait pas le choix; elle en était réduite, sous peine de sombrer piteusement, à rechercher, quoi qu'il lui en coûtât, notre appui. La France, bien que passive, jouait dans le débat soulevé en Allemagne un rôle important; il dépendait d'elle d'éveiller les craintes, de donner des espérances, de tempérer les ardeurs, ou de précipiter les événemens. Simple spectatrice du différend, elle en était en quelque sorte le régulateur, sinon l'arbitre. Telle était la notoriété de cette situation qu'elle dominait les réserves et les artifices de langage; elle agissait sur les cabinets, comme sur l'opinion en Allemagne, sans que notre diplomatie eût à manifester son action. Elle forçait l'Autriche et la Russie à une attitude expectante, résignée, en face de la politique prussienne, moralement soutenue par le cabinet de l'Élysée, car, en s'opposant par la menace au mouvement allemand, elles eussent attiré sur elles toutes les forces révolutionnaires. Aussi, pour faire avorter les conceptions de M. de Radowitz, s'appliquait-on, à Vienne et à Péters-

(1) Après le refus du roi de Prusse, le parlement de Francfort, avant de se dissoudre, avait adressé, le 12 mai 1849, un manifeste aux peuples allemands pour les inviter à faire accepter par leurs gouvernemens la constitution de l'empire et la loi électorale, telles qu'il les avait votées. La fraction avancée de l'assemblée avait refusé de déposer son mandat, elle s'était transportée à Stuttgart pour y continuer ses délibérations, sous le nom de *Nachparlament*.

bourg, à gagner du temps, à effrayer les cours allemandes, à impressionner le roi en évoquant les souvenirs de la sainte-alliance, et surtout à susciter des défiances entre Paris et Berlin.

Le ministre de Prusse, le comte de Hatzfeld, s'était fait à Paris une grande situation et, malgré ses attaches légitimistes, il était particulièrement bien vu à l'Élysée. Il le devait à l'influence de son beau-père le général de Castellane, à l'esprit de Mme la comtesse de Hatzfeld, et aussi à son tact et à sa loyauté. Partisan convaincu d'une entente entre les deux pays, il protestait des sympathies de son gouvernement pour le prince président et de son désir de les lui témoigner en toute rencontre. Si les rapports entre Paris et Berlin laissaient parfois à désirer, cela tenait moins, affirmait-il, aux dispositions de sa cour qu'à notre ministre, le comte de Lurde, un légitimiste endurci qui ne tentait aucun effort sérieux en vue d'un rapprochement. M. de Hatzfeld donnait à entendre qu'un envoyé plus autorisé et plus chaleureux de la pensée du prince aplanirait les difficultés et permettrait aux deux cabinets de s'associer dans une commune politique. D'après lui, M. de Persigny était tout indiqué pour représenter la France à Berlin. Il avait séduit le roi, disait-il, par la franchise de ses allures et la vivacité de son esprit, lorsqu'en 1849 il était venu en mission secrète à Potsdam, pressentir les sentimens de sa majesté pour le prince président. Mais Louis Napoléon faisait la sourde oreille ; il appréciait les qualités de son ancien compagnon d'exil, il reconnaissait les services qu'il lui avait rendus, il le tenait pour un ami sûr et dévoué ; toutefois, s'il rendait hommage à ses mérites, il n'ignorait pas ses travers ; son tempérament effervescent, ses susceptibilités passionnées et surtout l'intempérance de son langage, ne le désignaient pas pour être, dans un poste plein d'écueils, l'interprète d'une politique qui tenait moins à s'affirmer qu'à se laisser pressentir. M. de Persigny, comme le cardinal de Retz, au dire de l'abbé de Choisy, « avait un petit grain dans la tête, » et c'est ce petit grain que redoutait le prince président. Aussi les insinuations de M. de Hatzfeld restaient-elles sans écho. Ce n'était pas le compte de son gouvernement, qui, engagé dans de graves entreprises et à la veille des élections au parlement d'Erfurt, tenait absolument à se prévaloir de l'assistance morale de la France pour impressionner ses adversaires et encourager ses partisans. M. de Schleinitz se retourna vers la grande-duchesse Stéphanie, que Louis Napoléon, à cette époque, écoutait volontiers. Le ministre de Bade à Berlin était inféodé à la politique prussienne, il l'envoya à Manheim pour exposer à Son Altesse Impériale les avantages que son neveu, sans appui en Europe, retirerait de la présence, à la cour du roi Frédéric-Guillaume, d'un personnage jouissant de son intime confiance.

La grande-duchesse Stéphanie fit part au prince de la démarche officieuse de M. de Meysenbuch; elle l'apostilla de son crédit, et, peu de jours après, la nomination de M. de Persigny, en qualité d'envoyé extraordinaire auprès de la cour de Prusse, paraissait dans *le Moniteur*. Ce fut un coup de théâtre. Les chancelleries s'en émurent; la presse prussienne chanta victoire, à la confusion des journaux autrichiens. La confédération allemande patronnée par la France semblait assurée, bâtie à chaux et à sable, à l'abri de toutes les vicissitudes.

La politique de l'Élysée était sortie enfin de son énigmatique silence; on prétendait qu'elle venait de jouer sa première carte et de révéler ses secrètes tendances. Dans les cercles diplomatiques on flairait une alliance; les agens qui se piquaient d'être bien renseignés la tenaient pour imminente. La nomination de M. de Persigny n'avait pas une telle portée, elle n'était qu'un jalon opportunément posé, un avertissement donné à l'Europe et non un acte décisif engageant formellement la politique présidentielle. L'envoyé de Louis Napoléon n'avait pas pour instructions d'offrir un marché impliquant des transactions territoriales ni d'intervenir dans le débat des affaires allemandes. Il devait laisser venir, écouter, stimuler, sans rien promettre. Sa tâche se bornait, et le seul fait de sa présence à Berlin y suffisait amplement, à encourager le roi et ses ministres dans la voie ambitieuse où ils paraissaient résolument engagés. La France était en pleine crise, le gouvernement qu'elle s'était donné avait encore bien des étapes à parcourir avant de pouvoir s'affirmer au dehors. Mais rien ne nous empêchait de spéculer sur les chances qu'une guerre en Allemagne pouvait offrir à notre épée et à notre diplomatie. L'empire n'était pas à la veille d'être proclamé; réclamer sa reconnaissance éventuelle eût été prématuré; notre ministre cependant était autorisé à laisser pressentir une transformation gouvernementale et à faire comprendre que, le cas échéant, on compterait sur les sympathies de la Prusse en retour des services rendus.

I. — LES DÉBUTS DE M. DE PERSIGNY A LA COUR DE PRUSSE.

M. Fialin de Persigny, bien avant de s'attacher à la fortune du neveu prédestiné du grand empereur, était converti à l'impérialisme. Il avait dès 1833, sans attendre l'éclosion des idées napoléoniennes, exposé dans un journal, l'*Occident Français*, qui sombra aussitôt paru, l'évangile impérial (1). Il s'inspirait dans une langue mystique de la dernière volonté léguée par le grand empereur, du

(1) Anatole Leroy-Beaulieu, *un Empereur, un Roi, un Pape.*

haut de son rocher, à la France vaincue, à sa famille dispersée et aux nations opprimées. Ce testament prescrivait la revanche des traités de Vienne, et l'émancipation des peuples dont la sainte-alliance avait disposé arbitrairement par droit de conquête; leur affranchissement devait assurer la grandeur de la France, lui rendre ses anciennes frontières et apaiser la révolution par le triomphe de ses principes. Telles étaient les idées que M. de Persigny propageait dans les journaux, dans des brochures, et jusque dans les casernes. Il ne justifiait pas le mot de Buffon; sa parole était fine, spirituelle, mordante, et sa plume prolixe, sentencieuse : « il n'avait pas le temps d'être court. » Les aphorismes ne sont pas toujours vrais et les apparences sont souvent trompeuses. J'ai connu un diplomate, véritable trompe-l'œil, qu'on prenait pour un politique doublé d'un écrivain et dont le jugement était boiteux et les correspondances prudhomesques.

L'arrivée à Berlin du confident de Louis Napoléon fut un gros événement (1). Il représentait un chef d'état qui, par le prestige de son nom et par l'étrangeté de sa destinée, s'imposait à l'attention de l'Europe. La cour et les ministres lui firent grand accueil; les diplomates le comblèrent de prévenances; ils assiégeaient son hôtel, recueillant avidement ses moindres paroles pour les transmettre à leurs gouvernemens, agrémentées de volumineux commentaires. L'envoyé du président, malheureusement, se livrait à tout venant, sans se douter que ses propos, parfois peu mesurés, seraient travestis et colportés dans toutes les capitales. Les ministres des petites cours, — ou des basses cours, — comme on les appelait à Berlin, surtout s'attachaient à ses pas, sous le prétexte de l'initier à l'étiquette formaliste de Potsdam, de le mettre au courant des précédens et de lui signaler les écueils, mais en réalité pour prendre sa mesure et lire dans son portefeuille. Ils trouvaient qu'à instruire et à renseigner, on s'instruit et se renseigne soi-même; *discimus docendo*. Le gouvernement prussien était tenu au courant jour par jour des moindres manifestations de sa pensée. Il se servait du baron de Doernberg, le ministre de Hesse-Cassel, et du baron de Meysenbuch, le ministre de Bade, pour le confesser; mais c'est avec le ministre de Belgique, dont j'ai crayonné jadis la figure (2), que M. de Persigny s'épanchait le plus volontiers. Le baron Nothomb était un habile homme, d'une expérience consommée, le type accompli du représentant d'un état neutre, sans passion, sans parti-pris, rond d'allures, toujours prêt à obliger ses collègues, mais de

(1) M. de Persigny prit possession de son poste le 4 janvier 1850.
(2) *L'Affaire du Luxembourg.*

force à les bien juger et à deviner leurs secrets. Ses dépêches, résumant et commentant les épanchemens de M. de Persigny, ont dû, pour une bonne part, éveiller et entretenir l'incurable méfiance que Louis Napoléon a toujours inspirée au roi Léopold.

La curiosité s'émousse vite, et le ministre de France, dans l'ignorance de son métier, l'avait dès les premiers jours trop hâtivement et trop généreusement satisfaite. Il ne connaissait pas l'art des réticences, des silences calculés; s'il avait lu l'admirable portrait que La Bruyère a tracé du plénipotentiaire, il eût surveillé sa parole, ménagé ses effets. Dédaigneux des us et coutumes diplomatiques, il se posait en novateur; il se plaisait à annoncer la bonne parole à un monde suranné, rongé de préjugés. M. de Bismarck, plus réaliste, avec une vision plus nette de l'avenir, devait bientôt par ses propos sarcastiques, à l'emporte-pièce comme lui, mais avec plus de succès, être un sujet de scandale dans les vieilles chancelleries.

Peu soucieux du ministre duquel il relevait et certain de n'être pas désavoué par le chef d'état dont il se croyait l'inspirateur, M. de Persigny discourait à perte de vue, au hasard de l'improvisation, sans se préoccuper de la discrétion de ses interlocuteurs. Ses paroles étant trop souvent en contradiction avec les déclarations officielles de son gouvernement et les assurances recueillies à l'Élysée, on en conclut bientôt qu'il n'était qu'un faux prophète, que ses sentences reflétaient moins les idées de Louis Napoléon que ses appréciations personnelles. Après d'éclatans débuts, il se vit peu à peu moins recherché et plus négligemment questionné et écouté. Il en éprouvait du dépit, ses correspondances s'en ressentaient; elles devenaient de jour en jour plus amères. Il fit du roi et de son entourage, en homme désenchanté, de fâcheuses peintures; il s'attaqua aux invincibles préjugés d'une cour qui ne daignait pas le consulter. La lumière se fit dans son esprit ulcéré. Il s'aperçut que sa présence à Berlin, si instamment sollicitée par M. de Hatzfeld, était habilement exploitée par le gouvernement prussien; qu'on se servait de lui comme d'un épouvantail pour impressionner la Russie et l'Autriche et intimider les princes allemands récalcitrans. « Le cabinet de Berlin, écrivait-il, sorti victorieux de la dernière crise parlementaire et de l'épreuve électorale de la diète d'Erfurt, se trouve dans la situation morale d'un pouvoir exalté par le succès. Il ne se souvient plus de l'appui que nous lui avons prêté; il oublie les égards dus à la France, il nous sacrifie à l'Autriche pour qu'elle lui pardonne ses envahissemens en Allemagne. »

Le plus sûr moyen d'éviter les mécomptes est de se placer au point de vue des gouvernemens avec lesquels on traite, de comprendre leurs intérêts, de s'expliquer leurs passions. Ce don si

précieux, M. de Persigny ne le possédait pas, il ne voyait que son idée et n'apercevait rien au-delà. Il était parti de Paris avec la foi d'un illuminé, convaincu qu'il n'aurait qu'à paraître pour triompher de toutes les résistances et convertir les plus obstinés à la foi napoléonienne. Dans son orgueil apostolique, il attribuait les méfiances et les sourdes hostilités que le prince président rencontrait à l'étranger, à la mollesse, à la lâcheté de notre diplomatie. « Il faut faire sortir nos agens de l'ornière où ils se sont engagés, écrivait-il, leur donner des instructions énergiques pour leur faire répéter partout que, dans l'intérêt de la civilisation européenne, le gouvernement français doit être respecté, et que, si l'on commettait la faute de vous traiter comme Louis-Philippe, vous ne tarderiez pas à faire la guerre. » L'empire était à ses yeux la panacée souveraine qui devait sauver le monde et les dynasties. Il taxait d'aveugles ceux qui ne le voyaient pas, il les vouait aux dieux infernaux. Il annonçait *urbi* et *orbi* l'avènement au trône du neveu du prisonnier de Sainte-Hélène, et, lorsqu'il était question du mariage d'une princesse allemande, il disait à M. Cintrat et à M. de Ségur, ses deux secrétaires : « Que n'épouse-t-elle Louis Napoléon, elle deviendrait impératrice. » S'il manquait de tact et d'expérience, il était sagace, pénétrant; il avait le don des voyans. Sa lune de miel à Berlin fut courte; il avait trop vite démêlé le jeu de la Prusse, ses arrière-pensées, et ce qu'il appelait « ses perfidies. » Désabusé, il fit son *mea culpa*. Il s'inclina devant la prévoyance du prince, qui, avant son départ, s'était appliqué à tempérer ses ardeurs de néophyte, à le prémunir contre les pièges et les chausse-trapes. « Je le vois, disait-il, les idées fausses dominent en Europe, et vous n'aviez que trop raison quand vous taxiez d'illusions les espérances que je concevais sur la sagesse des gouvernemens. J'entends dire, il est vrai, tous les jours, par les hommes d'état de ce pays, que les puissances ont eu de grands torts dans leur conduite avec Louis-Philippe; qu'en le mettant dans une situation humiliante vis-à-vis d'une nation fière et susceptible, elles avaient creusé elles-mêmes le gouffre qui a failli les engloutir; que 1848 n'avait été que la conséquence logique de 1840. Mais, hélas! la raison ne sert de rien contre les préjugés. Ainsi, parlez raison à un membre de l'aristocratie continentale, il conviendra avec vous que ce qui a perdu l'ancienne société, c'est que la noblesse n'a pas voulu se recruter de toutes les supériorités sorties du sein de la bourgeoisie, et, qu'en se séparant du peuple par des préjugés de naissance, elle s'est suicidée. Ce gentilhomme vous paraîtra très sensé, et cependant, dans sa conduite privée, comme dans sa conduite politique, il restera en grande partie ce que les préjugés l'ont

fait et continuera les mêmes fautes et marchera aussi aveuglément aux mêmes catastrophes.

« Eh bien! il y a des préjugés dans les gouvernemens comme dans les individus, et les plus fortes têtes peuvent à peine s'en défendre. J'en suis maintenant si fort convaincu que j'en frémis pour l'Europe; car, quelque regret qu'on ait des fautes commises, on les recommencera contre nous; nous nous trouverons placés dans la même impasse et nous aurons à choisir un jour entre ces deux alternatives : ou de nous abîmer dans la boue des barricades, ou de lancer un cri de guerre terrible qui retentira jusqu'aux extrémités du monde.

« On me fait beaucoup de belles promesses; on me parle de vous avec grande estime; on exalte vos services rendus à la cause de l'ordre; mais je m'aperçois que ce langage n'est autre que celui des légitimistes en France, qui honorent votre personne et votre caractère, mais comme l'on ferait d'un bon et loyal intendant qui remplace momentanément le maître. Ici c'est le comte de Paris qui a les affections de la famille royale, parce que c'est la Prusse qui a fait le mariage du duc d'Orléans, et qu'à l'étranger, en général, on considère le comte de Paris comme l'héritier naturel du comte de Chambord, sans se douter de l'abîme qui sépare les deux partis, sans comprendre la rivalité qui subsiste entre les deux camps comme l'expression de l'éternelle lutte entre la bourgeoisie et la noblesse. Je vous ai déjà dit que, plusieurs fois dans la famille royale, on m'avait exprimé plus ou moins directement des vœux en faveur de l'empire, mais je sais maintenant à quoi m'en tenir sur ces caresses qu'on adressait au prince président. Ce n'est pas qu'on ne préférât l'empire à la république, mais on se flatte qu'attaqué, après l'événement, par les royalistes et les républicains coalisés, vous ne pourrez vous maintenir, et que la royauté sera fatalement restaurée. »

Ces réflexions, judicieuses sans doute, mais trop chagrines, n'avaient aucune portée pratique. On connaissait de reste, à Paris, les préventions de la cour de Prusse; ce n'était pas pour les relever aigrement que M. de Persigny avait été envoyé à Berlin, mais pour les atténuer par la persuasion de son langage, par l'habileté de sa diplomatie. S'il avait eu l'expérience des cours et le dégagement d'esprit que donne le maniement des affaires, il n'eût pas provoqué à plaisir des discussions oiseuses, déplaisantes, sur la forme de notre gouvernement, dans un milieu où les souvenirs amers du premier empire étaient toujours vivans. Mais, possédé par l'idée napoléonienne, il faisait de l'apostolat. Il avait fait des prosélytes dans les casernes en s'adressant au chauvinisme; il espérait en

faire dans les cours en recourant à l'intimidation. Ce n'était pas ce qu'ambitionnait le prince président; il voulait altérer les rapports des trois cours du Nord, rompre la sainte-alliance; sa tactique était de caresser la Prusse, d'encourager ses prétentions sur l'Allemagne, sans trop se découvrir, et de la mettre en conflit avec l'Autriche pour se constituer l'arbitre de leurs démêlés. Plus nous restions silencieux, plus notre attitude, dans sa pensée, devait donner à réfléchir aux cabinets de Vienne et de Pétersbourg et stimuler les tendances révolutionnaires de la cour de Potsdam. Les lettres de son envoyé le rendaient nerveux; il lui prêchait la prudence sans y réussir. M. de Persigny avait l'amour de la controverse; malgré lui, il se laissait entraîner inopportunément dans des discussions irritantes avec des personnages qui, dans les conseils du gouvernement prussien, n'étaient ni consultés ni écoutés. Un soir, il s'emporta avec le frère du roi, le prince Charles, dont les idées étaient étroites et les mœurs équivoques.

« Rien n'est plus curieux, écrivait-il, que mes conversations avec les princes et princesses de la maison royale. La princesse de Prusse, chaque fois que je l'ai rencontrée, m'a parlé de la duchesse d'Orléans avec une exaltation affectée; mais, en femme d'esprit, elle n'a pas dépassé les bornes, tandis que le prince Charles a mis sottement les pieds dans le plat. Il a soulevé nettement avec moi la question des prétentions de la duchesse d'Orléans et m'a dit plus nettement encore : « Oh! je pense bien que son fils ne tardera pas à être roi de France! » Vous jugez de ma stupéfaction, aussi lui ai-je dit : « Votre Altesse Royale arrange à sa guise l'histoire de France: » et, sans attendre qu'il eût, suivant l'usage, mis fin à la conversation, je lui ai fait un profond salut et lui ai tourné le dos. Il me serait impossible de vous faire le tableau des préjugés de la cour de Berlin contre la France. Il n'est pas un salon où l'on ne dise à tout instant : « Oh! la France ne compte plus, il n'y a plus à s'en inquiéter; » quant à votre gouvernement, prince, il inspire les mêmes sentimens que celui du roi Louis-Philippe. On lui demandait une foule de services humilians sans l'ombre de reconnaissance. Le jour même où l'on apprenait sa chute, Frédéric-Guillaume et toute sa famille assistaient à un bal où la joie éclatait sans vergogne. La princesse de Prusse seule refusa d'assister à cette fête, seule elle témoigna dans ces circonstances d'un noble et digne caractère. Tandis qu'on dansait, elle faisait prier dans toutes les églises pour une mère cruellement éprouvée.

« La correspondance de M. de Hatzfeld ne contribue pas peu à entretenir ces préjugés; c'est un homme très sensé, très sage, mais il vit à Paris avec des légitimistes et des orléanistes. Il ne

voit que par leurs lunettes, il ne se doute pas de la force morale dont nous disposons; il entretient dans sa cour des illusions qui lui seront funestes. Je m'applique à faire ressortir notre puissance et le danger de la méconnaître; déjà j'ai obtenu d'importantes conversions, mais ce n'est pas l'œuvre d'un jour de ramener des esprits remplis de préventions enracinées. Il faut les secouer rudement et leur faire sentir que nous n'avons besoin ni de la Prusse ni de personne, car on s'imagine que nous sommes trop heureux des rapports bienveillans qu'on veut bien entretenir avec nous. Ne s'imaginait-on pas que je serais enivré d'être accrédité ministre à Berlin, que je serais un petit garçon enchanté d'un si grand honneur et dont on pourrait disposer comme d'un pion! Aussi rien n'égale l'étonnement que fait naître mon attitude, tant on s'attendait peu à mon langage. On s'en montre effrayé; la crainte est facile à exciter chez les gens que la peur aveugle... »

Représenter son pays à l'étranger est toujours un honneur, et M. de Persigny était plus fier qu'il ne l'avouait d'être accrédité à la cour de Prusse; cela valait mieux que de traîner le sabre au régiment. Mais, grisé par une prodigieuse fortune, il s'était exagéré son importance. Il dut en rabattre. Il avait quitté Paris hâtivement, sans connaître le terrain sur lequel il allait débuter. Ignorant les questions qu'il aurait à traiter, il se trouva aux prises avec des difficultés imprévues. Au lieu de s'en prendre à la précipitation de son départ et à sa présomption, il récrimina contre le ministère des affaires étrangères, il lui reprochait de ne l'avoir pas mis en situation de connaître exactement l'état des choses, si toutefois, disait-il avec aigreur, il le connaissait lui-même. Il prétendait que le travail qu'il avait demandé à différentes reprises sur la Prusse ne lui avait été remis que dans la nuit qui avait précédé son départ. Ce travail, au lieu de l'éclairer, n'était que l'analyse d'une brochure sur la question danoise, qui n'était pas à l'ordre du jour. Il avait cherché dans la correspondance de M. de Lurde des élémens d'information; mais cette correspondance, fort incomplète, n'existait qu'à l'état de brouillons informes dans des archives en désordre. — Il n'était pas clément pour ses prédécesseurs, ni pour le département dont il relevait. En les incriminant, il pensait sans doute rehausser d'autant son propre mérite. Il tenait à montrer que, sans être renseigné, il avait du premier coup, et mieux que les diplomates de carrière, tout deviné, tout compris. Grâce à son intuition, la question danoise, si obscure et si compliquée, était aujourd'hui élucidée à fond; il avait découvert, ce dont personne ne s'était douté avant lui, que le véritable nœud de la difficulté était dans le magnifique port de Kiel, convoité par la Prusse. « C'est dans un intérêt maritime, pour satisfaire son ambition et celle de l'Alle-

magne, disait-il, ravi de sa perspicacité, qu'elle intrigue et brave l'Europe. »

Les solutions ne coûtaient pas à sa fertile imagination. Fier de sa découverte, il courut chez le ministre de Danemark : « Dans l'état présent des choses, lui dit-il, vous n'avez plus rien à attendre des puissances, aucune d'elles n'est disposée à faire la guerre pour défendre votre cause. Le nœud de la question est tout entier dans le port de Kiel; cédez à la Prusse la petite partie du Slesvig qui domine la baie, consentez à l'annexion du Holstein à l'état confédéré d'Erfurt, et la Prusse, ayant ce qu'elle désire pardessus tout, fera bon marché de l'union constitutionnelle des deux duchés, qui n'est que le cheval de bataille, le prétexte de toute la querelle. Suivez bien mon raisonnement, ajoutait-il; ou la Prusse, malgré les résistances qu'elle rencontre en Allemagne et même en Europe, réussira à s'emparer des états allemands du Nord, ou elle échouera. Si elle réussit, vous perdrez le Holstein sans doute, mais le Slesvig vous reste; si au contraire, comme vous l'espérez, elle échoue dans ses tentatives ambitieuses, vous gardez le Holstein, enrichi de tout ce que le budget maritime de l'Allemagne aura accumulé dans le port de Kiel. »

Il manquait au succès de ce plan, dont l'envoyé danois, M. de Poechlin, écoutait d'un air peu convaincu les interminables développemens, des conditions essentielles : l'assentiment de la Prusse, celui de l'Europe, et surtout celui du gouvernement français. M. de Persigny ne s'arrêtait pas à si peu. Épris de son système, il n'en voyait que les avantages; n'assurait-il pas au Danemark la conservation du Slesvig et ne permettrait-il pas à la Prusse de consacrer ses ressources à la création d'une marine dans la Baltique, ce qui, disait-il, répond à l'intérêt de la France, car il entre dans sa politique de favoriser les marines secondaires? — Les vœux de M. de Persigny se sont réalisés depuis, mais on cherche en vain ce que la France y a gagné. Kiel domine aujourd'hui la Baltique et rend invulnérables les côtes prussiennes; le jour où il sera relié par un canal à Wilhelmshafen, la puissance agressive de l'Allemagne aura singulièrement grandi.

Après avoir dépensé beaucoup d'éloquence avec M. de Poechlin et écrit de nombreuses dépêches à son gouvernement, M. de Persigny s'aperçut tardivement qu'il avait transgressé ses instructions en faisant entrer dans ses combinaisons l'accession du Holstein à la diète d'Erfurt. « Je le reconnais, écrivait-il au président, un peu confus, en réponse à une mercuriale bien justifiée, j'ai méconnu vos recommandations; j'ai eu tort de prévoir, dans mon arrangement, l'entrée du Holstein dans la confédération d'Erfurt; c'est une question purement allemande à laquelle, comme vous

me l'avez dit, nous n'avons pas à nous mêler, et sur laquelle il est de notre intérêt de ne pas nous engager. » Il est permis de croire que le président ne comprit pas grand'chose au plan de son envoyé, bien qu'il eût soin de le compléter par un long et filandreux exposé de toute la question danoise; car, en 1854, lors de l'entrevue de Boulogne, le prince Albert écrivait à la reine Victoria : « J'ai dû expliquer à l'empereur l'affaire des duchés de l'Elbe, il m'a avoué n'en pas connaître le premier mot. »

Le général Ducos de La Hitte, placé à la tête du département des affaires étrangères, avait à tenir compte des sentimens de l'assemblée législative, opposée à toute ingérence dans les affaires allemandes, plus que des visées secrètes du prince président. Il était loin d'approuver les déviations que notre représentant à Berlin imprimait à notre politique extérieure en soulevant et en tranchant, selon les caprices de son imagination, toutes les questions. Il le voyait avec déplaisir sortir à tout propos de la réserve que lui commandaient ses instructions et faire inopportunément des professions de foi compromettantes tantôt au gouvernement prussien, tantôt aux envoyés des petites cours allemandes. Aussi, soucieux de conserver intacte l'action de la France, et sous l'inspiration des bureaux du département, interprètes fidèles et consciencieux de nos traditions, lui faisait-il entendre dans la forme la plus courtoise que, si la patience n'était pas toujours aisée, elle s'imposait parfois à la diplomatie. « Ce que nous avons à faire pour le moment, écrivait-il à la date du 9 mars, c'est de nous renfermer dans une grande réserve de langage, de protester que nous voulons rester étrangers aux débats intérieurs de l'Allemagne tant que les stipulations des traités et l'équilibre européen ne seront pas compromis; de témoigner, en termes généraux, une vive sympathie pour les droits et l'indépendance des états secondaires. Une attitude aussi mesurée est sans doute difficile à maintenir contre l'empressement des parties intéressées qui voudraient obtenir de nous quelque chose de plus décisif; elle exige beaucoup de patience; les avantages qu'on peut s'en promettre sont incertains, éloignés. Mais, en suivant une autre ligne, on serait presque certain de tomber dans de graves inconvéniens. S'abstenir de toute action, de toute démonstration compromettante, attendre un avenir dont les chances sont toujours plus ou moins hypothétiques, c'est bien souvent le rôle de la diplomatie; c'est le seul que, pour le moment, nous puissions raisonnablement jouer en Allemagne. »

La leçon était finement donnée, mais elle s'adressait, en pure perte, à un agent indiscipliné qui, fort de son intimité avec le chef de l'état, était plus disposé à donner des ordres qu'à en recevoir.

Envoyé à Berlin en mission extraordinaire et temporaire, car il

était membre de la chambre, M. de Persigny était agité par le besoin de faire, et surtout de faire vite; il entendait régler en un tour de main, à la confusion de ses prédécesseurs, toutes les questions pendantes. Il avait hâte, d'ailleurs, de reprendre sa place auprès du prince, aux prises avec une assemblée passionnée, peu disposée à compter avec son pouvoir. Il estimait, le sachant sujet aux défaillances, qu'il aurait besoin d'être soutenu, stimulé. Mais, avant de regagner Paris, il tenait à affirmer ses aptitudes diplomatiques, à montrer qu'il était de taille à mener de front à la fois nos affaires intérieures et notre politique extérieure. C'est dans cette pensée qu'à son débotté à Berlin il avait fébrilement soulevé l'affaire des duchés de l'Elbe, momentanément assoupie, et que la Prusse n'avait aucune envie de résoudre, car, dans ses calculs, le moyen le plus sûr de faire renoncer le Danemark au Slesvig, c'était d'y maintenir l'anarchie par les revendications nationales de ses partisans et de lasser les puissances par d'interminables négociations. Plus avisé, il ne se serait pas immiscé intempestivement dans un démêlé dont la solution n'avait rien d'urgent. Les stratèges n'éparpillent pas leur action; ils ont un objectif sur lequel ils concentrent toutes leurs forces. S'il avait connu son terrain, il se serait appliqué, avant tout, à inspirer confiance, à dissiper les préventions par la persuasion, il eût réservé son influence et son autorité pour régler à l'amiable, sans esclandre, la question, brûlante à ce moment, des révolutionnaires réfugiés en Suisse; elle primait toutes les autres, elle s'imposait à notre politique aussi bien qu'aux sentimens reconnaissans de Louis Napoléon.

Être *persona grata* est l'ambition de tout diplomate; ce n'était pas celle de M. de Persigny. Il tenait moins à plaire qu'à se faire craindre. Son immixtion inopportune dans l'affaire danoise, son altercation avec le prince Charles et ses discussions chauvines avec les membres du corps diplomatique l'avaient servi à souhait. Il était redouté. Les ministres l'évitaient et recouraient à des intermédiaires officieux pour traiter avec lui. Sa première passe d'armes avec le général de Brandebourg ne fut pas heureuse; elle tourna à sa confusion. Il lui reprochait un manque d'égards, une infraction aux usages diplomatiques. « Vous avez, de compte à demi avec l'Autriche, disait-il, adressé à mon gouvernement une note collective sur la question des réfugiés sans m'en prévenir; j'ai lieu d'en être surpris. » C'était un pas de clerc; la note avait été envoyée à Paris bien avant son arrivée à Berlin, et si on ne lui en avait pas parlé, c'est qu'on était loin de soupçonner qu'il l'ignorât.

Le président du conseil avait beau jeu; il aurait pu, à juste

titre, s'étonner de le voir si peu au courant des affaires qu'il avait à traiter; il n'abusa pas de ses avantages. Au lieu de rendre hommage à sa réserve, notre ministre intervertit les rôles. « Le comte de Brandebourg, » disait-il, en rendant compte de cet incident, si pénible pour son amour-propre, « m'a déclaré qu'en gardant le silence, il n'avait pas eu la moindre idée d'être désagréable à la France, ni à ma personne, et qu'il regrettait de n'avoir pas eu l'occasion de s'en ouvrir avec moi. Il a mis du reste dans ses explications un accent de franchise militaire qui ne m'a pas permis d'insister davantage. »

II. — LES RÉFUGIÉS EN SUISSE ET LA QUESTION DE NEUFCHATEL.

La Suisse était en 1849 un foyer de conspirations; les révolutionnaires de tous les pays y avaient trouvé un refuge; couverts par un droit d'asile excessif, ils inondaient l'Europe de manifestes incendiaires et tramaient l'assassinat des souverains. L'Autriche et la France, directement atteintes, étaient particulièrement autorisées à se plaindre; la Prusse, n'étant pas limitrophe, n'en subissait les inconvéniens qu'indirectement. Elle n'en fut pas moins la plus véhémente à réclamer du conseil fédéral leur expulsion. La question des réfugiés n'était pour elle, en réalité, qu'un prétexte; elle espérait, sous le couvert d'une intervention militaire collective, motivée par des nécessités d'ordre et de sécurité, remettre la main sur la principauté de Neufchâtel.

Neufchâtel, en vertu de faits historiques antérieurs à 1789, était à la fois un canton de la république helvétique et une principauté prussienne. Il était sorti de cette bizarre législation plus d'une transformation internationale. La Prusse, après avoir cédé sa principauté à la France en 1806, l'avait reprise en 1814; elle l'avait autorisée ensuite à se rattacher plus étroitement à la confédération suisse, tout en se réservant un droit de protectorat. Cette situation hybride avait provoqué d'interminables contestations, que la loi fondamentale de la république helvétique, décrétée en 1848, avait singulièrement aggravées. Le cabinet de Berlin, en effet, se refusait à admettre que la nouvelle constitution pût préjudicier en rien aux décrets du roi de Prusse comme prince de Neufchâtel. Des notes acerbes furent échangées et, dans la séance du 25 janvier 1849, le président du conseil fédéral, en réponse à une interpellation, ne craignit pas, se sentant couvert par la France, de prendre à partie, publiquement et impertinemment, le roi Frédéric-Guillaume. « Souvenez-vous, disait-il, qu'un beau jour, en mars 1848, vous êtes monté à cheval, portant une immense cocarde tricolore germanique, suivi d'un nombreux état-major et, qu'agitant la bannière

de l'unité allemande, vous avez crié : *Vive l'empire allemand!* que vous avez coopéré à la dissolution de la diète germanique, à l'élection d'un parlement allemand et à la constitution d'un pouvoir central en la personne du lieutenant-général de l'empire ; qu'ensuite vous avez travaillé à la dissolution de ce parlement et au renversement de ce pouvoir central pour former une union séparatiste allemande, ce qui pourra vous mener à une guerre. En d'autres termes, vous avez été révolutionnaire non-seulement dans le cabinet, mais encore dans la rue. En Suisse, nous n'avons pas été aussi loin, la revision du pacte de 1815 s'est opérée de la manière la plus légale, c'est la diète qui a revisé ; la nouvelle constitution a été acceptée dans son ensemble par l'unanimité des cantons. Or, après tout ce que vous avez fait et dans vos états et dans la confédération germanique, on ne s'explique pas que vous vous refusiez à reconnaître ce qui légalement a été fait à Neufchâtel. »

L'apostrophe était sanglante ; Frédéric-Guillaume ne la pardonna jamais. Châtier la Suisse et lui reprendre Neufchâtel devint son idée fixe. « Je demande pour prix de ma neutralité sincère et autonome, écrivait-il à M. de Bunsen, son envoyé à Londres, au début de la guerre de Crimée, pour prix des services que je rends à l'Angleterre dans cette funeste rupture avec la Russie et les traditions chrétiennes, la promesse sacrée de me restituer sans conditions mon fidèle Neufchâtel avant et après la paix. Je demande à l'Angleterre une réponse : Veut-elle et peut-elle faire rétablir mon autorité dans ma fidèle petite principauté du Jura, aujourd'hui foulée aux pieds? Si l'Angleterre n'est pas claire et précise, j'adresserai la question à la Russie, et si la Russie ne me répond pas clairement, je prierai Dieu de me rendre plus fort. »

La monomanie précède la folie, le roi devait avec l'obstination d'un maniaque poursuivre la revendication de Neufchâtel jusqu'au jour où sa vive intelligence sombra dans les ténèbres. Sans la médiation de l'empereur Napoléon, la guerre eût certainement éclaté en 1858 entre la Prusse et la Suisse.

Inquiète des menées de Mazzini et toujours prête à intimider un voisin dangereux, l'Autriche en 1850, prenant le roi par son faible, poussait la Prusse à une intervention armée, dont le rétablissement de l'autorité royale dans la principauté devait être le prix. Elle y voyait un autre avantage, celui de brouiller le cabinet de Berlin avec l'Élysée, car elle savait que pour Louis Napoléon c'était une question d'honneur de protéger ceux qui, au risque des plus graves complications, jadis avaient refusé son expulsion au gouvernement de Louis-Philippe.

C'est avec ces arrière-pensées que le cabinet de Vienne et

celui de Berlin avaient demandé au prince président en termes résolus, dans la note collective, dont M. de Persigny ignorait l'existence, de s'associer à leurs démarches à Berne et de participer à une intervention militaire éventuelle en Suisse.

Le général Ducos de La Hitte, surpris de l'attitude comminatoire des deux grandes puissances allemandes, avait répondu aux communications de M. de Hübner et de M. de Hatzfeld par une déclaration ferme et digne. Il avait représenté ce qu'il y aurait de dangereux et d'impolitique dans l'apparence d'une coalition contre la confédération helvétique, dans l'état de l'Europe et dans la situation particulière du président de la république, qui ne pouvait oublier l'hospitalité qu'il avait trouvée dans ce pays. Aider le gouvernement fédéral à se débarrasser d'hôtes incommodes, lui assurer des ressources pour le renvoi des réfugiés et fortifier le parti conservateur lui paraissait la seule voie raisonnable pour assurer la sécurité aux puissances limitrophes de la Suisse. Il n'admettait rien au-delà.

M. de Persigny approuva notre réponse au document dont il n'avait pas soupçonné l'existence; il voulut bien la trouver suffisamment énergique. « Le gouvernement français, écrivait-il avec désinvolture, n'a rien à craindre en se montrant très ferme, très résolu. Tout le monde a le sentiment qu'il faut compter aujourd'hui avec la France et qu'un cri de guerre lancé de Paris, par un Napoléon, réveillerait à notre profit des passions d'une incalculable énergie. »

M. de Schleinitz ne se prêtait pas sans regrets aux secrets désirs de son souverain. Concilier l'union d'Erfurt, une œuvre libérale, fondée sur le principe des nationalités, avec une intervention réactionnaire servant de prétexte à des revendications de droit divin, lui paraissait inconséquent. Il savait d'ailleurs que la France, dont l'appui diplomatique lui était indispensable, ne permettrait à personne de porter atteinte à l'indépendance helvétique. Aussi faisait-il de son mieux pour corriger la fâcheuse impression produite par la note collective; ne voulant la désavouer lui-même, il recourait, suivant son habitude, à des intermédiaires officieux. Il les chargeait de nous tranquilliser par des commentaires adoucissans. « Le ministre du roi, disaient-ils, déplore que le gouvernement français se soit mépris sur les sentimens qui ont inspiré la communication des deux cabinets; il proteste de son vif désir d'entretenir avec la France les rapports les plus intimes; non-seulement il approuve tout ce que le prince a fait et déjà obtenu du gouvernement fédéral, mais il est tout disposé à laisser au cabinet de l'Élysée seul le soin de régler le différend. »

La question semblait, à notre satisfaction, entrer dans une phase nouvelle. Le baron de Schleinitz s'en remettait à la sagesse du président pour la résoudre ; il lui ménageait le rôle d'arbitre. Le cabinet de Berlin, malheureusement, n'était pas homogène : ce que disait M. de Schleinitz n'était pas toujours approuvé par M. de Brandebourg. L'un traduisait la pensée du parti libéral, le second interprétait les sentimens du roi. M. de Persigny ne l'ignorait pas ; aussi avant d'envoyer à Paris les déclarations officieuses du ministre des affaires étrangères, jugea-t-il prudent de s'en expliquer avec le président du conseil. Il fut bien inspiré ; les deux langages ne s'accordaient pas.

« Le comte de Brandebourg, écrivait-il, au sortir de son entretien, m'a paru dans des dispositions fort différentes de celles que le ministre des affaires étrangères avait manifestées la veille. Tout en nous prodiguant les témoignages d'amitié et en exprimant le désir d'une entente suivie entre les trois puissances limitrophes de la Suisse, il m'a dit très nettement que, si les dispositions actuelles du gouvernement helvétique ne justifiaient pas absolument des mesures de rigueur, elles ne s'imposaient pas moins aux prévisions des trois gouvernemens. Il a ajouté qu'on ne pouvait pas indéfiniment rester exposé aux dangers dont la prétendue neutralité de la Suisse menaçait sans cesse ses voisins. J'ai essayé de lui démontrer combien serait dangereuse une coalition contre la Suisse et combien elle serait peu justifiée par la conduite du gouvernement fédéral. J'ai rappelé aussi nos efforts de conciliation, les sacrifices que nous avions faits, les résultats que nous avions obtenus. J'ai dit qu'on nous avait accordé l'expulsion de 7,000 à 8,000 réfugiés qui avaient à nos frais passé sur notre territoire. Je me suis efforcé de faire comprendre à M. de Brandebourg nos embarras dans une question de cette nature et combien il importait à l'Europe de ne pas jeter sur les bras de la France une de ces affaires faites pour passionner les esprits et raviver les germes révolutionnaires. A tout ceci, le président du conseil n'a répondu qu'en opposant aux difficultés de la France celles de la Prusse menacée du côté de Bade (1). J'ai vainement combattu les argumens du ministre, il m'a été impossible, non pas de le persuader, mais même de faire la plus petite impression sur son esprit. M. de Brandebourg est un soldat fidèle, esclave de son devoir, incapable d'avoir une idée autre que celle de son souverain. Aussi n'ai-je pas prolongé l'entretien, j'en savais assez sur les dispositions du roi. »

Deux courans se trouvaient aux prises au sein du cabinet sur

(1) Le prince de Prusse, après avoir réprimé l'insurrection badoise, occupait alors le grand-duché avec un corps d'armée.

une question qui nous touchait de près ; il restait à savoir si les tendances conciliantes du ministre des affaires étrangères l'emporteraient sur les résistances du président du conseil. Le sentiment public en Prusse étant hostile à une alliance avec l'Autriche contre la Suisse et faisant bon marché de la principauté de Neufchâtel, il était permis d'espérer que la sagesse du ministre des affaires étrangères prévaudrait ; mais la cour de Potsdam était changeante ; elle nous prodiguait les caresses lorsque ses affaires en Allemagne se brouillaient, elle nous tournait le dos dès qu'elles se rasséréneient. A ce moment, elle se croyait de force à se passer de notre concours. Tout marchait au gré de ses désirs. Elle disposait au parlement d'Erfurt (1) d'une majorité docile, le collège des princes se prêtait servilement à tous les sacrifices, et si les Bavarois et les Saxons grommelaient et montraient le poing, l'attitude de l'Autriche n'avait rien d'inquiétant. — M. de Persigny, fort perplexe sur l'issue de la crise, se demandait si la raison ne l'emporterait pas sur les passions, lorsque le baron de Prokesch, si sévèrement caractérisé par M. de Bismarck, dans ses correspondances de Francfort, vint, dans une pensée facile à saisir, lui dénoncer les secrets agissemens de la Prusse. A l'entendre, elle nous jouait sous main, « car, disait-il, tout en vous tranquillisant, elle fait tous ses efforts à Vienne, auprès de mon gouvernement, pour l'entraîner à des mesures violentes contre la Suisse, avec ou sans la France et au besoin contre elle ; mais, ajoutait-il, d'un ton ému, en lui serrant la main avec effusion, ne craignez rien, nous ne ferons rien sans vous. » Les diplomates louches ont souvent des tics révélateurs. Lorsque M. de Prokesch voulait donner le change à l'un de ses collègues, il s'emparait de sa main, et, la larme à l'œil, la pressait chaleureusement sur son cœur.

III. — VIOLENTES ALTERCATIONS.

La tactique des gouvernemens allemands à cette époque consistait à se dénoncer réciproquement, tout en protestant de leurs sentimens de loyale confraternité. En noircissant la Prusse, M. de Prokesch comptait lui faire perdre l'appui que nous lui prêtions en Allemagne aux dépens de la politique autrichienne. Il avait bien calculé, ses confidences firent bondir M. de Persigny.

Les diplomates improvisés reconnaissent parfois leur inexpérience, mais rien ne leur est plus sensible que de passer pour

(1) Le parlement d'Erfurt s'ouvrit avec solennité le 30 mars. Il était composé de deux chambres représentant, l'une les princes et les états sous le nom de *Staatenhaus*, et la seconde celui des peuples sous celui de *Volkshaus:* M. de Radowitz était l'organe de la commission administrative.

dupes, et s'ils sont nerveux, inconsidérés, ils rompent les chiens, au risque de compromettre les intérêts qu'ils ont à ménager. Déjà M. de Persigny s'était préoccupé des allées et venues incessantes, entre Berlin et Berne, de M. de Sydow, l'envoyé de Prusse auprès du gouvernement helvétique. Il le soupçonnait de caresser la marotte du roi et de le pousser à une revendication violente de « sa chère petite principauté du Jura. » Tout s'expliquait après les confidences du baron de Prokesch; la perfidie de la Prusse était manifeste.

« Il faut, pour vous faire comprendre ce qui se passe ici, écrivait notre ministre au prince, en trempant sa plume dans l'encre la plus amère, que je vous fasse connaître le langage que j'ai tenu, tant à M. de Brandebourg qu'aux diverses personnes dont je connais les rapports intimes avec le gouvernement. J'ai dit et répété que, dans l'intérêt de la société européenne, il fallait que le gouvernement français fût respecté et honoré de tous les cabinets; que s'il n'avait pas une attitude très digne aux yeux de la France, il sombrerait sous la boue des barricades et qu'alors toute l'Europe tomberait dans d'épouvantables convulsions; qu'il ne fallait donc pas recommencer avec le neveu de l'empereur la conduite qu'on avait tenue avec le gouvernement de juillet, mais au contraire traiter le gouvernement français comme s'il avait une légitimité de huit siècles; qu'enfin, si la France était de nouveau placée dans l'alternative, ou de subir des humiliations ou de prendre les armes, elle aurait bien vite fait son choix, et cela, non pas dans une pensée d'orgueil ou d'ambition, mais pour sauver l'Europe de grands malheurs, parce qu'il valait mille fois mieux pour la société de lutter quelque temps sur les champs de bataille que de tomber dans le socialisme.

« J'ai dit cela à M. de Brandebourg, je l'ai répété à d'autres personnes, avec toute la modération possible, comme l'expression d'une conviction profonde inspirée par l'amour de l'ordre et de la conciliation. Ce langage auquel on n'est pas habitué a paru faire une forte impression, mais je n'ai rencontré personne qui en ait méconnu la justesse. Du reste, tout le monde est unanime à blâmer le gouvernement prussien de sa conduite envers la France, car il n'est personne qui ne convienne que c'est notre attitude qui, jusqu'ici, a fait triompher le plan d'Erfurt. Tenez donc pour certain que l'opinion publique est avec nous et que le cabinet de Berlin, ramené à la raison, à des sentimens plus amicaux, abandonnera bientôt cette dangereuse et funeste idée d'une coalition contre la Suisse. »

Notre ministre s'exagérait l'impression produite par ses discours si peu contenus; il confondait la violence avec la fermeté. Ses sorties furent bien plus une cause de scandale qu'un sujet d'intimi-

dation. L'opinion qu'il invoquait était celle des représentans des petites cours, qu'il écoutait trop volontiers. Ils l'excitaient à plaisir pour se donner de l'importance et s'immiscer dans des affaires qui ne les regardaient pas. En sortant de son cabinet, ils s'empressaient de colporter ses paroles dans les salons, de les rapporter au ministre des affaires étrangères en les envenimant. Leur jeu était de contrecarrer la politique envahissante de la Prusse, et pour eux le moyen le plus sûr était de compromettre ses rapports avec la France.

Après sa véhémente altercation avec le comte de Brandebourg, M. de Persigny crut devoir se mettre en quarantaine. Il évita toute rencontre avec les hommes du gouvernement. « Je n'ai pas à les rechercher, disait-il, la plus grande faute serait d paraître redouter une décision énergique du cabinet. » — Peu de jours après, le corps diplomatique fut invité à un concert de la cour. M. de Persigny en inféra que le roi ne donnait ce concert que pour se ménager un entretien avec lui. Il fut déçu. Frédéric-Guillaume parla beaux-arts, littérature, avec sa verve habituelle; mais il évita, de parti-pris, toute allusion politique. — « Je n'en reste pas moins convaincu, écrivait M. de Persigny, que le gouvernement prussien cédera et répondra d'une façon satisfaisante au mémoire du général de La Hitte. Il faut qu'il ait une leçon et une leçon sérieuse. Il importe qu'il sache qu'on ne doit plus jouer avec la France et avec un Napoléon. Sa conduite envers nous est indigne après avoir tant profité de notre amitié. Il faut qu'il le regrette sincèrement. Je connais bien maintenant mon terrain ! Nous ne serons estimés qu'en nous faisant craindre. Après cette leçon, les rapports ne deviendront que plus convenables. Il ne faut pas nous le dissimuler, ces gens sont égarés par des préjugés, comme les légitimistes en France; il leur en coûte de nous considérer comme un gouvernement sérieux. Eh bien! qu'ils nous considèrent désormais comme un gouvernement dangereux, et tout ira bien. » Ne pas perdre le sang-froid, rester maître de sa parole, ne pas révéler ses déceptions, contenir ses ressentimens, avancer et reculer suivant les circonstances, poursuivre le but sans défaillances et sans emportemens est un art qui ne s'acquiert pas du jour au lendemain. M. de Persigny croyait y suppléer par une attitude inusitée dans les chancelleries. « Il faut, disait-il, que la diplomatie française ait depuis longtemps tenu à l'étranger un langage bien peu digne de la France, pour que mon entretien avec M. de Brandebourg ait causé une si grande sensation dans le monde politique et diplomatique de Berlin. — « Notre gouvernement, lui avais-je dit, entend être traité par l'étranger comme s'il avait une légitimité de huit siècles et l'hérédité pour principe. » Cette phrase a paru ici d'une outrecui-

dance inouïe ; mais comme ce langage dans la bouche d'un homme qu'on sait honoré de votre confiance paraît être l'expression d'une politique résolue, prête à tirer l'épée à la première insulte, l'étonnement du cabinet prussien et du corps diplomatique prend toutes les formes du respect et de la crainte.

« Déjà j'avais parlé de la sorte au prince de Schwarzenberg (1). Tenez pour certain, lui avais-je dit, que le prince président ne veut pas subir le sort de Louis-Philippe, qu'il ne fera pas la guerre pour son plaisir et qu'il mettra toute sa sagesse et toute sa prudence à l'éviter ; mais qu'à la première humiliation que les anciens préjugés de l'Europe voudront lui imposer, vous verrez les effets d'une étrange résolution. Vous croyez que la France est faible parce qu'elle a de mauvaises institutions. Oui ! elle est faible dans la paix, parce qu'à côté de ses mauvaises institutions elle n'a aucun but devant elle ; mais que la guerre éclate, et vous verrez ce qu'il y a de vitalité dans notre nation. Vous connaissez les partis qui attaquent le gouvernement, mais vous ne connaissez pas les masses qui le défendent. Vienne le jour où le nouveau Napoléon appellera la France aux armes, et vous verrez avec quelle facilité tous ces partis qui font tant de bruit seront noyés dans les grosses masses... Vous avez été frappé, ajoutai-je, de la vive et profonde sensation produite par la lettre à Edgar Ney, et ce n'était qu'un appel indirect à l'esprit de nationalité française ; mais vous verriez bien autre chose, si c'était un appel direct, un cri de guerre enfin poussé par un Napoléon !

« Voilà ce qu'il faut faire entrer dans la tête des cabinets européens ; voilà ce qu'ils sentent au fond et ce qui leur commandera le respect. Mais, jusqu'ici, il faut bien le dire, personne avant moi dans notre diplomatie n'avait fait entendre ce langage. Les cabinets avaient tous le sentiment de la force populaire du nom de la France, ils en avaient la crainte, la terreur même ; mais, n'ayant affaire qu'à des hommes des anciens partis, tous indifférens, sinon hostiles au nom de Napoléon, ils avaient fini par se persuader que cette force mystérieuse était émoussée, qu'elle n'avait pas conscience d'elle-même et qu'après avoir servi en France au rétablissement de l'ordre, elle disparaîtrait un beau jour sans que l'Europe en eût ressenti la pression. — Aussi, croyez-le bien, tout ce que j'ai dit à l'étranger a fait une profonde impression. On n'en est pas encore venu à respecter le gouvernement français, parce que la force dont

(1) M. de Persigny avait été chargé en 1849, par le président, de parcourir l'Allemagne et de sonder ses dispositions. Il avait conféré à Vienne avec le prince de Schwarzenberg, et à Berlin, il avait obtenu, à l'insu de notre ministre, M. de Lurde, qui l'avait reçu fraichement, une audience du roi.

je parle ne s'est encore révélée que par des protestations et non par des actes; parce que aussi, il faut bien le dire, on aime à se persuader que l'envoyé napoléonien a plus de confiance dans votre force que vous-même. Mais du jour où vous aurez prouvé à l'Europe que vous avez au moins autant de foi dans votre nom que votre représentant, de ce jour, et de ce jour seulement, l'on comptera avec vous. »

Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire, celles que notre ministre à Berlin émettait d'une façon si provocante devant les diplomates et les hommes d'état, à la moindre contradiction, étaient pour le moins intempestives. A ce moment, il n'était pas question de la restauration d'un empire, et il eût été habile de ne pas l'évoquer prématurément. Le prince président avait prêté serment à la république, il était en lutte avec l'assemblée nationale et rien ne disait que, s'il devait recourir à un coup d'état, il en sortirait victorieux. Ce n'était pas l'heure de jeter des défis aux puissances. L'Europe ne connaissait que trop le programme du prisonnier de Ham ; ne l'avait-il pas longuement développé dans les *Idées napoléoniennes?* L'accentuer sans opportunité, par des commentaires irritans, était maladroit, dangereux. Ce n'était pas préparer les voies à l'empire. Il était évident que les souverains se souviendraient des menaces de M. de Persigny, le jour où Louis Napoléon viendrait, en violation des traités de 1815, leur demander de reconnaître son titre et son hérédité.

Dans ses rares momens de détente, M. de Persigny déplorait ses emportemens; sans descendre à un *mea culpa*, il s'appliquait à tranquilliser le prince sur la portée de ses incartades. « Je n'ai pas besoin de vous le dire, écrivait-il, j'agis avec toute la prudence que comporte mon rôle. » — Mais le président savait à quoi s'en tenir sur la circonspection de l'interprète de sa pensée ; les échos de toutes les capitales répercutaient ses menaçantes professions de foi. Louis Napoléon plaidait les circonstances atténuantes, il invoquait le dévoûment de son envoyé à sa personne, auprès des ambassadeurs qui venaient à l'Élysée se plaindre de son irascibilité ; mais il n'osait le désavouer, et encore moins le rappeler, car ce que l'un disait tout haut, l'autre le pensait tout bas.

Les emportemens du ministre de France à Berlin mettaient en joie les adversaires de la Prusse. L'opposition de l'Autriche et des cours allemandes contre l'union restreinte s'accentuait; leur attitude devenait chaque jour plus agressive, tandis que celle des états confédérés devenait plus hésitante. Le baron de Schleinitz s'en alarmait, et pour remettre les choses en état, il chargeait M. de Hatzfeld de protester à Paris de ses bons sentimens et de

son désir ardent de nous satisfaire. Il s'efforçait aussi de calmer M. de Persigny et de le ramener à des appréciations plus conciliantes, mais sans réussir à le convaincre. « Il est inutile, répondait-il à ses protestations, de revenir sur tout cela; oublions les altercations survenues entre nous. Je n'en crois pas moins rendre un service aux deux pays en posant sur-le-champ et sans ambages la question de guerre au sujet de votre intervention en Suisse. Sans cette franchise, vous pourriez croire que la résistance de la France ne sera pas plus sérieuse qu'en 1840, et vous vous avanceriez si loin qu'il ne vous serait plus possible de reculer. » — « Vous vous méprenez sur nos intentions, répliquait vivement le ministre prussien; il y a là un malentendu qu'il est de mon devoir de ne pas laisser subsister. Jamais il n'est entré dans notre pensée de heurter de front la France, d'agir sans son assentiment et, à plus forte raison, de nous coaliser contre elle. » — « J'ai brisé l'entretien, écrivait M. de Persigny, car j'avais été assez durement explicite dans notre dernière conversation pour n'avoir pas à recommencer. Du reste, M. de Schleinitz, loin de s'offusquer de mon attitude, m'a comblé d'égards; il m'a engagé à un dîner en me laissant le choix du jour pour bien marquer qu'il le donnait en mon honneur. » — M. de Persigny triomphait, et comme M. de La Hitte s'était permis, à maintes reprises, de le rappeler à la modération et aux traditions de notre politique (1), il se donnait le plaisir des dieux et lui écrivait glorieusement : « Vous le voyez bien, général, que la fermeté et l'énergie de langage ne nuisent pas à la diplomatie! On aura pu me reprocher, peut-être, un excès de vigueur; mais le

(1) Dépêche du général de La Hitte à M. de Persigny. — « Je comprends que vous ne jugiez pas à propos d'entretenir le cabinet de Berlin de l'intérêt que nous portons aux états secondaires; mais lorsque la Prusse s'efforce, pour faciliter le succès de ses projets d'agrandissement, de répandre autour d'elle la croyance que nous les favorisons, nous sommes bien obligés, par fidélité même au système de neutralité que nous avons adopté, de détromper ceux des gouvernemens germaniques qui viennent se plaindre à nous de notre hostilité. Nous ne pouvons oublier que la protection de l'existence des petits états est un des intérêts essentiels de notre politique, que le jour où ils viendraient à disparaître, nous aurions éprouvé un grave échec et que la position de la France s'en trouverait notablement affaiblie. Sans doute, des circonstances impérieuses peuvent nous imposer la loi de ne pas lutter aussi énergiquement que nous l'eussions fait à une autre époque, contre les tentatives dirigées vers un pareil but; nous pouvons même penser qu'en les combattant ouvertement nous risquerions, sous un certain point de vue, d'en augmenter les chances de succès, et ces considérations suffiraient pour justifier aux yeux des hommes sensés la réserve de notre attitude. Mais notre responsabilité serait sérieusement compromise si on pouvait nous reprocher un jour d'avoir abandonné pour des intérêts secondaires et passagers les traditions sur lesquelles, pendant une longue série de siècles, sous Henri IV, comme sous Richelieu, comme sous Napoléon, se sont fondées la gloire et la puissance de la France. »

résultat prouve que je connaissais bien mon terrain. D'ailleurs, on ne passe pas de la faiblesse à la politique de la force sans un peu d'exagération. L'important est que le coup soit porté, et il l'a été en pleine poitrine. »

Est-il besoin de le dire? M. de Persigny enfonçait des portes ouvertes; s'il avait réfléchi, il n'eût pas pris au tragique la coalition de l'Autriche et de la Prusse; ni l'une ni l'autre n'avaient sérieusement envie d'intervenir militairement en Suisse. Elles eussent été fort embarrassées si on les avait prises au mot. En proférant des menaces, elles espéraient émouvoir la France et obtenir par sa pression sur le gouvernement de Berne ce qui leur tenait plus ou moins vivement à cœur. Le baron de Prokesch, en nous dénonçant les menées du cabinet de Berlin en vue d'une action coercitive, ne nous avait-il pas déclaré formellement que son gouvernement ne se laisserait pas entraîner et ne tenterait rien sans s'être concerté avec nous? Le baron de Schleinitz, de son côté, n'avait pas cessé de nous rassurer sous le manteau de la cheminée. Il ne s'était pas borné à nous envoyer à tour de rôle deux de ses familiers, le ministre de Bade et le ministre de Hesse, pour protester de son esprit de conciliation; désolé de méprises obstinées, il était venu de sa personne à la légation nous dire que le roi, au fond, se préoccupait médiocrement des réfugiés et que tout se réglerait au gré de nos désirs si le prince président, pour être agréable à sa majesté, voulait, à titre de médiateur, intervenir quelque peu en faveur de ses droits sur Neufchâtel. Ces démarches et ces déclarations montraient qu'on se sentait mal engagé et qu'on n'avait aucune envie de se mesurer avec les Suisses, soutenus et défendus sans nul doute par la France. Il fallait un esprit bien chagrin pour s'y méprendre. Mais M. de Persigny avait la bosse de la combativité; il voulait, en noircissant le tableau, se donner le mérite d'avoir fait reculer la Prusse. Il ne se fit pas faute du reste d'attribuer à l'habileté de sa diplomatie et à l'énergie de son attitude le revirement qui s'opérait à Berlin depuis qu'à Vienne on affectait de se désintéresser du débat.

G. Rothan.

LA

LIBERTÉ RELIGIEUSE

EN RUSSIE

II[1].

LES CULTES NON CHRÉTIENS : JUIFS ET MUSULMANS.

Le territoire russe, sous les premiers successeurs de Pierre le Grand, était encore interdit aux juifs ; la Russie, aujourd'hui, renferme plus de juifs qu'aucun autre état. C'est un héritage de la Pologne, devenue, sur la fin du moyen âge, le centre d'Israël. La moitié peut-être des juifs du globe sont sujets du tsar. Ils sont dans l'empire 3 ou 4 millions ; quelques-uns disent même 5 millions. Leur nombre réel est inconnu ; les données des statistiques sont suspectes. Il y a sans doute plus d'Israélites en Russie que de Suisses en Suisse ou de Hollandais aux Pays-Bas. Ces 4 millions de juifs ne sont pas disséminés sur la surface de l'empire; la proportion des israélites aux chrétiens, au milieu desquels ils habitent, est d'autant plus forte que les fils d'Abraham sont parqués, pour la plupart, dans les anciennes provinces polonaises et deux ou trois *goubernies* voisines. Il y a, dans ces provinces occidentales, 15, 20, parfois 25 pour 100 d'israélites. Comme ils vivent de préférence

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

dans les villes et les bourgades, la proportion des juifs aux non-juifs est encore plus élevée pour la population urbaine. En mainte ville de Pologne, de Lithuanie, de Petite-Russie, les juifs sont en majorité; nombre de bourgades, des villes même de 20,000, de 30,000, de 50,000 habitans, telles que Berditchef et Balta, sont de sordides Sion où les chrétiens semblent perdus au milieu des fils de Jacob rassemblés de nouveau en corps de nation.

Les juifs y étant plus nombreux que partout ailleurs, et le gouvernement s'étant étudié à les cantonner dans une région, la question improprement appelée sémitique devait avoir en Russie plus d'acuité qu'en aucun autre pays. Chez elle, tout comme en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Roumanie, en Algérie même, cette question a plusieurs faces; on peut l'envisager sous trois aspects principaux, dont l'importance relative varie suivant les diverses contrées. C'est, à la fois, une question religieuse, une question nationale, une question économique ou sociale (1). En Russie, de même que dans le reste de l'Europe, les antipathies religieuses sont aujourd'hui le moindre facteur de l'antisémitisme. Les mouvemens populaires contre les israélites ont beau éclater d'habitude à l'approche de Pâques, ce que le peuple hait dans le juif, c'est moins le non-chrétien que l'étranger et l'exploiteur.

I.

L'Europe n'a pas oublié les émeutes contre les juifs, qui, durant plusieurs semaines, ont déshonoré les premières années du règne d'Alexandre III. Ces scènes sauvages n'étaient pas une nouveauté. Il fallait cependant remonter loin dans le passé pour rien trouver de comparable, même en Russie. Le juif, depuis qu'il habite les bords du Dniepr ou du Niémen, a exercé des métiers trop odieux au peuple pour n'avoir pas amassé contre lui des haines héréditaires. Sous la domination polonaise, comme sous la domination russe, le juif a été l'instrument historique de toutes les exactions publiques ou privées. Il était la meule sous laquelle le noble ou l'état broyait le peuple. Encore aujourd'hui, en Petite-Russie, le juif est l'agent indirect du fisc. Lorsque, dans les villages le *stanovoï* vient vendre le bétail du contribuable en retard, il amène un juif (2). A ces ressentimens séculaires contre le fermier des droits

(1) Cette question israélite ou sémitique, aujourd'hui soulevée en tant de pays, est trop complexe pour que nous puissions l'embrasser en quelques pages. Nous comptons la reprendre un jour, à cette place, en étudiant le judaïsme contemporain et le rôle des juifs dans le monde moderne.

(2) C'est une des raisons pour lesquelles les juifs sont particulièrement détestés des femmes et des jeunes filles, auxquelles, d'après la coutume, appartiennent le plus souvent les vaches, les oies, les poules.

du fisc ou du seigneur se joignent les rancunes du débiteur insolvable contre son créancier et les jalousies du trafiquant contre un concurrent plus habile ou plus heureux, sans compter l'âpre mépris des masses pour une race vouée de tout temps à l'exploitation du chrétien.

Malgré tant de fermens de haine, il ne semble pas que les émeutes antisémitiques des débuts du règne d'Alexandre III aient été une explosion toute spontanée des fureurs populaires. Les ressorts du gouvernement impérial ne sont pas assez lâches pour que de pareils mouvemens puissent éclater impunément, ou pour que le peuple ose s'abandonner à ses colères sans y être ou sans s'y croire autorisé. Le soulèvement contre les juifs a été, en partie, le contrecoup de l'agitation antisémitique de l'Allemagne. Ce qui, dans un empire, se bornait à des articles de journaux et à des réclames électorales aboutit, dans l'autre, à des violences contre les propriétés et les personnes. La presse russe avait, elle aussi, entamé une campagne contre les juifs, un de ces corps étrangers que les patriotes moscovites souffrent de sentir dans les chairs de la Russie. Les capitales avaient commencé, la province avait suivi. Le fait était d'autant plus grave que les attaques partaient de feuilles placées sous la dépendance de l'administration, et, en province du moins, soumises à la censure préalable. C'était quelques mois après la fin tragique d'Alexandre II ; le désarroi était partout ; la Russie, affolée et irritée, cherchait instinctivement un bouc émissaire sur lequel faire retomber ses péchés et ses colères. Quelques jeunes israélites des deux sexes avaient participé aux conspirations contre le tsar libérateur. La presse signala le juif, « ce pelé, ce galeux, » au courroux populaire. Le peuple déchargea sur lui à la fois ses vengeances patriotiques et ses rancunes privées. L'autorité énervée, hallucinée par le spectre des complots, laissa faire ou ferma les yeux, montrant, au début surtout, une faiblesse qui touchait à la complicité. On eût dit que les hommes au pouvoir en ces heures d'angoisse étaient heureux de trouver une diversion aux inquiétudes politiques et aux conspirations terroristes. Indécision ou calcul, ils semblaient s'applaudir de voir le mouvement révolutionnaire brusquement supplanté par un mouvement mi-national, mi-religieux.

En beaucoup de villes, les émeutes antisémitiques eurent lieu à jour fixe, presque partout selon les mêmes procédés, pour ne pas dire suivant le même programme. Cela débutait par l'arrivée de bandes d'agitateurs apportés par les chemins de fer. Souvent on avait, dès la veille, affiché des placards accusant les juifs d'être les fauteurs du nihilisme et les meurtriers de l'empereur Alexandre II. Pour soulever les masses, les meneurs lisaient, dans les rues ou dans les cabarets, des journaux antisémitiques dont ils donnaient les articles comme des

ukases enjoignant de battre et de piller les juifs (1). Ils avaient soin d'ajouter que, si les ukases n'avaient pas été publiés, la faute en était aux autorités, qui avaient été achetées par Israël. C'est un hameçon auquel ce peuple mord presque toujours, surtout quand il s'agit de satisfaire ses convoitises ou ses vengeances. Et, de fait, le bruit se répandit partout qu'un ordre du tsar donnait trois jours pour piller les juifs. En mainte localité, l'incurie de la police et l'indifférence de l'administration, parfois même la passivité des troupes contemplant l'arme au bras le sac du quartier israélite, étaient faites pour confirmer cette injurieuse légende chez un peuple qui, selon la remarque de G. Samarine, n'ajoute foi à l'autorité que lorsque l'autorité emploie la force (2). Plus d'une fois, les juifs qui tentèrent de se défendre furent arrêtés et désarmés ; ceux qui osaient monter la garde à la porte de leur maison, le revolver à la main, étaient poursuivis pour port d'armes prohibé. A l'inverse des *tchinorniks* laïques, la plupart des membres du clergé, orthodoxe ou catholique, évêques ou prêtres, s'honorèrent en cherchant à retenir les émeutiers. Quelques-uns essayèrent d'arrêter les pillards en se portant au-devant d'eux avec les saintes images. Des rabbins ou des *zadigs* trouvèrent un abri sous le toit des popes. Plusieurs prêtres se virent même maltraités pour avoir osé se faire les défenseurs de ces chiens de juifs.

En nombre de villes ou de bourgades on put impunément, durant plusieurs jours, donner la chasse aux juifs. « Après tout, ils ont bien mérité une leçon, » disaient à haute voix certains fonctionnaires. A Kief, les autorités civiles et militaires assistaient à la dévastation des maisons juives comme à un spectacle ; les soldats semblaient escorter les bandes d'émeutiers. Balta, ville de plus de 20,000 âmes, où les juifs étaient en grande majorité, fut livrée au pillage durant trente heures consécutives, comme une place prise d'assaut. Sur plus d'un millier de maisons appartenant à des israélites, il n'en resta pas quarante intactes. Là, au contraire, où l'administration se montra résolue, le peuple ne bougea pas. Ainsi dans les gouvernemens du nord-ouest, ceux-là mêmes où les juifs sont en plus grand nombre et où ils auraient dû soulever le plus de colères. Pour couper court à toute velléité de désordre, il suffit d'une déclaration du gouverneur-général, Totleben, annonçant qu'il ne tolérerait aucun trouble. On savait le héros de Sébastopol homme à tenir parole : l'antisémitisme resta coi.

(1) Une fausse interprétation du manifeste d'Alexandre III servait les desseins des agitateurs. Le nouvel empereur invitait le peuple à repousser de son sein les rebelles, *kramolniki*. Les Petits-Russiens, confondant cette expression russe avec leur mot *kramotniki*, boutiquiers, s'imaginèrent que le tsar désignait à leur colère les marchands juifs.

(2) Voyez l'*Empire des tsars et les Russes*, t. Ier, liv. VII, chap. II.

Dans les provinces du sud-ouest, où les juifs semblaient abandonnés aux vengeances du peuple, il y eut des scènes de désolation. Les maisons qui n'étaient pas marquées d'une croix étaient envahies par la foule. Elle forçait les portes, arrachait les devantures des boutiques et les châssis des croisées ; elle jetait les meubles par les fenêtres, brisait la vaisselle, déchirait le linge avec une joie de détruire, enfantine à la fois et sauvage. La populace se délectait à éventrer les édredons et les lits de plumes ; sur les rues flottait un nuage de neige de duvet. En plusieurs endroits, le plaisir de la destruction l'emporta, chez la foule, sur ses instincts de rapine. Des paysans, arrivés de leurs villages avec des chariots pour emporter leur part de butin, virent les émeutiers les repousser des logemens qu'ils venaient déménager. En certaines bourgades, après avoir brisé le mobilier, on démolit les maisons, enlevant les planchers et les toits, ne laissant debout que les murs en pierre. La fureur populaire n'épargnait ni les synagogues ni les cimetières ; elle se plaisait à profaner les tombes et à souiller les rouleaux de la *Thora*. La foule s'était d'abord naturellement portée sur les auberges et les débits de boisson. Les tonneaux étaient défoncés, l'eau-de-vie coulait dans les rues, des hommes à plat ventre s'en gorgeaient dans le ruisseau. En plusieurs villes, des femmes délirantes de joie ont fait boire de l'alcool à des enfans de deux ou trois ans « pour qu'ils se souvinssent de ces beaux jours. » D'autres mères amenaient les leurs sur les ruines des maisons juives en leur disant : « Rappelez-vous ce que vous avez vu arriver aux juifs. »

Les colères de la foule s'en prenaient plutôt aux propriétés qu'aux personnes, comme si, en s'attaquant à leurs biens, elle eût cru frapper les juifs dans ce qu'ils avaient de plus sensible. Beaucoup furent maltraités ; plusieurs en restèrent estropiés, quelques-uns en moururent ; presque aucun ne fut tué sur place, aucun massacré ou déchiré. Ce qui ailleurs, chez des nations se disant plus civilisées, eût semblé impossible : le sang ne coula pas. La foule se montra barbare sans se montrer féroce. Il n'y eut pas de carnage, soit douceur naturelle de ce peuple jusqu'en ses vengeances, soit crainte d'outrepasser l'ukase impérial, qui enjoignait de piller et de battre les juifs, non de les tuer. Au milieu même de ces scènes d'horreur, des israélites ont signalé des traits de la native bonté et à la fois de la crédulité du Russe. Au village d'Oriékhof, des paysans étaient tombés chez une pauvre veuve juive qui leur représentait sa misère et leur demandait grâce. Les *moujiks* n'osant la laisser indemne, de peur de désobéir aux ordres du tsar, se contentèrent de lui briser ses vitres, « afin, disaient-ils, de remplir leur devoir (1). »

(1) *Rousskii Evrei*, 15 juin 1881.

Si doux et si docile que semble un peuple, ceux mêmes qui l'ont déchaîné ne savent jamais où s'arrêteront ses fureurs. L'administration, après ses premières complaisances, se mit à craindre que le soulèvement contre les trafiquans juifs ne s'étendît à d'autres classes, à la noblesse, aux propriétaires, aux fonctionnaires. L'antisémitisme risquait de dégénérer en pur mouvement socialiste. Le parti terroriste, à l'affût des troubles, cherchait à faire dévier ces émeutes par obéissance dans un sens révolutionnaire. J'ai eu sous les yeux une circulaire en petit-russien où l'on disait au peuple que le juif n'était pas le seul exploiteur, en appelant son courroux sur la police et les *tchinorniks*. Les feuilles révolutionnaires clandestines, le *Tchernyi Peredel*, entre autres, publiaient des proclamations dans le même sens. Il était temps que tout rentrât dans l'ordre. Parmi les patriotes les moins suspects de penchant pour les juifs, quelques-uns, tels que Katkof, osèrent réclamer pour eux la protection de la loi. Le directeur de la *Gazette de Moscou* sentait que, dans un grand empire, il n'était pas possible de laisser proscrire toute une race et tout un culte. L'administration centrale se décida enfin à intervenir. Les fauteurs des troubles furent arrêtés, beaucoup, il est vrai, pour être bientôt relâchés. On laissa échapper la plupart des meneurs. Les peines infligées furent en général légères, parfois dérisoires, cela dans un pays où, pour la moindre émeute agraire, on pend les paysans en dépit de l'abolition officielle de la peine de mort. Le véritable châtiment sortit des troubles mêmes. Les juifs ruinés ou momentanément disparus, les produits de la campagne, ne trouvant pas d'acheteurs, tombèrent à vil prix, tandis que toutes les denrées renchérissaient dans les villes dont les boutiques avaient été démolies et d'où les commerçans étaient en fuite.

II.

Les juifs de Pologne et de Russie sont, pour la plupart, fort différens des israélites français. Les juifs de l'Alsace nous en auraient donné quelque idée. Un petit nombre seulement s'est approprié la culture moderne. Vivant en masses compactes, les juifs de la Russie Blanche, de la Petite et de la Nouvelle-Russie forment comme un peuple au milieu du peuple. Ils constituent presque autant une nationalité qu'une religion. Ils se distinguent des chrétiens par toutes leurs habitudes. Ils ont leur costume national, la longue houppelande ou lévite, bien connue de tous les marchés du centre de l'Europe (1). Ils ont leur langue, ce qu'on appelle

(1) Dans les provinces russes, comme en d'autres contrées, le costume des juifs n'est,

le jargon, sorte de patois allemand mêlé de quelques mots hébreux. Ils ont leur littérature et leurs journaux, en russe, en polonais, en allemand, en hébreu : parfois même leurs théâtres et leurs acteurs.

Sauf une élite qui mène extérieurement la vie des gentils, ces millions de fils d'Abraham sont de stricts observateurs de la loi. Ils n'ont pas moins de religion ou moins d'attachement aux rites que les paysans orthodoxes ou catholiques au milieu desquels ils vivent. Beaucoup, parmi les plus pauvres, occupent leurs loisirs à l'étude de la *Thora* et du Talmud. En dehors de la *Schule* ou synagogue, qu'ils fréquentent assidûment, ils ont, pour la prière ou l'étude, de sordides oratoires, appelés *minjanim* ou *beth-hamidrasch*. Au lieu de sociétés de jeux ou de musique, les petits juifs des villes de l'Ouest fondent des sociétés pour lire et expliquer en commun les livres hébreux. A Vilna, honorée en Lithuanie du titre de « Mère en Israël, » on comptait naguère plus de vingt *chevro-poalim*, ou associations d'artisans israélites, ayant chacune ses *Klausen* ou chapelles. Certains corps de métiers, les bouchers, les tailleurs, les cordonniers, possèdent plusieurs de ces *Klausen*. Les bouchers de Vilna entretiennent, en outre, une *jeschiva* ou école supérieure talmudique, fréquentée par une centaine de *bocharim* ou étudians en talmud. Il en est de même à Varsovie, à Minsk, à Berditchef, dans tous les centres de la vie juive. Ces pieuses associations sont encouragées par l'idée, commune aux israélites et aux chrétiens, que la prière à plusieurs a plus d'efficacité. On prie d'ordinaire par groupe, par *minjan* comptant au moins dix adultes mâles, car, chez les juifs comme chez les musulmans, la religion, ou mieux la dévotion, semble plus grande parmi les hommes que parmi les femmes. Les membres de chaque *minjan* se réunissent avec les instrumens de la prière, les *tephilim* ou les *taleth*, trois fois par jour. L'été, les plus zélés s'assemblent dès l'aurore, à deux ou trois heures du matin, pour la première prière, et les juifs, attardés dans les campagnes, ne disent souvent la dernière qu'à minuit. Chaque *chevro* ou association a son *maggid*, son lecteur, qu'elle entretient à ses frais. Il y a un grand nombre de ces docteurs de divers degrés : *maggid, rav, talmid,* dont beaucoup, comme parfois les rabbins eux-mêmes, vivent du travail de leurs mains. Les rabbins sortis d'écoles officielles, nommés ou confirmés par le gouvernement, inspirent souvent peu de confiance. Les juifs les plus fanatiques, les kabbalistes ou *khassidim*, ont en outre leurs *zadigs*, sorte de marabouts israélites qu'ils entourent d'une véné-

le plus souvent, que l'ancien costume des gens du pays. Il a été autrefois imposé aux juifs, qui l'ont conservé alors qu'on le modifiait autour d'eux.

ration superstitieuse et que leur crédulité enrichit de ses dons (1).

La vie juive, avec sa culture à part, issue de vingt siècles d'isolement, fleurit ainsi dans les neiges du Nord, protégée contre les influences du dehors par les antipathies et les dédains mêmes des gentils. A côté du moyen âge chrétien, et mieux préservé encore, se retrouve en Russie une sorte de moyen âge juif, tout imbu des traditions et des coutumes des vieux ghettos. Cette vie *more judaïco,* à la façon des aïeux dont ils ont laissé les os à l'orient et à l'occident, ces trois ou quatre millions d'israélites la mènent librement sous l'aigle noir moscovite, comme autrefois sous l'aigle blanc de Pologne. Ils ont leurs cimetières et leurs synagogues, qui parfois rivalisent de grandeur et de richesse avec les cathédrales orthodoxes. Ils ont leurs boucheries pour la viande *kocher;* ils ont leurs bains pour se purifier, eux et leurs femmes, des impuretés légales. Ils sont organisés en communautés autonomes et ont même gardé le droit de percevoir, sur leurs coreligionnaires, des taxes spéciales destinées à l'entretien de leurs fondations. Leur culte est libre, comme est libre la pratique de toutes les observances rituelles. La loi n'y met qu'une restriction, imposée à tous les cultes dissidens : ils ne peuvent faire de prosélytes, ni s'opposer au prosélytisme des orthodoxes parmi eux. En 1887, à Varsovie, un père et une mère étaient poursuivis en justice pour avoir tenté de disputer à l'orthodoxie leur fille, Mme Lysakof. La même année, à Kharkof, un vieux juif, nommé Tichtenstein, était arrêté pour avoir fréquenté la synagogue après s'être laissé autrefois baptiser. Il n'y a guère d'années sans quelque procès de ce genre. De semblables affaires, inouïes ailleurs, sont ordinaires en Russie. C'est le droit commun, et les tribunaux appliquent la loi aux juifs comme aux protestans et aux catholiques.

S'ils jouissent de la liberté religieuse, — autant du moins qu'elle est compatible avec la législation russe, — les israélites sont loin de posséder la liberté et l'égalité civiles. A cet égard, ils sont dans une position manifestement inférieure à celle des chrétiens, des mahométans, des païens même.

Les juifs, sujets du tsar, sont soumis à une législation spéciale inspirée de défiances en partie religieuses, en partie nationales et économiques. Cette législation, fort compliquée, embrasse plus de mille articles de lois dispersés dans les quinze volumes du *Svod Zakonof*, le Digeste russe (2). Ces lois sans cesse remaniées, un

(1) Nous ne pouvons parler ici des *karaïm,* juifs non talmudistes, dont il ne reste que quelques milliers, habitant pour la plupart la Crimée. Ces *karaïm* se distinguent des autres juifs par toutes leurs habitudes; ils sont beaucoup mieux vus des chrétiens ou des musulmans; ils sont aussi mieux traités par la législation russe.

(2) Voyez le *Svod ouzakonenii o Evreiakh.* Saint-Pétersbourg, 1885, par M. E. Levine;

jour abrogées pour être remises en vigueur le lendemain, forment un chaos presque inextricable. Elles ne sont pas les mêmes pour l'empire et pour le royaume de Pologne, où les juifs ont bénéficié de la tolérance polonaise et des traditions françaises du grand-duché de Varsovie. Aux lois viennent encore s'ajouter des instructions ministérielles et des circulaires secrètes qui les complètent et les modifient, tantôt les adoucissant, tantôt les aggravant. Voilà plus d'un siècle que les partages de la Pologne ont posé à la Russie cette question juive, et la Russie n'a pas encore su la résoudre. L'incohérence de la législation actuelle est reconnue de tous : chaque règne en promet la refonte. Alexandre III, après Alexandre II, avait confié l'étude de cette réforme à une grande commission qui a siégé, des années, sous la présidence du comte Pahlen. On a annoncé, en 1888, la fin de ses travaux ; puissent-ils ne pas se borner à l'inutile amoncellement d'une montagne de matériaux et donner à la question une solution digne du grand empire et de la magnanimité du souverain! Nous ne saurions admettre, pour notre part, qu'une commission impériale n'ait été nommée que pour amuser l'Europe et apaiser l'indignation des pays civilisés devant les troubles antisémitiques.

III.

Les juifs sont aujourd'hui traités en étrangers, ou, plus exactement, ils sont traités en régnicoles quant aux obligations, en étrangers quant aux droits. Ce principe a beau n'être pas énoncé dans la législation, le législateur s'en est constamment inspiré. La loi astreint les juifs à toutes les charges des nationaux, impôts et service militaire compris ; elle leur refuse la plénitude des droits civils.

Les plus élémentaires de toutes les libertés, celle du domicile, celle d'aller et de venir, n'existent pas pour le juif. Il n'est pas maître d'habiter où il veut ; le droit de résider ou de voyager dans toutes les parties de l'empire, droit garanti par la loi à tous les autres sujets du tsar, la loi le dénie aux 4 millions d'israélites. Il y a une région ouverte aux juifs : l'ancienne Pologne avec quelques *gouvernies* attenantes de la Petite et de la Nouvelle-Russie. C'est là comme un vaste ghetto où les israélites sont rigoureusement cantonnés. Le reste de l'empire, c'est-à-dire toute la Grande-Russie, toute l'ancienne Moscovie, presque toutes les possessions russes d'Europe et d'Asie leur demeurent fermées. Il n'y a d'exception que pour

cf. Orchanski, *Rousskoe zakonodatelstvo o Evreiakh.* Pour la situation des israélites avant la domination russe, voyez Huppe, *Verfassung der Republik Polen,* VIII, 5.

quelques privilégiés, qui forment une infime minorité. En confinant le juif dans les anciennes provinces polonaises, là où ils l'avaient trouvé déjà installé, les tsars semblent avoir voulu préserver la sainte Russie de la lèpre israélite. Considérant le juif comme une peste, on l'a enfermé dans les provinces occidentales comme dans un lazaret.

En dedans même du cercle où ils sont cantonnés, il y a des contrées ou des villes que les juifs ne peuvent habiter. C'est ainsi que, depuis 1858, il leur est défendu de résider à moins de cinquante verstes des frontières de l'Autriche ou de la Prusse (1). Cette interdiction, suggérée par la crainte de la contrebande, n'a pu longtemps être maintenue dans la pratique; mais elle existe toujours en droit, et parfois la loi est appliquée avec une rigueur d'autant plus cruelle que les dispositions en semblaient tombées en désuétude. Il est des pays où, après avoir laissé les juifs s'établir dans cette bande frontière, on les en a brusquement bannis par ordonnance administrative. Ainsi, en Volhynie, en 1881 : l'expulsion ruinait des milliers de familles; elle ne fut pas complète. Les pauvres furent impitoyablement chassés, les riches se rachetèrent. Il en est naturellement des juifs comme naguère des *raskolniks;* les mesures d'exception en ont fait les tributaires de la police. Israël est pour l'*ispravnik*, pour le *stanovoï*, pour l'*ouriadnik*, pour l'employé ou le *tchinovnik* de tout rang, une proie sans défense. Les lois restrictives forment un réseau inextricable aux mailles si serrées que le juif, qui en est enveloppé, ne peut guère se mouvoir sans en déchirer une. Le plus habile n'est jamais sûr d'être en règle avec la loi; la police a toujours barre sur lui. Cela est si vrai qu'un des principaux obstacles à l'émancipation des israélites est l'intérêt du *tchinovnisme* et de l'administration à les tenir ainsi dans le filet de la loi.

Au cœur même de la région assignée aux sémites, la métropole de la Russie occidentale, Kief, la ville sainte du Dniepr, revendique le privilège d'être fermée à ces « chiens de juifs. » Il n'y a que les israélites de certaines catégories qui puissent y résider; encore ne doivent-ils habiter qu'un faubourg. Les controverses légales suscitées par la présence des juifs à Kief rempliraient plusieurs volumes. C'est un des chapitres les plus embrouillés de cette confuse législation (2). Il y a quelques années, durant un de mes voyages

(1) La verste, on le sait, vaut un peut plus d'un kilomètre. Dans le royaume de Pologne, cette prohibition ne s'étendait qu'à 25 verstes; elle a, si nous ne nous trompons, été supprimée.

(2) D'autres villes, Vilna notamment, ont parfois prétendu au droit de reléguer les juifs dans un quartier déterminé. Là même où ils n'y sont pas tenus par la loi, les juifs ont, le plus souvent, un quartier qu'ils habitent de préférence et qui forme comme une ville israélite à côté de la ville chrétienne.

en Russie, un banquier d'Odessa était descendu dans un des premiers hôtels de Kief. Au vu de son passeport portant la mention : hébreu (*evrei*), mention obligatoire pour tous les israélites, l'hôtelier mit le nouvel arrivé à la porte. Chaque année, Kief se glorifie de l'expulsion de plusieurs de ces contempteurs de la foi.

Ces lois sur le domicile des juifs aboutissent aux anomalies les plus choquantes. Elles placent les israélites au-dessous des criminels à qui certaines villes, les capitales notamment, ne sont interdites, à l'expiration de leur peine, que pour un temps donné. Parmi ces parias de l'empire, il en est bien quelques-uns que le législateur admet à résider dans les provinces de l'intérieur. Ce sont, d'un côté, les juifs en possession de grades universitaires ; de l'autre, les marchands de première guilde, autrement dit les négocians qui paient une patente élevée. La même faveur est accordée par la loi aux artisans inscrits dans un corps de métier; mais cela, seulement pour un séjour temporaire. Aussi fort peu en profitent-ils, car ils n'osent s'établir dans des villes où ils restent toujours sous le coup d'une expulsion. De même un commerçant malheureux perd, en tombant de la première guilde dans la seconde, le droit de résider dans l'intérieur de l'empire. Un artiste ou un savant israélite dépourvu de diplôme ne peut, légalement, habiter les capitales. A prendre la loi au pied de la lettre, le plus grand sculpteur de la Russie, Antokolsky, correspondant de notre Institut, n'a pas le droit de vivre à Pétersbourg.

Il est naturel que les israélites cherchent à franchir l'espèce de cordon légal derrière lequel on prétend les reléguer. Cela les oblige parfois de recourir aux expédiens les plus bizarres. En voici deux exemples. Un jeune homme qui tenait, de son titre de docteur, le droit de libre résidence fut réduit, pour garder ses vieux parens près de lui à Pétersbourg, à faire inscrire son père comme son valet et sa mère comme sa cuisinière. Une jeune fille, venue à Moscou pour apprendre la sténographie, n'avait trouvé qu'un moyen de ne pas être renvoyée par la police : c'était de prendre une carte de fille publique; car les prostituées sont les seules juives qui jouissent de la faculté d'habiter où il leur plaît. Cette jeune fille, ayant été soumise à un examen médical, fut expulsée comme n'exerçant pas, effectivement, la profession qui lui permettait le séjour des capitales.

A combien d'abus prêtent de pareils règlemens, on le devine. En Russie, les rigueurs de la législation ont, heureusement, pour correctif la vénalité de l'administration. L'arbitraire tempère les sévérités du code. Les juifs, comme les *raskolniks*, connaissent ce dicton : La loi est une corde mal tendue, les grands passent dessus, les petits passent dessous. Pour l'exécution des mesures ordonnées

contre eux, la police sait octroyer aux intéressés des délais indéfiniment renouvelables. L'application des lois varie suivant les époques et les régions. Tantôt la connivence intéressée de l'administration laisse le riche les tourner; tantôt des circulaires ministérielles en enjoignent la stricte exécution. Sous le règne d'Alexandre III, après les troubles antisémitiques, des milliers de juifs ont été brusquement chassés de localités où l'on tolérait naguère leur présence; ainsi à Kief, à Orel, à Moscou même. Ces expulsions, exécutées parfois avec une rudesse barbare, sans même accorder aux intéressés un délai de quelques mois, ont souvent frappé des familles autorisées par la loi à résider dans tout l'empire. En certains districts, le bannissement des juifs a eu pour motif, ou pour prétexte, des craintes religieuses. Parmi les cent et quelques sectes de Russie, il en est une dont les adhérens, appelés judaïsans ou sabbatistes (*soubbotniki*), préfèrent le sabbat au dimanche, et l'ancienne loi à la nouvelle. Les instructions judiciaires dirigées contre ces hérétiques ont eu beau montrer que les juifs étaient d'ordinaire étrangers à la diffusion de cette hérésie, il n'en a pas moins suffi, en plus d'une contrée, de la découverte de communautés sabbatistes pour faire chasser tous les juifs du voisinage.

Dans l'étroite région où ils sont internés, les juifs jouissent-ils, au moins, des mêmes droits que les autres sujets du tsar? Nullement. Ils sont privés de plusieurs droits essentiels. Ces provinces occidentales où ils sont contraints d'habiter, il leur est interdit d'y acheter des terres. Cette prohibition a été édictée ou rétablie en 1864. Quelques-uns avaient profité de l'émancipation des serfs pour se rendre acquéreurs de biens fonciers. On s'en émut et on leur défendit d'acquérir des immeubles ruraux. Beaucoup louaient des propriétés à long bail qu'ils exploitaient à leur compte ou sous-louaient à des paysans. Cette faculté leur a été enlevée, sous Alexandre III, par « le règlement provisoire » de 1882. Il leur est interdit d'affermer des terres, aussi bien que d'en acheter en dehors des villes. Ils ne peuvent pas plus être régisseurs que fermiers. On prétend que, dans leur passion pour le gain, les fermiers juifs épuisent le sol; mais, à cet égard, les *koulaki* et les marchands de la Grande-Russie ne leur cèdent en rien. Certes, le juif ménagerait davantage le fonds, s'il en était propriétaire. Aujourd'hui, il peut prêter aux fermiers ou aux paysans, sans toutefois pouvoir prendre hypothèque, ce qui l'oblige à prêter à plus gros intérêts; il peut acheter les récoltes, spéculer sur les blés, il n'a pas le droit de faire valoir. De par la loi, il ne peut être qu'un courtier. Et de fait, l'on sait que, dans ces campagnes de l'Ouest, toutes les transactions se font par les juifs.

Les juifs, dit-on, ne labourent pas le sol. En leur interdisant

l'acquisition de la terre le législateur n'a qu'un but : les empêcher de dépouiller la noblesse et le paysan. Le juif, il est vrai, n'est pas cultivateur. C'est même là une des principales difficultés de la question sémitique dans l'est de l'Europe, où, la vie urbaine étant peu développée encore, l'agriculture est la grande ressource de la population. Pourquoi le juif a-t-il, depuis des siècles, abandonné la charrue? Toute l'histoire d'Israël l'explique. Voilà bientôt deux mille ans qu'il a été déraciné du sol. Les lois mêmes l'ont, durant tout le moyen âge, emprisonné dans les *ghettos* des villes. Or l'on sait que les populations urbaines ne retournent jamais aux travaux des champs. Nulle part, le citadin ne s'est refait paysan. C'est là une loi historique; toute notre civilisation et tout notre développement social ne la confirment que trop. Le juif, à cet égard, ne se distingue pas des autres races. Le dur labeur de la glèbe est de ceux auxquels l'homme ne se remet plus, une fois qu'il l'a quitté. Le juif n'en aurait même pas toujours la force physique. L'énergie musculaire a été affaiblie chez lui; la vie urbaine, la claustration du *ghetto,* la pauvreté héréditaire l'ont débilité et anémié depuis des générations. Les statistiques militaires de la Russie en font foi : ses conseils de revision sont contraints d'exempter proportionnellement plus de Juifs que de Russes, de Polonais ou de Lithuaniens. Un grand nombre des conscrits israélites n'ont pas la taille, ou n'ont pas la largeur de poitrine réglementaire. La race a été trop longtemps en proie à la misère physiologique, suite inévitable de la misère économique.

Le plus grand service que l'on pût rendre aux juifs du centre et de l'est de l'Europe serait d'en ramener une partie au labour de la terre. La question sémitique serait, par là, à demi résolue. Les israélites le comprennent; ils ont fait, en divers pays, différens essais dans ce sens, surtout pour les cultures, telles que le jardinage ou la vigne, qui demandent plus d'art et de patience que de force des bras. Cette transformation du juif en cultivateur, le gouvernement russe l'a entreprise d'autorité vers 1810 et 1840. Alexandre Ier, Nicolas surtout, ont fondé, sur plusieurs points, des colonies agricoles d'israélites. La plupart n'ont guère prospéré. Il est vrai qu'on ne pouvait beaucoup attendre de colonies administratives étroitement réglementées, où les professeurs d'agriculture étaient d'anciens sous-officiers qui l'enseignaient à coups de fouet.

L'interdiction de posséder des terres n'est pas le moyen d'amener les israélites au travail des champs. La défense d'habiter les campagnes l'est encore moins. C'est pourtant ce que la Russie leur a plusieurs fois interdit, ce que le règlement « provisoire, » édicté par l'empereur Alexandre III, en 1882, leur a de nouveau

défendu. Depuis 1882, ils ne peuvent plus s'établir en dehors des villes et des bourgades. C'est là ce que les conseillers du tsar ont imaginé, pour prévenir le retour des émeutes antisémitiques, comme si ce n'était pas des villes qu'était parti le signal de la chasse aux juifs. Toutes ces mesures contre les israélites sont à double tranchant; elles blessent le chrétien qu'elles prétendent protéger, en même temps que le juif qu'elles veulent frapper. En maintes contrées, le prix de vente ou de loyer des terres en a été sensiblement abaissé, tandis que le crédit aux cultivateurs en était renchéri.

IV.

Si l'état cherche à fermer aux juifs les campagnes et l'exploitation rurale, il doit s'efforcer de les retenir à la ville en leur ouvrant tous les métiers urbains, toutes les professions bourgeoises. Non point; sur ce champ restreint se dressent encore devant eux de nombreuses barrières. Leur activité se heurte à des lois d'exception, à des règlemens ministériels, à des circulaires secrètes. Aux emplois de l'état, les israélites n'ont guère à penser : la loi les déclare incapables de toute fonction publique, sauf quelques rares exceptions. Ils peuvent, par exemple, entrer au service de l'état comme ingénieurs; mais, en fait, presque aucun juif judaïsant n'y parvient; pour avoir quelque chance d'être admis, il leur faut commencer par se faire baptiser. Ils peuvent encore être médecins militaires; mais les règlemens ont eu soin de décider que les juifs ne sauraient remplir plus de 5 pour 100 des postes de ce genre. Quant aux fonctions électives, rétribuées ou gratuites, la loi les écarte de presque toutes. Un israélite ne peut être maire d'une ville ou *ancien* d'un village. Les juifs ne peuvent jamais former qu'un dixième du jury et un tiers des conseils municipaux, même dans les villes où ils sont en majorité.

Les restrictions légales ou administratives les poursuivent jusque dans les carrières privées. L'administration les a, ainsi, naguère, fait expulser de tous les services des chemins de fer du sud-ouest. Un trait montre de quelle façon les autorités entendent les droits accordés aux israélites. La loi reconnaît aux juifs pourvus du diplôme de pharmacien le droit de résider dans tout l'empire; la police de Pétersbourg n'en a pas moins fermé les pharmacies tenues par des juifs. Elle a décidé que le droit d'habiter la capitale ne donnait pas au pharmacien celui d'ouvrir une pharmacie. Le plus singulier, c'est que cela est conforme à la jurisprudence habituelle en pareille matière. Vis-à-vis des

juifs, l'on s'inspire de maximes contraires aux principes de toute législation : l'on considère que tout ce qui ne leur est pas formellement permis leur est défendu.

Autre exemple des restrictions imposées à leur activité. La loi garantit aux marchands de première guilde le libre séjour dans tout l'empire ; elle les assimile aux négocians de sang russe. L'administration ne leur en interdit pas moins tel ou tel commerce, telle ou telle industrie. C'est ainsi qu'elle leur a défendu le commerce des boissons et l'industrie de la distillerie en dehors de la zone d'habitation des juifs. Un grand nombre d'israélites de l'ouest sont aubergistes, cabaretiers. Ce métier, dont des milliers de familles vivent depuis des siècles, il a été question, sous Alexandre III, de le leur interdire absolument, même dans la région où ils sont libres d'habiter. Si cette prohibition n'a pas été prononcée, on est parfois arrivé, indirectement, au même but par des règlemens sur les cabarets. On reproche au cabaretier juif d'encourager l'ivrognerie; cela est le fait du cabaretier plutôt que du juif. Les statistiques montrent que les provinces de l'empire où l'on consomme le plus d'alcool et où l'alcoolisme fait le plus de victimes sont celles où il n'y a pas de juifs.

Une ancienne loi d'Alexis Mikhaïlovitch, confirmée en 1835 par l'empereur Nicolas, défendait aux juifs d'avoir à leur service des chrétiens. Pour ce crime le code édictait, jusqu'en 1865, la peine de mort. Cette loi, inspirée par des considérations religieuses, n'était d'ordinaire appliquée qu'aux domestiques. On autorisait les négocians juifs à employer des chrétiens pour leurs affaires. Malgré cela, les autorités ont encore, sous Alexandre III, fait parfois défense aux juifs d'occuper des chrétiens dans leurs établissemens ou leurs fabriques. C'était leur rendre toute industrie impossible. C'était aussi priver de pain les chrétiens employés par les israélites. Pareille mesure ne pouvait durer. L'application de la loi surannée du père de Pierre le Grand a été suspendue en 1887. Un juif peut avoir aujourd'hui des serviteurs chrétiens ; il est seulement tenu, cela à bon droit, de laisser ses domestiques ou ses ouvriers accomplir librement leurs devoirs religieux.

En revanche, comme si le gouvernement impérial ne leur pouvait ouvrir une main sans fermer l'autre, une restriction nouvelle plus pénible peut-être, est venue récemment s'abattre sur les Russes du culte mosaïque. Le gouvernement de l'empereur Alexandre III a entrepris de limiter le nombre des israélites admis dans les collèges et les universités. Quoi de plus propre cependant à rapprocher les juifs des autres classes de la population qu'une éducation commune? Quoi de mieux fait pour les dépouiller de leurs préjugés

traditionnels et les arracher à leur exclusivisme talmudique que l'enseignement classique et les études universitaires? Ce que l'on est porté à louer chez d'autres races, le goût de l'instruction, se tourne en crime pour les fils de Jacob. En Russie, comme en Allemagne, on leur reproche leur empressement à s'instruire, sans avouer qu'on jalouse leurs succès dans l'humble arène des luttes scolaires. Le fait est que, en certaines villes, la proportion des élèves juifs aux élèves chrétiens était considérable; les gymnases des deux sexes étaient envahis par les sémites. A Odessa, de tout l'empire la ville où les juifs sont le plus prospères, il y avait, dans les collèges russes, jusqu'à 50 et 70 pour 100 de juifs. Le gouvernement a résolu de mettre fin à ce scandale. Le ministère de l'instruction publique semble avoir vu là un péril pour la culture nationale. Il a été ordonné, en 1887, que dorénavant aucun gymnase ne saurait recevoir plus de 5 pour 100 d'élèves israélites, même dans les districts et les villes où les juifs forment 25 ou 30 pour 100 de la population. Dans les collèges de l'intérieur de l'empire, dans ceux des deux capitales notamment, le nombre des élèves du culte mosaïque a été abaissé à 3 pour 100.

La mesure prise pour l'enseignement secondaire a été étendue aux universités. Le tant pour 100 des israélites autorisés à étudier le droit, la médecine, les sciences, a été réduit à un chiffre dérisoire. En 1887, par exemple, 75 jeunes gens s'étaient fait inscrire à l'université de Dorpat, 7 ont été admis. Que de souffrances et de colères parmi ces étudians, qui se voient, ainsi, fermer les portes du haut enseignement, et barrer l'accès des rares carrières libérales que la loi proclame leur être librement ouvertes! On s'est plaint que, parmi les volontaires du « nihilisme, » il s'était rencontré des israélites des deux sexes. Sont-ce de pareils procédés qui leur feront aimer la Russie et le tsar? En vérité, les fauteurs de la révolution auraient des complices dans les conseils du souverain qu'ils ne sauraient lui souffler de meilleure mesure pour renforcer le prolétariat intellectuel où se recrutent leurs adhérens. Il ne faut pas oublier que de pareilles restrictions sont plus vexatoires pour un juif qu'elles ne le seraient pour tout autre; car, d'après la loi russe, lui refuser un diplôme universitaire, c'est lui refuser le droit de libre habitation dans les capitales et dans l'empire. On s'est demandé si la limitation du nombre des israélites dans les collèges et les universités s'adressait à la race ou à la religion. Des jeunes gens repoussés de l'université de Kief, parce que le nombre des étudians israélites était au complet, ont demandé, en 1887, à être admis comme chrétiens. L'administration leur répondit d'abord que la nouvelle loi s'appli-

quait à tous les jeunes gens d'extraction juive. Le ministère ne paraît pas avoir adopté cette interprétation. Les juifs baptisés ont fini, croyons-nous, par voir s'ouvrir devant eux les portes de l'*alma mater* de Kief. Rien de plus conforme aux traditions et à l'esprit de la législation russe, qui ne craint pas d'user de vexations légales pour amener à la foi dominante les juifs ou les hétérodoxes. S'en prendre à la religion est peut-être plus humain que s'en prendre à la race ; mais que devient ici la liberté de conscience ? N'est-ce pas la religion qui est directement visée, puisque, pour être apte à faire son droit ou sa médecine, le juif n'a qu'à renier extérieurement la foi de ses pères? Cela ne rappelle-t-il pas les temps où la théologie veillait, en jalouse gardienne, sur les universités d'Occident? Cela suggère encore un autre rapprochement. L'empereur Julien eut, lui aussi, dans l'antiquité, l'idée d'interdire les hautes études à certains de ses sujets ; c'étaient alors les chrétiens, et, de toutes les mesures imaginées par l'apostat contre les « galiléens, » celle-là fut regardée comme la plus odieuse.

V.

Toute cette législation spéciale va, manifestement, à l'encontre de son but. Elle tend à fomenter chez les juifs les défauts qu'on est le mieux fondé à leur reprocher. Elle travaille à les rejeter sur eux-mêmes, à les isoler des autres races, à en faire un peuple à part au milieu de la nation.

Quelles sont les accusations le plus souvent et le plus justement lancées contre les juifs? Elles se ramènent à deux chefs principaux : l'un national, l'autre économique. On reproche aux juifs leur exclusivisme, leur penchant à se tenir séparés des peuples au milieu desquels ils habitent, à former, à travers les âges et les diverses civilisations, une tribu ayant ses coutumes, ses lois, ses intérêts propres. Le reproche peut être souvent mérité, au moins pour les juifs de Russie et d'Orient ; mais les barrières légales élevées entre eux et les chrétiens, les efforts pour les cantonner en certaines provinces, en certains métiers, en certaines écoles, les règlemens pour les éloigner de la haute culture, tout cela ne semble-t-il pas imaginé pour les maintenir dans leur isolement et les enfoncer dans leurs préjugés talmudiques, pour alimenter leurs rancunes contre les *goïm* et pour refouler en eux l'homme moderne ; pour ne leur laisser d'autre sentiment national que celui du juif, d'autre patrie qu'Israël et leur *kahal?*

On leur fait un crime de leur solidarité, de leur tendance à se former en corporation sous l'autorité de leurs chefs ou de leur

kahal clandestinement restauré pour l'exploitation des chrétiens. On oublie que cette organisation corporative, on la leur a imposée durant des siècles; qu'elle était de règle partout avant la révolution; qu'elle a été rendue plus étroite par les persécutions ou le mauvais vouloir de la société environnante; que, en Russie même, comme partout au moyen âge, elle a été longtemps maintenue par l'état dans un intérêt fiscal; que, de Catherine II à Nicolas, les lois russes assujettissaient les juifs au joug de leurs communautés; qu'on avait été jusqu'à donner aux consistoires israélites le droit de désigner les juifs astreints au service militaire; que, aujourd'hui même, après l'abolition officielle du *kahal*, les communautés juives continuent à percevoir pour leurs besoins des taxes obligatoires appelées taxes de corbeilles (*korobotchnyia*). Pour que les juifs cessent d'adhérer ainsi fortement les uns aux autres et en quelque sorte de faire masse, il faut au moins que la loi ne les y contraigne point en les isolant des chrétiens.

De même au point de vue économique. Restreindre légalement l'activité des israélites, les écarter des carrières libérales ou scientifiques, leur fermer, systématiquement, tous les débouchés intellectuels, c'est les condamner aux métiers qu'on leur reproche de préférer et qu'on les accuse d'accaparer, après les y avoir enfermés. On se plaint qu'ils soient presque tous marchands, courtiers, changeurs, colporteurs, usuriers, cabaretiers, et l'on repousse vers leur boutique ou leur comptoir tous ceux qui osent essayer d'en sortir. On répète que les juifs sont des parasites, et l'on s'applique à les emprisonner dans ces professions traitées de parasitaires.

Le juif, affirme-t-on, a tout travail productif en aversion; c'est essentiellement un exploiteur, vivant et s'enrichissant du labeur d'autrui. Cela encore peut être vrai, au moins en un sens. Le juif n'est, le plus souvent, qu'un intermédiaire entre le producteur et le consommateur, et moins il y a de ces intermédiaires, mieux il vaut pour une société. Mais doit-on, pour cela, poser en principe que tout marchand, tout négociant, tout intermédiaire, est un parasite? et si cela est vrai du juif et du sémite, comment ne le serait-ce pas également du chrétien ou de l'aryen? Ne sait-on pas que la circulation est une fonction essentielle du corps social, comme de tout corps vivant?

Le juif, dit-on, cherche, par tous les moyens, à s'émanciper du travail manuel. Cela encore est vrai, mais cela est-il propre au sémite? Il n'a guère fait, en réalité, que prendre les devans sur nous. En combien de pays du monde civilisé ne voit-on pas, aujourd'hui, l'homme des champs, comme l'homme des villes, s'ingénier à s'affranchir du labeur musculaire! Le dégoût du travail des

bras, l'engouement pour « les places, » pour le commerce, pour toutes les professions qui demandent peu d'effort physique, est, hélas ! loin d'être particulier à Israël. Quels que soient, du reste, les inconvéniens de cette répugnance croissante pour le travail musculaire, dans nos sociétés modernes, est-on en droit de professer, avec Tolstoï et tels de nos socialistes, qu'il n'y a de productif, de sain et d'honnête que le travail corporel? C'est cependant ce que font, implicitement, la plupart des antisémites de Russie et d'Occident.

Le reproche, du reste, tombe mal en Russie. Là, comme partout où ils sont nombreux et réunis en groupes compacts, il s'en faut que tous les juifs vivent de trafic. Le plus grand nombre peut-être de ces fils de Sem sont contraints à vivre du travail de leurs bras, à la sueur de leurs fronts, tout comme de simples fils de Japhet. Dans cet Israël sarmate, il y a peu de métiers manuels qui ne soient exercés par les descendans d'Abraham ; plusieurs, et parfois des plus humbles ou des plus grossiers, sont presque accaparés par eux. Nombre de juifs sont tailleurs, cordonniers, serruriers, menuisiers, corroyeurs, cochers, fumistes, bouchers, couvreurs, peintres, teinturiers. Bien qu'ils préfèrent les métiers exigeant moins de force que d'adresse, beaucoup sont charpentiers, forgerons, maçons, terrassiers. La plupart des maisons de pierre des villes occidentales ont été construites par des mains juives.

Le bien-être des artisans tient fort à cœur aux communautés israélites. J'ai moi-même visité, à Varsovie notamment, des écoles d'apprentissage de divers métiers pour les enfans israélites. Il ne saurait, malheureusement, suffire de l'instruction technique pour tirer les artisans juifs de la misère. Trop nombreux pour les besoins de la population urbaine ou rurale de l'ouest, ils sont le plus souvent victimes de l'inexorable loi de l'offre et de la demande. Ils se font les uns aux autres une concurrence meurtrière, dont l'ouvrier chrétien ne souffre pas moins qu'eux. Le plus grand nombre travaille à des prix dérisoires. En peu de pays la main-d'œuvre est plus basse ; aussi les neuf dixièmes de ces juifs de Pologne et de Russie sont-ils de pauvres exploiteurs. Entassés dans d'étroits et fétides logemens, sans jour et sans air, souvent plusieurs familles dans la même chambre, et des familles presque toujours nombreuses, ces maigres juifs, mariés à vingt ans, sont en proie à tous les maux et maladies de l'indigence. Leur âme et leur corps ne résistent à l'action délétère de l'extrême pauvreté qu'à force de sobriété, de ténacité et de religion. Aucune classe de la population russe n'est plus misérable que ce prolétariat israélite.

La vérité est que les juifs étouffent dans l'enceinte légale où ils

sont enfermés, et l'accroissement de leur nombre y rend leur existence de plus en plus difficile. Pour vivre, ils auraient besoin qu'on leur ouvrît des pays où la demande pour le travail urbain et les professions bourgeoises fût plus considérable. Il y a, dans tout l'ouest, un excédent manifeste de commerçans, de petits boutiquiers, de petits artisans qui souvent font défaut dans le centre ou l'est de l'empire. Prenez une carte de Russie : dans la région où résident les juifs, les villes, en grande partie peuplées par eux, se pressent en bien plus grand nombre que dans les régions de l'empire qui leur sont fermées. Rien qu'à considérer les tableaux statistiques, il saute aux yeux qu'il y a là un manque d'équilibre, une répartition artificielle de la population urbaine, retenue dans les provinces de l'ouest par la loi, comme par une digue qui l'empêche de se répandre librement sur les contrées voisines. Pour rétablir le niveau, il faut ouvrir au trop-plein de la population juive de nouvelles régions.

La population chrétienne des provinces occidentales n'y est guère moins intéressée. L'empereur Alexandre III a nommé dans les gouvernemens de l'Ouest des commissions chargées d'étudier la question sémitique ; elles se sont prononcées, presque unanimement, pour l'extension, ou mieux, pour la suppression de la ligne d'habitation des juifs. Et comment en serait-il autrement? Ces provinces sont saturées d'israélites. On leur a fait entendre, presque officiellement, que les juifs n'étaient que des parasites, des sangsues ou des sauterelles dévastatrices; elles sont naturellement peu satisfaites de leur avoir été livrées en pâture. En attachant les juifs aux flancs de provinces habitées par des Polonais, des Lithuaniens, des Lettons, des Roumains, des Petits ou des Blancs-Russiens, on dirait que la Russie leur a donné à dévorer les enfans qui lui sont le moins près du cœur.

Malgré tous les inconvéniens de cette accumulation de l'élément juif urbain sur une surface restreinte, il s'en faut, du reste, que l'ouest russe ait été entièrement ravagé et dénudé par ces locustes qui le rongent depuis des siècles. La terre y est encore verte et l'or des épis y reluit au soleil. Plusieurs de ces provinces, en Russie-Blanche notamment, ont beau être parmi les moins fertiles de l'empire, leur développement économique ne le cède pas, en général, à celui des contrées préservées du parasitisme israélite. Loin de là, plusieurs de ces *goubernies* de l'ouest sont au premier rang pour le développement industriel ou agricole, témoin le royaume de Pologne, qui, avec un sol médiocre, est devenu une des régions les plus riches de l'empire.

Contre l'ouverture de l'intérieur de la Russie aux israélites peu-

vent se présenter deux objections d'une valeur inégale, l'une d'ordre politique ou national, l'autre d'ordre économique. Au point de vue national, on peut craindre que les juifs, avec les rapides excédens de leur natalité, ne dénationalisent peu à peu les contrées qui leur seront ouvertes. Une pareille appréhension peut se comprendre dans un petit état tel que la Roumanie ; aux Roumains il est permis de redouter que leur nationalité renaissante ne soit submergée sous le flot d'étrangers débordant du dehors. De pareilles terreurs ne sont pas de mise dans la vaste Russie. D'un semblable colosse on ne fera jamais un Israël. Ce sont les juifs, au contraire, qui, en se disséminant sur la surface de l'empire, se laisseront dénationaliser. Plus mince et moins compacte sera la couche sémitique, plus il sera facile de la russifier.

L'objection économique est plus sérieuse. Ouvrir la Grande-Russie aux israélites, c'est, dit-on, la livrer à l'accaparement des sémites. Le temps est loin où Pierre le Grand prétendait qu'un de ses marchands moscovites valait quatre juifs. Et, cependant, les *kouptsy* russes ont fait preuve de qualités mercantiles qui semblent les mettre, mieux que toute autre race, en état de lutter avec les israélites. Ils seraient assurément, pour les sémites, de plus redoutables rivaux que le Blanc ou le Petit-Russien. Une chose, en tout cas, semble hors de doute, c'est que, pour la Russie et pour le commerce russe, la concurrence serait le meilleur des stimulans. Elle seule lui saurait donner l'esprit d'initiative qui lui fait trop défaut et dont la rareté est une des causes de l'infériorité de la Russie vis-à-vis de l'autre colosse du monde moderne, l'Amérique.

La richesse publique y gagnerait assurément; le peuple y perdrait-il ? L'ouvrier et le paysan en seraient-ils plus foulés par l'odieux capital ? Pour qui connaît les conditions de la vie russe, cela est bien invraisemblable. En fait d'exploitation de l'homme par l'homme, l'ouvrier de Russie n'a rien à perdre; la petite industrie villageoise, en particulier, l'industrie buissonnière (*kousternaïa*), comme l'appellent les Russes, est l'exploitation organisée des ouvriers par les intermédiaires et les marchands accapareurs. Leurs exactions et leur mauvaise foi dépassent toute limite, affirme M. Bezobrazof. « Ce qui se passe dans certains centres industriels, tels que Pavlovo, le Sheffield russe, défie toute description. C'est un drame poignant qui se déroule tous les lundis, jours du marché. Les hommes ont l'air de bêtes féroces s'entre-dévorant (1). » Là, au cœur de la Grande-Russie, loin des parasites juifs, les courtiers orthodoxes prélèvent,

(1) Vladimir Bezobrazof, *Études sur l'économie nationale de la Russie*, t. II, 2e partie, p. 173-174, cf. 1re partie, p. 262.

pour leurs avances ou pour leur commission, 100 pour 100 et plus. De même, trop souvent, dans les campagnes et les communes rurales. Les *koulaki* et les *mangeurs du mir* n'ont rien à apprendre des usuriers juifs (1). Pour être du même sang et de la même religion que leurs frères, les paysans, ils n'ont pas plus de scrupule à les dépouiller. En maintes communes, nombre de *moujiks*, dévorés par les gros intérêts, ne possèdent plus la terre que nominalement; ils sont devenus les serfs de leurs créanciers. Pour l'ouvrier, comme pour le *moujik*, le premier effet de l'ouverture de la Grande-Russie aux juifs serait l'abaissement du taux de l'intérêt.

On dit que les juifs démoralisent le peuple. Que répondent les statistiques? La proportion des délits et des crimes est, d'ordinaire, plus faible dans les gouvernemens de l'ouest que dans ceux de l'est. Bien mieux, les crimes sont plus rares parmi les israélites que parmi les chrétiens. C'est, objecte-t-on, que les juifs tournent la loi, comme si les lois russes n'avaient pas l'habitude d'être tournées par tout le monde. Puis les lois qu'éludent les juifs, ce sont surtout les lois spéciales, arbitraires, vexatoires, édictées contre eux; et, dans ce cas, c'est la loi qui fait le délit. Pour la violer, les juifs ont du reste comme complices l'administration et la police. Dans les capitales mêmes, les autorités savent fermer les yeux, ou regarder faire à travers leurs doigts. Ce qui est démoralisant pour l'administration, aussi bien que pour les juifs, c'est toutes ces lois d'exception d'une application souvent malaisée. On comprend qu'il ne soit pas toujours facile de faire d'une ligne géographique factice une muraille de Chine infranchissable. Le plus simple serait d'abolir toute cette législation tracassière, en soumettant les israélites aux lois ordinaires, sauf à les leur appliquer dans toute leur rigueur.

Reste la grande, la suprême objection. — Nos juifs de Russie, entend-on répéter à Pétersbourg et à Moscou, ne méritent pas d'être traités en nationaux. Ils se considèrent eux-mêmes comme étrangers. Ils n'aiment pas la patrie russe. Ils n'ont d'autre patrie qu'Israël ou leur *kahal*. — Mais quand la Russie, répliquent les juifs, s'est-elle montrée pour nous une patrie? et comment aimer un pays qui vous traite en ennemi?

Une des preuves du peu de patriotisme des juifs, c'est, assure-t-on, leur répugnance pour le service militaire. L'impôt du sang est une obligation dont ils s'ingénient, de toute façon, à s'exempter. Aucun culte, aucune race ne présente autant de réfractaires. En vérité, c'est le contraire qui nous étonnerait. Voilà des hommes privés de la plupart des droits de leurs compatriotes chrétiens, et l'on

(1) Voyez l'*Empire des tsars et les Russes*, t. Ier, liv. VIII, chap. IV.

voudrait qu'ils apportassent la même abnégation à l'accomplissement du plus pénible des devoirs du citoyen ! C'est demander plus que ne comporte la nature humaine. Imaginez ce que rêvent quelques israélites d'Orient : un état juif, un nouveau Juda gouverné par des juifs avec des lois juives. Croyez-vous que, si cet Israël ressuscité traitait les chrétiens comme la Russie orthodoxe traite les juifs, les chrétiens, sujets d'Israël, se jugeraient tenus en conscience de servir sous les étendards des successeurs de David ? — Chrétien, juif ou musulman, pour se sentir astreint à tous les devoirs du citoyen, il faut en posséder tous les droits. Veut-on exiger des juifs autant que des Russes, qu'on commence par les traiter en Russes.

Il n'était, récemment encore, aucune ruse, aucune fraude dont un juif polonais ne fût capable pour échapper à la conscription. Il faut dire que, pour les israélites talmudistes, stricts observateurs de la loi, la vie militaire est particulièrement dure. Il est malaisé, au camp ou à la caserne, de demeurer fidèle aux minutieuses prescriptions de la loi mosaïque. L'antipathie du juif russe pour le service a été encore accrue par les souvenirs que lui a laissés le système des « cantonistes. » Les premiers soldats levés parmi les israélites étaient des enfans de dix ans, arrachés pour toujours à leur famille et baptisés de force. Alexandre Ier et Nicolas en usaient avec eux, à peu près comme les Turcs, avant Mahmoud, avec les enfans chrétiens élevés comme janissaires. Naguère encore, l'armée était, pour le juif, une école de prosélytisme contre le judaïsme. Il ne faut pas oublier enfin qu'aux juifs tout avancement est refusé. Ils ne peuvent devenir officiers ; les règlemens ont soin de leur interdire l'accès des écoles militaires. Le soldat juif, qui a servi des années sous les aigles impériales, n'a même pas le droit, une fois libéré, de vivre et de mourir là où il a tenu garnison.

Les conscrits de la classe de 1886 étaient au nombre de 832,000, dont 45,000 israélites, de quoi former tout un corps d'armée. Il y a eu, parmi eux, un peu plus de 4,000 réfractaires, soit environ 10 pour 100. La proportion était autrefois beaucoup plus considérable ; elle montait jusqu'à 30 et 40 pour 100 (1). Pour obvier aux répugnances militaires des israélites et empêcher que les chrétiens n'en fussent indirectement victimes, un ukase de 1876 avait or-

(1) Les israélites prétendent que le grand nombre des réfractaires de leur culte tient à ce qu'on appelle plus d'israélites que de raison. Les listes d'appel comprendraient des jeunes gens inscrits déjà ailleurs, ou ayant déjà servi, ou étant morts. A prendre les chiffres des appels, la population juive de l'empire serait, disent ses avocats, d'au moins 5 millions, tandis qu'elle n'égale pas 4. Il faut l'imperfection des registres de l'état civil russe pour expliquer de pareilles contestations. Les rabbins, qui tiennent les registres de l'état civil de leurs coreligionnaires, sont accusés de se prêter parfois à des fraudes.

donné que les jeunes gens reconnus impropres au service, ou faisant défaut, seraient remplacés par des jeunes gens de même culte. Cette solidarité confessionnelle a semblé insuffisante. Depuis 1886, les familles des réfractaires israélites sont, en outre, condamnées à des amendes considérables. Pour la classe 1886, ces amendes ne montaient pas à moins de 1,200,000 roubles, soit 3 ou 4 millions de francs. Cet expédient semblé n'avoir pas été inefficace ; en 1887, dans les provinces de Mohilef et de Minsk, la proportion des réfractaires israélites était tombée de 68 et 60 pour 100 à 5 et à 16 pour 100. Ce procédé n'en a pas moins le défaut d'être encore une mesure d'exception, appliquée uniquement aux juifs. Or ce n'est point par des lois d'exception que la Russie résoudra la question sémitique.

Le royaume de Pologne en fournirait une preuve. Une loi de 1862, alors que la Pologne avait encore une administration autonome, a assimilé les juifs aux autres habitans du pays. Les provinces de la Vistule n'ont pas eu à s'en repentir. De toutes les régions de l'empire, c'est celle où l'ancienne loi et la nouvelle font le moins mauvais ménage, où les rapports entre israélites et chrétiens sont le moins tendus. Les émeutes contre les juifs y ont été plus rares et, à Varsovie même, elles semblent avoir été provoquées par des étrangers. Les « Polonais du rit mosaïque » se sont montrés reconnaissans à leurs compatriotes catholiques de leur émancipation civile. Ils ont même, à certaines heures, témoigné d'une sorte de patriotisme polonais, d'autant plus méritoire qu'il s'adressait à une cause vaincue. Les Russes, qui accusent le juif d'être incapable de s'attacher à une patrie, se sont parfois plaints de cette tendance des israélites de la Vistule à sympathiser avec les Polonais. Que la Russie les traite en Russes, et les juifs de la Duna et du Dniepr deviendront peu à peu des Russes du rit mosaïque. A Pétersbourg, à Odessa, à Vilna même, beaucoup sont déjà russifiés. Une fois devenu l'égal du chrétien, le juif se rapprocherait d'autant plus volontiers des Russes qu'il a intérêt à se concilier les maîtres de l'empire, et la voix de l'intérêt est de celles qu'entend le sémite.

Le plus grand obstacle à l'assimilation des israélites, c'est, nous ne saurions trop le répéter, les lois d'exception. Cette barrière renversée, les autres s'abaisseraient peu à peu d'elles-mêmes. Ce n'est point qu'on doive, de longtemps, attendre la fusion des israélites et des chrétiens. La fusion, si elle est jamais complète, demandera des siècles. Les rivalités, les jalousies persisteront fatalement encore durant des générations, car il n'y a pas de procédé pour soustraire les états aux compétitions de races, de religions, de classes. Plus vaste est un empire, plus il y est exposé par ses dimensions mêmes.

Mais les conflits seront moins violens, lorsque les chrétiens auront appris à traiter les juifs chrétiennement. Le rapprochement sera plus aisé, lorsque la loi n'y mettra pas d'obstacles artificiels.

En Russie, tout comme en France, il n'y a pas d'autre solution que la liberté et l'égalité civiles. Les Russes n'ont pas la ressource, comme autrefois l'Espagne, d'expulser les juifs en masse; cela n'est plus de notre temps, même en pays autocratique. On a parlé d'émigration; ce n'est pas non plus une solution. Il faudrait un Moïse pour entraîner tout cet Israël en dehors de cette Égypte, et encore où le conduire? La presse russe a eu beau les y inviter, la populace a eu beau les y inciter en les molestant, les juifs n'ont pas commencé leur exode. Des milliers sont partis, les millions sont restés (1). Ils ne veulent ou ne peuvent quitter le sol sur lequel ils sont nés et que leurs pères habitaient des siècles avant que n'y parût le Russe de la Grande-Russie. Les juifs sont là, dans ses provinces frontières, augmentant de nombre tous les ans; l'intérêt politique seul commanderait à la Russie de ne pas s'en faire des ennemis. Que peut-elle gagner à laisser la désaffection de quatre millions d'israélites renforcer les résistances allemandes ou polonaises?

Une dernière réflexion que nous ne faisons pas sans quelque humiliation pour notre temps et pour notre pays. Il est, depuis quelques années en Occident, en France même, des hommes qui, de bonne foi sans doute, réclament des mesures légales contre les juifs. Ces lois d'exception, autrefois générales, voici un empire où elles existent encore. A quoi ont-elles abouti? Au lieu de supprimer la question sémitique, elles l'ont envenimée. En aucun pays, l'antagonisme entre juifs et chrétiens n'est poussé plus loin. Lois d'un autre âge, elles ont ramené des violences d'un autre âge. L'exemple de la Russie suffirait pour mettre l'Europe civilisée en garde contre les recettes surannées des antisémites.

VI.

La Russie, dont la guerre contre l'Islam a été, durant des siècles, la vocation historique, montre plus de bienveillance ou d'équité envers le Coran qu'envers le Talmud. Elle est aujourd'hui une des grandes puissances musulmanes du globe. Elle ne le cède, à cet égard, qu'à la Turquie et à l'Angleterre. Aux cinquante ou soixante millions de

(1) L'antisémitisme a déterminé un courant régulier d'émigration vers les États-Unis. Chaque année, quelques milliers de juifs russes s'embarquent pour New-York; mais cette émigration augmente le nombre des juifs d'Amérique, sans affecter sensiblement celui des israélites de Russie.

mahométans, sujets de la Grande-Bretagne, elle n'en peut encore opposer qu'une dizaine de millions; mais l'Islam n'est pas seulement la religion dominante d'une notable partie de ses possessions asiatiques, il a, en Europe, conservé des adhérens jusqu'en plein pays russe, jusqu'à l'ouest, dans l'ancienne Lithuanie.

Les musulmans n'ont pas toujours trouvé dans la Russie une souveraine aussi tolérante que la France ou l'Angleterre. Conformément à ses traditions byzantines, elle ne s'est pas fait faute d'essayer, sur les disciples du Prophète, ses méthodes de prosélytisme. Ainsi, du moins, des musulmans d'Europe, des Tatars ou des Tchouvaches soumis à sa domination depuis des siècles. On ne saurait dire que ces tentatives lui aient beaucoup réussi. L'Islam est partout le même; il ne se laisse guère plus entamer sur le Volga que sur le Nil ou l'Indus. Laissé à lui-même, il continuerait à faire des prosélytes sur les confins de l'Europe et de l'Asie, tout comme aux Indes et au cœur de l'Afrique. Les populations à demi païennes du bassin du Volga, Tchouvaches ou Tchérémisses, montrent souvent plus d'inclination pour Mahomet que pour le Christ. Nombre de Tchouvaches sont allés, ou retournés, au Coran après avoir été baptisés.

La victoire ayant été le signe d'Allah, et le jugement de Dieu, la preuve de la mission du Prophète, on pouvait se demander si, le vrai croyant une fois vaincu par l'infidèle, la force de l'Islam ne serait pas brisée. Cette religion, dont le fatalisme semble l'âme, saurait-elle résister à l'humiliant démenti de la défaite? Cette foi, dont le *mahdisme* semble l'essence, saurait-elle se résigner à vivre en paix sous un sceptre chrétien? Aujourd'hui que, de Java au Maroc, en Asie, en Afrique, en Europe, catholiques, protestans, orthodoxes, se sont partagé tant de terres musulmanes, la question ne manque pas d'intérêt. Aucun état n'y peut mieux répondre que la Russie, car elle est seule à régner sur des musulmans, depuis trois ou quatre siècles. Les Tatars du Volga montrent que le musulman peut rester des siècles assujetti au chrétien sans douter d'Allah; et en même temps, que le vrai croyant peut devenir un sujet pacifique, ne demandant à ses maîtres infidèles qu'une chose : la liberté de sa foi et de ses mœurs; car mœurs et religion sont, pour lui, intimement liées, et les unes ne se modifient guère plus que l'autre.

On sait combien peu le musulman se convertit à l'Évangile. Nous en avons naguère donné une des principales raisons : il se juge supérieur au chrétien par le dogme (1). Il ne croit pas l'être moins

(1) Voyez l'*Empire des tsars et les Russes*, t. Ier, liv. II, ch. III, p. 82, 89 de la 2e édition.

par la morale, parce que la morale du Coran est modelée sur ses mœurs. Elle a beau nous sembler relâchée, elle le défend d'un des vices les plus funestes aux peuples modernes. L'interdiction du vin et des boissons alcooliques est, pour le mahométan, un bienfait, dont la comparaison avec ses voisins russes orthodoxes lui fait sentir tout le prix. La propagande chrétienne n'a quelques chances de succès que parmi les populations converties depuis peu au Coran, ou sur lesquelles l'islam n'a pu mettre encore son empreinte indélébile. Les missionnaires russes avaient fondé des espérances sur les Kirghiz, souvent tièdes mahométans, qui fréquentent peu les mosquées. Ainsi, en Algérie, les jésuites s'étaient flattés de gagner les Kabyles. Même sur ces Kirghiz, la prédication orthodoxe n'a pas eu jusqu'ici beaucoup de prise. Il est douteux qu'elle en ait davantage à l'avenir, car, à mesure qu'ils quittent la vie nomade, les Kirghiz deviennent meilleurs musulmans ; ils se pénètrent des principes du Coran dans les *mektabs* et les *médressés* qu'ouvrent dans leurs *aouls* les mollahs, tatars ou sartes.

Quant aux Tatars qui habitent au milieu des Russes de l'Oka ou du Volga, ils sont généralement réfractaires à toute propagande. Parmi les Tatars de Kazan, 45,000 environ, soit à peine un dixième, sont officiellement comptés comme chrétiens. Leur conversion remonte à diverses époques ; mais, comme autrefois les *Moriscos* d'Espagne, la plupart sont restés musulmans de cœur et de mœurs. Leur christianisme consiste à ne plus se raser la tête et à porter, comme le paysan russe, une croix sur la poitrine. Le plus grand nombre fête le vendredi, aussi bien que le dimanche. Le pope a beau, dans leurs villages, célébrer l'office en tatar, beaucoup ne vont à l'église que pour être mariés, ou faire baptiser leurs enfans. Encore paient-ils souvent le prêtre pour être dispensés de cette cérémonie. Il n'est pas rare, nous l'avons déjà constaté, de les voir revenir ostensiblement à l'islam. Pour les soustraire à l'influence des mollahs, l'empereur Nicolas avait cherché à les isoler de leurs congénères musulmans en les réunissant dans des villages séparés. L'intervention des autorités n'empêche pas des mouvemens de retour à Mahomet de se produire périodiquement parmi ces Tatars et ces Tchouvaches. Les rapports de M. Pobedonostsef à l'empereur Alexandre III ne le dissimulent pas : « Ces apostats, affirmait lui-même le haut-procureur en 1886 (1), se montrent sourds aux conseils de leurs chefs spirituels chrétiens. Durant les exhortations auxquelles on les astreint, ils s'efforcent de ne pas songer au sujet dont on leur parle, afin d'éloi-

(1) Rapport sur l'année 1883, publié en 1886.

gner de leur esprit jusqu'à la possibilité d'un doute sur la foi. » Ces musulmans endurcis, l'église, après avoir tenté de les ramener par la douceur, les livre au bras séculier, qui leur applique les rigueurs de la loi. Beaucoup de ces relaps ont été déportés en Sibérie. En 1883, des paysans tatars du village d'Apozof étaient poursuivis, devant le tribunal de Kazan, pour avoir abandonné l'orthodoxie. Les accusés déclaraient avoir toujours été musulmans ; sept d'entre eux n'en furent pas moins condamnés, comme apostats, aux travaux forcés. C'est ainsi que, sous le règne de l'empereur Alexandre III, l'islamisme a encore, en pleine Russie d'Europe, ses martyrs ou ses confesseurs.

De tels actes ont fait des Tatars de Kazan les plus zélés, et aussi les plus fanatiques, des musulmans russes. C'est l'effet ordinaire de la contrainte. Cela est d'autant plus regrettable que ces Tatars sont fort considérés de leurs coreligionnaires. Ils fournissent un grand nombre de mollahs pour tout l'empire. Le gouvernement cherche à restreindre leur influence ; il eût été plus simple de ne pas se les aliéner par une intolérance inutile. On connaît la solidarité du monde musulman. Les procédés de la Russie envers les Tatars du Volga sont peu propres à lui gagner la confiance des mahométans du dedans et du dehors. Le Tatar de Kazan se rencontre, à La Mecque, avec le Sarte de Samarcande, avec le Turc d'Erzeroum et l'Afghan de Caboul. La Russie, il est vrai, n'a garde de faire du prosélytisme parmi ses musulmans d'Asie, dans ses nouvelles conquêtes aralo-caspiennes surtout. Le Turkestan est fermé à ses missions. Elle serait encore mieux avisée en ne permettant pas, aux cent mille pèlerins qui se rassemblent chaque année, sur le mont Arafat, de dire qu'il est une contrée de ses états où le tsar persécute les vrais croyans. Heureusement pour elle, la Russie, en Asie, n'est pas seulement en comparaison avec la Turquie et l'Angleterre, mais encore avec la Chine. Or, de ce côté, la comparaison ne peut tourner qu'au profit des Russes. Pour remercier Allah d'être sujets du tsar blanc, les musulmans du Turkestan n'ont qu'à se rappeler comment les Célestes ont traité leurs frères de Kachgar.

Au Caucase et dans l'Asie centrale, plus encore que sur le Volga ou en Crimée, l'Islam est équipé pour la lutte. Presque partout, les musulmans ont un clergé nombreux, zélé, instruit, si l'on peut employer le mot de clergé pour une religion qui n'admet pas d'intermédiaire entre le croyant et Dieu. Les mollahs, dans leurs mosquées et leurs écoles, ne se lassent pas d'affermir la foi du Prophète. Ces mollahs sont généralement les hommes les plus instruits de leurs communautés. Ils sont souvent, à cet égard, supérieurs aux popes

russes. Beaucoup sont versés dans les lettres orientales. La plupart de leurs mosquées et de leurs écoles sont, comme dans tout l'Orient musulman, entretenues avec des biens *vakoufs*. Il y a, au Turkestan seul, quatre ou cinq mille *mektabs* ou écoles élémentaires musulmanes, sans compter quelques centaines de *médressés* ou écoles plus relevées. Les mollahs, selon l'habitude de l'Islam, sont à la fois prédicateurs et instituteurs; ils font fonctions de juges ou d'arbitres, car les musulmans ont, en Europe même, conservé leur statut personnel, presque inséparable de leur religion. Le gouvernement n'a eu garde de se désintéresser de la direction d'un clergé investi d'une telle influence. Il a placé à sa tête un cheik-ul-islam ou moufti, résidant à Orenbourg. Il y a aussi, en Crimée, un moufti pour les Tatars de la Tauride. Les chiites du Caucase, qui sont près d'un million, ont, comme les sunnites, leur moufti désigné par le gouvernement. D'après la loi, ces hauts dignitaires doivent être choisis par les communautés musulmanes, dont le gouvernement n'a qu'à confirmer le choix; mais, en fait, le moufti est, d'habitude, nommé par ukase. Ses fonctions sont surtout administratives et judiciaires; il est le juge suprême pour les litiges civils ou religieux de ses coreligionnaires. Près de lui siège une sorte de synode islamique, dont les membres sont élus par les mollahs. On nomme, d'ordinaire, comme mouftis des musulmans élevés à l'européenne et ayant passé par le service russe. Le moufti actuel d'Orenbourg a servi dans la garde impériale.

En dehors du Caucase, où Schamyl et les Tcherkesses lui ont opposé une résistance acharnée, les musulmans de l'Asie russe se sont facilement résignés à la domination du tsar. A cela il y a plusieurs raisons. Les tribus les plus rebelles à la conquête chrétienne ont émigré en terre musulmane. Ainsi, à plusieurs reprises au Caucase et en Crimée, et récemment à Kars et à Batoum. Puis, le fanatisme ne semble pas avoir, dans cette partie de l'Asie, la même énergie ou le même empire qu'en Afrique. La mosquée n'y semble pas dominée par la *zaouia*, et les mollahs par les marabouts ou les confréries de *khouans*, comme en pays arabes. A Samarcande, à Boukhara même, ces citadelles de l'Islam, le vrai croyant a accepté la souveraineté ou la suzeraineté du tsar blanc. Chez lui, le fanatisme, là où il persiste, a du reste pour correctif le fatalisme. Le Sarte, l'Ouzbek, et jusqu'à l'ancien *alamanntchik* turkmène, ne sont pas insensibles aux bienfaits de la domination russe : elle a mis fin à l'anarchie sanglante de la steppe; elle a apporté à ses oasis la paix, la sécurité, le bien-être. Le Russe est un maître qui se fait aisément comprendre des Orientaux, peut-être parce que, entre eux et lui, la nature, le tempérament national, les mœurs,

l'éducation, ont mis moins d'intervalle. Puis, il faut bien le dire, les musulmans de Russie ont des avantages sur nos Arabes ou nos Kabyles d'Algérie. S'ils ne possèdent pas de droits politiques, leur voisin chrétien n'en a pas non plus. Ils ne se sentent pas assujettis à une autre race; le Russe est leur cosujet et non leur maître. Ils ont gardé la propriété de leurs champs; ils ne sont pas astreints à des impôts plus lourds que les colons chrétiens. Ils peuvent, comme les Russes, être appelés à des emplois civils et militaires. Les fonctions électives leur sont ouvertes; si, comme les juifs, ils ne peuvent, en Europe, former plus du tiers d'un conseil municipal, ils n'y entrent pas comme simples assesseurs, mais sur un pied d'égalité avec les chrétiens. On voit que la France pourrait prendre leçon de la Russie.

La question la plus délicate était celle du service militaire. Dans la Russie d'Europe, les musulmans sont astreints au service, comme les chrétiens et les juifs; ils sont confondus avec eux dans les mêmes régimens. En Asie, ils sont d'ordinaire exemptés; s'ils servent, c'est dans des corps spéciaux recrutés parmi leurs coreligionnaires. La loi de 1886, qui a étendu le service obligatoire au Caucase, a temporairement libéré les musulmans de tout recrutement. Ils peuvent servir comme volontaires; sinon l'impôt du sang est, pour eux, converti en taxe pécuniaire. C'est l'inverse de ce qu'on voit en Turquie, où les musulmans sont seuls à servir, avec cette différence, à l'avantage des musulmans du Caucase, qu'ils ont le choix entre l'armée et le rachat par argent. Si résignés qu'ils soient à la domination russe, cette précaution n'était pas inutile, ne fût-ce que pour avoir des troupes sûres. Les musulmans qui vivent en sujets paisibles du tsar orthodoxe répugnent encore souvent à servir sous ses aigles. En Europe même, c'est, après les juifs, parmi eux qu'il y a le plus de réfractaires. La loi sur l'obligation du service a failli, sous Alexandre II, amener l'émigration des derniers Tatars de Crimée (1). Sous Alexandre III, en 1886, la seule appréhension d'être contraints au service provoqua chez une tribu du Caucase, les Tchetchènes, une émotion qui, sans les précautions de l'autorité, eût pu dégénérer en insurrection. Le gouvernement avait exigé de ces montagnards la liste de leurs familles; la plupart des *aouls* la refusèrent, craignant de fournir des listes de recrutement. Parmi les récalcitrans, les uns proposaient de se trans-

(1) Pour retenir les anciens maîtres de la Crimée, il fallut faire garder les côtes de la presqu'île taurique, pendant que le prince Voronzof parlementait avec eux. Le gouvernement leur accorda, comme aux Bachkirs de l'Oural, le droit de servir dans des escadrons particuliers, ce qui leur rendait plus facile l'accomplissement de toutes les observances du Coran.

porter en masse chez les Turcs, d'autres annonçaient déjà la prochaine apparition, sur le plateau de la Tchetchnia, d'un iman qui devait se mettre à la tête des vrais croyans. Pour venir à bout du crédule entêtement des Tchetchènes, il fallut une expédition militaire de dix bataillons et de quinze escadrons dans les gorges du Caucase.

Si bien assise que soit la domination russe des deux côtés de la Caspienne, il y a donc quelque exagération à dire que l'assimilation des musulmans est faite. Ce qui est vrai, c'est que le tsar n'a rien à redouter de ses sujets mahométans, même en cas de conflit avec le kalife. On l'a bien vu par la dernière guerre d'Orient. Les musulmans de l'empire avaient envoyé au tsar des adresses de dévoûment, offrant leurs bras pour réprimer les barbaries de leurs coreligionnaires turcs en Bulgarie. Les mosquées appelaient les bénédictions d'Allah sur les armes chrétiennes, et de nombreux irréguliers musulmans combattaient, à côté des Cosaques, contre leurs anciens compatriotes tcherkesses émigrés dans les états du sultan. Pour ébranler la fidélité des musulmans du Caucase, il faudrait que le croissant reparût en vainqueur sur leurs montagnes. La Russie est sûre d'eux tant qu'ils croiront à sa force.

Il en est de même, croyons-nous, sur l'autre rive de la Caspienne, des Turkmènes conquis par le railway d'Annenkof plus encore que par l'épée de Skobelef. Le Tekké de Merv semble prêt à porter les armes au sud de l'Asie pour ses nouveaux maîtres. Le vainqueur a eu l'art de s'attacher les plus belliqueux des vaincus en leur faisant une place dans ses rangs. Les anciens chefs des Tekkés, revêtus d'élégans uniformes russes, ont reçu des grades dans l'armée impériale; plusieurs ont sous leurs ordres des chrétiens, aussi bien que des musulmans. Ali-khan, devenu le colonel Alikhanof, est le chef d'un district étendu. Il commande à ces Russes qu'il combattait, à Geök-Tépé, une dizaine d'années plus tôt. Cela est d'un grand exemple; cela se sait dans les bazars de Dehli et de Lahore, où les musulmans de l'Inde se plaignent de ne pouvoir arriver aux hauts emplois civils et militaires. Suit-il de là que, en cas de duel avec l'Angleterre, la Russie pourrait compter sur un soulèvement de l'Islam et retourner le fanatisme musulman contre les dominateurs de l'Inde? Il est permis d'en douter : ses procédés de prosélytisme sur le Volga le lui rendent malaisé. Si jamais elle vient à lancer le Turkmène et l'Afghan sur les défilés de l'Hindou-Kousch, ce sera en leur montrant les plaines du Gange à piller. Skobelef annonçait que, un jour prochain, l'Angleterre mènerait l'Islam à l'assaut des frontières asiatiques de la Russie. On se représente mal les tsars orthodoxes arborant le drapeau vert du Prophète pour rallier autour d'eux les musulmans de l'Asie; l'Angle-

terre, même avec l'aide du sultan, n'y réussirait peut-être pas mieux. Les deux puissances chrétiennes pourraient entraîner chacune ses musulmans. Ce que ni le Russe ni l'Anglais ne doivent ignorer, c'est que, s'il consent à servir le cafir, le mahométan n'est fidèle qu'à la victoire.

VII.

Le bouddhisme, en Europe du moins, n'offre pas la même force de résistance que l'islamisme. De toutes les religions professées dans l'empire russe, c'est, croyons-nous, la seule dont le nombre des adhérens diminue. Cela tient moins peut-être aux mystérieuses affinités de formes ou d'esprit, si souvent signalées entre le christianisme et le lamaïsme, qu'à l'isolement des tribus qui avaient apporté en Russie la foi du Bouddha. Coupés de leurs coreligionnaires asiatiques, les Kalmouks du Bas-Volga, naguère encore tous bouddhistes, sont déjà en grande partie baptisés. Le lamaïsme sera peut-être, au XXe siècle, entièrement refoulé en Asie, et les vents d'Europe auront cessé de faire tourner ses moulins à prières. Le corps du dernier lama des Kalmouks a été brûlé en grande pompe dans la steppe, près de Vetlianka, en décembre 1886. On ne lui a pas donné de successeur. La dignité de lama, jusque-là reconnue par l'état, a été officiellement abolie, et le lamaïsme kalmouk ainsi décapité.

La propagande orthodoxe s'attaque au bouddhisme en Asie aussi bien qu'en Europe; mais en Asie, sur l'Altaï, et aux bords du lac Baïkal, le lamaïsme, appuyé sur les bouddhistes de la Mongolie, tient résolument tête aux assaillans. Dans la Russie d'Asie, comme dans la Russie d'Europe, les bouddhistes, encore au nombre de quelques centaines de mille, sont presque tous de race mongole. Des plus féroces des hordes de Gengis-Khan, les disciples de Çâkya-Mouni ont fait le peuple le plus doux. La prédication religieuse, qui a accompli tant de miracles, n'a peut-être jamais opéré une aussi complète métamorphose. Tandis que l'Islam a laissé aux populations finno-turques voisines leurs instincts pillards ou guerriers, le bouddhisme n'a pas seulement apprivoisé la barbarie des Mongols, il les a pour ainsi dire émasculés.

Le bouddhisme ne s'est peut-être pas autant corrompu dans les glaces du Nord qu'au Tonkin ou au Japon. Les Bouriates de Sibérie ont parfois des lamas instruits, versés dans les livres sacrés. Ils possèdent une hiérarchie fortement organisée, qui dispose d'une grande autorité et jouit de revenus élevés. A sa tête est un grand-

lama, le *khambo-lama*, auquel est attribué un domaine de 500 hectares; il prélève, en outre, une sorte de dîme sur les 35 *datsans* ou diocèses qui relèvent de lui. Les chefs de chaque *datsan*, appelés *schiretoui*, et, au-dessous d'eux, les simples lamas, ont également une dotation territoriale avec une part de la dîme. Le *datsan* du lac Goussino possédait, récemment encore, une sorte de séminaire bouddhiste contenant une quarantaine d'élèves, pourvus chacun de quinze désiatines de terre.

Ce clergé lutte énergiquement contre la propagande orthodoxe. Il lui dispute les indigènes chamanistes que souvent le lama ravit aux missionnaires de l'Évangile. Comme ces derniers, les apôtres du Bouddha procèdent, solennellement, à la destruction des idoles et des ustensiles des chamans. Sans les obstacles mis par le gouvernement au prosélytisme des lamas, le chamanisme aurait bientôt disparu de l'Altaï et du Baïkal. Au lama, le pope préfère le sorcier, le trouvant moins difficile à vaincre.

Pour conquérir les bouddhistes, la propagande orthodoxe et l'administration impériale travaillent à désagréger peu à peu leur clergé et, aussi, leurs tribus. Les missionnaires ont fait interdire l'ouverture de nouvelles pagodes; ils prétendent même parfois fermer les anciennes. En même temps, l'on cherche à réduire le nombre des lamas et à diminuer leur autorité. On s'efforce de soustraire les Bouriates convertis au pouvoir de leurs chefs païens, pendant qu'on encourage, de toute manière, le baptême des chefs. Les lamas, du reste, ne respectent pas toujours la défense d'ouvrir de nouvelles pagodes; ils en érigent jusque dans les *oulouss* ou campemens des nomades baptisés. Il n'est pas rare qu'ils réussissent à ramener à eux leurs anciens coreligionnaires. La foi de nombre de Bouriates est telle que beaucoup déclinent nettement toute controverse avec les popes. A l'inverse des musulmans, les bouddhistes peuvent cependant faire d'excellens chrétiens. Il en est qui paraissent avoir abandonné, en toute conviction, Siddhârta pour Jésus. D'anciens lamas, hommes instruits dans les lettres mongoles, se sont faits prêtres et sont devenus, à leur tour, de zélés missionnaires du Christ. Une des choses qui paraissent le plus frapper ces Asiatiques, dressés par le bouddhisme même à l'admiration des rites, c'est la beauté des cérémonies chrétiennes. A en croire certains récits, la messe et les chœurs, qu'on a soin de chanter en mongol, feraient plus de conversions que la prédication.

Entre le mysticisme slave et le bouddhisme, on a eu beau découvrir de secrètes affinités, la doctrine hindoue n'a pas exercé, sur les compatriotes de Tolstoï et de Dostoïevsky, la même fascination que sur les Anglais, les Américains, les Allemands. Si, à l'exemple

de leurs deux grands romanciers (1), certains Russes semblent imbus d'une sorte de bouddhisme latent, c'est d'instinct et à leur insu. La foi du Bouddha, qui a gagné des adeptes en Angleterre et en Amérique, n'a pas fait de prosélytes en Russie. Je ne connais guère qu'une exception, une femme, Mme Blavatsky. Non contente de proclamer la supériorité du bouddhisme, cette Russe y a cherché le « syncrétisme » de l'Orient et de l'Occident, de la science moderne et de la théurgie antique. Après avoir épuisé les plaisirs de la vie mondaine, Mme Blavatsky a parcouru l'Inde; elle s'y est abouchée avec les brahmanes et les fakirs, et en a rapporté les principes d'une théosophie hermétique qui compte des initiés dans les deux mondes (2).

VIII.

Nous voici au terme de cette longue enquête sur l'état moral et religieux du vaste empire. Il est temps de conclure; mais est-ce bien nécessaire? La conclusion sort elle-même des faits. Faut-il nous poser, pour les institutions religieuses de la Russie, la même question que pour ses institutions politiques (3)? Est-ce la peine de nous demander si, près de deux siècles après Pierre le Grand, la Russie est vraiment un état moderne? La réponse n'est pas douteuse. En religion, non moins qu'en politique, la Russie se montre un état d'ancien régime. Elle l'est par ses mœurs, elle l'est par ses lois. Le principe de la liberté de conscience, accepté par tous les états civilisés, n'est pas encore reçu chez elle. A cet égard, nous la retrouvons, cette grande Russie, au-dessous de tous les états de l'Europe et de l'Amérique, infériorité d'autant plus regrettable que la liberté religieuse est peut-être le signe le plus sûr du développement intellectuel d'un peuple. Elle en est, en religion, tout comme en politique, aux vieilles maximes, aux vieux procédés, à l'ingérence de l'état dans les consciences, à la contrainte légale. Il serait injuste de dire qu'elle en est toujours au moyen âge; mais

(1) Pour Tolstoï, voyez la *Revue* du 15 septembre 1888. Pour Dostoïevsky, voyez, à la fin des *Frères Karamazof*, l'apparition du moine Zosime en rêve au jeune Alexis, là où le *starets* enseigne que, les animaux, le bœuf, le cheval étant sans péché, le Christ est avec eux avant d'être avec l'homme.

(2) Mme Blavatsky a fait paraître dans le *Vestnik Evropy*, sous le pseudonyme de Radda-Bay, des études sur les sciences occultes des Indous. Depuis, elle a été l'une des fondatrices, et en quelque sorte la prophétesse de la « Société théosophique, » qui a eu successivement pour organes : *the Theosophist* de Madras, l'*Aurore du jour nouveau, le Lotus*, publié à Paris depuis 1888.

(3) Voyez l'*Empire des tsars et les Russes*, t. II, liv. VI, ch. III.

comparée à autrui, elle est toujours en arrière; et, ce qui est plus humiliant, si on la compare à elle-même, elle est peut-être, en fait de tolérance, plus arriérée à la fin du XIXe siècle qu'elle ne l'était à la fin du XVIIIe siècle.

Cet empire, qui réunit chez lui les cultes de l'Asie aux cultes de l'Europe, cherche encore l'unité de l'état dans l'unité de la religion. Par là, ce peuple, qui nous paraît si jeune, nous fait remonter à Philippe II ou à Ferdinand d'Autriche, ou mieux, à travers Byzance, jusqu'à la société païenne et à la cité antique, car c'est là une conception vieille de quelque deux mille ans. Cette notion archaïque est chez lui un trait d'enfance. L'idée d'Unité a sa grandeur, quoique trop souvent elle ne soit qu'un fantôme décevant; on comprend qu'elle ait pu être le rêve de grands esprits et de grands peuples. C'est le droit et l'honneur d'une église que de la poursuivre; mais, si l'unité spirituelle a du prix, c'est quand elle est réelle. Il faut que ce soit une unité vivante et libre, fondée sur la conscience et sur l'amour, et non point une unité extérieure, factice, apparente, maintenue par la force ou la crainte. Des anciens inquisiteurs à nos modernes jacobins, peu d'idées ont fait plus de mal à l'humanité que cette spécieuse notion de l'unité morale de l'état, éternel prétexte à tyrannie. L'unité de l'état moderne ne peut être cherchée que dans la libre satisfaction des besoins moraux et matériels des peuples.

La religion semble, pour la Russie, une sorte d'uniforme qu'elle prétend imposer à tous les esprits, sans égard aux différences de races, de tempéramens, d'habitudes. Autant vaudrait faire endosser à tous ses sujets, du Lapon au Géorgien, la chemise rouge ou le *touloup* de peau de mouton du *moujik*. L'empire russe est trop vaste, il touche à trop de climats, il s'étend sur trop de races pour que l'âme ou le corps se plie à une pareille uniformité. Depuis sa grande expansion territoriale et depuis le déchirement intérieur de son église, l'unité religieuse ne saurait plus être en Russie qu'une fiction légale. La multiplicité s'est introduite chez elle; le plus sage serait de le reconnaître, et, ayant perdu le bénéfice de l'unité, de recueillir, pour l'intelligence nationale, pour l'état et pour la religion elle-même, le profit de la variété.

A la liberté, l'église nationale gagnerait en profondeur plus qu'elle ne perdrait en superficie. Le nom de Russe et le titre d'orthodoxe sont trop liés par l'histoire pour qu'elle ait à redouter des désertions en masse du peuple ou de « l'intelligence. » Au prix de quelques défections, dont la plupart ne lui enlèverait que des âmes qui ne lui appartiennent point, l'orthodoxie officielle se purifierait des souillures qui la déshonorent et se relèverait des abaisse-

mens qui l'avilissent. L'intérêt de l'orthodoxie et celui des autres cultes sont moins en opposition que ne l'imaginent les bureaucrates; la dignité de l'une ne saurait croître qu'avec l'émancipation des autres. Les différentes confessions sont, malgré elles, solidaires. L'église d'état trouverait dans l'émulation et dans la lutte un aiguillon qui vaudrait pour elle tous les privilèges. C'est au temps où le protestantisme a été, chez nous, le plus libre que l'église de France a jeté le plus vif éclat; c'est à la révocation de l'édit de Nantes et à la destruction de Port-Royal qu'a commencé sa décadence. Un clergé qui garde ses ouailles emprisonnées dans les murailles de la loi a, pour les retenir au bercail, moins besoin de science et de vertu.

La plus grande infériorité de la Russie, celle qui est en quelque sorte le signe des autres, c'est le défaut de liberté religieuse. Il est plus choquant que le défaut de liberté politique, parce que la liberté religieuse est, à la fois, plus essentielle et plus facile à établir. De toutes les libertés dites modernes, c'est la plus précieuse à l'individu, la moins redoutable à l'état; c'est la seule peut-être qui n'ait pas donné de mécomptes, là du moins où elle n'a pas été dénaturée par le fanatisme à rebours d'inconséquens libres penseurs. On comprend qu'un tsar, investi par l'histoire d'un pouvoir omnipotent, hésite à s'en dessaisir. Si lourd que lui pèse sa toute-puissance, il ne s'en peut décharger d'un coup; il ne peut la partager avec la nation sans travail et sans luttes, sans combinaisons compliquées, sans mille difficultés d'organisation. Un changement de régime politique est forcément un saut dans les ténèbres; quelque désirable, quelque fatal qu'il puisse sembler, il comporte, pour le prince et pour l'état, des risques contre lesquels aucune science humaine ne les saurait assurer. Tout autre est la liberté religieuse; elle n'a que des avantages; elle n'entraîne aucun bouleversement dans les institutions, aucun péril pour l'état. Elle met la conscience du souverain en repos sans rien coûter à son pouvoir. Bien mieux, à l'inverse des libertés politiques, elle s'apprend sans apprentissage.

Tout cela est manifeste, et cependant il peut se faire que cette inoffensive liberté soit l'une des dernières octroyées aux Russes; que, chez eux, comme en tant d'autres pays, en Angleterre, aux États-Unis, en Hollande, en Suisse, en Espagne, en France, elle ne soit obtenue qu'au prix de longues luttes; que, loin de précéder les libertés politiques, elle ne vienne qu'après elles et sous leur couvert. A l'encontre du préjugé courant, l'histoire des derniers siècles nous montre que, dans la plupart des états des deux mondes, la liberté de penser et la liberté des cultes n'ont été reconnues qu'à la faveur des libertés politiques; que, là même où elles ont survécu

à ces dernières, elles sont postérieures en date. Le fait est si général que nous avons été tenté d'y voir une sorte de loi de l'histoire (1). Peu importe que, au point de vue logique, la liberté religieuse, ou mieux la liberté de penser, semble la liberté initiale, la source génératrice d'où découlent toutes les libertés publiques. Veut-on établir entre elles une filiation historique, voir dans l'une la mère de l'autre, c'est à la liberté politique qu'on est contraint de donner ce titre, sous peine d'intervertir l'ordre des âges et de faire naître la fille avant la mère. A cette loi, je ne connais guère, dans l'Europe moderne, qu'une exception : la Prusse. La tolérance est entrée dans les fondations de la monarchie prussienne. Berlin n'a pas eu à s'en repentir. En sera-t-il de la Russie autocratique comme de la Prusse de Frédéric II? Rien ne l'assure. Il ne faudrait, pour cela, que la volonté d'un tsar; mais rien ne dit que ce tsar se rencontrera. Et, si elle ne vient pas de la libre initiative d'un autocrate, l'émancipation de la conscience russe peut se faire attendre un siècle et plus; les défiances ou les préventions nationales risquent de la retarder pour des générations. C'est une de ces réformes dont l'accomplissement est moins malaisé à un prince qu'à un peuple.

Il semble que, après l'empereur Alexandre II et l'émancipation des serfs, il n'y ait plus, pour un souverain russe, de gloire facile à cueillir; qu'un autocrate ne puisse plus innover sans entamer l'autocratie, partant sans ébranler les fondemens de l'empire. Nous l'avons dit nous-même : nous nous trompions; nous ne songions qu'aux réformes politiques. A la portée de la main du tsar, il reste une gloire aisée à conquérir, une tâche noble entre toutes : l'émancipation des consciences. Elle n'exige ni génie ni labeurs; il n'y faut qu'un acte de volonté. Un trait de plume y suffirait. C'est l'unique réforme qui puisse s'accomplir par ordre, la seule liberté qui se puisse décréter. Il n'est, pour cela, besoin ni de longues études, ni de savantes institutions, ni de charte ou de statuts, ni d'assemblées et de fastidieuses délibérations; une parole du tsar et c'est assez. C'est la seule réforme que, avec son omnipotence, il puisse faire seul, comme d'un coup de baguette. Que faut-il pour cela? un édit de tolérance, déclarant qu'aucun sujet russe ne saurait être poursuivi pour ses opinions religieuses. Il n'est même pas nécessaire d'altérer la constitution de l'église, de toucher à ses privilèges légaux, de modifier sa situation dans l'état. L'exemple de l'Angleterre montre qu'une église d'état n'est pas forcément incompatible avec la pleine liberté religieuse. Autre avantage dans

(1) *Les Catholiques libéraux, l'Église et le Libéralisme*, p. 36-37.

un pays autocratique : cette liberté n'est pas non plus incompatible avec le maintien du pouvoir absolu. Elle n'affecte qu'un domaine où, prince ou peuple, la puissance civile est notoirement incompétente.

L'émancipation religieuse et intellectuelle de la Russie suffirait à l'illustration d'un règne et à l'éternelle renommée d'un prince. Ce ne serait assurément pas une œuvre moins haute que l'émancipation des serfs et, à l'inverse de cette dernière, elle ne coûterait rien à personne. Sur les 115 ou 120 millions de sujets que va compter l'empire des tsars, 45 ou 50 millions en bénéficieraient personnellement, sans qu'aucun en fût victime. Et pourtant, si facile, si bienfaisante, si glorieuse que soit cette réforme, il n'est pas sûr, encore une fois, qu'il se trouve un prince pour l'entreprendre. Cela paraît si simple ; il semble que, pour la décréter, il suffise d'un esprit droit, d'un cœur élevé, d'une conscience respectueuse des consciences. Hélas ! s'il en était ainsi, elle serait déjà effectuée. Alexandre III se fût hâté de l'ordonner, ou mieux, Alexandre II ne lui en eût pas laissé l'honneur. Par malheur pour la Russie, cette réforme, en apparence si aisée, ne serait rien moins, dans l'état actuel des institutions et des mœurs, qu'une révolution. Elle a contre elle la tradition nationale, les mœurs officielles, l'intérêt de la bureaucratie, le préjugé public. Ce pays, où l'autocratie peut tout, attendra peut-être cent ans le souverain ou le ministre qui osera. Il n'y faudrait guère moins que l'énergie de volonté ou l'indépendance d'esprit d'un Henri IV, d'un Pierre le Grand, d'un Frédéric II. Ce n'est qu'un acte, mais c'est un acte qu'il est difficile de demander à l'élève d'un Pobédonostsef ; son cœur l'y pousserait, qu'il se trouverait autour de lui des conseillers pour lui en faire un péché religieux et un crime politique. Tout ce qu'on peut espérer à brève échéance, c'est la suppression des lois ou des mesures qui équivalent à une persécution directe ; et cela même, il serait téméraire d'y trop compter. C'en serait assez pourtant pour faire honneur à un tsar russe, car on ne saurait, de longtemps, appliquer à la Russie la même mesure qu'aux états de l'Occident.

A l'affranchissement de la conscience russe s'opposent deux choses : l'exclusivisme national et la raison d'état. Toutes deux sont souvent des conseillères à courte vue. Qu'on regarde les intérêts de l'état russe au dedans ou au dehors, la balance des avantages penche, décidément, du côté de l'émancipation religieuse. Les religions sont des forces vivantes dont la sève n'est pas encore desséchée et qu'il est mauvais d'avoir contre soi. Un état aussi vaste que la Russie, un empire auquel toutes les ambitions semblent per-

mises, a-t-il intérêt à froisser, simultanément, toutes les grandes religions du globe, à blesser, dans leurs coreligionnaires, le catholique, le protestant, le juif? Catholicisme, protestantisme, judaïsme (nous pourrions ajouter l'islamisme), représentent trois influences de taille et de vigueur inégales, qui, toutes trois, jouent encore un rôle dans les affaires humaines. Une politique prévoyante ne les saurait traiter en quantités négligeables. La Russie a-t-elle intérêt à s'aliéner, dans le monde entier, les missions catholiques, les sociétés bibliques, la banque juive? Qu'on veuille bien y réfléchir, on trouvera que son exclusivisme confessionnel a été une des causes de son isolement politique et de son infériorité économique. Le Russe est trop porté à mettre sa confiance dans la force matérielle; il ne redoute pas assez d'avoir contre lui les forces morales. Ses intérêts matériels eux-mêmes n'auraient qu'à gagner à une politique plus tolérante. La Russie traiterait mieux les juifs que le crédit russe serait coté plus haut sur les Bourses européennes. Katkof le sentait : c'était une des raisons de sa répulsion pour l'antisémitisme.

Qu'on laisse de côté les droits de la conscience, l'intérêt de la civilisation et de la pensée nationale, l'homme d'état le plus réaliste reste en présence de cette vérité : une politique confessionnelle peut être bonne pour un petit état, d'une structure nationale et géographique peu compliquée, sans grandes vues, sans large champ d'action; elle ne saurait convenir à un grand état, à une *Weltmacht*. Ce n'est point une politique impériale. Rome l'avait compris, quand elle accueillait dans son Panthéon les dieux de toutes les nations. Les droits de la conscience et de l'humanité sont d'accord avec l'intérêt bien entendu de la puissance russe; mais c'est peut-être se montrer exigeant, vis-à-vis d'un peuple ou d'un état, que de lui demander ce qui est de son intérêt le mieux entendu.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

DU

DANUBE A L'ADRIATIQUE

I.

LE SOL.

En me promenant un jour dans le palais de Versailles, j'ouvris par hasard une porte interdite au public, et je tombai en face d'une peinture parfaitement inconnue, qui me procura des sensations très neuves. C'était une fresque où se trouvaient rendus au naturel le relief complet des Alpes, hérissé de glaciers, couturé de précipices, et les plaines blondes de la Lombardie, pendant la campagne du général Bonaparte; non point une simple carte murale, mais l'œuvre vertigineuse d'un paysagiste en délire, qui aurait peint dans les nuages, avec le secours du télescope. On voyait très bien les petites lignes noires des troupes serpentant le long des cols, sous la conduite d'un Bonaparte insecte. C'est ainsi que les grues, dans leurs longs vols, doivent contempler l'Europe défilant sous leurs pattes; et c'est ainsi que nous la verrons nous-mêmes quand on aura trouvé la direction des ballons. Nous embrasserons d'un coup d'œil de gros morceaux de continent, et de là-haut nous apercevrons nos semblables en train de faire de l'histoire, c'est-à-dire de traîner laborieusement des fétus de paille sur des taupinières.

Tandis que je considérais cette page vraiment surprenante, il me vint à l'esprit que chacun de nous porte dans sa tête une image en raccourci des pays qu'il connaît le mieux, ou qu'il s'imagine connaître. Nous n'avons pas besoin de médium pour évoquer la figure complète de l'Espagne ou de l'Angleterre. Il n'en est pas de même de certaines contrées, moins favorisées ou moins connues, telles que la péninsule des Balkans. Je défie l'imagination la plus hardie de la résumer, à grands coups de brosse, dans une fresque napoléonienne. Nous en voyons assez bien les contours extérieurs : — la Dalmatie, ce fragment d'Italie étranglé entre la mer et la montagne ; — la Grèce, avec son élégance nerveuse, un peu sèche, mais sa charpente admirable, baignant ses caps dans la lumière orientale et gardant jusque dans sa vieillesse la beauté des lignes qui résiste aux ravages du temps ; — la Chersonèse de Thrace, cette main aux doigts noueux, ouverts et tendus vers l'Anatolie ; — Constantinople enfin, ses cyprès et ses mosquées, ses gradins de maisons éblouissantes, ses ruelles sordides, le fourmillement des rues populeuses et le silence des grands jardins, la double marge de collines vertes et de palais qui réfléchissent leur image dans le Bosphore. Il semble qu'on la connaisse sans l'avoir vue, cette fille tardive de la Grèce reconquise par l'Asie, blanche et débraillée dans son vieux corset de murailles byzantines : figure ambiguë et charmante qui allume, depuis cinq siècles, les convoitises des soldats et des diplomates. Mais, au milieu même de la péninsule, il y a un grand trou noir que nous ne savons comment combler. Tel un astre mal refroidi, dont les trois quarts seraient à l'état de nébuleuse. En Thessalie et en Épire, nous nous sentons encore sur le terrain solide du baccalauréat. Au nord du lac d'Ochride, notre érudition perd pied jusqu'au Danube. Nous n'apercevons qu'un vide énorme que nous remplissons au hasard de montagnes hirsutes, de marais infinis et de peuples inquiets, dont la distraction favorite est de lancer des pétards sous les pieds de l'Europe. Nous ne respirons un peu qu'à Bucharest.

C'est une grave question entre les docteurs de savoir si cette incohérence tient à l'infirmité de notre esprit ou à la nature des choses ; si la presqu'île des Balkans est vouée pour toujours aux conflits des hommes et des élémens, ou si elle doit un jour rassembler ses membres épars et sortir radieuse du chaos. Sur ce point, la lecture des traités offre des lumières insuffisantes. La péninsule étalée devant un congrès n'est plus qu'un cadavre sur la table de dissection. Les hommes de l'art peuvent la découper à l'aise sans y surprendre le mystère de la vie. J'aimerais au contraire la montrer vivante et déchiffrer son avenir dans ses traits.

Malheureusement, pour bien embrasser la vie de ces êtres immenses, il faudrait les ailes d'un aigle, les yeux d'un lynx, et, pardessus tout, l'audace du peintre de Versailles.

I.

Cette péninsule du Nord est ouverte de tous les côtés : on y entre comme dans un moulin. Son charme intime ne se révèle qu'à la longue. Ce sont des beautés voilées et discrètes qui ne se livrent pas du premier coup. Au sortir des défilés de la Suisse, lorsqu'on débouche sur le versant méridional des Alpes, et qu'on voit se dérouler devant soi les plaines riantes de l'Italie, on se sent pris du même amour qui entraîna tant de conquérans dans les bras de la charmante et perfide sirène. La péninsule des Balkans n'exerce point cette fascination instantanée : elle vous attire peu à peu par ses molles ondulations ; elle vous berce d'une vieille chanson mélancolique, et finalement vous endort dans ses longs replis de verdure.

Je ne me représente pas facilement quelque jeune général la montrant d'un geste à son armée, ou quelque chef de tribu offrant aux dieux un sacrifice sur le seuil de la terre promise. Ce genre d'éloquence exige un pays théâtral, et celui-ci ne l'est pas. De tout temps, les batailleurs y sont arrivés tête baissée, dans tout l'élan de leur course à travers la plaine hongroise, comme une charge de cavalerie fond et se précipite des extrémités de l'horizon et franchit, sans le voir, un dernier fossé plein d'eau. Peu à peu, cependant, cette fougue se ralentissait ; la troupe errait dans des couloirs sans issue, et, déjà enfermée dans la place, se demandait par quelle porte elle était entrée. Quelquefois les brigands mettaient pied à terre et faisaient souche d'honnêtes gens. D'autres se tiraient le plus vite qu'ils pouvaient de ces vallées tortueuses, qui ne leur disaient rien de bon, et tournaient bride vers la grasse Italie.

Les aspects d'ensemble y sont rares. Le plus frappant, peut-être, est celui qu'on a des sommets peu élevés des Alpes transylvaines, au point où elles s'avancent en épi vers le Danube. Ce n'est pas aujourd'hui le chemin le plus court pour se rendre à Constantinople : c'est de beaucoup le plus agréable. Quand on a contemplé tout le jour les horizons monotones de la Hongrie et saturé ses poumons de poussière magyare, on éprouve un grand bien-être, le soir, au moment où la senteur des bois et la fraîcheur des ruisseaux annoncent l'approche de la montagne. Le matin, au petit jour gris, on prend son bâton et l'on se met en route dans le grand silence des forêts de hêtres, sous la conduite d'un Roumain vif et

brun, leste comme un chasseur de chamois, qui prend en pitié votre allure pesante, et qui achève de vous mépriser si vous ne faites pas sauter là-haut quelques bouchons de champagne. Vous ne voyez que les grands spectres blancs des hêtres. Vous n'entendez que le craquement des branches et le murmure des sources. Puis soudain la forêt s'ouvre, de larges croupes verdoyantes apparaissent, une joyeuse brise d'orient vous frappe au visage. Vos yeux éblouis ne distinguent d'abord qu'une brume vermeille, semée de grandes plaques miroitantes. Puis vous apercevez à l'est une plaine rousse avec un large fleuve : c'est la Roumanie, tandis que l'autre moitié de l'horizon est remplie par un chaos de montagnes qui semblent fuir vers le sud et se précipiter les unes sur les autres, comme une troupe de titans. Un petit nuage blanc, doré par le soleil levant, marque le point où elles enjambent la brèche du Danube. C'est une véritable débandade de montagnes. Elles ressemblent à ces armées du bas-empire qui abandonnaient à l'ennemi la rive gauche du fleuve, se repliaient en désordre et allaient se reformer sous les murs de Constantinople. Les Balkans se conduisent comme ces mauvaises troupes. Au lieu de fermer le chemin de la péninsule et de repousser l'envahisseur, on dirait qu'ils s'écartent respectueusement pour lui livrer passage à travers la Roumanie et la Bulgarie ; mais que, pris d'un remords tardif, ils veulent du moins sauver Constantinople. Se rangeant alors en bataille vers la mer, ils dressent ce double rempart que les Russes ont eu tant de peine à percer. Toute l'histoire tient déjà dans cette structure : les armées, d'abord victorieuses, inondant les vallées ouvertes, puis repoussées sous les murs de Constantinople au moment où elles croient toucher le prix de leurs peines ; la ville impériale, si lente à mourir, et si bien défendue par le cercle des Balkans, mais impuissante au-delà ; les Turcs, à leur tour, courant jusqu'à Vienne à la recherche d'une frontière qui se dérobe toujours ; puis, dans la mauvaise fortune, incapables de garder les plaines valaques ou bulgares, et ne déployant leur indomptable courage que derrière ce rempart de montagnes, trop rapproché de leur capitale.

Pendant que l'histoire faisait son bruit dans la plaine, quelques pâtres roumains, tranquillement assis sur ces hauteurs, regardaient de loin passer l'invasion et soufflaient dans une flûte champêtre. Quelquefois ils s'arrêtaient pour écouter le roulement lointain des chariots de guerre. Quand la dernière horde s'effaçait à l'horizon, ils descendaient sournoisement et semaient un peu de grain sur le sol abandonné, toujours prêts à regagner leurs rochers à la première alerte. Cette existence à moitié nomade devait avoir son

charme. Ces peuples, qui se croient, à tort ou à raison, les descendans des maîtres du monde, ont fait preuve d'esprit en se retirant des affaires, tandis que tant d'autres, dont les noms sont aujourd'hui oubliés, s'épuisaient en vains efforts pour créer des états éphémères. Pendant ce temps-là, les Roumains de Transylvanie paissaient leurs brebis, et, du haut de leurs montagnes, voyaient les autres s'évertuer. Sans doute, ils furent quelque peu dérangés par les Saxons et par les Hongrois. Mais ceux-ci, bons cavaliers, n'avaient pas le pied montagnard. Ils s'essoufflaient vite à grimper. Le Roumain, agile, allait un peu plus haut et se moquait d'eux. En somme, ils pouvaient continuer à siffler, tandis que la pauvre Europe peinait et geignait de tous les côtés. De cette vie pastorale, il est resté dans leurs yeux brillans je ne sais quelle philosophie railleuse. Heureux bergers, s'ils avaient connu leur bonheur! Plus heureux cent fois que leurs pères, lesquels s'étaient embarrassés du gouvernement de l'univers! Mais on n'est jamais satisfait de son sort. Les Roumains ont entendu sonner pour eux l'heure de l'histoire. Quittant leurs retraites ombreuses, ils se sont répandus peu à peu dans la plaine; et il y en eut tant, qu'on se demandait s'ils ne sortaient pas de terre, ou si, pendant le séjour des barbares, chaque arbre de ce beau pays ne cachait pas un Roumain sous son écorce, un sylvain rieur, qui entr'ouvrait les branches aussitôt que les diables étrangers tournaient les talons. Ils formèrent un bon et brave peuple et supportèrent, comme les autres, le poids du jour. Ils connurent les frontières, les batailles et les changemens de ministères. Ils surent aussi verser leur sang pour la gloire, sans profit, et perdre galamment des provinces. J'imagine qu'ils doivent parfois soupirer après leurs chers Carpathes, et que tout n'est pas rose dans le métier de concierges de la péninsule.

Un ancien dieu réellement à plaindre, c'est le Danube; — je devrais dire une déesse, car les Allemands l'aiment tant, que, pour se mettre à l'aise, ils le convoitent au féminin. Ils l'appellent la mère Danube, sans doute à cause d'une faiblesse stratégique qui paraît constitutionnelle. Ils rêvent un mariage entre cette mère des peuples et le *Vater Rhein*. Mais le Danube ne prévoit pas les malheurs de si loin. Si on pouvait lui donner la parole, par une licence poétique que Boileau lui-même ne se refusait pas, il se plaindrait de voir son culte abandonné dans la partie inférieure de son cours: on n'a pas pour lui, dirait-il, les égards dus à un fleuve de son rang. Le fait est que le pauvre fleuve, au sortir de la Hongrie, est terriblement négligé. Il redevient inculte. Il perd sa vertu prolifique; il n'enfante plus, comme en Allemagne, en Autriche, et

jusqu'à Pesth, les villages propres et opulens, les villes majestueuses avec leurs tours, leurs clochers, et leurs beaux hôtels à cinq étages, où l'on paie si cher l'honneur de le voir couler. Adieu les ponts suspendus, les ponts tubulaires, qui lui faisaient autant de colliers. Adieu les beaux quais bien propres, dans lesquels il se redressait comme dans une armure neuve. Esclave de la Compagnie danubienne, fréquenté par de rares et coûteux navires, mais vide de petites embarcations, ce fleuve respectable cesse de s'observer. Il change constamment de lit, s'oublie dans les marais, se vautre dans les cultures, ronge ou caresse des rives de sable sans noblesse et sans élégance. Il contracte des unions furtives et d'ailleurs passagères avec des îles mal famées, où les arbres se mêlent aux lianes, tandis que des bandes de canards sauvages viennent s'abattre entre les racines déchiquetées. Parfois, il fait un retour sur son glorieux passé : il s'attarde au pied d'un château dont il reflète le profil encore fier. Mais cette muraille branlante, transformée en corbeille de verdure, n'abrite plus que le sommeil des bergers. Là se penchait jadis quelque noble dame serbe, enrichie des brigandages de son époux, fille du Nord transplantée en Orient, blonde peut-être avec de grands yeux noirs : maintenant on n'aperçoit plus, à travers les pierres disjointes, que la barbiche d'une chèvre, broutant les pousses d'un arbousier dans les crevasses du mur ; et l'on se demande si la dame du lieu n'aurait pas gardé cette figure, en revenant du sabbat.

Le fleuve reprend alors sa course folle. On dirait qu'il rompt son frein au moment de sortir du vieux monde, et qu'il veut se donner le genre d'un jeune fleuve américain. Mais ces fantaisies de vieillard n'ont pas la grâce des folies de jeunesse. Trop de tristes villages étalent leur misère sur ses bords. Supposez qu'un jour, l'un des fleuves classiques qui ornent notre jardin des Tuileries s'avisât d'abandonner son « urne penchante, » et, sans souci du décorum, voulût se mêler à la danse échevelée des nymphes de Carpeaux. Le pauvre dieu s'efforcerait de gambader, malgré ses rhumatismes. Sa couronne de roseaux lui tomberait sur l'oreille; ses cheveux tout chargés de limon pendraient devant ses yeux; sa noble barbe cesserait de couvrir décemment sa poitrine velue, et les nymphes, houspillant le vieux Silène humide, seraient saisies d'un rire inextinguible. Tels m'apparaissent les écarts séniles du Bas-Danube.

Il est vrai que le dieu pourrait plaider les circonstances atténuantes. « Croyez-vous donc, dirait-il, que ma destinée soit enviable? On s'imagine généralement que c'est un grand honneur, pour un fleuve, de servir de limite à cinq ou six peuples. On le félicite d'avoir une nombreuse postérité. Le ciel préserve mes confrères d'une

pareille progéniture, et leur donne un seul fils qui les soigne et les respecte! J'appartiens à tout le monde, c'est-à-dire à personne; aussi personne ne s'occupe de régler mon cours, ni de donner un peu de calme à mes vieux jours. Il a fallu que toute l'Europe tînt conseil et qu'on signât des protocoles, pour construire un méchant quai le long de mon embouchure. N'est-ce pas un scandale public, que ces rochers qui encombrent mon lit aux Portes-de-Fer et qu'on pourrait faire sauter avec quelques cartouches de dynamite? N'est-il pas honteux que, depuis Peterwardein jusqu'à la mer, on ne m'ait pas revêtu d'un seul pont et que je sois forcé de transporter sur des chalans le train de Bucharest à Varna? Votre Europe, si fière de ses locomotives et de ses ingénieurs, est ici bien au-dessous des Romains. Allez voir à Turn-Severin les restes du pont de Trajan. Vraiment, je rougis de vous introduire ainsi dans les secrets de mon indigence. Ce n'est pas ma faute si ces énormes piliers de pierres et de briques roussâtres ne supportent plus que le vide; si les nobles restes du seul grand peuple qui m'ait compris se dressent au milieu des vases fétides et des petits métiers immondes; si des bœufs tout crottés se vautrent au pied de ces monumens; si des bouchers à demi nus trempent dans mon eau de vilaines peaux sanglantes, près de ce même rivage où le proconsul romain, revêtu de sa toge blanche, m'honorait par des sacrifices et par des jeux. Tout, aujourd'hui, sur mes bords est petit, mesquin, misérable. Je sens ma bohème d'une lieue... Il y a cependant pour moi un supplice encore plus insupportable : c'est de couler sous les yeux avides des douaniers multicolores, et de mirer dans mes flots augustes leur insipide casquette galonnée. Cette surveillance taquine et obséquieuse suffirait à excuser mes accès d'inondation. Puissé-je contempler au passage moins de paires de lunettes, moins d'uniformes administratifs, moins de gendarmes, et un peu plus de ces bonnes figures barbouillées de suie qu'on voit sur les bords de la Tamise, où il se fait de si rude et de si utile besogne! Puissé-je surtout, comme autrefois, unir les peuples et non les diviser; servir de centre et non pas de frontière! Cette fonction de sentinelle est ingrate. Elle n'a même pu sauver la malheureuse péninsule que j'arrose inutilement depuis des siècles. On croit qu'il est en notre pouvoir, à nous autres fleuves, d'opposer une barrière aux ambitions : c'est tout le contraire. Notre mouvement symbolique sollicite l'humeur inquiète des hommes. On se disputera toujours une route qui marche et qui baigne des villes. Si vos nations avaient le sens commun, elles planteraient leurs bornes frontières loin d'ici, sur les sommets arides, parmi les maigres pâturages. Notre rôle, à nous, c'est de féconder la paix. Messieurs les poètes devraient

mettre des brins d'olivier dans notre couronne de joncs. Le laurier est une plante stérile, qui donne la fièvre. Il en pousse beaucoup à Sparte, dans le lit desséché de l'Eurotas. Je n'envie pas la gloire de ces mauvais petits torrens grecs. Je ne demande qu'à couler tranquillement parmi des peuples paisibles et je ne veux plus entendre le bruit du canon. »

Cependant le dieu Danube possède encore un temple dans ces parages; non pas un de ces petits temples pour rire, faits de main d'homme, et dont on a dit que le dieu crèverait le toit de sa tête, si par hasard il venait à se lever : mais un palais vaste et superbe, taillé par la nature elle-même à la mesure de l'habitant. Le fleuve peut y entrer tout entier; il y tient à l'aise, en long et en large. Cette demeure vraiment royale, ce lit creusé pour un fleuve géant, c'est le célèbre défilé de Kasan, non loin des Portes-de-Fer. Combien cette architecture titanesque écrase la nôtre! Avec quelle insouciance elle manie les blocs énormes, et pose Pélion sur Ossa! Quelles colonnes égaleront jamais ces piliers de granit, plantés au hasard contre toutes les lois de notre équilibre, et dont les correspondances offrent l'image de la plus divine harmonie? Quels bas-reliefs, quelles nervures audacieuses et savantes vaudront ces grands plis du roc, tombant aussi mollement qu'une draperie, cependant assez durs pour braver l'usure des siècles? Les amateurs d'architecture polychrome trouveront-ils mieux que les touffes de verdure, tantôt sombre et tantôt claire, semées à profusion sur ces grandes murailles, véritable sourire de la montagne, avec le ciel bleu pour coupole, et pour parure la fresque mouvante que les nuages y tracent incessamment? Quel adepte de l'école du plein air, mêlant sur sa palette les rougeurs fugitives de l'aurore et la brume impalpable d'une matinée d'automne, saisira au vol ces vapeurs gris-perle qui enveloppent le roc pesant pour le soulever dans l'éther? Fixer ce prisme à feu changeant, n'est-ce pas déjà le détruire?

Le dieu lui-même, je veux dire le fleuve, joue le principal rôle dans cette incomparable mise en scène. Avant de pénétrer dans son propre temple, il fait un peu de toilette. Les premiers frottemens du granit, en resserrant son cours, le lavent de toutes les souillures. Il ressemble, sauf son respect, à un vieil acteur, lorsque celui-ci, redressant sa haute taille au moment d'entrer en scène, jette sur ses épaules un manteau royal, secoue le poids des vices, écarte de son front les rides impures, marche et agit en roi : pour une heure ou deux, il est vraiment roi. Aussi majestueux s'avance le Danube, quand ses eaux vertes et profondes, ralenties dans leur marche, pressées entre des parois à pic de 500 ou 600

pieds, ne trahissent leur force que par des remous silencieux. A chaque tournant, la montagne semble lui barrer la route; mais il l'écarte d'un coup d'épaule, et s'ouvre chaque fois un amphithéâtre plus imposant.

Le vieux fleuve, par un raffinement de coquetterie, se pare pour cette fête de ses bijoux historiques. Il revêt les restes un peu fatigués d'une cuirasse romaine dont Trajan l'avait affublé. On distingue encore les plates-formes et les mortaises de l'ancienne voie militaire qui promène sa ligne blanche à travers les folles verdures et sur les arêtes élimées du roc. Cette route conduisait d'Aquilée jusqu'à la mer Noire. Le temps qui, plus loin, a enseveli les traces romaines sous des amas de sable et de limon, a respecté ici la forte empreinte de la griffe de l'aigle sur le granit. Le nom de Trajan s'y lit en toutes lettres, à peine défiguré par les feux des bergers. Grand nom, seul digne d'être associé à celui du Danube, et qui frappait les barbares d'une terreur superstitieuse : aujourd'hui encore il est mêlé, dans les traditions populaires, au souvenir des divinités primitives. Le décor est tellement beau, tellement intact, qu'on peut reconstituer la scène. Voici la légion en marche dans ce long couloir : elle est protégée par la muraille à pic, rafraîchie par l'haleine humide du fleuve. Le tribun a permis d'ôter les casques et de mettre les armes à volonté. Dans cette anse tapissée de gazon, où l'ombre violette de la montagne vient couper la nappe éblouissante du fleuve, les trompettes ont sonné la halte. Les braves légionnaires, tout poudreux, forment en faisceaux les lances et les boucliers autour des enseignes. Ils se répandent dans l'herbe par petits groupes, les vétérans à part, délaçant les courroies de leurs sandales; les jeunes soldats déjà dans l'eau, qui rejaillit gaîment sur les torses bronzés; tous insoucians de la bataille de demain, tandis qu'un peu plus loin les centurions, balançant leur cep de vigne, causent entre eux des Gépides ou des Quades qui les attendent à la sortie du défilé...

II.

Sans frontière naturelle, la péninsule des Balkans, sevrée des principaux avantages que devrait lui procurer le passage d'un grand fleuve, n'est pas mieux aménagée à l'intérieur pour préparer l'unité des peuples. Également incapable de résistance concertée ou de soumission définitive, elle ressemble à ces villes qui n'ont ni remparts ni citadelle, mais qui peuvent prolonger indéfiniment la guerre de barricades dans les rues des quartiers pauvres.

Chacun sait que l'architecte Dédale, voulant immortaliser son

nom, inventa un labyrinthe si compliqué que les femmes seules pouvaient s'y reconnaître et que les plus grands héros, pour en sortir, devaient se laisser conduire par le fil léger de leur fantaisie. Quiconque n'en sortait pas était mangé. Le créateur, lui aussi, se plaît quelquefois à construire des labyrinthes, et il ne place pas toujours à la porte une Ariane pour en révéler les détours. On ne peut faire le compte des peuples que la péninsule a dévorés.

Je voudrais donner une idée de ce pays charmant et diffus où les prés, les champs et les bois, le sillon et la lande inculte, vivent côte à côte dans la plus aimable anarchie. Du haut d'un de ces cônes isolés si fréquens en Serbie, nous pouvons en saisir l'ensemble. Ce n'est point ici la terre d'Orient, sèche et brillante sous le soleil dont elle renvoie durement l'éclat. C'est une terre douce, qui sourit ou s'assombrit sous le vol des nuages, tantôt bercée dans une vapeur moite et immobile, tantôt secouée par les grands frissons des brises. Au plus fort de l'été, lorsque le ciel darde des rayons accablans sur les dômes de verdure, lorsque le sol tourne en terre cuite et se fend sous la chaleur, des nappes d'eau souterraines entretiennent la fraîcheur des forêts. Les collines ne cessent pas de déployer ces teintes fauves, blondes et doucement confuses des sillons qui aspirent et boivent la lumière. On emporte l'image d'un damier de terres brunes ou claires, encadrées dans le scintillement des rivières, et semées de bouquets de bois qui, vus de si haut, paraissent une efflorescence plus sombre. Tout un réseau de sentiers en lacets révèle les courbes lointaines du sol et l'effort patient des fourmis humaines qui en suivent les contours. De distance en distance, des points blancs et rouges, piqués dans la verdure, indiquent la présence d'un village. Ce gonflement de la terre qui se soulève et retombe pour se gonfler encore éveille une sensation de fécondité. Ce sont les fortes mamelles de la grande nourrice où les races avides se suspendent. En somme, cet horizon est très européen. On se croirait par moment dans un comté anglais, sur les confins du pays de Galles ou de Cornouailles.

Quand on descend, l'aspect change. On est tout étonné de ne plus trouver son chemin dans un pays dont l'accès semblait si facile. Cette ondulation perpétuelle est coupée de ravins profonds presque invisibles. Il faut faire de grands détours pour les éviter. Souvent on lance son cheval à travers champs, sur une faible pente, puis on est brusquement arrêté par un ruisseau à pic, ou l'on s'embourbe dans un marais qui a des apparences de prairie britannique. Combien de fois, en chassant la bécasse, j'ai tourné autour des entonnoirs boisés, surpris de me retrouver au point de départ après trois ou quatre heures de marche!

Naturellement, l'homme s'isole et se perd dans tous ces coins

ombreux. Il y a, comme en Berry ou en Vendée, des *combes* étroites, feuillues, d'une douceur mélancolique. On n'y entend que le murmure des sources et les appels des petits bergers en guenilles qui gardent leurs porcs, en taillant une branche de coudrier. Bien souvent, je me suis arrêté sous ces couverts de chênes trapus, à l'heure où le soleil couchant dore de ses longues flèches les tapis de verdure et allume des lueurs rouges sur les mousses des vieux arbres. Là, on se sent envahir par le lent oubli des choses du dehors. Il me semblait à chaque instant qu'une Fadette allait surgir dans ces horizons bornés et frais. Mais les petites pastoures aux cheveux incultes, à la chemise trouée, aux regards de bêtes effarouchées, ne se prêtaient point au roman champêtre.

La solitude n'a tout son prix que lorsqu'elle succède aux grandes dépenses d'activité. Chez nous, la lande finit au bord de la grande route. Les vallons humides et sauvages, où poussent la menthe et la reine des prés, sont enveloppés partout de la grande rumeur des champs, des travaux et des fermes. Fadette et le beau Landry peuvent s'y égarer un instant; mais ils retournent bien vite à la moisson, parmi les groupes qui s'agitent gaîment dans la lumière, à l'étable bien propre toute pleine de bœufs luisans. Leur trouble fugitif ressemble à la « scène au bord du ruisseau, » cet intermède attendri de la symphonie pastorale, entre le tableau large et sain d'une campagne riante et la solide bourrée villageoise. Mais ici, la lande succède à la lande; la terre peu peuplée conserve ses horizons frustes; les cultures mêmes paraissent silencieuses. Il y a du monde un peu partout, dans les champs et dans les bois: presque nulle part une véritable animation. Je n'ai jamais vu travailler les gens en nombre, avec la force et la gaîté d'une tâche vaillamment remplie. Le paysan vit dans une demi-sauvagerie et s'y complaît. Au milieu d'une forêt, on rencontre soudain un champ de blé, Dieu sait pourquoi; sans doute parce qu'il a plu à quelque original de défricher et d'ensemencer de la terre de bruyère, tandis qu'à deux pas de là, une excellente terre à labour est couverte de chardons. Je sais une auberge en plein bois, loin de tout village, au bord d'un sentier fréquenté seulement par des bûcherons et des chasseurs. L'aubergiste doit à peine récolter quelques sous par jour. Mais il vit tranquille, d'un morceau de fromage et d'un peu d'ail, devant son rideau de verdure.

Avec de pareils goûts, on devient indifférent aux bruits du monde. Rien ne secoue l'assoupissement de l'esprit. Cette complication de ravins boisés, où les habitations ressemblent à des ermitages, c'est la copie réduite, mais exacte de presque tout le centre de la péninsule, depuis le Danube jusqu'au Balkan, depuis les Alpes jusqu'au Pinde. Seulement plus loin, la colline se transforme

en montagne, et le pli tortueux d'un ruisseau devient motif de grande vallée, lit de fleuve. Les proportions changent, mais le caractère est le même : point d'arête vive, point de grands partis-pris; une foule de nids verdoyans, où il fait bon dormir et oublier. De même que ces pâtres assis toute leur vie sur la lisière du même bois, la population tout entière, blottie dans les replis du sol, prête à se défendre jusqu'à la mort si on voulait l'en chasser, se laisse difficilement entraîner au-delà de son étroit horizon. Si je voulais trouver un équivalent musical des sentimens qu'inspire cette campagne, je ne le chercherais pas dans les maîtres classiques : leur phrase est trop arrêtée, leur contour trop précis, leur intention trop claire. J'imaginerais plutôt quelque suite d'orchestre dans le goût de la jeune école, avec une de ces mélodies flottantes et vagues qui ont à peine un commencement, mais nul terme, et dont le charme ne va pas sans quelque incohérence. Je la mettrais sur le mode mineur, et j'y mêlerais de temps en temps les trois ou quatre notes monotones que le travailleur solitaire lance dans l'air à pleins poumons.

Il est facile d'expliquer cette tristesse qui nous gagne dans les paysages d'Orient, même lorsqu'ils sont égayés de verdure. Nos yeux ont reçu une éducation classique : ils ont des habitudes de symétrie que ces paysages dérangent continuellement. Nous voulons que chaque chose ait un sens bien défini : un champ doit être un vrai champ bien cultivé, avec des sillons réguliers; nous lui appliquons immédiatement la poésie des *Géorgiques*. Une forêt doit faire consciencieusement son métier de forêt, avec des bois taillis, des hautes futaies convenablement aménagées, des baliveaux bien espacés dans les coupes, des avenues largement ouvertes; et nous avons aussi des vers pour les pas errans « sous le mobile arceau des branches. » Nous avons même un compartiment spécial pour les horreurs de la nature sauvage, et nous les concevons suivant un certain ordre majestueux, pareil à ces vers de Byron, dans lesquels le désespoir et la révolte s'expriment en tirades pondérées. Ici au contraire, rien n'est à sa place. Un éternel mirage produit une éternelle déception. De loin, vous admirez des promesses de moissons sur le penchant des collines. De près, les épis ne sont que de la mauvaise herbe qui envahit les trois quarts des champs abandonnés. Ce chiendent, qu'un rideau d'arbres protège avec ironie contre la bise, a l'air de se prendre au sérieux : il remplit les sillons de ses longues files régulières. On dirait de ces fous qui accomplissent avec méthode et gravité quelque puérile cérémonie.

Plus loin, vous apercevez la lisière d'une grande forêt. De véritables allées de parc ouvrent devant vous leurs fuyantes perspec-

tives. Vous y poussez votre cheval, heureux, comme vous, de cheminer sous un dôme de verdure; vous aspirez la senteur pénétrante des mousses où brillent, dans la rosée, des rougeurs de fraises des bois. Vous vous redressez sur vos étriers avec élégance, en fredonnant : « Sombre forêt... » Mais voici que l'avenue se resserre, les arbres se rabougrissent, les branches s'enchevêtrent et vous fouettent au visage, le chemin devient sentier, le sentier clairière, et la clairière s'enfonce dans un buisson d'épines, où vous ne pouvez avancer ni reculer. Plus de nobles attitudes rêveuses. Il vous faut descendre en maugréant, tirer piteusement votre cheval par la bride, et retenir de l'autre main votre chapeau défoncé.

Les Serbes ne souffrent point de ces inconséquences; au besoin ils les aggravent. Il m'est arrivé de rencontrer, dans des cantons perdus, de beaux fragmens de route, construits selon les dernières formules des ponts et chaussées, avec caniveaux, ponceaux, murs de soutènement et le reste. Je me croyais sur quelque lacet des Vosges. Pour achever l'illusion, la route descendait en zigzag à travers de magnifiques forêts de pins; de belles échappées découvraient leur manteau de velours vert argenté par la vapeur des torrens. Tandis que je cédais au souvenir de la patrie absente, la route perfide m'abandonnait soudain dans le lit d'un ruisseau. Je la cherchais en vain des yeux. On aurait pu se croire dans un vallon enchanté. Seule une petite fumée bleuâtre, montant vers le ciel, révélait la présence d'un être humain. Les misanthropes les plus déterminés, M. Leconte de Lisle, par exemple, ce prêtre de la nature dédaigneuse et muette, s'ils visitaient ces contrées, sentiraient bien vite combien l'homme fait défaut, dans le cadre le plus admirable. Lorsque, pendant treize ou quatorze heures, on a fait route entre des hauteurs boisées sans rencontrer âme qui vive; lorsqu'on s'est fatigué les yeux à suivre les méandres d'une rivière qui baigne des verdures luxuriantes et inutiles, malgré le murmure de l'eau, malgré l'azur du ciel, on se sent le cœur oppressé. On s'arrête pour écouter la chanson lointaine d'un bûcheron; cette chanson, toujours triste et grave, semble dire : « O Providence, qui fais les peuples forts, et qui dispenses la vie joyeuse aux enfans des hommes, pourquoi nous as-tu délaissés?.. »

Souvent le soir, lorsque je n'avais plus devant moi que la blancheur douteuse de la route sous le scintillement des étoiles, je me suis assis au revers du fossé, pour contempler, du haut d'un col, la vallée noire qui s'enfonçait derrière moi. Quelques rares foyers s'allumaient de loin en loin, pareils à des vers luisans, tandis que la clarté mourante du jour jetait une dernière lueur sur la rivière. Ces quelques points lumineux, perdus dans l'espace, dévorés par l'ombre grandissante, faisaient paraître le vallon plus désert encore.

Je me sentais touché d'une grande compassion pour ces existences solitaires. Mais j'avais bien tort, et j'étais dupe de ma littérature. Les habitans ne conçoivent rien de plus doux que ce genre de vie. S'ils sont malheureux, c'est à leur insu : leur mine résignée leur vient de famille; ils ne s'en aperçoivent pas lorsqu'ils se regardent dans le miroir d'une fontaine. Ils sont tristes sans savoir pourquoi, parce que leurs ancêtres ont beaucoup souffert. Cela est dans le sang. Il y a ainsi des maladies héréditaires dont les possesseurs sont les derniers à constater les ravages et qui ne les empêchent nullement de vaquer à leurs occupations.

J'en ai eu la preuve pendant les belles nuits d'été. Durant les chaleurs, c'est la nuit que les paysans se mettent en route. Dès que la lune se lève, on les voit surgir dans la campagne silencieuse, qu'ils animent du bruit de leurs pas. A distance, ces petites caravanes de fantômes blancs semblent des apparitions fantastiques. Quelques cavaliers, grandis par la lumière nocturne, ont l'air de chefs arabes drapés dans leur burnous. Les fantômes se rapprochent, et, chose extraordinaire, ils causent, ils rient comme des personnes naturelles, qui seraient heureuses de vivre; mais c'est une conversation sans tumulte et un rire sans éclat. Parfois, sur les talons d'un grand diable décharné, trottine à pas menus la forme d'une femme, à demi courbée sous son fardeau. De temps en temps, son maître lui jette quelques encouragemens laconiques par-dessus l'épaule. Si Orphée avait été Serbe, jamais il ne se fût retourné pour regarder Eurydice, et par conséquent il ne l'aurait pas perdue pour la seconde fois. Il aurait bravement continué son chemin, en laissant sa chère compagne se tirer d'affaire comme elle pouvait. Cependant les troupes se croisent et se saluent à la manière slave : « Que Dieu veille sur vous ! » Recommandation qui n'a rien de banal, à pareille heure et en pareil lieu. Les caravanes s'engloutissent dans l'ombre, les blancheurs s'effacent, le grand silence de minuit retombe sur la campagne. Décidément c'était bien une procession de fantômes.

Il ne faut pas croire cependant que l'incohérence du pays laisse toujours une impression de tristesse. Si l'ensemble est monotone, les détails sont aimables. J'ai gardé le souvenir d'une route assez bien tenue pendant plusieurs kilomètres, et qui tout à coup, sans rime ni raison, se débarrassait de sa robe de pierre pour faire un plongeon dans la rivière : un bout de Morava clair et rapide glissant sur un sable doré. Les chevaux reniflaient avec volupté la fraîcheur de l'onde en entrant dans le gué. Derrière nous, venait une charrette vacillante, toute pleine de filles et de garçons, qui poussaient des cris mêlés de rires, et faisaient semblant d'avoir peur

pour avoir un prétexte de se cramponner les uns aux autres. La lourde machine s'avançait en gémissant; de temps en temps, les bœufs de l'attelage s'arrêtaient net, flairaient avec inquiétude la nappe brillante, et réfléchissaient aux solides raisons qui retiennent les bœufs sur le plancher des vaches. Des laveuses fortement retroussées faisaient leur lessive comme les premiers chrétiens recevaient le baptême, en pleine rivière et à grande eau : charmant tripotage où se confondent les formes les plus fuyantes de la création, la femme et l'onde. Vraiment ces chemins d'autrefois, qui folâtraient en passant dans le lit des rivières, étaient plus divertissans que nos chaussées irréprochables. On voyageait de la sorte au XVIe siècle. On aimait les vieilles routes familières, qui n'étaient pas bégueules. « J'y recogneu pareillement, dit Rabelais, le vieulx quemin de Péronne à Sainct-Quentin, et me sembloyt quemin de bien de sa personne. »

Et puis, dans ces longues étapes, il y a des compensations que nous ne comprenons plus guère en Occident, par exemple l'arrivée à l'auberge. Chez nous, je ne sais pas d'occupation plus désagréable que le choix d'un hôtel; et s'il n'y en a qu'un, avec quelle défiance instinctive et trop justifiée nous en franchissons le seuil! Nous sommes gâtés par le confortable. Mais essayez de vous représenter les sentimens de nos pères lorsque les routes étaient défoncées, submergées, fréquentées par les coupeurs de bourse. Imaginez leur épanouissement lorsqu'ils trouvaient enfin « bon souper, bon gîte et le reste. » Ou plutôt allez voir, dans les tableaux hollandais, ces chevaliers et ces moines qui voyagent à cheval, avec leur valise en croupe. Relisez le charmant couplet de Musset sur le coup de l'étrier. Suivez ce voyageur qui abandonne l'auberge avec un soupir de regret, jetant un regard d'incertitude sur le ciel menaçant et vers l'horizon désert. Vous comprendrez alors la joie béate des bonshommes de Téniers, serrés les uns contre les autres dans le bouge enfumé, tandis qu'une ronde commère écume son pot devant l'âtre. Ils jouissent avec intensité de cette heure de répit : leurs membres noueux et déjetés, leur visage couturé, tordu, ne racontent que trop les misères du dehors, les marches forcées, le travail abrutissant, tout le poids d'un siècle dur.

Le plaisir n'est pas moins vif ici quand on atteint l'auberge. Après la grande chaleur et la poussière, il est tout simplement délicieux de pénétrer dans cette ombre fraîche. Les chevaux expriment leur satisfaction à leur manière, c'est-à-dire avec les oreilles, lorsqu'ils descendent dans l'écurie basse et sombre, où leurs camarades déjà installés s'ébrouent, mâchent l'avoine et piaffent au milieu des poules et des oies. Les yeux du voyageur, fatigués par la lumière

aveuglante, se reposent et se dilatent sous la caresse de ces ténèbres palpables, à travers lesquelles il distingue vaguement la lueur fauve des croupes, les côtes saillantes, les panses rebondies, les têtes plongées dans l'auge ou tendues vers le râtelier.

L'auberge est pour l'Orient ce qu'elle fut autrefois pour nous; et même quelque chose de plus : le centre unique de la vie sociale. Vraiment, je n'en vois pas d'autre. Cette enseigne banale est le seul point fixe dans la dispersion générale qui est le caractère du pays. On ne voit point ici de villages groupés comme des troupeaux sous l'aile de leur église. La maison de la prière est reléguée à l'écart, et souvent totalement absente. Le village lui-même s'égrène dans la verdure. Entre les hautes palissades, des ruelles glissantes, impraticables en hiver pour quiconque n'est pas né dans ce bourbier, vous promènent dans un dédale aussi inextricable que celui des montagnes, et semblent instituées à seule fin de décourager les visiteurs. On monte, on descend, on remonte, on s'égare, tandis que les chiens se relaient derrière les haies pour aboyer à vos trousses. Des yeux à la fois méfians et curieux vous regardent passer. L'aspect de ces villages n'est pas hospitalier, bien que l'habitant lui-même, une fois qu'on a franchi sa porte, vous accueille avec cordialité. On sent que ces gens-là aiment à vivre chacun pour soi. L'auberge seule, et Dieu, sont pour tous.

De même aucune trace de château; point de ces résidences simples et commodes qu'on rencontre dans nos campagnes les plus reculées, objet d'attrait, de fierté ou d'envie pour les paysans qui les brûlent quelquefois en temps de révolution, mais qui les rebâtissent le lendemain sur leurs économies; — en tout cas, complément indispensable du bien-être national, conservatoires de l'élégance, du goût et des bonnes traditions. Il n'existe rien de pareil en Serbie. C'est à peine si quelques vieux donjons en ruine rappellent çà et là une autre époque et d'autres mœurs. M. Poirier serait content : aucun reste de la féodalité ne souille le sol de ce peuple libre. Mais nous autres Occidentaux, nous sommes si mauvais démocrates que nous cherchons involontairement des yeux « les restes impurs. » On y passe de si bons momens! Une girouette sur un pignon achève si bien le profil d'un coteau boisé!

Un domestique anglais, qui avait suivi son maître en Serbie, considérant ces chênes dignes du parc d'un lord, et d'ailleurs convaincu qu'il y a des arbres spécialement réservés pour les ébats des grands seigneurs, demandait à chaque instant : « Mais où sont donc les maisons des *gentlemen?* » Oui, où sont-elles? Qui protégera ce beau couvert contre la dent des troupeaux? Qui chassera les pourceaux de cette herbe sordide et inscrira sur une belle plaque

de fonte : les promeneurs de toute origine et de tout poil sont priés de respecter les gazons? Qui remplacera la maison grossière par un élégant cottage, et la femme en guenilles, qui puise de l'eau à la fontaine, par une ménagère accorte, allant et venant dans son cotillon soigneusement épinglé sous la lumière apaisée des grands arbres? Nous avons beau faire, ce pays manque pour nous de tourelles et de chalets. C'est le paradis des niveleurs. Est-ce donc le dernier mot de la démocratie : peu de besoins et peu d'efforts? Dieu merci, nous sommes, en France, quelques millions d'aristocrates sans le savoir; car nous avons beaucoup de besoins, et nous nous donnons du mal pour les satisfaire. Ce qu'on appelle chez nous démocratie, ce sont les jouissances aristocratiques à la portée des petites bourses.

Les Orientaux ne connaissent pas ce genre d'ambition. Voilà pourquoi l'auberge leur suffit et prend chez eux une importance extraordinaire. C'est elle que nous prenions de loin pour un château, tant elle étalait une face resplendissante, sur le versant le mieux exposé de la colline. C'est elle qu'on reblanchit tous les ans avec amour, et qu'on pare de fresques rudimentaires, représentant invariablement un arbre vert-pomme avec un ciel bleu marin. Longue et basse, flanquée d'une galerie, encadrée de verdure, baignée de soleil, elle fait vraiment bon effet. C'est l'institution la plus ancienne et la plus solide de la péninsule des Balkans. Ces longs chapelets d'auberges qui vont d'une mer à l'autre sont comme autant de petits centres nerveux qui donnent de la vie aux provinces et les relient les unes aux autres malgré les gendarmes et les frontières. J'admire la sagesse du législateur serbe qui en a fait des établissemens de bienfaisance, des asiles obligatoires toujours ouverts au vagabond. Le besacier, juif errant de l'histoire, peut entrer à toute heure et sans payer. Il allonge ses membres fatigués sur le banc de bois qui règne autour de la salle et reprend, après un repos de quelques heures, son éternel voyage.

Entre l'auberge serbe, ou *Mehana*, et le vieux *Han* des Turcs, qu'on voit encore en Macédoine et en Bosnie, on pourrait faire un beau parallèle à la Plutarque. Ici, dirait-on, l'homme rêve et se tait; là, il bavarde et pense. D'un côté, on s'assoit sur des bancs, de l'autre sur ses talons, ce qui met un abîme entre les peuples. A l'heure où les uns font leur kief, les autres font une partie de dominos. A droite, la fumée sort comme elle peut, par les fentes de la toiture; à gauche, le toit est solide et la mauvaise odeur ne sort jamais. Le café est meilleur dans l'une; on contemple dans l'autre les favoris de M. Ristitch, pendu au mur, derrière une toile de gaze qui le protège des mouches. Si l'une est plus moderne,

l'autre est plus pittoresque. Lequel est préférable, de la demi-civilisation ou de la sauvagerie complète? Vaut-il mieux trouver des insectes dans son lit ou n'avoir pas de lit du tout? Vraiment, je suis effrayé des problèmes que soulève une telle comparaison. C'est remettre en question tout le progrès, toute l'influence civilisatrice du meuble de Vienne. Pour moi, mon choix est fait depuis longtemps. Les faiseurs de parallèles affectent une impartialité hypocrite; mais ils ont toujours une préférence secrète pour César ou pour Alexandre, et donnent un petit coup de pouce à l'un des plateaux de la balance. J'aime mieux avouer tout de suite mon faible pour le vieux Han, avec ses murs non crépis, son aire de terre battue, sa négligence grandiose, et son énorme toit mal joint, dans lequel le vent chante toute la journée. On y vit pêle-mêle avec les animaux, mais je préfère le parfum de l'étable à celui de mes contemporains. Le Han est simple et grand comme la Bible. Il n'a pas changé depuis la naissance du Sauveur. Il ressemble toujours au vieux noël populaire :

Le bœuf dormait, l'âne les réchauffait...
Joseph veillait;
Sans mèche et sans chandelle, en son simple appareil,
Jésus brillait comme un soleil.

Mais je reconnais volontiers que c'est affaire de goût, et qu'on n'a pas tort, en général, d'établir des cloisons entre les bêtes et les gens. Certainement, un économiste donnerait la préférence à la Mehana. Moi-même, si j'avais l'honneur d'être ministre d'état en Serbie, je serais aux petits soins pour messieurs les hôteliers et je les nommerais dans mes discours les pionniers de la civilisation. Je me réserverais seulement le droit de ne pas dormir chez eux.

III.

Maintenant, nous volons d'un trait sur les cimes, comme cela se passait du temps des *Mille et une nuits*. Un aimable génie vous versait sur les yeux du jus de pavot, et l'on se réveillait à quelques centaines de lieues de sa chambre à coucher. Donc vous êtes assis au sommet d'une grosse montagne chauve, où pendent par-ci par-là quelques lambeaux de forêts. C'est le *suvo Rudiste*, la croupe la plus élevée des monts Copaonic, sur les limites de la Serbie et du Sandjak de Novi-Bazar. Autour de vous, pas un pouce d'ombre, si ce n'est celle du poteau qui marque le point culminant. Le soleil vous brûle dans l'air trop pur; mais de temps en temps, une grande brise arrive des extrémités de l'horizon, comme si la nature, n'en pouvant plus, se donnait un coup d'éventail; et

cette brise d'une saveur subtile mêle l'arome des petites fleurs sauvages, les émanations résineuses des sapins, à de lointaines senteurs de mer. Quand elle passe, tout semble sourire, le ciel transparent dans lequel flottent quelques nuages roses, et l'herbe frissonnante des pâturages; la grosse montagne tressaille de joie jusque dans ses sources les plus intimes. Sur votre tête, des éperviers se poursuivent en poussant des cris très doux. Tantôt ils plongent avec aisance dans l'abîme, et semblent imiter les sinuosités de la terre, tantôt ils planent à des hauteurs vertigineuses, et se demandent ce que vous faites là, vous qui n'avez pas d'ailes. Le fait est qu'au point de vue des oiseaux, nous devons être souverainement ridicules, une fois perchés sur une cime péniblement escaladée avec nos deux pattes, et aussi fiers de cet exploit que si nous avions créé le sol où nos pas se traînent péniblement.

Pour un instant, vous avez vraiment des sensations de créateur en contemplant le monde à vos pieds; il semble que la Providence vous admette en la chambre de ses divins conseils et vous explique la structure de son univers. Autour du dôme que vous occupez, défilent à perte de vue, tournent et chevauchent les cimes bleues d'autres montagnes, affectant les formes les plus bizarres, dents de scie, cônes tronqués, tours penchantes, pyramides dont la pointe verse d'un côté, bosses de chameau entre lesquelles des champs aux teintes claires et des villages tout entiers semblent vaciller comme une charge trop lourde; enfin un chaos ordonné, si l'on peut accoupler ces deux termes, car la lumière le baigne, le caresse, l'étreint, adoucit les angles, enveloppe d'une gaze d'or et d'azur toutes ces formes brutales. Notre vieux globe porte ici la trace d'une forte convulsion; mais on dirait que le ciel cherche à réparer les sottises de la terre, verse le baume de sa rosée dans ces blessures encore béantes et revêt de ses nuances les plus délicates les lourds caprices du monstre. C'est Titania couronnant de fleurs la tête de l'âne. La pièce de Shakspeare n'est peut-être qu'un mythe solaire.

Ce qui vous frappe le plus, dans votre nouvelle position de créateur-adjoint, c'est l'insignifiance de vos semblables dans le tableau. M. Perrichon avait déjà fait cette remarque; mais l'expérience personnelle lui donne toujours du prix. Quoi! ce sillon bleuâtre entre deux montagnes, c'est la vallée de l'Ibar, si fameuse dans les annales des Serbes? Ce léger pli violet à l'horizon, c'est l'énorme Dormitor, sentinelle du Montenegro? Ce pâté de terre jaune, que quelque marmot géant semble avoir taillé avec sa pelle, c'est le Sandjak de Novi-Bazar? Mon Dieu! que tout cela est petit! L'histoire finit à quelques pieds au-dessus du niveau de la mer. Tant de révolutions qui ont roulé leur flot trouble dans le creux des val-

lées ont à peine dérangé un caillou sur le sommet des monts. Le ciel et la terre continuaient l'entretien commencé cinq ou six mille ans plus tôt, sans se mettre en peine de notre bourdonnement d'insectes. Pendant qu'un empire s'écroulait, leur grande affaire était de redresser un profil de montagne. L'indifférence de la nature atteint les proportions du mépris, quand nous essayons de la parquer dans nos frontières. Nous sommes précisément ici au point de croisement de plusieurs de ces lignes idéales, aussi fantasquement tracées que les découpures d'un jeu de patience. Les bornes de l'empire ottoman, à quelques pas de nous, coupent en deux le manteau royal du Copaonic; et la fin de cette chaîne, qu'on voit là-bas, c'est déjà la Montagne Noire. Il semble qu'avec une bonne paire d'ailes, on l'atteindrait en vingt-cinq minutes. Les hommes n'ont qu'une excuse pour avoir ainsi gâté le domaine qui leur était dévolu : c'est que la nature ne leur a pas donné d'indications assez précises. Le texte était obscur, le commentaire humain s'en est ressenti.

Pour déchiffrer ce texte, il ne suffit pas de dominer l'espace, il faudrait presque remonter à l'origine des choses. Dans ce cas-là, les anciens imaginaient une fable : aujourd'hui, nous faisons une hypothèse géologique, ce qui revient au même, bien que ce soit moins amusant. Voici donc ce qu'un géologue m'a conté.

Il y a des milliers d'années, lorsque notre Europe encore mal formée cherchait son assiette, et que, semblable à quelque gigantesque mastodonte, elle se retournait lourdement sur son lit de marécages, la presqu'île, qui fut baptisée plus tard du nom turc de Balkans, était encore une île, et la montagne que nous foulons en occupait le centre. Cette île fut une des premières à prendre tournure de terre ferme. Il est même probable qu'elle connut de bonne heure l'espèce humaine, qui devait plus tard lui causer tant de désagrémens. Il s'en est fallu de peu qu'elle ne devînt, en pleine Méditerranée, l'embryon d'une Angleterre, ce qui eût changé totalement le cours de l'histoire. Peut-être que les Grecs, enfermés dans cette autre Atlantide, eussent terminé leurs querelles et fondé la liberté parlementaire. Dans tous les cas, la terre balkanique, n'ayant point été si souvent envahie, ne ferait pas aujourd'hui le désespoir des congrès.

Mais au cours de sa croissance, il lui arriva un accident irrémédiable, fréquent chez les enfans des hommes que leur nourrice laisse tomber dans le feu. Tous les appareils orthopédiques inventés par les médecins politiques n'y peuvent rien changer. Elle est restée contrefaite, et, d'île tout entière, elle est devenue presqu'île, à peu près comme un chef-lieu qui passerait au rang de

sous-préfecture. Un beau jour donc, elle éprouva des craquemens sourds qui la désarticulaient dans tous les sens. Elle se mit à osciller comme un navire énorme soulevé par la tempête ; effectivement, une tempête de fer et de feu, sortie des entrailles du globe, poussait sur elle toute une houle de montagnes. Les malheureux humains, s'il s'en trouvait déjà dans les cavernes, ont vu monter dans l'air embrasé le profil des Alpes Dinariques ; ou plutôt, je suppose qu'ils n'ont point eu le temps de réfléchir sur les métamorphoses de la nature, et qu'ils ont été broyés net, tandis que les rochers se tordaient dans la fournaise, et que le sol de l'île ancienne s'effondrait avec fracas. En même temps la poussée souterraine soulevait dans l'air des morceaux entiers de plaines ; les fleuves de même famille, séparés violemment dès le berceau, recevaient de nouvelles pentes et les siècles futurs de nouvelles destinées.

Justement voici que le soleil s'abaisse à l'horizon. Dans l'air surchauffé, vous diriez la gueule d'un four immense, qui jette une lueur de forge sur les crêtes, tandis que les contreforts des montagnes s'enfoncent dans l'ombre pareille à de l'acier refroidi. La terre, tout à l'heure impalpable, prend un air sombre et menaçant. Telle elle devait être, lorsque cet océan de porphyre, de granit et de serpentine s'arrêta pour la première fois, figé dans sa fureur ; et que la presqu'île tout entière, épuisée, haletante, soulevée encore de sanglots convulsifs, s'endormit d'un sommeil pesant, traversé par des visions sinistres.

Le réveil dut être pénible, lorsque d'autres races d'hommes ouvrirent les yeux à la lumière, et que la péninsule prit conscience de sa nouvelle forme. Tout était sens dessus dessous dans son ménage. Les rivières étaient affolées : ne sachant quel chemin prendre, elles tournaient longtemps sur elles-mêmes, et se heurtaient partout à des obstacles imprévus. Telle qui cheminait gaîment vers l'Adriatique était forcée de rebrousser vers le nord et d'aller porter le tribut de ses eaux dans le Danube. Telle autre, au contraire, qui aurait eu de l'inclination pour le Danube, était rejetée vers l'Adriatique ou vers l'Archipel. Il y en eut de patientes, qui limèrent lentement le roc de leur prison et se frayèrent un passage souterrain. Il y en eut de rageuses, qui procédèrent par bonds vertigineux. Mais le comble de l'humiliation, pour une île déchue, c'est d'être coupée de la mer. Or jamais prisonnier enfermé sous de triples verrous n'a été aussi bien sevré de grand air et de liberté, que l'intérieur de la péninsule ne l'est du contact des mers par une triple enceinte de granit. Je dirai même que cet emprisonnement réagit d'une manière fâcheuse sur sa santé. Tout au moins lui doit-elle ce

qu'on nomme un tempérament continental, c'est-à-dire qu'on y gèle en hiver et qu'on y cuit en été. Chacun avouera qu'il est contrariant, lorsqu'on habite entre l'Adriatique et la mer Égée, de ne connaître ni les brises rafraîchissantes, ni les tièdes haleines de ces flots bleus qui ont bercé le monde antique, ni le parfum des orangers, ni les chansons des matelots. Tout cela meurt dans l'air à quelques pas du rivage, ou s'éparpille en soupirs affaiblis.

Elle est en effet bien rude, cette barrière de roc qui s'élève entre l'intérieur et la douce Dalmatie. On l'aperçoit à peine d'ici, mais nous pouvons donner un nouveau coup d'aile et la franchir à vol d'oiseau. Ce ne sont que murailles à pic, longs et sévères défilés, promontoires déchiquetés, avalanches de pierres croulantes, blocs cyclopéens semés d'ajoncs et de genévriers. Tout y est brûlé, gris, à peine coloré par les mousses aux reflets de bronze. Quelques maigres troupeaux y cherchent une maigre pâture, sous la garde de bergers aussi noirs que le sol, et qui se tiennent debout parmi les éboulemens comme des statues calcinées. Telles sont les crêtes qui séparent les verdures sombres de Bosnie des verdures claires du littoral, le pays des sapins et des hêtres, du pays des oliviers. Véritablement je me ferais conscience de séjourner sur ce sol ingrat. La lumière verticale de midi nous aveuglerait. La beauté enchanteresse du climat ferait encore ressortir cette morne désolation. La nature nous paraîtrait tantôt cruellement ironique, tantôt inutilement prodigue, lorsqu'elle verse à pleines mains ses rayons les plus vivifians, ses caresses les plus persuasives sur des tas de cailloux, et qu'elle embrasse dans une vaine étreinte un sol qui ne peut pas fleurir. Peut-être même douterions-nous de la Providence, si nous ne savions que ses voies sont impénétrables; qu'il lui plaît de varier la forme des êtres, de communiquer aux uns toute l'énergie d'un système simple et logique, et de placer au contraire la force des autres dans une complication qui les rend capables d'une très longue résistance.

Tout le monde connaît l'histoire de l'homme qui avait perdu son ombre. Ce malheureux était réellement digne de pitié. Privé de cette compagne fidèle, il doutait de sa propre existence. Mais quel cauchemar si l'un de nous perdait son centre de gravité! Je ne parle pas d'un simple dérangement d'équilibre : cela est trop commun; mais de l'impossibilité où nous serions tout à coup de régler nos mouvemens selon les saines lois de la pesanteur. Il existe, en médecine, une maladie de ce genre qu'on nomme ataxie. Vos membres ne vous obéissent plus : chacun d'eux se gouverne à sa guise. Ils cèdent à des impulsions dont l'origine vous échappe. Vous ordonnez à votre jambe d'aller à droite : elle se précipite à gauche. Vous vou-

lez porter votre main à vos lèvres et vous constatez avec désespoir qu'elle gratte votre oreille. Ce mal est horrible. J'ai connu un pauvre homme qui en était affligé : il était tombé dans l'humeur la plus sombre et tâchait de se consoler en écrivant des contes dans le goût d'Edgar Poë, quand il pouvait saisir au vol l'usage de son poignet. On le voyait toujours occupé à guetter ses membres épars pour les ramener au bercail. La nuit, il s'éveillait en sursaut, et s'écriait : « Mon Dieu, rendez-moi un centre! Soumettez mes énergies à une résultante! Faites que je me meuve selon le parallélogramme de mes forces! Prenez en compassion un infortuné centrifuge! »

Le souvenir de ce supplice dantesque me poursuit lorsque j'étudie la structure de la péninsule des Balkans. Elle a consumé des siècles à se chercher un centre et ne l'a jamais rencontré. La merveilleuse position de Constantinople n'a pu réparer ce vice originel. Byzance était à l'abri derrière son labyrinthe de montagnes. Mais la péninsule perdait en consistance ce que la ville impériale gagnait en sécurité. La longévité de l'empire, en-deçà du grand mur d'Anastase, n'eut d'égale que l'instabilité de tout établissement au-delà. Par la fatalité du terrain, Constantinople ne sera jamais la reine paisible d'un état limité. Elle doit être la capitale d'un monde, ou n'être pas.

La péninsule n'a pas été plus heureuse quand elle a essayé de se détacher du Bosphore et de déplacer son axe. Tous les petits états qu'elle a enfantés jadis souffraient de la même maladie que leur mère, et ses fils plus modernes n'en sont pas complètement guéris. Nulle part, au moyen âge, on n'a fait une telle débauche de capitales. Un jour, le centre de la Bulgarie est à Tirnovo; le lendemain, on le rencontre à cent lieues de là, sur les bords du lac d'Ochride et dans le voisinage de la Thessalie. Les anciens rois serbes usèrent leur vie à poursuivre une assiette territoriale qui se dérobait toujours. Il n'est si méchante bourgade de la vieille Serbie qui ne se vante de posséder leurs os et d'avoir été le pivot de leur politique. A Ipek, à Prizrend, à Uskup, à Novi-Bazar, partout on les suit comme à la trace. Ces continuels voyages devaient être fatigans pour la cour; ils ne le sont guère moins pour l'historien. Quand il croit atteindre le terme et se cantonner dans des limites bien définies, voilà tout à coup sa dynastie qui lui échappe. Il s'arrache les cheveux, se lance à sa poursuite et ne retrouve le fil de son récit que sur les bords du Danube, dans les châteaux du despote Brankovitch.

De nos jours, les mêmes tâtonnemens recommencent. La Serbie hésite entre trois capitales : Kragoujevatz, Belgrade et Nisch ; elle en convoite peut-être une quatrième, plus voisine de son berceau.

Chacune a des titres à faire valoir, aucune ne domine toute la contrée. L'une est une agréable ville de province; la seconde, une vieille forteresse glorieuse; la troisième, un carrefour de l'Orient. Toutes les trois sont des petits centres qui n'ont presque rien de commun, ni le sol, ni les souvenirs historiques, et qui se suffiraient parfaitement à eux-mêmes s'il survenait une nouvelle dislocation. Les diplomates, à leur tour, sont très embarrassés lorsqu'il s'agit de trouver un moule pour les nouveaux états. L'incohérence de ces constructions hâtives ne leur est pas uniquement imputable. Ils sont forcés de bâtir avec des pièces rapportées. Nulle part, la nature et l'histoire ne leur ont préparé ces matériaux solides sur lesquels les autres peuples ont travaillé. Leurs fouilles les plus consciencieuses ne peuvent découvrir, sous les herbes parasites et sous les ronces, aucun fondement comparable à ces larges assises qui supportent aujourd'hui l'Italie restaurée. Quand ils ont fait la Bulgarie, il y avait de bonnes raisons pour l'étendre jusqu'à la mer Égée, de non moins bonnes pour s'arrêter aux Balkans. Le choix d'une capitale dut leur donner des insomnies. Celui de Sofia, sur un plateau aride, à l'extrémité du territoire, semble un défi au sens commun. Mais, probablement, tout autre choix eût soulevé des objections, car le défaut ne gît pas seulement dans la légèreté des hommes ou dans leurs rivalités mesquines : il est à la racine des choses; il tient à la conformation du pays.

Faut-il rappeler les contrastes dont la péninsule foisonne et que cette conformation a sinon créés, du moins perpétués? N'est-il pas frappant que toutes les formes sociales y soient représentées chacune sur le terrain qui lui est le plus favorable, comme on voit au Mexique la flore et la faune varier d'étape en étape et selon l'altitude? Les montagnes de l'Albanie, d'un accès si pénible, n'étaient-elles pas prédestinées à devenir le dernier refuge, en Europe, de la vie sauvage des clans? Ces rameaux des Alpes Dinariques, qui enferment et isolent les vallées de la Bosnie, ne sont-ils point à la fois le meilleur des remparts pour une noblesse pauvre, bornée, tyrannique et le plus merveilleux conservatoire de fanatisme? Cette simple barrière a jeté une division si profonde entre deux peuples de même sang, qu'aujourd'hui encore le cours de la Drina, frontière des Serbes et des Bosniaques, sépare l'extrême démocratie de l'extrême féodalité. On pourrait dire, en changeant un peu le mot de Pascal : plaisant principe qu'une rivière borne. Mais le contraste est peut-être encore plus saisissant lorsqu'on passe de Bosnie ou d'Herzégovine en Dalmatie et qu'à deux pas de ces barbares on voit refleurir, pendant plus de mille ans, la vie active et libre de la cité antique, resserrée entre la montagne et la mer.

Ainsi chaque province de la péninsule n'a cessé de vivre d'une vie propre et de suivre sa pente indépendamment de la province voisine. Les seuls points de ralliement sont des plateaux assez pauvres et des nœuds de montagnes. Réfugiés sur ces hauteurs, quelques princes essayèrent d'en faire le centre d'un empire et de dominer les fleuves qui en descendaient. Mais cette unité imparfaite ne pouvait convenir qu'à des temps rudes et guerriers, lorsque la montagne servait de forteresse. Elle s'est effondrée au premier choc des Turcs, comme l'appareil pesant d'une armée féodale en face d'une tactique perfectionnée. La civilisation restait confinée sur les côtes. Pareille à l'Adriatique elle-même, qui se soulève un instant, puis retombe et ne déplace que lentement ses bornes, cette civilisation bienfaisante a baigné le pied des Alpes Dinariques, mais elle n'a pu pénétrer plus avant; tandis que les vallées intérieures, soigneusement fermées contre les bouffées marines qui leur auraient apporté les souvenirs de la Grèce et les parfums de l'Italie, étaient mal protégées du côté du Nord, et, par conséquent, livrées à toutes les invasions.

En considérant la physionomie d'une contrée que son système de montagnes disloque ou rejette vers l'Orient; que son réseau fluvial ouvre aux armées de passage; que sa position intermédiaire entre l'Europe et l'Asie fait l'objet d'un éternel conflit, on aurait pu prévoir son orageuse carrière. Elle a reçu du ciel les plus beaux dons : des fleuves admirables et nombreux, des côtes d'une découpure infinie, des vallées fertiles, des forêts, des pâturages, un climat changeant, mais sain et varié, la plus belle lumière du monde; il lui manque une qualité sans laquelle toutes les autres risquent d'être stériles : l'équilibre. Elle n'a point un territoire nettement circonscrit, capable de devenir l'assiette d'une seule et même nation. Ce défaut était peu sensible dans l'antiquité, lorsque la vie des peuples tenait tout entière entre les murs de quelques cités, quand un grand empire militaire se contentait d'occuper les points stratégiques. Il est devenu grave depuis que les peuples modernes ont fait de la consistance territoriale la base même de la patrie. La péninsule des Balkans ressemble à ces princesses des contes de fées, pourvues de toutes les grâces, mais sur lesquelles une malédiction secrète pèse dès leur berceau.

Il reste à savoir si les races qu'elle nourrit sont assez fortes et assez homogènes pour vaincre leur destinée.

* * *

UN

HUMORISTE ALLEMAND

JEAN-PAUL-FRÉDÉRIC RICHTER.

Étude sur la vie et les œuvres de Jean-Paul-Frédéric Richter, par J. Firmery.

« Un Iroquois, un original qui semble tombé de la lune, bon diable d'ailleurs et le plus excellent cœur du monde, mais ne voulant ou ne sachant rien voir avec l'organe dont se servent les autres hommes : » c'est ainsi que Schiller, dans sa correspondance avec Goethe, définissait Jean-Paul. Et Goethe, à son tour, écrivait : « J'apprends avec plaisir que le monstre nouveau ne vous est pas tout à fait antipathique... On l'estime trop bas ou trop haut... Son sincère amour de la vérité, l'intérêt bienveillant qu'il porte au bonheur de l'espèce humaine, m'ont disposé en sa faveur. C'est dommage que l'isolement où il se plaît l'empêche de purifier son goût, car il y a en lui beaucoup de bon. »

Ce jugement des deux plus grands classiques de l'Allemagne est resté le plus juste et le plus vrai que la critique ait prononcé sur un auteur bizarre, qu'on a ou jeté au rebut trop précipitamment à cause de ses nombreuses et choquantes absurdités, ou loué outre mesure pour quelques inventions heureuses qui, se trouvant mêlées à tant de froides extravagances, tiraient de ce contraste leur

charme principal. D'incontestables beautés d'une part, d'autre part certaines effusions et certaines fantaisies, à la mode durant la jeunesse de ce siècle, qui, après avoir ému, étonné et ravi nos grands-pères, laissent plus indifférente notre sagesse sceptique : voilà ce qui explique l'excès d'enthousiasme dont Jean-Paul a été quelquefois l'objet. Pendant le règne du romantisme, ce qu'on aima surtout chez ce poète épris du mystère, chez cet évocateur d'ombres et de fantômes, conteur non moins fantastique qu'Hoffmann, ce fut l'étrangeté des rêveries, l'abus de l'imagination et de la sensibilité. C'est alors que Mme de Staël traduisait sous ce titre, *un Songe*, le dialogue désespéré du Christ mort et de l'humanité orpheline, que Gérard de Nerval choisissait pour les lecteurs français dans l'œuvre du romancier allemand *l'Éclipse de lune*, poème mystique, *la Nuit du nouvel an d'un malheureux*, rêve attendrissant et moral, et que Philarète Chasles pouvait nourrir l'illusion de trouver des acheteurs pour les deux volumes de sa traduction du *Titan*. C'est alors aussi que Carlyle égalait ou même préférait Jean-Paul à Shakspeare, à Milton et à Ezéchiel, pour son pouvoir de sonder, d'animer, de peupler « les abîmes sans fond du monde invisible, » pendant que Victor Hugo, ne voulant pas être en reste d'hyperbole et probablement trompé par le titre du roman que Philarète Chasles venait de traduire, comparait l'auteur du *Titan*... à Eschyle!

Aujourd'hui, c'est un autre aspect du talent de Jean-Paul que la critique, s'orientant d'instinct d'après les goûts nouveaux du monde, s'applique plus particulièrement à nous faire voir et apprécier. Peu touchée par les choses romanesques, sentimentales ou fantastiques, auxquelles on était trop uniquement sensible autrefois, elle recherche plutôt ce qu'il peut y avoir de réalité fidèlement peinte et d'inventions plaisantes dans les œuvres d'un écrivain qui, en étant le plus idéaliste et le plus vaporeux des poètes en prose, a été aussi ou voulu être un moraliste et un comique. Laissant, en un mot, le romantique dans l'ombre, c'est désormais l'*humoriste* que la critique étudie le plus volontiers, ce sont les élémens d'une définition de l'*humour* qu'elle rassemble avec curiosité dans ses écrits divers, et il lui est devenu plus facile, depuis qu'elle envisage chez Jean-Paul des qualités moins ambitieuses, de le juger avec cette modération dont Goethe nous a donné le conseil et l'exemple. Le mérite original du récent ouvrage de M. Firmery, c'est de nous raconter la vie de Jean-Paul et de nous expliquer son œuvre avec une simplicité qui repose des dithyrambes précédens, tracés d'une plume frémissante comme si l'émule d'Ezéchiel avait communiqué sa fièvre à ses admirateurs. Très substantielle et très complète, l'étude du jeune professeur français a été jugée, même en Allemagne, « capitale, » sinon « dé-

finitive. » Il n'y a rien de définitif en critique littéraire, puisque les hommes et les goûts se renouvellent. Le seul regret que puisse nous laisser un livre aussi bien fait, c'est qu'il faille un peu trop souvent croire le critique sur sa parole quand il déclare admirable un écrivain sur lequel il fait d'ailleurs toutes les réserves qui sont à faire. Il a été économe de citations, et c'était pourtant le cas de les prodiguer, puisque Jean-Paul, absolument illisible de suite, n'a de valeur que par fragmens, et ne peut ainsi que gagner à être mis en pièces et servi en détail, loin d'y perdre la moindre chose. Mais, d'un autre côté, comment blâmer M. Firmery d'avoir craint de trahir son auteur en le traduisant, lorsqu'on se rappelle que Jean-Paul lui-même a exprimé avec la dernière force l'impossibilité où nous sommes de le citer dans notre langue : « Si je veux prendre mes ouvrages en aversion, je n'ai qu'à me les figurer traduits en français ? »

I.

La vie de Jean-Paul-Frédéric Richter est si vide d'événemens extérieurs, si complètement étrangère aux grands faits généraux de l'histoire de son temps, qu'on pourrait l'esquisser tout entière en trois lignes ; mais d'une vie de ce genre, ce ne sont point les contours, c'est le développement intime qui seul offre quelque intérêt.

Il naquit en 1763 à Wunsiedel, village du nord de la Bavière, où son père était pasteur. Doué par la nature d'un goût inné pour les livres, pour tout ce qui s'écrit et s'imprime, et du reste n'ayant point d'autres distractions dans sa solitude, il passa le meilleur de son adolescence à lire d'abord les ouvrages de théologie et de philosophie dont se composait la bibliothèque paternelle, puis, pêle-mêle, tous les auteurs qu'il put emprunter en quelque genre que ce fût, prenant, prenant des notes et découpant pour cet usage les feuilles restées blanches dans les sermons du ministre. Il était, de naissance, un

> ... de ces rats qui, les livres rongeants,
> Se font savans jusques aux dents,

et il prit tant de notes toute sa vie, il accrut si régulièrement et si continuellement ce monceau de richesses partout ramassées, qu'à l'âge de dix-sept ans il se voyait déjà à la tête de douze énormes volumes d'extraits. A l'université de Leipzig, où il fut reçu, après la mort de son père, comme étudiant gratuit, muni d'un certificat

de pauvreté, il sentit le pressant aiguillon des besoins matériels : naturellement alors la plume s'offrit à lui comme le seul gagne-pain concevable pour une imagination qui ne voyait dans le monde que des écrivains, des livres et des lecteurs. Il consulta donc ses cahiers d'extraits, et comme les satires étaient le genre littéraire à la mode et qu'il faut avoir de l'esprit pour faire des satires, il résolut d'être spirituel. Jusque-là, dans des exercices écrits pour son usage, *Uebungen im Denken, Tagebuch meiner Arbeiten*, il s'était montré étonnamment sage, froid et sec, condamnant même en termes exprès le langage figuré, comme contraire au sérieux de la pensée. Soudain, sans transition, les *Procès groënlandais* (1783) inaugurent cette orgie d'images, cette danse effrénée de sons et de couleurs, ce capharnaüm de rapprochemens baroques et saugrenus qui caractérise le style du fameux humoriste. C'est que ce brave Allemand avait tout à coup jugé utile d'avoir des métaphores et de l'esprit, et que ni une volonté énergique ni des notes prises dans les écrivains *witzig* et *bilderreich*, Sénèque, Ovide, Rabelais, Montaigne, Swift, Pope, Young, Sterne, Voltaire, Rousseau, Lessing, etc., ne lui manquaient pour remplir ce programme à la sueur de son front.

Les *Procès groënlandais* sont d'ailleurs une satire mortellement ennuyeuse, d'une excessive généralité, telle qu'on pouvait l'attendre d'un jeune homme qui n'avait sur toute chose que des idées vagues et ne connaissait rien du monde réel. Cet ouvrage trouva un éditeur, mais non point des acheteurs; nullement découragé par ce premier échec, le vaillant plumitif sentit la nécessité de faire des miracles pour se réconcilier les libraires désormais sur leurs gardes. En attendant, à bout de ressources, il se réfugia auprès de sa mère, elle-même fort malheureuse, et là il connut la misère, la misère en famille, une misère telle qu'un fils de la pauvre Mme Richter se suicida pour débarrasser, disait-il, le ménage d'une bouche inutile. Ce qui sauva Jean-Paul dans cette crise, ce fut d'abord la force, la santé d'un tempérament optimiste, continuant à être bon et gai en dépit de tout; et puis ce fut aussi l'imperturbable foi qu'il avait dans sa mission d'écrivain, l'enthousiasme d'auteur qui lui faisait chérir ses projets de livres plus que ses frères, plus que sa mère elle-même, et considérer comme autant de thèmes littéraires les expériences les plus douloureuses de la vie. Dans l'unique chambre qui sert à la fois de cuisine, de dortoir, d'atelier à tout faire, pendant que Mme Richter balaie, fait la lessive, file au rouet le jour et la nuit pour pouvoir acheter des souliers à ses enfans, Jean-Paul, assis à sa table de travail, continue à prendre des notes et recueille

en même temps des impressions profondes, dont le vivant souvenir fera plus tard de ses romans de *Siebenkäs* et de *Quintus Fixlein* les meilleurs et les moins factices de ses ouvrages.

Trois bonnes âmes, un pasteur, un fermier et un maître de forges, compatissant à la triste situation de la famille Richter, offrirent à Jean-Paul de diriger l'éducation de leurs enfans. Il accepta, voyant dans cette façon de gagner sa vie un emploi conciliable avec le seul objet de l'existence telle qu'il la rêvait, lire, écrire, compiler, et il fut bien le pédagogue le plus paradoxal, le plus extraordinaire de tous ceux qui ont jamais conçu l'instruction et l'éducation de l'homme comme une affaire purement « livresque. » L'objet de la pédagogie étant à ses yeux de former des écrivains, et des écrivains spirituels (*Bildung zum Witz*), sa méthode pour atteindre ce but consistait premièrement à faire copier à ses élèves de longues pages empruntées aux auteurs les plus divers, secondement à leur montrer comment on oppose et comment on rapproche les choses sans analogie naturelle contenues dans ces extraits disparates, afin de faire jaillir, du choc d'élémens hétérogènes, l'étincelle de l'esprit. « J'accoutumai mes élèves à saisir et à comprendre les ressemblances empruntées aux sciences les plus éloignées et à en découvrir par eux-mêmes. » En deux mots, l'*antithèse* et la *comparaison* composaient tout l'enseignement du jeune précepteur. Il faisait apprendre par cœur aux enfans des jeux de mots, des épigrammes, des anecdotes spirituelles, et tous les jours certaines heures réglées étaient consacrées méthodiquement à la production spontanée des traits d'esprit. Un cahier rouge, tenu par le maître, enregistrait avec honneur les meilleurs mots des élèves. « L'homme est un fruit à noyaux, dit un jour le petit Fritz, puisqu'à l'intérieur il a des os. » — « La marche est une chute perpétuelle, » remarqua le petit Émile. *L'Anthologie des bons mots de mes élèves* mentionne encore ceux-ci : « L'homme est attiré par les métaux comme l'électricité. » — « Le miroir est l'écho de la vue. » — « Quatre choses imitent l'homme : l'écho, l'ombre, le miroir et le singe. » Un autre prodige noté au cahier d'honneur avec admiration, c'est la masse de copie fournie par les apprentis écrivains : cent vingt pages en huit jours de la main de Léon, quatre-vingt-seize pages en six jours de celle de George, et le 12 mai, date mémorable, on voit Charles remettre à son professeur émerveillé cinq cent quarante pages d'analyses et d'extraits !

Les études personnelles de Jean-Paul pouvaient très bien marcher de front avec la pédagogie ainsi entendue ; le maître prêchait d'exemple en même temps que de doctrine. Il avait un recueil de *Pensées*, un recueil d'*Ironies* qui remplissait vingt cahiers en 1787, un recueil d'*Inventions satiriques* qui en comptait quatorze, un re-

cueil de *Folies,* un recueil d'*Esprit* (*Witzsammlung*), un encore de *Préparation à l'esprit* (*Anleitung zum Witz*), etc. Dans d'autres volumes, il avait fait collection de noms bizarres, de sons étranges, ou simplement de synonymes pour varier son style. Le *Dictionnaire auxiliaire* avait, pour exprimer l'idée de *détérioration,* cent quatre-vingt-quatre termes ; pour celle de *mort*, plus de deux cents. Il fallait souvent revoir ces *collectanea,* les comparer, les combiner. L'humoriste, pour ne pas perdre de temps, s'était tracé une méthode rigoureuse, à laquelle il resta constamment fidèle : « La première semaine, lis le cahier *Lune;* la deuxième, *Ironie;* la troisième, *Allemand;* la quatrième, *Esprit.* — Une once de café, le matin. — A la suite de chaque cahier d'extraits, mets une table des matières d'après les différentes sciences ; par exemple, *histoire naturelle,* etc. — En mangeant, lis les extraits. — Avant de sortir, lis *Satire, Esprit...* »

Professeur, Jean-Paul, en un sens, l'était essentiellement, puisque jamais écrivain n'agit moins par impulsion naturelle et plus par doctrine et par système ; seulement il n'enseignait qu'une chose : sa propre façon d'être spirituel, — ou absurde. Jusque dans ses lettres familières, la préoccupation d'enseigner le poursuit; il donne des préceptes de style à ses correspondans ; lui-même, il ne leur dissimule pas que, s'il leur écrit d'aussi longues lettres, c'est parce qu'il espère trouver, dans la liberté du style épistolaire, des jeux de mots, des métaphores et des rapprochemens qu'il pourra utiliser dans ses livres. Aussi tient-il une comptabilité réglée de toutes ses plus petites productions. Il n'est pas homme à rien perdre ; il recopie mot pour mot ses épîtres soignées; si, pressé par le temps, il se voit obligé d'envoyer en hâte quelque billet, il prie son correspondant de le lui renvoyer après qu'il l'aura lu. Ses lettres sont donc, elles aussi, des exercices d'esprit et de la copie, comme les bons mots du petit Fritz et comme les longs extraits du jeune Charles.

En 1789, Jean-Paul publia une nouvelle satire, le *Choix tiré des papiers du diable*, qui trouva, je ne sais comment, un éditeur. Personne ne put lire ce second exercice de style et d'esprit, aussi dépourvu de suite, de substance réelle et de sens que les *Procès groënlandais*, et dont un ami de l'auteur lui écrivait qu'il aurait besoin de le relire quatre cents fois pour le comprendre. Ne possédant toujours que l'instruction tirée des livres, continuant à tout ignorer du monde, ce scribe inoffensif, atteint de folie douce, ne parvient ni à mordre, ni à piquer, et faisant, comme d'usage, une théorie de son impuissance même, il donne de la satire cette définition très nouvelle : « une simple grimace métaphorique. » Dans quelques-unes des productions ultérieures de Jean-Paul nous fini-

rons par découvrir un peu de fond solide; jusqu'ici il n'a encore trouvé que des formes vides, dans lesquelles, Dieu aidant, il fera plus tard entrer quelque chose. C'est le moment de tenter une description de ce style, qu'on a appelé « inimitable » et « unique, » sans doute parce qu'il ne s'est rencontré personne d'assez laborieusement absurde pour en appliquer toutes les recettes; car ce qui est artificiel à ce point est en soi très susceptible d'imitation.

Comme pour tous ceux qui sont des *stylistes*, c'est-à-dire plus et moins que des écrivains, la grande affaire pour Jean-Paul n'est pas de donner à ses pensées leur expression adéquate, mais de détourner vers les mots, par la disproportion étudiée du fond et de la forme, l'attention du lecteur qui d'elle-même se porte vers les choses. Seulement il y a des degrés dans la violence qu'on peut exercer sur notre attention. La plupart des acrobates du style se contentent, pour qu'on les regarde, de prendre des poses ou bien de faire des mines et des grâces, et quelquefois ils descendent de la corde roide, parlent tout uniment et disent : « Nicole, apportez-moi mes pantoufles et me donnez mon bonnet de nuit. » Jean-Paul, pour que nous l'écoutions, fait un vacarme de tous les diables, nous tire dans les oreilles, dans les yeux, des fusées, des pétards qui nous assourdissent, nous aveuglent, nous font voir trente-six chandelles, et il se croirait déshonoré s'il disait la moindre chose simplement. Il appelle les lunettes « les béquilles de la vue; » la grêle, « les balles de fusil de l'atmosphère qui fait feu. » Veut-il dire d'un poète qu'il unit la grossièreté à la délicatesse, il s'écrie : « Sur la même langue s'embrassaient le chant du séraphin et les plaisanteries du cabaretier. » Boire délie la langue que manger enraye; cela se dit dans la langue de Jean-Paul : « Les vins sont la synovie de la langue, la nourriture en est le sabot. » Même dans les notes qu'il donne à ses élèves il s'évertue à être ingénieux : « Léon et George ont fait pousser dans la serre chaude de leur chambre toute une orangerie de fruits. » — « Faisons assavoir par les présentes que le nommé Charles a déposé chez le soussigné vingt-quatre pages de dissertation sortant de sa manufacture. » — Une petite fille, à qui il apprenait aussi l'esprit comme aux garçons, avait fait, en mangeant, des taches sur sa robe : « L'enfant a sur sa robe quelques taches de plus que la lune; fasse le ciel qu'elle cesse enfin d'imiter avec cuillères et fourchettes les impressions sur étoffes! »

Le style jugé le pire par une telle rhétorique, c'est précisément le meilleur, celui qui présente un miroir à la nature, rend les objets avec le plus de fidélité et se ressent le moins des conditions relatives où est placée la personne de l'écrivain. « Point de récit monotone et suivi (*platt*), mais des exclamations,

des remarques philosophiques, des digressions et des discours comiques à la façon de Sterne. » Notre humoriste, qui toujours se contemple lui-même et se regarde écrire, s'interrompt de temps en temps pour s'écrier qu'il entend bien mettre dans ses livres tout ce qui lui passera par la tête, et qu'il serait au désespoir si on pouvait le convaincre d'avoir jamais enchaîné logiquement des faits imaginaires ou réels ayant fait faire un pas à l'intrigue. Comme dans le roman satirique de Rabelais, modèle principal de Jean-Paul, il faut que l'importance de la broderie soit infiniment supérieure à celle de la trame. De là les extrafeuilles *(extrablätter)*, hors-d'œuvre intercalés dans le récit et parfois ajoutés après coup, si, en dépit de sa propre poétique, le narrateur s'est laissé entraîner par le courant de la composition. A défaut d'un fragment de quelque étendue, il suffira, pour détruire toute impression d'unité, de siffler un air quelconque ou d'écrire : *hic hæc hoc, hujus, huic, hunc hanc hoc, hoc hac hoc.* Ou bien encore, puisque l'usage et le sens commun veulent que l'on commence un livre par la préface, on pourra la mettre au milieu. Le trente-quatrième chapitre d'un roman de Jean-Paul débute par dix pensées numérotées, que l'auteur appelle « Mes dix persécutions contre le lecteur ; » après quoi, il dit : « Le lecteur espère, au bout de ces dix persécutions, entrer à pleines voiles dans le port historique et y rester tranquille à l'abri de mes personnalités : pauvre lecteur ! » L'ingérence de la personne de l'écrivain dans son récit doit être continuelle, et Jean-Paul ne cesse pas de parler de lui-même à tout propos. De puériles fictions viennent gauchement rattacher les romans à leur inventeur : tantôt c'est un conseiller aulique de ses amis qui lui communique des rapports officiels d'après lesquels il feint de raconter une vie, et tantôt c'est un chien qui lui apporte chaque matin le journal des événemens de la veille ; trouvaille ingénieuse qui lui permet de substituer aux expressions banales de *chapitre premier, chapitre deuxième,* etc., ces titres originaux : *Première poste aux chiens, seconde poste aux chiens,* etc.

Ces gentillesses et ces sottises, cette invasion effrontée du *moi*, voilà le terme où devait logiquement aboutir, comme Hegel l'observe avec profondeur, la *subjectivité infinie,* principe de l'art romantique, en opposition avec la belle objectivité de l'art grec. L'*humour,* selon ce grand philosophe, est le dernier mot du romantisme, la dissolution de toute forme et la ruine même de l'art. Pour que la ruine soit complète, Jean-Paul raille sa propre personne, montrant ainsi qu'il ne prend rien au sérieux, pas même lui, le centre et le tout de son œuvre. Déjà, dans les *Procès groënlandais,* il s'était moqué des malheureux auteurs que la faim pousse à écrire,

et de cette « misérable descendance de Sterne, » qui préfère l'imitation des Anglais à celle des anciens : à la fois anglomane et famélique, c'était un double soufflet qu'il donnait sur son propre visage. Cette désinvolture d'une folie consciente, *qui ne se gobe pas,* est un trait caractéristique de l'*humour,* et dans tous ses ouvrages Jean-Paul fera voir qu'en considérant l'univers comme rien, il n'a pas l'outrecuidante prétention de s'exempter lui-même du néant universel. Sentimental, il se gausse de la sentimentalité ; théoricien, il tourne en ridicule les faiseurs de théories ; rat de bibliothèque, il se rit de ceux qui, n'ayant appris à connaître le monde que du fond de leur cabinet, apportent dans la vie réelle et dans la société des hommes une sagesse puisée dans la solitude et dans les livres.

Les singularités de la diction de Jean-Paul ont provoqué, de la part de ceux qui ont tenté de les décrire, une grande émulation de couleurs et d'images. Carlyle le compare, pour la diversité des élémens de son style, pour ses métaphores empruntées aux quatre points de l'horizon, à un géant qui jonglerait avec l'eau, l'air, la terre et le feu ; Philarète Chasles, à une forêt vierge, pour ses phrases de trois pages, pour ses mots de trois lignes, pour le chaos de ses obscures ellipses et pour l'inextricable enchevêtrement de ses parenthèses qui enfantent des sous-parenthèses. M. Firmery n'essaie pas de renchérir ici sur le pittoresque de ses devanciers ; il fait mieux : il démonte la machine ; il détaille, une à une, toutes les pièces d'un casse-tête chinois, qui est fort compliqué sans doute, mais n'a rien de mystérieux.

Le procédé essentiel de ce style consiste à entre-choquer dans la même phrase des choses différentes ou contraires. Jean-Paul pédagogue avait inscrit dans son programme d'études l'astronomie et l'anatomie, non pas, bien entendu, pour enseigner à ses élèves l'astronomie et l'anatomie, mais pour enrichir leur vocabulaire d'écrivains humoristes en leur fournissant des métaphores empruntées aux deux domaines « de ce qu'il y a de plus vaste et de ce qu'il y a de plus petit. » Peu importe que les termes de comparaison soient inconnus du lecteur ; au contraire : plus vous ferez d'allusions à ce que personne ne sait, plus vous serez un écrivain original et rare. Il est clair que Jean-Paul n'avait pas passé sa vie à tout lire, tout copier et tout relire dans ses cahiers d'extraits, sans acquérir une érudition très variée. Une ligne égarée d'un scoliaste obscur, une observation botanique de Linné, une expérience de physique tentée par un savant d'Odessa, tout entre dans son magasin d'idées et d'images. C'est pourquoi un savant critique, M. Ernest Lichtenberger, ne peut lire Jean-Paul sans se sentir « humilié de son ignorance, » et sans penser que, « pour un esprit supérieur, sachant toutes choses, saisissant in-

stantanément les rapports les plus compliqués, cette lecture serait un régal exquis. » Les combinaisons les plus cachées, a dit Carlyle, il les pénètre; les plus distantes, il les embrasse d'un regard. Pour briller dans toute leur énigmatique concision, les images ne doivent pas se développer à la façon d'une comparaison logique, montrant successivement la pensée, la figure, et les signes qui rattachent la figure à la pensée; il faut les concentrer *(zusammendrängen)* et faire rentrer la pensée dans la figure, en supprimant les signes de corrélation. Ainsi, on ne dira point : Il l'appela en sifflant, comme on appelle en tirant le cordon d'une sonnette; mais : Il tira, pour l'appeler, le cordon de sonnette du sifflet. On ne dira point : Cette demoiselle se couvrait de son ombrelle, comme le soleil se cache à demi dans le crépuscule; mais : Elle se couvrait à demi, comme le soleil, du crépuscule d'un parasol. L'étranglement de la phrase peut aller jusqu'à supprimer totalement un membre nécessaire, sans lequel elle devient, non-seulement obscure, mais absurde et fausse. Ainsi, rouler le rocher de Sisyphe et chercher la pierre philosophale sont deux emblèmes de tentatives condamnées à échouer; de ces deux emblèmes différens, Jean-Paul n'en fait plus qu'un, et il écrit : Rouler la pierre philosophale de Sisyphe. Je me demande si les étrangetés de la nouvelle école littéraire dite symbolique ou décadente n'auraient pas dans l'étrange rhétorique de Jean-Paul une de leurs origines? Mais Jean-Paul est plus clair, et il ne contrarie point, en somme, le génie de sa langue, au lieu que les décadens violentent et déshonorent la nôtre. L'allemand, par l'élasticité de ses phrases, par l'hospitalité d'un vocabulaire largement ouvert aux mots composés et aux néologismes, disons tout, par l'absence d'une véritable prose littéraire, offrait aux témérités de Jean-Paul un champ inculte et vague qu'il pouvait bouleverser et ravager sans crime. Il n'a jamais su faire un vers de sa vie, et, pour en faire, ce n'était pas l'imagination qui lui manquait; mais c'était le sens de ce qui est rythmé, mesuré et *fini* : il faut avoir, pour écrire en vers, le goût et le besoin d'une forme déterminée qui faisaient radicalement défaut à Jean-Paul, et dont le contraire, l'*indétermination*, est caractéristique de sa pensée et de son style.

Citons comme spécimen une longue phrase pleine d'images, mais d'images mal cousues, « comme une troupe de souris qui émigrent viennent se pendre à la queue les unes des autres; » phrase mal construite en outre et mal équilibrée, traînante, ennuyeuse, interminable : « Je suis entré dans le saint état du mariage, c'est-à-dire pour parler plus laconiquement, la faim m'a poussé à mordre dans la pomme de Sodome quand j'aurais dû seulement repaître mon esprit de sa belle apparence, et pour récompense j'y ai trouvé de

la poussière, l'œuvre d'une piqûre qu'une guêpe y avait faite dès longtemps, c'est-à-dire la précipitation affamée de mon estomac a détruit l'agréable illusion de mes yeux, et comme un enfant j'ai blessé mon palais curieux avec le vernis brillant d'une poupée qui ne m'avait été donnée que pour en faire un jeu, c'est-à-dire je me suis laissé lier les ailes de l'amour avec les chaînes de l'hymen, ou, pour parler au figuré, une métamorphose à rebours condamne le papillon, cet hôte ailé des fleurs, au destin de la chenille paresseuse qui, tout le long de sa vie, ronge la même feuille; c'est-à-dire, enfin, la fièvre brûlante a été éteinte par cette eau dont elle était si assoiffée. » Les parenthèses : *pour parler plus laconiquement, pour parler au figuré,* venant faire un pied de nez au lecteur pendant que l'insupportable bavard devient de plus en plus prolixe et qu'il ne cesse pas de prodiguer les métaphores, rappelleraient le *gaudent brevitate moderni* (les modernes aiment la brièveté) du discoureur Bridoye dans Rabelais, s'il n'y avait pas cette grande différence que Bridoye est comique, c'est-à-dire naïf et sérieux, tandis que l'illogisme de Jean-Paul s'égaie toujours dans la conscience qu'il a de lui-même. Ce n'est donc point ici du comique, c'est de l'*humour,* et ce genre d'absurdité voulue et clairvoyante serait plutôt comparable à certaines autres fantaisies, moins bonnes, de Rabelais, telles que celle où il nous montre Caresmeprenant faisant toutes choses à rebours, se baignant sur les clochers et se séchant dans les rivières. Un humoriste allemand, Lichtenberg, a imaginé une liste de contradictions du même goût : c'est un catalogue d'objets à vendre aux enchères, dans lequel on voit des bouteilles de Madère d'Islande, un baromètre qui annonce toujours le beau temps, un couteau sans lame auquel manque le manche, etc.

Jean-Paul, qui avait lu toutes sortes de livres, connaissait nos classiques et leurs imitateurs du XVIIIe siècle ; il avait remarqué le caractère de noblesse que donne au style de la grande école française l'emploi des termes généraux, et il avait beaucoup médité sur le fameux conseil de Buffon aux écrivains, non pour le suivre, mais pour en prendre le contrepied. L'*humour* étant, par excellence, le dissolvant de tout ce qui est sérieux et grave, de tout ce qui est grand ou sublime, est ennemi né de la noblesse du style. Son principe inspirateur est ce que Jean-Paul, dans sa *Poétique*, appelle « l'idée anéantissante, » autrement dit le sentiment de l'universelle vanité, et sa méthode consiste à rapetisser tout ce qu'il exprime, en affectant de choisir les vocables les plus individuels, les plus techniques, les plus concrets; car les termes généraux ennoblissent, mais le mot propre ridiculise. *Genou* est plus général que *rotule,* et *tomber à genoux* est une expression pleine de grâce et de noblesse; mais si je dis d'un homme qu'il s'est mis

sur ses rotules, sa prière aurait beau être aussi pathétique que celle du vieux Priam demandant à Achille le cadavre d'Hector, je suis certain de faire rire à son sujet. *Couvre-chef* est très noble ; *chapeau* peut encore se faire respecter : jamais *gibus* ni *panama* n'ont figuré dans le haut style. L'éloquence des prédicateurs est comparable à une eau pure répandue pour éteindre l'incendie des passions, et dans ces termes généraux l'image peut rester grave et noble; mais si j'imagine de comparer les *gosiers* des prédicateurs à des *lances de pompes à incendie,* il n'y a plus moyen que le lecteur prenne leur mission au sérieux. Le *sternocleidomastoïdeum* est un muscle qui sert à faire incliner la tête, et toute fiancée qui acquiesce à la question du maire : Consentez-vous à prendre pour époux M. un tel, ici présent? en joue naturellement : que je m'avise, en rappelant le souvenir d'un moment si solennel, de donner ce détail d'anatomie, le ridicule de nos actes les plus graves, le néant de l'homme et de la vie deviendront sensibles aussitôt. Par un procédé renouvelé de Sterne et de Rabelais, Jean-Paul apporte dans ses fantaisies les plus folles le scalpel, la balance ou le compas, et fait de sa plume extravagante un instrument de précision scientifique. Là où vous n'attendiez qu'une expression générale et vague, vous rencontrez des mesures exactes et des calculs minutieux : « Semblable à un veuf, qui chaque jour divise son demi-deuil en des fractions de plus en plus petites, en tiers de deuil, en quart, huitième, seizième, — bien que le deuil ou le numérateur ne puisse jamais être zéro, d'après les lois des mathématiques, — Walt à cet aspect transforma son demi-deuil, pour parler un langage arithmétique, en un dénominateur infiniment grand et un numérateur infiniment petit, c'est-à-dire qu'il devint ce qu'on appelle communément gai. »

II.

Notre humoriste, n'ayant réussi, ni par les *Procès groënlandais,* ni par le *Choix tiré des papiers du diable,* à attirer sur lui l'attention du public, résolut d'employer d'autres moyens. Il se coupa d'abord la queue de cheveux qui constituait la coiffure à la mode chez les hommes de la fin du XVIIIe siècle, débarrassa son cou de la cravate, porta des chemises *à la Hamlet,* c'est-à-dire ouvertes sur la poitrine, et obtint par cette tenue excentrique un grand succès de scandale. Puis il fit paraître *la Loge invisible.* C'était non plus une satire, mais un roman. Le choix du titre avait été laborieux. Longtemps Jean-Paul hésita entre : *Poudre de Margrave, Harpe éolienne, Sublime opéra, les Urnes, les Momies, Microcosme, Sirius, Étoile du soir, la Loge invisible* et *le Vert cadavre*

de nuit sans le neuvième casse-noisette. Il se décida enfin pour l'avant-dernier. Comme ceux de Trissotin, « ses titres ont toujours quelque chose de rare. » Il écrivit plus tard : *les Pensées nocturnes de l'accoucheur Biernessel sur la perte de ses fœtus d'idéal; la Pousse de l'année du bocage philanthropique; les Réjouissances biographiques sous le crâne d'une géante,* etc. Qu'est-ce que cette géante? Une statue colossale de l'Europe, dans la tête creuse de laquelle Jean-Paul feint d'installer son pupitre et d'écrire son roman. Celui de *la Loge invisible* est divisé en cinquante-six *secteurs* et en *extra-feuilles,* et les secteurs ont pour titres : *Mon apoplexie, Ma botte fourrée, Mon liripipium de glace, Grandes fleurs des aloès de l'amour,* etc. Au lieu de chapitres et de livres, le *Titan* nous présente des *cycles* et des *périodes du jubilé.*

En devenant romancier, en faisant jouer un ressort nouveau, le sentiment, Jean-Paul restait fidèle à ses cahiers d'extraits et à toutes ses anciennes habitudes de composition artificielle. Il n'était point sentimental de sa nature, et *il se fit sentimental,* de même qu'il s'était fait *spirituel.* Bon diable et bon cœur, comme Schiller le définit, il avait un tempérament froid. Très capable d'amitié et ami excellent, jamais (chose incroyable) il ne fut amoureux. Il était grand, fort, blond, rougeaud, un peu trop porté vers les boissons excitantes, telles que la bière et le café, et, « parce qu'il estoit naturellement phlegmatique, » il cachait dans ses poches profondes deux bouteilles de vin rouge ou blanc, auxquelles, en disciple consciencieux de Rabelais, il demandait volontiers l'inspiration, jusqu'au point de compromettre quelquefois l'équilibre de sa haute stature. A l'époque déclamatoire et sentimentale où il vivait, Jean-Paul, par cette humeur singulière, est vraiment l'unique, *der einzige;* seul peut-être parmi ses contemporains, il n'a pas maudit la vie avec Werther.

Le sentiment et l'esprit n'ont guère de parenté, ils diffèrent même jusqu'à être contraires et hostiles; ils étaient représentés, dans la bibliothèque de notre humoriste, par deux ordres de cahiers très distincts, et d'abord il réussit mal à en opérer la fusion. Faire succéder aux scènes comiques des scènes attendrissantes, c'était un procédé faible et primitif. Jean-Paul ne devait apprendre que peu à peu, et seulement jusqu'à un certain point, ce mélange intime de l'esprit et du sentiment, cet art exquis de rendre le grotesque aimable et sympathique, dont il n'y a chez Rabelais que l'indication et le germe, où Sterne et Cervantes ont excellé, et qui est le profond et charmant secret de l'*humour.* Ses effusions sentimentales sont des exercices littéraires souvent ironiques, mais pas toujours, et il est parfois malaisé de savoir s'il veut rire

ou s'il entend être pris au sérieux. Il raille, par exemple, la manière de Klopstock ; puis il se met à l'imiter gravement, sans que l'imitation trahisse la moindre intention de parodie. Il raconte, d'une jeune fille, qu'au son de la musique « elle sent toutes les larmes prisonnières s'accumuler autour de son cœur, » et, si nous n'étions pas avertis par M. Firmery, qui s'y connaît, que ce passage est ironique, nous ne nous en douterions pas, tant il a écrit dans le même goût de phrases qui paraissaient sérieuses ! Il est vrai que Jean-Paul et ses commentateurs conservent la ressource de mettre toutes les incohérences de ce genre sur le compte de l'*humour* et de « l'idée anéantissante ; » car l'*humour* a ceci d'extrêmement commode, qu'il n'y a point d'absurdités ni de contradictions qu'il ne puisse servir à expliquer.

Factice ou naturel, sincère ou sérieux, le sentiment fut sous la plume de Jean-Paul un thème plus heureux que l'esprit ; les romans firent ce que les satires n'avaient pu faire, et il eut enfin la joie de trouver non-seulement un éditeur enthousiaste et convaincu, mais des lecteurs et des acheteurs. Il y a, au début de *la Loge invisible,* une scène qui fonda la réputation de l'écrivain. Le grand maître des forêts, M. de Knörr, a une fille à marier, qu'il réserve à l'homme assez habile pour gagner sur elle une partie d'échecs dans un tournoi de sept semaines. On ne nous dit pas que les perdans eussent la tête coupée ; mais la demoiselle était lasse de la monotone et interminable série de victoires gagnées sous l'œil vigilant de son père. Elle dressa secrètement sa chatte à sauter sur sa main lorsqu'elle faisait un mouvement du doigt : un jour que le capitaine von Falkenberg allait être battu, elle fit ce mouvement au bord de l'échiquier. La chatte bondit, toutes les pièces furent brouillées, et M. de Knörr, assiégé de divers côtés, finit par consentir à donner sa fille au capitaine. Mais Mme de Knörr mit une condition au mariage : le premier-né, pendant huit années, devait être élevé sous terre. Le petit Gustave fut donc enfermé dans une espèce de caveau, où il resta huit ans. Comment il respirait, comment il prenait l'air, c'est ce que Jean-Paul croit utile de nous expliquer scientifiquement. Toutes ces puérilités servent de support et d'introduction à une idée vraiment belle, originale et féconde : Gustave a un précepteur, qui le prépare de longue main à la sortie du caveau, à ce qu'il appelle une résurrection. « Si tu es sage, lui disait-il, et si tu n'es pas trop impatient, si tu m'aimes bien, tu pourras mourir. Quand tu seras mort, je mourrai aussi, et nous irons au ciel (par là il entendait la surface de la terre) ; là, tout est beau et magnifique. Là, le jour on n'allume pas de flambeau ; mais au-dessus de toi, dans l'air, il s'en tiendra un aussi grand que ma tête, et tous les jours il tournera autour de toi. Le plafond est

bleu, et aucun homme ne pourrait l'atteindre même en montant sur une échelle; et le plancher est doux et vert et plus beau encore. Là sont les hommes bons dont je t'ai souvent raconté l'histoire, et tes parens qui t'aiment tant. Mais il faut que tu sois bien sage. — Ah! quand donc mourrons-nous! disait le petit. » Il sort de dessous terre au terme marqué, et contemple d'un œil émerveillé les magnificences de la nature. Cette scène de la résurrection, si pleine de poésie et de philosophie, conquit à Jean-Paul ses premiers admirateurs (1792).

Hespérus (1795) mit le sceau à sa gloire. Presque subitement, il devint l'auteur favori de l'Allemagne. A la foire de Leipzig, ses ouvrages étaient plus demandés que ceux de Goethe et de Schiller. Lavater envoya un peintre faire son portrait. A Weimar, où Jean-Paul se rendit l'année suivante, il fit sensation et charma tout le monde, à quelques illustres exceptions près, excitant au moins la curiosité de ceux qui n'étaient pas sous le charme. Trois ans plus tard, à Berlin, ce fut un triomphe. La reine, les ministres l'invitèrent à dîner. Les acteurs jouèrent pour lui leurs plus beaux rôles, et les professeurs de philosophie lui exposèrent à l'envi leurs systèmes. On se disputait sa personne, un cheveu de sa tête, un poil de son chien. « Mais que pourrait-on faire de plus, s'écriait le roi Frédéric-Guillaume irrité, pour un grand homme d'état ou pour un héros qui aurait sauvé la patrie ? »

Ce prodigieux succès, qui ne fut d'ailleurs qu'un engouement passager, reste un phénomène surprenant, pour l'intelligence duquel l'explication tirée de quelques beautés durables et de certains défauts à la mode devient insuffisante. Il faut, pour le comprendre, se rappeler l'espèce d'attentat que Goethe, épris de l'art grec et de la belle antiquité, méditait à ce moment contre le génie même de sa nation et de sa race. Jean-Paul l'Iroquois, comme l'appelait Schiller, Jean-Paul le Chinois, comme Goethe le désigne dans une épigramme, ou tout simplement Jean-Paul le Tudesque, nous apparaît alors, beau ou laid, comme la tête de Méduse dont la vieille Allemagne, menacée de perdre les caractères héréditaires de l'esprit germanique, se fit un bouclier pour repousser l'effort du néo-hellénisme. Jamais Barbare issu des brouillards gothiques ou cimmériens ne ressembla moins à un Grec; l'*humour*, étant la dernière évolution du subjectivisme romantique, est opposé à l'idéal classique comme le pôle nord au pôle sud. Jean-Paul contre Goethe, c'était donc le Germain contre l'Hellène; c'était la passion de tout ce qui est vague, indéterminé et sans règle, se déchaînant contre le culte de la forme, de la mesure et de la discipline. Le vrai *génie*, selon Novalis et l'école romantique allemande, « dédaigne la perfection de la forme qui est l'apanage du talent, » et

Goethe, trop artiste, est par là même un poète inférieur. Fidèle à cette doctrine vraiment nationale, Jean-Paul soutint à son tour que la forme est futile, et que le fond seul, c'est-à-dire les sentimens et la vérité, importe. Il l'affirma même un peu plus qu'il ne pouvait le penser et le croire dans sa recherche affectée d'un style bizarrement façonné pour l'étonnement des simples, et il l'affirma parce que le parti hostile à Goethe le poussa dans cette voie. Herder, vaste génie et artiste impuissant, esprit sombre et jaloux, devenu sourdement l'adversaire de Goethe, dont il avait été le maître et l'ami, s'était enfermé à Weimar dans une solitude chagrine d'où il fulminait contre l'hellénisme, la froideur classique et l'adoration païenne de la forme. Il fit à l'auteur d'*Hespérus* un accueil enthousiaste, que Jean-Paul raconte ainsi dans une lettre : « Herder ne pouvait se rassasier de m'embrasser. Il loue presque tout dans mes ouvrages, même les *Procès groënlandais*. Il me disait que, chaque fois qu'il lit l'*Hespérus*, il est pendant deux jours incapable de tout travail. Il ne cessait pas de me serrer la main. Il m'écrasait sous l'éloge. » Le bon Jean-Paul hésitait à se croire un aussi grand homme ; mais Herder lui prouva que sa poésie riche et débordante était infiniment supérieure aux productions poétiques *des autres*, de ces écrivains sans âme qui n'ont en vue qu'une belle forme, foyers sans chaleur, fontaines sans eau. Non encore persuadé, l'excellent jeune homme voulait courir se jeter naïvement aux genoux du grand Goethe. On ne put pas l'empêcher d'aller lui rendre ses devoirs ; mais on fit tout pour le prévenir contre lui, et pour que l'entrevue fût glaciale. Goethe, lui dit-on, est froid comme un marbre ; faites-vous de glace comme lui, et surtout n'oubliez pas que vous êtes au moins son égal. Le dieu fut assez froid, en effet ; mais, toujours poli, il invita Jean-Paul à déjeuner. Après déjeuner, il lut à ses convives son poème inédit d'*Hermann et Dorothée*, et Jean-Paul est assez honnête pour ne pas dire de mal de ce chef-d'œuvre ; mais, sincèrement, que pouvait-il goûter dans un récit « monotone et suivi » *(platt)*, où il n'y a ni « exclamations, » ni « digressions, » ni ingérence impertinente de la personnalité du poète? Étrange tableau et qui fait rêver : *Hermann et Dorothée* lu par Goethe à Jean-Paul ! On dirait une promenade dans un musée d'antiques offerte, en guise de distraction et de fête, à quelque chef peau-rouge tatoué, bariolé, coiffé d'un plumage aux mille couleurs d'oiseau de paradis ou de kakatoès.

L'opposition entre Goethe et Jean Paul n'est pas uniquement celle de deux arts, ou, si l'on veut, de l'art même et de son contraire. Elle s'étend à tout, et l'on pourrait retracer la vie, l'esprit, les goûts, le caractère, le talent de l'un et de l'autre sous la forme d'une perpétuelle antithèse. Quel contraste entre leurs deux éducations !

Goethe, riche, heureusement né, beau comme un Apollon et brillant de jeunesse, voulait savoir, mais jouir, et goûter aussi bien à l'arbre de la vie qu'à celui de la science. Sa curiosité était tournée d'abord vers le monde réel et son activité toute portée au dehors, soit que, par un gai soleil de janvier, il se lance comme une flèche sur l'eau gelée du Mein, magnifique tableau que nous a peint sa mère, soit que, voulant connaître la guerre par expérience, il accompagne en France l'armée prussienne, soit qu'il parcoure les montagnes de Suisse en géologue, ou qu'il se mêle de politique et d'administration en s'associant, à Weimar, au gouvernement du grand-duc. Le pauvre Jean-Paul, sans distractions extérieures, replié sur lui-même, claquemuré dans ses livres, collé sur son papier, bête d'encre, ne voit le monde qu'à travers ses lectures et son imagination de myope. S'il étudie la botanique, l'astronomie, l'anatomie, c'est pour approvisionner de comparaisons et de figures son bric-à-brac d'écrivain humoriste. Il ignore et méprise l'histoire, science trop positive ; il remplit ses romans d'une géographie et d'une politique imaginaires, inventant des villes inconnues dans des principautés de fantaisie, avec des altesses sérénissimes, des chambellans, des conseillers aulíques, venus on ne sait d'où et tombés, comme lui, de la lune. La nature même, et c'est bien là le comble de tous ses paradoxes, ce romantique ne la vit, ne la voulut voir qu'en idée. Il ne visita jamais les montagnes ni la mer, « de peur qu'une trop grande proximité ne gâtât l'image qu'il s'en était faite. » — « J'ai fait bien des descriptions, disait-il, et je mourrai sans avoir vu la Suisse ni l'océan ; mais l'océan de l'éternité, il faudra bien que je m'y plonge. » Pour un autre motif encore, Jean-Paul évitait de lever le nez trop au-dessus de son écritoire : il considérait comme temps perdu tout celui qu'il ne passait pas à écrire. Soixante-cinq volumes in-octavo, monument vénérable auquel peu de gens touchent, attestent aujourd'hui cette infatigable ardeur de sa plume. Il ne concevait pas d'autre sphère d'activité que la littérature, il n'a jamais su peindre que l'homme de lettres, et s'il s'occupe de l'éducation des enfans, ce sont des écrivains qu'il s'applique à former.

Quand Goethe met en scène un homme d'action, comme Antonio dans sa tragédie du *Tasse,* pour l'opposer à un contemplateur, il n'a point l'idée, que personne n'eut jamais, d'en faire une façon de poète : Jean-Paul, dans un de ses romans, oppose avec le même dessein le nommé Wult au nommé Walt ; mais Walt et Wult ne sont encore que deux poètes : l'un, sentimental et rêveur ; l'autre, humoriste et *spirituel.* Rien n'est plus insupportable, dans les fréquentes digressions personnelles auxquelles Jean-Paul se livre conformément au code de l'*humour,* que ses perpétuelles allu-

sions à ses ouvrages et à son métier d'écrivain. La connaissance des hommes et du monde passe, à juste raison, pour une science tardive, refusée à la jeunesse des auteurs, réservée à leur maturité; Goethe lui-même ne la posséda pas d'abord, comme l'attestent ses premières productions Jean-Paul, qui ne la posséda jamais, fait de cette ignorance un article de sa *Poétique:* « Le génie, écrit-il, possède la connaissance des hommes dès sa première fleur... L'expérience ne fournit au poète que les moyens de colorier un caractère préalablement créé et dessiné... L'auteur qui nous est bien connu (c'est lui-même qu'il désigne ainsi) a puisé sa Liane (personnage du *Titan)* en lui-même. » Cette théorie idéaliste rappelle l'apologue si joliment conté par Arvède Barine, du Français, de l'Anglais et de l'Allemand concourant pour la description du chameau : le Français vole au Jardin d'Acclimatation et l'Anglais s'embarque pour l'Orient, tandis que l'Allemand s'enferme dans son cabinet et tire l'*idée du chameau* des profondeurs de son âme.

L'imagination des poètes peut être plastique ou musicale; elle peut être aussi l'un et l'autre, et telle était éminemment celle de Goethe. Jean-Paul n'avait guère que l'imagination musicale; mais comme, d'autre part, nous avons constaté qu'il n'avait jamais su faire un vers, il importe ici de s'entendre et de bien spécifier de quelle musique il s'agit. « La musique, écrit M. Firmery, perd pour Jean-Paul tout ce qu'elle a de fixe et de précis, et n'est plus qu'une chose absolument vague et éthérée... Il se livrait sur le clavier à des improvisations étranges, où l'oreille ne pouvait saisir aucune mélodie ni aucun rythme... Le son musical le charmait et le touchait indépendamment de tout dessin rythmique ou mélodique; tous les *adagios* le faisaient pleurer, tous les *maestosos* lui paraissaient sublimes; mais il préférait encore à toute cette musique, à laquelle l'intervention de l'artiste donne toujours quelque chose de trop déterminé, le son de l'harmonica, des cloches ou des harpes éoliennes. » Jean-Paul disait lui-même : « Quand je suis saisi par l'émotion et que je veux l'exprimer, je ne cherche pas des mots, mais des sons. » Ce genre de musique, en poésie, est aujourd'hui fort à la mode. Le succès relatif de l'école décadente, bien qu'il ne soit ni aussi ancien ni aussi triomphant que celui de la préciosité au temps de Molière, n'en est pas moins un phénomène curieux qui a fini par s'imposer à l'attention des critiques, et à force d'en avoir cherché les causes, ils se demandent maintenant, avec une philosophique indulgence, si, après les Parnassiens, qui avaient fait de la poésie un art plastique, les décadens n'auraient pas inventé quelque chose de nouveau : la poésie musicale? Je supplie les bons Français de n'en pas croire un mot. Les décadens n'ont point introduit la musique dans la poésie, elle existait avant eux; ils ont

seulement substitué aux belles et doctes compositions de leurs prédécesseurs les sons vagues de l'harmonica, des cloches et des harpes éoliennes. Ils ont remplacé la musique qui avait du rythme et un sens par celle qui ne consiste qu'en vibrations sonores. Musique pour musique, je préfère l'art consommé de Goethe aux notes incohérentes de Jean-Paul laissant errer sur le clavier ses doigts à l'aventure; j'aime mieux un air exquis de Mozart ou de Haydn, une savante symphonie de Beethoven, que le tintement des verres de cristal sur une table d'hôte ou que les improvisations de la brise dans les poteaux d'un télégraphe.

Le subjectivisme effréné de notre humoriste, son manque de talent plastique et pittoresque, ne lui a pas ôté l'ambition de peindre la nature, et j'ajoute : ne lui en a pas enlevé les moyens. Car ici je me sens tenté de prendre contre M. Firmery la défense de Jean-Paul. Son critique, plus bienveillant pourtant que sévère, lui reproche de n'avoir pas su peindre un seul paysage. Il est vrai qu'il n'a point essayé de rivaliser avec l'art des peintres par la description minutieuse et directe des objets immobiles ; mais il a eu raison, puisque les écrivains sont condamnés à une défaite certaine dans cette lutte inégale. La nature même du langage, composé de signes consécutifs, s'oppose absolument à ce qu'il puisse nous donner cette vue simultanée des choses qui n'est au pouvoir que du pinceau. Et comme, d'autre part, la peinture est impuissante à rendre la succession des faits, il s'ensuit que chaque art a son domaine distinct : au poète, les tableaux rapides et changeans; au peintre, les vastes toiles dont les détails variés doivent être embrassés d'un coup d'œil. Toute description de paysage, si habile qu'elle soit, est fatigante, parce qu'elle demande à l'imagination un effort excessif. Il suffit au poète, et c'est presque toujours le meilleur parti qu'il puisse adopter, de rendre l'impression que les choses font sur lui. Lessing a établi ces principes littéraires avec une rigueur de logique et une force de raison incomparables, et Jean-Paul n'a pas fait autre chose, en somme, que de les appliquer. Ses descriptions de la nature sont de la bonne école, justement parce que, renonçant à une impossible représentation objective, il s'est borné à exprimer, non sans puissance, les impressions personnelles qu'il en avait reçues. Jean-Paul faisait de ses paysages un cas particulier : il les écrivait sur des feuilles de papier d'une couleur spéciale, ce qui n'est que puéril ; un tort plus grave était de les écrire d'avance sans savoir où il les placerait, et de les fourrer ensuite n'importe où.

La corde *sentimentale,* essayée pour la première fois dans la *Loge invisible* avec un succès encourageant, vibrait presque seule dans *Hespérus,* au grand ravissement de l'Allemagne restée wer-

thérienne et romantique malgré l'évolution de Goethe. Jean-Paul était parvenu à se faire homme de sentiment des pieds à la tête : « Maintenant, disait-il avec satisfaction, mon cœur est aussi tendre que s'il était dans la poitrine d'une jeune fille de dix-sept ans. » Quand un personnage du roman nouveau est *spirituel,* comme, par exemple, Sébastien, dont les discours sont « phosphorescens » et qui aspire à faire des calembours jusque dans le sein d'Abraham, l'auteur d'*Hespérus* a soin de lui faire verser une abondance de larmes proportionnée à la profusion de ses bons mots; c'est Jean qui pleure et Jean qui rit, et il apparaît tour à tour le visage épanoui par le rire et inondé de pleurs.

C'est dans *Hespérus* que nous rencontrons la première définition et la première représentation de *l'homme haut :* Jean-Paul appelle ainsi l'homme supérieur, l'humoriste sérieux, rempli du sentiment de l'humaine vanité et du néant universel, « qui élève ses regards au-dessus de l'inextricable confusion et des appas dégoûtans de notre sol, qui désire la mort et a les yeux fixés au-delà des nuages. » Il y a dans le *Titan* un grand esprit de ce genre, qui, pour être plus *haut,* prend le bon parti : il monte en ballon, contemple, des sommets de l'empyrée, les spectacles variés de l'humaine sottise, l'écrase de son mépris et meurt foudroyé au milieu des nues. Emmanuel Dahore, dans *Hespérus,* est un sage, originaire de l'Inde. Vêtu d'une longue robe blanche, il se nourrit d'herbes et de fruits, se fait éveiller le matin et endormir le soir au son de la flûte. Il étudie l'astronomie. Il prêche aux hommes l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Par une imagination bizarre, qui reparaît encore dans plusieurs romans, et qui montre à quel point l'idée de la mort hantait sans l'assombrir la pensée de Jean-Paul, Emmanuel sait ou croit savoir le jour où il mourra. Il se trompe dans sa prévision, et comme il s'est habitué à cette douce perspective (car la mort lui paraît aimable), il en éprouve une déception si poignante, qu'*il meurt de n'être pas mort.* Un autre homme *haut* et un autre amant de la mort, c'est lord Horion : singulier appétit chez cet Anglais, qui, dans l'intention de l'auteur, est un homme pratique, un politique habile, plein d'activité et d'énergie; mais nous avons vu que, dans tous les romans de Jean-Paul, les hommes d'action sont des poètes, et ce n'est pas d'ailleurs le seul contraste étrange de cet étonnant caractère. Ce personnage à l'âme stoïque, à l'esprit positif, « dont la tête s'élève froide et altière au-dessus de la zone torride des passions, » s'expose au danger de perdre la vue à force de pleurer sa femme. Pour rêver à l'ange envolé au ciel, il s'enferme dans une île où l'on ne pénètre que par des ponts mystérieux qui s'élèvent et s'abaissent à l'aide de ressorts magnétiques. Elle est pleine de cyprès, de ruines, de sphinx, de statues mutilées et d'im-

menses voiles de crêpe; il y jaillit des cascades à musique qui gémissent et qui pleurent. Sachant d'avance, lui aussi, à quel instant précis il doit mourir, bercé une fois par jour « dans les bras sublimes de la mort, qui lui montre le néant des collines, des montagnes et des tombes elles-mêmes, » il finit par se tuer dans l'île où il a versé tant de larmes, mais non sans avoir entouré son suicide d'une mise en scène un peu soignée : il allume des torches funèbres, presse le bouton du ressort qui met en jeu les musiques lamentables, les échos artificiels, les harpes éoliennes, et fait lui-même retomber sur son cercueil la pierre sépulcrale où il a gravé son épitaphe. L'imbroglio d'une intrigue presque impossible à suivre va de pair avec l'absurdité morale de héros impossibles à concevoir; et pourtant les critiques qui ont eu la vaillance de s'engager dans ce labyrinthe d'enfantines merveilles et de décors en carton peint, affirment qu'il s'en dégage un parfum de poésie intense, capable à la longue de griser les têtes qu'il ne commence pas par endormir. Jean-Paul a ceci pour lui, qu'il n'est jamais médiocre ni médiocrement mauvais ; il est détestable, ce qui est bien plus beau et bien plus amusant, et le fait est que des poètes qui n'étaient point des sots, Henri Heine, par exemple, ont été sous le charme de l'auteur d'*Hespérus* et ont subi son influence.

III.

Le *Titan,* que Jean-Paul conçut dès l'époque d'*Hespérus,* mais qui fut d'une gestation laborieuse et n'acheva de se produire au jour que huit ans plus tard, appartient à la même inspiration; c'est le troisième, le dernier et le plus important de ses grands romans sentimentaux. Il a passé longtemps pour son chef-d'œuvre, et il faut convenir que tout n'est pas mauvais dans cette fatigante composition. Elle s'ouvre avec une certaine majesté. On espère qu'on va lire enfin une histoire intéressante et raisonnable; mais bientôt on retombe dans le romanesque le plus compliqué et le plus puéril, dans un fantastique d'autant plus insupportable qu'il a l'étrange prétention de pouvoir s'expliquer à l'intelligence, et dans toutes les pantalonnades accoutumées de l'*humour*. Il me serait bien impossible d'exposer l'idée que Jean-Paul a voulu développer dans cet ouvrage, parce que je l'ignore totalement, même après la consciencieuse analyse de M. Firmery. Il paraît qu'Albano, le héros du livre, fait son apprentissage moral, comme Wilhelm Meister; mais, quand on veut dégager les leçons de la vie, c'est bien le moins qu'on prenne la vie réelle pour base, et il n'y a pas ombre de réalité dans ce long rêve. L'auteur, brouillé avec la politique, la géographie, l'histoire, bref, avec tout ce qui est réel et positif, rem-

place les relations, les conditions ordinaires de la vie et du monde, par les fantasmagories d'une imagination poétique qui invente tout parce qu'elle ne sait rien. Je ne tiens pas absolument à ce qu'un romancier me donne le chiffre des rentes de ses personnages, le menu de leurs repas, la note de leur blanchisseuse, le compte de leur tailleur, etc.; mais quand je vois paraître ces créatures incorporelles, un don Gaspard, une Linda, un Albano, une Liane, phénomènes inexpliqués, astres errant sans but, sans direction, sans origine connue, générations spontanées du vide, je me sens pris de tendresse pour les statistiques et de vive passion pour les documens humains. Seigneur! d'où sortent ces gens-là? Quel est leur état civil, leur métier, leur budget? De quoi se nourrissent donc ces beaux « lis qui ne travaillent ni ne filent, » et comment sont-ils habillés? Je ne puis me les représenter que vêtus de robes blanches comme le sage Emmanuel, cueillant des simples pour vivre, et chaussés dans des escarpins de nuages.

Le fantastique peut être charmant à sa manière, quand il est un poétique mensonge, comme celui d'Hoffmann ou de Rabelais, et surtout si l'on y sent, comme chez le bon Perrault, une spirituelle ironie. Ce qui rend celui de Jean-Paul si lourd, c'est qu'il n'est, dans son intention, que le naturel merveilleux. Le conteur nous étonne à la façon d'un professeur de physique amusante. Les apparitions, les voix, les miroirs magiques, les forêts enchantées, les statues qui marchent et qui parlent, les ascensions de corps humains dans l'atmosphère, sont de simples tours de passe-passe, pendant que les scènes de ventriloquie et de catalepsie relèvent de la médecine. Ce singulier souci d'une vérité scientifique, dont les explications sont d'ailleurs fort loin d'être claires, satisfaisantes et complètes, montre avec quelle naïveté Jean-Paul prenait ses rêves au sérieux et ne sert qu'à faire plus vivement sentir le néant de toute vérité humaine et morale.

Dans un fond de paysage éclairé par la lune, composé de palais, de tombes, de parcs, de châteaux, d'ermitages, de colonnes ruinées et de tous les bibelots du romantisme, des personnages, des ombres passent, font semblant d'agir et discourent. Voici un échantillon de ce qu'ils font et de ce qu'ils disent : « Dans ce moment, le vent devint plus fort, et son haleine fit vibrer les cordes de la harpe éolienne suspendue à la croisée d'Albano. L'Ange de candeur et d'innocence se pencha vers lui, les yeux mouillés de larmes, et une voix intérieure lui dit : C'est là qu'il faut lui ouvrir tout ton cœur. Il saisit les mains de Liane, tomba à ses pieds et balbutia : « Liane, je t'aime! — O bon jeune homme! répondit-elle, tu es bien malheureux. Aimes-tu les cadavres? Ce voile est mon suaire; l'année prochaine, je dormirai dedans... » De même que, dans les

tremblemens de terre, la mer se lève et se courrouce, tandis que l'air offre un calme parfait et qui glace d'horreur, de même les lèvres d'Albano restaient muettes auprès de la jeune fille voilée, tandis que son cœur bondissait dans sa poitrine. Les cordes de la harpe éolienne frémissaient, comme touchées par les soupirs des habitans invisibles d'un autre monde. Des présages de tempête se lisaient au ciel; la terre, si belle tout à l'heure, semblait se tordre dans une crise affreuse, et l'œil du jour se ferma tout sanglant. » — Je suppose que vous ayez rencontré dans le monde un monsieur qui vous a paru charmant et sympathique : vous êtes sans ami, et votre cœur vous inspire de lui écrire pour rechercher son amitié; mais vous ne savez pas comment vous y prendre; adressez-vous à l'auteur du *Titan,* il vous donnera la note : « Étranger! dans cette heure où s'écroulent dans les larmes et dans la mort les trônes des hommes et les arches de leurs ponts fragiles, un cœur libre et vrai vient t'interroger; que le tien lui réponde avec franchise : Étranger! la longue prière de l'homme a-t-elle été exaucée pour toi? As-tu un ami? tes désirs et tes nerfs et tes jours se développent-ils ensemble avec les siens comme les quatre cèdres du Liban, qui ne souffraient que des aigles autour d'eux, etc.? » Le précieux s'ajoute au déclamatoire; Mascarille complète Jean-Jacques : « Il la suivit des yeux jusqu'au bout de la galerie, irrité que les glaces osassent réfléchir cette sublime image. » Des jeunes filles parlent latin : « Julienne toucha son frère du doigt et dit à voix basse : *Non eam interroga amplius, nam pater veniet die nuptiarum.* » Je sais gré à Julienne d'avoir fait un solécisme; mais il y a encore trop de latin dans sa phrase, et du diable si le lecteur devine comment la demoiselle a appris cette langue ni pourquoi elle s'en sert.

Cependant, ne soyons pas plus sévères que Goethe, qui, dans sa parfaite équité, trouvait « beaucoup de bon » chez Jean-Paul et félicitait Schiller d'avoir assez de largeur d'esprit pour que « le monstre nouveau » ne lui fût pas « tout à fait antipathique. » Même avant d'en venir à ses meilleurs ouvrages et aux plus sérieux motifs que la critique puisse avoir de nous demander pour lui beaucoup d'estime, quelque tendresse et un peu d'admiration, il est déjà possible de mettre en lumière jusque dans ses moins bonnes productions le talent, l'esprit et le cœur. Car la première chose qu'il faut reconnaître, c'est que cet écrivain, qui s'est donné tant de mal pour paraître spirituel, avait naturellement beaucoup d'esprit, c'est que cet exagérateur des tendres sentimens, renchérissant sur la plus ridicule manie de son époque au point de faire croire qu'il a voulu froidement s'en moquer, avait, malgré son tempérament flegmatique, un fond de sensibilité vraie et « le plus

excellent cœur du monde. » L'inconséquence, cette bonne divinité qui sans cesse nous protège contre les méchans tours que nous jouerait notre logique, est venue aussi sauver Jean-Paul. S'il avait rigoureusement appliqué tous les principes de sa rhétorique absurde, il est trop évident que pas une page de ses écrits ne serait lisible; mais son *génie* (entendons simplement par ce mot, comme nos pères, les qualités innées) valait bien mieux que ses doctrines, et il a même fallu que ce génie naturel fût singulièrement heureux, sain et fort pour n'avoir pas souffert davantage de l'exécrable discipline à laquelle nous l'avons vu soumis. L'expérience et la réflexion l'instruisirent enfin peu à peu. Le contact du monde « purifia » jusqu'à un certain point son « goût, » dont Goethe attribuait la bizarrerie aux mauvaises leçons de la solitude, et il eut des éclairs de raison dans lesquels il vit et comprit très bien les défauts de ses compositions et l'extravagance de son système. « Dès que l'effort devient visible, écrit-il lui-même dans sa *Poétique* avec une justesse de sens et un bonheur d'expression qui ne laissent rien à désirer, il a été inutile; l'esprit cherché ne peut pas plus passer pour de l'esprit trouvé, que le chien de chasse ne peut passer pour le gibier. » Il faisait, dans une lettre familière, cette confession : « Toutes mes fautes dans l'art d'écrire sont venues de la fausseté de mes principes critiques. Si j'avais écrit plus vite, avec moins d'effort, sans vouloir faire entrer de force dans n'importe quel sujet tout ce qui était dans ma tête et dans mes cahiers, il y a longtemps que j'aurais écrit, comme dans *Fixlein* et dans *Siebenkäs,* qui doivent leur valeur à ce fait, que je me hâtais comme un larron qui fuit. »

Les derniers volumes du *Titan,* dans lesquels l'écrivain finit par se lasser de l'emploi des procédés humoristiques, offrent avec les premiers une différence avantageuse, et Jean-Paul disait (en se vantant d'ailleurs) que dans le quatrième il n'y avait « plus une seule faute, c'est-à-dire plus un seul *je.* » La fin du roman est en effet, contrairement à l'usage, la partie où il y a le plus à louer. Roquairol, espèce de sombre génie du mal, qui joue dans ce mélodrame le rôle du traître, se dresse seulement alors dans toute sa hauteur titanique, justifiant peut-être le titre de l'ouvrage, qui reste inexpliqué, et dont on serait vraiment bien bon de discuter le sens. Jusque-là, le caractère de Roquairol manquait d'unité. Nous ne savions pas au juste si c'était un monstre. Il est très vrai que le mal pur et sans compensation, un Macbeth sans conscience, un Richard III sans courage, un don Juan sans bravoure, ne serait pas plus dramatique que l'absolue perfection morale; la *Poétique* de Jean-Paul est d'accord sur ce point avec celle d'Aristote : « Le diable, pour être poétique, dit-elle fort pertinemment, revêt le masque de la beauté. » Mais les

qualités par lesquelles Roquairol rachète sa noirceur, les effusions d'un cœur généreux et sensible qui le font paraître d'abord presque aussi naïvement enthousiaste qu'Albano lui-même, semblent peu compatibles avec sa nature satanique, et ne sont en somme qu'un honorable témoignage de l'impossibilité où était l'innocent Richter d'entrer à fond dans l'âme des pervers et des mécréans. Le point culminant du rôle de Roquairol est la scène où, profitant de la ressemblance de sa voix avec celle d'Albano et d'une demi-cécité qui empêche Linda de rien distinguer la nuit, il abuse de cette jeune fille. Après cet exploit, il se suicide d'une façon très originale. Il convie ses parens, amis et connaissances à la représentation d'une tragédie de société où il joue le principal personnage, et il se tue réellement au dernier acte. Ce coup de pistolet est d'un grand effet, et tout ce qui le précède et le prépare est fortement imaginé et décrit; mais ce qu'il y a de plus impayable dans la mise en scène arrangée par Roquairol, c'est un *choucas* dressé à réciter certaines sentences sur un signal qu'on lui donne de la coulisse et qui remplit dans la tragédie le rôle du chœur antique : « *Les illusions sont dans la vie et non pas sur la scène. — Passager est l'homme, plus passager est son honneur, mais bien plus passager encore le serment d'un ami.* — L'oiseau éructa ces paroles en leur donnant un accent qui serrait le cœur. »

L'ingénieux romancier, qui a imaginé de faire mourir Emmanuel du désappointement de n'être pas mort, a ainsi des inventions d'une inappréciable drôlerie, restées sans doute, pour notre goût français si déplorablement léger, le meilleur de son bagage littéraire. Dans le *Titan,* le bibliothécaire Schoppe, qui a l'habitude des bains froids hiver comme été, se déshabille chez lui, et, couvert seulement d'un manteau, court se jeter dans la rivière. Des gens qui passaient crurent à un suicide. « Ne vous noyez pas! ne vous noyez pas! » lui crièrent-ils de loin. Schoppe, qui est un farceur, les laisse approcher, et, quand ils sont à portée de la voix, il leur tient, du milieu des roseaux, sur les motifs qu'il a de quitter la vie, tout un petit discours, vrai chef-d'œuvre de grâce, de malice et d'esprit. J'aime beaucoup aussi l'invention du *tambourineur.* C'est un malade atteint de la maladie nommée « gras fondu, » que le docteur Sphex loge et nourrit, à condition qu'après sa mort il aura le droit de disséquer son cadavre. Bien qu'on ne le laissât avoir « ni chagrin, ni contrariétés, ni vinaigre, » le coquin maigrissait; il portait un tambour au cou, « parce qu'il était aussi sourd qu'entêté, et qu'il entendait mieux en battant la caisse ce que lui disait son donne-pain et futur disséqueur. » Ici Jean-Paul met une note, qui est bien caractéristique de son genre d'esprit : « Derham, dans sa physico-théologie (1750), fait la remarque que les sourds entendent

mieux au milieu du bruit, par exemple sous des cloches qu'on sonne; certaine aubergiste entendait fort bien quand son valet d'écurie battait de la caisse. Voilà sans doute pourquoi, lorsque passent les rois et les ministres, qui ont d'ordinaire l'oreille un peu dure, on sonne de la trompette et on tire le canon afin qu'ils entendent mieux le peuple. » Il décrit ailleurs la débandade comique d'un cortège funèbre, attaqué par un essaim d'abeilles. Contemplez encore le pasteur Freudel, qui, après s'être embrouillé tout le long de son sermon, tombe dans une profonde rêverie pendant le chant du cantique. Il avait appuyé sa tête sur le rebord de la chaire et s'était accroupi, en sorte que la congrégation ne pouvait apercevoir que sa perruque. Les fidèles avaient fini de chanter depuis un bon moment, et le silence régnait dans le temple quand le pasteur se réveilla. Ne se rendant point compte du temps qui avait pu s'écouler ainsi, et n'osant plus se redresser, il pensa que le plus convenable était de faire doucement sortir sa tête de la perruque et de se glisser dans la sacristie attenante à l'escalier de la chaire, en laissant la perruque vide toujours à la même place. Cependant les fidèles commençaient à s'étonner d'un si long recueillement. Enfin le *Kantor* se dressa sur la pointe du pied, et, après avoir regardé dans la chaire, il y monta, tira en l'air la coiffure par la queue, montra à la paroisse qu'elle ne contenait rien, et dit : « La viande a été tirée du pâté! » — Dans les *Flegeljahre*, la scène du testament de Van der Kabel est célèbre. Devant les sept héritiers, le magistrat étant présent, il est procédé solennellement à l'ouverture : ... « Troisième clause. Ma maison de la Hundsgasse appartiendra en toute propriété à celui de mes sept parens qui, dans une demi-heure à partir du moment où lecture aura été faite de ladite clause, pourra verser plus tôt que ses six rivaux une ou plusieurs larmes sur moi, son oncle défunt, en présence de l'honorable magistrat, qui dressera procès-verbal du fait. — Ici le bourgmestre ferma le testament, remarqua que la disposition était extraordinaire sans doute, mais qu'elle n'était pourtant pas illégale, qu'en conséquence le tribunal adjugerait la maison au premier qui pleurerait, mit sur la table sa montre, qui marquait onze heures et demie, et s'assit tranquillement... Le congrès se voyait subitement métamorphosé en ce chien, lequel poursuivait furieux son ennemi; celui-ci lui cria : « Fais le beau! » et aussitôt il se mit sur son train de derrière et fit le beau en grinçant des dents... A la pensée qu'une maison pouvait, par le canal d'une larme, arriver jusqu'à sa bourse, le marchand Neupeter éprouva une singulière démangeaison de la glande lacrymale; il avait l'air d'une alouette malade à qui on donne un lavement avec la tête d'une épingle enduite d'huile... Le rusé libraire Pasvogel se mit

aussitôt en travail ; il passa rapidement en revue tous les ouvrages touchans qu'il avait édités ou qu'il avait en dépôt, et il espérait bien arriver à quelque chose ; pendant cette opération, il ressemblait à un chien qui lèche lentement le vomitif que le vétérinaire parisien Demet lui a frotté sur le nez... L'inspecteur de police Harprecht, sachant qu'il ne pouvait compter sur son cœur desséché, cherchait à amener quelque chose de convenable dans ses yeux en les tenant large ouverts et fixes... Le vicaire Flachs avait la mine d'un juif voleur qui chevauche un cheval qu'il a dérobé. De son cœur, que les douleurs domestiques et ecclésiastiques avaient pourvu d'une bonne provision de nuages, il aurait assez facilement fait monter à ses yeux l'eau voulue, *si précisément la maison même qu'il s'agissait d'avoir n'était venue à la traverse en lui ouvrant de trop riantes perspectives.* Sachant qu'il était touché le premier, quand il adressait à d'autres des discours touchans, il se leva et dit : Kabel était mon ami... Il sentait en secret venir la chose. En toute hâte, il fit défiler devant son imagination les bienfaits de Kabel, la misère de Lazare, son propre cercueil, la décapitation de tant d'hommes, un champ de bataille, les souffrances de Werther... Plus que trois coups de piston à donner, et il avait l'*eau* et la maison. »

IV.

L'humoriste dont nous étudions le talent bizarre nous apparaît, à coup sûr, déjà comme un original qui ne ressemble à personne ; et, pourtant, je n'ai pas encore montré, ou du moins pas encore marqué avec assez de force, le trait le plus unique de son extrême singularité.

Les écrivains dont la grande ambition est d'ahurir le bourgeois et qui, pour atteindre ce but par tous les moyens, imaginent de sortir sans cravate, la poitrine débraillée, ou de se teindre les cheveux en vert, comme l'auteur des *Fleurs du mal,* sont généralement de tristes sires. De même que la santé physique, la santé intellectuelle et la santé morale ont coutume d'aller de compagnie, il n'arrive guère que la volonté s'applique à détraquer l'esprit, sans que l'âme ou le corps soit plus ou moins malade. Et voilà pourquoi les décadens, les impressionnistes, les pessimistes par pose, tous les bonshommes névrosés et pâles, émules des Baudelaire, des Verlaine, des Goncourt, ne sont souvent, selon la forte expression de M. Brunetière, que « d'obscènes maniaques. » Jean-Paul est affranchi très honorablement de cette loi commune. Les excentricités de son talent n'ont pas eu de correspondance dans sa conduite morale ; le cœur, chez lui, est resté droit malgré le tra-

vers de l'imagination et de l'esprit. Il était bon, fort, gai, bien portant, généreux, courageux — et chaste. *Virum qualem non candidiorem terra tulit,* porte le diplôme de docteur en philosophie qui lui fut conféré en 1817 par les professeurs de l'université d'Heidelberg. A l'esprit le moins simple, au talent le moins naïf qui fut jamais, Richter joignait une âme d'enfant. Et une âme d'homme aussi, dans le sens viril de ce mot. Assailli par l'adversité, il garda toute sa bonne humeur; il lutta contre la mauvaise fortune avec une admirable vaillance, « résolu de lui rire au nez jusqu'à ce qu'elle éclatât de rire à son tour et cessât de lui faire une mine renfrognée. » — « Dieu, disait-il encore, doit être plus content de celui qui trouve tout pour le mieux dans le monde que de celui à qui rien ne sourit. Au milieu de tant de délices dont regorge le monde, n'est-il point d'une noire ingratitude de l'appeler un séjour de peines et de misères?... Pour ce qui est des besoins de la vie, je ne saurais pas que je suis pauvre si je n'avais une vieille mère qui devrait, elle, ne le point savoir. » Il s'était composé un petit manuel de maximes stoïques à son usage : « Figure-toi toujours un état pire que celui où tu es. — Au lieu d'accuser la destinée, ne t'en prends qu'à toi seul des douleurs qui t'arrivent. — L'affliction ne sert de rien, elle est au contraire le vrai mal. — Ne dis jamais : Plût à Dieu que ce fussent d'autres souffrances que celles que j'endure, je les supporterais mieux! » Il croyait de tout son cœur à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme. Un de ses ouvrages, *la Vallée de Campan*, est le témoignage le plus explicite de cette foi spiritualiste qu'il affirme sans cesse, et que le fragment du *Siebenkäs*, traduit par Mme de Staël, suffit pour attester avec une singulière éloquence.

Le sincère amour de toute l'humanité, que Gœthe louait chez Jean-Paul, sa tendresse particulière pour les humbles et pour les misérables, est un autre sentiment profond qui pénètre le meilleur de son œuvre et qui doit être signalé hautement comme une des principales causes et de sa popularité contemporaine et de ce qui lui reste de gloire aujourd'hui. La vie du professeur Fixlein, celle de l'avocat Siebenkäs, peignent avec des couleurs vraies, célèbrent avec une sincère émotion « la poésie de la pauvreté. » L'étrange roman d'*Hesperus* lui-même n'est « qu'une longue symphonie sur l'amour universel. » Il faut admettre, si l'on veut rendre à Jean-Paul pleine justice et comprendre le fond de l'*humour,* la possibilité de cette sympathie sans bornes qui embrasse toute l'humanité, toute la nature, tout l'univers, et que les raisons même de haïr certaines choses et de mépriser certains hommes ne parviennent pas à supprimer totalement. En fait de sensibilité, suivant une remarque profonde de Vinet, nous prenons presque toujours la

mesure de la nôtre de celle d'autrui; il y a une certaine sécheresse rationaliste et française qui consiste à faire exactement la part du sentiment affectueux et à l'arrêter net au point où commence soit une indifférence naturelle, soit une aversion légitime : les grands humoristes goûtent un plaisir céleste à rendre indécise cette ligne de démarcation. Ils nous intéressent à ce qui est insignifiant, relèvent ce qui est humble, trouvent des motifs d'indulgence et de pitié pour ce qui est contemptible ou laid. Le bon Rabelais n'a que le mot *bon* à la bouche; il ne cesse de bénir le Créateur et toutes les créatures, hommes, bêtes et choses jusqu'aux diables d'enfer, dont il jure qu'on les calomnie et qu'ils sont « bons compagnons. » Cervantes est plein non de compassion seulement, mais d'estime et d'admiration respectueuse pour la folie de son héros. Sterne résout un problème plus difficile que celui de nous faire adorer le bon oncle Toby, monté sur son paisible dada : il rend aimable M. Shandy, son frère, dont la manie, non moins absurde, est agressive en outre et qui taquine l'excellent homme; de sorte qu'en chérissant la victime, nous sourions doucement à son persécuteur. Mais, pour que l'*amour universel* ne verse pas dans la déclamation, il faut qu'il soit corrigé, relevé, et, si j'ose le dire, déniaisé par l'ironie, par un grain d'ironie piquante et légère, comparable au levain que le boulanger mêle dans la pâte : sans quoi nous ne pourrons pas nous dépêtrer de la sentimentalité ni de l'emphase, et nous en resterons au Rousseau, au Zimmermann, au Kotzebue. L'humoriste doit bien se garder de prendre le monde au tragique; si son art est un art, il doit rester un jeu, et son âme affranchie n'a point à gravir le chemin sanglant de la croix. « Tirily! Tirily! chante gaîment Henri Heine; je sympathise avec les hommes, je sympathise avec les plantes : elles me racontent, avec leurs mille langues vertes, leurs plus charmantes histoires. Je sens la *douce souffrance* de l'existence; je sens toutes les joies et toutes les peines du monde; je souffre pour le salut de tout le genre humain; j'expie ses péchés, mais *j'en jouis aussi*. » Jean-Paul est très inférieur, comme humoriste, à Rabelais, à Cervantes, à Sterne, à Henri Heine, parce qu'il est fréquemment déclamatoire et systématiquement affecté, à tel point que les pires extravagances de Sterne ne sont, en comparaison des siennes, que régularité cicéronienne et classique; mais l'énormité de ses défauts ne doit pas empêcher la critique de reconnaître ce qu'il y a en même temps chez lui de profonde sympathie humaine et d'*humour* véritable, consistant en quelque chose de plus sérieux et de plus intéressant que la froide recherche d'une forme bizarre.

Sur l'article des mœurs, il fut un Hippolyte, un Hippolyte selon

le modèle antique; car, pour se défendre contre les Phèdres, il n'eut pas même besoin d'une Aricie. Il paraît avéré que lorsqu'il se maria, en 1801, âgé de trente-sept ans, il apportait à Mlle Caroline Mayer un capital intact. Telle était sa naïve ignorance que, dans le *Titan,* contemporain de son mariage, Linda s'écrie : « Je suis mère! » en sortant des bras de Roquairol, son ravisseur. Toutes les Allemandes se jetaient à la tête de ce grand jeune homme blond qui écrivait des choses si sentimentales et si vaporeuses : il se tint sur la défensive, et, selon sa pittoresque image, joua en amour « le rôle du lièvre autour duquel la meute des chiens dessine des cercles de plus en plus étroits. » Cette relation de lièvre à chiens courans, qui est très facile à comprendre, mais qui n'est pas l'emblème sous lequel on a coutume de se figurer les histoires du cœur, explique une singularité des romans de Jean-Paul : chez lui l'homme n'a point de cour à faire à la femme, aucune victoire à remporter sur des beautés fières ou insensibles; l'amour est, quand il veut, à sa disposition : il n'a qu'à se laisser attraper par *Diane* ou par *Flora.*

La première qui faillit le dévorer fut Mme de Kalb. Éprise de Jean-Paul avant de l'avoir vu, elle le tutoyait six jours après avoir fait sa connaissance et le pressait très vivement : « Pour l'amour de Dieu, ne te montre pas à une autre qu'à moi; tous ceux qui te comprennent voudront mourir pour toi... Non! le monde ne t'aura pas, ou je mourrai ; je veux être anéantie, et alors il pourra t'avoir. » Mme de Kalb se rendait à elle-même cette justice, qu'elle avait « une profondeur de sentiment qu'un Pascal seul aurait pu comprendre. » C'était une femme sans préjugés bourgeois et parfaitement à sa place dans la société aristocratique de Weimar, où régnait une liberté de mœurs très cordiale, et où l'on trouvait tout simple que Wieland invitât Sophie Laroche, son ancienne maîtresse, à venir passer quelque temps chez lui, près de sa femme. Quant à M. de Kalb, il était lié publiquement, et sans que personne d'autre que Jean-Paul en fût scandalisé, avec une jolie dame de la colonie anglaise établie dans cette aimable ville. Mme de Kalb l'avait épousé, parce que « la nature, disait-elle, veut que nous devenions mères, et que nous ne pouvons pas attendre, pour cela, qu'un séraphin descende du ciel. » Mais elle admettait très bien l'intervention du séraphin après la noce, considérant le mariage comme « une pure convention, au-dessus de laquelle il était digne à des esprits d'élite de s'élever. » Elle prit pour séraphin Schiller d'abord, qui ne paraît pas avoir été d'humeur contrariante, puisqu'il lui proposa de faire en tête-à-tête un voyage à Paris. La vue de Jean-Paul anéantit pour elle en un instant Schiller et l'univers entier; et son délire amoureux, dont on vient de lire l'expression première, relativement modérée et calme,

atteignit rapidement un tel degré d'ardeur, que les lettres ultérieures de Mme de Kalb, écrit en rougissant M. Firmery, « se refusent à toute traduction. »

Pour comprendre la conduite de Jean-Paul envers Mme de Kalb et ses autres amoureuses, nous n'avons, aujourd'hui, qu'à nous rappeler deux choses, que ces pauvres femmes ne pouvaient pas savoir aussi bien que nous : d'une part, l'entière dévotion de son esprit à la littérature; d'autre part, la froideur foncière de son tempérament. Le premier sentiment le portait à s'abandonner avec ivresse à des exercices du cœur, qui n'étaient pour lui qu'une expérience utile, une préparation au métier de poète; le second l'empêchait de franchir la limite au-delà de laquelle le jeu serait devenu trop dangereux. Le premier sentiment lui faisait écrire : « Ah! inoubliable! âme de mon âme, pense que jamais personne n'a aimé comme je t'aime! » et le second le faisait battre en retraite dès qu'il se voyait mis en demeure de démontrer sa flamme par des réalités. A ses yeux, l'amour était et devait rester immatériel; c'était « la résonance de deux âmes. » Il admettait pourtant certains gestes du corps, la pression des mains et des lèvres, mais rien d'autre; au-delà commençait « le péché. » Surtout, il avait une prétention bien difficile à faire prévaloir contre la jalousie naturelle de l'amour : condamnant avec indignation ce qu'il appelait l'*égoïsme érotique et sentimental*, il tenait avant toute chose, au nom de l'*amour universel*, à pouvoir librement aimer plusieurs femmes à la fois et à trouver des amoureuses au cœur assez large, assez haut, pour ne point s'offenser de cette pluralité. Il ne tarda pas à désespérer Mme de Kalb en lui associant dans son amour Renée Wirth, femme de Christophe Otto, et Mlle Amöne Herold, qu'elle crut sa maîtresse d'après la façon dont il lui parlait de cette jeune fille dans ses lettres (on pouvait s'y tromper) : « Jamais l'âme d'Amöne et la mienne n'ont été aussi étroitement enlacées ; comme des bienheureux ressuscités, nous reposons sur le nuage lumineux et enivrant de l'enthousiasme; et, éblouis et nous embrassant, nous nous enfonçons dans la lumière du nuage. Je nage actuellement en plein amour et suis heureux jusqu'à l'angoisse. » Mme de Kalb fit des scènes terribles, qui ennuyèrent Jean-Paul. Il lui *accorda le mariage*, pour gagner du temps; car elle devait d'abord divorcer avec M. de Kalb, et pendant les préparatifs de cette cérémonie préliminaire, il parvint à rompre et à s'esquiver. Mme de Kalb dut se contenter de l'amitié : « J'accepte l'amitié, mais avec la jalousie de l'amour!... Quand tu jurerais que tu n'as jamais aimé Charlotte de Kalb, moi je jurerai que tu l'as aimée pourtant! »

Mme de Krüdener aima aussi Jean-Paul, mais plus idéalement. Elle s'attacha à lui par une « amitié pure et sainte. » Richter est « pour

son âme ce que l'éther serait pour sa poitrine si elle habitait la cime des Alpes. » Le vaste amour des hommes qui animait Mme de Krüdener ressemblait aussi peu que possible à l'*égoïsme érotique*. Un peu de coquetterie mondaine se mêlait pourtant à son mysticisme; elle s'enfermait avec Jean-Paul dans son cabinet de toilette pour le peigner, le parer, l'initier au ton poli de la société de Berlin et le rendre plus irrésistible.

Mme de Genlis, entendant à Berlin vanter l'auteur illustre qui avait traduit dans la forme du roman les plus beaux sentimens et les principes les plus vertueux, dit : « Alors, nous nous ressemblons tous les deux. Il faut que nous nous épousions. Nous sommes faits l'un pour l'autre. » Elle vit Jean-Paul et lui parla ainsi : « On m'a dit de vous, monsieur, que vos écrits sont religieux et moraux. Les miens sont de même. Je suis heureuse de saluer un écrivain qui suit la même direction que moi. »

Une autre Française, une autre femme-auteur, d'une gravité comique, c'était Joséphine de Sydow, élevée dans les principes de Rousseau, « qu'elle avait sucés avec le lait. » Ayant refusé l'époux choisi pour elle par ses parens, elle avait épousé M. de Montbard; mais elle s'en lassa vite, et rencontrant à Berlin, où elle avait suivi son mari, M. de Sydow, chef d'un escadron de hussards du régiment de Blücher, elle divorça et l'épousa. C'était un mari volage. Elle offrit son cœur à Jean-Paul : « Au moins je ne mourrai pas sans avoir connu un mortel digne de mes adorations. » Elle était faite pour s'entendre avec lui, ne croyant point à la durée de l'amour « après la possession. » C'était bien ainsi que Jean-Paul le comprenait : « O Joséphine, ma sœur ! je serai ton frère. Nous nous aimerons non-seulement plus purement, mais encore plus longtemps que les autres. » Cependant elle reçut un coup violent au cœur lorsqu'il lui annonça son mariage. Sans doute elle protesta noblement que d'avance elle aimait sa fiancée, mais elle ajouta : « Je ne te verrai point sans frémir former ces nœuds dangereux. »

Le mariage était bien la fin pratique que Jean-Paul poursuivait dans ses exercices d'amour, tout en travaillant à recueillir de la matière pour ses romans; mais la grande difficulté restait toujours de trouver une femme exempte « d'égoïsme érotique et sentimental. » Il crut un instant l'avoir rencontrée dans la personne d'Émilie de Berlepsch, qui lui fit la cour en même temps que la femme d'un rabbin, Mme Bernard. Celle-ci ne fut pas longtemps dans ses papiers; elle en était tout à fait indigne. Cette juive matérielle ne comprenait rien à une affection platonique capable de s'épancher à la fois auprès d'elle et auprès d'Émilie. Elle ne ménagea point sa rivale, plus âgée qu'elle. Jean-Paul réprimanda sévèrement ce manque

d'égard pour « les amies de son ami, » et Émilie eut le champ libre. C'était une belle veuve de trente ans, « plus morale » que Mme de Kalb et même que Mme de Krüdener, au dire de Jean-Paul, « sans ombre de sensualité. » C'est pourquoi il lui jura un constant et immuable amour, mais en se réservant formellement le droit d'en aimer d'autres en même temps qu'elle. Cette déclaration causa à Émilie un frisson glacial et « mit en pièces le ciel dont elle avait rêvé. » Après avoir soumis à une consciencieuse et subtile analyse le sentiment qu'elle continuait d'éprouver pour lui, après y avoir démêlé « l'émotion religieuse, l'admiration, l'enthousiasme et le désir, *mais non la confiance,* » elle finit par faire au bien-aimé la proposition suivante : « Il épouserait une jeune fille dont elle lui avait parlé ; puis tous trois iraient vivre ensemble dans une maison champêtre qu'ils achèteraient à frais communs. » Le projet parut plein de périls à Jean-Paul, qui fit des objections. « Quelques-unes des observations que je risquai lui causèrent des crachemens de sang, des syncopes, la mirent dans un état effrayant ; j'ai subi des scènes que la plume ne saurait peindre. Un matin, le 13 janvier, comme je travaillais à une satire, tout mon intérieur se déchira. J'allai chez elle le soir, et *lui accordai le mariage.* » Ce n'était, comme lorsqu'il fit la même concession à Mme de Kalb, que pour avoir un peu de répit ; car, presque au même instant, il écrivait dans son journal : « Ah ! comme je l'aime, ma femme future, et pourtant je ne l'ai pas vue encore. » Il fallut bien s'armer enfin de courage et avouer à Émilie qu'on n'avait point de passion pour elle et qu'ils n'étaient pas faits l'un pour l'autre. « J'eus deux journées tirées de l'enfer le plus brûlant. Maintenant, je suis libre. Le bandeau de l'amour est découpé en liens d'amitié. »

Mlle Caroline de Feuchtersleben fut celle dont l'allumette fròla de plus près, sans le faire prendre, le flambeau d'hyménée. Ni mariée, ni divorcée, ni veuve : c'était pour l'âme virginale de Jean-Paul un attrait séduisant. Comme les dames, d'ailleurs, cette jeune fille avait fait les avances et écrit la première. Lorsqu'elle vit le héros de ses rêves, elle lui « dévoila son cœur. » — « Sa tête, raconte Jean-Paul, s'inclina sur la mienne, et je donnai à son œil le premier baiser. » Les jeunes filles ont beau être assez libres en Allemagne, elles ne le sont pas autant que les femmes, et un grand garçon ne pouvait guère continuer à baiser sur l'œil Mlle Caroline de Feuchtersleben sans la compromettre plus ou moins. Il fallait ou cesser le jeu ou épouser. Caroline avait posé elle-même le dilemme avec une rigueur de logique qui ne laissa pas à Jean-Paul le temps de lanterner : il commença donc par *accorder le mariage ;* la nouvelle des fiançailles devint officielle, et Herder, enthousiasmé, accourut donner sa bénédiction aux futurs époux. Mais avant de « former

ces nœuds dangereux, » Jean-Paul voulut savoir si sa fiancée était digne de pratiquer le culte mystique de l'amour universel : il lui montra donc les lettres de ses amies en l'invitant à juger de leur « chaleur. » Elle répondit : « Les lettres témoignent assurément de cœurs chauds... Mais j'adresse une prière à mon Richter; ne me montre plus de lettres de tes amies; aime-les toutes, écris-leur à toutes, sois l'ami brûlant de toutes les âmes féminines, mais... ne m'en parle plus! » Toujours l'égoïsme érotique! Richter, averti à temps, déclara à Caroline qu'il l'aimerait d'un amour éternel et passionné, mais... qu'il ne pouvait être son époux. La pauvre fille resta inconsolable, le monde blâma Jean-Paul, et Herder surtout ne fut pas content.

Enfin, en 1801, Jean-Paul rencontra une petite bourgeoise assez naïve, — ou assez fine pour trouver tout naturel que l'univers entier partageât avec elle le culte qu'elle lui avait voué. Il l'épousa le 27 mai. Ce qui semble indiquer qu'il y avait eu moins de candeur que d'adresse dans la belle abnégation de Mlle Caroline Mayer, c'est qu'elle était devenue Mme Richter depuis plusieurs années, lorsque un jour la patience lui échappa en entendant son mari appeler « sa bien-aimée » une certaine Sophie Paulus, qui lui avait écrit et pour laquelle ses romans étaient, avec la Bible, les plus beaux livres du monde. Ce fut, d'ailleurs, le seul orage qui troubla leur union. Jean-Paul, guéri des *Titanides*, se reposa de ses expériences orageuses dans la paix d'une bonne petite existence bourgeoise, estimant désormais « à leur juste valeur ces charbons flamboyans qu'on appelle femmes de génie. » Mais il faut mentionner une navrante aventure, qu'on aimerait mieux passer sous silence si elle n'était pas un sujet de réflexions instructives sur l'étrange mobilité des goûts et des sentimens humains. Ce Jean-Paul, dont les ouvrages sont, pour notre critique, plutôt un sujet de gaîté, inspirait des passions si désordonnées qu'en 1814 une petite fille qui n'avait jamais vu l'auteur et ne le connaissait que par une copie de ses livres, exécutée de sa main et gardée précieusement dans son pupitre comme dans un autel, se noya dans un accès d'amour désespéré pour lui! Elle s'appelait Marie Lux; c'était la fille d'un Allemand mort à Paris sur l'échafaud en 1793 pour avoir approuvé trop bruyamment l'acte de haute justice de Charlotte Corday; peut-être y avait-il dans son jeune sang une surabondance de la noble exaltation paternelle.

V.

Les ouvrages de Jean-Paul que nous préférons aujourd'hui ne sont probablement pas ceux que la petite Marie avait copiés. Il divisait lui-même en trois classes les romans en général et les

siens en particulier : ceux de l'école italienne, caractérisés par l'idéalisme poétique et sentimental; ceux de l'école allemande, faisant la transition entre la première classe et la troisième, et enfin ceux de l'école hollandaise, caractérisés par la minutieuse exactitude d'un pinceau devenu familier et réaliste. La tragique élévation *italienne* tourna les têtes des contemporains; elle nous fait rire, hélas! ou bâiller, et nous ne goûtons plus que l'humble comique des *Pays-Bas*. Aux productions de ce dernier genre (ou du genre mitoyen) appartiennent le *Jubelsenior*, les *Flegeljahre*, la *Vie du professeur de cinquième Fixlein*, traduite en français par M. Émile Rousse, et surtout : *Fleurs, fruits et épines, ou mariage, mort et noces de Firmian Stanislas Siebenkäs, avocat des pauvres au bourg de Kuhschnappel.*

C'est, à nos yeux, le chef-d'œuvre de Jean-Paul. Nous entendons par là que cet ouvrage est moins mal composé que les autres et qu'il contient un plus grand nombre de jolies choses ou de belles choses. Le petit génie de notre écrivain est essentiellement fragmentaire : une anthologie de ses œuvres aurait à prendre, pour former son bouquet de morceaux choisis, la plupart de ses fleurs dans le *Siebenkäs*. C'est de ce roman que Mme de Staël a tiré le discours du Christ mort, superbe morceau, mais pur hors-d'œuvre, sans aucune espèce de rapport avec le principal sujet. Une autre *extra-feuille* est la lettre de Leibgeber sur la gloire, que Mme de Kalb appelait « un délire du génie; » une troisième, c'est un sermon prononcé par Adam le jour de son mariage avec Ève sur la question de savoir s'il faut créer le genre humain, et une quatrième, c'est une dissertation sur la loquacité des femmes, où abondent les fines remarques et les images ingénieuses : « Les grenouilles cessent de coasser dès qu'une lanterne projette sur leur étang un rayon de lumière; ainsi une pensée arrête le vain bruit des paroles. » — « La parole chez les femmes indique qu'elles ne pensent à rien, comme dans un moulin la sonnette avertit qu'il n'y a plus de blé dans la trémie. » — « Il est beaucoup plus facile pour une femme de céder et de se taire quand elle a raison que quand elle a tort. » Les pensées brillantes, profondes même, ne manquent pas en général dans les écrits de Jean-Paul; ce serait un appoint considérable pour l'anthologie dont nous parlions et que le marquis de Lagrange a ébauchée en 1836. Richter a particulièrement bien observé ou décrit le caractère et l'esprit des femmes, leurs sérieuses qualités comme leurs défauts bizarres, quoiqu'il n'ait jamais éprouvé ni compris la passion; un misanthrope dirait peut-être, mais ce serait plus spécieux que juste, qu'il les a d'autant mieux connues qu'il les a moins aimées. Voici d'autres choses bien délicatement senties et dites sur ce sexe « absurde et charmant. » — « Une femme est

le plus singulier alliage d'entêtement et de sacrifice. Pour le bien d'autrui, elle peut se résigner à mille choses, à rien pour le sien propre. Vous la verrez, en faveur d'un étranger malade, renoncer à trois nuits de sommeil sans qu'en faveur d'elle-même elle se déshabitue de la moindre des choses qui causent ses insomnies. Les Bienheureux et les papillons, quoiqu'ils n'aient pas d'estomac, ne mangent pas moins qu'une femme qui veut aller au bal ou à l'autel nuptial, ou qui fait la cuisine pour des invités; mais que le médecin vienne à lui interdire un mets pour sa santé, elle le mangera tout de suite. » — « L'enfant pense emporter l'araignée prisonnière au bout de son fil, que l'araignée file toujours plus long vers la terre et avec lequel enfin elle s'enfuit. Qu'une femme soutienne ce qu'elle voudra, et qu'elle le prouve comme elle voudra, l'homme est tout à fait incapable de contester et de triompher; car, lorsqu'il croit la tenir dans les chaînes de son raisonnement et les fils de son discours, il est tout aussi avancé que s'il cherchait à enlever par le fil une pelote de fil qui est par terre : il aura du fil de plus en plus dans la main, et toute la pelote y passera, mais l'étoile de la pelote restera par terre. »

L'idée fondamentale du *Siebenkäs*, dans la partie de ce roman où, par un procédé d'ailleurs plus discrètement et plus heureusement suivi que jamais, il n'est pas question de toute autre chose, c'est de montrer comment la différence des goûts et l'inégalité de la culture rendent peu à peu étrangers l'un à l'autre, puis antipathiques, deux époux qui croyaient bien s'aimer et qui sont d'honnêtes et braves gens. L'avocat Firmian Siebenkäs est naturellement un écrivain comme Jean-Paul; il compose, comme lui, des satires, qui même seront intitulées : *Choix tiré des papiers du diable*. Sa femme, Lenette, est l'ange du pot-au-feu; elle a le sens pratique et la médiocrité intellectuelle d'une simple ménagère. Quand le poète lui lit sa dernière composition, elle l'arrête au milieu d'un vers pour lui demander : « Qu'est-ce que tu aimes mieux pour ton dîner aujourd'hui? » Voici un souvenir désagréable qu'il n'est jamais parvenu à chasser; un jour qu'il déclamait une page très éloquente sur la mort et l'immortalité de l'âme, Lenette, qui avait l'air de l'écouter, les yeux fixés à terre, lui dit tout à coup : « Demain matin, avant de sortir, n'oublie pas de me faire raccommoder tes bas, qui sont troués. » L'auteur du *Siebenkäs* se rappelait les temps de misère où il essayait vaillamment de travailler et d'écrire dans la salle commune où sa pauvre mère vaquait, de son côté, aux soins du ménage. C'est à cette impression toujours présente que nous devons le meilleur de Jean-Paul et la page la plus mémorable de son chef-d'œuvre.

Le mari de Lenette ayant besoin, pour composer, du plus com-

plet silence, « s'était habitué à guetter tous les mouvemens de sa femme, ce qui jetait le désordre dans ses pensées. Le pas le plus léger, le moindre ébranlement l'agaçait comme un enragé ou un goutteux, et tuait toujours en lui une ou deux idées près d'éclore, comme un bruit violent coûte la vie aux jeunes canaris et aux vers à soie. » Lenette glisse, on l'entend à peine, on ne l'entend même pas du tout, « courant avec ses pattes légères sur les fils de sa toile d'araignée domestique; » mais c'est précisément là ce qui distrait et bientôt irrite le poète. « Il fallait que Siebenkäs fît de grands efforts d'attention pour entendre le bruit de ses mains et de ses pieds ; pourtant il y parvenait, et il entendait presque tout. Quand on ne dort pas, on prête bien plus d'attention à un bruit léger qu'à un grand fracas. L'écrivain épiait le moindre bruit, ses oreilles et son âme couraient partout à la suite de Lenette, attachées à ses pieds comme des compteurs de pas. » Il finit par dire : « Lenette, voilà une heure que j'écoute ce trottinement qui me met au supplice; j'aimerais mieux t'entendre circuler avec une paire de sabots dont la semelle de fer battrait la mesure! Marche comme d'habitude, ma bien-aimée. » Lenette, bon petit cœur, fait tout ce qu'elle peut pour concilier les exigences de son mari avec celles de son ménage. Lorsqu'elle le contredit, ce n'est jamais pour soutenir quelque chose qui soit contraire à la manière de voir de Firmian ; « c'est, comme font toutes les femmes, simplement pour contredire; » mais elle ne comprend rien à des sensations ultra-fines qui entendent marcher une fourmi plus distinctement qu'un cuirassier. « Elle demanda innocemment pourquoi le garçon du relieur au-dessous, qui, tout le long du jour, exécutait des fantaisies sur un violon d'enfant, ne le troublait point de ses fugues criardes et discordantes, et pourquoi, tout récemment, il avait mieux supporté le nettoyage de la cheminée que le nettoyage de la chambre? » Quelle différence! pense Siebenkäs. Mais il faudrait du temps pour l'expliquer à une intelligence ordinaire, et il n'a pas de longs discours à faire *gratis*, pendant que d'insupportables contrariétés domestiques l'empêchent d'écrire et de gagner l'argent nécessaire à l'entretien du ménage. Le bruit, — ou plutôt le silence du plumeau l'exaspère. « Lenette finit par renoncer au balai, et, pendant que le grincement de la plume de son mari couvrait à lui tout seul le peu de bruit qu'elle pouvait faire, elle repoussa avec le plumeau trois brins de paille et un petit reste de duvet. Le rédacteur des *Papiers du diable* entendit le plumeau. Il se leva : « Balai ou plumeau, du moment que je l'entends, le supplice est le même. Oui, que tu repousses ces malheureux débris avec des plumes de paon ou un goupillon sacré, que tu chasses la poussière avec un soufflet, je l'entends, et mon livre et moi nous périssons misérablement! » — Elle répondit : « Mais j'ai fini. » Il se

remit au travail. Cependant Lenette ferma tout doucement la porte de la chambre. Il dut en conclure que dans sa géhenne ou son pénitencier on allait de nouveau entreprendre quelque chose contre lui. Il posa sa plume et cria par-dessus la table : « Lenette, je ne puis pas très bien entendre; mais si, de l'autre côté, tu es encore une fois en train de faire quelque chose que je ne puis pas supporter, je t'en prie, pour l'amour de Dieu, cesse, mets fin pour aujourd'hui à mon chemin de la croix et à mes souffrances de Werther. Viens, j'aime mieux te voir! — Elle répondit d'une voix tremblante d'émotion : « Mais je ne fais rien! » Il se leva de nouveau et ouvrit la porte de sa chambre de torture. Sa femme, avec un torchon de flanelle grise, frottait et polissait la verte couche nuptiale. L'avocat Siebenkäs se mit à dire lentement : « Ainsi, tu brosses et tu balaies, et tu sais que je suis assis là tout en sueur et que je veux travailler pour nous deux et que, depuis une heure, je continue à écrire sans savoir ce que je fais. O ma céleste et conjugale moitié, pour l'amour de Dieu, finis-en et ne t'obstine pas à me tuer avec ton torchon. » — Lenette, étonnée, dit : « Il est impossible, mon bon, que tu m'aies entendue de ton bureau, » et elle continua à frotter avec plus d'ardeur. Il saisit ses mains avec vivacité, mais avec douceur, et reprit : « Mais c'est justement mon malheur que je ne puisse rien entendre et que je sois obligé de tout m'imaginer. Cette maudite pensée du balai et de la brosse vient se mettre à la place des pensées bien meilleures que j'aurais couchées sur le papier. Cher ange, personne ne serait assis là plus paisiblement que moi, personne ne travaillerait avec plus de sang-froid et de bonheur, si tu te contentais de faire feu derrière ma chaise avec des boîtes, des obusiers et des canons; mais un *bruit silencieux*, voilà ce que je ne puis supporter! »

Il faut avouer que cela est exquis, et que Sterne lui-même n'a pas appliqué avec plus de talent le microscope du psychologue aux minutieuses curiosités de la nature humaine. Une autre chose est à remarquer dans cette scène charmante : le personnage de tyran ridicule que joue l'avocat Siebenkäs ne l'empêche pas d'être sympathique. L'art de rendre aimable le grotesque est, redisons-le ici, ce qui caractérise le plus profondément le véritable *humour*.

La scène de la chandelle, qui succède à celle du balai et qui est également célèbre, n'est que l'ingénieux renouvellement du même thème. Je ne l'analyserai donc pas, et je me borne à en détacher deux passages propres à illustrer le style particulier de l'*humour*. Siebenkäs, qui soutient qu'une chandelle doit être allumée par son bout le plus gros, en donne la raison suivante : « Si nous l'avons allumée par le bout mince, nous voyons se produire en bas, dans le chandelier, une masse de suif inutile; si au contraire nous allu-

mons le gros bout, avec quelle grâce et quelle symétrie la graisse liquide qui provient de la moitié plus grasse se dépose autour de la moitié plus maigre, l'engraissant, pour ainsi dire, et lui donnant d'harmonieuses proportions ! » Une des joies de l'humoriste, c'est d'appliquer des épithètes obligeantes et affectueuses à des choses qu'on n'a pas accoutumées à tant d'égards et qui en restent tout étonnées. C'est ainsi que Rabelais nous parle de la grâce des ânes, de la toux suave des bons pères, des beaux dés harmonieux dont le juge Bridoye se servait pour rendre la justice, du mélodieux son des pois secoués par Triboulet dans une vessie de porc. Plus loin, la phrase de Jean-Paul, par un autre contraste cher aux humoristes, enveloppe dans les tours et les replis nombreux d'une savante période la puérile insignifiance de l'idée, et s'avance au milieu des niaiseries avec une lenteur majestueuse, dont Swift nous a laissé le plus parfait modèle. Siebenkäs donne gravement à sa femme des instructions détaillées sur l'emploi des mouchettes, sur le moment précis de moucher, sur la mesure qu'il convient de garder dans cette opération : « Quand le mouchage ardemment désiré ne se produit pas, que le noir germe de l'épi lumineux grandit de plus en plus, qu'un véritable flambeau funèbre éclaire un écrivain à demi mort, que celui-ci ne peut chasser de son esprit la pensée de la main de sa femme, qui d'un coup de ciseau pourrait le délivrer de toutes ces entraves, alors, ma chère Lenette, il est bien difficile qu'il n'écrive pas comme un âne, qu'il ne devienne pas lourd comme un dromadaire. » — Elle lui promit que, s'il parlait bien sérieusement, elle ferait mieux le lendemain. En effet, l'histoire doit lui accorder cette louange, que le lendemain elle tint parole et non-seulement moucha plus souvent que la veille, mais à vrai dire, moucha sans cesse, d'autant plus que deux ou trois fois il l'avait remerciée d'un signe de tête. — « Trop de zèle, dit-il enfin, mais d'un ton infiniment aimable; ne manie pas si souvent les ciseaux. Si tu t'appliques à faire de trop petites subsubsubdivisions de la mèche, nous allons retomber dans la malheureuse situation d'hier soir, car une chandelle rasée de trop près donne aussi peu de lumière qu'une chandelle dont les lumignons croissent librement (ce que, au figuré, tu pourrais, si tu en étais capable, appliquer au flambeau du monde et de l'église). Quelques minutes avant et quelques minutes après le mouchage, se produit entre chien et loup ce beau temps moyen de l'âme, où elle voit admirablement. Et c'est alors une vraie vie des dieux, une heureuse proportion entre le noir et le blanc, dans la chandelle et sur le livre. »

L'extinction progressive et totale de l'amour entre les deux époux est racontée non-seulement avec beaucoup de fantaisie et d'esprit, mais avec une intensité d'émotion, qui, dans certains endroits vrai-

ment pathétiques, pénètre et serre le cœur. Cependant il s'en faut bien que le meilleur des romans de Jean-Paul soit un ouvrage parfait. Pourquoi, dans cette mort de l'affection conjugale, qui devrait s'effectuer d'elle-même lentement, naturellement, Lenette trouve-t-elle un complice et un consolateur sous la forme d'un membre du conseil des écoles, pendant que Firmian, de son côté, rencontre, pour lui faire oublier sa femme, une grande dame qui aime la littérature? Le jeu de ces ressorts extérieurs et vulgaires, l'amant, la maîtresse, nous gâte ce que l'idée, réduite à ses premiers élémens, avait d'intéressant et de distingué dans sa simplicité. Il semble qu'il y avait un moyen facile de donner au *Siebenkäs* une conclusion heureuse : c'était de montrer, par une douce revanche, la poésie réelle du foyer l'emportant à la fin sur celle qui n'est qu'une forme et qu'un songe littéraire, idée juste et morale dont l'auteur des *Récits villageois de la Forêt-Noire* s'inspirera plus tard dans la *Frau Professorin*.

Le voyage de l'aumônier Schmelze (1809), analysé par Philarète Chasles, est un développement assez amusant de cette vérité, que l'abus de la réflexion paralyse l'action et que la science multiplie pour l'homme les raisons de douter et de craindre. Attila Schmelze n'est point un lâche de sa nature, mais il a si souvent arrêté sa pensée sur les causes de destruction qui nous environnent de toutes parts, qu'il n'ose plus faire un pas sans se croire en danger de mort. *Le docteur Katzenberg* est d'un comique un peu gros et même un peu gras; Jean-Paul ne haïssait pas les mots crus, il les recherchait même, pour deux raisons: d'abord, parce qu'ils sont une partie essentielle du vocabulaire de l'*humour*, dont la frénésie « anéantissante » se réjouit surtout d'anéantir nos vaines conventions, et le décorum en est une; ensuite, parce qu'il avait remarqué que les personnes vouées à l'état ecclésiastique, le curé Rabelais, le doyen Swift, le pasteur Sterne, se plaisent généralement dans le cynisme du langage. Fils de pasteur, il n'a pas voulu rester en arrière de ces grands modèles; mais les incongruités et les gravelures ne sont sous sa plume qu'une imitation littéraire et jurent un peu avec la profonde pureté de ses mœurs. Mentionnons au moins *la Vie de Fibel* (1812) et *la Comète ou Nicolas Margraf, histoire comique* en trois volumes, qui parurent de 1820 à 1822; mais arrêtons-nous, en terminant, sur deux ouvrages didactiques, un traité d'éducation intitulé : *Levana*, que Mme Jules Favre a traduit en partie, et une *Poétique ou Introduction à l'esthétique*, dont MM. Alexandre Büchner et Léon Dumont nous ont donné une excellente traduction complète.

Ces deux ouvrages sont probablement ceux qui conserveront le plus de lecteurs dans l'avenir, par la bonne raison que Jean-Paul,

artiste presque nul et créateur en somme impuissant, n'offre de tout à fait original, pour composer la bibliothèque choisie de la postérité, que quelques idées ingénieuses ou fortes. La pensée générale de son traité pédagogique est sans valeur, puisque sa préoccupation dominante comme publiciste reste celle qui avait jadis inspiré son préceptorat : former des écrivains, et des écrivains humoristes. Mais cette erreur de fond, ce vice de la conception d'ensemble n'empêche pas *Levana* d'abonder en remarques charmantes et en préceptes de grand prix. C'est particulièrement sur les enfans et sur les femmes que les vues de l'auteur sont justes et fines, et que ses expressions sont heureuses. Père de trois jeunes enfans à l'époque où il écrivit *Levana* (1807), les simples réalités de la vie domestique ont infiniment mieux servi son talent que ses volumineux cahiers de notes et ses singuliers exercices d'amour. *La confession de Jacqueline sur ses fautes pédagogiques* est le joyau de tout l'ouvrage. Que de jolies choses dans la meilleure partie de ce livre, et que d'aimables choses, qui font honneur au cœur de Jean-Paul autant qu'à son esprit ! « La gaîté ou la joie est le ciel sous lequel tout prospère, excepté la passion. Qu'on ne la confonde pas avec le plaisir... Les animaux peuvent jouir, mais l'homme seul peut être gai. Dieu est bienheureux. Un Dieu chagrin est une contradiction, c'est le diable... L'homme content attire notre regard et notre cœur, que le mécontent repousse, tandis que nous nous éloignons de l'homme qui jouit pour nous rapprocher de celui qui souffre. » — « La gravité des jeunes filles est rarement aussi innocente que leur raillerie... La gaîté répand sa lumière sur toutes choses ; l'humeur de même fait tomber son brouillard sur tout ce qui l'environne. » — « La femme qui s'ennuie, bien qu'elle ait des enfans, est digne de mépris. » — « Les animaux et les sauvages ne connaissent pas l'ennui ; les enfans n'en auraient jamais si l'on ne se préoccupait pas trop de l'éloigner. » — « Tenez pour sacré le regard de l'enfant qui cherche et interroge. » — « Le père marque seulement les points dans la vie de l'enfant ; la mère en indique tous les autres signes de ponctuation. » Et, à propos de ponctuation, cette pensée encore, qui est bien spirituelle et bien vraie : « Il est difficile à une femme de dire à son enfant : Finis ! sans virgule, point et virgule, et tout un attirail de points d'exclamation et d'interrogation. Rencontre-t-on dans l'histoire un seul exemple qu'une femme ait dressé un chien de chasse ? Ou bien, *une commandante,* quand elle ordonne à sa troupe en marche de faire halte, s'est-elle jamais exprimée autrement que comme suit : Hé, vous tous ! aussitôt que j'aurai fini de parler, je vous ordonnerai à tous de rester en repos, sans marcher, où vous êtes ; halte, vous dis-je. »

La *Poétique* de Jean-Paul est aussi une rapsodie, naturellement. Il n'y faut chercher aucune grande vue sur le développement de l'art, rien de cet ordre magnifique, de cette puissante unité qui font du *Cours d'esthétique* de Hegel l'histoire même de l'esprit humain. On peut ouvrir à une page quelconque les deux volumes de la traduction française, commencer par le milieu ou par la fin, les lire en remontant comme en descendant, cela importe peu; mais on ne les parcourra ni sans plaisir ni sans profit. La pensée de Jean-Paul n'est jamais banale, et presque partout elle excite et féconde celle du lecteur. De même que la théorie de l'amour est la perle de la métaphysique de Schopenhauer, la perle de l'esthétique de Jean-Paul est le chapitre VII, intitulé « De la poésie humoriste. » Tout critique qui voudra parler pertinemment de l'*humour* et que ne contenteront point les faibles et pauvres lieux-communs en circulation sur ce sujet, devra comprendre à fond ce que Jean-Paul entend par « l'idée anéantissante, » en s'éclairant des hautes et lumineuses pages de Hegel sur « la subjectivité infinie. » Ne nous effarouchons pas de ces grands mots; ils sont riches de sens et n'ont de rébarbatif que la forme. La *subjectivité infinie* est tout simplement l'abus du moi succédant à l'antique impersonnalité de l'art, et l'*idée anéantissante* ne diffère pas essentiellement de cette « gayeté d'esprit, » dont parle Rabelais, « conficte en mespris des choses fortuites, » persuadée que « tous les biens que le ciel couvre et que la terre contient en toutes ses dimensions, hauteur, profondité, longitude et latitude, ne sont dignes d'esmouvoir nos affections et troubler nos sens et esprits.» M. Firmery, qui a consacré à l'étude théorique et directe de l'*humour* un chapitre de son ouvrage, le distingue aisément de l'*esprit,* tel que nous l'entendons en France : « L'esprit français est au service de la raison; sobre et discret, il est un ornement de la parole et un assaisonnement du discours. Il n'est jamais qu'un moyen... L'*humour* n'a souci que de lui-même. C'est un jeu qui a en lui sa raison d'être... L'*humour* est au suprême degré libre et désordonné; l'esprit français est, avant tout, un esprit artistique; il est sous la dépendance absolue de la grande loi de l'art, l'unité, et de la règle qui domine malgré nous toutes les productions de notre littérature, le goût... Dans l'*humour,* le sel n'est plus le condiment, il est le mets lui-même. » Ces remarques sont justes, utiles et nécessaires, mais elles ne vont pas loin. Il y a au fond de l'*humour* toute une philosophie, une sorte de nihilisme, mais de nihilisme joyeux, un composé paradoxal de l'optimisme du tempérament et d'un pessimisme intellectuel plus ou moins avancé. Le poète comique ordinaire conçoit un certain idéal de raison et de

vertu, et c'est même à cette condition qu'il est poète comique; il ne tient pour fous que les personnages spéciaux voués par lui au ridicule, et il respecte en ce monde beaucoup de choses, à commencer par lui-même et par les spectateurs de sa comédie : l'humoriste ne fait pas cette division superficielle de la folie humaine en un nombre déterminé de catégories spéciales, ni cette distinction orgueilleuse entre la folie citée au tribunal de la satire et la sagesse qui la juge; il pense, comme Panurge, que toute l'humanité sans exception est atteinte de folie, et il n'a pas l'outrecuidante prétention d'en être exempt lui-même. « Pour lui, écrit Jean-Paul, il n'y a point de sottise individuelle, point de sots, mais seulement de la sottise et un monde sot. » Le petit monde qui s'agite sur le théatre, le monde non moins microscopique et non moins contemptible qui est assis dans la salle, sa propre personne et l'univers entier, tout est confondu, aux yeux de l'humoriste, dans l'égalité du *néant*.

Jean-Paul passa bourgeoisement ses dernières années à Bayreuth, sans autres incidens que des joies et des deuils domestiques. Il avait obtenu en 1809 une pension de 1,000 florins avec le titre de conseiller de légation. Il écrivit, vers la fin de sa vie, quelques articles littéraires, remarquables par l'absence de toute critique proprement dite, exclusivement élogieux et fort peu intéressans. Il avait pour la critique une horreur procédant de son respect quasi-religieux pour toute pensée écrite et surtout imprimée. La fonction d'écrivain étant, à ses yeux, la plus haute de toutes, il ne tolérait pas sur le compte de ses frères en littérature la moindre parole blessante ou piquante; il n'en prononçait jamais pour sa part; il n'avait d'épigrammes que pour messieurs les critiques, qu'il comparait à toutes sortes d'animaux désagréables, et, par une juste conséquence, il ne pouvait souffrir la plus petite observation sur ses propres ouvrages.

Ses livres, ses cahiers, ses manuscrits, étaient rangés dans son cabinet de travail avec un *désordre régulier*, image des extravagances systématiques de l'*humour*. Son péché mignon était la bouteille. Quelquefois on le voyait traverser les rues de Bayreuth, la face rubiconde, la démarche chancelante, et les bonnes gens disaient entre eux : « Voilà encore M. le conseiller Richter qui vient de se griser. » Il mourut en 1825.

PAUL STAPFER.

LA

TEMPÉRATURE ET LA VIE

Tout être vivant produit de la chaleur; partout où il y a de la vie, il y a simultanément production et dégagement de calorique. D'autre part, il existe pour tout organisme, animal ou végétal, des limites thermiques en-deçà et au-delà desquelles il ne saurait exister, et dans l'intervalle desquelles seules il atteint son développement. C'est dire que la température est un facteur important dans la vie des organismes, et il nous paraît y avoir quelque intérêt à exposer, avec les détails nécessaires, les faits sur lesquels repose la conclusion précédente. Il nous faut aborder successivement deux questions : celle de la production de chaleur par les êtres vivans, et celle de l'influence qu'exercent sur ceux-ci les variations thermométriques du milieu qu'ils habitent, variations qui réagissent nécessairement sur leur température interne, mais avec une intensité variable.

I.

Tout animal est une source de chaleur. Nettement appréciable pour l'homme, l'oiseau, et les organismes supérieurs en général, la température propre de l'aristocratie animale présente des différences peu considérables, mais néanmoins intéressantes. Ce sont les oiseaux qui produisent certainement le plus de chaleur : du moins ce sont eux qui présentent la température propre la plus élevée; car, d'après les différens observateurs, elle oscille entre 39 et 44 degrés centigrades. Chez l'homme et les mammifères, elle varie entre 37 et 39 degrés.

On a qualifié l'homme, les mammifères et les oiseaux, d'êtres à température constante, d'animaux à sang chaud. L'on a voulu indiquer par là que ce sont des organismes à température propre assez élevée, qui ne varie que faiblement et ne suit point les oscillations de la température ambiante. Pour abréger, nous les désignerons sous le nom d'animaux *homéothermes,* c'est-à-dire doués d'une température sensiblement constante. Les autres organismes, qui ne rentrent point dans la classe des oiseaux ou des mammifères, ont été appelés animaux à sang froid, à température variable, animaux *hétérothermes,* parce que, à l'état physiologique normal, leur température propre suit toujours, d'assez près, les oscillations de la température du milieu qu'ils occupent. Le reptile, le batracien, le poisson, le mollusque, le crustacé, l'insecte, etc., ont à peu près la température de l'eau ou de l'air qui les entoure. Sont donc hétérothermes tous les animaux qui ne sont ni mammifères ni oiseaux. Il est à noter cependant que certains mammifères, de l'ordre des rongeurs en particulier, sont tour à tour homéothermes et hétérothermes : ce sont les animaux hibernans, qui, dès la chute de la température extérieure au-dessous d'un certain degré, s'engourdissent et s'endorment, présentant une température propre peu supérieure à celle de l'extérieur. Nous en reparlerons plus loin.

A la vérité, sans le secours de certains instrumens, l'on croirait que les animaux hétérothermes ne produisent aucune chaleur, tant, aux sens, leur température semble identique à celle du milieu où ils se trouvent. Pourtant, chez les reptiles, l'excès de la température de l'animal sur le milieu extérieur (excès noté pendant que ce dernier est à une température moyenne, naturellement, entre 5 et 15 degrés centigrades par exemple) atteint parfois 6, 7 ou 8 degrés : le plus souvent il varie entre 1 et 4 degrés. Chez les batratraciens, il est moindre, et ne dépasse guère 2 ou 3 degrés dans les mêmes conditions. La différence s'atténue encore chez les poissons, et surtout chez les invertébrés, où l'on ne trouve parfois qu'un excès de 1/4 ou 1/2 degré centigrade. Pourtant les insectes, et surtout ceux qui vivent en communauté, dégagent parfois beaucoup de chaleur. C'est ainsi que Réaumur a relevé, dans une ruche d'abeilles, la température de 12°5, alors que l'air extérieur était à — 3°7. En résumé, les animaux hétérothermes produisent peu de chaleur; mais enfin ils en produisent toujours.

Quelle est la cause de la calorification? Tel est le point qu'il nous faut maintenant examiner. Les idées les plus bizarres ont été émises tour à tour sur cette question. Les uns faisaient de la chaleur animale un principe mystérieux, siégeant dans le cœur, et y

développant une température telle que si, par imprudence, l'on touchait à cet organe, la main ressentait une brûlure pénible. Ces auteurs n'avaient évidemment jamais pratiqué de vivisections : bien que le cœur soit un des points les plus chauds de l'organisme, sa température ne dépasse guère 39 ou 40 degrés chez les mammifères. Pour J. Hunter, le célèbre chirurgien et anatomiste, ce principe mystérieux siège dans l'estomac. Barthez et ses disciples attribuèrent la chaleur animale à une cause toute différente, plus raisonnable en ce qu'elle exclut le surnaturel et le mystère, mais non moins erronée : ils la croyaient due au frottement des diverses parties solides et liquides de l'organisme. C'est Lavoisier qui a posé les bases véritables de la théorie de la calorification. Après s'être rendu un compte exact de la nature et des propriétés des élémens constituans de l'air normal, il démontra d'une façon irréfutable que l'air expiré par un animal est plus riche en acide carbonique que ne l'est l'air inspiré. Il y a eu combinaison entre l'oxygène de l'air et le carbone appartenant à l'organisme. « L'air pur, en passant par le poumon, éprouve donc une décomposition analogue à celle qui a lieu dans la combustion du charbon. Or, dans la combustion du charbon, il y a dégagement de la matière du feu; donc il doit y avoir également dégagement de la matière du feu dans le poumon. » Autrement dit, puisque le poumon dégage de l'acide carbonique, il doit s'y produire de la chaleur, de même qu'il s'en produit lors de la combustion d'un corps quelconque; l'organisme produit de la chaleur parce qu'il brûle. Tous les travaux exécutés depuis un siècle ont démontré la justesse de cette conclusion.

D'après Lavoisier, le poumon paraît être le siège de la combustion respiratoire et de la calorification. Sur ce point, cependant, il s'exprime avec réserve, et cette réserve est pleinement justifiée. Le poumon n'est pas le siège des combustions calorigènes, son rôle est tout autre. Lagrange, peu de temps après Lavoisier, avait combattu l'hypothèse de ce dernier, et avait dit que, si le poumon était réellement le siège de ces combustions, la chaleur qui s'y produirait serait telle que cet organe devrait subir de graves lésions incompatibles avec la vie. Ceci est exagéré, car l'on a calculé la production de calorique, et même en supposant que le poumon fût le siège exclusif de cette production, la température de cet organe ne serait point encore suffisante pour le léser. Des recherches fort exactes ont montré quel est au juste le rôle du poumon dans la calorification. Cet organe qui, grâce à ses alvéoles nombreuses, représente une surface de 150 ou 200 mètres carrés (ce chiffre, bien que surprenant, est indiscutable), ne sert qu'à mettre en contact le sang et l'air. Le réseau des capillaires, séparé de l'air par une mince couche cellulaire, représente une nappe équivalant aux

trois quarts environ de la surface pulmonaire totale, soit une couche sanguine de 100 ou 150 mètres carrés. Cette nappe est très mince, il est vrai, puisque 2 litres de sang suffisent à la constituer; mais ceci importe peu : pour que l'absorption se fasse, il faut surtout une surface étendue; la profondeur importe peu. D'ailleurs s'il n'y a, à un moment donné, que 2 litres de sang dans le poumon, il ne faut pas l'oublier, un calcul très simple établit que la quantité totale de sang passant par le poumon en vingt-quatre heures est de 20,000 litres environ. C'est dire qu'anatomiquement le poumon est admirablement disposé pour absorber, et d'ailleurs l'expérience démontre que son rôle est bien ce qu'indique son organisation. Le sang qui le parcourt absorbe l'oxygène de l'air inspiré, en raison des affinités chimiques de l'hémoglobine des globules rouges pour ce gaz, et va le porter dans tout le corps. C'est dans l'intimité des tissus, dans toutes les parties de l'organisme, que cet oxygène, se séparant de l'hémoglobine, va se combiner avec le carbone des tissus, va se *brûler*, pour donner naissance à de la chaleur, et à de l'acide carbonique, résultat nécessaire de toute combustion, acide qui est repris par le sang pour être exhalé par le poumon.

La calorification est donc le résultat de combustions qui se passent dans tous les points de l'économie. Elle est dans une dépendance complète par rapport à deux autres fonctions : la respiration, c'est-à-dire l'apport d'oxygène, de comburant, et l'alimentation, l'apport de carbone ou de combustible. Nous aurons plus loin à rappeler ce fait. La calorification se produit donc non dans le poumon, comme le croyait Lavoisier jusqu'à un certain point, mais dans tous les tissus de l'organisme, et la preuve en est que tous les tissus respirent à l'état de vie, à l'exception des productions cutanées, comme les poils et les ongles, qui sont des parties mortes. S'ils respirent, c'est qu'il y a combinaison d'oxygène et de carbone, donc combustion, donc chaleur. La démonstration de la respiration des tissus est aisément fournie par l'expérience. On tue un animal et on isole des fragmens de muscle, de foie, de cervelle, d'os, etc., que l'on place dans des éprouvettes contenant de l'oxygène et renversées sur le mercure; au bout d'un temps variable, et dans des proportions différentes selon les tissus, on trouve dans les éprouvettes de l'acide carbonique qui a remplacé une partie de l'oxygène, et qui témoigne d'une façon irrécusable de la respiration qui s'est produite.

En résumé, la chaleur animale résulte de la combustion du carbone des tissus par l'oxygène de l'air introduit dans le sang par les poumons, et porté par ce liquide jusqu'au sein des élémens anatomiques les plus petits. Cette combustion s'opère dans tous les

tissus (et dans le sang lui-même, bien que faiblement) avec une importance fort inégale, étant plus considérable pour les muscles, le cerveau et les glandes, et plus faible pour les os et divers autres élémens anatomiques.

La calorification est-elle le résultat de combustions, d'oxydations seulement? On l'a cru pendant un temps assez long, mais en réalité d'autres influences interviennent dans cette fonction. En effet, l'organisme est le théâtre de phénomènes chimiques infiniment variés. Les matériaux empruntés aux alimens sont assimilés à la suite d'actions chimiques très diverses, et la désassimilation s'accompagne de phénomènes non moins variés; et toutes les combinaisons, dissociations, réductions, etc., dont les différentes matières sont l'objet dans l'organisme, donnent invariablement naissance à un dégagement ou à une absorption de chaleur. En langage vulgaire, toute réaction chimique produit de la chaleur ou du froid, selon les cas, et d'après des lois chimiques maintenant bien élucidées.

Parmi les phénomènes chimiques de ce genre, et dont les exemples sont fréquens dans l'organisme, phénomènes qui ont été admirablement étudiés par M. Berthelot, nous citerons en particulier les hydratations, les dédoublemens, les réductions, les synthèses, les fermentations. Tous ces phénomènes se présentent dans le corps de l'animal vivant, et tous jouent un rôle dans la calorification. Celle-ci est donc le résultat d'actions chimiques multiples qui se passent dans tous les points de l'organisme, actions dont les unes produisent et les autres absorbent de la chaleur, mais parmi lesquelles les premières sont évidemment prédominantes. Parmi les phénomènes thermogènes, les oxydations demeurent les plus importans, assurément; mais il est bon de savoir qu'elles ne sont pas seules calorigènes, comme le pensait Lavoisier.

Le simple fait que la respiration ne présente pas la même activité dans tous les tissus indique *a priori* qu'il doit y avoir dans la température de ceux-ci des différences appréciables. Tel est le cas, en effet, bien que dans l'organisme vivant l'égale répartition de la température soit favorisée par le contact des parties très calorifiques avec celles qui le sont moins, soit directement, soit indirectement, par la circulation du sang. Malgré cette tendance à l'établissement de l'équilibre thermique, l'on distingue aisément les parties les plus calorifiques. Ce sont naturellement les plus actives au point de vue chimique, et celles qui respirent le plus : ce sont le foie, le cerveau, les glandes, le cœur, les muscles, et la chaleur dégagée par ces organes est d'autant plus considérable que leur activité chimique est plus grande, et qu'ils fonctionnent davantage. Tout organe est, en effet, plus chaud à l'état d'activité qu'à l'état de repos.

La calorification est donc le résultat de phénomènes chimiques qui se passent dans l'intimité des tissus. Ces phénomènes, très actifs et nombreux chez les animaux supérieurs, homéothermes, le sont beaucoup moins chez les animaux à sang froid; mais cela importe peu : la différence est de degré et non de nature.

Mais ici, une question se pose : Pourquoi l'homme, par exemple, présente-t-il une température propre, sensiblement constante, au pôle, par 30 degrés au-dessous de zéro, et au Sahara, par 40 degrés de chaleur? Comment les animaux homéothermes et l'homme ne prennent-ils pas la température du milieu où ils se trouvent, et comment luttent-ils contre ces températures extrêmes?

De plusieurs façons, semble-t-il, au point de vue physiologique, car nous n'avons pas à nous occuper ici des moyens que l'homme a su inventer pour se défendre. Pour lutter contre la chaleur, il a l'appareil sudoral qui agit dès que sa température interne tend à s'élever; par le fait de la chaleur extérieure, les glandes sudoripares entrent en jeu, et l'évaporation de la sueur produit une réfrigération notable. Notons en passant que cette évaporation n'est possible que dans un milieu relativement sec, et présente d'autant plus de difficulté à se produire, que l'humidité est plus abondante autour du corps. Aussi souffre-t-on beaucoup plus de la chaleur quand l'air est humide que lorsqu'il est sec : l'humidité empêche ou ralentit l'évaporation, et par conséquent la réfrigération.

Chez certains animaux, l'appareil sudoral existe et joue le même rôle que chez l'homme; mais il manque à nombre d'entre eux, aux oiseaux, aux chiens, aux lapins, etc. Comment se fait chez ceux-ci la lutte contre la chaleur? Il n'a pas été fait de recherches sur ce point, en ce qui concerne les oiseaux, à notre connaissance; mais pour le chien, M. Ch. Richet est arrivé à de très intéressans résultats. Chez cet animal, la réfrigération s'opère par l'appareil respiratoire, car c'est par cet appareil seul que peut s'opérer une évaporation suffisamment active. Le chien transpire par le poumon. Tous les animaux pulmonés d'ailleurs, et l'homme même, en font autant; mais, comme chez le chien c'est la seule transpiration possible, elle acquiert une intensité toute particulière. Le chien qui a chaud, tire la langue, pour mieux laisser passer l'air par la bouche, et il respire rapidement, parfois avec une vitesse extrême, pour que l'exhalation de vapeur d'eau se fasse plus vite. Il est à souhaiter que l'étude des mécanismes réfrigérateurs soit poursuivie chez les êtres non susceptibles de transpirer, car elle sera certainement féconde en résultats intéressans.

Quand l'élévation de la température interne chez l'homme demeure faible, il s'opère une réfrigération suffisante par le simple

afflux sanguin qui s'opère vers la peau en pareil cas. Sous l'influence de la chaleur extérieure, les vaisseaux cutanés se dilatent, ils renferment une plus grande quantité de sang, et le rayonnement de la peau étant ainsi accru, il se fait un certain refroidissement qui tend à envahir l'organisme entier, en raison de la circulation du sang, qui du reste s'accélère et facilite aussi la réfrigération.

Pour lutter contre le froid, l'organisme est moins bien armé au point de vue physiologique : du reste, il faut dire dès maintenant que le refroidissement est moins dangereux que l'échauffement, et l'on conçoit assez bien que l'organisme soit mieux doué pour la lutte contre ce dernier. La sensation du froid stimule l'animal au mouvement, et, par conséquent, l'oblige à se réchauffer; en outre, les habitans des climats froids prennent toujours une fourrure plus épaisse en hiver et qui les protège mieux. En dehors de ces ressources, nous signalerons le fait que le froid contracte les vaisseaux de la peau, ce qui diminue la réfrigération; la respiration s'accélère, et, avec elle, les combustions organiques, le besoin d'alimens est plus grand, l'on mange plus, ce qui introduit dans l'organisme une quantité plus grande de combustible. Notons en passant l'importance considérable du rôle joué par le système nerveux dans cette régulation de la chaleur, rôle nettement mis en évidence par de nombreuses expériences de physiologie, et de non moins nombreuses observations cliniques.

En résumé, la chaleur des animaux est le résultat des phénomènes chimiques dont ils sont le siège. Chez les uns ces phénomènes sont très actifs, et la température est élevée : en outre, il existe un appareil régulateur tel que, dans des limites assez étendues, les oscillations de la température extérieure ne modifient que médiocrement ou insensiblement leur température propre : ce sont les animaux homéothermes. Chez d'autres, et l'on devine qu'il s'agit des hétérothermes, les phénomènes chimiques sont faibles, peu actifs. De là une température propre peu élevée. En outre, ils n'ont point d'armes sérieuses à opposer à l'action de la température extérieure : ils en suivent donc les oscillations, et leur température propre est en somme le résultat de l'action du milieu, aussi bien et plus encore que de celle des phénomènes chimiques qu'ils présentent. Cette différence entre les animaux à sang chaud et les animaux à sang froid est considérable, car chez les premiers, dans les conditions normales moyennes, la température extérieure n'a aucune ou presque aucune action sur la température propre.

La calorification est un phénomène général chez les animaux, du protozoaire à l'homme : elle offre des différences de degré, mais c'est une fonction partout présente. Il nous faut montrer mainte-

nant qu'elle ne leur est pas spéciale, mais existe chez les végétaux aussi, et constitue de la sorte une fonction inhérente à toute matière vivante.

Les plantes respirent, donc elles produisent de la chaleur; c'est là un fait bien avéré. La respiration des plantes a été mise en lumière par de nombreuses expériences, bien que la fonction chlorophyllienne qui détermine une décomposition d'acide carbonique en oxygène qui est exhalé, et en carbone qui se fixe dans les tissus, ait, pendant un temps fort long, masqué la respiration véritable, et fait considérer les végétaux comme respirant d'une façon différente de celle des animaux. En réalité, la respiration est la même pour ces deux catégories d'organismes : pour s'en assurer, il faut toutefois éliminer la fonction chlorophyllienne en ayant recours à un dispositif particulier, en opérant sur des plantes sans chlorophylle, ou sur des plantes chlorophyllées maintenues à l'obscurité, la fonction chlorophyllienne ne s'exerçant qu'à la lumière. En prenant les précautions voulues, on constate que la respiration existe chez toutes les plantes, plus vive, plus énergique, il est vrai, dans les plantes jeunes que dans les autres, dans les plantes en voie de développement que dans celles qui ont atteint leur pleine croissance. Cette respiration, comme celle des animaux, consiste en un phénomène chimique; il y a absorption d'oxygène et combinaison de celui-ci avec les tissus de la plante; il doit donc se développer de la chaleur. C'est bien en effet ce que nous démontre l'observation : tout ce qui vit dégage de la chaleur, en raison des phénomènes chimiques qui accompagnent la vie. La germination des graines, par exemple, ne se produit pas sans un dégagement de chaleur. Il suffit, pour s'en assurer, de placer un thermomètre dans le milieu d'un tas de graines en voie de germination, en ayant soin d'assurer l'élimination de l'acide carbonique à mesure qu'il se produit, — car il arrêterait la respiration et la calorification, — et l'on voit le thermomètre, pour une température ambiante moyenne, s'élever à 5, 10, 15 ou 20 degrés au-dessus de celle-ci. Le dégagement de chaleur est donc considérable. Ces expériences, faites sur des graines très variées, ont toujours fourni le même résultat. Les fleurs dégagent aussi une quantité notable de chaleur, ainsi que Lamarck l'a le premier constaté. C'est avec les fleurs de certaines aroïdées que l'expérience réussit le mieux et fournit les données les plus nettes. La température propre de la spathe de ces plantes, à l'époque de la pleine floraison, mesurée au thermomètre, indique une production de chaleur considérable, et celle-ci peut présenter un excès de 5, 10 ou 15 degrés sur la température de l'air ambiant. Et, ce qui prouve bien que cette calorification est un résultat de la respiration, si l'on enduit la fleur d'huile,

pour rendre impossible l'accès de l'oxygène de l'air, ou si on la place dans un gaz inerte, privé d'oxygène, comme l'azote, l'excès de chaleur devient tout à fait minime, les combustions étant très réduites, ou même supprimées. Grâce à des expériences plus délicates, on a du reste pu établir d'une façon incontestable une corrélation étroite entre l'apport d'oxygène et la quantité de chaleur produite, celle-ci étant d'autant plus grande que la quantité d'oxygène absorbée est plus considérable.

On est donc en droit d'admettre que toutes les fleurs dégagent une certaine quantité de chaleur, quantité variable, il est vrai, car elle diffère d'une fleur à l'autre, mais toujours nettement appréciable. Pareil dégagement s'observe chez les organes moteurs des plantes, quand ils sont excités au mouvement : on l'a encore constaté dans les jeunes pousses, au moyen d'aiguilles thermo-électriques : il est beaucoup plus sensible chez elles que chez les plantes adultes, où la vie est certainement moins intense, moins active.

On voit, sans qu'il y ait lieu d'insister plus longtemps, qu'à l'exemple des animaux, les végétaux dégagent de la chaleur, et que leur calorification est due en grande partie aux oxydations dont ils sont le siège. Il est donc permis d'établir entre ces deux catégories d'organismes une assimilation complète, et ce n'est pas un des moindres résultats de la science moderne, que cette démonstration, qui va se complétant chaque jour, de l'identité et de l'unité des lois fondamentales de la vie, malgré les différences de forme et d'extérieur.

Du moment où la calorification résulte des phénomènes chimiques qui accompagnent la nutrition et la respiration, il doit y avoir une dépendance étroite entre ceux-ci et l'alimentation. Cette dépendance existe nettement. Les phénomènes nutritifs sont la conséquence de l'introduction des alimens dans l'organisme de telle façon que celui-ci puisse se les assimiler, les uns, directement, les autres, après leur avoir fait subir des modifications chimiques ; à la première catégorie se rattachent divers sels, et l'eau ; à la deuxième, les composés organiques, chair, fruits, légumes, lait, etc. Si l'alimentation est nulle ou insuffisante, l'animal dépérit, surtout s'il n'est pourvu d'une réserve alimentaire, sous la forme de graisse. En même temps sa température baisse. Le fait a été établi d'une façon très nette par Chossat surtout, qui a fait de l'inanition une étude excellente. Les animaux privés de nourriture produisent moins de chaleur : leur température s'abaisse chaque jour, et à la fin, au moment où l'animal succombe, elle est tombée de 10, 15 ou 20 degrés au-dessous de la moyenne normale. Des pigeons, par exemple, présentent 20 ou 18 degrés au lieu de 40 ou 42 degrés : mêmes phénomènes chez

les mammifères et l'homme. Il se passe chez eux ce qui arrive à la chaudière dont le foyer n'est pas alimenté : l'extinction du feu se produit, et la chaleur disparaît. Chez les végétaux, les choses ne se passent pas autrement selon toute vraisemblance, bien que la preuve expérimentale n'en ait pas été donnée, à notre connaissance. L'expérience est d'ailleurs délicate, mais la preuve indirecte est fournie par le fait, bien connu des agronomes et des botanistes, que la suppression ou diminution de tels ou tels sels minéraux nécessaires à la vie végétale détermine la dégénérescence, le nanisme, et la stérilité relative des plantes. Ce qui diminue la vitalité et les proportions de celles-ci diminue certainement leur nutrition, et naturellement aussi, leur production calorifique.

Il y a donc entre l'alimentation et la calorification une relation certaine, et l'on a pu déterminer quels sont, parmi les alimens multiples de l'homme, ceux qui contribuent le plus à la calorification. La chimie nous montre, par des analyses précises, que les différens corps, en s'oxydant, donnent naissance à un dégagement thermique très différent. Soit un volume d'oxygène donné, introduit dans le sang, pour servir aux oxydations, source principale, mais non exclusive, de la chaleur animale. La quantité de chaleur que produira la combustion de ce volume d'oxygène, avec les matières existant dans les tissus, variera beaucoup selon la nature de celles-ci : employé à se combiner avec telle substance, le même volume d'oxygène produira dix fois plus de chaleur que s'il se combine avec telle autre. Ce qui est vrai des oxydations l'est encore des autres phénomènes chimiques concourant à la calorification, c'est-à-dire des hydratations, des déshydratations, des dédoublemens, des synthèses, etc. Selon la nature chimique des substances sur lesquelles portent ces modifications, la production thermique varie considérablement. C'est assez dire que tels alimens doivent être de meilleurs calorificateurs que d'autres. Tel est le cas en effet. L'observation a depuis longtemps démontré l'utilité d'une alimentation riche en graisse et en sucre sous les climats froids, et l'expérimentation établit que ces substances donnent lieu à une production de chaleur plus considérable que les albuminoïdes. D'autre part, chacun sait combien l'alimentation des habitans des climats chauds est moins abondante, et combien leur sobriété est grande : le besoin de calorification est peu prononcé chez eux, en raison de la température du milieu où ils vivent, et dans lequel la réfrigération est médiocre ou presque nulle.

Les relations de la calorification avec la respiration ne sont pas moins évidentes. Tout ce qui entrave la respiration entrave la production de chaleur, et cela, d'autant plus qu'il s'agit d'êtres chez lesquels les oxydations jouent un rôle plus important dans la pro-

duction de la chaleur. La privation ou la diminution de l'air respirable ne tarde pas à provoquer des troubles graves dus à la perturbation apportée dans les fonctions vitales par l'insuffisance des échanges entre le sang et l'atmosphère. A supposer que la vie fût possible, en l'absence temporaire, mais un peu prolongée, de la respiration, l'on verrait la température propre s'abaisser beaucoup. La preuve directe de ce fait ne peut être fournie pour les animaux supérieurs, trop sensibles à la privation d'air respirable; mais elle peut l'être, et d'une façon très nette, pour les organismes inférieurs. Nous l'avons vu, en supprimant l'apport d'oxygène d'une fleur d'*arum* ou de *colocasia*, en la plongeant soit dans l'huile, soit dans de l'azote, l'on diminue considérablement les phénomènes de thermogenèse.

Enfin, les relations de la calorification avec l'activité de l'organisme sont tout aussi nettes que celles dont il vient d'être parlé : elles sont évidentes chez les végétaux comme chez les animaux. Chez les premiers, en effet, c'est pendant le mouvement, ou chez les parties les plus actives au point de vue de la vitalité, de la croissance, et de l'organisation des tissus, que la production de chaleur est la plus grande : chez les jeunes pousses, dans lesquelles les échanges chimiques sont rapides, nombreux, intenses, chez les fleurs encore, durant l'œuvre de la fécondation.

Chez l'animal, toute activité s'accompagne d'une production thermique plus grande, locale ou générale, selon l'intensité et la durée de cette activité. C'est ainsi que le muscle en voie de contraction dégage plus de chaleur qu'à l'état de repos, et cette production est telle qu'elle augmente aisément la température propre du corps de 2, 3, 5 degrés. Pareillement encore, l'effort mental ou intellectuel donne lieu à un dégagement de chaleur plus considérable. Enfin les glandes, à l'état actif, produisent beaucoup de chaleur, comme on le peut voir par la température de leur sécrétion, ou du sang veineux qui a servi à l'élaboration de celle-ci. C'est ainsi que le sang veineux du rein est plus chaud que son sang artériel, et d'après Claude Bernard, la température du sang de la veine hépatique, qui ramène le sang du foie vers le cœur, est la plus élevée de l'organisme, surtout pendant le travail de la digestion : à ce moment, en effet, le foie est en pleine activité, et les élaborations chimiques qui s'y exécutent sont aussi nombreuses qu'intenses. C'en est assez pour montrer la dépendance de la production thermique à l'égard de l'activité chimique du corps.

En raison des intermittences naturelles, normales, des phénomènes susceptibles de produire un dégagement de chaleur, on pressent que la température d'un être ne saurait être absolument constante. En effet, même chez les animaux les plus homéothermes,

il y a des oscillations normales assez considérables. Chez l'homme sain, normal, elles sont d'un degré environ par vingt-quatre heures, la température étant maxima de dix heures ou midi, jusqu'à six ou sept heures du soir, pour atteindre un minimum entre minuit et six heures du matin. Un exercice violent peut la faire monter de quelques degrés, la digestion procure une légère fièvre ; en un mot, une foule de circonstances surviennent à chaque heure, qui font varier, dans des limites restreintes, il est vrai, la production thermique.

En outre, et cela est naturel, après les explications que nous avons fournies plus haut, la température n'est pas la même dans les différentes parties de l'organisme. Cela tient à deux raisons : telles parties sont plus thermogènes que d'autres ; et telles sont plus exposées à la déperdition de calorique. La topographie calorifique de l'organisme est assez bien connue actuellement. L'on sait que la veine hépatique est l'endroit le plus chaud de l'organisme, ce qui tient à la fois à la position de cette veine, bien protégée contre le refroidissement, et renfermant du sang échauffé par les actions chimiques intenses qui se passent dans le foie : le cerveau a probablement la même température que cette veine. Par contre, la peau présente toujours une température notablement inférieure (de 3, 5 ou 6 degrés) à celle du reste de l'organisme, ce qui tient à la déperdition par rayonnement, qui est considérable.

En résumé, si nous laissons de côté le rôle de la chaleur extérieure, la température propre de chaque être est la résultante de deux facteurs : de la production et de la déperdition thermiques. La chaleur produite est le résultat des actions chimiques infiniment variées dont l'organisme est le théâtre, actions parmi lesquelles les oxydations tiennent une place prépondérante. Dès que les oxydations sont ralenties, par suite d'un trouble respiratoire quelconque, la température baisse : la cause en est dans ce ralentissement même et dans le contre-coup qu'il exerce probablement sur d'autres actions chimiques thermogènes. Pour la déperdition, elle se fait en vertu de lois physiques bien connues, et chez les animaux homéothermes elle est tantôt facilitée, tantôt entravée par le jeu d'un mécanisme régulateur placé sous la dépendance du système nerveux, mécanisme qui, à l'état normal, tend à conserver à l'organisme une température à peu près constante, diminuant les pertes quand la production est faible ou insuffisante, eu égard à la température du milieu extérieur, les augmentant au contraire, quand celle-ci est trop élevée, ou quand la production est considérable et serait de nature à trop échauffer l'organisme.

La seule différence, au point de vue de la physiologie de la calorification, qui existe entre les animaux homéothermes et hétéro-

thermes, c'est que chez ces derniers la calorification est faible, et le mécanisme régulateur absent. Ils engendrent peu de chaleur et ne peuvent en régler la déperdition. Aussi suivent-ils aisément les oscillations de la température extérieure, à peu près comme le font les corps inertes, tandis que les premiers les suivent beaucoup plus difficilement, et de beaucoup plus loin, mais avec moins d'impunité, il est vrai.

II.

Il nous faut voir maintenant dans quelles limites doit être maintenue la température des êtres pour que la vie s'y conserve. En effet, les êtres les plus élevés, si bien armés soient-ils contre les variations thermiques extérieures, voient arriver des circonstances où leurs armes deviennent insuffisantes, et cela à l'état même de nature, et en dehors de toute expérimentation.

Un mot d'abord sur les variations thermiques qui surviennent dans la zone habitée de notre planète, zone restreinte en somme, comprenant en moyenne de 8 à 10 kilomètres de hauteur, à peu près également répartie au-dessus et au-dessous du niveau de la mer, zone infiniment petite, comparée au diamètre de la terre. En dehors de cette région, la vie n'existe guère ou n'existe plus; seule, donc, elle nous intéresse au point de vue spécial qui nous occupe. Les températures extrêmes observées dans l'air sont — 70 degrés et + 56 degrés centigrades. C'est à Iakoutsk que la première a été relevée; la dernière l'a été à Mourzouk. On peut admettre que ces chiffres représentent à peu près les limites extrêmes : cela fait un écart de 125 ou 130 degrés centigrades, et à ces températures si distantes la vie de l'homme est possible, de même que celle de certains animaux. Dans les océans, les écarts thermométriques sont moins considérables. D'après Wyville Thompson, la température du fond des mers n'atteint zéro degré qu'à 4,200 mètres de profondeur, dans l'Atlantique : à 600 mètres elle est de 5 degrés; à 800, de 4 degrés; à 2,000, de 3 degrés. Il en est à peu près de même dans le Pacifique. D'ailleurs, ni à la surface, ni au fond des mers la température ne saurait descendre au-dessous de — 1 ou — 2 degrés, sans congélation de l'eau, et nous n'avons pas à considérer ici ce cas où le problème est compliqué d'un facteur nouveau, de l'asphyxie qui résulte pour les habitans des eaux, du fait de la congélation. Dans la Méditerranée, le froid est moins considérable : la température du fond est d'environ 12 ou 13 degrés. Dans la Mer-Rouge, elle peut monter jusqu'à 21 degrés, et à la surface jusqu'à 32 degrés. Les oscillations sont donc peu considérables dans le milieu liquide et ne dépassent pas 34 degrés centigrades. C'est

donc sur la terre ferme et dans l'air que s'observent les extrêmes de la température. Il faut noter cependant que les rayons du soleil peuvent produire à des températures notablement supérieures à celles qu'indique le thermomètre à l'ombre. Le thermomètre qui marque 27 degrés à l'ombre en marque 31 degrés au soleil, et lorsqu'il repose sur un morceau d'étoffe noire, il peut s'élever à 80. Dans un casque de cuirassier, au soleil, l'on relève de 60 à 70 degrés; dans les chambres de chauffe, l'on voit parfois le thermomètre monter à 75 degrés centigrades. D'autre part, il ne faut pas oublier qu'il y a des êtres vivans dans des sources thermales présentant 90 et 98 degrés centigrades (Hooker, Flourens, etc.). Il en résulte qu'en somme, l'on a vu des êtres terrestres résister à + 100 degrés et d'autres à — 60 ou — 70 degrés. Ces chiffres indiquent les températures extrêmes auxquelles des êtres vivans se trouvent exposés en l'état actuel de la terre, mais ils n'indiquent pas celles auxquelles certains de ces êtres peuvent résister, car certaines spores de bactéries résistent à plus de + 100 degrés et à plus de — 100 degrés centigrades, d'après des expériences récentes. Admettons toutefois, pour simplifier, qu'il existe des êtres résistant à — 150 degrés et à + 150 degrés. Tous les êtres sont-ils susceptibles de subir impunément, même pendant un temps assez court, des températures extrêmes? Peut-être bien : à la condition d'un séjour court et d'un milieu peu conducteur. Mais cela ne prouve rien. Il n'y a d'intéressant, dans l'étude de cette question, que les faits ou expériences qui se rapportent aux résultats d'une action prolongée que l'organisme subit, tantôt en y cédant, c'est-à-dire en s'échauffant ou se refroidissant, tantôt en y résistant, c'est-à-dire en conservant sa température normale. Nous ne nous occuperons donc pas des cas, nombreux d'ailleurs, et assez intéressans, où l'on a vu l'homme et les animaux résister pendant quelques minutes ou quelques secondes à des températures extrêmes, et nous ne considérerons que le cas où l'expérience est prolongée de telle façon que la température ait réellement le temps d'agir.

Il existe pour chaque espèce animale ou végétale, voire même pour chaque variété, dans certains cas, un *optimum* thermique, c'est-à-dire une moyenne de température qui est la plus favorable à sa croissance et à son développement. Il ne faut pas oublier, cependant, que, pour toute espèce, une certaine accommodation est possible, dont les limites sont plus ou moins restreintes. Dans bien des cas, l'on arrive aisément à faire vivre des êtres dans un milieu qui leur eût été fatal si on les y avait introduits d'emblée, à la condition de leur ménager les transitions. Le fait est surtout connu pour les milieux chimiques, et j'en ai observé de très nombreux

exemples ; mais il est permis de l'admettre aussi pour les conditions thermiques. Toutefois, même quand l'accommodation se produit, le milieu nouveau agit sur l'organisme auquel il impose toujours quelques modifications de structure ou de fonctions, et l'on peut dire que pour tout être vivant il existe une température plus favorable que toute autre à son développement. L'étroitesse des limites thermiques les plus favorables à la vie d'un être donné est chose parfois étonnante, surtout si l'on considère les microbes. Le bacille de la fermentation butyrique est le plus actif à 40 degrés. A 42 degrés, il se multiplie encore, mais son activité diminue : à 45 degrés, il n'opère plus de fermentation. Pour le ferment alcoolique, l'optimum est entre 25 et 30 degrés, bien qu'il résiste à 0 degré comme à 100 degrés après dessiccation. Le microbe de la maladie charbonneuse est prospère de 37 à 39 degrés : à 41 degrés, il meurt, et la démonstration la plus éloquente de ce fait a été donnée par Pasteur, qui a montré qu'une poule normale ne peut devenir charbonneuse, sa température étant de 41 ou 42 degrés. Mais si l'on refroidit artificiellement la poule en la mouillant, de façon à ce que sa température interne s'abaisse de 2 ou 3 degrés, elle devient aussitôt apte à prendre le charbon : le microbe pullule dans son sang et tue la poule, à moins que l'on ne cesse la réfrigération : dans ce cas, le retour à la température normale suffit pour dissiper tout le mal. Le ferment lactique préfère la température de 35 degrés, mais celui de la fermentation putride est moins sensible : il agit de 0° à 40 degrés, mais préfère les températures entre 15 et 35 degrés. Des exemples de ce genre pourraient être cités en grand nombre. Ce qui est plus intéressant que cette énumération, c'est l'étude des effets que l'on observe lorsqu'on soumet un microbe donné à l'action d'une température supérieure à celle qui lui convient le mieux, sans cependant lui être mortelle. Il se produit, en effet, dans sa physiologie des modifications très sensibles, et sa vitalité subit un amoindrissement marqué : elle est *atténuée*, et cette atténuation est la base du procédé si intéressant des vaccinations préventives dont Pasteur a donné de si retentissans et utiles exemples. Il suffit parfois d'une très médiocre élévation de température pour obtenir cette transformation d'un microbe dangereux en un auxiliaire incomparable pour l'art de guérir ou prévenir les maladies infectieuses. Par contre, on peut faire subir des variations thermiques considérables à des spores de bactéries, l'on n'opère aucune modification des bactéries qui en naîtront. Ces spores résistent admirablement à des températures extrêmes comme — 100 degrés et + 100 degrés, et les bactéries qui en proviennent n'ont rien perdu de leur virulence. Du reste, diverses bactéries peuvent être congelées, et pendant un temps fort long (plusieurs mois) sans être

tuées : tel est le cas pour le bacille de la fièvre typhoïde, d'après Frænkel et Prudden ; contrairement à l'opinion vulgaire, la congélation ne purifie nullement les eaux contaminées.

Mais revenons à notre sujet. Il est intéressant de noter en passant que la sensibilité des fermens figurés aux variations thermiques se retrouve chez les fermens solubles, c'est-à-dire chez les produits de l'activité de certaines cellules, produits doués de quelques-unes des propriétés des fermens figurés. C'est ainsi que la pepsine agit surtout entre 37 et 40 degrés : à 50 degrés, elle agit moins, pour devenir presque inactive à 90 degrés. Le suc pancréatique exerce le mieux son action chimique à 40 degrés : à 20 degrés, il agit peu ; à 60 degrés, pas du tout. Si nous considérons les tissus des êtres complexes, nous constatons des phénomènes analogues. Les cils vibratiles qui garnissent différentes muqueuses se meuvent avec le plus de rapidité à une température donnée, à 35 degrés environ : à 45 degrés, ils s'arrêtent, comme aussi à 0 degré. Le protoplasma des différens êtres, bien qu'on le considère souvent comme partout identique à lui-même, présente aux variations thermiques une résistance fort inégale : ici il meurt à 30 ou 20 degrés alors qu'ailleurs il vit à 0 degré, à — 5 degrés, à — 10 degrés (Nordenskiöld). Nous savons encore que les œufs des oiseaux exigent, pour se développer, une température donnée, à limites très étroites, et qu'on ne saurait franchir sans tuer les embryons ou produire des monstres. Les œufs des invertébrés sont un peu dans le même cas, mais leurs exigences sont moindres et ils s'accommodent de différences thermiques beaucoup plus grandes.

En un mot, chaque être, pour vivre et agir, a besoin de se trouver dans un certain milieu thermique. Les uns sont peu exigeans et s'arrangent de variations considérables ; d'autres, au contraire, ne peuvent résister qu'à de très faibles variations. Enfin, les uns recherchent le froid, et d'autres la chaleur, et cela d'une façon très marquée, comme on le sait, d'après les difficultés qu'on éprouve le plus souvent à acclimater les espèces dans des climats différens. Quelques exemples ne seront pas déplacés ici. La région polaire, avec ses froids prolongés et rigoureux, et nos hautes cimes, toujours revêtues d'un manteau de glace, présentent une faune qui leur est spéciale, une flore qui leur est propre. Mammifères ou insectes, plantes de toute sorte, les êtres qui habitent ces régions où l'homme n'arrive à subsister qu'au prix d'efforts considérables dans la lutte contre le froid ne mènent une vie réellement active que dans les conditions où ils se trouvent : dans un climat tempéré ou chaud, ils dépérissent ou perdent de leur vitalité, et ne s'acclimatent pas véritablement. Les animaux homéothermes qui vivent dans ces régions ont la même température que leurs con-

génères des climats chauds. Celle-ci ne se maintient évidemment qu'au prix d'une alimentation appropriée et d'une épaisse fourrure, l'écart entre elle et la température extérieure étant parfois considérable. Le capitaine Black, en effet, a noté la température de 41 degrés centigrades chez un renard, par un froid sibérien de — 35 degrés. Cela fait un écart de 76 degrés! A l'opposé des régions polaires ou des glaciers, voici les sources thermales. Ici encore, nous trouvons une faune et une flore spéciales. De nombreux observateurs ont dressé la liste des algues, infusoires et champignons qui habitent les eaux à 50, 60 et même 90 degrés centigrades, qui y sont prospères et s'y reproduisent : il serait inutile d'y revenir. Entre les êtres qui se plaisent dans les régions les plus froides et ceux qui habitent les sources thermales, ou les tropiques, viennent se placer tous les organismes dont la résistance aux températures extrêmes est moindre, et qui préfèrent les milieux plus temperés, tout en manifestant une prédilection marquée pour tel ou tel degré de l'échelle thermométrique. Il suffit, pour s'assurer de ces préférences, de consulter les documens concernant la distribution des organismes et leur acclimatation. Le fait le plus curieux qui découle des données précédentes est, à notre avis, la grande résistance du protoplasma de certains êtres à des températures qui semblent devoir être mortelles, à en juger par ce qui se passe chez d'autres. Le protoplasma peut, chez certains, prendre la température de 0 degré, ou moins encore, et chez d'autres, celle de 90 degrés ou plus, sans périr. C'est là un fait singulier, parfaitement avéré, et que la physiologie ne peut expliquer, non plus que la chimie.

En somme, il existe, parmi les êtres, un certain nombre d'espèces, végétales ou animales, susceptibles de résister à des températures extrêmes, et vivant normalement à ces températures, alors que la plupart ne peuvent vivre que dans des milieux thermiques plus uniformes, plus modérés. Il nous faut voir maintenant comment les différens êtres résistent ou succombent aux températures qui ne sont point celles dont ils s'accommodent normalement, et quelle action celles-ci exercent sur eux.

Considérons d'abord les organismes hétérothermes, qui suivent les oscillations de la température ambiante, et dont la température propre s'élève et s'abaisse avec celle-ci, et dans les mêmes proportions, en raison de l'absence de tout mécanisme régulateur de la production et de la déperdition de calorique. Ces organismes sont certainement d'une sensibilité absolue moindre aux variations de leur température propre; seuls ils peuvent impunément subir des oscillations considérables de celle-ci, oscillations qui ne pourraient se produire chez les animaux homéothermes sans

mettre leur vie en danger, ou la détruire sans retour. Tandis que ces derniers (l'homme compris) ne sauraient vivre une fois que leur température interne s'est élevée au-dessus de 45 degrés (50 degrés chez les oiseaux) ou abaissée au-dessous de 20 degrés environ, les organismes hétérothermes peuvent varier de température dans des limites bien autrement considérables. L'énumération de celles-ci n'aurait pas grand intérêt; il nous suffira de faire remarquer que la température des animaux hétérothermes de nos contrées oscille, selon les circonstances, entre 0 et 35 ou 40 degrés. Ce qui devra nous arrêter, c'est l'étude sommaire de l'influence des différences de température sur les fonctions de ces animaux. Il s'agit ici, cela va sans dire, des températures non mortelles, qui demeurent compatibles avec la vie de ces êtres; nous verrons ensuite comment agissent les températures extrêmes.

C'est un fait bien avéré, grâce à des expériences encore peu nombreuses, mais dont la précision ne laisse rien à désirer, qu'il existe, pour chaque être vivant, une somme de chaleur qui lui est absolument indispensable pour que son développement soit le plus complet possible, et qu'il ne parvient point à atteindre celui-ci, tant que cette quantité ne lui a pas été fournie. Sur ce point, l'on possède depuis quelques années déjà, grâce aux beaux travaux de Boussingault, des données des plus intéressantes à l'égard des plantes. Étant donné un végétal quelconque, l'on sait que le temps qui s'écoule entre le début de sa végétation et sa maturité complète est d'autant plus court que la température à laquelle il végète est plus élevée, et d'autant plus long que celle-ci est plus basse, exclusion faite, bien entendu, des conditions thermiques mortelles ou simplement dangereuses. Autrement dit, étant donnée une plante qui vit entre 15 et 30 degrés, et dont l'*optimum* thermique est 25 degrés, son développement sera plus lent dans un milieu où la température constante est de 15 degrés que dans un milieu où la température sera de 20 ou 25 degrés, et le retard est proportionnel à la différence thermique. Il semble que la plante considérée, sous quelque latitude ou quelque climat qu'elle croisse, exige pour se développer une quantité identique de chaleur. Il est aisé de prouver que cette hypothèse est exacte et conforme à la réalité. Voici comment l'on s'y prend. A partir du jour où la graine a germé, jusqu'au moment où la plante a atteint sa maturité, l'on prend la moyenne de la température pour chaque cycle de vingt-quatre heures. L'on fait ensuite la moyenne de ces moyennes pour toute la période qui s'est écoulée entre les deux momens ci-dessus indiqués, et cette moyenne, on la multiplie par le nombre de jours écoulés. Supposons qu'il s'agisse d'une plante ayant mis quatre-

vingt-dix jours à atteindre sa maturité, et que la moyenne des moyennes soit 17 : l'on obtient le chiffre 1530, qui représente la quantité de degrés de chaleur fournis en quatre-vingt-dix jours, le jour étant pris comme unité de temps. Fait très intéressant, si l'on fait les mêmes recherches, pour la même espèce de plante, dans des conditions thermiques ou dans un climat très différens, l'on obtient sensiblement le même chiffre sous tous les climats, quand bien même le nombre de jours nécessaire au développement peut varier du simple au triple selon les climats. L'étude de la physiologie végétale est d'ailleurs riche en faits intéressans au point de vue qui nous occupe. C'est ainsi que les graines différentes sont très diversement influencées par le froid : telle ne germera plus au-dessous de 15 degrés, au lieu que telle germe encore à 4 degrés, voire à 0 degré. Telle plante se développe le mieux à la température qui est fatale à telle autre.

Dans le règne animal, des faits analogues ont été notés d'une façon très précise. Un petit mollusque d'eau douce (la lymnée) a fourni à Carl Semper, le savant zoologiste de Würtzbourg, les très intéressans faits que voici. Au-dessous de 12 degrés, cet animal, tout en menant une vie active et prenant ses alimens comme d'habitude, ne subit aucune croissance : pourtant il peut se reproduire et ses œufs se développent bien. A partir de 12 degrés et jusqu'à 25 degrés qui est la température *optima*, l'assimilation est parfaite, au contraire, et l'animal grandit et s'accroît. Semper fait remarquer avec juste raison que des lymnées soumises d'une façon permanente à une température de 10 ou 12 degrés, — ce qui, d'ailleurs, serait très réalisable à l'état de nature, — demeureraient donc petites et ne se développeraient pas. Il pourrait se créer ainsi une race naine qui se reproduirait normalement, mais demeurerait toujours beaucoup plus petite que les autres lymnées. D'autre part, l'on pourrait peut-être créer une race géante, en maintenant artificiellement de ces mollusques à la température *optima*. Voici un autre fait, et qui concorde bien avec celui dont il vient d'être parlé. Un naturaliste bien connu, Möbius, a remarqué que la même espèce de mollusques marins, commune à la Baltique et aux côtes du Groënland, possède des dimensions très différentes, étant petite et pourvue d'une coquille mince dans la Baltique, alors qu'elle est plus grosse et munie d'une coquille plus épaisse au Groënland. Il explique ceci par le fait que dans la Baltique les variations de température et les froids sont plus fréquens et considérables qu'au Groënland et qu'en conséquence le développement y doit être plus difficile et plus intermittent.

Les températures inférieures à l'*optimum*, mais non mortelles, ont donc sur les animaux et les plantes une influence bien

marquée qui se traduit chez ceux-ci par un ralentissement du développement qui, en même temps qu'il est plus lent, devient moins complet. Inversement, les températures, non mortelles, mais relativement élevées eu égard aux conditions normales, favorisent la croissance et le développement qui deviennent ainsi plus rapides et plus complets. C'est ainsi que les œufs de certains crustacés, comme l'*apus* et le *branchipus*, qui se développent entre 0 degré et + 30 degrés, accomplissent leur évolution en vingt-quatre heures à 30 degrés, tandis qu'entre 16 et 20 degrés il leur faut des semaines pour arriver au même résultat. Les têtards de grenouille eclosent en dix jours à la température de 15°,5 ; à 10°,5, il leur faut quinze jours. Notons en passant, pour montrer une fois de plus combien sont différens les besoins des animaux, en fait de température, que la température de 36 degrés, si favorable aux *branchipus*, est mortelle pour la plupart, si ce n'est la totalité des hôtes des mers arctiques, et même, d'après ce que j'en ai pu voir, pour nombre d'espèces de la Méditerranée, surtout pour celles qui n'habitent point le rivage et n'ont pu s'accoutumer à des températures analogues, dans les mares chauffées par le soleil de l'été.

Il existe donc pour chaque espèce une certaine température *optima* à laquelle le développement et la vie sont le plus aisés et le plus rapides, et les limites de cet état thermique varient considérablement selon les espèces, voire même selon les variétés. Soumis à l'influence d'une température non mortelle inférieure à celle qui lui est le plus favorable, chaque animal voit, à des degrés différens, se ralentir son développement qui souvent aussi devient moins complet. Si on l'expose à une température supérieure à celle qui lui convient le mieux, des troubles se produisent aussi, la nutrition est mauvaise, l'animal — ou le végétal, — devient languissant, atone, comme l'homme même dans les climats trop chauds.

Cette influence de la température sur la vie ne se manifeste pas seulement dans le degré et la rapidité du développement, elle s'exerce encore sur d'autres phénomènes, sur la coloration par exemple. C'est ainsi que Weissmann a établi que deux papillons, la *Vanessa levana* et la *Vanessa prorsolevana*, à tel point différens par la coloration qu'on en a fait deux espèces distinctes, représentent en réalité une seule espèce. La différence est uniquement une question de température : l'un vient de la ponte d'été, et l'autre de la ponte d'hiver ; mais il est aisé d'obtenir à volonté l'une ou l'autre variété des mêmes œufs, en réchauffant ou refroidissant artificiellement ces derniers, selon le cas. Une influence plus importante est celle qu'exerce la température sur le développement sexuel. Le froid le ralentit et parfois l'entrave totalement. Un certain degré de température le favorise et l'accélère, et l'on sait de tout

temps que l'homme même subit cette influence, la précocité sexuelle étant beaucoup plus grande dans les pays chauds. Une fille de douze ans est nubile à Cuba et dans d'autres climats chauds. Mais il ne faut pas que la température s'élève trop non plus. Un crustacé, le chirocéphale, maintenu pendant des semaines à 19 degrés, n'acquiert pas d'activité sexuelle, tandis que vers 9 ou 10 degrés, il l'acquiert en deux jours.

La température exerce donc une influence considérable sur l'organisme tout entier. Une preuve intéressante de ses effets sur le métabolisme général, sur l'intensité de la vie, s'il est permis de parler ainsi, est fournie par l'étude de l'influence exercée par ce facteur sur l'action des poisons ou médicamens. Alexandre de Humboldt, et après lui un grand nombre d'observateurs, ont remarqué que cette action est plus vive et plus rapide à une température élevée (mais non mortelle ni dangereuse en elle-même) qu'à une température plus basse. Parfois même, dans ce dernier cas, un poison sera tout à fait inactif et inoffensif, alors qu'il tuera assez rapidement si la la température monte de quelques degrés. C'est là un fait très bien connu maintenant, et dont l'on tient toujours compte dans les expériences toxicologiques. Il explique les contradictions si fréquentes entre les divers observateurs, car ceux-ci n'ont pas tous opéré dans de mêmes conditions thermiques, et la plupart ont oublié de noter ces dernières. — Autre preuve non moins intéressante de l'influence exercée par celles-ci sur le fonctionnement général de l'organisme, preuve fournie par l'étude comparée de la résistance de différens êtres à l'asphyxie. Quand la température est basse, l'asphyxie est plus lente, plus difficile. Une grenouille plongée dans de l'eau, sans pouvoir mettre la tête à l'air pour respirer, et obligée de se contenter de la respiration cutanée, résistera pendant six ou huit heures si l'eau est à 0 degré; si elle est à 15 ou 16 degrés, la résistance ne durera que le quart de ce temps. C'est ainsi encore, dans un autre ordre d'idées, que les plantes vénéneuses sont plus toxiques lorsqu'elles ont rencontré les conditions thermiques les plus favorables, que dans le cas où elles ont dû vivre dans un milieu plus chaud ou plus froid que celui qui leur convient; la différence est très marquée.

Nous avons considéré jusqu'ici l'influence des variations thermométriques peu considérables, non mortelles. Il nous faut maintenant aborder l'étude des effets des températures mortelles. Tout d'abord, notons que celles-ci varient considérablement selon les espèces, et aussi selon certaines conditions, les unes intrinsèques, inhérentes aux organismes, les autres extrinsèques, et se rapportant aux conditions dans lesquelles se présentent ces extrêmes thermiques. Chacun sait, par exemple, combien est inégale la ré-

sistance des végétaux et des graines aux grands froids et à la grande chaleur. Tels gèlent aisément, tels difficilement : cela dépend beaucoup de leur volume et de la proportion d'eau qu'ils renferment dans leurs tissus. Tels ne meurent point à la suite de la gelée, même si le dégel est rapide; tels ne résistent que si le dégel est lent, graduel. Une condition intrinsèque fort importante, c'est l'état de vitalité. L'on sait que les spores des bactéries et les graines des plantes supportent des températures auxquelles ni les bactéries ni les plantes ne sauraient résister; c'est là un fait bien connu et qu'il suffit de signaler en passant.

Il peut sembler étrange qu'un organisme peu vivant soit plus résistant que d'autres à des causes de destruction. Mais il faut considérer que moins la vie est active, et moins elle est vulnérable, moins les agens extérieurs peuvent troubler des fonctions déjà réduites à leur minimum ou presque dormantes et engourdies. Le froid tue la plupart des organismes inférieurs en raison de la désorganisation que subissent les tissus sous l'influence de la gelée, et cette désorganisation est d'autant plus profonde que la proportion d'eau contenue dans les tissus est plus grande. Il y a cependant bien des êtres qui meurent avant la congélation, parmi les organismes hétérothermes. Les invertébrés et les plantes des climats chauds, ainsi que nombre de microbes, meurent alors que la température ne s'est pas encore abaissée jusqu'à 0 degré. Ici le mécanisme de la mort est différent : celle-ci se produit en vertu d'un ralentissement de toutes les fonctions. La chaleur extrême tue plantes et animaux hétérothermes à des degrés très différens, mais supérieurs à celui où elle tue les organismes homéothermes : ces derniers sont moins résistans. Les uns meurent desséchés, la chaleur les privant de l'eau nécessaire à leurs tissus et au fonctionnement de ceux-ci; chez d'autres, le protoplasma se coagule et est frappé de mort, c'est là la cause la plus générale. Il est à noter que la congélation n'est point invariablement mortelle, même pour des animaux déjà élevés en organisation. L'on sait depuis longtemps que dans les régions septentrionales de l'Amérique et de la Russie, des voyageurs ont vu transporter des poissons entièrement congelés, raides, cassans, lesquels, étant remis dans de l'eau à une température de 8 à 10 degrés, reprennent toute leur activité, alors même que la congélation a duré dix ou quinze jours. La science a d'abord refusé de prêter foi à ces récits, mais des expériences précises n'ont pas tardé à en faire reconnaître l'exactitude. Gaymard, en 1828 et 1829, a congelé des crapauds de la façon la plus complète, qui ont repris leur vie normale et leur activité dès qu'ils ont été dégelés. Il faut avoir soin de congeler et dégeler graduellement : c'est la principale précaution à prendre pour faire

réussir les expériences de ce genre. Le grand naturaliste anglais Hunter a cru que l'on pourrait prolonger fort longtemps la vie des hommes si on les soumettait de temps à autre à la congélation. Il pensait que, si l'on les congelait pendant quelques années à plusieurs reprises, le terme moyen de la vie pourrait être beaucoup reculé; mais par malheur l'opération dont il s'agit amène la mort au lieu de prolonger l'existence.

Considérons maintenant les organismes homéothermes, les êtres dont la température à peu près fixe ne suit guère les oscillations thermiques du milieu extérieur. Un mammifère ou un oiseau résiste à des froids considérables. Si c'est un indigène des régions froides, muni d'une épaisse fourrure ou d'un plumage chaud, et en situation de se procurer la nourriture dont il a besoin, il peut vivre dans un milieu à 50 degrés au-dessous de zéro, sa température restant fixe et normale. Il en est de même pour l'homme, qui, en se garantissant bien par des vêtemens appropriés, résiste aisément à d'aussi basses températures, surtout s'il n'y a pas de vent. Chacun sait, en effet, et par expérience, combien un froid léger avec vent est plus pénible à supporter qu'un froid intense sans vent. L'explication de ce fait est très simple : le vent a pour effet de dépouiller sans cesse le corps de la couche d'air tiède qui se forme entre lui et les vêtemens, et de faciliter considérablement la radiation, la déperdition de calorique, en substituant à celle-ci de l'air froid.

Mais que se passe-t-il, dans les conditions expérimentales ou naturelles, quand l'animal ou l'homme est soumis à l'action d'un froid intense? L'organisme résiste pendant un certain temps, mais la résistance a ses limites, variables, il est vrai, selon l'espèce et selon les conditions. Il vient forcément un moment, si le froid s'accentue ou se prolonge, où l'organisme n'est plus en état de produire assez de chaleur pour résister au froid, ou, ce qui revient au même en pratique, où la déperdition est par trop considérable, la production demeurant suffisante. Dès ce moment la température propre de l'animal s'abaisse. Cet abaissement demeure compatible avec la vie, jusqu'à un certain point qui varie selon les espèces. Tel animal peut voir sa température baisser de 15 ou 20 degrés : le lapin, par exemple, peut passer de 38 ou 40 degrés à 20 degrés; l'homme peut descendre à 26, à 25 degrés et même à 24 degrés, d'après les observations authentiques de Reinke et Nicolayssen sur des ivrognes, sans mourir nécessairement de cet abaissement considérable de température. Il ne semble pas toutefois, d'après les expériences de Claude Bernard, de Magendie et d'autres physiologistes, que l'on puisse impunément abaisser la température d'un animal homéotherme au-dessous de 20 degrés centigrades. A 20 degrés, il meurt presque sûrement : au-dessous,

la mort est inévitable : le système nerveux périt et entraîne avec lui le reste de l'organisme : le sang s'altère et devient impropre à ses fonctions.

En ce qui concerne l'action des grands froids sur l'homme, les chirurgiens de la grande armée nous ont laissé des observations précieuses. Tantôt le froid foudroie, et c'est le cas pour les sujets fatigués, surmenés, surtout quand c'est au froid de l'eau qu'ils sont exposés, car dans cette situation, la déperdition de chaleur est infiniment plus considérable. Larrey a vu, au passage de la Bérésina, des soldats tomber foudroyés en entrant à l'eau, et Virey et Desgenettes ont observé des cas analogues. D'après eux, la mort a pour cause une congestion cérébrale ; pour d'autres, il y aurait anémie du cerveau. Quand l'action du froid est plus lente, mais prolongée, les résultats sont autres. Il se produit un engourdissement général du corps, des sens, du cerveau, de l'intelligence, une torpeur graduelle, un sommeil invincible d'où nul ne revient. « Quiconque s'assied s'endort, et quiconque s'endort ne se réveille plus, » disait Solander. Ici la mort se produit par une lente paralysie du système nerveux, d'où asphyxie.

Les organismes à sang chaud présentent, en somme, une grande résistance au froid, en raison de leur thermogenèse très active qui leur permet de ne point se refroidir. Mais une fois leur résistance vaincue, ils succombent à des températures de beaucoup supérieures à celles où périssent les organismes hétérothermes. Beaucoup de ces derniers peuvent s'abaisser jusqu'à 10 degrés, 5 degrés, ou 0 degré sans périr : les premiers meurent une fois que leur température interne s'est abaissée au-dessous de 18 ou 20 degrés. A plus forte raison ceux-ci ne peuvent-ils résister à la congélation : partielle, elle tue la partie congelée, et parfois aussi l'organisme ; générale, elle le fait invariablement périr.

Aux élévations de température leur résistance est faible. L'homme et quelques animaux peuvent bien, il est vrai, demeurer pendant quelques minutes dans des étuves à température très élevée, supérieure à 100 degrés et allant jusqu'à 120 ou 130 degrés (Tillet et Duhamel, Delaroche et Berger, etc.). Mais dans ces conditions la durée du séjour est toujours très courte, — si elle se prolongeait au-delà de 10 ou 15 minutes environ, l'expérience deviendrait fatale, — et la transpiration suffit à produire la déperdition de chaleur nécessaire pour contre-balancer l'augmentation de température que le milieu tend à faire subir à l'organisme. Il est encore un point à noter. L'air est un mauvais conducteur, et l'air chaud échauffe le corps incomparablement moins que ne le fait l'eau soumise à l'influence de la chaleur : l'eau, au contraire, est un excellent conducteur, si bien qu'il est impossible de supporter pendant quelque

temps le contact de l'eau à 50 ou 60 degrés. L'air humide est meilleur conducteur que l'air sec : il l'est d'autant plus qu'il est plus chargé de vapeur d'eau. Ainsi l'homme résiste aisément à un séjour de 10 minutes dans une étuve d'air sec à 90 ou 100 degrés, et ne résistera que difficilement à un séjour de même durée dans une étuve à air humide, de température inférieure : il succomberait rapidement si la température de celle-ci était de 90 ou 100 degrés. Ce qui est vrai pour les températures élevées l'est naturellement aussi pour les températures basses : l'air sec conduit moins bien que l'air humide, et celui-ci moins bien que l'eau. Aussi résiste-t-on, dans l'air, à des froids qui seraient rapidement et sûrement mortels si le milieu ambiant était liquide. Nous avons dit plus haut qu'en somme la résistance des organismes homéothermes aux températures élevées est faible. En effet, malgré la transpiration et l'exhalation de vapeur d'eau par les poumons, il est souvent impossible à l'équilibre de se maintenir, et l'animal s'échauffe. Sa température ne peut guère s'élever sans devenir mortelle. Il tolère une réfrigération de 15 ou 20 degrés, mais ne peut supporter une élévation de température interne de plus de 5 ou 6 degrés. L'homme ou le mammifère dont la température interne atteint 44 ou 46 degrés est sûrement perdu : les oiseaux tolèrent encore une élévation un peu supérieure. La mort survient après une période de vive excitation et de convulsions, dans un état comateux. La cause de ce dénoûment n'est pas encore élucidée avec toute la précision désirable : elle est d'ailleurs assez complexe, mais varie dans sa complexité même selon les conditions. Il y a des troubles dans la chimie des muscles dont une partie s'altère; il y en a dans le sang, qui est pauvre en oxygène, mais ne semble pas présenter des produits toxiques particuliers, comme l'ont prétendu quelques observateurs. Pour Claude Bernard, ce sont la rigidité thermique et les lésions musculaires qui priment tout : elles sont suffisantes d'ailleurs, car le résultat de ces lésions est l'arrêt de la respiration et de la circulation.

En résumé, grande tolérance des organismes hétérothermes pour la réfrigération, et, dans une certaine mesure pour l'échauffement, malgré l'action très nette des variations thermiques sur leur physiologie; moyenne tolérance des animaux homéothermes pour l'abaissement, et faible résistance à l'élévation de leur température interne, voilà ce qui résulte des faits précédens. L'abaissement de température est, pour ces derniers, moins dangereux que l'hyperthermie : il faut qu'il soit assez prononcé pour provoquer à coup sûr la mort, alors qu'une hyperthermie faible suffit à l'entraîner à bref délai.

Entre les deux catégories d'organismes dont il vient d'être parlé,

vient se ranger le groupe des animaux hibernans. Ce sont généralement des rongeurs qui, à l'approche des froids, après s'être construit sous terre un nid bien garni de mousse et d'autres substances, s'y pelotonnent et y demeurent immobiles durant toute la mauvaise saison, dormant tout le temps, engourdis, ne mangeant ni ne buvant, immobiles. Chez ces animaux, la température interne baisse beaucoup, suivant à quelque distance les oscillations thermiques extérieures : ils respirent à peine, leurs combustions respiratoires sont très diminuées, et leur température descend à 20, à 15, à 10 degrés et plus bas encore. Horwath a constaté la température de 2 degrés seulement chez une marmotte en hibernation. Dès que revient la chaleur, ils redeviennent actifs, se réveillent, fort amaigris d'ailleurs, puisqu'ils ont vécu des mois sur leur graisse accumulée, et leur température redevient normale. Voilà donc des animaux alternativement homéothermes et hétérothermes en été et en hiver. La cause de cette étrange alternance n'a pas été élucidée encore et doit être assez complexe. Chez eux, la production thermique est relativement faible. C'est bien le froid qui détermine le sommeil hibernal, car il est aisé de produire celui-ci en plein été, en soumettant l'animal au séjour dans un milieu artificiellement refroidi. Il n'a pas été fait, à ma connaissance, de recherches sur la résistance de cette catégorie d'animaux à la chaleur, je veux dire à l'élévation de la température interne au-dessus du niveau normal de l'été ; mais il n'est pas à présumer qu'elle soit aussi grande qu'au refroidissement : l'exemple des animaux homéothermes le montre assez.

La catégorie des hibernans relie nettement les animaux hétérothermes aux homéothermes, et sert à démontrer une fois de plus, si besoin en était, que tout s'enchaîne dans la nature. Les sauts brusques n'existent pas plus dans la physiologie des êtres qu'ils ne se présentent dans leur structure organique : partout la science trouve des formes de passage.

En somme, donc, tous les êtres vivans produisent de la chaleur, plus ou moins, il est vrai, selon leur activité et leur structure ; mais tous en produisent. Pareillement tous les organismes subissent l'influence de la température ambiante, même ceux qui n'en suivent point les variations : pour chacun il est un degré de chaleur qui lui convient le mieux ; tous meurent dès que la température extérieure réagit sur leur température propre, pour amener celle-ci au-dessus ou au-dessous d'un certain niveau. Seule varie la facilité avec laquelle s'opère cette action du milieu sur la température propre des êtres.

HENRY DE VARIGNY.

LA CORRESPONDANCE

DE

M. THOUVENEL ET DU DUC DE GRAMONT

Parmi les ministres des affaires étrangères du second empire, il en est deux qui ont rendu à leur souverain et à leur pays de signalés services. En 1867, le marquis de Moustier sut, par son sang-froid, sa prudence, son adresse, sauver la paix de l'Europe et notre honneur. Quelques années auparavant, M. Thouvenel avait conduit, avec un art consommé, l'affaire délicate de la cession du comté de Nice et de la Savoie à la France, il avait fait ratifier par une Europe hostile un traité qui excitait les âpres jalousies de l'Angleterre : « Je suis bien aise, lui écrivait l'empereur, de pouvoir vous remercier du résultat important obtenu et d'en reporter tout le mérite à votre habileté. »

Ce fut le 4 janvier 1860 que Napoléon III confia le portefeuille des relations étrangères à M. Thouvenel, âgé alors de quarante-deux ans, et qui venait de montrer dans l'ambassade de Constantinople tout ce qu'il valait. A cette époque, le duc de Gramont, après avoir été ministre plénipotentiaire à Turin, était depuis plus de deux ans ambassadeur près le saint-siège. Tant que M. Thouvenel fut ministre, jusqu'au 18 octobre 1862, il ne se contenta pas d'échanger des dépêches avec le duc, ils entretenaient une correspondance privée. Ce sont ces lettres inédites et confidentielles que M. L. Thouvenel vient de publier, et les amateurs de littérature diplomatique ne peuvent manquer de lui en savoir gré (1). Les deux correspondans étaient de bonnes plumes, ils di-

(1) *Le Secret de l'empereur,* correspondance confidentielle et inédite échangée entre M. Thouvenel, le duc de Gramont et le général comte de Flahault (1860-1863), publiée par L. Thouvenel, 2 vol. in-8°, 1889; Calmann Lévy.

saient nettement ce qu'ils voulaient dire. Les lettres de M. Thouvenel, rapidement écrites, et sans prétentions, ont toujours du caractère et du mordant; celles de M. de Gramont, plus composées, ont quelquefois une grande allure. Les unes comme les autres sont fort curieuses; on y trouve de ces mots qui résument une situation et sont dignes de rester.

Le principal et très grand intérêt de cette correspondance est qu'on y suit jour par jour, dans tous ses épisodes, l'histoire parfois tragique, parfois presque comique d'une entreprise désespérée, des vaines tentatives du gouvernement impérial pour ménager un accord entre le saint-siège et la maison de Savoie, pour concilier des prétentions inconciliables, pour résoudre le plus insoluble des problèmes. Depuis le 3 juillet 1849, la France entretenait un corps d'occupation à Rome à la seule fin de garder le pape et de le défendre contre la révolution. D'autre part, on avait fait en 1859 une campagne sanglante et coûteuse contre l'Autriche pour affranchir l'Italie, et les peuples d'Italie disaient ou semblaient dire qu'ils ne pouvaient faire un meilleur usage de leur liberté qu'en s'unissant sous le sceptre de Victor-Emmanuel. Depuis onze ans on protégeait le pape; depuis un an, on protégeait dans la péninsule le principe des nationalités. On avait ainsi deux cliens, et ces deux cliens ne pouvaient s'entendre. Sous peine d'être à jamais en désaccord avec soi-même, il fallait obtenir qu'ils consentissent à transiger; c'est à quoi on ne pouvait parvenir.

Napoléon III ne se lassait pas de répéter qu'il avait également à cœur l'indépendance comme le bonheur des Italiens et le maintien de l'autorité temporelle du saint-père, qu'il entendait « consacrer l'alliance de la religion et de la liberté. » Mais Victor-Emmanuel pensait ne pouvoir être un vrai roi d'Italie sans ôter au pape tous ses états, ou peu s'en fallait. Feuille après feuille il dépouillait l'artichaut; il avait déjà pris les Légations, les Romagnes; il allait prendre les Marches et l'Ombrie, et on pouvait prévoir qu'un jour saint Pierre perdrait jusqu'à son patrimoine, jusqu'à sa Comarca. Le pape, de son côté, accusait le roi de Piémont, qui s'emparait de son bien, de violer impudemment le droit des gens, de fouler aux pieds la sainte justice. Il déclarait qu'un souverain pontife sans états ne peut exercer librement le pouvoir spirituel confié par Jésus-Christ à son vicaire, et il représentait sans cesse à Napoléon III qu'on ne pouvait être à la fois l'ami du pape et des Italiens. « L'empereur, écrivait M. Thouvenel le 24 mai 1862, rêve toujours un mariage impossible... Dieu sait seul à quelle époque il y aura assez de lassitude et de sagesse dans les esprits pour proposer une solution ne donnant gain de cause aux passions d'aucun parti. »

Les deux causes étaient inconciliables, et le caractère des deux plaideurs ajoutait aux difficultés. C'était une laborieuse entreprise que de traiter avec le pape Pie IX. A toutes les époques de l'histoire de l'église,

il y a eu deux sortes de papes. Les uns sont des esprits mâles et comme le noble vieillard qui règne aujourd'hui au Vatican, ils sont conduits par leur raison; ils unissent la prudence à la volonté, l'autorité du caractère au souverain bon sens. D'autres, se souvenant que l'église est une femme, sont un peu femmes eux-mêmes, et gouvernés par leurs nerfs, c'est par leurs nerfs qu'ils voudraient gouverner le monde. Pie IX passait facilement de la colère aux larmes, des larmes au sourire. Personne n'avait l'imagination plus vive et plus mobile, une sensibilité plus orageuse, des attendrissemens plus dangereux, et ne plaidait avec plus d'art ces raisons du cœur que la raison n'entend pas. Il était impossible au surplus de négocier secrètement avec lui; il disait tout, et Rome, deux heures après, était dans le secret. Le duc de Gramont s'en plaignait : « Sa loquacité devient fâcheuse et son indiscrétion n'a plus de bornes. Que serait-il sans le prestige de la tiare et sans la vénération que commandent les vertus chrétiennes qu'il possède au plus haut degré? On dirait par momens qu'il s'éloigne de ce monde pour se rapprocher de l'autre... Quelques heures après que le cardinal Antonelli, lui ayant fait part de notre entretien, l'avait averti de l'engagement réciproque que nous avions pris de tenir la chose secrète, il racontait tout à un simple capitaine du 25e de ligne, qui lui avait demandé une audience! Il est superflu d'ajouter que de là à l'antichambre du pape et aux carrefours de Rome il n'y avait qu'un pas, qui fut lestement franchi. »

A l'intempérance des propos le pape Pie IX joignait cette mysticité sentimentale et pathétique, sur laquelle les argumens les mieux déduits, les longues discussions, les conseils et les remontrances n'ont point de prise. Les mystiques ont de secrètes communications avec le ciel, et à tous les raisonnemens ils opposent les décrets de la Providence et cette divine folie qui est plus sage que toutes les sagesses de la terre. On engageait Pie IX à sacrifier une partie de ses états pour conserver plus sûrement le reste, à se contenter d'un jardin dont la possession lui serait garantie par toutes les puissances de l'Europe. Il répondait : *Non possumus!* On lui demandait d'accepter les faits accomplis et de sauver les principes par des réserves. Il répondait de nouveau : « *Non possumus!* Je trahirais les intérêts du ciel et de l'église. Les pierres elles-mêmes vous le crient : *res clamat ad Dominum.* » M. Thouvenel, à qui on rapportait ces propos, remarquait fort sagement, mais fort inutilement, « que la politique des hommes ne consiste que dans l'art des transactions, qu'y introduire l'inflexibilité des dogmes, c'est marcher aux abîmes. » Mais Pie IX méprisait la politique des hommes, et il aurait cru pécher contre le Saint-Esprit en consacrant l'injustice par ses résignations. Peut-être avait-il raison : s'il avait fait les concessions qu'on lui demandait, il se serait

diminué et tout porte à croire qu'il n'eût rien sauvé, pas même ce jardin de curé qu'on voulait bien lui laisser.

Ajoutez que, pour comble de malheur et pour le plus grand embarras de ceux qui traitaient avec lui, il avait beaucoup d'esprit et cette finesse romaine, lumineuse et caustique, qui ne se laisse jamais abuser, qui ne souffre pas qu'on lui en impose. Toutes les fois que ce poisson mystique, pour parler comme Tertullien, consentait à sortir de son élément, de cette eau un peu trouble où il était né et à vivre quelque temps sur la terre, il fallait renoncer à lui faire prendre le change sur rien de ce qui s'y passe. Il connaissait à fond son Italie et ses Italiens, il disait couramment dans le cœur du roi de Piémont comme dans les pensées du comte de Cavour. Lui alléguait-on l'esprit du siècle, le vœu des populations impatientes de se donner à la maison de Savoie et de secouer leur antique servitude, il répondait avec un sourire goguenard qu'il savait ce qui en était, que cette opinion publique dont on faisait tant de bruit à Turin, on la fabriquait à Turin même, que tous les soulèvemens, toutes les émeutes, étaient provoqués par les émissaires de M. de Cavour, qu'on usait de fraude et de violence pour faire voter Bologne et Ferrare, qu'il est un art de se servir du suffrage universel et de lui faire chanter la chanson qu'on lui souffle, que lorsqu'on fait aller une montre avec le doigt, il n'est pas étonnant qu'elle marque l'heure qu'on veut. Il disait un jour à M. de Gramont : « Je ne vois autour de moi que bouffons et farceurs : *buffoni, buffoni, tutti buffoni! buffoni di quà, buffoni di là, noi siamo tutti buffoni.* »

Le gouvernement impérial, qui s'attribuait le rôle de suprême modérateur, rencontrait autant de difficultés à Turin qu'à Rome. Le roi et son ministre disaient, eux aussi : *non possumus.* A la vérité, ils le disaient sur un autre ton, car ils étaient les moins mystiques des hommes. Ils protestaient en toute occasion de leur dévoûment à l'empereur, de leur déférence pour ses avis ; ils se déclaraient résolus à s'abstenir de tout ce qui pouvait déplaire au grand et puissant ami de l'Italie. Malheureusement leurs actes ne s'accordaient guère avec leurs paroles. Ils se justifiaient en alléguant que les événemens, qui sont plus forts que les princes et leurs conseillers, leur forcent quelquefois la main et obligent les souverains les plus désintéressés à devenir conquérans malgré eux.

Le Piémont n'était qu'un petit royaume, mais ce petit royaume était grand par les ressources morales dont il disposait, par les complices, par les agens qu'il avait partout et dont tour à tour on excitait ou contenait le zèle. « L'alliance que M. de Cavour a dû contracter avec le parti révolutionnaire, disait M. de Gramont, est encore trop récente et trop nécessaire à ses vues pour qu'il puisse la répudier sans tomber lui-même. Or l'esprit révolutionnaire ne s'arrête pas, et il n'est pas

dans son essence de se limiter; s'il renonce aux bénéfices des incertitudes de l'avenir, il abdique et se fait conservateur. Il se sert de tout et ne se fixe à rien. Il exploite, selon les cas, et pour ses fins les sentimens de nationalité, d'indépendance, d'unité, le socialisme, le sentiment monarchique, le sentiment républicain, la haine de l'étranger et le secours de l'étranger, l'esprit de conquête, l'ambition des peuples ou des hommes; mais il ne renonce à rien et ne fait pas de concession.» Livré à lui-même, l'esprit révolutionnaire n'est qu'une force aveugle et farouche, et ses fureurs se retournent souvent contre lui. Mais il devient aussi irrésistible que le destin lorsqu'un grand homme d'état tel que M. de Cavour se charge de le régler, de le conduire, et met au service des idées nouvelles tous les vieux moyens de gouvernement, qui sont les meilleurs, les seuls bons, et qu'on ne remplacera jamais.

Merveilleusement adroit et industrieux, le comte de Cavour joignait les grandes audaces à la souplesse de la main. Notre ambassadeur à Rome disait de lui : « Nous avons affaire à un homme qui, jusqu'ici, nous a toujours devancés par sa promptitude de résolution et d'exécution, et qui nous a fort habilement réduits à faire ce que nous pouvions au lieu de faire ce que nous voulions... L'empereur a voulu donner à l'Italie une existence nationale; le roi de Sardaigne veut tout simplement prendre l'Italie, et son ministre fait servir à ce dessein le concours successif de tous ceux dont il exploite la puissance, la générosité, les passions, les craintes, la jalousie ou les intérêts. » Il n'y a jamais eu de plus grand ministre, ni de plus grand musicien, et Napoléon III était un instrument dont il savait jouer aussi bien que du suffrage universel. Il se servait de la révolution et il affectait d'en avoir peur : il représentait à l'empereur que pour contenir le parti révolutionnaire, qui menaçait tous les trônes, il fallait lui emprunter la moitié au moins de son programme, que sous peine d'être renversé par Garibaldi et Mazzini, son roi se voyait condamné à hurler avec les loups, à compter avec les mauvaises passions, à faire de l'ordre avec du désordre. Il prenait aussi l'empereur par l'amour-propre et lui demandait si, après avoir délivré la plus opprimée des nations, il aurait vraiment le cœur de tourner ses armes contre elle et d'anéantir son ouvrage. Il le prenait encore par ses défiances, par ses jalousies à l'endroit de la perfide Angleterre, à qui l'affranchissement des Italiens n'avait coûté ni un homme ni un écu et qui s'insinuait dans leurs bonnes grâces en encourageant toutes leurs ambitions et en les incitant à faire de Rome leur capitale. Était-il dans l'intérêt de la France de compromettre sa popularité par ses réserves en faveur du pouvoir temporel? N'avait-elle vaincu à Magenta et à Solférino que pour livrer la péninsule à l'influence britannique et pour la mettre à la discrétion de lord John Russel?

M. de Cavour savait se servir de tout le monde et en particulier de son roi. Il est à remarquer que M. de Bismarck s'est toujours réservé les parties douteuses de la politique et qu'il laissait l'honneur des actions irréprochables à son souverain, dont il ménageait soigneusement la réputation pour pouvoir se couvrir de ses vertus. Tout au contraire, M. de Cavour se réservait les actions correctes, et il n'avait garde de tremper dans certaines intrigues, dans certaines manœuvres, dont il faisait son profit tout en les désavouant. Il pouvait montrer ses mains aux diplomates étrangers, elles étaient parfaitement nettes, et ces diplomates n'osaient pas demander à son roi de montrer les siennes, qui l'étaient moins. Plus d'une fois Victor-Emmanuel eut dans des maisons mal famées d'occultes conférences avec des lieutenans de Garibaldi, et plus d'une fois aussi il tenta par des moyens bizarres de se réconcilier avec le saint-père aux dépens de son cher allié l'empereur des Français, à qui il prodiguait les protestations et les tendresses. Le pape Pie IX parla un jour à M. de Gramont d'une lettre qu'il avait reçue quelque temps auparavant, et dans laquelle Victor-Emmanuel l'assurait « que ce n'était pas pour ses beaux yeux que l'empereur avait fait la campagne d'Italie, ni par sympathie pour les Italiens, mais parce qu'il voulait lui prendre certaines provinces de ses états, et que, par conséquent lui, Victor-Emmanuel, était obligé de s'agrandir sous peine de se trouver plus petit après la campagne qu'avant. » On ne pouvait fausser l'histoire et intervertir les rôles avec plus d'audace; mais qui ose trop se fait prendre. Le pape profita de cette occasion pour prononcer un jugement sévère sur son inventif correspondant, et il ajouta qu'il faisait une différence énorme entre l'empereur et sa majesté sarde.

Il n'est pas de travail plus dur, plus énervant que de prêcher la modération du désir à des immodérés et de chercher les termes d'un accord entre des plaideurs résolus à ne jamais s'accorder. M. Thouvenel déclarait « que cette malheureuse question de Rome lui faisait passer des nuits blanches, épuisait sa santé et son intelligence, » et M. de Gramont demandait en grâce qu'on lui permît de s'en aller, de se remettre de ses fatigues dans un autre poste, de dire un éternel adieu à ses cardinaux, qui l'abreuvaient de dégoûts. — « Vous avez raison, lui écrivait M. Thouvenel; pour moi, je retournerais très volontiers auprès de mes pachas, si le tourment moral dans lequel je vis devait durer plus longtemps... Le maintien du *statu quo* à Rome n'est plus possible. Si nous convoquions un congrès, personne n'y viendrait. Si nous prenons seuls une résolution, tout le monde nous jettera la pierre. Il ne suffit malheureusement pas de dire : Qu'allions-nous faire dans cette galère? Il faut faire voguer la galère ou nous sauver à la nage. »

De mois en mois le ministre et l'ambassadeur étaient plus las et plus

pressés d'en finir; mais ils différaient de sentiment sur la solution à proposer. M. Thouvenel pensait, ainsi que M. de Cavour, qu'après avoir fait l'Italie, l'empereur ne se résoudrait jamais à la défaire ni à renier son ouvrage comme le Dieu de Lamartine au lendemain de la création :

> De son œuvre imparfaite il détourna la face
> Et d'un pied dédaigneux la lança dans l'espace.

Il jugeait que le meilleur parti à prendre était de faire son deuil du pouvoir temporel et de garantir autrement que dans le passé l'indépendance spirituelle du chef de l'église : « De même que les rois de France se sont appelés *très chrétiens*, ceux d'Espagne *catholiques*, ceux de Portugal *très fidèles*, le roi d'Italie ne pourrait-il pas joindre à son titre politique celui de vicaire du saint-siège et ne détenir qu'en cette qualité les anciennes possessions territoriales des papes, pour lesquelles, à chaque avènement, il rendrait solennellement hommage et paierait un tribut au moins égal au montant des sommes destinées aujourd'hui à la liste civile, au sacré collège et aux grands établissemens religieux de la capitale de la catholicité? » Mais M. Thouvenel jugeait aussi que tant que la curie romaine se sentirait protégée par les troupes françaises, elle serait inflexible, que pour la rendre plus traitable, il fallait la troubler dans sa sécurité en annonçant et en préparant l'évacuation. Quoique la majorité du conseil se fût convertie à son sentiment, il avait à compter avec le maréchal Randon, M. Magne et le comte Walewski, énergiquement soutenus « par une auxiliaire puissante, » laquelle lui avait dit un jour des choses si *poignantes* qu'il s'était écrié : « Madame, si l'empereur m'avait dit la moitié de ce que Votre Majesté m'a fait entendre, ma démission serait déjà envoyée. »

M. de Gramont, quelque dégoûté qu'il fût de ses cardinaux, ne se résignait pas à l'abolition du pouvoir temporel, que la France, pensait-il, ne pouvait laisser détruire sans trahir les intérêts catholiques et ses propres intérêts, et sans manquer à de solennels engagemens. Il estimait toutefois qu'elle n'était pas tenue d'accorder tout ce qu'on lui demandait, « qu'un pape content ne lui était pas nécessaire, qu'un pape libre lui suffisait, » qu'on devait renoncer à négocier, qu'il était plus facile au saint-siège comme au cabinet de Turin « de subir que de consentir, » qu'au lieu d'un traité il fallait faire une déclaration et garantir au souverain pontife la possession du patrimoine de saint Pierre et la Comarca, en disant au roi de Piémont : N'y touchez pas, ce serait un *casus belli*. « Quant aux Italiens, écrivait-il, ils accepteront tout, tout, tout ce qui sera décidé. Rome ou la mort, feu de paille! Venise ou la mort, feu de paille! La masse italienne se résignera avec

une souplesse qui vous émerveillera. Je suis pour mon compte aussi sûr de cela que si je le voyais déjà de mes propres yeux. C'est que j'ai vécu neuf ans dans ce pays-là, je connais la véritable Italie et les vrais Italiens, je sais quelles sont les habitudes de ces êtres passifs et sensitifs. J'ai vu naître aussi et se façonner sous mes yeux l'Italie factice, l'Italie d'opéra-comique dont on s'est servi dans ces derniers temps. Il y a même plusieurs de ses chefs, Rattazzi entre autres, qui peuvent difficilement me regarder sans rire comme les augures d'autrefois. » Il est vrai que, quand le duc de Gramont s'exprimait ainsi, il n'était plus à Rome. Il s'était fait nommer depuis un an ambassadeur à Vienne, et pour se consoler de ses longues contraintes et de toutes les couleuvres qu'il avait avalées, il lâchait la bride à sa plume.

Pendant que son ministre des affaires étrangères et son ambassadeur à Rome se tourmentaient, se donnaient au diable, que faisait Napoléon III, dont la volonté souveraine n'avait pas encore prononcé son arrêt définitif? Il avait le calme du fataliste. Quelquefois il s'en remettait à un congrès, qui ne devait jamais se réunir, du soin d'accommoder le pape et le roi de Piémont; d'autres fois il se flattait de résoudre les complications de l'heure présente par d'autres complications et « de liquider en Orient la question d'Italie. »

Un éminent historien nous a révélé naguère le secret du roi Louis XV. M. L. Thouvenel s'excuse dans sa préface de lui avoir fait un emprunt en intitulant son livre le *Secret de l'empereur*. «L'attachante et énigmatique figure du souverain qui présidait alors aux destinées de notre pays, nous dit-il, se trouve éclairée par cette correspondance d'un reflet singulier. Il est impossible de ne pas reconnaître que ce prince, qui avait vu si juste dans les affaires intérieures de la France, perdait pour ainsi dire contenance quand il tournait son regard voilé du côté de l'Italie. La question italienne a bien été le secret de la politique de Napoléon III. » A vrai dire, tout le monde savait depuis longtemps que Napoléon III, qui, de l'aveu des Italiens eux-mêmes, leur a quelquefois sacrifié les intérêts de la France et les siens, était tout cœur pour l'Italie. N'avait-il pas conspiré pour elle dans sa jeunesse, et quel homme fut plus fidèle à ses souvenirs? Mais il devait compter avec le parti catholique, qui s'agitait beaucoup, avec le pape, qui lui rappelait ses promesses, et il se devait à lui-même de ne pas être l'exécuteur des hautes œuvres. Quels que fussent ses embarras, il comptait sur son étoile pour le tirer d'affaire. Il faisait à la chance, au hasard, dans toutes ses entreprises, une part exorbitante que ne lui font jamais les vrais politiques, et il a toujours confondu la volonté avec le désir. C'était là peut-être son vrai secret.

Au Vatican et ailleurs on l'accusait ouvertement de souffler tour à tour le chaud et le froid, et personne ne doutait de ses intelligences

clandestines avec les Piémontais. Un homme d'un esprit pervers, qui se vengeait de sa déconsidération en médisant avec délices, ne l'a qu'à demi calomnié quand il disait de lui : « Il a toujours sa même politique de conspirateur. Il est arrivé à ce point que sa parole et ses traités ne sont plus considérés comme des engagemens. » Le fait est qu'il avait deux politiques, l'une officielle que représentaient ses ministres, l'autre qu'il faisait lui-même dans l'ombre avec les émissaires de M. de Cavour; mais il ne savait pas toujours laquelle était la bonne. On prend facilement les indécis pour des âmes dissimulées et doubles. Napoléon III, qui parut quelquefois téméraire, était le plus souvent un tâtonneur. Selon les cas, partagé entre ses affections étrangères et sa raison de souverain français, il encourageait secrètement les entreprises qu'on tramait à Turin, ou par un brusque retour, il mettait les conspirateurs en interdit, ce qui faisait dire au saint père : « C'est une politique infernale qui change à chaque instant. » Dans l'automne de 1862, il résolut d'en revenir quelque temps à la politique de résistance du comte Walewski et de l'impératrice, et le 18 octobre, M. Thouvenel était remplacé par M. Drouyn de Lhuys. — « Vous voilà content, disait au cardinal Antonelli M. Émile Ollivier, qui se trouvait alors à Rome ; M. Thouvenel quitte le ministère. — Non, répliqua le cardinal; ce sont nos amis qu'on chargera de nous exécuter. »

Un romancier et un auteur dramatique qui se respectent ne commencent à écrire que lorsqu'ils tiennent leur fin ; l'empereur ne tint que rarement la sienne. Il se mettait en route sans avoir étudié suffisamment la carte, sans connaître son chemin, se fiant à son bonheur pour le trouver et pour éviter les fondrières. Ardent à provoquer, à faire naître les événemens, impuissant à les gouverner, il s'est toujours laissé conduire par la fortune où il ne voulait pas aller, de sorte que ce souverain si aventureux n'a jamais joué en fin de compte que les rôles passifs. Il avait projeté, il avait proposé, il finissait par subir.

Cruelles étaient les perplexités des diplomates chargés de représenter au dehors cette politique ambiguë, cette volonté flottante et mystérieuse qui souvent s'ignorait elle-même. Ils craignaient sans cesse de la mal interpréter et de s'attirer d'humilians désaveux. M. Thouvenel, en arrivant au pouvoir, avait écrit au duc de Gramont : « Ne craignez plus de divergence entre les Tuileries et le quai d'Orsay. La seule politique que je veuille suivre, c'est celle que l'empereur m'aura tracée, et la pensée que j'exprimerai sera toujours celle de Sa Majesté. » Mais était-il sûr de la connaître ? Il y a, comme disent les métaphysiciens, des entités incognoscibles. M. de Gramont avait cru exécuter les ordres de l'empereur en se conformant aux instructions du comte Walewski, prédécesseur de M. Thouvenel, et en promettant au saint-père et au cardinal Antonelli que l'assistance de son gouvernement ne leur ferait ja-

mais défaut. « J'ai répété que l'empereur ne serait jamais le spoliateur du pape. Je l'ai dit au pape et à ses ministres, je l'ai dit aux peuples de Bologne et de Rome, je l'ai dit aux chefs du gouvernement bolonais, à tout le corps diplomatique. » Que de surprises désagréables lui étaient réservées!

A quelque temps de là, les Piémontais envahissent les Marches et l'Ombrie, et M. de Gramont donne au pape l'assurance que l'empereur les obligera de lâcher leur proie. Effectivement, l'empereur se décide à rompre ses relations diplomatiques avec le roi de Sardaigne et ordonne au baron de Talleyrand de quitter incontinent Turin. Mais bientôt le duc apprend par une correspondance colportée dans les rues de Rome que son souverain, qui venait de visiter la Savoie avant de se rendre en Algérie, avait rencontré à Chambéry M. Farini et l'avait assuré « que, pourvu qu'on laissât le pape à Rome, il autorisait volontiers le Piémont à s'annexer tout le reste des états pontificaux. » M. de Gramont apprend aussi que le rappel de M. de Talleyrand n'a fait aucune impression sur les Piémontais, que ce départ faisait partie d'une mise en scène concertée d'avance. — « Comment pouvez-vous vous avancer de la sorte ? disait un Français au général Cialdini. La France saura vous arrêter. — La France! l'empereur! répondit le général. Mais vous croyez donc que nous aurions été assez fous pour nous engager dans cette affaire sans être sûrs d'être approuvés! Non-seulement l'empereur ne s'opposera pas à notre marche, il l'approuve, je vous en donne ma parole d'honneur. Il me l'a dit lui-même à Chambéry, et quand M. Farini et moi l'avons quitté, voici ses dernières paroles : « Bonne chance et faites vite! » C'est pour lui obéir que nous faisons vite! » Et quelques heures plus tard, le général disait au prince de Ligne : « Vous prenez donc au sérieux les articles du *Moniteur* et les dépêches de Thouvenel! Vous devriez savoir depuis longtemps que tout se décide entre Cavour et l'empereur. Il est plus Italien que Français. »

M. de Gramont n'était pas au bout de ses étonnemens. A la plus grande joie des libéraux italiens et du cabinet anglais, le pape, se sentant trahi, forme un instant le projet de partir, de s'exiler de Rome. L'ambassadeur de France, sûr d'entrer dans la pensée de son gouvernement, « retient le pontife par sa soutane. » Il fait plus, il trouve le moyen de faire démonter secrètement la machine de la corvette qui devait l'emmener. Bientôt il lui revient que l'empereur regardait ce départ préparé comme un heureux incident, comme une manière de solution, et, en effet, le 17 novembre 1860, le comte Horace de Viel-Castel écrivait dans son journal : « L'empereur disait il y a cinq jours : Le pape témoigne de nouveau l'intention de quitter Rome; je voudrais que la chose fût faite, cela avancerait bien les affaires. » Quelques

mois après, le comte de Cavour chargeait le docteur Pantaleone, son agent officieux à Rome, de s'aboucher avec le père Passaglia, jésuite et canoniste connu, et de faire offrir au gouvernement pontifical un traité stipulant, en retour d'un abandon du pouvoir temporel, de grandes libertés religieuses et d'immenses avantages pécuniaires. M. de Gramont avait considéré cette audacieuse négociation comme un simple ballon d'essai. Il apprend que l'empereur est dans l'affaire, que, s'il en faut croire M. de Cavour, le traité lui a été soumis et qu'il l'approuve. S'étonnera-t-on que le duc, ne sachant à quel saint ou à quel démon se vouer, ne pensât plus qu'à s'en aller, à s'affranchir d'une mission qu'il déclarait « horriblement désagréable ? »

Nous savons par la correspondance de M. Thouvenel et du duc de Gramont ce que pensaient de la question romaine et l'empereur Napoléon III et son ministre des affaires étrangères et son ambassadeur à Rome. Mais qu'en pensaient les Romains eux-mêmes, qui étaient les vrais intéressés et dont l'opinion avait bien quelque importance ? On prétendait que, las d'un régime oppresseur qui leur refusait jusqu'à l'apparence des libertés et des garanties chères aux peuples modernes, maudissant leur avilissante servitude et les abus d'un gouvernement incapable de se réformer, ils soupiraient après leur délivrance et attendaient l'arrivée du roi Victor-Emmanuel comme on attend la venue d'un messie. Cela était vrai d'une grande partie des populations déjà annexées en principe par les Piémontais. Mais les Romains de Rome étaient-ils aussi malheureux et aussi impatiens de changer de maître qu'on se plaisait à le dire ? M. de Gramont s'en expliquait dans deux lettres datées du 30 mars et du 6 avril 1861, les plus remarquables et les plus instructives qu'il ait écrites.

Rome, qui a traversé tant de révolutions, est la ville des passions passagères et des intérêts permanens, des choses qui changent et de celles qui ne changent point. Dès sa fondation, la Rome antique résolut à sa manière la question sociale par l'institution du patronage. Virgile infligeait dans son enfer les mêmes peines au fils qui a battu sa mère et au patron qui a trompé son client. Mais ce n'était pas assez que le patron fût loyal, il était tenu d'être magnifique, et chaque matin, sous le vestibule de sa maison, ses intendans et ses crieurs distribuaient à la foule de ses protégés d'abondantes gratifications et les reliefs de ses festins. « Que deviendraient sans la sportule, disait Juvénal, les cliens qui n'ont guère autre chose pour se vêtir, se chausser, se nourrir et allumer leur feu ? Voyez-vous toutes ces litières voler à la distribution ? Pour attendrir son protecteur, l'époux y traîne sa femme languissante ou près d'accoucher. L'un d'eux, montrant une litière hermétiquement fermée, demande la sportule pour la femme qu'il n'a pas. « C'est ma Galla, dit-il, expédiez-nous promptement.

— Galla, dit un crieur méfiant, mets la tête à la portière. — Ah! de grâce, elle repose, ne la tourmentez pas. » Supprimez les litières, changez le nom de la sportule, transformez des sénateurs en princes, en cardinaux, en *monsignori*, en chefs d'ordres : l'institution du patronage a traversé les siècles, et jusqu'en 1870, Rome, comme au temps de Juvénal, était habitée par des protecteurs qui donnaient sans compter et par des protégés qui n'avaient qu'à demander pour recevoir abondamment.

« La population de Rome, écrivait le duc de Gramont, est *sui generis*, comme la ville elle-même. Il est impossible de parler sérieusement de la nécessité de soustraire ces populations au joug qui pèse si cruellement et si arbitrairement sur leur destinée; elles nous riraient au nez. Rome est une ville de fonctionnaires, de marchands, de prélats, de moines et de cliens; j'entends par cliens des gens et des familles qui vivent de pensions du gouvernement ou bien qui vivent par les cardinaux, les prélats et les couvens... Ceux qui réclament, ceux qui ont la fièvre unitaire ne sont pas de Rome ni même du patrimoine; ce sont des étrangers venus des autres parties de l'Italie ou des Légations, des Marches et de l'Ombrie. » Cette population ne ressemblant à aucune autre, ayant d'autres ressources, d'autres occupations, d'autres intérêts, d'autres habitudes, et profondément indifférente à la politique, avait, comme le remarquait M. de Gramont, sa façon d'être heureuse : elle avait résolu le problème de travailler le moins possible, en tirant un énorme revenu des choses qui étaient à sa portée, et il ajoutait « que c'était charger son esprit d'un souci superflu, son cœur d'une tendresse inutile et sa politique d'un embarras fort gratuit » que de se croire obligé d'intervenir pour guérir des maux qui n'étaient pas ressentis et pour redresser les griefs de gens qui ne se plaignaient point.

Le duc de Gramont n'avait qu'une médiocre estime pour ce peuple qui n'était pas un peuple, mais « une agglomération de cliens se tenant hiérarchiquement par une espèce de communisme gradué dans les abus, les vols administratifs, les subventions cléricales, les pensions, les aumônes, l'usure et la simonie. » Un écrivain italien, M. Gabelli, quoique chaud partisan de la maison de Savoie et de la monarchie constitutionnelle, s'est montré plus indulgent que M. de Gramont pour les Romains d'avant 1870. Il les excuse de s'être accommodés d'un régime de laisser-aller patriarcal et d'avoir trouvé le bonheur dans un pays où régnait plus que partout ailleurs le goût des grandes libéralités (1). Un gouvernement théocratique est sévère pour l'hérésie, qui est le péché de l'es-

(1) Aristide Gabelli, *Roma e i Romani*. Prefazione alla Monografia statistica di Roma, 1886.

prit, il est miséricordieux pour les faiblesses de la chair et compatissant pour les misères humaines. Dans la Rome pontificale, nous dit M. Gabelli, il était de tradition parmi les puissans de la terre comme parmi les princes de l'église de jouir des douceurs et des pompes d'une grande existence en rachetant ses joies par ses charités et ses dons.

L'argent qui affluait de toutes parts dans la ville éternelle ne servait pas seulement à bâtir des palais, à enrichir d'incomparables galeries, à décorer des villas princières ouvertes à tout le monde. Il servait aussi à doter des fondations pieuses, à soutenir des familles déchues ou ruinées, à procurer des ressources ou des plaisirs aux petits, à soulager le pauvre et l'infirme. Aussi les Romains eurent-ils de durs momens à passer dans les années qui suivirent l'abolition du pouvoir temporel. La source des subventions et des grâces était tarie. Adieu les distributions à la porte des couvens et des palais! Adieu les solennités magnifiques dont vivaient beaucoup de petites gens! La diminution des revenus, la désastreuse concurrence faite au commerce local par les nouveaux arrivans, le renchérissement des denrées et des loyers, les vieux impôts triplés, quadruplés, des taxes nouvelles s'ajoutant aux anciennes, tout faisait regretter passionnément à ce peuple affranchi les abus odieux ou ridicules dont on l'avait délivré.

Un libéral piémontais avait dit à M. de Gramont : « Les Romains ne nous voient pas de bon œil ; ils préfèrent leur repos, leurs habitudes et leur pape. Nous devons créer à Rome une population à nous, ou nous n'arriverons à rien. » C'est précisément ce qu'on a fait. Rome devenue capitale d'un grand royaume a été renouvelée jusque dans ses dernières couches par les émigrans accourus de tous les coins de l'Italie pour coloniser l'Esquilin. Les vieux Romains les traitaient d'aventuriers, de vagabonds, de *buzzuri*. Ils ont fini par les accepter; ils ont l'esprit souple et le talent philosophique de se faire à tout. Aucune ville n'a subi en si peu d'années un si prodigieux changement : la ville des papes n'est plus aux papes. Dès le 25 janvier 1871, le prince héritier de la maison de Savoie et la princesse Marguerite venaient s'installer au Quirinal, où le roi Victor-Emmanuel les rejoignait six mois plus tard, et le spirituel mystique du Vatican s'écriait avec un sourire amer : « Elle avait dit qu'elle ne coucherait jamais dans le lit du pape, elle y couche. » Quelque temps après, il disait à un Polonais de ma connaissance : « Garibaldi vient d'arriver; il nous manquait. Si j'avais le plaisir de le voir, je lui dirais : Mon cher, vous êtes chez vous... Eh ! qui donc avait prétendu que nous ne pourrions pas tenir deux à Rome ! Nous y sommes trois. »

G. Valbert.

REVUE DRAMATIQUE

Révoltée, comédie en quatre actes, de M. Jules Lemaître. — Reprise de *Maître Guérin*, comédie en cinq actes, en prose, de M. Émile Augier. — *Mensonges*, comédie en cinq actes, tirée du roman de M. Paul Bourget, par MM. Léopold Lacour et Pierre Decourcelle.

Il faut que l'on nous permette aujourd'hui de commencer par la fin, c'est-à-dire par *Mensonges*, la nouvelle comédie du Vaudeville, tirée par MM. Léopold Lacour et Pierre Decourcelle du roman de M. Paul Bourget, et d'en louer d'abord les dernières scènes du cinquième acte, comme étant des mieux faites, et des plus *osées* surtout que nous eussions vues depuis longtemps au théâtre. Car, combien y a-t-il de temps que M. Dumas écrivait, dans la préface de son *Étrangère :* « Au théâtre, pour le public, une femme ne peut avoir appartenu qu'à deux hommes, un mari qui s'est conduit d'une façon abominable, cela va sans dire, et un amant qui adore cette femme, qui l'adorera jusqu'à la fin de ses jours, qui a toutes les délicatesses, toutes les grandeurs, et qui est prêt à mourir pour elle, c'est bien entendu. » M. Dumas ne faisait d'exception que pour la courtisane. Mais l'héroïne de *Mensonges*, Mme de Moraines, n'est pas une courtisane, c'est une femme du monde, — on nous le dit au moins, — et même du meilleur. Pour les deux amans qu'on lui donne, et à la fois, si vous le voulez bien, il est possible que son poète, René Vincy, l'auteur du *Sigisbée*, soit prêt à mourir pour elle; mais l'autre, le baron Desforges, sans y mettre aucune affectation de grandeur ou de délicatesse, ne lui demande que de l'aider à vivre agréablement. Enfin le mari, M. de Moraines, que l'on a failli nous montrer l'autre soir au Vaudeville, que nous n'avons heureusement pas vu, mais que nous connaissons assez par le roman, est très loin de s'être conduit d'une « façon abominable, » on pourrait même

dire : au contraire ! Et tout cela, cette combinaison nouvelle et hardie de l'adultère, à trois, ou à quatre; ces leçons d'une philosophie élégamment, mais froidement cynique; ces personnages dont pas un n'a rien qui puisse nous intéresser à son sort, non-seulement on a réussi à nous les faire accepter, mais nous les avons applaudis; et un cinquième acte, qui devait tout perdre, a précisément tout sauvé.

Qui des trois en a eu l'idée, M. Pierre Decourcelle, M. Léopold Lacour, ou M. Paul Bourget? Je l'ignore; et, quand je le saurais, je n'aurais pas l'indiscrétion de le dire; mais qu'il soit neuf, qu'il soit audacieux, qu'il soit original de son cynisme même, de son impudeur, — et peut-être, hélas! de sa vérité, — voilà qui est certain. On n'avait jamais vu « l'amant sérieux » d'une « femme du monde,» lui mettre aussi clairement sous les yeux la « sottise » qu'elle allait faire en le quittant pour s'attacher au sort de son « amant de cœur; » jamais non plus un public assemblé n'avait plus docilement écouté, je dirai même avec plus de plaisir, des déductions d'une perversité plus savante; et c'est ce que me semblent avoir oublié ceux qui, dans *Mensonges*, pour quelques analogies superficielles, ont cru retrouver *les Filles de marbre*. La critique abuse aujourd'hui de ces rapprochemens, qui ne prouvent rien, mais qui l'empêchent elle-même de voir clair dans les œuvres.

Il y a plusieurs bonnes raisons du succès de ce dernier acte: en premier lieu, la précision ironique et aiguë d'un style où l'on reconnaît la manière de M. Paul Bourget; en second lieu, la science, le talent, la mesure dont M. Dieudonné a fait preuve dans la composition du personnage du baron Desforges; et puis, et enfin, et peut-être surtout le contraste heureux de ce cinquième acte avec la lenteur et l'obscurité de trois et demi des quatre autres. Je dis trois et demi, parce qu'il y a deux ou trois bonnes scènes aussi dans le quatrième acte, bien faites, mais moins neuves, fort bien jouées par M. Duflos, dans le rôle de Claude Larcher, et moins bien par M. Volny, dans celui de René Vincy.

C'est qu'en vérité, rien n'est plus difficile ou plus rare que de tirer, même d'un bon roman, un bon drame ou une bonne comédie; et toute l'habileté de MM. Léopold Lacour et Pierre Decourcelle n'y a pas entièrement réussi. Quelques progrès, ou quelques concessions que le public, depuis quelques années, ait faites en ce sens, — et, pourvu qu'on l'amuse ou qu'on l'émeuve, quelles que soient son indifférence et sa facilité sur le choix des moyens, — les conditions du théâtre ne sont pas pour cela devenues celles du livre; et *Mensonges* en est un instructif exemple. MM. Léopold Lacour et Pierre Decourcelle auraient-ils pu d'ailleurs mieux s'y prendre? ne pas remplir leur deuxième acte, et une partie du troisième, avec des scènes de pur vaudeville, dont les effets sont trop « sûrs, » s'ils ne sont pas encore usés? ou bien encore éliminer tels et tels personnages, qui ne servent, comme Colette Rigaud et

comme l'inutile Fresneau, qu'à égarer l'intérêt en divisant l'action? ou peut-être, et au lieu de nous faire voir la liaison de Mme de Moraines et de René Vincy se nouant sous nos yeux, la prendre déjà toute formée? A moins enfin, comme on le leur a dit, que, de leur cinquième acte, faisant la pièce presque entière, ils n'eussent fait passer du second plan au premier le personnage du baron Desforges. Je ne sais; mais je ne crois pas que d'aucune manière ils eussent pu triompher des difficultés de la tentative. Ils ont suivi d'assez près le roman; quelques-unes de leurs meilleures scènes en sont tirées presque textuellement; la plupart des mots de « caractère » ou de « situation » ont passé du livre de M. Paul Bourget dans leur prose. Et cependant c'est autre chose, une copie qui ne rappelle que de loin son modèle; où l'imagination du lecteur, pendant plus de trois actes, est obligée de suppléer ce qui manque à l'impression du spectateur; et dont les couleurs enfin, tantôt trop pâles et tantôt trop crues, achèvent de défigurer la ressemblance du meilleur, sans doute, et du plus curieux des romans de M. Paul Bourget.

Car celui qui paraît le moins neuf, et le moins clair en même temps des personnages de la comédie de MM. Lacour et Decourcelle, c'est Mme de Moraines, et c'est elle, cependant, non pas du tout René Vincy, ni même Claude Larcher, qui, comme elle remplit le roman de M. Bourget, en est aussi le personnage le plus intéressant, et je ne dis point le plus « sympathique, » mais le plus compliqué et le mieux expliqué. Ce qu'elle a de particulier, ce qui la distingue de toutes les autres femmes qu'on lui a comparées, — de la Marco de Théodore Barrière, et de la Dalila de M. Octave Feuillet, qu'il est d'ailleurs vraiment étrange que l'on compare elles-mêmes entre elles, — c'est de vivre dans la honte autant qu'on y puisse être, et de ne pas le savoir, « tant elle s'est bornée à subir les circonstances; » tant elle est esclave de ses habitudes mondaines; et tant la première des obligations que le monde nous impose, qui est celle de ne pas déchoir, a pris insensiblement en elle et le rang et la place de tout ce qu'il y a d'autres devoirs, grands ou petits, et même d'autres pudeurs. Mme de Moraines n'est ni bonne ni méchante, elle est artificielle. Comme cette princesse qui ne concevait pas que l'on pût composer de moins d'une cinquantaine de personnes ce qu'elle appelait « son particulier, » le luxe de Mme de Moraines c'est sa vie, non point par métaphore ou au figuré, mais au propre, puisqu'elle n'a connu ni conçu d'autres besoins que ceux du luxe. L'éducation, les événemens, l'exemple, le train de la vie journalière, l'impérieuse nécessité d'être demain ce qu'elle était hier, ont superposé en elle une nature d'emprunt à l'autre, et il ne lui « paraît » pas seulement, il lui « serait » impossible, si même elle le voulait, de revenir à la vérité, car, en se dépouillant de

ses « mensonges, » ils lui sont devenus tellement intimes, que l'être qu'ils ont fait d'elle s'évanouirait tout entier. Ai-je besoin de rappeler aux lecteurs du roman avec quel art, subtil et savant, quelle profondeur même, M. Paul Bourget, dans *Mensonges*, a démêlé cette corruption ou cette perversité dont l'inconscience, assurément, ne justifie point la transcendance, mais qui fait à la fois l'originalité de Mme de Moraines, le drame, la valeur dramatique de ses amours avec son poète, — puisque le peu de nature qui subsiste en elle y lutte désespérément contre la toute-puissance de l'habitude, — et enfin la valeur durable du roman? Quand on a fait la part d'une exagération toujours permise à l'artiste, puisqu'elle n'a pour objet, comme ici, que de mieux accorder ensemble tous les traits d'une physionomie, Mme de Moraines est « vraie, » d'une vérité plus générale qu'elle-même, d'une vérité représentative d'un moment des mœurs du siècle, aussi vraie, à mon sens, et aussi complète en son genre qu'une héroïne des romans du jeune Crébillon, ou que le Valmont des *Liaisons dangereuses*.

Mais, par malheur, tout ce qui l'explique dans le roman, — tout ce qui fait que *Mensonges* ne ressemble pas plus aux *Lionnes pauvres* qu'aux *Filles de marbre*, — c'est ce que nous n'en avons pas retrouvé l'autre soir au Vaudeville, et c'est peut-être, j'en conviens, ce qu'il était impossible de nous en rendre au théâtre. En scène, il n'est demeuré de Mme de Moraines qu'une courtisane assez vulgaire, que l'on a prise au moins comme telle, et dont il ne m'a pas semblé que l'amour émût ni que la perversité indignât personne. Et c'est ainsi, comme je le disais, que, du roman de M. Paul Bourget, ses habiles adaptateurs n'auraient tiré qu'une pièce assez ordinaire si, comme j'ai voulu aussi le dire d'abord, la fin du quatrième acte et le cinquième presque tout entier, en éclairant la pièce par le fond, n'avaient fait sentir la portée de *Mensonges* à ceux, — s'il y en a, — qui ne connaissaient point le livre, et ne l'avaient rappelée aux autres.

La Comédie-Française, quelques jours auparavant, avait « repris » *Maître Guérin*. C'est un usage maintenant à la Comédie-Française, on le sait, que de « reprendre » même le répertoire. Est-ce que l'on n'a pas « repris » l'autre semaine *le Mariage de Figaro?* On « reprendra » sans doute aussi bientôt *Tartufe* ou *le Misanthrope*. Quoi qu'il en soit, il faut bien avouer que la reprise de *Maître Guérin* n'a pas tenu tout ce que nous en attendions, nous qui ne connaissions la pièce que par la lecture, et qui cependant la regardions, sinon comme l'une des meilleures, au moins comme l'une des plus vigoureuses de M. Émile Augier. Ce n'est pas qu'elle ne soit encore fort bien jouée. M. Baillet manque d'aisance et de légèreté, dans un rôle pourtant assez facile, et M. Laroche, de tout dans le sien, ce qui peut-être n'est pas uniquement de sa faute; le jeu de Mme Worms-Barretta, dans le person-

nage de Francine, a quelque chose d'anguleux, de sec et d'étriqué; je n'ai pas enfin beaucoup aimé Mme Granger dans le rôle sentimental de Mme Guérin, dont elle exagère encore ce qu'il a déjà de conventionnel, et si je l'ose dire, de « poncif; » mais Mme Pierson est bonne, charmante même dans le personnage de Mme Lecoutellier; M. Worms joue admirablement le colonel Guérin, — à qui je demande qu'on enlève le costume de colonel d'artillerie de la garde impériale dont on s'est avisé, je ne sais pourquoi, de le vêtir; — et quant à M. Got enfin, si nous venons après tout le monde, ce n'est pas une raison pour ne pas le redire, Me Guérin est un de ces rôles où l'on ne le remplacera pas plus que dans celui du bonhomme Poirier. C'est en effet la perfection même, avec je ne sais quoi de personnel, de libre, et comme d'improvisé, qui ajoute et qui mêle, à toutes les ressources de l'art, l'illusion absolue de la réalité.

Je me reprocherais d'ailleurs de ne pas faire observer qu'en vingt-cinq ans de temps la pièce n'a pas pris une ride, et que, par conséquent, on y retrouvera quelques-unes des plus rares qualités de M. Émile Augier. Ainsi, cette probité, cette vigueur de style, cette belle humeur, ou, pour mieux dire encore, cette allégresse et ces saillies de satire qui sont les marques de la santé de l'esprit; ainsi, cette hardiesse ou cette âpreté de la plaisanterie qui, plus d'une fois, dans le théâtre de l'auteur du *Gendre de M. Poirier*, des *Lionnes pauvres*, du *Mariage d'Olympe*, du *Fils de Giboyer*, ont à bon droit rappelé le souvenir de Molière; ainsi enfin ce respect de son art, ou plutôt de soi-même, qui, en le préservant contre la séduction des succès faciles, ont assuré, de son vivant, la durée de son œuvre contre les changemens de la mode et du goût. Mais, après tout cela, *Maître Guérin* ne « rend » point à la scène ce que la lecture en faisait espérer.

Dirai-je que la pièce est « mal faite? » que deux, trois, quatre intrigues, dont nous ne savons à laquelle on a voulu nous intéresser, ne s'y entre-croisent même pas, mais plutôt s'y poursuivent, et ne réussissent pas à se joindre, pour n'en former enfin qu'une? Ce serait pousser trop loin la superstition de la pièce « bien faite, » puisque ce serait oublier combien il y a, même au répertoire, de chefs-d'œuvre « mal faits, » depuis *le Misanthrope*, et en passant par *Turcaret*, jusqu'au *Mariage de Figaro*. C'est quand une pièce, comme celles de Scribe, n'a pas d'autre mérite, qu'on lui sait gré d'être si bien faite, parce qu'il faut bien que les théâtres vivent. Je dirais donc plutôt que, si nous comprenons aisément les mobiles de Me Guérin, ou ceux encore du jeune Arthur Lecoutellier, — n'y ayant rien de plus commun, parmi les hommes, que l'ambition de faire une grosse fortune, si ce n'est celle de faire un beau mariage, — nous comprenons moins aisément la conduite et le caractère de Mme Lecoutellier, de Francine Desroncerets, du colonel Guérin lui-même. A qui en ont-ils? Que veulent-ils? Que

ne veulent-ils pas? D'où viennent-ils? où vont-ils enfin? Ils nous échappent d'acte en acte, pour ainsi parler; et tous les trois, chose bizarre! ils ne semblent pouvoir exprimer, dans une langue d'une lucidité singulière, que des sentimens vagues, incertains et fuyans.

Mais M. Desroncerets, l'inventeur, dont le roman remplit un acte entier du drame, en exprime, lui, de faux, ou d'étrangement disproportionnés pour le moins, avec l'importance de ses inventions, et là, sans doute, est l'une des causes de ses déceptions; — et de la nôtre. Ce grand homme, qui croit à ce qu'il appelle son génie, qui se compare lui-même à « Palissy, jetant ses meubles dans son four, » ou à « Cellini, jetant sa vaisselle dans son moule, » qui ne se reconnaît pas le droit de priver l'humanité du fruit de ses travaux, et de quel droit? à quel titre? pour avoir inventé la « statilégie, » c'est-à-dire une méthode pour apprendre plus vite à lire, ce grand homme n'est, en réalité, qu'un pauvre diable d'instituteur primaire, affolé d'un orgueil maniaque, et dont les folies ne nous paraissent dignes que d'une pitié très générale et très vague, mêlée même d'un peu de dédain pour leur parfaite inutilité. Je ne vais pas sans doute à ce propos discuter la question de l'instruction primaire, de l'éducation du peuple, du suffrage universel et de l'avenir de la démocratie. Mais, quand tous les hommes sauraient lire, on ne voit pas quelles en seraient les si grandes conséquences, ou plutôt, et nous pouvons bien aujourd'hui le dire, elles commenceraient par être assez mauvaises, en favorisant la demi-instruction, jusqu'au jour où, cette instruction même étant devenue celle de tout le monde, il en serait exactement ce qu'il en était auparavant. Car, ajoutez cent écus de rente à la fortune individuelle de chaque citoyen français, vous n'avez rien changé à rien, puisque vous n'avez rien changé aux rapports de rien, et les choses seront demain ce qu'elles étaient hier.

On dit souvent, et, pour notre part, en général, nous le croyons assez volontiers, que les conditions de l'art ont quelque chose d'immuable. Cependant, il est certain aussi qu'en art comme ailleurs, il y a des conventions changeantes, et le roman de M. Desroncerets en peut servir de preuve. Évidemment, les spectateurs de 1864 se contentaient au théâtre d'une imitation encore assez éloignée de la réalité. Quand on leur présentait un inventeur, ils accordaient trop aisément que tous les inventeurs se valent, et, qu'étant doués par définition du « génie de l'invention, » la nature de leurs inventions est comme indifférente à l'intérêt que nous y devons prendre. Inventeur! le mot seul disait tout, et sonnait comme celui de conquérant, par exemple. Nous sommes devenus plus difficiles; un goût nouveau de la réalité s'est introduit même au théâtre; et, en fait d'inventions, nous en voulons qui en soient. Il y en a de puériles, comme celle de la pince à sucre ou du tire-bouchon perfectionné. Nous savons, d'ailleurs, que les grandes, les vraies, les seules

qui doivent nous étonner ne sortent jamais, ou rarement, tout entières et tout d'un coup, du génie d'un seul homme. Combien sont-ils qui ont « inventé » les chemins de fer, qui continuent, si je puis ainsi dire, de les « inventer » tous les jours? Mais qui est-ce qui a « inventé » le télégraphe? et, pour avoir inventé le téléphone ou le phonographe, admettrions-nous que M. Edison lui-même réclamât des lois d'exception et une morale pour lui tout seul?

Nous n'admettons pas davantage, — et ce n'est qu'une autre conséquence de la même évolution ou transformation du goût, — que l'œuvre d'art, comédie, drame ou roman, n'ait pas une autre signification, plus profonde ou plus étendue que l'anecdote ou le fait divers qui lui servent de support. Même les romans de nos naturalistes ont aujourd'hui cette autre signification. Nous y cherchons, et généralement nous y trouvons, lisiblement inscrite, toute une conception de l'art et de la vie, grossière, si l'on veut, comme dans les romans de M. Zola, ou la peinture d'un « milieu » social, comme dans ceux de M. Daudet. Là, également, est la raison du succès que l'on voit qui accueille les « reprises » du théâtre de M. Dumas. M. Dumas y agite ce que nous appelons des « problèmes, » il en propose des solutions; et on peut bien les discuter; mais il nous a fait penser, il nous a inquiétés sur quelques-unes des idées que nous croyions avoir, il nous a montré la fragilité, la relativité de quelques-unes des institutions qui ne nous semblent nées avec la société que parce qu'elles sont un peu plus vieilles que nous. Ceci revient à dire que, si nous ne confondons pas l'art avec l'instruction, la scène avec le prêche, et la comédie avec l'homélie, nous demandons cependant qu'en nous amusant on nous fasse penser, — ou songer peut-être; — et, je ne crois pas qu'on ne le nie, mais ce genre de mérite, si nous le retrouverions dans beaucoup des comédies de M. Emile Augier, il n'y en a pas dont le manque se fasse plus sentir dans *Maître Guérin*.

Et que nous importe, en effet, que maître Guérin s'enrichisse ou se ruine, que le colonel Guérin épouse ou n'épouse pas Mlle Desroncerets, que Mme Lecoutellier devienne ou non propriétaire du château de Valtaneuse, que ce notaire de campagne soit enfin joué par Brenu, son homme de paille, et qu'après avoir tyrannisé trente-cinq ans la meilleure des femmes, il finisse sous la domination de sa cuisinière? Il ne s'agit en tout cela que d'aventures quotidiennes, sans nulle portée, sinon sans intérêt, — l'intérêt qu'offre toujours une histoire, — et *Maître Guérin*, qui ne m'a rien appris sur son temps ni sur le mien, ne m'a rien appris non plus sur moi-même. Il y avait une fois un notaire de campagne, qui, pour enrichir son fils par un beau mariage, avait adroitement commis de nombreuses indélicatesses. Et après? Ah! si la question était nettement posée, si les scènes du père et du fils

faisaient le véritable drame; si ce soldat, soumis par affection pour sa mère aux caprices despotiques de son père, refusait d'y obéir au nom de la délicatesse et de l'honneur; s'il revendiquait contre l'autorité paternelle le droit de ne relever en de certaines questions que de lui-même et de lui seul, si ce conflit enfin, qui n'est qu'à peine indiqué, formait le vrai nœud de la pièce, ou plutôt toute la pièce, alors, oui, je m'y intéresserais, je sentirais que j'y suis partie, je passerais même au besoin sur ce que le caractère du colonel Guérin a vraiment ici de trop simple, de trop constant, de trop conforme à lui-même.

On a remarqué enfin, et non pas sans raison, que ce modèle d'honneur et de délicatesse le prenait vraiment d'un peu haut avec son aigrefin de père. Car, après tout, il a profité le premier de cet argent qu'il repousse; il doit quelque chose de ce qu'il est à ce notaire; et, pour le renier, je voudrais donc, au lieu de passer son uniforme, qu'il commençât par rendre ses galons. Est-ce qu'encore les intérêts de son amour ne se confondent pas un peu trop avec les commandemens de son devoir? A faire ainsi le généreux, ce militaire assure son bonheur. Donnez d'abord votre démission, colonel, cherchez d'autres moyens de vivre que ceux que vous devez, en somme, à votre père, et alors, mais alors seulement, épousez votre Francine. Ou bien ne l'épousez pas; mais contentez-vous de réparer les torts de votre père; et demeurez auprès de lui, pour l'empêcher au besoin de compromettre encore, dans des manœuvres douteuses, votre nom et le sien. Voilà, je crois, la vérité. Il y a des liens que l'on ne rompt pas; ce sont ceux que la nature a mis entre nous et les nôtres; et quand on pense, comme il peut arriver, avoir le droit de les relâcher, encore sied-il de le faire sans fracas, mais sans prendre surtout des allures de justicier, si l'on fait, comme le colonel Guérin, en même temps que celles de la morale, les affaires aussi de son amour-propre, de son amour, et de ses intérêts.

Empressons-nous seulement d'ajouter que le personnage de Me Guérin, s'il ne représente que lui-même, le représente bien, et que sa physionomie d'usurier de village, doublé d'un tyran domestique, est sans doute l'une des plus complètes et des plus vivantes qu'il y ait dans le théâtre contemporain. On le dirait échappé d'un roman de Balzac, mais plus vrai, toutefois, plus réel, moins inventé que les Grandet ou les Gobseck du grand romancier. Ses machinations sont moins savantes, moins machiavéliques; et il n'en a pas pour cela moins de grandeur en son genre, mais plus de solidité, si je puis ainsi dire. En faut-il plus pour faire vivre et durer une pièce? Oui et non; et c'est comme on l'entend. Il ne me semble pas que *Maître Guérin* ait ce qu'il faut pour durer à la scène, et s'inscrire au répertoire. Mais que le principal personnage en continue longtemps de vivre, et qu'à la lec-

ture, par conséquent, ce personnage à lui tout seul continue de soutenir la comédie entière, au premier rang du théâtre de M. Émile Augier, c'est ce que je crois, et c'est ce qu'il me paraît que la « reprise » en aura prouvé.

Ce sont d'autres qualités que nous avons applaudies dans le « premier ouvrage dramatique » de M. Jules Lemaître, *Révoltée*, comédie en quatre actes, représentée le 9 avril sur la scène de l'Odéon. Faisons d'abord la place de la critique, et disons qu'il est dommage que, tout au rebours de *Mensonges*, ce soit le dernier acte de la comédie de M. Lemaître qui n'en vaille pas les premiers. C'est un gros défaut; parce que, quand le dénoûment ne nous satisfait point, le plaisir du théâtre manque de ce que j'appellerais volontiers sa sanction; et, s'il est vrai que dans la vie les choses ne finissent point, l'art n'a peut-être été inventé que pour apprendre à la vie qu'elle est impertinente en cela. L'inexpérience est d'ailleurs visible en plusieurs endroits de la pièce; mais je n'insiste pas, parce qu'il n'est pas absolument vrai, comme on le va répétant, qu'un auteur dramatique, pour être digne de ce nom, doive d'abord donner sa mesure; qu'il apporte en naissant, non-seulement le don, mais aussi le métier; et puis, parce que, si la facture de quelques scènes est encore hésitante, il reste assez, dans trois actes au moins, de quoi justifier le succès de *Révoltée*, et nous assurer qu'après cette première épreuve, M. Lemaître passera, quand il le voudra, les promesses de son début.

La tâche, on le sait, lui était particulièrement difficile, depuis déjà plusieurs années que, dans son feuilleton du *Journal des Débats*, il fait profession de juger le théâtre contemporain, et naturellement d'y trouver plus souvent à critiquer qu'à louer. Mais c'est aussi ce qui rendait la tentative plus intéressante, et c'est ce qui en rend à nos yeux le succès plus significatif. Non pas du tout qu'il nous importe, comme l'on dit, qu'un critique se soit montré capable « d'en faire autant » qu'un auteur dramatique. Si M. Lemaître avait échoué, j'ai beau chercher, je ne vois pas en quoi *la Grande Marnière* ou *le Crocodile* en vaudraient mieux, et parce qu'il a fait maintenant *Révoltée*, ses jugemens sur *Mensonges* ou sur *Maître Guérin* n'en valent pas moins, mais n'en valent pas plus. Mais ce qu'il faut dire, c'est que la plupart des reproches qu'il a souvent adressés aux auteurs dramatiques contemporains, non-seulement l'auteur de *Révoltée* a eu l'habileté de ne les pas encourir, mais encore il a montré, par son exemple, que des règles trop aisément admises depuis Scribe, des règles hors desquelles on ne voyait pas de pièce « bien faite, » n'en étaient point: — et, de les avoir triomphalement violées, comme ce n'est pas le moindre mérite de *Révoltée*, ce ne sera pas non plus le moindre service que M. Lemaître ait rendu.

Nous avait-on, par exemple, assez dit — et en combien de manières!

— qu'il y aurait, de même qu'une optique de la scène, un « style de théâtre » et, pour ainsi parler, une grammaire dramatique dont les incorrections, en rendant le dialogue plus rapide, le rendaient par cela seul plus convenable à son objet, qui est d'abord d'agir. Et je ne nie pas qu'avec un peu d'adresse le paradoxe ne se puisse défendre, que même il ne contienne sa part de vérité ; mais, de la manière qu'on le défendait, vous auriez pu croire que la première condition du style dramatique, c'était de ne pas être français, et la loi de toutes les lois au théâtre, de n'avoir rien de commun avec la « littérature. » M. Jules Lemaître a pensé que de nos jours même, et en prose, dans une comédie de mœurs contemporaines, le style, c'est-à-dire, et dans le sens le plus ordinaire du mot, la justesse de l'expression, l'agrément et l'élégance du tour, la distinction de la pensée, ne perdaient pas les droits légitimes qu'elles ont partout ailleurs, et que pour que le public les y reconnaisse et les y applaudisse, il suffit d'avoir le courage de les y mettre, si l'on a toutefois le talent nécessaire. Pour faire du « théâtre, » M. Lemaître n'a pas cru devoir commencer par abdiquer ses qualités d'écrivain. Sans effort et sans recherche, il les a portées à la scène. Et je ne sais comment, mais elles ont paru si nouvelles que peut-être, toutes seules, elles eussent suffi pour assurer son succès. Nous avions déjà signalé le même genre de mérite dans la *Pepa* de M. Ganderax.

Je n'aime pas moins cet autre genre encore de courage dont M. Lemaître a fait preuve en rompant avec de certaines conventions dont on nous répétait également, — dont on nous a redit même à propos de *Révoltée*,— qu'elles étaient nécessaires. Par exemple, il semblait entendu qu'une « femme du monde » à qui l'on murmure des paroles d'amour doit immanquablement s'y laisser prendre ou plutôt engluer. Elle pouvait refuser de les écouter, y couper court, s'en montrer offensée; mais, du moment qu'elle y prêtait l'oreille, elle n'avait pas le droit, « au théâtre, » de soupçonner la sincérité des déclarations qu'on lui faisait. Une des meilleures scènes de *Révoltée* est la scène du deuxième acte où Mme Rousseau, la « révoltée, » tout en marivaudant avec le jeune M. de Brétigny, lui fait ironiquement entendre qu'elle n'est pas si novice que d'ignorer la valeur de ses propos d'amour, que si jamais elle lui cède, il ne devra pas se faire d'illusion sur les raisons qui l'auront décidée, et que par conséquent, avant de la solliciter davantage, il ait lui-même à mesurer l'étendue de l'engagement qu'il va prendre. Si cela n'était pas encore « dramatique, » ou ne l'était plus, il est bon que cela le soit redevenu. Il était également entendu « qu'au théâtre, » un mari que sa femme a cessé d'aimer doit se draper aussitôt dans sa dignité, se fâcher et punir, ou pardonner et s'en aller, mais ne jamais composer, transiger, essayer de dissiper simplement et franchement le malen-

tendu qui fait tout seul et si souvent le malheur de tant de mariages. Une des meilleures scènes encore de *Révoltée* est celle du troisième acte où Pierre Rousseau, s'armant, comme l'on dit, de tout son courage, essaie de ranimer dans le cœur desséché de sa femme une étincelle de l'ancien amour, ou de l'y susciter, si peut-être elle n'a jamais eu pour lui que de l'indifférence, ce qui paraît malheureusement probable. Les maris, longtemps ridicules sur la scène française, et, dans notre siècle, longtemps tragiques, seraient-ils enfin en train de devenir « naturels? » Pareillement encore, il semblait entendu que, lorsqu'une femme, « au théâtre, » dit à une autre femme : « Je suis ta mère, » la seconde, foudroyée par cette révélation, doit aussitôt tomber, avec larmes, sanglots et convulsions, dans les bras de la première. Une des meilleures scènes de *Révoltée* est certainement celle où Mme Rousseau, recevant cet aveu de la bouche de Mme de Voves, n'en témoigne qu'un peu de surprise, d'abord, mêlée de quelque contrariété, et suivie bientôt d'irritation ou d'indignation. Car enfin, et nous en avons tous les jours des exemples, ce n'est pas tout que d'avoir mis des enfans au monde, et les titres d'une mère ou d'un père ne se fondent pas sur cette « matérialité » de fait. M. Lemaître a eu le courage de le dire ; et sans que nous appuyions, on voit assez par ces exemples de quoi nous le louons quand nous disons qu'avec une seule pièce, il a introduit autant de vérité sur la scène contemporaine que, depuis deux ans, tous les auteurs du Théâtre-Libre.

Il a d'ailleurs sur eux cette autre supériorité qu'il pense, qu'il sait penser, ce qui devient trop rare au théâtre, et qu'en même temps qu'elle est une très fine peinture de mœurs contemporaines, — un peu trop spirituelle parfois, un peu trop parisienne, surtout, — sa comédie tourne tout entière autour d'une ou deux idées, très nobles, et dont je regrette qu'il n'ait pas tiré tout le parti qu'il pouvait. Ni nos erreurs, ni nos fautes, à plus forte raison, ne s'anéantissent avec l'heure où nous les avons commises, mais, au dehors et indépendamment de nous, elles vivent de la vie que nous leur avons donnée ; elles se développent d'elles-mêmes, elles continuent, à travers l'espace et le temps, de porter leurs conséquences ; et chacune d'elles, selon la belle expression de George Eliot, s'étendant bien au-delà de nous en ondulations de souffrances imméritées, s'en va troubler ou désoler quelque existence ignorée de nous. Tel est le sens de la prière, — je ne trouve pas d'autre mot, — qui termine, si l'on se la rappelle, le premier acte de *Révoltée*. Là encore est l'explication de toute une part, et non pas la moins curieuse, du personnage d'Hélène Rousseau, luttant en elle contre des sentimens qui sont à peine les siens, puisqu'ils seraient autres si la faute de sa mère ne s'agitait pas confusément en elle. Et c'est enfin ce qui donne à la pièce de M. Lemaître une signification qui dépasse, qui

déborde comme de toutes parts l'intrigue, quelle qu'elle soit, dont il a bien fallu qu'il empruntât le secours. On dirait une espèce de fatalité qui enveloppe tous les personnages, et du pouvoir obscur de laquelle ils ne s'affranchiront qu'en retournant, les uns et les autres, par l'expiation à la nature, et par le remords à la vérité. Mais cette idée, pourquoi M. Lemaître semble-t-il avoir craint de la mettre en lumière? Pourquoi s'est-il contenté de l'indiquer d'un ou de plusieurs traits rapides, — car, au quatrième acte, on en retrouve l'expression dans la bouche de M. de Voves? S'est-il peut-être défié du public? Je pense qu'au contraire, bien loin de l'effaroucher, il eût ainsi achevé de le conquérir. S'il est vrai qu'au théâtre on puisse en effet se passer de penser comme d'écrire, et, sans idées ni style, y réussir avec éclat, cela pourtant n'est pas nécessaire; et, en fait de conventions, c'en est une dont j'espère que M. Lemaître triomphera quelque jour.

J'aurais encore bien des choses à louer dans ces quatre actes, et, par exemple, une franchise d'émotion, une ardeur de sentiment ou de passion même, que jusqu'ici M. Lemaître nous avait cachées sous une habituelle et amusante affectation de dandysme littéraire. Les sceptiques sont pleins de ces surprises; et tant de vérités dont ils ont l'air de se jouer, ou plutôt de jongler, on ne sait pas, au fond, combien et de quel cœur ils y tiennent! Tellement, que peut-être ne s'en moquent-ils eux-mêmes avec tant de persistance que pour essayer de s'en débarrasser... Mais ceci nous entraînerait aujourd'hui trop loin... Contentons-nous donc d'ajouter que rarement pièce a été mieux jouée, avec plus d'ensemble et de sûreté que *Révoltée*, l'autre soir, par la troupe de l'Odéon. Mlle Sisos dans le rôle d'Hélène Rousseau, M. Candé dans celui de Rousseau, M. Calmettes dans celui de Brétigny, M. Dumény dans celui de M. de Voves m'ont paru au moins presque irréprochables; et je n'aurais de critiques, si j'en avais à faire, que pour Mlle Tessandier. En me rappelant que ni des uns ni des autres je n'aurais ainsi parlé à l'occasion de quelques reprises récentes, je serais tenté de dire que sans doute *Révoltée* les portait eux-mêmes, tant la justesse générale des rôles et leur entière vérité devaient aider à les bien jouer. Mais l'auteur lui-même m'en voudrait, et avec raison, si, dans un succès commun, je lui faisais toute la part pour n'en rien laisser à ses habiles interprètes, et j'aime donc mieux finir en disant qu'autant que *Révoltée* fait d'honneur à M. Lemaître, autant cette soirée en fait à la troupe de l'Odéon tout entière.

***

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril.

Non, sans doute, il n'y a, il ne peut et il ne doit y avoir rien de vulgaire dans ces fêtes qui se préparent, dont la première réveille de grands souvenirs et va préluder à un des plus grands spectacles du travail contemporain. A mesure qu'on approche de cette date du 5 mai, centième anniversaire de cette autre journée de 1789, où pour la première fois depuis plus d'un siècle et demi les représentans des divers ordres de la France se rassemblaient en états-généraux dans la Salle des Menus à Versailles, on ne peut se défendre d'un sentiment aussi sérieux que profond. C'est de là, en effet, c'est de cette date du 5 mai 1789 que tout découle depuis un siècle; c'est alors que commencent tous ces événemens, la fusion des classes, la transformation sociale et politique de la France, la promulgation des droits, l'avènement d'un esprit nouveau parmi les peuples, tout ce qui, en un mot, s'est appelé la révolution française. Assurément, chez tous ces hommes qui, la veille encore, représentaient les trois ordres dans la Salle des Menus et qui le lendemain s'appelaient déjà les représentans de la nation, qui allaient s'emparer de la puissance publique, il y avait bien des illusions, bien des idées fausses ou chimériques, une dangereuse et meurtrière inexpérience. Ils gardaient néanmoins à travers tout, ces ouvriers de la première heure, un sentiment élevé et généreux, la volonté du bien, des instincts libéraux. C'étaient des réformateurs imprévoyans, mais sincères qui se croyaient naïvement les régénérateurs de leur nation, même de l'humanité, et c'est ce qui fait que cette année 1789 reste au-dessus de toutes les autres la grande date moderne, moins encore peut-être par les œuvres qu'elle a réalisées que par les principes dont elle est la représentation idéale, par les semences qu'elle a répandues dans le monde.

Le malheur est que cette date, objet des commémorations d'aujourd'hui, n'est pas la seule dans l'histoire, qu'à peine commencé, le drame

se complique et se précipite. On ne s'arrête plus, on ne peut plus s'arrêter. 1789 a pour lendemain 1793 et le reste. Les 5 mai, les 4 août du début sont suivis, à peu d'années d'intervalle, des 10 août, des 2 septembre, des 21 janvier, des 31 mai. La réforme bienfaisante des premiers jours devient la révolution sanguinaire qui met la nation en guerre avec elle-même et avec l'Europe. Les espérances indéfinies, les illusions, les idées les plus généreuses disparaissent momentanément dans l'anarchie et dans la terreur. La république, qui a cru détruire la monarchie, la plus vieille monarchie de l'univers civilisé, va se perdre elle-même dans l'imbécillité et dans le sang, — et, au bout de tout, de cette confusion gigantesque sort un jeune héros qui ne rend la sécurité à la France que par l'omnipotence la plus absolue, en se faisant lui-même le représentant couronné de cette révolution mise à mal. Étrange dénoûment d'une grande crise inaugurée au nom d'un libéralisme illimité!

On a eu l'idée singulière, à l'occasion des fêtes prochaines, de former dans ce qui reste des Tuileries incendiées, — le lieu était bien choisi, — ce qu'on a appelé un musée de la révolution française. Par elle-même, à part quelques portraits qui peuvent piquer la curiosité, cette exposition n'a certes rien de frappant, rien d'original, rien qui ne soit même assez médiocre. Elle est surtout disproportionnée avec l'objet qu'on s'est sans doute proposé et son autel de la patrie est une assez pauvre exhibition. Elle a cependant cela de caractéristique, sans qu'on y ait probablement songé, qu'elle représente d'une certaine manière la marche fatale des événemens : d'abord le roi Louis XVI, les états-généraux, l'assemblée constituante, tout ce qui rappelle le temps des beaux rêves ; puis l'assemblée législative, puis la Convention avec ses bourreaux et ses victimes, puis le Directoire, puis enfin le 18 brumaire avec Bonaparte : voilà où tout aboutit! C'est la traduction en images de ce que M. de Falloux disait un jour où, pressé par les révolutionnaires de l'assemblée de 1848, il remettait sous leurs yeux les grandes dates sinistres, le 2 septembre, le 31 mai, le 9 thermidor : « Pétion tombant après Bailly, après Pétion Barnave, après Barnave Danton, après Danton Robespierre, — puis le despotisme est venu qui a fait taire toutes ces voix et qui a muselé tous ces tigres. » Et comme on reprochait à M. de Falloux de s'arrêter au 18 brumaire, de ne pas aller plus loin, jusqu'en 1815, il reprenait vivement, sans embarras : « Et 1815 aussi!.. c'est l'inexorable logique, et quand vous rentrerez dans la même voie, vous arriverez à la même date... vous ne pouvez pas être pris en traîtres, tout cela est écrit en traits ineffaçables dans l'histoire et dans le cœur humain... » C'est l'histoire éternelle, en effet, et voilà pourquoi devant cette commémoration nouvelle les esprits sincères ne peuvent se défendre d'une secrète et poignante émotion à la pensée de tout ce qui est arrivé, de tant d'espérances et de vœux trompés, de tous les excès qui

ont compromis une grande cause et obscurci cette radieuse aurore de 89.

Qu'on célèbre donc la révolution dans cette date du 5 mai, comme dans celle du 4 août prochain, si l'on veut, rien de plus simple; rien de mieux, à condition toutefois qu'on ne craigne pas de donner un sens précis à cette commémoration, qu'on ne confonde pas ceux qui ont généreusement rêvé la réformation libérale de la France, et ceux qui ont tout perdu par leurs passions, — à condition surtout qu'on ne se fasse aucune illusion sur ce qui reste réellement de la révolution. La vérité est qu'elle n'a pas produit tout ce qu'elle promettait. Lorsqu'il y a déjà bien des années notre éloquent et ingénieux ami Émile Montégut prononçait ce mot de « banqueroute de la révolution française, » dans des pages saisissantes, dont un esprit libre comme M. E. Scherer parlait encore peu avant sa mort, il écrivait sous le coup des événemens de 1871, l'imagination frappée par les ruines fumantes de Paris; il étonnait peut-être, ou il semblait importun, par ses hardiesses de penseur indépendant. Il n'est pas moins évident que si la révolution n'a pas manqué en tout, elle a manqué particulièrement dans l'ordre politique. Elle n'a rien fondé réellement, elle n'a créé qu'un état révolutionnaire indéfini où notre pays se débat encore, oscillant sans cesse entre tous les régimes, s'essayant tour à tour à la monarchie, à l'empire ou à la république, sans pouvoir se fixer. Elle a vu ses ambitions déçues, ses promesses trahies, quelques-unes de ses idées, quelques-uns de ses efforts les plus retentissans tourner contre la France elle-même. Elle a positivement manqué sur deux ou trois points, non par la faute des premiers constituans libéraux et de ceux qui ont recueilli l'héritage de leur pensée, mais surtout par la faute des révolutionnaires qui ont dès l'origine corrompu un si puissant mouvement par leurs violences, qui ont laissé depuis un siècle dans notre histoire une traînée de sédition et d'anarchie.

Au moment où elle commençait par la destruction universelle des privilèges, elle avait la prétention, la volonté, certes légitime, d'établir le règne de la loi égale pour tous, de faire de la légalité le premier ressort de la constitution de la France nouvelle. Malheureusement, il est assez visible que le sentiment de la souveraineté impartiale et équitable de la loi n'est point en progrès. La légalité, — mais depuis longtemps elle est tout ce qu'il y a de plus mobile ou de plus flexible ou de plus dédaigné; elle est le jouet des séditions, des passions, des partis, qui la bafouent ou qui s'en servent comme d'une arme de combat. Il n'est pas de gouvernement qui ne se soit fondé par la force, par l'insurrection ou par l'usurpation, qui n'ait eu, lui aussi, à son heure, la prétention de sortir de la légalité pour rentrer dans le droit : c'est l'euphémisme invariable sous lequel on désigne les révolutions et les coups d'état qui se succèdent alternativement dans notre histoire. Non vraiment, c'est triste à dire, ce n'est pas le respect de la loi qui a

grandi, qui a pu se fortifier dans les convulsions d'une vie nationale toujours agitée et toujours changeante; ce qui s'est développé, au contraire, avec une étrange intensité, c'est le dédain de la loi, c'est le goût des procédés discrétionnaires, des expédiens de la raison d'état. L'habitude de l'arbitraire s'est tellement infiltrée dans nos mœurs politiques qu'on finit par ne plus s'en apercevoir, par ne plus tenir compte des plus vulgaires garanties légales, des plus simples règles qu'une administration s'impose à elle-même. Après cent ans, le règne souverain et respecté de la loi reste à réaliser, et il y a malheureusement un autre article du programme de la révolution qui n'a point eu jusqu'ici une meilleure fortune : c'est la fondation assurée, durable, des institutions libres. S'il y a eu, en 1789, un vœu ardent, impatient, universel, c'est celui des libertés publiques, qu'on croyait conquérir dans cette première journée du 5 mai dont on va célébrer l'anniversaire. Les événemens et dix constitutions se sont succédé. Les orages ont jeté le pays des insurrections aux dictatures, des dictatures aux insurrections. La France n'a cessé de flotter entre toutes les expériences, sans pouvoir arriver à se fixer dans les institutions qu'elle désirait, qui lui ont toujours été promises. Chose curieuse : si une liberté vraie, régulière, a paru fondée à une heure de notre siècle, c'est sous les deux monarchies constitutionnelles, qui ont duré trente-quatre ans, et ce sont les révolutionnaires, les prétendus héritiers privilégiés de la pensée de la révolution qui se sont hâtés de les détruire, au risque de précipiter la France dans de nouveaux hasards. Et qu'on ne dise pas que tout est changé maintenant avec la république, que la liberté existe sans limites. Elle existe sous une forme irrégulière, désordonnée, trop violente pour n'être pas fatalement précaire; c'est la liberté légale, régulière, qui n'existe pas, qui n'a même pas la garantie d'une constitution respectée par ceux qui en sont les gardiens.

Voilà encore un vœu trompé! Mais il y a surtout un point où la révolution a eu des résultats imprévus qui peuvent ne point passer pour des succès. Lorsqu'elle s'est inaugurée, elle a avoué la généreuse ambition de promulguer une sorte de fraternité universelle, d'affranchir les peuples, de susciter chez eux l'esprit de progrès, de nationalité et d'indépendance. Eh bien! vraiment elle a réussi, jusqu'à un certain point, par la guerre, par les propagandes, par ce qu'elle avait de redoutable comme par ce qu'elle avait de bienfaisant. Seulement, elle a eu cet étrange succès de contribuer à créer des forces, des sentimens qui sont devenus une menace pour la France. On peut donc avouer que la révolution a échoué jusqu'ici dans une partie de son œuvre, dans ce qui est plus particulièrement politique, et ceux qui, pour mieux célébrer le centenaire, proposent de perpétuer cette politique d'agitation factice et stérile, ne s'aperçoivent pas qu'ils font singulièrement les affaires de la liberté et de la France.

Est-ce à dire qu'avec ses mécomptes dans l'ordre politique, la révolution française n'ait pas eu d'autres résultats qui font sa puissance et son originalité, qu'elle ne reste pas un de ces grands événemens faits pour transformer et passionner un peuple? Assurément par ses fureurs, par ses destructions et ses fanatismes, elle a créé, elle prolonge encore pour la France un état de crise qui n'est point sans danger; mais en même temps, à travers toutes les luttes et toutes les oscillations, elle a pénétré lentement, profondément dans la masse nationale, par l'action du temps et de ces principes libérateurs de la première heure qui désormais, M. le ministre de l'intérieur l'a rappelé justement, sont la propriété de tous les partis, de tous les régimes. Elle s'est infiltrée et enracinée par l'équité des rapports civils, par l'égalité des charges et des droits, par la division de la propriété et la liberté du travail, par le sentiment d'un intérêt commun dans la patrie commune. Il a pu sans doute y avoir à l'origine des préjugés à vaincre, des difficultés, des incohérences et même des violences presque inséparables d'une si soudaine et si profonde transformation : aujourd'hui l'œuvre est accomplie, et cette œuvre, c'est la création d'un pays nouveau, rassuré sur ses droits, sans crainte pour sa condition, vivant simplement, sobrement, attaché à sa terre et à son industrie, laborieux et paisible par goût, conservateur par tradition et par intérêt, assez peu sensible aux excitations et aux agitations des partis. Cette masse vivante, active, laborieuse, obscure, c'est la force de résistance et de consistance de la société française à travers les conflits et les crises. On dit quelquefois que ce pays, dont les agitateurs se font une si fausse idée, se laisse aisément égarer et emporter, qu'il est prompt à suivre quelque drapeau de hasard, qu'il déconcerte par ses votes tous les calculs. Il n'est pas aussi mobile et aussi déraisonnable qu'on le dit. Il suit son instinct, il sait ce qu'il veut. Il a voté pour la république lorsqu'il a cru voir dans la république une garantie protectrice. Il a voté pour des conservateurs lorsque, dix années durant, il a vu les républicains qu'il avait nommés abuser d'une victoire d'un moment, gaspiller et désorganiser les finances publiques, porter le trouble dans les foyers, inquiéter les croyances et les intérêts. Si depuis il a paru se jeter sur les pas d'un aventurier qui lui a prodigué de décevantes promesses, c'était encore une protestation contre une politique obstinée de parti qu'on ne consentait même pas à désavouer ou à rectifier. On ne veut pas voir que ce pays, qu'on se dispute, répugne par tous ses instincts aux violences et aux agitations stériles de parti, qu'il demande avant tout l'ordre, la sécurité, et un des plus curieux phénomènes, c'est certainement ce contraste qui éclate à l'heure qu'il est, à ce moment même où l'on va célébrer cette commémoration du 5 mai. Le pays, le vrai pays, reste laborieux, tranquille, tandis que les partis s'agitent, s'épuisent en artifices et en expédiens pour raffermir une situation

qu'ils ont eux-mêmes ébranlée par leurs excès et leurs imprévoyances.

C'est en vérité toute la situation du moment, et c'est peut-être un étrange prélude des fêtes commémoratives qui se préparent à Versailles pour le 5 mai, de l'Exposition qui doit s'ouvrir le lendemain à Paris, qui va déployer ses merveilles devant le monde. Aujourd'hui comme hier, à part ces diversions officielles, on dirait que ministres, chefs parlementaires n'ont d'autre préoccupation que de concentrer leurs efforts contre un homme, M. le général Boulanger, qui était il y a quelques jours à Bruxelles, et est maintenant à Londres, transportant d'un pays à l'autre la fortune errante d'un candidat universel menacé d'un jugement de haute cour. Assurément, c'est un personnage importun, d'autant plus dangereux peut-être qu'il représente l'inconnu pour un pays mécontent, d'autant plus irritant aussi qu'il ne vit que d'équivoques, de subterfuges et de jactances. — Il y avait, à vrai dire, deux manières de le combattre. La première, la plus sûre sans doute, la plus digne dans tous les cas, c'était de laisser au temps le soin de dissiper cette fantasmagorie, d'éteindre cette fausse popularité, — et d'aborder résolument le pays avec une politique nouvelle. Cette politique, elle était tout indiquée, elle se dégage des circonstances, de la nécessité évidente des choses : elle se réduit à rentrer dans la vérité et dans l'équité, à réparer des fautes qui éclatent à tous les yeux, à rassurer l'opinion par une sévère et prévoyante réorganisation des finances, par la volonté déclarée, avouée, de suspendre les guerres religieuses. Devant cette politique l'homme disparaissait ou perdait tout au moins une partie de sa force. Le ministère et les républicains dont il s'est fait l'instrument ou le complice ont préféré recourir à une autre manière, aux répressions et aux menaces, aux procès et à la police. Les ministres épurent les fonctionnaires suspects. Le nouveau procureur-général poursuit des journaux. La commission d'instruction du sénat poursuit ses investigations, interroge des témoins, se met à la recherche de tous les secrets de la conspiration. Que la justice fasse son œuvre, soit ; mais on ne voit pas que le danger n'est point dans ce qui est secret, qu'il est plutôt dans ce qui est public, dans cette lutte audacieuse engagée contre des institutions mal défendues, dans la situation où a pu grandir cette fortune du candidat de tous les mécontentemens. Et quand l'accusé réfugié à Londres serait condamné, qu'en serait-il de plus politiquement ? En quoi la situation serait-elle changée et les mécontentemens seraient-ils désarmés ? La faiblesse ou l'illusion de ceux qui disposent aujourd'hui du pouvoir est de mettre leur dernière chance dans des répressions d'une efficacité douteuse pour se dispenser de prévoyance, et de croire qu'ils n'ont qu'à montrer quelque hardiesse ou quelque dextérité pour ressaisir leur ascendant sur le pays sans rien désavouer de ce qu'ils ont fait.

Ils semblent n'avoir d'autre souci que de sauver leur politique en péril, de déguiser la vérité des choses, de garder les apparences de-

vant les élections prochaines, et nulle part on ne le voit mieux que dans cet étrange et hardi rapport fait récemment par M. Burdeau sur le budget, qui sera ou ne sera pas voté par une chambre épuisée. Déjà, il y a quelques semaines, M. le ministre des finances, qui est un homme d'esprit et de ressources, avait promis de prouver que jamais la situation financière de la France n'a été plus favorable et plus prospère! M. le rapporteur Burdeau est entré le premier délibérément dans cette démonstration faite pour émerveiller les contribuables qui iront bientôt au scrutin. A entendre M. le rapporteur du budget, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes financiers! Au lieu des déficits que les esprits chagrins croient remarquer, il n'y a que des excédens somptueux et croissans! Les dépenses, bien loin d'augmenter, ne font que diminuer par la sagesse du gouvernement et de la chambre! L'amortissement est dans toute sa puissance, l'équilibre n'est plus un vain mot! C'est fort bien; mais alors à quel propos a-t-on si souvent parlé de la nécessité de nouveaux emprunts et de nouveaux impôts? Que signifient les appels désespérés et sans cesse renouvelés des républicains eux-mêmes à l'économie? Pourquoi a-t-on reculé d'année en année devant une liquidation nécessaire et s'est-on borné à ce qu'on appelle un budget d'attente? A qui pense-t-on faire illusion avec ces banalités d'un optimisme jouant avec les chiffres? Le fait est que, depuis dix ans, état, départemens et communes ont été chargés de dettes croissantes pour des travaux ruineux et pour l'exécution de lois de secte, que l'équilibre est une simple chimère, qu'on n'évite l'aveu d'un déficit trop réel qu'en dissimulant les dépenses dans tous les replis du budget, dans toute sorte de comptes particuliers. Au fond, la situation, en dépit de tous les optimismes de parti, reste aujourd'hui ce qu'elle était hier, elle n'est pas sans doute au-dessus de la France sagement conduite, elle n'est pas moins difficile et embarrassée. C'est une fausse politique qui a fait les finances troublées; il n'y a qu'une politique mieux inspirée qui puisse les relever, et cette politique, elle n'est possible que par la franchise, par la résolution d'hommes de bonne volonté, décidés à satisfaire le pays dans ses sentimens, dans ses intérêts et dans ses vœux.

Commémorations et exposition vont, en attendant, occuper la France, et, sans faire oublier les élections, elles offrent certes assez d'intérêt pour distraire l'opinion, comme aussi pour attirer les étrangers, bien assurés de trouver à Paris une libre et facile hospitalité. Ce n'est pas la paix intérieure qui manquera à nos fêtes parisiennes, elle n'a jamais été plus complète; ce n'est pas non plus la paix extérieure, personne, à ce qu'il semble, n'a envie de la troubler. Les chefs des monarchies européennes n'ont point, il est vrai, jugé à propos d'avoir une représentation officielle au Champ de Mars, encore moins, bien entendu, à Versailles, le 5 mai. Leurs ambassadeurs eux-mêmes, absens pour la

circonstance, paraissent ne pas devoir assister aux cérémonies : c'est la suite de la résolution des souverains, ce n'est pas le signe d'un trouble ou d'une difficulté dans les relations de la France avec des gouvernemens qui n'étaient point après tout nécessairement obligés de célébrer des anniversaires de révolution, de participer aux fêtes de la république. C'est un incident, ce n'est pas un événement. Il n'en sera ni plus ni moins, et tandis que l'Exposition déploiera ses somptuosités à Paris, les souverains auront leurs entrevues. Le roi Humbert ira faire sa visite à Berlin, l'empereur Guillaume ira visiter sa grand'mère, la reine Victoria, et déployer la marine allemande dans les eaux de l'Angleterre. Il y aura deux camps : les affaires de l'Europe ne s'en trouveront ni mieux ni plus mal. Au fond, la situation reste partout ce qu'elle était, à peu près garantie des grandes commotions, sinon des accidens intérieurs auxquels tout le monde est plus ou moins exposé, même sans vivre sous la république.

Chose curieuse! L'état où l'on avait paru éprouver le plus de doutes sur la sûreté intérieure de Paris pendant l'Exposition et où l'on avait exprimé ces doutes de la façon la plus désobligeante, cet état même, l'Autriche-Hongrie, vient de s'apercevoir que personne n'est à l'abri des manifestations, des violences de la rue. Le chef du cabinet hongrois, M. Tisza, ne négligeait rien l'an dernier pour détourner ses compatriotes de venir à Paris, sous prétexte que leurs propriétés seraient en péril, — et, tout récemment, il vient de passer près de deux mois à Pesth, au milieu des émeutes. Il a eu personnellement à braver l'assaut des multitudes furieuses après avoir soutenu les assauts du parlement dans la défense de la loi militaire, et il n'est sorti de cette crise qu'avec une popularité diminuée, avec une autorité compromise; il a été obligé de reconstituer presque complètement son ministère. Hier à peine, c'est à Vienne même que l'émeute a éclaté à propos d'une simple grève de cochers de tramways, et elle n'a pas tardé à se compliquer de scènes sanglantes, d'actes de dévastation. La sédition avait-elle été préparée par les anarchistes? A-t-elle été excitée et encouragée par les antisémites qui sont puissans à Vienne? Toujours est-il que pendant la semaine de Pâques, plusieurs jours durant, dans les quartiers de Favoriten, de Hernals, d'Ottakring, l'émeute s'est déchaînée avec une singulière violence. Des magasins, principalement ceux des israélites, ont été attaqués et pillés. Il a fallu employer les troupes, faire occuper militairement les quartiers envahis par les émeutiers, charger la foule en révolte, et, naturellement, dans ces échauffourées, il y a eu des victimes, des morts et des blessés parmi les soldats comme parmi les bandes qui leur résistaient. La police a été obligée de recourir aux mesures les plus rigoureuses pour rétablir l'ordre à Vienne.

Voilà en vérité qui tendrait à prouver qu'il y a d'autres états que la France et d'autres villes que Paris où des scènes de sédition peuvent

se produire. M. Tisza avait regardé trop loin l'an dernier, il n'avait pas vu ce qui le menaçait à Pesth, ce qui pouvait surprendre le gouvernement impérial lui-même jusque dans Vienne. Il ne faut rien grossir sans doute, il serait oiseux d'exagérer des scènes qui sont possibles dans tous les pays. Des incidens de ce genre, dont une répression un peu ferme a pour l'instant facilement raison, peuvent cependant être un symptôme. Ils dévoilent des fermentations sociales et populaires que des journaux allemands n'ont pas laissé de signaler avec une âpreté intéressée, parce qu'après tout les agitations socialistes sont un danger en Allemagne comme dans quelques parties de l'Autriche. M. de Bismarck ne l'ignore pas, et le socialisme qu'il voit grandir n'est peut-être pas ce qui le préoccupe le moins, ce qui a le moins de place dans les desseins compliqués d'une politique qui embrasse les affaires intérieures de l'Allemagne aussi bien que les affaires de l'Europe.

Entre l'Angleterre, l'Allemagne et l'Amérique du Nord, prêtes à se réunir, non pas pour former une nouvelle triple alliance, mais pour s'entendre ou délibérer sur ce qui en sera de l'archipel de Samoa, qui n'appartient ni à l'une ni à l'autre des trois puissances, rien n'est encore décidé. On se hâte lentement vers la conférence qui doit se réunir à Berlin. L'Allemagne, un peu embarrassée de ses expéditions lointaines et des difficultés qu'elles lui suscitent, met visiblement tout son zèle à s'assurer l'appui de l'Angleterre dans la négociation qui va s'ouvrir. Le comte Herbert de Bismarck n'est pas allé à Londres uniquement pour préparer le voyage de l'empereur Guillaume ; il a été sûrement chargé de traiter d'autres affaires avec lord Salisbury, et son père le chancelier, pour gagner les Anglais, paraît assez disposé à tempérer ses ambitions coloniales, même à désavouer les entreprises compromettantes de son agent à Samoa, qu'il accusait récemment dans son langage humoristique d'avoir cédé à un accès de *morbus consularis*. L'Angleterre n'a rien dit encore ; mais elle n'est probablement pas éloignée de se prêter aux vues du chancelier, de lier partie avec l'Allemagne dans la prochaine conférence. Reste toujours la république américaine, contre laquelle justement M. de Bismarck s'efforce de se prémunir, dont les plénipotentiaires arrivent à Berlin, avec la mission, dit-on, de réclamer d'abord le rétablissement à Samoa de la situation telle qu'elle était avant les dernières tentatives allemandes dans l'archipel. L'objet de la contestation est bien lointain, on pourrait même dire bien excentrique pour une puissance européenne ; les rivalités ne sont pas moins vives. La question qui va se débattre entre diplomates du vieux et du Nouveau-Monde ne laisse pas d'être délicate, même d'avoir son importance, et si tout doit bien finir, comme c'est vraisemblable, les Américains soutiendront sans doute avec ténacité leurs prétentions, fût-ce contre l'Allemagne et l'Angleterre diplomatiquement unies. Sur ce point, la présidence nouvelle récemment inaugurée à Washington n'aura rien

changé, par cette raison bien simple qu'il s'agit d'une tradition ou d'une ambition yankee, de cette politique de prépondérance qui se cache sous le nom de doctrine Monroë.

Les États-Unis ont leur politique extérieure qui, à vrai dire, procède de leur génie, de leur position, de l'audace d'une puissance si rapidement accrue, de l'exubérance d'une race vivifiée et excitée par le succès. Ils se développent et grandissent sans rompre le lien qui les rattache au passé, sans se séparer de ce qui a fait leur force, et eux aussi, eux plus que tous les autres, ils ont leurs commémorations qu'ils peuvent célébrer glorieusement. Depuis quelques années, ils ont eu leurs centenaires, le centenaire d'une constitution qui, en restant toujours la même, a pu se prêter à une croissance gigantesque par l'extension des états et la conquête des territoires, par les immigrations qui ont porté la population de 4 millions à près de 50 millions d'hommes, par le déploiement indéfini d'une libre activité par la fécondité du travail et des industries. Ils célèbrent aujourd'hui même le centième anniversaire de la première présidence de Washington et ils le célèbrent à leur manière, sans manquer à leurs traditions. Le nouveau président, M. Harrison, a dû se rendre à New-York, où les fêtes sont préparées. Il y aura une revue de l'armée fédérale, un banquet, des discours, des illuminations, et avant tout, le président a commencé par ordonner des prières publiques dans toute l'étendue de la confédération ; il a invité les citoyens de toutes les religions à se rendre le 30 avril, à neuf heures du matin, dans les lieux ordinaires de leur culte pour inaugurer les fêtes par des prières. M. Harrison lui-même doit assister à l'office religieux dans la chapelle de Saint-Paul, où il y a cent ans le premier président de la République naissante, Washington, allait rendre grâces à Dieu. Les républicains américains ne se croient pas moins libres parce qu'ils associent le sentiment religieux à leurs commémorations nationales !

Tout se mêle d'ailleurs, nous en convenons, chez cet étrange peuple, et par une coïncidence singulière, à la veille du centenaire de Washington, il s'est passé un incident qui n'est pas un des spécimens les moins curieux de cette vie américaine où le culte des traditions n'exclut pas les incohérences, où il s'agit avant tout d'aller en avant, de conquérir des contrées nouvelles. L'état a ce qu'on appelle les réserves de territoires, d'où l'on chasse par degrés les Indiens pour les livrer à la colonisation libre. C'est pour ainsi dire une manière méthodique d'ouvrir périodiquement un champ nouveau à tous les aventuriers prompts à aller chercher fortune dans des régions inexplorées. Il y a quelques semaines, le président Harrison a publié une proclamation déclarant que le 22 avril, à midi, un de ces territoires, l'Oklohama, serait livré à la colonisation, au premier occupant, à la conquête. Aussitôt, de tous les côtés, de la Virginie, du Maryland, du Texas, de l'Ohio, du Missouri,

de l'Indiana, du Kansas, des milliers de colons, de settlers se sont précipités vers le nouvel Eldorado. Ils se sont trouvés au nombre de près de cent mille, peut-être plus, arrivant par toutes les voies, transportés par les chemins de fer, débarquant avec tout ce qui pouvait servir à un premier établissement, avec leurs outils, avec des maisons toutes prêtes à être montées, — et même par une prévoyance bizarre avec une provision de cercueils en bois! Pour garder la frontière contre ces foules impatientes et empêcher les plus audacieux de forcer le passage, il a fallu envoyer des troupes fédérales. Au jour et à l'heure fixés, tout ce monde s'est rué dans l'espace ouvert, se frayant un chemin, prenant possession des terres souvent au prix de rixes sanglantes, et le premier moment passé, les nouveaux colons se sont mis à l'œuvre. Déjà ils songent aux villes qu'ils établiront. Des compagnies se sont formées à New-York pour ouvrir des chemins de fer, pour fonder la capitale du nouveau territoire, du futur état de la confédération. Ainsi se passent les choses, ainsi a grandi la puissante république! C'est un épisode curieux de plus; c'est peut-être aussi le signe d'un danger pour les États-Unis qui, en dépit des immenses espaces dont ils disposent, n'auront pas toujours des terres à livrer aux hommes poussés par l'esprit d'aventure ou par la misère. Et c'est ce qui fait que la république américaine elle-même n'est pas à l'abri des crises sociales qui menacent le vieux monde.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le marché de tous les fonds publics, français et étrangers, sur notre place comme sur celles de Londres, Berlin, Vienne et Francfort, a continué brillamment, pendant tout le milieu du mois, la campagne de hausse commencée dès le lendemain de la liquidation. Pour la plupart de ces fonds, la hausse acquise a été maintenue jusqu'à la veille même de la réponse des primes et de la liquidation de fin avril. Il n'en a pas été de même pour nos deux rentes 3 pour 100 sur lesquelles des réalisations importantes ont fait reperdre, pendant la dernière semaine, une partie de l'avance si rapidement conquise.

Du 13 au 22, la rente 3 pour 100 s'est élevée de 86.50 à 87.60. Le cours de 87 francs n'avait été dépassé que deux fois, et pendant un court moment dans les années de spéculation ardente qui précédèrent le krach de 1882 ; mais notre fonds d'état n'avait pas été au-delà de 87.30. D'ailleurs c'était sur la rente 5 pour 100 que se portait alors principalement l'attention des spéculateurs.

A 87.60 le 3 pour 100 s'est trouvé en hausse de deux unités et demie sur le dernier cours de compensation. Les acheteurs n'ont pas voulu tarder à prendre une partie au moins de leurs bénéfices ; les ventes ont fait reculer en huit jours le 3 pour 100 à 86.95, et en même temps l'amortissable a été ramené de 89.50 à 89.20.

C'est à d'exclusives préoccupations de liquidation que doit être attribué le recul de la rente aux environs de 87 francs. Aucune rumeur politique ne l'a provoqué, et les fonds étrangers, par leur attitude de fermeté, auraient plutôt justifié le maintien du cours de 87.50, si l'écart considérable entre ce prix et celui de fin mars n'avait fait redouter certaines livraisons de titres. La spéculation semble avoir pleine confiance dans la conquête de plus hauts cours le mois prochain, car il s'est effectué de nombreuses négociations à prime et avec des écarts d'une importance insolite.

Les capitaux se sont portés depuis le milieu d'avril, avec une certaine préférence, sur la rente 4 1/2 qui de 105.35 a atteint 106.17, soit une hausse de près d'une unité. Ce fonds n'a pas reculé pendant que les réalisations pesaient sur les deux 3 pour 100. Son prix sera d'ailleurs ramené le 1er mai à 105 francs environ par le détachement d'un coupon trimestriel. On ne doit pas oublier que le 4 1/2 pour 100 n'est plus protégé que jusqu'en 1893 contre les effets d'une nouvelle conversion.

La rente russe 4 pour 100 a gagné une unité et demie, pendant la seconde quinzaine d'avril ; des achats constans l'ont portée de 94 1/8 à 95 5/8. Le dernier emprunt est coté 92. On annonce comme imminente la reprise des opérations de conversion pour ce qui reste des emprunts russes 5 pour 100.

Le Hongrois a été porté de 87 1/2 à 88 1/4, l'Italien de 96.57 à 97.37. L'Extérieure a gagné une unité de 75 7/8 à 76 7/8, le Portugais une unité également de 67 à 68. Le Turc s'est avancé de 16.27 à 16.67. L'Unifiée d'Égypte est en nouvelle hausse de 7 francs à 471.25.

Ainsi, presque tous les fonds internationaux dont s'occupe la spéculation sur les divers marchés européens ont monté, du 15 au 30 avril, dans des proportions plus importantes que nos deux rentes 3 pour 100 dont les progrès depuis deux mois ont paru surprenans après une stagnation si prolongée.

Si l'on tient compte, d'autre part, des très hauts prix où sont parvenues les obligations de nos grandes compagnies, qui ont constitué si

longtemps, et avec raison, le placement favori de l'épargne française, on ne doit pas s'étonner de voir les capitaux s'employer plus largement qu'il y a peu de temps encore, en achats de nos fonds publics.

L'augmentation constante du rendement de l'impôt de 3 pour 100 sur le revenu des valeurs mobilières atteste un accroissement considérable des revenus publics et privés. L'encaisse et le portefeuille de la Banque de France ont très notablement grossi depuis une dizaine d'années, de même les dépôts dans les banques, et les dépôts dans les caisses d'épargne. En même temps le taux d'intérêt s'est abaissé, les émissions d'obligations de nos grandes compagnies se sont réduites, et les catastrophes du Panama et du Comptoir d'escompte ont fait refluer du côté du 3 pour 100 français une masse de capitaux rendus très justement timides ou simplement prudens.

Les titres de quelques institutions de crédit se sont encore relevés pendant la seconde partie du mois. Le Crédit foncier a été porté de 1.305 à 1.321 fr. 25. La souscription ouverte par cet établissement aux 1,200,000 bons à lots de l'Exposition a complètement réussi. Les demandes d'unités ont absorbé presque la totalité de l'émission. Les grosses demandes n'ont obtenu que 2 à 3 pour 100. Le Crédit lyonnais s'est rapproché de 700 francs et reste à 693 fr. 73, la Banque d'escompte est en reprise de 6 fr. 25 à 631 fr. 25, la Société générale de 11 fr. 25 à 470, le Crédit industriel de 10 fr. à 590, la Banque franco-égyptienne de 25 fr. à 660, la Banque maritime de 20 fr. à 342 50, la Banque Parisienne de 7 fr. 50 à 406 fr. 25, la Banque transatlantique de 20 fr. à 462 fr. 50. Cette dernière banque, unie à la Société marseillaise, a mis en souscription publique le 29 courant 42,000 obligations d'une Compagnie française de chemins de fer vénézuéliens, qui se propose d'exploiter une ligne de 160 kilomètres, concédée avec garantie d'intérêt par les États-Unis de Venezuela, et que construit la maison Fives-Lille. Il s'agit là d'un pays tout neuf et qui ne jouit pas d'un mauvais crédit pour le peu de dettes qu'il a pu contracter jusqu'ici. Le revenu garanti à ces obligations atteint presque 7 pour 100.

C'est aussi la maison Fives-Lille qui construira les chemins de fer concédés par le gouvernement de la province argentine de Santa-Fé à une Compagnie française, pour le compte de laquelle la Banque de Paris vient d'émettre avec succès 165,000 obligations de 500 fr. 5 pour 100 au prix de 426 francs.

La Banque de Paris avait été portée depuis le commencement du mois de 705 à 790. Beaucoup d'offres se sont produites à l'approche du cours de 800 francs et la spéculation s'est remise à craindre, d'autre part, les suites éventuelles des avances consenties par cet établissement au Comptoir d'escompte. Aussi de 790 la Banque de Paris a-t-elle été ramenée à 742.50.

Le Comptoir d'escompte, que des illusions respectables maintenaient encore à 140 francs jusqu'à ces derniers jours, reste à 95 francs. L'assemblée générale des actionnaires était convoquée hier à l'effet de délibérer et statuer sur les conclusions du rapport des administrateurs provisoires. Ce rapport n'a pas dissimulé aux intéressés la gravité de leur situation. La liquidation de l'ancien Comptoir est obligatoire, et cette liquidation, en supposant tout au mieux, ne pourra laisser que 6 millions, plus les sommes qui pourront être obtenues des anciens administrateurs déclarés responsables. Quant aux engagemens pris par l'ancien Comptoir avec un grand nombre de compagnies de mines, le rapport de M. Moreau les déclare nuls. Encore faut-il que cette nullité soit juridiquement établie. Pour toute consolation, on offre aux actionnaires de souscrire au capital du nouveau Comptoir d'escompte qui leur achète leur clientèle pour 40,000 parts de fondateur et leur immeuble pour 7 millions, ces parts et millions allant grossir l'actif disponible. Les actionnaires n'avaient pas le choix. En dehors de cette solution, on ne leur proposait rien. Ils ont accepté les propositions des administrateurs provisoires, et le nouveau Comptoir fonctionnera dès le 1er mai.

La Banque de France avait atteint 4.200 sur la question du renouvellement du privilège. Elle a été ramenée à 4.085.

Le Suez, dont les recettes sont toujours en forte progression, a été porté de 2 305 à 2.390. Les Voitures, les Omnibus, la Compagnie transatlantique ont conservé les cours élevés atteints pendant la première quinzaine.

Les acheteurs de nos grandes compagnies ont accentué leur mouvement de hausse, le Lyon de 1.387 50 à 1.407 50, le Nord de 1.790 à 1.800, le Midi de 1.202 50 à 1.220. Le Nord de l'Espagne et le Saragosse ont monté d'une dizaine de francs.

Le Télégraphe de Paris à New-York est en hausse de 25 francs à 127 50.

La Banque des Pays autrichiens était le 13 avril à 518 75. Elle se retrouve au même cours à la fin du mois, après paiement du dividende fixé par l'assemblée à 25 francs pour 1888. Le mois prochain, les actionnaires de cette société sont convoqués en assemblée extraordinaire pour statuer sur la transformation du capital or en capital papier, ce qui impliquerait la répartition du fonds d'agio représentant 38 florins 50 par action.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.

DEUX SŒURS

DERNIÈRE PARTIE (1).

XV.

Pendant les trois semaines qui précédèrent la double cérémonie nuptiale, tout se passa comme Claudia l'avait désiré. Dès le lendemain des accords, Maurice s'absenta sous prétexte d'annoncer son mariage à ses parens d'Albertville. Puis il se rendit à Grenoble afin de préparer son installation et de faire visite au personnel universitaire; il ne reparut à Annecy que la veille du jour fixé pour la noce. Dans l'intervalle, la maison du *Fil de la Vierge* fut livrée aux ouvriers et aux couturières; on travaillait au trousseau des deux fiancées; on aménageait l'appartement destiné à Prosper et à sa femme. L'oncle César avait décidé que cet appartement occuperait l'ancienne chambre à coucher des jeunes filles, et qu'on y adjoindrait deux pièces contiguës qui jusque-là avaient servi de débarras; les deux sœurs durent céder la place aux menuisiers et aux tapissiers et camper séparément dans des chambrettes situées au-dessus du magasin. De cette façon, Claudia fut même dispensée de se retrouver chaque soir en tête-à-tête avec Françoise, dont le frivole affairement et les airs triomphans lui devenaient insupportables. — Dans sa joie égoïste

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril et du 1er mai.

d'être délivrée de toute appréhension et de posséder le mari qu'elle avait désiré, Françoise semblait oublier l'héroïque sacrifice de sa sœur ; elle n'était préoccupée que de l'effet de sa toilette et de la pompe de la cérémonie ; elle passait ses journées en conférences avec les couturières et ses demoiselles d'honneur. Claudia, elle, restait muette et se prêtait avec indifférence à l'essayage des robes et du trousseau.

Au milieu de l'agitation qui emplissait le logis, elle trouvait une mélancolique satisfaction à s'abstraire de tout et à s'isoler. Elle essayait de s'habituer à vivre avec les pensées douloureuses qui ne la quittaient plus ; elle s'exhortait à supporter avec une apparente bienveillance la timide cour que Prosper Baduel lui faisait tous les soirs. Mais elle avait beau prendre sur elle, quand le crépuscule tombait et qu'approchait l'heure où son fiancé, après s'être mis en frais de toilette, allait apparaître dans la salle à manger, elle était saisie d'un frisson de fièvre qui ne la quittait plus de toute la soirée. Lorsque enfin, à l'heure du coucher, elle rentrait dans sa chambre, elle se sentait brisée, physiquement courbatue comme après une marche pénible, et si lasse qu'elle avait à peine la force de se dévêtir. Elle trouvait mortellement longues ces soirées où, dans un coin de la salle, elle restait face à face avec Prosper ; elle laissait à chaque instant tomber la conversation, que Baduel s'évertuait à animer par des monologues attendris ; — et cependant elle souhaitait de voir les heures s'allonger encore, en songeant à l'époque de plus en plus rapprochée où le mariage aurait lieu. Elle était effrayée de la rapidité avec laquelle les jours se succédaient. Par momens, la proximité de la terrible échéance la révolutionnait tellement, qu'elle se demandait si elle n'agirait pas mieux en inventant un prétexte pour ajourner l'exécution de sa promesse. Puis elle songeait que tout était prêt : les bans avaient été publiés, les invitations étaient lancées, l'oncle César avait commandé à l'hôtel d'Angleterre un déjeuner dînatoire pour les deux noces... Personne n'eût consenti à l'ajournement proposé. D'ailleurs n'était-ce pas elle qui, dès le premier jour, avait exigé que le double mariage eût lieu le plus tôt possible, afin de sauver la réputation de Françoise, dont la grossesse remontait déjà à la fin d'octobre ? — Non, il n'y avait pas d'échappatoire possible, il fallait tenir la parole solennellement donnée et se montrer courageuse jusqu'au bout !.. Claudia ne dormait plus : chaque matin elle se levait, la tête lourde, en se disant avec des transes : — Plus que trois jours !.. Plus que deux jours !.. — Puis vint la matinée où elle songea avec désespoir, en voyant une bleuâtre clarté traverser les carreaux blancs de givre : — C'est pour aujourd'hui !..

Mme Tavan entra de bonne heure dans sa chambre et s'étonna de ne la point trouver encore levée. La maison était déjà sens dessus dessous. Les volets du magasin n'avaient pas été enlevés, et sur la porte close l'oncle César avait collé une pancarte sur laquelle on lisait : « Fermé pour cause de mariage. » Les voitures de noce stationnaient sur la place Saint-François, et les sabots des chevaux aux têtes enrubannées sonnaient sur le pavé. Dans toutes les pièces on s'habillait en hâte. Les couturières, aidées des demoiselles de magasin, montaient et descendaient précipitamment les escaliers, et, au tournant des marches, bruissaient des frous-frous de robes et de jupons portés à bras tendus. Les escarpins neufs de M. Dumoulin craquaient sur le parquet; il était le premier prêt et gourmandait les retardataires. Claudia se laissait habiller et coiffer machinalement, avec des gestes automatiques. Elle restait impassible, les dents serrées, les lèvres glacées, et il lui semblait qu'on assénait sur sa tête de violens coups de marteau. Lorsque le coiffeur eut terminé l'arrangement du voile, une des habilleuses dressa devant elle une grande glace qu'on avait posée contre l'une des parois de la chambrette, et s'écria : — Regardez comme vous êtes belle, mademoiselle? — Elle se leva, plus pâle que le tulle de son voile, en se demandant si elle n'allait pas s'évanouir. Quand elle vit surgir du champ du miroir cette forme blanche enveloppée de voiles neigeux, elle eut un coup au cœur et se détourna en frissonnant.

Lorsqu'elle entra dans le salon, tout bourdonnant d'invités, la tête lui tourna un moment. Françoise était déjà là, radieuse, étalant devant les demoiselles d'honneur la traîne de sa robe de faille et causant avec une aisance et une gaîté qui stupéfièrent Claudia. Il lui fallut subir les embrassades et les félicitations de tout ce monde; puis soudain, tandis qu'elle répondait aux questions banales avec un vague sourire sur les lèvres, elle vit entrer Maurice Tournyer. Le futur mari de Françoise n'avait ni l'entrain ni les airs triomphans de sa fiancée; ses traits étaient tirés, et sa pâleur était encore accusée par les couleurs sombres de l'habit et les tons noirs de la barbe. Il s'avança gravement, puis les embrassades recommencèrent. Quand il s'inclina devant Claudia et lui toucha la main, celle-ci crut que pour le coup son courage allait la trahir. Heureusement Prosper Baduel apparut à son tour, sanglé dans son frac, essoufflé, rouge, et ayant sur sa grosse figure un air de jubilation. Pour la première fois, peut-être, Claudia lui sut gré de son empressement; cela faisait diversion et coupait court au tête-à-tête. Elle l'accueillit avec un sourire de reconnaissance. Le pauvre garçon était tellement ému qu'il ne pouvait boutonner ses gants; elle se pencha vers lui et resta ainsi affairée à le ganter

pendant quelques minutes, tandis que Maurice, encore plus rembruni et plus défait, allait s'entretenir avec Mme Tavan.

Enfin, le cortège étant au complet, on monta en voiture et on se rendit à l'hôtel de ville, qui se trouve à quelques centaines de pas du magasin du *Fil de la Vierge*. Une demi-heure après, la cérémonie civile était terminée, et les voitures, se suivant à la file, se dirigeaient bruyamment vers la cathédrale, dont les cloches sonnaient en volée.

Une haie de curieux s'échelonnait sur les marches du parvis; la double rangée des têtes aux yeux écarquillés montait jusqu'au portail, grand ouvert, où se tenait le suisse en uniforme rouge, et par la baie duquel on apercevait tout au fond le maître-autel étoilé de cierges. — Tandis que le cortège se reformait, le suisse frappait le pavé de sa hallebarde et l'orgue emplissait la haute nef sonore des notes graves et lentes d'une marche nuptiale. Les deux mariées s'avançaient d'abord, l'aînée au bras de l'oncle César, la cadette conduite par un ami de la famille, — et Claudia, tout en marchant les yeux tristement baissés, se rappelait que c'était ainsi qu'elle avait souhaité de se montrer fièrement aux regards de la ville entière, à côté de Maurice, le jour où leur patient amour serait enfin béni à l'église. — La noce s'assit au milieu du transept, en face de la grille du chœur; Françoise et Maurice, Claudia et Prosper en avant, sur une même ligne. Les fauteuils de M. Tournyer et de Claudia se touchaient presque; le voile de la jeune fille effleurait les vêtemens du jeune homme, et cependant cette cérémonie, qui les rapprochait si étroitement, allait tout à l'heure les séparer à jamais!... On procéda à la bénédiction nuptiale, et un vieux chanoine, parent de M. Dumoulin, adressa aux mariés un discours plein de bonnes intentions et de phrases fleuries où il félicita les deux familles d'avoir pu, le même jour, consacrer « au pied des autels la double union de ces jeunes âmes et offrir en même temps à Dieu les prémices de leur double bonheur. » — Pendant qu'il parlait, Claudia revoyait sous un tiède soleil d'automne le verger de Dingy, la treille chargée de raisins, la terrasse d'où l'on entendait le bouillonnement du Fier, et elle se répétait, comme un accompagnement ironique au discours du prêtre, les paroles du père Bouvard : « Rien de meilleur que le mariage quand on est d'accord... Il n'y a de honte que si l'on s'épouse à contre-cœur!.. »

Après la bénédiction la messe commença, servie, selon l'usage savoyard, par les deux premiers garçons d'honneur des mariés. — Prosper Baduel, la mine épanouie, écoutait avec un doux attendrissement les versets et les répons; Maurice, très grave et très pâle, regardait droit devant lui, n'osant détourner les yeux de peur

Supplément au Journal "La Revue des Deux Mondes" du 15 Mai 1889

Monsieur,

La "Revue des Deux Mondes" a inséré, dans son numéro du 15 février dernier, une lettre qui a dû passer sous vos yeux sans attirer votre attention. Dans cette lettre, cependant, je touchais à une question dont la gravité s'accentue chaque jour.

On s'accordait autrefois, disais-je en substance, à reconnaître que le caractère français était gai, ouvert, pétillant d'intelligence et d'esprit. Les autres nations enviaient notre joyeuse humeur.

C'était le temps où l'on buvait le vin bien pur, ce bon vin "couleur de feu" que Pierre Dupont a chanté d'une manière si heureuse et si communicative.

Aujourd'hui, la vieille gaîté française tend à s'alourdir, à vouloir disparaître.

Elle le peut bien !

Depuis des années, la vigne produit moins — bien qu'elle se soit, cependant, considérablement relevée — et, malgré cela, jamais le vin n'a été aussi abondant qu'à notre époque.

Mais aussi nous sommes envahis par les raisins secs de l'Orient, par les alcools étrangers : ils viennent aider à la préparation, faite avec une science consommée, de ces mélanges qui prennent toutes les apparences de nos meilleurs vins de France, de nos vins de Médoc eux-mêmes, mais pour leur ressembler, au fond, comme le scélérat ressemble à l'honnête homme :

Et ces mélanges, disais-je, glissent dans la consommation avec une facilité inouïe, par quantités prodigieuses et à tous les prix : l'acheteur ayant le plus souvent, la faculté de les recevoir franco de port et de droits, ne réfléchit pas qu'en réalité c'est sa bourse qui paie, qui paie l'argement, sans parler de sa santé

Et je terminais Monsieur en vous offrant mon vin, mon Saint-Augustin dans sa pureté native la plus absolue.

Voulez-vous me permettre, je vous prie, de vous l'offrir encore C'est, en effet, un très-bon vin de table un vin d'avenir et, par dessus tout c'est le vin le plus pur, le plus honnête, le plus loyal, si je puis m'exprimer ainsi, que vous puissiez trouver.

Je trace, plus loin, et tiraillement, la déclaration par laquelle je vous le garantirai sur facture. Chaque fois, je vous donnerai cette déclaration écrite et signée de ma main

Je ne crois pas que l'on puisse s'exprimer en termes plus francs, plus catégoriques.

Veuillez agréer, Monsieur, les respectueuses civilités de votre serviteur

Gustave Bouyet

Gustave Bouyet, Propriétaire, au Domaine du Saint-Augustin-La-Grave, près et par Bordeaux (Gironde)

Le Saint-Augustin-La-Grave, 15 Mai 1889.

Enoncé de la Garantie que je vous donnerai, Monsieur, chaque fois, écrite et signée de ma main, sur facture :

« Je garantis, d'une manière absolue et sans la moindre « réticence, la pureté tout entière, le naturel parfait du vin « que j'ai l'honneur de livrer à Monsieur (Sa-obre nom).

« Je précise : je déclare que ce vin est le plus pur jus de « la Vigne, le plus pur jus de raisins, de raisins frais, « vierge du plus petit mélange, vierge de la plus minuscule « parcelle ou larme de quoi que ce soit d'étranger. « Je dis bien : de quoique ce soit.

« Je me déclare responsable de mon vin, responsable « d'une manière formelle.

« Et, cette déclaration, je la donne dans toute sa rigueur

Gustave Bouyet

Vin Rouge

Récoltes	1887	1886	1885	1884
Saint-Augustin, clos Les Palus, ordinaire	125f	135f	"	Epuisé
Saint-Augustin, clos Les Côtes, Bon ordinaire	130	145	épuisé	id.
Saint-Augustin, clos La Grave, id id	140	160	170f	225f
Saint-Augustin, clos Les Graves-Hautes Gd ordre	150	180	190	épuisé

Vin Blanc

Récoltes	1887	1886	1885	1884
Les Petites Graves ordinaire	"	"	"	170
Les Graves, Bon ordinaire	120f	135f	145	épuisé
Les Hautes-Graves, Grand ordinaire	140f	150	160	180

Ambarès 1887, vin rouge très-agréable à boire, pour petit ordinaire ou office, la barrique : 100f ; récolte de 1886, la barrique : 105f

---

La barrique est de 228 litres. Le transport et les droits de Régie à votre charge. Faculté de refuser tout envoi défectueux. Envoi, par colis-postal et franco, de quatre échantillons. Différences de logement : 5f par demi et quart de barrique. Doubles fûts : 6f par barrique, 5f par demi, 4f par quart. Mise sous toile : 5f par barrique ; 3f 50 par demi ; 3f par quart.

Paiement : par traites ou à votre convenance, à 60 jours, ou à 30 jours avec 2 % d'escompte

[signature]

de rencontrer ceux de Claudia agenouillée à son côté ; Françoise, très maîtresse d'elle-même, oubliait de se recueillir pour jeter, à droite et à gauche, un coup d'œil satisfait sur les bancs et les chaises de la nef où se pressait toute la société commerçante et bourgeoise d'Annecy. L'orgue ronflait avec ampleur, et Claudia, penchée sur son prie-Dieu, la tête à demi cachée par son paroissien ouvert, songeait que c'était sous ces mêmes voûtes qu'elle avait revu Maurice après la course du Parmelan. Elle se rappelait comme elle avait rougi en apprenant qu'il était là, derrière elle ; comment elle avait laissé tomber son livre afin de se ménager le moyen de l'entrevoir, et comment un faible espoir d'être aimée avait tout d'un coup germé dans son cœur, tandis que l'orgue modulait des phrases d'une exquise suavité. — Maintenant, cette musique retentissante emplissait encore la nef, — mais avec quelle expression tragiquement menaçante cette fois ! — Ce même homme qu'elle avait adoré était également à ses côtés et il appartenait à une autre!.. Tout à l'heure, il quitterait la ville pour toujours, ayant à son bras cette autre femme à laquelle il prodiguerait des tendresses sincères ou feintes, et elle, Claudia, resterait seule, frustrée de son amour, liée pour la vie à Prosper Baduel, qui, lui aussi, réclamerait ses droits de mari!.. Ne lui avait-elle pas juré devant le maire fidélité et obéissance? et là, en face de Dieu, ne venait-elle pas de lui promettre de l'aimer et de le servir?.. Ce n'était pas tout de promettre, il fallait tenir. Elle avait presque poussé ce brave garçon à l'épouser, bien qu'il eût à moitié renoncé à ses prétentions et à ses espérances ; c'était elle qui, spontanément, l'avait déterminé à reprendre un projet de mariage à peu près abandonné. Elle deviendrait la dernière des créatures, si, à présent, elle se jouait de lui et si elle le rendait malheureux, quand il s'était fié à sa parole. — Alors, tandis que le prêtre, les mains étendues devant l'antiphonaire, murmurait en latin : « O mon Dieu, faites que, chaste et fidèle, elle se marie en Jésus-Christ, qu'elle soit aimable pour son mari comme Rachel, sage comme Rebecca, fidèle comme Sara,.. que l'auteur du péché ne trouve rien en elle qui soit de lui, qu'elle demeure ferme dans sa foi et dans l'observance de vos commandemens,.. » Claudia suppliait désespérément Jésus et la Vierge de lu donner la force d'accomplir ses devoirs d'épouse...

Après les formalités et les congratulations de la sacristie, au milieu d'un grouillement de curieux, les couples de la noce remontèrent en voiture, et, dans une clameur de claquemens de fouet, de roues résonnantes, de piaffemens de chevaux, descendirent sous la marquise de l'hôtel d'Angleterre. Le déjeuner commandé par l'oncle César les attendait au premier étage. Il eut toute la banalité bruyante, toute la grosse gaîté, qui accompagnent d'ordinaire les

repas nuptiaux. Parmi l'expansive loquacité de tous ces convives lâchant la bride à leur appétit et surexcités par les vins blancs du cru, la taciturnité de Claudia passa presque inaperçue. Elle faisait de vains efforts pour porter quelques morceaux à sa bouche, mais elle ne pouvait manger; le cœur lui défaillait rien qu'à l'odeur des sauces, et à chaque instant elle se croyait sur le point de se trouver mal. Comme contraste, la joie de la jeune Mme Tournyer se répandait avec une exubérance qui devenait presque gênante pour Maurice. Au dessert, lorsqu'on déboucha les bouteilles de champagne, Françoise se leva et, les yeux brillans, le sourire aux lèvres, fit le tour de la table, heurtant son verre à ceux de tous les convives. Maurice, que ces démonstrations tapageuses rendaient nerveux, s'empressa de rappeler à Mme Tavan que le train se dirigeant sur Chambéry et Grenoble partait à cinq heures, et que lui et sa femme n'avaient que juste le temps de changer de toilette. Alors, il y eut un remue-ménage autour de la longue table; chacun quitta sa place pour tendre la main ou donner une embrassade aux voyageurs.

Mme Tavan devait seule les accompagner à la gare. Prosper Baduel entraîna Claudia, et ils reconduisirent le couple Tournyer jusque dans le vestibule. Là, les embrassades recommencèrent, et force fut à Claudia, pour sauver les apparences, de recevoir le baiser d'adieu de Maurice. Lorsque les lèvres du jeune homme touchèrent les joues glacées de sa belle-sœur, il lui chuchota à l'oreille : — Pardon! — puis, emporté par son émotion, il la serra vivement contre sa poitrine. Elle s'arracha brusquement à cette étreinte: — Adieu! murmura-t-elle.

Tandis que Prosper, Maurice et Mme Tavan se dirigeaient vers la voiture, les deux sœurs restèrent un moment en arrière, et Françoise voulut aussi embrasser Claudia; mais celle-ci saisit les poignets de la jeune femme et la tint à distance.

— Oh ! Claudia, supplia Françoise, tu m'en veux donc toujours?

— Oui, dit l'aînée d'une voix sourde, va-t'en et n'oublie pas ta promesse!

— C'est bien, sois tranquille! reprit l'autre vexée. — Et ramassant la traîne de sa robe, elle s'enfuit légèrement vers la voiture où Mme Tavan et Maurice avaient déjà pris place.

Prosper et Claudia remontèrent lentement au premier étage.

— Sont-ils heureux de s'en aller! s'écria le brave Baduel en serrant le bras de sa femme; je voudrais qu'il fût neuf heures pour que nous pussions en faire autant!

Claudia restait muette. Elle aurait voulu, elle, que la nuit ne vînt jamais.

Quand ils rentrèrent dans la salle à manger, chacun s'était remis

à festiner ; les bouchons de champagne partaient dans tous les coins, les verres se choquaient au milieu d'éclats de rire, et le brouhaha des voix faisait tinter les vitres. Tout à coup, dans un silence relatif, quelqu'un se leva et entonna une chanson de circonstance ; puis chacun chanta la sienne à la ronde. Quand on fut fatigué de romances et de chansonnettes comiques, les jeunes gens, laissant les vieux savourer le café et les liqueurs, passèrent dans un salon contigu. L'un d'eux se mit au piano et on organisa une sauterie. Claudia excitait les danseurs et leur donnait elle-même l'exemple, en entraînant Prosper dans un quadrille. Elle semblait chercher à s'étourdir, à dissiper à force d'agitation la fièvre qui battait sous ses tempes ; — ou plutôt, elle se disait que, tant que les danses ne languiraient pas, son mari ne la presserait point de partir et elle s'efforçait de stimuler le zèle du pianiste, faisant succéder une polka à une valse, un lancier à une mazurka, sans laisser aux danseurs le temps de se refroidir.

Prosper, néanmoins, consultait impatiemment sa montre. Enfin, vers neuf heures, il jugea qu'il pouvait sans scrupule fausser compagnie aux gens de la noce en les confiant aux soins de l'oncle César. Sur un signe de lui, un des garçons d'honneur alla s'assurer qu'une voiture était disponible, puis d'une voix légèrement tremblante Baduel dit à Claudia en la tirant à part : — Il faut partir... Votre mère nous attend, et la voiture est en bas...

Elle inclina la tête en manière d'assentiment, et tandis qu'au premier étage le brouhaha continuait, scandé par les accords du piano et les pas des danseurs, le couple s'esquiva sournoisement.

De l'hôtel d'Angleterre à la place Saint-François la distance n'est pas grande et les jeunes mariés n'eurent pas le temps d'échanger de nombreuses paroles. Prosper était encore en train de chercher dans sa tête une phrase tendre destinée à rendre l'entretien plus intime, que déjà la voiture s'arrêtait devant le *Fil de la Vierge*.

Ils trouvèrent Mme Tavan qui les attendait au premier étage. Avec son caractère énergique et positif, la veuve n'était guère portée aux scènes de sensiblerie. De même que, sans trop s'émouvoir, elle avait, à la gare, confié Françoise à M. Tournyer, elle n'était pas disposée à s'attendrir beaucoup plus en remettant Claudia aux mains de Prosper. Elle pensait qu'en ces délicates matières les préambules les moins longs sont les meilleurs et qu'entre jeunes mariés les choses s'arrangent d'elles-mêmes dans l'intimité du tête-à-tête. Aussi, après avoir chuchoté quelques brèves recommandations à l'oreille de Claudia et serré significativement la main de son gendre, elle conduisit les deux jeunes gens jusqu'au seuil du deuxième étage, les embrassa et se retira discrètement en leur souhaitant le bonsoir.

Le nouvel appartement aménagé pour les époux avait un aspect accueillant et hospitalier, avec son frais papier à fond clair, ses tapis et ses meubles neufs. Il était composé de deux pièces : un salon doucement éclairé par des bougies et où un bon feu flambait dans la cheminée de marbre blanc; puis une chambre à coucher dont la porte ouverte laissait apercevoir l'intérieur plus sombre, plus mystérieux, où luisait modestement une clarté de veilleuse.

Claudia, ayant enlevé son voile, s'était approchée du feu et s'efforçait de dissimuler le tremblement qui lui secouait tout le corps. Elle grelottait; ses dents claquaient et il lui était impossible de prononcer une parole. Elle se blottit dans un fauteuil et, languissamment, les yeux fermés, la tête tourbillonnante, elle se mit à tisonner le brasier.

Pendant toute la soirée, Prosper Baduel n'avait pensé qu'à l'heureux moment où il resterait seul avec sa femme, dans ce petit appartement qu'il avait arrangé avec amour et qui allait désormais être leur nid. Il avait trouvé que le temps ne marchait pas assez vite, et souhaité ardemment d'entendre sonner neuf heures. Maintenant il était pris d'une timidité et d'un embarras sans pareils. Malgré sa robuste carrure et ses moustaches militaires, le brave Baduel était fort gauche avec les femmes, et il ne savait de quelle façon commencer son rôle de jeune marié. Sous sa grosse enveloppe il avait une certaine délicatesse de cœur, et il comprenait tout ce qu'une jeune fille comme Claudia pouvait éprouver de confusion et de pudique appréhension, à l'idée de se dévêtir presque sous les yeux d'un homme qui n'était encore pour elle qu'un étranger. Il résolut de lui offrir de se retirer pendant qu'elle procéderait à sa toilette de nuit. Mais quand il lui fallut formuler la chose, il fut plus embarrassé que jamais, ne trouvant pas de paroles assez adroites pour l'exprimer. Il rougissait lui-même en songeant à tous les sous-entendus qu'une pareille proposition laissait entrevoir. — Non, se disait-il, au lieu de l'effaroucher tout d'abord, il vaudrait mieux chercher à l'apprivoiser peu à peu, en causant avec elle comme un bon camarade et en arrivant ainsi insensiblement à gagner sa confiance. — Il poussa un second fauteuil près de la cheminée et s'y assit à côté de Claudia.

— Êtes-vous fatiguée? demanda-t-il doucement.

Elle tressaillit en entendant la voix de Prosper si près d'elle, puis empressée à saisir l'occasion de retarder le moment tant redouté, elle se hâta de répondre :

— Non... j'ai seulement un peu froid!

— En effet, reprit-il en levant les yeux vers elle, vous êtes pâle... Au sortir de cette salle à manger où l'on étouffait, l'air du dehors

vous aura morfondue... Si vous voulez, nous nous réchaufferons en causant quelques instans au coin de ce bon feu?

— Très volontiers.

Tout à l'heure, dans la voiture, elle s'était déjà reproché de lui montrer trop de froideur; à présent qu'elle était sa femme, ne devait-elle pas commencer à tenir les promesses qu'elle lui avait faites, qu'elle s'était faites à elle-même et qu'elle avait renouvelées ce matin devant le maître-autel de la cathédrale? Le moment n'était-il pas venu de lui marquer par des façons plus affables qu'elle voulait être une épouse affectueuse et dévouée?... Dans sa tête en désordre, elle cherchait quelques paroles aimables à lui dire et ne trouvait rien.

— C'est vous qui devez être las! murmura-t-elle enfin; vous vous êtes donné tant de mal aujourd'hui pour accueillir tout ce monde de la noce et faire les honneurs du dîner... Vraiment je vous admirais!

— Bah! répliqua-t-il visiblement flatté, affaire d'habitude!... Le magasin est une bonne école; on se forme joliment le caractère à vivre au milieu de cliens qui veulent être tous servis à la fois, qui ne sont contens de rien et auxquels il faut faire bon visage, malgré tout... D'ailleurs, voyez-vous, une besogne ne paraît jamais lourde quand on a le cœur joyeux, et aujourd'hui j'étais si content que j'aurais tenu tête à toute la ville!

Claudia ébauchait un vague sourire et restait silencieuse...

— Demain, nous nous reposerons, continua Prosper... Tenez, il me vient une idée,.. une bonne! Afin d'échapper aux gens ennuyeux, allons à la campagne?... Il fait froid, mais il n'y a pas de neige sur les routes... Si vous y consentez, nous prendrons une voiture et nous irons passer notre journée aux Grangettes!

A ce nom des Grangettes, la jeune femme eut un douloureux frisson.

— Non, non! répliqua-t-elle avec vivacité, j'aime mieux ne pas sortir...

— Comme vous voudrez, reprit-il, étonné du peu de succès de sa proposition, je serais désolé de vous contrarier... Sachez-le bien, poursuivit-il en plaisantant, quoique M. le maire ait prétendu aujourd'hui que la femme doit obéissance à son mari, je veux autant que possible ne jamais contrecarrer vos désirs... Nous n'aurons qu'une même volonté, comme nous n'aurons qu'un même intérêt dans la vie; de cette façon nous nous entendrons toujours à merveille et nous nous rendrons mutuellement très heureux... N'est-ce pas... Claudia?... Vous me permettez bien de vous appeler à présent Claudia tout court?

— Oh! certainement, balbutia-t-elle.

Sa conscience lui disait qu'à cette honnête et cordiale déclaration de principes, elle aurait dû répondre autre chose que cette sèche affirmation ; mais les mots affectueux qu'elle cherchait péniblement s'arrêtaient dans son gosier ; sa lèvre lourde comme du plomb ne pouvait parvenir à les articuler. Sa gorge et ses tempes étaient serrées et en même temps, il lui semblait que, dans sa tête endolorie par un martellement intérieur, les idées se déformaient et se brouillaient de plus en plus.

Prosper, lui, trouvait que ses efforts pour donner à la causerie un caractère plus intime n'aboutissaient guère. Il devenait évident que le soin d'alimenter la conversation retombait tout entier sur lui, et, comme il n'était pas très inventif, l'entretien languissait. Le brave garçon commençait à craindre qu'en continuant sur ce ton, il n'avançât pas beaucoup ses affaires. Il se demandait si réellement il n'y apportait pas trop de réserve.

— Je crois, songeait-il, que je serais mieux dans mon rôle en menant les choses plus rondement... Une jeune fille est une jeune fille, et, naturellement, on ne peut exiger qu'elle aille de l'avant... Si elle me mettait trop à l'aise, je serais le premier à m'en offusquer ; par conséquent, c'est à moi, homme, de montrer un peu de hardiesse... Voyons, si, pour débuter, je faisais une timide allusion à notre situation de nouveaux mariés?... — Il regarda la pendule dont on entendait distinctement le tic-tac dans le silence gênant qui emplissait la chambre :

— Dix heures! insinua-t-il, votre sœur et M. Tournyer doivent certainement approcher de Grenoble...

Aucune entrée en matière ne pouvait être plus malheureuse, et Prosper s'en fût immédiatement aperçu, si, au lieu de baisser le nez vers le brasier, il s'était tourné vers Claudia. Le pâle visage de la jeune femme avait pris une expression dure, ses yeux bruns s'étaient agrandis et leurs regards perdus dans le vague semblaient voyager à la suite de Maurice et de Françoise. — Elle les voyait tous deux, seuls, emportés par le train, blottis dans un coin du wagon, Françoise se serrant câlinement contre ce mari, qu'elle aimait...

Prosper, sans rien remarquer, continua candidement en remontant sa montre :

— Voulez-vous que je vous dise, Claudia?... Je parie, moi, qu'il n'ont pas été jusqu'à Grenoble... Ils se seront arrêtés à Chambéry et s'y seront couchés... Cela ne vaut-il pas mieux que de passer sa nuit de noce en chemin de fer?

Il se retourna alors en souriant tendrement vers sa jeune femme et fut frappé de l'altération de ses traits, du frémissement convulsif de ses lèvres décolorées :

— Qu'avez-vous? s'écria-t-il en lui saisissant les mains... Vous êtes glacée!

— Ce n'est rien, murmura-t-elle en se levant d'un air égaré, j'ai un peu de fièvre.

— Chère Claudia, reprit-il, cette fatigante journée vous a épuisée... Il faut vous reposer!...

Il était debout près d'elle, la contemplant de ses gros bons yeux admiratifs et attendris. Il la trouvait adorable dans sa blanche robe de mariée, avec ses bandeaux blonds un peu échevelés par le froissement du voile qu'elle venait d'enlever, et il essayait de lui exprimer son admiration en pressant ses doigts frêles dans ses robustes mains :

— Vous êtes toute tremblante, ajouta-t-il.

— Oui, balbutia-t-elle d'une voix à peine articulée, il me semble que la tête me tourne.

— Claudia, appuyez-vous sur moi!.. Je vais vous conduire dans votre chambre et je vous aiderai, si vous le permettez, à vous mettre à l'aise... Ayez confiance en moi, en votre mari qui vous aime... Je ne voudrais pour rien au monde vous effrayer, ni vous manquer de respect, je vous chéris trop pour cela... Claudia, chère petite femme!...

Il la serrait doucement dans ses bras et il cherchait à effleurer d'un baiser la chevelure dorée et frisottante de la jeune femme. Au contact de ses lèvres et sous l'étreinte de ses bras qui l'emprisonnaient, Claudia fut prise d'une soudaine défaillance. Elle poussa un faible cri plaintif, puis tout à coup, Baduel sentit qu'elle chancelait et que sa tête s'en allait en arrière. Avec terreur il la déposa sur le canapé, évanouie, les yeux clos, la figure livide, — et voyant qu'elle restait sans mouvement, rigide comme une morte, il sortit effaré et courut appeler Mme Tavan à son aide.

XVI.

Cet évanouissement, qui dura longtemps et qui mit sur pied toute la maison du *Fil de la Vierge*, n'était que le prélude d'une sérieuse maladie. Au sortir de cette syncope, Claudia fut prise d'une fièvre violente. — Le médecin de la famille, appelé dès le matin, déclara, après avoir examiné la jeune femme, que l'état général était peu satisfaisant et qu'il craignait une fièvre typhoïde compliquée d'accidens cérébraux. — Le chagrin et les préoccupations qui avaient été le lot de Claudia pendant ces derniers mois, la contrainte morale qu'elle s'était imposée, les angoisses qui avaient précédé le jour du mariage, avaient en effet amené dans son organisme de profondes

perturbations. Bientôt il n'y eut plus de doute; l'affection cérébrale se caractérisa par des accès de délire succédant à des périodes de stupeur comateuse, et pendant trois semaines la malade fut en danger. Le pauvre Prosper Baduel ne quittait guère le chevet de sa femme; il n'entendait pas qu'elle eût d'autre garde-malade que lui ou Mme Tavan. Enfin vers le vingt-cinquième jour, la fièvre diminua et le médecin put faire espérer une convalescence prochaine. De ces trois semaines d'agitations et d'accablement, Claudia ne se rappelait rien, sinon, pendant de brèves périodes d'intermission, la grosse figure de Baduel se penchant vers elle avec des yeux pleins de larmes. Peu à peu, les accès fébriles s'atténuèrent et disparurent; la convalescence commençait.

La jeune femme se réveilla et reprit conscience d'elle-même; mais elle était si faible que la plus légère secousse semblait devoir la rejeter dans l'anéantissement d'où elle sortait. Il lui fallut, comme un enfant qui vient de naître, rapprendre à se mouvoir, à marcher et à penser. Elle jouit d'abord silencieusement et avec un délicieux bien-être de cette lente renaissance. Elle avait des joies et des étonnemens puérils pour tout ce qui frappait de nouveau ses sens ressuscités: — pour le rayon de soleil qui effleurait ses draps, la nourriture qu'on lui préparait, le son des cloches lointaines, et le pépiement des oiseaux. Insensiblement, à mesure qu'elle reprenait des forces, son intelligence se raffermit, les nuages qui enveloppaient sa mémoire se dissipèrent et elle se rendit nettement compte de sa nouvelle situation. Elle se rappela le maître-autel étoilé de cierges de la cathédrale, le brouhaha de la noce dans la salle de l'hôtel d'Angleterre, le départ de Maurice et de Françoise, puis cette veillée anxieuse dans le petit salon, en tête-à-tête avec Prosper. — Elle était mariée; ce grand lit à rideaux de reps bleu où elle gisait étendue était son lit de noce; ce brave Prosper, qui la soignait et à chaque instant entr'ouvrait doucement la porte pour savoir si elle n'avait besoin de rien, était son mari. — Son ancienne existence de jeune fille semblait s'être enfuie bien loin, et cette fièvre, qui l'avait accablée pendant des semaines, avait creusé entre elle et le passé un abîme plein de cauchemars, d'où elle sortait maintenant pour commencer une autre vie, éclairée par une lumière différente et composée d'élémens nouveaux.

Non-seulement elle était liée à son mari par les promesses qu'elle avait faites à la mairie et à l'église, mais la reconnaissance lui créait encore de plus impérieux devoirs. Elle savait à présent de quelle sollicitude l'avait entourée Prosper durant sa maladie; le médecin avait déclaré devant elle que c'était à ces soins minutieux, à ce dévoûment de toutes les heures qu'elle devait sa guérison. Par moment, il est vrai, quand elle resongeait à la trahison de Fran-

çoise, à l'effondrement de ses illusions, elle se disait que cette vie qu'on lui avait rendue était un triste cadeau et qu'il eût mieux valu qu'on la laissât disparaître dans le trou noir où s'était enseveli son unique amour; mais en somme elle vivait, et elle était trop honnête, trop sensée pour ne pas accepter les conséquences de cette existence qui recommençait. La première condition de cette vie nouvelle, c'était la paix de son intérieur et le contentement de son mari. Déjà, lorsque Prosper s'empressait autour d'elle, Claudia avait cru lire sur sa brave figure ouverte une appréhension mêlée de tristesse, et son cœur s'en était ému.

Une après-midi, tandis qu'elle reposait dans son grand lit et qu'on la croyait assoupie, elle entendit Baduel et sa mère causer dans le petit salon contigu. Pendant la maladie, ses organes s'étaient affinés et elle avait au plus haut point cette sensibilité de l'ouïe qu'on remarque chez certains convalescens. Bien que la conversation dans la pièce voisine eût lieu à voix basse, Claudia n'en perdait pas une syllabe :

— L'appétit revient et les forces reviennent avec lui,.. disait Prosper ; aujourd'hui, elle est restée levée six heures... La voilà maintenant haut la côte !..

— Grâce à vous, mon bon Prosper, répliquait Mme Tavan, car vous l'avez admirablement soignée et je vous en suis bien reconnaissante. Vous avez d'autant plus de mérite que c'était là un triste début pour un nouveau marié !.. Enfin, il ne s'agit plus à présent que de patienter... Si le temps se met au beau, elle pourra sortir et le grand air achèvera de la fortifier... Alors vous retrouverez votre femme, vous pourrez jouir de votre lune de miel et vous serez au bout de vos peines.

— Croyez-vous, madame Tavan ?

— Comment ! si je le crois?.. Si Claudia ne vous dédommageait point par son affection de tous les tourmens que vous avez eus, elle se montrerait trop ingrate !.. Et elle ne le sera pas, je vous assure... Je connais le cœur de ma fille !

— Madame Tavan, reprenait Baduel après un silence, je voudrais savoir une chose... Excusez-moi si j'ai l'air de douter de vos paroles... Êtes-vous bien sûre que Claudia ait consenti de son plein gré à devenir ma femme ?

— Mais,.. certainement. C'est elle qui nous a proposé de reprendre un projet que nous croyions abandonné. Ne vous l'a-t-elle pas déclaré elle-même formellement ?

— Oui, elle me l'a dit, mais malgré cela je doute encore... Tenez, il faut que je vous confesse tout, bien franchement... Pendant qu'elle avait le délire, elle parlait souvent, et le nom de Françoise, celui de M. Tournyer surtout, lui échappaient parfois avec une telle

vivacité que cela m'a donné à réfléchir... Cette persistance à nommer Maurice, — elle l'appelait Maurice tout court, — m'a plus d'une fois tracassé... Je me suis demandé si elle ne regrettait pas que le choix de M. Tournyer se fût porté sur Françoise et si elle ne m'avait pas épousé par dépit, bien qu'en aimant un autre.

— Quelle folie! se récriait Mme Tavan... Comment, mon pauvre ami, avez-vous pu vous mettre en tête de pareilles imaginations?

— Oui, ce sont de folles imaginations, si vous voulez. Pardonnez-les-moi, mais elles me pourchassent tout de même... Mon cerveau travaille, je me figure que c'est le désespoir de s'être mariée avec moi qui a amené la maladie de Claudia, et cette idée fixe me rend très malheureux.

— Voyons, repartait la veuve, voyons, Prosper, soyez raisonnable, mon ami! Pouvez-vous prendre au sérieux des paroles incohérentes murmurées en plein délire?.. Claudia aimait tendrement sa sœur, elle a eu beaucoup de chagrin de se séparer d'elle et de la voir emmenée à Grenoble par M. Tournyer... Voilà certainement l'explication très simple de ces deux noms qu'elle prononçait dans ses accès de fièvre... Ne vous créez pas de chimères et songez plutôt au moment où Claudia, bien portante, vous prouvera elle-même que vous vous êtes absolument trompé...

— Je le souhaite, sans quoi je serais trop misérable... Car voyez-vous, moi, je l'aime!.. Je l'aime encore mieux depuis que je l'ai vue si près de mourir et que j'ai senti quel coup ça me donnerait, si elle venait à s'en aller... Maintenant que je l'ai portée dans mes bras, soignée et dorlotée comme une enfant, elle m'est bien plus chère qu'avant, il me semble qu'elle m'appartient déjà un peu et il m'en coûterait de renoncer à gagner son amitié... Ne bougez pas, madame Tavan, je m'en vais voir si elle n'a besoin de rien...

A mesure que ces confidences de Prosper arrivaient jusqu'aux oreilles attentives de Claudia, la jeune femme sentait une pitié tendre remuer son cœur et des larmes très douces monter à ses yeux. Sa faiblesse physique surexcitait encore ses nerfs et bientôt des pleurs plus abondans roulèrent sur ses joues. En entendant son mari se diriger vers sa chambre, elle eut honte d'être surprise dans cet état et cacha sa tête dans son oreiller, mais pas assez vite pour que Baduel n'aperçût point son visage humide. Elle feignit de dormir, et il se retira, de nouveau attristé et assombri. — Que signifiaient ces larmes mystérieuses et hâtivement dissimulées? Pourquoi se cachait-elle pour pleurer?.. A mesure que la santé lui revenait, se reprenait-elle déjà à regretter sa condition présente?..

Pendant ce temps, Claudia songeait : « Non, je ne veux pas qu'il soit malheureux! Si j'ai renoncé à l'amour de Maurice pour sauver

la réputation de Françoise, c'est que j'ai jugé ce sacrifice salutaire. Mais ce n'est pas tout de m'être déterminée à une action utile, je dois accepter toutes les conséquences de la résolution que j'ai prise. Maintenant que, pour éviter un scandale déshonorant, j'ai épousé Prosper, ce serait un acte déloyal de faire payer la tranquillité des autres à cet honnête homme, en empoisonnant sa vie. Je lui ai promis du dévoûment et de l'affection, je les lui dois et je veux les lui donner. » — Plus elle y réfléchissait, plus elle se convainquait qu'en s'obstinant dans ses regrets, qu'en n'essayant pas de surmonter ses répugnances, elle n'aboutirait qu'à un seul résultat : — souffrir elle-même et faire souffrir son mari. — Comme à un grand fonds de sensibilité elle joignait un esprit net et sensé, elle ne se dissimulait pas que la vie à venir ne serait tolérable qu'à la condition d'une complète résignation au nouvel ordre de choses. Précocement mûrie par les déceptions que lui avait apportées le dernier automne, elle comprenait que tous ces grands bonheurs qu'on espère au commencement de la jeunesse, ne nous paraissent si beaux que parce que nous les regardons à travers les voiles du rêve. Ils ressemblent à ces arcs-en-ciel dont les couleurs irisées nous attirent, et qui s'évaporent à mesure que nous en approchons. Insensiblement elle en arrivait à cette conclusion, que peut-être en ce monde la vraie félicité consiste à vaincre ses dégoûts, à accomplir d'obscures tâches et à se soumettre à la médiocrité de la vie de chaque jour. — L'amour qu'elle avait rêvé était irréalisable, Maurice était loin et elle ne pouvait plus le revoir; le bonheur sur lequel elle avait compté lui avait manqué de parole... Peut-être aurait-elle du moins un peu de contentement en essayant de rendre heureux ceux qui vivaient à côté d'elle ?..

Elle se réveilla le lendemain avec un sentiment de rassérénement et de quiétude qu'elle n'avait pas éprouvé depuis longtemps. Le soleil de mars jetait de jolis rayons roses à travers les fenêtres, et on devinait au dehors comme un premier sourire printanier. Les cris de la rue montaient plus légers et plus gais dans l'air, les sifflets du bateau à vapeur jetaient des appels stridens et suggéraient de vagabondes idées de navigation sur le lac qu'on voyait bleuir tout là-bas. Claudia se leva, s'habilla avec l'aide de sa mère et alla s'asseoir dans un grand fauteuil, — tout amusée à suivre le va-et-vient des gens qui traversaient la place, tout heureuse de se reprendre au spectacle de l'animation de la rue.

— Prosper viendra tout à l'heure, insinua Mme Tavan, très préoccupée de la conversation de la veille; si tu étais gentille, tu lui permettrais de monter son dîner ici?.. Le pauvre garçon n'a pas eu grand plaisir jusqu'à présent, et il sera heureux de manger avec toi.

— Oui, maman, répondit-elle avec vivacité, dis-lui que je l'attends et que je désire causer avec lui.

Vers midi, Baduel, qui remontait du magasin, entra dans le salon ensoleillé. Il portait avec précaution une corbeille qu'il découvrit d'un air de mystère. Alors Claudia vit qu'elle était pleine de ces larges primevères d'un jaune tendre, qui s'épanouissent dès le commencement de mars sur les pentes gazonneuses exposées au midi.

— Oh! des fleurs, s'écria-t-elle, comme elles sont fraîches!.. Elles embaument!

— N'est-ce pas? dit Prosper que la joie de sa femme ragaillardissait; elles étaient ce matin dans le panier d'une paysanne qui est entrée au magasin... Elle voulait les porter au marché... J'ai pensé que ces fleurettes vous feraient plaisir et j'ai acheté toute la panerée.

Claudia avait vidé le contenu de la corbeille sur la table ronde; cela formait une molle jonchée de corolles blondissantes et de tiges d'un vert pâle, dans lesquelles elle plongeait avec délices ses mains amaigries; puis, joignant ses deux paumes que le soleil rendait presque transparentes, elle les emplissait de primevères, les approchait de ses lèvres et respirait avec volupté cette rustique odeur mielleuse.

— Elles sentent le printemps! murmurait-elle avec un enthousiasme enfantin; comme je vous remercie de me les avoir apportées!.. Vous ne pouviez pas me faire un plus grand plaisir!

Le brave Baduel était enchanté de la retrouver si expansive, si vivante et si affable. Il en oubliait ses inquiétudes de la veille; il la regardait avec des yeux humides. Elle laissa retomber les fleurs sur la table et saisit vivement la robuste main de son mari qu'elle serra dans les siennes :

— Vous êtes bon! s'exclama-t-elle... Écoutez, monsieur Prosper... Jusqu'ici je ne vous ai donné que du tourment et de l'ennui, et vous devez avoir une triste opinion de moi... Mais à présent que je vais mieux, je veux tenir les promesses que je vous ai faites en me mariant... Dès que mes forces seront complètement revenues, je m'occuperai de mon ménage, j'arrangerai notre intérieur de façon à ce que vous soyez heureux d'y revenir après votre travail de la journée et je m'efforcerai de vous donner tout le contentement que vous méritez d'avoir.

— Merci, Claudia, répondit-il très ému, je serai content surtout, si je vois que vous ne regrettez pas de m'avoir épousé... Et tenez, voulez-vous déjà me faire un vrai plaisir?.. Ne m'appelez plus « monsieur, » mais bien « Prosper, » tout court et permettez-moi de vous embrasser!

Elle se leva et lui tendit timidement le front ; mais lui, l'entoura de ses bras, la pressa fortement sur sa poitrine et appliqua sur ses joues deux baisers résonnans.

— Ah! dit-il avec un profond soupir et en la déposant doucement dans son fauteuil, me voilà content comme un roi!.. Vous voyez, Claudia, qu'il n'est pas difficile de me rendre heureux et que la recette est à la portée de la main...

Ils dînèrent gaîment en tête-à-tête, sur la table ronde, où les primevères, que Claudia avaient réunies en bouquet et placées dans un vase, mettaient comme un pâle rayon de soleil et répandaient leur fine odeur de printemps.

— Voilà, s'écria Baduel, quand, au dessert, la jeune femme lui prépara une tasse de café bouillant, le premier bon repas que j'aie fait depuis notre noce,.. mais ce ne sera pas le dernier!.. Claudia, ma chérie, vous n'aurez pas à vous repentir d'avoir eu confiance en moi. Je veux, à mon tour, que vous soyez heureuse!.. Pour le moment, il faut songer à vous rétablir complètement et nous allons y employer le vert et le sec... Dès que le temps sera tout à fait beau, je louerai une bonne voiture et je vous promènerai gentiment autour du lac, du côté de Menthon et de Talloires... L'air de la campagne vous redonnera des forces et vous verrez quelle bonne petite vie nous mènerons ensemble!.. Ce sera charmant!

Il redescendit, rayonnant, au magasin, reprendre sa place auprès de Mme Tavan.

Pendant tout le temps que dura la longue convalescence de Claudia, le ciel des deux jeunes mariés fut d'une sérénité absolue. Ce n'était pas la lune de miel dans toute sa plénitude, mais c'en étaient du moins les lueurs avant-courrières et riches de promesses. La faiblesse de la jeune femme exigeait des ménagemens, et le patient Prosper avait la sagesse de se contenter de ce qu'on appelle en amour « les menus suffrages. » Claudia, fidèle à sa bonne résolution et rassurée d'ailleurs peu à peu par la délicate réserve de son mari, s'efforçait de se montrer attentive, dévouée et chastement tendre. L'intérieur des nouveaux époux avait donc toutes les apparences d'une double félicité, et le tranquille bonheur du jeune ménage se reflétait sur toute la maison du *Fil de la Vierge*. Mme Tavan était enchantée de la tournure que prenaient les choses; l'oncle César se frottait les mains et tapait à chaque instant sur l'épaule de Baduel, en lui répétant d'un air satisfait : — Hé bien! garçon, qu'est-ce que je t'avais dit?.. Avoue que j'ai eu du flair et que tu me dois une fameuse chandelle!..

Cependant, confinée dans la froide et maussade maison de la place Saint-François, Claudia se rétablissait lentement. Elle restait tou-

jours pâle et un peu anémiée. Le médecin, consulté, conseilla le séjour de la campagne. On entrait en mai, et le printemps s'annonçait comme devant être exceptionnellement chaud. Prosper, avec l'assentiment de sa belle-mère et de M. Dumoulin, proposa à sa femme d'aller passer toute la belle saison aux Grangettes.

— C'est une excellente idée! s'écria l'oncle César, Claudia sera là-bas en bon air; les Bouvard lui tiendront compagnie; Prosper pourra venir tous les jours au magasin et rentrer chez lui pour souper, — à pied, les jours de beau temps et en voiture les jours de pluie... C'est convenu, n'est-ce pas, Claudette?

Claudia aurait préféré un tout autre séjour à celui des Grangettes, où elle allait retrouver tant de souvenirs à la fois doux et amers; mais il lui était impossible de motiver son refus, et elle inclina la tête en signe d'assentiment.

— Bravo! continua M. Dumoulin, je vais dès demain mettre les ouvriers à Dingy... Sous la surveillance de Bouvard, ils approprieront le rez-de-chaussée, et, ma foi! pendant qu'ils seront là, je vous organiserai deux chambres de plus, qu'on prendra sur le grenier du premier étage.. Vous serez contens de les trouver plus tard... On ne sait pas ce qui peut arriver, n'est-ce pas, Prosper? ajouta-il avec un malin clignement d'yeux et un coup de coude à l'adresse de son associé.

Baduel riait de son brave rire et en même temps, dans une agréable perspective imaginaire, il voyait se lever, au-dessus du verger des Grangettes, cette délicieuse lune de miel, si patiemment attendue et si ardemment désirée. Il se disait que ce serait là, au milieu de cette verdure printanière, qu'il goûterait enfin un bonheur complet, et l'alléchant espoir de cette saison d'amour à la campagne lui donnait de nouvelles forces pour patienter.

Grâce à l'activité de l'oncle César, les travaux d'appropriation et la création des deux chambres supplémentaires ne prirent pas plus de trois semaines. Mme Tavan se chargea des détails de l'ameublement, de la pose des tapis, du rafraîchissement des tentures, et vers la fin de mai, tout fut prêt à recevoir les nouveaux hôtes des Grangettes.

Le 1er juin, après le repas de midi, un landau très confortable vint stationner à la porte de la maison, et les jeunes mariés y montèrent avec leurs menus bagages. M. Dumoulin aurait eu bonne envie de les accompagner, afin de jouir de leur émerveillement et de recevoir les complimens dus à son talent d'organisateur; mais Baduel le supplia de rester au magasin. Il voulait voyager en tête-à-tête avec sa femme et lui faire seul les honneurs des Grangettes.

— Compris! chuchota plaisamment César en tapant sur l'épaule de Prosper... Allons, en route, et bon voyage!

Il fit signe au cocher, et la voiture partit dans la direction des Barattes : elle gravit lentement la colline d'Annecy-le-Vieux, puis, à partir du hameau de Sur-les-Bois, contourna les pelouses du versant qui s'incline vers la vallée du Fier. Bien que le soleil fût déjà chaud, la montagne de droite, qui dressait à pic son mur verdoyant, étendait son ombre sur la route; une fraîcheur montait du couloir rocheux où le Fier se précipite en bouillonnant. A mesure qu'on avançait, le chemin se trouvait plus resserré entre les roches grises, tachées çà et là de bouquets de plantes, marbrées de crevasses noires d'où des sources minuscules s'égouttaient avec un bruit cristallin. Sous cette rosée murmurante, dans chaque cassure de rocher, des oreilles-d'ours fleurissaient, exhalant une molle odeur de fleur d'oranger. A un brusque tournant, on aperçut, à l'extrémité de la gorge profonde et noyée d'ombre, la vallée du Fier qui s'élargissait au loin et dont le soleil illuminait les forêts touffues, les prairies en pente et la rivière aux nappes argentées.

Claudia, depuis si longtemps renfermée dans sa chambre de convalescente d'où l'on n'apercevait les montagnes que de très loin, poussa un cri joyeux à l'aspect de cet épanouissement lumineux de la nature printanière. — Tout s'unissait pour lui réjouir le cœur et les yeux dans ce paysage imprégné d'une poésie virgilienne : l'air transparent, les cimes aux lignes et aux couleurs harmonieusement fondues, la verdure dans son lustre neuf, les bois pleins d'oiseaux chanteurs. Prosper, heureux de voir sa femme rire et s'émerveiller, charmé de constater que ses joues pâlies se nuançaient de rose et que ses yeux reprenaient leur limpidité, ne laissait pas languir la conversation et se complaisait à détailler par le menu tous les embellissemens qui avaient été exécutés aux Grangettes.

On atteignit ainsi le pont Saint-Clair, — et sans transition, la gaîté de Claudia tomba, brusquement éteinte; ses traits reprirent leur tragique immobilité et ses regards s'assombrirent sans que Baduel pût s'expliquer la raison de ce changement subit. — Hélas! la cause était pourtant là devant ses yeux, mais le brave Prosper n'avait pas assez de pénétration pour s'en rendre compte. Cette route verdoyante où le Fier bouillonnait, ces vergers de Dingy en amphithéâtre, ce Parmelan qui dressait là-haut son mur calcaire doré de soleil; — voilà ce qui avait soudain attristé la jeune femme en évoquant traîtreusement les souvenirs d'autrefois, en suscitant de mélancoliques comparaisons entre les sensations de l'été dernier et celles de l'heure présente. — Elle avait eu beau se répéter qu'elle voulait être raisonnable et ne plus songer au passé,

à chaque tour de roue le paysage replaçait ce passé sous ses yeux. — Là, sur ce pont, elle avait à l'automne remercié le ciel de ce qu'elle était aimée de Maurice; ici, à l'angle de cette haie d'aubépine, ils avaient mis tous deux pied à terre et s'étaient acheminés en tête-à-tête vers les Grangettes, dont on voyait déjà là-bas les toits bruns dans la verdure des noyers. Ces vergers pleins d'oiseaux, ces prés fleuris de narcisses, ces ruisseaux gazouilleurs n'avaient pas changé, eux!.. Et leur gaîté si vivante, leurs frondaisons si touffues ne faisaient, par leur contraste, que rengréger dans le cœur de Claudia le deuil de toutes les joies mortes qui y gisaient.

Au grand étonnement de Prosper, elle ne retrouva plus ni un sourire ni une parole jusqu'à la cour des Grangettes où la voiture s'arrêta sous les noyers. — Sur le seuil de la porte cintrée, ils furent accueillis par le père Bouvard et sa vieille Josette. Les figures aimables des deux vieux époux avaient conservé leur physionomie ouverte, et ils souriaient toujours, eux aussi, à travers les plis de leurs bouches ridées.

— Je vous salue bien, ma jeune dame, s'écria le père Bouvard, et vous pareillement, monsieur Baduel!.. Il y a longtemps qu'on vous espérait aux Grangettes!.. Ah! pauvre dame, vous n'avez pas les joues aussi roses que lorsque vous y êtes venue pour la dernière fois avec ce gentil monsieur qui a épousé votre sœur Françoise! — Mais patience! Lorsque vous aurez respiré un peu de temps notre bon air de la montagne, vos fraîches couleurs reparaîtront...

Elles reparaissaient déjà, — pour une autre cause, il est vrai. — Cette allusion à Maurice, faite en présence de Baduel, avait subitement empourpré les joues de Claudia, et elle s'était si fort décontenancée, que son trouble n'avait pu échapper à l'attention de Prosper. L'attitude embarrassée de sa femme le frappa; ses appréhensions d'autrefois se réveillèrent, et il commença à se demander si le souvenir de M. Tournyer n'entrait pas pour quelque chose dans cette mystérieuse mélancolie qui s'était emparée de Claudia sur le chemin de Dingy. Néanmoins, il fut assez maître de lui pour dissimuler ses préoccupations. Il s'empressa d'introduire la jeune femme dans l'intérieur de la maison, lui fit visiter en détail les chambres installées au premier étage; puis, redescendant au rez-de-chaussée, il lui montra le salon, transformé en salle à manger, ainsi que la chambre contiguë, tapissée à neuf.

— Les pièces du premier, dit-il, serviront à loger votre mère et M. Dumoulin, lorsqu'ils viendront nous voir; quant à celle-ci, ce sera *notre* chambre!

Claudia, d'un rapide coup d'œil, inventoria le mobilier : — une

table de toilette dans l'angle de la croisée, une armoire à glace à l'autre coin, une commode à incrustations de cuivre, quelques fauteuils ; et, dans le fond, un grand lit occupant un bon tiers de la pièce. — Elle comprit que, cette fois, la vie commune allait commencer réellement pour elle, et tout d'abord elle ne put réprimer un frisson ; mais presque aussitôt elle se reprocha sévèrement ce dernier mouvement de révolte : — N'était-elle pas résolue à accepter son lot? N'était-elle pas résignée maintenant à remplir tous ses devoirs?..

Une collation avait été préparée dans la salle à manger. Les deux époux s'attablèrent vis-à-vis l'un de l'autre, et le babil de Josette Bouvard, qui les servait, remplit fort à propos les intervalles où la conversation languissait. Quand fut terminé ce repas, auquel Prosper seul fit sérieusement honneur, on passa dans le verger plein d'arbres fruitiers, dont les futs noueux étaient à demi noyés dans la grande herbe.

Les résédas et les œillets s'épanouissaient au pied de la treille, dont la jeune verdure envahissait déjà les fenêtres, et l'approche du soir doublait l'intensité de leurs parfums. Les vieux pommiers tordus n'étaient pas encore défleuris ; leurs pétales blancs et roses tournoyaient doucement dans l'air tiède. Le soleil avait disparu derrière la montagne de Veyrier ; on sentait qu'avant une demi-heure les premières étoiles allaient poindre à l'horizon. Des rossignols chantaient de tous côtés. C'était une soirée à souhait pour une lune de miel commençante, et Prosper Baduel, bien qu'il ne fût nullement romanesque, subissait inconsciemment l'influence de cette féerie printanière. Il avait pris le bras de Claudia, et, le serrant tendrement contre sa poitrine, il s'efforçait d'entraîner sa jeune femme vers les allées les plus ombragées. Ils arrivèrent ainsi jusqu'à l'extrémité de la terrasse d'où l'on domine la vallée du Fier, et où un banc de bois dressait son siège vermoulu parmi les noisetiers et les lilas.

Claudia reconnut l'endroit, et les pulsations de son cœur la forcèrent à s'arrêter un moment.

— Vous êtes fatiguée, insinua Prosper, si nous nous asseyions ici ?

— Non, non ! protesta-t-elle avec une émotion qui étonna son mari.

— Quelques minutes seulement, insista-t-il, je vous en prie!

— Non, répéta-t-elle résolument, je sens déjà la fraîcheur du soir et je préfère marcher...

Elle tourna le dos au banc de bois et redescendit vers la maison. Prosper la suivit, tout pensif, à travers le verger. Il ruminait ce nouvel incident et se souvenait vaguement que l'oncle César

lui avait parlé de cette tonnelle où il avait été chercher Claudia et Maurice le soir du voyage aux Grangettes. — A mesure que ce souvenir se précisait dans sa mémoire, un froid subit lui tombait aussi sur le cœur; des bouffées de jalousie lui montaient au cerveau, assombrissant tout d'un coup la splendeur de cette soirée de printemps...

Ils rentrèrent à la maison, dans la chambre commune, qu'ils partagèrent pour la première fois; — mais, en dépit des rossignols qui chantaient leurs épithalames, — la lune de miel, tant souhaitée par Prosper, se leva dans un ciel embrumé de nuées, et tout le charme initial en fut à jamais gâté.

XVII.

Prosper Baduel avait un esprit peu compliqué, mais net et clairvoyant. Il ne possédait qu'un petit nombre d'idées simples, un peu terre à terre et très arrêtées. S'il n'était nullement sentimental, en revanche il était bon, sensible, avec des facultés affectives très développées. Il avait aussi les défauts de ces qualités : il était susceptible à l'excès et fort exigeant en matière d'affection. Son amour pour Claudia ne l'aveuglait point; et, dès les premiers temps de son séjour aux Grangettes, il comprit clairement que, si elle avait consenti à devenir réellement sa femme, elle ne lui avait pas livré son cœur. Il démêla dans cet abandon une résignation passive, un devoir accompli sans tendresse, et il en fut intimement blessé. Le corps lui appartenait, mais l'âme était ailleurs. Entre lui et Claudia il devinait un inconnu mystérieux, une influence étrangère qui absorbait les pensées de la jeune femme et la rendait insensible aux caresses de son mari. L'honnête Baduel ressentait cette passivité comme une injure et devenait silencieusement jaloux de cet insaisissable rival, de cet invisible revenant qui semblait hanter les Grangettes. Il enrageait de ne pouvoir l'étreindre corps à corps, et l'impuissance où il était de lutter contre un fantôme aigrissait encore ses griefs contre Claudia. Il lui eût pardonné l'aveu de ses regrets et de ses répugnances plus volontiers que cette muette impassibilité qui le mortifiait. Toutefois, tandis qu'il eût accueilli avec un attendrissement miséricordieux un élan spontané de confiance, il avait trop d'amour-propre pour provoquer une confidence qui les eût soulagés tous deux. Et ainsi, lui se renfermant dans sa dignité, elle redoutant de laisser voir le fond de sa pensée, ils vivaient chaque jour plus moralement étrangers l'un à l'autre, et chaque jour un peu plus de froideur isolait leurs âmes.

Un soir de juillet, tandis qu'on rentrait les foins dans les prés de Dingy, ils marchaient silencieusement à travers les allées du ver-

ger. Leur promenade mélancolique les amena devant la tonnelle de la terrasse, et Claudia s'écarta instinctivement pour éviter d'y entrer. Prosper, dont l'esprit soupçonneux était toujours en éveil, surprit cette manœuvre presque irréfléchie; et, pris d'un accès d'humeur contredisante, insista pour s'arrêter sous les noisetiers.

— Viens, dit-il, j'ai été sur pied toute la journée, et je ne suis pas fâché de me reposer un peu. Viens t'asseoir sur ce banc...

Elle obéit, craignant de laisser deviner pour quel motif cette station lui était douloureuse, surtout à cette heure de la soirée. Ils s'assirent l'un près de l'autre sur l'étroit banc vermoulu, et, sans se parler, — l'un roulant des soupçons dans son cœur aigri, l'autre s'efforçant de chasser des souvenirs dont la cruelle douceur la poignait, — ils écoutèrent distraitement les rumeurs éparses dans la campagne : roulemens de chariots chargés de foin, cris de pâtres sur les hauteurs, bouillonnemens lointains de la rivière. — Une odeur d'herbes fauchées, s'exhalant de la prairie, leur apportait ses haleines amoureuses. La lune surgit au-dessus du Parmelan; ses premiers rayons firent scintiller les écailles de fer-blanc du clocher, les vitres des maisons, et, tout là-bas, l'acier d'une faux oubliée dans les prés. Comme Prosper relevait la tête, ses regards rencontrèrent les yeux de Claudia, qui brillaient aussi d'un éclat mouillé.

— Pourquoi pleures-tu? demanda-t-il avec une brusquerie irritée.

Claudia tressaillit, confuse de s'être abandonnée à cette furtive et dangereuse émotion.

— Moi? murmura-t-elle, je ne sais... Pardon!.. C'est nerveux.

Il haussa les épaules et répliqua impatienté :

— Allons donc! Je vais te renseigner, moi!.. Si tu pleures, c'est que tu n'as pas ce que tu désires; c'est que tu regrettes quelque chose... ou quelqu'un!

— Non, protesta-t-elle d'une voix faible, je ne désire rien et je ne regrette personne.

— Oserais-tu le jurer?.. Mais non, reprit-il sarcastiquement, ne me jure rien!.. Je ne te croirais pas.

— Pourquoi doutez-vous de moi, Prosper?

Elle s'était levée tremblante et prise d'une vague frayeur.

— Parce que, répondit-il, avant notre mariage, je t'ai demandé si tu m'épousais de ton plein gré et non par dépit, et tu m'as affirmé que oui.

— C'était la vérité.

— C'était faux! s'exclama-t-il avec violence, tu ne m'as pris que parce que tu ne pouvais en avoir un autre, qui te faisait faux bond!

Le ton acerbe et emporté de Prosper avait fini par révolter Claudia ; elle haussa les épaules à son tour et repartit brièvement :

— On vous a mal renseigné.

— Possible!... J'en sais assez néanmoins pour ne plus me laisser duper!...

— Restons en là, s'écria-t-elle impérieusement... Je n'aime pas les grossièretés et il est inutile de discuter davantage...

Elle s'éloigna fièrement, tandis que, dans un accès de colère, Baduel démolissait le vieux banc sur lequel ils s'étaient assis.

Il aurait voulu que Claudia saisît ce prétexte pour s'expliquer une bonne fois et lui montrer qu'il avait tort ; mais il s'y était maladroitement pris et il le reconnaissait trop tard. Il commit une seconde maladresse, car, à la suite de cette scène, il suivit la méthode des gens timides et susceptibles, et s'entêta dans une maussade bouderie. Le lendemain, sous le prétexte qu'il faisait trop chaud pour dormir à deux dans la chambre du rez-de-chaussée, il annonça à la mère Bouvard qu'il coucherait désormais dans l'une des pièces du premier étage, et les deux époux ne se trouvèrent plus ensemble qu'au repas du soir. Cette résolution, prise dans un accès de mauvaise humeur et maintenue ensuite par un sentiment de respect humain et d'amour-propre mal placés, acheva d'aggraver le malentendu qui séparait Claudia et Prosper. — Ce dernier partait pour Annecy de grand matin, roulant dans sa tête ses idées jalouses et les exaspérant encore pendant cette chagrine méditation. La jeune femme passait aux Grangettes de longues journées de solitude, s'abandonnant de son côté à une maladive évocation des jours d'autrefois. Elle s'ennuyait, et comme l'ennui est un mauvais compagnon, sa pensée s'en revenait plus souvent que de raison vers cette trop courte saison d'automne où elle avait espéré devenir la femme de Maurice. Pendant des après-midi pleines de soleil, elle tenait ses yeux fixés sur le mur lointain du Parmelan comme vers un paradis perdu. Mais c'était surtout à l'approche du soir, quand la vallée du Fier commençait à se noyer dans une ombre bleue, que les regrets oppressaient son cœur. Le sourd bouillonnement de la rivière montait plus distinctement vers elle, comme une voix du temps jadis et semblait lui murmurer : « Le passé est mort, il ne reviendra plus jamais! » — Le père Bouvard observait silencieusement Claudia, tandis qu'elle errait comme une âme en peine le long de la terrasse, les bras croisés, les yeux égarés dans le vide. Il hochait la tête et dans la façon dont il soupirait à mi-voix : « Pauvre dame! » on devinait que son opinion était faite, qu'il jugeait Claudia mal mariée et qu'il la plaignait de tout son cœur...

Vers la fin de juillet, Mme Tavan et l'oncle César vinrent passer

un dimanche avec les nouveaux époux, et devant eux, Baduel et sa femme s'efforcèrent de prendre un visage satisfait, afin de donner le change aux grands parens. Ceux-ci, n'étant pas très perspicaces, se laissèrent facilement tromper par les apparences; d'ailleurs, ils étaient très occupés d'une nouvelle qu'ils avaient reçue et qui défraya tout d'abord la conversation.

— Ils sont expéditifs, là-bas, dit en riant l'oncle César, nous avons eu, hier au soir, un télégramme de Grenoble... Françoise est accouchée d'un garçon.

Claudia tressaillit et trouva à peine assez de voix pour s'informer de la santé de sa sœur.

— Tout s'est bien passé, répondit Mme Tavan, et quoique l'enfant soit venu à sept mois, il paraît qu'il est solide et râblé.

— Hé! hé! on travaille bien à Grenoble! reprit gaîment M. Dumoulin en lançant un coup d'œil narquois à sa nièce et à son associé, ces jeunes gens vous donnent là un bon exemple et j'espère que vous en profiterez.

— Ils ont de la chance, eux! soupira Baduel.

— Bah! ils ne sont pas les seuls, et il n'y a pas encore de temps perdu... Voyons, ajouta plaisamment l'oncle César en tapant sur l'épaule de son associé, vrai, il n'y a rien en train?

— Non! répliqua Prosper d'un air maussade, et ça n'en prend pas le chemin!

Claudia avait détourné la tête, et ses yeux étaient devenus humides...

Lorsque, après le souper, la veuve et son frère furent remontés dans le *char* qui les emmenait à Annecy et que, continuant son système de bouderie, Prosper se fut retiré au premier étage, la jeune femme, restée seule, s'accouda à sa fenêtre. Dans une crise de découragement, elle tourna ses yeux désolés vers les étoiles qui fourmillaient au-dessus du cirque assombri de la montagne, et, pour la première fois, elle accusa ce même ciel qu'elle avait béni avec tant d'effusion, l'automne dernier. Le cœur ulcéré, elle répétait avec amertume les paroles de Prosper : — Oui, ils avaient de la chance, eux! — Tout leur arrivait à souhait; les choses qui auraient dû leur nuire tournaient à leur profit, au lieu qu'elle, après s'être sacrifiée pour eux, n'obtenait pas même une compensation... Ils avaient un enfant, et cette joie lui était refusée. Elle l'avait pourtant désiré avec assez d'énergie, demandé avec des prières assez instantes, cet enfant qui aurait occupé sa vie, assoupi ses regrets, chassé ses mauvaises pensées! Même, lorsqu'elle s'était résignée à remplir tous ses devoirs d'épouse, elle y avait été encouragée par l'espoir de devenir mère et de reprendre ainsi un intérêt à l'existence... Mais non, elle ne possédait pas cette consolation, et

comme l'avait dit rudement Prosper : « Ça n'en prenait pas le chemin! » — Le fossé qui la séparait de son mari se creusait chaque jour davantage, et plus le temps marchait, plus il leur semblait difficile à l'un et à l'autre de dissiper un misérable malentendu. Une atmosphère de mauvaise grâce et de défiance les enveloppait; leurs rancunes s'obstinaient, leurs cœurs s'aigrissaient. — Et cette situation durerait de longs mois; elle ne finirait peut-être que par un éclat qui les rendrait plus malheureux encore!... — Avec un sentiment de révolte, Claudia songeait que les plus belles années de sa jeunesse s'effeuilleraient ainsi, sans amour, sans enfans, sans rien de ce qui donne de la saveur aux épanouissemens du printemps, aux fêtes de l'été, aux recueillemens de l'hiver. Elle s'irritait de la sérénité de ce paysage nocturne qui s'endormait tranquillement sous les regards sourians des étoiles, tandis qu'elle avait le cœur plein de deuil et de désenchantement. Elle en voulait à cette vallée verdoyante, dont la fécondité contrastait si fort avec la stérilité de sa vie; elle maudissait cette rivière dont la voix bourdonnante lui rappelait des jours qui ne reviendraient plus, des joies qu'elle ne goûterait plus jamais...

Les semaines s'écoulaient et les choses étaient toujours au même point, quand par une après-midi de la fin d'août, Claudia, qui lisait dans sa chambre, entendit un roulement de voiture sur le chemin caillouteux, puis des exclamations et des rires. En même temps, la voix de Prosper retentit au pied de la treille :

— Claudia! criait-il, descends... Voici une visite!

Très intriguée, elle traversa rapidement le rez-de-chaussée, parut sous le porche cintré de la cuisine, regarda dehors, et sentit une ardente bouffée de colère lui monter à la tête dans une sorte d'étourdissement. — A l'ombre du noyer, stationnait une voiture de louage d'où descendait Françoise en tapageuse toilette de campagne; sur l'un des sièges de l'intérieur, Maurice Tournyer s'agitait très affairé autour d'une nourrice qui berçait un tout jeune enfant dans ses bras, — une robuste nourrice du Bugey, drapée dans une ample pèlerine prune de monsieur, coiffée d'un bonnet de fantaisie dont les rubans écossais lui tombaient jusqu'aux talons.

— C'est nous!.. Bonjour, Claudia!.. Hein!.. voilà une surprise? s'écria Françoise avec pétulance en s'élançant vers sa sœur pour l'embrasser.

Mais celle-ci reculait, la tenant à distance, et murmurait d'une voix rauque : — Toi?.. Toi, ici!..

Sans se laisser désarçonner par l'étrange accueil de Claudia, Françoise s'était vivement retournée vers la voiture :

— Nounou, recommandait-elle, prenez bien garde à bébé!..

Maurice, charge-toi des paquets... Nous ne vous dérangeons pas, au moins?.. continuait-elle en donnant à son beau-frère ébaubi l'embrassade à laquelle Claudia s'était dérobée; — nous avons profité des vacances pour amener bébé à maman et à l'oncle César. — Nous sommes arrivés hier, après votre départ, mon cher Prosper... Quand nous avons su que vous étiez aux Grangettes, j'ai pensé que l'air de la campagne ferait du bien à nounou et au petit, et nous nous sommes décidés à venir vous surprendre...

Prosper écoutait à peine ces explications; toute son attention était fixée sur sa femme, dont les yeux s'étaient assombris et dont la figure tragique exprimait un mélange de stupeur et de crainte.

Maurice Tournyer, qui s'était enfin débarrassé des paquets, s'approchait de Claudia et lui murmurait quelques paroles banales, en lui tendant une main que la jeune femme effleurait à peine. Il avait toujours sa belle figure grave et caressante; mais ses traits semblaient tirés et fatigués par une sourde dépression morale.

Prosper ne quittait pas du regard sa femme et son beau-frère. L'inquiétude de Claudia, l'embarras de Maurice remuaient au fond de son cœur tous les fermens de jalousie qui s'y étaient amassés depuis des mois, et de nouveaux soupçons lui montaient à la tête : — Que Maurice fût ce rival inconnu, sans cesse présent à la pensée de Claudia, il n'y avait pas à en douter; le trouble de la jeune femme le criait assez haut; — mais sa visite était-elle aussi inattendue qu'on le prétendait? N'était-elle pas plutôt le résultat de quelque combinaison arrangée à l'avance, et ne jouaient-ils pas tous deux, elle, la surprise, lui, l'embarras, pour mieux abuser la galerie? — C'est ce que Baduel se promettait de tirer au clair. — Dans tous les cas, il était en possession d'une certitude : il se trouvait en présence d'un homme qu'un lien mystérieux avait attaché et attachait encore à Claudia, et il avait trop de perspicacité pour ne point profiter de cette occasion de percer ce mystère. Il se promit d'ouvrir les yeux et de ne pas perdre de vue sa femme et son beau-frère.

Il les suivit dans la salle à manger où la nourrice était déjà occupée à allaiter son nourrisson. Françoise interrompit cette opération, pour faire admirer la beauté et la bonne santé de « son garçon. » Avec son étourderie et sa frivolité habituelles, elle contait par le menu le détail de ses couches et de ses relevailles, les difficultés qu'elle avait eues à trouver une bonne nourrice; elle ne tarissait pas là-dessus, sans se préoccuper de l'agacement que ce bavardage causait à son mari, sans égards pour les susceptibilités de ce ménage qui n'avait pas d'enfant et que pouvait mortifier cet orgueilleux étalage de sa maternité.

En dépit de sa légèreté, néanmoins, elle avait deviné l'irritation de Claudia, elle redoutait ses reproches et elle manœuvrait de façon à ne pas se trouver seule avec sa sœur. Aussi, ne se pressait-elle pas de s'enquérir de l'appartement qui lui était destiné, de peur que Claudia ne saisît cette occasion de l'y installer elle-même. Ce fut Baduel qui la tira d'embarras. Il ouvrit la porte de la chambre du rez-de-chaussée et la montrant à sa belle-sœur :

— Claudia, dit-il, vous cédera sa chambre, et nous irons coucher au premier étage... On dressera ce soir un lit pour la nourrice dans la salle à manger, de sorte que vous l'aurez sous la main... J'ai donné toutes les instructions nécessaires à la mère Bouvard.

Pendant qu'on procédait à ces arrangemens, ils allèrent tous quatre au verger. — Françoise avait pris le bras de Prosper ; Maurice et Mme Baduel marchaient devant, mais sans se toucher, sans se parler, sans surtout s'éloigner des deux autres. A chaque instant Claudia se tournait vers son mari et sa sœur, cherchant à engager la conversation d'une façon générale. Comme ils longeaient la treille où les raisins commençaient à rougir, Françoise s'écria :

— Le vieux verger n'a pas du tout changé... Tout est resté à la même place que l'an dernier... Tiens, Maurice, voici l'échelle où tu es monté pour nous cueillir des raisins... Je te vois encore, perché tout en haut, la tête dans les feuilles de vigne!.. Nous te tendions une corbeille et tu nous regardais avec des yeux!.. Oh! des yeux!.. C'est la première fois que je me suis aperçue que vous me trouviez à votre goût, monsieur!.. Pendant ce temps-là, Baduel battait les œufs de l'omelette dans la cuisine... Vous en souvenez-vous, Prosper?

A ce discours, Maurice Tournyer souriait d'un air contraint, puis se mordait les lèvres ; Claudia souffrait le martyre. A la fin, comme Françoise continuait à défiler son chapelet de souvenirs, elle n'eut pas la force de supporter l'épreuve plus longtemps ; prétextant de la nécessité de surveiller les apprêts du souper, elle s'excusa et rentra à la maison.

Resté en tiers avec sa femme et Baduel, Maurice, que le manque de tact de Françoise exaspérait, se tint de plus en plus à l'écart. Il n'osait pas rebrousser chemin et regagner l'habitation de peur d'indisposer Claudia ; mais il marchait en avant à une assez grande distance, et tandis que les deux autres continuaient de contourner les allées, il atteignit peu à peu le mur de la terrasse et s'y accouda mélancoliquement.

Prosper, tout en suivant du coin de l'œil le manège de son beau-frère, encourageait d'un air bonhomme le bavardage de Françoise ;

il se félicitait de l'éloignement de M. Tournyer et mettait à profit son tête-à-tête pour commencer en douceur l'enquête à laquelle il voulait se livrer.

— Votre mari n'a pas peur de nous laisser seuls, dit-il plaisamment à sa belle-sœur, il n'est pas jaloux?

— Pourquoi serait-il jaloux? répliqua Françoise en se rengorgeant, il ne doute pas de mon affection et il y a longtemps qu'il sait à quoi s'en tenir!

— Ainsi, continua sournoisement Prosper, il vous faisait déjà la cour quand nous sommes venus aux Grangettes?

— Oui,.. c'est-à-dire, pour parler exactement, je crois qu'à ce moment-là il nous faisait la cour à toutes les deux.

— Comment?.. A Claudia aussi?

Elle regarda Prosper d'un air étonné et un peu méfiant. Mais à la naïveté de cette demande elle comprit tout de suite que Claudia n'avait rien confié à son mari et, comme elle avait un penchant naturel à satisfaire sa vanité, même au moyen d'une entorse donnée à la vérité, elle repartit avec aplomb :

— A Claudia aussi... Il avait même parfois des préférences qui m'énervaient... Mais ça n'a pas duré, ajouta-t-elle avec une recrudescence de hâblerie, j'ai bien vu aussitôt que la balance penchait de mon côté, et comme Maurice me plaisait, dame, je ne l'ai pas laissé échapper.

Et, tandis qu'elle poursuivait son caquetage de linotte, Prosper songeait : — Ainsi c'était vrai, tout ce que j'avais soupçonné : je n'ai été pour Claudia qu'un pis-aller... Elle aimait Maurice et aujourd'hui elle le regrette et l'aime encore, sans doute!..

Il ne desserrait plus les lèvres. Le front rembruni, il continuait à édifier douloureusement en dedans de lui un échafaudage de suppositions jalouses et humiliantes. Le bavardage étourdi de Françoise ne résonnait plus à ses oreilles que pareil à un bourdonnement confus. Elle parlait de son installation à Grenoble, de ses toilettes, de ses succès dans le monde universitaire, et lui, marchait machinalement, les yeux fixés sur la lointaine silhouette de Maurice appuyé au mur de la terrasse, et il se disait avec une rage sourde : « Voilà celui qu'aime Claudia; voilà l'homme que je trouverai toujours entre elle et moi!.. »

La voix de Josette Bouvard, qui les hélait du seuil de la cour et les appelait à table, les ramena tous à l'intérieur de la maison où Claudia surveillait les derniers préparatifs du souper.

La salle à manger ayant été réservée à la nourrice et à l'enfant, on avait mis le couvert dans la cuisine, et ce fut là qu'ils s'attablèrent : Françoise bruyante; Prosper les sourcils froncés et le regard

méfiant; Maurice gêné et agacé; Claudia partagée entre l'inquiétude et l'indignation. — Rien de moins intime que ce repas de famille où trois des convives n'échangeaient que de loin en loin des phrases cérémonieuses et contraintes; où de froids silences n'étaient interrompus que par les cris de l'enfant que la nourrice berçait avec une monotone mélopée. Parfois, tandis que Françoise babillait à tort et à travers, Claudia observait Maurice à la dérobée, puis baissait de nouveau les paupières, dans la crainte que son regard ne fût surpris par Prosper ou qu'il ne se croisât avec celui du professeur. Si furtive que fût cette observation, elle suffisait pour lui laisser deviner que Maurice n'était pas heureux, qu'il traînait tristement le poids de son mariage avec une femme frivole et déjà antipathique. — Et en pensant à ce front prématurément ridé, à ce regard fatigué, à ces lèvres plissées par un vague sourire désillusionné, Claudia se sentait prise d'un subit attendrissement qu'elle se reprochait aussitôt, qu'elle masquait vite d'indifférence pour échapper aux soupçons de Prosper, dont les gros yeux étaient braqués sur elle.

Pendant ce temps, Françoise, s'efforçant d'égayer ce maussade repas, parlait avec animation de ses projets pour les vacances. — Elle avait d'abord pensé à laisser « bébé » à sa grand'mère et à faire une fugue en Suisse avec son mari; mais en retrouvant Annecy et le lac, elle reprenait du goût pour son pays natal et, puisque Claudia n'occupait pas l'appartement de la place Saint-François, elle avait maintenant l'intention de s'y installer jusqu'au mois d'octobre, si toutefois personne n'y voyait d'inconvéniens. — Qu'en dis-tu, Claudia?.. Qu'en penses-tu, Maurice? demandait-elle.

Maurice, d'un air ennuyé, balbutiait des paroles embarrassées : — Ce serait indiscret... Il faudrait d'abord consulter Mme Tavan et l'oncle César...

Claudia, elle, ne répondait pas; mais, en dedans, elle s'indignait de l'audacieuse proposition de sa sœur : — « Non, cela ne serait pas!.. Il fallait sans tarder rappeler à Françoise l'engagement qu'elle avait pris et qu'elle semblait oublier avec tant d'impudeur! »

Enfin, Maurice se décida à mettre un terme à cette pénible épreuve du souper. A peine eut-on attaqué le dessert, qu'il se leva en déclarant qu'il était fatigué et que Françoise elle-même avait besoin de repos. Il souhaita le bonsoir à Baduel et emmena sa femme.

— A demain! s'écria Françoise en serrant la main de Prosper.

Elle entra dans la salle à manger, où Maurice l'avait déjà précédée; Claudia l'y suivit brusquement sous prétexte d'installer les

voyageurs dans leur chambre. Prosper était resté seul dans la cuisine. Par la porte entr'ouverte, il entendait ses hôtes marcher sur la pointe des pieds et parler bas pour ne point éveiller l'enfant. Tout à coup, à travers les chuchotemens, il distingua la voix brève de Claudia :

— Demain, dès le matin, au verger! murmurait-elle.

Puis il saisit encore deux ou trois mots prononcés plus nettement : — Je le veux!.. Il le faut! — Et ce fut tout.

A qui parlait-elle?.. A qui assignait-elle ce rendez-vous matinal?.. Belle question! Ce ne pouvait être qu'à Maurice; elle n'avait rien de confidentiel à dire à sa sœur, tandis qu'avec lui, elle éprouvait certainement le besoin d'épancher son cœur!..

Et quand Claudia fut remontée au premier étage, longtemps encore dans la nuit, elle entendit les pas de son mari résonner sur le parquet de la chambre contiguë, — un pas inégal, tantôt précipité, tantôt ralenti, le pas agité d'un homme en proie à l'insomnie.

XVIII.

Bien qu'il eût très peu dormi, Prosper Baduel fut sur pied dès le fin matin. Il avait du reste coutume de s'éveiller à la prime aube et de partir pour Annecy quand sa femme sommeillait encore. Mais ce jour-là il se donna congé, bien que ce fût un lundi. Trop de graves préoccupations lui trottaient dans le cerveau pour qu'il pût s'intéresser aux rouenneries du *Fil de la Vierge*. Il ouvrit sa croisée, ramena les contrevens l'un contre l'autre, de manière à ne laisser entre eux qu'un entre-bâillement suffisant pour voir sans être vu, et, tapi derrière cet observatoire, il attendit, le cœur serré, le corps frissonnant.

La vallée du Fier, silencieuse et reposée, était encore assoupie dans la fraîcheur matinale. De légères buées blanches, suivant le cours de la rivière, planaient sur les saulaies ou bien se déroulaient comme des écharpes de mousseline autour des roches de Saint-Clair. Au-delà des pâturages et des forêts d'Alex, par-dessus l'échancrure du col de Bluffy, les cimes des montagnes qui entourent le lac d'Annecy se teignaient déjà d'une rose et suave couleur d'aurore. Le soleil se leva derrière le Parmelan; une coulée de lumière blonde se répandit le long des prairies encadrées de haies de viornes, et les brumes de la rivière se changèrent en poussières d'argent. L'*Angelus* tinta dans le clocher de Dingy, des coqs claironnèrent au fond des granges, et, parmi les pâturages, les *clarines* des vaches firent sonner au loin leurs petites notes cristal-

lines. En bas, le verger, encore plein d'ombre, restait ensommeillé; seul, un moineau, dans un carré de pois ramés, pépiait allégrement.

Cette paix musicale et lumineuse du matin, cette rafraîchissante sérénité de la nature ne faisaient que plus vivement sentir à Prosper le désordre de son esprit et les angoisses qui lui poignaient le cœur. L'attente l'enfiévrait; à chaque instant il dressait l'oreille et croyait entendre des pas sur le gravier. — Non, ce n'était qu'une hallucination de son ouïe surexcitée. — Alors il lui revenait des bouffées d'espoir. Peut-être avait-il été également la veille le jouet d'une hallucination?.. Peut-être avait-il mal interprété les lambeaux de phrases arrivés jusqu'à lui?.. Il n'était pas possible que Claudia le trompât si cruellement!.. — Bien qu'elle ne lui eût pas marqué l'affection qu'une femme doit à son mari, elle était honnête et incapable de donner, dans sa maison, un rendez-vous criminel à un homme qu'elle avait aimé jadis et qui était devenu son frère par alliance. Une pareille machination serait trop odieuse!.. Et pourtant, — il avait beau chercher à se faire illusion, — c'était sûrement la voix de Claudia qui avait murmuré dans la salle à manger: « Demain matin au verger... Je le veux! » — Qu'avait-elle donc de si pressant et de si caché à dire à Maurice? — Honnête?.. Sans être grand psychologue, Baduel savait que les femmes ont une façon à elles d'entendre l'honnêteté, et que, sur ce point, leur conscience est plus élastique que celle des hommes. D'ailleurs, Claudia ne lui avait-elle pas déjà menti en lui affirmant qu'elle l'épousait pour lui-même et non par dépit? Or, si elle l'avait trompé une première fois, n'était-elle pas capable de le tromper à nouveau?..

Comme il songeait à cela, il tressaillit: la porte de la cuisine venait de s'ouvrir. Il rapprocha encore les contrevens, coula un regard entre le mince interstice des deux battans et reçut un coup en pleine poitrine... Dans l'allée du jardin qui conduisait au verger, Maurice Tournyer venait d'apparaître. Il cheminait lentement, s'arrêtait pour respirer une rose ou pour regarder autour de lui; bientôt il atteignit l'extrémité de l'allée bordée de cerisiers et de pommiers; il longea un moment la terrasse, puis disparut derrière les noisetiers de la tonnelle.

Prosper, accoudé à sa fenêtre, serrait les poings et se mordait les lèvres. — Ainsi, c'était donc vrai! ses oreilles ne l'avaient point induit en erreur. C'était bien à Maurice que le rendez-vous avait été donné, et il était exact, il arrivait le premier! — Le malheureux Baduel se penchait à la croisée, s'attendant à chaque minute à voir surgir à son tour Claudia dans l'allée du jardin. — Une demi-heure s'écoula. Personne. — Il respira avec plus de facilité et se dit que

peut-être au dernier moment, prise de remords, elle avait renoncé à se rendre coupable d'une action odieuse. Il se rattachait déjà à cette fragile espérance, quand un craquement de porte dans la chambre voisine et un bruit de pas dans l'escalier lui meurtrirent le cœur. Quelques secondes après, Claudia, en robe du matin et tête nue, se glissait sous les arbres du verger. Ses cheveux blonds se doraient aux rayons qui filtraient à travers les branches, et ses yeux fouillaient l'étendue du jardin comme pour y chercher quelqu'un. Elle longea l'allée des pommiers, fit plusieurs pas sur la terrasse et s'arrêta tout net, comme si une brusque surprise l'eût rejetée en arrière. Toutefois, après un moment d'hésitation, elle entra sous la tonnelle, et les cépées des noisetiers la dérobèrent aux regards de Prosper.

Celui-ci ne se possédait plus. En un clin d'œil il fut au bas de l'escalier et traversa la cour. — La trahison était maintenant patente et il lui tardait de la punir. Des résolutions violentes et contradictoires se heurtaient dans son cerveau. Il résolut d'abord de se glisser sans être vu derrière les noisetiers et d'assister à l'entretien des coupables; il voulait les surprendre tout à coup et se venger férocement. A moitié aveuglé par sa colère, il marchait à travers les prés qui jouxtaient le verger et il parvint ainsi près du mur de soutènement, au haut duquel verdoyaient les arbres de la terrasse. C'était par là qu'il comptait se frayer un chemin et ramper inaperçu jusqu'aux épais massifs où se cachaient Maurice et Claudia. Seulement il fallait trouver un moyen d'escalader le mur sans faire aucun bruit. — Prosper se souvint de l'échelle que Françoise avait remarquée la veille en passant devant la treille mûrissante, et se dit qu'elle lui permettrait d'atteindre le bouquet de noisetiers. En hâte, il rebroussa chemin; mais, quand tout essoufflé, il arriva près de la treille, il aperçut Mme Tournyer qui venait à sa rencontre.

— Bonjour, Prosper, lui cria-t-elle, n'avez-vous point vu Claudia? Je la cherche partout.

Cette complication inattendue déconcerta un moment Baduel et il ne songea plus qu'au moyen de se débarrasser de sa belle-sœur.

— Claudia? répondit-il, mais je crois qu'elle se promène avec votre mari...

— C'est singulier! murmura Françoise étonnée, ils ne m'en ont rien dit, ni l'un ni l'autre... Quel chemin ont-ils pris?

— Ils ont gagné les champs par le verger... Ils ne doivent pas encore être bien loin et vous les rattraperez facilement... Excusez-moi de ne pas vous accompagner, mais j'ai une besogne pressée là-bas, dans les prés, et je suis obligé de vous quitter.

Françoise fronçait les sourcils. — Et vous les avez laissés s'en aller ainsi tête à tête? murmura-t-elle.

— Cela vous inquiète? répliqua-t-il avec un rire sarcastique, seriez-vous plus jalouse de lui qu'il ne l'est de vous?

Il s'empara de l'échelle et gagna les prés sans attendre sa réponse.

Françoise restait interdite près de la treille. Les derniers mots lancés par son beau-frère l'avaient piquée au vif. — Jalouse, elle ne l'était pas dans la noble acception du mot, car il y a deux sortes de jalousie : celle qui naît d'un excès d'amour et celle que fait germer la vanité. Françoise n'aimait vraiment qu'elle-même, mais son égoïste gloriole n'admettait pas qu'on pût supposer son mari capable de lui être infidèle. Tout à coup, certains souvenirs du dernier automne lui revinrent à l'esprit. — L'air des Grangettes, la vue de Claudia, avaient pu réveiller chez Maurice la tendresse qu'il avait éprouvée l'an passé pour celle qui était devenue Mme Baduel. — Son imagination s'échauffa, lui peignit son mari et sa sœur en train de fleureter à travers champs, et elle n'eut plus qu'une idée : — les rejoindre et interrompre leur tête-à-tête.

Pendant ce temps, Prosper traversait le pré dont l'herbe courte assourdissait son pas. Arrivé au pied du mur, il appuya doucement l'échelle contre le revêtement de blocailles et monta avec précaution. Quand il eut atteint le terre-plein où croissaient les noisetiers, il s'arrêta le cœur battant, et prêta l'oreille. — Les propos échangés sous la tonnelle lui arrivaient très distinctement et, bien qu'il ne vît pas les deux interlocuteurs, il pouvait entendre leur conversation sans en perdre un mot. . . . . .

. . . . . .

Claudia, après avoir parcouru le verger, avait longé la terrasse et s'y était d'abord crue seule. Lorsqu'en s'approchant de la tonnelle elle aperçut tout à coup Maurice, accoudé au mur et à demi caché par une cépée de noisetiers, son premier mouvement fut de reculer et de rebrousser chemin; mais le professeur qui, au bruit de ses pas, avait vivement tourné la tête, ne lui en laissa pas le temps.

— Pourquoi me fuyez-vous? demanda-t-il avec un accent imprégné de tristesse.

Elle hésita un moment, puis comme si elle avait pris brusquement une nouvelle résolution, elle revint vers lui et d'une voix ferme :

— Ce n'était pas vous que je croyais trouver ici, mais Françoise, à laquelle j'avais donné rendez-vous. — N'importe!.. Puisqu'elle m'a manqué de parole et que vous voici, je dirai au mari ce que je voulais dire à la femme...

Elle s'arrêta un instant comme pour recueillir ses forces, et reprit avec vivacité :

— Pourquoi êtes-vous venus tous deux aux Grangettes?.. J'avais prié Françoise de m'épargner cette visite inutile et pénible; elle me l'avait promis, et comme toujours elle a oublié sa promesse!.. Mais vous, qui êtes un homme sérieux et auquel je crois du tact, comment n'avez-vous pas eu la délicatesse de comprendre, après ce qui s'est passé, que nous ne devions plus nous revoir... de longtemps?

— Claudia!.. hasarda-t-il.. Mais d'un geste elle lui imposa silence.

— Laissez-moi achever... Comment n'avez-vous pas senti tous deux qu'il y avait de la cruauté à venir vous montrer ici avec cet enfant qui me rappelle des choses navrantes, humiliantes, des choses que je veux à tout prix arracher de ma mémoire?..

— Ne m'accusez pas injustement, s'écria-t-il enfin, je vous jure que je me suis opposé à ce voyage!.. Mais Mme Tavan et l'oncle César ont insisté, Françoise s'est jointe à eux, et il était difficile de m'abstenir.

— Il le fallait!.. Vous deviez prendre Françoise à part, lui imposer votre volonté, l'emmener en Suisse, et vous contenter d'être heureux avec elle, loin d'ici..

Maurice haussa les épaules, et une ironie lui plissa les lèvres.

— Heureux! protesta-t-il... Ah! Claudia, pourquoi railler?.. Vous connaissez votre sœur mieux que moi, et vous devez comprendre qu'une femme vaine, personnelle et ignorante n'est pas faite pour apporter beaucoup de bonheur dans un intérieur tel que le mien... Voyons, dit-il avec une expression découragée, regardez-moi, ai-je la figure d'un homme heureux?

Elle enveloppa d'un rapide regard ce visage aux traits tirés, ces yeux mornes et fatigués, et fut apitoyée :

— Vous avez un enfant, reprit-elle avec un accent subitement attendri, et cela doit vous aider à supporter bien des choses.

— Croyez-vous? répliqua-t-il amèrement... Cet enfant, qui ferait la joie d'un autre, est pour moi un surcroît de trouble... Quand je le regarde, je me demande avec angoisse s'il n'héritera pas des défauts de sa mère, s'il ne sera pas égoïste, frivole et borné comme elle?... Ah! si vous saviez la vie misérable que je mène là-bas, dans cette maison que votre sœur emplit de bavardages vulgaires et de futilités!... Je me sens amoindri, je n'ai plus de goût au travail, plus d'ambition... J'avais fait de beaux rêves d'avenir et je moisirai chargé de cours à Grenoble!

Ce cri de désespoir, poussé sous les noisetiers par l'homme

qu'elle avait si tendrement aimé, remua profondément Claudia. Un moment, ils restèrent silencieux, les regards fixés sur cette verdoyante vallée qui leur avait paru, l'année d'avant, si riche en perspectives heureuses, et dont maintenant la plantureuse végétation, les eaux bourdonnantes, les montagnes ensoleillées contrastaient ironiquement avec la tristesse de leurs âmes désenchantées.

— Ah! soupira Maurice, si l'on pouvait recommencer sa jeunesse!

— On ne recommence rien, repartit la jeune femme avec un mélancolique hochement de tête; tout ce qu'on peut faire, c'est se résigner et ne pas attrister sa vie davantage en gâtant celle des autres.

— Êtes-vous heureuse au moins, vous, Claudia?

— Je veux l'être, répondit-elle d'un ton très ferme, et c'est pourquoi je vous prie de ne pas augmenter par d'inutiles souffrances les difficultés que je puis avoir déjà... Je désire que vous quittiez les Grangettes aujourd'hui même!.. Croyez-moi, le mieux pour tous deux est de ne plus nous revoir et d'oublier.

Il passa lentement la main sur son front et se rapprocha d'elle.

— Vous avez cruellement raison! dit-il d'une voix altérée... Nous partirons tout à l'heure.

— Promettez-moi de ne plus chercher à revenir à Annecy.

— Je vous le promets... Et maintenant, Claudia, puisque c'est la dernière fois que nous nous voyons, laissez-moi vous serrer la main...

Elle la lui tendit, et au moment même où il l'étreignait, Françoise parut à l'entrée de la tonnelle.

Les deux mains se quittèrent précipitamment; Maurice et Claudia restèrent un instant interdits de cette brusque apparition. — Françoise, déjà irritée par une course vaine à la recherche de son mari et de sa sœur, s'avança, le regard enflammé et soupçonneux, les lèvres crispées par un mauvais sourire.

— Enfin, on vous trouve! s'écria-t-elle... Puis les dévisageant tous deux, elle ajouta d'un ton sarcastique : — Pourquoi avez-vous l'air si interloqué?... On dirait que je vous dérange!... M'expliquerez-vous ce que signifie tout ce mystère?

Mais Claudia n'était pas d'humeur à supporter les insinuations injurieuses de sa cadette.

— Il n'y a pas de mystère, riposta-t-elle sévèrement, et si tu étais venue ici ce matin, comme je t'en avais priée, tu saurais déjà à quoi t'en tenir... Quand ton mariage a été décidé, tu m'avais juré de ne plus ramener M. Tournyer à Annecy, et tu as

manqué à ton serment... Voyant que je ne puis plus compter sur ta parole, je me suis adressée à ton mari... Il a compris, lui!... Il m'a promis de partir des Grangettes aujourd'hui et de s'éloigner d'Annecy dès demain.

— Ma chère, se récria aigrement Françoise, il me semble qu'avant de s'engager, Maurice aurait pu prendre mon avis!... Que tu nous fermes ta porte, je l'admets, bien que ce soit peu hospitalier et peu poli de ta part... Quant à nous renvoyer d'Annecy, c'est une autre affaire, et je voudrais bien savoir de quel droit...

— De quel droit? interrompit Claudia avec véhémence, tu as donc déjà tout oublié!.. Comment? tu m'as pris un fiancé que j'aimais!.. Pour me le voler plus sûrement, tu t'es conduite comme une fille des rues,.. à tel point que j'ai dû promettre de me marier avec Prosper, afin que tu puisses te sauver de la honte et légitimer ton enfant... Et tu t'étonnes que j'exige de toi autre chose qu'un grand merci?.. Tu me demandes quel est mon droit?.. Après t'avoir sacrifié ma jeunesse, je tiens à assurer le repos du reste de ma vie; je ne veux plus souffrir, ni faire souffrir le mari que j'ai choisi... Le voilà, mon droit... Et si tu oses le méconnaître, prends garde! Je n'aurai pas plus de ménagemens pour toi que tu n'en as eu pour moi!..

Emportée par son indignation, Claudia était devenue menaçante; ses yeux bruns jetaient des éclairs, ses narines se dilataient, elle s'avançait vers sa sœur comme pour l'écraser. Celle-ci reculait, mais avec l'obstination des esprits étroits et têtus, elle cherchait à se rebeller et à répliquer. Maurice lui saisit violemment le bras.

— Assez! commanda-t-il durement, nous partirons tout à l'heure, nous quitterons Annecy demain... Je le veux et vous m'obéirez!

Françoise sentit que le ton de son mari n'admettait pas de réplique; elle céda, mais en cédant, elle se retourna pour essayer de blesser encore celle devant qui elle était forcée de capituler:

— Soit, fit-elle d'une voix sifflante, partons. puisque tu nous chasses!.. C'est égal, je serais curieuse de savoir ce que Prosper penserait, s'il connaissait le fin mot de l'affaire!..

Les noisetiers du fond de la tonnelle s'écartèrent brusquement et Prosper Baduel, pâle, mais très maître de lui, très digne, apparut aux yeux des trois interlocuteurs stupéfaits.

— Ce que je pense? s'écria-t-il, je vais vous le dire, Françoise:.. Je pense que ma femme a raison et que nous devons prendre congé les uns des autres... Adieu, monsieur Tournyer, vous pouvez faire vos préparatifs de départ... Dans une heure, une voiture sera à votre disposition.

Maurice avait entraîné Françoise, et tous deux s'éloignaient rapidement dans la direction de la maison. — Prosper et Claudia restèrent seuls, face à face, sous la tonnelle. Le mari tourna timidement vers sa femme ses gros yeux humides et, avec l'intonation de quelqu'un qui veut faire amende honorable :

— J'étais là, avoua-t-il en montrant les noisetiers.

Les paupières de Claudia s'étaient abaissées et, à travers le frémissement des cils, on voyait à peine le point lumineux de ses prunelles. Confuse et remuée par un frisson intérieur, elle balbutia :

— Vous avez... tout entendu ?

— Presque tout.

— Pardonnez-moi ! reprit-elle faiblement.

Il s'empara de ses mains et l'attira doucement vers lui :

— Tu n'as point de pardon à demander, répondit-il très ému ; c'est moi au contraire qui dois m'excuser de t'avoir soupçonnée et espionnée... Pourtant, je ne m'en repens pas !.. Grâce à ce vilain métier d'espion, j'ai appris à te mieux connaître et à te mieux estimer encore... La femme qui s'est dévouée pour sauver sa sœur saura se dévouer aussi pour un mari qui l'aime de toutes ses forces. J'ai confiance en toi, maintenant ; j'ai confiance dans l'avenir !.. Embrasse-moi, Claudia, et tâchons d'être heureux ensemble !..

Il lui tendait les bras, elle s'y jeta et il la serra tendrement sur sa large poitrine. — Quand leur émotion à tous deux se fut calmée, Baduel conduisit sa femme près du mur de la terrasse.

— Je vais, dit-il, faire atteler la voiture qui doit *les* emmener... Après ce qui s'est passé, il te serait pénible de les revoir, et je veux t'épargner la corvée des adieux. Ne bouge pas d'ici ; dans une heure, quand ils seront partis, je viendrai te chercher.

Il s'éloigna discrètement, tandis qu'appuyée au mur, elle essuyait les larmes qui coulaient lentement sur ses joues.

Peu à peu le soleil s'était obscurci. Ainsi qu'il arrive souvent en montagne, les brumes qui rampaient le matin au long du Fier s'étaient épaissies sous l'action de la chaleur et elles remontaient en masses tournoyantes vers les hautes cimes. Un vent de bise les promenait au-dessus de la vallée, découvrant çà et là des coins encore ensoleillés, pour les ensevelir ensuite sous une nappe de brouillard plus dense. — Au bout de quelque temps, Claudia entendit des sonnailles tinter et un bruit de roues résonner sur les cailloux ; puis la voiture apparut au détour d'un massif d'érables, conduite par un paysan en blouse. La nourrice, assise sur l'un des bancs, tenait l'enfant sur ses genoux et l'on voyait flotter les longs rubans de sa coiffe. Sur la banquette opposée, Françoise et Maurice, sans se parler, regardaient chacun d'un côté différent et semblaient

deux étrangers. La voiture contourna rapidement les rampes de la descente; une houle de brouillard l'atteignit et elle y disparut submergée. Claudia n'entendit bientôt plus que le tintement affaibli des sonnailles au fond de la gorge de Saint-Clair, noyée dans la brume. — Les buées couvraient maintenant toute la vallée, où leurs masses, blanches, onduleuses et floconneuses, ressemblaient aux vagues d'une mer polaire déferlant sur les flancs gris des montagnes dont les pics fumaient. Un puissant coup de bise les échevela brusquement; le soleil, trouant les nuées, courut derechef sur les bois fumeux, les prés mouillés, la route déserte, — et le paysage brouillé d'ombre et de lumière apparut transformé, comme un symbole du changement qui allait s'opérer dans l'existence de Claudia.

Cette nouvelle vie n'est ni très mouvementée ni très colorée, mais elle est tranquille et la jeune femme y chemine d'un pied sûr. L'expérience lui a appris que le secret de la paix intérieure consiste dans le renoncement et la soumission. — Les joies qu'on peut goûter en ce monde sont faites le plus souvent avec les débris des félicités ambitieuses que nous avions rêvées et que le choc de la réalité a émiettées. — Elle le sait et elle se contente de ramasser patiemment ces miettes de bonheur. — Elle a succédé à sa mère dans l'étroite loge vitrée du magasin, et comme elle est affable et intelligente, comme Prosper est doué du flair et de la décision qui constituent les vrais commerçans, le chiffre d'affaires du *Fil de la Vierge* a doublé en peu d'années. La maison de la place Saint-François s'est peuplée aussi de nouveaux hôtes. Claudia a donné coup sur coup deux enfans à son mari. Le dimanche, quand la musique du régiment joue sur le Pasquier, on la voit se promener au bras de Prosper, tandis que les deux bambins trottent en avant sous la surveillance de l'oncle César. Le rire espiègle qui retroussait jadis les coins des lèvres de la jeune femme a fait place à un sourire indulgent; ses yeux bruns limpides se sont voilés d'une légère brume, son front pur s'est plissé imperceptiblement; mais le charme de sa beauté gagne encore à ces mélancoliques empreintes, laissées sur son visage par le déchirement de son roman de jeunesse et par le sourd travail de la résignation.

André Theuriet.

LE

GOUFFRE FINANCIER

I.

Après les diverses études consacrées, ici même, à montrer l'accroissement continu et la mauvaise direction des dépenses publiques, soumettre le budget de 1889 à un examen détaillé serait s'exposer à bien des redites et risquer de ne rien apprendre de neuf au lecteur. Aussi bien, ce budget, œuvre hâtive, hâtivement votée, mériterait plutôt de s'appeler : les douze douzièmes provisoires de 1889. La préoccupation exclusive du gouvernement et des chambres semble avoir été d'aboutir à un vote avant l'échéance fatale du 31 décembre, afin d'échapper aux reproches auxquels a donné lieu le laborieux enfantement du budget de 1888, voté trois mois après l'ouverture de l'exercice. Le ministre qui avait préparé la nouvelle loi de finance, la commission qui l'a discutée, le rapporteur-général qui en a résumé l'économie, paraissent avoir tous désespéré d'en faire une œuvre digne d'un sérieux examen. Lorsque la discussion générale s'est ouverte à la chambre, les députés n'avaient encore entre les mains qu'un seul des dix-huit ou vingt rapports particuliers : celui qui était relatif au ministère de la marine. Les autres arrivèrent lentement pendant le cours des débats, quelques-uns le jour même où s'ouvraient les discussions qu'ils étaient destinés à éclairer. Le rapport général contenait bien les chiffres des modifications proposées à l'œuvre ministérielle; mais pour les motifs de ces décisions de la commission, il s'en référait aux rapports particuliers, encore inédits. Une discussion du budget, conduite dans de pareilles conditions, ne pouvait manquer d'offrir des particularités inattendues. Un crédit de 200,000 francs figurait

au budget des beaux-arts sous la rubrique : Travaux en Algérie. Manifestement, il ne s'agissait point de travaux d'entretien ou de réparation aux monumens historiques, puisqu'il y était pourvu, à ce même budget, par un crédit spécial. Quels travaux les Beaux-Arts pouvaient-ils donc avoir à exécuter en Algérie? Ni le rapporteur spécial, ni le rapporteur-général, ni le ministre lui-même, ne purent fournir à cet égard le moindre renseignement. La commission n'en proposa pas moins à la chambre de voter, de confiance, le crédit demandé : toutefois, comme le vent est maintenant à l'économie, elle le réduisit de 20,000 francs sans savoir sur quoi porterait cette réduction. Le rapporteur-général du sénat, n'ayant pu éclaircir ce mystère, dut à son tour conseiller à ses collègues le vote de ce crédit d'une destination inconnue.

L'école d'apprentissage de Dellys l'a échappé belle. La commission avait jugé, en sa sagesse, que cette école ne devait plus relever du ministère du commerce : il fallait la faire figurer désormais au budget de l'Algérie et la placer sous la direction du gouverneur-général. Comme sanction de sa décision, elle avait retranché 40,000 francs des crédits demandés par le ministre du commerce; mais elle n'avait pas pris garde que le temps marchait pendant qu'elle délibérait; et quand elle rendait cette décision qui avait besoin d'être ratifiée par le parlement, la rentrée des classes avait eu lieu à l'époque accoutumée. Le ministre vint demander s'il fallait licencier les élèves nouvellement admis et fermer l'école pour laquelle aucun crédit ne figurait plus nulle part. La commission préféra lui restituer ses 40,000 francs sous la condition qu'il ferait examiner par une commission spéciale le rattachement de l'école au budget de l'Algérie et qu'il aurait une solution à proposer avant le dépôt du budget de 1890 : ce qui revient à dire que le ministre s'engagea à mettre à l'étude la question que la commission du budget avait cru pouvoir trancher sans examen. Le chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, qui demeurera fameux dans l'histoire des voies ferrées, a donné lieu à une innovation budgétaire. Édifiée par des débats instructifs et par l'embarras que le gouvernement éprouvait à expliquer les faits, la chambre semblait résolue à ne pas voter les crédits demandes pour cette ligne vraiment extraordinaire : elle avait décidé d'ajourner son vote jusqu'à ce qu'elle fût en possession du rapport demandé à une commission spéciale sur les circonstances dans lesquelles la ligne de Dakar à Saint-Louis avait été construite, reçue et exploitée, et sur les conditions de son fonctionnement. C'était un beau mouvement; mais, revenue de son premier élan, la chambre se demanda si elle pouvait tenir le budget en suspens pour un seul crédit. Le Sénégal est loin, on était en décembre : le spectre des douzièmes provisoires se dressait

déjà devant les députés. Cependant, comment revenir sur un vote aussi louable et se déjuger à quelques jours de distance? La commission trouva un biais merveilleux. Elle proposa à la chambre de voter les 616,000 francs demandés par le gouvernement, mais de les voter à titre de *crédit de prévision*. Ils n'en sont pas moins inscrits au budget; et les conclusions, quelles qu'elles soient, de la commission spéciale, en supposant que celle-ci se réunisse jamais, ne feront pas rentrer dans les poches des contribuables un centime de ce crédit de prévision.

Si nous relevons ces particularités, c'est qu'elles font voir avec quelle précipitation et quelle légèreté, malgré l'appareil imposant de nos institutions parlementaires, on règle l'emploi des deniers publics. Le trait le plus saillant du budget de 1889, c'est la disparition à peu près complète de tout amortissement. Il n'y a plus trace, depuis plusieurs années, d'aucun amortissement de la dette générale; mais on avait jugé indispensable au crédit public de maintenir un certain amortissement pour la dette exigible et particulièrement pour les obligations sexennaires dont 100 millions viennent à échéance tous les ans. On se souvient du duel homérique qui s'engagea entre M. Tirard, ministre des finances pour la première fois, et M. Rouvier, président et rapporteur de la commission du budget, lorsque celui-ci voulut prélever sur l'amortissement destiné aux obligations sexennaires les millions nécessaires pour mettre le budget en équilibre. M. Tirard se fâcha et posa la question de cabinet. Nos ministres des finances ont fait du chemin depuis quatre ans; dans la rédaction du budget de 1889, M. Peytral avait proposé tout à la fois de pourvoir aux dépenses extraordinaires de la guerre au moyen d'une émission de bons du trésor et il avait supprimé net tout vestige d'amortissement. Ce fut, cette fois, la commission du budget qui s'émut : elle grappilla de-ci de-là quelques millions sur divers ministères, et elle parvint ainsi à inscrire au chapitre 3 du ministère des finances, sous la forme d'un modeste crédit de 5,800,000 francs, un simulacre d'amortissement. Elle reconnaissait que sur les 100 millions d'obligations qui arriveraient à échéance en 1889, 94 millions ne pourraient être payés et devraient être renouvelés; mais les apparences étaient sauves, puisque l'état paierait 6 pour 100 de ses échéances et obtiendrait terme pour le reste.

L'impartialité nous commande de signaler, à la louange de la commission de la chambre, un autre trait de la loi de finance de 1889 : la suppression du budget extraordinaire de la marine; toutes les dépenses de ce ministère ont trouvé place dans le budget ordinaire. C'est un nouveau pas vers ce retour à l'unité du budget dont personne n'essaie plus de contester la nécessité; mais cette ré-

forme n'a pu être accomplie qu'au moyen d'un jeu d'arithmétique assez compliqué et qui autorise des doutes sur le résultat final de l'exercice financier. Le ministre des finances avait dû inscrire au budget de 1889 45 millions de dépenses nouvelles qu'il qualifiait lui-même d'inéluctables parce qu'elles résultaient de lois antérieurement votées et surtout des engagemens imprudemment pris pour les constructions scolaires, les chemins vicinaux, et les travaux publics; mais, d'un autre côté, ce même budget, par comparaison avec celui de 1888, devait être exonéré de dépenses qui n'étaient pas destinées à se renouveler, et qu'on pouvait évaluer à environ 20 millions. Les perspectives de déficit se trouvaient ainsi ramenées à 25 millions. Les recettes devaient s'accroître d'un certain nombre de millions par l'effet des surtaxes et des impositions nouvelles établies en 1888 sur le bétail, les viandes abattues, les huiles lourdes, etc., et surtout par l'effet de la loi qui avait retiré aux fabricans de sucre indigène une partie des avantages de la législation de 1886. En ajoutant à ces supplémens de recettes les crédits auxquels renoncèrent divers départemens ministériels, et une plus-value générale de 12 millions 1/2 qu'on attendait de l'influence de l'exposition universelle sur toutes les consommations, la commission arriva à aligner sur le papier environ 40 millions de ressources quelque peu aléatoires qui lui parurent suffisantes pour couvrir non-seulement l'écart de 25 millions entre les recettes et les dépenses, mais encore les 14 millions auxquels le ministre de la marine avait réduit ses demandes de crédits extraordinaires. C'est ainsi qu'à la suite de compensations laborieusement établies entre les accroissemens et les suppressions de dépenses, et à raison de leur modicité, ces crédits avaient pu être inscrits au budget ordinaire sans en rompre l'équilibre.

Cet équilibre du budget ordinaire de 1889 est-il une réalité ou une illusion? Cela dépend, tout d'abord, de la valeur des économies que les ministres avaient spontanément opérées ou que la commission de la chambre leur a imposées. S'agit-il de dépenses définitivement supprimées, ou simplement ajournées dans l'attente de crédits supplémentaires? L'expérience autorise, à cet égard, des défiances que le rapporteur-général du budget de 1888 ne cachait pas au sénat. Un autre motif d'appréhension quant au maintien de l'équilibre résulte de l'insuffisance manifeste de certaines prévisions. On peut signaler en particulier les crédits votés pour l'instruction primaire : la commission du budget n'a point dissimulé à la chambre qu'elle considérait ces crédits comme inférieurs à la dépense qu'il fallait prévoir; quelques-uns de ses membres avaient proposé de les augmenter de 4 millions, et la commission s'est excusée de n'avoir souscrit à aucune augmentation sur l'impossibilité

où elle se trouvait d'évaluer avec précision le supplément de crédit qui aurait été nécessaire. La commission n'eût peut-être pas éprouvé cette hésitation, si elle avait pu mettre une ressource effective en face de ce surcroît de dépense. Le budget de la guerre présente une lacune plus grave. Bien que des lois votées dans le courant de 1888 aient autorisé la création de divers corps de troupes, tant à pied qu'à cheval, et que M. de Freycinet ait immédiatement mis à profit ces autorisations, il n'a été nullement tenu compte, dans les évaluations faites pour 1889, des augmentations d'effectif qui résulteront de ces créations. Le surcroît de dépense qu'elles entraîneront pour la solde, l'habillement et l'entretien des hommes peut s'élever jusqu'à 40 millions; les calculs les plus optimistes ne le font pas descendre au-dessous de 25 millions. Il faudra de toute nécessité y pourvoir par un crédit supplémentaire. On serait donc en droit de dire que le budget de 1889 a cessé d'être en équilibre dès l'ouverture de l'exercice, si l'administration des finances ne pouvait, pour justifier sa confiance dans un règlement favorable, s'abriter derrière la perspective des plus-values qu'elle espère.

L'exercice 1887 a présenté un déficit définitif de 17,081,073 fr. qui devront être ajoutés à ce qu'on appelle, par euphémisme, les découverts du trésor. Au 31 décembre dernier, le budget ordinaire de 1888 n'était plus en déficit que de 6,480,000 francs grâce à une plus-value de 32,819,200 francs sur les prévisions de recettes, plus-value qui provenait beaucoup moins d'un progrès dans le rendement des impôts que du surcroît de charges imposé à l'industrie sucrière et des surtaxes établies à l'importation des céréales. Le produit de ces ressources nouvelles avait été évalué à 40 millions; il n'a point justifié ces espérances; néanmoins il a été suffisant pour compenser et au-delà les mécomptes donnés par le timbre et autres sources ordinaires de revenu. Il est possible que, lors du règlement définitif de l'exercice, qui ne pourra avoir lieu qu'après le 30 juin 1889, des annulations de crédits viennent atténuer ce déficit ou même le faire disparaître. Le ministre des finances en augure bien pour l'exercice 1889, dont les recettes ont été évaluées d'après les rendemens de 1887, et qui profitera plus encore que l'exercice 1888 des élémens nouveaux de produit créés depuis deux ans. Déjà, les recettes des deux premiers mois de 1889 présentent une certaine augmentation sur les évaluations; mais il est indispensable que cette augmentation se maintienne pendant tout le cours de l'année, pour compenser les crédits supplémentaires dont l'ouverture, comme on vient de le voir, est inévitable.

Il nous est impossible de ne pas appeler l'attention sur un des expédiens auxquels le ministre des finances a eu recours pour aligner les recettes et les dépenses. Aux termes de la législation qui

régit les caisses d'épargne, il est servi aux déposans un intérêt de 4 pour 100 : les fonds versés par eux doivent être placés en valeurs de l'État par les soins de la caisse des depôts et consignations, et si l'intérêt obtenu au moyen de ces placemens n'est pas supérieur ou égal à 4 pour 100, l'État doit parfaire la différence. C'est le cas qui se présente depuis quelques années, et l'État a dû verser, chaque fois, à la Caisse des dépôts et consignations 1 million 1/2 environ pour compléter l'intérêt dû aux déposans; mais, pendant une assez longue période, lorsque les rentes françaises portaient un intérêt plus élevé qu'aujourd'hui ou se négociaient à des cours plus bas, la Caisse des dépôts et consignations a pu placer les fonds des déposans à des conditions meilleures, et ses recettes ont dépassé les déboursés qu'elle avait à faire. Ces excédens de recettes ont constitué ce qu'on a appelé les réserves des caisses d'épargne, c'est-à-dire un fonds commun, destiné à garantir aux déposans le remboursement intégral de leurs dépôts, au cas où la Caisse des dépôts ne pourrait pas réaliser son portefeuille dans de bonnes conditions, et à couvrir les sinistres du genre de ceux qui, à Tarare et dans d'autres villes, ont atteint des caisses d'épargne. Cette réserve dont l'importance s'élevait, au 30 décembre 1887, à 42,275,701 francs était la propriété collective, le gage commun de tous les déposans : en tout cas, l'affectation n'en pouvait être changée que par une loi, rendue dans les formes régulières : néanmoins le ministre des finances ne s'est pas fait scrupule de prélever 1,500,000 francs sur ce fonds vainement protégé par la loi, et la chambre, malgré quelques protestations, a ratifié cette appropriation du bien d'autrui. Ce fait est digne de remarque parce qu'il montre tout à la fois quelle est l'intensité des besoins d'argent et à quel point le sens moral s'est affaibli chez nos gouvernans.

Quelque répréhensible que soit l'emploi de pareils moyens, si cet équilibre, dont nos gouvernans ont déshabitué le pays, était réellement obtenu en 1889, ce serait un incontestable progrès sur les exercices précédens; mais il ne faut pas oublier que nous ne parlons ici que du budget ordinaire, et que ce budget, depuis bien des années, a cessé de représenter la totalité des dépenses publiques. Nombre de dépenses n'y figurent plus, parce qu'il était devenu impossible d'y faire face avec le produit des impôts; mais elles n'en doivent pas moins être payées et elles comptent parmi les charges du pays : seulement elles sont couvertes par des emprunts contractés sous les formes les plus variées et qui vont s'accumulant. C'est là la plaie la plus grave de nos finances, et elle semble incurable. Voici l'énumération, pour 1889, de ces dépenses extra-budgétaires dont la plupart ne figurent dans la loi de finance que par les intérêts des emprunts qu'elles nécessitent. Sur les

100 millions d'obligations sexennaires qui viennent à échéance en 1889, la presque totalité, 95 millions, devra être renouvelée : sur les 138 millions accordés au département de la guerre à titre de crédits extraordinaires, 54 millions seulement sont couverts par le reliquat de la conversion du 4 1/2 pour 100, 84 millions devront donc être demandés à une émission d'obligations ; 75 millions devront également être empruntés directement par l'État pour le service de la garantie d'intérêts accordée aux compagnies de chemins de fer par les conventions de 1883. En vertu des mêmes conventions, 142 millions seront dépensés en travaux neufs sur les lignes en construction, et 55 millions en travaux complémentaires sur les lignes déjà construites : pour les intérêts des sommes déjà empruntées, 40 millions devront être portés au compte de premier établissement et retomberont à la charge de l'État ; enfin, le compte à régler entre l'État et les compagnies pour les insuffisances de recettes des lignes nouvelles exigera encore de 40 à 50 millions, sans que le chiffre en puisse être exactement déterminé à l'avance. Ces diverses sommes seront empruntées par les compagnies, mais la charge en incombe à l'État, pour le compte de qui les compagnies agissent. Les subventions à servir à des chemins de fer d'intérêt local et à des entreprises de tramways exigent un peu plus d'un million. Pour les travaux des ports, les chambres de commerce et les municipalités feront l'avance de 25 millions, qu'elles se procureront par des emprunts gagés sur des surtaxes, mais que le trésor devra leur rembourser. Sur le produit de l'emprunt spécial affecté à la liquidation de la caisse des chemins vicinaux et de la caisse des écoles, il sera dépensé environ 60 millions pour l'exécution des engagemens contractés antérieurement à cette liquidation. Enfin, il faudra encore se procurer par voie d'emprunt 19 millions pour l'enseignement supérieur et pour les créations et constructions de lycées, les lois en vertu desquelles ces dépenses seront faites n'y ayant affecté aucune ressource.

Si l'on additionne ces diverses dépenses auxquelles il n'est pas pourvu, et dont bien peu sont susceptibles de réduction, on voit qu'en 1889 l'État devra, par voie d'emprunt direct ou d'emprunt indirect, se procurer une somme qui peut approcher de 600 millions, mais qui ne descendra pas au-dessous de 550 millions. Ainsi, l'exercice 1889, en supposant qu'on n'éprouve aucun mécompte dans le rendement des recettes et que les crédits supplémentaires, déjà prévus, soient compensés par des annulations équivalentes, devra aboutir fatalement à un déficit minimum de 550 millions. Or ce déficit peut être considéré comme chronique. Dans la discussion du budget de 1889, un des orateurs du sénat, s'appuyant uniquement sur les derniers comptes-rendus généraux publiés par l'admi-

nistration des nances, récapitulait les excédens que les dépenses avaient présentés sur les recettes effectives dans les cinq exercices de 1882 à 1886 : il arrivait au chiffre de 4 milliards, dont il déduisait 850 millions pour tenir compte des amortissemens opérés pendant la même période sur la dette à court terme. Le déficit définitif était ainsi ramené à 3,150 millions pour cette période : si on divise ce chiffre par le nombre des années, c'est-à-dire par cinq, on trouve pour moyenne un déficit de 630 millions par exercice financier. Or cette situation ne peut qu'empirer à raison du supplément de charges que chaque exercice réglé en déficit lègue à l'exercice suivant, et ce fait est facile à vérifier. Laissons en dehors l'emprunt de 900 millions par lequel a débuté cette chambre élue en 1885 avec le fameux programme : ni emprunt ni impôts nouveaux, parce qu'on pourrait dire que cet emprunt a eu pour objet de consolider en partie les déficits des années précédentes ; mais voici les ressources extraordinaires auxquelles il a fallu recourir, depuis 1885, pour faire face aux dépenses que les recettes ordinaires ne suffisaient pas à couvrir. L'économie obtenue par la conversion du 4 1/2 ancien a été le gage d'une émission qui a produit 170 millions ; les obligations sexennaires émises ou à émettre à nouveau, en dehors du renouvellement des obligations échues, s'élèvent à 824 millions ; les obligations de 22 ans, déjà émises ou à émettre en 1889 pour épuisement de l'emprunt spécial affecté à la liquidation de la caisse des écoles et de la caisse des chemins vicinaux, montent à 215 millions : voilà pour les emprunts directement contractés par l'État ; viennent maintenant les emprunts obtenus par voie indirecte : 99 millions ont été avancés par les villes ou les chambres de commerce. Il a été ou il sera fourni par les compagnies de chemins de fer 840 millions pour les constructions nouvelles, 275 pour les travaux complémentaires et 165 du chef des intérêts et des insuffisances de recettes. Le total de ces emprunts, destinés à suppléer à l'insuffisance du budget ordinaire en 1886, 1887, 1888 et 1889, s'élève à 2,588 millions, ce qui représente un déficit moyen de 645 millions pour chacune de ces quatre années. On voit donc que le calcul qui évalue de 550 à 600 millions le déficit déjà prévu pour 1889 ne saurait être taxé de pessimisme.

L'exercice 1890, à supposer même qu'il ne reçoive le contrecoup d'aucun événement politique, aboutira au même résultat que l'exercice en cours. Le budget ordinaire actuellement soumis au parlement est en augmentation de 25 millions sur celui de 1889 ; mais il ne pourvoit pas davantage aux dépenses laissées en dehors de celui-ci. Les 180 millions accordés à la guerre à titre de crédits extraordinaires devront, en totalité, être demandés à l'émission d'obligations sexennaires. Il en sera de même des 69 millions exigés

par le service de la garantie d'intérêts. Les 160 millions destinés aux dépenses de construction de chemins de fer devront être empruntés par les compagnies au compte de l'État, ainsi que les 65 millions nécessaires pour les travaux complémentaires. Ces emprunts représentent déjà 475 millions ; ajoutez-y 24,040,000 francs de fonds de concours, c'est-à-dire d'avances acceptées sous condition de remboursement ultérieur, et les subventions ordinaires pour les tramways, les chemins vicinaux, les constructions d'ecoles, les lycées et établissemens d'enseignement supérieur, et vous reconnaîtrez sans peine qu'il sera dépensé en 1890, en dehors et en sus du budget ordinaire, la même somme qu'en 1889, c'est-à-dire de 550 à 600 millions.

Il est malheureusement à prévoir qu'il en sera de même en 1891 et dans les années qui suivront. Pour s'en tenir à un seul ordre de faits, les crédits extraordinaires accordés à M. de Freycinet en 1888, et pour 1889 et 1890, ne sont que de simples acomptes sur les 1,065 millions auxquels ce ministre a consenti à limiter provisoirement son programme de dépenses nouvelles. Il reste donc encore à lui fournir, en deux ou trois années, 550 millions qui devront être demandés à l'emprunt. Nous verrons, tout à l'heure, qu'il en sera de même de bien des dépenses. Avant d'aborder cette question, il suffira, pour faire apprécier la gestion financière de la chambre qui va comparaître devant le corps électoral, de constater que le déficit des quatre budgets qu'elle aura votés ne saurait être inférieur à 2,360 millions. Elle aura ainsi fidèlement suivi l'exemple de ses deux devancières, les chambres de 1878 et de 1881, dont chacune a créé un déficit de 2 milliards 1/2 à 3 milliards, et contribué ainsi à accroître de 300 millions les charges annuelles de la dette publique.

Il était impossible, en effet, que cette succession ininterrompue de déficits n'aboutît pas à un accroissement de la dette. Comment s'expliquerait-on autrement le développement effrayant de cette dette, qui laisse loin derrière elle celle de tous les grands états des deux mondes ? Il n'est peut-être pas inutile d'en établir avec précision le chiffre actuel. La dette consolidée, qui ne comprend plus que deux fonds : le 4 1/2, inconvertible jusqu'en août 1894, et le 3 pour 100, s'élève en capital à près de 22 milliards, et en intérêts à 739 millions 1/2. La dette amortissable, dont la création a eu surtout pour objet de consolider les emprunts faits pour couvrir les crédits extraordinaires, représente actuellement un capital de 4 milliards, qui va s'atténuer annuellement de 83 millions par le jeu de l'amortissement, et dont le service exige un peu plus de 141 millions. A ces 26 milliards, il convient d'ajouter 1 milliard pour la dette flottante proprement dite, un 1/2 milliard pour les

cautionnemens dont le trésor est responsable et pour les avances de la Banque de France; 2 milliards pour le capital des annuités de toute nature dont le service est imposé au trésor en dehors des conventions de 1883, et enfin 900 millions d'obligations déjà émises en exécution de ces conventions. On arrive ainsi à un chiffre de 30 milliards 1/2, qu'il faudrait augmenter d'un peu plus de 2 milliards si l'on voulait comprendre dans la dette publique le capital représentatif de la dette viagère, c'est-à-dire des pensions que l'État sert à ses anciens serviteurs; mais ce capital ne pouvant jamais devenir exigible, il est préférable de le laisser en dehors du compte et de s'en tenir au chiffre déjà formidable de 30 milliards. En revanche, pour avoir une complète mesure du fardeau qui pèse sur la nation, il convient de rapprocher de cette dette nationale dont le service absorbera, en 1889, une somme de 1,300 millions, le montant de la dette communale et départementale dont les chiffres officiels ont été récemment publiés par le ministère de l'intérieur. La dette des communes s'élève à 3,020 millions, dont 1,075 millions empruntés au Crédit foncier, et la dette des départemens à 496 millions. Ni le budget de l'Italie, ni celui de l'Espagne, ni même celui de l'Autriche-Hongrie n'atteignent, comme dépense totale, au fardeau que cette dette de 34 milliards impose au contribuable français.

Ce développement de la dette publique devait inévitablement avoir sa répercussion sur le budget ordinaire. Le service de la dette, y compris la dotation des pouvoirs publics, figurait au budget de 1870 pour 506 millions : en 1876, les emprunts contractés pour la libération du territoire, pour les indemnités de toute nature payées par l'État, en un mot pour couvrir toutes les charges provenant de la guerre contre l'Allemagne, avaient fait monter ce crédit à 1,015 millions, soit au double : il est inscrit au budget de 1889 pour 1,306 millions. C'est une surcharge d'environ 300 millions par an, imputable au régime actuel, et dont il ne peut rejeter la responsabilité sur les anciens gouvernemens, comme le font volontiers des orateurs sans bonne foi. Mais cette surcharge annuelle de 300 millions, pour le seul service de la dette, est loin de représenter ce que les conceptions chimériques, les folles entreprises, les prodigalités et le fanatisme antireligieux de nos gouvernans ont coûté au pays. En 1876, les dépenses publiques se sont élevées en totalité à 3,091,836,735 francs, et les recettes ont été de 3,190 millions, présentant ainsi un excédent disponible de 98 millions. Or cette dépense, à peine supérieure de 60 millions au seul budget ordinaire de 1890, comprenait le budget ordinaire et le budget sur ressources spéciales, tous les accroissemens de cré-

dits rendus nécessaires par les désastres de 1870, et, de plus, 150 millions affectés spécialement à l'amortissement. Les comptes généraux des finances vont nous dire quelle progression rapide les dépenses ont suivie. En 1881, la dépense totale s'est élevée à 4,060 millions ; elle a donc dépassé de 968 millions la dépense de 1876, bien que les 150 millions d'amortissement eussent disparu du budget. Pour l'exercice 1882, la dépense totale a été de 4,154 millions, dépassant de 94 millions celle de l'exercice précédent. Nouveau progrès en 1883 : la dépense totale atteint 4,190 millions ; et le remboursement des obligations sexennaires, à leur échéance, est mis en question. C'est alors que M. Tirard jeta le fameux cri d'alarme qui troubla si profondément la béate quiétude de nos gouvernans. Un mouvement décroissant sembla se produire dans les dépenses, grâce à l'adoption du système des caisses, qui permettaient d'en dissimuler une partie en les rejetant en dehors du budget et en les soustrayant au contrôle de la Cour des comptes. En 1884, la dépense totale n'est plus que de 4,024 millions, et en 1885 elle serait descendue à 3,686 millions, si l'on pouvait s'en rapporter aux chiffres du budget ; mais le compte général des finances constate une dépense effective de 3,943 millions, supérieure de 852 millions à celle de 1876. Pour les années 1886, 1887 et 1888, nous n'avons plus que les chiffres des budgets votés par les chambres ; mais, en ajoutant au budget ordinaire le budget sur ressources spéciales, le budget extraordinaire et les crédits supplémentaires votés ou demandés, on arrive à une dépense qui oscille entre 3,900 millions et 4,100 millions. Pour 1889, le budget ordinaire et le budget sur ressources spéciales sont prévus ensemble à 3,450 millions : les 550 millions de dépenses extra-budgétaires que nous avons énumérées portent la dépense totale à 4 milliards.

Au cours de la discussion du budget de 1889, il a été fait divers calculs pour évaluer la progression que les dépenses avaient suivie de 1878 à 1889. M. Tirard, lorsqu'il était ministre des finances et responsable, à ce titre, de l'équilibre du budget, avait qualifié de politique du délire la fièvre de dépense qui s'était emparée du gouvernement et des chambres, et dont on vient de voir les résultats. En décembre 1888, comme président de la commission des finances du sénat, il s'est fait, devant cette assemblée, l'apologiste de cette politique, si sévèrement jugée par lui ; il a défendu la multiplication hâtive des chemins de fer improductifs, et il a glorifié les prodigalités dont l'instruction primaire a été le prétexte ; mais, arrivé à la question des dépenses, il a reconnu qu'elles s'étaient accrues de 450 millions dans cette période de dix années, pour le seul budget ordinaire. Le rapporteur du sénat, M. Boulan-

ger, tout en soutenant la même thèse que M. Tirard, admettait un accroissement d'un demi-milliard ; mais il ne tenait pas compte des 48 millions dont les conversions ont allégé le service de la dette et qui ont été appliquées à d'autres dépenses, et il laissait en dehors les garanties d'intérêt. Les orateurs de l'opposition concluaient à une augmentation de 848 ou de 868 millions. M. Amagat, qui avait pris pour termes de comparaison les budgets de 1878 et de 1889, arrivait au chiffre de 818 millions ; mais il faisait remarquer que le premier de ces budgets renfermait 150 millions pour l'amortissement, et supportait pour le service de la dette les 48 millions supprimés par les conversions ; il en concluait que l'écart réel entre les dépenses des deux exercices était de plus de 1 milliard.

Le seul progrès du budget ordinaire, en éliminant toutes les dépenses auxquelles il est pourvu autrement que par l'impôt, a suffi pour absorber et au-delà toutes les plus-values qui ont pu se produire, et le rendement de toutes les impositions nouvelles et de toutes les surtaxes dont la fiscalité officielle a pu s'ingénier. Pour s'en tenir à l'œuvre de la législature actuelle, le budget ordinaire de 1887 présente une augmentation de 26 millions sur celui de 1886 ; pour 1888, l'augmentation est de 18 millions ; elle est de 35 millions pour 1889 et de 25 millions pour 1890. Ainsi donc, indépendamment des emprunts directs et indirects qu'il a fallu contracter, le budget ordinaire s'est accru de 104 millions en quatre années, et l'équilibre apparent de ce budget n'a été maintenu qu'au détriment de l'amortissement des obligations sexennaires qu'on a réduit d'année en année, à mesure que les dépenses croissaient, jusqu'au chiffre dérisoire de 5,800,000 francs pour 1889.

Personne ne peut se faire illusion au point de croire que cette progression constante du budget ordinaire soit à la veille de s'arrêter. Sans faire entrer en compte les charges nouvelles qui pourront résulter du projet de loi sur les traitemens des instituteurs, déjà voté par la chambre et en discussion devant le sénat, la seule application des lois de 1881 et de 1886 sur l'enseignement primaire doit entraîner graduellement, de l'aveu de l'administration, un accroissement de dépenses de 71 millions, qui portera à 206 millions les crédits du ministère de l'instruction publique. L'application de la future loi sur le recrutement militaire, qui doit supprimer la division du contingent en deux parties et faire passer les classes tout entières sous les drapeaux, aura pour conséquence un supplément de dépenses que les calculs les plus modérés évaluent à 24 millions, mais qui dépassera certainement ce chiffre. Le développement régulier des arrérages que le trésor doit servir sur les sommes dont il devient débiteur vis-à-vis des compagnies amène

chaque année une augmentation correspondante dans le service de la dette. Enfin, l'accroissement de la dette flottante dont le chiffre présent inspire des inquiétudes que M. Peytral, ministre des finances dans le cabinet Floquet, n'a pas dissimulées à la commission actuelle du budget, nécessitera à bref délai un emprunt de consolidation de 800 millions à 1 milliard, dont les arrérages devront s'ajouter aux charges permanentes du trésor, et trouver place dans le budget ordinaire. Il y a donc lieu de prévoir, dans un temps plus ou moins rapproché, une addition d'environ 150 millions aux dépenses actuelles de ce budget. On n'aperçoit point les ressources nouvelles qui pourront couvrir ces charges imminentes. Les économies obtenues au moyen des conversions, et le produit qu'on attendait des lois des 27 mai et 4 juillet 1887, sur les sucres indigènes ont été immédiatement absorbés. Les projets élaborés par M. Peytral, et auxquels le parlement et l'opinion ont fait un si mauvais accueil, visaient surtout des transformations dans l'assiette de divers impôts; et ce ministre se défendait vivement d'avoir voulu rien ajouter aux charges des contribuables. Ces projets ont été répudiés par le ministre actuel, et l'approche des élections générales donnait la certitude qu'aucune proposition d'impôt ne figurerait dans le budget de 1890. Il faudra pourtant finir par s'incliner devant une inexorable nécessité. Pas un homme sérieux ne peut attendre de simples économies le rétablissement de nos finances. M. Peytral a déclaré franchement à la chambre, pour justifier son premier projet de budget, qu'il était impossible de conserver un amortissement quelconque sans recourir à des créations d'impôts. Au sénat, où les préoccupations électorales sont moins impérieuses qu'à la chambre, des partisans peu suspects du régime actuel, M. Hugot, M. Loubet, M. Boulanger, rapporteur-général du budget, se sont élevés, dans ces dernières années, contre toute addition aux dépenses actuelles, et surtout contre la continuation des emprunts à découvert par lesquels on pourvoit aux dépenses extra-budgétaires. Tous demandent que les emprunts soient désormais gagés : or il n'y a qu'un seul moyen de gager un emprunt, c'est d'affecter à le servir une recette effective, et, dans le délabrement où nos finances sont tombées, un supplément de recettes ne peut plus être attendu que d'un supplément d'impôt. Que les contribuables se tiennent donc pour avertis.

II.

Quelles sont les causes dont l'action, en quelque sorte mécanique, élève d'année en année le chiffre des dépenses, et ne permet ni retour en arrière ni même un simple temps d'arrêt? Quels sont

les engagemens dont l'exécution impose de si lourdes charges au pays, et à qui incombe la responsabilité de ces engagemens? La réponse à ces questions est la partie la plus ardue de la tâche que nous nous sommes assignée.

Les pensions sont la première cause que nous voulions examiner, bien que nous nous soyons expliqué antérieurement sur ce sujet. Le fardeau qu'elles imposent au trésor devient de plus en plus lourd, et dès 1887, il préoccupait sérieusement les commissions de la chambre et du sénat. Le crédit inscrit au budget de 1888 était de 200 millions : il a été élevé à 217 millions dans le budget de 1889, et le ministre des finances demande pour 1890 un crédit de 220,496,626 francs, soit une augmentation de 3 millions 1/2 sur le budget en cours. Les choses n'en demeureront pas là, car la chambre a adopté le principe de l'unification des retraites militaires en faveur des sous-officiers, caporaux, soldats et assimilés, retraités avant la loi du 18 août 1881, et a décidé qu'ils jouiraient des avantages accordés par cette loi. L'unification devrait se faire en trois années; elle entraînera une dépense évaluée au minimum à 12 millions, et comme le premier crédit demandé est seulement de 2 millions, on a en perspective une nouvelle dépense de 10 millions. Les officiers retraités sollicitent depuis longtemps la même faveur, et il n'y a aucune raison valable pour la leur refuser, du moment qu'on entre dans la voie de la rétroactivité; puis viendra le tour des pensions de la marine, puisque les armées de terre et de mer ont toujours été traitées sur le même pied.

L'extension qu'il faudra donner aux cadres de l'armée en conséquence de la future loi sur le recrutement entraînera dans l'avenir une augmentation correspondante dans le chiffre des pensions. Ainsi s'accélérera encore la progression déjà trop rapide de cette cause de dépenses. Voici quelle a été cette progression depuis 1869 pour les pensions de l'armée de terre :

1869.....	45,136,000	francs.
1875.....	62,613,000	—
1879.....	67,045,000	—
1887.....	87,359,000	—
1889.....	92,316,000	—

La dépense est donc aujourd'hui plus que double de ce qu'elle était en 1869, c'est-à-dire avant la guerre. On remarquera surtout l'augmentation de 20 millions qui s'est produite de 1879 à 1887, plus forte de 3 millions que celle qui a eu lieu de 1869 à 1875 et qui s'explique par le fait de la guerre franco-allemande. Dans la

seconde période, les causes actives ont été l'accroissement de nos forces militaires, et la libéralité avec laquelle, en 1881, le parlement a élevé le chiffre de toutes les pensions.

Les mêmes causes ont exercé la même action sur les pensions de la marine qui ont été successivement portées aux chiffres suivans :

1869.....	11,470,000	francs.
1875.....	14,822,000	—
1879.....	16,058,000	—
1887.....	27,949,000	—
1889.....	31,500,000	—

Ici, la dépense a triplé en vingt ans. La loi qui a relevé notablement le chiffre des pensions y a beaucoup contribué, mais la politique coloniale y est bien pour quelque chose. Le relèvement des pensions ne produira son effet que graduellement, à mesure que les officiers de terre et de mer actuellement en activité arriveront à l'âge de la retraite et profiteront des nouveaux tarifs. Il faut donc s'attendre à voir les crédits croître régulièrement, pendant un certain nombre d'années, de 2 millions pour la marine et 5 à 6 millions pour la guerre, sans préjudice de toutes les autres causes d'augmentations que nous avons énumérées.

Nous venons de voir que le crédit total inscrit au budget de 1889 pour les pensions de toute nature s'élève à 217 millions : c'est une augmentation de plus de 71 millions sur le chiffre de 1878 qui n'était que de 145 millions. Dans cette augmentation figurent les pensions que le parlement a jugé à propos de voter pour les insurgés de février 1848 et de décembre 1851, et les pensions plus légitimement accordées aux magistrats victimes de l'épuration judiciaire. Les pensions des fonctionnaires civils font l'objet, au budget de 1889, d'un crédit de 62,150,000 francs, auquel le budget de 1890 n'ajoute que la faible somme de 150,000 francs. Ici encore, il y a une aggravation sensible des charges du trésor, car en 1876 le crédit ne s'élevait qu'à 35,483,286. A en croire les rapporteurs des budgets et les orateurs ministériels, il faudrait en faire retomber la responsabilité sur la loi du 9 juin 1853, qui reposerait sur des calculs erronés. Il nous paraît que c'est là un moyen commode de pallier les fautes d'une mauvaise administration, et que la loi de 1853 ne mérite pas tous les reproches qu'on se complaît à lui adresser.

Cette loi est née de la passion d'uniformité dont notre bureaucratie est possédée. Jusqu'en 1853, presque toutes les grandes administrations avaient leurs règlemens particuliers et une caisse

de retraites séparée. Ces caisses étaient médiocrement garnies et les ministres ou les directeurs généraux qui avaient la responsabilité de les gérer tenaient rigoureusement la main à l'observation de la règle qui voulait que des retraites nouvelles ne fussent accordées qu'en proportion et à mesure des vacances qui se produisaient. En 1853, on voulut établir un règlement uniforme pour toutes les administrations; toutes les retenues durent être versées au trésor qui se chargea de servir directement toutes les retraites. Cette amalgamation recélait un danger qu'on aurait dû prévoir : toutes les pensions sortant d'une caisse commune, les administrations étaient dégagées du souci d'y pourvoir, et ne devaient plus se sentir tenues à la même réserve et aux mêmes précautions quant aux admissions à la retraite. Le législateur n'avait prévu qu'un inconvénient : c'était que les fonctionnaires ne cherchassent à jouir le plus tôt possible du bénéfice de la retraite; et, en fixant comme conditions indispensables soixante ans d'âge et trente années de service, il eut soin de spécifier que la réunion de ces deux conditions ne suffisait pas pour mettre le fonctionnaire en droit de réclamer sa mise à la retraite. « L'État, disait l'exposé des motifs de la loi, peut conserver les fonctionnaires dans leurs fonctions aussi longtemps que son intérêt l'exige et que leurs forces le permettent. » C'était bien mal connaître la nature humaine que de supposer que des administrations, sans cesse sollicitées d'accorder des places ou de l'avancement, mettraient obstacle au départ de fonctionnaires qui voudraient se retirer.

Comme des catégories entières de fonctionnaires pour lesquels il n'existait pas antérieurement de retraites allaient être admises au bénéfice de la nouvelle législation, l'État reconnaissait qu'il devait subvenir à l'insuffisance du produit des retenues et prendre à sa charge le supplément nécessaire. En calculant d'après le nombre des ayans droit, on estimait que la charge maxima ne dépasserait pas 19 millions, et que ce chiffre ne serait atteint qu'en 1883, à la trentième année de l'application de la loi : il ne pourrait ensuite que décroître. Ces calculs étaient-ils aussi erronés qu'on le prétend? En 1869, les pensions civiles exigèrent 28,930,534 francs sur lesquels 15,378,540 francs furent fournis par le produit des retenues et 13,551,994 par le trésor, soit moins de la moitié de la dépense. Ce dernier chiffre était le plus élevé qu'eût atteint la subvention qui pendant une douzaine d'années avait oscillé entre 9 et 11 millions. En 1876, la contribution de l'état dans le service des pensions civiles n'était encore, malgré la révolution de 1870, que de 16,497,121 francs; mais dès 1878 le chiffre de 19 millions était dépassé de 3 millions 1/2 : 22,463,872 francs.

Cette date est à elle seule une explication. C'est alors que com-

mencèrent la curée des places et l'épuration de toutes les administrations. Les vacances ne se produisant pas assez vite au gré des appétits surexcités, on foula aux pieds toutes les prescriptions de la loi de 1853; on imagina les retraites proportionnelles dont l'illégalité n'a pas besoin d'être démontrée : enfin on abaissa la limite d'âge par de simples arrêtés ministériels. Comme les mauvais exemples sont contagieux, l'amiral Aube, ministre de la marine, avait cru pouvoir, comme les ministres civils, modifier la législation : il avait abaissé, en moyenne, de trois années la limite d'âge pour le personnel non combattant de la marine, et avait mis immédiatement à la retraite un assez grand nombre de fonctionnaires. Il en résulta, pour l'exercice 1887, un dépassement de crédit de 1 million et une augmentation de crédit correspondante, dans le budget de 1888. Des observations sévères de la commission du budget, sanctionnées par un vote de la chambre, ont ramené le département de la marine à l'observation des anciens règlemens. Il serait à souhaiter qu'une démonstration non moins énergique du parlement rappelât aux ministres civils que les admissions à la retraite ne doivent être accordées qu'en proportion des vacances, car cette règle tutélaire n'est pas moins ouvertement violée que les prescriptions relatives à l'âge et aux années de services.

Dans la discussion du budget de 1888, M. Ribot et quelques autres députés avaient proposé et fait voter un article aux termes duquel le fonctionnaire mis à la retraite continuerait son service et toucherait son traitement jusqu'à la liquidation de sa pension de retraite. C'était un acte d'humanité, car, les appointemens cessant d'être payés du jour de la mise à la retraite et la pension n'étant réglée en moyenne qu'au bout de dix à onze mois, il en résulte pour les fonctionnaires peu aisés ou pères de famille une période de gêne pénible. Nous en pourrions citer des exemples navrans. L'administration ne le méconnaît pas, puisque par un procédé d'une régularité douteuse, au point de vue de la comptabilité publique, elle accorde maintenant des avances, remboursables quand le retraité touchera sa pension.

Cet amendement était en même temps un frein pour les administrations, puisqu'elles ne pouvaient disposer immédiatement des appointemens des fonctionnaires mis à la retraite. Jusqu'en 1888, on inscrivait au budget un crédit de 6 millions, destiné à servir les pensions à accorder dans le cours de l'exercice, et ce crédit se répartissait entre les divers ministères; mais dans leur impatience à satisfaire leurs créatures, les ministres épuisaient dès le mois de janvier leur quote-part dans le crédit commun, et les malheureux fonctionnaires qui venaient à être mis à la retraite après la première fournée devaient attendre jusqu'à l'année suivante avant de toucher

un centime. De là les retards dont nous venons de parler. Avec le régime que l'amendement visait à introduire, les ministres n'avaient plus intérêt à précipiter les retraites, puisqu'ils ne pouvaient faire jouir immédiatement leurs protégés des bénéfices que l'avancement était destiné à leur procurer. Aussi le vote de la chambre avait-il répandu la consternation dans toutes les administrations. Heureusement le sénat était là qui, sans débat et sans qu'on y prît garde, supprima l'article malencontreux. Les auteurs de l'amendement n'en demandèrent pas le rétablissement quand le budget revint devant la chambre, et la bureaucratie respira. Le crédit de prévision pour les retraites, considéré comme une invitation à la dépense, a disparu du budget de 1889, le gouvernement ayant déclaré qu'il préférait présenter une demande de crédit extraordinaire pour liquider les pensions accordées dans le cours des exercices. C'est une façon ingénieuse de se dérober complètement au contrôle du parlement, puisque l'importance de ces crédits extraordinaires n'est pas limitée, et que leur emploi est à la discrétion des ministres. Ces crédits seraient, d'ailleurs, inutiles si l'on se conformait à la règle de n'accorder les retraites qu'à mesure des vacances. C'est donc à l'observation de cette règle que le parlement devrait tenir rigoureusement la main. Peut-être y aurait-il lieu de demander à l'administration des finances, pour les retraites, un travail analogue à celui que la chancellerie de la Légion d'honneur fait pour les décorations, c'est-à-dire une répartition dont l'observation serait obligatoire pour les ministères. Si des précautions sérieuses ne sont pas prises, la marée montante des pensions ne s'arrêtera pas.

Les reproches qu'on a dirigés contre la loi du 9 juin 1853 peuvent être adressés avec plus de justice aux auteurs des conventions de 1883 pour l'exécution des chemins de fer. Ceux-ci, dans leur désir de sauver la plus grande partie du plan de M. de Freycinet, ont été loin de calculer avec une suffisante exactitude les charges qu'ils allaient imposer au pays. Prévenons d'abord une confusion quelquefois faite entre les annuités à la charge du ministère des finances et celles qui sont supportées par le ministère des travaux publics. Une loi du 3 août 1874 a réglé l'exécution de tous les arrangemens intervenus antérieurement entre l'État et toutes les compagnies de chemins de fer, soit pour l'allocation de subventions, soit pour le remboursement des avances faites par quelques compagnies. Il avait été calculé que la créance totale des compagnies sur l'État serait complètement éteinte en 1961, au moyen d'une annuité qui ne dépasserait pas 31 millions jusqu'en 1949 et qui décroîtrait rapidement à partir de cette date. Ce calcul ne s'est pas trouvé tout à fait exact à cause d'erreurs

tant sur le coût de quelques lignes que sur l'époque de leur achèvement et le point de départ des remboursemens de la part de l'État. Le crédit a donc dû être porté à 37 millions pour 1889, parce qu'on a transféré du ministère des travaux publics au ministère des finances les annuités relatives à 11 lignes dont les travaux sont terminés et les comptes définitivement réglés. En raison de l'abréviation de la période dans les limites de laquelle l'amortissement doit être effectué, les annuités deviennent plus fortes qu'on ne l'avait prévu. Jusqu'à ce que les comptes de toutes les lignes visées dans la loi de 1874 aient été complètement apurés, il faut s'attendre à ce que ce crédit s'accroisse de 2 ou 3 millions par an, et arrive graduellement à 53 millions.

Les annuités dont il vient d'être parlé sont servies par le ministère des finances; c'est le département des travaux publics qui fait le service des garanties d'intérêts concédées par les conventions de 1883. Ces garanties sont payées aux compagnies au moyen de fonds que l'État se procure par des émissions d'obligations. Les arrérages de ces obligations figurent seuls au budget; mais ils s'accroissent d'année en année avec chaque nouveau paiement, et la progression menace d'être rapide. Le crédit nécessaire est monté, en effet, en trois années de 2 millions 1/2 à 11 millions 1/2 : il sera en 1890 de 17,500,000 francs. Les obligations émises de ce chef s'élevaient, au 1er janvier 1889, à 338 millions : il est prévu, pour 1889, une émission de 75 millions et pour 1890 une nouvelle émission de 69 millions, et cela continuera ainsi tous les ans, chaque emprunt successif ajoutant à la masse du capital à servir et à l'importance des arrérages à inscrire au budget.

On fait valoir que ces paiemens aux compagnies ne sont que des avances qui devront être remboursées, et c'est le prétexte que l'on a pris pour mettre cette dépense en dehors du budget ordinaire où elle figurait jusqu'en 1884, mais qu'elle grevait trop lourdement. Cet argument serait plausible si l'on pouvait prévoir l'époque du remboursement, mais le niveau que les recettes nettes des compagnies doivent atteindre pour que les remboursemens commencent paraît de plus en plus éloigné. D'après les documens publiés par le ministère des travaux publics, le nombre des kilomètres de chemins de fer exploités, en 1882, était de 26,239 : la recette brute s'est élevée à 1,127 millions. Quatre ans plus tard, en 1886, le nombre des kilomètres exploités était de 31,213, soit une augmentation de 5,000 kilomètres : la recette brute n'a plus été que de 1,036 millions, soit une diminution de 91 millions. On voudrait vainement ne voir dans cette diminution de la recette totale que l'effet passager d'un ralentissement momentané des affaires. La recette eût-elle été, en 1886, égale à ce qu'elle avait été en 1882,

que le résultat ne serait pas moins à déplorer parce qu'il constituerait encore une décroissance sensible dans la recette kilométrique : or c'est du chiffre de cette recette que dépend absolument la possibilité d'un produit net. Nous trouvons ici en action une autre cause qu'un ralentissement des affaires; c'est la concurrence que les nouvelles lignes font aux anciennes. Il ne faut pas croire, en effet, que toutes les recettes d'une ligne nouvelle soient nécessairement une addition à la recette totale des voies ferrées : il n'en est ainsi que des recettes qui naissent à l'intérieur de cette ligne. En effet, la plupart des transports qui s'effectuent directement par la ligne nouvelle étaient effectués antérieurement, au moyen de correspondances ou d'allongemens de parcours, par les lignes préexistantes. Un exemple le fera comprendre : jusqu'à l'ouverture de la ligne directe de Valenciennes à Lille, les transports entre ces deux villes s'effectuaient par les deux lignes de Valenciennes à Douai, et de Douai à Lille, qui ont perdu cet élément de trafic après la mise en exploitation de la ligne directe. Le déplacement du trafic opéré par les lignes que l'on construit actuellement et par celles que l'on projette aura pour résultat, pendant une période assez longue, d'affaiblir le rendement kilométrique des réseaux actuellement existans et d'en diminuer ainsi le produit net. Cette conséquence est d'autant plus probable que les régions non encore pourvues de chemins de fer comptent naturellement parmi les moins riches et les moins fécondes : d'où cette conclusion fâcheuse pour l'équilibre du budget, que la marche croissante des garanties d'intérêts n'est pas près de s'arrêter.

Par le service de la garantie d'intérêts qui assure aux actionnaires la fixité de leur revenu, c'est l'État qui fait des avances aux compagnies : celles-ci, à leur tour, font à l'État des avances qui se répercutent également sur le budget. C'est ici que les conséquences du plan Freycinet pèsent de tout leur poids sur les finances publiques. L'État était à bout de ressources et, après l'élimination sommaire de lignes trop manifestement inutiles, il restait à assurer la construction de 8,886 kilomètres. La combinaison imaginée consista à demander aux compagnies de construire une partie de ces lignes pour le compte de l'État et de fournir à l'État les fonds nécessaires pour construire les autres : dans les deux cas, elles devaient se procurer l'argent en émettant des obligations dont l'État servirait les intérêts, le maximum des travaux à exécuter dans le cours de chaque année étant fixé par le parlement. La dépense totale était évaluée à 2,600 millions : sur cette somme, 325 millions seulement étaient assurés par des promesses de subventions de provenance diverse. Les compagnies avaient reçu de l'État, depuis 1874, sous la forme de garanties d'intérêts, 550 mil-

lions : on leur demanda de se libérer envers l'État en appliquant cette somme aux constructions qu'elles allaient exécuter; et il demeura 1,725 millions à la charge de l'État. Il est fait deux parts de la dépense effectuée chaque année : la première représente les remboursemens opérés par les compagnies ; la seconde, les avances qu'elles font à l'État et dont celui-ci doit servir les intérêts. A la fin de 1889, les compagnies auront remboursé, en travaux, 357 millions : elles ne devront plus à l'État que 193 millions, et elles auront avancé 380 millions dont les intérêts sont à la charge du budget des travaux publics. A mesure que les remboursemens des compagnies approchent de leur terme, la part contributive de l'État dans la dépense annuelle devient plus forte : elle est déjà de 99,900,000 francs dans les 142 millions de dépense autorisés pour 1889, et il a fallu inscrire pour les intérêts une augmentation de crédit de 5 millions au budget de 1890. Cette part ne saurait être moindre dans les 160 millions de travaux qui vont être autorisés pour 1890 : d'où il suit que le budget des travaux publics devra recevoir en 1891 une nouvelle augmentation d'au moins 5 millions. Cela continuera ainsi d'année en année, et si l'on s'obstine à aller jusqu'au bout du plan Freycinet, la charge annuelle, qui est déjà de 17 millions 1/2 pour 1890, finira par atteindre le chiffre effrayant de 85 millions. On ne saurait envisager sans appréhension une pareille perspective. Un gouvernement aux yeux duquel les considérations électorales ne primeraient pas l'intérêt des finances publiques aurait vite pris un parti. Sur les 8,886 kilomètres classés, c'est-à-dire destinés à être exécutés comme lignes d'intérêt général, 2,000 ne sont pas encore commencés, et pour 2,000 autres, les compagnies qui doivent les exécuter ne sont pas encore désignées. C'est la moitié du réseau qui fait l'objet des conventions de 1883. Il faudrait rayer du plan général les derniers 2,000 kilomètres ; quant aux 2,000 autres, l'exécution en devrait être répartie sur une longue période, et un grand nombre de lignes pourraient être transformées en simples tramways. Il est d'autant plus nécessaire d'aviser que les 2 milliards 1/2 qui sont prévus pour l'exécution des travaux constituent un budget à part, qui échappe tout à la fois au contrôle du parlement et à l'examen de la Cour des comptes, puisque les intérêts de la dépense faite figurent seuls dans le budget.

Aux 85 millions dont l'exécution du plan Freycinet imposera la charge au ministère des travaux publics, ajoutons les 53 millions qui résulteront, pour le ministère des finances, de l'application définitive des conventions de 1874, et aussi les arrérages annuels des obligations émises pour le service des garanties d'intérêts; nous reconnaîtrons que, dans un avenir peu éloigné, le budget ordi-

naire peut avoir à faire face à une dépense annuelle d'au moins 150 millions qui ne prendrait fin qu'en 1956, époque du règlement général des comptes entre l'état et les compagnies. Sont-ce là toutes les conséquences des engagemens contractés par l'état pour satisfaire les appétits électoraux? Il s'en faut. Les compagnies contractantes ont fait valoir, non sans quelque raison, que pour mettre les chemins qu'elles étaient chargées de construire en relations avec leurs lignes, elles auraient à exécuter sur celles-ci des travaux de quelque importance, des agrandissemens de gares, des doublemens de voies, etc., dont il n'était pas juste de leur imposer la charge. Pour satisfaire à cette réclamation, les compagnies ont été autorisées à exécuter, sur leur réseau ancien, des travaux complémentaires : le parlement fixe annuellement pour chaque compagnie le maximum de la somme à dépenser et, cela fait, il n'a plus rien à y voir; tout se passe entre les ingénieurs des compagnies et les ingénieurs des travaux publics, animés, comme on sait, d'une grande bienveillance les uns pour les autres. Les dépenses complémentaires autorisées ont été de 65 millions pour 1887, de 60 millions pour 1888 et de 65 millions pour 1889 : elles seront, en 1890, de 55 millions. Il n'en résulte point une charge directe et immédiate pour le budget. Les sommes dépensées sont portées par les compagnies au compte de premier établissement de leur réseau, et, de plus, les intérêts y sont ajoutés et capitalisés chaque année. Mais, comme ce compte de premier établissement sert de base aux calculs par lesquels se détermine la quotité de la garantie d'intérêts, l'accroissement continu de ce compte ne peut manquer d'entraîner une augmentation dans le chiffre des annuités à payer lors du règlement définitif entre l'État et les compagnies.

Ce n'est pas tout encore. Les compagnies ont fait observer que les nouveaux chemins seraient improductifs pendant une période impossible à déterminer à l'avance, et que, si elles étaient obligées de prélever sur le produit de leur ancien réseau de quoi couvrir cette insuffisance de recettes, elles devraient, du chef de la garantie d'intérêts, réclamer à l'état des sommes beaucoup plus élevées. Les faits justifient cette prévision des compagnies : en 1887, les nouveaux chemins construits en vertu des conventions de 1883, et mis en exploitation, comprenaient une étendue de 4,791 kilomètres, et leur recette totale, déduction faite des frais matériels d'exploitation, ne laissait que 244,000 francs pour couvrir l'intérêt du capital de construction. Nous avons fait ressortir plus haut, par des chiffres également concluans, le préjudice qui résulte pour les recettes des anciennes lignes de l'ouverture des lignes nouvelles. Il a donc été

stipulé que les lignes nouvelles seraient exploitées au compte de l'État jusqu'à ce que les recettes couvrissent les frais : c'est ce qu'on désigne ordinairement sous le nom de compte de l'exploitation partielle. Les compagnies sont autorisées à inscrire au compte de premier établissement de ces lignes les sommes qu'elles sont obligées de débourser pour leur exploitation en sus du produit des recettes : ces sommes portent intérêt, et cet intérêt est arrêté chaque année et ajouté comme capital au compte de l'exercice précédent. Le rendement du nouveau réseau étant demeuré au-dessous des prévisions les plus pessimistes et les intérêts s'accumulant sans cesse, la dette de l'État s'accroît avec une extrême rapidité. Pour l'exercice 1887, la dépense mise à la charge de l'État dans les écritures, pour les insuffisances et les intérêts, s'est élevée aux environs de 30 millions : cette charge annuelle ne peut manquer de grossir avec chaque ligne nouvelle qu'on ouvrira. Les comptes de l'exploitation partielle ne seront apurés qu'au terme de la période de construction : on établira alors le chiffre de la dette de l'État tant pour le capital des insuffisances que pour les intérêts capitalisés. Ce compte établi, les intérêts dont les compagnies font actuellement l'avance tomberont à la charge du budget qu'ils grèveront dans des proportions considérables. La dette de l'État envers les compagnies s'accroissant beaucoup plus vite que celle des compagnies envers l'État, la liquidation définitive des conventions ne peut manquer de laisser à la charge des finances publiques un fardeau dont il est impossible de déterminer le poids. Aussi la perspective d'un remboursement à attendre des compagnies est-elle une pure chimère, qu'on essaiera d'entretenir pendant la durée de la période de construction, mais sur laquelle il n'est plus possible de se faire illusion. Remarquez que cette dette, qui prend des proportions si redoutables, s'accroît silencieusement sans que rien en trahisse la marche, sans qu'aucun chiffre soit inscrit au budget et provoque les investigations du parlement, sans qu'aucune pièce justificative soit soumise à la Cour des comptes. Les livres des compagnies sont la seule source de renseignemens avec des rapports sommaires des inspecteurs des finances qui contrôlent les additions. La Cour des comptes se plaint avec raison de ne pouvoir obtenir aucun éclaircissement sur ce budget mystérieux qui se chiffre par des centaines de millions et de n'avoir, pas plus que le parlement, un seul moyen de vérifier si les conventions de 1883 sont exécutées conformément aux dispositions législatives, et si toutes les dépenses portées en compte à l'État ont reçu une affectation conforme à la loi. On n'a pas déféré à ces observations de la Cour des comptes et on ne cherchera à instituer aucun contrôle régulier :

une lumière trop vive révèlerait un mal dont l'étendue frapperait l'opinion de stupeur : on se garde de dissiper les ténèbres qui cachent l'abîme.

Nous n'avons pas voulu scinder les observations que nous avions à présenter au sujet des chemins de fer : il nous faut parler maintenant des obligations sexennaires au moyen desquelles le trésor paie les garanties d'intérêts assurées aux lignes de France et d'Algérie. La création des premières obligations sexennaires se justifiait par l'existence, au budget, d'un crédit de 150 millions, affecté d'une manière toute spéciale à l'amortissement, et qui devait devenir libre après le dernier remboursement à faire à la Banque de France, c'est-à-dire dans un espace de moins de six années. C'était une anticipation sur l'avenir; mais on était en présence d'une ressource certaine. Ce crédit de 150 millions a d'abord été réduit à 100 millions, puis il n'a pas tardé à être à peu près complètement détourné de son affectation; il en subsiste à peine un vestige : 11 millions en 1887, 5 millions 1/2 en 1889 : pour 1890, la commission de la chambre se flatte de le relever à 24 millions au lieu de 12 que proposait le gouvernement; mais les ressources auxquelles elle veut donner cette destination sont d'une réalisation problématique. Malgré la disparition presque complète du crédit d'amortissement, on a continué les émissions d'obligations qui ne constituent plus aujourd'hui que des emprunts à découvert, sans gage d'aucune sorte que la foi publique, sans provision ni actuelle ni prochaine pour le remboursement. Elles sont devenues un détestable instrument de trésorerie : elles n'offrent point un de ces placemens à longue échéance qu'une partie du public recherche; elles coûtent beaucoup plus cher que les bons du trésor; elles menacent de grever indéfiniment le budget par l'habitude qu'on a prise de les renouveler, et cette facilité de renouvellement est une incitation permanente à la dépense pour les chambres et le gouvernement. La preuve en est dans le développement qu'elles ne cessent de prendre. Il y en avait en circulation pour 515 millions au 31 décembre 1887 : les émissions faites ou à faire en 1888 et 1889 pour le budget extraordinaire de la guerre, pour le service de la garantie d'intérêts et pour le renouvellement des obligations échues et non remboursées, vont porter ce chiffre à 944 millions, sans compter quelques menues dépenses dont il sera question plus loin, et sans ce que l'avenir réserve. On a déjà vu que le programme de dépenses militaires accepté en principe par la chambre exigera encore une émission d'un demi-milliard. De pareils chiffres sont fort inquiétans pour l'avenir du budget. M. Peytral ne l'avait pas caché à la chambre dans la discussion de la loi

de finance de 1889, et, au moment de quitter le pouvoir, il a exprimé dans les termes les plus énergiques à la commission du budget de 1890 les appréhensions que lui causait la perspective d'avoir en circulation 1,100 millions d'obligations sexennaires sans un centime à mettre en regard de cette dette à courte échéance. Il aurait voulu la retenir en dessous du milliard. Dans ce dessein, il avait proposé, pour 1889, de faire face aux 84 millions du budget extraordinaire de la guerre, qui n'étaient pas couverts par des reliquats d'emprunts, au moyen de bons du trésor indéfiniment renouvelés, espérant que le ministère de la guerre n'épuiserait pas le crédit ouvert et que l'amélioration des recettes restreindrait encore l'émission à faire. Ce système fut écarté comme sujet à trop d'inconvéniens. M. Peytral proposa alors, pour le budget de 1890, de subvenir aux dépenses extraordinaires de la guerre, non plus avec des obligations du type ordinaire, mais avec des obligations de vingt-deux ans de durée qui auraient dégagé les prochains budgets et auraient porté avec elles leur amortissement. Cette proposition a été écartée par la commission du budget, qui a préféré les obligations sexennaires, voulant laisser le champ libre aux combinaisons dont on a prêté le projet au nouveau ministre des finances, qu'il s'agisse d'un emprunt ou d'une conversion facultative de ce qui subsiste de rente 4 1/2 pour 100. A quelque combinaison que le gouvernement s'arrête, il est indispensable d'aviser, parce qu'en raison des crédits promis au département de la guerre et du service de la garantie d'intérêts, les échéances annuelles d'obligations vont dépasser de beaucoup le chiffre de 100 millions. L'exercice 1888 a préparé, pour 1894, une charge supérieure à 160 millions. En 1889, on renouvellera 86 millions d'obligations échues et impayées ; on en émettra 84 millions pour le budget de la guerre et 75 millions pour les garanties d'intérêts, soit en tout 247 millions à échéance de 1895. En 1890, même en prenant au sérieux l'amortissement de 24 millions découvert par la commission du budget, il faudra encore renouveler 76 millions d'obligations, en émettre 180 millions pour le ministère de la guerre et 69 millions pour les garanties d'intérêts, soit une charge totale de 325 millions pour le budget de 1896. Ces chiffres ne suffisent-ils pas à démontrer l'indispensable et urgente nécessité d'éteindre ou de consolider par un emprunt la plus grande partie, sinon la totalité des obligations en circulation?

Nous n'avons pas encore épuisé la série des dépenses qui auront pour conséquence de faire peser sur le pays des charges toujours croissantes, et qui ont, avec les précédentes, ce caractère commun de n'être rattachées qu'indirectement au budget, et de n'être

point soumises à un contrôle effectif de la part du parlement. Nous devons parler tout d'abord de la caisse des chemins vicinaux, de sa sœur la caisse des écoles, et des transformations qu'elles ont subies. La caisse des chemins vicinaux avait été instituée par une loi du 11 juillet 1868, pour servir d'intermédiaire entre le trésor et les départemens ou les communes qui sollicitaient une subvention pour l'achèvement de leur réseau vicinal. Elle a ainsi payé en subventions 225 millions, prélevés sur les recettes budgétaires. Les demandes de subvention devenant de plus en plus nombreuses, et les excédens budgétaires ayant disparu, le système des prêts temporaires fut substitué à celui des subventions gratuites. Des lois successives ont ouvert à la caisse des crédits à employer en avances remboursables par annuites ; seulement ces crédits étaient prélevés non plus sur le budget, mais sur les ressources de la dette flottante : autant dire que c'etaient de simples autorisations d'emprunter d'une main les fonds qu'on prêtait de l'autre. La caisse a ainsi prêté 356 millions, sur lesquels 267 restent encore à rembourser par les départemens ou les communes. Les sommes déboursées par la caisse ont été, en moyenne, de 40 millions par an ; elles étaient distribuées arbitrairement, et aucun contrôle sérieux n'était exercé sur leur emploi. On résolut de mettre fin à ce système, qui donnait prise à de justes critiques, et de faire régler législativement la participation de l'État à l'achèvement du réseau vicinal. En attendant cette loi spéciale dont le projet dort dans les cartons de la chambre depuis 1881, une loi du 22 juillet 1885 ordonna simultanément la liquidation de la caisse des chemins vicinaux et de la caisse des écoles : elle autorisa, en obligations à l'échéance finale de 1907, un emprunt sur lequel 164 millions furent affectés à l'exécution des engagemens déjà pris au sujet des chemins. Au 1er janvier 1888, le trésor avait avancé 87 millions 1/2, et le gouvernement avait encore à sa disposition 76 millions pour le même objet.

Indépendamment de cette ressource temporaire dont le gouvernement fait usage comme il lui plaît, et en attendant la loi spéciale toujours promise, il a été décidé de mettre à la disposition du ministre de l'intérieur un crédit qui devait être d'une dizaine de millions par an ; mais on avait compté sans les nécessités budgétaires. Quand on fut acculé aux expédiens les plus désespérés pour donner au budget de 1887 une apparence d'équilibre, on retrancha du crédit d'abord proposé 4 millions 1/2 ; mais, pour ne pas dépouiller le ministre de l'intérieur d'une aussi précieuse monnaie électorale, un article spécial de la loi du 26 février 1887 l'autorisa à prendre, vis-à-vis des communes, les mêmes engagemens que si

le crédit était demeuré intact, et spécifia que pour l'exécution des engagemens ainsi contractés, 4 millions 1/2 seraient prélevés sur les crédits à inscrire au budget de 1888. La commodité d'un tel procédé encouragea à en renouveler l'emploi : pour suppléer à la brèche faite d'avance aux 9 millions 1/2 du budget de 1888, le ministre fut autorisé à contracter, jusqu'à concurrence de 2 millions, des engagemens anticipés sur le crédit de 1889. Ce même emprunt d'un exercice à l'autre se répète pour 3 millions en 1889, et se répétera en 1890. C'est ce qu'on appelle, dans le langage familier, manger son blé en herbe. On ne saurait imaginer rien de plus irrégulier que de faire supporter à un exercice les dépenses de l'exercice précédent; ces viremens d'un exercice à un autre sont autrement dangereux que des viremens à l'intérieur du même budget. Où sont les moyens de contrôle? Comment vérifier que, dans le désir d'assurer le triomphe d'un candidat agréable, l'administration n'a pas excédé la limite des promesses qu'elle est autorisée à faire? Qui garantit que, dans la lutte électorale de 1889, elle hésitera à épuiser les crédits proposés pour 1890?

Une loi spéciale est d'autant plus indispensable que, toute latitude étant laissée, jusqu'à présent, au ministre de l'intérieur pour la répartition des subventions et des prêts, la faveur a seule présidé à la distribution des fonds. Pendant que des communes voyaient échouer leurs sollicitations les plus instantes, d'autres étaient traitées avec une libéralité excessive. Il en est résulté que dans bien des communes auxquelles un puissant patronage assurait une large part des faveurs ministérielles, on a multiplié outre mesure le nombre des chemins, ou on leur a donné de trop grandes dimensions; et maintenant que les dépenses scolaires pèsent lourdement sur leur budget, ces mêmes communes sont hors d'état d'entretenir ces chemins entrepris avec tant d'ardeur et construits à si grands frais. Le service vicinal constate qu'un grand nombre de chemins sont à peine praticables, et que quelques-uns retournent rapidement à l'état de nature. Il est manifeste que, dans certaines régions, il y a eu un véritable gaspillage d'argent. En même temps que la loi promise mettra fin à ces abus en soumettant à des conditions rigoureuses l'octroi des subventions, et en assurant un contrôle efficace sur leur emploi, elle remédiera à un autre inconvénient, l'impossibilité où l'on est actuellement de voir clair dans la dépense, à raison de la multiplicité des comptabilités diverses dont il faut sérutер les arcanes. Ainsi qu'un député conservateur l'a constaté au cours de la dernière discussion du budget, il est tenu soit par le trésor, soit par la caisse des dépôts et consignations, quatre comptes différens des dépenses relatives aux chemins vici-

naux, suivant qu'elles ont été effectuées avant ou après le 31 décembre 1884, sur la subvention accordée par la loi du 8 août 1885, ou sur le produit des annuités à long terme, ou enfin sur les autres ressources créées législativement. Tous ces comptes ont besoin d'être apurés et réglés définitivement par une commission d'inspecteurs des finances, et les dépenses devraient être soumises, pour l'avenir, au contrôle de la cour des comptes. Espérons, enfin, que cette loi, en réglant l'emploi des prestations, couperait court au désir mal déguisé du gouvernement de les transformer en un impôt dont il lui serait loisible de faire plus tard varier la quotité, et qui prendrait place parmi les recettes régulières du budget.

Créée en 1878, sur le modèle de la caisse des chemins vicinaux et supprimée comme celle-ci en 1885, la caisse des écoles a absorbé, dans sa courte existence, 542 millions, dont 224 en subventions gratuites et le surplus en avances remboursables, mais dont le remboursement marche avec une extrême lenteur. La plus forte partie de la somme engagée, 455 millions, a été fournie par la dette flottante, c'est-à-dire par l'emprunt. La loi du 20 juin 1885 ordonna la liquidation et la loi du 22 juillet vint allouer au ministère de l'instruction publique, sur le produit des obligations à longue échéance, une somme de 155 millions pour faire honneur aux engagemens pris antérieurement, soit pour des subventions gratuites, soit pour des prêts remboursables. De plus, comme régime transitoire, un crédit de 34 millions, réalisés en obligations sexennaires dont les dernières viennent à échéance en 1893, fut ouvert à l'administration. Actuellement, il n'est plus fait d'avances par l'État : les départemens et les communes qui entreprennent des constructions scolaires sont autorisés à contracter des emprunts avec le Crédit foncier, et l'État contribue pour une part au remboursement de ces emprunts au moyen d'une annuité dont le chiffre est déterminé chaque année par la loi de finance. Cette annuité s'accroît rapidement : de 1,500,000 fr., chiffre de 1886, elle s'est élevée à 3,863,430 fr. pour 1889, et elle montera à 4,564,000 francs en 1890. Les auteurs de la loi de 1885 avaient calculé que le programme des constructions scolaires serait complètement exécuté en quinze années, et qu'à la fin de cette période l'annuité à servir arriverait au chiffre de 17 millions qui ne serait pas dépassé jusqu'à la liquidation de l'opération. Les prêts consentis par le Crédit foncier aux communes étant à l'échéance de quarante ou de cinquante années, on peut mesurer l'énormité du sacrifice imposé aux finances publiques pendant près d'un demi-siècle; mais est-on assuré que ces sacrifices ne seront pas plus considérables encore?

On peut, en effet, adresser au système adopté pour les constructions scolaires les reproches formulés contre le mode adopté pour subventionner la vicinalité rurale. Ce jeu d'avances faites à découvert et remboursées par des annuités réparties sur une longue période, ces participations de l'État à des engagemens où il n'intervient que comme partie payante, constituent un petit budget à part au sein du grand budget et aboutissent à une comptabilité occulte. Il faut chercher dans cinq comptes différens la trace des opérations faites pour les constructions scolaires, et comme ni les avances faites par la dette flottante ni les remboursemens effectués par les départemens ou les communes ne figurent au budget, le parlement ne sait où se prendre pour exercer le contrôle qui lui appartient. Les dépenses étaient-elles utiles? Ont-elles été bien faites? L'argent n'a-t-il pas été gaspillé? Nul ne le sait : nul ne le peut dire. Le parlement ne connaît que le chiffre inscrit en bloc au budget, et la Cour des comptes ne connaîtra pas autre chose. Autre point non moins important. La loi de finance limite la somme pour laquelle le ministre peut s'engager vis-à-vis des départemens ou des communes; mais qui garantit qu'il respectera cette limite? Ne peut-il anticiper sur le crédit de l'année qui vient et même d'une seconde année? et lorsque, sur la parole de l'administration, des emprunts auront été contractés avec le Crédit foncier, il faudra bien que l'État s'exécute sans qu'aucun recours, autre qu'un blâme rétrospectif, puisse être exercé contre le ministre délinquant qui aura déjà eu un et peut-être plusieurs successeurs. Les communes les plus diligentes ou les mieux protégées commenceront par prendre la part la plus large possible du gâteau, et, comme ni la justice ni la politique ne permettront d'opposer aux retardataires une fin de non-recevoir inexorable, on peut prévoir que le maximum de 17 millions sera rapidement atteint, et qu'il sera dépassé. Ici encore chaque année à venir amènera un surcroît de charges pour le budget. A côté des dépenses pour les constructions scolaires, il convient de placer les encouragemens aux trois ordres d'enseignement. Il y est pourvu par le vote d'annuités destinées à gager de petits emprunts dont le produit est réparti entre les facultés, les lycées et les écoles primaires supérieures. L'annuité allouée pour 1889 correspond, d'après les calculs de l'administration, à un capital de 15 millions, à distribuer par le ministre.

Le traitement du personnel de l'instruction primaire soulève des questions bien autrement graves. L'ardeur fiévreuse que le parti aujourd'hui au pouvoir a apportée dans la guerre qu'il a déclarée à tout enseignement religieux, la précipitation qu'il a mise à multiplier ses coups, les atteintes qu'il a fait subir aux droits des com-

munes et des familles, ont abouti à une législation que nous craindrions d'apprécier trop sévèrement. Voici comment une commission, exclusivement composée de sénateurs républicains, la juge aujourd'hui, par l'organe de son rapporteur : « L'incohérence actuelle de la législation de l'enseignement primaire, les vices de son administration, *le désordre de sa comptabilité*, l'insoluble conflit de droits et d'intérêts entre l'État, le département et les communes, en raison de lois superposées, les combinaisons financières actuelles offrent un agencement et une complexité voisine de la confusion... manque absolu de principes, travail dénué de règles, véritable chaos administratif, telle est la situation lamentable que votre commission a cru de son devoir de vous dénoncer. » La complexité, les incohérences, les combinaisons financières que la commission sénatoriale condamne, ont-elles eu, du moins, pour compensation une amélioration dans la position des instituteurs? Non, la première œuvre législative de nos gouvernans, la loi de 1881, a eu pour résultat d'enlever aux instituteurs les avantages que leur avait assurés la loi de 1875. Ici encore, laissons parler la commission : « Cette situation, relativement satisfaisante, a subi une atteinte grave en 1881. La loi du 16 juin 1881 laisse l'instituteur se débattre sans espoir contre l'inexorable fatalité des *minima*. Il n'est que temps pour le législateur de réparer les torts involontaires dont il a la responsabilité, et de rendre l'espérance et le bien-être aux innocentes victimes de la loi de 1881. » Nous ne voulons nous occuper ici que du côté financier de ces questions. Les lois si sévèrement critiquées ont eu jusqu'ici pour conséquence d'élever à 83,581 maîtres et maîtresses le personnel enseignant de l'instruction primaire et de porter à 103 millions les crédits affectés à ce service. Ces crédits devront être graduellement accrus de 71 millions par suite de l'application de ces lois : la laïcisation des écoles de filles, d'après l'échelle actuelle des traitemens, exigera encore 4,500,000 francs : la substitution définitive des instituteurs laïques aux instituteurs congréganistes encore en fonction entraînera une dépense encore plus forte. C'est dans cette situation qu'intervient la loi dejà votée par la chambre pour relever les traitemens des instituteurs des deux sexes : cette loi prévoit une dépense nouvelle de 19,525,000 francs. De plus, elle retire aux départemens et aux communes pour l'attribuer à l'État le produit des 8 centimes spéciaux affectés au service de l'instruction primaire, et elle met à leur compte les indemnités de résidence et de logement dues à une partie du personnel : ce qui se traduira par une aggravation de charges pour les contribuables. En dernière analyse, si cette loi, en ce moment soumise au sénat, est votée sans changement,

les crédits relatifs à l'instruction primaire monteront au minimum à 194 millions. Si on y ajoute les 25 à 30 millions qui sont à la charge des départemens et des communes, M. Antonin Dubost qui, en 1884, dans son rapport sur le ministère de l'instruction publique, exprimait l'espoir qu'avant dix ans les crédits pour l'enseignement primaire atteindraient 250 millions, est bien près de voir son vœu se réaliser.

Nous arrivons maintenant à un ordre de dépenses sur lequel jusqu'ici l'attention du public et du parlement ne s'est pas suffisamment arrêtée, et qui ne tardera pas à faire peser sur le budget une charge assez considérable. Nous voulons parler de l'amélioration des voies navigables et des ports qui forme la seconde partie du grand plan de travaux publics. La dépense avait été, d'abord, évaluée à 2 milliards 1/2 : quand la pénurie d'argent commença à se faire sentir, le programme fut revisé, et la dépense, dont une partie notable était déjà effectuée, fut ramenée à 1 milliard 34 millions. Au commencement de 1888, les dépenses à faire sur le programme réduit s'élevaient encore à 372 millions, les crédits inscrits au budget ordinaire ayant été péniblement maintenus à une quinzaine de millions pour la France et l'Algérie. Cet affaiblissement des crédits, qui menaçait de prolonger singulièrement la durée des travaux commencés et même de faire ajourner indéfiniment certaines entreprises, a alarmé les localités intéressées. Pour obtenir un tour de faveur, les municipalités et les chambres de commerce ont offert à l'administration de contribuer à la dépense pour partie, et de prêter le surplus des sommes nécessaires à un taux très modéré, quelques-unes même sans intérêts. Comment repousser des gens qui vous apportent de l'argent? Beaucoup de ces offres ont été agréées. Le gouvernement et les chambres se sont engagés de plus en plus dans cette voie sans se rendre compte du danger qu'elle recélait pour les finances publiques. Chacun des projets de loi qui accepte une offre de fonds de concours se présente isolément : la somme offerte est limitée, l'annuité qui sera nécessaire pour le remboursement paraît de peu d'importance auprès d'un budget de 3 milliards : il s'agit d'une œuvre utile et qui donnera satisfaction à un département ou à une ville. Le projet de loi est voté sans observation, à un début de séance, et une nouvelle dette est créée. On ne peut contester en effet que ces acceptations de fonds de concours ne soient de véritables emprunts de la part du gouvernement. Si, envisagés isolément, ils paraissent d'une médiocre importance, réunis, ils atteignent un chiffre notable; et l'amortissement, étant réparti sur une période peu étendue, est assez onéreux. La dette ainsi contractée par le gouvernement s'élevait, au 31 décem-

bre 1888, à 70,984,570 francs : elle s'accroîtra de 25 millions par an si on persiste dans les erremens des dernières années ; et il paraît difficile qu'il en soit autrement, car l'administration des travaux publics a déjà accepté en principe des offres pour un chiffre de 160 millions, et la plupart des projets de loi destinés à les sanctionner sont déjà déposés. La marche de l'annuité de remboursement fera mieux voir que tous les raisonnemens sur quelle pente glissante le parlement s'est engagé, en se laissant séduire par cette apparente facilité de faire des travaux sans bourse délier. La première annuité, celle qui figurait au budget de 1885, était seulement de 118,667 francs : elle est déjà de 5,098,795 francs en 1889 : elle est inscrite au budget de 1890 pour 7,883,626 francs, mais dès 1891 elle atteindra 13 millions et elle oscillera entre 13 et 15 millions jusqu'en 1906, en supposant que ce système d'emprunt indirect ne prenne pas plus d'extension. Si l'on rapproche le chiffre que l'annuité va atteindre du crédit inscrit au budget ordinaire pour les travaux des ports et qui s'élève à peine à 12 millions depuis plusieurs années, on se demande comment l'administration pourra faire face aux deux dépenses à la fois, et s'il ne faudra pas renoncer à tout travail dans la majorité de nos ports pour satisfaire aux engagemens pris vis-à-vis de quelques localités privilégiées. Déjà pour ce qui concerne les ports algériens (car le même système a été appliqué en Algérie), l'annuité de remboursement est plus considérable que le crédit budgétaire; mais ici le champ de la dépense est plus restreint. L'annuité ne dépassera pas 1,100,000 francs; elle décroîtra à partir de 1891, et cette dette sera éteinte en 1900.

On croit peut-être que nous avons épuisé tous les modes d'emprunt auxquels le gouvernement a eu recours. On se tromperait : il en est encore un qu'il est opportun de signaler. Après avoir vidé les caisses d'épargne, en remplaçant par du papier l'argent qui s'y trouvait, le gouvernement s'est interdit par une loi d'emprunter plus de 100 millions à la Caisse des consignations sur les fonds des déposans; mais on se déshabitue malaisément de puiser dans une caisse où l'argent ne manque jamais. Le parlement s'étant avisé d'augmenter, par une loi du 18 août 1881, les pensions des militaires et des marins déjà retraités, sans prendre la peine de faire les fonds pour subvenir à ce surcroît de dépense, le gouvernement s'est adressé à la Caisse des consignations et lui a demandé de payer ces supplémens de pensions avec l'argent que le public lui apporte. C'est un emprunt, et même un double emprunt, car l'annuité inscrite au budget pour rembourser la caisse n'équivaut ni au capital que la caisse paie chaque année, ni à l'intérêt de ce capital : seulement, par l'effet des extinctions successives, la pro-

portion actuelle se renversera graduellement, et au bout d'une période suffisamment prolongée, la Caisse des consignations se trouvera indemne. Ce procédé d'emprunt est ingénieux; mais pour le pratiquer il faut avoir devant soi des prêteurs qui aient la vie dure et qui ne puissent débattre les conditions de leurs prêts. Il est à craindre qu'on ne soit tenté d'y recourir de nouveau. Si les auteurs d'amendemens qui ont demandé des augmentations de pension pour diverses catégories de retraités, au lieu de provoquer l'inscription au budget d'un surcroît de crédit, avaient proposé une nouvelle application du système adopté en 1881, peut-être auraient-ils eu gain de cause, parce que la chambre ne se serait rendu un compte exact ni de l'importance du capital à emprunter, ni de la durée du sacrifice à faire pour l'amortir : elle n'aurait considéré que le chiffre de l'annuité à servir.

Le gouvernement, d'ailleurs, ne va pas tarder à frapper à la porte de la Caisse des consignations. Il a décidé de se rendre maître des lignes téléphoniques et d'en faire un nouveau monopole, exploité au compte de l'état; mais il faut d'abord exproprier les lignes existantes et trouver de l'argent pour payer les indemnités à prévoir. Cet argent serait demandé à la Caisse des consignations, dont le prêt serait amorti au moyen d'une annuité à inscrire au budget ordinaire. Ce serait encore une addition à la dette pour le capital à emprunter et aux charges budgétaires pour le service de l'amortissement. Il est également question de racheter le monopole de la fabrication des allumettes, et on serait conduit à l'emploi du même moyen pour payer les indemnités inévitables; mais ce projet paraît moins avancé que le rachat des téléphones.

III.

Si on a bien voulu nous suivre dans le périple que nous venons d'accomplir autour du budget, nous prions qu'on fasse le relevé des engagemens de toute nature contractés par le gouvernement et dont nous avons essayé de traduire en chiffres les conséquences financières; on se convaincra aisément que, loin de pouvoir espérer une diminution des charges publiques, il faut s'attendre à les voir grossir à très bref délai, de 150 millions et peut-être davantage. La chambre, dont l'agonie offre au pays un si lamentable spectacle, devra porter dans l'histoire la responsabilité d'avoir achevé, en pleine paix, de désorganiser nos finances; mais la chambre qui recueillera ce triste héritage sera aux prises avec d'inextricables embarras. Par quelle voie lui sera-t-il possible d'en sortir? Depuis trois ou quatre

ans, à la tribune et dans la presse, il n'est bruit que d'économies ; mais toutes les économies sont-elles sérieuses ou sont-elles intelligentes ? Nombre de crédits, sacrifiés pour satisfaire aux nécessités de l'équilibre budgétaire, ressuscitent immédiatement après le vote du budget, sous la forme de crédits extraordinaires ou supplémentaires. Il faut reconnaître que cette résurrection est quelquefois rendue indispensable par les besoins du service public. C'est ainsi que, dans le budget de 1887, la chambre avait retranché 868,000 fr. du crédit affecté aux services de la trésorerie, bien que l'augmentation du personnel corresponde à peine au développement prodigieux de la dette publique et des pensions qui amènent aux guichets du trésor une foule de plus en plus nombreuse. Les conséquences fâcheuses de ce retranchement se manifestèrent immédiatement, et dès le mois de mai suivant, le parlement dut voter, sous forme de crédit extraordinaire, le rétablissement du crédit supprimé. D'autres expériences n'ont pas été moins malheureuses : par exemple, la suppression de cinquante employés dans le service du contrôle des sucres, opérée au moment où la fabrication indigène reprenait son essor, avait désarmé l'administration des finances vis-à-vis de la fraude. On ne doit pas augurer mieux des réductions qu'on essaie dans le personnel chargé de la perception des impôts directs. La chambre a été désagréablement surprise en apprenant de la bouche de M. Peytral que la suppression d'une recette particulière ne procurait au trésor qu'une économie de 4,000 francs. La disparition totale des recettes particulières serait donc d'une bien médiocre ressource pour équilibrer le budget, et en supprimant le contrôle que les receveurs particuliers exercent aujourd'hui à leurs risques et périls sur les percepteurs, elle nécessiterait la création immédiate d'un service spécial d'inspection. Aussi le nouveau ministre des finances, M. Rouvier, a-t-il demandé à la commission du budget de 1890 qu'on ne procédât plus à aucune suppression, jusqu'à ce que l'expérience permît d'apprécier la valeur de cette prétendue réforme. Loin de repousser cette demande, la commission, reconnaissant le préjudice causé au service public par des retranchemens malavisés sur le petit personnel, a rétabli au budget du ministère des finances 6 millions supprimés dans les années précédentes. Il est à remarquer que le zèle de nos réformateurs s'est exercé surtout aux dépens des services actifs, et qu'il respecte les bureaux des administrations centrales, rendus inviolables par la présence des protégés des ministres ou des députés. Enfin, c'est sur les petits que l'on s'acharne : on vote aisément une hécatombe de commis : il n'est jamais question de supprimer ni un directeur, ni même un chef de division. La chambre a assisté,

cette année, à une lutte vraiment épique entre le rapporteur du budget de la marine et l'amiral Krantz, refusant victorieusement de sacrifier sur l'autel de l'économie un des quinze chefs de bureau qui dirigent, rue Saint-Florentin, une trentaine d'employés.

L'échec de quelques-unes des réductions tentées par les commissions du budget, sous la pression de l'opinion publique, peut-il être invoqué comme un argument par ceux qui opposent à toute demande de réforme la théorie de l'*incompressibilité* des dépenses de l'État, et qui crient volontiers à la calomnie quand on parle des gaspillages de l'administration républicaine? Cet échec prouverait tout au plus qu'on a mal choisi les dépenses sur lesquelles il fallait faire porter les réductions. Voyez, par exemple, le ministère des travaux publics : ses crédits ont été graduellement diminués, et ils seront encore inférieurs en 1890 aux chiffres votés pour 1889; mais les réductions portent exclusivement sur les travaux à exécuter, c'est-à-dire sur la dépense utile : elles laissent presque intact le personnel improvisé par M. de Freycinet et qui survit aux projets qu'il était destiné à exécuter. On a vraiment mauvaise grâce à nier la possibilité de réduire le chiffre formidable de nos dépenses publiques lorsque l'on voit que le budget du ministère de l'agriculture qui s'élevait, en 1884, à 45,298,528 francs, a pu, par des diminutions successives, être ramené, pour 1888, à 39,146,279 francs sans que les titulaires de ce département aient pu se plaindre qu'on en eût désorganisé les services. Or les 6,152,249 francs, ainsi retranchés en quatre années, représentent 14 pour 100 de la dépense de 1884. En additionnant les réductions successivement opérées depuis 1886 par les commissions du budget, on arriverait, au dire d'un des derniers rapporteurs, au chiffre inattendu de 110 millions : s'il est exact, comme le prétendent les apologistes du régime actuel, que le montant des dépenses non obligatoires et susceptibles de diminution ne dépasse pas 650 millions sur les 3 milliards qui figurent au budget ordinaire, les 110 millions supprimés représenteraient également 15 pour 100 de ce montant. Il serait donc avéré que les dépenses administratives avaient été exagérées de 15 pour 100 et que, pendant la période des prodigalités républicaines, de 1877 à 1887, on a dépensé sans utilité 110 millions par an, soit plus d'un milliard. Après une pareille constatation, est-il encore possible de taxer d'exagération et d'injustice les critiques adressées à la gestion financière de nos gouvernans?

Quel que soit le chiffre réel des réductions opérées, comme toutes les dépenses supprimées ont été remplacées par des dépenses nouvelles, il n'en est résulté aucun allégement effectif des charges du budget. Il faut reconnaître, d'ailleurs, que des économies durables

et de quelque importance ne seront possibles que lorsqu'on aura réorganisé les services publics en tenant compte des changemens que les chemins de fer et la télégraphie ont apportés dans les conditions d'existence de notre nation. Néanmoins, il y a encore une œuvre utile à faire, en réfrénant l'ardeur dépensière de certains départemens ministériels, les travaux publics, l'instruction publique, la marine et la guerre. A quoi aurait servi la suppression du budget extraordinaire, si on laisse le ministre des travaux publics accumuler emprunt sur emprunt, et rendre indéfiniment l'État débiteur des compagnies de chemins de fer, des départemens et des chambres de commerce? Bientôt, le budget tout entier de son département sera absorbé par les annuités à servir aux prêteurs qu'il recrute un peu partout : nous ne sommes que l'écho de sénateurs républicains, de M. Hugot, de M. Loubet, de M. Boulanger, en insistant sur la nécessité de liquider définitivement le plan Freycinet, non plus en ajournant ou en retardant les travaux qui restent à faire, mais en en supprimant la plus grande partie.

Les rapporteurs du budget crient misère à l'envi les uns des autres ; mais ils trouvent toujours de l'argent pour le ministère de l'instruction publique, même pour des dépenses d'une utilité contestable. Quelle urgence y avait-il à acquérir l'hôtel de Chimay et à y dépenser en travaux d'appropriation des sommes suffisantes pour construire des bâtimens neufs? Ne pouvait-on se contenter pendant quelques années encore des ateliers qui ont suffi pendant trois quarts de siècle à l'École des beaux-arts ? était-il indispensable d'y adjoindre, toute affaire cessante, de nouveaux ateliers? On va dépenser, cette année, plus d'un demi-million pour installer des facultés de médecine à Lille et à Lyon : celle de Lille n'a qu'un objet, c'est de faire concurrence à la faculté libre qui est organisée depuis plusieurs années et qui est très prospère : n'eût-il pas mieux valu, s'il est nécessaire de multiplier les centres d'enseignement médical, employer à Bordeaux l'argent qu'on va dépenser à Lille? La faculté de Lyon fera double emploi avec l'école de médecine militaire que le ministre de la guerre va installer dans la même ville et dont le besoin ne se faisait pas sentir. Cette création ne dispensera pas ce ministre, en cas de guerre, de faire appel aux services d'un très grand nombre de médecins et de chirurgiens civils. Où sera donc, pour l'État, l'avantage de caserner à Lyon une centaine de jeunes gens qui pourraient faire leurs études dans les facultés universitaires? On augmente, cette année, de 877,000 fr. l'annuité destinée à gager des emprunts dont l'objet est de donner de nouvelles subventions aux communes pour les constructions scolaires. N'est-ce pas là un défi jeté à l'opinion publique, qui se pro-

nonce de plus en plus contre ce genre de dépenses? C'est, cependant, sur l'instruction publique qu'il serait le plus facile de réaliser des économies importantes. Si l'on voulait renoncer à l'illusion de la gratuité, cette aberration antidémocratique, qui aboutit à faire payer à tous, même aux plus pauvres, l'instruction des enfans des familles aisées, l'État recouvrerait la rétribution scolaire qui, d'après les évaluations les plus faibles, produisait 18 millions, et ces millions viendraient, comme autrefois, en déduction des charges publiques. Pourquoi maintenir au budget la subvention de 14 millions, accordée aux grandes villes à la veille des élections générales de 1885, et qui ne sert qu'à l'entretien d'un état-major scolaire disproportionné avec les besoins réels de l'enseignement? N'est-ce pas assez qu'en 1887 le personnel des écoles primaires ait coûté à l'État et aux communes la somme de 120 millions? Faut-il persévérer dans les laïcisations, bien que tout le monde reconnaisse qu'on ne pourra aller jusqu'au bout dans cette voie faute de maîtres pour diriger les écoles et faute d'argent pour rémunérer ces maîtres? Faut-il multiplier encore, comme on le fait tous les jours, des établissemens d'enseignement secondaire, lycées ou collèges de garçons et de filles, auxquels on ne peut assurer les moyens d'exister par eux-mêmes, et qui retombent entièrement à la charge du budget? On le voit : le champ des économies est vaste ; mais où est le ministre, où est la chambre qui sauront lui faire rendre des millions?

Nous avons à peine besoin de rappeler à quel point la dernière discussion du budget a été défavorable au ministère de la marine. Le rapport de M. Gerville-Réache et le discours de M. Deschanel ont démontré à l'évidence que la France n'en a pas, comme on dit, pour son argent. On ne saurait plus honnêtement et plus mal employer les deniers publics. Tout en essayant de justifier ses prédécesseurs, l'amiral Krantz a reconnu que des fautes avaient été commises. Une importante amélioration sera réalisée par la suppression du budget extraordinaire qui se prêtait à de continuels virémens parce qu'aucune ligne de démarcation précise n'existait entre les crédits qui y figuraient et les crédits inscrits au budget ordinaire, et que la tentation était irrésistible de puiser indifféremment, pour une dépense, dans l'un ou dans l'autre budget. Il est à espérer que l'application sincère du décret du 23 novembre 1887 sur la comptabilité des magasins de la marine et du décret du 6 septembre 1888 sur la comptabilité des travaux mettra fin aux nombreux abus qui ont été signalés par la Cour des comptes et par les commissions parlementaires ; mais la réforme la plus importante à accomplir serait la fixation de cadres pour les bâtimens à

tenir à la mer et les marins à appeler au service; et l'adoption d'un programme de constructions navales qui limiterait la liberté d'action du ministre. Chacun des hommes distingués qui se sont succédé à la tête de l'administration de la marine est arrivé au ministère avec un programme personnel qu'il s'est hâté d'exécuter, autant que le lui a permis la brièveté de son passage au pouvoir. L'un ne rêvait que croiseurs rapides, l'autre que canonnières blindées, un troisième était entiché des torpilleurs. Les commandes faites aux arsenaux et aux constructeurs se ressentaient naturellement des préférences du ministre du jour. Nos ports sont aujourd'hui encombrés de bâtimens des types les plus divers : beaucoup de ces bâtimens, objet d'un engouement passager avant que l'expérience eût prononcé sur leur valeur nautique, sont déjà condamnés et disparaîtront de la flotte; d'autres n'ont pu être maintenus en service qu'au prix de transformations extrêmement coûteuses. Rien de semblable ne serait possible en Angleterre, où le programme préparé par l'amirauté pour l'effectif des forces navales et les constructions neuves est porté devant le parlement, est soumis à une discussion approfondie, et devient une règle impérative après son adoption.

Il ne suffirait pas de mettre un frein aux fantaisies ministérielles, il faudrait aussi modifier certaines habitudes administratives. L'amiral Krantz a reconnu qu'on avait le tort de mettre à la fois en construction un trop grand nombre de bâtimens d'escadre. Il semble cependant évident qu'au point de vue de la force effective de la flotte, mieux vaut un cuirassé de plus en état de combattre que dix cuirassés à un degré plus ou moins avancé de construction. Il serait préférable, à tous les points de vue, de pousser activement les bâtimens entrepris, de concentrer sur eux le travail et la dépense, et de hâter le moment où ils pourraient prendre la mer, avant d'en mettre de nouveaux en chantier. Or certains de nos vaisseaux sont demeurés huit, dix et jusqu'à douze années en chantier : durant cette longue période, il s'est toujours rencontré quelqu'un pour critiquer le plan primitivement adopté, ou pour suggérer des perfectionnemens d'après ce qui se fait ailleurs pour les bâtimens de même type. On modifie alors les données premières, on défait et on recommence une partie de ce qui a été fait; ces remaniemens ajoutent notablement à la dépense et aboutissent à produire un bâtiment qui n'a point les mêmes qualités nautiques que s'il avait été construit d'un seul jet.

Ces pratiques vicieuses ont leur origine dans la surabondance du personnel des constructions navales, qui n'est pas réparti d'une façon rationnelle entre les ports militaires. On n'a voulu réduire le contingent d'aucun port; il faut trouver de l'occupation pour tout

ce monde, et l'on entreprend un peu partout des constructions sans plan ni méthode, et le plus souvent pour ne pas laisser oisifs des ouvriers chèrement payés. Si les chantiers de l'État étaient conduits industriellement, si le travail à la tâche était partout substitué au travail à la journée, et si la surveillance était aussi assidue et aussi régulière que dans les chantiers privés, le coût de la main-d'œuvre serait notablement abaissé. Loin de là, la loi du 8 août 1883 a fait des ouvriers des ports de véritables fonctionnaires, auxquels elle a conféré le droit à une retraite en les assimilant aux marins combattans. Chaque fois qu'au terme de travaux exceptionnels on a voulu congédier des ouvriers qu'on ne pouvait plus employer utilement, il s'est produit des manifestations tumultueuses, les autorités civiles et les députés sont intervenus auprès du gouvernement, et on a ordonné des simulacres de travaux pour continuer à payer des hommes dont on n'avait plus aucun besoin. Les ouvriers commissionnés des ports sont actuellement au chiffre de 21,500 : c'est un nombre exorbitant. On a prétendu le justifier en alléguant qu'il y avait 22,000 ouvriers dans les ports militaires anglais. Mais ce rapprochement même est la condamnation de notre administration ; car, si l'on prend pour base la proportion des bâtimens à flot et en construction dans les deux pays, le nombre des ouvriers dans les ports français ne devrait pas excéder 14,000. Il ne devrait y avoir dans les ports militaires que des ouvriers d'élite, spécialement affectés aux travaux d'armement et de réparations, sauf à leur adjoindre, dans les cas d'urgence, des ouvriers supplémentaires, comme fait l'amirauté anglaise, qui emploie simultanément deux classes d'ouvriers : les ouvriers entretenus, attachés d'une manière fixe à chaque arsenal, et des ouvriers gagistes, que l'on prend ou que l'on congédie suivant les besoins du moment. Pour la majeure partie des constructions neuves, il faudrait s'adresser à l'industrie privée, qui construit plus vite et mieux que les chantiers officiels. On en a une preuve éclatante dans le *Pelayo*, construit pour l'Espagne par la Compagnie des forges et chantiers de la Méditerranée. Ce bâtiment, que l'on considère comme le modèle le plus perfectionné des cuirassés de combat, est à flot depuis dix-huit mois ; notre cuirassé, le *Marceau*, qui est du même type, a été commencé deux ans avant le *Pelayo* et sera terminé, au plus tôt, à la fin de 1890. Nous avons un intérêt de premier ordre, sans parler de l'économie qui en résulterait, à favoriser et à développer en France l'industrie des constructions navales : l'habileté, la puissance de production et les capitaux des grands constructeurs de la Clyde et de la Tamise comptent parmi les élémens essentiels de la puissance navale de l'Angleterre.

Si l'adoption d'un plan d'ensemble serait singulièrement utile

pour amener l'ordre et la méthode dans les dépenses de la marine, on peut dire qu'une mesure de ce genre est absolument indispensable pour mettre fin au désordre inouï qui règne au ministère de la guerre. Ce département, qui est doté d'un demi-milliard dans le budget ordinaire, et qui a absorbé 3 milliards au titre extraordinaire, se dérobe à tout contrôle. Dès qu'on paraît vouloir soulever une objection, dès qu'on demande une explication sur une dépense, les nécessités de la défense nationale sont mises en avant : aussitôt les millions sont votés sans compter, et la moindre hésitation est taxée de manque de patriotisme. Cependant, même parmi les amis déclarés du gouvernement, quelques personnes commencent à se demander si tous les millions votés par le parlement ont reçu un emploi utile et judicieux, et si, à la guerre comme à la marine, les dix-huit ou vingt ministres qui ont passé au pouvoir, comme des météores, n'ont pas sacrifié trop facilement à des visées personnelles ou à des théories préconçues une partie des ressources mises à leur disposition. Comment hésiterait-on à essayer tous les modes d'équipement, tous les systèmes d'armement ou de fortification, lorsque l'argent surabonde, et qu'on peut se permettre les expériences les plus coûteuses sans avoir à redouter la critique? Pour notre part, il nous est impossible d'apercevoir pourquoi le patriotisme imposerait aux pouvoirs publics une confiance aveugle, ni quelle peut être l'utilité du mystère dont l'administration de la guerre se plaît à s'entourer. Que, dans les premières années qui ont suivi la guerre, on ait cherché à dérober aux étrangers le secret de notre dénûment, c'était une préoccupation pieuse, une illusion respectable qu'on aurait mauvaise grâce à condamner; mais la France n'en est plus là au bout de dix-huit ans d'efforts. S'il est un fait incontestable, c'est que tous les ministres de la guerre, en Europe, ont dans leur cabinet le plan détaillé de toutes les forteresses des pays voisins; c'est qu'il ne se remue nulle part une pelletée de terre en France, en Allemagne, en Italie, en Russie, sans que tous les gouvernemens en soient informés dans les vingt-quatre heures. On est vraiment tenté de croire que toutes les petites dissimulations de notre administration militaire ont beaucoup moins pour objet de cacher à nos ennemis des choses qu'ils connaissent parfaitement, que de se soustraire au contrôle du parlement et du pays.

Quand l'Angleterre, au plus fort de la guerre de Crimée, a reconnu qu'elle n'avait ni armée organisée, ni réserve, ni intendance, ni service hospitalier, a-t-elle redouté la publicité pour des constatations aussi attristantes? Son gouvernement a-t-il sollicité un blanc-seing pour remédier mystérieusement à d'aussi déplora-

bles lacunes? Il a été le premier à faire la pleine lumière, il a dit tout haut quels étaient les besoins du pays, quel argent lui était indispensable et quel emploi il en comptait faire : l'Angleterre en a-t-elle été diminuée ou affaiblie aux yeux de l'Europe? Quand les événemens de 1870 ont fait voir quelle révolution s'était accomplie dans l'art de la guerre, l'Angleterre a refondu une seconde fois son organisation militaire : elle l'a fait au grand jour, comme en 1855, sans dissimuler quels points elle croyait devoir fortifier, ni quel mode de fortification et d'armement elle adopterait. Si, en France, on avait chargé une commission d'officiers-généraux d'élaborer un plan général auquel le ministre de la guerre aurait dû se conformer, si les questions techniques avaient été soumises à des comités compétens, on n'aurait pas vu des travaux être entrepris, puis abandonnés, puis repris sans explication plausible de ces changemens; on n'aurait pas vu tout modifier arbitrairement depuis l'armement jusqu'aux uniformes. Si le contrôle parlementaire avait pu s'exercer, il eût refréné le goût immodéré de l'administration militaire pour les approvisionnemens gigantesques; il eût épargné à la France les millions que représentent le biscuit moisi ou rempli de vers qu'on jette ou qu'on vend pour engraisser la volaille, ou les effets d'habillement, mangés par les mites et mis hors d'usage sans avoir jamais servi.

Il semble qu'aux yeux de l'administration de la guerre notre industrie soit demeurée dans l'enfance, que les machines et la vapeur soient inconnues dans notre pays, et que nos fabricans soient hors d'état de rien produire en sus de la consommation quotidienne. Cette administration entasse dans ses magasins, en quantités excessives, des objets de toute nature, comme si ces approvisionnemens étaient à l'abri de toute détérioration par cela seul qu'ils lui appartiennent, et comme si l'intérêt des millions, inconsidérément dépensés par elle, ne constituait pas un sacrifice onéreux autant qu'inutile. Le général Farre a confessé un jour à la tribune qu'il avait en magasin des chaussures pour douze ans. L'administration ne tient aucun compte des situations géographiques : elle agit en Normandie, en Bretagne ou en Gascogne comme si les besoins de la défense y étaient les mêmes que dans les régions voisines de la frontière. Elle manifeste pour les produits étrangers une prédilection dont on lui fait un grief, non sans quelque raison, puisqu'elle ne s'explique pas par le souci de l'économie. On lui reproche d'avoir abandonné, pour certaines fournitures, le système de la régie directe, c'est-à-dire de l'achat par petites quantités et sur place des denrées dont elle a besoin pour le système de l'entreprise, c'est-à-dire des grandes adjudications, embrassant les fournitures à faire

à un corps d'armée tout entier. On fait remarquer que, depuis ce changement de méthode, l'administration militaire donne pour les médiocres avoines de la Norvège, de la Russie et de la Poméranie, des prix plus élevés que ceux auxquels elle pourrait acheter les meilleures avoines françaises. C'est encore un des résultats de la manie des approvisionnemens excessifs. L'administration a besoin d'avoir devant elle des entrepreneurs disposant de grands capitaux et capables de faire des avances considérables de fonds. Elle veut qu'ils entretiennent en entrepôt dans ses magasins l'approvisionnement de vingt mois et non de douze; et comme elle ne peut payer que d'année en année, elle permet à ces grands fournisseurs de calculer et de faire entrer dans leur prix de vente la perte d'intérêts qu'ils ont à supporter. De là la majoration de prix qui excite les plaintes de nos agriculteurs, écartés des adjudications par l'importance énorme des fournitures à faire, et par les conditions singulières et inattendues imposées aux soumissionnaires. De là, pour deux ou trois groupes de grands capitalistes, un monopole de fait qui a donné lieu à de vives discussions au sein de la chambre. Un vote parlementaire, enjoignant le retour à la régie directe, est demeuré sans effet jusqu'à cette année, et le ministre, qu'on sait fort opposé à ce système, a allégué pour raison qu'on n'avait pas inscrit au budget le crédit nécessaire pour faire au moins un essai. L'ouverture d'un crédit n'aurait pas été indispensable sans un fait que la chambre ne pouvait soupçonner. Quand l'administration, de sa seule initiative, a introduit le régime de l'entreprise, elle a imposé à ses fournisseurs de reprendre les approvisionnemens déjà payés qui existaient en magasin; il est ainsi rentré 8 à 9 millions qui auraient dû être reversés au trésor, mais qui, par un virement hardi, ont été appliqués aux dépenses de l'expédition du Tonkin. Pour revenir au régime de la régie directe, il aurait fallu restituer aux entrepreneurs les sept ou huit mois d'approvisionnemens qu'ils avaient fournis par avance, et effectivement on n'avait plus l'argent nécessaire; il faudra demander au parlement, s'il persiste dans le vote qu'il a rendu, un double crédit pour satisfaire les anciens et les nouveaux fournisseurs. De tels faits prouvent à quel point il est indispensable de soumettre toute la comptabilité de l'administration militaire au contrôle régulier d'inspecteurs des finances.

Ce contrôle ne s'exercerait pas moins utilement sur les établissemens que le département de la guerre administre. A la différence des autres pays où le gouvernement cherche à s'entourer de toutes les lumières et fait appel à toutes les forces vives de la nation, nous voyons le ministre de la guerre s'isoler systématiquement, comme

s'il visait à former un état dans l'état : il veut tout faire par lui-même; il veut être fabricant et industriel, quoiqu'une expérience universelle ait condamné ce système et constaté la supériorité de l'industrie privée, stimulée par l'intérêt personnel et tenue en haleine par la concurrence. Une fabrique d'armes périclitait à Saint-Étienne; si son existence était utile, quelques commandes auraient suffi pour la tirer d'embarras : le ministre a préféré l'acheter au prix de 1,300,000 francs : il va falloir l'outiller à neuf et la pourvoir de matières premières : toutes les sommes nécessaires ont été prélevées sur le budget extraordinaire, sans consulter le parlement et sans lui rendre aucun compte. Quel sera le prix de revient des fusils fabriqués dans cet établissement? C'est le moindre souci du ministère. Comment les choses se passent-elles à Tulle, à Châtellerault, où quelquefois on ne fait travailler que pour donner du pain à des masses d'ouvriers imprudemment appelés du dehors? A quel prix y achète-t-on les matières premières? que coûte leur transformation? à combien revient la main-d'œuvre? Ce sont détails oiseux pour une administration habituée à puiser à pleines mains dans les caisses de l'État. Il serait bon, cependant, d'y voir un peu plus clair et de s'assurer si on ne pourrait pas faire aussi bien, à moins de frais. Il serait surprenant qu'une surveillance plus attentive n'arrivât pas à faire économiser quelques millions sur les centaines de millions qu'on dépense.

Il serait aussi fort désirable qu'une commission parlementaire spéciale soumît à un examen approfondi le programme des entreprises dans lesquelles la guerre et la marine ont dessein de s'engager, et qui n'ont le plus souvent qu'un intérêt purement théorique. Le ministre de la marine vient d'obtenir de la chambre l'ouverture d'un crédit de 42 millions pour la mise en état de défense de Cherbourg, où, paraît-il, nos escadres seraient exposées à être brûlées par une flotte ennemie. L'exécution des travaux projetés exigerait dix années. Il semble, en premier lieu, que nos cuirassés pourraient se défendre eux-mêmes, comme fit la flotte russe enfermée dans le port de Sebastopol : ensuite, si Cherbourg est réellement aussi menacé, peut-on le laisser aussi longtemps en danger? n'est-il pas d'ailleurs à craindre qu'avec les progrès de l'artillerie on ne découvre avant l'expiration des dix années que les plans proposés sont tout aussi insuffisans que l'armement actuel? De son côté, le ministère de la guerre se prépare à demander un peu plus de 100 millions pour l'armement des côtes : sur quels points dépensera-t-on cet argent? quel plan veut-on suivre? Y a-t-il effectivement sur notre territoire des points où une tentative de débarquement pourrait avoir des conséquences sérieuses?

Toutes ces questions auraient besoin d'être eclaircies avant qu'on engageât des depenses aussi énormes. Si tout n'est pas limite et déterminé d'avance, le génie militaire trouvera partout des points faibles et ne se lassera pas de demander des millions, car son ambition comme son rôle est de depenser toujours.

Cependant, si on n'arrête pas cette frénésie de dépense, comment serait-il possible de ramener quelque ordre dans nos finances et de maintenir notre crédit? Il n'y a, comme nous croyons l'avoir demontre, d'autre alternative que d'accroître les recettes publiques par des creations d'impôts. Dans la dernière discussion du budget, le rapporteur du sénat reconnaissait qu'un grand emprunt était indispensable pour liquider la situation actuelle; mais il proclamait en même temps que le système des emprunts à découvert ne pouvait se prolonger davantage et que l'emprunt à contracter devrait être gagé par une ressource effective, par un impôt. La commission du budget de 1890 en a découvert deux : elle frappe les vinaigres de taxes échelonnées qui produiront 2 millions : elle demande 1,600,000 francs à une surtaxe sur les bordereaux des agens de change, ce qui charmera les banquiers de la coulisse. Il n'y a point là de quoi éteindre des déficits annuels de 600 millions. Il faut donc des impôts plus sérieux et plus productifs, de gros impôts. Aura-t-on le courage de suivre l'exemple de l'assemblée de 1871? D'un autre côté, comment imposer de nouvelles charges à une nation qui succombe déjà sous le faix? La perception des droits de mutation démontre que la valeur de la propriété rurale, qui était, en 1869, de 24 milliards 440 millions est descendue, en 1887, à 16 milliards et a, par conséquent, diminué d'un tiers. Les documens officiels constatent que de 1881 à 1888 les droits d'enregistrement perçus sur les transactions à titre onéreux sont descendus de 191 millions à 131, ce qui représente également une diminution d'un tiers, et que le chiffre des saisies immobilières est monté de 22,000 à 28,000 en quatre années. Ce sont là des preuves irréfragables des atteintes portées à la propriété immobilière. Joignez-y maintenant la décroissance de notre commerce extérieur et les souffrances de la plupart de nos industries, et vous vous demanderez avec effroi s'il est possible d'imposer de nouveaux sacrifices à une nation aussi éprouvée, et comment se fermera le gouffre où l'on a englouti la fortune de la France.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

DU

DANUBE A L'ADRIATIQUE

II[1].

LES RACES.

I.

Pour connaître les hommes dans la péninsule, il faut d'abord se défaire d'une collection de préjugés.

Il y a des modes, en politique, aussi bien que pour la coupe des vêtemens. Seulement, jadis, l'Europe portait ses modes tout près d'un siècle ; maintenant, elle en change à peu près tous les vingt ou trente ans. Son inconstance éclate dans la manière de traiter les affaires orientales. A l'égard de ces populations, elle a passé par toutes les phases de la curiosité, de l'intérêt, de l'enthousiasme et même de l'indifférence. Au début du XVIIIe siècle, à l'époque joyeuse de la Régence, l'Europe était curieuse, mais point sentimentale. Elle ne versait pas la moindre larme sur le sort des *raïas* et ne s'intéressait qu'aux détails de mœurs. Lisez les lettres de la spirituelle lady Montague, qui, vers 1717, traversa le pays où nous sommes pour aller représenter la reine Anne à Constantinople : elle apprit

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

à ses compatriotes qu'il poussait du blé en Turquie, que les malheureux chrétiens recevaient souvent le fouet, mais que les Turcs « éclairés » en étaient au fond désolés, que l'Islam était une très belle religion et que tout le mal venait d'affreux soudards mal élevés, nommés janissaires. Dans l'armée du prince Eugène, qu'elle traversa près de Peterwardein, elle rencontre une troupe de Serbes fugitifs. Ces défenseurs de la sainte cause lui paraissent un ramassis de brigands; elle laisse entendre que le généralissime de Sa Majesté impériale se passerait bien de pareils auxiliaires. En revanche, à Andrinople, elle décrit avec complaisance l'intérieur des harems en semant par-ci par-là des réflexions philosophiques. C'était le seul moyen de plaire à la génération pour qui furent composées les *Lettres persanes*.

Cent ans plus tard, le vent de la mode avait tourné. Notre siècle, à son début, subit un véritable débordement de prose et de vers en l'honneur des chrétiens opprimés. La nouvelle croisade fut prêchée par les apôtres les plus divers. Les mystiques et les révolutionnaires, les partisans des droits de l'homme et les romantiques inspirés par le *Génie du christianisme* rivalisèrent d'ardeur. Les uns voulaient emporter d'assaut la bastille de l'Orient, les autres planter la croix au sommet. L'enthousiasme envahissait les documens diplomatiques et prêtait des accens lyriques aux protocoles. On traitait de perruques ceux qui, comme Metternich, ne partageaient pas l'entraînement général, et toutes ces aspirations confuses, poussant malgré eux les gouvernemens, aboutissaient à la bataille de Navarin. Nos frères d'Orient durent s'habiller au goût du jour. Ils étaient sincèrement convaincus que leur religion était persécutée par les fils du Prophète, alors qu'ils avaient surtout à se plaindre de leurs propres évêques; et quand ils avaient conquis la sympathie des vrais chrétiens, ils devaient encore plaire à leurs amis les sans-culottes. Ils se fabriquaient pour la circonstance des âmes de citoyens romains, et se déclaraient mûrs pour toutes les libertés. En 1840, ils se firent aussi doctrinaires et portèrent de hautes cravates, comme M. Guizot. A chaque instant, l'Europe, oublieuse de ses engouemens de la veille, leur proposait un nouvel idéal; ils étaient forcés de se faire, comme on dit, une nouvelle tête. J'ai vu des portraits serbes qui ressemblent à s'y méprendre au duc d'Orléans, ou qui ont la tournure morbide d'Alfred de Musset; ce qui doit causer bien de l'étonnement aux vieilles moustaches patriotes et aux rudes figures de paysans-soldats dont les images ornent le musée de Belgrade. Un Serbe ou un Grec de nos jours ne ressemble pas plus à son grand-père que M. Tricoupis à un klephte.

Cependant, ce tourbillon d'idées contradictoires que nous avons déchaîné sur la péninsule a laissé des traces un peu partout. Par exemple, ne sommes-nous pas responsables de l'appétit vraiment désordonné que les péninsulaires manifestent pour les constitutions, pour les mots sonores, pour la politique creuse? N'ont-ils pas trouvé dans notre défroque ce vêtement parlementaire qui est peut-être indispensable à notre bonheur, mais qui produit un effet si bizarre lorsqu'il flotte sur un pantalon à la turque? N'est-ce pas à notre zèle intempestif et à nos leçons prématurées qu'ils doivent de croire à la puissance des mots, de se diviser en partis, de faire tant de discours et tant de dettes? Voilà pour les droits de l'homme. Quant à la solidarité chrétienne, elle unit les peuples d'Orient à peu près comme la parenté du sang unissait Étéocle et Polynice. Il entre autant de haine dans leurs rivalités qu'ils en ont jamais manifesté contre le croissant. L'esprit de croisade n'est guère plus vivace, et la catholique Autriche pactise avec les musulmans de Bosnie. Cela n'empêche pas, d'ailleurs, les chancelleries d'invoquer l'argument sentimental, toutes les fois qu'il s'agit de battre en brèche l'empire ottoman, ou d'activer la marche d'un dossier à la Sublime-Porte. On insinue alors qu'il serait temps de mettre en vigueur tel article du traité de Berlin sur les réformes en Arménie. La Porte comprend ce que parler veut dire. Elle accorde la faveur demandée, puis chacun rentre chez soi; de réforme il n'est plus question. C'est incroyable à quel point nous avons progressé dans la voie du scepticisme politique depuis qu'un autre traité fut signé, à Paris, en 1855. Cet instrument diplomatique, vieux de trente-quatre ans, c'est-à-dire parvenu à l'âge moyen d'un second secrétaire d'ambassade, nous paraît quelque chose d'antédiluvien; c'est un monument de candeur déjà frappé de caducité. Fait incroyable : à cette époque reculée, on croyait encore aux chrétiens d'Orient.

Mais pour être moins naïfs que nos pères, nous ne sommes pas cependant délivrés de la tyrannie de la mode. Celle qui tient aujourd'hui le haut du pavé, la fantaisie actuelle de l'Europe, c'est la question des races et des langues. A vrai dire, nous autres Français, nous avons beaucoup de peine à entrer dans le vif de cette passion. Nous soupçonnons vaguement que la théorie des races est un expédient commode dont les hommes d'état se servent dans l'intérêt de leur politique, et qu'ils rejettent quand ils n'en ont plus besoin. Pour fonder chez nous la patrie, nous avons quelque chose de mieux, Dieu merci, que la parenté du sang, toujours si problematique, ou même que celle du langage; et nous ne pensons pas que l'accord des mots puisse remplacer l'adhésion des

cœurs. Si l'on nous poussait un peu, nous hausserions les épaules en face de ce nouveau droit public, qui ramène tout droit les peuples au chaos de la société barbare, puisque c'est au sein de la barbarie que les idiomes ont été forgés. Avec notre logique à outrance, nous irions jusqu'à dire que l'Europe recule, puisqu'au moyen âge on ne s'informait pas de la qualité des sons qui sortaient de la bouche d'un homme : on le persécutait pour des croyances, non pour des solécismes; ce qui, après tout, avait meilleure figure. Quand un étranger nous parle de la mission des races, du pangermanisme, du panslavisme, nous clignons l'œil d'un air entendu, ce qui veut dire : « Parfaitement; allez toujours, nous connaissons cet air. Vous avez besoin d'une province, vous voulez rectifier une frontière. Le premier prétexte venu est le bon, si vous êtes les plus forts. Vos raisons valent tout juste autant que vos canons. »

Eh bien! mes chers compatriotes, je vous demande pardon, mais vous auriez tort de ne pas prendre au sérieux ces querelles de races. C'est une mode, c'est-à-dire une opinion transitoire, et même, j'en conviens, l'une des plus absurdes qui aient jamais dominé l'univers. Le préjugé religieux était préférable. Le préjugé des droits de l'homme était plus noble. Mais enfin cette mode gouverne despotiquement une moitié de l'Europe; et ce ne serait pas la première absurdité pour laquelle les peuples se seraient fait casser la tête. Dans certains lieux, il est convenu que l'histoire toute seule, sans la race, ne compte pour rien : l'histoire, c'est-à-dire ce patrimoine de traditions glorieuses qui unit des hommes de familles différentes par la communauté de la souffrance et de l'effort; l'histoire, c'est-à-dire le drapeau qu'on a promené ensemble sur les champs de bataille, et dans les plis duquel sont inscrits les noms des ancêtres. Tout cela, c'est de la fumée, du roman, de la politique littéraire, indigne d'un siècle vraiment scientifique. Parlez-nous de la grammaire d'un peuple, et, s'il se peut, de sa généalogie. Qu'on débaptise les rues et les magasins. Qu'on enseigne aux enfans un idiome qui sera de l'hébreu pour les trois quarts des Européens, voilà ce qui enflamme les courages. Voyez plutôt nos amis les Tchèques : ils s'appelaient autrefois Bohémiens; sous ce titre, ils avaient rempli l'Europe du bruit de leurs armes et de l'éclat de ces discussions qui ont inauguré la liberté de penser. Quand ils jetaient par les fenêtres, sur du fumier, les ministres récalcitrans, donnant ainsi un exemple un peu brutal d'indépendance parlementaire; quand, vaincus une première fois et décimés pour avoir voulu communier sous les deux espèces, ils relevaient cependant leur étendard abattu et se jetaient dans cette

guerre de trente ans qui devait les épuiser, mais fonder le protestantisme en Allemagne, à cette époque étaient-ils si difficiles sur la pureté de la race? Est-ce que les Allemands de Bohême étaient moins bons protestans ou calixtins que les Tchèques? Les hommes qui se font tuer pour la liberté de conscience sont-ils esclaves des misérables disputes de grammairiens? Aujourd'hui, ces Tchèques que nous aimons sont en train de s'appauvrir en rejetant de leur sein tous ceux qui ne veulent pas parler leur langue et auxquels il répugne de mettre des accens sur les consonnes. Comme Bohémiens, solidement assis dans leur quadrilatère de montagnes, groupés autour de leurs vieux monumens noircis où revit le souvenir de ces luttes héroïques, ils formaient encore une petite nation compacte de 5 ou 6 millions d'âmes. Demain, s'ils réussissent dans leur travail d'épuration, rejetant vers la grande Allemagne un bon tiers de leurs concitoyens, ils resteront peu nombreux, c'est-à-dire isolés et impuissans; mais ils seront purs. Ce ne sont pas, malheureusement, les seuls auxquels l'épuration à outrance aurait joué de ces tours.

Et les Hongrois? Il ne fait pas bon, à Pesth, contester les perfections de la race magyare et le droit qu'elle s'attribue de faire la chasse à tous les autres idiomes dans le royaume de saint Étienne. Si quelqu'un doutait, chez nous, du terrible sérieux qu'on y met là-bas, il n'aurait qu'à relire les dernières discussions du parlement hongrois. Il verrait que rien n'est aujourd'hui plus pénible, pour un bon Magyar, que de s'entendre inviter à porter arme dans une langue qui n'est pas la sienne. Tous les voyageurs qui ont traversé cette jolie ville de Pesth à dix ans d'intervalle ont pu constater que la plupart des noms allemands disparaissent de la face des maisons, et qu'on magyarise avec fureur. Ils ont même été quelque peu incommodés par ces inscriptions énigmatiques qui sont autant de rébus pour les étrangers. Reste à savoir si ce patriotisme est aussi éclairé qu'il est sincère. Je vois bien ce que gagnent à cette propagande cinq millions de Magyars, mais je vois encore mieux ce qu'y perd la Hongrie tout entière. Ce même roi Étienne, dont l'empereur d'Autriche porte aujourd'hui la couronne, était fier de régner sur des polyglottes, et il disait familièrement : « Je ne donnerais pas un sou d'un peuple qui ne parlerait qu'une langue. » Ce que les chroniqueurs traduisaient ainsi : *Regnum unius linguæ imbecille est*. Il entendait par là qu'une nation sort de la communion européenne, et que par suite elle s'affaiblit, lorsqu'elle se cantonne dans un langage que personne autour d'elle ne comprend.

Et puis quel abaissement d'idéal! quel dissolvant! La Hongrie

était une grande famille, ouverte à tous. Historiquement, les Magyars ne sont qu'une tribu au milieu d'autres tribus. Quand un Jean Hunyade luttait contre l'Infidèle, tout le monde courait aux armes : il n'y avait ni Slaves, ni Saxons, ni Roumains, ni Magyars, rien que des Hongrois. Aujourd'hui, l'égoïsme des uns réveille celui des autres. Les voilà tous qui interrogent leurs parchemins, s'écoutent parler, s'admirent et se découvrent des filiations extraordinaires. Bien plus : ils commencent à se mesurer les uns les autres, à se compter, à faire assaut de noblesse. Ils se lancent à la tête de vieilles chroniques. Ils ont la bouche remplie du nom de leurs ancêtres, parfaitement obscurs d'ailleurs. Dans cette émulation d'archaïsme, c'est à qui remontera le plus haut à travers la nuit des temps. Le moyen âge ne leur suffit déjà plus. Ils retournent jusqu'aux invasions. Leur fureur de nationalité refait l'histoire à rebours, franchit les Carpathes en sens inverse, va chercher des titres dans les plaines du Volga ou de l'Oural, escaladera tout à l'heure les plateaux d'Asie pour y découvrir la trace des campemens grossiers de leurs pères. Ils ne sont pas exigeans, d'ailleurs, sur l'éducation de ces premiers parens. Les uns se disent les fils d'Attila, bien que, pour leur bonheur et le nôtre, ils n'aient aucun trait commun avec cet horrible boucher, la terreur de l'Europe. Les autres invoqueront quelque chef de tribu slave dont le nom est couvert d'un oubli mérité. Que Voltaire avait donc raison lorsqu'il disait, avant d'écrire l'histoire des Russes : « Il faut toujours se souvenir qu'aucune famille sur la terre ne connaît son premier auteur, et que, par conséquent, aucun peuple ne connaît sa première origine. » Ou du moins, si nous ne pouvons nous passer de fables autour du berceau des peuples, qu'on les choisisse riantes, libres de pédanterie ; qu'on s'imagine descendre d'un Troyen ou d'un Grec, comme le Dardanus des Romains, comme notre fabuleux Francus : c'est tout aussi vraisemblable et beaucoup moins ennuyeux. On n'a pas vu des savans s'injurier, l'écume à la bouche, en l'honneur de ces héros aimables, aussi calmes, sous leur casque légendaire, que le Léonidas de David. Surtout on n'a pas vu les peuples qui s'attribuaient cette origine flatteuse regretter le temps où ils allaient à quatre pattes, pourvu que ces pattes ne fussent pas faites comme celles du voisin. Au contraire, ils redressaient leur stature et s'efforçaient de marcher avec majesté, car ils prenaient pour modèle une statue grecque et non quelque brute farouche à peine sortie des steppes.

Ce que j'en dis n'est pas pour fâcher les Hongrois, ce peuple noble, élégant et fier. Mais sont-ils bien sûrs qu'en insistant sur les origines, ils ne réveilleront pas le sauvage endormi chez les

Ruthènes, les Slavons, les Serbes et bien d'autres? Je les trouvais plus généreux et par conséquent plus habiles lorsqu'ils parlaient un latin de cuisine, et que, tirant leurs grands sabres recourbés, ils criaient tout d'une voix : *Moriamur pro rege nostro Maria-Theresa.*

On me montrait un jour, à la bibliothèque de Pesth, quelques-uns des rares volumes échappés au sac de la *Corvina*, et restitués naguère par la gracieuseté du Sultan. Je maniais avec respect ces antiques reliures de velours et d'argent aux armes du roi Mathias, et tournais délicatement le gros parchemin des feuillets. Le texte était le plus souvent du latin, quelquefois du grec, quelquefois de l'allemand. Je demandai au bibliothécaire s'il existait un seul de ces livres écrit en langue magyare; il me répondit qu'il n'en connaissait pas. « Eh quoi! lui dis-je : votre héros favori tenait si peu à cette langue maternelle, dont vous voulez faire le palladium de votre nationalité? En a-t-il accompli de moins grandes choses? Était-il moins Hongrois jusqu'aux moelles? Et la Hongrie était-elle moins écoutée dans les conseils de l'Europe lorsqu'elle contenait le Turc, gouvernait le Bohémien, tenait en échec l'empereur d'Allemagne? Ne sont-ce pas là les grands souvenirs qui unissent toutes les parties de la monarchie? Ne vaudrait-il pas mieux faire traduire l'histoire de Mathias Corvin dans les cinq ou six dialectes du royaume, que de forcer des lèvres roumaines ou slaves à conjuguer les verbes magyars? »

En sortant de la bibliothèque, je parcourus, comme tout le monde, les galeries du musée qui est dans le même bâtiment. Après avoir admiré ces riches et somptueux bijoux, ces perles d'un si bel orient, ces audacieux cabochons, ces armes à demi orientales, ces aigrettes, ces selles et ces ceintures revêtues de pierreries, reliques de la Hongrie chevaleresque, j'arrivai dans la salle de l'âge de pierre, et j'allais me retirer, car je confesse ma très médiocre sympathie pour les vieux silex, lorsque mon attention fut appelée sur une vitrine profondément symbolique : elle contenait le squelette d'un contemporain du silex, encore couché dans son tombeau. Si la philosophie et la religion n'enseignaient pas que cette carcasse fut habitée par une âme, jamais, je l'avoue, je n'aurais reconnu mon semblable dans ce carnivore à la mâchoire effrayante, au crâne d'orang-outang, aux phalanges démesurées. Je mis ma main à côté de la sienne en pensant, avec un frisson, de quelle étreinte elle serait broyée dans cet étau si, par hasard, le jour du jugement dernier, nous étions forcés de faire des politesses à nos plus lointains parens. Candidats qui devez distribuer tant de poignées de mains à vos électeurs, réjouissez-vous de ce que nos

braves paysans ont dégénéré depuis l'âge de pierre ; autrement vous feriez une aussi vilaine grimace que don Juan lorsqu'il met sa main dans celle de la statue. « Voici donc, pensai-je, notre ancêtre à tous, le véritable père des races, le Deucalion de la science moderne. Quelle leçon de modestie ! Vraiment ce n'est pas la peine de se disputer cette alliance, ni d'intenter un procès historique sur a recherche de la paternité. Les titres d'un peuple ne gisent pas dans ce limon grossier, ils consistent plutôt dans les efforts qu'il fait pour en sortir. Les hommes deviennent de plus en plus nobles à mesure qu'ils s'éloignent davantage de leurs origines, qu'ils donnent la préférence à l'esprit sur la matière, à la pensée sur les mots, à la réflexion sur l'instinct. »

Il faut le reconnaître, les peuples de la péninsule, toujours dociles aux modes européennes, sont eux-mêmes gravement atteints de la maladie des races et des langues, *morbus ethnographicus*. Roumains, Serbes, Bulgares, Grecs, se disputent à l'envi les territoires et les titres de propriété, sans parler des Albanais, encore trop ignorans pour disserter, mais non moins entêtés que les autres de la supériorité de leur race, et possédant sur la propriété des idées tellement larges, que les preuves écrites leur paraissent tout à fait superflues. Leurs voisins, au contraire, ont une vocation prononcée pour les cartes ethnographiques. Ils en dressent de magnifiques, avec de belles teintes rouges, bleues, vertes. Mais, par un singulier hasard, ces cartes diffèrent autant les unes des autres qu'un atlas moderne de celui de Ptolémée. Au lieu de tracer d'un pinceau impartial la bigarrure des races, il se trouve toujours que le géographe, excellent patriote, laisse tomber sur son ouvrage un gros pâté de couleur nationale ; ce pâté fait la tache d'huile, gagne de proche en proche, devient énorme, et finit par envahir toute la péninsule. De sorte que si vous entrez dans un gymnase athénien, vous y verrez le tableau d'une presqu'île entièrement peuplée de Grecs, tandis qu'à Belgrade, la part des Serbes vous semblera colossale.

Les professeurs slaves sont peut-être les plus redoutables de tous, car ils sont très érudits et très convaincus. Suivant eux, il n'est rien de bon, de doux, de familier, de fraternel, et en même temps de fort, d'élevé, de puissant que le slave. Veut-on terminer les guerres, inaugurer le règne de la charité sur la terre? qu'on laisse faire aux Slaves. Veut-on au contraire former une immense confédération militaire, qui tienne la balance de l'Europe et du monde? encore les Slaves. Aucune race n'est plus pure, ni plus étendue en hauteur, largeur et profondeur. D'ailleurs, ils aperçoivent partout des Slaves, même en Roumanie et jusque dans le Pé-

loponnèse, où les Slaves ont en effet peuplé quelques villages. Un homme qui a la jaunisse voit toute la nature en jaune. Pour eux, ils voient slave, et cela répond à tout. Je parle bien entendu des ardens, des prophètes, de l'extrême gauche du parti national; car en tout pays, les gens raisonnables gardent des mesures et suivent la mode à distance.

A vrai dire, les peuples de la péninsule ont, pour justifier cette frénésie, une excuse qui manque à beaucoup de leurs aînés. Leur histoire a été brusquement engloutie par le cataclysme de la conquête ottomane. Ils sont comme des fils de noble race dont les papiers de famille auraient été brûlés dans un grand incendie. L'imagination se donne alors carrière, et invente les descendances les plus illustres. Au besoin, il se trouve des historiens complaisans pour leur fabriquer des arbres généalogiques, exactement comme jadis les familles fraîchement anoblies confiaient à des archivistes à gages le soin de leur procurer des ancêtres au meilleur prix.

Puis, le passé ne leur offrait aucun point de repère, aucune trace d'unité plus ancienne. Quand on descend en Espagne ou en Italie, on a devant soi des Italiens et des Espagnols. Un élève de troisième, muni seulement du *De viris*, pourrait tracer des uns et des autres un portrait supportable. Il dirait que les premiers sont plus subtils, et les seconds plus fiers; que leur caractère se suit; que le siège de Saragosse rappelle celui de Sagonte, et que, parmi les Italiens modernes, on trouve beaucoup de petits Machiavels. Mais ici, vous n'avez même pas une expression générique pour désigner les habitans de la péninsule. Quand s'est-elle jamais rangée tout entière sous les mêmes lois? Tout ce qui était loin des côtes paraissait aux anciens Grecs hyperboréen. Ils peuplaient de Scythes et de barbares ces limbes de l'antiquité. La lumière qui brillait à Athènes laissait les bords du Danube dans une sorte de demi-jour crépusculaire. De l'empire d'Alexandre, dont nous suivons les étapes à travers l'Asie, c'est peut-être le berceau que nous connaissons le moins : il faut laisser aux gens doctes le labeur ingrat de délimiter le royaume de Macédoine. Les Romains eux-mêmes n'ont vu d'abord dans l'*Illyricum* qu'un nid de pirates. Ils l'ont soumis à contre-cœur. Ces conquérans économes de leur force ont mis leurs pieds dans les traces grecques; et tandis qu'ailleurs, en Gaule et en Espagne par exemple, ils romanisaient à fond, ils se sont contentés ici d'occuper solidement la côte et les routes stratégiques. L'empire grec a fait surtout de la diplomatie avec les peuples de l'intérieur. Au moyen âge, parmi tant d'hommes remarquables qui poussaient dans tous les coins de la presqu'île, aucun ne vécut assez longtemps ou ne fut assez fort pour la soumettre

tout entière. Quant aux Turcs, je n'en parle pas, puisque leur maxime fondamentale est de tenir les vaincus à distance et de perpétuer leurs divisions.

Ainsi cette terre magnifique, avec la découpure dorée de ses caps et la ceinture de ses mers bleues, cette terre dont les profils harmonieux sont sortis les premiers de l'ombre des temps fabuleux pour se colorer des feux de la civilisation naissante; cette région privilégiée, qui a gardé d'une aussi belle aurore je ne sais quel reflet divin, fut condamnée pendant longtemps à ne recevoir dans ses plis que des ébauches de nations. Vainement les infortunés péninsulaires fouilleraient la légende et l'histoire : ils n'y rencontreraient pas, comme les Allemands, un Arminius ou un Frédéric Barberousse pour personnifier l'unité nationale. Que dis-je? ils n'y trouveraient même pas les élémens d'une allégorie : on ne verra pas sur les bords du Danube une statue pareille à cette *Germania* qui nous regarde par-dessus le Rhin, car on ne saurait comment la nommer. Si quelque sculpteur travaillant dans le grand, notre Bartholdi par exemple, voulait représenter la péninsule, il ne choisirait point l'image d'une déesse s'appuyant sur sa large épée : il ferait un groupe de trois femmes s'arrachant les lambeaux d'une robe turque, et il inscrirait sur le socle : *Sclavinia, Romania, Hellas;* encore aurait-il soin d'indiquer que *Sclavinia* possède deux enfans, *Serbia* et *Bulgaria,* qui se surveillent d'un œil jaloux. Hélas! quand viendra le temps où l'on pourra peindre ces filles du même sol sous les traits de ces sœurs aimables qui dansaient autrefois sur l'Hélicon, calmes, souriantes, les yeux au ciel, et se tenant par la main?

C'est un malheur pour ces peuples d'avoir secoué leur longue léthargie dans notre siècle de lumière. Deux ou trois cents ans plus tôt, la raison d'état, qui régnait en souveraine, eût fait leur bonheur malgré eux. Quelque Louis XI cruel et rusé, dont ils honoreraient aujourd'hui la mémoire, se fût chargé de mater toutes ces petites nationalités récalcitrantes et de les fondre en un seul peuple solide et résistant. Plus tard, la conscience leur serait venue avec la liberté; mais du moins ils auraient ouvert les yeux sur un large horizon. Notre siècle leur a donné une âme avant qu'ils n'eussent un corps. Plus l'âme est grande, plus elle est à l'étroit dans ce corps chétif. Ils pensent trop. Ils interrogent trop leurs origines. Les états qu'ils fondent sont comme des enfans précoces à la tête énorme, aux membres grêles. Le premier résultat des réflexions qu'ils font sur eux-mêmes est de se diviser.

Je n'ai jamais mieux compris le mythe de la tour de Babel. Il consacre sans doute la tentative de quelque Charlemagne préhisto-

rique qui voulut réunir dans une grande monarchie le tourbillon des tribus éparses sur les plateaux de l'Asie centrale. Déjà l'édifice élevait jusqu'au ciel sa tête orgueilleuse, et, comme une immense ruche, distribuait en cellules régulières la cohue des peuples. Un roi voisin se sentit menacé. Il envoya ses anges, c'est-à-dire de savans professeurs qui soufflèrent sur la foule un vent de nationalité. Ils allaient de tribu en tribu, faisaient des conférences, et démontraient à chaque peuple l'excellence de sa race et les mérites intrinsèques et extrinsèques de son jargon natal. Ils vantèrent la vie libre du désert et le bonheur de rester chacun sous sa tente. Ils éveillaient habilement la jalousie des locataires du rez-de-chaussée contre les habitans des étages supérieurs. Après leur départ, il s'éleva un furieux tumulte. Chacun ne jurait plus que par sa littérature nationale. C'était un charivari à ne pas s'entendre. On ne se trouva d'accord que pour mettre la pioche dans les murailles, qui s'effrondrèrent avec un grand fracas. De même, il semble que quelque dieu jaloux ait toujours entretenu dans la péninsule la confusion des langues et fait échouer tous les essais de construction politique.

Et aujourd'hui, le mal ne s'étend-il pas à notre civilisation tout entière? Je peux alléguer sur ce point le témoignage d'un vieux diplomate, peu suspect de sensiblerie philanthropique : « Dans ma jeunesse, disait-il avec mélancolie, nous rêvions une Europe cosmopolite, très humaine, et faisant aussi petite que possible la part du feu, c'est-à-dire de la politique. Il nous semblait que le commerce et la courtoisie, les chemins de fer et les belles-lettres, le télégraphe et les congrès scientifiques devaient abaisser les frontières, et ne laisseraient subsister que quelques remparts, soigneusement dissimulés sous des plaques de gazon. Or, voici que j'ai un pied dans la tombe, et je ne vois partout que canons chargés, frontières hérissées, regards menaçans ; j'assiste, en pleine paix, à une guerre sourde de douaniers, de gendarmes et de maîtres d'école. Chaque nation s'isole à plaisir et traite l'étranger en ennemi... Franchement, l'Europe n'est pas belle à voir, et je la quitterai sans regret. »

II.

Il n'est pas de meilleur terrain que la péninsule des Balkans, pour étudier en plein air, et tout en se promenant, la question des races. Je recommande aux hommes fatigués du travail de cabinet ce genre d'expérience à l'air libre. C'est beaucoup moins

compliqué que les tables de comparaison de Bacon ou que la méthode inductive de Stuart Mill. Vous enfourchez un petit cheval du pays, aux naseaux bien ouverts, et vous partez chaque jour dans la fraîcheur du matin. La vallée dort encore; elle est tout embaumée de la senteur des foins. La grosse tête ronde des noyers cache le tournant de la route qui mène à l'inconnu... Bientôt votre monture se lance au galop à travers les sentiers de montagnes, enjambe les ruisseaux d'un coup de reins, fait feu des quatre pieds. Ce procédé d'observation exige avant tout de l'assiette et du genou en selle. Le second point est de regarder bien attentivement la stature et la tête des passans, ou même celle de votre pandour, qui vous précède sa carabine sur l'épaule, et que vous n'aimeriez pas à rencontrer le soir au coin d'un bois, s'il ne vous avait été présenté par l'autorité constituée. Le troisième point, c'est de faire causer l'employé asthmatique qu'on vous a donné comme compagnon de voyage, et qui trotte à côté de vous en s'épongeant le front. Tout élève de l'école des sciences politiques qui emploiera de la sorte sa bourse de voyage rapportera chez lui une moisson de documens humains et le plus riche appétit. Je m'en suis, pour ma part, très bien trouvé, surtout au point de vue de la santé. Seulement quelques-unes de mes conclusions diffèrent tellement des idées généralement admises, que je ne les présente pas sans une certaine appréhension.

Par exemple, j'ai constaté que, si l'on classait les peuples, non d'après le nombre, mesure grossière, mais d'après l'excellence et la beauté de la forme, qui sont après tout les véritables signes de race, il faudrait renverser l'ordre établi, et mettre en tête les tziganes, ces parias de l'Orient. Oui, ceux qui veulent confier le gouvernement des sociétés aux races les plus pures, les plus exquises, les plus affinées, devraient immédiatement suggérer à Bucharest ou à Belgrade de prendre le ministère parmi ces aimables vauriens, si tant est qu'on pût fixer leur humeur vagabonde; ou mieux encore, de choisir une reine parmi les filles d'Égypte. Ces réflexions me venaient précisément un jour que je suivais de l'œil le balancement des hanches d'une jeune tzigane portant deux seaux de cuivre aux deux extrémités d'un bâton. J'admirais la délicatesse de ses attaches, la profondeur noire de son regard, la mobilité de ses narines frémissantes, et la noblesse extraordinaire d'un maintien que les métiers les plus abjects et les haillons les plus sordides n'avaient pu déformer. Ce souillon semblait une reine en exil, victime des maléfices de quelque enchanteur. Je ne doute pas un instant que, débarbouillée, peignée, convenablement attifée, elle n'eût repris sa première forme, et reçu les hommages des peuples sous les traits d'une princesse de Lahore ou de Delhi.

Si l'on trouve ma théorie trop matérialiste; si l'on m'objecte qu'elle fait trop de cas de la forme et point assez des aptitudes variées de la race, de sa résistance, de son génie, de son être moral, je répondrai que ce sont là des considérations d'un autre ordre, qui tiennent à l'éducation ou à l'histoire plutôt qu'à la pureté du sang; que, du reste, ces avantages sont sujets à controverse, aucun peuple ne se faisant faute de s'attribuer tout le génie du monde; tandis qu'on est bien forcé d'accepter son nez comme Dieu l'a bâti. La beauté physique de la race est donc le témoignage le plus irrécusable de sa noblesse. Nos voisins d'outre-Manche ont coutume de dire que le parlement d'Angleterre peut tout, sauf changer un homme en femme. On pourrait dire aussi : les conquérans, les donneurs de lois, les fondateurs d'états peuvent tout, sauf modifier la structure de leurs concitoyens. Ils changent le vêtement, le dehors, peut-être même à la longue quelques plis du visage. Mais un artisan plus puissant qu'eux a façonné la race. Au regard de ce Michel-Ange céleste, qui fait voler la dure matière sous les éclats de son ciseau, les siècles sont des momens fugitifs. Il a pour metteur au point le vieux Chronos éternel. Selon le mot profond de la *Genèse*, il a tiré de l'argile la forme humaine, et l'a pétrie sur un divin modèle. C'est lui qui ajoute, retranche, courbe ou redresse, dégage la statue du bloc informe, fait sortir l'homme de la bauge natale, et livre à la lumière un marbre animé. Le législateur arrive alors, et ajoute sa petite couche de peinture qui est quelquefois un très vilain barbouillage. Mais pour embrasser l'œuvre de la Providence, il faut se croire prophète inspiré ou philosophe universel; il faut être Moïse ou Darwin. Fonder un système politique sur une synthèse aussi colossale est quelque chose, en soi, de parfaitement ridicule. C'est comme si l'on disait : tous les nez aquilins, tous les reins saillans, tous les cheveux blonds jouiront seuls des droits électoraux. Dites aussi : nous ne cultiverons dans nos jardins qu'une seule espèce d'arbres; nous ne mangerons qu'une seule espèce de fruits. Les légumes d'une taille élancée domineront, les rampans seront proscrits...

Quoi qu'il en soit, le tzigane promène sa taille maigre et nerveuse sur toutes les routes de la péninsule. Ce rêveur ne se laisse enfermer dans aucun cadre. Je le vois toujours tel qu'il m'apparut un soir aux environs de Belgrade. C'était en automne, à l'heure où le soleil se couche derrière des nuages de pourpre, et où les bons bourgeois s'en vont dîner. Déjà la route était à peu près déserte : quelques rares paysans se hâtaient vers le gîte et vers la soupe. Seul un musicien tzigane tournait le dos à la ville et s'enfonçait dans la campagne, en jouant machinalement un air

sur son violon renversé, qu'il laissait presque tomber d'une main nonchalante. Il allait ainsi Dieu sait où, la tête penchée, perdu dans son rêve, ou peut-être ne pensant à rien, savourant, comme un oiseau, la plainte maigre de sa guimbarde et le dernier rayon du jour. Je contemplai longtemps sa silhouette décroissante sur l'horizon de flamme. Bien des choses passeront dans la péninsule et même ailleurs, bien des royaumes crouleront, bien des soleils disparaîtront derrière les nuages ensanglantés, avant que le petit homme noir interrompe sa promenade et sa chanson.

Une autre remarque, puisée dans le trésor de mes observations équestres, c'est le rôle extraordinaire et trop méconnu de la femme en matière d'ethnographie. Lorsque vous entendrez dire d'un peuple que les hommes ne sont pas mal, mais que les femmes sont affreuses, soyez sûrs qu'il s'agit d'une race vigoureuse peut-être, mais imparfaite, dépourvue de noblesse naturelle, d'une race utilitaire ou brutale, qui n'a point encore complètement digéré le barbare. On n'est pas difficile pour la beauté des hommes : qu'ils soient robustes, agiles, rompus à la peine, c'est assez. Le travail les façonne; chacun d'eux porte sur son front et dans sa carrure le pli du métier. Mais la femme, qui recèle l'avenir dans ses flancs, doit conserver les formes belles et pures pour les transmettre aux générations futures. Lorsqu'elle est lourde et hommasse, c'est que le peuple entier n'est pas tout à fait dégagé de la brutalité primitive. Au contraire, lorsqu'une race décline, selon le sort des choses périssables, l'homme s'affaisse le premier; la femme garde longtemps encore le reflet de sa haute origine. A l'appui de ma thèse, les exemples abondent dans la péninsule des Balkans. Mais il est difficile de les citer sans manquer aux règles de la galanterie; car il faudrait établir une classification et distribuer des prix de beauté, ce qui n'appartient qu'au roi de Hongrie.

Je me flatte que mon procédé, s'il était judicieusement appliqué, donnerait la clé d'une quantité de phénomènes, demeurés jusqu'ici sans explication plausible. Par exemple, on a remarqué la vitalité vraiment surprenante de certaines races nobles, longtemps opprimées. On constate que le sang roumain gagne partout sur les populations limitrophes, ce qui met l'esprit des savans à la torture. Ils ont même édifié à cette occasion tout un système sur l'élasticité de la race latine, qui me paraît un cercle vicieux. Autant dire, comme Sganarelle, qu'on devient muet parce qu'on perd l'usage de la parole. Pour prendre la nature sur le fait, il suffit cependant de visiter les bords du Danube. Dès que l'on compare les femmes roumaines à leurs voisines, et la souple démarche des unes à la pesante allure des autres, tout devient clair : l'attrait que les premières

exercent sur les hommes des autres races, et le nombre prodigieux de petits Roumains qui poussent chaque année dans les cantons où elles s'établissent. C'est la propagande par le mariage, la plus sûre de toutes et la plus pacifique. On peut dire du peuple roumain, en changeant légèrement le vers célèbre :

Bella gerant alii : tu, pulchra Valaquia, nube.

Voilà le fruit de l'observation en plein air. Tout devient d'une simplicité charmante. Sans compter que la science serait beaucoup moins rébarbative, si l'on y mêlait un peu de l'éternel féminin.

Ce fil conducteur m'a permis de me reconnaître dans une question bien plus embrouillée, en sorte que je puis dire que c'est véritablement Ariane, cette gracieuse messagère, qui m'a tiré du labyrinthe. Il s'agissait de savoir comment les races s'étaient mêlées dans l'intérieur de la péninsule, et si les anciennes populations n'avaient laissé aucune trace sur la terre occupée par les Slaves. J'avoue que je prenais difficilement mon parti d'un pareil cataclysme. Je regrettais cette vieille population de l'Hémus, dont M. Renan dit qu'au temps de saint Paul elle était encore très pure, de noblesse authentique, et de plus très bonne enfant. Les professeurs slaves avaient beau m'expliquer que c'était la faute aux Avares ; que ces barbares, appelés aussi Ougres, c'est-à-dire ogres, ne faisaient qu'une bouchée des peuples qui leur tombaient sous la main ; qu'ils avaient ainsi ouvert un grand trou béant dans la péninsule, et que d'honnêtes Slaves s'étaient chargés de boucher le trou : je n'étais pas convaincu. Pauvres Avares! il ne manque peut-être à leur mémoire qu'un professeur de leur sang pour démontrer qu'ils ont été, eux aussi, des barbares de bien, des égorgeurs philanthropiques. Mais quoi! ils sont morts, en tant que nation; et les morts ont « une discrétion qui n'est pas croyable. » On peut mettre à leur compte tous les forfaits imaginables : ils ne réclament jamais. Toujours est-il que j'ai de la peine à concevoir ces immenses boucheries où l'on passe tout un peuple au fil de l'épée, sans laisser personne pour en porter la nouvelle. Sans doute, la péninsule a vu de bien laides choses pendant ces derniers mille ans. Il y a eu beaucoup d'incendies, de viols, de ravages. Nul, sinon peut-être M. Taine, ne pourrait mesurer la fureur aveugle de ces brutes déchaînées. Cependant, quand le diable s'en mêlerait, toute orgie a son lendemain. L'homme le plus féroce n'est pas assez fou pour égorger de sang-froid l'esclave qui le nourrit. Un écrivain slave éminent, Constantin Jiretchek, homme de sens, a dit : « Jamais, sur la terre, il n'est arrivé qu'un peuple subjugué disparût

complètement sans laisser une goutte de sang dans les veines du vainqueur ni un mot dans sa langue. »

Une autre circonstance achevait de me mettre sur mes gardes contre un panslavisme effréné. L'historien Procope, qui a vu les Slaves au moment de leur arrivée dans la péninsule, affirme qu'à cette époque ils étaient blonds, tirant sur le châtain clair. D'autres témoignages nous apprennent qu'ils avaient le plus souvent les yeux bleus. Or l'immense majorité des Slaves qui habitent aujourd'hui la Serbie et la Bulgarie ont les cheveux noirs, mais d'un noir de jais, avec de la barbe noire jusque dans les yeux, lesquels sont presque toujours du plus beau brun. Les transformistes allèguent l'influence du climat, comme si l'homme était une brique et changeait de couleur en passant plusieurs fois au four. A ce compte, les Hollandais du Transvaal seraient tous nègres depuis longtemps. J'ai, du reste, un fait précis à leur opposer : dans l'un des coins les plus chauds de la péninsule, au pied des mont Copaonic, je sais un canton où toute la population, cependant fort ancienne, est du blond le plus franc, du blond filasse. La peau, cuite au soleil, a pris des tons cuivrés; ces visages de pain d'épices produisent le plus singulier effet sous une tignasse claire. Mais le soleil a eu beau darder ses rayons, il n'a pu changer ni les cheveux ni les yeux. Le soleil luit pour tout le monde. Il ne saurait noircir les uns et blanchir les autres. Il faut donc chercher l'explication, non dans une grande règle inflexible, mais dans une petite loi capricieuse qui s'est divertie à varier les types.

Or, en tout pays, le caprice de l'homme, c'est la femme. Voilà le mot de l'énigme. Jamais les peuples n'auraient pu, — je ne dis pas se fondre, cela est trop évident, — mais même vivre en paix côte à côte, s'il ne s'était trouvé en présence que des museaux masculins. Tout seuls, nous ne sommes bons qu'à nous entretuer. Mais la femme était là, et, comme d'habitude, elle a séduit son farouche vainqueur. Elle avait de grands yeux bruns, des cheveux noirs comme l'aile du corbeau, un air doux, et peut-être quelque littérature, ce qui devait tourner la tête à ces barbares du Nord. Le drame de l'invasion se terminait souvent comme un vaudeville, par de justes noces. Je n'ai pas besoin de rappeler ici ce que chacun de nous peut observer dans son ménage, c'est-à-dire l'empire extraordinaire qu'une femme prend sur son mari, surtout lorsqu'elle lui est supérieure par l'esprit. Son instinct de fille d'Ève suffirait. Nous sommes tous plus ou moins sous le joug. Ces braves guerriers y passèrent comme les autres. Hercule fila aux pieds d'Omphale; ou plutôt il déposa son javelot et sa hache pour saisir le manche de la charrue recourbée. Trois ou quatre générations ne

s'étaient pas écoulées que les fils de cet ancien voleur de grand chemin, bruns de visage, noirs de poil, ayant dérobé un rayon de soleil aux yeux de leurs mères, cheminaient paisiblement dans les traces, et même, on peut le dire, dans les chaussures des anciens habitans. Ils ressemblaient à s'y méprendre aux paysans de la colonne Trajane. Leurs descendans offrent encore le même type; et M. Renan, qui a sondé tous les mystères de la vie, n'a pas tort de confondre les mœurs des Bulgares modernes avec celles des anciens Thraces.

Lorsque, sur les bords de la Morava, défile une troupe de moissonneurs, coiffés du petit chapeau de paille en forme d'écuelle, la longue chemise de toile blanche relevée et serrée autour des reins, le pied chaussé de sandales à lanières, on croit voir ces travailleurs des bas-reliefs antiques, plus libres, mais pas beaucoup plus gais que lorsqu'ils marchaient sous la férule de l'intendant grec ou romain. Elles sont toujours les mêmes, ces générations de laboureurs qui fabriquent le pain quotidien de l'histoire, et qui jouent, dans les révolutions, le rôle du chœur dans les tragédies. Tels on les reconnaît également sur les beaux vases grecs, semant, fauchant, moissonnant, tandis que leurs maîtres, semblables à des demi-dieux, conservent, dans une noble oisiveté, l'élégance des attitudes. Les voyageurs assurent que les choses n'ont guère changé sur les pentes de l'Hémus. Moins élégans peut-être, mais non moins superbes, sont les demi-dieux qui règnent à Sofia, tandis qu'à leurs pieds le paysan bulgare, aussi patient que son prédécesseur le Thrace, et presque aussi indifférent à la politique, continue de semer et de récolter.

Quant à ces mauvais garçons qui se sont entêtés à rester blonds dans leur Copaonic, ce sont sans doute les restes d'une peuplade qui n'avait aucun goût pour les femmes du pays. Au temps de l'empereur Douchan, c'est-à-dire au XIVe siècle, ces montagnes étaient fréquentées par des Saxons, qui venaient travailler aux mines. On les appelait *Burgari*, du mot allemand *Bürger*. Ils n'étaient pas plus tôt arrivés qu'ils fondaient une communauté allemande, un cercle d'ouvriers allemands, une petite chapelle allemande, et qu'ils réclamaient des privilèges allemands, c'est-à-dire fort étendus. C'étaient, d'ailleurs, les plus fins mineurs du monde, et les rois, qui avaient besoin d'argent, se les disputaient. C'est ainsi qu'au moyen âge ils peuplèrent une partie de la Transylvanie, et que dans ce siècle ils vont chercher fortune en Amérique. Il n'est pas rare de rencontrer là-bas, dans les Alleghanys, une de ces petites villes d'origine teutonne, où l'on boit de la bière, en parlant avec attendrissement de la mère patrie, qu'on vénère de loin sans la moindre

envie d'y retourner. Généralement, ces colonies traînent avec elles un régiment de blondes épouses et une véritable légion de jeunes albinos. Les hommes ne se marient guère aux femmes du pays. C'est une opinion bien établie chez eux qu'il n'est pas de bière comparable à celle de Munich, ni de femme supérieure à la femme allemande. Leurs ancêtres pensaient exactement de même, au moins sur le second point. Aussi est-il permis de supposer que ces îlots de paysans blonds sont les restes des Saxons du Copaonic.

Il est surprenant qu'à une époque plus reculée tant de tribus germaines, qui traversèrent la péninsule, aient complètement disparu. Au IXe siècle, on disait encore la messe en langue gothique sur les bords de l'Hellespont. Du temps de l'empereur Anastase, il y avait un petit groupe d'Hérules à l'embouchure de la Save, c'est-à-dire au lieu même où s'élève Belgrade. Aujourd'hui, les Hérules qu'on rencontre à Belgrade sont surtout des marchands autrichiens et des commis-voyageurs allemands qui vendent très cher au Slave naïf les produits de l'industrie nationale. Ils ont grandement perfectionné l'art de l'invasion. Les premiers Germains qui entrèrent dans la péninsule gagnaient leur vie le fer à la main et la menace à la bouche. Les seuls mots qu'ils aient laissés dans la langue slave signifient ruine (*drus*), — briser (*raz drusan*), — et aussi demander (*sukam*), — se garder (*varda*). Leurs descendans sont plus habiles. Ils demandent toujours, mais ils ne parlent plus de « ruiner, » ni de « briser. » Leurs manières sont engageantes, leur langage est insinuant; leurs marchandises seules laissent parfois à désirer. Aussi font-ils des progrès surprenans. Par Belgrade, leur langue, leurs prospectus, leurs produits inondent la péninsule. Il ne leur reste plus qu'à se faire aimer. Mais c'est pour eux le plus difficile.

Les Valaques de l'intérieur ont un sort bien différent de leurs frères les Roumains. Ils ne sont point groupés en corps de peuple, mais répandus un peu partout, dans les villes, sur les routes et dans les montagnes, où ils exercent une foule de métiers presque nomades, depuis celui d'aubergiste jusqu'à celui de pasteur. Ils ont en général des traits plus réguliers, une physionomie plus mobile que les Slaves. Mais il est étonnant de rencontrer ces descendans présumés des maîtres du monde en aussi modeste posture. On dit qu'ils sont aimables cabaretiers, orfèvres recommandables et surtout excellens chaudronniers. Si respectables que soient ces différentes professions, il y a, dans un tel retour de fortune, belle matière à philosopher. Ce rétameur de casseroles, dans lequel aurait été transvasée l'âme orgueilleuse d'un Romain, pourrait dire, comme le pauvre chien savant de Sully-Prudhomme :

Oui, plains-moi, j'étais conquérant!

Ils sont cependant fort gais en général et ne paraissent pas sentir le malheur de leur condition. C'est plutôt la branche de Roumanie passée au rang de famille royale, qui doit rougir quelquefois de ces parens pauvres. Que dirions-nous s'il y avait en Allemagne, dans les montagnes de la Forêt-Noire, une race errante de Français, humbles, serviables, raccommodant le chaudron de Gretchen et les bottes de son digne époux Hermann sans jamais tourner les yeux vers la mère-patrie?

Toutefois, la chute est moins profonde qu'on ne croirait au premier abord. Au temps de la domination romaine, les Latins qui se fixèrent dans ces parages n'étaient pas la fleur des pois, le dessus du panier. Ils venaient à la suite des troupes, établissaient leur petit commerce au croisement des routes et versaient indistinctement le vin de Dalmatie aux braves légionnaires pendant l'étape et aux farouches montagnards de l'intérieur. Ils devaient ressembler beaucoup à ces Allemands qui foisonnent aujourd'hui dans les rues de Strasbourg et de Metz. On les trouve aussi fort tard dans l'emploi de muletiers et de goujats d'armée. Les chroniqueurs byzantins rapportent une anecdote qui montre la persistance de leur langue, mais non celle de leur bravoure. Vers la fin du VIe siècle, une armée impériale, partie de Byzance, s'en allait contre les Avares. Pendant une marche, un des mulets laissa tomber sa charge. Quelques soldats crièrent en mauvais latin au muletier distrait : *Torna, torna, fratre!* Toute cette canaille comprit aussitôt que l'ennemi arrivait et se mit à fuir en désordre, en criant de toutes ses forces : *Torna, torna!* autrement dit : « Sauve qui peut! »

La condition de berger a du moins quelque chose de fier. Des hommes capables de se condamner à la solitude pour éviter le contact du vainqueur n'étaient pas les premiers venus. Un peuple qui se fait berger sort de l'histoire pour entrer dans l'éternité : on dirait qu'il ne change plus. Sur tous les hauts pâturages de la péninsule, on rencontre ces Valaques poussant leurs troupeaux. Ils font si bien corps avec leur nouvel état que, dès le temps des anciens rois serbes, pâtre et Valaque étaient des termes synonymes. La vie nomade avait, du reste, bien de l'attrait si l'on s'en rapporte aux ordonnances de l'empereur Douchan : ce potentat dut, pour conserver des bras à l'agriculture, interdire à ses sujets d'épouser des filles valaques. Toutes ces Carmens emmenaient là-haut, dans la montagne, les robustes enfans de la plaine.

Je conseille au voyageur de visiter les pâturages du centre s'il veut avoir une image parfaite de la vie primitive. Non pas qu'ils soient entièrement peuplés de Valaques : toutes les races et toutes les langues y sont représentées; même toutes les espèces de la création.

Entre le règne animal et le règne humain, il n'y a plus vraiment que des nuances. On fait chambrée avec les chèvres et les moutons. Quand, pour vous faire place, le patriarche les met à la porte, il ne les chasse pas comme des hôtes importuns ou comme des esclaves : il les écarte avec des gestes polis, en leur demandant pardon de la liberté grande. « Viens chez moi, me disait un de ces hommes bibliques. J'ai un cheval à vendre, et, pour te faire honneur, je ferai sortir les porcs de la maison. »

Celle-ci, avec son toit tombant jusqu'à terre, a le plus souvent la forme d'une tente en bois. Au-delà, je ne vois plus que la vie du désert et la tente en poil de chameau. Pour manger, on s'assoit tout près de terre, sur des escabeaux nains ; et quand je dis manger, c'est parce que notre langue n'a pas d'autre terme pour désigner l'action d'avaler des choses horribles, du lait à la fois caillé et cuit, des rognures de semelles de bottes et du fromage gâté. Mais, pendant ce temps-là, le maître du logis vous regarde avec de si bons yeux, avec si une évidente intention d'hospitalité, qu'on avale quand même pour lui faire plaisir.

Dans la salle commune, et d'ailleurs unique, il n'y a pas un lit : seulement de la paille semée à terre, puis un terrible goût de renfermé. Mon compagnon de voyage, un Anglais, ne pouvait contenir son indignation. « Cela est ridicule, disait-il. Cela devrait être interdit. Une pareille vie ne vaut pas la peine de vivre. Si cet homme avait l'ombre de sens commun, il se pendrait demain à un arbre, lui et toute sa famille. En pareil cas, le suicide est le seul progrès possible. » Le fait est qu'entre l'Anglais bien nourri, bien équipé, correct, et ce primitif en guenilles, le contraste était trop fort. Ce casque indien contemplant cette calotte graisseuse, et lui exposant par raison démonstrative la nécessité de mettre fin à ses jours, c'était d'une gaîté macabre digne de Pickwick-club. Probablement, nous autres Français, nous sommes plus élastiques, ou moins gravement convaincus de la supériorité de notre ventre civilisé sur les estomacs primitifs. Toujours est-il que je dormis à merveille dans cette grange ; et que le matin j'éprouvai même des sensations agréables, en faisant ma toilette au bord d'une claire fontaine, sous un épais couvert de hêtres, tandis que l'arche de Noé s'éveillait, et que les vaches s'enfonçaient une à une dans le rideau forestier tendu autour de mon boudoir matinal. Mais ces mœurs pastorales, sur l'emplacement même d'anciennes mines qui comptent parmi les plus riches de l'antiquité, cette existence inculte de vieilles races autrefois nobles et actives, révèlent un recul énorme de civilisation. Tenons-nous bien ; car si l'humanité ne se surveillait pas, elle retournerait au singe tout droit.

Si les femmes jouent un rôle capital dans l'histoire des races, on devrait retrouver chez elles quelques traits de ces populations anciennes, qui, non-seulement en Grèce, mais même en Macédoine et en Thrace, fournirent jadis aux artistes grecs de si admirables modèles. Je dois confesser que mon attente a été quelque peu déçue, au moins dans les pays colonisés par les Slaves. Les paysannes y sont volontiers rustaudes et mal tournées; vigoureuses, pour la plupart et propres à faire d'excellentes bêtes de somme: mais le plus souvent courtes, rentassées, avec une figure tout en large, nul port, et de grâce pas davantage. Dans la première fleur de jeunesse, elles ont, comme eût dit Mlle de Scudéry, moins de charme que de fraîcheur, moins de fraîcheur que d'éclat, moins d'éclat que de grosse et reluisante santé; de sorte que, si leurs grand'mères se sont employées jadis à civiliser les Barbares, il est à croire que, dans la suite des siècles, elles ont été elles-mêmes fortement barbarisées. Le courant des invasions a dépassé l'étendue de leurs capacités civilisatrices; les anciens moules, trop chargés de nouveau métal, ont été brisés.

En outre, elles ont, dans leurs relations avec le sexe fort, une allure qui renverse toutes nos idées. Non-seulement l'épouse suit son mari par derrière comme un petit chien, mais les jeunes filles elles-mêmes baisent la main des jeunes gens avec une humilité révoltante. Ces jeunes freluquets se laissent faire comme si cet acte servile était la chose la plus naturelle du monde. Ils considèrent que la toute-puissance réside dans les trois ou quatre poils follets qui ornent leur menton. Je n'ai jamais assisté à ces baise-mains sans avoir envie de prendre le jeune homme par la barbe et de secouer énergiquement son impertinente divinité. Peut-être est-ce une dernière trace de la souveraine propriété que les vainqueurs s'attribuaient jadis sur les femmes des vaincus. Peut-être est-ce un tour d'adresse que ces dernières ont légué à leurs petites-filles pour dissimuler l'empire infiniment plus réel qu'elles exercent sur les hommes. Dans les deux cas, ces marques de servitude confirmeraient mon hypothèse. Nous aurions sous les yeux la lignée passablement abâtardie de la femme antique que peignit Apelle et que sculpta Praxitèle. Seulement la statue a été martelée par les Barbares. Un coup de hache a rendu son nez camard et mutilé ses longs doigts souples. Elle nous apparaît telle qu'un marbre de Paros dans une fouille, au moment où la pioche vient de le mettre au jour : un limon grossier empâte ses formes divines, alourdit ses jambes et ses bras. Il faut un œil d'archéologue pour discerner le cadavre d'une déesse sous les plis pesans de ce linceul.

Cependant la déesse se trahit encore par endroits. Chez les filles des Serbes contemporains, le sublime est dans le regard et la séduction dans la voix. Les plus disgraciées d'entre elles ont des yeux admirables qui reflètent les ardeurs du soleil d'Orient. Certainement ce regard brûlant et noir n'est pas venu du Nord ; il a été transmis en droite ligne par les femmes passionnées qui, dans ces lieux mêmes, déchirèrent jadis Orphée pour le punir d'en avoir méconnu l'attrait. Il est vrai que ces yeux sont un peu dépaysés dans les bonnes figures rougeaudes. Ils ne reprennent tout leur éclat que dans la classe supérieure, où la vie plus sédentaire prête au teint des dames une pâleur intéressante. Quant à la voix, elle est, chez les femmes du pays, d'une douceur et d'une sonorité remarquables. Bien souvent, je me suis arrêté auprès des commères fort incultes qui vendent leurs légumes au marché, rien que pour entendre la musique de leurs paroles. Le serbe, ainsi parlé, semble presque aussi harmonieux que l'italien. Il est clair pour moi que c'est en passant par la bouche des femmes de Thrace et d'Illyrie que cette langue rude, hérissée de consonnes, pleine d'accens gutturaux, a dépouillé en partie sa sauvagerie et pris des inflexions méridionales. Ces gosiers de femmes sont admirables pour velouter les sons trop durs. Il faut entendre une jeune bourgeoise serbe débiter un morceau de poésie. Déjà bien différente de sa sœur, la paysanne, elle est souvent frêle et mince : on est surpris de l'ampleur colorée de sa voix qui s'épanche en cascades cristallines. Je suis sûr qu'elle aurait de la grâce, même à prononcer le nom de la ville de *Tru*, cette localité d'où les voyelles ont été bannies comme les bouches inutiles d'une ville assiégée. Je vois d'ici les guerriers serbes, au IXe siècle, forçant ces aimables créatures à se gargariser de slave, et troublés eux-mêmes par le charme étrange que leur langue prenait sur des lèvres roses.

Ces observations paraîtront sans doute frivoles au regard d'une science austère, qui dresse l'état civil des races à coups de dictionnaire : cette science en lunettes n'admet pas qu'en fait de langage, comme en toute chose, l'air fait souvent la chanson. A mon avis, cependant, il y a là de tout petits faits qui démolissent une grosse légende, née dans le courant de ce siècle, et d'après laquelle les Slaves méridionaux, depuis Agram jusqu'à Philippopoli, et de la Mer-Noire à l'Adriatique, formeraient une race parfaitement homogène, divisée seulement par le malheur des temps. J'ai une impression tout opposée. Je crois que cette race, ou plutôt ces races de même origine, sont saturées d'élémens étrangers; qu'en chaque lieu elles ont absorbé les populations anciennes au point de perdre leur caractère propre, et qu'elles ne peuvent revendiquer la pro-

priété exclusive ni de leur sang, ni de leurs mœurs, ni même du son de leurs paroles. Peut-être alors est-il moins difficile de comprendre pourquoi le Bosniaque diffère si radicalement du Serbe et du Dalmate, et pourquoi il y a si peu de sympathie entre le Serbe et le Bulgare. Sans doute l'histoire a envenimé ces dissentimens; mais ils étaient en germe dans la variété des peuples et des terroirs. On peut mettre sur le compte de l'Islam le contraste qui existe entre les Serbes et leurs frères de Bosnie. Mais pourquoi ces derniers ont-ils embrassé l'Islamisme, tandis que les autres restaient chrétiens, sinon parce qu'ils pensaient et sentaient différemment? Et pourquoi cette divergence dans leurs pensées, qui les place aux deux pôles du monde moderne, sinon parce que les uns étaient devenus de véritables montagnards illyriens, des réfractaires incorrigibles, tandis que les autres, bons cultivateurs, soumis aux autorités établies, avaient épousé, avec les filles de la plaine, les opinions tranquilles qui règnent généralement le long des grands cours d'eau? Leurs femmes allaient à l'église grecque : ils y furent aussi; de l'autre côté de la Save, leurs cousins, les Croates, ayant trouvé dans le pays des femmes catholiques, entendirent la messe en latin. Les types changèrent, et avec eux les mœurs, la condition sociale, tout ce qui met de la distance entre les hommes. Pour la stature physique, pour la physionomie, il y a plus d'intervalle entre un Serbe de Serajevo et un Serbe de Belgrade qu'entre les Allemands et nous. Les uns sont des aristocrates renforcés, les autres ont conservé religieusement les traditions d'égalité qui dominaient autrefois dans ces plaines. — Mais, dit-on, c'est que la noblesse des Serbes avait été décimée par les Turcs. — A la bonne heure : mais s'ils avaient été de la même trempe que leurs voisins, ils ne se fussent pas laissés décimer.

De cette fameuse parenté d'origine, il ne reste absolument que la communauté du langage; et c'est quelque chose. Depuis Varna jusqu'à Raguse, on vous donne le bonjour en serbe; les hommes sèment leurs entretiens de la même formule sacramentelle : *Dobro! Dobro!* (Bon, bon!) qui révèle au moins chez la plupart d'entre eux un même fond d'indifférence philosophique. Mais ils sont tellement dissemblables sous tous les autres aspects, que la similitude de langue vous fait à chaque instant dresser l'oreille comme une nouveauté. L'unité de langage a mieux résisté que l'unité de mœurs, parce que l'envahisseur avait le nombre et la force, et que les populations locales étaient insuffisamment romanisées. Je ne méconnais pas l'importance de cet avantage, et je souhaite qu'il permette à ces peuples de se mieux comprendre. Mais je me refuse à croire qu'un idiome uniforme soit un ciment suffi-

sant pour lier ensemble les pierres d'un édifice aussi disparate. La langue est une monnaie courante qui permet d'échanger des idées, rien de plus. Si ces idées n'offrent aucune équivalence, si elles se heurtent, au contraire, les pièces ont beau être marquées au même coin : les hommes ne peuvent s'entendre, et l'affaire est rompue. Ce qui importe, c'est la direction des idées, bien plus que le sens des mots. Les philologues qui concluent de la ressemblance des uns à l'identité des autres me paraissent commettre un sophisme très semblable à celui des apprentis économistes, lorsqu'ils confondent la richesse avec la monnaie qui en est le signe. Les Espagnols tombèrent autrefois dans cette erreur, et s'en trouvèrent mal. Tandis qu'ils distribuaient tout l'argent du Nouveau-Monde, il leur semblait tenir entre les mains la richesse universelle. Ils n'en restèrent cependant que plus pauvres sur leur fier plateau de Castille, qu'ils n'avaient pas su cultiver pour le mettre au niveau du reste de l'Europe. De même, les Slaves méridionaux se croient riches parce qu'ils disposent d'un idiome qui circule d'un bout à l'autre de la péninsule et qui a cours jusque dans les comités panslavistes de Moscou. Mais tant qu'ils cultiveront dans leurs montagnes des produits aussi différens que la religion de Mahomet et celle du Christ; tant qu'ils auront à droite un parfait modèle d'aristocratie territoriale et à gauche la plus jalouse des démocraties; enfin, tant qu'ils abuseront de la politique, qui divise, et négligeront les grands travaux d'utilité générale, qui unissent, ils resteront pauvres au milieu de leur belle langue slave. Ni la petite monnaie des propos qui se débitent dans les auberges, ni les pièces de prix qu'on frappe dans les académies, ni les jurons des rouliers, ni les politesses oratoires qu'on échange entre Raguse, Agram, Belgrade et Sofia n'effaceront ces démarcations. Ce n'est pas le langage, ce sont les âmes qu'il faudrait appareiller.

Je cherche cependant, malgré tant de contradictions, à me faire une idée du Slave moyen, tel qu'il existe dans les pays chrétiens complètement émancipés. Je laisse de côté les types excentriques, le Slave latinisé des bords de l'Adriatique, le Slave musulman de Bosnie. Je néglige également le Slave en redingote et en habit noir, produit perfectionné, greffe tardive et fragile de la civilisation européenne sur les branches d'un sauvageon. Je vais droit à l'homme des campagnes, déjà compliqué par le mélange des races, mais plus simple et plus voisin de son origine. Ces paysans du Danube ont-ils une physionomie? Entre ceux de la Morava, du Vardar et de la Maritza existe-t-il des traits communs?

Entrons dans une auberge, où se mêlent tous les types et toutes les races de la péninsule. Voici justement un marchand musulman,

blanc et gras, qui se rend à Novi-Bazar avec toute une escorte de serviteurs taillés en hercules. Ces hommes sont accroupis à terre dans une immobilité parfaite. Par le contraste, nous allons mieux comprendre le Serbe ou le Bulgare qui passe à côté. Celui-ci laisse généralement croître ses cheveux et sa barbe : le musulman se rase la figure et le front. Le Serbe est flegmatique, le musulman est impassible. Le Serbe vit lentement, parle et rit sans éclat de voix. Le musulman ne parle presque pas, et ne rit jamais. On peut accuser l'un d'apathie et de mollesse, parce qu'il est déjà Européen ; on peut mesurer et critiquer ses mouvemens, parce qu'il commence à marcher. Mais chez l'autre, la parfaite immobilité morale échappe à toute mesure : ce n'est plus de l'apathie, c'est du fatalisme. Ce n'est plus un accident de caractère, c'est un principe. Les traits du musulman, dans leur gravité, reflètent ce parti-pris, tandis que ceux du Slave ont ces plis variés qui révèlent des pensées assez semblables aux nôtres, mais avec un air d'indolence et de détachement. Le musulman nous paraît un type original. Nous trouvons de la grandeur dans son mépris pour nos petites agitations. A première vue, le Slave chrétien nous paraît une copie médiocre d'un tableau que nous savons par cœur.

Mais si nous vivons près d'eux, l'impression change. Nous nous lasserons peut-être du musulman digne et monotone. Nous découvrirons, sous le Slave inculte, un bien plus précieux que l'or, plus beau que la beauté. A travers la broussaille des cheveux emmêlés luit un regard qui nous attire. Quand on fraie avec le paysan slave, on a ce sentiment étrange que l'âme, chez ce peuple, est supérieure à son enveloppe, l'instinct plus élevé que l'éducation, la vie morale au-dessus du milieu physique. Ils vivent dans la boue, quelquefois même dans l'ordure. En dehors des jours de fête, ils n'ont aucun soin de leur personne. Il n'est pas rare de rencontrer, dans les rues de Belgrade, des paysans aisés tellement loqueteux, déguenillés, que leur chemise passe à travers leur culotte. Dans les villages, les maisons, assez propres au dehors, sont misérables au dedans. On n'y trouve pas même une armoire pareille à celle de nos plus pauvres cultivateurs. Les vêtemens de la famille sont entassés pêle-mêle dans un seul coffre. Tout cela est triste à voir : cependant, si vous écoutez cet homme inculte ; si vous observez sa douceur compatissante, sa patience, non point brutale, mais raisonnée, philosophique même, vous trouverez en lui quelque chose de plus grand que chez tel fermier américain, propre, calculateur, égoïste et borné. Ce quelque chose, c'est un stoïcisme doublé de bonté.

Voulez-vous connaître la manière de sentir de ce peuple? Re-

marquez, au croisement des routes, des piliers de granit grossièrement taillés, semblables à des cippes funéraires d'une époque très primitive. On y voit représentée l'image naïve d'un soldat tenant un fusil, c'est-à-dire un bâton surmonté d'une baïonnette. Des yeux tout ronds, une figure toute ronde, une énorme paire de moustaches, voilà pour l'expression. Quelquefois l'artiste timide s'est borné à graver dans la pierre des sabres et des fusils croisés. Tous ces monumens portent une même date, 1885, et rappellent un même fait, Slivnitza. Ce sont les pères de famille qui, d'eux-mêmes, et sans encouragement officiel, ont voulu consacrer de leurs humbles deniers la mémoire des soldats morts à l'ennemi. La grossièreté même de l'exécution est touchante. Ces hommes, qui savent mourir sans se plaindre, sont faibles sur l'épitaphe et taillent médiocrement le marbre. Point d'inscriptions pompeuses, point de groupes emphatiques, d'armes brisées, de blessés soutenus par des génies vengeurs. L'antiquité et le moyen âge procédaient ainsi par brèves notations. Sans doute, la fameuse inscription des Thermopyles : « Passant, va dire à Sparte... » fut inventée après coup par quelque rhéteur. Une simple date gravée dans le roc, quelques guerriers sommaires comme des hiéroglyphes, c'est assez pour émouvoir lorsque l'héroïsme est dans les âmes, non dans les attitudes. De même au XIIe siècle, la figure, au trait, d'un guerrier croisant les mains sur l'épée de combat. Longtemps l'Europe a joué sa tragédie, comme Shakspeare ses premiers drames, entre quatre murs nus. A présent, elle est devenue théâtrale. Il lui faut des statues colossales pour les victoires, des lions sublimes pour les défaites. On ferait une montagne du marbre et du bronze qui ont été dépensés des deux côtés des Vosges depuis 1870. Je préfère les pauvres pierres de Serbie. Qu'on n'allègue pas la grandeur différente de la scène : ici ou là, de mourir il n'est qu'un coup, comme disent les bonnes gens. Je ne donne pas les Serbes pour de grands tacticiens. Mais ils savent souffrir et se taire. Je les ai vus immobiles et silencieux sous la pluie, des journées entières, sans capote et quelquefois sans pain. Pas un murmure ne s'élevait. Je les ai revus plus tard dans les hôpitaux, supportant les opérations avec une fermeté tranquille, la cigarette à la bouche, tandis que leur face livide et leurs yeux noirs agrandis, seuls vivans, se tournaient vers le ciel d'Orient. Ces peuples sont rompus aux longues souffrances. Ils n'ont pas besoin qu'une littérature spéciale leur enseigne, depuis l'enfance, l'art de bien mourir. Leur courage passif dédaigne le stimulant de la vanité. C'est pourquoi je m'incline devant les blocs informes dont la piété de leurs proches a semé les rubans de routes.

Je conviens que ces hommes sont moins beaux que leurs pères, dont les pareils se rencontrent encore, çà et là, en Herzégovine et dans la Montagne Noire. Ils ont perdu l'air truculent, le mufle guerrier qui fait saillir la moustache en avant, l'allure martiale de l'heiduque. Leur barbe pend assez mélancoliquement. Ils ressemblent à des sauvages désabusés par l'expérience amère de la vie. Chez eux, la volonté s'est détendue sous une pression séculaire. Mais aussi sont-ils moins férocement égoïstes que les trois quarts de l'humanité. Il leur manque la tenue, le respect de soi-même : mais ils n'ont point la vanité agressive. Ils ne sont pas chatouilleux sur le point d'honneur : mais ils ne font pas consister cet honneur à se couper la gorge, et la plupart de leurs querelles s'évanouissent en paroles. Ils ont une discipline un peu lâche, et semblent apprécier médiocrement les beautés de l'exercice à la prussienne, qu'on leur impose bon gré mal gré : mais ils ne mettent pas leur joie à régenter, à tourmenter leurs semblables. On leur souhaiterait plus d'énergie pour améliorer leur sort, mais ils ne sont ni âpres ni avides. En un mot, s'ils sont hommes, c'est-à-dire guidés, comme les autres, par l'intérêt, ils n'apportent point, dans la lutte pour l'existence, ce culte prodigieux, absorbant, exclusif du *moi,* qui est le trait saillant de la civilisation moderne. Aussi les historiens des peuples forts n'auraient pour eux que du dédain. Je suis sûr que M. Mommsen ne peut pas les sentir. Mais, Dieu merci! nous avons assez de modèles, sur la terre, de ces peuples énergiques et voraces, que la nature a pourvus d'une magnifique mâchoire et d'un estomac transcendant. Ils abondent, les peuples qui vivent à deux genoux devant leur *moi,* qui le soignent, le brossent tous les matins, le placent bien en vue sur un autel, l'adorent, le proposent à l'admiration du monde, qui se délectent de sa contemplation et dansent autour, comme les israélites firent jadis autour d'un certain veau, coulé dans un métal précieux. Il ne me déplaît pas de rencontrer de temps en temps des peuples d'un appétit moins convaincu et d'un orgueil moins intrépide.

Caractère de race? Je n'en crois rien : je n'ai pas plus foi dans les vertus slaves que dans les vertus germaniques. Je ne reconnais à aucune race le droit de monopoliser le courage ni la charité. Produit des circonstances? Certainement. Ces hommes ne sont pas faits autrement que nous : seulement, à un certain carrefour de l'histoire, l'Orient et l'Occident ont bifurqué.

Qu'on veuille bien réfléchir à toutes les causes qui ont exalté la personnalité humaine depuis les temps les plus reculés, de telle sorte que la seule conquête indiscutable de notre civilisation, parmi tant de ruines, est le triomphe du *moi* et de ses accessoires. Qu'on

se remémore la lutte ancienne contre les vieux mythes oppresseurs de l'individu ; — les grands empires asiatiques brisés et pulvérisés par la cité ; — puis le citoyen, d'abord esclave de la cité, investi peu à peu de droits distincts qu'il oppose à ceux de l'État ; — le travailleur, esclave de l'homme libre, émancipé à son tour et reconnu le frère de son maître ; — en religion, le dogme de l'immortalité de l'âme prolongeant l'existence du *moi* jusque dans l'éternité ; — toute morale établie sur la responsabilité de cet être indivisible et indestructible ; — toute sagesse économique tendant à élever la moyenne de la vie et à satisfaire les besoins de l'individu. Cet idéal, il a fallu l'inculquer à des sauvages, car l'homme livré à ses instincts se distingue à peine des brutes qui l'entourent. Il n'y a que deux manières de dompter cette brute : ou bien faire peser sur sa tête le joug des castes et de la théocratie ; ou bien éveiller sa conscience et développer chez elle un égoïsme intelligent. Notre civilisation a choisi la seconde. Elle a pris le *moi* comme centre, et contraint la nature elle-même à s'incliner devant lui. Tout a contribué à favoriser l'énergie individuelle : l'isolement féodal au moyen âge, les guerres privées ; — la lutte contre cette féodalité au nom des intérêts coalisés ; — la conquête de la liberté ; le lent effort des déshérités pour obtenir une place au soleil ; — la vie humaine devenue sacrée en dehors des champs de bataille ; — l'existence même de Dieu prouvée par un acte spontané de la conscience : tout l'univers et toute l'histoire ont tourné autour de notre chétive personne. C'est justement l'inverse de la philosophie indienne ou chinoise.

Que l'on contemple maintenant cet orgueilleux *moi*, seul debout sur les débris des systèmes et des formes sociales ; qu'on fasse dériver de cette source unique les qualités et les défauts de notre société : nos arts sublimes et notre puérile vanité ; notre goût du bien-être et notre mollesse ; notre foi dans le progrès indéfini et nos chimères sociales ; notre admirable besoin d'action et nos vaines querelles de mur mitoyen ; l'effort productif à côté de l'agitation stérile ; enfin, nos grandeurs et nos misères morales : la dignité, mais aussi l'hypertrophie du *moi ;* nos affections profondes, mais à base étroite, détachées des grands objets pour s'accrocher trop exclusivement à l'être périssable ; l'esprit de concurrence et de jalousie étouffant sans cesse la voix de la fraternité ; — l'idée même de la patrie, cette grande victoire sur l'égoïsme, n'étant au fond que le *moi* porté à sa plus haute puissance, un *moi* multiplié par millions, un *moi* transfiguré, seul capable de nous faire oublier le misérable *moi* éphémère que nous sommes.

Or certains peuples ont été tellement foulés par les invasions,

décimés par les pestes, usés par la misère, qu'ils ne voyaient plus d'issue à leur affreuse destinée : après une courte éclaircie, l'horizon terrestre semblait se refermer sur eux. Supposez donc qu'aux heures sombres, un concours extraordinaire de circonstances ait brisé, chez l'un de ces peuples, le ressort moteur, éteint l'esprit d'aventure, abreuvé le pauvre *moi* d'humiliations sans bornes et fait tomber sur le dos individuel de ce dieu de l'histoire une grêle de coups de bâton : n'est-il pas vrai que l'orgueil humain en eût gardé une courbature chronique? Admettez, par exemple, Charles Martel vaincu à Poitiers, les Sarrasins plus maîtres de la France qu'ils ne l'ont été de l'Espagne, la noblesse décimée, dispersée, ou convertie : assurément, la Gaule chrétienne, ainsi subjuguée, n'aurait eu d'autre ressource que la résignation, et le souvenir vague d'une grandeur fugitive. Des deux faces du christianisme, l'une contemplative, l'autre militante, elle n'aurait vu que la face orientale et consolante ; elle aurait embrassé la religion de l'apôtre Jean et non celle de l'apôtre Paul. Cette tristesse touchante, qui se peint naïvement sur nos statues du XIIIe siècle, mais qui, chez nous, fut sans cesse démentie par l'agitation des communes, par les joyeuses corporations d'artisans, par l'humeur batailleuse et l'amour naissant de la patrie, — cette tristesse fût devenue l'expression habituelle de tout un peuple, et l'eût fait glisser sur la pente du fatalisme. Il ne nous serait resté que l'horreur de la contrainte, jointe à un grand sentiment de commisération pour nos compagnons de chaîne. Il y aurait eu, dans les cœurs français, moins d'énergie vivace et plus de pitié compatissante... mais je m'aperçois que ce Français hypothétique que j'essaie de m'imaginer n'est autre que le Slave d'Orient.

Avec de telles dispositions, ce vaincu de l'histoire est mal armé pour le conflit moderne. Il n'a pas la belle confiance en soi-même qui est le commencement du succès. Il ne croit point assez énergiquement à son étoile, à l'excellence de son pays sur tous les autres, et à la complicité du Dieu des armées dans ses batailles. Chez lui, le patriotisme n'est point agressif ni circonscrit dans des frontières bien déterminées. C'est plutôt un sentiment de famille, qui unit chaque petit groupe à la communauté voisine. Il s'est développé par la résistance à l'oppression. Il est resté à l'état diffus, très fort pour la guerre d'escarmouches, très impuissant pour l'attaque et pour la levée en masse. L'idéal des paysans slaves serait de vivre côte à côte, sans trop d'effort, au milieu de peuples de mêmes mœurs, avec le moins de gouvernement possible. On conçoit combien il est difficile d'asseoir sur un pareil caractère un gouvernement à l'européenne. Ces hommes-là ne sentent pas les beautés de la

raison d'état. Il suffit de voir marcher un sous-officier dans la rue pour comprendre qu'il lui est parfaitement égal de personnifier la patrie. Vainement un état-major de messieurs vêtus de noir, formés dans les universités d'Europe, essaient de faire comprendre à ces réfractaires les arcanes de la grande politique : ils n'entendent rien, ni à la *constellation* des puissances, ni à *l'équilibre,* ni à la *prépondérance,* ni à tous les mots hypocrites par lesquels nous masquons l'ambition toute crue. Dans le courant du siècle, ils n'ont eu que deux idées bien arrêtées, mais deux bonnes. La première était de ne pas recevoir le fouet : pour cela, ils se sont battus comme des héros. Quand ils le reçoivent encore, ils ont du moins la satisfaction de se l'administrer entre eux, comme naguère à Sofia. La seconde idée, c'est de payer le moins d'impôt possible ; et cela ne fait pas le compte des gouvernemens, qui ont besoin d'argent pour faire figure dans le monde.

Il me semble que, dans ce rapide coup d'œil, nous pouvons déjà saisir la physionomie de la péninsule, avec ses vifs contrastes de lumière et d'ombre. La main qui a semé tant de contradictions sur son sol est la même qui varie à l'infini les formes de la vie et qui tantôt rassemble dans un centre nerveux toute l'activité motrice des animaux, tantôt répand dans leurs membres une vitalité diffuse : ils ont alors moins de ressort pour la lutte, mais ils peuvent survivre à de cruelles mutilations. Ces peuples-ci l'ont bien prouvé. Nul d'entre eux ne paraît de taille à jouer le rôle d'un Piémont rusé, d'une Prusse batailleuse, ni à dompter les autres au nom de la raison d'état. Mais ils ne sont pas davantage une matière molle et plastique que les grandes puissances peuvent repétrir à leur gré. Ils échapperont quand on pensera les tenir. Leur patriotisme est fait de patience et de ténacité. Peut-être un jour ces tronçons épars sauront-ils se rejoindre sous une loi plus clémente que la dure loi de conquête qui gouverne aujourd'hui l'Europe. Peut-être comprendront-ils que l'identité de race importe moins que la communauté des souvenirs et des malheurs : ce jour-là, ils auront rouvert les sources de la véritable fraternité.

* * *

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

LA MISSION DE M. DE PERSIGNY A BERLIN EN 1850.

II[1].

LA DÉMISSION DE M. DE PERSIGNY. — D'ERFURT A OLMUTZ.

V. — TENSION ENTRE PARIS ET BERLIN.

L'agitation était grande dans les conseils de Frédéric-Guillaume, à la fin du mois de février. On venait d'apprendre du même coup l'évolution conciliante du cabinet de Vienne dans l'affaire des réfugiés, et la formation d'un corps français sur les frontières de l'est, sous le commandement du général Changarnier, qu'on croyait brouillé avec l'Élysée. Les lettres de M. de Persigny et les insinuations de la diplomatie autrichienne contre la duplicité prussienne avaient fini par émouvoir Louis Napoléon. Il voyait toutes ses avances méconnues; de plus, il lui revenait par des avis, vrais ou faux, qu'il était question à Berlin de renforcer de 25,000 hommes l'armée d'occupation prussienne dans le grand-duché de Baden.

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

Le moment lui avait paru opportun de donner à la fois un avertissement à la Prusse et un témoignage de sa reconnaissance à la Suisse par une démonstration militaire.

Les correspondances du comte de Hatzfeld n'avaient pas fait pressentir une aussi grave détermination. Elles montraient Louis Napoléon impuissant, aux prises avec les partis. Ce ne sont pas les renseignemens qui font défaut aux diplomates accrédités à Paris ; le difficile pour eux est de se placer assez haut pour démêler la vérité au milieu des passions qui s'agitent autour d'eux. M. de Hatzfeld assurément était bien placé pour savoir ce qui se passait dans les sphères gouvernementales. Mais son esprit timide, tatillon, n'était pas fait pour pénétrer « les vues souterraines » et les brusques évolutions d'un esprit aussi compliqué que celui de Louis Napoléon. L'accueil toujours gracieux et empressé qu'il recevait à l'Élysée ne lui permettait pas de prévoir que, du jour au lendemain, on romprait en visière à sa cour. « Il est deux langages, disait Joseph de Maistre, l'un de convention, tout en complimens et en protestations d'éternelle amitié, et l'autre sonore, laconique, qui atteint la racine des choses, les causes, les motifs secrets, les effets présumables et les vues souterraines. » Cette langue laconique sonore qui atteint la racine des choses n'était pas celle du ministre du roi à Paris ; elle n'était que trop celle de l'envoyé du prince-président à Berlin.

La Prusse, il faut bien le reconnaître, avait manœuvré avec une insigne maladresse. Après avoir recherché l'appui de la France, qui lui était indispensable, pour assurer ses desseins au nord de l'Allemagne, elle avait soulevé imprudemment une question qui nous tenait à cœur, et sur laquelle, avec la meilleure volonté du monde, nous ne pouvions transiger. Grisée par le succès du parti conservateur aux élections d'Erfurt et par l'impassibilité apparente du cabinet de Vienne, en face de sa politique envahissante, elle avait cru pouvoir résolument aller de l'avant. Révolutionnaire en Allemagne, elle s'était posée en champion de la réaction et du droit divin en Suisse. Elle avait trop auguré de ses forces et de son ascendant moral. Elle n'était pas de taille à poursuivre à la fois la revendication de Neufchâtel et l'asservissement à sa domination des états allemands du Nord, au mépris des traités de Vienne, sans être certaine d'une solide alliance. S'imaginer qu'il suffirait de caresser les instincts conservateurs de la Russie et de l'Autriche, en leur proposant une coalition contre la Suisse, protégée par la France, c'était se méprendre sur les intérêts de leur politique. Toutes deux réprouvaient les projets de M. de Radowitz ; le parlement d'Erfurt, avec ses tendances constitutionnelles et nationales, était à leurs yeux un danger plus sérieux pour les principes

d'ordre en Europe que la présence de quelques milliers de réfugiés sur le territoire suisse. Le ministre de Russie à Berlin, M. de Meyendorff, le donnait à entendre; son langage était loin d'être bienveillant pour la politique prussienne. « Mon maître, disait-il, n'a pas l'habitude de faire des remontrances, il frappe! » Le roi Frédéric-Guillaume, abandonné par la France, réprouvé par la Russie et menacé par l'Autriche, ne devait pas tarder à reconnaître l'inanité de ses combinaisons.

« La nouvelle de la nomination du général Changarnier au commandement de l'armée de l'est, arrivée avant-hier par dépêche, a produit ici la plus profonde sensation, écrivait M. de Persigny, à la date du 2 mars. Le corps diplomatique tout entier en a été comme atterré. Quant à la cour, l'étonnement passe toutes les bornes. Ce qui l'augmente, c'est que, sur les rapports du comte de Hatzfeld, on croyait le général entièrement gagné aux royalistes. On était loin de soupçonner qu'il pût épouser contre la Prusse la cause bonapartiste; on était certain qu'il refuserait le commandement s'il lui était offert. Jugez de l'état des esprits! En présence de notre attitude, le cabinet de Berlin ne songerait plus qu'à battre en retraite; il céderait non-seulement sur la question des réfugiés, mais renoncerait à ses prétentions sur Neufchâtel. C'est le bruit général du corps diplomatique. On prétend que le nouveau ministre de la guerre, en raison du fâcheux état de l'armée, aurait insisté sur l'urgence d'une politique conciliatrice. — L'Autriche, d'ailleurs, rentre en scène; elle affecterait d'énormes prétentions. Elle veut la confédération germanique et demande à y entrer avec tous ses états. On parle de la concentration de 180 bataillons autrichiens sur les frontières de la Silésie. Les bruits les plus alarmans circulent et agitent le corps diplomatique. Mais ce qui domine tout, c'est l'attitude de la France. On dit et répète partout qu'elle est résolue à faire la guerre à la première occasion, et l'on en conclut que toute la politique européenne est transformée. On cherche surtout à dénaturer ma conduite. On suppose que je ne suis venu ici que pour demander à la Prusse les provinces rhénanes en échange de son agrandissement en Allemagne. Le gouvernement prussien cherche à accréditer ce bruit. C'est d'une mauvaise foi insigne, car il sait que je n'ai jamais prononcé un mot semblable. Quoi qu'il en soit, la conduite que j'ai tenue ici est excellente. Non-seulement la Prusse cédera sur la question des réfugiés, mais l'Europe dorénavant se verra forcée de compter avec nous. En tout cas, si le gouvernement prussien faisait la folie à laquelle on le pousse, en s'attaquant à la Suisse, jamais occasion plus belle se sera offerte à la France de se relever. »

Frédéric II, pour amorcer les princes et les mettre sous sa coupe, recommandait à ses agens de se servir de « paroles veloutées. » M. de Persigny, au contraire, croyait être habile en épouvantant ceux qu'il devait rassurer. A son arrivée à Berlin, je l'ai dit au début de cette étude, l'Allemagne, à peine sortie de la crise révolutionnaire de 1848, était profondément divisée; la lutte d'influence engagée entre la Prusse et l'Autriche s'aggravait chaque jour et menaçait de dégénérer en guerre ouverte. Deux politiques s'offraient à nous : l'une consistait à atténuer les préventions de la cour de Potsdam, à caresser ses visées ambitieuses et à la pousser à une rupture violente avec le cabinet de Vienne : c'était celle du prince-président; la seconde, plus sage pour un gouvernement naissant et contesté, qui avait besoin de se faire accepter, était de déclarer que nous ne permettrions aucune transformation du corps germanique préjudiciable à nos intérêts : c'était celle du ministère des affaires étrangères et du comité de l'assemblée législative; affirmer le respect des traités et le maintien de la paix était, d'après eux, le moyen le plus sûr d'asseoir notre influence morale en Europe. Mais inquiéter tous les cabinets, s'afficher avec la Prusse en approuvant ostensiblement l'œuvre d'Erfurt et la forcer en même temps à reculer avant d'être irrémédiablement engagée, était, de toutes les politiques, à coup sûr la plus regrettable. Ce fut celle que M. de Persigny, piqué dans son amour-propre, poursuivit inconsciemment à Berlin en se faisant inopportunement l'apôtre menaçant des idées napoléoniennes et en grossissant, outre mesure, la portée de la question des réfugiés. Moins nerveux, plus patient, il eût ménagé son autorité, il se serait expliqué les préjugés du roi en se rappelant les dures épreuves de sa maison sous le premier empire; il se serait borné à des remontrances courtoises et eût compris une politique, qui, par sa faiblesse même, était condamnée aux réticences.

Le comte de Hatzfeld dut se rendre à l'Élysée pour justifier son gouvernement et se plaindre de l'attitude si peu cordiale de l'envoyé de France dont il avait naguère si ardemment sollicité la nomination. S'il n'alla pas jusqu'à se permettre de réclamer son rappel, il laissait entrevoir que sa cour se sentirait fort soulagée en n'ayant plus à compter avec un agent fantasque, querelleur. N'avait-il pas en peu de semaines tout mis sens dessus dessous, mécontenté le roi, froissé les ministres et scandalisé le corps diplomatique? Le gouvernement prussien avait contre M. de Persigny des griefs plus graves encore, mais il se gardait bien de les formuler. Il ne lui pardonnait pas d'avoir déchiré les voiles, deviné, révélé les équivoques de sa politique et, par l'hostilité de son attitude, ébranlé dans ses fondemens l'édifice d'Erfurt.

Ce n'était pas, assurément, ce qu'avait voulu Louis Napoléon; son confident avait mal interprété sa pensée, méconnu ses instructions. Il se hâta de lui prêcher la raison, de lui recommander la conciliation. Il n'entrait pas dans ses vues de rompre avec le cabinet de Berlin. Il le lui fit entendre sévèrement. S'étonnant de ses méprises, il lui reprochait de manquer de prudence et de patience. « Vous devriez savoir cependant, disait-il avec humeur, que ma politique est de marcher d'accord avec la Prusse et l'Angleterre. » Si Louis Napoléon était timide en face des personnes, il ne l'était pas toujours la plume à la main.

M. de Persigny était un impénitent, il ne démordait pas de ses idées. D'anciennes et de communes épreuves l'autorisaient d'ailleurs à s'expliquer avec le prince, familièrement, en toute franchise. « Je suis tout à fait pénétré de l'esprit qui a dicté votre lettre, répondait-il à ses remontrances, j'ai besoin seulement d'y faire une observation. Il y a pour votre politique deux choses bien distinctes : la dignité de la France, qui doit passer avant tout, et l'alliance franco-anglo-prussienne ensuite. Vous ne vous expliquez pas, me dites-vous, l'attitude de la Prusse dans la question suisse; la sottise qu'elle a faite vous paraît si extraordinaire que vous me demandez si je ne me suis pas mépris, ou si elle ne s'est pas laissé prendre dans un piège que lui auraient tendu la Russie et l'Autriche. Détrompez-vous, il n'en est rien : c'est le mauvais esprit de la cour de Charlottenbourg qui a tout fait. L'Autriche s'est empressée de profiter de ses sottises, voilà tout; aucun doute n'est possible à cet égard. Les faits, d'ailleurs, sont patens. Le mauvais esprit de la cour tient à ses préjugés contre la France. D'habiles intrigues les entretiennent. Je conviens avec vous qu'il est difficile de comprendre la folie du roi qui, pour satisfaire à la vanité d'un vain titre féodal de prince de Neufchâtel, n'a pas craint d'exposer l'alliance française. La raison se rend compte des préjugés, elle ne les explique pas. Ce que je puis dire seulement, c'est qu'on supposait la France vouée à l'impuissance. Il y a au fond de toute cette politique un mépris de la France que pour rien au monde je ne devais accepter en votre nom. Aussi ai-je dû prendre ici un langage aussi fier, aussi hautain, aussi impérieux qu'on était ingrat. Maintenant, je connais très bien ces gens-là. J'ai parcouru la correspondance des cinquante dernières années; il n'y a pas de doute à avoir sur leur caractère. Ils n'ont, au fond du cœur, aucune délicatesse, et c'est pour cela qu'il ne faut leur passer aucune grossièreté. J'ai été sans doute d'une dureté, d'une fermeté et d'une fierté qu'ils ne connaissaient pas depuis longtemps. Cette attitude a parfaitement réussi; vous verrez que nous n'en serons plus tard que meilleurs amis, si cela convient à notre politique. Ne tenez pas compte de quelques petites

fautes de détail; on ne remplace pas la politique de la faiblesse par la politique de la force sans frottement et sans un peu d'exagération. Du reste, notre situation est excellente. Je leur ai montré une telle assurance, je leur ai fait sentir si vivement notre force qu'ils ne s'y frotteront plus. Je suis doublement enchanté de l'occasion que l'affaire de Suisse vous a fournie. C'est une leçon non-seulement pour eux, mais pour toutes les puissances. Quant aux tentatives de coalition dont je vous ai parlé, il est bien entendu que ce sont des projets chimériques. Il y a aujourd'hui un abîme entre la Prusse et l'alliance austro-russe. Le roi Frédéric-Guillaume, placé entre deux sentimens contraires, l'ambition de dominer l'Allemagne et des préjugés féodaux profondément enracinés, passe sa vie à les satisfaire tour à tour. Il serait ravi sans doute de fomenter une coalition contre la France, s'il n'avait pas à compter avec le libéralisme révolutionnaire de l'Allemagne. Le temps des coalitions est passé. En laissant la Prusse s'engager dans l'affaire d'Erfurt, nous avons brisé la vieille alliance des trois cours du nord. Nous avons reconquis la liberté de nos mouvemens, nous pouvons sans crainte parler haut et ferme aux uns et aux autres. C'était l'habitude autrefois, dès que nous avions un différend sérieux à l'étranger, de nous menacer d'une coalition pour avoir raison de notre politique. L'état de l'Europe est tel aujourd'hui que notre faiblesse seule pourrait autoriser une action commune. Mais avec l'attitude que vous prenez, cette éventualité est une chimère qui ne mérite pas d'être discutée. »

Le temps des coalitions était en effet passé. La révolution de 1848 avait ébranlé les trônes et forcé les souverains à reconnaître l'inanité du droit divin. Les peuples partout s'étaient soulevés en proclamant un principe nouveau : celui des nationalités. Mais l'esprit de la sainte-alliance n'en restait pas moins vivant dans les cours; il ne devait sombrer qu'au début de la guerre de Crimée, après un effort suprême tenté en 1852, au nom des traités de Vienne, pour s'opposer au rétablissement d'un second empire en France et pour protester contre le titre et l'hérédité invoqués par Louis Napoléon.

L'anxiété grandissait à Berlin dans les derniers jours de mars. Les résistances au système prussien surgissaient de toutes parts à l'intérieur et au dehors. Les nouvelles de Vienne et de tous les points de l'Allemagne devenaient alarmantes. « Il faut avilir la Prusse avant de la démolir, » disait le prince de Schwarzenberg; « il faut effacer de l'histoire allemande l'épisode de Frédéric II, » disait M. de Beust. Tous les adversaires de la Prusse relevaient la tête en la voyant livrée à ses propres forces, brouillée avec la

France. Les libéraux lui reprochaient d'avoir fait avorter l'œuvre du parlement de Francfort, et les conservateurs de s'être faite l'instrument de la révolution.

« Les ennemis de la fédération prussienne s'agitent, écrivait M. de Persigny, ils ont l'air triomphant. Les Russes et les Autrichiens me font des caresses, et l'on répand le bruit que la cour de Pétersbourg et la cour de Vienne vont faire au cabinet de Berlin d'énergiques remontrances. J'en ai parlé à M. de Prokesch, qui m'a dit en haussant les épaules : « Les protestations sont superflues, Erfurt n'est pas viable, et si la constitution qu'on élabore devait être promulguée, l'Autriche ne se bornerait pas à de vaines protestations, elle mènerait les Prussiens tambour battant ! »

« On parle d'armemens autrichiens et russes, et l'on dit que le gouvernement prussien, en prévision de menaçantes éventualités, demandera 18 millions de thalers aux chambres. Tous les esprits sont en l'air. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'au milieu de cette agitation, je ne cède à aucun entraînement; je me borne au rôle d'observateur et j'évite de donner à mon attitude une signification belliqueuse. Je m'efforce, au contraire, d'ouvrir les yeux au gouvernement prussien. Il méritait un châtiment, et, selon toutes les probabilités, ce châtiment ne lui manquera pas. C'est à notre attitude qu'il devait le succès de sa politique; si nous avions dès l'origine protesté contre tout changement en Allemagne, la question d'Erfurt n'aurait jamais pu surgir. C'est en exploitant notre attitude sympathique, en faisant dire par les journaux que la France approuvait l'union restreinte et se refusait à s'associer à l'opposition de l'Autriche et de la Russie qu'on a pu réussir à impressionner l'Allemagne, à vaincre les résistances des états du Nord. »

Le gouvernement prussien cherchait en vain à dissimuler à l'Allemagne l'altération de ses rapports avec la France; l'Autriche et ses alliés savaient à quoi s'en tenir. Leur langage devenait de plus en plus hautain. M. de Schleinitz prévoyait le moment où il serait acculé dans une impasse; ses familiers se succédaient dans le cabinet de notre envoyé, caressans, démonstratifs; ils affirmaient que tout s'arrangerait à notre entière satisfaction si nous voulions faire la plus petite concession à Sa Majesté. Le danger les rendait éloquens. A les entendre, la France et la Prusse étaient faites pour s'estimer et s'associer dans une commune politique. N'étaient-elles pas les deux nations les plus éclairées, les plus libérales du continent? Le ministre prussien ne se bornait pas à des protestations, soucieux de l'attitude agressive de ses adversaires et prévoyant une rupture ouverte avec l'Autriche, il insinuait que le roi parlait d'envoyer secrètement

un agent à Paris pour pressentir notre gouvernement et se concerter avec lui. M. de Persigny ne l'y encourageait pas ; il faisait dépendre nos déterminations de la marche des événemens et des courans de l'opinion qu'ils provoqueraient en France (1).

Ce langage, assurément, était sage, honnête ; toutefois, s'il répondait aux instructions du ministère des affaires étrangères, il ne se conciliait pas avec les pensées secrètes de l'Élysée. Louis Napoléon voulait encourager la Prusse et non l'inquiéter sur nos déterminations éventuelles. Mais, excité par les insinuations du baron de Prokesch et sous le charme du langage mielleux de M. de Meyendorf (2), le ministre de Russie, M. de Persigny faisait la sourde oreille aux avances les plus caractérisées.

Après avoir, à ses débuts, prêté son appui moral au cabinet de Berlin, jusqu'à autoriser des bruits d'alliance, par ressentiment, il jouait le jeu de ses adversaires. Leurs mobiles lui échappaient ; il semblait ne pas se douter qu'entretenir l'irritation entre Paris et Berlin était pour les diplomates russes, autrichiens, bavarois, wurtembergeois, saxons et hanovriens, tous hostiles à l'union d'Erfurt, le moyen le plus efficace de la faire avorter. Il les servait à souhait, car il ne décolérait pas. « Notre position est excellente, écrivait-il au prince, il faut que notre diplomatie s'en rende compte, qu'elle sorte de son ornière. Dites à ceux de nos agens que vous voyez à Paris, que, si l'on faisait la faute de vous traiter comme Louis-Philippe, vous n'hésiteriez pas à faire la guerre, car tout ce qui

(1) Lettre de M. de Persigny au prince président, Berlin, 18 mai 1850. — « M. de Schleinitz me parla de l'intention du roi d'envoyer un agent secret à Paris pour sonder les dispositions de notre gouvernement et lui demander ce qu'il ferait le jour d'une rupture ouverte entre la Prusse et l'Autriche. Je lui ai fait comprendre combien il nous serait difficile de nous prononcer sur des éventualités lointaines. Je lui ai dit que faire des déclarations anticipées serait sortir de notre neutralité et porter atteinte aux susceptibilités nationales de l'Allemagne, que la guerre seule pourrait nous autoriser à prendre un parti, et qu'à cet égard il appartenait à la Prusse de juger de l'état de notre pays, des dispositions du sentiment public et à pressentir nos résolutions sans les provoquer prématurément ; une démarche du roi faite à Pétersbourg serait sans inconvénient, car la volonté de l'empereur Nicolas est souveraine, il peut décider de la paix et de la guerre à son gré ; mais quand il s'agit de la France où le gouvernement relève de l'opinion, de pareilles ouvertures ne seraient pas sans inconvénient. C'est à vous de deviner, car tout dépendra de la marche des événemens. »

(2) Lettre de M. de Persigny. — « M. de Meyendorf est un homme de la plus haute distinction, désigné depuis longtemps à remplacer M. de Nesselrode au ministère des affaires étrangères. Il n'a aucun préjugé, il comprend parfaitement que, votre force étant tout entière dans le sentiment national, vous ne pouvez à aucun prix y laisser porter atteinte. Il m'affirme que son souverain le comprend comme lui et qu'il entend vous traiter avec la plus haute considération. » — « Si vous deviez constater un manque d'égards de la part de la Russie, me dit-il, veuillez me le signaler ; il y sera porté remède aussitôt. »

passe par la voie du département est affaibli à un point dont vous n'avez pas idée. Ce n'est pas en un jour qu'on peut changer des habitudes, des traditions de vingt ans. La dernière dépêche que j'ai reçue du ministère se borne, au sujet de la question prussienne, à la phrase banale que voici : « Il importe à la paix de l'Europe que le cabinet de Berlin ne méconnaisse pas les considérations que vous lui avez présentées. » Quant à nos armemens de l'Est, pas un mot. Supposez à Berlin un ministre qui ne soit pas pénétré de votre esprit et qui n'ait pas de résolution dans le caractère, voilà un homme désorienté qui ne saura que dire; supposez que ce soit un de nos diplomates habituels, que fera-t-il? Il dira, quand on lui parlera de nos armemens, qu'il ne faut pas s'en inquiéter, que c'est pour satisfaire à l'opinion publique en France, et toute cette belle situation sera dénaturée, compromise.

« Heureusement que cela n'a pas eu lieu ici. Il n'y a pas eu d'équivoques. J'ai parlé haut et ferme; j'ai repoussé toutes les insinuations de médiation et d'alliance; chacun sait maintenant qu'il ne faut plus jouer avec la France et que vous êtes aussi ferme que sage. Quant à ma situation personnelle, ne vous en préoccupez pas. Après avoir été pendant quinze jours l'objet des colères et des fureurs de la cour, de la société et du corps diplomatique, je vois aujourd'hui tout le monde poli et gracieux. C'est le triomphe de votre bonne et énergique politique. »

Pour justifier son attitude si peu conforme à ses instructions, M. de Persigny se faisait modeste; il se plaisait à faire remonter ce qu'il appelait « le triomphe de notre politique » au président. Il lui attribuait le mérite de s'être assuré la reconnaissance de la Suisse en faisant reculer la Prusse. Il voyait dans ce résultat tout un avenir, car, disait-il, si la guerre venait à éclater, la Suisse nous assurerait une position stratégique de « premier ordre. » Mais, après ce fugitif accès d'humilité, il revenait aussitôt à sa glorification personnelle. Il priait le prince de faire copier ses dépêches et de les soumettre au général Changarnier, au comte Molé et à M. Carlier, pour bien leur montrer la crânerie imprimée à notre politique extérieure. Il lui demandait aussi de ne pas laisser dénaturer notre rôle au dehors par nos journaux. « La presse prussienne, disait-il, est admirablement dirigée; elle est très habile à travestir, au profit de son gouvernement, les questions étrangères. C'est ainsi que la *Deutsche Reform*, un organe officieux, s'applique à séparer le bonapartisme de la France. Elle croit à la force des vieux partis et voudrait vous faire écraser par les factions. Il serait important de faire connaître au public l'état des choses. Il n'y a pas d'inconvénient à dire aujourd'hui que vous avez voulu soutenir l'Allemagne.

Si les gouvernemens ne l'ignorent pas, les peuples ne savent qu'imparfaitement comment et pour quels misérables intérêts royaux la Prusse a récompensé votre concours. Il faudrait surtout séparer la cause allemande de la coterie de Charlottenbourg, cela ferait dans le *Napoléon* une profonde sensation. »

Cette véhémente sortie contre l'ingratitude prussienne se terminait par une instante prière ; M. de Persigny suppliait le prince de ne plus lui écrire par la poste, car toutes ses lettres, disait-il, lui arrivaient en retard et lacérées. La recommandation était étrange. Le prince s'expliquait en toute liberté avec son ambassadeur sur les affaires de l'état, et au lieu d'assurer le secret à ses correspondances par l'envoi de courriers, il ne craignait pas de les livrer au dépouillement du cabinet noir prussien dont il ne pouvait ignorer l'existence. Était-ce le fait d'une inconcevable étourderie, ou bien tenait-il à rassurer le roi Frédéric-Guillaume, en lui permettant de constater, par l'expression familière de sa pensée, que son représentant à Berlin n'était pas l'interprète fidèle de sa politique?

VI. — LA DÉMISSION DE M. DE PERSIGNY.

La mission de M. de Persigny touchait à sa fin, sa position n'était plus tenable dans une cour formaliste, ombrageuse et susceptible ; au lieu d'être une assistance, il était devenu un danger ; on cherchait à s'en débarrasser. Mais il n'était pas de ces agens sans attaches, qu'on révoque par simple décret, sur les insinuations d'un gouvernement étranger. Convaincu qu'il ne serait pas écouté à l'Élysée, le comte de Hatzfeld parvint à impressionner les membres les plus influens de l'assemblée législative, opposée à toute immixtion dans les affaires allemandes. Le comité des affaires extérieures s'en expliqua avec le général de La Hitte qui, en butte aux récriminations incessantes d'un collaborateur acariâtre, n'avait aucune raison de le ménager. Il fit ressortir à l'Élysée ses excentricités, son indiscipline, le contraste de ses appréciations avec celles de notre diplomatie accréditée auprès des cours du midi. Il insista sur la nécessité d'être exactement renseigné sur les affaires allemandes par un esprit éclairé, impartial, et sur ses instances, le président se prêta à l'envoi d'un agent officieux en Allemagne. M. Rio, un publiciste ultramontain bien vu des conservateurs, fut chargé de suivre les discussions du parlement d'Erfurt et d'en rendre compte au département. Sa mission n'était pas celle d'un simple reporter. Dans la pensée du président il devait, par sa présence, prouver à M. de Radowitz l'im-

portance qu'il attachait au succès de son œuvre; dans celle du comité du ministère des affaires étrangères, il devait se borner au rôle impassible d'observateur; dans celle du ministre, au contraire, il devait se montrer sympathique à l'Autriche et à ses partisans. C'était de la politique en partie triple.

Bien inspiré, M. Rio eût débuté par Berlin; mais au lieu de ménager les légitimes susceptibilités de notre légation, il fit l'école buissonnière à Carlsruhe, à Stuttgart et à Munich. Il eut surtout le tort de s'arrêter à Francfort, au centre de l'agitation allemande, d'y prendre couleur en se frottant aux partis, et de se donner les allures et l'importance d'un agent diplomatique. Il n'en fallut pas davantage pour faire vibrer les nerfs irascibles de M. de Persigny. L'envoyé du département, en se présentant tardivement à la légation, quinze jours après son départ de Paris, fut d'autant plus mal accueilli que les lettres du ministre et du président, dont il était porteur, avaient perdu l'attrait de l'actualité. M. de Persigny en fit ses plaintes au prince. « Je comprends, disait-il, qu'en remettant votre lettre à M. Rio vous ayez cru qu'elle me parviendrait aussitôt; mais je ne m'explique pas que M. de La Hitte ait pu lui confier une dépêche importante qui devait m'éclairer sur votre politique, sachant qu'il ne se rendrait pas directement à Berlin. Vous me permettrez de vous présenter de sérieuses observations au sujet de cette mission qui autorise celui qui en est chargé de ne correspondre qu'avec le département. Cela me met dans une situation fausse. Placé à Berlin, au point capital où se décident les événemens, j'en suis réduit à ne savoir ce qui se passe à Erfurt que par les journaux. Une telle situation n'est pas acceptable; il faut que toutes les dépêches de M. Rio me soient adressées sous cachet volant pour me permettre de régler ma conduite d'après ses renseignemens. Sans cela, je jouerai ici un rôle ridicule, car le véritable représentant de la France serait M. Rio. On vous a représenté sa mission comme une simple mission d'observation, elle devrait en effet n'être que cela; mais en correspondant en dehors de mon contrôle avec le ministère, il devient un agent officiel. Il s'impose à l'attention de tous les partis en Allemagne. Chacun cherchera à pénétrer son opinion, en croyant pénétrer l'opinion du gouvernement français; il y aura deux actions divergentes, l'une à Berlin, l'autre à Erfurt. Ce qui aggrave les difficultés de cette situation, ce sont les tendances politiques de M. Rio; il est légitimiste et ne s'en cache pas. Vous l'ignorez sans doute; mais à Francfort il a pris ouvertement parti pour l'Autriche, à tel point que M. de Radowitz, vivement mécontenté, a demandé à ce qu'il n'y eût pas d'agent français à Erfurt. Je suis tellement pénétré des inconvéniens de cet état de choses, que je

donne dès à présent ma démission. Il faut, d'ailleurs, que j'aille à Paris pour vous parler de ce qui se passe ici et m'entendre avec vous sur les graves événemens qui se préparent. »

Peu de jours après, M. de Persigny quittait, en effet, Berlin, en agent indiscipliné, sans l'autorisation du département, emportant de sa campagne diplomatique un décevant souvenir. Il n'y reparut que fugitivement, dans les derniers jours de juin, pour lever son établissement. Chapitré sans doute par le président, il surveilla cette fois sa parole. Il eut à cœur d'effacer les impressions fâcheuses laissées par ses orageux débats en dépensant beaucoup de grâce et d'esprit. Ses causeries ne manquaient pas d'attrait lorsque, par aventure, il se désintéressait de la politique et ne se jetait pas dans d'interminables dissertations sur les pyramides d'Égypte, édifiées, selon lui, non pour témoigner de la grandeur des pharaons, mais pour arrêter les sables du désert (1). De toutes ses toquades, c'était celle qui rencontrait à Berlin le moins de contradicteurs. Elle souriait au roi, fort épris à ce moment de sphinx, de momies et de sarcophages et aussi de faux palimpsestes qu'il achetait à grands frais, sur la garantie du docteur Lepsius, un de ses savans les plus renommés (2).

M. de Persigny put croire que son départ inspirait de sincères regrets, tant on mit de soins à l'enguirlander. Il était de ceux qu'on couvre de fleurs à l'heure des adieux, mais qu'on ne pleure pas. Ne pas être regretté et passer à l'état de cauchemar est le sort des ambassadeurs déplaisans et des hommes d'état vindicatifs. Dans un dîner donné en son honneur, auquel assistaient tous les membres du cabinet et du corps diplomatique, M. de Schleinitz lui réserva la première place. Il ne fut pas insensible à cette marque inusitée de déférence, et il ne manqua pas de la relever. « On m'a fait passer, contrairement à l'usage diplomatique, écrivait-il, avant

(1) Il avait développé son système dans une brochure.

(2) Alexandre de Humboldt m'a raconté qu'ayant conçu des doutes sur l'authenticité des palimpsestes, il avait conseillé au roi de les envoyer à Paris pour les soumettre à l'examen de son ami, M. Hase, un incomparable orientaliste qui connaissait à fond toutes les locutions du grec classique et du grec byzantin. « Je flairais une escroquerie, me disait-il, en voyant les manuscrits si chèrement acquis par l'académie de Berlin, confirmer de la façon la plus surprenante, les théories les plus risquées et les plus contestées de Lepsius sur l'Égypte. » L'expertise fut désastreuse, le texte fourmillait de locutions modernes. M. Hase renvoya les palimpsestes en disant finement : « Leur authenticité ne saurait être mise en doute, si on fait remonter leur origine à la première partie du XIXe siècle après Jésus Christ. » Simonidès, le vendeur, fut arrêté à Leipzig et condamné. C'était un faussaire prodigieux doublé d'un psychologue avisé; il avait pris le grand égyptologue, dont la Prusse était fière, par son côté vulnérable : la vanité.

mes collègues plus anciens que moi, j'ai eu tous les honneurs de la soirée. » Il fut choyé, caressé; mais on ne rend pas les illusions à ceux qui les ont perdues.

Il était dit que les réfugiés seraient funestes à M. de Persigny; en 1850, ils le brouillèrent avec le gouvernement prussien et, en 1858 (1), la demande d'extradition de Bernard, l'un des complices d'Orsini, le brouilla avec le gouvernement anglais. Il se présenta au *Foreign Office*, en grand uniforme, la menace à la bouche, criant en portant la main à la garde de son épée : « Puisque vous ne voulez pas céder, c'est la guerre! c'est la guerre! » — L'empereur n'ayant pas ratifié ses menaces, il se démit de son ambassade. Il espérait que sa démission serait refusée; il fut consterné, en apprenant que, sur les instances du comte Walewski, son adversaire, très bien en cour à ce moment, elle était acceptée.

L'envoi de M. Rio à Erfurt fut, en 1850, le prétexte et non la cause véritable de sa détermination. Il avait conscience de ses fautes, bien qu'il s'attribuât le mérite d'avoir sauvé la Suisse en faisant reculer la Prusse : *Scripsit et salvavit*. Il sentait son crédit atteint, sa parole méconnue; la cour lui battait froid, les ministres l'évitaient, et ses collègues, sauf le baron Nothomb, toujours enchanté de s'édifier en le faisant parler, n'entretenaient avec lui que des rapports de courtoisie. Sagace, pénétrant, il avait, dès la première heure, vu clair dans le jeu de la Prusse; il avait signalé à Louis Napoléon, en pure perte malheureusement, sa politique tortueuse, ses préjugés, ses haines endémiques, son ambition démesurée. Mais, possédé d'une idée fixe, il n'avait tenu aucun compte de ses instructions; il avait eu surtout le tort de faire sentir trop ostensiblement aux ministres prussiens les effets de sa clairvoyance, et les gouvernemens dont les procédés laissent à désirer n'aiment pas les diplomates perspicaces qui savent atteindre « la racine des choses. »

(1) Journal de lord Malmesbury, mars 1858. — « Persigny, qui est tout dévoué à lord Palmerston, est furieux de me voir aux affaires; il lui rapporte tout ce qui se passe entre nous. J'espère qu'il va partir, car nos relations seraient malaisées et pénibles. Il n'a aucune discrétion, aucun empire sur lui-même. La première fois qu'il est venu me voir au *foreign office*, il extravaguait, portant la main à la garde de son épée, car il avait mis son uniforme, criant : « C'est la guerre! c'est la guerre! » Tandis que je restais impassible, seul moyen d'affronter ses explosions de colère, on me raconte que l'empereur n'était pas disposé à accepter sa démission, qu'il l'avait cachée pendant plusieurs jours à Walewski; mais que celui-ci, en ayant été informé, avait menacé de se retirer lui même si elle n'était pas maintenue. L'empereur a cédé, et Walewski a aussitôt envoyé une dépêche à Persigny avec ces simples mots : « Votre démission est acceptée. » Le pauvre Persigny est exaspéré de ce procédé imprévu; c'est le duc de Malakof qui le remplace. »

Le prince-président n'était pas heureux dans le choix de ses envoyés; qu'ils fussent officieux ou officiels, ils prenaient le contrepied de sa politique. M. Rio devait atténuer à Erfurt le mal fait à Berlin par M. de Persigny, et il l'aggravait sous l'influence ultramontaine et legitimiste de l'Assemblée législative. Si Louis Napoléon était mal servi, il le devait à son esprit à la fois systématique et irrésolu et surtout à son insouciance fataliste dans le choix de ses instrumens.

Avant de quitter le poste où si gratuitement il s'était fait tant de mauvais sang, M. de Persigny se donna la satisfaction de récriminer contre le général de La Hitte, qui, la question suisse étant définitivement réglée par un complet recul de la Prusse, s'était permis de mettre en doute les intentions agressives du cabinet de Berlin et de regretter la scène faite au comte de Brandebourg. « Il est fort commode, disait-il, aujourd'hui que le différend n'a plus de portée, de dire que la Prusse n'a jamais eu l'intention d'agir sans nous et qu'il eût suffi de quelques observations pour la faire renoncer à toute idée d'intervention. Il est très facile surtout de relever quelques exagérations de langage et de subordonner le jugement d'une conduite qui a réussi, à la considération de quelques paroles imprudentes. Je m'attendais à ces reproches; mais, comme j'ai le sentiment profond d'avoir fait mon devoir et *rempli mes véritables instructions,* je crois pouvoir les supporter sans me plaindre et sans m'en préoccuper. Mais si quelque exagération de langage dans ma dépêche a pu vous donner l'idée d'une scène de menaces et de hauteurs injustifiables, la conversation elle-même n'en a eu en aucune manière le caractère. Ma dépêche n'était que le squelette d'un entretien de deux heures; toute la partie philosophique, toute la partie des précautions oratoires, des politesses de langage, des réserves des personnes devait être naturellement rejetée de la rédaction, sous peine d'écrire un volume. Tout ceci est tellement élémentaire que je suis étonné d'avoir besoin de le dire.

« Quant à la situation elle-même, la voici en peu de mots. La France, après avoir pris une attitude à laquelle on n'était plus habitué, après avoir fait passer dans tous les esprits la conviction de sa force et de sa résolution, après avoir mis à découvert les secrets de la faiblesse de ses voisins, après avoir dissipé les préjugés amoncelés contre elle, la France, dis-je, est ici, malgré ses embarras intérieurs, *dont, au reste, on prévoit le terme prochain,* dans la plus haute situation, car elle est courtisée par toutes les puissances et elle apparaît comme l'arbitre futur du grand débat qui agite l'Europe. Le moment approche où elle aura, en effet, un grand rôle à jouer. C'est alors qu'il sera permis de dire si la manière dont

s'est terminée ici l'affaire suisse aura été utile ou nuisible à notre influence. Quant à ce qui me concerne personnellement, j'attends avec calme et confiance les résultats de la politique qui a été suivie, et, loin de redouter pour l'avenir le blâme qui m'a été infligé par le département, ce n'est pas sans une certaine satisfaction que j'en confie les traces aux archives de la légation. »

Après avoir dit son fait au général de La Hitte, M. de Persigny prenait à partie la diplomatie française, dont les appréciations avaient le tort de ne pas cadrer avec les siennes. « Je sais, disait-il, que la plupart de nos agens en Allemagne se font les mêmes illusions qu'à Vienne sur les défaillances de la Prusse. Je ne saurais assez prémunir le gouvernement contre ces appréciations. Je suis au centre même de la résistance, je la vois grandir chaque jour, et la situation se développe dans toute sa gravité telle que je l'ai définie dès mon arrivée. Tandis que l'Autriche luttera pour sa prépondérance, la guerre en Prusse prendra le caractère d'une guerre nationale. *Soyez certain qu'on est ici plein de confiance, de résolution, et qu'on ne reculera pas.* »

Le ministre de Belgique à Berlin ne se piquait pas d'être prophète; mais dès la première heure, il avait, avec une rare connaissance des hommes et des choses, plus judicieusement caractérisé le dénoûment de la politique d'Erfurt en disant : « Vous verrez qu'on ira jusqu'au bord de l'abîme pour se retourner et tomber dans la boue. »

Le 3 septembre 1870, vingt ans après avoir tracé la lettre qui devait rester dans nos archives comme un témoignage impérissable de l'infaillibilité de ses prévisions, M. de Persigny descendait, éperdu, l'avenue des Champs-Élysées. Il courait aux Tuileries non pour aviser aux moyens de salut, mais pour donner cours à ses plaintes, à ses reproches; ses croyances et sa fortune venaient de s'effondrer. Son émotion était débordante, il gesticulait, extravaguait et criait : « Nous sommes f... » C'était une réminiscence tragique, hélas ! du 4e hussards. — Sa mort ne tarda pas. Avant d'expirer, il implora de celui dont il avait été l'apôtre un humble pardon pour d'amères récriminations proférées dans des accès de désespérance (1).

(1) Il avait adressé à l'empereur, à Wilhemshöhe, des lettres amères, et, à Londres, il s'était permis de prendre à partie l'impératrice. Il lui avait reproché d'avoir provoqué la guerre du Mexique en empêchant la ratification de la convention de Soledad signée par l'amiral Jurien de La Gravière, et d'avoir, en vue de la régence, poussé à la guerre de 1870. Il lui faisait surtout un crime d'avoir repoussé les propositions que le comte de Bernstorff, l'ambassadeur de Prusse en Angleterre, était venu, après Sedan, lui offrir au nom du comte de Bismarck et qui, moyennant la cession de Strasbourg et

Notre premier secrétaire prit en main la direction de la légation dans un esprit plus conforme à la pensée du département. M. Cintrat, fils du directeur politique, était un homme fin, sensé, quelque peu sceptique. Soucieux de sa responsabilité, il ne recherchait pas les affaires, et lorsqu'il ne pouvait les éviter, il les traitait avec le sang-froid et l'autorité d'un agent élevé dans les traditions de notre politique. Autant son père abattait de mémoires et de circulaires, autant il écrivait peu de dépêches; son esprit était vif, mais sa plume discrète. Nommé en 1852 ministre à Hambourg, où j'eus l'honneur de lui succéder en 1868, il acheta un immeuble et s'y installa comme s'il devait y finir sa carrière et sa vie. Peu enclin aux sollicitations, il fit si peu parler de lui, bien qu'accrédité auprès de sept états, — les trois villes hanséatiques, les deux Mecklembourg, le duché de Brunswick et le duché d'Oldenbourg, — que le département oublia pendant seize ans ses titres à un légitime avancement. Il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite sans avoir pu donner toute sa mesure. « Tels peuvent être loués de ce qu'ils ont su faire, tels de ce qu'ils auraient pu faire, » a dit La Bruyère.

Les situations brisées ne se reconstituent pas aisément, et les rapports entre Paris et Berlin étaient pour le moins disloqués. Louis Napoléon, sans être dégrisé comme son ambassadeur, se voyait déçu dans ses espérances. La cour de Prusse n'avait pas répondu à son attente. S'il avait écouté M. de Persigny, il l'eût abandonnée à la vindicte de l'Autriche. Mais la politique qu'il lui conseillait était le renversement de toutes ses combinaisons. Il lui en coûtait de laisser échapper les chances sur lesquelles il spéculait. Son intérêt lui commandait, croyait-il, de ne pas décourager la Prusse, de la laisser aux prises avec sa rivale et de se servir de ses ambitions pour le succès de ses propres desseins. Il redoubla d'attentions, de prévenances avec M. de Hatzfeld pour rendre à sa cour la confiance que lui avait fait perdre son confident et, lorsqu'il vit les événemens se compliquer de plus en plus en Allemagne, il pressentit l'Angleterre sur son attitude éventuelle.

Dès son avènement au pouvoir, il s'était efforcé de chercher des dérivatifs au dehors et de préparer les voies et moyens pour réali-

de sa banlieue et une indemnité de guerre de 2 milliards, devaient nous assurer la paix. Il n'était pas clément pour l'impératrice; son hostilité datait de loin, elle remontait à son mariage: ses récriminations dépassaient la mesure, elles étaient d'ailleurs imméritées. Je l'ai fait ressortir dans le récit que j'ai consacré au drame du mois de juillet 1870 (*L'Allemagne et l'Italie en* 1870 *et* 1871). M. de Persigny mourut à Nice, dans l'hiver de 1872, presque dans le dénûment, bien que l'empereur, si généreux envers ses amis, l'eût comblé de faveurs. Il a laissé des mémoires qui, dit-on, ne tarderont pas à paraître.

ser le plan qu'il avait conçu et médité dans l'exil. Mais, surveillé de près par une assemblée jalouse de ses prérogatives, n'ayant pas la libre disposition de l'armée et de la diplomatie, il lui était difficile de poursuivre ouvertement une politique personnelle sans s'exposer à un conflit avec la chambre. Il ne s'adressa pas moins à lord Malmesbury, avec lequel il s'était étroitement lié au temps de son exil à Londres. Il lui démontra que l'Europe réclamait une modification aux traités de 1815, et il lui demanda, à brûle-pourpoint, comme un homme qui ne doute de rien et que rien ne déconcerte, ce que ferait l'Angleterre : 1° si cette modification était soumise à un congrès ; 2° si la guerre devait éclater en Allemagne. Il ne cachait pas qu'il soutiendrait la Prusse et se dédommagerait sur le Rhin. L'Angleterre y trouverait son compte, car il lui serait loisible, au prix de son alliance ou de son abstention, d'étendre son influence en Égypte. Le prince reconnaissait du reste les difficultés de sa tâche. Il disait que le parti légitimiste, le plus borné de tous, voulait lui faire jouer le rôle de Monk, mais qu'en eût-il le pouvoir, il ne trahirait pas les sept millions d'électeurs qui l'avaient nommé. Dans une seconde lettre, en date du mois d'avril 1850, à la fois mélancolique et résolue, il écrivait au ministre anglais : « Je suis ici absolument isolé. Mes partisans ne me connaissent pas, et ils me sont inconnus. Il est peu de Français qui m'aient vu de près depuis que je suis arrivé d'Angleterre. J'ai essayé de concilier les partis sans en venir à bout. On voudrait m'enlever et me mettre à Vincennes. On ne peut rien faire de la chambre, je suis absolument seul ; mais j'ai pour moi l'armée et les populations, et je ne désespère pas. Vous voyez ma position, il est temps d'en finir. »

Le cabinet de Berlin n'ignorait pas les embarras de Louis Napoléon ; il savait qu'il aurait, fût-il sincère et désintéressé, à compter, dans sa politique extérieure, avec l'assemblée législative, dont les sympathies inclinaient vers l'Autriche, et qu'il serait paralysé le jour où il voudrait à main armée prendre en Allemagne fait et cause pour la Prusse ; de là, en partie, « les perfidies » qui avaient exaspéré M. de Persigny.

Cependant Frédéric-Guillaume, malgré ses cuisantes perplexités, était trop avancé pour reculer sans porter atteinte à la dignité de sa couronne. Sa personne venait d'être l'objet d'un attentat qui révélait les passions soulevées, même dans l'armée, par sa politique. Le 22 mai, un artilleur de la garde avait tiré sur lui. Visé à bout portant, il avait été blessé à l'avant-bras. C'était un symptôme significatif ; il dénotait la gravité de la situation. On avait surexcité le sentiment national, il fallait le satisfaire. Il ne suffisait pas d'avoir fait voter en bloc une constitution par le parlement d'Erfurt et de l'avoir soumise au congrès des princes

réuni à Berlin, il importait de la promulguer et de l'appliquer pour justifier de solennelles déclarations. M. de Schleinitz reconnaissait qu'on était lancé dans une voie qui ne permettait plus à la Prusse de revenir sur ses pas sans y laisser son renom. Mais il ne se dissimulait pas les périls d'une politique à outrance. Le caractère aventureux du prince de Schwarzenberg lui donnait à réfléchir. « L'Autriche, disait-il, se débat dans une crise financière inextricable, sa situation intérieure est voisine de la décomposition : elle a besoin de son armée pour contenir ses provinces, elle a tout à craindre d'une guerre en Allemagne, qui pourrait provoquer une intervention de la France en Italie, et cependant avec un homme d'état aussi audacieux, toutes les folies sont à redouter! »

Les événemens, que je vais esquisser en traits rapides pour compléter cette étude, ne devaient que trop vite, après le départ de M. de Persigny, justifier les appréhensions du ministre prussien. Il est dans l'histoire des épisodes d'un enseignement dramatique, saisissant : ils méritent d'être remis en pleine lumière, ne serait-ce que pour relever le patriotisme découragé, en montrant combien sont rapides les retours de fortune pour les peuples dont la foi sait résister aux plus humiliantes épreuves.

VII. — L'ALLEMAGNE DANS LES DERNIERS MOIS DE 1850.

L'Allemagne présentait en 1850 un étrange spectacle : l'Autriche en était exclue, le droit ancien avait disparu, les liens fédéraux étaient brisés et le particularisme s'affirmait de toutes parts. Les rêves unitaires de 1848 avaient abouti à une menaçante sécession. Deux camps se trouvaient en présence, d'un côté la Prusse avec les petits états du Nord, embrigadés à contre-cœur dans l'union restreinte sous la pression du parti libéral de Gotha, de l'autre, les quatre royaumes, le Wurtemberg, le Hanovre, la Saxe et la Bavière, coalisés entre eux et enrôlés avec la Hesse électorale, le grand-duché de Darmstadt, sous la bannière de l'Autriche.

La Prusse s'appuyait sur la constitution impériale votée *in extremis* par le parlement de Francfort pour réclamer, au nom de son avenir, l'hégémonie en Allemagne ; et l'Autriche, en souvenir de son passé, se refusait à abdiquer son influence traditionnelle et les droits qu'elle tenait du congrès de Vienne pour satisfaire l'ambition de sa rivale. Sa diplomatie, aussi persévérante que résolue, avait entrepris avec la diplomatie prussienne une lutte ardente qui, déjà au mois de mai 1849, avait forcé le cabinet de Berlin à se prêter à la réinstallation d'une commission fédérale au siège de l'ancien *Bund*. La Prusse avait reconnu implicitement, par cette concession, qu'elle ne représentait pas seule l'Allemagne et elle avait permis

à l'Autriche de reprendre pied, officiellement, dans la confédération dont les professeurs de l'église Saint-Paul l'avaient expulsée. Il est vrai, que dans le débat ouvert entre les deux puissances, M. de Schleinitz persistait à se maintenir dans ses positions et à repousser la restauration éventuelle de la diète germanique. « Elle a été dissoute légalement, disait-il, le 12 juillet 1848, avec votre assentiment, pour être remplacée par un de vos princes, l'archiduc Jean, nommé vicaire général de l'empire. Vous avez participé à tout ce qui s'est fait en 1848, vos députés ont siégé à l'église Saint-Paul; ils se sont, de votre consentement, associés, sans réserves, à tous les travaux de l'assemblée nationale; vous avez donc mauvaise grâce d'affirmer aujourd'hui que la constitution votée par le parlement avant sa dissolution est illégale. J'invoque les droits qu'elle me confère et c'est en vertu de l'article du pacte de Vienne qui permet aux princes allemands de former entre eux une union restreinte en dehors du lien fédéral, que j'entends procéder à la formation d'une nouvelle Allemagne. — Votre argumentation, répondait le prince de Schwarzenberg, n'est pas sérieuse. L'assemblée de Francfort, en mettant fin à l'existence de la diète germanique, a usurpé un pouvoir qui ne lui appartenait pas. La diète, en transmettant l'exécution de son mandat, n'y a nullement renoncé; elle a confié ses pouvoirs à l'archiduc Jean, pour les remettre plus tard à une autorité définitivement constituée. Or le pouvoir central de 1848 n'était qu'une création provisoire, et la transmission a cessé d'être valable avec l'existence du provisoire. » Au fond, ce que voulait l'Autriche, c'était de passer l'éponge sur 1848 et de rétablir de droit et de fait, comme si rien ne s'était passé dans l'intervalle, l'ancienne législation fédérale. C'était trop augurer de la condescendance de la Prusse et traiter par trop cavalièrement les aspirations unitaires. Le cabinet de Berlin ne pouvait admettre de pareilles prétentions; il protesta en termes vifs et altiers contre les procédés du cabinet de Vienne, qui déjà prenait ses mesures pour rétablir le conseil restreint de l'ancienne confédération.

Le 10 mai, le jour même où Frédéric-Guillaume ouvrait à Berlin le congrès des princes, l'Autriche procédait à l'ouverture du *plenum* à Francfort. C'était élever autel contre autel, méconnaître les protestations de la Prusse, et jeter un dédaigneux défi à la création d'Erfurt. Plus les événemens marchaient, plus les relations des deux gouvernemens s'envenimaient; jamais elles n'avaient été aussi tendues; les notes et les dépêches se croisaient, chaque jour plus acrimonieuses; on invoquait des argumens subtils, on s'invectivait dans les journaux, comme les héros de l'*Iliade*, avant de se mesurer en champ clos.

Le général de Radowitz perdait du terrain. Frédéric-Guillaume

devenait hésitant. Le plan qui l'avait séduit ne lui disait plus rien de bon depuis qu'il voyait les obstacles surgir et les nuages s'amonceler. Inquiet et perplexe, il cherchait à se prémunir contre une catastrophe. Loin de pousser les princes réunis en congrès à Berlin, à faire à la constitution d'Erfurt, soumise à leur examen, le sacrifice de leurs prérogatives, il les encourageait, sous main, à la discuter sans précipitation et à en éliminer soigneusement tous les principes révolutionnaires. Mal engagé, il cherchait à gagner du temps et à ne pas fermer la porte à une réconciliation avec l'Autriche. Sa situation n'avait rien de rassurant; il était sans alliés au dehors depuis qu'il s'était aliéné les sympathies de la France, et il n'avait derrière lui que le menu fretin des princes allemands, tandis que l'Autriche, appuyée par la Russie, disposait de toutes les cours secondaires. Le roi de Bavière et le roi de Wurtemberg travaillaient avec ardeur pour la faire rentrer en scène. Soucieux de leur indépendance, ils portaient à François-Joseph des toasts significatifs.

Au mois d'octobre 1850, tous les souverains du Midi accouraient à Bregenz pour présenter leurs hommages à l'empereur d'Autriche et pour se concerter avec lui. Ils lui demandaient de se mettre à leur tête, de maîtriser la Prusse et de la réduire une fois pour toutes à l'impuissance. Tout ce qui revenait à Berlin de l'entrevue était peu rassurant. On appréhendait une coalition. Il devenait évident que l'Autriche et ses confédérés n'attendaient qu'un prétexte pour mettre la Prusse en demeure de renoncer à sa politique séparatiste et de rentrer, dégrisée de ses velléités ambitieuses, dans le giron fédéral.

Ce prétexte, la cour de Hesse-Cassel, dont j'ai raconté naguère les excentricités, ne devait pas tarder à le fournir. Les épreuves de 1848 n'avaient laissé à l'électeur aucun enseignement ; elles n'avaient servi qu'à le rendre plus fantasque, plus taquin et plus intolérant (1). Il ne pouvait se consoler de s'être prêté à une charte libérale qui le mettait aux prises avec des chambres ingouvernables ; il s'appliquait à reprendre une à une les concessions qu'on s'était permis de lui extorquer. Il rêvait un coup d'état. Il avait trouvé en M. Hassenpflug, condamné jadis en Prusse pour malversation, un ministre docile, retors, prêt à toutes les violences. Dès que la chambre résistait, ils la renvoyaient cavalièrement et procédaient à de nouvelles élections. Ne pouvant venir à bout de l'opposition croissante du pays, ils l'avaient décrété en état de siège, en dépit des protestations de la bureaucratie, de la magistrature et des populations. L'armée, mise en demeure de violer la constitution, par un nouveau serment de fidélité au souverain, s'y était refusé. Se

(1) Voir la *Revue* du 1er et du 15 août 1888, *Une Cour allemande au XIXe siècle.*

voyant abandonné par ses officiers, l'électeur avait promptement quitté sa capitale ; son courage n'était pas au niveau de ses instincts : c'était, je crois l'avoir dit, un roseau peint en fer.

Personne n'avait plus que lui, en Allemagne, compromis la royauté et il se posait en victime de la révolution! Il réclamait l'intervention des souverains pour le remettre sur son trône, au nom des principes monarchiques qu'il prétendait outrageusement méconnus. Membre de l'union d'Erfurt, il passa brusquement à l'Autriche, pensant, à juste titre, trouver à Francfort plutôt qu'à Berlin les moyens nécessaires pour remettre ses sujets à la raison. Mais, tandis qu'il sollicitait le secours du *Bund* autrichien, les populations hessoises imploraient l'appui du *Bund* prussien.

Par son évolution, la Prusse, qu'il abhorrait, se trouvait, à son contentement, acculée dans un dilemme. Si elle intervenait en Hesse, elle jetait le gant à l'Autriche, et, si elle permettait à la diète de relever son autorité, elle subissait un affront. « Mieux vaut la guerre, » disait M. de Radowitz, qui venait de remplacer M. de Schleinitz au ministère des affaires étrangères. — Que risquait-on? Le congrès des princes, réuni à Berlin, ne battait plus que d'une aile, l'œuvre d'Erfurt menaçait de sombrer, une action énergique seule pouvait la remettre à flot. On s'attendait à de graves événemens, en voyant inopinément le général de Radowitz sortir des coulisses et prendre le pouvoir.

VIII. — LA CONFÉRENCE DE VARSOVIE.

Dès le lendemain, en effet, le général de Groeben à la tête d'un corps d'armée prussien pénétrait en Hesse et occupait Cassel, tandis qu'un général autrichien, le comte de Linange, nommé commissaire fédéral par le *plenum* de Francfort, s'avançait à la tête d'un corps d'armée bavarois pour rétablir l'autorité de l'électeur dans ses états. Un choc semblait inévitable. On comptait sans le roi, bien que depuis 1848 il n'eût pas cessé de donner à l'Allemagne le spectacle des plus affligeantes évolutions. Frédéric-Guillaume courtisait la révolution tant qu'elle ouvrait des perspectives à son ambition, il la répudiait dès qu'elle l'exposait à un danger. Le mot d'Alexandre de Humboldt devait se justifier cette fois encore : sa conscience, qui décidément lui voulait du mal, se réveilla juste au moment où le général de Radowitz présentait à sa signature le décret de mobilisation. Le parti féodal qui combattait les deux grandes passions nationales : la délivrance des duchés de l'Elbe et l'unité de l'Allemagne, n'était pas resté inactif, il avait mis tout en branle pour l'effrayer et le faire reculer. Il déplorait, par l'organe de M. de Bismarck, qu'on voulût imposer à la monarchie des Hohenzollern

une constitution qui permettrait à une coalition de petits états de la majoriser. Il réprouvait, au nom du vrai patriotisme, toute transformation portant atteinte aux droits de souveraineté des princes; il répudiait les couleurs nationales allemandes, les tenant pour l'emblème de la révolution. La guerre faite au roi de Danemark était, à ses yeux, une entreprise inique, frivole, désastreuse, révolutionnaire. M. de Bismarck demandait enfin qu'on relevât en Allemagne la colonne du droit sur ses bases légales en restaurant la Confédération germanique. Les argumens du parti de la Croix, les prières de la reine Élisabeth, la tante de François-Joseph, avaient comme toujours produit leur effet sur l'esprit du roi. Mais ce qui l'avait impressionné surtout, c'étaient les correspondances de ses agens. Non-seulement les diplomates des princes qui s'étaient rencontrés sur le lac de Constance, dans les derniers jours d'octobre, tenaient des propos méprisans pour sa personne, mais, symptôme alarmant, les diplomates russes, si disciplinés, s'associaient à leurs récriminations. Le doute n'était plus permis, la Russie prenait couleur, elle se mettait ostensiblement du côté de l'Autriche.

L'empereur Nicolas, en effet, entrait en scène avec le ton hautain que l'Europe lui laissait prendre. La révolution de 1848 l'avait bien servi. Il avait profité des fautes des peuples et des gouvernemens pour s'immiscer dans leurs débats. Les Polonais étant les alliés des Magyars, il avait joué un rôle déterminant en Hongrie (1); signataire des traités de 1815, il avait suivi de près les affaires allemandes, il avait couvert les dynasties menacées de son appui moral et montré son pavillon dans l'archipel danois. Les conservateurs de tous les pays exaltaient à l'envi sa sagesse, il était à leurs yeux le défenseur des trônes et l'adversaire militant des démocrates. Habitué à jouer le rôle d'arbitre dans les différends germaniques, il invitait le comte de Brandebourg et le prince de Schwarzenberg à venir s'expliquer devant lui à Varsovie. Ses invitations étaient des ordres. Les Allemands, si glorieux et si provocans aujourd'hui, n'étaient pas fiers alors. Le comte de Brandebourg partit sur l'heure avec le prince de Prusse.

Frédéric-Guillaume croyait avoir des titres à l'amitié de son beau-frère; il s'en remettait à lui pour le tirer d'embarras; il lui confiait le soin de sa dignité et de ses intérêts. C'était une illusion; il était condamné d'avance; le prince Guillaume, son frère, n'en plaida pas

(1) Manifeste de l'empereur Nicolas, 8 mai 1849. — « L'insurrection hongroise, soutenue par l'influence de nos traîtres de la Pologne de l'année 1831, a donné à la révolution des Magyars une extension de plus en plus menaçante. L'empereur d'Autriche nous ayant invité à l'assister contre l'ennemi commun, notre armée se mettra en marche pour étouffer la révolte et anéantir les anarchistes audacieux qui menacent aussi bien la tranquillité de nos provinces. »

moins les circonstances atténuantes. Il lui semblait que pour rétablir entre les deux gouvernemens l'ancienne harmonie, il suffisait de se faire des concessions réciproques. Il demandait qu'on accordât à la Prusse des délais pour lui permettre, sans compromettre sa dignité par une brusque rupture avec les aspirations de l'Allemagne, de rentrer dans l'esprit des traités de 1815. « Nous sommes prêts, disait-il, à accéder à une nouvelle organisation centrale à Francfort et à enlever à la constitution d'Erfurt tout ce qui pourrait lui donner le caractère de propagande révolutionnaire; nous réglerons ses attributions avec vous d'une façon invariable. L'union restreinte n'a qu'un but : museler la révolution et fortifier contre elle les petits états, impuissans à se défendre, livrés à leurs seules forces. Elle ne menace l'indépendance d'aucun souverain, elle est loin de prétendre à la domination de l'Allemagne, elle songe moins encore à dépouiller l'Autriche de sa prépondérance traditionnelle. Opposer l'esprit unitaire, dans l'intérêt social, à l'esprit révolutionnaire, tel est son but. Après avoir arraché la Saxe, le grand-duché de Bade et les états de la Thuringe à l'anarchie, par nos armes, il est de notre devoir de leur garantir l'avenir. Nous ne nous inspirons que du salut public, nous n'avons qu'un désir : conjurer un conflit en nous prêtant, dans la mesure de notre dignité, à la restauration d'un pouvoir central en Allemagne. »

Le ministre autrichien prit acte des dispositions pacifiques manifestées par le prince de Prusse au nom du roi. Il déclara ne pas s'opposer à une union restreinte dont l'*unique but* serait de défendre militairement contre la révolution les petits états qui en feraient partie, mais il ajouta que pour rien au monde il n'accepterait la constitution d'Erfurt. Une constitution qui faisait passer l'autorité législative des mains des princes dans celles d'une assemblée populaire était, à ses yeux, le triomphe éclatant de la révolution, une menace perpétuelle pour l'Allemagne, la violation flagrante des traités de 1815.

Les protestations du roi, de son frère et de son ministre ne suffisaient pas au prince de Schwarzenberg; il en connaissait la valeur. Il voulait enlever à la Prusse, une fois pour toutes, l'arme qu'elle brandissait ou cachait au gré de ses convenances. Il savait que son jeu était double; qu'elle préconisait la sainte-alliance, ou pactisait avec la révolution, en se montrant tour à tour aux princes et aux peuples, oiseau ou souris suivant la marche des événemens. Si aujourd'hui la cour de Berlin affectait la modération et le désintéressement, c'est qu'elle y était contrainte; il fallait en profiter pour lui couper les ailes et la faire rentrer, l'oreille basse, dans le terrier fédéral.

Il ne dépendait plus que de l'empereur Nicolas de préciser les

bases de la réconciliation ; mais soit calcul, soit impuissance à trouver une formule, il se déroba, en se retranchant dans de significatives généralités. Tout en protestant de son attachement aux deux souverains, qui, disait-il, lui imposait une neutralité amicale, il déclara qu'en cas de conflit, il se verrait contraint d'intervenir en faveur de la puissance attaquée, et que pour lui la puissance agressive ne serait pas celle qui prendrait les armes la première, mais bien celle dont la conduite aurait forcé sa rivale de recourir à ce parti extrême. Ses oracles s'inspiraient de Montesquieu, qui faisait remonter la responsabilité de la guerre, non pas à ceux qui la déclarent, mais à ceux qui, par leurs actes, la rendent inévitable. « Signataire et garant des traités de 1815, disait le tsar, je serai forcé d'intervenir en Allemagne en faveur de la puissance qui s'en constituera le défenseur. » Il était évident qu'il prenait fait et cause pour l'Autriche. Dans ses entretiens avec le comte de Brandebourg, il avait apprécié, d'ailleurs, en termes sévères, la politique louvoyante et révolutionnaire du roi et il n'avait pas caché que, s'il devait y persévérer, il l'abandonnerait à son sort. Il n'était pas homme à livrer l'Allemagne à la Prusse; il savait que, le jour où l'Autriche cesserait d'être une puissance germanique, elle serait condamnée fatalement à chercher son expansion en Orient et à barrer à la Russie le passage des Balkans. C'est ce qu'Alexandre II, mal inspiré, sous l'empire d'étroits ressentimens et séduit par les cajoleries du roi Guillaume, son oncle, refusa de comprendre en 1866 et en 1870.

IX. — L'ÉPILOGUE DE LA POLITIQUE D'ERFURT.

Le président du conseil revint de Varsovie consterné ; selon lui, le seul moyen d'échapper à une guerre désastreuse était de sortir au plus vite de l'aventure d'Erfurt et de s'entendre, coûte que coûte, avec le cabinet de Vienne. Mobile, timoré, Frédéric-Guillaume ne craignait pas d'évoluer en face du danger et de faire de ses ministres les victimes expiatoires de ses erreurs. Sans sourciller et sur l'heure, il donna congé au général de Radowitz et confia à l'habileté du comte de Brandebourg le soin de remettre à flot sa politique désemparée.

Le comte de Brandebourg ne se fit pas prier; pénétré des remontrances du tsar, il écrivit prestement au prince de Schwarzenberg une dépêche modeste et conciliante. La Prusse brûlait à peu près tout ce qu'elle avait adoré; elle manifestait l'intention de tempérer sa politique allemande et ses revendications contre le Danemark. Si elle ne faisait pas litière de l'union restreinte, elle se montrait disposée à considérer comme nulle et non avenue la constitution impériale votée le 28 mai 1849 par le parlement de

Francfort et que depuis un an elle ne cessait d'invoquer. Le comte de Brandebourg déclarait en outre ne pas s'opposer à une intervention militaire de l'Autriche et de ses alliés en Hesse, et il se disait prêt à traiter avec eux, dans des conférences libres, toutes les questions pendantes; il eût été difficile de se montrer plus accommodant.

Le roi était mortifié sans doute des sacrifices qu'on lui imposait, mais il échappait à la guerre, rompait avec la révolution et revenait aux vrais principes : sa conscience était satisfaite. Tout marchait au gré de ses vœux, l'entente qu'il souhaitait ardemment paraissait assurée, lorsque le comte de Brandebourg mourut subitement. Le tableau changea aussitôt, de pacifique le roi redevint belliqueux. La mort si soudaine de son ministre n'était-elle pas un indice céleste! Dieu évidemment réprouvait le sacrifice du général de Radowitz, et son devoir était tout tracé par les décrets de la providence, ils lui commandaient de reprendre son conseiller et de sauvegarder l'honneur prussien. Saisi d'un retour de patriotisme, d'un de ces élans généreux passagers comme l'inspiration, il pensa que son gouvernement devait se retremper dans les grandes entreprises, que sa mission était non pas de se subordonner à l'Autriche, mais bien de réaliser le rêve de l'Allemagne. — « Les rois de Prusse, disait-on, ont deux âmes dans leur poitrine qui s'entre-choquent comme les deux enfans dans le sein de Rebecca : le respect et la haine de la maison de Habsbourg. »

Frédéric-Guillaume revint au programme d'Erfurt que la veille il avait abjuré. « La Prusse, avait dit le général de Radowitz, le 29 avril 1849, devant le parlement séparatiste, ne met rien au-dessus de l'honneur et du droit ; elle aurait pu en 1848, dans des temps troublés, profiter de l'effarement des princes allemands pour leur extorquer des concessions; elle aurait pu aggraver la lutte que l'Autriche soutenait pour son existence; elle a su résister à toutes les tentations, elle saura également résister à toutes les intimidations, directes ou indirectes. » C'est en s'inspirant de ce mâle langage que Frédéric-Guillaume, après avoir un instant abdiqué ses pensées ambitieuses, sous la pression de la Russie, brisait du jour au lendemain avec la conciliation et jetait le gant à l'Autriche.

Le 6 novembre, il décrétait la mobilisation de l'armée et de la landwehr, convoquait les chambres et adressait un manifeste belliqueux à son peuple. C'était un *alea jacta est*. Toute nouvelle défaillance semblait impossible, une conflagration était imminente. Déjà les avant-gardes avaient échangé des coups de fusil à Bronzell sur les frontières électorales, lorsqu'on apprit que les Prussiens se repliaient subitement, sans s'opposer à la marche des Bavarois sur

les routes d'étape, où d'après les conventions elles avaient le droit de cantonner. La conscience du roi s'était réveillée de nouveau. Plus flottant que jamais entre la honte d'un recul et la folie d'une guerre, il avait cherché et croyait avoir trouvé son salut dans une transaction. Il s'était flatté qu'en donnant à ses soldats l'ordre de se replier, il calmerait l'Autriche menaçante et pourrait renouer avec elle les négociations si brusquement rompues. Il était trop tard. On jugeait mal à Berlin l'homme d'état qui avait pris la haute main dans les conseils de François-Joseph (1); on oubliait les sentimens vindicatifs des ministres dirigeans de Saxe et des cours méridionales. Ils avaient de vieux comptes à régler avec la Prusse, tous étaient résolus à en finir une bonne fois avec elle et à lui faire payer chèrement les audaces et les violences de sa politique. Le prince de Schwarzenberg n'était pas homme à se contenter de demi-concessions, l'occasion lui paraissait bonne pour résoudre à fond et définitivement la question du dualisme germanique. Il était entré au pouvoir à l'heure où l'Autriche, en lutte avec la révolution, en Italie, en Hongrie et en Bohême, combattait pour l'existence. Doué d'un esprit entreprenant, il avait sauvé la monarchie en mettant à son service toute l'ardeur de sa brillante nature. Il menait de front, comme les Peterborough et les Bentinck, avec une fougue égale, le plaisir et les affaires. Au mois de décembre 1850, le sort du royaume de Prusse était entre ses mains. Il avait trois magnifiques corps d'armée mobilisés en Bohême: 80,000 Bavarois étaient sur le pied de guerre, 20,000 Saxons occupaient l'Elbe jusqu'à Troppau, les contingens fédéraux hessois, badois et wurtembergeois étaient en marche, et l'armée prussienne, commandée par de vieux généraux, ne s'était pas couverte de gloire en se mesurant avec les Danois.

Le ministre autrichien connaissait la mobilité de caractère du roi, la désorganisation de son armée, les divisions et les incertitudes de son cabinet; il se sentait soutenu par la Russie, suivi d'alliés impatiens de satisfaire de vieux et profonds ressentimens, et le gouvernement français, dont naguère il redoutait l'intervention, restait sous la pression de l'assemblée législative, silencieux, impassible.

(1) Il appartenait à une des plus anciennes familles de Bohême, la famille Tsernogora, germanisée sous le nom de Schwarzenberg. Il entra jeune dans la diplomatie, tout en continuant à faire partie de l'armée. Envoyé à Inspruck lors de la guerre d'Italie, en 1848, par le maréchal Radetzky, pour relever le moral de la cour exilée de Vienne, il frappa l'empereur par l'énergie et la hauteur de ses vues, et, lorsqu'à la fin de 1848 il s'agit de reconstituer l'empire, c'est à lui qu'on s'adressa. Il représentait dans le ministère le principe de la centralisation. Son père était, sous le premier empire, ambassadeur d'Autriche à Paris, et sa mère périt dans les flammes de l'incendie qui éclata dans la salle de bal à la fête donnée à l'ambassade d'Autriche à l'occasion du mariage de Napoléon avec Marie-Louise.

Il avait le vent en poupe; aussi parlait-il en grand seigneur, haut et ferme, certain de gagner la partie. Il exigeait que la Prusse évacuât non seulement Cassel, mais toute la Hesse y compris les routes d'étape, avec l'espoir que le roi, en retour d'un ordre aussi mortifiant, répondrait par une déclaration de guerre (1). Pour rendre la blessure plus cuisante, on avait prescrit au baron de Prokesch de prendre ses passeports si dans les vingt-quatre heures, il n'était pas fait droit à cette injurieuse sommation. — Tout était à la guerre en Allemagne, il était question d'anéantir la Prusse et de se partager ses dépouilles. Le gouvernement du roi subissait ces haineuses attaques sans les relever; mais la chambre n'y restait pas insensible : de toutes les provinces, disait son président, le comte de Schwerin, on nous crie qu'on ne veut souffrir aucune humiliation. « L'épée est tirée, répondait l'assemblée dans une adresse au roi, elle frappera énergiquement quiconque voudrait porter atteinte aux droits et à l'honneur de la nation. »

L'instant décisif était venu, et le conseil affolé ne savait que décider. Les ministres couraient chez le baron de Prokesch pour le supplier de retarder son départ. Dans les derniers jours de novembre, le général de Radowitz, abandonné par son souverain et par ses collègues, disparaissait brusquement, sous les décombres de sa politique, en butte aux plus amères récriminations. Le roi après ce sacrifice demandait en termes pressans à l'empereur Nicolas d'intervenir auprès de François-Joseph, et M. de Manteuffel, qui avait succédé à M. de Radowitz au ministère des affaires étrangères, expédiait dépêches sur dépêches au prince de Schwarzenberg pour obtenir une entrevue à Oderberg, sur les frontières de la Silésie, dans l'espoir de le ramener à la conciliation. Mais ses appels restaient sans réponse. Les représentans des cours allemandes alliées à l'Autriche s'opposaient à toute entente. Réunis dans les salons du prince, ils attendaient avec une fébrile impatience le mot décisif, celui de la vengeance pour le transmettre à leurs gouvernemens. L'ouverture des hostilités était imminente; les armées coalisées n'attendaient plus qu'un signal pour s'ébranler et procéder à l'exécution fédérale de la Prusse par l'envahissement de son territoire, lorsqu'on apprit que le ministre prussien, sans être fixé sur la rencontre d'Oderberg, était parti précipitamment, comme poussé par une indicible terreur, pour Olmütz, où se tenait le gouvernement autrichien. L'orgueil prussien était profondément atteint, toutes les espérances dont on se berçait depuis trois ans recevaient le plus cruel démenti. La diplomatie du roi

(1) Dépêche télégraphique du prince de Schwarzenberg : « Si les troupes fédérales rencontraient dans leur marche une résistance ouverte de la Prusse, ce serait la guerre. »

passait sous les fourches caudines, et pour obtenir l'aman, elle sacrifiait : la Hesse, le Holstein et l'union restreinte. Elle reniait tout ce qui s'était fait sous son inspiration en Allemagne depuis 1848 : le parlement de Francfort, la guerre contre le Danemark, la constitution de l'empire, l'œuvre d'Erfurt. Le seul et triste avantage qu'elle se réservait dans le traité que le prince de Schwarzenberg appelait orgueilleusement des *ponctuations* (1), c'était de coopérer, avec le cabinet de Vienne et ses alliés, à étouffer les causes que la Prusse avait embrassées, le droit de frapper ses amis en commun avec ses adversaires. Elle s'engageait à rétablir sur son trône l'électeur de Hesse, le plus impopulaire des souverains, que ses partisans avaient renversé ; à étouffer l'agitation révolutionnaire qu'elle avait entretenue dans le Holstein ; elle se prêtait au rétablissement de la vieille diète de Francfort emportée par l'élan national de 1848, concédait à l'Autriche des avantages économiques importans et se soumettait à l'entrée de toutes ses populations non allemandes dans la confédération germanique.

Après avoir ainsi fait amende honorable en face de l'Europe, et refait ce qu'il avait défait, le gouvernement du roi envoyait à Francfort M. de Rochow, un diplomate réactionnaire, et comme gage de sa repentance il lui adjoignait M. de Bismarck, qui, dans les chambres prussiennes, avait vengé les injures faites à l'Autriche par le parti libéral et reconnu sa prépotence sur la Prusse.

M. de Manteuffel s'était sacrifié pour sauver son roi et son pays, il n'en fut pas moins honni et conspué. Victime de fautes qu'il n'avait pas commises, son nom est encore aujourd'hui aux yeux des libéraux prussiens le synonyme de pusillanimité. Le baron de Manteuffel se défendit en termes éloquens, avec le sentiment d'un grand devoir accompli. Il démontra que, s'il avait abandonné ses alliés, déchiré la constitution d'Erfurt, et abdiqué, au nom de son souverain, l'idée unitaire si hautement proclamée, il avait su ménager à la Prusse une situation à part dans la confédération germanique, en la faisant entrer en partage de la suprématie autrichienne. « Si le présent est sacrifié, disait-il, l'avenir est ré-

(1) Les préliminaires furent signés à Olmütz le 29 novembre 1850. La Prusse, en vertu des *ponctuations*, se déclarait prête à régler les affaires de Hesse et de Holstein de concert avec tous les gouvernemens allemands, à nommer une commission pour s'entendre à Francfort sur les mesures à prendre en commun ; — elle s'engageait à n'opposer aucun obstacle à l'action des troupes appelées par l'électeur ; — elle obtenait toutefois l'autorisation de maintenir un bataillon à Cassel, avec l'assentiment formel de l'électeur ; — elle envoyait, de concert avec l'Autriche, un commissaire dans le Holstein pour exiger de la lieutenance, au nom de la confédération germanique, la suspension des hostilités, la retraite des troupes derrière l'Eider, en les menaçant d'une exécution en cas de refus ; — des conférences ministérielles devaient s'ouvrir immédiatement à Dresde.

servé. » Ce n'était pas le langage d'un vaincu. Blessé de ces explications, le prince de Schwarzenberg interpréta à son tour les *ponctuations*, en répliquant au mémoire justificatif du plénipotentiaire du roi, par une outrageante circulaire livrée à la publicité. « L'Autriche, disait-il, a voulu prouver qu'il lui répugnait de se servir de ses immenses avantages pour humilier la Prusse; mais elle n'a fait aucun sacrifice à sa politique fédérale, ni à celle de ses alliés. » Il constatait que le cabinet de Berlin avait absolument et irrévocablement déchiré la constitution de l'union restreinte, et il racontait à l'Europe l'incident humiliant des dépêches télégraphiques affolées de M. de Manteuffel et sa course éperdue à Olmütz. Accusé de faiblesse par ses alliés, il justifiait sa mansuétude en disant avec un superbe dédain : « L'empereur, mon auguste maître, n'a pas cru pouvoir repousser les demandes du roi de Prusse, si modestement formulées. »

Le prince de Schwarzenberg manquait aux devoirs de la générosité. On frappe ses ennemis, on leur impose la rançon de la défaite, mais on ménage leur honneur. Les exigences implacables provoquent les revanches, et plus les traités sont humilians, plus les nations cèdent à l'irrésistible impulsion de les déchirer.

Un pays, à moins d'abdiquer, ne renonce pas à ses tendances historiques; celles de la Prusse étaient de dominer l'Allemagne, et, comme cette idée était dans toutes les têtes et que chacun tendait à un but commun, elle devait, en dépit des garanties les plus formelles, passer du rêve à la réalité. Aussi le baron de Manteuffel avait-il raison de ne pas céder au découragement et de ne pas fermer la porte aux espérances nationales, en affirmant que, si la convention d'Olmütz brisait le présent, elle assurait l'avenir.

Si l'indignation fut grande au nord de l'Allemagne, elle ne fut pas moindre en Saxe, en Bavière, en Hanovre, en Wurtemberg et dans le grand-duché de Bade, lorsqu'on connut l'arrangement d'Olmütz. Les cours allemandes voyaient, avec rage, la vengeance leur échapper, elles comptaient en écrasant la Prusse se mettre à l'abri de ses convoitises, et, sauf l'honneur, elle sortait indemne de l'aventure où sa fortune aurait dû sombrer; si elle était « avilie, » elle n'était pas « démolie, » et l'épisode de Frédéric le Grand n'était pas effacé de l'histoire allemande. Le comte de Beust en eut une jaunisse, ses mémoires traduisent la douloureuse impression qu'il ressentit en apprenant le contre-ordre que le prince de Schwarzenberg donna si malencontreusement aux armées coalisées, au sortir de ses conférences avec M. de Manteuffel. « Ne pas jouer une partie gagnée d'avance, s'écrie-t-il, laisser échapper étourdiment l'occasion de brider, une fois pour toutes, l'ambition prussienne me parut impossible! » Ses regrets ne devinrent que

plus cuisans, lorsque le prince de Prusse, pour le persifler sans doute, lui dit peu de temps après : « Si les armées fédérales ne sont pas entrées à Berlin au mois de janvier 1851, c'est qu'elles ne l'ont pas voulu. » Telles étaient dans ces temps, à la fois si récens et si lointains, les haines et les rivalités séculaires dont s'inspirait l'Allemagne. J'en fus le témoin à Francfort, dans les jeunes années de ma carrière, à la veille et au lendemain d'Olmütz, au moment où elles se déchaînaient impétueuses, brutales. Ma mémoire en a gardé une ineffaçable empreinte. Je vois encore l'attitude humiliée des diplomates prussiens, les allures triomphantes des coalisés de Bregenz ; je crois entendre les imprécations vindicatives qui s'échangeaient des deux rives du Mein. Il est des souvenirs dont l'écho n'a rien d'affligeant, ils font vibrer l'espérance dans les cœurs aux heures de découragement.

Les fautes se paient et les occasions perdues ne se retrouvent plus. La mansuétude inattendue du prince de Schwarzenberg, provoquée par un élan de générosité de François-Joseph, — si ce n'est par l'intervention de l'empereur Nicolas, — décida du sort des deux empires; elle sauva la Prusse, mais elle perdit l'Autriche.

En 1866, les mêmes causes provoquèrent les mêmes passions ; mais les constellations n'étaient plus les mêmes. L'Autriche, mal inspirée, mal commandée, était isolée, tandis que la Prusse, animée du souffle de la vengeance, alliée, par notre fait, aux Italiens, avait réorganisé son armée et s'était assuré de secrètes complicités à Paris et à Pétersbourg. La direction des deux politiques avait changé de main. Le comte de Bismarck, converti à l'idée de la revanche, était entré en scène à l'heure où le prince de Schwarzenberg, comme un brillant météore, en disparaissait soudainement (1). La roue de la fortune avait tourné ; l'armée autrichienne, qui était certaine de vaincre au mois de décembre 1850, subissait la défaite dans une lutte fratricide au mois de juillet 1866 (2). M. de Persigny, dans ses lettres au président, avait prédit le châtiment de la Prusse ; mais, bien qu'il eût le don des voyans, il n'avait pas prévu son prompt relèvement.

G. Rothan.

(1) Le prince avait, dans la journée du 5 avril 1852, donné de nombreuses audiences et présidé le conseil des ministres. En s'habillant pour aller à un grand dîner chez son frère, il perdit subitement connaissance, et en moins d'une demi-heure il expira.

(2) *La Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée*, chapitre v.

SŒUR MARTHE

I.

Ce soir-là, à cinq heures, Laurent Verdine, en rentrant chez lui, trouva un télégramme ainsi conçu : « *Ma grand'mère morte au château de Plancheuille. Viens.* — George Olivier. »

Tout de suite Laurent alla regarder l'*Indicateur des chemins de fer*. Plancheuille est à quelques kilomètres de Moulins. En partant de Paris ce soir, il arriverait là-bas dans la matinée.

Il n'hésita pas un instant. N'était-il pas le meilleur ami, le seul ami de George! Alors, sans perdre une minute, il se disposa à partir. Trois ou quatre livres, quelques vêtemens, une bonne couverture, les dernières recommandations à la vieille bonne qui tenait son ménage, et le voilà en route ; le voilà en wagon.

George de Plancheuille ! oui, certes, c'est son meilleur ami. Et il se ressouvenait du grand voyage qu'ils avaient fait ensemble, il y a huit ans déjà, par delà l'Atlantique, dans les immenses forêts brésiliennes, de Rio jusqu'aux Cordillères, à travers les périls et les émotions de toutes sortes.

Dès le collège leur amitié avait été très tendre. Laurent Verdine, fils d'un petit médecin de province, et George, fils du général Olivier de Plancheuille, s'étaient l'un pour l'autre, au début de la vie, pris d'une de ces sympathies profondes et précoces qui durent toute une existence et résistent à tous les orages. Un beau jour, à peine bacheliers, ils étaient ensemble partis pour l'Amérique.

Pour ce coup de tête, Laurent fut blâmé par tout le monde. Mais il était rebelle à toute discipline. Il osait adopter l'insou-

ciance pour principe, et il avait l'énorme et impardonnable audace de penser à sa guise. Or, pour réussir, il faut prendre souci de son opinion personnelle beaucoup moins que de l'opinion des autres. Laurent était donc un original, et il eût mérité d'être puni de son escapade.

Pourtant il ne fut pas puni. Loin de là. Revenu en France, il avait bien vite conquis un des premiers rangs parmi les étudians, ses contemporains. Interne des hôpitaux, puis maintenant docteur. Comme le temps marche! Déjà docteur. Mais ce n'est qu'une première étape; il y a d'autres grades à conquérir. Surtout devant lui un monde de faits, tous mystérieux, tous intéressans, à approfondir, à analyser. Et Laurent se sentait, pour son art, pris d'une sorte de passion amoureuse, peu commune en notre époque sceptique et positive.

A toute vapeur le train emmenait Laurent loin de Paris. Il voyait défiler, aux rayons fantaisistes de la lune, les plaines, les rivières, les ponts, les coteaux, les longues routes plantées d'arbres, les villages avec leurs maisonnettes et leurs chaumières; et, tout en regardant, Laurent repassait les événemens qui avaient traversé sa vie, presque aussi fugitifs que ces silhouettes rapides : son voyage, ses travaux, ses amitiés, ses amours. Il remuait dans son esprit les études aventureuses qu'il avait entreprises sur les formes étranges de l'intelligence humaine, ce mystère des mystères; et il se sentait attiré, en même temps qu'effrayé, par ces profondeurs inouïes, abîmes sans fin où tout est inconnu. Il mêlait le passé à l'avenir, les espérances aux regrets. Où s'arrêtera sa curiosité? D'autres mondes, peut-être...

Il se réveilla à Moulins. A demi endormi encore, il descend de wagon, hèle, dans la cour de la gare, une voiture attelée de deux petits chevaux vigoureux. Et allégrement, au coup de fouet qui les enveloppe, les deux petits chevaux traversent la ville.

Maintenant Laurent ne rêve plus de magnétisme et de médecine; il pense aux personnes qu'il va trouver à Plancheuille; à son ami George, à la vieille grand'mère qui vient de mourir, au père de George, le général Olivier de Plancheuille, le plus simple et le plus loyal des hommes. Malgré tout, dans cette famille en deuil, il ne restera pas longtemps. Que de travaux l'attendent chez lui! Bien sûr, dans deux jours, Laurent sera de retour à Paris.

II.

Au château de Plancheuille, la première personne que Laurent aperçut, ce fut son ami George, qui l'embrassa tendrement, les larmes aux yeux.

— Pauvre grand'mère, dit-il, elle s'est éteinte tout doucement! A son âge, la mort est sans secousse. Comme tu es bon d'être venu! Mais tu vas nous rester ici quelques jours; tu tiendras compagnie à mon père, qui est bien triste. Puis je te présenterai à ma femme; tu l'as vue le jour de notre mariage, il y a quelques mois, et depuis lors... Mais je vais d'abord te conduire dans ta chambre.

La chambre de Laurent était au rez-de-chaussée. Une porte vitrée l'éclairait, si bien qu'on pouvait par là entrer directement dans le parc. Tout près de là, un peu en arrière, une chapelle qui semblait dépendre du château. Une allée plantée de tilleuls partait de la chapelle pour aboutir à une petite grille. A partir de cette grille commençait le village; un assemblage de maisons dont Laurent distingua les toits pointus couverts de chaume.

Quelques instans après, au salon, le général serrait la main de Laurent avec force, comme s'il voulait la briser.

— Merci, mon cher Laurent, merci! Ah! nous subissons une cruelle épreuve. Nous en avons vu de bien dures, nous autres vieux!.. J'ai vu mourir ma femme... J'ai vu Sedan... J'ai vu bien d'autres horreurs encore!.. Eh bien! la mort de ma pauvre vieille mère m'a plus remué que tout le reste. Encore une fois, merci pour George et merci pour moi.

La cérémonie devait avoir lieu le lendemain. Laurent se dit : « Je repartirai demain. » Pourtant il avait une grande journée à passer à Plancheuille. Comment l'employer, cette interminable journée?

Pour se soustraire à l'atmosphère pesante d'une maison mortuaire, il partit seul, à l'aventure, et se mit à errer dans le parc et les environs. Il marcha ainsi toute la journée, suivant tous les dédales de la petite rivière qui serpentait dans les prés.

Quoique Parisien, quoique sceptique, Laurent était quelque peu poète. — Tout esprit généreux sent vibrer en lui une parcelle de poésie. — Cette belle journée de septembre lui gonflait le cœur d'une sorte de tendresse vague pour les choses et pour les hommes. « Le bonheur est peut-être ici. Pourquoi lutter, peiner, combattre, là-bas, à Paris, perdu dans ce tourbillon de haines, de jalousies, de rivalités? Pourquoi ne pas vivre ici, au sein de cette bienfaisante nature? Ici, on peut librement aimer les hommes, sans se soucier de leurs ambitions et de leurs disputes. On les aime d'autant plus qu'on est plus loin d'eux. »

Quand il rentra au château, un peu fatigué, le soleil venait de se coucher. Il semblait que l'horizon fût embrasé par un immense et magnifique incendie, spectacle grandiose que Laurent contempla

longtemps avec amour. Mais l'ombre tombait vite, et les contours des arbres, de la chapelle, du village, se perdaient dans l'obscurité grandissante.

Soudain, au milieu du silence, tout près de lui, Laurent entendit vibrer les sons d'un orgue. Ils venaient de la petite chapelle. Oui, c'étaient bien les sons de l'orgue. Laurent reconnut l'*Ave Maria* de Gounod. Ce chant mélodieux et pur, qui retentissait dans l'ombre et le silence du crépuscule, était d'une harmonie puissante. Laurent écoutait avec ravissement. « Qui donc, se disait-il, peut jouer de l'orgue, ici, à Plancheuille? C'est la femme de George sans doute. »

Mais, au fond, il se souciait peu de savoir le nom de l'organiste. Il s'abandonnait au charme de cette musique délicieuse, et, accoudé à la fenêtre, respirant toutes les senteurs de l'automne, humant à pleins poumons la vie et la jeunesse, il laissait croître son émotion.

L'*Ave Maria* était terminé. Laurent entendit se fermer la porte de la chapelle : il se pencha pour voir qui sortait; mais il ne vit qu'une ombre glissant à travers les arbres de l'allée. Puis tout rentra dans le silence. Ainsi ce n'était pas la femme de George. Qui donc alors?

Le soir, au souper, dans la grande salle du château, il fit la connaissance d'un nouveau convive, le curé du village, l'abbé Lenègre, personnage un peu rustique, mais paternel et fin. — « Bon type de curé de campagne! » pensa Laurent.

Pendant le dîner, il eut envie de demander le nom de celui ou de celle qui jouait si bien de l'orgue; mais une sorte de fausse honte le retenait. Il craignait de montrer à quel point il avait été ému. Parfois on a la pudeur de ses émotions : même on les cache comme si l'on en devait rougir.

Le général et son fils, soucieux de rendre leur hospitalité aimable, cherchèrent à faire oublier à leur hôte le triste devoir qu'il était venu accomplir. On causa avec cordialité, avec simplicité; mais de bonne heure on se sépara.

— Me permettez-vous de vous reconduire au presbytère? dit Laurent au vieux prêtre.

— Oh! le presbytère n'est pas loin, mais j'accepte, pour avoir le plaisir de causer quelques instans de plus avec vous.

En sortant du château, ils passèrent devant la chapelle. Laurent ne put s'empêcher de demander :

— Est-ce là votre église, monsieur le curé?

— Hé oui, dit le bonhomme, c'est mon église. L'ancienne a été brûlée il y a vingt ans; et c'est le général qui a fait construire ceci, en attendant qu'on nous ait donné une vraie église paroissiale. Voilà vingt ans que nous attendons, sans pouvoir trouver eu-

core les fonds nécessaires. Nous vivons, hélas! dans un temps bien impie... et vous-même sans doute...

— Mais non, monsieur le curé, dit Laurent en souriant, pas tant que vous le supposez. On calomnie beaucoup les sentimens de ces pauvres médecins. Vraiment nous savons respecter les hommes de bien partout où ils se trouvent. Et puis, comment ne pas être ému quand on voit, comme ici dans la famille de Plancheuille, revivre les traditions patriarcales d'autrefois?.. Mais, au fait, puisque nous parlons de la chapelle, j'ai entendu, avant le dîner, retentir les sons de l'orgue. Vous avez donc un orgue et un organiste; voire même un organiste de talent?

— Ah! vous avez remarqué... reprit le curé. Mais c'était sans doute sœur Marthe.

— Sœur Marthe?

— Oui, une de nos religieuses... Je dis religieuse, bien qu'elle ne soit encore que novice. Mais elle va, dans quelques semaines, prononcer ses vœux... Elle a du talent, n'est-ce pas?

— Beaucoup de talent, monsieur le curé... Je puis vous en parler en connaissance de cause; car (tel que vous me voyez et quoique vous me preniez pour un impie) je sais jouer de l'orgue. Ce serait trop long de vous raconter par quelles séries de hasards je me trouve pourvu de ce talent d'agrément. Bref, tant bien que mal, je sais moi aussi jouer de l'orgue. Eh bien! vraiment la sœur Marthe a beaucoup de talent. — Vous avez donc un couvent ici?

— Un couvent, non certes, mais une école. Nous la devons encore au général. Cette école est tenue par des sœurs de Saint-Vincent de Paul, et, tenez, voici justement leur domicile.

Laurent et le curé avaient, en effet, franchi la grille qui terminait le parc. Ils passaient devant une grande maison toute blanche. Au faîte se dressait une croix qui, dans la nuit, se détachait en noir sur l'horizon étoilé.

— Eh bien! mon jeune ami, cette sœur Marthe qui vient tous les soirs jouer dans la chapelle est fort malade, la pauvre enfant, et même... — Par quelle étourderie, indigne de mon âge, n'avais-je pas pensé à vous parler d'elle! — Il faut que vous l'examiniez : vous aurez peut-être un bon conseil médical à lui donner. Oui! c'est cela. Venez me prendre au presbytère demain matin, avant la cérémonie, à huit heures. Je vous amènerai ici, à la maison des sœurs. Vous verrez sœur Marthe, et vous nous direz ce qu'on peut faire pour la sauver.

— Elle est phtisique, je suppose?

— Phtisique! hélas! je le crains. C'est pour nous tous une grande tristesse; car sœur Marthe est une de nos plus vaillantes

religieuses. Il faut un grand courage, jeune homme, pour faire entrer l'alphabet dans les têtes rétives de nos petites montagnardes. Eh bien! sœur Marthe passe ses journées à cette ingrate besogne. Quand elle a un moment de libre, le soir, après la classe, elle va jouer de l'orgue dans la chapelle. D'ailleurs, à la triste cérémonie de demain, vous entendrez ses petites élèves; et vous constaterez qu'elles ont la voix juste et qu'elles chantent en mesure. Ah! mon cher docteur, si vous pouviez sauver la sœur Marthe, vous feriez une bien bonne action.

— Nous pouvons peu de chose, hélas! Mais je vous promets que je ferai de mon mieux. Dites-moi, monsieur le curé, comment a-t-elle appris à jouer de l'orgue? Est-ce vous qui lui avez donné des leçons?

— Non, ma foi! je ne suis qu'un profane... en fait de musique, s'entend... et incapable d'enseigner autre chose que le catéchisme. Mais sœur Marthe a été à Paris; elle a reçu une instruction excellente, et même, entre nous, son existence a été quelque peu romanesque. Je vous la raconterais s'il n'était pas si tard... Je crois bien! dit-il, en allant pêcher sa vieille montre perdue dans la poche de sa soutane, onze heures! c'est presque une débauche. Au revoir, mon jeune ami, nous voici au presbytère. A demain matin; je compte sur vous.

Là-dessus Laurent rentra au château; il se coucha et s'endormit d'un paisible sommeil, sans penser ni au curé ni à sœur Marthe. Le mystère de l'orgue était éclairci : il n'avait plus rien d'intéressant.

III.

De bonne heure, le lendemain, Laurent se leva. Un brouillard léger couvrait, comme d'une gaze fine, le fond de la vallée. Tout dispos, Laurent ouvrit sa fenêtre, l'enjamba et rapidement alla au village. Quand il arriva au presbytère, il aperçut le vieux curé qui se promenait dans son jardin, le bréviaire à la main.

— Ah! vous êtes exact, à ce qu'il paraît, docteur. Eh bien! entrez, et venez regarder mes roses... Mais cela ne vous intéresse guère, je le vois, vous aimez mieux savoir l'histoire de sœur Marthe... Tenez, asseyez-vous, ici, sous ce berceau de chèvrefeuille... Sœur Marthe a été élevée à Paris, dans un grand couvent très célèbre où elle entra tout enfant. Elle était orpheline, disait-on, et personne ne venait la voir. Pendant le temps des vacances, alors que les autres petites filles regagnent joyeusement le foyer paternel, elle restait au couvent, toute seule, avec la supérieure et les autres religieuses. Elle n'était pourtant pas tout à fait abandonnée; car elle avait un tuteur, un gentilhomme très riche et très grave, qui venait à de rares

intervalles lui rendre une courte visite ; s'informant de ses travaux, de ses plaisirs et de ses peines, lui apportant des bonbons, des joujoux, des livres. Un jour, la supérieure appela Angèle, — c'était le nom de sœur Marthe avant son noviciat — « : Mon enfant, lui dit-elle, un grand malheur vous a frappée. Votre tuteur est mort subitement. Prenez courage, ma chère fille, et priez Dieu pour lui. » Le lendemain, de nouveau, la supérieure fit venir Angèle : « Ma fille, les destinées de Dieu sont impénétrables. Vous n'êtes pas une orpheline ; car votre mère n'est pas morte. Elle est malheureuse : elle est pauvre : elle vous demande. Voulez-vous aller vivre avec elle ? » — « Oh oui !.. » s'écria Angèle... La supérieure sourit tristement, embrassa Angèle, et Angèle partit.

— Eh mais ! dit Laurent, nous voici en plein romantisme.

— Hélas ! le reste n'est plus ni romantique ni romanesque. La mère d'Angèle était une paysanne ; une vraie paysanne, qui avait été jadis assez jolie et assez légère... Vous me comprenez, n'est-ce pas... et vous comprenez qui était le tuteur d'Angèle. Lui mort, et mort sans testament, Angèle et sa mère furent abandonnées. Elles vécurent ainsi toutes les deux dans une misère noire, rude surtout pour Angèle qui n'était habituée ni aux travaux des champs ni aux soins du ménage. Songez donc ! passer sans transition du plus riche couvent de Paris à une misérable chaumière !

— Est-ce que sœur Marthe sait que son tuteur était son père ?

— Oh ! grand Dieu, non ! dit le curé. L'honneur de la mère doit être sacré aux yeux de l'enfant. On n'a jamais eu le courage de lui apprendre la vérité, et je ne vous aurais pas raconté toute cette histoire si je ne vous tenais pour un galant homme, incapable d'une indiscrétion. La supérieure du couvent de Paris m'a tout confié, mais sœur Marthe ne sait et n'a besoin de savoir rien de plus... Pour finir, je vous dirai que bientôt la mère d'Angèle mourut. La pauvre enfant, tout à fait délaissée, écrivit à la supérieure de son couvent, déclarant qu'elle voulait être religieuse. Et, en effet, quel autre avenir pour elle ? Elle avait reçu l'éducation d'une grande dame : pouvait-elle redevenir une paysanne ? La jeune Angèle est donc rentrée au couvent, et on nous l'a envoyée ici, pour qu'elle achève son noviciat. Malheureusement sa santé est bien fragile. Chacun des douloureux événemens de sa vie a ébranlé son organisation délicate. Elle est très nerveuse, presque maladivement nerveuse, et sujette à des crises graves qu'elle cache le mieux qu'elle peut et qui ne laissent pas de nous inquiéter. Ainsi, à côté de sa maladie de poitrine, il y a une affection quelconque du système nerveux, une névrose, comme vous dites. George m'a dit que vous aviez étudié ce genre de maladie. Vrai-

ment, je crois que vous pourriez beaucoup pour elle... Et maintenant, partons pour aller la voir; car la cérémonie est à dix heures, et le temps nous presse un peu.

La sœur supérieure de l'école de Planchenillé, une bonne grosse femme souriante, parut fort satisfaite quand le curé annonça qu'il amenait un médecin de Paris pour soigner sœur Marthe.

— Entrez par ici, messieurs, je vais faire venir notre chère sœur. Ah! pour sûr; elle va me recevoir mal quand je lui parlerai d'un médecin. Elle prétend qu'elle n'est pas malade. Hélas! comme elle se trompe, la pauvre enfant! J'ai beau dire; elle ne veut pas se soigner. Mais je la déciderai tout de même, et il lui faudra bien prendre quelque souci de sa santé. Messieurs, attendez-nous quelques instans ici, je vous prie; je vous l'amène à l'instant même.

Laurent et le curé restaient debout dans une grande salle humide, froide, sombre. Le seul ornement était un grand crucifix rustique. Point de chaises : des bancs de bois blanc rangés le long des murs, et une carte géographique de la France, qui se balançait à côté du crucifix.

Quand sœur Marthe entra, ce fut comme un rayon de soleil qui pénétra.

Laurent eut un geste de surprise.

Sœur Marthe, c'était la chasteté et la grâce. Le sévère costume de religieuse relevait, avec une étonnante vigueur d'image, des yeux pensifs, un front pâle et pur, des cheveux blonds qui, par derrière, au cou, débordaient le nimbe blanc du bonnet, des mains fines, diaphanes... C'était presque une apparition. Laurent se sentit troublé, ému, charmé.

— Mais, monsieur le curé, dit-elle, vous êtes vraiment trop bon... Vous savez bien que je ne suis pas malade.

— Au contraire, mon enfant, je sais que vous êtes souffrante. Vous avez la fièvre tous les soirs ; et il n'est que temps de songer à vous soigner. Mon jeune ami le docteur Laurent Verdine, que voici, va vous examiner, vous interroger, et il vous indiquera ce qu'il convient de faire pour guérir.

— Soit, monsieur le curé, dit sœur Marthe en rougissant un peu ; par obéissance je me soumettrai.

Alors Laurent, un peu ému, prit la main de sœur Marthe. — Il y avait vraiment un peu de fièvre. — Puis il appuya légèrement l'oreille sur la poitrine, et fit quelques questions auxquelles la jeune religieuse répondit à demi-voix.

— C'est bien, ma sœur, dit-il enfin : il n'y a rien de grave, je vous assure. Je vais dire à votre supérieure ce qu'il convient de faire.

Elle leva sur lui ses beaux yeux :

— Merci, monsieur, fit-elle.

Laurent s'inclina.

— Puis-je partir maintenant, monsieur le curé? ajouta-t-elle. Mes petites filles m'attendent.

— Oui, mon enfant, vous pouvez partir, dit le prêtre.

Laurent la suivit longuement des yeux, jusqu'à ce que la porte fût fermée. A ce moment, par une autre porte, la supérieure entra.

— Eh bien! docteur, que pensez-vous de notre sœur Marthe?..

— Hélas! elle me paraît assez malade. Je veux bien lui prescrire quelques médicamens; mais je vous avoue que la confiance me manque. Que pouvons-nous avec des drogues contre une lésion pulmonaire? Essayons cependant. Voici une ordonnance qu'il faudra exécuter: du tannin en cachets, et, tous les matins, deux gouttes de cette liqueur arsenicale. Mais ce qu'il faudrait à cette pauvre jeune fille, c'est l'air vivifiant de la mer. Non pas le brumeux Océan, mais la Méditerranée au climat doux et réconfortant. Nous voici déjà presque en automne : il ne faut pas que sœur Marthe passe l'hiver ici. Qu'elle parte, qu'elle aille à Alger, à Nice ou à Malte; qu'elle parte : sa vie en dépend.

La supérieure soupira...

— Nous tâcherons, monsieur le docteur. Un voyage, ce n'est vraiment pas facile; il faut de l'argent, beaucoup d'argent; mais enfin nous ferons de notre mieux...

IV.

Dans les villages, les enterremens sont des fêtes touchantes, à la fois plus solennelles et plus simples que les fastueuses et prétentieuses cérémonies des villes.

Paysans, paysannes de tout âge, étaient arrivés au château de Plancheuille. Ils avaient revêtu leurs habits du dimanche; et, l'air un peu gauche, ils entraient dans la chapelle, timides et respectueux, craignant d'être observés et promenant de tous côtés leurs regards observateurs.

Quelques parens de la défunte étaient venus de Paris. Ils entrèrent à la suite du général et de George et s'assirent sur le premier banc. Laurent s'était mis à l'écart, tout près de l'orgue. Il vit arriver sœur Marthe, suivie des petites filles. Les yeux naïfs et curieux de ces enfans s'arrêtèrent sur Laurent pendant quelques secondes. Quant à sœur Marthe, elle passa devant lui sans l'apercevoir. Cependant Laurent crut voir qu'elle rougissait. Alors, lui aussi, se mit à rougir, sottement, niaisement, sans savoir pour-

quoi. Mais plus il s'indignait de sa sottise, plus il sentait croître sa rougeur.

Tout de suite sœur Marthe se mit à l'orgue, et les enfans entonnèrent un cantique. Laurent, placé un peu en arrière, admirait le chaste profil de la jeune fille, éclairé obliquement par les rayons du soleil qui traversaient les vitraux. La beauté pure d'Angèle, la voix de ces petits enfans, le chant de l'orgue, le recueillement de l'assistance, les larmes à demi contenues du général et de George; il y avait de quoi ébranler l'âme d'un poète. Une émotion contenue saisissait Laurent. Et voilà que ce sceptique endurci et impénitent sentait en lui vibrer les sentimens religieux, cette vague et sublime aspiration vers l'inconnu qui est au fond de tout être humain.

Au moment où la messe finissait, Laurent s'approcha de sœur Marthe et lui dit quelques mots tout bas. Elle se leva aussitôt, et Laurent prit sa place devant l'orgue... Il se sentait comme inspiré, et il joua avec une passion extraordinaire l'hymne qu'il avait, la veille au soir, entendu jouer par sœur Marthe, l'*Ave Maria* de Gounod.

Jamais la petite chapelle de Plancheuille n'avait retenti d'accens aussi pathétiques, aussi déchirans; toute l'assistance était profondément émue. Sœur Marthe, debout près de l'orgue, écoutait, comme transportée en extase. Le général et George pleuraient.

V.

Laurent s'était juré qu'il repartirait le soir même pour Paris; mais on insista tant qu'il ne put se dégager. Le général l'avait pris à part, après le déjeuner, et lui avait dit, les larmes aux yeux :

— Non, mon ami, vous ne pouvez nous abandonner ainsi! Voyez : les neveux, les cousins de ma pauvre chère maman se soucient bien de nous! Ils se sont déjà tous envolés à leurs affaires ou à leurs plaisirs, et nous voici de nouveau seuls, seuls avec notre deuil. Comme ce château sera désert maintenant! Quelle tristesse! quelle lugubre tristesse! Oh! je ne parle pas de George! C'était sa grand'mère, non sa mère : alors le déchirement est moins grand. Et puis il est jeune, il adore sa femme, il a l'avenir devant lui; c'est une vie qui commence, mais moi, c'est une vie qui finit; et, sans l'amitié... Allons! c'est dit. Vous restez. Vous me tiendrez compagnie quelques jours encore. Nous parlerons de ma pauvre maman : nous chasserons, nous philosopherons ensemble.

Laurent resta.

Ce jour-là même il fit avec George et le général une longue promenade; mais il était distrait, préoccupé, inquiet. Il essayait de se reprendre, de se remettre, d'arrêter la course folle des rêves qui

traversaient son esprit. Sœur Marthe! Sœur Marthe! quelle folie de penser à sœur Marthe! Pourquoi être resté? Serait-ce pour la revoir, pour s'abandonner à des rêves absurdes, mille fois absurdes? Eh non, c'est pour céder aux prières du général... Et pourtant, au fond de sa conscience, il comprenait que c'était pour sœur Marthe qu'il était resté : afin de la revoir, de la guérir peut-être. Mais il savait bien qu'elle ne guérirait pas. Est-ce qu'on guérit la phtisie? Et une angoisse amère le prenait à la pensée que cette pauvre fille était condamnée. Vraiment, se disait-il, il n'y a pas de quoi s'attrister; j'en ai tant vu déjà de ces pauvres filles phtisiques!

Ces beaux raisonnemens restaient tout à fait inutiles : l'image de sœur Marthe ne le quitta pas un instant pendant la promenade.

Elle fut longue, cette promenade. On ne rentra qu'à la nuit. En passant devant la chapelle, Laurent remarqua que la porte était fermée. Sans doute sœur Marthe était venue, comme d'habitude, jouer de l'orgue; puis elle était repartie. Quel dommage d'être rentré si tard! Au lieu de cette insipide promenade dans des prairies et des forêts, semblables à toutes les prairies et les forêts du monde, il aurait pu parler à sœur Marthe, la voir, s'asseoir à côté d'elle. Quel dommage!

Le dîner fut moins silencieux que la veille. Faisant effort de gaîté, George tâcha de dissiper la tristesse qui pesait sur le front de sa jeune femme et de son père. Le général se prêta de bonne grâce à ses efforts. Il causa, comme il savait causer, avec grâce et bonhomie. Mais Laurent ne se déridait pas.

— Voyons, Laurent, lui dit le général, racontez-nous où et comment vous avez appris à jouer de l'orgue? Est-ce dans les forêts de l'Amazone ou dans les pavillons de l'École de médecine?

— Eh! mon père, disait George, ne savez-vous pas que Laurent a tous les talens? Il est voyageur, chasseur, musicien, médecin et même magnétiseur.

— Comment! dit le général, vous croyez au magnétisme?

— Je suis forcé d'y croire, dit Laurent en souriant.

— Cela doit être bien intéressant, dit Claire.

— Intéressant, madame, dit Laurent, certes! et même un peu plus qu'intéressant. Mais il y a de dures compensations. Croyez-moi, c'est un supplice pénible, et toujours nouveau, que d'assister à des phénomènes merveilleux qu'on ne comprend pas et qu'on sait ne pouvoir jamais comprendre. Combien de fois, hélas! me suis-je arrêté devant un mystère trop grand et une ombre trop profonde! Un poète allemand raconte l'histoire de certain sorcier qui a enfin découvert le mot magique qui fait venir un gnome. Le gnome arrive et apporte de l'eau, comme doit le faire tout gnome bien appris.

Mais le pauvre sorcier ne connaît pas l'autre mot magique, celui qui est nécessaire pour arrêter le maléfice commencé, de sorte que le gnome infernal continue à verser de l'eau. Il verse, il verse sans fin. Impossible de lui faire suspendre son travail, si bien que l'infortuné magicien finit par être noyé... C'est là toute notre histoire, madame. Nous évoquons, un peu au hasard, des forces que nous ne connaissons pas; et, quand il s'agit de les faire rentrer dans l'ordre, nous sommes impuissans.

— En somme, que pouvez-vous? dit George.

— Pas grand'chose, mais quelque chose. Par exemple, nous pouvons créer des personnages.

— Des personnages! dit le général. En effet, j'ai entendu parler de cela, mais je n'ai jamais bien compris.

— Oh! ce n'est pas bien compliqué. Il y a en nous, en notre âme, qui paraît unique, des existences multiples. En nous s'agitent quantité de personnes diverses qui ont chacune leur pensée et leur caractère spécial. Si l'on cherchait bien, on trouverait chez chacun de nous l'étoffe d'un saint, d'un aventurier, d'un débauché, d'un criminel. Eh bien! par le magnétisme, nous pouvons faire apparaître tous ces individus dissimulés, latens, qui sont en nous, et qui, dans la vie de chaque jour, se cachent dans le personnage principal, qui est nous-même. D'ailleurs, tous ces bonshommes qui sont cachés en nous sont encore nous-même, et notre moi est l'ensemble de tous ces individus... Ma foi, je ne sais si je me fais comprendre: mais cela me paraît bien clair. Je sais une dame qui est la plus simple bourgeoise du monde : elle ne connaît que son tricot et son fricot. Elle aime la gaudriole et ne songe qu'à soigner son mari et ses enfans. Mais, dès qu'on l'a endormie du sommeil magnétique, elle a horreur de ces basses occupations. Foin de toutes ces vilenies! Elle déteste ménage, enfans et mari, veut voir l'Éternel face à face, et se lamente de ne pouvoir plus être vierge et martyre.

— Alors, dit Claire, quelle est la plus vraie de ces deux femmes? Est-ce la sainte ou la bourgeoise?

— Elles sont vraies toutes les deux, et d'autant plus vraies qu'elles ne se connaissent pas. Au réveil tout est oublié. Il ne reste plus rien, absolument rien, dans la mémoire. C'est un oubli complet, une destruction profonde de tous les souvenirs, une ignorance immense qui surprend toujours, tant elle est absolue. Au reste, je ne sais pourquoi l'on s'étonne; car nous sommes tous, plus ou moins, ressemblans à ces somnambules. Oui, vraiment, madame, nous portons en nous, sans les connaître, les germes de tous les sentimens et de toutes les passions, et nous ne connais-

sons guère les vrais ressorts de notre vie mieux que les somnambules ne connaissent les personnages qu'ils jouent.

Quand le curé arriva, à la fin du repas, on causait encore magnétisme.

— Dites ce que vous voudrez, affirma le brave homme; mais ce sont là des expériences malsaines qui, tôt ou tard, sont funestes à ceux qui s'y livrent. Ah! jeune homme, méfiez-vous! Il y a quelque perfidie diabolique sous cette invention. Vous ne croyez peut-être pas au diable! Mais moi, j'y crois solidement. *Quærens quem devoret*, le tentateur rôde autour de nous, et il prend parfois, pour mieux nous abuser, le masque de la science.

Laurent sourit sans répondre. Il pensa que le tentateur prend toutes les formes, même celle d'une chaste religieuse.

VI.

Le lendemain, Laurent fit des prodiges de diplomatie pour obtenir qu'on revînt au château de bonne heure. Il y réussit tant bien que mal. A quatre heures, tout le monde était de retour. Mais il ne rentra pas dans sa chambre, et il prit la direction de la chapelle. Prudemment, il regardait autour de lui, comme s'il craignait d'être épié; mais il ne vit personne, et, résolument, il entra.

Il ne songeait pas à se cacher, mais il ne voulait pas être vu. Il s'était assis dans l'ombre, sur un banc placé derrière la chaire, et là il attendait, la gorge serrée, le cœur palpitant d'émotion, ni plus ni moins que s'il s'agissait d'un rendez-vous d'amour. Le soleil couchant jetait à travers les vitraux ses rayons rouges, bleus, verts, et l'humble église était baignée dans un grand calme, un silence religieux.

« C'est ainsi que commencent les pires folies, pensa Laurent. Viendra-t-elle? Pourquoi ne viendrait-elle pas, puisqu'elle a l'habitude de venir ici tous les soirs? »

Soudain la porte de la chapelle se referma. Oui, c'était bien sœur Marthe. Elle s'avançait tranquillement vers l'orgue.

Alors Laurent se leva et fit un pas en avant. Elle eut un petit cri de surprise :

— Ah! pardon! je croyais être seule.

— C'est moi, ma sœur, qui dois vous demander pardon, murmura Laurent assez ému. Vous avez hier matin admirablement joué de l'orgue, et je serais heureux de vous entendre encore ce soir. Est-ce indiscret? Si c'est indiscret, je me retire.

— Ah! monsieur, fit-elle en souriant, je crois que vous vous

moquez de moi. Vous jouez si bien, si bien, que je suis à peine une écolière à côté de vous.

— Vraiment non, je ne joue pas si bien que vous le croyez. Mais j'ai eu la rare fortune de recevoir les leçons d'un maître excellent, un grand artiste, et c'est à lui que je dois le peu que je sais.

— Tenez, ma sœur, dit-il en s'asseyant devant l'orgue, si vous le permettez, laissez-moi commencer; cela vous enhardira. N'avez-vous pas joué l'*Ave Maria* l'autre soir? Eh bien! voici comment on attaque ce morceau. Il faut que, dès le début, on entende vibrer comme une invocation suprême, un cri de reconnaissance, un élan de tendresse infinie. C'est un sacrifice solennel; l'encens de l'humble et tendre prière qui monte, monte lentement et majestueusement vers le ciel bleu. Il y a de tout dans cette hymne, mais il y a surtout de l'admiration et de l'amour.

Maintenant Laurent ne se préoccupait plus de sœur Marthe, il se laissait entraîner par l'inspiration; et de nouveau, dans le silence du soir, l'*Ave Maria* ébranlait les murs de la chapelle, chant d'amour presque divin, où Laurent mettait toute son âme.

Soudain il regarda sœur Marthe. Elle était immobile, debout près de lui, les yeux fixes, comme perdus dans le vide. Laurent reconnut cette attitude, cette immobilité extatique. Hé quoi! serait-ce du somnambulisme? Il savait que la musique peut, sur des organisations nerveuses, déterminer parfois de pareilles crises. Mais comment supposer que cette religieuse?..

Il se remit bien vite. D'un geste énergique et prompt, il étendit la main devant le front de sœur Marthe. Immédiatement elle poussa un profond soupir et ses yeux se fermèrent.

— Sœur Marthe? dit-il très bas.

— Je ne m'appelle pas sœur Marthe, dit-elle en se redressant fièrement; je m'appelle Angèle de Mérande.

Comme Laurent stupéfait ne répondait pas, elle ajouta à voix très basse:

— Que voulez-vous de moi?

Laurent était très embarrassé. Certainement Angèle était en somnambulisme. Mais que pouvait-il faire? qu'allait-il dire?

— Je veux vous guérir; je veux vous sauver.

— Ah! vous parlez de la religieuse, dit-elle avec un suprême dédain. Mais vous savez bien qu'elle est poitrinaire et qu'elle va mourir.

— Non; il ne faut pas qu'elle meure. Je veux qu'elle vive. Il faut qu'elle vive.

Angèle réfléchit un instant, et secoua la tête avec indifférence:

— Que vous importe?

Puis elle vint tout près de Laurent, et, lui appuyant la main sur l'épaule, lui dit d'une voix suppliante :

— Jouez encore, je vous prie.

— Non, fit Laurent, je ne jouerai plus. Je veux la guérir.

— Encore une fois que vous importe? Vous savez bien qu'elle ne peut pas vous aimer, elle.

Laurent sentit qu'il devenait très pâle. Il s'aperçut que ses mains tremblaient, et il comprit à quel point il était troublé, profondément troublé. Mais il évita de répondre à Angèle et se contenta de répéter, comme machinalement, sa phrase de tout à l'heure :

— Je ne veux pas qu'elle meure. Nous la sauverons : n'est-ce pas, nous la sauverons?

— Si vous voulez, dit Angèle, en prenant entre ses deux mains la main tremblante de Laurent, si vous voulez. Ne savez-vous pas que je vous obéirai toujours?

— Toujours, murmura Laurent, comme s'il se parlait à lui-même.

Il n'avait presque plus conscience de ses paroles. Il se sentait envahi par le rêve; il n'osait même pas dégager sa main des mains brûlantes d'Angèle. Combien de fois, curieusement penché sur les visages de ses magnétisées, n'avait-il pas épié leurs paroles, leurs gestes, leurs attitudes, pour surprendre quelques-uns des mystères grandioses de l'intelligence qui se révèlent alors par de subites et passagères lueurs! Mais aujourd'hui, ce n'était pas le feu sacré de la science qui faisait battre son cœur et qui lui oppressait la poitrine. Aimer sœur Marthe, aimer Angèle. En est-il donc venu à ce degré de folie?

Angèle lui prit la main et la baisa.

Il la retira brusquement :

— Non!.. Je ne veux pas, dit-il d'une voix ferme. Je ne veux pas de cela. Écoute-moi maintenant, et songe à m'obéir.

— Ah! s'écria-t-elle en portant les deux mains sur son sein. Je vous en prie, ne me parlez pas avec dureté. Vous me faites mal.

— Pardon, pardon!

Il renonçait déjà à son rôle de maître. Il était à genoux, et les larmes étouffaient sa voix.

— Angèle, dit-il, Angèle, comprenez-moi. Je ne vous parlerai plus avec dureté; je ne vous ferai plus de peine. Il ne s'agit pas de vous; mais de l'autre, la religieuse, sœur Marthe, qui va bientôt prononcer ses vœux. Il faut la guérir, la sauver. Toi seule tu peux arrêter le mal terrible qui la menace, et je veux que tu la sauves.

Il y eut un long silence. Angèle semblait réfléchir profondément.

— Soit, dit-elle enfin. Je vous promets qu'elle ne mourra pas.

— Ah! merci, merci!

C'est lui, à présent, qui tenait les mains d'Angèle serrées entre les siennes. Elle, les yeux fermés, souriait, comme si cette chaste caresse l'eût rendue heureuse jusqu'au fond de l'être.

Et Laurent, se laissant emporter par cette vision qui entrait dans sa vie, ne pouvait détacher ses regards de ce charmant visage, éclairé par un fin et tendre sourire.

Puis, soudain, reprenant possession de lui-même, il laissa retomber les mains de la jeune fille.

Elle cherchait à les maintenir dans les siennes; mais il résistait.

— Adieu, Angèle, adieu! Il est tard, il faut rappeler sœur Marthe.

— Non, je ne veux pas qu'elle revienne. Qu'avons-nous besoin d'elle?

— Il le faut, répéta Laurent, il le faut.

Il voyait croître à chaque instant l'ombre du crépuscule. Déjà on ne distinguait plus les sillons des dalles de l'église, et le crucifix du maître-autel était à demi perdu dans les ténèbres.

Il comprit qu'il fallait en finir. D'un effort énergique il prit les deux mains d'Angèle et lui souffla vivement sur le front.

Elle eut un léger soupir, et, aussitôt, ouvrit les yeux. Alors elle regarda autour d'elle, et, après un court moment d'indécision, se dirigea vers la porte :

— Merci, monsieur le docteur, dit gravement sœur Marthe. La prochaine fois, quand je jouerai l'*Ave Maria*, je me souviendrai de la leçon que vous m'avez donnée.

Puis elle sortit. Laurent, debout devant la porte de la chapelle, la suivit des yeux jusqu'à ce qu'elle eût franchi la grille du parc.

On comprend que ce soir-là, au dîner, Laurent eut des distractions, et qu'il prêta une oreille très peu attentive aux conversations de ses hôtes.

On parla encore magnétisme; et, là-dessus, Laurent s'emporta.

— Au fond le magnétisme est une énorme ineptie, et je l'ai désormais en horreur. Jamais plus je ne m'occuperai de cette sottise : c'est perdre son temps; et je donnerais volontiers dix années de ma vie pour n'être jamais entré dans cette étude maudite.

— Quoi, dit George, n'en sais-tu pas plus que les autres?

— J'en sais moins que les autres, au contraire. Ah! mon ami, ce qui me désole, c'est que toujours je travaillerai en vain pour ne rien comprendre. Mais vois donc l'histoire! Le magnétisme, ce n'est plus ni moins que le problème de l'au-delà. Quand donc a-t-il été résolu? Quand donc a-t-on même approché de la solution? Voilà trois mille ans que les hommes étudient, et ils ne sont pas plus avancés qu'il y a trois mille ans. Les prêtres d'Isis ont cherché pendant vingt-cinq dynasties de rois : ils n'ont rien trouvé.

Voilà vingt siècles que, dans les montagnes du Thibet, les fakirs se mortifient et se macèrent. A quoi sont-ils arrivés? Et nous, dans notre savante Europe, nous sommes aussi impuissans que ces vieux bonzes. Ce qui me console de mes peines, c'est de penser qu'après nous d'autres chercheront sans trouver davantage. Non, vraiment, le mieux est de laisser tout cela reposer dans le fatras des vieilles erreurs. Dormons, mangeons, buvons, marchons, vivons, et ne nous creusons pas la tête à chercher une solution à l'insoluble.

— Bon, dit le général, tout cela, ce sont des phrases, et vous n'en pensez pas un mot. Vous seriez tout le premier à vous plaindre si l'on vous imposait la tranquillité.

— Non, mon général, je vous le jure. Ah! je crois que le curé avait raison, et que ce sont là des problèmes infernaux. A les approfondir, j'ai perdu, et complètement perdu, hélas! la divine paix du cœur.

— La paix du cœur, la paix du cœur, belle affaire! il n'y a que les limaçons qui la possèdent, la paix du cœur.

Le soir, sur la terrasse du château, en fumant leur cigare, Laurent et le général causaient encore. Ils parlaient du bonheur, ce rêve insaisissable de tout être humain, songe creux, imagination vaine, à l'effrayante et harassante poursuite. La conclusion du général fut que le bonheur n'est ni le repos, ni l'action ; mais l'action avec l'espoir du repos. Laurent, au contraire, prétendait qu'une grande bêtise est nécessaire au bonheur. Une aisance très modeste, une passion tenace, modérée et facile à satisfaire, comme la collection des timbres-poste ou des papillons; un petit emploi monotone, qui occupe la journée sans fatigue; un estomac irréprochable, que rien ne dérange ; un égoïsme féroce que rien ne trouble ; voilà les conditions du vrai et du solide bonheur.

Pauvre Laurent! il sent que le bonheur n'est pas fait pour lui. Il ne peut revenir en arrière, effacer les images et les souvenirs qui s'imposent à lui. On n'est pas le maître de sa pensée; on ne peut se dire : « oublions, arrêtons-nous. » Même au milieu des folies on ne peut ni oublier ni s'arrêter. Cette ridicule aventure ne peut dégénérer qu'en un odieux scandale. Alors il faut partir, et partir tout de suite. Mais partir, c'est ne plus la revoir. Quelle cruauté du sort !

Il passa toute la nuit sans dormir. Debout, au balcon de sa fenêtre, il regardait dans la campagne : la lune éclairait la chapelle, un silence profond régnait partout.

Sœur Marthe dort à présent. Mais l'autre, cette adorable Angèle, où est-elle? dans quelle ombre est-elle plongée? Si je voulais, jamais elle ne reparaîtrait. Et pourquoi ne le voudrais-je pas? Ne trouverai-je pas là l'amour vrai, l'amour pur et profond tel que nulle

femme au monde ne peut me le donner. Et puis, si c'est l'amour, c'est la puissance aussi, puissance si grande qu'aucun homme ne peut en rêver de pareille. L'amour et la puissance, que faut-il de plus pour faire battre le cœur d'un homme ?

Bonheur, amour, science, puissance, avenir! Qu'y a-t-il de vrai derrière tous ces grands mots ?

C'est à l'aube seulement que Laurent put s'endormir.

VII.

Le lendemain devait être un jour de chasse, George et le général avaient promis à Laurent de lui faire tuer quelques faisans, peut-être même un coq de bruyère, gibier tout à fait exceptionnel qu'on ne trouve plus guère en France. Ils partirent tous les trois de grand matin.

Laurent cherchait à s'étourdir, à se distraire, à tromper l'agitation malsaine qui l'avait remué pendant la nuit. Il marcha toute la journée, et il eut la chance de tuer quelques faisans, à la grande joie du général, qui s'étonnait de trouver dans ce Parisien un aussi intrépide chasseur.

George, le premier, désira rentrer. Puis le général imita son exemple. Laurent se trouva donc dans le bois tout seul, en compagnie d'un gars de douze ans qui lui portait ses cartouches et son gibier.

Jusque-là il avait fait bonne contenance. Mais, quand il se vit ainsi livré à lui-même, tout son courage de chasseur disparut subitement. Sur la côte du vallon, entre les éclaircies des châtaigniers, on distinguait dans le lointain les tourelles du château, et, près des tourelles, la petite chapelle toute blanche, où hier sœur Marthe...

Angèle ou sœur Marthe; il ne les distingue pas l'une de l'autre. Il en est amoureux. Amoureux! Est-ce assez fou? Certes, il a été amoureux déjà; deux fois, à bien compter. La première fois, à vingt-deux ans, d'une petite ouvrière gaie, insouciante, élégante, très tendre aussi, et qu'il avait, pendant un mois au moins, aimée à à la folie. Puis, une seconde fois, à vingt-huit ans, d'une jeune femme charmante, aimable et jolie. Mais ces deux caprices amoureux, plus sensuels peut-être qu'amoureux, ne ressemblaient nullement à cette palpitation pleine d'angoisses, à la fois délicieuse et fatigante, dont le seul souvenir d'Angèle obsédait sa poitrine.

Alors il s'aperçut qu'il avait pris un sentier qui le rapprochait, au lieu de l'éloigner du village. Il reconnut aussi qu'au lieu de descendre lentement, posément, à la manière d'un chasseur qui regarde de tous côtés, il dévalait le long des broussailles dans

les sentiers pierreux, comme s'il était furieusement pressé de revenir. Son jeune compagnon était tout essoufflé.

— Hé là! docteur, lui cria-t-on à quelques pas du sentier.

Il s'arrêta court. Sous un chêne, le vieux curé lisait son bréviaire :

— Vous revenez au village, jeune homme, à ce que je vois. Eh bien! rentrons ensemble. Il est près de cinq heures, c'est le moment de regagner notre logis.

— Donnez-moi le bras, monsieur le curé.

— Pourquoi faire? Les jambes sont encore solides... Mais, à ce que je vois, vous avez fait bonne chasse à Plancheuille.

— Eh! oui, monsieur le curé, la journée a été assez bonne. Non pour les coqs de bruyère, cependant.

— Ah! ils sont malins, les gueux. Il faut se lever de bonne heure pour les voir.

Il y eut un moment de silence. Le curé marchait devant Laurent, et ils avaient fort à faire de se guider à travers les pierres et les ronces.

— A propos, dit le curé en se retournant, est-ce que ce soir vous donnerez encore une leçon d'orgue à notre sœur Marthe?

— Mais je ne sais; peut-être, fit Laurent interdit.

— Elle a été enchantée de sa leçon d'hier. Vous avez un rare talent musical, mon cher docteur. Vous ai-je dit que vous nous avez tous transportés d'admiration, le jour de l'enterrement, avec votre *Ave Maria?* Certes, la sœur Marthe a des dispositions pour la musique; mais elle est encore bien loin de vous, et je suis sûr que quelques leçons d'un pareil artiste lui profiteraient plus que deux années de travail solitaire. Deux années! vivra-t-elle seulement deux années, la pauvre enfant?

— J'ai bon espoir, monsieur le curé, je vous l'avoue. Et je crains de vous avoir effrayé l'autre jour en vous disant que le mal était sans remède. Oui, vraiment, la nature a des ressources inattendues.

— La Providence aussi, jeune homme, dit le curé gravement.

Laurent ne répondit pas; il ne se souciait pas de discuter. Il laissa le curé faire l'éloge de la sœur Marthe : or, sur ce point, le brave homme ne tarissait pas. Sœur Marthe était la meilleure institutrice qu'on eût jamais rencontrée à Plancheuille. — Toutes nos petites filles l'adorent; et puis, s'il y a un malade à secourir, un chagrin à consoler, c'est toujours sœur Marthe qui arrive la première. Et il y a des gens qui parlent des laïques! Non, vraiment, mon ami, trouvez-moi parmi vos institutrices communales une femme comme sœur Marthe... Tenez, je passerai devant l'école et je vous enverrai votre élève.

Il était cinq heures quand Laurent entra dans la chapelle. Quelques instans après, il vit arriver sœur Marthe.

— Je veux encore vous remercier, monsieur, de votre obligeance. M. le curé m'a dit que vous m'attendiez, et je viens...

— Oui, ma sœur, tant que vous voudrez. Je suis heureux de pouvoir vous être utile. Allons! asseyez-vous près de moi. Aujourd'hui, si vous voulez bien, ce ne sera plus l'*Ave Maria*, mais le *Stabat* de Rossini. Voyez comme, dès les premières mesures, le chant révèle la douleur solennelle et profonde qui envahit l'âme de la mère du Christ.

Laurent s'était promis qu'il n'évoquerait pas Angèle; mais il n'eut pas le courage de se tenir parole à lui-même, et, quand il vit le regard d'Angèle devenir fixe, il étendit la main au-devant de son front. Comme la veille, elle poussa un profond soupir, et ses yeux se fermèrent.

Aussitôt un sourire anima son visage, jusque-là sérieux et froid.

Elle se leva, alla à Laurent, et lui prit les mains :

— Ah! merci de m'avoir rappelée. Si vous saviez comme je vous ai attendu. Toute la nuit j'ai pensé à vous, — car je rêve pendant la nuit, et je vais chercher ceux que j'aime. — Eh bien! cette nuit, je vous ai vu : vous étiez debout près de la fenêtre, et vous regardiez la chapelle.

— C'est vrai, murmura Laurent.

— Et l'autre, la religieuse, comment ne comprend-elle rien? Elle ne sait pas que je suis venue. Elle ne sait pas que je peux vous voir la nuit. Elle ne sait pas que je peux lire dans votre pensée.

— Quoi? lire dans ma pensée!

Elle sourit avec orgueil :

— Est-ce que vous ne savez pas cela, vous qui avez tant étudié le magnétisme? Oui, je peux voir ce qui traverse votre imagination ou votre volonté. Je n'ai pas besoin d'effort : tout se présente avec une netteté parfaite, comme dans un miroir... Voulez-vous que je vous dise ce que vous avez pensé cette nuit, et ce que vous pensez en ce moment?

Elle souriait avec une sorte de malice. Laurent, interdit, ne lui répondait pas.

Alors, à voix très basse, se penchant à l'oreille de Laurent, elle lui dit :

— Je vous remercie de m'aimer d'amour.

— Angèle, ne parlez pas ainsi. Ne prononcez pas ce mot d'amour. Vous ne pouvez le comprendre.

Elle se leva et appuya sa main sur l'épaule de Laurent.

— Maintenant nous sommes unis pour toujours, et rien ne peut plus nous séparer. Désormais, quoi que vous pensiez, quoi que vous fassiez, je serai toujours là, près de vous. Même je veux vous pro-

téger. Voyez d'ailleurs comme je suis obéissante aux ordres qui me viennent de vous. Je ne puis faire autrement; car je suis fière de vous obéir. Ne m'avez-vous pas dit qu'il fallait guérir sœur Marthe? Eh bien! depuis hier, sœur Marthe va déjà mieux, et je vous promets que dans trois mois elle ne sera plus malade et ne toussera plus. Êtes-vous content de moi, ô mon seigneur, ô mon maître?

Laurent ne répondait pas. Qu'aurait-il pu répondre? La main d'Angèle restait doucement appuyée sur son épaule. Comment se défendre? Il se disait : « Quelques instans encore, et je la réveillerai. Nous reviendrons à la réalité des choses, à la cruelle et implacable réalité. Alors, il n'y aura plus que la sœur Marthe, une inconnue pour moi, et moi, un inconnu pour elle. »

Déjà Angèle avait pénétré la pensée de Laurent : — Si vous vouliez, mon ami, je resterais toujours avec vous : jamais sœur Marthe ne reparaîtrait. Vous pourriez partir d'ici, m'emmener avec vous : personne ne le saurait. Je partirais enveloppée dans un grand manteau et je ne vous quitterais plus jamais. Je serais votre esclave, votre chose, je vous suivrais partout; à Paris, en Italie, en Angleterre, partout. N'êtes-vous pas libre de faire tout ce qui vous plaît? Qui pourrait nous arrêter? Vous ne laisseriez pas revenir sœur Marthe, et elle finirait peut-être par ne plus pouvoir revenir : il n'y aurait plus que votre Angèle. Pauvre sœur Marthe! Elle n'a pas encore prononcé ses vœux. C'est dans trois mois seulement. Elle ne voulait pas être religieuse. Il a fallu de cruels événemens pour forcer sa vocation. Certes, elle a bien souffert jadis, mais maintenant elle ne souffre plus. Voulez-vous que je vous dise, Laurent, elle ne connaît que sa mère; elle ne sait pas que son père, c'est... le comte de Mérande. — Angèle prononça ce nom si bas que Laurent l'entendit à peine. — Il est mort maintenant, et, comme il n'y a rien d'écrit, personne ne peut savoir ou prouver qu'il est son père. C'est lui qui venait la voir au couvent. Sœur Marthe croit qu'il était son tuteur; mais ce n'était pas son tuteur, n'est-ce pas? C'était son père, son vrai père. Mon ami, promettez-moi que vous ne révélerez pas ce secret à sœur Marthe. Cela lui ferait trop de peine pour le souvenir de sa mère.

— Je vous le promets, dit Laurent.

Il écoutait avec une stupéfaction indicible. Oui, non-seulement Angèle lisait ses pensées les plus secrètes, mais encore elle pouvait connaître des faits que nul autre ne connaissait. Combien de fois Laurent n'avait-il pas cherché chez ses sujets magnétiques une preuve de la *lucidité?* Et voici que maintenant Angèle lui en donnait sans effort une éclatante démonstration.

D'ailleurs Laurent ne songeait plus ni à la lucidité ni à la science. Il était remué jusqu'au fond de l'âme. La voix tendre et les paroles amoureuses d'Angèle l'avaient jeté dans un grand trouble. Et puis, cette petite main, appuyée sur lui et frémissant à toutes les émotions, était comme une caresse d'une chasteté et d'une douceur infinies. Sa raison lui échappait. Partir, fuir avec elle... Et pourquoi pas? A quoi bon se préoccuper de l'avenir? Les jours douloureux, les regrets, les remords viendront plus tard. A présent, puisqu'elle est là, puisqu'elle m'aime, ne songeons plus qu'à elle et laissons tout le reste.

Cependant Angèle semblait suivre, avec une attention pénétrante, les pensées confuses qui se présentaient à lui. Soudain, elle en dégagea la conclusion.

— Ah! merci! nous partons, nous partons ensemble.

Elle se dirigea vers la porte. Mais déjà Laurent s'était ressaisi tout entier. « Non, c'est impossible, cela. Partir avec sœur Marthe! Que dirait-on à Plancheuille? Que dirait le général? Qui sait même si les tribunaux ne verraient pas là une séduction illicite? » Laurent frissonna de terreur. Les gendarmes, la cour d'assises, il y a de quoi faire trembler les plus braves. Non, décidément, c'est impossible. Il est certaines folies qu'il n'est pas permis de commettre.

Il se leva et prit Angèle par la main :

— Je ne veux pas, dit-il en la regardant fixement.

Elle cherchait à se dégager et détournait la tête. Mais il lui parlait avec force :

— Souviens-toi bien de ceci, Angèle, c'est qu'il faut qu'elle guérisse, et elle guérira.

Puis, sans lui laisser le temps de répondre, il lui souffla sur le front. Elle poussa un léger soupir. La sœur Marthe était revenue :

— Merci, monsieur, fit-elle. Maintenant je jouerai le *Stabat* comme vous me l'avez appris.

VIII.

Laurent passa une nuit plus agitée encore que la précédente : mais cette fois l'insomnie lui inspira la sagesse. L'idée de la cour d'assises, qui, jusque-là, s'était à peine présentée à lui, avait pris des proportions qui l'épouvantaient. On parlait alors beaucoup, dans les journaux et dans les tribunaux, de séduction par l'hypnotisme. Or, au cas où il fuirait avec Angèle, il ne pourrait prouver que l'hypnotisme n'était pas en cause. Cette religieuse pieuse et charitable, partant avec lui pour l'avoir vu deux fois, cela ne peut

s'expliquer que par un crime. Toutes les sévérités de la loi retomberaient sur lui. Il serait anéanti sous le poids de cet énorme scandale. Donc, il faut renoncer à toutes ces folies, laisser, laisser Angèle et fuir bien loin, bien loin.

Oui, il faut tout oublier. Tout peut être oublié. Car rien ne s'est passé qui soit irréparable. Aujourd'hui, sa pensée est pleine d'Angèle; mais, dans quelques jours, dans quelques mois, au plus, Angèle ne sera plus pour lui qu'un vague souvenir. Il faut que cette aventure romanesque, ébauchée dans une chapelle, prenne fin là. Il ne restera de cette délicieuse et fugitive apparition qu'un souvenir charmant, lointain, tel que les jeunes gens doivent en acquérir pour enchanter les heures sombres de la vieillesse.

Par malheur, il ne pouvait partir le jour même. Une grande partie de chasse avait été projetée. On devait aller au bois des Serpes, à une dizaine de kilomètres de Plancheuille. C'est là qu'on espérait trouver un coq de bruyère, ce mythe des chasseurs.

Laurent ne voulut pas, en partant, faire de la peine au général et à son ami. D'ailleurs, nul inconvénient à rester une journée encore; on ne devait rentrer à Plancheuille qu'à huit heures du soir, ce qui rendrait impossible toute entrevue avec la sœur Marthe. Cette nuit-là serait donc la dernière nuit passée au château. A six heures du matin, une voiture le conduirait à Moulins. Il serait à Paris le jour même; et, une fois à Paris, plus d'orgues, plus de sœur Marthe, plus de roman. La vie active le reprendrait sans partage. Adieu ces folles chimères et ces aventures absurdes pour lesquelles il se sentait déjà trop vieux.

La journée fut ce qu'elle devait être, pareille à toutes les parties de chasse. Laurent essaya de s'amuser, et il sembla, en effet, fort joyeux. Mais quelque ardeur qu'il tentât de mettre à la poursuite du gibier, il ne pouvait prendre de l'intérêt aux faisans qui s'envolaient devant lui ou aux coqs de bruyère qu'on entendait chanter dans le lointain. Non! il était ailleurs; il revoyait Angèle, il entendait sa voix charmante...

Fini, c'est fini à tout jamais! Jamais plus il ne reverra cette adorable créature; jamais plus il n'entendra cette voix harmonieuse qui évoquait en lui toutes les douceurs de l'amour.

J'en appelle à tous ceux qui ont pensé. Est-il rien de plus douloureux que la rupture éternelle avec ce qui a existé? l'adieu irrémédiable et définitif à ce qui ne reviendra plus jamais? Et pourtant, hélas! notre existence est-elle autre chose? Qu'est-ce que vivre, sinon faire de perpétuels et irréparables adieux?

Pourtant Laurent s'applaudissait de sa résolution, et c'était avec un grand soulagement qu'il voyait le soleil marcher à l'horizon.

s'incliner, puis descendre, puis, enfin, atteindre la limite des coteaux. Six heures! L'ombre tombait déjà. On ne sera à Plancheuille que vers huit heures, à la nuit close, et, le lendemain matin, sur la route de Paris. Paris! Paris! c'était sa sauvegarde à présent.

Quand Laurent annonça à ses hôtes qu'il voulait partir aussi vite, on le pressa de rester. Il fut inflexible; mais il promit de revenir.

— Soit, dit le général, je prends acte de votre promesse; vous me faites bien de la peine, mais enfin... Demain matin, à six heures, puisque vous l'exigez, la voiture sera prête et vous conduira à Moulins. Embrassez-moi, mon ami, et à bientôt!

Laurent rentra dans sa chambre. Avant de s'endormir, il jeta un dernier coup d'œil sur le parc et ouvrit la fenêtre toute grande. Le silence était solennel. Alors une immense tristesse l'envahit. Quoi! il ne la reverra plus, cette Angèle, dont le cœur a battu si près du sien! A quelles vaines idoles sacrifie-t-il tant d'amour? Qui lui saura gré de cette abnégation, de cet héroïsme de vertu? Est-ce bien de l'abnégation? et cette vertu n'est-elle pas le masque de la lâcheté?

Tout d'un coup, voici que dans l'allée il crut apercevoir une forme blanche qui se dirigeait vers le château. Un grand frisson le secoua de la tête aux pieds. Une hallucination, une apparition peut-être! Il se rejeta en arrière, n'osant pas regarder le fantôme; il avait peur, et son cœur battait avec tant de force qu'il en pouvait entendre les vibrations tumultueuses frapper les parois de sa poitrine.

Bientôt, domptant son épouvante, il s'approcha de la fenêtre, et, s'appuyant contre le mur, il regarda, un peu penché en avant, comme s'il plongeait ses regards dans l'abîme. Oui, c'était bien Angèle: on entendait craquer le sable sous ses pas.

Une apparition n'a pas cette netteté d'image. Non! ce n'est pas une apparition; car Laurent se sent toute son intelligence et la pleine possession de lui-même.

Elle n'avait pas sa coiffe de religieuse. Ses beaux cheveux, que le fer n'avait pas tondus encore, étaient rejetés en arrière. Une longue robe blanche l'enveloppait; et, par-dessus cette robe blanche, un manteau long et épais, tel qu'en portent les bergers du pays, traînait jusqu'à terre.

Sans hésitation, Angèle se dirigea vers la fenêtre de Laurent :

— Laurent, dit-elle à demi-voix, c'est moi, n'ayez pas peur!

— Vous, Angèle, vous!

Elle avait les yeux fermés : cependant elle marchait avec assurance, comme si elle eût distingué tous les objets alentour.

— Eh bien! oui, c'est moi. Vous n'avez pas voulu venir à la cha-

pelle aujourd'hui? Alors, vous voyez! c'est moi qui viens à vous. Donnez-moi la main pour m'aider à monter. On pourrait me voir, et vous comprenez que je ne veux pas être vue.

— Quelle imprudence! murmura Laurent. Pourtant il lui donna la main. Alors, légèrement, Angèle sauta dans la chambre, s'appuyant à peine sur le bras de Laurent.

— Il fait froid, dit-elle en se pressant contre lui, réchauffez-moi un peu. Et, avant qu'il pût s'en défendre, elle était près de lui, toute frissonnante.

Elle appuya doucement sa tête sur la poitrine du jeune homme.

— N'est-ce pas, dit-elle, que j'ai bien fait de venir? vous aviez l'intention de partir... sans me dire adieu, ingrat! Dès que vous avez ouvert la fenêtre, je vous ai vu. L'autre, la religieuse, dormait profondément. Alors je me suis levée sans bruit. Tout était silencieux. A la hâte j'ai mis une robe et ce manteau. Chez nous les portes ne sont pas fermées à clé, de sorte que j'ai pu sortir sans difficulté. Personne ne passe dans les rues du village à minuit; et puis, qui m'aurait reconnue? En tout cas, on ne m'a ni vue ni entendue. Je suis près de vous maintenant, et je suis bien heureuse!

— Quelle imprudence! quelle imprudence! répétait Laurent.

La tête d'Angèle reposait sur son sein, et, malgré lui, ivre d'amour, il couvrait de baisers brûlans son front et ses cheveux. Elle souriait et se laissait faire.

— Vous étiez là devant la fenêtre, et vous m'avez appelée; je ne serais pas venue si vous ne m'aviez appelée. Mais vous m'avez dit : « Viens! » Oh! je vous ai entendu, je vous ai compris : me voici.

— Non, dit Laurent, je ne t'ai pas appelée. Non! Et il essayait de la repousser. Mais elle, obstinément, lui prenait les mains et s'attachait à lui.

— Je vous en prie, disait-elle d'une voix suppliante, je vous en prie, Laurent, ne soyez pas méchant pour moi. Hélas! je ne suis ni belle, ni séduisante comme les femmes que vous avez aimées; mais je vous aimerai si fort! Songez que vous êtes tout pour moi, mon maître, mon roi, mon dieu. Laurent, par pitié! aimez-moi.

Certes Laurent connaissait toute l'étendue de son pouvoir sur Angèle. Il savait que de sa main puissante il pouvait évoquer dans son âme les images douces ou sanglantes, terrifiantes ou aimables : la réveiller ou la plonger dans une léthargie profonde; peut-être même, qui sait? lui faire oublier tout; changer cet amour en haine. Cet être charmant qui était venu à lui, presque sans être appelé, était sous sa dépendance absolue; fantôme que d'un mot, d'un signe, il ferait rentrer dans le néant. Mais il ne se résignait pas à ce sacrifice douloureux.

L'air froid des nuits d'automne pénétrait dans la chambre; il

eut un frisson, et il ferma la fenêtre, car il se sentait glacé jusqu'aux moelles. Alors, il alluma une bougie dont la lueur vacillante jetait sur Angèle un pâle et fantasque éclat.

Debout, adossé à la cheminée, il écoutait Angèle sans répondre, sans penser même. Il se sentait sans courage. Oui! c'est là l'amour vrai, l'amour absolu, le seul qui mérite d'être vécu. Jamais il ne sera aimé avec cet abandon de soi, avec cette tendresse sans limite. Qui sait si ce n'est pas là la clé du grand mystère? Les prêtres d'Isis, les derviches du Thibet et les savans de l'Europe n'ont rien pu éclaircir parce qu'ils n'ont pas eu, ce qui seul peut faire des miracles, l'anéantissement de la volonté dans l'amour.

Et puis, toute sa jeunesse frémissait en lui. La fièvre amoureuse l'avait pris. Cette adorable et chaste jeune fille qui se livrait à lui, se pressant contre sa poitrine, l'entourant de ses bras délicats, dans sa chambre, au milieu du silence de la nuit. Quelle tentation redoutable! Il n'osait ni se livrer ni résister... Il résistait pourtant, en se disant que cette résistance même était peut-être la pire des folies.

Quant à elle, elle semblait heureuse, et elle souriait.

— Voyez, Laurent, comme cela sera facile. Je partirai à pied pour Moulins. Je marcherai toute la nuit, j'arriverai encore à la gare avant vous. Vous, vous prendrez la voiture et nous nous retrouverons là-bas, à Moulins. Avec mon manteau et un voile sur la tête, personne ne reconnaîtra sœur Marthe. Alors, nous partirons pour Paris ensemble. Comprenez-vous cela? Ensemble! et nous ne nous quitterons plus. Quelle douceur, n'est-ce pas? Partir avec vous, ne plus vous quitter, ne nous quitter jamais, nous aimer sans remords, sans frayeur... Oh! je vois bien ce que vous pensez. Vous craignez qu'on entende du bruit dans votre chambre; mais là-bas, chez vous, à Paris, nous ne craindrons rien. Pendant quelques jours ici on s'occupera de sœur Marthe. On cherchera ce qu'elle a pu devenir; mais on ne retrouvera pas sa trace. Et puis on ne pensera plus à elle. Sœur Marthe aura disparu. Qui donc s'intéresse à sœur Marthe? Moi, je ne m'appelle pas sœur Marthe, je suis Angèle de Mérande. Mon père était le comte de Mérande, et je suis son héritière; car il m'a légué toute sa fortune. Il y a un testament, je le sais, quoique ce testament n'ait pas été retrouvé. Ah! si je voulais! je serais riche. Je vous dirai peut-être un jour où ce testament a été caché par mon père... Mais, que m'importe la richesse? que m'importe ma naissance? Je ne veux que ton amour, Laurent : oui, je veux ton amour; tout ton amour. Je veux que tu te donnes à moi tout entier, de même que je me donne toute à toi, corps et âme. Je veux être ton Angèle comme tu seras

mon Laurent. Tout, tout pour toi! C'est que tu ne sais pas quel est mon pouvoir. Oh! mon ami, tu verras ce que je ferai pour toi et par toi. Je te dévoilerai les secrets inconnus des hommes, des faibles hommes. Je t'apprendrai comment, parfois, se détachent pour nous les voiles de l'avenir. Je te montrerai comment, dans des éclairs rapides qui nous illuminent l'âme, le temps et l'espace n'existent plus pour nous. Oui, par moi, Laurent, par moi, tu auras la science : je te le promets, ami. On se mettra à tes genoux : les hommes stupéfaits t'adoreront presque comme un Dieu. Et je ferai cela pour te plaire, je serai à tes ordres pour te rendre puissant, car, moi, toute cette science ne me touche pas, et je ne veux rien que ta tendresse.

Laurent, sans rien dire, repoussait doucement Angèle qui lui tendait son front. Il ne savait plus ce qu'il allait faire, et il était à demi vaincu, à demi perdu, quand soudain, dans le silence, on entendit la sonnerie d'une vieille horloge.

— Chut, dit Angèle, en mettant un doigt sur ses lèvres : et elle compta : Un, deux, trois. Trois heures, déjà trois heures. Allons, il faut partir.

Et elle ouvrit brusquement la fenêtre.

— Partir! pour aller où? s'écria Laurent.

— A Moulins, où vous allez me rejoindre tout à l'heure.

Mais Laurent, faisant un suprême effort :

— Non, dit-il avec force, non! Tu ne partiras pas. Et, puisqu'il en est ainsi, que cela soit fini pour toujours, fini pour toujours.

Alors, d'un geste brusque, il étendit la main sur le front d'Angèle. Elle chancela, poussa un faible cri et tomba à la renverse. Laurent put la retenir à demi dans ses bras.

Subitement la scène avait changé. Angèle gisait par terre presque inanimée, pâle comme une morte, dans l'inertie effrayante d'un cadavre.

Laurent appuya la main sur la poitrine d'Angèle : le cœur battait encore, lentement, lentement, faiblement.

— La léthargie, murmura-t-il.

Il savait que, malgré cette immobilité, Angèle, dans cette léthargie profonde, pouvait encore entendre et comprendre.

Il se mit à deux genoux sur le plancher, et, prenant la froide main d'Angèle entre ses mains, il lui parla à demi-voix, si près d'elle que ses lèvres touchaient presque les joues pâles de la jeune fille.

— Angèle, écoute-moi bien. Voici ma volonté formelle : je veux qu'elle soit accomplie. Il faut que sœur Marthe guérisse. Sœur Marthe guérira, je le veux. Dans six mois il faut qu'il ne reste plus

aucune trace de sa maladie. Et, quant à toi, Angèle, toi qui m'as donné ton amour tendre et doux, sache-le bien, je t'aime, je t'adore... Quoi qu'il m'arrive plus tard, tout sera pâle dans ma vie à côté de cette heure inoubliable où nous nous sommes aimés. Oui, mon Angèle, je pleure parce que c'est toute ma jeunesse, c'est toute ma vie qui s'en va avec toi... Écoute-moi encore, Angèle, car tu m'entends, je le sais, ton âme chaste et aimante me comprend. Quoique tes lèvres soient pâles et froides, quoique le souffle régulier de ton haleine et le battement lent de ton cœur ne trahissent aucune émotion, tu m'entends, Angèle. Hé bien, je ne veux pas, je ne veux pas que tu reviennes. Ton souvenir vivra dans mon cœur; mais, plus jamais, entends-tu bien, plus jamais, Angèle ne reviendra. Tu ne répondras plus à aucun appel, ni de moi ni de personne. Rien ne pourra te faire revenir. Je le veux, et je sais que cet ordre solennel sera exécuté... Et maintenant, adieu, adieu pour toujours, chère âme que j'ai adorée, adieu!

Elle était toujours étendue par terre, immobile. Il se pencha et la baisa au front.

Puis il essaya de la réveiller. Ce n'était pas d'ailleurs sans craindre le moment du réveil. Que va dire sœur Marthe quand elle va se retrouver ici? Comment lui faire comprendre qu'une force mystérieuse l'a fait sortir de son lit pour l'amener ici, dans cette chambre, au milieu de la nuit, en tête-à-tête avec Laurent? Quelle stupeur! quelle terreur! quelle honte peut-être!

Pourtant il tâchait de la réveiller. Mais il s'aperçut bientôt que ses efforts étaient tout à fait inutiles. Nul signe de retour à la conscience. Même, plus il voyait l'impuissance de ses tentatives, plus il sentait que sa volonté lui échappait, cette volonté plus que jamais nécessaire. Son attention distraite ne pouvait plus se prêter à aucun effort, et toujours, sur le sol, à côté de lui, Angèle, pâle, insensible, respirait avec la même sérénité.

Si habitué qu'il fût au spectacle effrayant de la léthargie, Laurent était épouvanté. Cette femme qui gisait par terre sans mouvement; c'était presque l'image de la mort. Est-ce qu'il n'allait plus pouvoir rappeler la vie? Le choc avait été trop brusque, l'émotion trop profonde. Dans ces organismes humains extraordinaires, presque surnaturels, il y a des ressorts délicats que la plus légère atteinte est capable de briser pour toujours.

Angèle, Angèle va mourir, mourir ici, mourir par moi! Et cette idée sinistre passait et repassait dans l'esprit de Laurent avec une rapidité vertigineuse. Vainement il se disait que jamais la léthargie n'amène ainsi la mort; que ces crises, qui terrifient, sont au fond sans danger. Il avait oublié toutes les leçons de la science : il se

voyait devant un cadavre, et, plus il avait peur, plus il était impuissant. Les idées sinistres tourbillonnaient dans sa tête; traçant des cercles redoutables qui se rétrécissaient de plus en plus, comme les orbes immenses, toujours plus serrés, que les vautours décrivent quand ils vont fondre sur leur proie.

Une sueur froide perlait sur le front de Laurent.

— Angèle, disait-il, réveille-toi! réveille-toi! — Mais rien, rien. Toujours cette funeste immobilité, ce silence terrible de la mort. — Il entr'ouvrait les paupières; l'œil était terne et sans regard. — Angèle, Angèle, réveille-toi.

Soudain, dans la campagne, au loin, un coq chanta. Un autre coq répondit. Une lueur pâle, à peine visible, frangea l'horizon.

Laurent eut une inspiration subite. Il comprit. Oui, si Angèle s'est endormie de cette profonde léthargie, c'est pour que sœur Marthe ignore à jamais qu'elle a été dans la chambre de Laurent. Le mystère de cette nuit d'amour doit rester inconnu à sœur Marthe, inconnu à tous.

Alors Laurent reprit courage. Il ne fit plus d'efforts pour réveiller Angèle : il la prit dans ses bras et, franchissant la fenêtre, descendit dans le parc. Il la portait doucement, pieds nus, pour qu'on n'entendît pas crier le sable. Il arriva ainsi jusqu'à la porte de la chapelle, qui heureusement n'était pas fermée à clé.

Quand Laurent l'ouvrit, les gonds rouillés grincèrent avec un bruit qui parut retentissant. Laurent s'arrêta, le cœur palpitant d'angoisse. Il resta ainsi quelques minutes, tenant le corps d'Angèle dans ses bras et n'osant pas avancer.

Quoique dans la campagne l'aube commençât à naître, l'église était dans une ombre profonde. Cependant on distinguait vaguement le maître-autel.

Laurent avançait lentement, portant son précieux fardeau. Quand il fut devant la grille du chœur, tout doucement il étendit Angèle sur les dalles, comme on aurait pu étendre un cadavre. Il la recouvrit de l'épais manteau qu'elle avait apporté; puis, se penchant sur elle, il la baisa chastement au front.

— Adieu, mon Angèle, adieu. S'il y a quelque part une autre existence; — hélas! pourquoi faut-il que je n'y puisse croire! — O mon Angèle, nous nous reverrons... Adieu pour toujours ici-bas.

Mais Angèle restait immobile, inerte. Toujours cette effrayante monotonie d'une respiration impassible, cette pâleur et cette rigidité des traits. Laurent lui parlait comme on doit parler aux morts.

Sur le seuil de la chapelle il se retourna. Il vit confusément la forme blanche gisant par terre, comme un spectre lointain. Il fit un geste désespéré et referma la porte.

IX.

Quand il fut rentré dans sa chambre, il eut la sensation de l'homme qui est sorti vivant d'un grand péril. Vivant, mais déchiré. Il portait au cœur une de ces profondes blessures que le temps adoucit, mais n'efface pas. Pourtant il vivait. Nulle honte, nul scandale ne viendraient ternir sa vie. Après tout, pourquoi ne pas reprendre son travail, ses espérances d'autrefois? La vie est encore pour lui ce qu'elle était il y a trois jours, avant que le chant funeste de l'*Ave Maria* eût retenti dans le silence du crépuscule.

Et puis il fallait agir; et, dans les grandes douleurs, l'action est une consolation.

A six heures du matin, la victoria du général attendait Laurent devant le perron. On partit au grand trot. Mais, au bout d'une demi-heure, Laurent s'aperçut qu'il avait oublié sa valise, contenant des papiers de la plus haute importance. « Revenons, dit-il au cocher, je reprendrai le train ce soir... »

— Ah! bon Dieu, lui dit George, comme tu arrives bien! C'est une vraie chance que tu aies oublié ton manuscrit. Figure-toi qu'on a trouvé la sœur Marthe, à demi morte, étendue dans l'église. Elle était sans connaissance. On a essayé de la réveiller et on n'y est pas parvenu. Maintenant elle est au couvent : la supérieure et le curé sont près d'elle. Allons, viens vite, tu pourras peut-être la ramener à la vie.

— Mais comment la sœur Marthe se trouvait-elle ainsi, à six heures du matin, dans l'église?

— Ma foi, on n'y comprend rien, dit George, elle se sera sans doute levée pendant la nuit, — il paraît qu'elle est somnambule, — pour aller faire ses dévotions; alors le froid l'aura saisie, et elle aura perdu connaissance.

Ils étaient arrivés devant l'école; il s'y trouvait un petit attroupement de bonnes femmes et de gamins.

George et Laurent entrèrent.

La léthargie était aussi profonde que tout à l'heure. Rien ne pouvait faire soupçonner qu'elle durerait soit des jours, soit des mois, soit des minutes. Mais Laurent avait repris son sang-froid. Il savait que ces léthargies sont inoffensives, malgré la terreur qu'elles inspirent. Pour sœur Marthe, nul danger. Affaire de quelques heures. Et assurément sœur Marthe va revenir, pleinement inconsciente de tous les événemens qu'a vécu Angèle.

Aussi, malgré les instances de toutes les personnes qui entouraient le lit de sœur Marthe, ne voulut-il employer aucun moyen pour la réveiller.

— Tout ce que nous ferons, disait-il, ne peut avoir que des inconvéniens. Elle se réveillera toute seule. Si nous laissons sa léthargie se dissiper, sœur Marthe, au réveil, ne sera ni fatiguée ni malade; tandis que, par un réveil brusquement provoqué, nous risquons d'amener une crise longue et redoutable.

Vers midi, tout d'un coup, sœur Marthe fit un mouvement. Sa respiration, jusque-là absolument régulière, se suspendit un instant. Elle poussa un long et profond soupir; puis, ouvrant les yeux, regarda autour d'elle. Elle était encore vêtue de sa robe blanche : son premier mouvement fut de tâter et de regarder sa robe.

— Hé quoi! fit-elle, stupéfaite, intimidée de voir tout ce monde autour d'elle, qu'y a-t-il? que s'est-il donc passé? Au nom du ciel, qu'y a-t-il?

— Remerciez Dieu, ma fille, lui dit la supérieure, vous avez échappé à un grand péril.

— Quel péril? Je ne comprends pas.

La supérieure pria les assistans de se retirer. Alors, quand elle fut seule avec sœur Marthe, elle lui raconta que ce matin, à six heures et demie, on ne l'avait pas vue dans son lit, et qu'on l'avait cherchée partout; qu'enfin, dans la chapelle, on l'avait trouvée gisant par terre, comme morte.

Sœur Marthe était interdite. Les yeux perdus dans l'espace, elle essayait de comprendre, de se souvenir, de ressaisir quelques lambeaux de tout ce passé qu'elle ignorait et qui fuyait devant elle. Mais elle ne retrouvait rien. Elle se souvenait que, la veille au soir, comme d'habitude, elle s'était couchée dans son petit lit de religieuse. Elle avait dormi d'un tranquille sommeil, et pourtant il avait dû se passer quelque chose d'étrange et d'inexplicable, puisqu'elle se retrouvait, à midi, habillée de blanc, avec toutes ces personnes étrangères autour de son lit.

— Ma fille, remerciez Dieu. Dieu pour vous a fait un miracle et vous voilà sauvée.

— Non-seulement je suis sauvée, reprit sœur Marthe en souriant, mais je ne suis pas malade et je me sens toute disposée à faire la classe aujourd'hui.

A ce moment, Laurent entra; il essaya vainement de faire comprendre à sœur Marthe que le mieux était de se reposer. Elle prétendit qu'elle ne souffrait pas, qu'elle n'était pas malade; qu'on s'était déjà beaucoup trop occupé d'elle et qu'on lui ferait vrai-

ment de la peine en continuant à lui parler de cet incident ridicule.

Là-dessus Laurent cessa ses exhortations. Le soir même, tout à fait rassuré, il partit pour Paris; et, cette fois, il n'oublia aucun manuscrit dans sa chambre.

X.

Qui de nous ne s'est amusé à jeter, dans le miroir tranquille d'un lac, une grosse pierre? L'eau jaillit, et tout autour une onde se forme, puis une autre, puis une autre encore. Elles s'élargissent rapidement, gagnent les rives, s'y répercutent, reviennent au centre; puis, de nouveau, par cercles pressés, retournent aux bords. Et cette agitation continue longtemps. Longtemps la sérénité de l'eau est perdue.

Est-ce que notre âme n'est pas comme l'onde pure de ce lac? Qu'un événement imprévu, une passion amoureuse, par exemple, vienne s'abattre sur nous, et c'en est fait à jamais de la sérénité de l'âme. Mais nous sommes plus malheureux que le lac stupide. Le lac oublie. Nous, nous n'oublions pas. Le lac reprend bientôt sa limpidité; mais nous, il nous faut nous souvenir. Puissance odieuse du souvenir! Une douleur ancienne mord aussi cruellement qu'une douleur récente.

Laurent en faisait la rude expérience. Il s'était dit : « j'oublierai, je travaillerai. » Mais le travail ne peut donner l'oubli que quand on a déjà l'indifférence.

Donc Laurent essaya de se remettre à l'œuvre. Il recommença ses recherches scientifiques, alla au théâtre, rendit visite à ses amis; mais la science, les amis et le théâtre lui parurent également insupportables.

Jadis il avait fait la cour à certaine jeune veuve, très coquette, qui l'avait éconduit. Pour mieux se distraire, il voulut tenter de nouveau l'aventure. Dès la première visite, il fut bien reçu, et même trop bien reçu. Quoiqu'il fût loin d'être fat, il n'était pas aveugle. Il comprit facilement que, s'il insistait... Mais il n'insista pas. Il ne se souciait pas de jouer la comédie de l'amour. N'avait-il pas, dans la chapelle de Plancheuille, senti palpiter près de lui l'amour vrai? Son caprice pour la jeune veuve s'était subitement envolé, dès qu'il s'était rendu compte qu'elle céderait à ses instances.

Il passa deux mois ainsi, très triste, de cette lourde tristesse qui nous pèse d'autant plus que nous en trouvons la cause plus absurde. Il ne pouvait penser qu'à Angèle. Il ne se pardonnait pas d'avoir

été si prudent, si réservé, si sage. A quoi lui a-t-elle servi, cette sagesse? Il voulait éviter d'être malheureux, et le voilà plus malheureux que jamais. Non vraiment, il faut en finir! Il ne faut pas se laisser ronger par un tourment inepte qui prend la meilleure partie de la vie. A tout prix il faut se délivrer de cette obsession; et pour cela il faut revoir Angèle.

Au premier jour de novembre, brusquement, il repartit pour Plancheuille.

Le général poussa un cri de joie quand il aperçut Laurent. Il était seul, tout à fait seul; car George voyageait en Italie avec sa jeune femme.

— Décidément, dit-il à Laurent, vous en voulez à mes faisans. Eh bien! nous leur dirons un mot. Mais, vraiment, vous avez eu une idée admirable, d'autant plus qu'ici vous pourrez vous recueillir, travailler, mettre en ordre vos documens. Chez nous, liberté complète. Vous avez peut-être apporté quelques livres? Oui. Eh bien! c'est parfait. Vous travaillerez à votre aise. Pourquoi ne resteriez-vous pas avec moi jusqu'au 1er janvier?

— Mais je ne dis pas non, mon général, si mes malades ne me rappellent pas.

— Vos malades! mais votre principal malade, c'est moi. J'ai la goutte et des rhumatismes; ce que vous autres, médecins, vous appelez des rhumatismes goutteux. Et puis je tousse comme un damné : or je ne veux être soigné que par vous, et ce serait manquer au devoir et à l'amitié que de m'abandonner. D'ailleurs, ne croyez pas qu'à Plancheuille vous n'aurez pas de malades. Vous avez quelque réputation dans le pays, depuis que vous avez guéri la sœur Marthe.

— Au fait, c'est vrai, dit Laurent, en affectant un air détaché, comment va la sœur Marthe depuis deux mois?

— Le mieux du monde. Je ne sais ce que vous lui avez prescrit, mais votre ordonnance a fait merveille. Elle était bien malade, poitrinaire, disait-on; mais à présent elle est guérie, ou peu s'en faut. Au demeurant, pour que vous ayez de ses nouvelles, je vais faire prier notre brave curé de dîner ce soir au château. C'est un excellent homme, qui parle de vous avec une vraie sympathie. Nous ferons une partie de whist le soir. Avouez que vous avez bien fait de venir?

— Ma foi, mon général, je suis parti de Paris fort malade. J'avais dans la tête un tas de papillons noirs qui faisaient un bruit diabolique. Mais, depuis que je suis ici, ils se sont envolés comme par miracle, et l'appétit des grands jours est revenu.

En effet, Laurent, dès qu'il avait revu les tourelles de Plan-

cheuille et le mur blanc de la petite chapelle, s'était senti soudain comme transformé.

Il s'effrayait presque de ce changement subit, qui lui révélait un état d'esprit bien anormal, et un trouble plus profond que tout ce qu'il avait pu soupçonner. Quoi! cette histoire d'Angèle, cette aventure romanesque qui aurait dû être un des fugitifs épisodes de sa vie, tenait une si grande place! Pourquoi ce tremblement, ce frisson, cette lueur d'espérance en retrouvant cette chambre? C'est par là qu'Angèle est entrée! C'est sur ce fauteuil qu'elle s'est assise! C'est près de cette cheminée qu'elle m'a entouré le cou de ses bras caressans. Voici la chapelle où je l'ai entendue pour la première fois! Voici l'allée où la forme blanche, dans la nuit, est venue vers moi! Plus loin, c'est le village. Et elle est là, et si je voulais...

Mais il ne voulut pas. Il s'imposa ce sacrifice. Il tint compagnie au général toute la journée et le suivit dans sa promenade.

Vers cinq heures ils rentrèrent. Pendant qu'ils faisaient une partie de billard, on entendit tout d'un coup le chant de l'orgue. Laurent pâlit, puis rougit.

— Hé mais! dit le général, voici votre élève qui joue de l'orgue. C'est comme cela tous les soirs. Il me semble qu'elle a fait des progrès depuis vos dernières leçons. Demain, si le cœur vous en dit, vous pourrez recommencer.

Pendant le dîner, on reparla encore de sœur Marthe. C'était comme une conspiration universelle : tout le monde, à Plancheuille, semblait s'entendre pour faire à Laurent l'éloge de la jeune religieuse, comme s'il avait eu besoin d'être ramené à ce souvenir. Le curé ne cessa de parler d'elle, s'émerveillant de sa guérison; et il recommença dans les plus petits détails tout ce qu'il savait du fameux épisode de la léthargie.

— Si vous voulez, docteur, nous irons la voir demain, après sa classe. Vous constaterez par vous-même qu'elle va tout à fait bien.

— C'est par l'arsenic que vous l'avez traitée? dit le général.

— Oh! vraiment, dit Laurent un peu gêné, il ne faut pas trop tôt crier victoire. Et je vous rappellerai, monsieur le curé, qu'un grand médecin, vivant en un siècle moins sceptique que le nôtre, avait coutume de dire quand il sauvait un malade : « Je le pansai : Dieu l'a guéri. »

— Bravo! dit le curé, bien dit et bien pensé, sans jeu de mots.

Le lendemain, devant l'école, Laurent trouva le curé qui causait avec la supérieure.

— Ah! monsieur le docteur, dit l'excellente femme, nous sommes

bien heureux de vous retrouver. Votre présence a été un bienfait pour nous. Vous allez voir quel changement miraculeux s'est opéré dans la santé de notre sœur Marthe. Surtout ne lui parlez pas de sa crise de somnambulisme ; car elle en a honte, la pauvre enfant, et c'est un sujet de conversation qui lui fait horreur.

Sœur Marthe entra. Laurent tâchait de ne pas paraître ému. Il affectait la solennelle et indifférente gravité du médecin qui est appelé à porter un diagnostic. Mais, de fait, la présence de sœur Marthe le remuait profondément. Il la dévorait du regard, comme s'il n'avait pas osé espérer la revoir. « Oui ! c'est bien elle. Voici ses mains adorables qui se sont nouées autour de mon cou. Voici ce corps souple qui s'est pressé contre le mien ! Angèle ou sœur Marthe, ou toutes les deux ensemble ? Comment cette religieuse si douce, si timide, si humble, a-t-elle osé me parler d'amour et me demander l'amour ? »

— Il paraît, ma sœur, que vous êtes en voie de guérison?

— Oui, monsieur le docteur, grâce à vous, et je suis heureuse de pouvoir vous en témoigner toute ma reconnaissance. J'exécute fidèlement vos recommandations : deux gouttes de liqueur arsenicale tous les matins.

— Eh bien ! ma sœur, il faut continuer. Mais, auparavant, permettez-moi d'écouter un instant.

Il appuya légèrement l'oreille contre la poitrine de sœur Marthe. Elle souriait avec résignation, avec un peu d'ennui peut-être, trouvant qu'on s'occupait trop d'elle.

Le curé et la supérieure attendaient anxieusement.

— Eh bien ? firent-ils, quand Laurent eut fini d'ausculter.

— Eh bien, dit Laurent, je suis étonné moi-même de constater un aussi grand progrès. Il y a toujours, ici à droite, une petite lésion ; mais c'est fort peu de chose. L'amélioration est éclatante, inespérée ; encore quelques mois du même régime, et tout ira bien, très bien même.

— Merci, monsieur le docteur, fit sœur Marthe.

Comme elle s'apprêtait à sortir, Laurent l'arrêta :

— Et les leçons d'orgue, ma sœur, vous conviendrait-il de les reprendre ?

Sœur Marthe regarda la supérieure, comme pour lui demander autorisation ou conseil. Mais déjà le curé avait répondu :

— Certainement oui, mon enfant, il faut continuer. Et je compte bien, pour ma part, que M. Laurent Verdine restera ici assez longtemps pour que vous puissiez nous jouer l'*Ave Maria* aussi bien que M. Verdine lui-même.

— Vous voulez vous moquer de moi, dit sœur Marthe ; je n'ai

pas besoin d'être une artiste, et il suffit que j'aide les petites filles à chanter les cantiques au catéchisme.

XI.

Si Laurent a cru que, pour se délivrer du souvenir d'Angèle, il lui suffisait de revenir à Plancheuille, Laurent s'est terriblement trompé. A peine a-t-il entendu la voix de sœur Marthe, qu'il s'est senti repris tout entier. Maintenant il n'a plus qu'un seul désir, c'est de retrouver Angèle. Avec une impatience croissante, il attend, dans la chapelle, le moment où sœur Marthe va arriver.

Il entendit la porte qui s'ouvrait. C'était sœur Marthe : il distingua le bruit léger de ses pas sur la dalle, le traînement de sa robe, avec le cliquetis du crucifix qui pendait à son côté. Il ne leva pas les yeux, mais il se sentait troublé jusqu'au fond de l'âme. Son cœur battait avec force, et il savourait ce moment délicieux... qui ne l'a connu? — où la femme aimée, adorée, arrive enfin après une longue attente. Deux mois ! il avait attendu deux mois ! Il avait vécu ces deux mois dans l'unique espoir de cette heure charmante. A présent l'heure est venue... Eh bien ! que va-t-il faire ? Il ne le sait pas et ne veut pas le savoir... Il n'ose pas s'avouer à lui-même ce qu'il va décider. Ou plutôt, il n'a rien décidé. Il laissera Angèle faire ce qu'elle voudra... et il s'abandonnera à elle. C'est elle-même qui prononcera. Car le sacrifice héroïque qu'il a fait jadis, il ne se sent plus le courage de le recommencer.

— Eh bien ! ma sœur, dit-il, si vous voulez, nous nous mettrons à l'œuvre tout de suite. Nous jouerons, par exemple, le *Requiem* de Mozart? C'est un chant de douleur aussi ; mais la plainte est plus solennelle et moins poignante que dans le *Stabat*.

Il commença. Sœur Marthe, debout derrière lui, écoutait attentivement. Quand il eut fini, ce fut elle qui prit la parole :

— Certes, dit-elle, c'est une admirable musique ; mais vous l'avez jouée de mémoire. Hélas ! il me serait impossible d'en profiter. Si vous voulez, vous me jouerez de nouveau l'*Ave Maria* que je connais assez bien.

— Soit, dit Laurent, un peu étonné.

Il joua alors les premières mesures de l'*Ave Maria*. Au bout de quelques instans, il regarda sœur Marthe, mais il ne vit aucun changement en elle ; elle n'avait pas les yeux fixes. Au contraire, elle suivait avec un vif intérêt le développement de cet admirable chant qui, sous les doigts expérimentés de Laurent, ébranlait de toute sa passion les voûtes sombres de l'église. Alors Laurent s'arrêta.

— Pourquoi ne continuez-vous pas, monsieur? demanda sœur Marthe. Pour l'*Ave Maria,* que je connais, je puis très bien vous suivre.

Laurent eut un frisson. Oui, il se souvenait que, dans cette fatale nuit, il avait solennellement ordonné à Angèle de ne plus jamais reparaître. Est-ce que, par hasard, elle serait trop fidèle à ce commandement? Il savait que l'ordre donné est absolu. Il savait que l'obéissance est servile. Est-ce qu'en vérité Angèle ne reviendrait plus jamais, jamais?

Alors il continua. Ses doigts parcouraient machinalement le clavier; mais tout bas il répétait : « Angèle! Angèle! viens, je le veux. Viens, je te l'ordonne. Oublie l'ordre que je t'ai donné jadis. Tu sais bien que je t'aime et que je n'aime que toi. Tu sais que je veux vivre pour toi, pour toi seule. »

Mais, malgré lui, il se souvenait d'avoir dit : « Je ne veux plus de toi. Tu n'existeras plus ni pour moi ni pour les autres. » Et il comprenait qu'il avait élevé entre Angèle et le monde des vivans une barrière que rien ne pouvait franchir. Jusqu'alors, même aux heures les plus amères des grandes désespérances, il avait toujours, au fond de l'âme, pensé qu'il pourrait revoir Angèle; mais, en cet instant cruel, l'idée atroce qu'Angèle était perdue pour lui, comme un éclair dont l'éblouissement détruit tout, avait sillonné son intelligence.

Alors il regarda sœur Marthe.

— Oh! monsieur, lui dit-elle en souriant, je vous suis bien reconnaissante. Voulez-vous me permettre de reprendre le même chant à mon tour? Vous verrez si j'ai profité de la leçon.

— Essayez, dit Laurent, en se levant.

Il dit cela avec une sorte d'irritation. Sa voix, si caressante jusque-là, était devenue un peu dure, comme s'il était dépité.

Sœur Marthe le regarda un moment avec surprise, puis se mit à l'orgue.

Pendant qu'elle jouait, Laurent se tenait derrière elle. Il concentrait toutes les forces de sa volonté et de son intelligence. « Angèle! Angèle! Je veux, je veux que tu viennes. » Même il fit un geste et étendit la main sur la tête de la religieuse.

Mais ce fut sans effet. Sœur Marthe continuait tranquillement :

— Je crois vraiment que je ne vais pas en mesure, dit-elle en souriant.

Laurent ne répondit pas. Il était humilié, désespéré, triste jusqu'au fond de l'âme. Les larmes lui montèrent aux yeux.

— Vous souffrez, monsieur? dit sœur Marthe en se levant.

— Non, ma sœur, ce n'est rien, je vous assure. Un peu d'émotion peut-être.

— En tout cas il est tard : il faut que je rentre. Merci, monsieur.

Elle allait partir ; il tenta un dernier effort :

— Angèle, dit-il à haute voix.

Elle rougit.

— Comment savez-vous mon ancien nom, monsieur le docteur ? dit-elle en hésitant un peu... C'est M. le curé qui vous l'a sans doute appris. Mais Angèle s'est consacrée à Dieu, et il n'y a plus que sœur Marthe.

— Pardon, fit-il en lui prenant la main, pardon, si je vous ai appelée Angèle. Mais j'avais jadis une amie, une sœur, que j'aimais tendrement ; elle se nommait Angèle, et elle est morte, morte !

Laurent, la tête entre les mains, pleurait.

— Hélas ! murmura sœur Marthe, priez Dieu, monsieur. Toutes les consolations viennent de Dieu.

XII.

Le général trouva, ce soir-là, que Laurent était fort fantasque. C'était une fusée de paradoxes sur le magnétisme, la science, les femmes et les religions.

— En somme, dit-il, pour résumer la discussion, plus je vois votre Plancheuille, mon général, plus je trouve admirable l'existence qu'on peut y mener. Les paysans, les champs, la chasse, les montagnes, les blés et les moutons : voilà la seule vérité. Tout le reste n'est que mensonge. J'ai vraiment envie de venir m'établir chez vous. Je vous paierai une petite pension pour vous indemniser : et puisque George,.. l'imprudent !.. a cru bon de mettre son bonheur entre les mains d'une femme, tous les deux nous vivrons en ermites, en solitaires, sans rien demander aux dieux et aux hommes que de ne pas venir nous troubler.

Sur ces entrefaites, le curé arriva. On engagea une forte partie de whist qui dura jusqu'à onze heures. Mais, quand le général fut remonté dans sa chambre, Laurent prit un air grave, presque solennel, qui faisait un étrange contraste avec la gaîté factice et malsaine qu'il avait affichée pendant toute la soirée :

— Pardonnez-moi, monsieur le curé, si je vous parle encore de sœur Marthe ; mais, puisqu'elle est orpheline et abandonnée, n'êtes-vous pas ici son seul protecteur ? Or il s'agit vraiment pour elle de choses graves, et vous ne me pardonneriez pas si je gardais le si-

lence. Vous m'avez dit que le père d'Angèle était mort. Connaissez-vous le nom de son père?

— Oui, dit le curé. La supérieure du couvent des Ursulines, sans me le dire positivement, m'a laissé entendre que le tuteur de la jeune Angèle était réellement son père.

— Et elle vous a dit le nom de ce tuteur?

— Elle me l'a dit; mais personne ici ne le connaît, et sœur Marthe elle-même l'ignore.

— Eh bien! monsieur le curé, je puis vous dire le nom du père de sœur Marthe. Elle devrait s'appeler Angèle de Mérande si son père l'avait reconnue. Ne suis-je pas bien informé?.. Et que diriez-vous si je parvenais à établir que M. de Mérande, mort sans enfant et sans neveux, a fait un testament en faveur de sa fille?

— Je dirais que vous êtes vraiment un peu sorcier; car voici près d'un an que M. de Mérande est mort. Sa fortune est aujourd'hui toute partagée, et on n'a nulle part rien trouvé qui ressemblât à un testament.

— Eh bien! monsieur le curé, ce testament existe.

— Est-ce une de vos sommambules qui vous a fait cette révélation? dit le curé en souriant.

— Oui, dit Laurent froidement, c'est une de mes sommambules. Et ne croyez pas que je plaisante. Jamais, à aucun moment de ma vie, je n'ai été aussi sérieux. Demain matin je partirai pour Paris; et quand je reviendrai ici, je vous rapporterai la fortune d'Angèle de Mérande. Comprenez-vous ce que cela signifie? monsieur le curé. Pauvre, sœur Marthe ne peut pas guérir. Mais, si elle est riche, si elle est entourée du luxe et des soins minutieux que seule peut donner la richesse, elle vivra. Ce qui est donc en jeu, c'est la vie de sœur Marthe... et son bonheur aussi. Ne m'avez-vous pas dit que la misère avait décidé sa vocation?.. Et maintenant, souhaitez-moi bonne chance et au revoir.

Le curé rentra au presbytère fort intrigué, ne sachant que croire. Était-ce une plaisanterie ou une forfanterie?

Le lendemain, au château, il apprit que Laurent était parti.

— C'est un bien aimable homme, disait le général. Il ne me paraît pas très sérieux : mais que m'importe? Après tout, les gens sérieux sont ennuyeux, et Laurent n'est pas ennuyeux du tout.

XIII.

A mesure que Laurent s'éloignait de Plancheuille, il comprenait mieux la difficulté de l'entreprise. Découvrir le notaire de M. de Mérande, un des cent notaires de Paris, rien de plus simple.

Mais l'interroger, le questionner, lui parler de la petite Angèle ou de la sœur Marthe, cela devenait déjà plus délicat. Quel titre invoquer pour défendre ainsi les intérêts de cette jeune religieuse? Et surtout quelle raison alléguer pour affirmer l'existence d'un testament? Un testament, c'est un fait authentique, palpable, non un propos en l'air. Quand ce notaire demandera une preuve : quelle preuve trouver? Angèle seule pourrait dire, dans un de ses éclairs de lucidité, où M. de Mérande a écrit ses dernières volontés. ... Angèle... Ah! misère des misères! Angèle ne reviendra plus. A présent c'est fini pour toujours. Hé bien! soit, tout est fini. Je ne chercherai pas ce testament. Je ferai d'autres expériences. Je trouverai d'autres sujets aussi brillans, et plus faciles à manier que cette Angèle. En voilà assez des religieuses et des balivernes.

C'est sur cette belle résolution qu'il rentra dans Paris.

Il se remit tout de suite au magnétisme. Une jeune femme, nommée Lucienne, s'était jadis prêtée de bonne grâce à diverses expériences. C'était la bonne amie d'Émile D..., un des camarades de Laurent. Émile avait quitté Paris, laissant Lucienne toute seule; Laurent parvint à retrouver son adresse.

Alors il reprit quelques expériences qui réussirent; mais il s'en fatigua bien vite. Lucienne ne présentait que les phénomènes vulgaires, classiques, de l'hypnotisme, pour lesquels Laurent avait maintenant une aversion insurmontable.

Et puis il sentait que Lucienne se prenait pour lui d'une sotte passion amoureuse. Cela lui devint absolument odieux. Il essaya d'inspirer à Lucienne endormie de l'aversion pour remplacer l'amour, mais il ne réussit pas : l'amour persistait, malgré toutes les suggestions. Les différens commandemens qu'il formulait étaient, par Lucienne, exécutés irrégulièrement; il se mettait alors en colère et malmenait fort la pauvre fille.

Il multiplia les séances de catalepsie, d'extase, les prolongeant pendant plusieurs heures. Il en étudiait les phases avec une attention persévérante. Docilement, comme une machine bien réglée, comme un automate ingénieux et savant, Lucienne obéissait; mais, d'un mot, Laurent pouvait faire disparaître tout l'édifice qu'il avait laborieusement construit.

Et toujours sa pensée revenait à Angèle. Quelle différence entre la subtile lucidité d'Angèle, et ce grossier, rudimentaire mécanisme de la pauvre Lucienne! Si la lucidité existe, — et elle existe, — c'est Angèle qui peut seule en donner la preuve. En une heure, avec Angèle, il en apprendra plus qu'en quinze ans avec Lucienne.

Un soir, comme il passait devant un grand magasin d'instrumens de musique, il aperçut un orgue qui était à vendre pour huit cents francs. Il entra, examina la machine, et se décida à l'acheter.

A partir de ce moment il abandonna complètement Lucienne. Il passait ses journées chez lui à jouer de l'orgue, sans se soucier des réclamations des locataires, entassant dans son salon les musiques religieuses des grands maîtres ; mais c'était encore au *Stabat* de Rossini et à l'*Ave Maria* de Gounod qu'il se voyait sans cesse malgré lui ramené.

Il y a dans les choses et dans les événemens une logique extraordinaire, parfois effrayante. Les ignorans parlent du hasard ; mais il est probable qu'il n'y a pas de hasard. Un soir, en jetant les yeux sur l'étalage d'un bouquiniste qui demeurait près de chez lui, Laurent tomba sur une piteuse brochure délabrée intitulée : *le Château de Mérande*. Il apprit ainsi qu'il y a en Picardie, près d'Abbeville, un château de Mérande. La brochure datait de 1842. Elle relatait les beautés de cette demeure princière, presque historique, apanage d'une famille très riche, très ancienne et très noble.

Cette fois les idées de Laurent se sont définitivement arrêtées. Il est bien question maintenant d'un caprice amoureux ou d'une curiosité scientifique ! Il s'agit d'un grand acte de justice à accomplir. Angèle est l'héritière de la famille de Mérande. Il faut lui rendre l'héritage qui lui est dû.

Alors il fit des recherches. En consultant un annuaire, il découvrit qu'il y avait à Paris trois Mérande : un ébéniste qui demeurait faubourg Saint-Antoine, un marchand de vin à Belleville et un comte de Mérande demeurant rue Oudinot, 118. Rue Oudinot, 118, Laurent apprit par le concierge que le comte de Mérande était mort l'année précédente. C'était, paraît-il, un homme de cinquante ans, décédé sans enfant, et ne laissant que des héritiers éloignés. Le partage de la fortune n'était pas fait encore, et l'hôtel était à vendre. L'affiche portait le nom du notaire, maître Leflèchu, rue de l'Élysée.

Jusque-là tout avait été très facile ; mais Laurent ne put aller plus loin. Maître Leflèchu, très affairé, très distrait, sourit finement quand Laurent lui parla d'un héritage et d'un testament.

— Mais enfin, dit Laurent impatienté, vous savez bien que M. de Mérande avait un enfant naturel. Cela est presque de notoriété publique, et il n'est pas possible qu'il n'ait rien laissé à sa fille.

— Hé, monsieur, répondit maître Leflèchu, je connais cette histoire comme vous, mieux que vous peut-être. Cette petite Angèle, que le comte allait voir tous les mois au couvent de l'avenue d'Eylau, était la fille d'un de ses gardes, brave homme mort par accident. Je ne sais rien de plus, et personne ne saurait en dire davantage. Certes, M. de Mérande avait pris cette pauvre enfant sous sa protection, mais voilà tout. Quand mon noble client mourut, emporté en quelques heures, comme vous le savez sans doute, par une maladie foudroyante, ses héritiers ont voulu envoyer un secours à

cette jeune fille et à sa mère. Il s'agissait, je crois, d'une somme assez importante ; mais ils ont eu le regret d'être mal reçus.

Alors Laurent se mit en colère. Il était arrivé à cet état d'exaspération nerveuse qui ne souffre pas la contradiction. Le notaire lui répondit poliment et froidement. Enfin, comme Laurent continuait à discuter avec vivacité, maître Leflèchu se leva.

— Permettez-moi, monsieur, de ne pas prolonger cet inutile entretien. Vous me parlez d'un testament et d'un acte de reconnaissance. Rien de mieux. Mais c'est à vous de faire la preuve. Jusque-là votre protégée n'a pas plus de droits que vous, ou moi, ou mon dernier clerc, à la succession du comte de Mérande. Si vous m'autorisiez à vous donner un conseil, je vous engagerais à ne pas poursuivre des recherches qui seront sans doute sans effet. Mais cela ne me regarde pas. Venez chez moi avec ces actes, et nous verrons ce qu'il y a faire. Jusque-là le mieux est de garder le silence... En attendant, j'ai bien l'honneur de vous saluer ; car j'ai là de nombreux cliens qui m'attendent.

Le soir même, Laurent repartit pour Plancheuille.

XIV.

Rien n'est plus sombre que Plancheuille en hiver. De la neige partout ; une bise âpre, glaciale, qui siffle en mugissant dans les branches dénudées des arbres. Au loin, faisant tache sur le sol blanc, les chaumes des maisons éparses, qui envoient dans la brume leur panache de fumée. Des routes pétries de boue et de neige, des corbeaux égrenés dans le ciel par bandes affamées, croassantes. Des nuages gris, sombres, qui courent, chassés par le vent, très bas, couvrant les montagnes de leur humide obscurité.

L'âme de Laurent était plus triste encore que la vallée de Plancheuille. Il comprenait qu'il avait manqué sa vie. Pour tout homme, il y a eu un moment fatidique où l'avenir s'est décidé : le bonheur de toute une existence dépend de ce point minuscule, atome imperceptible dans le temps. Hé bien, Laurent, à cet instant suprême, n'avait su montrer ni résolution, ni énergie, ni perspicacité. Il avait laissé passer, sans en profiter, la minute décisive qui jugeait de toute sa vie. Cette minute ne reviendra plus jamais, et, quelque cruelle que soit cette fatalité des choses humaines, quarante ans de repentir et de larmes ne feront pas reparaître ce moment fugitif et irrévocable.

Oui ! Laurent avait manqué sa vie. L'infortuné, il avait repoussé Angèle ! Et pourtant, Angèle, c'était l'amour, l'amour profond, suave, immense, tel que les poètes et les grands hommes l'ont conçu ; l'amour, sans frein ni loi, qui domine les mesquines con-

ventions sociales au sein desquelles nous étouffons. C'était aussi la science, une science infinie et mystérieuse qui dépasse les conceptions les plus folles de l'intelligence, et qui, d'un bond, aurait placé Laurent parmi les bienfaiteurs de l'humanité. Par un caprice de la fortune il a tenu entre ses mains un prodige. Une révélation presque surnaturelle s'est offerte à lui, et il n'en a pas profité. Sot, triple sot! Brute, triple brute!

Au fond de l'âme, il a perdu tout espoir. Il sait que tout est fini entre Angèle et lui. La déchirure est profonde, irréparable; le passé ne revient plus, puisque c'est le passé. Nulle force humaine ne peut rappeler la minute qui a disparu, effacer la parole qui vient de retentir dans l'espace. Une parole, une seule, comme un glas funèbre, a résonné aux oreilles d'Angèle; et Angèle est rentrée dans le néant.

Au château de Plancheuille, le général était seul; il avait un accès de goutte, et c'est à grand'peine s'il pouvait descendre dans la salle à manger aux heures des repas.

— Merci, mon jeune ami, de cette visite inattendue et inespérée. Vous êtes vraiment bien gentil de penser à un vieux solitaire comme moi. Voyons, est-ce pour me guérir ou pour vous distraire que vous venez ici? Je devine que vous avez des chagrins,.. des chagrins d'amour peut-être?

Laurent secoua la tête. — Qui sait? Même pour les heureux du monde, la vie est un lourd fardeau; mais, en tout cas, mon général, je crois que vous guérirez plus tôt que moi.

— Allons donc, enfant que vous êtes, un chagrin d'amour, ce n'est pas mortel; ce n'est même pas cruel, et, quand c'est cruel, la douceur l'emporte sur la cruauté. Ah! ce qui est dur, c'est de ne plus sentir monter au cœur la sève ardente et tendre de la jeunesse. Laissons cela! — Qu'allez-vous faire ici, tout seul?

— J'ai apporté quelques livres, et je travaillerai comme je pourrai. Le travail est encore ce qu'on a imaginé de mieux pour soulager les maux de l'âme.

Mais Laurent ne se mit point au travail. A peine le déjeuner fut-il terminé qu'il alla au presbytère.

— Hé mais, fit le brave curé, c'est notre jeune docteur; m'apportez-vous de bonnes nouvelles?

— Je ne puis rien vous dire à présent, monsieur le curé, mais j'espère que ce soir... Il faut d'abord que je parle à sœur Marthe. Ce que j'ai à lui révéler doit rester absolument secret entre elle et moi. Voulez-vous la prévenir que je l'attends au château, dans une heure? Je lui parlerai, je lui demanderai des explications formelles, et sa réponse décidera de son sort.

— Allons, vous parlez par mystère; pourtant qu'il soit fait selon

votre désir. Vous savez que j'ai une entière confiance en vous ; mais vous la ménagerez, n'est-ce pas, mon ami?

Maintenant Laurent attendait sœur Marthe dans le salon. Un grand feu flambait dans la haute cheminée, pendant qu'au dehors les rafales de neige venaient fouetter les vitres.

Il avait retrouvé toute sa présence d'esprit, tout son sang-froid. Il allait jouer deux existences humaines : la sienne et celle de sœur Marthe. Il paraît que les condamnés à mort, quand ils sont arrivés à la minute suprême, gardent un calme effrayant. Laurent avait le calme des condamnés.

Sœur Marthe entra.

— Ah! vous voilà, ma sœur, dit Laurent en allant vers elle. Tenez, venez près du feu pour vous sécher et vous réchauffer. M. le curé vous a dit sans doute que j'avais à vous parler d'affaires fort sérieuses?

— Oui, monsieur, dit sœur Marthe, et je n'ai guère compris son langage. Je pense qu'il s'agit de ma santé?

— Certainement, dit Laurent, il s'agit de votre santé... et puis... d'autre chose encore. Parlons d'abord de votre santé.

— Hé bien, monsieur, grâce à vos prescriptions, je ne suis plus malade. Je ne tousse plus malgré le froid de l'hiver, et je n'ai plus jamais de fièvre.

— Hé, mais, ma sœur, personne n'est plus heureux que moi de ce succès presque inespéré.

Il regardait sœur Marthe, et il se sentait tout attendri. Jamais les yeux de la jeune fille n'avaient brillé d'un aussi pur et vif éclat. La douceur et la candeur de ce regard troublaient profondément l'âme de Laurent, et il sentait, à la voir, toute la force de son amour.

Il reprit tout son courage. C'en est fait, il fera son devoir jusqu'au bout.

— Puisque votre santé est rétablie, ma sœur, rien de mieux. Vous continuerez le même traitement, et bientôt il ne sera plus question de médecine et de maladie... Si je vous ai priée de venir ici, c'est que j'ai à vous donner d'importantes nouvelles de votre famille.

— De ma famille ! s'écria-t-elle, interdite..

— Ou plutôt de la famille de M. de Mérande... Ne vous étonnez pas, ma sœur, je vous en prie, et laissez-moi m'expliquer. Le hasard, la Providence peut-être, m'a mis en relation avec la famille de votre tuteur, et je viens...

— Ah! monsieur, dit sœur Marthe en se levant, n'achevez pas. Je devine ce que vous venez me proposer, et, d'avance, je refuse. A la mort de mon tuteur on avait déjà offert à ma mère une petite pension ; mais ma mère a refusé, estimant qu'on ne lui devait rien,

et que, s'il lui était permis d'accepter un bienfait de M. de Mérande, notre protecteur, elle ne pouvait recevoir une aumône de ses héritiers. Ce que ma mère a fait, monsieur, je veux le faire et je dois le faire. Cela me sera d'autant plus facile que je n'ai besoin de rien. Dans quelques jours, je vais prononcer mes vœux. C'est ma décision irrévocable. Donc je n'ai plus rien à faire avec les biens de ce monde. Sœur Marthe n'a besoin que de l'oubli.

— Ma sœur, vous ne m'avez pas compris. Il ne s'agit pas d'une aumône, mais d'une restitution. Que diriez-vous si les héritiers de M. de Mérande n'étaient pas les héritiers véritables? Que diriez-vous si M. de Mérande vous avait laissé toute sa fortune?

— Oh! monsieur, ce n'est pas possible, et je croirais, si je ne vous connaissais pas, que vous voulez vous jouer de moi.

— Ma sœur, le moment est solennel. Répondez-moi franchement, loyalement. Quand M. de Mérande allait vous voir à votre couvent, vous parlait il de l'avenir et de ses projets?

— Jamais, monsieur. Pourquoi m'en aurait-il parlé? qu'avait-il à me dire? Ne savez-vous pas qu'il était mon tuteur et que mon père était garde chez lui?

— Et vous ne savez rien de plus?

— Non, monsieur, rien de plus.

Et sœur Marthe regarda Laurent avec une stupéfaction si sincère qu'il n'osa pas poursuivre.

— Hé bien, moi, ma sœur, je sais, — vous entendez bien, je sais, — que M. de Mérande a fait un testament et que vous êtes son unique héritière.

Sœur Marthe était devenue toute pâle.

— Pardonnez-moi, monsieur, si je vous interroge. Mais, pour que vous me parliez ainsi, vous avez vu ce testament? vous me l'apportez peut-être?

— Hélas! non, je ne l'ai pas vu; mais je sais qu'il existe.

— Et vous ne pouvez rien me dire de plus certain?

— J'espérais que vous pourriez me donner quelques indications.

— Moi, monsieur, et comment cela?

Vraiment elle était presque en colère. Elle se dirigea vers la porte. Laurent essaya de la retenir encore.

— Ainsi, ma sœur, vous ne voulez pas de la richesse que je vous apporte? Si vous étiez riche, que feriez-vous?

— D'abord, monsieur le docteur, dit-elle gravement, je ne suis pas riche; je ne puis pas l'être. Je ne suis qu'une humble fille, orpheline et sans appui. Ensuite, si j'étais riche, à quoi bon cette richesse que vous avez, je ne sais trop pourquoi ni comment, rêvée pour moi? Je me suis fait la promesse de me consacrer à Dieu, et je tiendrai ma promesse. Pauvre, je vivrai avec les pauvres.

— Alors votre résolution est immuable?

— Oui, monsieur, immuable. Laissez-moi partir, je vous prie.

Laurent lui avait pris les deux mains.

— Ah! c'est ainsi, dit-il à demi-voix. Eh bien, il faut en finir.

La jeune fille se débattait et essayait de se dégager; mais lui, la regardant bien en face, fixement : — Angèle, Angèle, dit-il, viens! Je le veux!

Sœur Marthe poussa un faible cri et tomba à la renverse.

— Ah! s'écria Laurent, enfin! te voilà, Angèle! merci, merci.

Mais Angèle ne fit pas un mouvement. Elle restait étendue sur le tapis, inerte, immobile. C'était ce même silence mortel, ce même calme effrayant qui l'avait déjà envahie il y a quatre mois, quand Laurent, dans sa chambre, l'avait empêchée de partir.

Laurent se dit : « Voici un premier pas de fait. Quand j'aurai dissipé cet accès de léthargie, c'est Angèle qui apparaîtra. »

Il était maintenant sûr du succès. Il avait retrouvé son pouvoir. Cela durerait peut-être longtemps, mais enfin il savait qu'Angèle reviendrait.

Elle était là, respirant lentement. Ses lèvres pâles s'entr'ouvraient légèrement à chaque souffle de sa respiration.

Laurent, à genoux, la contemplait avec amour.

« Ah! se disait-il, comme je l'aime! comme je l'aime! »

Il se pencha, et doucement, avec des précautions très tendres, il passa ses deux mains sur le front de la jeune fille. Il recommença à plusieurs reprises, mais il ne vit aucun changement. Ni ses paroles, ni ses gestes, ni son souffle, rien ne changeait l'état d'Angèle. Elle restait immobile. Pendant une demi-heure Laurent s'épuisa en efforts. Enfin, tout d'un coup, il comprit. Un frisson le traversa de la tête aux pieds. Il y a de ces éclairs effrayans qui nous dévoilent, en moins d'une seconde, toute une ruine, tout un anéantissement, et qui nous révèlent plus de malheurs qu'on ne pourrait en raconter en plusieurs jours. Une clarté aveuglante traversa l'âme de Laurent. Oui, c'est la fin, la fin de tout. Angèle est morte, morte à jamais. Tout ce suprême effort qu'il a tenté a abouti là, à se faire encore entendre d'elle. Elle est revenue pour que Laurent puisse lui adresser un suprême adieu. Elle veut l'entendre une dernière fois; mais elle ne peut lui répondre. Aujourd'hui! aujourd'hui encore, et puis ce sera tout... et à jamais. L'ordre qu'il a donné, l'autre jour, là-bas, dans sa chambre, va être exécuté dans toute sa rigueur... Pas de rémission, pas de faiblesse. Angèle ne reviendra plus.

Un immense désespoir le saisit. C'était plus que le désespoir; c'était le remords. Qui donc, sinon lui-même, avait brisé cet ins-

trument admirable, avait anéanti cette âme tendre qui l'adorait... A qui s'en prendre, sinon à lui, l'imbécile! le misérable!

Que lui importent le testament et l'héritage des Mérande! Ce qu'il veut, c'est Angèle, cette Angèle adorée qui venait à lui et qu'il a indignement repoussée. Il l'aime d'un amour ardent, passionné, et il ne peut rien. Et c'est par sa faute, par sa cynique lâcheté, qu'il ne peut plus rien.

Par terre, à genoux près d'Angèle, il pleurait. Il pressait entre ses mains brûlantes cette main inerte, et il aurait donné son existence tout entière pour sentir une légère inflexion des doigts qui répondît à ses supplications.

Mais non : rien. Les doigts d'Angèle restaient immobiles. Sa main était comme celle d'un cadavre. Le pouls battait lentement, avec une régularité inexorable.

— Angèle! Angèle! puisque tu ne peux pas me répondre, au moins tu m'entendras. Oui, mon Angèle, c'est un suprême adieu que je viens te dire ici. Un adieu et un pardon. Pardonne-moi! je n'ai pas osé vivre pour toi, et désormais ma faute pèsera lourdement sur ma vie entière. Comme nous aurions été heureux! riches! puissans! Riches, car tu es bien Angèle de Mérande. Tu sais qu'il y a un testament, toi seule le sais; et, si tu ne le dis pas, le secret mourra avec toi. Puissans, car tu m'aurais révélé des sciences inconnues aux humains. Heureux, car tu m'aimais, oh! mon Angèle! tu m'as aimé tout de suite, et moi, je t'aimais tant, et maintenant je t'aime tant encore que je ne vivrai plus que par ton souvenir... Pardonne-moi! Pardonne-moi!.. Mais tout espoir n'est pas perdu encore. Angèle, écoute. L'ordre que je t'avais donné, cet ordre maudit, je le déchire, je l'anéantis. Oublie-le, et viens. Déchire-le, comme je le déchire. Secoue les chaînes épaisses qui pèsent sur tes membres. Que j'entende ta voix, ta douce voix; que tes mains reprennent de la force. Une parole seulement, un geste, et tu seras sauvée. Lève-toi, marche, reprends ton pouvoir sur ton corps charmant. Angèle! Oh! c'est affreux, cela, est-ce que tu ne reparaîtras plus jamais?

Il crut voir, — était-ce un effet de la clarté vacillante du bois qui flambait dans l'âtre? — il crut voir remuer légèrement les lèvres d'Angèle. Mais c'était une illusion, sans doute, car les traits gardaient la même sérénité, et le cœur battait avec la même lenteur monotone.

Il se cacha la tête entre les mains et sanglota.

— Oh! mon Angèle! adieu et pardon!

Il se pencha sur elle et appuya longuement ses lèvres sur les siennes. Mais les lèvres d'Angèle restèrent inertes, insensibles à

cette caresse, sans nul effort pour la chercher ou pour s'y soustraire. C'était l'indifférence glaciale de la mort.

Alors Laurent se leva.

— Puisque tout est fini, dit-il, sœur Marthe, revenez.

Il étendit la main. Alors, lentement, la jeune fille dressa la tête, les yeux fermés encore. Puis, s'appuyant sur les coudes, elle se releva.

Quand elle fut debout, elle ouvrit les yeux et passa la main sur ses paupières.

— Quoi que vous puissiez dire, monsieur, ma résolution est immuable. Je vous remercie de vos bonnes intentions, mais je ne veux rien devoir aux héritiers de M. de Mérande... Puis-je me retirer maintenant, et ne désirez-vous plus rien de moi?

Laurent secoua la tête sans pouvoir parler.

— Encore une fois, merci, monsieur, fit-elle.

XV.

Laurent est revenu à Plancheuille, au printemps. Là-bas, à Paris, rien ne lui a réussi : le magnétisme lui inspire un dégoût profond : la médecine lui paraît un métier à la fois fatigant et frivole, peuplé de déceptions et d'amertumes. Quant à la musique, elle l'écœure.

Il a refusé la proposition de son père qui aurait voulu le garder près de lui, en Franche-Comté, dans un gros bourg, où un médecin actif peut gagner facilement six à huit mille francs par an. On y acquiert de l'influence, et, qui sait, on peut être un jour député.

Laurent a préféré accepter à Plancheuille l'hospitalité du général. Il passe son temps dans la montagne à faire de l'histoire naturelle. Il étudie les fossiles et récolte des plantes et des insectes. Il prétend qu'il ne quittera plus jamais Plancheuille. Mais le général, qui croit à un chagrin d'amour, sait bien qu'à vingt-huit ans chagrin d'amour n'est pas mortel. Il sait que la science reprendra le dessus et que bientôt Laurent se remettra à vivre, à espérer. A souffrir aussi, puisque c'est surtout cela qui est la vie.

Quant à sœur Marthe, elle a quitté Plancheuille.

Dès qu'elle a eu prononcé ses vœux, on l'a envoyée dans un petit village de Bretagne, près de Douarnenez, où elle apprend le français et le catéchisme aux petites Bretonnes. Elle est très gaie, très pieuse, et sa santé est excellente.

CHARLES EPHEYRE.

LA

FEMME AUX ÉTATS-UNIS

II[1].

L'AMOUR ET LE MARIAGE.

I.

Sur un continent nouveau, sans limites alors connues, une émigration de proscrits volontaires, fuyant, non la vindicte des lois, mais l'oppression des partis, mécontens plutôt que révoltés, exilés sans arrière-pensée de retour, emportant tout avec eux : famille, or et traditions, tel fut le point de départ de la colonisation américaine. Dès le début, par la force des choses, par l'isolement, par les dangers affrontés en commun, par le rôle même que les événemens lui imposent et que nous avons retracé, la femme s'affirme l'égale de l'homme, non plus inférieure à lui comme elle l'était alors en Europe, passant de l'autorité paternelle absolue sous le joug non moins despotique de l'autorité conjugale. Ces chaînes tombent le jour où elle aborde sur ces côtes lointaines ; son rôle grandit. Aussi utile, aussi nécessaire que l'homme à l'œuvre commune, les services qu'elle rend lui conquièrent l'égalité qu'elle ambitionne.

Si l'on n'introduit pas explicitement cette égalité dans les lois,

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1889.

c'est qu'elle n'en a que faire, c'est que tout droit nettement défini est non moins nettement limité, et qu'elle a tout à gagner à ne pas préciser les siens. Enfant, l'école lui est ouverte, et, dès l'âge le plus tendre, sa faiblesse et ses charmes lui font des protecteurs et des admirateurs de ses compagnons. Jeune fille, elle s'appartient. Femme, le divorce lui permet de rompre un lien oppresseur. L'opinion publique la suit et la protège dans chacune des étapes successives de sa vie.

Mais elle aspire plus haut, et cette égalité ne la satisfait pas. Les circonstances auxquelles elle en est redevable s'affirment et secondent son ambition. Les années passent, la prospérité s'accroît, la civilisation s'étend. Dans un champ d'activité plus rémunérateur et plus vaste, si la tâche de l'homme est plus absorbante, celle de la femme devient plus légère. Affranchie des pénibles travaux qui incombaient aux premières émigrantes, elle n'a plus comme elles, comme sa grand'mère et sa mère, à pétrir et cuire le pain, à confectionner les vêtemens de la famille, à faire œuvre de servante; elle a des loisirs pour cultiver son esprit, pour élargir le cercle de ses connaissances, et, dans ce domaine que l'homme est contraint, par un labeur incessant qui le prend au sortir de l'école, d'abandonner trop tôt, elle va régner sans conteste et sans rivaux. Aux charmes de son sexe elle unira ceux d'un esprit cultivé, d'une supériorité intellectuelle que, de longtemps, l'homme ne pourra lui disputer.

Ses facultés agissantes et pensantes n'ont plus, comme au début, le même emploi que celles de son compagnon. L'activité silencieuse et froide de l'homme s'exerce en tous sens sur un continent illimité, sur un sol fertile qui rémunère ses peines au centuple, mais qui, prenant tout son temps, ne lui en laisse que peu pour la vie de famille, aucun pour la culture de son esprit. Il sait gagner l'argent, mais il ignore l'art de le dépenser, de lui faire rendre la somme de confort, de jouissances délicates que sa possession comporte. Elle s'y exerce, elle l'acquiert et y déploie ses ingénieuses facultés. Elle embellit son *home* et le lui rend plus attrayant; elle s'embellit elle-même, et il l'admire d'autant plus. Elle devient l'agent de la dépense comme il est celui de la recette; elle éperonne son ardeur au travail en flattant son cœur et sa vanité; elle met à profit les loisirs que son labeur lui crée, et, au respect inné que la femme inspire, en tant que femme, à l'homme de sa race, se joint le respect que lui impose une culture intellectuelle supérieure à la sienne.

Deux fois reine, la toute-puissance la grise, et le culte qu'on lui rend, les hommages dont on l'entoure, légitiment à ses yeux ses

caprices et ses exigences. Assurée du respect de tous, certaine de trouver en tout homme, quel qu'il soit, un protecteur et un défenseur, de conférer une faveur en demandant un service, elle se meut à l'aise dans cette atmosphère de galanterie, banale à force d'être étendue, qui s'adresse à son sexe plus qu'à sa personne, et dont elle n'hésite pas à réclamer hautement les privilèges. Quiconque a visité New-York a eu maintes fois l'occasion d'assister à la scène que raconte le baron de Hubner. « Je suis assis dans un des tramways-cars qui parcourent les rues principales de la grande ville. Un léger coup d'éventail m'arrache à mes pensées, et voilà, fièrement dressée devant moi, une jeune femme qui me toise de pied en cap, d'un regard hautain, impérieux, voire même courroucé. Je m'empresse de me lever, et elle prend ma place sans daigner me remercier, ne fût-ce que par un sourire ou un regard. Je suis cependant obligé de faire le reste du voyage debout, dans une position assez incommode, et en m'accrochant péniblement à une des courroies posées à cet effet le long du plafond de la voiture. Un jour, une jeune fille avait ainsi expulsé, d'une façon particulièrement cavalière, un vieillard infirme. Au moment où elle quittait la voiture, un des voyageurs la rappela. « Mademoiselle, lui dit-il, vous avez oublié quelque chose. » Elle revint précipitamment sur ses pas. « Vous avez oublié de remercier monsieur (1). »

De tels faits ne sont pas rares, mais ce serait être injuste envers les femmes américaines que d'attribuer à toutes le manque d'égards de quelques-unes. Cette assurance, cette conscience moins de leurs droits que de leurs privilèges, expliquent leur indépendance, comment elles peuvent entreprendre, seules, de longs voyages, certaines de trouver partout une universelle déférence et des attentions dont elles s'acquittent, semble-t-il, par le fait seul de les accepter, en échange desquelles nul n'attend même un remercîment.

De bonne heure et partout elles sont accoutumées à rencontrer les signes visibles de leur incontestable souveraineté, de l'universel respect. Partout elles sont chez elles et en ont conscience. A New-York, la ville cosmopolite, la ville du monde qui contient le plus d'Irlandais après Dublin, le plus d'Allemands après Berlin et Vienne, à Chicago et à Saint-Louis, ces villages de l'Ouest qui, ayant fait fortune, sont devenus de grandes villes, les marques apparentes de la royauté féminine frappent les yeux. Dans tous les endroits, publics ou privés, au théâtre et dans les hôtels, dans les chemins de fer et à bord des bateaux à vapeur, dans les restaurans et dans

(1) *Promenades autour du monde,* 2 vol. in-8°; Hachette et Cie.

les magasins, dans la rue et dans les parcs, dans les salons et dans la maison paternelle, la femme est reine.

Toute royauté a son point de départ; nous avons indiqué quel fut le sien. Toute royauté a sa raison d'être; elle justifie la sienne par sa double supériorité. C'est aux sources vives de toute beauté physique qu'elle a puisé ses charmes. Unis jeunes et par amour, son père et sa mère lui ont transmis les dons que la nature prodigue aux enfans de la jeunesse et de l'amour. En elle s'affinent les traits caractéristiques d'une race vigoureuse et saine, parfois, comme dans l'Ouest, pure de tout mélange. Là où l'immigration a fait intervenir, comme dans les États de l'Est, un facteur nouveau, ce facteur a modifié, non déformé, le type primitif. Le sang hibernien, français, italien, allemand, qui se mêle dans ses veines au sang anglo-saxon, tempère de vivacité ou de morbidesse, de grâce ou de langueur les contours trop arrêtés qu'elle tient de ses ascendans. Aussi retrouve-t-on sur ce sol presque tous les genres de beauté plastique : la voluptueuse nonchalance de la créole, l'aristocratique pureté de lignes de l'Anglaise, l'expressive et mobile physionomie de la Française, le teint éblouissant et les formes sveltes des filles d'Irlande. A ces races diverses elle a emprunté ce qui constituait la supériorité de chacune; la jeunesse et l'amour ont fait œuvre d'élimination, le mariage étant aux États-Unis, plus que partout ailleurs, le résultat d'une instinctive affinité.

Longtemps renfermée dans le cadre lointain d'un continent peu visité, et ne possédant rien qui fût alors de nature à attirer le voyageur curieux ou le touriste observateur, la beauté des femmes américaines, légendaire parmi les officiers de marine ou les diplomates que leurs fonctions amenaient sur les côtes ou à Washington, se révéla le jour où la facilité des communications et l'instinct nomade de la race provoquèrent un exode régulier d'Américains enrichis. La vieille Europe les attira; ses monumens, ses palais, ses villes et ses musées devinrent le but de pèlerinages réguliers, le complément d'une éducation sérieuse, surtout pour les femmes. Londres et Paris, Florence et Munich, Rome et Dresde virent se fonder dans leurs murs des colonies américaines, kaléidoscopes mobiles et changeans, dont le personnel, incessamment renouvelé, incessamment s'accroissait, et qui gravitait autour de quelques familles riches et connues, établies à demeure. De là la prise de possession, dans chacune de ces villes, de certains quartiers spécialement affectionnés par la colonie américaine. Elle s'y concentre et y vit; c'est une cité étrangère dans la grande ville française, anglaise, italienne ou allemande.

Un proverbe anglais dit qu'il faut sept ou huit générations pour

produire un *gentleman*, trois ou quatre pour former une *lady*. Il n'en fallut pas tant à la femme américaine. De la race anglo-saxonne, modifiée par le concours de circonstances que nous avons indiqué, elle tenait la beauté physique; des loisirs que l'homme lui faisait, la culture intellectuelle; de la fortune rapidement conquise, les goûts d'élégance et de raffinement naturels à son sexe. L'Europe fit le reste.

Très fiers de la beauté de leurs femmes, de leurs sœurs et de leurs filles, les Américains en font moins honneur à la race même dont ils sont issus qu'aux usages et aux mœurs de leur patrie, et, sur ce point, leur opinion vaut d'être notée. L'un d'eux me la résumait un jour dans une de ces boutades humoristiques où excellait Swift et dans lesquelles éclate l'esprit froidement railleur de l'Anglo-Saxon. Grand voyageur devant l'Éternel et observateur consciencieux, le hasard m'avait fait le rencontrer à Madrid, puis à Naples, et, ce soir-là, à dîner chez Mme X***. Nous nous étions retrouvés avec plaisir; nous avions, de l'autre côté de l'Atlantique, des amis communs : il n'en fallait pas davantage pour ébaucher un commencement d'intimité. Je m'y prêtais d'autant plus volontiers qu'il avait l'esprit fin, un peu paradoxal parfois, mais plein d'imprévu.

A table, nous avions parlé de la race latine et de la race anglo-saxonne. Inutile d'ajouter que toutes ses préférences étaient acquises à cette dernière.

— L'avenir est à elle, me dit-il en reprenant après dîner notre conversation un moment interrompue; elle finira par peupler le monde. Les États-Unis ne comptaient que 5 millions d'habitans au commencement de ce siècle; nous sommes 60 millions maintenant (1). Déjà nous débordons sur l'Amérique du Sud; l'Océanie se peuple de nos fils de colons. Comparez à vos familles françaises d'un ou deux enfans, ces familles de l'Ouest où l'on en compte 10 ou 12. Au point de vue de la population, vous restez stationnaires; nous doublons en trente ans. La dot vous tue.

— Comment cela?

— Eh! sans doute. Est-il rien de plus absurde que ce système qui consiste à faire assurer l'avenir des enfans par leurs parens? C'est l'antithèse de la vérité, le monde renversé, les vieux se privant pour les jeunes, ceux qui ne peuvent plus produire se sacrifiant à ceux qui ne savent pas s'aider. Si encore ce sacrifice assurait leur bonheur! mais neuf fois sur dix vous les rendez malheureux.

(1) Les derniers rapports officiels portent ce chiffre à 61,702,000.

Il était lancé, je n'avais plus qu'à l'écouter.

— Vous croyez que je fais du paradoxe à plaisir : il n'en est rien. Regardez là, devant vous, ces trois jeunes filles. Une est jolie, les deux autres franchement laides. Celle de droite a la taille déviée ; le visage est pâle, amaigri, les traits tirés et fatigués. Sa voisine, sa sœur, n'est guère mieux. Toutes deux, vous le savez, sont richement dotées et ont, ce que vous appelez, de belles espérances ; aussi les prétendans affluent. Il n'en est pas moins vrai que la nature, marâtre si vous voulez, — ce n'est pas mon affaire ni la vôtre, — les avait condamnées au célibat. Leur père s'est marié trop vieux à une femme riche et mal bâtie : voilà les résultats. Eh bien ! ces deux jeunes filles, laides et mal bâties aussi, sont recherchées par des hommes jeunes, qui ne les aimeront pas, et, pour cause, mais qui demandent à un riche mariage la fortune que le hasard a oublié de déposer près de leurs berceaux et qu'ils ne se sentent pas la force de conquérir. Quant à l'autre, elle a tout ce qu'il faut pour plaire ; mais, sans dot, que trouvera-t-elle ? Un vieillard, ou le célibat forcé : voilà son lot. Vos deux laiderons auront-elles des enfans ? Il est permis d'en douter, en tout cas, de souhaiter qu'il n'en soit rien.

— Soit ; mais toute fille laide n'est pas pourvue d'une grosse dot. Il en est de jolies et de bien rentées.

— Je veux l'admettre ; mais n'est-ce pas déjà trop que d'égaliser les chances ? Ne voyez-vous pas qu'un père affligé de deux filles pareilles est tenu à redoubler d'efforts et de sacrifices pour assurer leur mariage, et que ce mariage, quoi qu'il en puisse penser, lui individuellement, n'est pas un gain pour la société ? Laissée à elle-même, la nature se tirerait d'affaire, au grand avantage de tout le monde. C'est une loi naturelle qu'un homme jeune, sain et robuste aime une jeune fille belle, saine et robuste. C'est une loi de la nature qu'ils s'unissent, et, comme dans les contes de fées, aient beaucoup d'enfans qui leur ressemblent. A quoi bon acheter à grand prix un mari pour une fille qui n'en a que faire, qui mettra peut-être au monde un être chétif et malingre que l'on sauvera, si on le sauve, à force de soins, que l'on s'épuisera à doter pour qu'il aille à son tour faire souche d'êtres semblables à lui. En tout et partout la nature procède par voie d'élimination. Certaines espèces végétales et animales sont condamnées à disparaître, moules imparfaits, incapables de servir à une reproduction plus parfaite.

— En un mot, vous demandez la suppression des femmes laides.

— Suppression violente, non ; mais ne vous mettez pas à la traverse et surtout ne vous appliquez pas à en perpétuer l'espèce,

pas plus que celle des hommes malingres et rachitiques. Un être pareil coûte autant, et plus, à nourrir, à élever qu'un être sain et complet. Vous créez des sociétés d'encouragement pour les chevaux, les animaux de basse-cour, les races ovine et bovine, et quand il s'agit de l'être par excellence, de l'homme et de la femme, vous édifiez à grands frais un système absurde, à l'encontre de la nature, dont le résultat est de perpétuer la laideur et l'abâtardissement de la race. Vous trouvez tout simple et tout naturel qu'un homme dans la force de l'âge épouse une fille laide, mal venue, bien dotée, et vous appelez cela un beau mariage. Vous trouvez simple et naturel qu'une fille belle et pauvre épouse un homme âgé, ayant vécu, comme vous dites, mais riche, et vous félicitez la mère ou l'amie qui a fait ce beau coup. J'enrage de voir ces vilenies. La nature aussi enrage, mais elle se venge, et c'est là le danger. Vous fermez les yeux pour ne pas le voir. Cependant, les statistiques sont là pour vous éclairer. La science, la médecine, la physiologie, les tribunaux eux-mêmes vous cornent la vérité aux oreilles. Vous les bouchez; il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre; vos pères de famille s'exterminent de travail pour amasser des dots; vos mères de famille font la chasse aux héritières. L'une d'elles me disait il y a peu de jours : « Je désire marier Ernest; il fait des sottises. Je lui cherche une femme riche : Ernest ne pourrait pas vivre sans fortune, mais nous ne tenons pas à la beauté. Auriez-vous quelqu'un à nous proposer? » Son Ernest est un grand bêta, mal élevé, fréquentant toutes sortes de mauvaises compagnies, maigre, étriqué, déjà à demi gâteux. Sa brave femme de mère cherche et trouvera quelque laideronne, mal venue, bien dotée. On les mariera, on les invitera à faire souche; Dieu vous garde des résultats!

Il reprit haleine, et, de fait, il était temps.

— Aux États-Unis, nous sommes plus logiques; si nous copions vos modes, nous n'importons pas vos théories matrimoniales. Nous nous marions par amour et tout le monde s'en trouve bien. Un de mes amis, millionnaire de Chicago, vient de donner sa fille à un jeune négociant qui débute. Le jour du mariage, il leur a remis 2,000 dollars (10,000 francs), pour défrayer un voyage en Europe; on l'a trouvé très généreux. Son gendre travaille, il adore sa femme, qui le lui rend bien. Je parie qu'avant dix ans ils auront six enfans et 100,000 dollars. Sur ce, bonsoir!

Il me serra la main et partit. Ma voisine, une dame d'un certain âge et qui comprenait l'anglais, avait dû l'écouter, car je l'entendis murmurer au moment où il s'éloignait :

— Tous ces Américains sont matérialistes.

II.

Nous avons indiqué ce que fut, au début, la colonisation des États de l'Est : puritaine et protestante, se recrutant dans les classes moyennes de l'Angleterre de 1630, hostile aux Stuarts, sympathique au *commonwealth* et à une forme républicaine de gouvernement. Dans le Sud, au contraire, colonisé par les partisans des Stuarts dépossédés, nous avons signalé le maintien des traditions aristocratiques anglaises, l'esclavage devenu une institution, la vie large et facile du planteur remplaçant l'existence opulente du grand propriétaire terrien. Dans l'Ouest, envahi et peuplé plus tard, ces deux types se mêlent et se confondent, représentés par les aventuriers du Sud et de l'Est, par leurs plus hardis pionniers impatiens de vie libre et de grands espaces, reculant devant la civilisation qui avance et dont la réglementation leur pèse. Tous jeunes, énergiques, peuplant les solitudes de l'Ouest d'une progéniture vigoureuse comme eux, nombreuse comme elle l'est toujours là où l'enfant est un aide et non une charge.

D'où trois types distincts : population citadine dans l'Est, de planteurs dans le Sud, fermière dans l'Ouest. Depuis, il est vrai, et successivement ces conditions se sont modifiées, chacune des sections débordant sur l'autre : l'Ouest se couvrant de grandes villes, l'Est envahissant le Sud après la guerre de sécession, le Sud ruiné, émigrant; mais le temps n'a pas encore achevé son œuvre de fusion, non plus qu'il n'a effacé les traits caractéristiques. L'Est, la première colonisée de ces trois sections, est devenu la plus peuplée, la plus importante, le centre du grand commerce incarné dans la vraie capitale de l'Union, dans New-York, la cité impériale, comme elle s'intitule elle-même.

Aucune autre ville de la république ne saurait rivaliser avec elle. Sa population, son luxe, l'éclat de ses réceptions et de ses fêtes, l'opulence de ses millionnaires, l'élégance des toilettes féminines, en font l'arbitre des coutumes et des modes, la ville sur laquelle se règlent les autres. Boston renferme une société plus lettrée et plus austère, Baltimore, Charleston et Richmond ont conservé des traditions plus aristocratiques, Philadelphie est un milieu plus délicat et plus réservé; on trouve plus de gaîté à la Nouvelle-Orléans, plus de laisser-aller à Chicago, plus d'esprit et de goût à Washington quand la session hivernale du Congrès y ramène le monde cosmopolite des légations, du sénat et de la chambre des représentans ; mais dans aucune de ces cités la vie sociale n'atteint le même degré d'intensité qu'à New-York, le paradis de la jeune fille américaine.

Là, plus et mieux qu'ailleurs, elle peut donner librement carrière à ses goûts de dépense et de toilette, de réceptions et de fêtes, de flirtation et de plaisir. La vie sociale, dont elle est l'âme, est organisée pour elle et les mœurs américaines lui assurent une liberté aussi complète qu'elle saurait l'être. On en a parfois exagéré l'étendue, fait de quelques exceptions tapageuses et bruyantes une règle générale, et l'on a attribué aux jeunes *misses* de New-York des allures par trop vives; la réalité, telle qu'elle est, suffit et offre avec nos coutumes un contraste assez déconcertant sans qu'il soit besoin de l'accentuer encore. Amazones intrépides, elles cavalcadent en bande ou accompagnées du cavalier qu'elles admettent momentanément à l'honneur de les courtiser, dans les allées du Central-Park, ou bien elles y conduisent un léger buggy attelé d'un rapide trotteur. L'hiver, elles organisent des parties de traîneaux ou patinent sur les lacs. On les rencontre dans les grands magasins, dans les confiseries à la mode sans autre escorte que leurs amies ou amis; le soir, au théâtre et au bal; l'été, à Newport, à Saratoga, à Long-Branch, à Bar-Harbor, étalant dans les casinos des toilettes luxueuses à mettre en fuite un mari futur; l'automne, Paris et Londres, Florence et Rome, Naples et Lucerne les attirent. Elles remplissent nos hôtels européens de leur exubérante gaîté, de leurs fantaisies excentriques ; on les croise sur toutes les routes, infatigables excursionnistes, visitant tout, explorant tout, partout aussi libres que chez elles, insouciantes de l'étonnement qu'elles causent, des commentaires qu'elles provoquent.

« C'est très joli, disait Walpole, mais... que fait-on de cela à la maison? » Ce qu'en font neuf fois sur dix les Américains : de paisibles femmes d'intérieur; ce qu'en font les Anglais : des comtesses, des marquises et des duchesses portant dignement les plus grands noms du royaume-uni. De ce que leurs vives allures vont à l'encontre de nos idées reçues et les exposeraient, chez nous, à des interprétations qui, à tout prendre, seraient moins à notre honneur qu'au leur; de ce qu'elles s'écartent du type conventionnel que nous nous faisons de la jeune fille, type auquel notre implacable logique entend ramener bon gré mal gré toute une catégorie d'êtres humains, quels que soient leurs aspirations, leur nature et leurs goûts, il ne s'ensuit pas cependant que les Américains soient dans le faux absolu et nous dans le vrai absolu. Les résultats qu'il donne sont le véritable critérium d'un système social, et, à en juger par les résultats, on ne saurait affirmer que la grande liberté laissée aux jeunes filles américaines ait, jusqu'à ce jour, abouti à des résultats plus regrettables que le système contraire qui prévaut en Europe. « Nos parens nous ont mariées comme il leur a plu, murmurent les Italiennes ; à nous, maintenant, de faire

comme il nous plaira. » L'Américaine se marie comme il lui plaît; libre dans son choix, elle y est, le plus souvent, fidèle, et beaucoup savent être, à la fois, le plaisir et l'honneur de leur maison.

Mais tout d'abord, et c'est par là qu'elle choque le plus nos idées reçues, elle est sa « propre maman, » en ce sens que c'est à elle à se garder, à veiller sur elle-même, à agir avec discernement. De bonne heure en contact avec des compagnons de son âge, son imagination s'est assagie; pas d'envolées dans un monde mystérieux; des types vivans et non plus d'invraisemblables héros; les mirages trompeurs remplacés par une prosaïque réalité; le bon sens supplantant les poétiques illusions; la clairvoyance se substituant aux vagues rêveries et aux mystiques élans. La *flirtation*, qui est à l'amour ce que la préface est au livre, à la passion ce que l'escrime est au duel, achève ce que l'éducation commune a commencé. Elle en use avec la dextérité de son sexe, avec la confiance que lui donne le respect qu'elle inspire, avec la sagacité d'une précoce expérience et la conviction que de l'usage qu'elle en fera et du choix auquel elle s'arrêtera dépendra le bonheur de sa vie. Ce choix, nul ne le lui dicte; elle en a la pleine responsabilité, et dès sa jeunesse on l'y a préparée. Habituée aux hommages des hommes, leurs complimens ne sont pas pour lui tourner la tête; elle a le sens pratique de la vie, elle sait ce qu'elle en peut attendre et ce qu'elle veut. Dans ces têtes mutines et que l'on croit évaporées, il y a plus de diplomatie qu'on ne soupçonne, un cœur plus calme, une nature plus rassise que les apparences ne le laisseraient supposer.

Puis, et par opposition, les qualités qui distinguent l'Américain sont rarement de celles qui entraînent et séduisent à première vue. Froids par tempérament, réservés par instinct, travailleurs infatigables, ambitieux de fortune et de pouvoir, de bonne heure toutes leurs facultés sont concentrées sur un but unique : réussir. Leur ambition est sans limites, comme le champ dans lequel elle s'exerce. Pas un d'eux, si humble que soit son point de départ, qui ne puisse aspirer au rang le plus élevé, prétendre à la plus haute opulence. Cultivateur ou bûcheron, ouvrier ou fermier, il peut devenir représentant, sénateur, ambassadeur, ministre d'état, président de la république; dans les professions libérales, rien ne lui barre la route, ne l'oblige à un stage long et coûteux; pas de conditions d'avancement, pas de catégories sociales dans lesquelles il se sente enfermé, confiné, qui paralysent son effort et ralentissent son élan. Le niveau égalitaire de l'éducation ne laisse à ses concurrens d'autre avantage sur lui que la valeur intellectuelle particulière à chacun d'eux; la supériorité appartient moins au savoir qu'à l'énergie et à la volonté.

Il le sait, et il en tend les ressorts à l'excès, évitant, d'instinct, ce qui le détournerait de son but, peu soucieux des formes et des apparences, âpre aux réalités. On lui reproche son manque d'urbanité, des habitudes souvent grossières, son dédain des conventions et de la distinction. Il est certes de nombreuses et brillantes exceptions, mais en fait le reproche est fondé. Le plus grand nombre n'a ni le temps d'être poli, ni celui de rechercher la société des femmes. Ils ont autre chose à faire. Puis, l'absence de dot a du moins cela de bon qu'ils ne voient pas, dans un riche mariage, un chemin de traverse plus court pour conquérir la fortune.

Riches ou pauvres, arrivés ou en voie de l'être, ils sont rarement oisifs; or il faut des loisirs pour cultiver la société des femmes. De toutes les occupations nulle n'est plus absorbante, n'exige plus de temps et de soins. Enfin, aux États-Unis, les salons ne sont pas, comme en Europe, l'une des grandes routes qui mènent au succès, la plus fréquentée par les ambitieux en quête d'un appui, d'une recommandation, d'une influence; un centre où se nouent des intrigues, où se traitent des affaires, où se concluent des marchés. A Washington même, les nuées de solliciteurs qui assiègent la capitale et la Maison-Blanche ont bien rarement accès dans les salons, même politiques, et l'on aurait peine à citer un homme d'état, un financier, un avocat, un millionnaire quelconque ayant fait son chemin dans le monde et par le monde.

La froideur et la réserve naturelles aux hommes, leurs occupations multiples et l'ardeur qu'ils y apportent, le respect que leur inspire la jeune fille, son expérience des réalités de la vie, son imagination disciplinée de bonne heure, autant de causes qui rendent la *flirtation* moins périlleuse pour elle, aux États-Unis, que partout ailleurs. Si ces filles d'Ève n'ont point inventé la flirtation, à tout le moins elles ont inventé le mot et si bien perfectionné la chose qu'elles l'ont élevée à la hauteur d'une institution. Il leur fallait cela pour remplacer ce qui en tient lieu en Europe et ce qui n'existe pas en Amérique : la sollicitude inquiète des parens et des amis, leurs combinaisons matrimoniales, leurs négociations discrètes, toute cette stratégie savante pour rapprocher et pour unir, pour préparer et conclure un mariage. L'indépendance américaine s'en accommodait mal, l'absence de dot en écartait tout ce qui en fait une affaire, ne laissant subsister que la question de goût personnel. Or, en pareille matière, le cœur des intéressés seuls étant en jeu, les intermédiaires deviennent inutiles; le plus simple est encore de laisser les adversaires en présence. C'est ce que l'on fait.

A la jeune fille donc de former sa cour, d'arrêter son choix, d'éli-

miner qui bon lui semble, de n'admettre au nombre de ses suivans que ceux qui lui paraissent réunir les conditions qu'elle désire trouver réunies dans un mari. A elle de s'assurer par une enquête préalable de l'harmonie de goûts et d'idées qui existe entre eux, de démêler, sous les formes partout identiques de la galanterie, la profondeur et la sincérité des sentimens qu'elle peut inspirer, la valeur intellectuelle et morale de celui dont elle portera le nom. La flirtation pourvoit à tout cela et lui permet tout cela; sous une forme mélancolique ou enjouée s'échangent aveux et confidences, entretiens tendres et sérieux, se dessinent les caractères, les volontés, les aspirations. Tacticienne habile, elle excelle à calmer les impatiences, à encourager sans se lier, à décourager sans rompre.

Est-elle mondaine? Il lui importe de savoir s'il aime le monde, ou s'il l'aimera, s'il l'y conduira, si elle pourra se livrer à son goût pour la toilette, recevoir, passer l'été à Saratoga ou aux bains de mer. Entre deux phrases sentimentales, émaillées de citations de Tennyson ou de Longfellow, elle glissera une question sur la situation actuelle du jeune homme, ses chances de fortune, ses espérances, en sœur, en amie qui s'intéresse à lui, à son avenir. En quelques séances, elle saura ce qu'il lui importe de savoir, et, comme les termes de comparaison ne lui font pas défaut, elle saura aussi si elle doit l'encourager ou le décourager. Plus simple dans ses goûts, aspire-t-elle à un bonheur plus calme, met-elle son idéal dans une intimité complète de cœur et d'esprit; aimera-t-il ce qu'elle aime et se contentera-t-il de cette existence paisible? Ambitionne-t-elle de jouer un rôle politique, de briller à Washington? Y a-t-il en lui l'étoffe d'un homme d'État, à tout le moins d'un *politicien?* Saura-t-il habilement diriger sa barque sur cette mer orageuse? Imbue des vieilles traditions, met-elle son orgueil à s'allier à l'une de ces anciennes familles dont on prise plus encore aux États-Unis qu'en Europe l'antique origine? Elle apportera dans son choix le discernement, la prudence et la sage lenteur qu'il comporte.

Ce n'est pas à elle à s'accommoder de la situation que les circonstances lui feront, à y conformer ses goûts, à y plier ses inclinations. Ni le milieu dans lequel elle a vécu, ni les enseignemens qu'elle a reçus ne l'ont préparée à ce rôle effacé et subalterne. Elle n'est pas comme ces princesses allemandes qu'une éducation savamment indifférente façonne à devenir catholiques ou protestantes, orthodoxes ou schismatiques, anglaises ou russes, italiennes ou grecques, suivant l'époux que leur imposeront les combinaisons politiques du moment. Ses idées sont arrêtées, ses goûts formés, et le problème à résoudre est de choisir celui qui, les partageant, saura le mieux les réaliser.

L'hiver, dans les salons, l'été à Newport, Saratoga, Long-Branch, sans trêve et sans relâche, elle poursuivra son but, avec autant de persistance qu'en met l'homme à conquérir le succès. Par d'autres voies, les seules à sa portée, ne vise-t-elle pas le même résultat? Avec cette différence toutefois que, s'il fait fausse route, il peut revenir en arrière, que si le commerce ne répond pas à son attente, la banque, la politique, l'agriculture, l'industrie, lui sont ouvertes, qu'il a de longues années devant lui, mais qu'il n'en va pas de même pour elle. Une erreur engage sa vie, et le temps lui est parcimonieusement mesuré. Aussi avec quel art merveilleux, avec quelle habileté consommée, elle manœuvre sur ce terrain difficile, elle dirige, active ou ralentit son attelage d'adorateurs, insouciante et rieuse en apparence, excellant à faire jaillir d'une conversation badine, à saisir dans l'épanchement du tête-à-tête discrètement préparé, un trait de caractère, un détail significatif qui l'éclaire!

Sous ces dehors frivoles qui frappent seuls les yeux, se joue une partie décisive pour elle. Il y faut un rare sang-froid, une vigilante perspicacité. Le cœur peut se prendre et mettre la clairvoyance en défaut. Pour armes naturelles elle a son instinct féminin, sa supériorité intellectuelle, une précoce expérience de l'homme inhabile à dissimuler, que la jalousie aiguillonne, que la vanité aveugle, que la passion entraîne, que déconcertent ses savantes retraites ou ses habiles avances. A ce jeu périlleux pour sa dignité féminine, ne risque-t-elle pas de se compromettre ou de se perdre, à tout le moins d'y laisser ce qui, suivant nous, fait le charme de la jeune fille : cette candeur, cette modestie, cette ignorance que nous prisons fort et leur attribuons volontiers? Peut-être, mais étant donné le point de départ: la nécessité pour elle de faire un choix et la responsabilité qu'elle encourt en se trompant, n'est-il pas équitable, à tout prendre, qu'elle use de ses avantages et des armes dont la nature l'a pourvue?

Le privilège de flirter est aussi sacré et aussi imprescriptible aux États-Unis que le sont chez nous les immortels principes de 1789. S'il ne figure pas tout au long dans la constitution américaine, on l'estime implicitement contenu dans la déclaration des droits de l'homme, — et partant de la femme, — qui autorise tout citoyen de la grande république à se livrer de son mieux à la recherche du bonheur, *pursuit of happiness*. La *flirtation* étant un des moyens de l'atteindre, l'intimité temporaire qu'elle crée entre jeunes gens et jeunes filles est acceptée et respectée. Ils peuvent à leur aise jouer la comédie préliminaire de l'amour, procéder à la répétition avant la représentation, préluder sous une forme sentimentale ou badine à ces attractions confuses qui se précisent ou se dissipent

suivant que l'accord ou le désaccord des caractères se révèle dans une demi-intimité, s'isoler au milieu de la foule dans un coin du salon, ou, l'été, sur la plage.

D'ingénieux industriels, à Newport, Atlantic City, Bar-Harbor et Long-Branch ont fondé sur cette institution nationale une spéculation profitable. Elle consiste à louer aux jeunes couples en quête de tête-à-tête un vaste parasol dont le long manche armé d'une pointe de fer s'enfonce dans le sable. Ce parasol abrite des rayons du soleil et dissimule discrètement les traits de ceux auxquels il prête son ombre protectrice. On n'aperçoit le plus souvent sous ce gigantesque champignon que deux pieds mignons finement chaussés et deux extrémités masculines, parfois, aussi, mais plus rarement, une taille souple qu'enserre un bras hardi. Encouragé par le succès, l'industriel d'Atlantic City a fait niveler; sur un terre-plein dominant la plage, une longue terrasse de sable d'où les amoureux peuvent voir, sans être vus, se dérouler à leurs pieds le panorama de la mer. Spécialement affectée à la *flirtation*, ceux qui s'y livrent passent sur cette terrasse de longues après-midi. Nul ne s'en étonne ni ne s'en offusque.

La *flirtation* n'est pas l'apanage exclusif des classes riches, tant s'en faut. Du haut en bas de l'échelle sociale, elle est le prélude indispensable du mariage, et celle-là s'estimerait lésée de ses droits qui passerait, sans cette transition obligée, de la condition de jeune fille à celle de femme mariée.

Est-ce à dire qu'il n'y ait pas d'abus et que la plus dangereuse des expériences, celle qui consiste à mettre en présence dans une intimité temporaire jeunes gens et jeunes filles pour faire assaut de coquetteries, de tendres aveux et de déclarations passionnées, n'aboutisse pas parfois à de désastreuses conséquences? Ces abus existent, mais ces conséquences sont rares, d'autant plus que les lois et les usages américains n'entendent pas raillerie sur la séduction. Aux États-Unis, on n'est pas indulgent pour les don Juan. Entre la jeune fille irritée, les pères et les frères armés, les tribunaux toujours prêts à leur infliger d'écrasantes indemnités, leur profession manque de charme; aussi hésitent-ils à s'aventurer sur ce terrain semé de chausse-trapes.

Le plus en danger n'est pas elle, mais lui. Le respect instinctif dont la femme est l'objet, le culte national rendu à sa faiblesse et à ses charmes, la protègent et l'abritent contre les écarts mêmes de son imagination ou de sa vanité. Elle le sait et souvent en abuse. Sa coquetterie féroce se joue parfois des sentimens qu'elle inspire, des feux qu'elle attise, des sermens qu'elle échange. Elle les rompt quand ils lui pèsent, se lie ou se délie au gré de son caprice ou de son ambition, sans souci du mal qu'elle fait.

Les moralistes en gémissent et ne lui ménagent ni les sages conseils ni les objurgations paternelles. La presse elle-même intervient et l'invite, dans son propre intérêt, à user avec plus de discrétion des privilèges de son sexe. « Quelles sont, se demande l'un des organes les plus accrédités de l'opinion publique, les limites de la flirtation? » Et l'éditeur, déconcerté, de répondre : « Nous savons bien où elle commence, mais nul ne sait où elle finit. Nos jeunes filles vont trop loin. Leur coquetterie savante n'est, à les en croire, que l'innocente manifestation d'une nature ingénue. Est-ce donc être coquette, disent-elles, que d'être rieuse et gaie, rêveuse et tendre, et si la vivacité exubérante ou la poétique mélancolie est à l'air de notre visage et nous embellit, doit-on nous en faire un crime? L'argument est ingénieux, l'objection plausible: mais la rêverie est affectée et la gaîté manque de naturel. Voici une jeune fille charmante, d'esprit cultivé, de bonne naissance. Elle a tout pour plaire, et les prétendans l'entourent. Dans le nombre, il peut s'en trouver un digne d'elle. Est-ce à le découvrir que tendront ses efforts? Rarement. Elle est le prix que l'on se dispute; son rire bruyant, sa fiévreuse gaîté ou sa hautaine mélancolie enchaînent et fascinent un cortège d'adorateurs que lui envient ses rivales moins favorisées. Pas un de ses gestes, pas une de ses paroles qui ne soient calculés en vue de l'effet à produire. Préoccupée de conquérir les suffrages, de satisfaire son insatiable vanité, d'accroître son prestige, d'entendre murmurer son nom, de le voir cité dans les journaux, elle dédaigne la plus noble aspiration de la femme, qui est d'aimer et d'être aimée (1). »

Critique indulgente, la presse n'en est pas moins complice des écarts qu'elle blâme, et le journalisme indiscret de vanter les charmes, de décrire les toilettes, de citer les noms des belles du Sud, du Nord et de l'Ouest. Dans un seul article nous relevons la liste des jeunes filles dont la beauté est renommée sur les rives du Potomac, jeunes filles du meilleur et du plus haut monde et dans cette liste, que l'auteur se promet de compléter plus tard, nous ne relevons pas moins de *cent trois* noms très connus, avec commentaires à l'appui. « Nellie Hazeline, de Saint-Louis, vient, nous dit l'écrivain, de mourir à vingt-quatre ans, et telle était sa réputation de beauté que le télégraphe transmettait chaque matin un bulletin de sa santé à toutes les villes de l'Union, de l'Atlantique au Pacifique. On la proclamait reine à Saratoga et à New-York, à Newport et dans le Missouri; elle n'était pas moins célèbre par ses charmes que par le goût exquis de sa toilette. »

Est-ce à un poète persan ou à un journaliste américain que nous

(1) Voir, dans le *New-York Herald* du 2 janvier 1889, *Folly of the Flirt.*

devons ce portrait de miss Mary Brown, du Tennessee? « La pureté de ses traits, la perfection de ses formes raviraient un sculpteur, enthousiasmeraient un peintre ; son teint rappelle les nuances fugitives et la blancheur nacrée de la fleur du pommier; ses yeux reflètent l'azur d'un ciel d'été et le soleil semble avoir doré d'un de ses rayons célestes son incomparable chevelure. » — « Miss Mary Handie est, ajoute un autre, la reine de New-York, de Baltimore et de Philadelphie. Ses traits sont ravissans, ses formes offrent l'assemblage parfait que les poètes inspirés de l'Orient prêtent aux plus séduisantes houris de leur paradis enchanté (1). »

Certes, il y a, dans de pareils éloges tirés à des centaines de mille exemplaires, de quoi tourner une tête de jeune fille et lui faire pardonner au journaliste ses critiques et ses avis dictés par un bienveillant intérêt. L'opinion l'excuse, si ses compagnes moins indulgentes l'accusent. C'est une coquette, une *flirt*, instable et changeante, capricieuse et redoutable; elle abuse de ses droits et de ses privilèges, mais privilèges et droits sont indéniables. Si l'homme l'imite, s'il prétend, comme elle, se jouer de ses engagemens, rompre des liens imprudemment contractés et, fiancé, se refuser au mariage, l'opinion le flétrit et la loi le condamne. Elle peut lui réclamer des dommages-intérêts que les tribunaux octroieront et qui seront calculés, non d'après le dommage causé, il est le plus souvent nul, mais d'après la position de fortune de l'inconstant.

A mesure que la civilisation s'étend aux États-Unis, les mœurs changent. Il y a quelque trente années, ces drames intimes se dénouaient brutalement. Le *cure-dent* d'Arkansas, le *bowie knife*, le revolver, avaient tôt fait d'amener le fiancé récalcitrant à résipiscence ou de venger l'injure faite à la famille de l'Ariane désolée. Aujourd'hui il en va autrement, et les *Breach of promise cases*, procès en non-exécution d'engagement, ont remplacé avantageusement ces procédés d'un autre âge. A changer de méthode, la femme n'a rien perdu. La crainte d'exorbitantes amendes en impose à certains hommes plus que l'arsenal le mieux garni, et une grosse somme console mieux la vanité de certaines femmes qu'une improductive hétacombe.

III.

Quelques-uns de ces procès sont restés célèbres aux États-Unis, et, loin de diminuer, le nombre s'en accroît chaque année. La spéculation s'en mêle ; elle accourt d'ordinaire partout où il est ques-

(1) Voir, dans le *Philadelphia Enquirer* du 30 octobre 1888, *Beauties of the South.*

tion d'argent. Des avocats se sont cantonnés dans cette spécialité, et leurs cabinets, alimentés par des hommes d'affaires à l'affût d'incidens de cette nature, réalisent d'importans bénéfices. Un nouveau genre d'éloquence a fait son apparition dans le prétoire, et le verdict étant réservé à l'appréciation des jurés, il n'est sorte d'argumens auxquels on n'ait recours en une matière qui se prête si bien à tout le *clap trap* oratoire. Le comique et le pathétique s'y coudoient. Charles Dickens, dans *Pickwick papers*, nous a laissé une immortelle parodie de ce genre de procès en Angleterre. Le cas suivant, emprunté aux Etats-Unis et rapproché de celui du maître, met en contraste l'*humour* britannique et l'esprit pratique américain. Bornons-nous à la plaidoirie; elle résume toute l'affaire.

« Messieurs les jurés, les témoins que j'ai fait comparaître devant vous, leurs dépositions si claires et si précises ne sauraient laisser subsister aucun doute dans l'esprit d'hommes aussi au courant que vous l'êtes de toutes les roueries masculines. Ma cliente vous a ouvert son cœur. Vous y avez lu ses doutes, ses pudiques hésitations. Dans un récit touchant que je n'aurai garde de refaire, crainte d'en affaiblir l'impression, elle vous a confié, à vous qui êtes fils, frères, époux ou pères, avec quel art infernal, par quelles vertigineuses promesses de joies enivrantes, de fraîches toilettes, d'intérieur confortablement meublé, l'accusé, ici présent, lui a arraché le tendre aveu après lequel il soupirait, cet aveu qui coûte tant à la modestie de son sexe, cet aveu qui... mais là-dessus vous en savez autant que moi, et les convenances me ferment la bouche. Maître de son secret, comme il l'est de son cœur, il cueille sur ses lèvres virginales ce baiser dont sa mère seule a jusqu'à ce jour savouré la douceur, ce baiser... vous le connaissez d'ailleurs... Avec un satanique empressement, il revient, le soir même, le lendemain, les jours suivans. Fiancé, il jouit du délicieux privilège d'entourer de son bras sa taille svelte et souple. La tête sur son épaule, elle épanche son cœur dans le sien, lui raconte sa vie innocente de jeune fille, ses rêves intimes, enfin... tout ce qui se dit en pareil cas. Et lui? Lui, il écoute, la berce de douces paroles, de promesses et de sermens jusqu'au jour où je ne sais quelle affaire l'appelle, dit-il, à Saint-Louis. Il part, jurant de revenir, d'écrire souvent, et il n'écrit pas. Elle s'inquiète, lui adresse lettres sur lettres, et à ses tendres missives il oppose un dédaigneux silence. Quand il le rompt, c'est pour lui annoncer que leur projet d'union est irréalisable, et brutalement il lui offre... Ici, messieurs les jurés, j'ai peine à contenir mon indignation... Il lui offre... Je vois trembler un chiffre sur vos lèvres... celui que votre juste verdict va allouer à ma cliente. Il lui offre mille dollars d'indemnité!

— Comptant, interrompt l'avocat de l'accusé.

— Comptant, oui... je le sais bien; mais cela ne fait jamais que mille dollars, et qu'est-ce qui nous en restera quand nous aurons payé notre avocat!

Puis, avec une indignation croissante : « Mille dollars! Non, messieurs les jurés, cela ne sera pas. Mille dollars pour notre cœur lacéré, notre foi en l'homme à jamais perdue, notre vie, désormais vouée à un éternel célibat, car nous ne sommes pas de celles qui prononcent deux fois d'irrévocables sermens, qui livrent à un autre des lèvres que l'amour a effleurées, qui se consolent d'un fiancé perdu en demandant à un fiancé nouveau un bonheur qui nous fuit. Et pour tant de larmes versées, pour une déception si amère, si profonde, on nous offre... mille dollars!.. Dites quinze cents!.. et n'en parlons plus. »

L'accusé et son défenseur se consultent. Un signe d'assentiment. La plainte est retirée.

On n'en est pas toujours quitte à si bon compte, ainsi que le sénateur John J. Patterson, de la Caroline du Sud, l'apprend à ses dépens. Une veuve, Mrs Mary R. Flaming, lui intente un procès en refus de mariage, alléguant que, le 9 novembre 1885, le galant sénateur lui avait offert de l'épouser. Jusqu'en juin 1886, ajoute-t-elle, il lui écrivit fréquemment et du style le plus tendre, réitérant sa demande, la suppliant de l'accepter et de fixer elle-même le jour de leur union. Elle lui en indiqua successivement plusieurs, paraît-il; mais pour une raison ou l'autre il les écarta, prétextant toujours quelque empêchement. En 1886, l'amoureux sénateur aurait, au mépris de ses engagemens, recherché la main de miss Jane Baron, de Hollidaysburg. Évincé de ce côté, il aurait demandé et obtenu celle de miss Mildred Frank, et l'aurait épousée le 2 novembre 1887.

Or la plaignante déclare sous serment que, pendant ces deux années, elle a toujours été prête, n'importe à quel moment, à épouser John J. Patterson, ayant à maintes reprises indiqué le jour et l'heure, ainsi qu'en font foi ses lettres. En vue de son union, qu'elle avait toute raison de croire imminente, elle a plus dépensé qu'elle n'aurait dû, donnant à sa lingère et à sa couturière des ordres ponctuellement exécutés, en sorte qu'elle se trouve approvisionnée de toilettes dont elle n'a que faire. A cette perte d'argent, dont le sénateur se déclare prêt à l'indemniser, s'ajoutent, déclare-t-elle, la mortification qu'elle éprouve, les railleries auxquelles elle est en butte, et l'amoindrissement de sa position sociale, mortification, railleries et le reste évalués par elle au plus juste à la somme

de 50,000 dollars (250,000 fr.), qu'elle a toute chance d'obtenir, l'imprudent sénateur ayant beaucoup écrit.

Tous ces procès se ressemblent, et, comme de juste, les lettres y jouent un rôle important; à défaut de lettres, les témoins, et on pourrait se demander, en voyant le nombre proportionnellement inquiétant de pères conscrits traduits devant les tribunaux pour délits amoureux, ce qui attire sur leurs têtes vénérables les vindictes féminines. Les solliciteuses ne sont pas moins redoutables pour eux, et tous ne s'en tirent pas aussi heureusement après tout que M. J. Blackburn, sénateur du Kentucky, dont l'aventure fit grand bruit à Washington en janvier 1888. Depuis plusieurs semaines on remarquait qu'il était en butte aux poursuites d'une veuve dont rien ne déconcertait l'intrépide stratégie. Dans les couloirs du sénat, à la sortie du Capitole, dans la rue et jusqu'à l'hôtel, elle le relançait sans pitié, déjouant ses ruses pour lui échapper. Vainement, aux plaisanteries de ses collègues, il répondait que l'amour n'avait rien à voir dans l'affaire, et que sa persécutrice sollicitait une place; chacun de prédire que cela se terminerait par un procès en refus de mariage qui allégerait sa bourse bien garnie.

Un matin, dans son appareil hydrothérapique, pudiquement entouré de serge, le sénateur se lavait à grande eau, quand un bruit de pas légers éveilla son attention. Entr'ouvrant discrètement le rideau qui le cachait à tous les yeux, il reconnut sa veuve qui, éludant la surveillance des garçons de l'hôtel, avait réussi à pénétrer jusque dans son cabinet de toilette.

Ici, nous laissons la parole au journaliste indiscret.

— Bon Dieu! madame, qu'est-ce que vous me voulez?

— Je veux ma place. Vous me l'avez promise, et je ne sors pas d'ici sans l'avoir, répond-elle, prenant une chaise et s'installant.

— Mais... je ne puis rien faire dans ce réduit... et dans ce costume.

— Ah! oui, parlons-en; pour ce que vous faites quand vous êtes ailleurs... répliqua une voix sèche. Je ne bouge pas d'ici.

Que faire? Sortir à tout hasard? Il n'y fallait pas songer. Elle crierait, ses cris ameuteraient le personnel de l'hôtel, on viendrait, on le surprendrait en triton. Du coup il serait mis en demeure d'épouser. Attendre? Elle avait tiré de son sac aiguille et laine et tricotait comme si elle était chez elle. Puis il grelottait. La position n'était pas tenable.

— Je me rends, dit-il timidement à travers la fente de son rideau. Pour Dieu, laissez-moi me rhabiller, attendez-moi au salon; je jure de vous y rejoindre et de faire droit à votre requête.

Une heure plus tard il se rendait avec elle chez M. Lamar, secré-

taire d'état aux finances, et obtenait de lui pour la veuve une place dont les appointemens, de 3,600 francs par an, couraient à partir du lendemain.

« Sam Weller, disait à son fils le sagace Tom Weller, Sam Weller, méfiez-vous des veuves. » Et bon nombre de voyageurs européens d'imiter Tom Weller et d'inviter ceux qui les suivront à se méfier des jeunes filles américaines, de ces petites folles raisonnables, de ces sentimentales, calculatrices et entendues, qui sont l'exception et non la règle. Aux États-Unis, comme ailleurs, l'expérience s'achète; elle y est plus coûteuse qu'ailleurs, et certaines aventures, non sans charme, paraît-il, au début, ne laissent pas que d'y être fort onéreuses. Un millionnaire americain de Chicago, se rendant à Détroit, rencontre dans le train une jeune et charmante jeune fille. Ils sont seuls, il lie conversation et son idylle de quelques heures se termine par une mise en demeure d'épouser ou de payer 100,000 francs (1). Il paya; la leçon était rude. Rude aussi celle du pauvre diable que les tribunaux ont condamné récemment à prélever, sa vie durant, une certaine somme tous les mois, sur son modique salaire, pour acquitter un intempestif accès de galanterie dans un bal de guinguette. Entre ces deux extrêmes de l'échelle sociale, entre le millionnaire et l'ouvrier, il y a place pour un certain nombre de victimes, dans un pays où le témoignage de la plaignante oblige le juge et cela, dans des circonstances où un témoin est rare et serait importun, et dans certains milieux où aucune réserve hypocrite, aucune pudeur fausse ou exagérée, ne s'opposent à ce que la femme tire bon parti de sa faiblesse.

Cette faiblesse est l'exception; ces Circés sont plus rares qu'en Europe, et si leur nombre augmente, si depuis vingt ans il prend d'inquietantes proportions, c'est qu'aux États-Unis une brusque évolution commerciale et industrielle a accru la fortune des riches, l'indigence des pauvres, et créé une catégorie de déclassées, en guerre, elles aussi, avec une organisation sociale où elles estiment leur place inférieure à leurs mérites. Nous aurons à y revenir; mais dans la vie normale et régulière que nous étudions, dans les classes qui composent la société américaine, les procès en refus de mariage sont rares. Les hommes y sont prudens et les jeunes filles ne sont pas des aventurières, mais, sous leurs dehors frivoles ou pédans, de petites personnes sérieuses et sensées, sachant ce qu'elles veulent et où elles vont, parfois un peu grisées par leur jeunesse, leur beauté, leurs succès, un peu folles, mais gardant, comme Hamlet, « *a method in their madness*, une méthode dans leur folie. »

(1) Duvergier de Hauranne, *Huit mois en Amérique*, t. I, p. 431.

La méthode s'affirme et le grain de folie, ou d'excentricité, disparaît dans les hautes sphères. Rien de plus régulièrement ordonnancé, de mieux calculé en vue du résultat à obtenir que cette trilogie mondaine. La vie d'une jeune fille du monde, à New-York, ou dans toute autre grande ville de l'Est, comporte, en effet, trois phases distinctes, trois *saisons* différentes, représentant chacune un hiver, avec ses distractions citadines, un été, avec ses amusemens soi-disant champêtres.

Première année. — Elle débute dans le monde; elle en a ouï parler et de longue date s'est préparée. Trop pénétrée toutefois de l'importance de l'acte, elle y apporte un peu de gaucherie et d'embarras. Sur ce terrain nouveau, elle se sent dépaysée. Sa mère, qui redoute pour elle les libres allures et l'assurance de mauvais goût, a soigneusement éliminé ses amis et compagnons d'enfance. Leur gaîté et leur familiarité effaroucheraient les partis sérieux, peu soucieux de se commettre en ce bruyant entourage. C'est l'année préparatoire. Elle observe, écoute et se tait. Par politesse, les hommes se font présenter à elle; par choix, ils l'ignorent. Dépaysée, isolée, inconsciente de sa valeur, elle ne brille encore d'aucun éclat. C'est la saison ennuyeuse, la période d'initiation. Assise aux côtés de sa mère, elle danse rarement, cause encore moins; aussi est-elle toujours disposée à rentrer au moindre signe de lassitude de son père.

L'été, à Newport ou Saratoga elle retrouve quelques-uns de ses danseurs, quelques-unes de ses compagnes de salon. Des coteries se forment, des amitiés féminines se nouent. Les promenades, les excursions, les cavalcades l'amusent. On lui parle, et elle répond; on la remarque et elle s'en aperçoit. Elle se sent quelqu'un et non plus quelque chose. Elle prélude dans l'art de la flirtation, et sa juvénile expérience ne laisse pas que de faciliter ses débuts.

Deuxième année. — C'est l'année expérimentale. Elle connaît les gens et ils la connaissent; elle tire parti de ce qu'elle sait et devine ce qu'elle ignore. Il commence à faire jour dans sa tête; elle a l'intuition de ce qui sied le mieux à l'air de son visage, à son genre de beauté. Chrysalide, elle devient papillon. D'avance elle a choisi ses amies, et de ce choix sagement fait dépend, dans une grande mesure, l'avenir de sa campagne matrimoniale. Étant données les coutumes américaines, ces jeunes compagnes lui seront plus utiles que père, mère, frère, tante ou cousine. A-t-elle su se bien faire venir d'elles, leur popularité soutiendra la sienne. Leurs commentaires bienveillans la mettront en vue; elles l'aideront, comme elle les aidera. Aussitôt qu'elle, avant elle peut-être, elles auront deviné le mari qu'il lui faut, elles s'ingénieront à le rapprocher d'elle, à lui faciliter les occasions de le rencontrer par des

invitations habilement suggérées à leurs mères. Dans les dîners d'apparat, elle le retrouvera à ses côtés, le tout à charge de revanche. C'est un échange de bons procédés, une société d'assistance mutuelle. Dans leurs conversations de jeunes filles, on en est aux confidences et aux aveux, aux préférences indiquées. Si son horizon s'étend, son choix se circonscrit. Elle s'imagine aimer, mais elle n'en est pas sûre; dans le nombre de ses adorateurs, elle croit en distinguer un, mais elle hésite encore.

Troisième année. — C'est l'année décisive, l'époque climatérique. Elle est dans tout l'éclat de sa beauté et elle en a conscience. L'expérience est venue, l'assurance avec elle; son regard limpide et d'une ingénuité savante se pose sur ceux qui l'entourent avec autant de calme que sur l'artiste qui achève son portrait pour l'exposition prochaine. Elle sait très exactement ce qu'elle veut, l'établissement qui lui convient, le genre de vie qu'elle désire. Elle sait écouter, avec un air d'étonnement ému, une déclaration passionnée, refuser, les yeux humides, le soupirant qui la presse, mais ne saurait lui offrir ce qu'elle ambitionne, et, l'importun évincé, goûter sans remords les charmes réparateurs d'un sommeil virginal. Son choix est arrêté; sa flirtation discrète; ses avances, habilement calculées, tempérées de modestes hésitations, ont amené à se déclarer celui en qui se trouvent réunies au plus haut degré les conditions qu'elle entend trouver dans un mari. Au printemps, elle se marie à Trinity Church avec un brillant cortège de huit demoiselles d'honneur.

— Et les autres?

— Quelles autres?

— Celles qui, plus femmes, ou autrement femmes, ne possèdent ni l'art, ni le savoir-faire de la jeune fille à la mode; celles enfin que l'on n'a pas demandées, ou qui, croyant à l'amour dans le mariage et n'ayant été recherchées que par des hommes qu'elles n'aimaient pas, les ont refusés?

Celles-là, ce sont celles qu'un écrivain americain, Mac Gillicuddy, a peintes dans une série d'esquisses publiées il y a quelques années. Ce sont les *Bouncers*, comme les a baptisées M. Oliphant, et le nom leur est resté. La plupart des étrangers qui ont visité les États-Unis n'ont vu et entendu qu'elles; ils en ont fait le type consacré de la jeune fille américaine, indépendante, dédaigneuse de l'opinion publique qui est, elle, indulgente pour ses travers, tolérante pour ses excentricités. Au Central Park et dans Broadway, aux bains de mer et dans les villes d'eaux, au théâtre et sur les paquebots, elles promènent leur bruyante gaîté, attirant et retenant les regards. Sur le continent qu'elles envahissent, on les rencontre partout : dans nos grands hôtels à Paris et à Nice, aux Cascines

de Florence, à Rome sur le Pincio, à Naples, au Caire et à Munich, à Dresde et à Londres, partout chez elles, enfans gâtés dont les caprices étonnent, dont les libres allures déconcertent ; au fond, et en dépit de leurs étranges manières, très femmes et très honnêtes.

Trop indépendantes pour se plier à certaines hypocrisies sociales ou trop sincères pour jouer un rôle, elles sont restées ce que les ont faites leur naissance, leur éducation, leur milieu. En attendant que l'amour vienne et que le mariage les prenne, elles s'amusent avec l'insouciance de leur âge et la liberté que les usages octroient à leur sexe, jusqu'au jour où, leur choix arrêté, elles rentrent dans le rang et deviennent, à leur tour, de paisibles mères de famille. Adieu aux cavalcades bruyantes, aux parties de traîneaux, aux flirtations, aux *a parte* sur la plage, aux excursions sentimentales. De leur vie de jeune fille elles ont extrait tout ce qu'elle pouvait rendre, et, dans leur vie nouvelle elles n'apportent ni regrets du passé, ni rétrospectifs soucis d'en avoir trop peu joui.

Elles sont épousées pour elles-mêmes, par choix et par goût, et non pour ce qu'elles apportent, puisque, le plus souvent, on ne leur donne pas de dot et que leur famille se borne à les pourvoir d'un trousseau. Parfois, mais à titre purement gracieux, leur père y joindra, selon sa position de fortune, un don de quelques centaines ou de quelques milliers de dollars destinés à défrayer un voyage de noces en Europe. Quant aux espérances d'héritages, elles entrent peu en ligne de compte, étant, de leur nature, précaires et aléatoires. Sauf quelques fortunes colossales et solidement assises, la plupart des fortunes américaines engagées dans la banque, le commerce, l'industrie ou la spéculation sont exposées à des vicissitudes telles qu'elles s'écroulent ou s'élèvent soudainement et qu'à en calculer la valeur à échéance lointaine on s'exposerait à d'étranges mécomptes. Puis enfin, le chef de famille, libre de tester comme il l'entend, peut, s'il lui plaît, avantager l'un de ses enfans, ou les léser tous.

Aussi doit-on reconnaître qu'aux États-Unis, dans la classe moyenne, la plupart des mariages sont des mariages d'inclination et que les considérations intéressées qui pèsent, en Europe, d'un si grand poids, ont rarement voix au chapitre. Enfin, le célibat n'est pas pour effrayer des femmes qui trouvent, dans la liberté dont elles continuent de jouir en ne se mariant pas, une ample compensation aux avantages mélangés de charges que toute union comporte. Si la jeune fille européenne conquiert l'apparence de la liberté en se mariant, la jeune fille américaine aliène la réalité de la sienne ; la première débute dans la vie mondaine, la seconde y renonce

d'ordinaire ; d'autres préoccupations, d'autres soins vont l'absorber, sa vie de plaisirs est finie, la vie sérieuse avec ses responsabilités et ses devoirs commence.

IV.

Autant l'existence de la jeune fille est en dehors, au grand jour et en plein jour, autant, une fois mariée, le silence se fait autour d'elle et sur elle. Sauf quelques rares exceptions que leur colossale fortune, leurs réceptions brillantes, leur luxe, leurs toilettes ou la haute position de leurs maris désignent à l'attention publique, elle passe sans transition de la notoriété des salons au recueillement de la vie conjugale. Météore brillant, elle a tracé un sillon lumineux ; l'obscurité s'est faite et, dans le sanctuaire où s'opère l'évolution décisive qui convertit en matrone assagie, en femme sérieuse et posée, la coquette rieuse et mutine, les parens, les amis seuls sont admis. L'étude psychologique de la femme américaine est aussi complexe que celle de la jeune fille l'est peu ; en dehors de l'observation personnelle, les sources d'information font défaut. N'attendez pas des Américains ces confidences à demi voilées, ces remarques fines, mais indiscrètes qui éclairent la vie intime, en révèlent les déceptions ou les joies. Ils sont muets ; affaire de réserve et de tempérament anglo-saxon. Muet aussi le roman, qui s'arrête au seuil de la chambre nuptiale et se termine quand, après nombre de péripéties, le héros épouse l'héroïne. Si parfois il se prolonge au-delà, si, à l'imitation du nôtre, il entreprend de vous initier aux complications de l'existence à deux, méfiez-vous : c'est un guide d'autant moins sûr qu'il est presque exclusivement entre des mains féminines, appliquées à peindre leurs personnages non comme ils sont, mais comme ils devraient être, à prêcher une thèse, non à écrire une histoire vécue. D'instinct, elles s'étudient à ne trahir aucune de leurs impressions personnelles, à éviter tout ce qui, par la fidélité des détails, permettrait de reconnaître les individualités en jeu, les traits, le rôle et l'influence de chacune d'elles.

Aussi, le roman américain est-il rarement un décalque exact de la vie, une empreinte de la réalité, mais bien plutôt une œuvre d'imagination faite pour plaire, distraire ou convaincre, et quand parfois il s'ingénie à être vrai, son effort se concentre sur les comparses et les accessoires, laissant dans une ombre discrète et voulue les sentimens intimes, les impressions et les sensations du personnage principal, qui lui-même tient la plume.

Puis les mémoires sont rares, rares aussi les autobiographies. Depuis quelques années, cependant, les éditeurs américains entrent

dans cette voie et certaines publications récentes jettent un jour nouveau sur la vie sociale, intellectuelle et morale d'une génération qui s'éteint. Ce sont de nobles types et de belles figures féminines, celles que nous révèlent les mémoires de James et Lucretia Mott (1), la biographie de Margaret Fuller Ossole (2), les lettres de Maria Child (3). Ces existences, vouées à des œuvres utiles, dignement remplies, mettent en un relief puissant cette grandeur de cœur et d'esprit qui est l'indiscutable apanage et le trait caractéristique de nombre de femmes aux États-Unis.

Enfin, si le journalisme américain ne pousse pas la pruderie aussi loin que le faisait, il y a peu d'années encore, le journalisme anglais, s'il n'ignore pas volontairement certains vices et ne garde pas un silence absolu sur le péril que ces vices font courir à la société, si, par le compte-rendu des procès en divorce, des scandales mondains, il soulève le voile et permet de jeter un coup d'œil sur la vie privée, il ne parle que de ce que tout le monde sait, et ses indiscrétions ne sont pas plus des révélations que les exceptions ne sont la règle.

Ces réserves expliquent pourquoi les nombreux ouvrages publiés sur les États-Unis abondent en détails sur la jeune fille américaine, nous la peignent, suivant le sexe, l'âge et l'humeur de l'écrivain sous des formes si variées et si contradictoires, multipliant les exemples et les faits, les anecdotes et les commentaires, et sont presque tous muets sur la femme mariée. Il semble, à les lire, qu'elle n'existe pas, et quand il en est fait mention, c'est comme hospitalière maîtresse de maison, à l'occasion d'un bal ou d'un dîner, comme mère indulgente aux coquetteries de ses filles, ou comme épouse infidèle qu'un scandale retentissant livre au grand jour de la publicité. Il y a cependant autre chose à en dire, et sa vie n'oscille pas uniquement entre ce rôle éteint et banal ou ces bruyans écarts.

Son mariage, cette grande affaire de sa vie, dépend d'elle et d'elle seule. Si l'homme qu'elle choisit, en toute liberté, est par le fait des circonstances adventices, en mesure de l'épouser tout de suite, le mariage se conclut promptement; de plain-pied, après un court voyage de noces, elle entre en possession de son domaine, hôtel, cottage ou simple appartement. Si, au contraire, et c'est fréquemment le cas, là où l'inclination personnelle détermine seule son choix, la position de son futur époux n'est pas encore assurée, elle

(1) Par Hollowell, chez Houghton, Mifflin et Cie, New-York et Boston.
(2) Par C.-D. Warner, *ibid.*
(3) *Ibid.*

se lie par un engagement et attend le dénoûment de son roman dans de longues fiançailles. Il en est d'interminables. Celles d'un de mes amis, officier de marine, se prolongèrent dix-sept années. Pas une heure de défaillance chez lui ni chez elle. Ils furent constans en dépit des longues séparations, de ses lointains voyages en Océanie, en Asie, en Europe, des correspondances interrompues, des remontrances des parens, des tentations mondaines. C'est un cas exceptionnel, mais des fiançailles de plusieurs années ne sont pas rares et témoignent éloquemment en faveur d'un choix fait à bon escient.

L'absence de dot pour la femme exige, du côté de l'homme, une situation de fortune qu'il ne possède pas toujours à l'âge où il se marie d'ordinaire. Le plus souvent avocat, médecin ou négociant débutant dans sa carrière, il est tenu à calculer ses dépenses, à équilibrer son budget avec soin. A New-York et dans les grandes villes de l'Union, la vie matérielle est coûteuse, et si l'on gagne largement, on dépense de même. Les loyers sont chers, les bons domestiques sont introuvables à des prix modestes, l'installation onéreuse. On s'arrête donc souvent à la combinaison la plus pratique, à celle qui permet au jeune couple de chiffrer exactement sa dépense, calculée sur ses revenus, et d'écarter tout aléa. On s'installe à l'hôtel. Il en est de tout ordre et de tout prix, aménagés à cet effet, en vue de cette clientèle spéciale. On y trouve, suivant le prix, un appartement plus ou moins complet, salon, chambre à coucher, salle de bain et cabinet de toilette, la table et le service, moyennant une somme déterminée, par jour ou par mois.

Pour qui connaît les hôtels américains, leurs somptueux decors, leurs riches salons de réception, fumoir, salles de lecture, *Ladies parlors*, leurs halls spacieux, les vastes escaliers et les moelleux tapis, les immenses corridors brillamment éclairés, les salles à manger et leur luxe de table, de linge et de cristaux, il est incontestable que l'on peut, à un prix relativement modéré, s'y donner le cadre d'une vie large, le confort d'un millionnaire sans l'être, l'élégance et la recherche que permettrait seule une grande fortune. Que ce cadre banal répugne à nos goûts, qu'il déconcerte nos idées de vie intime et de bonheur discret, cela n'est pas douteux; mais il faut tenir compte d'idées autres et d'incontestables compensations. Nous nous figurons mal une jeune femme dans ce milieu ; mais dans ce milieu elle est et reste souveraine. On l'y entoure d'attentions et de prévenances. Les unes et les autres sont poussées loin, mais l'accoutumance l'a familiarisée. Sur le bateau à vapeur qui sillonne l'un des grands fleuves des États-Unis, je me rencontrai un jour avec un couple marié le matin même et partant

en voyage de noces. Le capitaine offrit galamment son bras à l'épousée et la conduisit au *Bridal room*, cabine spéciale réservée aux nouveaux mariés, décorée d'allégories et de fleurs. A table, assise à sa droite, il lui prodigua les complimens dus à son changement de condition, les passagers portèrent la santé de la *bride*, et cet appareil déconcertant, qui effarerait une jeune femme en Europe, n'avait pour elle rien que de simple et de naturel. Elle le retrouve à l'hôtel, où sa situation nouvelle la désigne à l'attention respectueuse de tous.

Elle y vit mieux et à meilleur compte. Pour le même prix, modestement installée dans un médiocre appartement, elle aurait, dès le début, à former tant bien que mal une unique servante, Allemande incapable ou Irlandaise récalcitrante, à commander des repas dont elle devrait surveiller l'exécution ou qu'il lui faudrait préparer elle-même, à se défendre contre les fournisseurs, à prévoir, calculer, apprendre ce métier de maîtresse de maison peu compatible avec les nouvelles exigences de sa position non plus qu'avec celles de son mari qui désire la trouver, quand il rentre, bien mise, élégante et reposée, toute à lui, l'esprit libre de soucis et de tracas vulgaires. L'hôtel lui assure tout cela. Dans ce cadre confortable elle se meut à l'aise, affranchie des préoccupations matérielles et des travaux grossiers. Lui absent, elle n'a d'autre occupation que sa toilette, sa culture intellectuelle, quelques visites à recevoir et à rendre, et, à l'hôtel même, nombre de jeunes femmes dans la même position avec lesquelles elle peut se lier, sortir et causer.

Pour elle comme pour lui, ce n'est qu'un campement, une installation provisoire en attendant l'établissement définitif. Mais le provisoire peut se prolonger au-delà des prévisions et, si ce mode d'existence a ses avantages, il a aussi ses dangers. Plus d'un des scandales dont la presse s'est faite l'écho est né là. L'oisiveté est mauvaise conseillère et, à trop simplifier ses devoirs, on en vient souvent à exagérer ses droits et à en abuser. L'excessive liberté dont jouissent les Américaines ne va pas sans quelques périls, et la mesure à établir entre la flirtation de la jeune fille et le désir de plaire naturel à la jeune femme ne s'apprend pas en un jour. Entre son mari, absorbé par ses affaires, éloigné tout le jour, et l'absence de devoirs qui prennent ses longues heures vides, il n'y a place que pour les occupations qu'elle se crée ou les distractions qui s'offrent. Elle reçoit qui bon lui semble, va où elle veut. Ses coquetteries plus discrètes sont aussi plus dangereuses et, pour certaines femmes frivoles et légères, la coquetterie est une seconde nature. Elles se créent une cour autour d'elles, ainsi qu'elles

le faisaient, jeunes filles; et, à ce jeu périlleux plus d'une succombe, le respect des autres ne la défendant plus contre sa propre faiblesse.

Ces dangers sont plus sensibles encore dans les *boarding houses*, très nombreux à New-York et où s'installent, à meilleur compte qu'à l'hôtel, les jeunes couples disposant de ressources plus limitées. Ils y louent une chambre, prennent leurs repas et se réunissent dans des salons communs. M. Claudio Jannet, qui ne ménage pas aux Américains ses sévères appréciations, signale, dans son remarquable ouvrage sur les États-Unis contemporains (1), les graves inconvéniens de ce mode d'existence. « Dix, douze, quinze familles vivent ainsi réunies au hasard sous le même toit. Il n'est pas besoin d'insister sur les desordres qui naissent d'une pareille promiscuité. Pour que des familles l'acceptent, il faut qu'elles aient déjà perdu, avec le respect du foyer, la notion des délicatesses de la vie conjugale et des devoirs de la paternité. »

La cause primordiale en est d'abord la cherté de la vie dans les grandes villes et l'impossibilité de se procurer, à un prix raisonnable, des domestiques sachant leur métier, puis l'idée de luxe indissolublement associée à celle de *respectability*. Par un singulier contraste, autant ce besoin de luxe est inne chez la femme américaine, préoccupée des apparences, autant il l'est peu chez l'homme, indifférent aux dehors, soucieux de la réalité. Il aime l'argent et consacre à l'acquérir toutes les forces de son énergie, toutes les facultés de son esprit, parce que l'argent c'est la marque tangible et visible du succès; mais, pour lui-même, il en use peu et lui demande peu. C'est elle qui est son luxe, comme elle est sa machine à dépenser, et, tout millionnaire qu'il puisse être, sa vie est une vie d'incessant labeur, d'écrasantes préoccupations. En revanche, on se ferait difficilement l'idée du faste que déploie, dans son palais de la cinquième avenue, la femme de cet opulent banquier, de ce grand négociant que ses allures simples, sa mise souvent négligée feraient prendre au premier abord pour un commerçant à peine aisé. C'est là, dans l'*upper tendom*, mot qui a bien perdu de sa valeur aux États-Unis, depuis l'époque où un revenu annuel de 10,000 dollars était considéré comme la fortune, qu'il faut voir, dans son véritable cadre, la femme américaine.

C'est, le plus souvent, à sa beauté, à son art discret de charmer et de retenir, à cette faculté de discernement qui lui a fait choisir l'homme capable de lui conquérir la haute situation qu'elle ambitionne, qu'elle doit d'y figurer. Ils ont, elle et lui, leur domaine

(1) 2 vol. in-16; Plon, Nourrit et Cie.

distinct. A elle l'éclat de la fortune, la royauté mondaine, l'exclusivisme hautain ; à lui le pouvoir que donnent les millions, pouvoir plus solide et plus durable que celui dont est investi le chef de l'État, à l'étroit dans son modeste budget de 250,000 francs, dans ses attributions restreintes, dans son mandat limité à quatre années. « Quand ce roi d'une de nos voies ferrées de l'Ouest se rend de New-York aux rives du Pacifique dans son *Palace car*, son voyage est une triomphale excursion. Les gouverneurs d'États et de territoires accourent à son passage lui offrir leurs hommages; les assemblées législatives décrètent en son honneur de solennelles réceptions; les villes rivalisent d'efforts pour le bien accueillir, pour se le concilier. Si impopulaires que soient ces puissantes compagnies qui, d'une extrémité à l'autre de la République, imposent leur despotique volonté, ceux en qui elles s'incarnent n'en reçoivent pas moins ce tribut de déférence et d'admiration que tout Américain accorde à celui qui personnifie une grande œuvre (1). »

A toute organisation sociale il faut des chefs; toute démocratique que soit celle-ci, elle a son aristocratie, recrutée, dans les États du Sud, parmi les anciennes familles d'origine anglaise ou française; dans le Nord, parmi les descendans de ceux que l'énergie de la volonté, le travail opiniâtre, le succès, ont amenés en première ligne. Les vieilles traditions aristocratiques subsistent à Boston, à Baltimore, à Philadelphie, et, loin de décroître, s'accentuent. Les armoiries y sont en faveur, les généalogies soigneusement établies. Les Biddle font remonter la leur à une époque antérieure à l'invasion normande, les Wharton à 1545; les Chapman comptent sir Walter Raleigh parmi leurs ancêtres; les Cadwalader datent de Robert II d'Écosse, les Novins de 1573, les Montgomery descendent des comtes d'Eglinton, et M. Ch. Browning, dans son livre intitulé *Américains d'origine royale,* cite une vingtaine de familles parmi les ancêtres desquelles figurent Édouard Ier, Henry IV et Édouard III d'Angleterre, Jacques Ier d'Écosse, Philippe III de France.

A New-York, où domine l'aristocratie d'argent, ce ne sont pas les fondateurs des grandes fortunes qui tiennent le premier rang, mais leurs fils et leurs petits-fils. Eux avaient autre chose à faire; à leur opulence il fallait la consécration du temps; leur puissant labeur excluait toute préoccupation mondaine. Une femme intelligente et fine pouvait seule faire oublier la source de ces millions, voiler de grâce et de beauté l'origine vulgaire et le brutal effort du fondateur de la dynastie. Ce sont elles qui ont achevé l'œuvre de

(1) *The American commonwealth*, by professor Bryce. Londres, 1889.

John-Jacob Astor, de Cornelius Vanderbilt, de Peter Lorillard et de tant d'autres, dont elles ont légitimé l'opulence par l'emploi qu'elles en ont fait. Ces millionnaires possèdent des revenus de rois sans aucune de leurs charges, et l'on comprend ce que leurs descendantes peuvent accomplir avec d'aussi puissans moyens d'action. Le bal costumé donné par Mrs William-K. Vanderbilt, le 26 mars 1883, pour inaugurer son palais de la cinquième avenue, auquel avaient travaillé pendant dix-huit mois six cents ouvriers et soixante sculpteurs amenés d'Europe, a dépassé en luxe, en diamans, en riches toilettes, ce que l'on a vu de plus somptueux dans les cours européennes; l'on parle encore, à New-York, de la merveilleuse apparition de la maîtresse de maison en princesse vénitienne et de l'éblouissant costume de cour, copié d'après un portrait de Van Dyck, que portait lady Mandeville.

La tendance naturelle de toute aristocratie, qu'elle ait pour base la naissance, les services rendus ou la possession de la fortune, est de maintenir et de défendre ses privilèges, de former un cercle restreint et distinct. Les riches familles de New-York, les vieilles familles de Boston et de Philadelphie et les aristocratiques descendans des colons du Sud pratiquent le même exclusivisme; leurs portes, hospitalières aux étrangers dûment accrédités, s'ouvrent difficilement aux parvenus qui sollicitent leur admission. Même entre elles, et à titres presque égaux, elles se tiennent à distance, et ces invisibles barrières d'une démocratique étiquette rappellent, à certains égards, celles de nos anciennes cours. Il ne fallut pas moins que l'éclat du bal des Vanderbilt pour consacrer leur entrée définitive dans la haute société de New-York, et que le tact et le savoir-faire de lady Mandeville pour amener Mrs Astor, la reine de New-York, à faire à Mrs William-K. Vanderbilt une visite qui permît à cette dernière d'inviter à son bal une famille qui, jusqu'à ce jour, affectait d'ignorer son existence. Cet incident mondain prit, à l'époque, les proportions d'un événement; il défraya les conversations des cercles et des salons, et la presse ne se fit pas faute d'entretenir ses lecteurs des péripéties de ce rapprochement (1).

Dans ce monde exclusif et opulent, le rôle de la femme est seul visible. C'est autour d'elle que se concentrent les recherches du luxe, l'apparat de la vie mondaine. Chroniqueurs et reporters gravitent à distance, à l'affût de ses mouvemens; ses toilettes et ses villégiatures, ses réceptions et ses voyages sont enregistrés et notés. Le mécanisme compliqué de cette existence fait un étrange contraste avec ce milieu et ces institutions démocratiques. Secré-

(1) *The Vanderbilts*, by Croffut. Londres.

taire et lectrice, demoiselles de compagnie faisant fonctions de dames d'honneur, tout un monde de laquais et de caméristes dirigé, comme en Angleterre, par un *butler* et une *housekeeper;* en voyage, *palace-car*, que l'on remise dans la gare où l'on s'arrête, et dont l'aménagement luxueux est confié à des valets de pied spéciaux, courriers aux appointemens de chefs de division, équipages envoyés d'avance sur des points désignés, menus de table transmis aux grands hôtels par le télégraphe, tout un appareil inusité, somptueux, encombrant et gênant, ne laissant rien à la fantaisie et au caprice : marque tangible d'une aristocratie d'argent, contrôle et poinçon spécial imprimé à tous les objets usuels comme à tous les actes de la vie.

V.

Entre ces millionnaires, impuissans à dépenser leurs revenus, inhabiles à en jouir, et le petit négociant à ses débuts, l'avocat et le médecin en quête d'une clientèle, le courtier et l'employé qui demandent au luxe banal de l'hôtel ou au confort douteux du *boarding house*, à tout le moins, ces dehors de *respectability* que réclame la femme américaine, oscille cette classe moyenne, modérément aisée, correspondant à notre bourgeoisie, dont elle n'a toutefois ni l'économie sévère ni la modération des désirs. On retrouve chez l'Américain de cette classe les visées ambitieuses, l'énergie froide d'une race de hardis pionniers lâchée sur un continent sans limites, de même que, chez sa compagne, ces visées ambitieuses se traduisent par des aspirations sociales souvent disproportionnées à sa fortune, mais que justifie à ses yeux le sentiment de sa valeur propre. A sa grâce il faut un cadre, comme la toilette à sa beauté. La richesse est une nécessité, et le gain quotidien de son compagnon n'est, pour elle et pour lui, que la pierre d'attente d'un lendemain plus brillant.

Ils dépensent ce qu'il gagne, confians en eux-mêmes et en l'avenir, emportés par ce courant de prospérité qui, en moins d'un siècle, a fait de la grande république le plus riche pays du monde. Ils ont hérité des goûts nomades de leurs ancêtres; rien ne les attache à une localité de préférence à une autre, la meilleure est celle qui leur offre le plus de chances d'arriver au but, celle où la population s'accroît le plus rapidement : Chicago ou San-Francisco, Saint-Louis ou la Nouvelle-Orléans, l'Ouest ou le Sud, les territoires nouveaux ou les États anciens.

Où qu'ils aillent et se fixent, ils retrouveront, lui : un champ d'activité et les mêmes conditions d'existence; elle : les mêmes

égards, les mêmes attentions. Où qu'ils aillent, sa prééminence la suivra. En voyage, dans les hôtels, en chemin de fer, sur les bateaux à vapeur, elle n'a que faire de son mari en tant que protecteur; c'est elle, au contraire, dont la présence lui assure et lui vaut privilèges et avantages. C'est parce qu'il l'accompagne qu'il a droit aux meilleures places et aux meilleures cabines, qu'il est admis dans le *Ladies parlor*, qu'à la table d'hôte il siège au haut bout et est servi des premiers. Pour se soustraire à la promiscuité pénible et au manque d'égards qui sont, en Amérique, le lot inévitable des célibataires, on a plaisamment suggéré aux touristes de voyager avec leur cuisinière. Ils escorteraient une femme, et, à ce titre, bénéficieraient des avantages de l'emploi.

Dans tous les détails de la vie sociale, ces privilèges de la femme apparaissent; la souveraineté collective rehausse le prestige individuel. Une fois mariée, ce prestige subsiste, et, pour s'exercer dans un cercle plus restreint, son influence gagne en intensité ce qu'elle perd en étendue. Elle est le mobile secret, la conseillère écoutée; elle stimule l'ambition, impatiente de succès, souvent aussi escomptant l'avenir et méritant le reproche qu'on lui fait de dépenser trop largement, de ne pas prévoir les échecs, la maladie, les mauvais jours. Dans la classe moyenne surtout, ce reproche est mérité, et c'est avec quelque raison que l'on accuse certaines femmes américaines de précipiter la ruine de la famille. Elles coudoient de trop près un monde trop riche et succombent parfois à la tentation de l'imiter. Il en est ainsi surtout dans les États de l'Est, affinés et policés. L'Ouest, moralement plus sain, physiquement plus vigoureux, est devenu, par la force des choses, la réserve de l'avenir, le milieu où s'accroît et se retrempe le type primitif.

« Il faut bien des originaux pour faire un monde, » disait Chamfort. Il entre en effet, dans l'organisation sociale d'un grand peuple, bien des facteurs divers. A les analyser séparément, on court risque d'aboutir à des conclusions erronées, parce que, involontairement, l'attention est plus vivement sollicitée par ce qui s'écarte que par ce qui se rapproche des lois générales. Nous sommes intellectuellement plus affectés par ce qui heurte nos idées que par ce qui s'y conforme, de même que, physiquement, une note fausse impressionne péniblement nos oreilles. Aussi, la plupart des observateurs ont-ils été surtout frappés de ce qui leur a paru un contraste choquant entre l'idée que nous nous faisons du rôle de la femme et celle qu'en ont les Américains. Dans les hommages qui lui sont rendus de l'autre côté de l'Atlantique, les uns n'ont voulu voir qu'une courtoisie banale dissimulant un fond d'indifférence

morale et de froideur physique inhérent à la race; les autres y ont vu un culte qu'aucune supériorité réelle ne justifie à leurs yeux; tous ont noté les travers de l'idole : sa coquetterie, son amour du luxe, ses manières trop libres, sa gaîté trop bruyante, son goût douteux, son savoir superficiel, et ils se sont étonnés. Il y a du vrai dans tout cela, mais il y a plus et mieux en elle.

La coquetterie est innée chez la femme américaine, mais elle n'exclut pas les sentimens sérieux et profonds; à se dépenser, à son heure, sur son terrain naturel pour aboutir à un résultat normal, cette coquetterie n'est que l'emploi légitime d'un instinct naturel. Leur amour du luxe est la conséquence logique, bien qu'exagérée, d'un courant irrésistible de prospérité qui entraîne le pays tout entier; on ne saurait leur demander de le remonter; leur intrépide optimisme, leur foi dans l'avenir, peuvent déconcerter notre pessimisme européen, mais sont justifiés par le passé. Leurs manières trop libres résultent de l'héréditaire indépendance et du respect qui les entoure; elles en usent et abusent peut-être, mais l'usage et l'abus qu'elles en font n'a qu'un temps, et ces écervelées font, à tout prendre, des femmes fort raisonnables. L'exubérance de leur gaîté ne nuit pas au sérieux de leur esprit, et leur culture intellectuelle vaut, si elle ne la dépasse, celle de la plupart des femmes européennes.

Est-ce à dire que tout soit parfait, que la jeune fille et la femme américaine réalisent un idéal inconnu ailleurs? Non, certes. Elles sont autres, et cela pour les causes que nous avons indiquées. Le point de départ, le milieu, les mœurs, les usages et les lois ont contribué, dans leurs mesures respectives, à les façonner, à les faire ce qu'elles sont. Dans quelle mesure ces facteurs divers ont-ils contribué à élever ou à abaisser le niveau moral de la jeune république depuis un siècle? Quels résultats a donné cette conception du rôle de la femme, si différente de la nôtre? C'est la question que se pose en ce moment la presse américaine, déconcertée par des procès retentissans, par des scandales, par l'incohérence et les contradictions des lois relatives au mariage et au divorce, par le nombre croissant des déclassées. Une question bien posée est à demi résolue. Les Américains abordent celle-ci, toute délicate qu'elle soit, avec une intrépide franchise. Elle vaut d'être étudiée; il peut être utile de noter les conclusions auxquelles ils arrivent et les solutions qu'ils proposent.

C. DE VARIGNY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

S'il fallait encore une preuve que la France garde à travers ses révolutions une inépuisable vitalité, que les agitations des partis ne sont qu'une fausse expression de sa vie nationale, qu'on risque toujours de se tromper en jugeant notre pays par ces bruyantes et stériles agitations, s'il fallait cette preuve, elle est faite maintenant une fois de plus. Elle est faite, et par l'esprit qui se dégage de cette récente commémoration du 5 mai et par cette exposition qui vient de s'ouvrir, qui atteste la sève, l'activité, la puissance ingénieuse de notre pays. Certes ce ne sont pas les contre-temps qui ont manqué. On dirait que depuis quelques années et jusqu'à la dernière heure, toutes les passions conjurées ont fait ce qu'elles ont pu pour fausser, dénaturer ou contrarier ces deux grandes manifestations qui se préparaient, le Centenaire et l'Exposition universelle. Les partis n'ont trouvé rien de mieux que de redoubler de violences, de s'agiter plus que jamais, de nous assourdir de leurs batailles stériles, de crises ministérielles et parlementaires. Rien en vérité n'a été négligé pour nous donner aux yeux du monde l'air d'une nation qui ne sait plus où elle en est ni ce qu'elle veut, que l'anarchie et la dictature vont se disputer. Eh bien! non, et c'est justement ce qu'il y a de curieux. Au dernier moment, cette France toute factice des partis et des factions s'est évanouie; il n'est plus resté que la France vraie et vivante, sensée et laborieuse, qui se retrouve toujours quand il le faut, qui s'est retrouvée une fois de plus dans ces manifestations du centenaire et de l'exposition aussi caractéristiques l'une que l'autre.

Qu'est-ce en effet que cette fête commémorative qui a été célébrée le 5 mai à Versailles et dans toutes les communes de France? Elle a eu précisément ce caractère de ne consacrer la victoire d'aucun parti, de

rester la fête de la nation pour ainsi dire, la commémoration publique de la révolution dans ce qu'elle a eu de plus pur, de plus légitime et de plus incontesté. C'est la première date, la date de l'avènement d'un monde nouveau, celle que les malheurs et les crimes n'ont point obscurcie, que tous les Français peuvent fêter, parce que pour tous elle représente ce qui est désormais acquis, l'égalité des droits, l'abolition des privilèges, l'unité sociale et politique du pays. C'est la date de la France nouvelle, et si quelque chose peut prouver, après cent ans, que la révolution est finie, que les passions qui prétendent encore la continuer sont désormais factices, c'est le calme avec lequel tout s'est passé. Le chef de l'État qui est aujourd'hui M. le président de la république, et qui aurait pu tout aussi bien porter un autre titre, s'est rendu à Versailles accompagné des ministres, des présidens des chambres, de tout un cortège officiel. Il a visité en cérémonie la salle des Menus-Plaisirs où il a retrouvé les souvenirs des états généraux qui allaient être la première assemblée constituante ; il est allé de là au vieux palais de la royauté, dans le salon des glaces, où des discours de circonstance ont été prononcés par tous les dignitaires de l'État, où M. l'évêque de Versailles lui-même n'a point hésité à haranguer le premier magistrat de la république. Ni grande foule ni démonstrations extraordinaires, c'est le bilan de la journée à Paris, et au demeurant si, au départ du cortège officiel pour Versailles, il n'y avait eu l'acte d'un misérable fou qui n'a eu peut-être d'autre idée que de faire parler de lui en tirant sur la voiture de M. le président de la république, tout se serait passé aussi simplement, aussi pacifiquement que possible. C'était la célébration d'un événement de l'histoire !

Que dans quelques-uns des discours qui ont été prononcés il y ait eu l'intention de confondre dans cette date du 5 mai la révolution tout entière, l'émancipation d'un peuple et les excès qui l'ont compromise en la déshonorant, qu'il y ait eu des euphémismes pour voiler ce qu'il aurait mieux valu désavouer avec éclat, c'est possible. En réalité, il est certain que la masse de la population, même à Paris, n'est pas aux manifestations révolutionnaires, aux tentatives de réhabilitation des époques sinistres. Ce que la France a célébré, ce qu'elle entend célébrer, c'est bien 1789, ce n'est pas 1793 ; ce qu'elle a fêté, ce qu'elle a voulu fêter, c'est l'ère de la grande réformation nécessaire, ce n'est pas l'ère des exécutions et des proscriptions, dont le souvenir a si longtemps pesé et pèse encore sur ses destinées : elle l'a montré par son attitude, par son calme, et par le fait, dans cette journée du 5 mai, la France a prouvé qu'en dépit des partis elle reste toujours la nation aux instincts justes et modérés, comme elle a prouvé le lendemain, par l'exposition, qu'en dépit de ses épreuves elle n'a rien perdu de la fécondité de son génie, de son courage au travail, de son énergie inventive, de l'éclat de ses arts et de ses industries.

C'est déjà presque une merveille que cette Exposition universelle ait triomphé de tout ce qui pouvait la ruiner d'avance ou lui préparer un fastueux échec. La date elle-même, toute naturelle pour nous sans doute, ne semblait pas heureusement choisie pour les convenances internationales. Il y avait une sorte de gageure, dans cette coïncidence de l'anniversaire d'une révolution qui a si profondément ébranlé les trônes, remué l'Europe, et d'une Exposition conviant tous les États, tous les gouvernemens au grand rendez-vous du Champ de Mars. C'était donner un prétexte trop facile à toutes les mauvaises volontés. On pouvait bien penser que la plupart des monarchies européennes refuseraient de prendre une part officielle à une Exposition commémorative d'une révolution, et que tous les ennemis avérés ou déguisés de la France se hâteraient de réveiller toutes les suspicions, toutes les susceptibilités contre la nation qu'ils appellent la grande perturbatrice du monde. C'était aisé à prévoir; c'eût été peut-être aisé à conjurer avec un peu de paix intérieure, avec une certaine stabilité des institutions, avec des affaires assez sagement conduites pour désarmer les défiances. Malheureusement, depuis que cette idée d'une Exposition universelle coïncidant avec le Centenaire s'est produite, la politique est allée au hasard. Il y a eu pour le moins cinq ou six ministères; il y a eu une crise présidentielle, des incohérences parlementaires, les désorganisations radicales, les agitations dictatoriales. Il n'y a pas eu seulement ces luttes intérieures des partis jouant sans prévoyance et sans profit avec la paix civile, avec les institutions, avec la dignité morale du pays, il y a eu des instans où la guerre extérieure a paru près d'éclater : si bien que plus d'une fois on a pu se demander ce qui en serait de cette Exposition si pompeusement promise!

Tandis que tout s'agitait dans les sphères politiques, cependant, l'œuvre marchait sans interruption et sans bruit. Une population d'ouvriers poursuivait son immense tâche sous la conduite d'une légion d'ingénieurs et d'architectes habiles, dirigés eux-mêmes par l'énergique et fertile activité de M. Alphand. On ne se demandait pas qui était au pouvoir, M. Goblet, M. Floquet ou M. Tirard, s'il y aurait dissolution ou revision, — le moment était bien choisi! — ce qui en serait du général Boulanger et de ses ambitions ou de ses intrigues. On allait toujours sur la foi de la fortune de la France; on forgeait et on tordait le fer, on traçait des jardins, on élevait des palais, on préparait la place hospitalière promise aux nations étrangères. On ne s'est pas arrêté un instant, — et au jour fixé, sans un retard d'une heure, d'une minute, l'Exposition a pu être inaugurée! Que les agitateurs de la politique ne se hâtent pas de triompher : ce n'est pas leur ouvrage. Ce sont les gens de labeur et d'industrie qui ont réparé leurs fautes, qui par leur activité et leur zèle intelligent ont su inspirer aux étrangers la confiance que les maîtres des ministères et du parlement n'inspi-

raient pas. C'est la revanche du travail, de la persévérance féconde, du génie des constructions contre les partis qui auraient pu tout perdre.

Aujourd'hui elle est ouverte, cette exposition universelle qui ne dément pas son nom; elle se déploie dans son ampleur savante, dans sa vaste et ingénieuse ordonnance. Du premier coup, on peut dire, sans y mettre de vanité, que c'est la réalisation brillante et heureuse d'une idée largement conçue, exécutée avec autant de puissance que de sûreté. M. le président de la République, qui n'a été que juste, en disant, le jour de l'inauguration, dans un langage bien inspiré, que c'était l'œuvre de la France, non d'un parti, M. le président de la République a rappelé la première Exposition qui s'ouvrait en 1798, sous la direction de François de Neufchâteau, — et qui réunissait 110 exposans! On n'en est plus là; l'Exposition d'aujourd'hui dépasse non-seulement celle de François de Neufchâteau, mais toutes celles qui se sont succédé depuis, en 1855, en 1867, en 1878. Elle les dépasse et par l'étendue et par l'habile diversité des combinaisons et par la nouveauté des moyens que la science et l'art réunis ont mis au service des ingénieurs. Pour bien des visiteurs venus des extrémités du monde, aussi bien que du fond de la France, l'attrait souverain de l'Exposition est sans doute cette tour merveilleuse, qui s'élève à 300 mètres vers le ciel. La tour Eiffel est en train de devenir légendaire, elle l'était déjà avant d'être achevée. Certainement c'est un prodige de mécanique savante, une étonnante apothéose du fer, un objet gigantesque de curiosité; ce n'est peut-être pas l'œuvre d'un art bien caractérisé. On ne voit pas bien ce qu'elle représente, à quoi elle peut répondre. Elle sera probablement au bord de la Seine un l colossal sur lequel pourra se poser de plus près, comme un point « sur le clocher jauni, » la lune d'Alfred de Musset. Mais ce n'est qu'un détail, une attestation isolée, un peu énigmatique, de la science des ingénieurs. Ce qu'il y a réellement d'intéressant, de frappant, c'est l'ensemble de cette Exposition qui embrasse l'immensité du Champ de Mars, les pentes vertes du Trocadéro, aussi bien que l'Esplanade des Invalides, — qui comprend une série de constructions, distribuées avec autant de goût que d'ordre, tour à tour grandioses ou pittoresques, destinées à recevoir toutes les œuvres des arts et des industries du monde. C'est un abrégé de tous les produits du génie humain. On avait hâte d'arriver à cette Exposition, qui va être sûrement l'attrait des étrangers aussi bien que des Français, et qui a de plus l'avantage d'éclipser momentanément la politique, — si tant est que cette politique morose, obsédante et irritante ne revienne pas avec nos chambres, qui rentrent aujourd'hui même au Luxembourg et au palais Bourbon.

A dire vrai, c'était presque entendu que l'Exposition devait être le signal bienfaisant d'une sorte de suspension d'hostilités de quelques mois entre les partis. Malheureusement, il y a trêve et trêve, et il est

trop évident que tous les partis acharnés à se disputer le pays entendent l'armistice d'aujourd'hui à leur manière, qu'ils l'acceptent à la condition de s'en servir au profit de leur cause ou de leurs passions. Ce que feront les chambres qui vont se retrouver en présence, c'est l'imprévu. Assurément, si elles avaient un peu de prévoyance et de raison politique, elles éviteraient de se rejeter dans des luttes violentes, de réveiller des questions irritantes, de rendre plus sensible le contraste entre leurs vaines agitations et les vœux de la France laborieuse; elles se borneraient à voter le budget qu'on leur demande, — puis elles se retireraient, laissant au pays les avantages de cette trêve qu'on lui a promise, le temps de réfléchir avant le grand scrutin où il doit dire, autant qu'il le peut, le dernier mot des conflits du jour. Oui, si elles étaient sages, elles agiraient ainsi; mais ce serait peut-être se laisser aller à un optimisme un peu naïf de croire que des chambres, dont l'une a toutes les inquiétudes d'une fin prochaine et l'autre est sous le poids d'un procès d'État embarrassant, vont montrer tout à coup une mesure, un esprit politique qu'elles n'ont jamais eus. Elles sont à la merci des incidens, d'une interpellation délicate, d'un débat imprévu qui peut tout précipiter, — et, sans attendre ce que fera le parlement, déjà les chefs de partis ou ceux qui passent pour des chefs de partis n'en sont pas à entrer dans la lutte. Ils sentent bien que l'Exposition est une diversion, qu'elle n'est pas une solution, qu'ils approchent à grands pas des élections, qu'ils vont se trouver en face d'un pays incertain, partagé, froissé dans ses sentimens et dans ses intérêts, excédé d'une politique irritante et impuissante. Il y a surtout un point qui semble préoccuper une certaine classe de républicains, ceux qu'on appelle les opportunistes, c'est la nécessité de raffermir une situation si profondément ébranlée, en essayant de ramener ou de rassurer les instincts conservateurs. M. le président de la chambre des députés, un homme fort doux, dans le discours qu'il prononçait l'autre jour à Versailles, ne se défendait pas de quelques allusions aux affaires du moment et adressait un appel assez mélancolique aux conservateurs qu'il pressait de se rallier, s'ils voulaient reprendre « leur place dans la direction des affaires du pays. » M. Jules Ferry, qui rentre tout armé en campagne et qui haranguait il y a quelques jours ses électeurs de Saint-Dié, se donne plus que jamais pour un modéré; il ne parle que de tolérance, de république ouverte, de la nécessité de rendre un gouvernement à la France.

C'est d'un bel effet dans des discours; mais si la situation est aujourd'hui étrangement compromise, si toutes les forces politiques sont plus ou moins désorganisées, s'il n'y a ni la paix morale dans les foyers ni l'ordre dans les finances, s'il n'y a pas de gouvernement, si le pays poussé à bout a paru un moment se laisser tenter par de décevantes aventures, qui donc a créé ou permis tout cela? Qui donc s'y est prêté, si ce n'est ceux qui ont régné depuis dix ans sans partage, qui ont été

les promoteurs ou les complices ou les complaisans d'une politique prétendue républicaine dont le seul et dernier résultat est une crise certainement redoutable pour la république elle-même? Si les conservateurs, qui représentent, une partie considérable du pays, se sont retirés dans leur camp et semblent provisoirement se refuser aux transactions, qui donc les a rejetés dans une hostilité irréconciliable en leur déniant presque le droit de cité dans l'état, en les excluant même de la commission du budget? Il faut parler sérieusement des choses sérieuses. Il y a eu un moment, — on le rappelait ces jours derniers encore, — le moment du ministère Rouvier, où les conservateurs, par patriotisme, par modération, se montraient tout disposés à ne créer aucune difficulté, à seconder même, si on le voulait, tout ce qui serait tenté dans l'intérêt de l'ordre financier et d'un apaisement moral. On n'a pas osé les avouer pour alliés! on leur a déclaré fièrement qu'on ne voulait qu'une majorité de républicains, — comme si trois millions et demi de Français ne comptaient pas dans la « direction des affaires du pays!» De peur de paraître suspect de connivences orléanistes, on a redoublé de violences, de vexations et de délations dans les provinces à l'égard de tout ce qui n'était pas républicain. Bref, par un aveuglement de coterie et de faction, au risque de compromettre les intérêts les plus sérieux de la France, même de la république, on s'est exposé à faire des ennemis de ces conservateurs dont on aurait grand besoin aujourd'hui.

Et maintenant même, ces conservateurs dont l'hostilité est devenue un péril, dont le concours serait après tout singulièrement utile, comment prétend-on les désarmer ou les rallier? La question devient assez sérieuse, assez pressante au moment où la campagne électorale se dessine déjà, où les programmes commencent à se préciser et où les députés, à la recherche d'une réélection, font des discours. — Avoue-t-on simplement, virilement qu'il y a eu des fautes commises, des excès de partis, des abus de la fortune de la France, des violences faites aux sentimens religieux, des entraînemens d'arbitraire? On peut lire tant qu'on voudra les plus récens discours de M. Jules Ferry, de M. Raynal, de bien d'autres opportunistes, tous modérés, à ce qu'ils croient ou à ce qu'ils disent. Ils avouent bien, si l'on veut, assez vaguement, d'un ton léger, qu'il a pu y avoir quelques erreurs; mais ces erreurs, ils les oublient généreusement, ils se les pardonnent et sont tout prêts à recommencer. Le fait est qu'ils ne désavouent rien de leurs systèmes financiers, de leur politique religieuse, de leurs procédés administratifs. Ils restent si bien ce qu'ils sont qu'en ce moment même, les ministres de l'opportunisme se proposent, à ce qu'il paraît, de demander au sénat le vote d'une loi, qui dans un intérêt électoral promet aux instituteurs ce qu'aucun budget ne pourra leur donner, et que le gouvernement aurait aussi, dit-on, l'intention de hâter le vote de la loi militaire.

M. Jules Ferry lui-même, loin de convenir qu'il a pu se tromper et de paraître disposé à profiter d'une cruelle expérience, ne cesse de tirer vanité de tout ce qu'il a fait. Au fond, il reste persuadé que le pays s'est laissé abuser, que les mécontentemens sont une illusion, que le vrai et unique mal est qu'il n'y a pas depuis longtemps de gouvernement, une main vigoureuse pour manier le pouvoir. Et quel est son secret pour relever ce gouvernement nécessaire ? M. Jules Ferry en est encore aujourd'hui comme hier à cette vieillerie usée et surannée de la « concentration républicaine. » Il fait des appels désespérés à tous les républicains, — sans excepter les radicaux qu'il croit convertis. En d'autres termes, pour remédier aux profonds malaises du pays, M. Ferry propose tout simplement de reprendre plus que jamais et de continuer la politique qui a créé ces malaises, — de jouer le même air en le jouant mieux ; pour refaire un gouvernement, il ne trouve rien de mieux que de s'acharner à des idées qui sont la ruine de tous les pouvoirs, sans se douter qu'on ne refait pas un gouvernement à volonté, avec des expédiens, pas même en introduisant la raison d'État dans la politique, ou, comme il le dit, en « mettant la main au collet » des gens. Cela ne suffit pas ! Le seul résultat auquel arrive M. Jules Ferry, c'est de se démener dans le vide, entre les radicaux qui se moquent de ses appels, et les conservateurs dont il justifie les méfiances.

Non, évidemment, ce n'est pas avec une politique d'expédiens et de subterfuges, qui nie le mal pour n'avoir pas à le réparer, ce n'est pas avec cette politique qu'on peut aller sérieusement aux élections prochaines. S'il est encore un moyen de ressaisir la confiance publique, de rallier l'opinion ou de la détourner des périlleuses aventures où sombreraient toutes les libertés, c'est d'aller droit aux faits, à la réalité du moment ; c'est d'offrir au pays qui n'aspire qu'à vivre en paix un programme précis, sensé, pratique, comme celui que la nouvelle « union libérale » propose à tous les esprits sincères, à qui il n'a manqué peut-être jusqu'ici que d'être soutenu avec plus de fermeté et de suite, avec une énergie de résolution dont les modérés se sont crus trop souvent dispensés. Ce programme, il n'a rien que de simple : il se dégage de la situation même et va au vif des choses ; il est surtout le seul avec lequel on puisse refaire un gouvernement et rassurer les instincts conservateurs.

Rendre l'autorité morale à l'administration en la dégageant des passions de combat, de la tyrannie des délations et des coteries locales ; mettre fin résolument aux guerres religieuses dans les écoles, dans les bureaux de bienfaisance comme dans les hôpitaux ; rompre avec une politique financière de gaspillage et d'expédiens qui, pratiquée par un simple particulier, le conduirait à la ruine ; déclarer nettement qu'on ne veut d'aucune des prétendues réformes radicales, ni de l'impôt sur le revenu, ni de la séparation de l'église et de l'état, ni

de toutes les mesures qui ne sont que des menaces ou des actes d'oppression; dégager enfin de cette série de réparations un gouvernement fait pour relever notre pays dans les conseils des nations : c'est là le programme d'une politique vraie et sérieuse. Ceci du moins est clair. Que des conservateurs engagés par leur passé, par les luttes qu'ils ont soutenues ou par des opinions plus absolues, poursuivent la réalisation d'autres espérances, d'un autre idéal, cela se peut; ils sont dans leur droit, — à condition de ne pas compromettre leur cause par des alliances équivoques. Mais il y a sûrement dans le pays, dans cette masse vivante et obscure de la nation, bien des conservateurs d'instinct, de sentiment, d'intérêt, qui se croiraient encore heureux d'avoir le gouvernement que leur offrent des libéraux bien intentionnés. Rien après tout ne les sépare sérieusement de ce programme de réparation et de modération, qui a le mérite de répondre aux vœux de la France du travail, de cette France sensée, industrieuse et toujours féconde qui vient de se révéler avec éclat à l'Exposition du Champ de Mars.

On ne peut s'y tromper, cette Exposition, qui est un succès flatteur pour la France et en définitive un gage de paix, a éveillé des impressions et des sentimens assez divers en Europe. C'est un fait avéré aujourd'hui. Les grandes monarchies européennes ont décidément cru devoir s'abstenir jusqu'au bout, sans donner d'ailleurs à leur abstention un caractère blessant pour les susceptibilités françaises. Elles n'ont pas paru au Champ de Mars, au moins par leurs ambassadeurs, uniquement peut-être parce qu'elles n'avaient pas pu paraître la veille à Versailles. Lord Lytton lui-même s'est trouvé justement avoir à faire ce jour-là un voyage en Angleterre. Les ambassadeurs de Russie, d'Allemagne et d'Autriche avaient pris par la même occasion un congé momentané. Le digne représentant de l'Italie, le général Menabrea, avait probablement à consulter M. Crispi et s'est trouvé absent à son tour. On ne peut guère s'en étonner ni s'en émouvoir.

C'était prévu depuis longtemps. Dès le premier jour, les gouvernemens des grands états monarchiques n'avaient pas laissé ignorer qu'ils ne pouvaient s'associer officiellement aux fêtes du Centenaire, et parmi les principales puissances, il en est qui ne pouvaient décemment, sans se manquer à elles-mêmes, sans manquer à de touchantes convenances de famille, fêter l'anniversaire de la Révolution française. C'était inévitable. L'absence au surplus a été atténuée autant qu'elle pouvait l'être et elle n'a pas été sans compensation. Si lord Lytton n'a pas figuré au Champ de Mars, le prince de Galles a saisi tout récemment l'occasion de témoigner ses sympathies pour l'Exposition parisienne, et le lord-maire de Londres a paru ces jours derniers en gala, avec ses massiers et ses huissiers, à un banquet de l'Hôtel de Ville où tout, en vérité, s'est assez bien passé. Si les grandes puissances ont donné

congé pour le jour de l'inauguration à leurs ambassadeurs, quelques-unes, la plupart, ont autorisé leurs chargés d'affaires à montrer par leur présence à l'ouverture de l'Exposition qu'elles ne boudaient qu'à moitié. Si la représentation des souverains a manqué, la représentation des peuples n'a pas fait défaut. Toutes les nations de l'Europe et de l'univers, accourues spontanément au grand rendez-vous, sont représentées au Champ de Mars par les productions de leur génie ou de leur industrie. De tout cela, il ne reste qu'une question déjà rétrospective d'étiquette monarchique que chacun a résolue comme il l'a voulu, qui ne troublera pas sûrement les relations des États et qui va se perdre dans le succès désormais assuré, éclatant, d'une manifestation du travail universel, faite pour intéresser, captiver et amuser le monde. Ce qu'il y a de certain, c'est que de la part de la France il n'y a rien eu, ni dans les dernières fêtes, ni dans les discours prononcés à Versailles et à Paris, qui pût prolonger ou aggraver cet incident de diplomatie monarchiste. M. le président de la république a parlé en homme attentif à respecter toutes les susceptibilités, heureux de recevoir les hôtes de la France, — et, chose extraordinaire, au banquet de l'Hôtel de Ville, à ce banquet où a paru le lord-maire, le président du conseil municipal n'a parlé ni de laïcisation, ni d'autonomie, ni de réformes sociales; il s'est exprimé comme le plus simple des hommes, sans oublier le vœu pour la paix ni le toast aux hôtes illustres, aux représentans des puissances étrangères. Décidément tout se transforme avec l'Exposition! Les étrangers peuvent venir : ils trouveront à Paris, non des révolutions, mais la cordialité d'une ville heureuse de se sentir encore une fois la cité hospitalière des peuples.

D'ailleurs, aujourd'hui en Europe, la politique, la grande politique, paraît avoir aussi sa trêve. Il y a sans doute des affaires pour tout le monde : pour l'Allemagne, qui a en Westphalie des grèves croissantes, de plus en plus inquiétantes, — pour l'Italie, qui en est à se demander si elle tentera une expédition nouvelle en Abyssinie, comment elle viendra en aide à la désolante misère des Pouilles. A tout prendre, il y a moins d'événemens d'un ordre général que des incidens comme il y en a dans tous les pays,— et un des plus curieux de ces incidens est certainement ce qui arrive en Hollande. C'est une sorte de coup de théâtre qui vient de se produire. Il y a quelques semaines tout au plus, le mois dernier, le roi Guillaume paraissait être dans un état assez grave pour que le gouvernement se crût obligé de demander aux états-généraux, réunis en assemblée plénière, l'institution d'une régence, — d'une double régence, à La Haye et à Luxembourg. A La Haye, on a marché prudemment, sans se hâter. A Luxembourg, le futur héritier du grand-duché, le duc Adolphe de Nassau, désigné pour exercer la régence, est arrivé moins comme un régent que comme un prince souverain venant prendre possession de son état. Il a trouvé dans la ville, dans la popu-

lation, dans les chambres du grand-duché, un accueil cordial, empressé, auquel il a répondu de la meilleure grâce du monde, en prince inaugurant son règne. Il a pris le gouvernement, il croyait sans doute le garder; mais c'est ici que commence ce qu'on pourrait appeler la comédie s'il ne s'agissait pas d'un souverain qui était hier encore à la mort.

Ce roi Guillaume, frappé d'impuissance, condamné ou à peu près par les médecins, a retrouvé tout à coup un peu de santé, la lucidité de son esprit, une certaine volonté. Il n'est pas guéri d'un mal incurable aggravé par l'âge; il est sorti d'une crise qui a failli l'emporter. Les chambres hollandaises, sans embarras, se sont empressées de saluer le retour de leur souverain à la vie et au règne. A Luxembourg, la surprise paraît avoir été plus grande. Le coup de théâtre est venu réveiller l'hôte du palais de Luxembourg dans la lune de miel de sa souveraineté. Le duc de Nassau était en pleine possession de son autorité; il ne pouvait néanmoins songer à retenir un pouvoir que le roi se déclarait décidé à reprendre le 3 mai, — et il est reparti pour Francfort comme il en était venu, escorté des sympathies de la population luxembourgeoise, qui retrouve aujourd'hui son roi. Qu'il y ait eu dans toutes ces péripéties des froissemens intimes, — pour le duc, qui a vu si vite s'évanouir son rêve, comme pour le roi Guillaume qui, en revenant à la santé, a peut-être trouvé qu'on avait été un peu prompt à disposer de son héritage, c'est possible. On a même dit que le roi aurait eu l'intention de demander un changement dans les conditions d'hérédité du grand-duché; mais ce serait ici une affaire européenne, et les journaux allemands qui ont raconté cette histoire ont peut-être dit ce qu'ils craignaient plus que ce qui était vrai.

Y aurait-il aussi des incidens de frontières pour la confédération helvétique, pour cette vieille gardienne des Alpes! La Suisse qui a toujours à concilier ses libertés et sa sûreté, son indépendance et sa neutralité, la Suisse serait-elle exposée à avoir des querelles, tout au moins des difficultés avec sa puissante et terrible voisine, l'Allemagne? Entre états limitrophes, il y a inévitablement sans doute des contestations, des conflits de police, de mauvaises affaires dues le plus souvent à des excès de zèle d'agens chargés d'une surveillance avouée ou clandestine. Jusqu'ici, depuis nombre d'années, il n'y avait eu de ces mauvaises affaires qu'entre la France et l'Allemagne, qui se touchent par des points douloureux, et quelques-uns de ces incidens n'ont pas été en leur temps sans gravité. Depuis quelques jours c'est avec la Suisse que l'Allemagne est en contestation, et c'est pour une question de police que s'est engagée la grande querelle accompagnée comme d'habitude de polémiques acerbes et menaçantes des journaux allemands.

Ce n'est pas tout de faire la police chez ses voisins, il faut encore la

faire adroitement et surtout ne pas se laisser prendre. C'est ce que n'a pas su faire l'agent Wohlgemuth, placé à Mulhouse comme dans un poste d'observation vis-à-vis de la Suisse. L'agent Wohlgemuth, envoyé tout exprès par la préfecture de police de Berlin, était chargé de surveiller les mouvemens de la frontière, l'introduction des écrits anarchistes dans l'Alsace-Lorraine, les rapports entre les socialistes suisses et les socialistes allemands. Il faisait son métier, et pour mieux le faire, en homme de police entendu, il s'était empressé de nouer des intelligences en Suisse, d'avoir des émissaires dans les conciliabules socialistes. Il avait particulièrement embauché un ouvrier de Bâle, le Bavarois Lutz, qui était dans toutes les menées socialistes, et dont il faisait une sorte d'agent provocateur au service et aux gages de l'Allemagne. Malheureusement, il ne s'est pas contenté de cela, il a eu l'idée de se risquer lui-même en Suisse, d'aller arranger ses affaires de police avec son agent à Rheinfelden, et c'est ce qui l'a perdu. A peine arrivé à Rheinfelden, il a été arrêté, — accusé et convaincu de pratiques d'embauchage, de tentatives propres à créer des difficultés intérieures et extérieures à la Suisse. Il n'a été relâché, après neuf jours de captivité, que pour être expulsé par un arrêté du pouvoir fédéral, qui a pleinement approuvé tout ce que la police du canton d'Argovie avait fait, — et voilà la querelle engagée entre l'empire allemand et la Suisse. L'affaire est loin d'être terminée, elle dure encore; elle est assez délicate pour créer sinon un trouble sérieux, du moins une certaine tension entre Berlin et Berne. La police de Berlin a pris fait et cause pour son agent emprisonné, expulsé, et les journaux allemands, ces invariables auxiliaires de la diplomatie du chancelier, se répandent depuis quelques jours en menaces contre la Suisse, qu'ils accusent d'avoir pris traîtreusement Wohlgemuth dans une embuscade, qu'ils somment assez brutalement de faire réparation à l'Allemagne. La Suisse, de son côté, sans se laisser intimider, défend ses actes et son droit. De part et d'autre, à Berlin comme en Argovie et à Berne, on fait des enquêtes qui naturellement se contredisent comme toujours. Le seul point clair, c'est que Wohlgemuth a été l'objet de traitemens sommaires que les Allemands déclarent contraires au droit des gens, — que les Suisses considèrent comme justifiés par les procédés et les manœuvres de l'agent indiscret de Mulhouse.

Comment finira ce singulier différend? Jusqu'ici la Suisse, retranchée dans son droit et dans sa neutralité, paraît peu disposée à capituler devant plus fort qu'elle, à se rétracter ou à donner les réparations qu'on lui demande. L'Allemagne, à son tour, semble persister dans sa guerre de récriminations, dans ses menaces de représailles. A première vue, il n'y aurait pas d'issue. Il est cependant impossible qu'une affaire de ce genre aboutisse à un conflit plus aigu, toujours périlleux pour la paix, ou même à une interruption des rapports diplomatiques.

L'Allemagne, pour toute vengeance, sans aller plus loin, cèdera-t-elle à la fantaisie d'établir une sorte de cordon sur la frontière de Suisse, comme elle l'a fait sur la frontière de France, à se hérisser dans l'Alsace-Lorraine, en multipliant de tous côtés les difficultés de communications, les précautions méticuleuses, les prohibitions et les vexations de police? C'est encore possible. On ne voit pas bien, à la vérité, ce que l'Allemagne elle-même gagnerait à abuser de sa puissance et de son poids, à faire de la séquestration un système, une politique. Ce sont les relations d'industrie et de commerce entre les pays limitrophes qui en souffriront encore plus que les propagandes socialistes, toujours habiles à passer à travers tous les réseaux de police des frontières. La Suisse, en remplissant ses devoirs internationaux avec indépendance, défend sa neutralité en temps de paix, et c'est pour elle le meilleur moyen de se préparer à la maintenir comme une précieuse sauvegarde en temps de guerre.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

De la hausse faite sur nos fonds publics immédiatement après la liquidation de fin avril, sans doute en l'honneur de la célébration du Centenaire et de l'ouverture de l'Exposition universelle, il ne reste plus rien. Trois jours de réaction ont défait l'œuvre de la première semaine de mai. Le 3 pour 100, porté de 87.40 à 87.90, a été ramené à 87.40. L'Amortissable, parti de 89.60, s'est élevé jusqu'à 89.97 pour revenir à 89.47, et le 4 1/2, poussé de 105.30 à 106.22, a perdu plus d'une unité en deux Bourses et reste à 105.10. Le mouvement de hausse avait été entrepris à l'emporte-pièce par quelques spéculateurs hardis, et il réussissait à la faveur du mouvement parallèle exécuté sur les fonds étrangers par des syndicats internationaux. Mais le comptant n'a pas suivi l'impulsion avec la docilité espérée et les acheteurs se sont un peu hâtés lorsqu'il s'est agi de réaliser des bénéfices. De là un recul assez vif sur des cours dont le caractère factice éclatait à tous les yeux. Ce recul peut prendre encore une certaine extension; il n'indique point cependant une situation de place réellement embarrassée et on ne

saurait en inférer que les dispositions vont subir une modification caractéristique sur l'ensemble des marchés financiers.

Le mouvement avait été surtout très artificiel sur le 4 1/2, à propos duquel on faisait circuler le bruit d'une conversion facultative en rente 3 pour 100. Le ministère des finances ne s'est nullement, paraît-il, occupé d'un projet de ce genre, et il est vraisemblable que l'on attendra l'échéance de 1893 où la conversion du 4 1/2 pourra être obligatoire et produire tous les avantages qu'en peut et doit espérer le Trésor.

Les conversions n'en restent pas moins un genre d'opérations tout à fait à l'ordre du jour. Au moment où s'achève, en Angleterre, par le remboursement des dernières rentes consolidées 3 pour 100, la grande opération réalisée l'année dernière par M. Goschen, on prépare des conversions en Espagne, en Grèce, en Égypte, en Hongrie et en Russie. Pour la Hongrie et la Russie, il s'agit d'achever ce qui a été commencé avec le plus grand succès il y a quelques mois. Dans l'un et l'autre pays, tout ce qui restait de rentes 5 pour 100 doit disparaître pour faire place à des emprunts en 4 ou 4 1/2 pour 100.

C'est en 4 pour 100 que la Russie a déjà converti, une première fois en décembre de l'année dernière, 500 millions de francs de rentes 5 pour 100, et une seconde fois, en mars de cette année, 700 millions. L'opération actuellement préparée, et qui verra le jour probablement à la fin de mai, portera sur 1,200 millions, et le fonds offert au public sera encore du 4 pour 100.

Le 4 pour 100 russe 1880, qui a servi de type aux nouveaux emprunts, a été porté, depuis fin avril, de 96 à 97 francs et reste à 95 francs, ex-coupon de 2 francs détaché le 13 courant. Le Hongrois a gagné également une unité à 89. L'Italien s'est avancé de 0 fr. 40 à 97.90. Le ministre du Trésor a présenté des évaluations rectifiées, touchant le budget de 1889-1890. Grâce à des économies obtenues dans divers départemens et notamment aux travaux publics et à la guerre, le déficit présumé serait ramené de 54 à 37 millions. On sait d'avance que la réalité dépassera largement ces chiffres. On n'en doit pas moins féliciter les nouveaux collaborateurs de M. Crispi des louables efforts qu'ils font pour opérer toutes les réductions possibles dans les dépenses exigées par la politique de la triple alliance.

L'Extérieure d'Espagne a pu aborder le cours de 77, mais non sans avoir à subir de fortes réalisations qui l'ont fait reculer à 76 3/4. Le 3 pour 100 portugais s'est maintenu avec fermeté à 68 1/2, et l'Unifiée, ex-coupon de 10 francs, s'est avancée de 5 francs à 470. Il s'était produit, dans les premiers jours d'avril, une vive poussée des valeurs turques, Dette générale, Obligations des chemins ottomans, Obligations privilégiées et des Douanes, et cette amélioration a été presque intégralement conservée. La Banque ottomane ne s'est pas associée à cette hausse et reste négligée à 552.50.

La Banque de France a été portée de 4,110 à 4,300 et finit à 4,205. Les bénéfices réalisés jusqu'ici dans le premier trimestre de 1889 dépassent d'environ 3 millions ceux de la période correspondante de 1888, ce qui justifie l'attente d'un dividende supérieur. De plus, il est toujours question du dépôt par le gouvernement, à la rentrée des chambres, d'un projet de loi portant renouvellement pour trente années du privilège de cet établissement.

La Banque de Paris, après avoir reculé de 765 à 742, a été relevée à 760. Dans l'assemblée générale du 3 courant, le président a exposé sous un jour très favorable la situation de cette institution de crédit. Les bénéfices de 1888, non compris les résultats de l'emprunt russe de décembre, et après amortissement complet des avances directement consenties au Comptoir d'escompte avant la crise, se sont élevés à 6,358,448 francs. Sur cette somme, après divers prélèvemens opérés, il a été pris le montant nécessaire pour le paiement d'un dividende de 40 francs par action, soit 8 pour 100 du capital, et il est resté 1,005,115 francs pour grossir le compte des bénéfices reportés. L'ensemble des réserves atteint 22,446,000 fr. Le conseil espère fermement que les avances faites, lors de l'explosion de la crise, au Comptoir d'escompte, et qui s'élèvent à 37 millions, ainsi que la part prise par l'établissement dans le syndicat qui a garanti jusqu'à la concurrence de 40 millions le prêt fait par la Banque de France au même Comptoir, ne laisseront aucune perte à la Banque de Paris.

Le Crédit foncier a été porté de 1,345 à 1,360, mais le courant général des réalisations l'a ramené à 1,340. Les titres des autres établissemens de crédit, Crédit lyonnais, Société générale, Banque transatlantique, Banque russe et française, Banque franco-égyptienne, ne présentent que d'insignifiantes variations de cours. Le Crédit mobilier s'est avancé de 15 francs à 440. Le dividende de cette société pour 1888 a été fixé à 27 fr. 50.

La Lænderbank d'Autriche a légèrement faibli à 507.50 depuis la mise en paiement de son dividende de 25 francs.

L'Action de Suez avait été portée fin avril à 2,435 francs. Vers cette époque parut une brochure exaltant les perspectives de hausse de cette valeur. On reconnut sans doute dans cette apparition le signal des ventes qui allaient se produire. L'action, en effet, s'est mise incontinent à baisser; elle reste à 2,370 francs.

Les Actions des Sociétés industrielles que le succès de l'Exposition peut affecter favorablement ont été spécialement recherchées, entre autres les Omnibus de 1,290 à 1,305, les Voitures à 850, la Compagnie transatlantique à 615.

Le Panama est calme entre 50 et 55. On n'en saurait dire autant de l'action du canal de Corinthe, qui a subi de fortes oscillations entre 125 et 175 francs, et que nous laissons à 160.

Les actionnaires de l'ancien Comptoir d'escompte ont été invités à souscrire pour la formation du capital du Comptoir national d'escompte de Paris, titre définitivement adopté pour la nouvelle société. Il s'agit de 80,000 actions de 500 francs qui seront libérées de moitié dans un délai de trois mois. Le public peut également souscrire pour la portion de titres que les détenteurs d'actions de l'ancien Comptoir auront laissée disponible. Tout d'abord, le droit de préférence réservé aux actionnaires a été estimé très haut, la valeur de ce privilège se chiffrant par un déport de 40 à 50 francs, qui supposait une prime de 80 à 100 francs pour les nouveaux titres. Mais ce déport a aujourd'hui presque entièrement disparu, bien que la souscription ne soit close que le 15 courant. Le Comptoir national d'escompte de Paris a pris possession de fait de l'immeuble et des services de l'ancien établissement depuis le 1er mai. Les principaux administrateurs sont MM. Denormandie, ancien gouverneur de la Banque de France, Berger, de la Banque ottomane, et Vlasto, du Crédit mobilier. L'action de l'ancien Comptoir est tombée à 82 francs.

Les obligations de nos grandes compagnies se sont maintenues à des prix très élevés, celles du Nord à 424 francs, les autres de 415 à 418 francs. Les actions sont restées de même à peu près immobiles, sauf le Lyon, sur lequel un coupon de 35 francs, détaché le 6 courant, a été regagné aux deux tiers.

L'assemblée générale des actionnaires du chemin de fer du Nord a été tenue le 7 mai. Les propositions du conseil ont été adoptées à l'unanimité, entre autres la fixation du dividende de 1888 à 64 francs. Les résultats de cet exercice ont été très satisfaisans, les recettes ayant présenté une augmentation de 5,324,428 francs, tandis que les dépenses n'ont été augmentées que de 2,298,000 francs. Depuis 1883, la compagnie a pu réaliser 16 millions d'économies sur les divers services, bien que l'étendue du réseau exploité ait été accrue de 294 kilomètres. Ces économies ont servi à couvrir des charges d'intérêt et à régulariser des comptes d'attente. Pour 1888, une somme de près de 700,000 francs est portée à la réserve extraordinaire. Le président, M. de Rothschild, a fait remarquer que les conventions de 1883, « autour desquelles il s'est formé une légende, et que l'on qualifie de néfastes sans pouvoir avancer une explication plausible de cette appellation, » ont été, en ce qui concerne la compagnie du Nord, surtout avantageuses à l'État et au public, car elles comportent des abaissemens de tarifs qui se chiffrent par 4 millions annuellement.

L'assemblée des actionnaires de la compagnie de l'Est a eu lieu le 29 avril dernier. Les recettes brutes en 1888 ont été supérieures de 2,763,441 francs à celles de 1887 ; le produit kilométrique a progressé de 28,708 francs à 29,204 francs. Les dépenses ont été en diminution

de 296,225 francs. Le bénéfice net est de 10,410,867 francs. L'insuffisance à la charge de l'État est de 10,339,132 francs contre 12,451,861 pour 1887.

Les Chemins autrichiens ne se sont pas écartés du cours de 522.50. Cependant, l'augmentation des recettes, du 1er janvier au 6 mai, atteint 2,514,757 francs, avec 300 kilomètres de plus, il est vrai, en exploitation. Le cours du change, en outre, est en amélioration de 6 pour 100 depuis un an ; il y a donc lieu d'espérer une légère augmentation du dividende qui avait été de 17 fr. 50 pour 1887.

Les Lombards sont en hausse d'une dizaine de francs. Ici, l'amélioration des recettes et celle du cours du change ont commencé à produire leur effet. Le dividende ne saurait, cependant, dépasser encore, de quelque temps, 5 à 6 francs.

Les plus-values de recettes ne suffisent pas à expliquer la hausse qui s'était produite fin avril sur le nord de l'Espagne. Les cours actuels résultent d'une compétition très vive entre un groupe d'actionnaires français et un groupe espagnol, ce dernier voulant faire adopter par l'assemblée générale la proposition de porter à un compte d'attente le déficit du réseau des Asturies, au lieu d'imposer la charge de ce déficit au compte-revenu.

Le Saragosse, avec un dividende de 9 francs, est soutenu au-dessus du cours de 300 francs par l'espérance d'une augmentation notable des recettes en 1889.

Les journaux anglais ont publié le rapport adressé par le conseil d'administration de la compagnie des mines de Rio-Tinto aux actionnaires réunis en Assemblée générale à Londres, le 13 courant. On sait que l'exercice 1888 a produit pour cette société comme pour toutes les compagnies minières de cuivre en Espagne, en Amérique et dans le monde entier, des résultats absolument exceptionnels. Le dividende a été fixé à 42 fr. 50 pour chacune des 325,000 actions de la société et une somme de 5,055,000 francs, représentant plus de 15 francs par action, a été reportée à nouveau. Une partie des bénéfices a été en outre consacrée à divers amortissemens ; mais les commissaires, dans leur rapport, ont été d'avis que des sommes plus fortes encore auraient dû être appliquées à la réduction des dépenses de « déblayage et d'extension. » Il ne reste plus rien, bien entendu, des contrats passés avec la Société des métaux et le Comptoir d'escompte, pour la vente de 26,000 tonnes de cuivre à 68 livres sterling la tonne, pendant chacune des deux années 1889 et 1890. Les mines sont ramenées au régime peu rémunérateur du cuivre à 38 livres sterling la tonne.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

MADEMOISELLE ÈVE

PERSONNAGES :

Pierre MORAY.
XAINTRAILLES.
Robert de GUELDRE.
Le duc de JURIEU.
Jacques de GRIGES.
LOUVILLE.
JUVISY.
Jean de BRIZIEUX.
M. d'ALVÉOL.
Un Monsieur.
ÈVE.
La marquise de GRIGES.
Colette de CHAVANNES.
LOULOU.
La chanoinesse Éléonore de LA TREMBLOIE.
La duchesse de JURIEU.
La douairière de LAUBARDEMONT.
Simone de LIVRY.
Gilberte de BRIZIEUX.

Danseurs, danseuses, parens, domestiques.

ACTE PREMIER

CHEZ Mme DE CHAVANNES.

Un salon communiquant par deux larges baies à une enfilade de pièces ornées de fleurs et très éclairées. Entre les deux baies, une cheminée avec glace sans tain. A droite, à l'avant-scène, un divan. Au lever du rideau, l'orchestre (dans la coulisse) joue une valse. Des groupes traversent la scène en causant et en valsant.

SCÈNE PREMIÈRE

COLETTE, debout à la cheminée, causant avec ROBERT, puis LA MARQUISE.

COLETTE, descendant en riant à l'avant-scène suivie de Robert.

Rassurez-vous... elle viendra!.. je vous le promets... (Apercevant la marquise qui entre par la baie droite.) Tenez! quand je vous le disais!.. (Allant au-devant de la marquise.) Bonsoir, grand'mère!..

ROBERT, inquiet, à la marquise.

Est-ce que Mlle Ève ne vous a pas accompagnée?

LA MARQUISE.

Si fait... si fait... Seulement elle a été enlevée par un danseur quelconque... (Indiquant le fond,) elle valse là-bas...

ROBERT, s'élançant.

Je vais voir si je puis obtenir une valse!.. (Il sort en courant.)

LA MARQUISE, le suivant des yeux.

Ce pauvre garçon!.. Il est fou d'Ève... et je crains bien...

COLETTE.

Elle ne veut pas se décider?

LA MARQUISE.

Elle hésite, et ça me désole!.. elle nous répète qu'elle n'est pas pressée de se marier...

COLETTE.

Elle a bien raison!.. pour l'agrément qu'on a!..

LA MARQUISE, riant.

Je te conseille de te plaindre, toi!.. tu étais veuve à vingt-cinq ans!.. Veuve! une situation idéale!.. pour toi!..

COLETTE.

Parce que je n'aimais pas mon mari... car enfin, si je l'avais aimé...

LA MARQUISE.

Allons!.. ne parlons pas de choses tristes! et dis-moi plutôt quelle idée t'a prise d'aller donner un bal blanc au mois de décembre? en pleine saison de chasse... quand personne n'est rentré à Paris!.. Tu nous fais faire 17 kilomètres pour venir de la campagne!..

COLETTE.

Mais c'est pour les quinze ans de Loulou que je donne ce bal!..

LA MARQUISE.

Quinze ans!.. déjà!.. ce gamin de Loulou! c'est pourtant vrai!.

COLETTE.

Oui... et il faut absolument tâcher de la civiliser un peu...

LA MARQUISE.

Nous aurons de la peine!.. Vois sa cousine?.. On ne la... civilisera pas non plus, celle-là!.. il est vrai que c'est la faute de son pauvre père... il lui a trop montré le monde et la vie sous leur vrai jour... il l'a élevée comme un garçon!.. Quand j'ai voulu réformer tout ça, il était trop tard...

COLETTE.

Ève est un peu *nature* peut-être, mais bien élevée et très sérieuse au fond... enfin c'est une perle... et vous le savez bien...

LA MARQUISE.

Oui, je le sais!.. aussi je la gâte trop!.. je lui laisse faire tout ce qu'elle veut!..

COLETTE.

Et tout ce qu'elle veut est toujours bien... C'est le caractère le plus droit, le plus honnête qui existe!.. Quant à Mlle Loulou, elle est tout bonnement impossible!..

LA MARQUISE.

Allons donc!.. Moi, je l'adore, cette enfant-là!.. elle est bonne, intelligente...

COLETTE.

Oui, mais insupportable!.. elle désespère papa et maman, qui se demandent comment, ne les quittant jamais, elle apprend tout ce qu'elle dit... Enfin, voilà papa qui a un commandement à Paris, on va la mener un peu dans le monde et il faudra qu'elle se tienne relativement bien... On me l'a confiée pour un mois, et je commence le... traitement par ce bal blanc qui vous indigne si fort...

LA MARQUISE.

Ah!.. à propos! tu sais que nous y amenons une danseuse *mariée*, à ton bal blanc!..

COLETTE.

Qui donc?..

LA MARQUISE.

Suzanne!.. les Jurieu sont à Griges depuis huit jours...

COLETTE, surprise.

Ah?..

LA MARQUISE.

Pourquoi dis-tu « Ah! »

COLETTE.

Moi... pour rien!.. je croyais que Mme de Jurieu avait la campagne en horreur!.. dans cette saison-ci surtout...

LA MARQUISE.

Mais Jurieu est fou de la chasse; et il promène sa femme de château en château... Pourquoi ris-tu?..

COLETTE.

Ai-je ri?..

LA MARQUISE.

Oui, tu as ri... Ah çà! qu'est-ce que vous avez donc, Ève et toi, contre la duchesse?..

COLETTE.

Mais absolument rien, grand'mère...

LA MARQUISE.

Si, autrefois vous étiez très liées avec elle,.. toi surtout... vous vous appeliez par vos prénoms...

COLETTE.

Eh bien, mais je l'appelle toujours Suzanne, et elle m'appelle toujours Colette...

LA MARQUISE.

Ève s'est mise à l'appeler madame... et puis,.. vous ne vous voyez guère...

COLETTE.

Les Jurieu ont passé les deux derniers hivers à Florence..

LA MARQUISE.

Depuis près d'un an, ils sont de retour!.. et tu ne verrais jamais la duchesse si tu ne la rencontrais pas chez moi...

COLETTE.

C'est vrai!.. mais je l'y rencontre souvent, grand'mère!.. vous raffolez d'elle!..

LA MARQUISE.

Et vous, pourquoi ne l'aimez-vous pas?

COLETTE, souriant.

Parce qu'elle est... trop parfaite!.. et qu'on nous l'a trop donnée pour exemple!.. « Regardez donc Suzanne!.. Ah! si vous aviez la

tenue de Suzanne!.. et les yeux baissés de Suzanne!.. etc., etc. » Alors, vous comprenez, grand'mère, nous sommes habituées à la considérer comme un modèle plutôt que comme une amie...

LA MARQUISE.

Enfin, elle vient ce soir avec son mari... nous ne pouvions pas les laisser passer la soirée à Griges en tête à tête?..

COLETTE.

Non, évidemment!.. Ils sont là?

LA MARQUISE.

Pas encore!.. ils doivent être pour l'instant entre Saint-Cloud et Sèvres; ils n'étaient pas prêts quand nous sommes parties! Jacques les suit, amenant la cousine de La Trembloie... car elle vient aussi au petit bal blanc, la cousine Éléonore!..

COLETTE.

Dame!.. une chanoinesse!.. C'est son droit!..

LA MARQUISE, riant.

Je l'espère!.. Il faut une heure et demie pour venir de Griges aux Champs-Élysées!.. je suis gelée, moi!.. (Elle remonte et se chauffe les pieds à la cheminée.)

(Simone entre en valsant avec Louville et s'arrête à l'avant-scène.)

LA MARQUISE, à Simone.

Bonsoir, ma chère petite!..

SIMONE, courant à la marquise.

Bonsoir, madame!.. Est-ce que Ève n'est pas là?

LA MARQUISE.

Si... si... elle danse...

SIMONE.

Alors, nous allons la trouver là-bas!..

(Elle sort au bras de Louville.)

LA MARQUISE.

Elle est ravissante, cette petite!.. je veux la marier...

COLETTE, riant.

Oh! vous! vous voulez marier tout le monde, grand'mère!.. (Un temps.) A qui?

LA MARQUISE.

A Pierre Moray!..

COLETTE.

Ah!.. vous n'y réussirez pas! il n'a pas envie de se marier!..

LA MARQUISE.

Peut-être changera-t-il d'avis quand il verra Simone... Dans tous les cas, je veux la lui montrer... et je lui ai écrit de venir ce soir...

COLETTE.

Mais il est en Hongrie!..

LA MARQUISE.

Comment!.. je croyais qu'il était revenu!

COLETTE.

D'Italie, oui!.. mais parti pour la Hongrie...

LA MARQUISE.

Depuis trois ou quatre ans, il ne tient pas en place!.. il me manque beaucoup!..

COLETTE.

Vous l'aimez bien, votre filleul?

LA MARQUISE.

Oui... Sa mère était ma meilleure amie... et il a été le meilleur ami de mon pauvre fils... il est presque mon enfant...

COLETTE, riant.

Et c'est pour ça que vous voulez faire son bonheur en le mariant... malgré lui?..

LA MARQUISE.

Oui... je trouve qu'il est d'âge à... (Regardant par la glace sans tain.) Comment! tu as invité cette affreuse douairière de Laubardemont?..

COLETTE.

Il le fallait bien!.. une vieille amie de la famille!..

LA MARQUISE.

Je ne sais pas comment elle fait!.. elle est « la vieille amie » de toutes les familles!.. Elles ont un drôle de goût, les familles!.. (Reprenant son inspection.) J'aperçois une collection de jolies frimousses!.. Oh! par exemple, voilà un paquet qui peut compter!.. Où as-tu pêché ce monstre?..

COLETTE, regardant.

Où ça?.. Ah! oui!.. le fait est qu'elle n'est pas « réussie, » la pauvre petite!

LA MARQUISE.

Sa voisine non plus...

COLETTE.

Ce sont des amies de Loulou; elle les a connues au couvent... La moins laide est la fille d'un raffineur...

LA MARQUISE.

Riche?..

COLETTE.

Horriblement!..

LA MARQUISE.

Tant mieux pour elle!.. elle a besoin de ça!.. (Gilberte traverse la scène en valsant avec Juvisy.) Elle est jolie, cette petite Gilberte!..

COLETTE.

Très jolie! (Respectueusement.) et bachelier ès-lettres et ès-sciences, grand'mère!..

LA MARQUISE.

Tais-toi!.. ne dis pas ça! tu me la ferais trouver laide! Alors, décidément ça prend, cette abominable mode!.. Nous gâter ainsi les jeunes filles!.. c'est monstrueux!..

COLETTE, apercevant le duc de Jurieu qui entre par la baie de droite.

Ah!.. voilà M. de Jurieu!..

SCÈNE DEUXIÈME

LES MÊMES, LE DUC, puis LA DUCHESSE, LA CHANOINESSE, XAINTRAILLES, etc., etc.

COLETTE, tendant la main au duc.

Bonsoir!..

LA MARQUISE.

Vous avez fait bon voyage?..

LE DUC.

Excellent...

COLETTE.

Suzanne n'a pas eu trop froid?...

LE DUC.

J'espère que non!.. elle n'est pas encore arrivée...

LA MARQUISE, étonnée.

Comment ça?..

LE DUC.

Ah!.. c'est vrai!.. vous ne savez pas!.. Eh bien, elle a eu peur de vos chevaux gris!.. elle est horriblement craintive, ma femme!.. Heureusement, cette bonne chanoinesse a bien voulu changer de place avec elle...

LA MARQUISE.

Alors, elle vient dans le coupé?..

COLETTE, souriant.

Avec Jacques?..

LE DUC.

Parfaitement... (Mouvement de Colette.) et je suis même étonné qu'ils ne soient pas encore là...

LA MARQUISE.

Ne vous tourmentez pas!.. les chevaux gris ont beaucoup plus e train que la grosse jument... et ce retard n'est pas étonnant...

COLETTE, narquoise.

Pas étonnant du tout!.. (Montrant la Duchesse qui entre avec Jacques et la chanoinesse.) D'ailleurs, les voici!.. (Allant à eux.) Bonsoir, Suzanne!

LA DUCHESSE, très réservée et digne, toilette et coiffure sérieuse.

Bonsoir, Colette!..

COLETTE, à la chanoinesse, lui serrant la main.

Bonsoir, cousine!.. (A Jacques l'examinant.) Bonsoir, toi!.. (Bas.) Ote donc la poudre de riz que tu as au revers de ton habit... Attends un instant, grand'mère te regarde...

LA CHANOINESSE.

En venant, nous avons traversé le bois qui est couvert de givre!.. la lune se jouait dans les eaux du lac!.. (D'un ton lyrique.) Quelle nuit!..

LA MARQUISE, bas à Colette.

Qu'est-ce que tu disais donc à Jacques?.. il est devenu rouge comme une tomate!..

COLETTE.

Je lui donnais un bon conseil!.. (Elle passe près de la duchesse.) Et vous, Suzanne, avez-vous aussi trouvé la promenade agréable?..

LA DUCHESSE, froidement.

Je l'ai trouvée longue surtout...

COLETTE, narquoise.

Oh! vous êtes dure pour ce pauvre Jacques!.. Entends-tu, Jacques?.. il paraît que tu n'as pas été amusant!..

JACQUES, voulant rompre les chiens et allant au-devant de Xaintrailles qui entre.

Comment!.. Vous voilà ici, vous!.. quel miracle!

COLETTE, à Xaintrailles qui la salue.

Vous!.. au bal!.. qu'est-ce qui vous est donc arrivé?..

XAINTRAILLES.

Je deviens sérieux!..

COLETTE.

Ça, par exemple, je vous en défie bien!..

XAINTRAILLES.

Et pourquoi donc?.. Il est un moment dans la vie où le caractère change... où la nature elle-même se modifie... il suffit pour cela... (Il regarde la duchesse qui reste impassible.)

LA CHANOINESSE, émue, à part.

Pourquoi m'a-t-il regardée?.. (Elle remonte à droite avec la duchesse, Colette et le duc.)

JACQUES, à Xaintrailles.

Voyons, blague à part, qu'est-ce que vous venez faire ici?..

XAINTRAILLES, d'un ton confidentiel.

Je suis à la recherche d'une femme...

JACQUES.

Eh bien, à la rigueur, à un bal ordinaire, je comprendrais ça... mais à un bal blanc?..

XAINTRAILLES.

Vous n'y êtes pas, je veux me marier!..

JACQUES, stupéfait.

Vous!..

XAINTRAILLES.

Oui, moi!.. il faut absolument que je me marie... il doit y avoir des tas d'héritières, à ce bal?..

JACQUES.

Il y a d'abord Loulou...

XAINTRAILLES.

Qui ça, Loulou?..

JACQUES.

Ma petite cousine de Griges, la sœur de Mme de Chavannes... c'est pour elle que ce bal est donné...

XAINTRAILLES.

Est-ce qu'elle est très riche?..

JACQUES.

Très riche!.. Un vieil oncle à nous qui lui a laissé toute sa fortune... parce qu'il la trouvait plus amusante et plus drôle que ses autres neveux et nièces...

XAINTRAILLES.

C'est moi qui voudrais être trouvé plus drôle que les autres par un vieil oncle!.. Alors, Mlle Loulou est une héritière?..

JACQUES.

Oui, mais elle a eu quinze ans hier...

XAINTRAILLES.

Bigre!.. c'est un peu jeune!.. et puis, on ne voudrait pas de moi?..

(La douairière de Laubardemont entre en causant avec plusieurs personnes et s'assoit au second plan.)

JACQUES, riant.

A vous dire vrai, je le crains!.. Il y a aussi la petite de Brizieux qui a une grosse dot... et puis, Loulou a des amies de pension, dont les parens sont dans les sucres... ou dans les huiles, je ne sais plus trop... et possèdent des sacs énormes...

XAINTRAILLES, très intéressé.

Ah!..

(Des couples passent en valsant.)

JACQUES.

La troisième valse!.. Et ma danseuse que j'oublie!..

(Il se sauve en courant.)

SCÈNE TROISIÈME

XAINTRAILLES, puis LA DOUAIRIÈRE.

XAINTRAILLES, regardant sortir Jacques.

Il a dit dans les sucres... ou dans les huiles... ça doit être ça!.. S'il se doutait que je suis envoyé ici par une agence, seigneur!.. Depuis une heure j'erre dans ce bal et je ne vois rien venir!.. A l'agence on m'a dit : « Allez au bal chez Mme de Chavannes; là, une personne sûre, de votre monde et de vos relations, affiliée à notre maison, vous indiquera la jeune fille... » Une personne sûre de mon monde et de mes relations affiliée à la maison Leretor et Cie!!! C'est raide!.. qui diable ça peut-il être?.. Les Dumont donnent un million de dot!.. c'est très gentil, mais la jeune fille n'est pas jolie... (Tirant un petit carnet de sa poche.) « Une blonde filasse,.. d'un blond bête,.. a conservé de l'éducation de couvent une raideur apparente. Elle aura chez Mme de Chavannes une toilette *rose crevette*... » Sac à papier!.. c'est tout de même dur d'épouser une femme sur laquelle une agence donne de semblables détails!.. on a beau être au-dessus des préjugés!.. Voyons?.. (Il regarde autour de lui.) On m'a dit : « une personne sûre.. » mais on a négligé de me renseigner sur son sexe... En attendant, je vais toujours renouveler connaissance avec la petite sœur aux millions,.. et me faire présenter à Mlle de Brizieux... il ne faut rien négliger... Et la duchesse?.. je trouve que mes affaires n'avancent pas vite, avec la duchesse!.. Ah çà! est-ce qu'elle serait vertueuse pour tout de bon?.. Oh!.. ça m'étonnerait bien!.. (Il remonte et se trouve nez à nez avec la douairière de Laubardemont qui est toujours assise à gauche.) Allons, bon!.. les Chaville et la douairière de Laubardemont!.. Pas moyen d'esquiver le salut!.. ils m'ont vu!.. (Il se dirige vers le groupe, saluts.)

LA DOUAIRIÈRE, très aimable.

Toujours gentil, ce cher petit vicomte!.. et poli pour les vieilles femmes, lui! à la bonne heure!..

(Sa voisine qui a quarante ans fait une tête.)

XAINTRAILLES, saluant profondément.

Madame...

LA DOUAIRIÈRE, se levant.

Puisque vous voilà, vous allez me conduire au buffet... Ah! vous êtes pris!.. tant pis pour vous!..

XAINTRAILLES, à part, très ennuyé.

Patatras!.. (Haut, arrondissant son bras.) Je suis à vos ordres, madame!..

LA DOUAIRIÈRE, très maternelle.

Mon cher enfant, le buffet n'était qu'un prétexte!.. j'ai à vous parler!..

XAINTRAILLES, surpris.

A me parler?..

LA DOUAIRIÈRE.

Vous savez quels liens d'amitié m'attachent à votre famille, et je veux profiter de...

XAINTRAILLES, inquiet, à part.

Aïe!.. elle va me dire qu'elle a oublié son porte-monnaie pour le whist!.. ah! mais non!..

LA DOUAIRIÈRE.

Je désire vivement vous voir sortir de la situation un peu... embarrassée où vous vous trouvez, — grâce à vos folies, — et j'ai accepté... j'ai consenti à me charger de...

XAINTRAILLES, illuminé, à part.

C'est elle!.. Imbécile que je suis!.. je ne devinais rien!.. ah! bien! si c'est ça qu'ils appellent une personne « sûre!.. » Pas vétilleux, à l'agence!..

LA DOUAIRIÈRE.

En vous mettant à même de faire un très beau mariage, j'espère vous témoigner mon intérêt...

XAINTRAILLES, à part.

A tant pour cent!.. (Haut.) En vérité, vous êtes mille fois bonne, madame...

LA DOUAIRIÈRE, l'amenant devant la glace sans tain.

Tenez... voyez-vous, là... cette jeune fille en rose?..

XAINTRAILLES, regardant dans la direction indiquée.

Parfaitement, « en rose *crevette?..* »

LA DOUAIRIÈRE.

Crevette, si vous voulez...

XAINTRAILLES, regardant attentivement.

Oh!.. la la!..

LA DOUAIRIÈRE.

Elle n'est pas précisément jolie...

XAINTRAILLES.

Ah! fichtre non!..

LA DOUAIRIÈRE.

Mais elle a du charme...

XAINTRAILLES, saisi.

Ça dépend des goûts!.. (Résolument.) Alors, vous avez la bonté de me présenter?..

LA DOUAIRIÈRE.

Non!.. il est décidé qu'on ne fait pas de présentations!.. on veut voir si vous convenez à la jeune fille et aux parens et s'ils vous conviennent également, voilà tout!.. vous allez inviter la petite Dumont à danser?..

XAINTRAILLES.

Comme ça!.. sans être présenté?.. elle va m'envoyer promener, la petite demoiselle!..

LA DOUAIRIÈRE.

Puisque je vous dis que c'est convenu!..

XAINTRAILLES.

Que je vous remercie de vos bontés!..

LA DOUAIRIÈRE.

Ne me remerciez pas... je suis si contente de saisir l'occasion de faire des heureux...

XAINTRAILLES, à part.

Et de réaliser un petit bénéf!.. (Regardant Ève qui passe en valsant avec Robert.) Ah!.. si la demoiselle ressemblait à Mlle de Griges!.

LA DOUAIRIÈRE.

Je pars... je suis très fatiguée, mon cher enfant...

XAINTRAILLES.

Permettez-moi de vous mettre en voiture?..

(Ils sortent à droite.)

SCÈNE QUATRIÈME

EVE, ROBERT, puis LA MARQUISE DE GRIGES.

ROBERT, s'arrêtant.

Si je ne vous arrêtais pas, vous danseriez toute cette valse sans vous reposer!..

ÈVE, riant.

Mais oui!.. d'abord, vous valsez très bien... ensuite, quand vous valsez...

ROBERT, interrompant.

Je ne parle pas, n'est-il pas vrai?.. je ne vous répète pas... ce que vous savez trop...

ÈVE.

Non... pas « trop, » car je suis très touchée, très reconnaissante de votre affection, mon cher Robert...

ROBERT.

Alors, pourquoi la repousser, cette affection?.. Je vous aime depuis si longtemps, je vous aime si tendrement!.. Pourquoi ne voulez-vous pas m'aimer aussi un peu, dites?..

ÈVE, souriant.

Je vous aime non pas un peu, mais beaucoup... je vous l'ai dit souvent et je vous le répète très sincèrement, seulement...

ROBERT.

Seulement?..

ÈVE.

Seulement je vous l'ai dit aussi... je ne crois pas être du tout, mais du tout la femme qu'il vous faut!.. (Mouvement de Robert.) Non... grand'mère prétend que je suis une indépendante, un sauvage...

ROBERT.

Mais...

ÈVE.

... Et elle a raison, grand'mère!.. Vous, vous êtes un monsieur très correct, très grave...

ROBERT.

Je vous assure que vous me connaissez mal!..

ÈVE.

Que non!.. je vous connais très bien, au contraire!.. je suis confiante, vous êtes soupçonneux...

ROBERT.

Mais non...

ÈVE, souriant.

Mais si!.. Je me souviens des scènes que vous faisiez... il y a bien longtemps, à Suzanne de Trène... avant son mariage... quand vous vouliez l'épouser!.. car vous l'aimiez, dans ce temps-là, Mme de Jurieu?..

ROBERT, embarrassé.

Comment... vous avez su?.. vous étiez si petite!..

ÈVE.

Précisément!.. vous ne vous gêniez pas devant moi!.. mais je voyais très bien ce qui se passait; vos colères, vos larmes de rage, vos incessans reproches, lorsque Suzanne avait causé ou dansé avec M. Moray, M. de Xaintrailles... enfin, avec un autre que vous!..

ROBERT.

J'étais presque un enfant, je n'avais pas vingt ans!.. et je croyais sottement que Mlle de Trène m'aimait...

ÈVE.

Eh bien, pourquoi la tourmenter, comme vous le faisiez, de questions blessantes ou de soupçons injurieux?.. moi, voyez-vous, je ne pardonnerais pas un soupçon, je ne le pardonnerais jamais...

ROBERT.

Mais vous, Ève, rien de tel ne peut vous atteindre?.. Ce que j'aime en vous, c'est cette simplicité charmante, cette absence de coquetterie, cette fierté surtout, que vous appelez votre « sauvagerie » et qui fait de vous la plus respectée et la plus adorable des jeunes filles...

ÈVE, souriant.

Votre affection vous aveugle!..

ROBERT.

Vous savez bien que non...

ÈVE.

Je suis emportée, cassante, et je fais quelquefois très involontairement de la peine à ceux qui s'intéressent à moi...

ROBERT, suppliant.

Eh bien, causez à ceux-là une grande joie?.. Vous savez combien ils souhaitent ce mariage que vous repoussez... ayez confiance en moi, Ève, et mettez sans crainte votre main dans la mienne?.. Je vous aime tant! si vous saviez!..

ÈVE, émue.

Attendez!.. ne me demandez pas de répondre encore!.. je suis hésitante,.. inquiète...

ROBERT.

Mais moi, je suis si malheureux de vos hésitations!..

ÈVE, souriant.

Préférez-vous que je dise *non* tout de suite?..

ROBERT, d'un ton de reproche.

Ève!!!

ÈVE.

Eh bien, ne me tourmentez pas trop!.. (Gaîment.) et valsons!..

(La marquise de Griges entre par le fond et descend à l'avant-scène.)

ROBERT.

Valsons!.. (Ils font un tour ou deux, l'orchestre s'arrête, Robert offre le bras à Ève.) Où faut-il vous conduire?..

LA MARQUISE.

Ici... je cherchais Ève...

ÈVE.

Tiens!.. grand'mère!.. (A demi-voix à Robert.) Regardez sa figure!.. ça va recommencer!.. Croyez-vous que c'est une existence, dites, mon pauvre Robert?..

ROBERT, suppliant.

Eh bien, cédez?.. (Il sort par la baie.)

ÈVE, à part, le regardant sortir.

Je ne peux pas me décider!.. Pourtant, je l'aime bien!..

(Elle descend à l'avant-scène où sa grand'mère est assise.)

SCÈNE CINQUIÈME

ÈVE, LA MARQUISE, puis COLETTE.

ÈVE, souriante.

Grand'mère, je vois que vous êtes animée des plus mauvaises intentions?..

LA MARQUISE.

Qu'est-ce que tu racontes?..

ÈVE, passant derrière le canapé.

Méchante grand'mère! qui veut à toutes forces se débarrasser de sa pauvre petite-fille...

LA MARQUISE.

Tarata, ta!.. Je veux que ma pauvre petite-fille épouse un brave garçon qui l'adore et qui fera d'elle la plus heureuse des femmes...

ÈVE, souriant.

J'aime mieux rester la plus heureuse des jeunes filles!.

LA MARQUISE.

Tu veux dire des vieilles filles?..

ÈVE.

Oh!.. J'ai vingt ans!..

LA MARQUISE.

La cousine Éléonore aussi avait vingt ans quand elle faisait la difficile!.. aujourd'hui elle en a quarante et elle est chanoinesse!..

ÈVE, gaîment.

Eh bien, mais ça n'est pas déjà si mal d'être chanoinesse!..

LA MARQUISE, bourrue.

Ah! oui, parlons-en, c'est du joli!.. (Un temps.) Ma chère enfant, il faut absolument prendre un parti et dire oui ou non à ce pauvre Robert, qui depuis deux ans attend ta décision avec une patience... angélique?..

ÈVE, surprise.

Prendre un parti!.. comme ça,.. tout de suite?..

LA MARQUISE.

Si j'insiste autant, Ève, si je te parle ici même de choses aussi graves, c'est que j'ai compris, ce soir plus que jamais, que la situation est fausse et ne peut se prolonger sans ridicule pour Robert et sans danger pour toi...

ÈVE.

Mais quel danger... quel ridicule?..

LA MARQUISE.

Robert t'aime et ne s'en cache pas!.. il vit, grâce à votre liaison d'enfance, dans une grande intimité avec toi; il ne te quitte pas; enfin, pour le monde son attitude est celle d'un fiancé... et il n'est pas ton fiancé...

COLETTE, arrivant du fond.

Grand'mère!.. il est venu!.. il est là!..

LA MARQUISE.

Ah!.. J'étais bien sûre qu'il viendrait!..

ÈVE.

Qui donc?.. (Joyeuse, courant à Moray qui entre.) Vous!.. Ah!.. que je suis contente de vous voir!..

(Moray passe devant elle sans la voir, elle s'arrête interdite.)

SCÈNE SIXIÈME

—

LES MÊMES, MORAY, JACQUES, LOULOU, XAINTRAILLES, LA DUCHESSE, LE DUC, etc.

LA MARQUISE, à Moray.

Te voilà, vagabond?..

MORAY, courant à la marquise et lui baisant la main.

Oui, puisque vous m'avez appelé...

LA MARQUISE.

C'est qu'il paraît que tu étais un peu loin pour entendre?..

MORAY.

Jamais trop loin quand c'est vous qui appelez, marraine!..

LA MARQUISE, souriante.

Je suis bien, bien heureuse de te voir, mon garçon!.. Si nous n'étions pas au bal... je t'embrasserais de bon cœur!..

MORAY, s'avançant.

Et pourquoi ne m'embrasseriez-vous pas au bal?..

JACQUES, riant.

Et le décorum!.. Tu oublies que grand'mère est pour le décorum!..

LA MARQUISE.

Moquez-vous!.. moquez-vous bien!.. C'est peut-être rococo, le décorum, mais ça a du bon!..

MORAY.

Ça tient lieu de tact à ceux qui n'en ont pas!..

LA MARQUISE, à Ève qui rit.

Tu as beau rire, Ève, c'est comme ça!..

MORAY, regardant Ève avec étonnement.

Comment!.. C'est Ève?.. (Se reprenant vivement.) Mademoiselle Ève?..

ÈVE, lui tendant la main.

Je croyais que vous ne vouliez pas me reconnaître?..

MORAY.

Mais je ne vous reconnaissais pas!.. J'ai laissé une enfant, je retrouve une grande jeune fille!..

ÈVE.

C'est qu'il y a cinq ans que vous ne m'avez vue!..

JACQUES.

Comment, cinq ans?.. mais, malgré ses voyages, Pierre est venu tous les ans ouvrir la chasse avec nous?..

ÈVE.

Je n'étais pas là, moi!.. J'ai toujours passé chez mon oncle et ma tante de Griges le temps des vacances de Loulou!..

MORAY.

En effet,.. je ne voyais jamais Mlle Ève..

LA MARQUISE.

« *Mademoiselle* Ève?.. » Tu appelles Ève mademoiselle?.. Est-ce que, sans vous être vus, vous vous êtes fâchés?..

ÈVE, riant.

C'est ma haute taille qui intimide M. Moray...

LA MARQUISE, stupéfaite.

Comment, toi aussi, Ève? tu appelles Pierre *monsieur?*.. Toi, qui n'es pas comme moi pour le décorum?..

ÈVE, un peu embarrassée.

Mais...

MORAY.

Loulou est devenue aussi une grande personne!.. Je viens de l'apercevoir dansant avec Xaintrailles...

COLETTE.

Il est vraiment bien gentil ce soir, ce pauvre Xaintrailles!.. il fait danser les petites filles,.. et pour un monsieur aussi lancé que lui...

LA MARQUISE.

J'en suis stupéfaite, moi!.. tout à l'heure il traînait un paquet!.. (A Colette.) Tu sais, une des amies de couvent de Loulou?.. et il faisait l'aimable, l'empressé... c'est à n'y pas croire!..

JACQUES, riant.

Ah! bah!.. (A part.) Une des héritières!.. il ne perd pas de temps!..

LA MARQUISE, à Jacques.

Ça te fait rire aussi, toi?.. Autrefois, un jeune homme bien élevé n'eût jamais laissé une danseuse faire tapisserie... aujourd'hui, vous choisissez...

JACQUES.

Dame, grand'mère!..

LA MARQUISE.

Et quand vous ne trouvez pas ce qui vous convient, vous vous tassez dans les portes, en regardant se morfondre sur leurs chaises de pauvres filles qui ne demanderaient qu'à danser...

JACQUES, riant.

Xaintrailles est l'ange du dévoûment, grand'mère!..

(Le duc et la duchesse entrent par la baie de droite. — Mouvement de Moray.)

LE DUC, à sa femme.

Vous voyez que je ne vous trompais pas?.. (Descendant à l'avant-scène.) Ma femme ne voulait absolument pas croire que Moray fût là...

(Il serre la main à Moray.)

LA DUCHESSE.

Je croyais M. Moray à Florence,.. comme tous les ans à cette époque...

MORAY, s'inclinant froidement.

Je n'avais aucun motif pour y aller cette année, madame...

COLETTE, à part, les regardant.

Qu'est-ce qu'ils ont?..

(Loulou entre avec Xaintrailles par la baie de gauche. Elle parle à Juvisy, qui la suit.)

JUVISY.

Je suis désespéré, mademoiselle!..

LOULOU.

Du tout, du tout, monsieur!.. on ne peut pas toujours être responsable de ses pieds!.. (Toisant les pieds de Juvisy, qui sont énormes.) Vous surtout!..

JUVISY.

Mais, mademoiselle...

LOULOU.

Seulement, vous avez tort de mettre des clous à vos souliers!.. généralement, pour aller au bal, on ne...

JUVISY, piteusement.

Je n'ai pas de clous, mademoiselle!..

LOULOU, riant.

Croyez-vous?.. alors, c'est naturel!..

(Juvisy s'éloigne anéanti.)

XAINTRAILLES.

Que vous a-t-il donc fait, ce pauvre Juvisy?..

LOULOU.

Il m'a marché sur le pied... Oh! mais, pas un peu, à l'écraser! (Avançant son pied.) Tenez!.. regardez, il a fait un trou à mon bas!.. le voyez-vous, le trou?.. (Elle lève son pied à une hauteur extraordinaire pour mieux montrer le trou à Xaintrailles.)

XAINTRAILLES.

Oui!.. oui,.. mademoiselle, je vois le trou... (Colette aperçoit le mouvement de Loulou et lui fait signe de baisser son pied.)

LA MARQUISE, même jeu, toussant pour l'avertir.

Hum!.. Hum!..

LOULOU, baissant brusquement son pied.

Ah!.. mon Dieu!.. ma sœur et grand'mère qui m'ont vue lever le pied!.. elles vont encore dire que je n'ai pas de bonnes manières!.. Grand'mère me roule un œil!.. Dieu! quel œil!.. (Regardant son pied.) Il grandit, ce trou!.. la maille file... regardez comme elle file!.. tout le long de la jambe!.. Dites donc?.. si je l'ôtais, mon bas?..

XAINTRAILLES, vivement.

Non!.. non!.. ne faites pas ça!.. ça ne se fait pas!..

LOULOU.

Vous avez peut-être raison!.. Vous êtes raisonnable, vous?.. (Le regardant.) Quel âge avez-vous, monsieur?..

NAINTRAILLES, interloqué.

Mademoiselle, j'ai trente-quatre ans...

LOULOU.

C'est amusant, hein, un bal?.. Je vous demande pardon... j'ai encore dit *hein!*.. ça m'échappe tout le temps, et maman dit que c'est très malhonnête!..

NAINTRAILLES, riant.

Ne vous préoccupez pas de ça pour moi, mademoiselle...

LOULOU.

C'est vrai!.. vous avez l'air d'un bon garçon, vous!.. moi aussi, du reste!..

(Ils continuent à causer.)

JACQUES, à la duchesse.

Pourquoi ne voulez-vous pas m'accorder le cotillon?.. (Bas.) Je vous en prie!.. ne me tourmentez pas à plaisir... je souffre quand je vous vois danser avec d'autres...

LA DUCHESSE.

Mais non!.. je suis invitée... j'en suis sûre!.. (A Moray.) Monsieur Moray, n'est-ce pas à vous que j'ai promis le cotillon?..

MORAY, s'inclinant.

Non, madame!..

(Mouvement de contrariété de la duchesse.)

JACQUES, joyeux.

Ah! vous voyez!.. vous n'avez plus d'excuse!..

(La duchesse remonte sans répondre, Jacques reste piqué à la même place d'un air consterné.)

COLETTE, à demi-voix, à Jacques.

Toi, mon bonhomme, prends garde!.. tu es en train de t'emballer,.. et tu as tort!.. elle se moque de toi!..

JACQUES, vexé.

Mais...

COLETTE.

Ou elle s'en moquera!..

JACQUES.

Eh!.. elle ne fait même pas attention à moi!.. elle plane au-dessus de...

COLETTE, haussant les épaules.

Laisse-moi donc tranquille!.. (Regardant Jacques, qui a presque les larmes aux yeux.) Oh! oh!.. c'est si sérieux que ça?..

LOULOU, à Xaintrailles.

Vous me trouvez mal élevée?..

XAINTRAILLES, riant.

Mais non, mademoiselle!.. vous êtes... originale...

LOULOU.

Si, si, je sais bien!.. je suis mal élevée!.. que voulez-vous!.. j'ai beau faire, je ne peux pas me changer!..

XAINTRAILLES.

Tant mieux!.. ce serait dommage!..

LOULOU.

Savez-vous comment les officiers de papa m'appellent?.. « Le moineau... » Ils prétendent que je suis effrontée et gourmande comme cet oiseau-là!..

XAINTRAILLES, poli.

Oh! mademoiselle!..

LOULOU.

Eh bien! c'est possible, tout ça!.. je ne dis pas non!.. mais je ne suis ni fausse, ni menteuse comme eux!.. C'est vrai, ça!.. Si vous les voyiez avec papa?.. « Mon général, je suis à vos ordres!.. Comment donc, avec plaisir, mon général!.. » Et des saluts!.. et des grimaces!.. de vraies punaises!.. Et puis, quand papa a le dos tourné, ils battent des entrechats en l'appelant *vieille panoplie!..* C'est vrai qu'il n'est pas tous les jours amusant pour les officiers, papa!.. mais enfin, c'est pas une raison!..

LA MARQUISE, à Colette.

Regarde donc Loulou?.. elle jacasse, elle jacasse!.. qu'est-ce qu'elle peut bien raconter à Xaintrailles, elle n'arrête pas!..

COLETTE, inquiète.

Oui,.. je vois,.. et il rit!..

LA MARQUISE.

Elle est gentille et bonne, cette petite; mais elle a un aplomb renversant!.. Et moi qui rêvais mes petites-filles timides et correctes!..

COLETTE, gouailleuse.

Comme Suzanne?..

LA MARQUISE.

Oui, comme Suzanne!.. et je ne pouvais pas mieux choisir, car la femme a tenu ce que promettait la jeune fille!..

COLETTE, regardant la duchesse, qui cause à voix basse avec Moray.

Oui,.. tout ce qu'elle promettait,.. et même mieux encore!..

ÈVE, pensive, à part.

Grand'mère a raison!.. il faut que je me décide!..

LA MARQUISE, à Ève.

Tu as l'air toute songeuse, fillette?.. qu'est-ce que tu as?..

ÈVE.

Une grande nouvelle à vous apprendre!..

COLETTE, vivement.

Elle consent!..

ÈVE.

Ah!.. pas encore!.. mais grand'mère m'a dit de prendre un parti définitif...

LA MARQUISE.

Eh bien?..

ÈVE.

Eh bien! je dirai oui... ou non... avant la fin du bal...

LA MARQUISE, suppliante.

Ce sera oui, n'est-ce pas?..

ÈVE, souriant.

Ça! je n'en sais rien encore!.. (Avec un sérieux comique.) Grand'mère, Jacques et Colette, je m'engage à vous faire connaître ma décision tout à l'heure...

JACQUES.

Enfin!.. ce ne sera pas trop tôt!..

ÈVE.

Je n'irai pas vous dire à chacun à l'oreille: « J'épouse Robert, » ou « je ne l'épouse pas! » Si je danse le cotillon avec lui, ce sera *oui;* si je le danse avec un autre, ce sera *non*. Est-ce convenu?..

LA MARQUISE.

Voilà une façon de traiter les choses les plus graves!..

ÈVE, montrant Robert qui entre.

Robert me cherche, je lui ai promis cette valse... (Posant un doigt sur ses lèvres.) Ne l'avertissez de rien!.. (Elle s'éloigne au bras de Robert. L'orchestre joue une valse.)

XAINTRAILLES, à Loulou.

Pardon, mademoiselle, il faut que j'aille chercher ma danseuse!..

LOULOU.

Je vais avec vous!.. Où est-elle, votre danseuse?..

XAINTRAILLES, désignant quelqu'un dans le salon à côté.

Ici... cette jeune fille en rose crevette...

LOULOU, surprise.

Encore!.. vous l'avez déjà fait danser deux fois!..

XAINTRAILLES, embarrassé.

Oh! croyez-vous, mademoiselle?.. je n'ai pas compté!..

LOULOU.

Ce qu'elle doit être contente!.. (A part.) et étonnée!.. Car, vrai!.. c'est une drôle d'idée!.. (Elle sort avec Xaintrailles. — Jacques et la duchesse sortent aussi en valsant.)

COLETTE, à la marquise.

Voulez-vous vous promener un peu, grand'mère?..

LA MARQUISE.

Volontiers, je veux parler à Pierre!.. (Elle sortent.)

SCÈNE SEPTIÈME

XAINTRAILLES, puis LOUVILLE, JUVISY, JEAN DE BRIZIEUX, M. D'ALVÉOL, COLETTE, LA CHANOINESSE.

XAINTRAILLES, entrant par le fond.

Je crois que je plais à la famille Dumont!.. de ce côté-là, ça va bien!.. mais c'est la duchesse!.. Ah! si elle voulait m'aimer... ou

faire semblant!.. Ce qui me gène, c'est que je suis amoureux d'elle pour de vrai!.. ça paralyse mes effets!.. je la regarde, et puis va te faire fiche!.. je ne sais plus ce que je dis!.. et Moray qui est de retour!.. ça va encore compliquer...

M. D'ALVÉOL, entrant avec Jean de Brizieux, Juvisy et Louville.

Où diable ai-je fourré mon claque?.. je ne peux pas m'en aller sans lui!..

JEAN DE BRIZIEUX, d'un air navré.

Moi, j'ai le mien!.. et je ne peux pas m'en aller non plus!.. et ce que je m'ennuie pourtant!.. Dieu seul le sait!..

JUVISY.

Qu'est-ce qui vous force à rester?..

JEAN.

Maman, parbleu!.. et ma sœur!.. il faut que je sois là pour les mettre en voiture... Oh!.. les bals blancs!..

M. D'ALVÉOL.

Ah! ne dites pas de mal des bals blancs!.. c'est jeune, frais, naïf!.. ça repose des autres!..

JEAN, toisant M. d'Alvéol.

Mais tout le monde n'a pas besoin de repos!..

JUVISY.

Moray revient à temps!.. car il me semble que de Griges serre de près la duchesse?..

XAINTRAILLES, s'approchant.

Jacques?.. (A part.) Encore une complication!..

LOUVILLE.

Je croyais que la duchesse et Moray étaient brouillés?..

XAINTRAILLES.

Brouillés?.. Oui! comme des œufs!..

JEAN.

Comment?.. Est-ce que la duchesse est... légère?..

M. D'ALVÉOL, riant.

Un peu!..

JEAN, étonné.

Oh! avec ces allures austères!.. mais quand donc a-t-elle?..

JUVISY.

A ses momens perdus...

COLETTE, qui entre avec la chanoinesse.

C'est ça!.. ne vous gênez pas!.. Et on dit que les femmes sont méchantes!..

LOUVILLE.

Oh!.. nous parlons de faits... historiques!..

COLETTE.

Oui?.. Eh bien!.. allez dire ça à grand'mère, elle vous recevra bien!..

JUVISY, regardant par la glace sans tain.

Et pendant ce temps-là Jurieu dort debout, le pauvre homme!..

XAINTRAILLES.

Ça, c'est sa faute!.. il pourrait s'asseoir!..

COLETTE.

Tournez-le bien en ridicule, c'est très généreux!..

XAINTRAILLES.

Mais je ne pose pas pour la générosité, moi!..

COLETTE, riant.

Moi non plus! Je ne pose pas, c'est ma nature!.. et puis... j'aime beaucoup ce pauvre Jurieu!..

XAINTRAILLES.

Moi, je préfère sa femme!..

COLETTE, riant.

Vous, je comprends ça!.. mais moi, je ne l'aime pas!.. Elle est sèche, égoïste, souvent mauvaise...

LA CHANOINESSE.

Et pourtant elle est bonne pour ses amis!.. Ainsi, tenez, il y a deux mois, quand on croyait que Mme de Breuil allait mourir de la petite vérole, elle était dans un état!..

COLETTE.

Parce que c'était dans sa rue!.. ça l'impressionnait!.. mais si Mme de Breuil avait été marquée, ça lui aurait fait un rude plaisir, allez!.. (Elle remonte suivie de Jean, de Louville, de Xaintrailles et de Juvisy.)

M. D'ALVÉOL, à part, regardant la chanoinesse.

Si la chanoinesse veut me donner le cotillon... je reste, moi!.. (Passant près de la chanoinesse.) Me ferez-vous la grâce de m'accorder le cotillon?..

LA CHANOINESSE.

Je l'ai promis...

M. D'ALVÉOL, à demi-voix.

Alors, je ne le danserai pas!.. A mon âge, voyez-vous, on sait choisir!.. On ne ramasse pas les plus gros bouquets, mais on ne cueille que les fleurs rares!.. Ces fleurs, on les découvre où elles se cachent,.. et plus elles sont fraîches et pures, plus on s'enivre facilement de leur parfum pénétrant et subtil... (Il offre son bras à la chanoinesse, ils sortent par la baie de droite.

COLETTE, à Ève qui entre.

Qu'est-ce que tu as?.. tu es triste?.. encore des papillons noirs!.. (Elle sort.)

SCÈNE HUITIÈME

ÈVE, puis MORAY.

ÈVE, s'asseyant sur le divan.

Ai-je des papillons noirs?.. non... je ne sais pas ce que j'ai...

MORAY, entrant par une des baies du fond.

Comment!.. Vous êtes là!.. toute seule!..

ÈVE, gaîment.

Mon Dieu, oui!.. toute seule!..

MORAY, s'asseyant.

Vous me permettez de vous tenir compagnie?..

ÈVE, riant.

Je vous le permets!.. Savez-vous que je suis très contente de vous revoir?..

MORAY, la regardant avec admiration.

Moi aussi!.. mais vous m'intimidez... vous êtes devenue si belle, si imposante!..

ÈVE, le regardant.

Vous aussi, vous êtes devenu imposant!..

MORAY.

C'est-à-dire que j'ai vieilli?.. (Mouvement d'Ève.) Si... si... mes cheveux sont tout blancs...

ÈVE.

Ça vous va très bien!.. et puis, ça vous donne un petit air grave que je ne connaissais pas...

MORAY.

L'air grave, moi?.. Et vous?.. êtes-vous toujours...

ÈVE, interrompant.

Un sauvage?.. Toujours!.. Grand'mère dit que, si je ne « réforme pas ma nature!» je ne « réussirai jamais dans le monde! » C'est sa phrase, à grand'mère!..

MORAY.

Et vous répondez?..

ÈVE.

Je ne réponds pas, et je ne réforme rien! Songez donc, je n'ai pas été élevée comme les autres jeunes filles!.. je n'avais plus de mère!.. j'ai passé mon enfance entre un père et des oncles qui m'ont laissé faire tout ce que j'ai voulu et m'ont appris à me montrer telle que je suis...

MORAY.

C'est un fameux service qu'ils vous ont rendu là...

ÈVE, souriant.

Je ne sais pas trop!..

MORAY.

Aimez-vous toujours autant la campagne?..

ÈVE.

Toujours!.. j'aime tout!.. le soleil, les champs, l'exercice, le plaisir, la vie enfin!.. Je suis *moi*, voyez-vous!.. avec mes qualités et mes défauts... surtout mes défauts!.. mais il me semble qu'en supprimer un seul, ce serait voler Dieu qui me les a donnés!.. Et vous? racontez-moi aussi votre caractère, le vrai?

MORAY.

Moi, je suis insupportable... égoïste... je ne veux pas qu'on rie quand je suis de mauvaise humeur, ni qu'on soit triste quand je

suis gai... je suis jaloux quand j'aime, odieux quand je suis malade, et terrible quand j'ai mal dormi!.. (Riant.) A présent, que vous me connaissez bien, parlez-moi de vous... Aimez-vous le monde?..

ÈVE.

Le monde?.. je l'aime beaucoup... pendant trois mois!.. C'est bizarre!.. mais les gens que je rencontre dans le monde me paraissent toujours bien plus agréables quand je les retrouve que quand je les quitte... ce qui me fait penser qu'en ne les quittant jamais, je finirais par ne plus les trouver agréables du tout...

MORAY, riant.

C'est effrayant ça!.. car enfin, si, comme c'est probable, vous appliquez plus tard cette clairvoyance inquiétante à votre mari, vous...

ÈVE.

Mon mari!.. nous y voilà!.. Grand'mère vous a chargé de me parler de mon mariage, n'est-ce pas?..

MORAY.

Mme de Griges m'a prié de vous donner mon avis... si vous me le demandiez?

ÈVE, un peu nerveuse.

Eh bien, je vous le demande?..

MORAY, très sérieux.

Robert est un garçon honnête et bon qui vous adore, et vous ne pouvez, selon moi, faire un meilleur choix... Vous connaissez Robert, vous savez ce qu'il vaut et à quel point il vous aime...

ÈVE.

Alors, si c'était vous?..

MORAY.

Oh! ne parlons pas de moi!..

ÈVE, surprise.

Pourquoi?.. Vous ne feriez pas ce mariage?..

MORAY.

Ni celui-là, ni un autre!.. Je suis rebelle au mariage, moi!.. demandez plutôt à votre grand'mère, qui m'a fait venir ici ce soir pour me marier?..

ÈVE, étonnée.

Vous marier!.. à qui?..

MORAY.

A une ravissante jeune fille... (Mouvement d'Ève.) Mlle de Livry, je crois?..

ÈVE.

Simone !.. Ah!.. Et vous ne voulez pas?..

MORAY.

Et je ne veux pas!..

ÈVE.

Vous ne vous marierez jamais?..

MORAY.

Jamais!.. (Riant.) ou dans très longtemps!.. (A part.) Quand je ne serai plus bon qu'à ça!..

ÈVE, le regardant attentivement.

Alors, vous me conseillez d'épouser Robert?..

MORAY.

Oui.., vous serez un charmant petit ménage, et, comme dans les contes de fées, vous vivrez longtemps et vous aurez beaucoup d'enfans...

ÈVE.

Vivre longtemps, ça m'est égal!.. beaucoup d'enfans, je le désire...

MORAY, étonné.

Vraiment?..

ÈVE.

Vous trouvez ça bête?..

MORAY.

Du tout!.. je trouve ça... rare...

ÈVE.

Je sais bien, c'est passé de mode, les nombreuses familles!.. mais j'aime ça!.. Je ne suis pas comme tout le monde, moi!..

MORAY.

Ah! sapristi non!..

ÈVE.

Je vous scandalise?.. Une jeune fille ne devrait peut-être pas parler ainsi à cœur ouvert?.. mais je suis franche, beaucoup trop même?.. je cause plus librement avec un homme que j'aime et que je connais depuis longtemps, qu'avec une femme que je connais peu et que je n'aime pas. Cependant, les convenances qui me permettent de tout dire à celle-ci me défendent de rien dire à celui-là!.. et figurez-vous, à part Simone de Livry et Gilberte, je n'ai pas d'amies!.. les jeunes filles n'ont pas l'air d'aimer à être avec moi... je ne sais pas pourquoi?

MORAY, à part, en regardant Ève.

Je le sais bien, moi!.. le voisinage les gêne.

ÈVE.

Qu'est-ce que vous dites?

MORAY.

Rien... Dites-moi?.. je vous croyais très liée avec Mme de Jurieu?

ÈVE, froidement.

Non... vous la connaissez?..

MORAY.

Mais oui... d'abord, je l'ai rencontrée autrefois chez votre grand'-mère...

ÈVE.

Ah!.. c'est vrai!..

MORAY.

Et j'ai eu la bonne chance de la retrouver en Italie... elle est charmante.

ÈVE.

Charmante!.. (On entend les premières mesures du cotillon.) Ah!.. voilà le cotillon!.. (A part, un peu agitée.) Déjà!..

MORAY, se levant.

Je vous remercie, mademoiselle Ève, de m'avoir accordé cet instant de causerie... Je suis un ami... bien dévoué et profondément affectionné, vous le savez, n'est-ce pas? (Il lui prend la main.)

ÈVE, nerveusement, retirant ses mains.

Oui... oui... je le sais!.. (Elle le quitte brusquement et s'élance au-devant de Robert, qui entre.)

SCÈNE NEUVIÈME

LES MÊMES, ROBERT, LA MARQUISE, COLETTE, LOULOU, puis TOUS.

ÈVE, à Robert.

Vous venez me chercher pour le cotillon...

ROBERT, interdit.

Mais... je n'espérais pas... vous m'aviez dit...

ÈVE, lui prenant le bras.

Qu'est-ce que je vous avais dit?.. (Regardant le salon où les danseurs commencent à se placer.) Où nous asseyons-nous?..

(Ils remontent.)

MAINTRAILLES, à part, et installant Loulou pour le cotillon.

Je me suis fait inviter à chasser à Griges... La duchesse y est! (A Loulou.) Cette place vous convient-elle, mademoiselle...

LOULOU.

Oui, monsieur... d'abord, au bal, tout me convient!..

LA MARQUISE, à Ève, qui passe au bras de Robert.

Bonne valse, mes enfans!

ÈVE.

C'est le cotillon, grand'mère!..

LA MARQUISE, ravie.

Le cotillon!.. Et tu le danses avec lui?..

ÈVE.

Oui, grand'mère...

JACQUES.

Bravo! sœurette!.. (Saluant cérémonieusement.) Monsieur Robert... Mademoiselle Ève,.. recevez tous mes complimens...

ROBERT, étonné, à Moray.

Qu'est-ce qu'il y a donc?

MORAY.

Je ne sais pas!..

ÈVE, entraînant Robert.

Venez... je vais vous expliquer ça...

ACTE DEUXIÈME

AU CHATEAU DE GRIGES.

Le palier du 1er étage. — Le décor est partagé en deux. — A gauche, la chambre d'Ève. A droite, le commencement de l'escalier qui descend au rez-de-chaussée et une sorte d'antichambre sur laquelle s'ouvrent plusieurs portes; trois en face de la chambre d'Ève et une du même côté, donnant dans une pièce qui double la chambre. Au milieu de l'antichambre, une borne de cuir, d'où sort une plante verte à grandes feuilles. — Aux murs, gravures anglaises de chasse et de course, trophées d'armes, de fouets, de bois de cerfs, etc. Aux deux côtés de l'escalier qui est au fond, grands tonneaux de faïence contenant des lauriers-roses en fleurs. Chaque porte masquée par une portière en tapisserie.

Dans la chambre d'Ève, au fond, au milieu du panneau, un lit duchesse très bas et plat. A la tête du lit à droite, une porte condamnée par une grande commode Louis XVI. A gauche, au premier plan, une fenêtre; au deuxième plan, une baie drapée d'une portière, par laquelle on aperçoit un cabinet de toilette. — A droite, premier plan, la cheminée. Au coin de la cheminée, une grande bergère et une petite table Louis XVI, supportant une lampe à abat-jour rosé, des livres, et du lilas blanc dans un vase de cristal. — Au deuxième plan, la porte qui ouvre sur l'antichambre. — La chambre et le cabinet sont tendus en perse ancienne; le lit, les rideaux portières, les sièges, etc., également en perse. — Aux murs, quelques portraits au pastel : femmes Louis XVI ou Directoire, dans de vieux cadres à bordures ouvragées.

SCÈNE PREMIÈRE

ÈVE. Elle lit assise au coin du feu, dans la bergère; LOULOU grimpe l'escalier quatre à quatre, en parlant à quelqu'un qu'on ne voit pas.

LOULOU.

Oui!.. prenez un mot!.. un pas trop difficile... je reviens!.. (Elle se précipite dans la chambre d'Ève et s'arrête étonnée.) Comment... tu lis?..

ÈVE.

Je lis...

LOULOU.

Ah! bien!.. c'est gracieux pour ceux d'en bas, ça!.. Qu'est-ce que je vais dire?..

ÈVE.

A qui?

LOULOU.

Ben, à tout le monde!.. on demande ce que tu es devenue?..

ÈVE.

Tu diras que je suis montée me coucher... que j'étais fatiguée...

LOULOU.

Mentir, alors?..

ÈVE, riant.

Dis ce que tu voudras, mais sois polie!..

LOULOU.

C'est ce malheureux Robert qui va faire un nez!..

ÈVE.

Non!.. je l'ai averti, lui!.. j'en avais assez des petits jeux!..

LOULOU.

Oh! c'est pourtant tellement amusant! j'y retourne vite!.. on me prend un mot!.. c'est mon tour!.. Tout à l'heure, on a donné des gages!.. M. de Xaintrailles voulait absolument embrasser la duchesse ou Colette... elles n'ont pas voulu!..

ÈVE, riant.

Je le pense!

LOULOU.

Pourquoi?.. Ah! bien, si c'était moi!..

ÈVE.

Va donc jouer!..

LOULOU.

J'y vais!.. Bonsoir!

(Elle se sauve en courant.

SCÈNE DEUXIÈME

LOULOU, XAINTRAILLES, il monte l'escalier.

LOULOU.

A-t-on choisi mon mot?..

XAINTRAILLES.

Non, mademoiselle... on a changé de jeu... on prépare une charade, très compliquée, paraît-il, que je dois deviner;.. et, comme on a besoin du vestibule, on m'a dit de monter... (Il s'installe sur la borne.) J'aime autant ça d'ailleurs!.. on est mieux assis!.. on serait bien aimable d'envoyer une dame me tenir compagnie... voulez-vous le demander, mademoiselle, dites?.. Si on me laisse ici tout seul, je m'endormirai, c'est sûr!..

LOULOU.

Je resterais bien... mais j'aurais peur d'être grondée!.. je vais envoyer quelqu'un... (A part.) la cousine Éléonore.

(Elle descend en courant.)

XAINTRAILLES.

C'est vrai!.. trop de petits jeux!.. Ce que je donnerais pour voir finir la soirée!.. Quelle femme que la duchesse!.. quels yeux, quelle bouche!.. et Mme de Chavannes donc!.. Oui!.. mais celle-là, faut pas y penser!.. ce qu'elle m'a envoyé promener!.. c'est une veuve qui est pour le bon motif!.. Malgré tout, je n'aurai pas perdu mon temps ici!.. (Il sourit.) sans parler de cette excellente chanoinesse qui me couve de l'œil... au point que c'en est vraiment intimidant!.. Allons, bon!.. la voilà!..

SCÈNE TROISIÈME

—

XAINTRAILLES, LA CHANOINESSE.

LA CHANOINESSE.

Loulou dit que vous demandez à ne pas rester seul,.. et on m'envoie vous tenir compagnie.

(Elle s'assoit sur la borne.)

XAINTRAILLES, très gracieux.

Comment, le chœur de vos admirateurs vous a laissée partir!..

LA CHANOINESSE, modeste.

Oh! le chœur de mes admirateurs!..

XAINTRAILLES, à part.

Elle a l'air de protester,.. au fond, elle est ravie!.. elle m'as-

somme, mais il faut être aimable! (Haut.) Dites un peu que, du matin au soir, on ne vous répète pas que vous êtes charmante?..

LA CHANOINESSE, s'éventant.

Mon Dieu,.. quelquefois, en effet...

XAINTRAILLES.

A la longue, ça doit vous paraître bien monotone?..

LA CHANOINESSE.

Ça dépend!..

XAINTRAILLES, imprudemment.

De quoi?

LA CHANOINESSE.

De celui qui me le dit...

XAINTRAILLES, à part.

Bigre! pas moyen de reculer! (Haut.) Et, si je vous le disais, moi? me permettriez-vous de...

LA CHANOINESSE, les yeux baissés.

Je ne permettrais rien...

XAINTRAILLES, respirant à pleins poumons.

Ah!

LA CHANOINESSE, même jeu.

Mais je laisserais faire...

XAINTRAILLES, à part.

Pincé! heureusement, une chanoinesse, c'est comme une femme mariée,.. au lieu d'un mari, c'est un chapitre,.. on a même moins de remords!..

LA CHANOINESSE, parlant, les yeux levés au ciel, comme dans un rêve.

C'est que, si j'aimais, je ne serais pas une amoureuse banale, moi!..

XAINTRAILLES, à part.

Ce que c'est que les illusions!..

LA CHANOINESSE.

Je deviendrais, pour celui qui serait mon idole, une compagne soumise et fidèle de tous les instans,.. je ne le quitterais jamais!..

XAINTRAILLES, à part.

C'est ça qui serait amusant!..

LA CHANOINESSE.

Je m'anéantirais en lui! N'est-ce pas ainsi qu'on doit comprendre l'amour? (Un temps.) Avez-vous un idéal, vous, monsieur de Xaintrailles?

XAINTRAILLES.

Parbleu! Tout le monde en a un!..

LA CHANOINESSE, très coquette.

Et comment est-il, cet idéal?

XAINTRAILLES, féroce, à part.

Attends un peu!.. (Haut.) La femme que j'entrevois... en rêve... est très jeune, très mince et très brune... (A part.) C'est trop malhonnête, il faut corriger!.. (Haut.) Notez que c'est un idéal,.. mais je rencontre parfois des réalités qui sont capables de...

LA CHANOINESSE, impétueusement.

De le faire oublier?

XAINTRAILLES.

Je ne dis pas ça, mais... (A part.) j'ai trop corrigé!

LA CHANOINESSE.

Eh bien, moi aussi, j'ai un idéal!..

XAINTRAILLES, inquiet.

Ah!..

LA CHANOINESSE.

Et il n'existe pas seulement en rêve, le mien!

XAINTRAILLES.

Ah! (A part.) Nous y voilà!

LA CHANOINESSE, les yeux au plafond.

Il est svelte, élégant, jeune... (Xaintrailles respire.) encore, mais, c'est cependant un homme fait!... ses yeux sont bleus... limpides...

XAINTRAILLES, à part.

Si je m'en allais?.. elle m'ennuie, cette vieille guitare!..

LA CHANOINESSE, brusquement.

Tenez! il y a des momens où je me sens prise d'une envie folle...

XAINTRAILLES, reculant instinctivement.

De quoi faire?..

LA CHANOINESSE.

De m'arracher à une pensée unique... obsédante!.. de m'échapper... de m'envoler vers un autre pays... pour chercher le calme, sinon le bonheur, sous un ciel d'or toujours lumineux et chaud!.. (Elle semble frissonner, l'étoffe de son corsage se tend et gémit.)

XAINTRAILLES, à part, la regardant.

Franchement, on ne joue pas les Mignon aspirant au ciel, avec un... corsage comme ça!..

LA CHANOINESSE, toujours les yeux au ciel.

Être aimée et mourir, je n'en demanderais pas davantage!..

XAINTRAILLES, à part, la regardant.

Elle est ridicule, mais appétissante!.. il n'y a pas à dire, elle est très appétissante... (Haut.) Aimer et vivre... voilà ce qu'il faut faire...

LA CHANOINESSE.

Hélas!..

XAINTRAILLES, se penchant vers elle.

Vous semblez triste... émue?..

LA CHANOINESSE.

Oui... je regrette parfois la solitude où je vis!.. je voudrais rencontrer un être qui sût deviner ce que contient d'ardeurs ce cœur aux battemens comprimés.

XAINTRAILLES, à part.

Elle cherche un extincteur de volcan... parfaitement!..

LA CHANOINESSE.

Je suis sûre que je ferais le bonheur de celui qui deviendrait le compagnon de toute ma vie...

XAINTRAILLES, à part.

De toute sa vie? comme elle y va!.. C'est égal,.. ses yeux brillent... elle est charmante!.. (Haut et avec feu.) Ah! pourquoi l'avez-

vous prononcé, ce vœu fatal qui interdit de vous adorer... ou du moins de vous exprimer?..

LA CHANOINESSE.

Quel vœu fatal? (Souriant.) Ah! vous croyiez? Non!.. mon titre est purement honorifique, rassurez-vous!.. (Elle le regarde langoureusement.) je suis libre!..

XAINTRAILLES, saisi.

Comment,.. vous êtes... (A part.) Ah! mais!.. Ah! mais!.. c'est une autre affaire!... on devrait prévenir... me voilà bien, moi, à présent!.. (Bruit de pas, rires, tapage dans l'escalier.) O joie!.. voici du monde!

SCÈNE QUATRIÈME

LES MÊMES, LA MARQUISE, COLETTE, LE DUC, LA DUCHESSE, LOULOU, JUVISY, MORAY, ROBERT, JACQUES, LOUVILLE. (La marquise paraît la première au haut de l'escalier. Tous suivent, un bougeoir à la main. Pendant toute la scène, Jacques tourne autour de la duchesse, qui l'évite.)

XAINTRAILLES, se levant.

Et la charade?..

LA MARQUISE.

Remise à demain... il est vraiment trop tard!.. il faut penser aux chasseurs qui se lèvent de bonne heure!.. Bonsoir, mes enfans!.. (Elle tourne à gauche au haut de l'escalier, précédée d'un valet de pied qui porte une lampe.)

LE DUC.

Quand je pense qu'il faut se lever à trois heures et demie ou quatre heures,.. je frissonne!..

MORAY, étonné.

A quatre heures?..

LE DUC.

Oui,.. nous allons à l'affût... tuer des blaireaux pour ma femme!.. elle adore cette fourrure!.. Est-ce que vous ne venez pas avec nous?

MORAY, riant.

Ah! non!

LE DUC.

Qui est-ce qui vient?..

JACQUES.

Moi!..

ROBERT.

Moi!..

JUVISY.

Moi!..

LOUVILLE.

Moi!..

JACQUES, à Xaintrailles.

Alors,.. c'est convenu,.. c'est vous qui vous dévouez?.. Vous allez à Paris ce matin?

XAINTRAILLES.

Convenu... j'irai en rentrant de l'affût...

JACQUES.

A quelle heure voulez-vous la voiture?

XAINTRAILLES.

Avant ou après le déjeuner, ça m'est égal!.. Je rapporterai nos cartouches, les bougies roses de Mlle Ève...

LA DUCHESSE.

Mes fleurs!..

COLETTE.

Ma robe!..

LA CHANOINESSE.

Mes romances!..

LOULOU, à part.

Si je pouvais trouver aussi une commission pour le forcer à penser à moi!.. (Pensive.) Faudrait une commission... poétique!.. voilà le chiendent!.. (Elle descend à l'avant-scène et reste absorbée.)

COLETTE, s'asseyant sur la borne.

Je ne peux pas me décider à me coucher!.. je n'ai jamais sommeil!..

MORAY.

Je le crois bien!.. vous vous levez à onze heures!..

COLETTE.

Et grand'mère qui croit qu'on se couche quand on monte!.. elle ne connaît pas la station du carré, grand'mère!.. Hier, nous sommes restés plus d'une heure à bavarder là...

LA DUCHESSE, s'asseyant aussi sur la borne pour échapper à Jacques, qui cherche à lui parler.

On y est très bien!..

XAINTRAILLES, assis entre la duchesse, la chanoinesse et Colette et disparaissant à demi sous les jupes.

On y est divinement!..

JUVISY.

Toi!.. mais nous?..

XAINTRAILLES.

Eh bien! allez chercher des chaises!..

JACQUES.

Oh! si on apporte des meubles... on n'ira plus se coucher du tout!..

MORAY.

Est-ce qu'on peut fumer?

COLETTE.

Naturellement!

LE DUC, suppliant.

Sa pipe?..

LA DUCHESSE.

Fi!..

LE DUC.

Pourquoi, fi!.. (A Colette et à la chanoinesse.) Vous permettez?.. (Il disparaît dans sa chambre.)

LOULOU, illuminée, à part.

J'ai trouvé!.. (Elle fouille dans sa poche.)

LE DUC, revenant avec sa pipe, qu'il allume.

Ça me sauve la vie!.. j'avais un commencement de mal de dents... et c'est le seul remède... j'ai essayé de tout!..

LOULOU, à part, comptant dans son porte-monnaie.

Un,.. deux,.. trois... (Haut.) Je parie que vous n'avez pas essayé d'un remède que je connais?

LE DUC, intéressé.

Qu'est-ce qu'il faut faire?..

LOULOU.

Oh! c'est bien simple!.. voilà!.. On met de l'eau froide dans sa bouche et on s'assoit sur un poêle jusqu'à ce qu'elle soit chaude...

COLETTE, moitié riant, moitié fâchée.

Loulou! (Au Duc.) Vous ne devriez pas aller au froid,.. ça va piquer ferme, ce matin!..

LOULOU, à part, continuant son compte.

Les cent francs de grand'mère pour Noël... dix francs que j'avais,.. vingt sous de ma semaine,.. cent onze francs!.. ça ne fait pas un compte... (Elle recommence.)

XAINTRAILLES, allumant une cigarette et se rasseyant au milieu de ces dames.

A présent, si nous disions des bêtises?..

COLETTE, vivement.

Loulou! va te coucher!..

LOULOU, indignée.

Me coucher?..

COLETTE.

Fais ce que je te dis!..

LOULOU.

J'y vais!.. (A Xaintrailles.) Monsieur de Xaintrailles, voulez-vous aussi vous charger d'une commission pour moi?..

XAINTRAILLES, se levant.

A vos ordres, mademoiselle!..

(Il descend à l'avant-scène.)

LOULOU.

Voulez-vous m'acheter des tourterelles?.. Voilà cinq louis...

XAINTRAILLES, ahuri.

Des tourterelles,.. cinq louis?..

LOULOU, inquiète.

C'est pas assez?..

XAINTRAILLES, riant.

C'est trop, mademoiselle, mais...

LOULOU.

J'ai très grande envie d'avoir des tourterelles!.. Voulez-vous me les choisir... comme pour vous?..

XAINTRAILLES.

Comme pour moi?.. Mon Dieu! à vous dire vrai, pour moi, je n'en choisirais pas...

LOULOU, câline.

Je vous en prie?..

XAINTRAILLES, s'inclinant.

Que votre volonté soit faite! mademoiselle... Seulement, permettez-moi de vous rendre quatre louis,.. je pense qu'avec une jolie pièce de dix francs, la cage comprise...

LOULOU, ravie.

Merci, monsieur!..

XAINTRAILLES, remontant, à part.

A la bonne heure! Avec cette petite, il y a toujours de l'imprévu...

COLETTE.

Loulou,.. va te coucher!..

LOULOU, très digne.

J'y vais, mon Dieu, j'y vais!

JACQUES.

Où est donc Robert?..

MORAY.

Il est rentré chez lui...

LA DUCHESSE.

Depuis la disparition d'Ève, il était comme une âme en peine!.. Qu'est-elle donc devenue, Ève?..

LOULOU, se retournant.

Elle m'a dit de dire qu'elle était fatiguée... et elle m'a recommandé de le dire poliment...

(Elle disparaît à droite dans le corridor.)

MORAY.

Je craignais qu'elle ne fût souffrante!

LA DUCHESSE, le regardant méchamment.

Ah! c'est donc ça!.. Vous étiez préoccupé,.. distrait... (Appuyant.) vous aussi!..

(Mouvement de Moray, qui remonte.)

XAINTRAILLES, allumant une seconde cigarette.

Il va faire un petit froid!..

LA CHANOINESSE.

Ah! tant mieux!.. Moi, j'ai toujours trop chaud!..

XAINTRAILLES, à part.

Parbleu!.. c'est un volcan!.. et un volcan sans touristes!.. c'est effrayant!..

LOUVILLE.

Un bon temps pour les ramiers, ce froid sec!... Pendant que Jurieu ira à ses blaireaux, nous en tuerons des masses!...

(Bonsoirs, — poignées de main, saluts, etc. La duchesse entre dans la chambre à côté de celle d'Ève; le duc, en face de sa femme; Louville et Juvisy en face d'Ève. Colette tourne à gauche et Jacques, Moray et Xaintrailles à droite, dans le corridor, au haut de l'escalier. Dès qu'ils sont sortis, la marquise paraît, venant de la gauche et entre chez Ève.)

SCÈNE CINQUIÈME

ÈVE, LA MARQUISE.

ÈVE, étonnée.

Grand'mère!..

LA MARQUISE.

De ma fenêtre, j'ai vu ta lumière et je viens te dire bonsoir,.. puisque tu as jugé à propos de monter avant tout le monde...

(Elle s'assoit dans la grande bergère au coin du feu.)

ÈVE, câline, venant s'asseoir sur un petit tabouret aux pieds de la marquise.

Je m'ennuyais tant ce soir, grand'mère!

LA MARQUISE.

Tu t'ennuyais!.. et pourquoi ça?.. On a pourtant fait un petit tour de valse... on a joué aux petits jeux?..

ÈVE, riant.

Justement!... les petits jeux,.. les petites valses,.. les petites charades,.. enfin toutes ces petites choses-là ne m'amusent pas beaucoup...

LA MARQUISE.

Tâche donc de devenir un peu plus... sociable!.. Qu'est-ce que c'est qu'une fille de vingt ans... qui va se marier... et qui n'aime qu'à monter à cheval, à ramer, à nager, sans parler de toutes vos nouvelles inventions de polo, de tennis, de cricket,.. est-ce que je sais, moi?.. enfin, tous vos jeux anglais, qui font qu'à présent on ne peut plus mettre le pied dans le parc sans trébucher dans un machin quelconque,.. glaise, filet tendu ou trappe!.. Ah! c'est du temps joliment employé!..

ÈVE, appuyant sa tête sur les genoux de la marquise.

Grondez pas, grand'mère!.. ça nous amuse tant!.. Et puis, je ne joue pas toujours,.. je travaille,.. je peins,.. je lis beaucoup...

LA MARQUISE.

Beaucoup trop!.. tu dévores à tort et à travers un tas de bouquins...

ÈVE.

Choisis par vous...

LA MARQUISE.

Je voudrais voir qu'il en fût autrement!..

ÈVE.

Enfin, grand'mère, que voulez-vous que je réforme en moi, dites?..

LA MARQUISE.

C'est difficile à préciser!.. rien et tout!.. Regarde l'attitude de Suzanne?.. voilà une vraie femme!.. Elle ne joue pas au tennis, celle-là!.. elle ne rame pas comme un passeur!..

ÈVE, souriant.

Parce qu'elle craint les ampoules et que le tennis, par le froid qu'il fait, gerce les lèvres et rougit le bout du nez... mais moi, je ne suis pas belle comme la duchesse, et je...

LA MARQUISE, vivement.

Tu le seras tout autant!.. c'est uniquement la tenue de Suzanne que j'envie pour toi... pour Colette aussi, d'ailleurs!..

ÈVE, riant.

Et même pour Loulou?.. (Sérieuse.) Grand'mère, qu'a-t-elle donc de si remarquable, la tenue de la duchesse?..

LA MARQUISE.

Elle est modeste malgré sa beauté, réservée, décente... ce n'est pas elle qui s'en va dans un coin rire et causer!.. ni qui raconte des histoires risquées ou chante des chansonnettes qu'une honnête femme ne devrait même pas entendre!..

ÈVE.

Mais, grand'mère, ce n'est pas moi non plus!.. je ne chante jamais... et je ne raconte pas d'histoires... risquées, comme vous dites...

LA MARQUISE.

Non,.. mais c'est Colette qui...

ÈVE.

Vous gronderez Colette à son tour, grand'mère...

LA MARQUISE.

Je gronderai... je gronderai,.. on croirait vraiment que je suis croquemitaine?..

ÈVE.

Non,.. mais voyez-vous, grand'mère, moi, à votre place, j'aimerais mieux que mes petites-filles se montrassent... Oh! comme je parle bien!.. se montrassent donc telles qu'elles sont, avec beaucoup de défauts, que de cacher soigneusement ces mêmes défauts... pour les conserver plus sûrement.

LA MARQUISE, riant.

Non!.. c'est inouï!.. une gamine qui ne voit pas plus loin que le bout de son nez et qui...

ÈVE.

Que si, grand'mère!... ainsi, je vois des choses que vous ne voyez pas...

LA MARQUISE, qui a tiré de sa poche une liste qu'elle parcourt.

Au lieu de conter des sornettes, dis-moi si tu as bien tout pour l'arbre de Noël?..

ÈVE.

Oui, grand'mère!

LA MARQUISE.

Les rubans?

ÈVE.

Oui, grand'mère!

LA MARQUISE.

Les bougies roses?..

ÈVE.

J'en ai déjà et on rapportera le reste demain matin...

LA MARQUISE.

Tu peux même dire ce matin, car il est deux heures... alors, on va à Paris avant le déjeuner?..

ÈVE.

Oui,.. ces messieurs voulaient je ne sais quelles cartouches, et M. de Xaintrailles s'est chargé de les choisir... il va dans le coupé et il veut bien passer à la maison,.. on remettra à Joseph les caisses de bougies...

LA MARQUISE.

Je suis fâchée de l'avoir invité à venir ici, Xaintrailles!..

ÈVE, étonnée.

Pourquoi donc ça?.. Il est très... décoratif!..

LA MARQUISE.

Oui,.. si décoratif que Loulou en a la tête tournée!..

ÈVE, riant.

Loulou... Ah! ça n'est pas grave!..

LA MARQUISE.

Non,.. mais c'est ridicule!.. elle est en admiration devant lui!.. quand il parle, elle l'écoute la bouche ouverte et les yeux fermés...

ÈVE, riant.

Cette pauvre Loulou!.. je n'ai pas remarqué ça!.. mais aussi, grand'mère, vous lui répétez toujours qu'elle est une grande personne, bonne à marier,.. qu'elle doit devenir raisonnable,.. penser à l'avenir,.. alors...

LA MARQUISE.

Alors, c'est Xaintrailles qui lui représente l'avenir?.. il est joli, l'avenir!..

ÈVE.

Vous êtes sévère pour M. de Xaintrailles, ce soir?..

LA MARQUISE, étonnée.

Comment, tu le défends?..

ÈVE, riant.

Mais non, grand'mère!... je ne le défends pas!..

LA MARQUISE.

Deux heures un quart!.. C'est fou de se coucher à des heures pareilles!.. Bonsoir!.. (Elle embrasse Ève.) Je suis heureuse de penser que dans trois semaines tu seras la femme de Robert!.. Brave garçon!.. sa joie fait plaisir à voir!.. et toi?.. es-tu contente au moins?..

ÈVE.

Mais oui,.. grand'mère!..

LA MARQUISE.

Tu es contente en dedans!.. Tu n'es pas démonstrative, toi!.. mais tu es une bonne fille tout de même!.. (Elle l'embrasse encore et sort.)

SCÈNE SIXIÈME

ÈVE, seule. — (Elle va et vient dans sa chambre.)

Oh! oui, je vois des choses qu'elle ne voit pas, grand'mère!.. Ainsi, elle n'a pas remarqué que Jacques a l'air triste,.. préoccupé...

et je sais pourquoi il a cet air-là!.. Colette aussi le sait... je l'ai bien vu, quoiqu'elle ne m'en ait rien dit... il est des choses dont on ne parle pas aux jeunes filles,.. on a raison... (Jacques paraît à l'extrémité du corridor et vient écouter à la porte de la duchesse.) C'est trop déjà qu'elles les devinent!.. (Avec dégoût) Oh! cette Suzanne!.. je la déteste!.. et tout à l'heure, quand grand'mère m'énumérait ses qualités, j'ai cru que j'allais lui crier malgré moi : « La duchesse!.. c'est la duchesse que vous me donnez pour exemple?.. Eh bien! voilà ce qu'elle fait, la duchesse!.. » (Elle écoute.) Qui donc marche dans le corridor!.. (Elle ouvre brusquement sa porte et se trouve nez à nez avec Jacques.)

SCÈNE SEPTIÈME

—

ÈVE, JACQUES. — (Ève reste sur le seuil de sa porte.)

ÈVE.

Toi!.. Qu'est-ce que tu fais là?..

JACQUES, embarrassé.

Mais,.. je... (Brusque.) Et toi?.. comment n'es-tu pas couchée à cette heure-ci?..

ÈVE.

Grand'mère avait à me parler... elle me quitte à l'instant!..

JACQUES, surpris.

Grand'mère!..

ÈVE.

Oui!.. tu vois que tu aurais pu la rencontrer...

(Mouvement de Jacques.)

ÈVE.

Oh! ne cherche pas à me donner le change!.. (Tristement.) Je sais qui te rend malheureux, va!..

JACQUES, embarrassé.

Écoute, Ève, j'ai été peut-être étourdi,.. je voulais voir... la personne à laquelle tu fais allusion,.. lui parler seulement... rien de plus, je te jure!.. (Inquiet.) Ève,.. ne va pas croire...

ÈVE, très candide.

Quoi?... qu'est-ce que je pourrais croire de plus?..

JACQUES, rassuré.

La duchesse est d'ailleurs à l'abri de tout soupçon...

ÈVE, moqueuse.

Sans doute!.. c'est ce que grand'mère me disait encore à l'instant... Bonsoir!..

(Elle rentre dans sa chambre.)

JACQUES, s'arrêtant encore à la porte de la duchesse.

Il faut absolument que je sache... que tout à l'heure... (Il s'éloigne.)

SCÈNE HUITIÈME

ÈVE, puis LOULOU.

ÈVE.

J'aurais mieux fait de ne rien lui dire... il m'en voudra et ça n'empêchera rien!.. (Regardant la pendule.) Il est horriblement tard... (Elle détache ses cheveux et commence à en faire une grosse natte), et il faut que je me lève de bonne heure... pour préparer l'arbre de Noël et essayer ma toilette...

LOULOU, en jupon court, arrivant du fond en courant, un bougeoir à la main et se cachant précipitamment sous une des portières de droite.

Depuis trois jours, il sort de sa chambre au milieu de la nuit!... je l'entends!.. et il rentre, longtemps... longtemps après,.. il doit être malade!.. je veux savoir ce qu'il a!.. il faudra bien qu'il passe ici ou dans l'escalier!.. (Elle laisse vivement retomber la portière.)

(Un monsieur emballé dans un grand ulster tombant jusqu'aux pieds, ayant sur la tête une casquette de voyage à visière et oreilles, s'avance avec précaution dans le corridor, un bougeoir à la main, regarde de tous côtés et entre vivement dans la chambre voisine de celle d'Ève.)

ÈVE, écoutant.

On a encore marché,.. c'est singulier!...

LOULOU, sortant de sa cachette.

Oh!.. en voilà une drôle de chose!.. c'est chez la duchesse qu'il va!.. (Stupéfaite.) à cette heure-ci!.. qu'est-ce qu'il peut bien y aller faire?.. J'ai envie de le dire à Colette... ou à grand'mère! (Réfléchissant.) Non, je crois qu'il vaut mieux pas!.. je serais grondée!.. on dirait encore que je me mêle de ce qui ne me regarde pas!.. (Gesticulant, sans faire attention à son bougeoir.) Et moi qui ai manqué me cacher sous la portière de la duchesse!.. C'est là qu'il aurait fait une tête!.. C'est égal, ça me paraît cocasse, tout ça!.. (Se frottant vivement l'oreille.) Aïe!.. Tiens!.. c'est ma bougie qui a un peu coulé!.. (Regardant le tapis.) il y en a une traînée!.. je vais me coucher, moi!..

(Elle disparaît au fond, à droite.)

ÈVE, allant et venant, en nattant ses cheveux.

Grand'mère a raison... la joie de Robert me fait plaisir!.. je suis heureuse de le voir si heureux!.. (Grave.) J'espère être une bonne femme et je suis sûre d'être une bonne mère... Robert m'aime tant! je l'aimerai aussi!.. (Pensive, nouant lentement d'un ruban blanc le bout de sa natte.) et il me semble que j'aimerais bien quelqu'un que j'aimerais?..

(Elle entre dans son cabinet de toilette.)

SCÈNE NEUVIÈME

ÈVE, dans le cabinet; LE DUC, dans le corridor.

LE DUC. (Il sort de sa chambre, un bougeoir d'une main et des molletières de l'autre et frappe doucement à la porte de sa femme.)

Suzanne! Suzanne!.. (Un temps.) Suzanne!

(Il frappe de nouveau.)

LA VOIX de la duchesse appelant très bas à la porte de communication devant laquelle est la commode.

Ève! Ève!

ÈVE. (Elle sort en courant du cabinet de toilette.)

J'ai cru qu'on parlait!..

LE DUC, frappant toujours.

Suzanne!

LA DUCHESSE.

Ève!.. répondez-moi,.. je vous en prie?..

ÈVE, allant à la commode.

C'est vous qui m'appelez, madame?

LA DUCHESSE.

Oui,.. parlez bas et ouvrez-moi!.. mon mari est là... dans le corridor!..

LE DUC, criant.

C'est que je ne peux pas m'habiller sans tire-bouton, ma chère amie!.. pas moyen de mettre mes molletières avec mes doigts,.. et j'ai perdu mon tire-bouton!.. Suzanne!.. (Il secoue légèrement le bouton de la serrure.)

LA DUCHESSE.

L'entendez-vous?.. Ouvrez vite!.. je vous en supplie...

ÈVE, inquiète.

Mais il y a un meuble devant cette porte... je ne puis l'ouvrir!..

LA DUCHESSE.

Ah!.. mais c'est à devenir folle!.. si vous n'ouvrez pas, nous sommes perdus!..

ÈVE, à part.

Nous sommes perdus?.. (Effarée.) Mon Dieu! est-ce que Jacques est là?..

(Elle saisit la commode et l'ébranle avec peine.)

LE DUC, frappant,

Mais, sac à papier!.. On ne dort pas ainsi!.. Suzanne!.. je vais manquer le départ et vous n'aurez pas vos peaux de blaireau!.. il sera trop tard pour l'affût!..

LA DUCHESSE.

Il s'impatiente!.. mais c'est horrible!..

ÈVE, affolée, tirant la commode avec précaution, pour ne pas faire de bruit.

Répondez donc, madame!..

LA DUCHESSE, criant.

Attendez!.. je me lève!..

LE DUC.

Enfin!.. ça n'est pas malheureux!..

ÈVE, à part.

Mon Dieu!.. s'il se doutait que Jacques...

(Elle parvient à enlever la commode et tire le verrou. La porte s'ouvre brusquement et Xaintrailles est lancé dans la chambre; puis la porte se referme. Ève recule, saisie. Presque en même temps, la porte de la duchesse s'entr'euvre et le duc disparaît.)

(Tout ce jeu de scène doit être très rapide.)

SCÈNE DIXIÈME

ÈVE, XAINTRAILLES. — (Xaintrailles, en complet de soie mastic : le chiffre brodé sur la poche de côté. Collerette et manchettes garnies de dentelles. Pantoufles ruisselantes de broderies d'or. Il est très ému et tient sur son bras un ulster et à la main une casquette et un bougeoir.)

ÈVE, pétrifiée.

M. de Xaintrailles!..

XAINTRAILLES, un peu pâle et haletant.

Oui,.. mademoiselle!.. c'est,.. c'est moi!..

ÈVE, se remettant et suivant son idée.

Vous!.. Ah! bien!.. si j'avais su!.. (A part.) Quel bonheur que ce ne soit pas Jacques!..

XAINTRAILLES, toujours ému, balbutiant.

Mademoiselle... Je suis,.. je suis confus... Je ne sais vraiment...

ÈVE, regardant le costume de Xaintrailles et luttant contre l'envie de rire.

Mais, monsieur...

XAINTRAILLES.

Mademoiselle!.. c'est sublime ce que vous avez fait là!..

ÈVE, riant sans pouvoir s'en empêcher.

Oh! sublime!.. d'abord, je ne savais pas trop ce que je faisais... je me rendais bien compte qu'il se passait quelque chose... (Elle cherche le mot.) d'insolite,.. mais sans savoir ce que c'était...

XAINTRAILLES.

C'était moi!..

ÈVE, riant.

Je le vois bien!.. (Sérieuse.) Si vous voulez à présent regagner votre chambre?.. (Elle se dirige vers la porte.)

XAINTRAILLES.

Y songez-vous, mademoiselle?.. il faut attendre que Jurieu soit rentré chez lui!..

ÈVE.

Ah!.. Il faut attendre que M. de Jurieu... (Résignée.) Attendons en ce cas!.. (Narquoise.) Asseyez-vous donc?..

XAINTRAILLES, s'asseyant.

Merci, mademoiselle!.. (Voyant qu'Ève reste debout, il se relève.) En voyant votre bonté charmante,.. votre pureté,.. qui ne croit pas au mal,.. je suis désolé de vous initier à... à des choses que vous devriez ignorer...

ÈVE.

Ne vous inquiétez donc pas!.. je ne sais rien!.. (Railleuse.) Vous l'avez dit, monsieur, je ne crois pas au mal; mais il y a des gens qui y croient,.. et, pour ceux-là...

XAINTRAILLES.

Vous vous moquez de moi?..

ÈVE.

Pas du tout!.. (Un temps.) Ne pensez-vous pas que M. de Jurieu est parti?..

XAINTRAILLES.

Mais non,.. on entend parler... Écoutez?..

ÈVE, un peu nerveuse.

Soit... Écoutons!.. c'est égal!.. je fais de singulières choses, ce matin!.. je vous cache dans ma chambre,.. j'écoute aux portes... Ah! si grand'mère me voyait!.. (Elle écoute.) Tiens!.. il parle en-

core du tire-bouton!.. Eh bien! quand il a trouvé un sujet de conversation, il le pousse à fond, M. de Jurieu!.. (Ils écoutent.)

VOIX DE LA DUCHESSE.

Vous êtes insupportable!.. m'éveiller en sursaut!..

VOIX DU DUC.

En sursaut?.. Ah! bien! vous mettez du temps à vous éveiller en sursaut, toujours!..

VOIX DE LA DUCHESSE.

J'ai eu froid en allant vous ouvrir...

VOIX DU DUC.

Aussi, quelle idée de vous verrouiller ainsi... comme si nous étions entourés de malfaiteurs...

VOIX DE LA DUCHESSE.

Et tout ce tapage pour une stupidité pareille!..

VOIX DU DUC.

Stupidité tant que vous voudrez!.. mais moi, je ne peux pas mettre mes molletières sans tire-bouton...

ÈVE, riant malgré elle.

Le tire-bouton!.. il y revient!

VOIX DU DUC.

... Et je ne peux pas aller à l'affût sans mes molletières... il y a peu d'herbe et beaucoup de cailloux sur cette lisière... ces endroits, peu propices à l'agriculture, sont très recherchés par les vipères; or, moi je crains...

VOIX DE LA DUCHESSE.

Eh! vous craignez tout!..

VOIX DU DUC.

Ma chère amie, il y a des gens très braves qui redoutent ces reptiles... Bayard avait peur des vipères, et...

VOIX DE LA DUCHESSE.

Ah! je pense que vous n'allez pas vous installer ici pour me parler de Bayard!..

VOIX DU DUC.

J'achève de boutonner mes molletières et je pars...

VOIX DE LA DUCHESSE, énervée.

Mais emportez donc le tire-bouton!.. c'est bien plus simple!..

VOIX DU DUC.

Non!.. je n'aurais qu'à le perdre comme j'ai perdu le mien, nous n'en aurions plus!..

VOIX DE LA DUCHESSE.

Mais dépêchez-vous donc!.. je suis sûre que tout le monde vous attend...

VOIX DU DUC.

Mais non!.. je parie que pas un ne sera prêt à l'heure, au contraire!.. d'ailleurs, j'ai fini!..

(Le duc sort de la chambre de sa femme, traverse le corridor et rentre chez lui. — Ève et Xaintrailles, l'oreille tendue, écoutent les deux portes qui se referment. Au même instant, Juvisy sort de sa chambre en costume de chasse et regarde le duc en riant.)

XAINTRAILLES.

Mademoiselle... je vous serai éternellement reconnaissant de l'immense service que vous m'avez... que vous nous avez rendu...

ÈVE, entr'ouvrant la porte et la refermant brusquement.

Allons!.. bon,.. les autres, à présent!..

SCÈNE ONZIÈME

ÈVE ET XAINTRAILLES, dans la chambre; ROBERT, LOUVILLE, JACQUES, dans le corridor. (Ils sont en costume de chasse.)

ROBERT.

Où peut-il être?.. il lui sera arrivé quelque chose!..

JUVISY.

Qu'est-ce que vous voulez qu'il lui soit arrivé?..

ROBERT.

Dame! je n'en sais rien!.. Où pensez-vous qu'il soit?..

LOUVILLE.

Son lit n'est même pas défait!..

JACQUES, vivement.

Pas défait!.. (A part, regardant furtivement la porte de la duchesse.) Est-ce possible?..

LOUVILLE, apercevant le duc, qui sort de sa chambre en arrangeant ses cartouches dans sa ceinture.

Ah! voici Jurieu!..

JUVISY, riant, bas aux autres.

Devinez un peu qui je viens de voir sortir de chez sa femme?.. je vous le donne en mille?.. (Mouvement de Jacques.) J'aime autant vous le dire,.. vous ne trouveriez pas!..

JACQUES, brusquement.

Qui?..

JUVISY, riant.

Jurieu lui-même!.. Est-ce drôle?..

JACQUES, rassuré, à part.

Ah!

LOUVILLE, stupéfait.

Pas possible!.. Oh!.. je le dirai à Moray!..

JACQUES, étonné.

A Moray?.. Pourquoi à Moray?..

JUVISY.

Dame!.. à Florence!.. Comment!.. vous n'en saviez rien?..

JACQUES, troublé.

Eh! parbleu!.. vous n'en savez rien non plus!.. Si on écoutait tous les potins!..

LE DUC, relevant le nez et voyant les chasseurs.

On part?..

JUVISY.

Non!.. nous cherchons Xaintrailles qui est perdu!..

LE DUC.

C'est le « Bijou perdu!.. » Vous ne connaissez pas ça, vous autres, vous êtes trop jeunes!.. (Il fredonne.)

Ah! qu'il fait donc bon!
Qu'il fait donc bon cueillir la fraise!

C'était Mme Cabel qui chantait ça... et elle était jolie!..

ROBERT.

Vous ne l'avez pas retrouvé, par hasard?

LE DUC.

Mon tire-bouton?.. pas du tout!.. est-ce vous qui l'avez pris?

LOUVILLE, à part.

Il est fou!.. Voilà ce que c'est que de faire des bêtises quand on n'en a plus l'habitude!..

JACQUES, agacé.

Xaintrailles est peut-être en bas à nous attendre!

(Il descend. — Tous le suivent.)

LE DUC, fermant la marche.

Je ne pouvais pas mettre mes molletières sans lui et, pour rien au monde, je n'aurais chassé sans molletières... ces sols herbeux et caillouteux sont fréquentés par des vipères qui...

(Il disparaît dans l'escalier.)

ÈVE, à Xaintrailles.

Maintenant, vous pouvez partir...

XAINTRAILLES.

Mais, mademoiselle... ils sont là!.. c'est impossible!.. si par malheur on me voyait sortir de chez vous... on croirait...

ÈVE, brusquement.

Qu'est-ce qu'on croirait? (Réfléchissant, nerveuse.) Ah! je n'envisageais ceci que comme une niaiserie sans gravité!.. et il paraît... (Toisant Xaintrailles.) Allons donc! qu'est-ce qu'on pourrait croire, après tout?..

XAINTRAILLES, embarrassé.

Mon Dieu, mademoiselle... en me voyant sortir de chez vous... à pareille heure... on supposerait naturellement...

ÈVE.

Naturellement!.. Ah! vous trouvez ça naturel, vous?..

(Mouvement des chasseurs dans le corridor.)

XAINTRAILLES.

Robert est là, mademoiselle!.. j'entends sa voix... il est très important qu'il ne me voie pas sortir d'ici... car enfin...

ÈVE, atterrée.

Comment!.. lui aussi s'imaginerait...

XAINTRAILLES.

Je serais désespéré, mademoiselle, de... enfin, si votre mariage manquait... si...

ÈVE, vivement.

Mais je ne veux pas qu'il manque, mon mariage!.. Grand'mère aurait beaucoup de chagrin... et ce pauvre Robert, donc!.. (Illuminée.) J'ai une idée!.. vous allez sortir d'ici très facilement...

XAINTRAILLES.

Comment? il y a une autre issue?..

ÈVE.

La fenêtre... (Elle va pour l'ouvrir.)

XAINTRAILLES, saisi.

La fenêtre!.. mais nous sommes au premier, mademoiselle, et quel premier!.. un étage du temps de Charles IX!.. c'est-à-dire trois de maintenant!..

ÈVE, ouvrant la fenêtre.

Mais, du tout!.. Regardez donc!.. quand vous serez pendu par les mains, vous ne serez guère qu'à trois mètres de terre...

XAINTRAILLES, terrifié.

Trois mètres!..

ÈVE.

Et la corbeille qui est sous la fenêtre a été retournée hier... elle est toute molle!..

XAINTRAILLES, regardant.

Fichtre!.. mais voyez donc, mademoiselle!.. c'est effrayant!..

ÈVE, se penchant.

C'est peut-être un peu haut... mais il y a autre chose...

XAINTRAILLES, intéressé.

Ah! j'aime mieux autre chose...

ÈVE.

Toute la façade est sculptée... vous ne sauterez pas, vous descendrez...

XAINTRAILLES.

Mais je ne peux pas marcher contre les murs comme une mouche!.. et quand je serai dans le jardin, qu'est-ce que je ferai?.. Et

si je me tue, comme c'est probable, sous votre fenêtre... ce sera pis encore!..

ÈVE.

Vous tuer?.. jamais!.. (Elle regarde.) Tenez, ne descendez pas!.. il y a une grosse corniche... une corniche énorme... suivez-la jusqu'au balcon qui donne sur l'escalier... là, vous appellerez ces messieurs... vous direz que vous avez été enfermé par le vent... que vous étiez venu respirer et que...

XAINTRAILLES.

Respirer à cinq heures du matin... par deux degrés de froid?.. ils me connaissent!.. ça leur paraîtra d'une invraisemblance...

ÈVE, brusque.

Eh! vous direz ce que vous voudrez!.. vous préparerez ça en route... (Nerveuse.) Ça m'est bien égal, après tout!..

XAINTRAILLES.

Mais si on devine?..

ÈVE, de plus en plus nerveuse.

On devinera... je n'y puis rien!.. d'ailleurs, M. de Jurieu a une telle confiance en sa femme qu'il ne croira rien de fâcheux!..

XAINTRAILLES, distrait.

Jurieu... oui... mais Moray, c'est autre chose... et quand il saura...

ÈVE, saisie.

Comment?.. M. Moray?..

XAINTRAILLES, toujours distrait.

Il sera exaspéré... par amour-propre... car au fond... il s'en soucie à présent comme d'une guigne, de la duchesse!.. (S'arrêtant brusquement.) Ah! je suis si troublé, si stupide, que je ne sais plus ce que je dis...

ÈVE, sérieuse.

J'ignorais que M. Moray eût aussi le droit de s'inquiéter de la conduite de Mme de Jurieu; mais, cela étant, vous avez raison, il faut éviter qu'il se doute de quoi que ce soit... Allons!.. il n'y a plus à hésiter... décidez-vous!..

XAINTRAILLES, terrifié.

C'est que... (Il enjambe l'appui de la fenêtre.) Je ne peux même pas poser mon pied d'aplomb, ainsi jugez?..

ÈVE.

Ce sont vos belles pantoufles en or qui vous gênent!.. (Elle rit.) ôtez-les... vous pourrez mieux pincer la corniche...

XAINTRAILLES, ôtant ses pantoufles.

Pincer... pincer... c'est facile à dire...

ÈVE.

Voulez-vous que j'aille jusqu'au balcon, et je reviendrai... pour vous montrer... (Elle va pour monter sur la fenêtre.)

(Juvisy, Robert et Louville paraissent au fond du corridor.)

ROBERT, à Juvisy.

Eh bien! puisque tes cartouches sont pareilles aux miennes, si tu peux m'en donner quelques-unes?..

(Ils entrent chez Juvisy.)

XAINTRAILLES.

Gardez-vous-en bien, mademoiselle!.. je préférerais me tuer cent fois plutôt que vous voir vous exposer...

ÈVE.

Allons!.. un peu de courage, monsieur de Xaintrailles?..

XAINTRAILLES, posant un pied sur la corniche et le retirant brusquement.

Brrr!.. c'est glacial, cette pierre!.. mademoiselle!.. je vous jure que je ne suis pas poltron!.. mais cette fenêtre... ce froid... ce vide... cette obscurité... tout ça m'impressionne si atrocement que je me sens paralysé... je vais certainement tomber...

ÈVE, agacée.

Ah!.. vous n'avez guère de ressort!..

XAINTRAILLES, ramassant machinalement ses pantoufles et les tenant à la main.

Accablez-moi, mademoiselle... je suis à tout jamais ridicule à vos yeux... je suis perdu dans votre esprit...

ÈVE.

Ne poussez donc pas les choses au noir!.. je les vois en rose, moi!.. (Eclatant de rire.) et... en vous regardant... je me dis...

XAINTRAILLES.

Vous vous dites?..

ÈVE, riant toujours.

Que je vais tout simplement vous faire sortir par la porte...

XAINTRAILLES.

Oh! mademoiselle!.. vous compromettre!..

ÈVE, sèchement.

Ça me regarde!.. D'ailleurs, on n'entend plus rien!.. (Elle entr'ouvre la porte.) Le corridor est vide... allons, sortez vite!..

XAINTRAILLES, sautant dans ses pantoufles et ramassant son pardessus, sa casquette et son bougeoir.

Je sors... mademoiselle... je sors!..

(Au moment où il sort, Juvisy ouvre sa porte et va pour faire passer Robert et Louville, mais ils s'arrêtent stupéfaits à la vue d'Ève et de Xaintrailles qui, eux, ne les ont pas vus. Xaintrailles s'éloigne à pas de loup. Ève rentre chez elle.)

ACTE TROISIÈME

Un hall, au milieu duquel est un grand poirier du Japon en fleurs, planté dans une caisse de faïence : divans, paravens, sièges de toutes espèces; fleurs en caisses, arbustes, peaux de bêtes, piles de coussins, etc.

SCÈNE PREMIÈRE

ÈVE; elle est montée sur une grande échelle et attache à l'arbre de Noël des étoiles lumineuses; puis MORAY.

ÈVE, à Moray qui vient d'entrer et se promène sans la voir.

Eh bien!.. vous ne me dites pas bonjour?

MORAY, levant le nez.

Dame, je ne vous savais pas perchée au haut d'un arbre, moi!.. (Regardant Ève, qui lui sourit au milieu des fleurs.) Vous êtes un très joli petit oiseau, mademoiselle Ève.

ÈVE.

Au lieu de me faire des complimens, vous devriez m'aider?..

MORAY, à part.

Je devrais surtout filer d'ici!.. voilà ce que je devrais faire si j'étais raisonnable... (Regardant Ève.) et je ne peux pas m'y décider!.. je ne peux pas!

ÈVE.

Vous ne voulez pas?..

MORAY, sursautant.

Qu'est-ce que je ne veux pas?

ÈVE.

M'aider?..

MORAY.

Mais je ne demande que ça!.. (Il va à l'échelle.) Qu'est-ce qu'il faut faire?..

SCÈNE DEUXIÈME

—

LES MÊMES, LOUVILLE, JUVISY, LOULOU, LA MARQUISE, LA CHANOINESSE, XAINTRAILLES, LE DUC, JACQUES. (Ils entrent les uns après les autres ou par groupes espacés.)

LOULOU.

Comment!.. on travaille déjà?..

ÈVE.

Déjà!.. Il est onze heures et demie!.. on va déjeuner à midi... et quand les Brizieux et les Livry seront là, je ne pourrai plus faire grand'chose...

(Juvisy et Louville examinant Ève curieusement.)

LA MARQUISE, à Ève.

Complimens, fillette!.. ton arbre est très réussi!..

MORAY.

C'est vrai!.. au lieu de l'arbre de Noël traditionnel et bête, vous trouvez moyen de faire quelque chose de charmant!.. qu'est-ce que c'est que cet arbre-là?

ÈVE.

Un poirier du Japon!.. il est joli... n'est-ce pas?.. un sapin, c'est affreux!.. on se croit au cimetière... tandis que ça c'est gai, ça sent bon...

XAINTRAILLES, entrant.

Ça fait penser au printemps!..

(Mouvement de Juvisy et de Louville.)

ÈVE, à Xaintrailles.

Comment, vous n'êtes pas à Paris?..

XAINTRAILLES.

Non, mademoiselle... Mme de Chavannes veut y aller aussi... nous ne partons qu'après le déjeuner...

LA MARQUISE.

C'est cette pauvre Suzanne qui est allée à Paris ce matin... Sa mère est beaucoup plus souffrante... je crains bien qu'elle ne soit pas des nôtres aujourd'hui.

ÈVE.

Ah!.. Mme de Jurieu est partie!.. (A part.) Comme je la reconnais bien là!..

JUVISY, bas à Louville, montrant Ève.

Elle est inouïe!..

LOUVILLE, même jeu.

Renversante!..

ÈVE.

Alors, personne ne m'aide!..

XAINTRAILLES, se précipitant.

Moi, mademoiselle!

ÈVE.

Eh bien! montez sur l'échelle!..

XAINTRAILLES, s'élançant pour monter sur l'échelle où est Ève.

Avec joie!

ÈVE.

Mais non!.. mais non!.. pas sur ma branche... là, sur l'autre... en face de moi...

XAINTRAILLES, ravi.

En face de vous?.. je veux bien!.. (Il monte; Moray hausse les épaules et s'éloigne d'un air agacé.)

ÈVE.

Avant de monter, prenez le panier de rubans?..

XAINTRAILLES.

Le panier de rubans?.. avec plaisir, mademoiselle... avec un véritable plaisir... (Il regarde autour de lui.) Voulez-vous seulement me dire où je dois le prendre, le panier de rubans?

ÈVE, affairée, attachant une étoile à une branche.

Mais je ne sais pas, moi!.. cherchez à terre ou sur un meuble...

XAINTRAILLES, assujettissant son monocle et cherchant fiévreusement.

Voilà, mademoiselle!.. (A part.) Adorable!.. elle est adorable... (Haut.) Voilà! je cherche... (A part.) mais je ne trouve pas... (Loulou va chercher le panier qui est posé sur une table et le donne à Xaintrailles, qu'elle regarde avec admiration.)

XAINTRAILLES, se confondant en saluts.

Que je vous remercie, mademoiselle! que je vous remercie! (A part.) Elle est insupportable, cette petite, mais elle a de bons sentimens!.. (Il monte péniblement sur l'échelle et essaie de hisser le panier en le tirant par une des anses.)

LA CHANOINESSE.

Bravo!.. bravo!.. monsieur de Xaintrailles!..

MORAY, riant aussi.

Très gracieux!..

XAINTRAILLES, arrêté sur le troisième échelon, tenant toujours son panier suspendu dans le vide.

Eh bien?.. quand vous serez tous à rire!.. Si vous croyez que ça ne m'est pas bien égal!.. (A part.) Ça ne m'est pas égal du tout...

COLETTE, entrant.

Me voilà, moi!.. (A Xaintrailles.) Ah!.. vous m'avez attendue pour aller à Paris, c'est gentil ça!.. j'avais entendu rouler une voiture et je croyais...

LE DUC.

C'est ma femme qui est partie ce matin... elle a reçu de mauvaises nouvelles de sa mère...

COLETTE.

Rien de grave, j'espère!..

LE DUC.

Non!.. une crise nerveuse... comme les autres... mais quand elle est souffrante, Mme de Trène aime à avoir Suzanne près d'elle... Elle va probablement la garder quelques jours à Paris...

ÈVE, à Xaintrailles.

Donnez-moi un grand ruban zinzolin, voulez-vous?.. C'est pour attacher le mouton mécanique de Guy...

XAINTRAILLES, fouillant dans le panier.

Voilà, mademoiselle...

ÈVE, rejetant le ruban.

Mais il n'est pas zinzolin, ce ruban?.. il est moutarde!..

XAINTRAILLES, désappointé.

Moutarde?.. Oh! êtes-vous sûre?..

ÈVE, riant.

Absolument!.. Cherchez-en un zinzolin pour le mouton,.. et un autre gris Francillon... pour la poupée de Lily... celle qui dit papa et maman...

COLETTE, à Ève.

Tu sais... j'ai interdit à Guy et à Lily d'entrer ici avant ce soir...

ÈVE.

Bien entendu!.. (A Xaintrailles.) Eh bien! mes rubans?

XAINTRAILLES, ahuri, fouillant désespérément au milieu des rubans entrelacés.

Zinzolin et gris Francillon!.. Seigneur!.. qu'est-ce que ça peut bien être que ces couleurs-là?.. (Tirant sur les rubans emmêlés.) Ça file comme du macaroni!.. impossible de s'y retrouver!

LOULOU, debout sur l'échelle.

Là! voyez-vous?.. celui qui pend... et puis l'autre... à cheval sur l'anse de la corbeille...

XAINTRAILLES, ravi.

Merci, mademoiselle, merci!.. (A part.) Cette petite est comme une mère pour moi!.. (Il tire le ruban zinzolin et le passe à Ève.) Voici, mademoiselle, le ruban gris Francillon pour le mouton qui dit papa et maman...

ÈVE, riant.

Allons!.. il faut y renoncer!.. Alors, regardez faire, voilà tout!..

XAINTRAILLES.

Vous regarder?.. Ah! je ne demande pas mieux!.. A la bonne heure!.. voilà un genre d'occupation que je comprends!..

COLETTE.

Vous êtes un contemplatif!..

LOUVILLE, à Juvisy, montrant Xaintrailles.

Il a aussi un petit aplomb qui se porte bien!..

JUVISY.

Oui.. mais c'est son rôle!.. tandis qu'elle?.. Marlez-vous donc!..

LOUVILLE.

C'est fantastique?.. je me demande si nous n'avons pas rêvé?..

JUVISY.

Robert doit être désespéré!..

LOUVILLE.

Je ne l'ai pas vu ce matin... il est peut-être parti!.. (Un temps.) Tu ne sais pas à quoi je pense, depuis un instant?..

JUVISY.

A quoi?..

LOUVILLE.

Si c'était par... accident que Xaintrailles se trouvait là?.. Si nous nous étions trompés?..

JUVISY.

Oh!.. nous avons bien vu!... (Regardant Ève.) Non, c'est encore une illusion qui s'en va!.. et celle-là... c'est vraiment dommage!..

ÈVE, descendant de son échelle.

Voilà qui est fait!.. (Elle recule pour admirer l'arbre.)

LOULOU.

Pour un bel arbre, c'est un bel arbre!..

ÈVE, à Robert qui entre, lui montrant l'arbre de Noël.

Bonjour, Robert!.. Tenez!.. regardez!.. et dites s'il est beau?.

ROBERT, froidement.

Superbe!

ÈVE.

On dirait que vous ne l'admirez pas de bon cœur?.. (Regardant attentivement Robert.) Qu'est-ce que vous avez?..

ROBERT, d'un ton glacial.

Rien...

ÈVE.

Mais ce n'est pas possible, vous avez quelque chose?

LOUVILLE, à Juvisy.

Patatras!.. voilà les explications qui vont commencer?..

LA MARQUISE, à Robert.

En effet!.. Vous êtes tout pâle... Qu'est-ce que vous avez donc?..

ROBERT.

Mais rien, je vous assure...

ÈVE, à part, remontant.

Il sait quelque chose!..

XAINTRAILLES, s'approchant d'Ève et lui parlant à demi-voix.

Mademoiselle, je vais à Paris tout à l'heure, vous le savez?.. Dois-je prendre, pour ne pas revenir, un prétexte quelconque?.. j'attends vos ordres...

ROBERT, à part.

Il lui parle bas!.. (Il fait un mouvement pour courir à eux et se contient.)

ÈVE, à Xaintrailles à demi-voix.

Non... revenez... je vous ai dit que je ne me souvenais de rien...

LA MARQUISE.

Voilà le second coup du déjeuner... (Elle prend le bras du duc. Saintrailles offre le sien à Colette; Louville à la chanoinesse, Juvisy à Loulou. Ils sortent pendant la fin de la scène.)

ÈVE, à part, regardant Robert.

Pauvre Robert!.. il faut que je le rassure!.. mais comment?.. Ai-je le droit de parler?.. non... pas même à lui, je ne puis révéler une chose qui m'a été confiée... (Tristement.) Que vais-je lui dire?

MORAY, allant à Ève et lui offrant le bras.

Puisque Robert n'use pas de son droit... permettez-moi?..

ROBERT, sursautant.

Moi?.. Ah! pardon!.. vous aviez raison... je ne suis pas très bien... je ne déjeunerai pas!.. voulez-vous m'excuser auprès de Mme de Griges... je ne sais ce que j'ai...

ÈVE.

Je le sais, moi!.. (Quittant le bras de Moray.) J'ai à parler à Robert... à lui parler sérieusement... vous m'excuserez aussi...

MORAY, inquiet.

Allons! bon!.. Qu'est-ce qu'il y a encore?

ÈVE, s'efforçant de sourire.

Rien de grave, j'espère... (Elle pousse doucement Moray vers la porte.)

MORAY.

C'est bon... c'est bon... je m'en vais!..

SCÈNE TROISIÈME

ÈVE, ROBERT.

ÈVE, allant à lui.

Qu'est-ce qu'on vous a dit?

ROBERT.

Rien...

ÈVE.

Enfin, vous savez ce qui est arrivé cette nuit, n'est-ce pas?

ROBERT, avec emportement.

Vous avouez?..

ÈVE, très calme.

J'avoue... quoi?..

ROBERT.

Que Xaintrailles a passé la nuit dans votre chambre?

ÈVE.

M. de Xaintrailles n'a pas passé la nuit chez moi... il y est entré à trois heures et demie...

ROBERT.

Et il en est sorti à quatre heures?.. Est-ce exact?..

ÈVE.

Parfaitement exact... on vous a très bien renseigné...

ROBERT.

On ne m'a pas renseigné, j'ai vu...

ÈVE.

Ah!..

ROBERT, vivement.

Je ne vous épiais pas!.. car Dieu sait que je ne soupçonnais rien!.. non!.. je sortais avec Juvisy et Louville de la chambre de Juvisy qui est en face de la vôtre... et nous vous avons vue!.. (Durement.) Quelle honte! (Il s'assoit à droite.)

ÈVE, grave.

Oui, vous avez raison, quelle honte!..

ROBERT, se relevant.

Si au moins vous aviez été franche!.. si, au lieu de vous laisser fiancer à moi, vous aviez dit à votre grand'mère et à votre frère le motif de vos hésitations...

ÈVE.

Le motif?..

ROBERT.

Oui... si... étrange que cette passion eût pu leur paraître, si contraire qu'elle fût à leurs idées, ils...

ÈVE.

Pardon... il y a ici un malentendu... je n'ai pas plus de passion pour M. de Xaintrailles qu'il n'a de passion pour moi...

ROBERT.

Enfin, il veut vous épouser, et dans ce dessein il vous a compromise...

ÈVE.

Pas davantage... M. de Xaintrailles a été... amené chez moi cette nuit par une circonstance indépendante de sa volonté... et de la mienne... (Robert sourit.) Oh! cela vous paraît invraisemblable!.. à moi aussi... et pourtant c'est ainsi...

ROBERT.

Enfin, m'expliquerez-vous?

ÈVE.

Je ne puis rien vous expliquer!..

ROBERT, s'emportant.

J'ai cependant le droit d'exiger que vous parliez...

ÈVE.

Je n'ai pas, moi, le droit de parler... je ne peux vous dire qu'une chose : M. de Xaintrailles n'est pas venu chez moi dans l'intention que vous lui supposez... il n'y est pas venu pour moi...

ROBERT, ricanant.

Prétendriez-vous qu'il y fût allé pour une autre?.. (Mouvement d'Ève.)

ÈVE.

Je ne prétends rien!.. je suis très malheureuse, Robert, très malheureuse surtout de la peine que je vous fais, mais toujours digne de votre affection, cela, je vous le promets...

ROBERT.

Et vous espérez que vos affirmations me suffiront?..

ÈVE.

Non... je ne l'espère pas... et je vous rends votre liberté... (Un temps.) Seulement je vous en prie... que grand'mère ne sache pas pourquoi notre mariage est rompu?.. cherchons ensemble un prétexte?.. je voudrais tant lui épargner cet horrible chagrin!..

ROBERT.

C'est-à-dire que vous voulez cacher la vérité... afin de trouver à ma place une autre dupe...

ÈVE.

Ah!.. taisez-vous! Personne n'a le droit de me parler comme vous le faites, entendez-vous, personne!

ROBERT.

Si... car plus je pense à ce qui s'est passé, plus je crois que vous vous jouez de moi!.. Pourquoi êtes-vous montée plus tôt chez vous hier soir?.. pourquoi vous...

SCÈNE QUATRIÈME

LES MÊMES, JACQUES, puis LA MARQUISE.

JACQUES.

Colette et Xaintrailles partent! Colette demande si tu n'as pas d'autres commissions... Ah çà!.. qu'est-ce que vous avez tous les deux?..

LA MARQUISE, entrant derrière Jacques.

Eh bien?.. eh bi n?.. qu'est-ce qu'il y a donc?..

ÈVE, courant à elle.

Il y a, grand'mère, que je viens de rendre à Robert sa parole...

JACQUES, saisi.

Es-tu folle?..

LA MARQUISE.

Allons donc!.. une querelle d'amoureux... une plaisant rie!..

ROBERT.

Hélas! non.

JACQUES, bourru, à Ève.

Qu'est-ce encore que cette nouvelle lubie? Allons, parle!..

ÈVE.

Robert me soupçonne... injustement,.. mais non sans raison apparente... d'une action que je n'ai pas commise,.. et comme je ne peux pas lui prouver que je suis innocente de ce dont il m'accuse... je lui rends sa parole... Voilà !..

LA MARQUISE.

Qu'as-tu donc fait ?

ÈVE.

Je viens de supplier Robert de ne pas vous le dire... (Doucement à Robert.) Je l'en supplie encore ?

JACQUES.

Tu dis qu'il t'accuse injustement ?.. de quoi ?.. (A Robert.) Elle est étourdie, mais loyale et franche... je veux savoir ce qui est arrivé ?..

ROBERT, violemment.

Il est arrivé que cette nuit, à quatre heures... Louville, Juvisy et moi, nous avons vu mademoiselle reconduire Xaintrailles qui sortait de sa chambre !.. Est-ce suffisant ?

JACQUES, à part, regardant sa sœur qui reste impassible.

C'est impossible !..

LA MARQUISE, atterrée.

Mais défends-toi donc !.. dis-lui donc que ça n'est pas vrai !..

ÈVE.

C'est vrai !..

LA MARQUISE.

Mon Dieu !.. Ah ! ce Xaintrailles !.. je vais...

ÈVE, l'arrêtant.

M. de Xaintrailles n'est pas ici... et vous ne lui direz rien, grand'-mère... C'est... (Elle cherche ses mots.) c'est... malgré lui qu'il est entré dans ma chambre...

LA MARQUISE.

Comment ?.. ce serait toi qui ?.. Pourquoi ne nous as-tu pas dit plus tôt que ?.. mais c'est impossible... (Atterrée.) Xaintrailles !

ÈVE.

Ah ! vous êtes comme Robert !.. Vous pensez que j'aime M. de Xaintrailles ?.. Non !.. rassurez-vous... c'est un hasard qui l'a amené chez moi !..

LA MARQUISE.

Quel hasard?.. Tu ne nous laisseras pas ainsi dans l'anxiété... tu vas nous dire...

ÈVE, avec découragement.

Je ne peux pas!..

LA MARQUISE, menaçante.

Je t'ordonne de parler...

JACQUES, s'élançant vers la marquise.

Grand'mère!..

ÈVE, à la marquise.

Mon pauvre papa m'a dit souvent, pour me garder des petites coquetteries et des petites faussetés qu'on reproche aux femmes : « Souviens-toi qu'il ne suffit pas d'être honnête fille, il faut être *honnête homme*... » N'est-ce pas, grand'mère, il me disait ça?..

LA MARQUISE.

Oui,.. mais quel rapport...

ÈVE.

Eh bien! je suis honnête homme!.. Supposez que j'ai promis de ne pas parler?..

JACQUES, à part.

J'en étais sûr!..

ÈVE.

Me conseilleriez-vous de manquer à ma promesse?

LA MARQUISE, brusquement.

Certainement!

ÈVE, allant à la marquise.

Non!.. Vous ne pensez pas ce que vous dites?.. Pardonnez-moi... vous savez que je vous aime bien... que je suis désespérée de vous faire de la peine...

LA MARQUISE, la repoussant.

Laisse-moi!..

(Ève s'assoit à gauche, abattue et découragée.)

JACQUES, la regardant.

Je la connais!.. elle ne dira rien!.. (Il remonte vers Robert et la marquise.)

ÈVE, à elle-même.

Ainsi,.. ils croient tous que j'ai donné rendez-vous à M. de Xaintrailles!.. ils croient que je l'aime!.. (Souriant tristement.) Ce grotesque! je le verrai toujours ses pantoufles en or à la main et ses armes

sur le cœur !.. Si je leur disais !.. mais non !.. (Avec désespoir.) je ne peux pas !.. Ah ! qu'elle est habile, la duchesse !.. Comme elle a bien compris ce qu'elle faisait en me prenant de force pour confidente, et en partant après ça !.. Car enfin, je ne peux pas parler en son absence... ce serait mal !.. Pourtant, le chagrin de grand'mère me fait tant de peine !.. (Regardant Jacques qui paraît inquiet et agité.) Et Jacques, qui devine la vérité et qui se tait pour que Mme de Jurieu ne soit pas compromise... Quant à Robert, son grand amour s'est vite envolé... (Pensive.) L'amour ?.. Tout à l'heure, Robert m'injuriait en son nom, et en son nom aussi Jacques me laisse accuser sans me défendre !.. (Avec désespoir.) Oh !.. cette duchesse !.. je la déteste !.. je l'ai détestée toujours !.. Quand j'étais petite, elle me volait l'affection de grand'mère, qui lui croyait les qualités que je n'ai pas !.. aujourd'hui, elle manque à son devoir, moi je fais le mien... c'est elle qu'on respecte et qu'on adore, c'est moi qu'on soupçonne et qu'on n'aime plus !.. (Violemment.) Comment marcher droit en voyant de telles choses ?..

(Elle remonte au fond.)

LA MARQUISE, la suivant.

Ève,.. parle-nous... je t'en prie...

ÈVE, avec découragement.

A quoi bon ?.. je ne puis rien vous dire !.. (Elle sort par le fond.)

LA MARQUISE.

Si Colette était là, au moins !.. Peut-être parviendrait-elle à la faire parler ?

ROBERT.

Peut-être aussi sait-elle que Ève aimait Xaintrailles...

JACQUES, protestant.

Ève aimer Xaintrailles ?.. Allons donc !..

ROBERT.

Mais alors... comment expliques-tu que...

JACQUES.

Eh ! parbleu !.. je ne l'explique pas !.. (Embarrassé.) il y a au fond de tout ça... je ne sais quoi...

(Ève paraît au fond chargée de joujoux et se retire en voyant qu'il y a quelqu'un dans le salon.)

LA MARQUISE.

Elle s'occupe de l'arbre de Noël comme si rien n'était... elle a l'air d'avoir la conscience aussi tranquille que moi !..

ROBERT.

Mais enfin, les faits sont là...

LA MARQUISE, remontant au fond.

Pauvre petite!.. Son attitude n'est pas celle d'une coupable,.. et cependant...

(Elle sort suivie de Robert et de Jacques.)

SCENE CINQUIÈME

LA CHANOINESSE, puis LOULOU.

LA CHANOINESSE, regardant sa montre.

Cinq heures et demie!.. Ils ne vont pas tarder à revenir de Paris,.. et sans doute M. de Xaintrailles entrera ici pour me remettre lui-même ma musique,.. il est si poli!.. si charmant! (Elle soupire.) Pourquoi faut-il qu'il soit si timide?.. (Elle prend une guitare qui est posée sur le piano et pince quelques accords.) On a beau dire,.. il n'y a encore que la guitare pour faire valoir la main... (Se cambrant) et le buste...

LOULOU, entrant furtivement.

Il est tard!.. ils vont rentrer!.. pourvu qu'il ait pensé à mes tourterelles!.. je vais l'attendre ici,.. au passage,.. comme ça...

LA CHANOINESSE, à part.

Allons!.. bon!.. Cette petite à présent!..

LOULOU, à part.

La cousine Éléonore!.. et sa guitare!.. c'est complet!..

LA CHANOINESSE, à part.

Est-ce qu'elle ne va pas s'en aller?.. (Haut.) Tu cherches quelque chose!..

LOULOU.

Et vous, ma cousine?.. (A part.) On dirait que je la gêne!..

LA CHANOINESSE.

Tu ne t'habilles pas pour le dîner?..

LOULOU, scandalisée.

Comment, je ne m'habille pas!.. Ah! bien!.. en voilà une sé-

vère !.. (Montrant sa robe.) C'est mon numéro 2 !.. Avec une petite lucarne de peau !..

LA CHANOINESSE.

Ah !.. bon !.. je ne voyais pas !..

LOULOU.

C'est vous qui êtes belle, cousine !.. oh ! mais là, flambante !..

LA CHANOINESSE, posant sa guitare avec humeur.

Impossible d'étudier au milieu de ce bruit !..

LOULOU, moqueuse.

Vous voudriez bien que je m'en aille, hein ?.. Voulez-vous que je vous dise pourquoi ?..

LA CHANOINESSE.

Mais non...

LOULOU, harcelant.

Eh bien ! je vous le dirai tout de même, na ! (Les domestiques apportent les lampes.) quand les domestiques seront partis !..

LA CHANOINESSE.

En vérité, tu es insupportable !.. je le dirai à ta grand'mère...

LOULOU.

Moucharder ?.. Vous ne voudriez pas ?.. (Les domestiques sortent.) Et d'abord quel mal y a-t-il à deviner que vous attendez ici M. de Xaintrailles... et que je vous gêne...

LA CHANOINESSE, vexée.

Mais je...

LOULOU.

Oh ! ne vous défendez donc pas !.. (S'installant dans une grande bergère.) je l'attends bien, moi !.

LA CHANOINESSE.

Toi !..

LOULOU.

Et je ne m'en cache pas...

LA CHANOINESSE.

Moi non plus !.. Seulement, ce n'est pas M. de Xaintrailles que j'attends,.. mais la musique qu'il doit me rapporter...

LOULOU.

Convenu!.. moi aussi, dans ce cas-là!.. c'est pas lui que j'attends, c'est mes oiseaux!.. Alors, comme ça, sérieusement, il vous rapporte de la musique, M. de Xaintrailles?.. de la musique nouvelle?

LA CHANOINESSE.

Mais oui...

LOULOU.

De la musique de gens vivans?..

LA CHANOINESSE.

Naturellement... Pourquoi?..

LOULOU.

Parce que ça nous changera!.. Comment, nous n'entendrons plus les romances de M. de Carayon-Latour... (Elle saisit la guitare et chante.)

Il faut partir! Allah... me le commande!

Ou encore:

Gastibelza, l'homme à la carabine
Chantait ainsi: quelqu'un a-t-il connu
Doña Sabine...

LA CHANOINESSE, agacée.

Laisse donc!.. tu vas fausser cet instrument!.. (Elle veut lui enlever la guitare.)

LOULOU, se sauvant autour de l'arbre de Noël.

Oh! là là!.. avec ça que je ne sais pas en gratter aussi bien qu'une autre!.. Comment!.. nous n'entendrons plus les vieilles amies de tous les soirs!.. *Mœris* surtout!.. il me semble que je ne pourrai pas m'endormir si je n'ai pas entendu *Mœris!*.. j'y suis tellement habituée!.. (Elle chante en faisant des mines et en imitant la chanoinesse.)

Mais d'où me vient... tant de langueur
Qui peut causer le chagrin que j'ignore...

(Elle achève le couplet, la chanoinesse se lève.) Où allez-vous, cousine?

LA CHANOINESSE, énervée.

J'aime mieux m'en aller!..

LOULOU, la poursuivant.

Et le second couplet?.. attendez donc le second couplet!.. c'est le plus joli!..

(Elle sort en chantant derrière la chanoinesse.)

SCÈNE SIXIÈME

—

ÈVE, puis MORAY.

ÈVE, entrant par la porte de droite.

Enfin!.. Elles sont parties!.. (Elle s'approche de l'arbre de Noël et achève d'attacher les joujoux.) Pauvre grand'mère!.. je voudrais tant qu'elle sût la vérité!.. mais aussi, comment peut-elle douter de moi?.. Comment ne devine-t-elle pas que... (Amèrement.) Ah!.. j'oublie toujours que Mme de Jurieu est une sainte!.. qu'elle n'a pas des allures évaporées, elle!.. tandis que moi!.. (Un temps.) Voilà l'arbre de Noël qui est terminé!.. je me faisais une fête de voir la joie des petits!.. (Apercevant Moray qui entre.) M. Moray!.. lui qui prétend que je suis meilleure et plus droite que les autres jeunes filles!.. qui m'appelle en riant *le chevalier Ève!* Le chevalier Ève!.. Oui, c'est bien cela! Ah! pourquoi mon pauvre papa m'a-t-il élevée dans le respect du point d'honneur!.. Je voudrais tant pouvoir parler haut!.. (Moray s'approche, elle prend une expression indifférente.) Je ne veux pas qu'il sache que je suis malheureuse, lui!.. je ne le veux pas!.. (Elle semble très occupée à arranger les joujoux.)

MORAY, a part, la regardant.

Quelle bizarre nature!.. elle est calme, souriante... moi, je suis bouleversé!.. il faut avouer que Mme de Griges me charge là d'une singulière commission!.. je n'ai pas osé refuser... quel prétexte donner?.. je ne pouvais pourtant pas lui répondre : « Je ne veux pas parler à votre petite-fille, parce que je l'aime, parce que je l'aime comme un imbécile!.. » (Un temps.) A mon âge!.. c'est fou!.. mais c'est comme ça!.. quinze jours passés près d'elle!.. il ne m'en a pas fallu davantage!.. j'aurais dû me sauver dès que je me suis rendu compte de ce qui se machinait dans ma vieille cervelle!.. Je n'ai pas pu!.. Et à quoi ça me mènera-t-il?.. A être malheureux comme les pierres!.. Franchement, Mme de Griges aurait bien dû me laisser à Budapest où j'étais si tranquille!.. (Regardant Ève.) Elle fait semblant de ne pas me voir!.. et je ne sais comment m'y prendre... (Toussant.) Hum!..

ÈVE, nerveuse, continuant à arranger les rubans et les jouets, et s'efforçant de rire.

Je vois à votre figure que vous savez la grande nouvelle?..

MORAY, étonné.

Vous riez?..

ÈVE.

Eh oui!.. (A part.) Je n'en ai pourtant guère envie!..

MORAY, sérieux.

Il n'y a pas de quoi rire cependant...

ÈVE.

Quand ça ne serait que de votre figure de circonstance...

MORAY.

Votre grand'mère m'a prié de vous voir... (Cherchant ses mots.) elle a exigé que...

ÈVE, tristement.

Exigé?.. Étiez-vous donc si peu disposé qu'il ait fallu exiger?..

MORAY, embarrassé.

Non sans doute... mais Mme de Griges veut que je vous demande... que je...

ÈVE.

Ah! j'y suis! (Moqueuse.) J'oubliais que grand'mère vous croit, — avec raison, j'en suis convaincue, — un habile diplomate, et elle pense que vous me ferez parler... est-ce ça?..

MORAY.

C'est ça même... (Sévère.) Comment est-il possible qu'après ce qui s'est passé cette nuit...

ÈVE.

Pardon, ce matin...

MORAY.

Ce matin, soit!.. comment se fait-il que vous refusiez d'expliquer votre conduite, non-seulement à votre fiancé, mais encore à votre grand'mère qui...

ÈVE, d'un ton de reproche.

Vous aussi!.. vous croyez?..

MORAY.

Mon Dieu, je...

ÈVE, se montant peu à peu.

Comment?.. une fille comme moi, élevée comme je l'ai été, pouvant choisir n'importe qui, à la veille d'épouser un homme qu'elle

se figurait aimer... (Mouvement de Moray) est soupçonnée, accusée, abandonnée par son fiancé, parce que, à la suite d'un hasard qu'elle ne peut expliquer, elle a... abrité pendant une demi-heure un imbécile dans sa chambre !

MORAY.

Imbécile, imbécile !.. d'abord Xaintrailles n'est pas si imbécile que vous voulez bien le dire... ensuite, il est très... élégant,.. très...

ÈVE.

Ah ! bien !.. Si vous l'aviez vu avec ses pantoufles en or !..

MORAY.

Vous dites ?..

ÈVE.

Et ses armes sur son cœur !.. et son jabot Louis XIV... (Elle rit.)

MORAY, décontenancé par cette gaîté.

En vérité, je ne comprends pas que...

ÈVE.

Mais justement !.. il ne faut pas qu'on comprenne !.. je me tue à le dire !..

MORAY.

Ah !.. (Un temps.) Xaintrailles vous faisait-il la cour avant cet incident ?..

ÈVE.

Pas le moins du monde...

MORAY, inquiet.

Enfin,.. vous plaît-il ?

ÈVE.

Ah ! non !.. depuis ce matin surtout !..

MORAY.

Comment ?

ÈVE.

Ce qui ne m'empêche pas de reconnaître que c'est un monsieur très correct...

MORAY.

S'il ne vous plaît pas, convenez qu'il est bizarre de l'avoir choisi...

ÈVE.

Je n'ai rien choisi du tout...

MORAY.

Mais...

ÈVE.

Je ne peux rien vous expliquer, mais je vous assure que...

MORAY, avec effort.

Enfin, l'épouserez-vous sans déplaisir ?

ÈVE.

L'épouser ?.. Qui ? M. de Xaintrailles ?..

MORAY.

Dame !.. il me semble que c'est indiqué...

ÈVE.

Ah ! mais, ça jamais de la vie, par exemple !

MORAY.

C'est cependant le seul moyen de... de réparer...

ÈVE.

Réparer ?.. Réparer quoi, je vous prie ?.. (Violemment.) Ah ! mais, vous m'agacez avec votre sermon !.. et d'abord, pourquoi vous mêlez-vous de ça ?.. vous n'êtes pas assez vieux pour...

MORAY.

Eh bien ! répondez à votre grand'mère,.. à votre fiancé qui est au désespoir...

ÈVE, nerveuse.

Ah ! voilà qui m'est égal !.. un fiancé qui, sur une simple apparence, accuse celle qu'il prétend aimer...

MORAY.

Comment, vous auriez voulu que, sans rien savoir, sans rien comprendre, Robert se contentât de...

ÈVE.

De ma parole ?.. Mon Dieu, oui !..

MORAY.

Eh bien ! mademoiselle, permettez à un ami qui vous aime... (Ému) qui vous aime vraiment et profondément (Elle le regarde avec attention) de vous dire que jamais, jamais, entendez-vous bien, vous ne rencontrerez quelqu'un d'aussi... confiant...

ÈVE.

Aussi ne me marierai-je vraisemblablement pas!..

MORAY.

Ne pas vous marier!.. (Il la regarde avec admiration.) Ne pas vous marier, vous ?

ÈVE, nerveuse.

Qu'y a-t-il donc là de si étonnant!.. n'avez-vous jamais rencontré de vieilles filles ?.. je serai chanoinesse, comme la cousine Éléonore! on m'appellera madame et je prendrai les allures et les libertés d'une femme... vous allez me dire que je n'ai pas attendu d'être chanoinesse pour m'émanciper... c'est vrai!.. que voulez-vous ?.. il faut me pardonner et m'accepter telle que je suis...

MORAY.

Si vous le vouliez pourtant, vous seriez si charmante...

ÈVE.

Eh bien! je serai une charmante chanoinesse!.. j'irai dans le monde!.. oh! pas souvent!.. avec un grand cordon jaune... toujours comme celui de la cousine Eléonore... comme j'adore les enfans, j'en adopterai... j'aurai des chevaux, des chiens... enfin je m'organiserai une petite existence bien tranquille...

MORAY, affectueusement, lui prenant les mains.

Voyons... Écoutez-moi ?

ÈVE, le repoussant avec un peu d'emportement.

Non... Si vous croyez que vous êtes amusant dans ce rôle de père noble? vous auriez dû mettre une fausse barbe,.. une belle barbe blanche!.. vous n'êtes pas dans le ton... (S'asseyant au piano.) Tenez,.. l'air du père dans *la Traviata*... pour un sermon, c'en est un, hein... (Elle joue.) Préférez-vous les couplets de Balthazar dans *la Favorite*... Ah! ça n'est pas hésitant comme vous... c'est plus convaincu!.. Tenez, voulez-vous que je vous dise?.. vous manquez de conviction, avouez-le?..

MORAY, troublé.

Mais je...

ÈVE.

C'est égal! il est dur de me voir accuser de choses... que je ne comprends qu'imparfaitement, parce que M. de Xaintrailles est tombé chez moi... du ciel... et dans un costume?.. Ah! très chic! il n'y a pas à dire, très chic!.. trop même!.. ses pantoufles me faisaient loucher!..

MORAY.

Je ne conçois pas que vous badiniez avec des choses de cette gravité ?

ÈVE, s'animant.

Ah çà! parce qu'une honnête fille aura été pendant cinq minutes en tête-à-tête avec un monsieur quelconque, on croira... (Avec colère :) Ah ! tenez, vous êtes tous stupides !..

MORAY, très ému.

Mais moi, je suis certain que vous êtes un ange.

ÈVE, souriant.

Ça, c'est exagéré !

MORAY.

Mais ce sont les autres qu'il faut convaincre, ce n'est pas moi...

ÈVE.

Pas vous ?.. Alors, vous, vous êtes sûr de... de mon innocence ?

MORAY, convaincu.

Absolument...

ÈVE, anxieuse.

Vous m'épouseriez, vous ?..

MORAY.

Ah ! je crois bien...

ÈVE.

Sans explication ?..

MORAY, avec élan.

Tout de suite !..

ÈVE, radieuse.

Vrai, vrai ?.. Si vous saviez... si... (Elle s'assoit sur le divan et sanglote nerveusement, la tête cachée dans les coussins.)

MORAY, se penchant vers elle.

Ève, mademoiselle Ève !.. (A part.) Si je reste là, je vais perdre complètement la tête, moi !.. (A Ève :) je vous en supplie ! ne vous désespérez pas ainsi...

ÈVE, se relevant et s'essuyant les yeux en souriant.

Me désespérer ?.. Ah ! non !.. je n'ai pas pleuré quand j'étais désespérée !.. et, si je pleure à présent, c'est que je suis heureuse...

MORAY, surpris.

Heureuse?.. pourquoi?..

ÈVE.

Parce que vous avez cru à ma parole!.. je m'en souviendrai, allez!.. (Elle se sauve en courant.)

MORAY, faisant un mouvement pour la suivre.

Mademoiselle Ève?.. (Revenant sur ses pas.) Bah!.. A quoi bon? avec tout ça, je suis beaucoup plus amoureux et pas plus avancé que tout à l'heure, moi!.. j'ai eu peur qu'elle s'aperçût de mon émotion... se moquerait-elle assez de moi si elle se doutait?.. (Il sort à droite en apercevant le duc qui entre.)

SCÈNE SEPTIÈME

LE DUC, puis XAINTRAILLES.

LE DUC.

En voilà une histoire! ma femme m'écrit de venir la rejoindre à Paris!.. elle dit que nous gênons... qu'après ce qui s'est passé, les de Griges préféreront être seuls!.. Voyez-vous cette petite Ève, avec ses grands airs!.. enfin, Xaintrailles est heureusement un garçon honorable... bien que cette façon de forcer la main soit un peu... comment dirais-je... un peu...

XAINTRAILLES. Il entre par le fond, il tient à la main une cage d'osier dans laquelle sont deux tourterelles.

Mademoiselle Loulou n'est pas là?

LE DUC.

Ah! vous voilà, vous?..

XAINTRAILLES.

Oui. (Faisant demi-tour.) Je vais chercher Mlle Loulou pour me débarrasser de ces oiseaux...

LE DUC, l'arrêtant.

Attendez donc un instant....

XAINTRAILLES.

Ils m'horripilent!.. Depuis que nous sommes partis de Paris, ils

n'ont pas cessé de se saluer... comme ça... et de faire... trrou... trrrr,.. trron... trrrr!.. Mme de Chavannes en est malade et moi aussi...

LE DUC.

Mais que diable!..

XAINTRAILLES, regardant les tourterelles.

Sales bêtes, va!.. j'ai essayé de les attacher en dehors de la voiture avec mon mouchoir, mais elles se cognaient à la cage, elles se débattaient,.. elles n'auraient pas eu une plume en arrivant...

LE DUC, le secouant.

M'écouterez-vous, à la fin?..

XAINTRAILLES.

Vous avez quelque chose à me dire?..

LE DUC, sévère.

Oui, j'ai à vous dire que je sais tout!..

XAINTRAILLES, saisi.

Hein ?

LE DUC, de même.

Tout !..

XAINTRAILLES, vivement.

Tout?.. mais il n'y a rien... un simple flirtage, je vous jure...

LE DUC.

Ne jurez rien !.. je ne vous demande, ni ce que vous avez fait cette nuit, ni dans quelle intention vous l'avez fait... ça ne me regarde pas...

XAINTRAILLES, ahuri.

Ah !

LE DUC.

Je constate simplement ce qui est... toute la maison est bouleversée, ma femme veut s'en aller... et ça m'ennuie... à cause des lapins... parce que c'est un tir que j'adore...

XAINTRAILLES.

Mais...

LE DUC.

Depuis ce matin, tout le monde accable cette malheureuse jeune

fille de reproches, de questions... (Mouvement de Xaintrailles.) elle refuse toute explication... elle attendait probablement votre retour...

XAINTRAILLES.

Comment!.. c'est... c'est de Mlle Ève que vous parlez?..

LE DUC, surpris.

Et de qui voulez-vous que ce soit?..

XAINTRAILLES, atterré.

Comment!.. on a su,.. on croit!.. (Se précipitant.) Ah! mais, il faut que je voie Mme de Griges, que je...

LE DUC, courant après lui.

Xaintrailles!.. Attendez donc, sapristi!..

(Ils croisent la marquise qui entre avec Colette et la chanoinesse.)

SCÈNE HUITIÈME.

COLETTE, LA MARQUISE, LA CHANOINESSE, puis LOULOU, JACQUES, ROBERT, MORAY, LOUVILLE ET JUVISY.

COLETTE.

Allons donc!.. c'est impossible!.. d'abord elle est foncièrement honnête et délicate, ensuite elle trouve Xaintrailles grotesque!..

LA CHANOINESSE, effarée.

Grotesque? lui?..

LA MARQUISE.

Grotesque tant que tu voudras, il n'en est pas moins vrai que cette nuit même, en causant avec moi, elle le défendait...

ROBERT, entrant par la droite avec Moray et Jacques.

Et hier soir, elle a quitté le salon de très bonne heure,.. elle m'a dit qu'elle était fatiguée,.. elle m'a menti,.. elle allait l'attendre,.. elle...

JACQUES, vivement.

Robert!.. Je t'en prie?.. Tais-toi!.. Ève n'a rien à se reprocher...

LA MARQUISE.

Je veux le croire, mais qu'en sais-tu?.. Il y a un fait certain, c'est que ce matin Xaintrailles est sorti de la chambre de ta sœur.

LOULOU, qui entre à gauche avec Louville et Juvisy.

De la chambre d'Ève?.. Ah! par exemple!..

COLETTE.

Qu'est-ce que tu viens faire ici, toi?.. Va-t'en!..

LOULOU, vexée.

Je m'en vais!.. (Rognonnant en s'en allant.) Mais je sais bien que M. de Xaintrailles peut pas être sorti de chez Ève, puisque c'est pas là qu'il est entré... (Stupéfaction générale.)

COLETTE, s'élançant sur Loulou et la ramenant par le bras à l'avant-scène.

Qu'est-ce que tu dis?.. Où est-il entré, où?..

LOULOU, étonnée.

Ben, chez la duchesse... (Stupeur.)

TOUS.

Ah!

COLETTE, radieuse.

Eh! allons donc!

LA MARQUISE, saisie.

Chez la duchesse?..

LOULOU.

Oui, grand'mère!.. Je me suis même demandé ce qu'il pouvait aller y faire à cette heure-là?

LA MARQUISE.

Mais tu rêves!..

LOULOU, impétueusement.

Ah! c'est fort!.. il y avait déjà plusieurs nuits que je l'entendais trifouiller dans sa chambre et sortir,.. et rentrer,.. alors ça m'intriguait, là!.. je me suis cachée dans le corridor, et je l'ai vu, voilà!.. J'ai tort de vous raconter tout ça, je vais encore être grondée!..

COLETTE.

Grondée?.. Tiens, toi, tu es un amour!.. (Elle lui prend la tête et l'embrasse de toutes ses forces.) Ah! tu es souvent bien insupportable, mais aujourd'hui, je t'adore!.. (Elle l'embrasse encore.)

LOULOU, se débattant.

Laisse-moi, tu m'étouffes !

JACQUES, l'embrassant aussi.

Moi aussi, je t'adore !..

LA MARQUISE, l'attirant à elle et l'embrassant en souriant.

Moi aussi,.. aujourd'hui...

LOULOU, ravie.

Ah ! bien !.. Si je m'attendais à ça !.. (Étonnée.) Pourquoi ça vous fait-il tant de plaisir que M. de Xaintrailles soit entré cette nuit dans la chambre de la duche...

COLETTE, voyant entrer Ève, Xaintrailles et le duc, la saisissant violemment par le bras et l'interrompant.

Veux-tu te taire ?

LOULOU, complètement ahurie.

Ah ! voilà qu'on reprend les manières ordinaires !.. déjà !..

SCÈNE NEUVIÈME

LES MÊMES, ÈVE, LE DUC, XAINTRAILLES, la cage à la main.

LOULOU, à part.

Il a pensé à moi !.. (Elle se faufile vers Xaintrailles qui lui remet les oiseaux et reste à causer avec elle à droite, au second plan.)

LA MARQUISE, allant vers Ève.

Ma pauvre chérie, me pardonneras-tu de n'avoir pas deviné ?

MORNY, ému, mais cherchant à plaisanter.

Bravo, chevalier Ève !..

ÈVE, effarée.

Comment ?.. Qu'est-ce qui a dit ?..

LOULOU, criant.

Moi !.. (Elle reprend sa conversation avec Xaintrailles.)

COLETTE, à la marquise.

Pauvre grand'mère !.. Quelle désillusion !.. (Elle rit.)

LA MARQUISE.

Oh ! tu es enchantée !.. Avoue-le ?..

COLETTE.

Mais je l'avoue !.. (Montrant Ève.) Regardez ces bons grands yeux-là ?.. c'est plus rassurant que tous les yeux baissés du monde, allez.

ROBERT, à Ève.

Ève, je vous demande pardon,.. pardon de ma brutalité, de mes soupçons... (Il s'agenouille presque.) Me pardonnerez-vous jamais ?

ÈVE, lui tendant la main.

Je vous pardonne tout de suite et de bon cœur... (Mouvement joyeux de Robert.) mais je ne vous épouse pas !..Oh ! ça, jamais, par exemple, jamais ! (Mouvement de Moray, Jacques et la marquise semblent désolés.) Je vous l'avais bien dit, nous ne sommes pas faits pour nous entendre... (Un temps.) Voilà grand'mère et Jacques qui font des figures de l'autre monde... (Allant à eux) Voyons ? je n'épouse pas Robert, c'est vrai !.. mais qu'est-ce que vous désirez surtout ?.. que je me marie, n'est-ce pas ? (A la marquise.) Eh bien ! je vais vous donner pour petit-fils celui qu'après vos enfans, vous aimez le mieux au monde...

LA MARQUISE.

Qu'est-ce qu'elle dit ?..

ÈVE, continuant.

Si toutefois, il consent à m'épouser ?.. (Allant à Moray.) Voulez-vous, Pierre, que la petite amie d'autrefois devienne l'amie de toujours ?.. Voulez-vous m'aimer un peu ?..

MORAY.

Ah ! Dieu !.. mais je vous adore !..

ÈVE, souriant.

Je l'ai bien vu tantôt, et c'est tantôt aussi que j'ai compris... vraiment... que je vous aimais...

JACQUES, à Moray.

Comment ?.. Vous aimiez Ève, vous ?..

MORAY.

Si je l'aimais !..

JACQUES.

Et vous ne le disiez pas ?..

LA MARQUISE, narquoise.

Pierre ne voulait pas se marier... il craignait le sort de... (Elle s'arrête en regardant le duc.)

LE DUC, à Jacques.

Où donc était-il, Xaintrailles?..

JACQUES, embarrassé.

Mais... je... prenez garde, le voilà!.. (Il remonte vers Xaintrailles, qui lui parle avec animation.)

LE DUC, à part.

Je crois que la petite le sait... (A demi-voix à Loulou.) Vous savez où était Xaintrailles cette nuit?..

LOULOU.

Parbleu?.. il était chez la... (S'arrêtant très embarrassée.) chez... (Elle regarde autour d'elle et s'arrête interdite.)

LE DUC, suivant son regard et apercevant la chanoinesse.

Ah! bah! la chanoinesse!.. (Il éclate de rire.)

LOULOU, à part.

Qu'est-ce qu'il dit?

LE DUC, narquois, à Xaintrailles.

Tous mes complimens!

XAINTRAILLES.

Pourquoi?.. (A part.) Qu'est-ce qu'il a encore?..

LA MARQUISE.

Colette!.. Si tu faisais descendre tes enfans, on va allumer l'arbre de Noël...

MORAY, à Ève, lui montrant l'arbre.

Tout à l'heure, quand je vous voyais là, colère, nerveuse, agressive,.. je ne me doutais guère (Lui baisant les mains) du grand bonheur qui m'attendait...

ÈVE.

Moi non plus!..

LE DUC, à Xaintrailles.

Elle est encore charmante, la chanoinesse!..

XAINTRAILLES.

Mais oui... (A part.) Pourquoi me dit-il ça?..

LA

RÉFORME ADMINISTRATIVE

II[1].

LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

I.

C'est une chose très naturelle qu'en une nation qui a changé plusieurs fois, dans un court espace de temps, de chefs, d'opinions et de lois, il existe des partis dont chacun conçoit un idéal de gouvernement très divers, qui luttent pour la possession du pouvoir, et qui l'obtiennent à tour de rôle par les fautes les uns des autres plus que par leurs mérites propres.

Cette extrême division des citoyens a ceci de bon qu'elle offre au pays, en matière politique, les avantages que procure aux consommateurs, en matière commerciale, la libre concurrence des producteurs. Elle excite l'émulation, elle met au concours le progrès, la satisfaction des besoins communs, l'amélioration des conditions morales ou physiques de l'existence sociale. Il n'est presque pas un des divers systèmes que nous avons pratiqués qui n'ait laissé quelque trace heureuse de sa domination. Mais cette division a ceci de mauvais, qu'elle empêche aucun des gouvernemens qui se succèdent de représenter absolument le pays; tous ne sont que

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1888.

l'expression d'une majorité plus ou moins forte. Ils prennent la direction des affaires publiques, non comme l'héritier qui entre dans son héritage, mais comme le vainqueur qui s'établit dans une province conquise. Il sait comme on s'en empare, et aussi comme on en est chassé. Le dépossédé de la veille le savait aussi, puisqu'il avait vaincu son prédécesseur, ce qui ne l'a pas empêché d'être trahi à son tour par la fortune. C'est qu'à part leurs états-majors, que maintiennent en ligne des convictions ou des intérêts, que les hasards de la naissance, des sentimens de gratitude, l'influence de puissans patronages, le souci de certaines relations ou de certaines clientèles ont immatriculés dans des rangs qu'ils ne veulent ou ne peuvent déserter, la masse mobile des partis est assez susceptible de changemens. Silencieux ou bruyans, ces changemens sont la cause de nos révolutions successives. Il est clair que, si le peuple ne variait jamais, le régime qui aurait eu sa faveur un jour la conserverait durant une longue suite de siècles. Cette fixité de l'opinion sur certains points n'a rien de chimérique; nous n'avons pas à en chercher des exemples dans l'histoire, l'Europe actuelle en offre d'assez concluans.

En France, nous ne sommes pas d'accord sur grand'chose, ce qui assurément est regrettable; et, ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'à défaut d'une quasi-unanimité sur les bases de notre état politique, nous n'avons même pas là-dessus de majorité stable : monarchie, empire, république, ont été, les uns après les autres, très sincèrement acclamés. Or ces variations, on ne peut, en une démocratie, ni les empêcher, — le droit d'avoir une opinion emporte celui d'en changer, — ni les prévenir, — aucun régime ne doit se flatter de ne pas faire de sottises, de ne pas éprouver de revers. Notre vieille dynastie capétienne, qui eut ses journées de gloire, eut aussi ses heures d'abaissement; la nation compensait les unes par les autres. A nos gouvernemens modernes elle ne fait plus de pareils crédits; ils paraissent destinés à périr dans une défaite, à succomber sous le poids d'une faute grave.

Ces gouvernemens éphémères, issus d'un parti, restent, quoiqu'ils s'en défendent, des gouvernemens de parti; ils apportent, dans la gestion des affaires générales, une humeur inquiète; leur législation, leur administration, sont agressives et forcément partiales; tout citoyen est pour eux un ami ou un adversaire, la peur de la trahison les hante, ils ne sauraient vivre sans une sorte d'état de siège civil. Dans un temps, dans un pays où tout est discuté, où tout est en question, ils ont un programme arrêté sur toutes choses, croient avoir mission de l'exécuter vaille que vaille, s'y appliquent de leur mieux et font servir à leurs desseins les forces

combinées des puissances législatives, exécutives et judiciaires. Viennent-ils à tomber? D'autres les remplacent qui agissent de même, mais dans un sens différent, contraire quelquefois; et le moindre inconvénient de ces reviremens, ce sont des coupes sombres dans le personnel de l'état d'hier, que l'état d'aujourd'hui met au rebut.

A tout cela il semble qu'il faille se résigner, on n'y voit point de remède. Mais si l'on ne peut ni supprimer les partis, ni suspendre le cours des incidens et accidens qui leur donnent successivement l'autorité, ni changer les conditions dans lesquelles ils exercent cette autorité précaire, il est possible du moins de restreindre la sphère d'action de ce qu'on appelle l'état, c'est-à-dire du « parti régnant, » dans des limites plus étroites. Nous avons vu, à l'occasion du ministère de l'intérieur, qu'une démocratie absolue comme la nôtre fait peser sur elle-même un joug insupportable quand elle prétend nationaliser des questions dont la solution peut être morcelée par quatre-vingts, par trois cents, par trente mille assemblées locales; que, par conséquent, la réforme administrative consistera d'abord à décentraliser tout ce qui peut l'être sans inconvénient (et chacun sait si la matière manque). Elle devra soustraire ensuite à l'intervention de l'état tout ce dont il a intérêt à se désintéresser, tout ce qu'il ne peut protéger ni proscrire sans blesser une portion de ses membres : au premier rang, dans cette catégorie, figurent les cultes. Quant aux services qui incombent nécessairement à l'état, la justice par exemple, la réforme aura pour but d'en organiser le fonctionnement de telle sorte qu'ils vivent par eux-mêmes, d'une vie propre, étrangers aux agitations des partis, à l'abri des fluctuations de la politique.

Rien n'est moins exact que la prétendue séparation des pouvoirs en législatif, exécutif et judiciaire, dont on fait remonter l'origine à la révolution, et dont on enseigne la théorie aux jeunes étudians dans les écoles de droit. Qu'il soit malaisé de maintenir séparés trois rouages qui donnent ensemble l'impulsion à la même machine, cela se devine; mais a-t-on fait depuis cent ans, dans cette voie, des efforts sérieux? L'examen de notre mécanisme actuel de gouvernement ne nous montre-t-il pas le pouvoir judiciaire depuis longtemps asservi par l'exécutif et le législatif, lesquels empiètent sans cesse l'un sur l'autre et possèdent alternativement la prééminence? Depuis dix-huit ans, nous assistons aux débordemens du législatif; le peuple même paraît las de ses représentans les plus directs, mais nul ne songe à rendre au pouvoir judiciaire un peu de cette indépendance qui lui serait plus nécessaire encore en une république qu'en une monarchie.

Ne nous plaignons pas trop de la confusion de l'exécutif, du législatif et du judiciaire en la personne des magistrats inamovibles et propriétaires de la monarchie absolue; ce fut longtemps le dernier asile de la liberté : des magistrats ne gouvernent pas comme des fonctionnaires. Il y avait, alors comme aujourd'hui, deux espèces de lois en France : celles qu'on appliquait et celles qu'on n'appliquait pas. Les parlemens, en matière contentieuse, faisaient un peu ce qu'ils voulaient des unes et des autres; mais les plaideurs ne semblent pas réclamer contre leur justice civile, ni l'opinion contre leurs sentences criminelles. « Bien que les rois, disait Séguier il y a deux siècles, fassent profession d'obéir à la loi qu'ils ont établie, ils considèrent l'esprit et l'intention de la loi, plutôt que son texte, pour l'interpréter. » Quand un chancelier de France parle ainsi, les tribunaux de tout rang se sentent les coudées franches. Dans un procès jugé à Toulouse, tous les conseillers d'une chambre se trouvaient d'un avis unanime, et leur avis était diamétralement opposé à l'ordonnance. Les cours souveraines, par leurs arrêts de règlement, par leurs refus d'enregistrement des ordonnances et édits royaux, ou par les amendemens qu'elles y apportaient en les enregistrant, usurpaient sur la puissance législative; mais le roi, par les appels des tribunaux ordinaires portés à son « conseil privé » *en matière civile,* — le conseil privé n'avait aucune juridiction criminelle, les parlemens prononçaient à cet égard en dernier ressort; — par les *évocations*, à ce même conseil, de procès pendans devant n'importe quel siège du royaume, par le privilège donné à certaines gens, à certains corps, de saisir directement le conseil d'état de leurs différends avec qui que ce fût, usurpait singulièrement à son tour sur la puissance judiciaire. Et cet abus, vieux de près de deux cents ans, qui était en 1789 l'objet des plaintes les plus vives de la nation, nous sommes loin, en 1889, d'y avoir entièrement porté remède.

A l'heure présente, sans qu'elles aient besoin de généraliser les questions, nos cours continuent à jouir, par la jurisprudence, de véritables attributs législatifs; la jurisprudence est au droit ce que le « précédent » est à l'administration : le dernier vestige de cette autorité pour laquelle notre nation n'a plus que du mépris et qu'on appelle la tradition. La haine de la tradition est en effet l'un des sentimens les plus vifs d'une démocratie jeune; pourtant, entre l'ancien régime et le nouveau, le pouvoir judiciaire est celui qui a subi le moins de transformation. Son costume, son langage, — « jargon du palais, » disait-on jadis, — se sont modifiés sans disparaître; le garde des sceaux, dans ses circulaires, continue d'appeler les magistrats des « officiers de justice, » comme sous

Louis XIV. Et les magistrats persistent à refuser aux particuliers, dans leurs arrêts, la qualification de « monsieur » ou « madame, » comme ils faisaient déjà il y a trois siècles. L'époque des vacances, la messe du Saint-Esprit, mille pratiques bizarres, telles que le discours de rentrée, prononcé par l'un de ceux qui représentent les « gens du roi, » sur « un sujet convenable à la circonstance, » tout cela marque une prédilection sérieuse pour la tradition. Or, depuis une vingtaine d'années, où tant de lois mal conçues, hâtivement votées, ont été mises en vigueur, la jurisprudence tend de plus en plus à jouer un rôle prépondérant; l'interprétation du juge éclaircit, corrige, complète, ou laisse tomber en désuétude les volontés du législateur. C'est en vain que les juristes classiques de notre époque tonnent à qui mieux mieux contre « l'équité, » qu'ils la définissent « l'anarchie sous les apparences de l'ordre, l'auxiliaire de ceux qui mettent leur raison au-dessus de la règle;.. » ils sont néanmoins obligés de reconnaître que, si la loi est muette, ou s'il est difficile de connaître sa véritable pensée, les juges peuvent alors s'inspirer de l'équité naturelle.

Au criminel, le pouvoir judiciaire exercé par le jury va plus loin encore : sous l'influence de l'opinion et des mœurs, il refait lentement le code pénal, annule quelques-unes de ses dispositions en refusant de les exécuter, modifie quelques autres en rédigeant ses réponses au président des assises de manière à faire tomber tels ou tels crimes sous le coup d'autres articles que ceux qui leur étaient originairement applicables, institue enfin de nouvelles peines; — il est clair que l'acquittement réitéré des filles séduites, coupables de meurtres ou de tentatives de meurtres sur la personne de leur amant, constitue l'introduction d'une pénalité grave contre des séductions qui, aux yeux de la loi moderne, ne sont pas des crimes, et ne sont parfois pas même des délits.

Mais si le juge, juge de robe longue ou de redingote, s'ingère ainsi dans la confection de la loi, le pouvoir exécutif attente bien autrement à l'indépendance du pouvoir judiciaire; et comme l'exécutif, d'après la constitution en vigueur, n'a par lui-même aucune personnalité, qu'il est seulement une délégation temporaire et toujours révocable de la chambre des députés, il s'ensuit que le législatif est actuellement le maître des deux autres, maître jaloux et capricieux s'il en fut, et que la séparation des pouvoirs n'existe plus.

II.

Pour la rétablir, ou, si l'on veut être plus exact, pour la fonder, il faut que les juges deviennent libres d'interpréter toutes les lois,

sans exception, et qu'aucune influence étrangère ne puisse peser ni sur leurs personnes ni sur leurs jugemens. Cinq espèces de gens rendent aujourd'hui la justice en France : 1° des juges inamovibles, quoique nommés par les ministres (tribunaux de première instance, cours d'appel et de cassation) ; 2° des juges amovibles, choisis et révoqués selon le bon plaisir de l'exécutif (juges de paix, conseillers d'état, conseillers de préfecture) ; 3° des juges élus par le suffrage universel de leurs justiciables (tribunaux de commerce) ; 4° des juges désignés par le hasard (les membres des jurys d'assises) ; 5° enfin un magistrat nommé par le congrès tous les sept ans (le président de la république).

Le droit de grâce, prérogative vraiment régalienne, que notre organisme républicain, si fort imprégné de monarchisme, a conservé au chef du pouvoir exécutif, est en effet un véritable pouvoir judiciaire. Naturel en un temps où l'on disait, où l'on pensait que toute justice émanait du roi et était rendue en son nom, cet attribut a perdu sa raison d'être, puisqu'il a pour résultat de confondre les pouvoirs sous un régime où l'on prétend les distinguer. Il est clair que le chef de l'état, remplaçant la peine de mort à laquelle un assassin vient d'être condamné par celle des travaux forcés, commuant la peine des travaux forcés en celle de la réclusion, changeant la prison en amende, et remettant l'amende elle-même, fait acte de juge, et, qui plus est, de juge unique. C'est après un examen particulier de chaque affaire, après une étude des dossiers, que ce personnage, agissant dans la liberté de sa conscience, sans débats, aidé du secours de ses seules lumières, suspend la vindicte publique ou lui donne cours à son gré. De 1881 à 1885, il y a eu vingt-neuf condamnations à mort par an, sur lesquelles cinq seulement étaient exécutées. Que cet arbitraire ne puisse s'exercer que pour la clemence, d'accord ; mais ce n'en est pas moins l'arbitraire, et le plus exorbitant qui puisse exister, puisqu'il s'agit de la vie et de la mort des citoyens, que cet homme qui en dispose n'est tenu de rendre compte à personne des motifs qui ont déterminé ses verdicts, qu'il est d'usage de le solliciter, ce qu'on n'ose faire ouvertement auprès d'autres juges. Il peut, lui, agent passager et politique qui n'a pas le pouvoir de retrancher ou d'ajouter un mot à un article du code criminel, qui ne peut personnellement condamner aucun Français à une amende de cent sous, abroger à lui seul implicitement ou remanier tous les articles de ce code, en paralysant ceux de leurs effets qui lui déplaisent. Il est en droit de réduire à néant, ou à peu de chose, tel jugement correctionnel, tel arrêt d'assises que bon lui semble, en dispensant le condamné de les exécuter.

Il est clair qu'en pratique de pareils abus ne pourraient se pro-

duire sans que l'opinion révoltée reprît à l'exécutif un pouvoir judiciaire dont il aurait mésusé; mais, tel qu'il s'exerce ordinairement, le droit de grâce n'en est pas moins une ingérence du gouvernement dans la justice. D'autant plus que les motifs qui inspirent les grâces ne sont pas le plus souvent des motifs juridiques : on sera plus indulgent pour un modeste assassinat de province, qui n'aura pas eu les honneurs du reportage des grands journaux, que pour un meurtre à sensation qui aura passionné le « tout-Paris » pendant quinze jours. Pour ces remises ou commutations de peines, grâces collectives accordées annuellement dans les bagnes, prisons et établissemens pénitentiaires, réhabilitation en matière criminelle, correctionnelle et disciplinaire, silencieusement élaborées dans un bureau du ministère de la justice, qui peut dire la part que les protections, les influences ont dans ces décisions administratives?

Je suis loin de m'élever en principe contre le pardon d'une faute déjà longuement expiée, ou l'adoucissement d'un châtiment à moitié subi; mais, précisément parce que beaucoup de ces mesures de clémence doivent, pour conserver tout leur prix, demeurer secrètes, je les voudrais soumises à des magistrats, jugeant à huis clos, et non à des bureaucrates, afin que le prétoire seul fût maître de modifier les décisions du prétoire.

Une autre atteinte à la séparation des pouvoirs, c'est la dépendance dans laquelle les magistrats se trouvent vis-à-vis de l'exécutif, par qui tous sont introduits dans la carrière, par qui tous sont promus aux grades supérieurs, et par qui le plus grand nombre peut être révoqué du jour au lendemain. La constituante de 1789 avait bien compris que, pour affranchir à jamais le judiciaire de la tyrannie du gouvernement et de celle des assemblées parlementaires, il fallait lui donner une origine distincte, le faire engendrer directement par le peuple. Elle organisa un système de votation qui fonctionna bien la première fois, mal la seconde, et fut anéanti avant la troisième épreuve; la Convention l'avait confisqué. Depuis cette époque, les projets de nomination des juges à l'élection ont plusieurs fois apparu dans les chambres, sans jamais y rencontrer de majorité sérieuse. Ils semblent le monopole du parti radical et empruntent à leurs auteurs un parfum révolutionnaire assez accentué pour effrayer la masse conservatrice du pays. Nous avons déjà cependant toute une catégorie de juges élus et fréquemment renouvelés : ce sont les tribunaux de commerce. Seulement la qualité des électeurs et des éligibles est limitativement déterminée par la loi, et la fonction du magistrat consulaire est gratuite; ces deux conditions suffisent pour assurer un bon recrutement. Appliquées aux tribunaux civils, il est fort probable

qu'elles donneraient des résultats analogues, tandis que le suffrage universel, directement employé à choisir une magistrature appointée, risquerait de nous offrir bien des exemples de sélection à rebours.

Mais cette désignation par le suffrage universel, qui nous inquiète à juste titre, est-elle si fort éloignée de la pratique actuelle? Qu'est-ce aujourd'hui qu'un garde des sceaux, sinon le délégué d'une majorité de députés, délégués eux-mêmes par la masse? C'est donc le suffrage universel au troisième degré qui fait asseoir le juge sur son siège et qui, au besoin, l'en fait descendre. Pour se condenser d'abord dans le cerveau de trois ou quatre cents représentans, ensuite dans le crâne unique d'un ministre, croit-on que l'opinion publique d'un parti s'élève, s'épure, s'agrandisse? Croit-on qu'elle perde cette passion, qui est à la fois la force et la faiblesse des groupes, pour prendre la sérénité impartiale qui doit être le premier mérite d'un gouvernement vraiment national? Le ministre, qui devient le grand électeur de la magistrature, peut, sans conseil, sans appui, sans contrôle, selon les hasards de la mort ou de la limite d'âge, disposer des charges les plus hautes comme les plus infimes, en investir à jamais ses amis et ses créatures, et « ce que son caprice, dit M. Picot dans son beau livre sur *la Réforme judiciaire,* aura décidé d'un trait de plume, par une décision solitaire et spontanée, l'inamovibilité le couvrira de sa garantie tant que vivra le magistrat, peut-être pendant un demi-siècle. » Comment, faisait remarquer il y a trente ans déjà le duc Victor de Broglie, « un ministre de la justice ayant à manier un personnel de deux à trois mille juges dont il ne connaît pas la centième partie, et dont la cinquantième partie n'est pas en général connue du public, s'abstiendra-t-il de céder aux demandes, aux importunités, aux sollicitations de toute sorte? — et l'on imagine si un pouvoir sans limite provoque des sollicitations sans vergogne. — Comment osera-t-il se refuser à récompenser les services rendus à l'opinion qui l'a fait ministre, l'identité de conduite et de sentimens envers lui-même? Ce serait folie de l'espérer. »

Le voudrait-il, il en est incapable. Ne sait-on pas qu'il y a eu depuis vingt ans, pour l'ensemble des portefeuilles, environ 260 titulaires, et songe-t-on à ce que peut être l'existence d'un ministre dans notre république! S'il retire, ce ministre, des vingt-quatre heures dont se compose la journée, le temps de dormir, de manger, de faire sa toilette, de voir sa famille, le temps qu'il donne à ses affaires privées, à ses intérêts électoraux dans le département qu'il ne doit jamais perdre de vue, s'il en retranche encore les momens consacrés aux discussions, questions et inter-

pellations de la chambre et du sénat, les conseils des ministres, les commissions à présider, les audiences des particuliers, la vie mondaine sous ses diverses formes obligatoires... ou réjouissantes, — on est homme... — les voyages, inaugurations, cérémonies diverses auxquelles il faut assister, si l'on observe que l'individu le plus robuste est quelquefois malade et passagèrement incapable de travail, voyez ce qui lui reste d'heures, durant un passage de neuf à dix mois à la chancellerie, pour causer avec les chefs de service et étudier par lui-même les mouvemens du personnel. Il est vrai qu'à ce distributeur général des sièges, ses collègues du Palais-Bourbon et du Luxembourg viennent singulièrement en aide pour éclairer sa conscience. Quand une recommandation ou une dénonciation isolée n'avait pas suffi à déterminer un garde des sceaux, on a vu se rendre auprès de lui, de bon matin, des députations entières afin d'obtenir une nomination ou d'arracher une destitution. Si le ministre s'obstinait dans la résistance, ce qui d'ailleurs était rare, on a vu les trois fractions de la majorité lui déléguer avec solennité leurs bureaux, afin de prévenir que toute hésitation serait l'arrêt de mort du cabinet.

Sous l'influence de pareilles menées, la magistrature dite *debout*, — qui effectivement est fort peu stable, — a changé six fois en vingt ans, selon les orages politiques qui renouvelaient les parquets de fond en comble. Et pour atteindre les magistrats inamovibles qui ne disparaissaient pas assez vite, au gré du parti dominant, ce parti a porté la main sur l'inamovibilité même et a voué, pour longtemps peut-être, par une épuration arbitraire, le pouvoir judiciaire à l'instabilité des revirements législatifs. En effet, l'inamovibilité suspendue, c'est l'inamovibilité supprimée ; il est des règles qu'on ne peut violer sans qu'elles soient à jamais méconnues. Cette inamovibilité, si absolue qu'elle s'applique non-seulement au titre, mais à la résidence, et qu'aucun juge ne peut sans son consentement être transféré d'un siège à l'autre, si respectée jusqu'alors qu'il a fallu, pour donner un semblant de légitimité à la proscription récente, s'appuyer sur de rares exemples tirés de nos révolutions, que tous les honnêtes gens étaient d'accord pour fletrir ou pour regretter, cette inamovibilité, on en a tranquillement fait litière : « L'épuration, disait, le 28 juillet 1883, le président du conseil d'alors, sera-t-elle inspirée par des considérations politiques? *Messieurs, je ne le nie pas.* Dans une certaine mesure, les considérations politiques éclaireront les décisions de M. le garde des sceaux. — (Ah! ah! à droite. — Un sénateur, à gauche : nous l'espérons bien.) — Ce droit, d'ailleurs, ajoutait le chef du cabinet, est *limité par la garantie de la responsabilité ministérielle*,

autrement dit, il n'a d'autre limite que la toute-puissance de la majorité. C'est en vertu de ce principe et au moyen de ce blanc-seing qu'on a pu, en trois mois, déposséder de leur siège dix premiers présidens sur vingt-sept, que les cours de Paris, d'Angers, d'Orléans, de Chambéry et autres ont vu disparaître le tiers, la moitié et parfois plus de la moitié de leurs membres, que 117 présidens de tribunaux ont été frappés et parmi eux les plus considérables : ceux de Lyon, de Lille, de Nantes, de Nancy, de Grenoble, en punition des ordonnances de référé, rendues par eux deux ans avant pour affirmer la compétence de l'autorité judiciaire lors de l'expulsion des congrégations. L'absolutisme du peuple, exercé par la majorité parlementaire, a fait ce jour-là ce que l'absolutisme du roi avait à peine osé dans ses mauvais jours.

L'on opéra avec une précipitation et une légèreté qui frisa le comique ; en quelques semaines il y eut au même poste une révocation et quatre nominations ; on nomma à Paris un juge-suppléant qui n'était nullement le candidat auquel on croyait donner la place ; la chose fut mise, huit jours après, sur le dos du *Journal officiel*, qui publia un *erratum*, déclarant qu'au lieu du nom précédent, il fallait en lire un autre. Détail plus piquant encore : dans une ville importante, un homme qui était détenu au dépôt, accusé d'ivresse manifeste et d'outrages aux agens, vit s'écarter les chances de poursuites et intervenir une ordonnance de non-lieu, parce qu'il était destiné à entrer dans la magistrature. Qu'on ne pense pas que les nécessités de réduction du personnel judiciaire exigeassent ce sacrifice. Les sièges supprimés dans les cours d'appel étaient au nombre de 223 ; dans les tribunaux de première instance, ils ne s'élevaient qu'au chiffre de 184 ; soit un total de 410 postes environ. Or on calculait à la chancellerie que les vacances variaient entre 150 et 200 par année ; la réforme eût donc été accomplie, par voie d'extinction, en trois ans au plus, sans blesser aucun intérêt, sans violer aucun principe, d'une façon infiniment plus économique, puisqu'on n'aurait pas eu à concéder à ces quatre cents magistrats révoqués des pensions proportionnelles qui grèvent le trésor public. Le ministère de l'époque ne cacha pas son intention de faire profiter ses amis de cette aubaine inespérée, qui mettait à sa discrétion, pendant trois mois, tout ce qui portait une robe noire ou rouge. Il s'était engagé à ne faire entrer, pendant ces trois mois, aucun homme nouveau dans les rangs de la magistrature ; mais, après le vote de la loi, au lieu de la promulguer de suite, il attendit un mois et pendant ce mois, remplissant scrupuleusement les vides qui se produisirent, il *nomma à des postes supprimés par la loi*, — votée, mais non promulguée, — des personnes étrangères au

corps, et qui, introduites par ce stratagème ingénieux, purent être gratifiées les semaines suivantes des mêmes emplois que les anciens magistrats.

De sorte qu'entre tous les projets de jurisconsultes et d'hommes d'état des partis les plus divers : projet Martel, Keller, en 1870, projet Arago en 1871, projet Bérenger, 1872, projets Delsol, Depeyre, Dufaure, Jules Favre, Cazot, etc., qui tous ont, avec plus ou moins de bonheur, cherché les moyens de soustraire le juge à la domination du pouvoir exécutif, ou d'améliorer l'administration de la justice, aucun n'a été adopté, aucun n'a été discuté sérieusement, et l'unique réforme qui ait été faite, — la diminution du nombre des magistrats, — a été accompagnée d'une désorganisation, d'un acte de violence. Et la réforme n'a passé qu'afin de donner couleur et occasion à l'acte de violence, et il semble ainsi que, si l'on n'avait pas tenu à désorganiser d'une main, on n'aurait jamais sans doute réformé de l'autre.

Le système préconisé par tous les amis de la liberté, sans distinction de nuances, pour libérer le pouvoir judiciaire, consiste à enchaîner le pouvoir exécutif, à restreindre ses choix par des présentations obligatoires, à l'enfermer dans des conditions d'ancienneté ou de capacité, à lui enlever même en totalité ou en partie le droit de nomination des magistrats pour le confier à la chambre des députés, aux conseils départementaux, aux avocats, notaires, avoués et aux tribunaux eux-mêmes. Soumettre l'entrée ou l'avancement dans le corps judiciaire à des règles légales dont nul ne puisse s'écarter serait à coup sûr un progrès notable; c'est ce que nous avons fait pour l'armée, pour la marine, pour les ponts et chaussées, et c'est en quoi ces institutions puisent leur force et leur honneur. Où en seraient-elles aujourd'hui si les gouvernemens contemporains avaient procédé à leur égard comme la Convention envers ses troupes improvisées; si l'on voyait, à chaque révolution, destituer les colonels ou les ingénieurs comme les préfets et les procureurs de la république? L'extrême stabilité engendre la routine, l'extrême variabilité engendre l'anarchie; de ces deux maux ne voit-on pas quel est le moindre et celui qu'il convient de préférer? Admettre les assemblées électives locales à participer, sous une forme quelconque, au choix des magistrats, ce serait donner à ceux-ci d'autres maîtres et non pas les affranchir. Le seul procédé vraiment pratique, c'est d'abandonner à la justice elle-même le soin de recruter ses représentans, de la rendre maîtresse souveraine de sa hiérarchie : la cour de cassation nommant ses membres au fur et à mesure des vacances, et les choisissant partie dans les cours d'appel, partie dans le barreau, les facultés de

droit, les juristes éminens du pays; les cours d'appel nommant à leur tour leurs conseillers et leurs présidens, pourvoyant en outre à tous les postes de leur ressort, sièges de première instance ou justices de paix.

A l'entrée de la carrière, la sélection se ferait par un concours annuel suivant le mode, vraiment juste et démocratique, déjà usité dans nombre de services d'état, et que le ministère de la justice employa aussi, en 1876, sur l'initiative de M. Dufaure. Les résultats excellens de cette tentative, qui fit sortir de l'obscurité des hommes de mérite, pour lesquels la magistrature serait peut-être demeurée fermée, n'ont pas empêché les gardes des sceaux qui se sont succédé depuis 1879, d'enterrer avec plaisir une institution qui avait pour but de restreindre leur ancien arbitraire. Le rétablissement du concours devra donc être le premier acte d'un gouvernement sage. Chaque année, une liste unique serait dressée par la commission d'examen, et dans cette liste les cours viendraient puiser pour remplir les vides de leur ressort. Le concours au début, puis le choix de ses anciens, enfin la cooptation de ses pairs, voilà les trois degrés d'une hiérarchie libre, voilà le moyen de créer en France un pouvoir judiciaire sur lequel les partis ne pourraient mordre et que les révolutions n'atteindraient pas.

Mais, dira-t-on, il se formera un esprit de corps, voire de coterie; vous allez ressusciter les anciens parlemens! La magistrature ira s'isolant de plus en plus de la nation, étrangère et peut-être hostile au mouvement incessant des idées nouvelles. De pareilles appréhensions sont purement chimériques; où prend-on les élémens d'une magistrature, retranchée dans ses palais comme dans des forteresses, embusquée derrière les articles de nos codes pour tirer à son aise sur les hommes et les choses qui lui déplairont? Le peuple ne garde-t-il pas sa toute-puissance législative, et celui qui fait la loi n'est-il pas au-dessus de celui qui l'interprète?

Seulement la loi, une fois votée, ne doit plus appartenir aux assemblées politiques. Sous prétexte qu'il en est le père, qu'elle est issue de son cerveau, que sa parole et sa plume lui ont donné le jour, le législateur est trop enclin à se permettre avec la loi des familiarités dangereuses. Il veut la guider dans le monde et conserver sur elle un droit de tutelle officieuse; rien n'est plus fâcheux, plus contraire à un régime vraiment égalitaire. Comme le sculpteur païen adore, confondu dans la foule, le jour où elle est posée sur les autels, l'idole qui la veille criait sous son ciseau, et que l'avant-veille ses doigts ont pétrie; comme la reine est, le lendemain de ses couches, la première sujette de son fils, ainsi la chambre législative doit être l'humble esclave de la loi, sortie de ses délibérations. Cette loi souveraine a, pour exécuter ses volontés, un corps de serviteurs : les

agens du gouvernement; et comme elle est muette, comme on peut différer d'opinion sur le sens ou l'étendue de ses ordres ou de ses défenses, elle a ses arbitres chargés de scruter sa pensée intime et de la faire connaître aux citoyens.

III.

Parmi tous les moyens mis en avant pour garantir le droit des minorités, — et le droit des minorités intéresse tout le monde; nul n'est sûr d'avoir toujours la « raison du plus fort, » — le renforcement du pouvoir judiciaire est l'un des plus efficaces. Seulement, pour effectuer ce renforcement, il faudrait une loi; or c'est la majorité qui fait les lois, et jamais jusqu'à ce jour elle n'a eu le courage de se dépouiller elle-même au profit d'une autorité anonyme qui ne sera pas dans sa main. Le jour où elle connaîtra mieux ses véritables intérêts, elle sera heureuse de renoncer à des attributions qui la ruinent, en faisant peser sur elle d'écrasantes responsabilités.

Supposez le juge de paix nommé par la cour d'appel, inamovible comme les autres magistrats, voilà le ministre aussitôt dégagé des obsessions de ses amis politiques, voilà le député également délivré des requêtes de ses électeurs influens, et voici le juge de paix, n'ayant rien à attendre ni à craindre des députés ni des électeurs, se désintéressant de la lutte des partis et tournant ses regards vers les hermines du chef-lieu dont il dépend. Que dit, au moment de sa prise de possession de la chancellerie, toute majorité victorieuse : « Il faut renouveler de fond en comble le personnel des juges de paix. » De fait, cela semble assez raisonnable; une opinion leur a valu l'investiture, une opinion contraire leur vaut la destitution. Que les nouveaux investis n'essaient pas de jouer à l'impartialité, ils perdraient leurs protecteurs sans désarmer leurs ennemis; les hommes de parti nourrissent, aux époques troublées, une incurable méfiance contre l'homme qui n'est d'aucun parti. Les juges de paix sont ainsi victimes de la situation qui leur est faite : il leur échappe de temps à autre de singulières sentences, qui divertissent la presse et les adversaires du gouvernement, pour lesquels rien n'est sacré. Il faut s'étonner, au contraire, qu'ils ne commettent pas plus de bêtises et d'abus. Ces personnages à qui le garde des sceaux, en les choisissant, demande surtout de « penser bien, » c'est-à-dire de penser comme lui, demeurent placés entre une menace de révocation et une promesse d'avancement, selon qu'ils vont à droite ou à gauche, qu'ils se montrent austères ou dociles. Correction ou récompense, cravache et morceau de sucre,

c'est ainsi que l'on dresse les chevaux les plus rétifs; il faudrait, pour résister, que nos juges de paix fussent des héros... ou des imbéciles, puisqu'ils savaient, en acceptant la place, les servitudes qui la grevaient.

Tous les gouvernemens sont peu ou prou tombés dans cette erreur de croire que le juge de paix amovible constituait un bon agent électoral; l'action de ce dernier est pourtant tout à fait nulle, c'est la mouche d'un coche qui va tout seul. Qu'une opposition gagne ou perde la partie, elle a toujours intérêt à faire croire à des tentatives du pouvoir pour biseauter les cartes; cela grandit d'autant sa victoire ou atténue sa défaite. En réalité, l'appui des fonctionnaires ne vaut exactement que ce que vaut, dans l'opinion, le régime même qui les emploie. Selon que ce régime est populaire ou impopulaire, être soutenu par lui fait réussir ou fait échouer.

Le premier venu peut aujourd'hui être nommé juge de paix, il n'est besoin de remplir aucune condition de capacité; il suffit d'avoir trente ans révolus. Encore cette limite d'âge est-elle une simple tradition, jusqu'à présent observée, mais que ne prescrit aucun texte légal; la constitution de l'an III, qui avait établi cette règle, étant abrogée dans son ensemble depuis quatre-vingt-dix ans. Le personnel des magistrats cantonaux est le plus bigarré qui existe : comme âge, il varie de trente ans à quatre-vingt-dix; comme fortune, il en est qui jouissent de 200,000 francs de rente, il en est qui n'ont que des dettes; comme instruction, on y voit des brevetés élémentaires, dénués de tout diplôme, et des docteurs ès lettres et en droit. Ces derniers ne sont pas toujours les plus avisés; c'est par l'un d'eux que fut rendu, il y a quelques semaines, un jugement mémorable, à l'occasion d'un corset refusé par sa destinataire, « parce qu'il n'allait pas. » Le juge déclara ne pas connaître les qualités que devait réunir un bon corset, loyal et marchand; estimant d'ailleurs ne pouvoir ni obliger la cliente, pour des motifs de convenance, à le revêtir devant lui, ni le faire essayer par un tiers, tel que son greffier, aux formes duquel il ne pourrait convenir, il crut devoir se déclarer incompétent.

On dirait de la question des juges de paix qu'elle est une de celles *qui s'imposent*, si cette expression ne devait paraître une satire du peu d'intérêt que les législateurs lui ont accordé jusqu'à ce jour. L'extension de la compétence et de la juridiction, l'exigence de certaines garanties et l'inamovibilité, telles sont les bases de règlemens à l'étude depuis vingt-cinq ans. Une commission, travaillant au ministère de la justice depuis 1864, avait saisi le conseil d'état d'un projet de loi dont l'examen fut interrompu par la chute de l'empire. En 1877, des pétitions furent

adressées au sénat et à la chambre pour demander une réforme dans le même sens; l'un des porteurs de ces doléances était, si j'ai bonne mémoire, M. Ch. Floquet, député de la Seine : « Cette affaire mérite particulièrement l'attention, disait-il, parce qu'elle touche aux intérêts des classes peu fortunées. » Depuis les propositions de MM. Floquet et Parent, on en vit d'autres, déposées par MM. Cazot, Humbert, Martin-Feuillée, Brisson; nombre de conseils-généraux firent des vœux dans le même sens, une foule de candidats inscrivirent, en 1885, sur leur programme, la réforme des justices de paix comme moyen d'arriver à une diminution des frais de justice. La commission parlementaire craignit, elle ne le cacha pas, de causer par cette loi un préjudice indirect aux greffiers et aux avoués des petits tribunaux, semblable ainsi à un conseil d'hygiène qui se garderait de combattre les épidémies, pour ne pas faire de tort aux honoraires des médecins. La chambre demanda un projet d'ensemble comprenant la refonte du code de procédure civile, et une réorganisation complète des institutions judiciaires; c'était un honorable renvoi, l'intérêt d'un petit nombre prima, une fois encore, l'intérêt général.

Quelque digne de ménagemens que puisse être en effet l'armée des officiers ministériels, le souci de maintenir ses revenus intacts ne peut être comparé à la nécessité de rendre la justice moins onéreuse. Le gouvernement, qui nomme ces intermédiaires, ne leur garantit qu'un titre purement illusoire s'ils ne savent pas créer ou conserver une clientèle; ce titre même, l'assemblée nationale en avait enlevé la propriété à leurs prédécesseurs de 1790, et, avant que la restauration l'ait rendue à quelques-uns d'entre eux, d'énergiques élagages avaient été pratiqués pour le bien commun. Doit-on regretter, bon Dieu! que Paris n'ait plus, comme au temps de Louis XV, pour une population quatre fois moindre, un nombre d'avoués six fois plus grand que celui d'aujourd'hui, que Vitry-le-Français qui avait vingt procureurs n'ait plus que cinq avoués, que Cahors ne possède plus que sept avoués au lieu de quarante-sept procureurs?.. Ce privilège des avoués, huissiers, notaires, l'État qui le maintient pourrait y mettre certaines restrictions, comme il l'entoure de certaines garanties; à preuve le décret actuellement élaboré par le ministre de la justice qui, effrayé du nombre chaque année croissant de déconfitures, dans le corps du notariat, a créé des inspecteurs spéciaux dont le traitement sera prélevé sur la bourse même des notaires.

La réforme continue donc de figurer à l'ordre du jour, non pas à celui de la chambre, mais à celui de l'opinion, et cela suffit pour qu'elle aboutisse. L'extension projetée de la compétence des juges

de paix aura pour effet, d'après les statistiques fournies par le ministère de la justice, d'enlever aux tribunaux de première instance le tiers des affaires civiles dont ils sont actuellement saisis; la justice sera ainsi plus décentralisée, plus à la portée du contribuable. Un procès de la valeur de 100 à 200 francs peut aujourd'hui être soumis successivement à deux degrés de juridiction, tandis que les procès d'une importance de 200 à 1,500 francs ne peuvent être portés que devant le tribunal de première instance en premier et dernier ressort. On élèverait sans aucun inconvénient au double, au quadruple même, les sommes auxquelles la loi de 1838 a borné la compétence des magistrats cantonaux pour les actions personnelles et mobilières, actions en paiement de loyers ou fermages, etc. M. Floquet, dans son rapport, proposait de leur confier les décisions jusqu'à 40 francs de revenu, en dernier ressort, et jusqu'à 100 francs de revenu à charge d'appel. Qu'on les laisse trancher seulement, sans appel, jusqu'à 400 francs de capital, et en premier ressort jusqu'à 1,500 francs, on réalisera déjà un progrès notable. La dépréciation seule du numéraire, depuis un demi-siècle, diminue sensiblement les attributions que le législateur a entendu confier aux juges de paix; le taux de leur compétence est devenu dérisoire, et l'*augmentation* apparente de ce taux n'est, pour partie, que son *rétablissement* à un chiffre correspondant au chiffre primitif.

L'autorité pénale des « auditoires » ruraux devrait également grandir; ce qui permettrait à l'État de réaliser quelque économie dans ses frais de justice criminelle, qui grossissent furieusement depuis une quinzaine d'années. Il est constant qu'un grand nombre d'infractions auxquelles on a donné la qualification de délits (police de la chasse, de la pêche, du roulage) et qui ressortissent aux tribunaux correctionnels présentent beaucoup plutôt le caractère de contraventions en ce qu'elles ne comportent pas l'examen des questions d'intention ou de moralité. Qu'on ne s'inquiète pas de surcharger de besogne ces « jugeries » du premier degré : l'esprit de chicane visiblement s'affaiblit en France depuis ce siècle. Doit-on s'en réjouir? — un peuple plaideur n'est pas un peuple esclave — le fait est néanmoins patent. Nous n'avons pas là-dessus même ardeur que nos pères, cependant les procès coûtent proportionnellement moins cher qu'autrefois; ce qui prouve que le haut prix auquel la justice met ses arrêts n'est point pour arrêter ceux qui veulent se ruiner pour elle. Donc les travaux des juges de paix diminuent : les affaires portées à l'audience pour y recevoir jugement étaient annuellement de 1871 à 1875 au nombre de 392,000, de 1881 à 1885 elles ne sont plus que de 328,000. Celles réglées en

conciliation allaient à 2,250,000 de 1871 à 1875 ; de 1881 à 1885 elles sont tombées à 1,835,000.

Ne craignons pas non plus de multiplier les procédures : dans la dernière période quinquennale, sur les 80,000 jugemens, susceptibles d'appel, rendus chaque année par les juges de paix, les parties n'en ont attaqué que 4,800, soit environ 6 pour 100, que les tribunaux civils ont confirmés dans la proportion de 60 pour 100. Qu'avec l'extension projetée de leur compétence le rapport entre le chiffre des sentences rendues par les sièges de paix et celui des appels dont elles sont l'objet demeure le même ; ou qu'il s'accroisse de moitié, qu'il double peut-être et atteigne 12 pour 100 au lieu de 6, le bienfait de la loi nouvelle n'en sera pas moins immense, puisqu'en neuf cas sur dix elle ménagera la poche des plaideurs. Il n'y a pas à tenir compte de cette supposition absurde que les huissiers des chefs-lieux de canton seraient incités à vendre leurs études pour devenir agens d'affaires, ou que les nouveaux procès amèneraient dans les bourgades une invasion d'avocats et d'avoués de la sous-préfecture. L'intérêt privé, livré à lui-même, se charge de restreindre leur ministère. L'objection formulée contre l'autorité d'un juge unique n'est pas plus sérieuse : sans prétendre appliquer à la magistrature le mot de George Sand à Flaubert : « Avez-vous remarqué, mon ami, comme on est bête quand on est beaucoup? » on doit convenir que la responsabilité personnelle est ici le correctif d'un pouvoir non partagé ; que refuser confiance à l'intégrité, à l'impartialité, à la suffisance des lumières d'un juge unique, c'est faire le procès à notre système d'instruction criminelle, confiée sous l'ancien régime à plusieurs juges, tandis que nos lois modernes la réservent à un seul, c'est contester la capacité d'un président en matière de référé, celle des juges ordinaires qui, en fait d'interdiction, de réponses aux requêtes, d'ordonnances pouvant porter atteinte au crédit et à la fortune des citoyens, tranchent seuls, et souvent sans recours, les questions les plus graves.

Certes, nul ne saurait songer à conférer à la troupe fort mêlée, recrutée un peu à tâtons, de nos magistrats cantonaux actuels, la compétence étendue dont je parle ; ce serait s'exposer à de cruels mécomptes. Le juge de paix doit d'abord donner une garantie de capacité professionnelle par le concours, il doit en même temps recevoir, par l'inamovibilité, une garantie d'indépendance. Mais pour améliorer la race, pour infuser un sang nouveau dans ce personnel, il faut, a-t-on dit, augmenter les traitemens. Les candidats ne font pas défaut, mais ils ne sont pas d'une espèce assez relevée pour être investis d'attributions aussi importantes que celles qu'on leur destine. Plus des deux tiers de nos juges de paix n'ont que

1,800 francs de traitement, ce qui est mince; mais ne croit-on pas que le jour où le titulaire, garanti contre les menées des partis par la possession inattaquable de son office, verra le prestige de sa fonction singulièrement grandi, cette fonction ne sera pas sollicitée, comme un honneur, par de petits propriétaires, par des membres de la bourgeoisie locale, qui y trouveront, avec un supplément de revenu, une source nouvelle de considération. Les charges de maire dans un chef-lieu de canton, ou de juge de commerce, toutes deux rigoureusement gratuites, quelquefois même onéreuses, toutes deux aussi astreignantes, par les obligations qu'elles imposent, que celles de juges de paix, ne sont-elles pas chaque jour acceptées, recherchées, par des individus d'opinions diverses, qui y trouvent la satisfaction d'une ambition légitime?

N'est-il pas, dans notre pays, vingt occupations nullement lucratives, mais simplement honorifiques, auxquelles des particuliers médiocrement aisés se livrent sans y être forcés? L'emploi de juge de paix, si peu rétribué qu'il soit, serait certainement brigué par de toutes autres personnes que celles qui l'occupent aujourd'hui, le jour où il deviendrait une vraie et libre magistrature; comme au contraire on verrait baisser le niveau social des juges de commerce et des maires de canton, si on les mettait à la nomination des ministres de la justice et de l'intérieur, en les appointant d'un billet annuel de 1,000 ou 1,200 francs! Lors même que l'on désirerait, par un sentiment de très fausse et de très sotte démocratie, attirer par un traitement plus alléchant des candidats plus capables, le moyen en a été maintes fois indiqué et il ne grèverait en rien le budget de la justice. L'effectif de nos 2,900 juges de paix pourrait être réduit d'un tiers; un millier d'entre eux seraient supprimés sans inconvénient. Ceux qui seraient maintenus verraient diminuer leurs loisirs; ils ne seraient pas tentés de s'entendre avec les commissaires de police, pour laisser leur prétoire fermé lorsque le rôle ne comporte pas un certain nombre d'affaires à juger, comme une circulaire récente du garde des sceaux le leur reprochait; leur juridiction s'étendrait sur deux cantons où ils tiendraient alternativement leurs audiences, et l'économie réalisée sur les sièges supprimés viendrait grossir les émolumens de ceux dont la situation pécuniaire est aujourd'hui la moins brillante.

IV.

Mais pour que le pouvoir judiciaire joue utilement, dans notre pays, le rôle de contrepoids auquel il est destiné, il ne suffit pas que tous ses représentans soient inamovibles, qu'aucun ne soit

nommé par le pouvoir politique, il faut aussi qu'il soit maître de l'interprétation de toutes les lois sans exception, que la juridiction dite *administrative*, purement et simplement supprimée, soit remise aux tribunaux ordinaires. Dans presque tous les procès que jugent les conseillers de préfecture et d'État, il y a une partie dont le crédit est immense, le ressentiment terrible, la bourse inépuisable, c'est l'État. Les conseillers d'État et de préfecture tranchent des matières où un citoyen plaide contre 10 millions d'autres ; et comme si une pareille inégalité entre les deux plaideurs n'était pas déjà assez dangereuse par elle-même pour l'impartialité du juge, les 10 millions se sont encore réservé le droit de révoquer cet humble arbitre, s'il leur déplaît, tandis que les juges de l'intérêt privé sont inamovibles. C'est une violation flagrante de ce qu'on appelle « les principes de 1789 ; » les cahiers des états-généraux étaient unanimes à demander l'unité de juridiction.

On défend bien mal la juridiction administrative, telle qu'elle a été inventée par le législateur de l'an VIII, en l'assimilant aux bureaux de finance, cour des aides et des monnaies, connétablie et amirauté de l'ancienne monarchie ; c'est précisément la suppression de toutes ces spécialités justicières que l'on se flattait d'obtenir par la révolution. Mais la comparaison n'est même pas exacte ; les « trésoriers de France, » juges du contentieux fiscal, les officiers des « tables de marbre » auxquels ressortissait la police des grands chemins, des forêts et des rivières, étaient des magistrats héréditaires. Notre juridiction administrative moderne est fille du « conseil privé, » contre qui protestaient nos pères, et qui a ressuscité sous un autre nom. Et l'objet des arrêts de cette juridiction est le plus insaisissable, le plus variable et ondoyant de tout le droit. Pour livrer au public ses *Instituts de droit administratif*, M. de Gérando a compulsé et réuni, en 1829, plus de 80,000 lois, ordonnances, décrets et arrêtés. A quel chiffre inouï en sommes-nous en 1889? « Quels sont, demandait Tocqueville, les principes naturels et les règles nécessaires, qui, sortant du fonds même des besoins et des idées du temps, doivent former la partie immuable du droit administratif? » Qui se chargerait aujourd'hui de lui répondre, après tant de changemens dans l'organisme public de ce pays !

Si l'on passe en revue une à une les matières de ce code hétéroclite, depuis les procès relatifs aux marchés passés avec les administrations communales, départementales et l'État, jusqu'au contentieux électoral et aux rapports des pouvoirs spirituels et temporels, on voit qu'il est aisé de les renvoyer toutes aux juges du droit commun, dont elles forment un chapitre comme le droit com-

mercial, le droit civil et le droit criminel en forment d'autres. C'est ce qu'ont fait des nations voisines, comme la Belgique, depuis soixante ans, et l'Italie depuis vingt-cinq, sans parler des pays, plus nombreux encore, où n'a jamais existé cette juridiction amphibie. C'est ce qu'ont proposé, en France, d'excellens esprits dans leurs critiques contre cette institution, dont le discrédit, depuis quelque temps, a augmenté encore.

MM. le duc de Broglie en 1830, de Larcy en 1851, Bethmont en 1865, Raudot en 1871, pour n'en citer que quelques-uns, ont tour à tour fait ressortir les vices d'un système qu'aucun régime n'a le courage d'abandonner. Brochures, articles, avis, rapports, études multiples ont laissé la question pendante. Les anomalies les plus fortes n'étonnent plus, et il semble que l'on y soit habitué. La loi remet aux tribunaux toutes les difficultés relatives aux contributions indirectes et attribue aux conseils de préfecture les impôts directs; une réduction de 10 francs demandée par un contribuable, en fait d'impôt foncier, et accordée par le directeur du département, doit motiver un jugement, tandis qu'en matière de contributions sur l'alcool ou le tabac on consent de gré à gré, administrativement, des transactions de 1,000, de 2,000 francs et au-dessus. La loi distingue les rues et les chemins classés dans la petite voirie, qui appartient à la justice ordinaire, des routes classées dans la grande voirie qu'elle abandonne à la juridiction administrative à ce point que des contraventions, souvent fort délicates, sont soumises à des conseillers de préfecture qui prononcent des amendes, comme si les prévenus étaient entourés des garanties de la justice répressive. Parfois au contraire ces contraventions, qui touchent la forme des moyeux de roues, la largeur des chargemens, le nombre maximum des chevaux à atteler, sont de simples vétilles qui devraient regarder les juges de paix, comme les procès-verbaux pour absence de lanternes aux voitures.

La juridiction administrative agit envers les tribunaux ordinaires de ce XIXe siècle, comme les juges royaux du moyen âge envers les juges seigneuriaux; elle tend sans cesse à étendre son domaine et à restreindre le leur; et comme elle semble plus particulièrement favoriser l'État au détriment des particuliers, tandis que la magistrature véritable a, au contraire, une tendance à protéger les particuliers contre l'État, il s'ensuit que chaque extension de la justice rendue par les fonctionnaires de l'État est un accroissement du socialisme d'État, et un amincissement nouveau du droit individuel. Ainsi l'on en est venu à affirmer, comme règle absolue, qu'en l'absence d'un texte formel les tribunaux ne peuvent déclarer l'État débiteur pour les actes de gestion des services publics; ainsi l'on

a violé la loi du contentieux de 1828, qui interdisait le conflit en matière correctionnelle ou criminelle; aujourd'hui, par le conflit, les juges administratifs sont juges des matières d'ordre judiciaire commun. On dessaisit la justice ordinaire, *en élevant un conflit*, parce que le demandeur en dommages-intérêts, victime d'un accident, a été renversé par la voiture d'une administration publique.

Les limites presque idéales, en tout cas si difficiles à tracer, entre ce qu'on appelle « droit administratif » et le droit commun, l'État a tenu à en rester maître par cette réunion d'arbitres dont il compose la majorité à sa guise, le tribunal des conflits, qui n'a de tribunal que le nom et que, sous l'ancienne monarchie, on eût flétri du nom de « commission extraordinaire. » De telle sorte que, d'après la constitution en vigueur, ce qui reste de justice ne subsiste que par la bonne volonté du pouvoir exécutif qui peut : 1° élever tous les conflits que bon lui semble ; 2° déclarer qu'ils ont été élevés à bon droit; 3° renvoyer ensuite le jugement du fond à ceux de ses fonctionnaires qu'il décore du nom de juges administratifs. Un projet de loi a été déposé, au nom du gouvernement, par M. Fallières, ministre de l'intérieur il y a quelque dix-huit mois, qui avait pour but le remaniement des conseils de préfecture. Ce projet, avec quelques bons côtés (restitution à la justice ordinaire d'un certain nombre d'attributions, abandon de formalités niaises compliquant sans profit les affaires), en avait de fort mauvais par où il mérite des titres à l'oubli qui lui est réservé dans les cartons de la chambre : il maintenait l'amovibilité des juges administratifs, supprimait le recours au conseil d'État en fait de contentieux électoral et, ne laissant subsister que 22 conseils de préfecture, leur composait des ressorts de deux à sept départemens, ce qui eût obligé le justiciable à aller plaider en première instance à trente lieues de chez lui.

Comme tous ses congénères, ce projet de loi combattait la suppression des conseillers de préfecture, au nom du principe de la séparation des pouvoirs : « Cette séparation, disait-il, nécessaire sous tous les régimes, l'est plus encore dans une république démocratique... » Or c'est justement au nom de la séparation des pouvoirs que ces conseillers doivent être supprimés ; car, ou ils sont fonctionnaires et alors, en jugeant, ils empiètent sur le domaine judiciaire, ou ils sont magistrats et il n'y a aucune raison pour que certaines lois soient dévolues à des magistrats spéciaux. Personne, j'imagine, ne serait touché de cet argument en faveur de la juridiction administrative, que les travaux publics coûteront plus cher parce que les tribunaux feront perdre des procès à l'administration, tandis qu'aujourd'hui elle est toujours maîtresse de ce qu'elle veut accorder aux entrepreneurs. Ce serait avouer un singulier arbitraire.

Mais, dira-t-on, « en matière de contentieux administratif, juger, c'est administrer. » Pas du tout! Administrer, c'est appliquer, exécuter les lois; juger, c'est dire, en cas de réclamation des tiers, si les lois ont été bien ou mal appliquées et exécutées. Les citoyens délégués au gouvernement de la société sont et doivent être soumis comme tous les autres, dans le gouvernement de leurs frères, aux lois qui régissent la société.

« Donnerez-vous aux juges, demande-t-on, le droit de casser un arrêté préfectoral ou l'acte d'un ministre? vous allez soumettre les préfets aux caprices des tribunaux d'arrondissement. » Hélas! nos mœurs ne comportent désormais rien de pareil; nos parquets n'auront plus, comme sous la restauration, à lutter contre des cours trop imbues des précédens de l'ancien régime, qui prétendaient mander les préfets à leur barre. Si l'on suppose que les pouvoirs judiciaires (tribunaux de première instance, d'appel et de cassation) sont, du haut en bas de l'échelle, des factieux, en rébellion générale et constante contre le pouvoir exécutif, qu'ils ne se serviront du droit d'interpréter la loi que pour entraver l'application même de la loi, on admet qu'il n'y a plus de gouvernement possible, parce qu'on suppose que ceux qui sont les ministres de la loi en seront les premiers ennemis et les destructeurs systématiques. C'est comme si l'on disait : « Il ne faut pas confier à des gendarmes le soin d'arrêter les voleurs, parce qu'ils pourront s'entendre avec les voleurs, et qu'ainsi la société sera en danger d'être volée à la fois par les uns et par les autres; il ne faut pas confier à des caissiers le soin de garder l'argent de l'Etat parce qu'ils pourront lever le pied et se sauver avec la caisse. » C'est tout à fait le mot de l'Evangile : Si le sel perd sa force, avec quoi le salera-t-on!

L'article 75 de la constitution de l'an VIII, qui ne permettait pas les poursuites contre les fonctionnaires publics autres que les ministres, a été abrogé par un décret de septembre 1870; mais le tribunal des conflits l'a fait revivre, quelque peu après, en *distinguant* l'acte constituant une faute personnelle du fonctionnaire, lequel relève de l'autorité judiciaire, et l'acte administratif qui, dit-il, n'en relève pas. Voilà qui est légal peut-être, mais injuste : l'acte administratif est-il conforme ou contraire à la loi? ceci est essentiellement, semble-t-il, du domaine des magistrats. Il ne s'agit pas du reste, pour le juge, d'apprécier cet acte en lui-même, mais de connaître seulement de ses effets, dans leurs rapports avec le litige. Il arrive, avec notre système actuel, qu'il n'y a d'autre moyen d'avoir raison du pouvoir exécutif, même en une très petite chose, que d'interpeller un ministre, c'est-à-dire d'en appeler du pouvoir exécutif au pouvoir législatif, et qu'ainsi, pour éviter une prétendue confusion, on tombe dans une autre; sans compter que, si la chambre

est d'accord avec le ministre incriminé, elle l'approuve, — et c'est le cas le plus général ; — si elle le désapprouve par un ordre du jour, elle le renverse, et comme elle hésite à ébranler le gouvernement pour un intérêt privé qui lui importe peu, le tout finit par un déni de justice.

Ces conseils de préfecture, en somme, qui dans le principe devaient être des juges, que jugent-ils ? Si l'on s'en rapporte à la statistique, celui de la Seine a 30,000 affaires par an, trois autres ont de 20,000 à 22,000, neuf de 15 à 20,000, huit de 10,000 à 15,000, etc. ; mais presque toutes ces soi-disant affaires sont des réclamations fort simples de contributions directes, ne donnant lieu à aucune procédure, et dont les véritables arbitres sont les directeurs départementaux, dont l'avis est toujours adopté. Il n'y a donc aucun inconvénient à laisser ces fonctionnaires seuls responsables, puisqu'ils sont seuls compétens, et le ministre de l'intérieur l'avait proposé. Ces affaires déduites, il ne reste que 1,340 litiges à Paris, 400 à 500 dans les grands départemens et une centaine à peine dans les petits. On voit ce que l'attribution à la juridiction ordinaire des procès de ce genre donnerait de besogne aux tribunaux d'arrondissement entre lesquels ils seraient répartis : 50 à 100 affaires par an, une misère, puisque là-dessus il est beaucoup de questions de voirie, sans importance. Que dire des attributions purement administratives des conseillers de préfecture ? Je parle de celles qu'ils exercent et non de celles qu'ils sont censés exercer, telles que leur coopération fictive aux « arrêtés du préfet *pris en conseil de préfecture.* » Le législateur, dit solennellement une circulaire ministérielle de 1884, « veut que le préfet, avant de prendre sa décision, *s'éclaire des lumières et de l'expérience* de fonctionnaires (la plupart âgés de vingt-cinq à trente ans) appelés souvent à se prononcer sur des difficultés analogues. » Trois ans après, l'exposé des motifs du projet de loi de 1887, expliquant que « le préfet statuera seul dans les cas où il statuait jusqu'ici en conseil de préfecture, » ajoutait ingénument : *On sait qu'il n'y avait là qu'une sorte de formalité.* Effectivement, chacun de ceux qui ont reposé, pendant quelques mois, sous le toit d'un hôtel préfectoral le savent ; mais il n'est pas désagréable de l'entendre dire ; il est d'ailleurs bien d'autres formalités que l'on continue à encenser comme des dieux.

Quelquefois le conseiller de préfecture supplée le préfet et fait fonction de secrétaire-général ; grâce à cette dualité, le même homme peut être appelé à se prononcer, *en tant que juge*, sur une affaire qu'il aura ordonnée, instruite et même approuvée comme préfet intérimaire ; ou bien pris à l'improviste pour remplacer le commissaire du gouvernement à l'audience, il sera peut-être forcé

de parler dans un procès qu'il aura instruit comme rapporteur, et de déposer des conclusions contraires à l'opinion qu'il s'est faite de la question. Pour le suppléer comme juge, on appellera à siéger des conseillers-généraux ; la loi autorise cette adjonction, d'ailleurs fréquente, par laquelle des médecins, des manufacturiers, des rentiers quelconques, engagés dans la politique militante, peuvent se trouver en majorité dans un conseil de préfecture. Rœderer, défendant sous le consulat, en qualité d'orateur du gouvernement, la création de ces tribunaux administratifs, insistait sur la nécessité de « ne pas permettre que les parties soient jugées sur des rapports et avis de bureaux. » Les rapports et avis de bureaux sont au contraire et seront longtemps encore, si l'on maintient le système actuel, la cause déterminante de jugemens qui étonnent l'opinion publique, irritent le contribuable et font grossir démesurément le nombre des appels portés devant le conseil d'état. Ces appels augmentent dans une proportion assez forte, pour que l'avant-dernier ministre de la justice ait dû demander au parlement la création d'une section supplémentaire du contentieux. « La nécessité, disait-il, en est incontestable ; le nombre des affaires arriérées, qui est de près de 3,000, atteindrait 4,900 cette année si la nouvelle section n'était pas créée. » Depuis lors, les justiciables peuvent être envoyés, soit à la section nouvelle du contentieux qui se compose de trois membres, soit à l'ancienne qui en compte sept, soit à l'assemblée générale du conseil d'état. Une pareille incertitude de juridiction est-elle admissible ?

Pénétrer dans le néant pompeux des sections administratives du conseil d'état m'entraînerait en dehors du présent sujet. Chacun sait que ce rouage ancien sert à fort peu de chose depuis la chute de l'empire. La troisième république s'est payé un conseil d'état, parce qu'il est de tradition qu'un gouvernement qui se respecte entretienne une institution de ce genre ; elle fait partie de « l'état de maison » auquel le pays est habitué ; mais, de par la constitution et les pratiques parlementaires, le conseil ne fait plus que mâcher à vide les dossiers qui traversent sans profit ses portefeuilles et ses cartons. *Décret rendu en conseil d'état* est pour le ministre, ce qu'est pour le préfet l'arrêté *pris en conseil de préfecture*, c'est-à-dire rien de plus que le décret ou l'arrêté simple. Aux trois sections que les pouvoirs exécutif et législatif laissaient déjà s'atrophier dans l'inaction, on en a ajouté deux autres, portant le nombre des conseillers de 18 à 26, multipliant les maîtres des requêtes, les auditeurs, — et par suite la dépense, — à l'avenant ; mais les législateurs et les administrateurs ont continué à faire preuve de la même gloutonnerie d'attributions, et s'ils posent à ce corps con-

sultatif quelques questions, ils se réservent bien entendu de ne pas écouter les réponses. Dans ces conditions le conseil d'état n'est plus qu'une façade derrière laquelle il n'y a rien. Le gouvernement de demain devra ou supprimer les sections administratives du conseil d'état, ou les investir d'une autorité propre en donnant une sanction positive à leurs avis. Il devra en ce cas les décharger d'une foule de broutilles sur lesquelles leur attention ne peut être sérieusement appelée et qui ne font un détour par le Palais-Royal que pour la forme.

Quant à la section du contentieux qui constitue un véritable tribunal, il la transformera en une quatrième chambre de la cour de cassation, devenue *cour suprême* comme aux États-Unis d'Amérique, interprète universelle de la loi française dans son principe, quand le débat atteint ces sphères supérieures où le droit lui-même est jugé. Cette « pièce-maîtresse » de la constitution, ainsi que l'a très bien nommée M. G. Picot, est indispensable au bon fonctionnement de notre machine politique ; elle fera respecter la loi non-seulement par les minorités qui la subissent, mais aussi par les majorités qui la font et par les gouvernemens qui l'appliquent. « Ce qui renverse les trônes placés sur les plus hauts sommets, disait un ancien, c'est que les puissans ne sont jamais rassasiés de puissance. » C'est au peuple-roi que s'adresse aujourd'hui cette parole. Qu'il conserve dans sa plénitude le pouvoir législatif, mais qu'il affranchisse l'exécutif et qu'il renonce au judiciaire ; la liberté de tous est à ce prix. La chambre administrative de la cour de cassation n'aura pas, cela va sans dire, à s'occuper de ces procès minuscules, de ces déclarations d'utilité publique d'une valeur de 150 à 200 francs en principal, qui viennent aujourd'hui au conseil d'état parce que les conseils de préfecture n'ont aucune compétence en dernier ressort. De là un encombrement absurde dans la capitale pour des litiges que règleraient désormais les tribunaux civils, en première instance, et les cours, en appel.

V.

Une seule chose survivrait à la juridiction administrative actuelle : sa procédure. En fusionnant avec la justice ordinaire qui lui fournirait ses magistrats inamovibles et indépendans, elle garderait ses formes simples, peu coûteuses, faciles à comprendre, et plaisant aux parties par tous ces motifs. Il y a beau temps que l'on cherche à réformer la procédure civile, et que ce problème de juger vite et à bon marché tout en jugeant bien est posé devant ceux

que Bossuet appelait les « pasteurs des peuples. » Nos états-généraux ont longtemps demandé la modération des exigences de Thémis. « Dieu me fera peut-être la grâce, dans ma vieillesse, disait Henri IV, de me donner le temps d'aller deux ou trois fois par semaine au parlement, comme y allait le bon roi Louis XII, pour travailler à la prompte expédition des procès. » En 1789, quelques mois avant la chute de la royauté, Louis XVI créait une commission de magistrats exclusivement chargée de la même besogne.

En 1889, une commission analogue fonctionne encore au ministère de la justice ; elle fonctionne même depuis une quinzaine d'années, quoiqu'elle ait plus d'une fois changé de noms et de membres. Bien osé serait celui qui pourrait assigner un terme à ses travaux. Elle est chargée de la réforme du code de procédure civile et de l'examen de tous les projets présens et à venir touchant l'organisation judiciaire. Il serait toutefois injuste de nier que, depuis la Révolution, la question n'ait fait un pas. J'ai sous les yeux le dossier d'un procès d'il y a cent ans, où il s'agit d'une somme absolument minime : il commence par une requête verbale, en douze rôles, demandant visite des lieux et comprend nombre « d'expédiens » et « d'à venir signifier, » une « sentence contradictoire entérinant le procès-verbal, » un appel au parlement, arrêt de défenses, demande en mainlevée de défense, arrêt par défaut sur le fond, consignation de l'amende, requêtes de part et d'autre, appointement sommaire, production des parties, arrêt, façon de l'arrêt, signification, déclaration de dépens, etc. C'est exactement *les Plaideurs* de Racine, et l'ensemble devait coûter gros. « Les parties, disait un proverbe, baillent à la justice leurs vaches et n'en gardent que les queues. » Nos avoués, en vérité, valent mieux que les procureurs de jadis.

Mais combien sommes-nous loin encore de cette justice à peu près gratuite qui devrait être la première institution d'une nation civilisée ! La justice n'est-elle pas, de tous les biens, celui qu'un état *doit* le plus évidemment à tous ses membres ? N'est-on pas en droit d'exiger une justice gratuite (comme on a une gendarmerie et une police gratuite), bien plus qu'une instruction gratuite ? « S'il n'en coûtait rien de plaider, dit-on, on en verrait de belles. » Il est aisé de répondre que mieux vaut avoir cent mauvais procès que d'en empêcher un bon, que mieux vaut risquer beaucoup de causes absurdes que de risquer de voir un honnête homme renoncer, faute d'argent, à obtenir justice. Le système de l'assistance judiciaire qui, sur 38,000 demandes annuelles, en accueille 16,000 n'est qu'un pur arbitraire. Qu'on ne s'y trompe pas : si l'établissement de taxes qui ont pour objet d'augmenter les frais de procès a pour

conséquence de diminuer les procès eux-mêmes, ces procès, étouffés par la crainte de l'impôt, ce sont autant d'injustices consacrées par la loi. Impose-t-on au billet d'avertissement du juge de paix un timbre de 0 fr. 60, comme fit une loi de 1871, cette légère entrave a aussitôt pour résultat d'écarter du cabinet de ce magistrat nombre de petites affaires. « Il n'en est plus terminé en conciliation, dit un rapport récent du garde des sceaux, que 64 pour 100 au lieu de 75 pour 100, proportion toujours atteinte jusque-là.»

Et lors même qu'on maintiendrait le régime actuel, qui empêcherait de substituer aux taxes invariables des taxes proportionnelles; en admettant que les frais ne soient pas trop élevés pour les gros intérêts, chacun se rend compte qu'ils sont démesurément exagérés pour les petits, les intérêts sacrés des humbles. C'est à ces procès-là surtout que s'applique le triste adage : « Qui gagne perd ! » Souvent, ce n'est pas une instance volontairement introduite, mais tout simplement des obligations auxquelles ils ne peuvent faire face, ou un malheur de famille, qui contraignent les pauvres gens à se laisser dépouiller par la justice. Jetez un coup d'œil sur les licitations et les ventes judiciaires d'immeubles, ici la fiscalité poursuit le cultivateur jusqu'au delà de la tombe; laisse-t-il des enfans mineurs,.. les formes établies pour les protéger entraînent inévitablement leur ruine. A peine la Belgique fut-elle séparée de la France qu'elle se hâta de remplacer les complications coûteuses du code Napoléon par un simple partage effectué devant le juge de paix. Chez nous la réforme demeure « à l'étude. » Pour les ventes de biens-fonds par autorité de justice, la dernière chambre avait voté (1884), en faveur des immeubles au-dessous de 2,000 fr., une loi dont on fit quelque étalage. Elle fut présentée aux populations comme un bienfait dont elles devaient savoir un gré infini à leurs mandataires. Voici, d'après le dernier compte-rendu du ministre, les avantages qu'elle a procurés : jusqu'à 1884, les frais pour les ventes de 500 francs et au-dessous *s'élevaient à 151 pour 100* du principal; depuis 1885, ils ne s'élèvent plus *qu'à 132 pour 100*. C'est là, on doit en convenir, un précieux résultat et un soulagement considérable; au lieu de dépouiller les propriétaires d'un immeuble de 500 francs *d'une fois et demie* leur capital, on ne les en dépouille plus *qu'une fois et un tiers*. C'est comme si l'on tenait à un soldat, condamné à être fusillé, le langage suivant : le général vous fait remise d'une partie de votre peine; au lieu de recevoir douze balles dans la tête, il ne vous en sera, demain matin, envoyé que dix; bénissez la longanimité de vos supérieurs hiérarchiques, mais en silence; si vous troubliez le bon ordre par les excès d'une joie bruyante, vous risqueriez de voir aggraver votre cas. Un pa-

reil état de choses n'est-il pas révoltant? Un pays où il fonctionne, depuis si longues années, n'est-il pas un pays profondément inique et antiégalitaire, puisqu'il fait payer aux pauvres *132 pour 100* de leur bien, et aux riches seulement *2 pour 100*.

Les ventes de 501 francs à 1,000 francs, grevées en 1884 de 57 pour 100 de frais, le sont encore de 53 pour 100; celles de 1,001 à 2,000 francs, précédemment grevées de 31 pour 100, le sont aujourd'hui de 28 pour 100. La soi-disant réforme est donc tout à fait illusoire, c'est une hâblerie. Et pendant que la chaumière, ou la parcelle de jardin ou l'hectare de terre du paysan, sont ainsi engloutis, sans profit pour le créancier, dans les caisses coalisées de l'État et des gens d'affaires, les immeubles de 5,001 à 10,000 fr. ne se trouvent chargés que de 8 pour 100 et ceux au-dessus de 10,000 francs que de 2.11 pour 100. Il serait aisé, en surtaxant légèrement les gros, de décharger les petits. On peut affirmer d'une façon absolue qu'en vertu de la législation qui nous régit, le propriétaire d'un bien de 2,000 francs et au-dessous le perd, s'il est vendu judiciairement, en totalité, sans que la dette qui a motivé les poursuites soit éteinte. Aux frais de justice de 28, 53 et 132 pour 100 que je viens d'indiquer, s'ajoutent, en effet, les dépenses d'adjudication proprement dites, telles que vacations à enchérir, minutes, grosses des jugemens, significations, transcriptions, expulsions; ceci donne encore 30 ou 40 pour 100, plus le droit de mutation de 7 pour 100. Puis vient, s'il reste quelque chose à distribuer, *l'ordre*, ordinaire ou amiable (le second se faisant plus vite, mais coûtant presque aussi cher que le premier). Ce dernier coup achève les créanciers; et quand le partage est fait, il n'y a, soyez-en sûrs, plus rien à partager.

« En matière de ventes mobilières de peu d'importance, dit l'auteur d'un travail très compétent à ce sujet, il ne se fait pas de statistiques, il ne pourrait même pas facilement s'en faire; mais le mal n'est pas moins patent, il est pire. Les frais atteignent ici à des chiffres relativement plus élevés qu'en matière de saisie immobilière. » Quant aux remèdes, ils ne manquent pas : il n'y a qu'à les chercher là où ils sont, et à ne pas s'arrêter à des palliatifs insuffisans. Certes, la procédure tout entière profitera de l'abolition de tricheries légales, par exemple du changement de forme des *grosses*, — mot trop juste en effet, — de tous les actes émanant des greffes, de la suppression de cette mesure absurde du nombre des lignes dans chaque page et des syllabes dans chaque ligne, destinée à forcer injustement les produits du timbre; on modifiera ainsi l'aspect ridicule de nos documens juridiques, dont les mots courent les uns après les autres, tout en gardant leurs distances...

Mais pour mettre fin au pillage organisé du petit bien de 6,000 familles (les ventes d'immeubles inférieurs à 2,000 francs sont annuellement au nombre de 6.250), il faut agir plus radicalement. Il faut soustraire à l'action des créanciers ces meubles ou immeubles que l'on doit considérer, pris isolément, comme sans valeur, puisqu'on ne peut les vendre qu'en les consommant. Ce grand principe que « tous les biens du débiteur sont le gage de ses créanciers » n'a-t-il pas reçu déjà bien d'autres accrocs? L'exception n'est-elle pas déjà fort étendue, en matière de faillites, quand le juge-commissaire fait état des meubles qui devront rester au failli? N'y a-t-il pas inconséquence légale à permettre d'un côté la saisie de biens insuffisans à couvrir les frais, et à réduire d'un autre côté au quart, au cinquième, la saisie des appointemens de fonctionnaires et d'employés? Le petit champ, le petit atelier, qui représentent le pain du travailleur, ne méritent-ils pas les mêmes égards que les pensions de retraite, le traitement des officiers, et le milliard d'arrérages insaisissables que l'état paie actuellement à ses rentiers?

Quant aux ventes de biens de mineurs, ne devrait-on pas les faire tout simplement devant un notaire? qu'ont à faire là dedans les avoués; quelle garantie apporte leur présence? Jusqu'à quand maintiendra-t-on la législation surannée qui régit cette matière? Dans le Nord, les tribunaux renvoient d'eux-mêmes devant les notaires 60 pour 100 de ces ventes; dans le Midi, ils n'en renvoient que 14 pour 100. D'où vient cette routine procédurière des anciens pays de droit romain? Sans doute on cherche ainsi à augmenter le nombre des affaires du tribunal, à favoriser les greffiers et les huissiers audienciers.

Pour faire cesser ces ventes ruineuses, décourageantes, des biens de mineurs, il y aurait aussi une autre réforme à opérer dans notre code, l'établissement d'une des libertés les plus démocratiques : de la liberté de tester. Ce n'est pas incidemment, dans le cadre restreint de cette étude, que peut être abordée la discussion d'une question qui a passionné tant d'illustres esprits. Il est curieux cependant de remarquer, au moment où l'on célèbre le centenaire de 1789, que notre législation sur ce sujet reste tyrannique. Elle a remplacé une obligation par une autre; pas plus aujourd'hui qu'il y a cent ans, le père de famille n'est libre de disposer de son bien. Il était lié, il l'est encore; au droit de l'aîné des enfans, — ou quelquefois du plus jeune, du *juveigneur*, car l'un et l'autre se voyaient, — à l'obligation de suivre la coutume, a succédé l'obligation du partage égal, égal non-seulement quant à la quotité, mais aussi quant à la nature. Jadis proscrite de nos lois comme aristocratique, la liberté de tester serait pourtant plus utile au cultivateur

qu'au châtelain, les petits en useraient sans doute plus que les grands. Le partage égal est en effet tellement entré dans les mœurs que les classes aisées n'usent pour ainsi dire plus aujourd'hui de la quotité disponible. La liberté de tester n'aurait donc pas pour conséquence l'immobilité des grandes fortunes, mais elle garantirait souvent le maintien des petites épargnes que la loi actuelle réduit en poussière.

VI.

Le gouvernement qui contemple ainsi, d'un œil tranquille, puisqu'il ne songe pas à les adoucir, les misères des plaideurs et des contribuables, s'est ému de l'augmentation croissante des frais qui lui incombent à lui-même : ceux de la justice criminelle. Dans les douze dernières années, ce chapitre du budget s'est élevé de 50 pour 100 (7 millions au lieu de 4,700,000). L'enquête, déclare le garde des sceaux, « a prouvé que les magistrats avaient une tendance générale et fâcheuse à n'être pas suffisamment ménagers des deniers publics ;.. » ils usent trop largement de l'expertise, tandis qu'il « serait de leur devoir d'examiner eux-mêmes les opérations qui n'exigent pas de connaissances spéciales ; » ils « laissent indéfiniment en fourrière des animaux ou des objets périssables, accumulant ainsi les frais au détriment de l'État, responsable envers le logeur. » Le ministre menace ces prodigues de les faire payer de leur poche les dépenses inutiles ; menace de circulaire qui ne fait pas plus trembler les agens auxquels elle s'adresse, que la grosse voix du père de famille n'effraie des enfans gâtés. « Les huissiers qui ont à citer plusieurs témoins, dit le même document, et qui les citent en un seul voyage, se font payer comme s'ils avaient fait autant de voyages qu'il y a de citations. Les primes d'*extraction* et de capture accordées par la loi à ces officiers ministériels donnent lieu aux mêmes escobarderies : il arrive assez fréquemment que des individus ont à subir, au moment de leur arrestation, plusieurs condamnations à des peines d'emprisonnement prononcées contre eux ; or les huissiers, qui n'ont droit qu'à une prime, s'en font payer autant qu'il y a de condamnations à exécuter, les *extractions* du même individu eussent-elles toutes lieu le même jour et en même temps ! »

« Certaines innovations, remarquait le prédécesseur de M. Thévenet, seraient de nature à réduire, dans des proportions notables, le chiffre des dépenses quotidiennement exposées ; » on pourrait faire davantage marcher les inculpés, de brigade en brigade, au lieu de les transporter en voiture ou en chemin de fer ; on pourrait

diminuer le nombre des gardiens, souvent aussi grand que celui des individus dont la conduite leur est confiée; on devrait, ainsi que la loi l'ordonne, faire suivre les prévenus transférés d'une prison à l'autre des objets saisis à leur domicile, au lieu de les faire porter plus tard à destination par des commissionnaires, ainsi que l'on procède en certains parquets de villes importantes, au grand préjudice du trésor. Qui empêcherait d'ailleurs, pour diminuer les promenades des condamnés appelans et les frais qu'elles entraînent, de rendre à peu près ambulatoire la chambre des appels de police correctionnelle? Quelques-unes des modifications projetées ne pouvant être faites qu'en vertu d'une loi, le ministre « se réservait d'en saisir le parlement. » Inutile de dire que le ministre qui prenait, il y a dix-huit mois, si louable résolution, est depuis longtemps rentré dans la vie privée, et qu'il a eu déjà trois successeurs, comme lui renversés.

« De nombreuses formalités, imposées par nos lois d'instruction criminelle, disait, il y a quelques années, un avocat-général, M. Gonod d'Artemare, sont surannées et pourraient être avantageusement supprimées ou remplacées. » Quel est donc l'accusé contumace découvert et arrêté, grâce à la publication à son de trompe, prescrite par le code, et que le tarif fixe à 15 francs? Cet usage gothique a disparu dans la pratique; mais la rémunération n'a pas disparu. A quoi sert le placard, apposé sur les murs de nos villes, publiant les ordonnances du garde des sceaux qui fixent la daté de l'ouverture des assises et en nomment le président et les assesseurs? C'est là une indication que la presse locale porte partout à la connaissance du public, donnant même les noms des jurés. Et cependant, à raison de 60 francs par trimestre, cette impression coûte 20,000 francs par an, pour toute la France, au budget de la justice.

Deux sources de débours considérables et d'un recouvrement toujours illusoire : 1° répression des contraventions de filles publiques, poursuites, citations, jugemens, tous frais qui, pas plus que les amendes, ne rentrent jamais dans la caisse; pourquoi ne pas procéder ici par simple voie administrative? 2° répression de l'ivresse publique : cette loi, d'une inspiration extrêmement morale, n'a rien produit... que de grosses dépenses, parce que le contrevenant, ivrogne nomade en général, encourt des condamnations par défaut, inexécutées, dont les débours restent à la charge de l'État! Il suffirait de faire coucher ces délictueux au poste en vertu de l'article 11 de la loi, et d'en rester là. En matière de simple police, le nombre des poursuites atteint chaque année un chiffre fabuleux : 384,000 affaires, représentant 467,000 inculpés; com-

bien les frais seraient diminués si l'on procédait, d'une manière générale, par avertissement, au lieu de lancer une citation! Quelle nécessité y a-t-il de *signifier* tous les jugemens contradictoires, rendus par cette même juridiction de simple police, lorsqu'en matière correctionnelle où les peines sont bien plus élevées, la seule expiration du délai rend le jugement définitif? L'assimilation n'est-elle pas toute naturelle? D'autant plus que l'immense majorité de ces sentences est acceptée sans réclamation par les délinquans qui en attaquent à peine *sept sur mille*. Quant aux 20,000 jugemens par défaut, dont la signification coûte chaque année à l'État une somme d'au moins 200,000 francs, on pourrait en économiser la moitié en invitant les condamnés à déclarer, par un avis retourné rempli et signé, s'ils acceptent ou non la sentence. Autre économie à réaliser : la substitution aux huissiers du service des postes, pour la transmission sous pli recommandé des mandats de comparution, des citations à prévenus et à témoins. Le prix de la lettre recommandée est de 0 fr. 40, tandis que les honoraires dus à l'huissier varient de 1 franc à 1 fr. 75. Ce système fonctionne déjà pour certaines pièces et n'a donné lieu en pratique à aucune difficulté. Enfin, s'il est vrai que la taxe de séjour allouée aux témoins soit notoirement trop faible, l'indemnité de déplacement est incontestablement trop élevée. Un témoin reçoit 1 fr. 50 par myriamètre parcouru ; avec les billets d'aller et retour il parcourt le myriamètre pour 0 fr. 90 en première classe, 0 fr. 70 en seconde et 0 fr. 50 en troisième. D'où il suit qu'un témoin appelé de Marseille à Paris réalise 100 francs de bénéfice en seconde et 142 francs en troisième classe. Pour la constatation de faits matériels, les procès-verbaux de gendarmes et officiers de police judiciaire ne devraient-ils pas, sans exception, faire foi en justice? Un procès-verbal de gendarme est admis, jusqu'à preuve contraire, à l'égard d'un braconnier, et peut entraîner contre ce dernier une condamnation à quatre mois de prison, tandis que le procès-verbal dressé par le même agent, à l'égard d'un mendiant surpris en flagrant délit de mendicité, ne sera invoqué qu'à titre de renseignement.

Toutes ces réductions de dépenses profiteraient à l'État pour les trois quarts, puisqu'un quart seulement des condamnés est en général solvable, et pour ce dernier quart on éviterait de leur infliger, sous forme de dépens, un supplément de peine que la loi n'a pas prévu. Nous sommes déjà, à cet égard, en progrès notable sur l'ancien régime : aujourd'hui chaque affaire criminelle, jugée contradictoirement par une cour d'assises, coûte en moyenne 300 francs; il y a deux siècles une condamnation à mort, aussi économique que possible, faisait débourser à la partie civile,

lorsque l'intéressé n'avait pas de quoi se faire exécuter à ses frais, des notes qui ne s'élevaient pas à moins de 300 ou de 400 livres, lesquelles, au pouvoir actuel de l'argent, correspondent environ à 2,000 francs. Tout en diminuant ses dépenses, l'État pourrait augmenter ses recettes judiciaires : le renchérissement du prix de la vie, depuis les premières années de ce siècle où nos codes furent promulgués, a rendu insignifiantes des amendes qui, dans le principe, ont paru assez fortes ; il est des cas où les pénalités, même récemment édictées, sont trop modestes. Ainsi, en matière de diffamation et d'injures par la voie de la presse, les condamnations pécuniaires laissent à peu près intacte la bourse de ceux qui commettent ces délits. Cependant une presse tout à fait libre ne doit pas aller sans une répression tout à fait dure, comme en Angleterre ou en Amérique, sous peine de voir s'établir entre ces deux catégories de citoyens : les journalistes et les non-journalistes, une inégalité fâcheuse.

VII.

Celui qui jettera un coup d'œil sur le budget du ministère de la justice sera naturellement frappé de la disproportion de deux chapitres qui se suivent : les tribunaux de première instance figurent pour 11,300,000 francs, les tribunaux de commerce pour 180,000 francs seulement. Or les tribunaux de commerce jugent 237,000 affaires par an, et les tribunaux civils n'en jugent que 138,000. Il y a ainsi deux sortes de juridictions en France : l'une qui ne coûte proprement rien à la nation, l'autre qui lui revient assez cher. Cette dualité est déjà passablement singulière, mais ceci ne l'est pas moins : par l'organisation de la procédure, dans ces tribunaux de marchands qui n'imposent au trésor aucun sacrifice, la justice est rendue presque gratuitement aux parties, et de plus elle leur est rendue très vite, tandis que, dans les tribunaux dits ordinaires, auxquels la caisse publique sert une rente de 11 millions et demi, les particuliers n'obtiennent de sentences que lentement et à prix d'or. Les usages qui nous régissent sont tellement bizarres que les formalités obligatoires dans l'une de ces juridictions, — le ministère des avoués par exemple, — sont sévèrement interdites dans l'autre.

Et cependant ces deux juridictions se valent; elles jugent aussi bien l'une que l'autre. C'est l'opinion des plaideurs, c'est aussi l'opinion des cours supérieures; en voici la preuve : « Les jugemens en premier ressort, dit le compte-rendu officiel, sont frappés d'appel dix fois sur cent, *en matière civile comme en matière com-*

merciale; la proportion des confirmations est également *la même dans les deux cas* (68 pour 100). » Quel plus grand éloge peut-on faire de nos tribunaux de commerce! Il est un détail plus frappant encore : « En ce qui concerne les affaires commerciales, la proportion des confirmations est un peu plus faible à l'égard des décisions rendues par les tribunaux civils, jugeant commercialement (63 pour 100), que pour celles qui émanent des tribunaux consulaires (69 pour 100). » Ainsi l'on n'a rien à alléguer contre ces tribunaux consulaires; non-seulement ils jugent aussi bien, mais ils jugent mieux que les autres. Il existe pourtant, chacun le sait, un ardent esprit de jalousie envers les juges commerciaux, chez tous ceux qui, de près ou de loin, magistrats, avocats, avoués, touchent à la justice civile; volontiers ils les représenteraient comme des courtiers marrons qui usurpent, qui tout au plus jouissent par tolérance de ce qui régulièrement leur appartient. On ne saurait s'étonner de cette tendance, mais que penser d'un pays qui se dit ami du progrès et qui conserve parallèlement deux justices : l'une rapide et bon marché pour les commerçans et les actes de commerce, l'autre lente et onéreuse pour les autres actes et les autres hommes?

Que nous ayons réduit, depuis soixante-dix ans, notre personnel judiciaire, nul ne peut le nier; même il est naturel de se demander, en parcourant les almanachs du premier empire, quelle pouvait bien être la besogne de tribunaux qui avaient huit, neuf, dix et douze juges, pour des ressorts qui se contentent aujourd'hui de trois ou de six, tandis que la population a doublé. Tout récemment, la loi de 1883 supprimait 614 sièges de magistrats, et cette suppression n'a causé, — on l'a constaté depuis, — aucun ralentissement ni dans l'expédition des affaires ni dans la part que les membres du parquet prennent à l'instruction. N'y aurait-il pas encore d'autres réformes utiles? On évalue de 4 à 500 le nombre des jugemens civils contradictoires qu'un tribunal peut rendre par année en tenant quatre audiences par semaine et en siégeant quatre heures par audience. C'est effectivement la moyenne des grandes villes; à Lyon cette moyenne est de 700, et à Paris de 1,300 par chambre. Mais, sur la totalité du territoire français, il n'y a que 75 tribunaux réellement occupés, dans lesquels plus de 300 affaires sont expédiées par trois ou quatre magistrats. Vingt-quatre tribunaux avouent ne tenir que deux audiences par semaine; en réalité près de 150, qui figurent pour trois audiences, tiennent l'une d'elles pour la forme.

Pourquoi, dans ces conditions, n'exécuterait-on pas le projet de M. Picot, qui consistait à ne laisser en résidence fixe à ces petits

tribunaux qu'un juge d'instruction et un substitut? Un autre juge viendrait du chef-lieu de département, comme dans les *county-court* d'outre-Manche, présider chaque semaine les audiences, et serait assisté du juge d'instruction et d'un suppléant. Le juge d'instruction aurait droit de rendre les ordonnances sur requête et sur référé; qui ne sait que, dès à présent, le président qui s'absente lui délègue sans inconvénient ce pouvoir? L'état obtiendrait de ce chef une très notable diminution dans un budget qui a passé de 19 millions (chiffre de 1829) à 38 millions (chiffre de 1889).

Il en pourrait réaliser plusieurs autres dans les services de la chancellerie, infiniment trop concentrée et paperassière. De 1876 à 1888, le chapitre du « matériel et dépenses diverses de l'administration centrale » a passé de 88,000 francs à 130,000, c'est-à-dire qu'il a augmenté de près de moitié. Quant au personnel, nous sommes loin des quelques audienciers, contrôleurs, chauffe-cire et garde-minutes du chancelier de Louis XVI. De la fin du Directoire date la mise sur pied d'un personnel nombreux, la création de cette chose toute moderne, que l'on appelle le « ministère de la justice. » Le service de « l'envoi des lois, » inauguré à cette époque, comprenait déjà deux directeurs et trois chefs de bureau, dont l'existence se justifie aux yeux de la postérité, par ce motif que jamais on n'a fait plus de lois, que jamais par conséquent on n'en a défait davantage, et que jamais on n'en a moins exécuté qu'en ce temps-là. Avec Napoléon, ce ne furent plus seulement les magistrats qui se trouvèrent soumis à la férule du grand-juge, comme les officiers l'étaient au ministre de la guerre et les professeurs au grand-maître de l'université, ce furent les auxiliaires de la basoche à tous les degrés. Le grand-juge put, de son autorité privée, censurer un avocat, l'interdire, l'exclure et le rayer du tableau. Depuis cette époque les droits du garde des sceaux ont été réduits, bien que ses dépenses n'aient fait que s'accroître. La question d'argent toutefois n'est pas ici la principale; la réforme à accomplir sera plus haute et plus vaste : elle ne consistera pas seulement à dépenser quelques millions de moins à l'hôtel de la place Vendôme, mais aussi à rendre la procédure plus simple, plus rapide et moins chère, à établir l'unité de juridiction, à laisser surtout une vie indépendante à ce troisième pouvoir de l'état, — le corps judiciaire, — qui devrait marcher de pair avec les deux autres, et que jusqu'à présent l'autorité exécutive tient emprisonné, depuis les premiers présidens jusqu'aux juges de paix, dans les cartons de son « personnel. »

Vte G. D'AVENEL.

ESCHYLE

SUR

LA SCÈNE FRANÇAISE

Les *Érinnyes*, qui viennent d'être jouées au théâtre de l'Odéon, y avaient paru une première fois il y a seize ans. La pièce n'est donc pas à présenter au public. L'auteur ne l'est pas davantage. Le talent poétique de M. Leconte de Lisle est depuis longtemps connu et apprécié comme il est digne de l'être. Tout le monde sait qu'il fait de très beaux vers et quel est leur genre de beauté. Il y en a beaucoup dans les *Érinnyes*, peut-être moins, à proportion, que dans d'autres de ses poèmes; mais je n'ai pas le dessein d'engager un débat sur ce point ni de m'exposer à scandaliser personne par les réserves de mon admiration. Si je pense à revenir sur un ancien ouvrage, c'est qu'il a été repris avec un certain éclat et accueilli par des applaudissemens que le mérite des interprètes et l'élégance gracieuse ou pathétique de M. Massenet achevaient de justifier. Il me semble que ce succès est de nature à suggérer quelques réflexions. Quelle est sa valeur et quelles en sont les causes? Jusqu'à quel point et à quelles conditions peut-on aujourd'hui espérer de réussir dans des tentatives analogues à celle qu'a faite le poète

des *Érinnyes* pour adapter à notre scène moderne une des œuvres les plus grandes et les plus fortement caractérisées du drame antique? Ces questions, la dernière surtout, sont plus faciles à poser qu'à résoudre : on ne trouvera ici que quelques observations qui auront tout au plus le mérite de faire entrevoir le modèle près de la copie.

M. Leconte de Lisle cherche le caractère, et il est attiré par le grandiose. C'est pour cela qu'il s'est adressé à Eschyle, plutôt qu'à Sophocle ou à Euripide. Ceux-ci cependant nous sont plus facilement accessibles; nous les comprenons mieux par l'excellente raison que notre tragédie est issue de la leur. *Œdipe-Roi,* sur la scène des Français, nous donne, avec une impression de grandeur antique, les émotions que nous sommes habitués à ressentir en face d'une action habilement conduite et de caractères ou de sentimens peints au naturel. Mais, d'un autre côté, la simplicité d'Eschyle, la force des coups qu'il frappe, la hardiesse de son imagination et l'étrangeté terrible du monde où il transporte les spectateurs, s'accordent aujourd'hui avec certains de nos goûts. Aujourd'hui l'archaïsme n'effraie pas. On aime, en vieillissant, à retrouver l'impression de la jeunesse, et, si l'âge d'une société se mesure à sa curiosité pour le style des époques antérieures, et à l'ardeur de sa recherche des formes et des signes extérieurs où des civilisations moins avancées ont marqué leur empreinte, nous ne pouvons guère à cet égard nous faire illusion sur nous-mêmes. Les spectacles qui nous mettent sous les yeux les costumes, les détails de mœurs, les souvenirs matériels du passé avec leur relief, leur couleur et leur rythme propre ne peuvent manquer de plaire dans un temps où toutes les choses tendent à s'effacer et à se confondre dans l'uniformité et la monotonie. A plus forte raison nous sentons-nous vivement intéressés en voyant comment des sociétés jeunes et pleines de sève ont conçu la vie morale. Une sensation énergique et piquante nous transporte en dehors de la banalité moderne. Nos âmes fatiguées se sentent comme renouvelées et rafraîchies par la vue de cette simplicité, de cette franchise d'allures, de cette énergie intense. Nous sommes en présence de natures moins complexes et surtout autrement complexes que les nôtres. Sous l'empire d'un petit nombre d'idées et de croyances qui ont pris d'elles une complète possession, elles marchent droit vers leur but, hardies et violentes; elles ont des émotions profondes et des élans passionnés, des terreurs et des remords, des douleurs insatiables de lamentations ou une dignité fière dans la chute et l'écrasement. Telles sont, du moins, quelques-unes des images qu'Eschyle faisait apparaître dans le monde si varié, malgré l'horreur religieuse qui le domine, que la

richesse de son génie avait créé avec les anciennes légendes de la Grèce. Il y a là de quoi satisfaire le goût des sensations fortes, et l'on conçoit que la pensée de rendre un pareil genre de beautés ait séduit un poète épris des grands aspects et des effets de couleur.

On ne peut se dissimuler que c'était là une tâche fort difficile. Une première difficulté consistait dans l'insuffisance de nos ressources pour traduire la langue du poète athénien, laquelle est loin d'être simple. On se rappelle les plaisanteries d'Aristophane dans les *Grenouilles* sur ces vers « empanachés, » sur ces mots « fortement charpentés, construits comme des tours, que lance avec un souffle de géant ce lion rugissant, à la crinière hérissée. » Les principaux personnages d'Eschyle, ces êtres divins ou voisins de la divinité, parlent un langage merveilleux, sans aucune analogie avec la prose. Les morceaux lyriques sont des composés de hardiesses de toute sorte, mots forgés par le poète, flots d'images, de sonorités éclatantes, de rythmes expressifs qui grandissent et entraînent magnifiquement la pensée. Un traducteur moderne, quelles que soient les richesses de son style, quelles que soient celles de sa palette, paraîtra toujours timide et terne ou raide et guindé. Ce serait donc se montrer trop exigeant pour M. Leconte de Lisle que de lui reprocher de ne pas rendre complètement les puissans effets du texte grec. Sachons-lui plutôt gré d'avoir réussi à nous en donner quelquefois le sentiment. Il n'est pas helléniste, et l'on peut douter, même en lisant ses traductions en prose, qu'il traduise toujours directement sur l'original; mais il a peut-être mieux que la science du grec, qui ne serait à elle seule que d'un médiocre secours : il est profondément et religieusement ému par la beauté de ces grandes œuvres qui portent les noms d'Homère, d'Eschyle et de Sophocle. On sait même qu'il n'est pas loin de penser que, depuis, la longue histoire de la poésie, à travers les siècles et dans le monde entier, se résume dans le mot de décadence. Sa poésie à lui, dans les *Érinnyes*, a le mérite de donner souvent, par la pompe sonore et la brillante solidité des vers, une impression eschylienne; et c'est déjà quelque chose.

Quant à ce qui est de la langue elle-même, rappelons, sans y insister, que son principal et à peu près son unique moyen se réduit à franciser plus ou moins des mots grecs en y adaptant nos terminaisons, ou à regréciser des mots devenus français en les rapprochant de la forme présumée primitive. C'est un procédé qu'il avait déjà cru devoir employer dans sa traduction en prose d'Homère : à plus forte raison ces petites hardiesses lui ont-elles paru à leur place dans une imitation en vers de l'*Orestie*. De même que

dans l'*Iliade* Nestor est l'*agorète* des Pyliens, de même dans les *Érinnyes* les divinités sont les *daïmones*. En réalité, ce n'est ni grec ni français; ce n'est d'aucune langue. Clytemnestre redevient *Clytaïmnestra*, Oreste *Orestès*, Agamemnon *Agamemnôn*. C'est ce qu'on appelait autrefois de la couleur locale. A cette même préoccupation se rapporte une certaine recherche d'épithètes, comme les *nefs éperonnées* (celle-ci est un anachronisme) ou les *irréprochables porte-sceptres* (ici les valeurs sont faussées); ou bien encore des expressions très particulières violemment transportées chez nous : « Pour nous, ayons un bœuf sur la langue. » « Et les nefs ont fendu Poseidôn écumant. » Cette dernière hardiesse n'est pas même grecque. Toutes ces étrangetés ne sonnent pas très juste. Elles visent à étonner, et elles étonnent : voilà ce qu'il y a de plus clair. Est-ce bien M. Leconte de Lisle qui, dans la préface des *Poèmes barbares*, parlait avec un dédain suprême de « l'archaïsme de la veille » et de « l'art de seconde main, hybride et incohérent? » J'hésiterais à parler en ces termes de son archaïsme hellénique. Mais passons à des points plus importans.

Il faut d'abord bien déterminer l'objet que l'auteur des *Érinnyes* s'est proposé. Il n'a pas voulu faire une traduction complète de l'*Orestie,* mais seulement une sorte d'adaptation qui puisse nous donner un certain sentiment de l'œuvre grecque; et il a eu parfaitement raison. Il était absolument impossible de mettre sur notre scène toute la trilogie d'Eschyle, ce vaste ensemble de trois drames, fortement enchaînés entre eux par les faits, par l'action des causes divines et humaines et par le rapport des émotions. Alexandre Dumas père a bien donné en 1856, à la Porte Saint-Martin, une *Orestie*. Mais, malgré son nom, cette *Orestie* est peu eschylienne. Eschyle fournit la base du travail et il est même souvent traduit; mais il admet comme collaborateurs Sophocle et surtout Alexandre Dumas, qui supprime, ajoute, transforme suivant ses idées dramatiques ou peut-être le caprice de sa facile improvisation. Le résultat est un composé d'antique et de moderne qui s'éloigne fort du premier modèle, et qu'on ne songera sans doute pas à remettre sur la scène plus que l'*Agamemnon* de Lemercier, parce qu'il n'est ni assez antique ni assez moderne. M. Leconte de Lisle, qui veut être et est plus antique qu'Alexandre Dumas, n'a pas hésité à réduire à deux les trois parties de l'Orestie grecque, choisissant ce qui lui paraissait à la fois le plus frappant et le plus accessible à notre imitation dramatique; il a fait porter le principal sacrifice sur ce qui formait chez Eschyle la troisième tragédie, les *Euménides*. C'est ce qu'avait fait Alexandre Dumas lui-même. Il y a dans son *Orestie* un troisième acte qui s'appelle les *Euménides;*

mais la tragédie originale y est diminuée par des suppressions considérables. Ces suppressions étaient forcées. Où sont aujourd'hui les spectateurs qui accepteraient, surtout au dénoûment, ces longues scènes de débat entre les Érinnyes et leurs adversaires? Seulement, il fallait qu'il en restât quelque chose, si l'on ne voulait pas atteindre et même détruire la pensée la plus essentielle de l'œuvre antique. Ici le poète français se sépare complètement du poète grec; il substitue sa manière d'entendre le drame à celle d'Eschyle.

Celui-ci avait conçu la terrible légende des Pélopides comme le type de l'établissement douloureux des lois qui régissent la destinée humaine. Tous ces crimes plus ou moins involontaires qui s'engendraient l'un l'autre, cette série d'horribles et sanglantes expiations, aboutissaient à un ordre plus clément. Les Érinnyes, ministres de vengeance, devenaient les Euménides, déesses bienveillantes de la fertilité du sol, de la concorde et de la prospérité dans la famille et dans l'état. Elles consentaient elles-mêmes à cette transformation, cédant à la douce et ferme influence d'Athéné, la divinité olympienne de la sérénité. Cette pensée, qui était celle d'un Athénien, et surtout celle d'Eschyle, M. Leconte de Lisle n'en veut pas; chez lui, il n'est pas question des Euménides; les deux parties de sa pièce ont pour titre commun *les Érinnyes :* c'est dire qu'il ne vise qu'aux effets d'horreur. Là, en effet, paraît être le principal de son système et de sa façon d'entendre Eschyle. Pour lui comme pour Victor Hugo, Eschyle se résume dans le mot de *monstruosité*. A y regarder de près, la monstruosité d'Eschyle est très différente de celle qui lui est prêtée par l'auteur des *Érinnyes*.

Les Érinnyes elles-mêmes produisaient un effet beaucoup plus grand dans la pièce antique. Les raisons de ce fait tiennent en partie à la constitution matérielle et aux ressources particulières du théâtre grec. Le poète français n'avait à sa disposition ni le vaste développement d'un édifice à ciel ouvert, ni les combinaisons de la chorégraphie athénienne, ni la variété de ce système poétique et musical que nous désignons par le terme impropre de poésie lyrique. De cela il n'est nullement responsable; mais on peut se demander pourquoi c'est précisément le côté matériel du spectacle, le plus rebelle à l'imitation moderne, qu'il s'est attaché exclusivement à reproduire, tandis qu'il négligeait les parties plus hautes de l'imagination, la pensée et l'art, qui sont encore plus remarquables chez Eschyle. Il s'était conservé dans l'antiquité une tradition bien connue sur la terreur produite au théâtre par la vue des Érinnyes cherchant leur victime échappée. M. Leconte de Lisle nous montre comme il peut leur apparition et leurs transports;

mais il ne les fait pas parler ; il n'a pas été tenté de traduire leur merveilleux chant d'incantation. Peut-être les limites étroites où il lui avait fallu se renfermer le lui auraient-elles difficilement permis ; mais rien ne l'empêchait, à ce qu'il semble, de garder quelque chose des habiles préparations par lesquelles le vieux poète avait assuré d'avance l'impression du spectacle. J'entends par là cet art avec lequel, soit par les pressentimens du chœur, soit par les prophéties de Cassandre, ou les paroles involontaires de Clytemnestre coupable, il fait planer sur tout le drame la sombre idée de ces divinités, de l'égarement criminel et de la vengeance, et surtout l'admirable scène où Oreste, couvert du sang maternel, se débattant contre le trouble de sa raison, s'imagine qu'il les voit, et, par la force de son hallucination, les fait presque voir aux spectateurs. Leur imagination sera remplie d'elles, quand tout à l'heure elles apparaîtront véritablement. M. Leconte de Lisle les introduit sur la scène dès le début. Au lever du rideau, ce qu'on aperçoit d'abord, ce sont leurs muets fantômes en possession de ce palais des Atrides, voué aux meurtres et aux expiations sanguinaires. Peut-être n'a-t-il pas eu tort, puisqu'il ne devait pas rendre leur action plus sensible pendant le cours même du drame. Mais quelle différence de toute cette fantasmagorie d'opéra au merveilleux d'Eschyle qui s'empare de l'imagination et de l'âme jusqu'à donner l'impression d'une effrayante réalité !

Voilà pour la monstruosité divine. Quant à la monstruosité humaine, disons simplement que le mot ne convient vraiment qu'à l'œuvre moderne. Les personnages humains de *l'Orestie* ne sont pas monstrueux. La légende des Pélopides était monstrueuse par l'énormité de certains crimes et par cette force de perpétuité et de renouvellement qu'ils semblaient porter en eux. Eschyle n'en a pas atténué l'horreur; mais il a voulu que les êtres qui en étaient les auteurs et les victimes appartinssent à l'humanité. Il leur a donné des traits de caractère ; et surtout il a emprunté directement à la nature les mouvemens et comme les phases de la passion et de l'émotion. Aussi, malgré l'étrangeté des crimes et la hardiesse des peintures, dans cette atmosphère de mystérieuse épouvante qui pèse sur les hommes et les opprime on sent partout la vérité et la vie. Une des scènes les plus puissantes que le génie tragique ait inventées, c'est assurément celle où Clytemnestre, après le meurtre accompli, apparaît encore frémissante de la lutte et triomphe de sa victoire. En face de la réprobation et des menaces du chœur, son audace est effrayante. Peu à peu cependant son exaltation tombe pour faire place à une sorte de fatigue, et elle en vient presque à demander grâce à cette force supérieure dont elle a le sentiment

vague qu'elle n'a été que l'instrument. C'est d'une sublime grandeur. La scène correspondante des *Érinnyes*, où Clytemnestre est toute d'une pièce et où l'horrible règne sans partage, n'arrive, malgré quelques belles traductions et malgré la violence du ressentiment et de la haine qui éclatent à chaque vers, qu'à émouvoir beaucoup moins. Ajoutez que la robe tachée de sang dont la meurtrière est revêtue fait bien moins songer aux hardiesses de la mise en scène antique, qui étaient d'une nature toute différente, qu'à quelque vulgaire boucherie humaine.

La partie qui fait pendant à celle-ci, le meurtre de la mère par le fils, si on l'examinait chez les deux poètes, justifierait encore mieux les observations précédentes. Le poète antique atténue l'impression d'horreur ; le poète moderne emploie toute son industrie à l'exagérer. Le parricide, qui, chez le premier, s'accomplit hors de la vue du public, et après une parole touchante d'hésitation prononcée par le fils, est étalé, chez le second, sur la scène, et son exécution est prolongée comme à plaisir. La Clytemnestre d'Eschyle reconnaît son fils, sans qu'il ait besoin de se nommer, en le voyant s'avancer sur elle avec l'épée qui vient de tuer Égisthe, et elle s'écrie : « Arrête, mon fils; respecte, ô mon enfant, ce sein sur lequel souvent tu t'endormis en suçant de tes lèvres le lait nourricier. » C'est l'Oreste de M. Leconte de Lisle qui évoque ce touchant souvenir :

Tu m'as porté dans tes entrailles.
. . . . . .
. . . . . C'est moi. J'ai bu ton lait,
J'ai dormi sur ton sein, et je t'ai dit : « Ma mère! »
O souvenirs, ô jours de ma joie éphémère !
Et toi, tu souriais, m'appelant par mon nom !

Il veut que sa mère, celle qui pour lui a supporté les douleurs et senti les premières tendresses maternelles, sache bien quel est celui qui la tue. C'est un assaisonnement de sa vengeance; c'est une excitation appropriée à ce meurtre contre nature.

Ce procédé de transposition est appliqué à d'autres détails. Partout, le but de l'auteur est de faire un Oreste étrange et monstrueux. Il y avait dans le grec un seul trait d'ironie terrible : « Tu aimes cet homme (Égisthe) : tu seras couchée dans le même tombeau; mort, il gardera en toi une épouse fidèle. » L'ironie et l'amertume prennent des proportions gigantesques. Oreste devient un Hamlet grec forcené et furieux. M. Leconte de Lisle pourrait dire que, supprimant le dénoûment d'Eschyle et n'ayant point en

vue une sentence d'acquittement après l'expiation, il était libre d'éloigner du parricide toute sympathie et devait même, dans un intérêt dramatique, insister, en terminant, sur les effets de terreur. Il y a du vrai dans ce raisonnement ; mais constatons d'abord que par là le modèle grec est profondément modifié. Ensuite est-il certain que l'intérêt dramatique gagne à ce changement? La puissance dramatique d'Eschyle a sa source principale dans la force avec laquelle il exprime l'action mystérieuse du destin, qui pèse sur l'humanité coupable et souffrante. Sans doute l'importance de l'homme, victime de cette oppression, en est diminuée; en grande partie passif, son rôle ne comporte les complications ni dans l'activité extérieure ni dans la vie morale ; mais cependant l'homme reste humain, et il existe réellement : sans cela il n'y aurait pas d'émotion. Certains traits font apercevoir, dans une lumière vive et rapide, le fond de l'âme des principaux personnages; du milieu d'actes ou de situations qui épouvantent, s'échappent par momens des cris de nature où se dégage un sentiment de vérité humaine, qui attendrissent et touchent profondément; et c'est ainsi que se trouvent réunies les deux émotions essentielles de la tragédie grecque, celles que le dithyrambe lui avait transmises, et dont elle vécut, la terreur et la pitié. Leur union, consacrée par Eschyle, fut aussi plus complètement réalisée par lui que par aucun de ses successeurs.

La suppression de ces échappées sur la vie réelle ne pourra donc manquer d'entraîner une diminution du pathétique. Si les personnages ne sont plus que des composés arbitraires de passions violentes et de mouvemens furieux, s'ils paraissent complètement en dehors de l'humanité, ils nous toucheront bien moins ; et même ils nous fatigueront, car nous ne supporterons facilement ni l'affectation perpétuelle de leur attitude ni cette tension sans trêve à laquelle ils nous condamneront en même temps qu'eux-mêmes. Personne, ni M. Leconte de Lisle lui-même ni aucun autre, n'égalera jamais la sombre richesse d'Eschyle dans l'expression de la terreur et de la tristesse. Indépendamment de sa puissante imagination, cela tient à des causes dont plusieurs échappent à l'imitation moderne, comme les ressources particulières de la poésie lyrique en Grèce, ou l'influence de certaines mœurs, par exemple de ces douleurs orientales, insatiables de larmes et de lamentations. Mais il y a au moins une cause de l'effet produit par le poète grec, qui est parfaitement à notre portée : je veux parler de ces détentes et de ces repos qu'il a soin de ménager et grâce auxquels les spectateurs respirent et renouvellent leur faculté d'émotion. Il y en a partout dans ce que nous possédons de son œuvre, même

dans le drame titanique de Prométhée. Ce sont ou des scènes épisodiques ou précisément ces traits qui font sentir la vie sous l'horreur de ces situations étranges et les rattachent à l'humanité.

Je viens de parler des personnages principaux. Les personnages secondaires, en même temps qu'ils mettent de la variété dans le drame, donnent plus franchement l'impression de la réalité, bien que souvent la poésie de leur langage les élève fort au-dessus de la vulgarité de leurs idées et de leurs sentimens et qu'ils ne fassent jamais perdre de vue la situation principale. On a souvent remarqué la naïveté des plaintes de la nourrice d'Oreste, quand elle pleure à la fois sa mort supposée et les soins perdus qu'elle a pris de son enfance. Il n'est pas difficile de reconnaître par quelles combinaisons cette scène contribue en même temps à l'effet dramatique et à la marche de l'action. Bientôt paraît un autre serviteur, dont le rôle n'est pas moins heureux. On vient d'entendre le cri d'Égisthe, frappé dans le palais ; la porte s'ouvre et le portier se précipite éperdu, faisant retentir ses plaintes et ses appels inutiles, effrayé du silence qui les accueille : « Je crie à des sourds !.. » Et à la question de Clytemnestre attirée par ses clameurs, il répond : « Je dis que le vivant tombe sous les coups des morts. » Ce vers est merveilleux. Le reste, l'émoi du serviteur, ses cris désespérés, c'était le drame avec sa violence et avec la sensation du piège où tombent les victimes : ces derniers mots, dans leur forme brève et énigmatique, enferment toute la tragédie des *Choéphores*, qui est, dans la pensée du poète, comme un duel entre Agamemnon et ses meurtriers. Pourquoi M. Leconte de Lisle n'a-t-il pas reproduit ces effets ? — Il choisit seulement dans le grec la matière de quatre vers et la traite fort librement (1). — Est-ce parce qu'il veut que son drame eschylien soit immobile, ou bien pour concentrer l'intérêt sur les deux grandes figures de Clytemnestre et d'Oreste, ou simplement parce que cette sorte de résumé dramatique de l'*Orestie* qu'il prétendait faire l'obligeait à bien des retranchemens ?

Des motifs analogues, et, de plus, des difficultés matérielles, qui cependant n'avaient pas arrêté Alexandre Dumas, l'ont sans doute déterminé à réduire et à dénaturer le rôle du veilleur. On se rappelle comme, dans Eschyle, il frappe l'imagination et fait au drame une préparation à la fois naturelle et poétique. Au début même de l'*Orestie*, on voit sur la terrasse du palais des Atrides l'homme posté par Clytemnestre pour guetter la nouvelle qu'Ilion a succombé et que le roi revient à Mycènes. Des feux allumés sur les

(1) Ainsi le serviteur, chez lui, dit : « ... Gardez la reine et tirez les verrous. » Chez Eschyle, il dit le contraire.

montagnes transmettront pendant la nuit de cime en cime, depuis le mont Ida jusqu'aux sommets de l'Argolide, le signal convenu; et par la rapidité de ce voyage aérien, la nuit même de la chute de Troie, Mycènes en sera informée. On est à ce moment fatal. L'aube va paraître. Le veilleur se plaint de sa longue et pénible attente, de ses nuits sans sommeil, de ses promenades monotones et solitaires sous la rosée, en présence de « l'assemblée des astres. » Tout à coup, il voit la flamme s'élancer de la montagne voisine. Troie est prise; la gloire d'Agamemnon est à son comble, et les mystères que cette maison cache dans ses murs, qu'elle « révèlerait si elle pouvait parler, » vont paraître à tous les yeux.

Dans les *Érinnyes*, le veilleur a quitté son poste, mais il n'a pas disparu; autant du moins qu'on peut continuer d'exister sans garder de traits personnels. Il représente deux choses. C'est d'abord l'effet pittoresque de ces feux qui propagent dans les ténèbres la grande nouvelle de la victoire. La merveilleuse description qu'Eschyle avait mise dans la bouche de Clytemnestre est ici résumée en quelques vers que les spectateurs étrangers à l'œuvre grecque ont dû avoir quelque peine à comprendre :

> O sanglante splendeur d'un *jour victorieux*
> Qui roules de montagne en montagne dans l'ombre,
> Salut, flamme, salut, gloire de la nuit sombre!
> . . . . . .

Ce qui ressort ensuite dans la courte apparition de ce personnage, c'est la joie sauvage du triomphe :

> Patrie, ils ont mordu, les mâles de ta race,
> La gorge phrygienne avec l'airain vorace!

Voilà le pauvre veilleur transformé en guerrier barbare et savourant le plaisir de frapper son ennemi. Ainsi l'a voulu M. Leconte de Lisle, sans doute afin de marquer plus fortement le caractère de ces temps primitifs et de leur rendre leur couleur. De même Clytemnestre qui, dans Eschyle, pensait plus à la Némésis divine qu'aux horreurs de la guerre, va se représenter l'Hellène victorieux

> La lance au poing, la haine aux yeux, l'injure aux dents.

Et elle se complaira dans des images comme celle-ci :

> Et les mères hurler d'horreur, quand les berceaux,
> Du haut des toits fumans écrasés sur les pierres,
> Trempent d'un sang *plus frais* les sandales guerrières.

Tel est, chez M. Leconte de Lisle, le tour de l'invention poétique et tels sont ses moyens d'expression : il sacrifie volontiers ce qui est naturel et ce qui tient à la vie intérieure, pour y substituer d'étranges images, grandioses et brutales, d'une barbarie de convention. A l'idée naïve donnée par l'antiquité grecque, il ajoute un trait grossier de peinture matérielle, et c'est sur celui-là qu'il insiste et fait effort d'imagination. Dans l'*Odyssée*, Agamemnon raconte la mort ignominieuse qui l'a surpris à table : « Je suis tombé comme un bœuf tombe sur sa mangeoire. » Oreste dit de son père dans les *Érinnyes :*

> Comme un bœuf inerte et lié par les cornes,
> *Et qui saigne du mufle en roulant des yeux mornes,*
> Le porte-sceptre est mort lâchement égorgé !

Il dit de lui-même à sa mère :

> Tu m'as vendu, tu m'as, loin du royal berceau,
> *Dans la fange, ô fureur ! jeté comme un pourceau !*
> J'ai ployé sous les coups, j'ai sué sous l'outrage.
> . . . . . .

Il entrait dans les vues du poète français de dégrader l'Oreste grec et d'infliger à son enfance toutes les misères de la condition servile. Cela l'aide à faire de lui ce qu'on aurait appelé autrefois un héros romantique :

> J'ai maudit la Lumière, et l'Ombre, et les Dieux sourds,
> Et j'ai cent ans, n'ayant vécu que peu de jours !

C'est, si l'on veut, du romantisme hellénique.

Les comparaisons et les analyses pourraient se prolonger à l'infini ; mais je n'ai l'intention ni d'expliquer encore une fois l'*Orestie*, ni de critiquer en détail M. Leconte de Lisle. J'ai voulu seulement faire voir que l'art diffère beaucoup par les principes et par les procédés chez les deux poètes, et que le poète ancien, malgré certaines additions d'un goût moderne, ne nous est transmis que très diminué. L'imitation ne conserve ni, dans tout le drame, la puissante impression d'une action mystérieuse dont la trilogie d'Eschyle était profondément pénétrée, ni, dans les personnages, le sentiment de la vie réelle, cette condition indispensable de l'émotion. Voilà pourquoi la copie est moins dramatique que l'original. Pour tenir lieu de tout ce qu'il supprime, M. Leconte de Lisle paraît compter

principalement sur l'effet de quelques vers qui se détachent comme en relief et dont il charge la couleur. Pour qui se souvient d'Eschyle, ce n'est pas assez.

Il ne faut pas demander l'impossible. J'ai déjà eu soin de le remarquer, il y avait toute une partie qu'il n'était au pouvoir de personne de transporter dans notre théâtre ; c'est la partie lyrique, laquelle comprend les chœurs et des scènes très importantes. Or on sait quelle place elle occupe dans Eschyle. Par exemple, le chœur de plus de deux cents vers qui succède au monologue du veilleur dans *Agamemnon* forme à lui seul un grand poème dont les rythmes et les mouvemens variés représentent, sous les plus vives images, cet ensemble de faits, de sentimens, d'émotions, de lois, qui constitue tout le drame. Par cette belle introduction, dont la marche est si libre en apparence, le drame, avec son sens et sa nature propre, prend pleine possession des spectateurs. Ni chez Eschyle, ni même chez Sophocle et chez Euripide, les parties lyriques ne se prêtent aux imitations modernes. Les imitateurs font ce qu'ils peuvent. Alexandre Dumas avait adopté pour les deux premiers actes de son *Orestie* un système de quatrains qu'il faisait débiter à un *premier vieillard* ou à une *première jeune fille,* quand il voulait reproduire quelque chose des chœurs antiques : il s'en fallait de beaucoup que ces reproductions fussent exactes ou suffisantes. Jules Lacroix a tout traduit dans *Œdipe-Roi ;* il s'est étudié à varier les rythmes, il a conservé les divisions en strophes et en antistrophes, et partagé la récitation entre deux jeunes filles et le coryphée : l'effet n'est pas nul, mais reste médiocre, et l'on a dû supprimer à la représentation une bonne partie de ces intermèdes. M. Leconte de Lisle fait franchement le sacrifice de ce qui ne pouvait que trop imparfaitement se garder. Il y a bien dans les deux parties des *Érinnyes* un chœur de vieillards et un chœur de choéphores ; mais ils ne disent rien. Deux hommes, affublés des noms de Thaltybios et d'Eurybatès, deux esclaves troyennes, Kallirhoé et Isména, sont chargés de conserver ce qui paraît le plus utile à l'impression dramatique ; ces personnages cumulent, en les réduisant beaucoup, les fonctions du chœur et du coryphée antiques.

La singularité du langage des deux hommes dans le dialogue qui ouvre la pièce, et ces allures de « spectres, » disent-ils eux-mêmes, auxquelles les ont réduits, paraît-il, dix années d'attente, ne réussissent pas à masquer l'indigence du fond, ni à dissiper une impression de froideur. La recherche et la pompe continuelles de l'expression aideraient plutôt à la produire par une sorte de monotonie assez fatigante. On serait tenté de se demander si plus tard,

quand les modes du jour et les prétentions d'école seront tombées et que bien des choses se confondront pour la postérité indifférente, un intérêt de curiosité suffira pour élever ces suites implacables d'alexandrins à effet beaucoup au-dessus des tirades ronflantes au milieu desquelles la tragédie classique s'est éteinte. Les deux jeunes filles qui parlent pour le chœur des choéphores sont plus agréables à voir et à entendre que les deux vieillards. Elles ont un peu plus de réalité dans leur rôle conventionnel et s'associent plus étroitement au drame.

Ce qui produit le plus d'effet dans ces imitations ou ces équivalens des parties lyriques de l'œuvre grecque, c'est sans contredit la scène où paraît Cassandre. D'abord elle est fort bien jouée. Le mérite particulier de l'actrice, la beauté singulière de son costume et de tout son aspect, l'énergie de son jeu et de sa diction, donnent l'impression de sombre et fatale étrangeté qui convient au rôle. Ensuite le sujet était particulièrement approprié à la nature du talent de M. Leconte de Lisle. Si je me proposais d'apprécier et d'analyser complètement *les Érinnyes*, ce serait le lieu de faire ressortir l'harmonie et la force expressive de bien des vers, terribles ou touchans; mais, puisque je n'ai d'autre prétention que de montrer combien Eschyle a été transformé par son imitateur, il me faut bien dire qu'ici encore les modifications sont profondes. Non-seulement la scène est réduite, ce qui était inévitable, non-seulement la forme lyrique a disparu, mais le mouvement dramatique, auquel cette forme aidait si heureusement, est changé, et l'impression est toute différente. La composition d'Eschyle, à la fois inspirée et savante, donnait l'illusion de l'enthousiasme fatidique; elle faisait assister à son explosion douloureuse, à ses momens de trêve, à ses assauts et à ses retours impétueux.

Il faudrait une longue étude pour apprécier dans le détail ces différentes phases, la force, la variété, l'abondance inépuisable des expressions, et, parmi ces élans en apparence désordonnés et ces libres détours, ce sens de proportion et cette sûreté d'art qui dominent et conduisent tout. Depuis les premiers éclats de la voyante qu'assiègent à la fois les images des horreurs passées et celle du crime qui va s'accomplir, les voiles s'écartent de plus en plus, une lumière de plus en plus nette éclaire la mort d'Agamemnon et celle de la prophétesse elle-même et les montre à leur place dans cet enchaînement d'expiations criminelles qui forme le sujet de l'*Orestie*. En même temps le caractère de Cassandre se tient. Cette figure hautaine, dont le silence farouche irrite Clytemnestre, s'anime et s'émeut; elle frémit d'épouvante et d'indignation; elle crie à la vue des terribles spectacles qui lui apparaissent,

elle pleure sur sa patrie, elle pleure sur elle-même et se plaint avec amertume du dieu qui l'opprime : la dignité, si frappante dans son entrée en scène et dans sa première attitude, ne l'abandonne jamais, et aussitôt que ses transports se sont calmés et qu'elle a complètement repris possession d'elle-même, c'est le trait moral qui domine en elle. Elle marche d'elle-même à la mort affreuse qu'elle connaît. Une vapeur de sang, une odeur de tombe, l'arrêtent sur le seuil de la maison des Atrides : elle dompte aussitôt cette révolte de ses sens ; elle entre, et ses dernières paroles, qui annoncent et appellent la punition des meurtriers, sont sans emportement ; elles ne respirent que la fermeté et le courage.

M. Leconte de Lisle aime mieux lui faire prononcer contre le palais des Atrides une longue malédiction dont tous les détails ne sont clairs que pour ceux qui, avant de voir sa pièce, sont déjà au courant des légendes et aussi qui sont familiarisés avec une poésie fort moderne et nullement grecque :

. . . . . Et sois maudit,
Palais, antre fatal aux tiens, sombre repaire
De meurtres, où le fils tuera comme le père,
Nid d'oiseaux carnassiers gorgés, mais non repus !
Par la foi violée et les sermens rompus,
Par l'affreuse vengeance et le Festin impie,
Par les yeux vigilans de la ruse accroupie,
Par le morne royaume où roulent les vivants,
Par la terreur des nuits, par le râle des vents,
Par le gémissement qui monte de l'abîme,
Par les Dieux haletans sur la piste du crime,
Par ma ville enflammée et mon peuple abattu,
Sois éternellement maudit ! maudit sois-tu !

Ce composé déclamatoire d'élémens cherchés et hétérogènes exprime du moins avec netteté la passion haineuse. Tel est le genre de sentimens que l'auteur veut faire dominer. Sa Cassandre, constamment violente, sauf en un passage, a la soif et la joie de la vengeance, et c'est ce qui doit donner un accent personnel aux peintures prophétiques dont elle se plaît à détailler l'horreur. Au milieu de ces fureurs se place le morceau qui, en lui-même, me paraît être le meilleur : une sorte d'élégie plaintive, où un souvenir d'Homère s'est ingénieusement introduit dans le développement de quelques vers d'Eschyle ; et voilà toute la scène. Le dessin en est donc beaucoup plus simple et l'effet est d'une autre nature. L'illusion de l'extase et de l'inspiration, l'élévation du caractère de la prophétesse, l'impression de terreur religieuse, sont supprimées ; enfin

toute la scène relève d'un art plus ordinaire, moins souple et moins profond.

Je répète encore une fois que de toutes les formes d'expression dramatique le lyrisme d'Eschyle est la plus inimitable. Chez lui surtout, une tragédie grecque est une suite de compositions savantes, où la poésie, les rythmes et la musique s'unissent dans des proportions variables pour concourir au progrès de l'action commune. Où un imitateur moderne prendrait-il ces moyens et ces combinaisons? Il y a, du moins, un fait à retenir, c'est qu'Eschyle n'est nullement barbare comme le croyaient Voltaire et La Harpe. Ce merveilleux créateur du drame sérieux a ses naïvetés; mais quel art et quelle science il déploie dans l'exécution de ses nombreuses idées dramatiques!

En général, aussi haut que nous pouvons remonter, la Grèce ne nous apparaît pas comme vraiment barbare; sa barbarie, qui n'est que relative, a tout de suite ses signes de noblesse et ses côtés de fine civilisation. Quelles délicatesses n'admet pas la barbarie d'Homère! Il ne faut pas abuser de l'archéologie en littérature, même de celle qui n'est pas de décoration et de parade. Cependant, il n'est peut-être pas inutile de remarquer, pour ceux qui recherchent les peintures à caractère, que l'archeologie est venue récemment confirmer les témoignages de la plus ancienne poésie. Les armes, les bijoux, les objets usuels mis au jour par les fouilles de Mycènes éveillent des idées de luxe et d'art qui ne permettent de considérer les antiques princes du pays que comme des barbares déjà fort civilisés. L'archéologie n'est pas moins instructive, quand on descend à l'âge d'Eschyle. Ces Athéniennes, contemporaines de Pisistrate ou de ses fils, qui viennent de sortir du sol de l'Acropole, nous révèlent un archaïsme élégant et riche qui prépare bien aux délicatesses et aux splendeurs du siècle suivant.

Eschyle avait pu voir dans son enfance les modèles de ces statues; il est bon de ne pas oublier qu'il appartenait lui-même au temps de Cimon, c'est-à-dire au commencement du siècle de Périclès. C'était donc un Athénien de la plus belle époque de la civilisation grecque, de la plus grande de l'art. Pour ne parler que des lettres, Pindare était exactement son contemporain. Voilà le moment où, avec l'antique épopée et la poésie lyrique, parvenue, après deux siècles de brillante élaboration, à ses formes les plus savantes et les plus riches, il crée l'art complexe de la tragédie. Et telle est sa puissance créatrice, que cette vaste trilogie, dont *les Érinnyes* ne sont qu'une réduction très diminuée, ne représente pas le vingtième de son œuvre. Un pareil génie inspire un respect presque religieux. C'est un sentiment qu'on peut, je crois, attribuer à M. Leconte de

Lisle; seulement, dans Eschyle, tel qu'il semble le concevoir, l'Athénien disparaît.

Voilà donc à quelle conclusion conduit le rapprochement de l'ouvrage antique et de l'ouvrage moderne. Un poète d'un rare talent, grand admirateur d'Eschyle, veut faire goûter aux Français du XIXe siècle une production de la tragédie naissante : c'est lui qui est barbare, et c'est le vieux poète qui est civilisé ! C'est notre contemporain qui est indigent et raide, qui reste à la surface et ne pénètre pas au fond de l'âme, qui paraît privé du sens de la vie et étranger aux combinaisons savantes de la poésie et du drame ! L'art s'est donc bien appauvri ! Peut-être dira-t-on que cette barbarie de convention et cette simplicité, qu'il aime et que le public accepte dans une certaine mesure, sont des formes du raffinement moderne, séduit par l'archaïsme comme par toute autre affectation. Serait-ce donc que, pour avoir trop vécu, nous en serions venus à concevoir et à préférer une forme de drame qui ne vit pas, à la fois violente et inanimée? Une pareille constatation n'irait pas sans quelque tristesse.

N'exagérons rien. Le public qui applaudit les *Érinnyes* écoute avec une faveur pour le moins égale l'*Œdipe* de Jules Lacroix. Ici, ce ne sont pas les qualités ni les défauts de la poésie qui lui plaisent, non plus que la barbarie chargée des mœurs ou l'exagération de la simplicité dans les formes du développement dramatique. La poésie n'est autre que celle d'une traduction sincère qui lutte honnêtement contre la difficulté de rendre la beauté du texte original. Du drame lui-même, la partie lyrique seule a subi l'inévitable diminution dont il a été question plus haut ; tout le reste est conservé : l'ampleur des développemens, la conduite habile de l'action qui soutient et passionne de plus en plus l'intérêt jusqu'à la catastrophe, la vérité des caractères, la grandeur de l'impression religieuse et la force du pathétique, enfin la puissante et facile harmonie de ce bel ensemble. Or qu'est-ce que tous ces mérites, sinon les parties supérieures de l'art? Le public les reconnaît et les apprécie ; il se sent en présence d'une œuvre de premier ordre, où une civilisation particulière a fortement imprimé sa marque, mais qui est conforme à notre conception la plus raisonnable et la plus haute de l'art dramatique, et il est sincèrement ému. Le public est donc en partie hors de cause ; du poète qui lui traduit l'antiquité grecque, il n'exige nullement l'affectation de la simplicité et de l'archaïsme.

Il y a deux observations à faire. L'une, c'est que Sophocle, et aussi Euripide, sont plus faciles à transporter sur notre scène qu'Eschyle. Comme, chez eux, l'action est plus humaine, l'intrigue plus compliquée, les passions et les caractères plus étudiés, comme

le lyrisme y tient moins de place et comme le style, chez le dernier surtout, a moins de hardiesse, ils nous dépaysent moins et nous demandent moins d'efforts pour les comprendre. La seconde observation, c'est que toutes les pièces de Sophocle ne se prêtent pas aussi bien qu'*Œdipe-Roi* à une reproduction dramatique complète et à peu près exacte, et que les tragédies d'Euripide s'y refusent presque autant que celles d'Eschyle. Il y a chez Euripide, à côté de tant d'heureuses inspirations, des déclamations, des formes ou des idées antidramatiques de rhéteur ou de philosophe, des recherches d'effets lyriques que nous accepterions malaisément. La plus grande partie du théâtre grec doit donc nous être communiquée sur la scène par des imitations ou, pour employer le mot moderne, des adaptations plutôt que par des traductions.

Seulement il ne faut pas se dissimuler qu'une bonne adaptation demande un grand poète, à la fois très intelligent de l'antiquité et très pénétré de l'esprit moderne, capable, en outre, d'être lui-même par la force de la conception dramatique, la liberté de l'exécution et le style. Elle doit donc donner le sentiment du drame ancien et faire l'effet, non pas d'un travail de rapport, mais d'un ouvrage original. Est-il possible de réunir ces diverses conditions? Je ne serais pas éloigné de le croire, et ma principale raison, c'est que nous possédons depuis longtemps certaines adaptations, qui s'appellent *Iphigénie* et *Phèdre*. Que le lecteur se rassure; je ne vais pas recommencer ici l'étude de Racine, si souvent faite, mais toujours à faire; je me permettrai seulement d'avancer que ces tragédies où notre XVIIIe siècle a introduit son goût et ses mœurs, ses délicatesses morales et sa science de l'âme, qui sont tout imprégnées du génie de Racine, sont, à tout prendre, plus fidèlement inspirées du grec que les imitations affectées de ces initiateurs violens qui veulent s'emparer de nous par l'exagération du caractère.

Aujourd'hui, le goût demanderait des imitations plus voisines des modèles antiques. Reconnaissons d'abord que Racine n'a guère d'analogie avec Eschyle et qu'une pièce qui s'inspirerait véritablement du créateur de la tragédie grecque devrait se garder de substituer les complications morales et les ressorts du drame moderne à l'action mystérieuse de l'acteur invisible qui fait mouvoir les acteurs humains, trouble leurs âmes, aiguillonne leurs passions et précipite leurs actes par une contrainte dont ils ont quelquefois conscience, et les enveloppe d'une atmosphère de terreur et de pitié. Disons aussi qu'elle devrait s'efforcer, comme l'a fait M. Leconte de Lisle, de rendre dans la mesure possible les audaces et

l'éclat du langage d'Eschyle. Aujourd'hui, nous sommes mieux préparés qu'on ne l'était, il y a cinquante ans, à goûter les images sincères de l'antiquité, et l'on peut oser davantage avec nous. Pourquoi donc ne se trouverait-il pas un poète qui, sans vouloir être plus Grec que la Grèce et plus eschylien qu'Eschyle, nous donnerait l'impression du véritable Eschyle, d'Eschyle tout entier?

Il est plus commode, assurément, de ne prendre que les côtés les plus extérieurs, sans pénétrer dans l'art ni dans la pensée du poète. C'est ce que faisait, il y a quelques années, avec un incontestable éclat, Paul de Saint-Victor dans *les Deux Masques*. Très sincèrement ébloui lui-même par la révélation subite, semble-t-il, des beautés du drame antique, il voulait qu'elles éblouissent les autres et il les traduisait, telles qu'il les voyait, avec la prodigieuse richesse de son style. Il y ajoutait même, à sa manière, en versant à flots la lumière et la couleur indistinctement sur tout, sans grand souci de l'exactitude ni de la vérité, confondues pêle-mêle avec les infidélités et les erreurs sous le revêtement égal de ses brillantes enluminures. Je crains que sur quelques points le système de M. Leconte de Lisle ne se distingue pas assez de celui de Paul de Saint-Victor. Mais je ne veux pas revenir sur des altérations ou des lacunes, volontaires ou non, qui ont été plus que suffisamment signalées. Il vaut mieux, en terminant, rendre un légitime hommage à un poète qui mérite ce nom. Heureux, bien plus heureux que les critiques, ceux qui ont l'entrée de ce monde à part que créent l'art et l'imagination! Affranchis du labeur pénible et des lenteurs qu'impose la recherche exacte de la vérité, ils se laissent vivre dans ce monde enchanté, jouissant de leurs propres sensations et charmés par leurs propres harmonies. M. Leconte de Lisle est de ceux-là; ses beaux poèmes en sont les brillans témoignages. Dans ses visions du passé, il a aperçu la grande figure d'Eschyle: il s'est attaché à elle et a voulu en reproduire l'image telle qu'elle lui était apparue. Il a bien fait, puisqu'il a réussi à communiquer aux autres un certain sentiment de sa grandeur, et il a droit à nos remercîmens.

JULES GIRARD.

LE

SALON DE 1889

I.

Les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture réunis au Champ de Mars dans la section rétrospective nous vont permettre cette année d'étudier à merveille toutes les phases par lesquelles a passé l'art français depuis un siècle. Tandis qu'on était en goût de centenaires et de résurrections, il est fâcheux qu'on n'ait pas songé, dans le Palais de l'Industrie, à nous montrer, à côté du Salon encombré de 1889, le modeste Salon de 1789, qui s'ouvrit cette année-là, comme d'habitude, au mois d'août, dans les galeries du Louvre. Le spectacle n'eût pas manqué de piquant, et la comparaison de ces deux points extrêmes, le point de départ et le point d'arrivée, eût été fertile peut-être en enseignemens inattendus. La reconstitution même de la collection n'était pas très difficile. La plupart des ouvrages exposés alors par messieurs de l'Académie royale ont leur état civil en règle; les plus importans, commandés ou achetés par le roi, se trouvent encore soit au Musée du Louvre, soit dans d'autres édifices ou galeries publiques; on eût retrouvé le reste dans les collections privées. En tout cas, nous avons entre les mains le catalogue, et la simple lecture de ce livret minuscule donne quelque peu à penser sur les transformations profondes qui se sont produites, en l'espace de cent ans,

soit dans la situation et dans l'esprit des artistes, soit dans les habitudes et dans le goût du public.

Peu d'exposans en 1789, cela va sans dire, puisqu'il fallait être de l'Académie, membre titulaire ou tout au moins agréé. Il est vrai que l'Académie est fort ouverte; elle admet les femmes, reçoit les pensionnaires de Rome presque à leur arrivée, n'est pas limitée comme nombre. On y conquiert ensuite ses grades comme au régiment, par des faits d'armes; il y a les académiciens simples et les officiers; on commence par être adjoint à professeur, puis professeur, puis recteur. Le livret suit l'ordre hiérarchique. En 1789, il y avait donc 76 exposans et 350 ouvrages. En 1889, nous avons 3,000 exposans au moins et 5,810 ouvrages. Les amateurs, les apprentis, les étrangers, tout le monde expose; les artistes de hasard ou du dehors constituent la majorité, les œuvres médiocres ou inutiles forment le fond. La diversité du goût, si marquée pour les façons de peindre, n'est pas aussi grande qu'on le croirait pour le choix des sujets. En 1789, les personnages antiques, grecs ou romains, dominaient sans doute dans les tableaux de grande dimension : David expose alors ses *Licteurs rapportant à Brutus les corps de ses fils* et les *Amours de Pâris et Hélène*, Callet les *Fêtes de Cérès*, modèle de tapisserie pour les Gobelins, Vincent son *Zeuxis choisissant pour modèles les plus belles filles de Crotone*, Peyron la *Mort de Socrate*. Une large part est faite pourtant à l'histoire moderne et nationale; à côté de la *Continence de Scipion*, Brenet a peint, pour le roi, *Henri II décorant, sur le champ de bataille de Renty, le vicomte de Tavannes;* Durameau joint à son *Combat d'Entelle et de Darès* une esquisse de la *Séance des états-généraux à Versailles le 5 mai 1789* pour un tableau de 14 pieds de hauteur sur 30 pieds de largeur; Le Barbier, qui a peint d'après Pausanias *Ulysse et Pénélope quittant Sparte*, satisfait avec empressement la curiosité publique en donnant le *Portrait d'Henri, dit Dubois, soldat aux gardes-françaises, qui est entré le premier à la Bastille*. On voit des portraits en quantité, comme d'habitude, de Suvée, de Callet, de Mme Lebrun, de Mme Guyard, de Vestier, de Mosnier, de Dumont, de Duplessis, presque tous excellens. Qui le croirait? Les paysages, les scènes de genre, la nature morte, ce qu'on est convenu de regarder comme la note essentiellement moderne, sont proportionnellement très nombreux. Et ce ne sont pas seulement des paysages décoratifs et dramatiques, de magnifiques paysages composés, tels que ceux de M. Joseph Vernet, conseiller, et de M. Hubert Robert, l'un des gardes du muséum du roi et dessinateur des jardins de sa majesté, mais aussi des paysages réels, exacts, sincères, naïfs, à ce que croient du moins leurs auteurs, car ils prennent bien soin

de nous en avertir. Ah! que cette lecture du vieux livret suggère de réflexions mélancoliques sur l'instabilité du goût et sur les illusions dont nous pouvons être victimes en jugeant nos contemporains! Est-ce que M. de l'Espinasse, M. Légillion, M. Nivard, ne croyaient pas avoir poussé l'art du paysage à son extrême exactitude? Le premier, en effet, nous informe que sa *Vue de la halle aux bleds* a été prise à la distance de 28 toises, l'œil du spectateur étant placé à la hauteur de 30 pieds et l'heure du jour entre midi et une heure, les deux autres nous annoncent une *Grange ruinée que le soleil éclaire à travers plusieurs solives,* un *Paysage où le ciel, après la pluie, commence à s'éclaircir,* un *Paysage où le soleil éclaire par échappée les restes d'un vieux château.* Et Bilcoq! Et Demarne! ne s'imaginaient-ils pas avoir atteint les dernières limites des hardiesses naturalistes en détaillant une vingtaine de scènes populaires, bourgeoises, intimes, telles que le *Chimiste dans son laboratoire,* les *Marchands de cantiques,* le *Bon Ménage,* le *Marchand de cerises?* Et pourtant combien leurs petites peintures, minutieuses et sèches, nous semblent froides aujourd'hui, malgré les finesses de l'observation et le soin curieux de l'exécution! Les peintres de nature morte seraient, de tous, ceux qui perdraient le moins; Roland de la Porte et Mme Vallayer-Coster obtiendraient peut-être une mention honorable.

Il y a cent ans, dans un milieu social bien différent, en communication avec un public moins nombreux, mais plus choisi, l'école française offrait déjà, en fait, le spectacle d'une activité très variée. Que s'est-il passé en un siècle? Sur quels points les modifications ont-elles porté? Il suffit de parcourir le Palais de l'Industrie pour avoir la réponse. L'esprit démocratique, transformant la société, transforme aussi les arts qui l'expriment. C'est l'esprit démocratique et, dans une certaine mesure, l'esprit pratique de notre siècle qui se manifeste, là comme partout, avec son activité et son désordre, sa puissance et ses présomptions, ses avantages et ses inconvéniens. D'une part, chez les artistes, presque aucun vestige ni de hiérarchies officielles, ni de disciplines acceptées; à cet égard, il n'y a plus que des apparences. Chacun est libre ou se croit libre. On expose quand on veut, comme on veut, ce qu'on veut. Les jurys impuissans n'opposent à l'envahissement, en détournant la tête, que des barrières à claires-voies à travers lesquelles il passe autant de médiocrités que les murs en peuvent contenir. Aucune méthode reconnue, aucunes convenances imposées, aucune preuve même de savoir exigée. De là une quantité plus considérable qu'autrefois d'ouvrages variés, inattendus, amusans par quelque tour de main hardi ou quelque recherche bizarre; mais, en somme, un nombre bien moins grand d'ouvrages réfléchis,

pondérés, menés à bout, et pouvant faire figure, une fois leur fraîcheur passée, dans les bonnes collections. La somme de talent dépensée en 1889 est incommensurablement plus grande qu'en 1789; on trouverait pourtant peut-être moins de peintures dignes d'un musée dans les 2,771 d'aujourd'hui que dans les 206 d'autrefois. D'autre part, le public, infiniment plus nombreux, se trouve à la fois plus instruit et plus troublé. La multiplicité des publications, des études, des critiques, des commérages sur les arts et les artistes, la facilité des voyages, la généralisation des notions élémentaires, l'excitent en même temps qu'ils l'inquiètent, et s'il apporte, en ses jugemens plus précipités une ouverture d'intelligence singulièrement plus étendue et plus passionnée, il y apporte aussi une incertitude de doctrine et de goût qui encourage à la fois les artistes à tous les genres de tentatives, sans pouvoir les aider à se fixer dans un seul.

Le fait important qui domine au milieu de cette activité extraordinaire et désordonnée doit cependant nous faire espérer qu'il en sortira, pour notre art, une période de prospérité nouvelle, si l'on veut bien comprendre la nécessité qu'il y a, pour les meilleures innovations, à s'appuyer sur le fonds solide des traditions nécessaires, si l'on veut bien ne pas s'imaginer qu'à chaque génération, dans un pays de vieille et noble civilisation, les arts, ainsi que la littérature, se peuvent renouveler de toutes pièces. Ce fait, qui est dû, en grande partie, à l'influence prise depuis trente ans par une incomparable suite de grands paysagistes, c'est un amour sincère et curieux de la vie des choses et de la vie des êtres dans leurs manifestations les plus simples, un amour plus ardent peut-être et plus général qu'on ne l'a jamais éprouvé. Sous ce rapport, l'affranchissement des formules étroites et des théories exclusives, en nous permettant de renouer la chaîne interrompue avec les maîtres naïfs ou savans, mais toujours simples et graves, du moyen âge, de la première renaissance et du XVIIe siècle hollandais, nous a rendu d'incomparables services. Quelle que soit l'insuffisance générale des résultats obtenus en ce moment, dans une période de transition tumultueuse, on ne saurait nier que les tentatives des peintres restent le plus souvent intéressantes par un certain goût très marqué de franchise et de naturel; et si la critique a le droit de se plaindre fréquemment, au Salon actuel, c'est moins sans doute sur la direction générale suivie par eux que sur la légèreté ou la présomption qu'ils apportent à la suivre.

II.

Ce qu'il y a toujours de plus faible, c'est la peinture historique et décorative, celle qu'on appelait autrefois la grande peinture.

parce qu'elle suppose, en effet, plus de force dans l'invention, plus de chaleur dans l'imagination, plus de suite dans la volonté, plus de science dans l'exécution. Presque tous nos peintres, à l'heure actuelle, soit par entraînement, soit par nécessité, se déshabituent trop vite des besognes de longue haleine; lorsqu'ils veulent par hasard s'y reprendre, ils sont tout de suite essoufflés. Les grandes machines de Regnault, Lagrenée, Suvée, Berthélemy, Taillasson, Perrin, Monsiau, Callet, qui garnissaient les hauteurs du Salon de 1789, n'offraient pas toutes d'égales réjouissances pour les yeux; l'ordonnance en était souvent systématique et pédantesque, la couleur froide, terne ou désaccordée, le dessin fuyant, maigre et roide. Cependant on n'en reste pas moins surpris de l'aisance avec laquelle de nombreuses figures s'y groupent et s'y associent en des actions bien pondérées, et du grand nombre de morceaux qui nous peuvent encore intéresser soit pour l'habile maniement des formes, soit pour la recherche heureuse de l'expression. On sent, chez tous, cette forte éducation qu'ont reçue David, Gérard, Prudhon, Gros, et dont la tradition a été recueillie par les puissans chefs du romantisme, Géricault et Delacroix. On ne se croyait pas alors un maître avant d'avoir été longtemps un élève. Les études techniques, sérieusement commencées, étaient longuement et assidûment poursuivies. C'est par de longs et pénibles efforts qu'on s'exerçait à l'art difficile de la composition, cet art qu'on affecte de mépriser aujourd'hui pour se dispenser de le poursuivre, mais qui n'en reste pas moins nécessaire à qui veut faire une œuvre durable. Le métier, en effet, pour un peintre, ne consiste pas seulement à brosser vivement un morceau d'accessoires ou un paquet de draperies, à modeler exactement une tête ou une main isolée, à bien saisir un geste, à bien rendre un mouvement; il consiste encore, il consistera toujours à savoir combiner et coordonner, dans un cadre donné, plusieurs figures ensemble, de façon à en tirer un effet intéressant et expressif, de façon à donner aux yeux du spectateur le sentiment d'un tout indivisible et fortement constitué par les jeux combinés et associés de la forme et de la couleur.

Sous ce rapport, ne nous y trompons pas, nous avons plutôt perdu que gagné. Les quelques bons tableaux du Salon, qui portent, d'un bout à l'autre, la ferme empreinte d'un talent mûr et d'une conviction soutenue, ceux, par exemple, de MM. Bonnat, Henner, Hébert, ne sont que des études fragmentaires, n'impliquant que peu ou point d'effort imaginatif, peu ou point de renouvellement technique. Cependant après quelques promenades à travers ce fatigant déballage d'improvisations insuffisantes qui en-

combrent les galeries, c'est encore sur ces cadres restreints que l'œil s'arrête avec plaisir, parce que, si la nouveauté y fait défaut, on y trouve du moins, avec une expérience sérieuse du langage pittoresque, l'expression nette et sincère d'individualités caractérisées. Le jouvenceau et la fillette par lesquels M. Bonnat fait représenter l'*Idylle* ont choisi, pour cacher leurs amours, une grotte un peu noire. On aimerait à voir autour d'eux plus de verdure, plus d'air, plus de ciel. M. Bonnat ne se laisse point envahir par cet amour du paysage qui transforme en ce moment toute l'école. Était-ce bien le cas d'être aussi stoïque et aussi réfractaire aux séductions de la nature extérieure? Quoi qu'il en soit, ces deux amoureux, l'un, de face, le garçon, sec et brun, l'autre, de dos, la fille, souple et blanche, avec une chevelure retroussée, blonde et folle, dans laquelle joue le soleil, se tiennent, les mains enlacées, dans des attitudes naïvement expressives. Le peintre a voulu accentuer, dans une harmonie savante, le contraste charmant de ces deux jeunes nudités, la nudité virile, ferme, vive, colorée, la nudité féminine, délicate, souple, frémissante. Il y a réussi. Tout en faisant nos réserves sur la brièveté excessive de quelques indications, sur l'étrangeté périlleuse de certaines manœuvres du pinceau, hachures, pointillages, martellemens bizarres, on ne saurait qu'applaudir. A quelques pas de là, M. Bonnat nous prouve mieux encore la netteté de sa vision et l'habileté de sa main dans le beau *Portrait du docteur B...* Il est impossible de caractériser avec plus de résolution, de précision, de franchise, une physionomie contemporaine. Sans rien perdre de sa fermeté, comme nous l'avons déjà remarqué l'année dernière à propos du portrait de M. Jules Ferry, le pinceau de M. Bonnat prend chaque jour plus de liberté et de souplesse. Connaissions-nous déjà la *Prière* de M. Henner? Connaissions-nous sa *Martyre?* Oui et non, peut on dire. La *Prière* est une jeune fille demi-nue, avec une ceinture bleu clair, agenouillée, le profil perdu, dans une de ces vagues opacités qui remplacent aussi, pour M. Henner, la campagne naturelle. La *Martyre* est une tête pâle, une tête coupée, de jeune fille, posée sur une pierre entre deux palmes, comme dans le dessin attribué à Raphaël, qu'on voit dans la collection Albertine de Vienne. M. Henner ne nous dit rien d'inattendu, mais il le dit toujours si bien qu'on a toujours plaisir à l'entendre. Il en est de certaines combinaisons de couleurs, auxquelles s'attachent les bons peintres, comme des combinaisons de sons qui passionnent les musiciens. En réalité, ces combinaisons ne sont monotones qu'aux oreilles et aux yeux indifférens ou incompétens. Ce qui ramène constamment l'artiste vers les mêmes effets, c'est l'infinie variété

des nuances de plus en plus délicates et subtiles que son esprit, de plus en plus affiné, y rêve, y cherche, y trouve. A nous de saisir ces délicatesses et ces subtilités et, quand nous les sentons, de nous en réjouir. Ce qu'on peut dire de M. Henner, on peut le dire de M. Hébert, avec quelque chose en plus pour le sentiment de haute et mélancolique poésie, de noblesse morale et de souffrance intellectuelle, qu'il sait toujours mettre dans ses étranges apparitions, sous les bois, de femmes rêveuses et désillusionnées. Sa *Solitaire*, accoudée dans un fourré vert, pointillé de rayons d'or, est une proche parente des grandes muses ou grandes dames que nous avons rencontrées précédemment dans le même site et dans la même attitude. Même langueur attristée dans ses yeux noirs, même fierté affable sur son visage pâle, même affaissement d'automne dans sa beauté finissante. A côté de MM. Hébert et Henner, virtuose plus séduisant et plus gai, d'une individualité non moins persistante, il est juste d'admirer M. Chaplin qui, dans ses *Premières fleurs* et son *Portrait de miss W..*, module de nouveau, avec des variations exquises, la chanson des lèvres roses, des fronts clairs, des épaules fraîches, des yeux brillans, des mousselines flottantes. Cette grâce est toute française et vraiment inimitable.

Toutes ces études, sauf l'*Idylle* de M. Bonnat, ne sont que des figures isolées, demi-vêtues ou drapées, presque toutes à mi-corps. Les difficultés augmentent, et le mérite aussi de l'artiste, lorsqu'il s'agit de placer des figures complètement nues dans un milieu déterminé, plus encore lorsqu'on doit les multiplier et les grouper, plus encore lorsqu'il faut faire jouer à ces groupes un rôle expressif ou décoratif dans l'ensemble d'une action imaginaire ou réelle. Pour le moment, les entraînemens d'une mode passagère qui se laisse prendre à des apparences d'innovations sans consistance, et les facilités périlleuses que trouvent les artistes à contenter à la fois le goût d'un public grossier et le goût des amateurs blasés, en copiant un coin quelconque de la vie réelle, les détournent sans doute de ces études sérieuses de la forme humaine; mais il y faudra revenir. La supériorité actuelle de l'école française, même dans les genres les plus modernes, même dans la peinture familière et dans la peinture de paysage, n'est due au fond qu'à la supériorité de l'enseignement classique par lequel elle a passé. En fait de sensibilité, de sincérité, de naïveté, les étrangers nous valent bien, je dirais pour un rien qu'ils valent mieux; ce qui leur manque encore, c'est cette forte éducation, à laquelle on voudrait sottement se soustraire, qu'ont reçue de près ou de loin tous nos peintres depuis trois cents ans, cette

éducation qui apprend, avec la connaissance et le respect de la figure humaine, son maniement facile et son emploi expressif. Si nous nous abandonnions sur ce point, nous serions vite perdus. Une critique sérieuse ne saurait donc se montrer indifférente pour les rares efforts qui se peuvent faire encore dans le sens de ces études nécessaires. Il est possible que la décadence de la culture classique doive dessécher, pour les générations nouvelles, ces sources abondantes de la poésie et de l'histoire antiques où s'inspiraient les générations passées et rétrécir le champ où s'associaient naturellement la science des formes en mouvement et l'amour de la beauté plastique. Néanmoins, il n'est pas vrai de dire que ce champ ne puisse plus être cultivé et, lors même que les peintres nouveaux, de plus en plus emprisonnés dans un réalisme étroit, parviendraient à s'interdire tout essai de rêve et tout élan d'imagination, ils trouveraient encore, dans la vie moderne, mille occasions de s'exercer à l'étude de la figure vivante.

De ce côté, en dehors des traditions et des formules, il y a certainement des trouvailles à faire. Parmi les réalistes de la jeune école, ceux qui ont quelque ardeur dans le sang et quelque poésie dans la tête en éprouvent bien le sentiment. M. Roll, qui poursuit avec conviction et avec talent ses études en plein air, avait fait déjà, en 1886, jouer dans une prairie verte une femme nue avec un jeune taureau; il donne aujourd'hui, comme conducteur à une autre bête de même race, un gamin en culotte courte, dont le torse nu s'étale au soleil. Rien de plus vraisemblable, de plus campagnard, de plus nature, comme on dit. Mais ce torse n'est-il pas, plus que de raison, amolli et creusé, sous prétexte de lumière ambiante? Je le crains, bien que M. Roll compte, au nombre de ses mérites, celui d'être un praticien franc et hardi, ne reculant devant l'expression d'aucune vérité. Peut-être lui manque-t-il, à lui aussi, dans une certaine mesure, cette connaissance profonde des dessous osseux et musculaires qui donne seule aux corps leur solidité et leur consistance. Remarquez bien que la solidité n'implique point la dureté, et que consistance ne veut pas dire lourdeur; la dureté et la lourdeur sont précisément le fait des figures mal bâties par des anatomistes peu exercés; il n'y a que les maîtres dessinateurs pour savoir prendre avec les corps toute liberté, pour savoir les assouplir, les animer, les simplifier à leur gré. Il y a quelque exagération dans le parti-pris avec lequel on regarde aujourd'hui des figures, habillées ou nues, dans un paysage, comme y devant être fatalement dévorées par la lumière dans leurs contours et dans leur modelé. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensons de cette atténuation systématique des épaisseurs et des cou-

leurs qui tendrait à donner aux peintures l'aspect terne de papiers légèrement teintés et aux figures qui les peuplent des apparences de reflets impalpables et imponderables. Sans doute, l'excès des reliefs est insupportable en certains cas, dans les peintures décoratives, sur une surface plate, lorsqu'il ne faut pas crever la muraille, quelquefois même dans le tableau de chevalet, si l'on n'y vise qu'à un trompe-l'œil grossier; mais la suppression complète des reliefs dans une peinture bien encadrée et bien isolée serait plus insupportable encore. Nous comprenons que Mme Marie Cazin, en colorant, dans une tonalité très douce et très apaisée, un carton de tapisserie, y ait à peine indiqué, au milieu d'arbres enchevêtrés, une Diane rustique, toute jeunette et fraîche, d'un modelé très sommaire dans sa délicatesse. Il y a des conventions nécessaires et spéciales pour ces tentures sur lesquelles l'œil doit se reposer et le rêve s'arrêter sans effort ni fatigue; le grain même et les plis du tissu donnent d'ailleurs à ces décors une sorte de mouvement propre. Nous comprenons moins que M. Raphaël Collin, nous montrant, dans sa *Jeunesse*, un couple d'amoureux côte à côte étendus sur le gazon dans une plaine spacieuse, n'ait pas concédé à ces jeunes corps des reliefs plus fermes et des couleurs plus saines. Cela n'empêche, il est vrai, que ce Daphnis villageois et cette Chloé de banlieue ne soient agréables à voir. La fillette, assise sur le gazon, enlace d'un bras si tendre le cou du jouvenceau allongé à son côté; celui-ci, s'accoudant sur les genoux de sa petite amie, tend si ardemment ses lèvres vers ses lèvres! Une minute de plus, et, dans leurs baisers répétés, va se flétrir cette innocence qui nous charme encore. M. Collin, avec la prudence d'un vrai poète, a saisi le moment juste où la fleur du désir va s'épanouir. L'attitude est risquée, et, sous des mains moins habiles, eût pu devenir grossière; telle que M. Collin l'a indiquée par son dessin délicat, elle est d'une naïveté charmante. C'est avec une candeur parfaite que les deux bergers s'embrassent, sans songer à s'en cacher, au milieu de la vaste plaine où paît leur troupeau et dont la solitude chaude et silencieuse les enivre à leur insu. Plus on regarde cette agréable peinture, plus on s'imagine pourtant qu'un peu plus de sang dans ces jeunes chairs, un peu plus de soleil dans ce vaste ciel, n'eussent rien gâté à l'idylle. Une autre fine étude de M. Collin, le portrait d'une jeune femme en toilette d'été, prête à sortir, accoudée à sa fenêtre, parmi des fleurs, inspire aussi les mêmes réflexions. Il y a là de délicieuses recherches dans les nuances de l'ombre et dans les subtilités de la lumière, mais ces recherches n'en seraient que plus appréciables si les dessous du corps et le dessin des extrémités se faisaient mieux sentir.

L'analyse des formes en plein air qui préoccupe tant nos jeunes peintres n'est pas un problème facile à résoudre ; mais c'est un problème attrayant, plein d'aspects variés, qui excitera longtemps chez eux une utile activité. Il est donc légitime qu'ils s'y complaisent, à la condition de n'en point faire une nécessité absolue et de ne point proscrire toutes les autres formes de l'imagination pittoresque. En tout cas, on n'arrivera à rien si l'on ne commence par apprendre ce qu'il faut apprendre. C'était, par exemple, un beau sujet, tout moderne, d'une poésie simple et puissante, que cette mise à la mer d'une embarcation par un groupe de pêcheurs à demi nus, intitulée *Au large!* par M. Coëssin. Supposez ces solides gaillards, aux muscles rebondis, aux peaux tannées, avec leurs fermes attitudes et leurs vigoureux efforts, brossés avec la force et l'éclat nécessaires par quelque Géricault, vous aurez un chef-d'œuvre. L'exécution de M. Coëssin n'est point, par malheur, à la hauteur de ses intentions; néanmoins, cet ouvrage, très supérieur à tout ce qu'a fait jusqu'à présent l'artiste, n'en reste pas moins une composition bien présentée, intéressante et d'une bonne indication, montrant le parti que des praticiens exercés pourraient tirer du sujet le plus vulgaire. L'essentiel, dans ce cas, c'est de ne point mêler le plein air et l'atelier, de ne point donner des sensations incomplètes et troublées en faisant sentir l'étude du modèle de profession au milieu d'un paysage réel. Ce sont les incohérences de ce genre qui gâtent le plaisir qu'on pourrait avoir à regarder quelques-unes des innombrables *Baigneuses* déshabillées sur les verdures du Salon. Les progrès des paysagistes nous ont donné de telles exigences d'exactitude, en fait de nature extérieure, qu'à moins de nous trouver en face de fonds résolument conventionnels, comme ceux de MM. Henner et Bonnat, nous demandons à l'entourage de toutes ces figures plus de vérité qu'autrefois; par suite, nous demandons aux figures mêmes leur accord avec cet entourage, et si nous ne le trouvons pas ou ne le trouvons qu'à peine, nous ne sommes point satisfaits. Les baigneuses parisiennes, de M. Ballavoine, sortant de l'eau sur une alerte, alors qu'elles devraient peut-être s'y enfoncer jusqu'au cou pour échapper aux regards indiscrets de l'*Imprévu*, celles même de M. Franck-Lamy, moins mondaines et plus classiques, qui s'ébattent *Au fond des bois*, ne nous semblent pas à l'abri de tout reproche sous ce rapport. L'étude de M. Franck-Lamy est cependant sérieuse et intéressante, avec un sentiment chaste de la beauté qui devient de plus en plus rare. Chez M. Quinsac, dans sa *Fontaine de Jouvence*, l'intention d'établir l'unité entre la figure et le fond est marquée. La grosse fille réjouie qui vient de boire une nouvelle jeunesse à la source

des bois que garde l'Amour en armes étale, en plein soleil, parmi le fouillis pétillant des branchages éclairés et des herbes éclatantes, les reliefs hardis de sa beauté charnue. L'effet est brutal, mais vif et osé. La plus subtile hardiesse, dans cet ordre d'études, se trouve chez un Suédois, M. Zorn, qui nous montre, sur une plage de Suède, parmi des rochers effrités qu'effleurent les lueurs tendres d'un soleil pâle, trois jeunes femmes *à l'air*. L'une d'elles, assise sur la pente, derrière quelques herbes, n'a plus qu'à retirer ses bas et ses bottines; les deux autres, déshabillées, debout sur la plage, vont descendre dans l'eau. La disposition des figures, d'ailleurs assez incorrectes et molles, est piquante, naturelle, imprévue; l'éparpillement joyeux de la lumière vive et douce sur les aspérités sèches des granits et dans les fraîches ondulations du sable, ses étincellemens et ses chatoiemens sur les saillies rosées des nudités en mouvement, sa fusion harmonieuse avec la blancheur des vagues apaisées, y sont étudiés par des yeux d'une délicatesse ingénieuse. Rien de moins classique assurément que cette fantaisie, où l'auteur ne se pique ni de purisme ni de science; mais l'impression est vive, nouvelle et facilement rendue. Il semble que ces peintres du Nord sachent d'autant mieux jouir des enchantemens de la lumière qu'ils leur sont plus mesurés par un soleil avare; nous aurons plus d'une fois l'occasion de le constater.

La poésie de la lumière unie à la poésie des formes, n'est-ce pas la plus haute formule de l'art de peindre, l'idéal poursuivi par tous les artistes de grande race? Il n'est donné qu'à un petit nombre d'y atteindre, mais il est toujours glorieux de l'avoir cherché. M. Carolus Duran, en représentant, après Titien, après Rubens, après tant d'autres, le *Triomphe de Bacchus,* n'a pas pris, avec ce sujet démodé, toutes les libertés que ses admirateurs étaient disposés à lui accorder. A l'heure où nous acceptons que MM. Dagnan, Uhde, Cazin, renouvellent, comme Memling, Véronèse, Rembrandt, les sujets historiques et bibliques par l'introduction de l'ajustement et de l'expression modernes, il ne nous coûterait pas davantage de voir des sujets antiques, d'une signification générale, comme la plupart des mythes helléniques, traités avec l'indépendance qu'y apportaient les esprits naïfs du moyen âge et les esprits cultivés de la Renaissance. Cette indépendance, nécessaire au peintre comme au poète, n'a jamais blessé que les pédans. Au lieu de tant s'attacher à des souvenirs d'école, au lieu de juxtaposer, dans une composition bien équilibrée, mais d'un équilibre déjà connu et qui avait même servi à M. Cormon pour son *Retour de Salamine*, un si grand nombre de figures académiques, dont la filiation est trop facile à établir, pourquoi M. Carolus Duran ne nous a-t-il pas repré-

senté hardiment une bacchanale à sa façon, menée par des bacchantes d'un type nouveau, dans un paysage français au besoin? M. Carolus Duran, ce portraitiste joyeux, ce coloriste triomphant, qui connaît si bien la femme moderne, qui brosse avec tant de verve les belles étoffes dont elle se pare et s'entoure, y eût assurément trouvé son compte. C'est une duperie, en ces sortes d'aventures, de trop s'en tenir aux données archéologiques ou traditionnelles. Les bacchans de Titien auxquels M. Carolus Duran semble avoir surtout pensé étaient-ils donc des Grecs? Non, tout simplement des Italiens du XVIe siècle, comme ceux de Rubens et de Jordaens sont des Flamands, ceux de Ribera et de Velasquez des Espagnols ou des Napolitains. On a donc été surpris qu'un des naturalistes les plus primesautiers de notre temps ne nous donnât pas une bacchanale plus personnelle. Cette surprise une fois passée, il serait injuste de méconnaître les singulières qualités d'exécutant que M. Carolus Duran a déployées dans cette vaste composition; en réalité, les bons morceaux y abondent et l'ensemble brillant, avec ses notes délicates et savamment combinées où dominent le rose tendre, le blanc clair, le vif azur, attire les yeux comme un bouquet de fleurs variées. Plusieurs de ces bacchantes, étalant leurs corps nus au soleil ou dans l'ombre, sont amoureusement peintes avec de fines coulées de pâte et une intelligence vive de la beauté éclatante et saine. Si les dessous ne semblent pas toujours assez solides, l'enveloppe extérieure reste presque toujours brillante et séduisante; et, dans cette œuvre de longue haleine, mais à laquelle ses travaux antérieurs ne l'avaient pas suffisamment préparé, ce sont encore ses rares qualités d'improvisateur qui sauvent M. Carolus Duran. Il va sans dire que, dans son autre toile, les *Portraits des fils de Mme P. de ****, deux blondins, en costumes élégans, l'un assis, l'autre debout, groupés dans un riche intérieur, nous retrouvons l'aisance d'arrangement, l'entrain de facture, l'éclat d'harmonie qui marquent, dans tous ses récens portraits, la maturité de l'artiste.

Il est si fort de mode aujourd'hui, dans la critique courante, d'afficher une indifférence méprisante pour tout effort de création comme pour tout élan d'imagination, qu'il nous semble plus nécessaire que jamais de rendre justice aux quelques esprits courageux que n'envahit pas la vulgarité croissante. Nous sommes désolés de ne plus trouver, comme autrefois, en tête de ce bataillon de résistance, de ce bataillon nécessaire, le groupe compact des pensionnaires de Rome. Depuis quelques années, l'extrême facilité des communications entre la France et l'Italie, les modifications apportées dans la vie romaine par l'installation de la capi-

tale, ont jeté le trouble à la Villa Médicis. Au lieu d'y vivre dans la solitude, le travail, la méditation, on s'y occupe de Paris plus que les Parisiens eux-mêmes, l'on n'y étudie les maîtres qu'avec l'arrière-pensée de ne leur point ressembler. La hâte d'être original ne laisse pas le temps d'apprendre à l'être. On ne veut plus se souvenir que les maîtres les plus libres ne le sont devenus qu'à la suite de longs apprentissages. De là, dans la plupart des envois, une incohérence de méthode, une recherche d'effets superficiels, une insuffisance ou une affectation de métier qui révèlent un grand désarroi moral. L'absence de convictions s'accentue encore lorsqu'on redescend dans la mêlée parisienne avec la prétention d'y prendre la tête, à son gré et sur-le-champ, dans tous les genres. On n'est plus assez naïf pour se contenter de l'incorrection qui plaît au public, on n'est pas assez fort pour lui imposer une personnalité formée. A part MM. Olivier Merson, Wencker et quelques autres qui se sont toujours bien tenus, que de concessions inutiles ou fatales faites par les lauréats de l'Institut, depuis vingt ans, à toutes les modes successives du jour! Encore si une fois sa direction prise, quelle qu'elle soit, on savait s'y tenir; on aurait chance, avec de l'opiniâtreté, de s'y mettre au premier rang, ne fût-ce qu'à cause de la science acquise. Mais non, et c'est là le grand mal, par suite même de cette dextérité manuelle qu'on ne sait où appliquer, on touche à tout, on essaie tout, on reste partout habile, médiocre, insignifiant. Jusqu'à présent les tentatives faites par les anciens Romains sur le terrain réaliste n'ont pas tourné à leur avantage. Il est certain que MM. Bramtot et Toudouze en représentant, dans des proportions excessives, sur des panneaux décoratifs, le premier un couple d'ouvriers amoureux tendrement assis dans la campagne, l'autre une paysanne allaitant son enfant sur le perron de sa maison, ont apporté, dans le dessin de ces figures plébéiennes, plus de correction et plus de style qu'on n'en met d'habitude. Qu'arrive-t-il? C'est que cette correction et ce style, appliqués avec un soin trop visible et ne se trouvant pas animés par un tour de pinceau vif et chaud, enlèvent précisément à ces figures insignifiantes en elles-mêmes les seules qualités qui les pouvaient poétiser, la simplicité et le naturel, qualités si précieuses qu'elles feront oublier, d'autre part, chez des praticiens beaucoup moins savans, les incorrections les plus frappantes et les plus extraordinaires gaucheries.

M. Gabriel Ferrier, qui avait brillamment débuté en 1879, par une *Sainte Agnès* d'un mouvement très décoratif, a montré, lui aussi, quelques hésitations dans sa carrière. Néanmoins, ses études algériennes, poussées avec vigueur, n'ont pu qu'assouplir et qu'en-

hardir sa main. Aujourd'hui il revient à l'art historique avec son *Bella matribus detestata*. En prenant pour titre ce vers d'Horace, M. Ferrier a déclaré qu'il entendait résolument faire une composition, non historique, mais allégorique, d'une portée générale. Dans ce cas, ce qui est nécessaire avant tout, c'est une ordonnance claire et significative, frappant les yeux et saisissant les esprits, sans autre explication. Sous ce rapport M. Ferrier s'est fort bien tiré d'affaire. Au premier plan, sur les débris d'une maison incendiée dont la muraille fume encore, deux groupes de figures nues; au milieu, une jeune femme à genoux étreignant dans ses bras un enfant effaré, tandis qu'un autre, plus grand, se serre contre elle en se cachant les yeux; sur la droite, une autre femme, debout, échevelée, pressant aussi un jeune garçon contre son sein, et, sur le devant, un couple de jeunes époux étendus sans vie sur le sol, près d'une vieille grand'mère, ridée et blanche, à genoux. Les trois femmes, en pleurs, gémissantes, regardent vers la gauche où galope en contre-bas, dans un nuage de poussière, de flammes, de fumée, une troupe confuse et hurlante de guerriers sauvages, armés de lances, et portant, suspendues à leurs arçons, des têtes sanglantes; deux des femmes tendent les poings, en menaçant et en maudissant. Qu'il y ait quelques effets déjà connus dans les attitudes et dans les gestes dramatiques de ces groupes désespérés, cela n'est pas douteux; mais cela importe peu. L'originalité d'un artiste consiste moins à inventer une attitude et un geste qu'à les bien ajuster dans son action et les bien approprier à son sujet. Il n'y a guère, en réalité, sur ce point, d'invention possible après quatre siècles de production pittoresque. La plupart des figures de Delacroix se pourraient retrouver chez Le Brun, Rubens et ailleurs; elles ne lui en appartiennent pas moins comme elles ont appartenu à ses prédécesseurs, parce que leurs génies différens, en leur infusant leur âme particulière, les ont complètement transformées. M. Gabriel Ferrier s'est suffisamment approprié ses réminiscences par une facture, parfois dure et sèche, mais énergique et résolue. La vigueur brutale qu'il a mise à présenter cette allégorie tragique n'est point faite pour nous déplaire. Au milieu de toutes les pâles fadaises qui révèlent l'alanguissement général, une protestation violente comme celle de M. Ferrier devient intéressante et respectable.

Puisqu'il s'agit d'allégories, signalons-en quelques-unes. Les naturalistes ou se croyant tels ont beau dire que l'allégorie est un genre condamné et mort; nous voyons bien que son défaut est d'être difficilement nouveau et facilement ennuyeux, mais nous voyons bien aussi que, pour l'expression de leur pensée, les artistes

d'aucun temps n'ont ni voulu ni pu s'en passer. Pour les décorations, cela va de soi. On fera peut-être, quelque jour, danser, dans un plafond de mairie, une noce en habits noirs et en rubans à fleurs; nous n'en sommes pas encore là malgré la bonne volonté de toutes les sottises et de toutes les ignorances réunies. M. Léon Glaize ne nous blesserait point en faisant planer deux génies envolés au-dessus des groupes plébéiens qui symbolisent la *Famille* et le *Travail* pour la mairie du XXe arrondissement; M. Urbain Bourgeois nous édifierait même en plaçant à côté de ses jeunes époux, pour le *Plafond de la mairie de Limoges,* la collection complète des vertus nécessaires à l'hyménée, non-seulement la *Fidélité* qui se tient assise, comme étant la plus indispensable, mais encore, du côté de l'homme, la *Valeur*, la *Tempérance*, la *Force*, et, du côté de la femme, la *Douceur*, l'*Innocence*, la *Chasteté*. Ces deux estimables peintres n'ont pas malheureusement échappé au danger suspendu sur la tête de tous ceux qui allégorisent : ils sont restés froids. Des allégories moins officielles et plus badines, celle de l'Amour, dominateur de tous les êtres, celle de la Beauté, dominatrice des hommes, n'ont pas communiqué non plus aux talens attentifs et distingués de MM. Gérôme et Émile Lévy, toute la chaleur désirable en pareille occurrence. Le petit Amour de M. Gérôme, un bambin minuscule, doux, frisé, blond et rose, un vrai petit Jésus de crèche de Noël, se présente, son arc d'or à la main, une flammèche au front, dans l'intérieur d'une ménagerie où sont emprisonnées des bêtes fauves. Il suffit que ce dompteur apparaisse pour que les lions, tigres et panthères commencent à ramper, à faire le gros dos, à se traîner, les yeux humides, jusqu'à ses pieds blancs pour les lui lécher. Ces monstres, aux pelages propres et lisses, bien soignés, bien lavés, semblent s'être un peu trop préparés d'avance à cette visite. Nul doute que Rembrandt, Rubens ou Delacroix n'eussent traité cette scène de domptage avec plus de furie. La *Circé* de M. Lévy, une frêle et longue fille blanche, impudemment déshabillée, se tient assise, toute nue, l'air cynique et froid, les bras relevés au-dessus de la tête, sur un trône de marbre, dans l'atrium d'un palais antique. Devant elle, vautré sur le tapis, courbant sa grosse tête rubiconde et chauve, sous l'orteil de son petit pied nu, se traîne un gros consulaire en manteau de pourpre, qui semble s'assoupir avec volupté dans cette pose déshonorante. Cependant, il y a d'autres clients ou aspirans qui attendent, derrière la balustrade, à la porte ouverte, un mandarin, un poète, tous des présens à la main, tous gesticulant avec quelque impatience. Le sens est clair, s'il n'est pas

neuf, et M. Émile Lévy a rendu la scène agréable, avec son talent habituel, par le soin du dessin et l'élégance du détail.

Les autres grands-prêtres ou diacres du temple de l'éternelle Aphrodite qui veulent encore lui rendre un culte en cherchent l'occasion dans la mythologie ou dans la poésie; quelques-uns n'ont besoin d'aucun prétexte. M. Bouguereau, dans son *Amour enlevant Psyché*, se montre toujours le facile, élégant et correct exécutant que l'on sait. M. Falguière a manqué quelque peu de respect à la vénérable *Junon* en nous la présentant, avec une physionomie si peu conjugale, dans une décoration d'une harmonie fraîche et vive, mais à peine ébauchée. La *Madeleine* de M. T. Robert-Fleury ne semble pas avoir encore beaucoup souffert, dans sa grotte, du jeûne ni des intempéries; elle est fraîche, en bon point, fort proprette; c'est, depuis longtemps, l'habitude de ces belles pénitentes de conserver, dans leurs retraites, les usages de leur monde. Les peintres de la Renaissance nous ont accoutumés à leur demander moins de douleur que de grâces, moins de repentir que d'attraits. M. Tony Robert-Fleury est resté fidèle à cette tradition. Il y a des recherches délicates, des morceaux soignés, un talent réel, dans le *Coin d'atelier* de M. Giacomotti, la *Rêverie* de M. Emmanuel Benner, la *Cypris* de M. Guillaume Dubufe, le *Satyre aux abois* de M. Priou, le *Lever* de M. Lematte, le *Printemps* de M. Pascal Blanchard, les *Deux perles* de M. Le Quesne, et surtout l'*Abel* de M. Verdier, une étude consciencieuse et distinguée. On ne saurait se montrer indifférent pour les tentatives plus importantes faites par MM. Henri Delacroix et Deully. Il y a longtemps que M. Henri Delacroix, qui s'appelle aussi Eugène, lutte, avec le plus honorable courage, contre la fatalité d'un nom difficile à porter. Le *Salut au soleil* marque, chez lui, un certain progrès. Quelques-unes des nymphes qui, réveillées par le jour, se dressent sur la grève, pour le saluer, sont exécutées avec entrain, sinon avec précision, et le mouvement général de la scène, tout enveloppée d'une lumière vive, est d'un caractère assez décoratif. Un épisode de l'enfer dantesque, le *Deuxième cercle*, est traité par M. Prouvé avec une agitation confuse qui marque un certain mouvement d'imagination. M. Prouvé cherche encore sa voie; depuis ses débuts, où il pensait à Delacroix, il a passé par d'autres imitations, mais il cherche avec conscience; nous ne serions pas surpris que, de tous ces tâtonnemens préparatoires, sortît un véritable artiste. Les *Tourmens de saint Jérôme*, par M. Deully, ont aussi frappé tous ceux qui s'intéressent encore à l'art difficile. Ces tourmens de saint Jérôme, agenouillé et priant dans son désert, sont ceux de son prédécesseur, saint Antoine. Le sujet est présenté sans artifice,

un peu brutalement même, mais sans grossièreté ni minauderie. La peinture de M. Deully ne manque ni de force, ni d'effet, et peut bien faire augurer de son avenir.

C'est toujours la future Sorbonne qui fournit au Salon ses pages les plus importantes de peinture historique. Les trois peintures qui lui sont destinées par MM. Chartran, Lerolle, Flameng, subissent toutes, plus ou moins, l'influence désastreuse de ces idées courantes qui font consister l'harmonie décorative dans l'atténuation systématique des couleurs et des formes, sans tenir compte ni des lieux ni des circonstances. Il faudra voir ce que cela donnera en place. On ne saurait nier, dans les peintures de M. Lerolle et de M. Flameng, un sentiment très juste et très raisonné des époques historiques qu'ils avaient à représenter, en même temps qu'une entente habile de l'unité expressive à établir dans la composition. Sous ce rapport, le *Rollin, principal du collège de Beauvais*, par M. François Flameng, nous paraît même supérieur à ses précédens travaux pour le même édifice. En s'enfermant, au déclin d'un jour d'automne, dans cette cour, grave et un peu froide, du collège de Beauvais, avec Rollin, ses collaborateurs et ses élèves, M. Flameng s'est enfermé aussi dans son sujet avec une sympathie plus sérieuse et plus profonde. Tous ces personnages studieux, groupés librement dans leur prison volontaire, s'y entretiennent sans pédantisme dans la paix d'une lumière douce qui semble refléter la paix de leur conscience. La même unité, la même sincérité, la même bonhomie, avec une clarté plus vive et un accent délicieux de fraîcheur, attirent vers le panneau de M. Lerolle, *Albert le Grand au couvent Saint-Jacques*. Mise en scène presque semblable, mais quatre siècles plus tôt, dans un cloître planté d'arbres; professeurs et étudians sont en blanc au lieu d'être en noir; c'est toujours l'automne, l'automne plaît aux philosophes, seulement la lumière est blanche et douce, lumière d'aurore et non de soir. C'est à l'école saine et honnête des paysagistes que M. Lerolle a appris l'amour de ces harmonies calmes de lumière par lesquelles ses œuvres se distinguent entre toutes. M. Chartran, qui avait à montrer *Ambroise Paré pratiquant la ligature des artères au siège de Metz, en 1553*, a abordé son sujet avec moins de simplicité. La mise en scène, habilement conçue, mais suivant les formules théâtrales, rejette au second plan l'action principale en faisant occuper les premières places par des figures épisodiques; à gauche, c'est un évêque, entouré de son clergé, qui bénit de loin l'armée qui passe dans le fond; à droite, ce sont, près d'une fontaine, un soldat blessé qui se repose, et un autre soldat, portant sur ses épaules une botte de paille. Une des vérités reconquises en ces dernières

années, dans l'art comme dans la littérature, c'est que tout hors-d'œuvre est condamnable s'il détourne l'esprit du principal. Nous ne saurions louer chez M. Chartran ce que nous avons blâmé naguère chez M. Flameng.

M. Tattegrain, qui n'était pas obligé, comme M. Chartran, de couvrir une vaste surface, a donné vraiment de trop grandes proportions à une anecdote historique. Huit jours après la victoire des Dunes, en 1658, le jeune Louis XIV visita, paraît-il, en compagnie de Turenne, le champ de bataille, qu'il considéra soigneusement, « malgré l'horreur des cadavres que les vents avaient découverts dans les sables. » Louis XIV, à cheval, ayant ses arçons remplis de fleurs, se tient sous le nez un bouquet pour résister aux puanteurs qu'exhalent tous ces cadavres d'hommes et de bêtes, gonfles et verdis, sortant çà et là du sable mouvant. Derrière lui se poursuit une lutte brutale et grotesque entre un tas de loqueteux, truands, infirmes, qui assiègent les carrosses et des gardes qui les bourrent de coups de hallebardes. L'œuvre est pleine de talent, en grand progrès sur *la Soumission des Flamands* de 1886, pour la vivacité de l'observation, pour la souplesse des figures, pour la tristesse solennelle du paysage admirablement éclairé; mais l'erreur de proportions gâte toutes ces belles qualités. Dans la même salle, on peut assister à une autre tristesse de la victoire, au *Lendemain de Rocroi*. Ici, c'est le jeune Condé qui vient respectueusement contempler, sur un lit de camp, le corps du comte de Fuentès. Cette scène a été traitée avec gravité et talent par M. de Richemont. On ne saurait non plus s'arrêter avec indifférence devant les trois immenses toiles de MM. Chigot, Henri Martin, Gardette, qui montrent chez ces jeunes artistes, avec l'ambition d'aborder les grandes scènes de l'histoire, une partie des fortes qualités pouvant justifier cette ambition. Dans la toile que M. Chigot intitule *Fuyant l'invasion*, on voit, dans une plaine défoncée et boueuse, autour d'une charrette attelée de deux bœufs et chargée des trésors de l'église, se traîner, en chancelant, un abbé mitré et crossé, de vieux moines et des paysans; le paysage est triste, les bêtes sont vigoureuses, les gens accablés; le tout a un assez grand caractère de vérité naïve, malgré l'inexpérience du pinceau. Dans la *Fête de la Fédération*, il y avait plus d'une difficulté à représenter, défilant en plein soleil, autour de l'autel de la patrie, toutes les députations et corporations en costumes polychromes. M. Henri Martin n'a pas reculé. Les fédérés sont criblés d'une lumière vive et blanche qui les dépouille trop de leur consistance, mais qui est manœuvrée avec hardiesse et habileté. L'*Épisode de la bataille de Sedan*, la *Mort*

du général Margueritte, mal composé, contient quelques morceaux d'une énergie peu commune. C'est, dans les grandes dimensions, le meilleur tableau militaire du Salon avec l'épisode de la *Bataille de Fræschwiller* par M. Moreau de Tours.

Les tableaux historiques, dans des cadres plus modestes, ne manquent pas non plus. Pour le moyen âge, nous avons M. J.-P. Laurens qui, avec ses *Hommes du Saint-Office*, compulsant des papiers dans une salle voûtée, a fait, dans une gamme blanche et claire, un de ses meilleurs tableaux, tant pour l'expression des figures que pour la souplesse de la peinture; M. Rochegrosse, dont le dilettantisme archéologique se donne libre carrière dans cette scène tragique du *Bal des Ardens*, où le jeune Charles VI, sauvé à grand'-peine par la présence d'esprit de la duchesse de Berry, commença de perdre la raison; pour le XVIIIe siècle, M. Pille, avec son *Bourgmestre*, entouré de bouquins; pour l'antiquité judaïque, M. Ary Renan, dont le *Jacob et Rachel*, dans un paysage de la Mer-Morte, est d'une poésie délicate et nouvelle. Suivant l'habitude, nous avons nombre d'épisodes, tristes ou cruels, empruntés aux guerres de la chouannerie. C'est sans doute à la beauté grandiose de ses sites que la Bretagne, plus facilement explorée, doit le douloureux privilège d'alimenter ainsi l'inspiration de nos peintres militaires. Il serait grand temps, ce nous semble, de mettre un terme à cet étalage périodique de pénibles souvenirs; notre histoire nationale, avant, pendant et après la révolution, contient assez de nobles faits d'armes, qu'on pourrait nous rappeler utilement, sans qu'il faille sans cesse nous remettre sous les yeux, comme un excitant à des discordes nouvelles, ce lamentable spectacle de nos guerres civiles dans lesquelles il y eut de part et d'autre d'admirables sacrifices et d'effroyables sauvageries, mais dans lesquelles aussi s'amoindrissait le sentiment de la patrie. Ceci soit dit sans aucune pensée de méconnaître le réel talent de M. Le Blant, qui, l'un des premiers, nous a intéressés aux Bretons insurgés et qui, dans sa *Prise d'armes en Bretagne*, ne nous montre, de cette lutte fratricide, que l'aspect fervent et religieux, non plus que celui de ses imitateurs, MM. Bloch, Berteaux, Grolleron, Outin, Dupain, etc.; mais nous croyons correspondre au sentiment public en disant : « C'est assez, » tant aux bleus qu'aux blancs, tant aux blancs qu'aux bleus!

Quelques bons portraits nous reposeront les yeux de ces scènes sanglantes. Ceux d'une dame âgée et d'une jeune femme en blanc, Mme D. A..., par Cabanel, le dernier inachevé, mais d'une préparation exquise, font comprendre l'étendue de la perte qu'a faite notre école en ce maître expérimenté. Le *Portrait de Mme de T...*, par

M. Benjamin Constant, est exécuté dans une gamme rose et tendre, avec une délicatesse lumineuse à laquelle ce coloriste puissant, mais rude, ne nous avait pas accoutumés. On constate le même assouplissement de facture dans sa grande toile, la *Mort du Cheik*. M. Jules Breton nous peint sa fille, *Mme Dumont-Breton*, avec l'âme émue d'un père. Un portrait de vieille dame, vêtue de noir, assise dans son appartement, par M. Baschet, se présente avec une dignité et une bienveillance parfaites. Nous regrettons de ne pouvoir nous arrêter devant quelques autres encore, ceux qui portent les noms de MM. Delaunay, Jules Lefebvre, Cormon, Fantin-Latour, J. Gigoux, Bordes, Édouard Fournier, Daudin, Doucet, Debat-Ponsan, Mengin, Machard et de quelques étrangers, Mlles Bilinska et Breslau, M. Carter, etc. Comme réunions de portraits, le *Claude Bernard entouré de ses élèves*, par M. Lhermitte, et le *Journal des Débats*, par M. Béraud, l'un de grande dimension, l'autre un petit cadre, sont deux œuvres soignées et curieuses où l'on retrouve toutes les qualités connues de leurs auteurs.

III.

Si l'on peut concevoir quelques inquiétudes touchant l'avenir réservé à la peinture historique et décorative, qui procède à la fois de l'imagination et de la science, on n'a pas les mêmes craintes à ressentir pour tous les genres de peinture qui procèdent plus spécialement de l'observation et qui exigent une préparation moins complexe, tels que le paysage, les scènes de la vie populaire, bourgeoise ou mondaine, et, en général, toutes les représentations des réalités contemporaines. C'est de ce côté qu'entraîné depuis une trentaine d'années par les paysagistes et par les peintres rustiques, Millet, Courbet, Jules Breton, s'en va résolument le goût public. C'est aussi sur ce point, si l'on comparait le Salon de 1789 et celui de 1889, qu'on trouverait les plus grands progrès accomplis. Il n'y a aucune comparaison à faire entre cet art timide, méticuleux et ingénieux, qu'on appelait autrefois la peinture de genre, et cet art varié, hardi, ému, simple et synthétique, du naturalisme contemporain, tel qu'on le comprend aujourd'hui à la façon des grands Hollandais. La fréquence des expositions a d'ailleurs eu au moins cet avantage de former les yeux du public, comme la fréquence des auditions musicales a formé son oreille, en sorte qu'un point important reste bien entendu, à l'heure présente, entre les peintres et les amateurs : c'est que les peintres, quelque sujet qu'ils traitent, doivent avant tout faire de bonne peinture.

Il eût été naguère assez difficile à M. Dagnan-Bouveret d'obtenir, avec ses *Bretonnes au Pardon*, le succès populaire qu'il a obtenu, du premier coup, aujourd'hui. Cinq paysannes en vêtemens noirs, assises en rond sur le gazon, s'entretenant gravement près de l'église, entre deux offices, à côté de deux paysans, debout, non moins graves, voilà un sujet dont la naïvete triste eût singulièrement surpris la critique et le public d'autrefois. On ne comprenait alors la peinture qu'à travers la littérature, et les étranges conceptions de Diderot à ce sujet flottaient encore dans l'air. Il fallait, à toute force, dans un tableau, ou du drame, ou de la galanterie, ou de la malice. Nous savons mieux aujourd'hui demander à la peinture ce qu'elle peut donner, la satisfaction de l'esprit par la satisfaction des yeux, l'enchantement de l'imagination par la perfection des images, l'exaltation de la pensée par la combinaison harmonieuse des formes et des couleurs expressives. M. Dagnan n'est pas arrivé du premier coup, lui non plus, à cette conception simple qui est celle des grands artistes; il a debuté par l'anecdote sentimentale, drôlatique ou dramatique, la *Manon Lescaut*, la *Visite de la Noce chez le photographe*, l'*Accident;* mais comme, dans toutes ces aventures, il a toujours apporté un esprit d'observation sincère et pénétrant, des habitudes de dessinateur consciencieux et opiniâtre, chacune de ses tentatives a déterminé chez lui à la fois un progrès de l'habileté technique et un progrès de l'intelligence poétique. Son esprit d'observation se manifeste ici par une analyse remarquable, au point de vue ethnographique, des types divers de la race bretonne. Ses qualités de dessinateur s'affirment par l'aisance avec laquelle il groupe ces figures, et par la délicatesse avec laquelle il les modèle dans la lumière. Sa supériorité de poète se révèle par la grâce ou la beauté d'expression qu'il sait donner à ces visages simples. Telle de ces physionomies rustiques rappelle, par la candeur profonde comme par la finesse des traits, les portraits de Memling et d'Holbein, car c'est à ces maîtres loyaux que se rattache M. Dagnan. Nous voudrions seulement, sur toutes ces figures si finement dessinées, un peu moins de cette buée grise à la mode du jour. M. Dagnan est un artiste assez sérieux pour trouver l'harmonie dans la fermeté et non dans la suppression de la peinture. A côté de ses *Bretonnes*, M. Dagnan-Bouveret expose une *Madone,* qui montre son talent sous une autre face. La jeune mère, en costume blanc, coiffée d'un étroit bonnet, comme une convalescente dans un hôpital, se promène à pas lents, caressant son enfant, sous une tonnelle de feuillages. Un soleil tiède et doux, perçant les verdures, crible d'étincelles, de lueurs, de reflets, le groupe blanchissant dans cette atmo-

sphère verdâtre. C'est la Vierge-mère comprise à la moderne, de la même façon qu'à deux pas plus loin, M. Demont-Breton, dans *les Lis*, comprend le repos de la sainte famille. Ici, les figures tiennent peu de place; c'est dans le coin d'un jardinet paisible, son jardinet d'ouvrier campagnard, derrière la clôture d'échalas et de feuillages, que le bon charpentier travaille sur son établi, tandis que la douce ménagère dorlote à côté le petit. Sur le devant, se dresse un massif de grands lis épanouis dont le soleil couchant vient rougir, de ses lueurs caressantes, les pudiques blancheurs: des pigeons, à côté, s'endorment sur leur perchoir. Dans le paysage comme dans le tableau de figures, c'est la même paix des choses enveloppant la paix des âmes, le même sentiment humain renouvelant, agrandissant, simplifiant la légende religieuse, l'Évangile tel que l'ont conçu, dans tous les temps, les légendes populaires, l'Évangile des petits et celui des artistes. Un artiste allemand, M. Uhde, qui, dans ces dernières années, avec le même esprit, avait renouvelé, on s'en souvient, le *Sinite parvulos* et *la Cène*, en des toiles fort remarquables, est moins heureux, cette année, dans son triptyque de la *Nuit sainte*. Non-seulement les trois scènes n'y présentent qu'un assemblage laborieux de figures, empruntées aux primitifs du XVe siècle, mais ces figures, d'une touche martelée et pénible, disparaissent dans une sorte de pâte terne et boueuse. Il vaut mieux abuser du plein air que de s'emprisonner en de telles opacités.

Le goût chez un peintre ne consiste pas seulement à bien disposer son sujet dans son cadre, et à l'exécuter d'une manière juste, précise et, s'il se peut, profonde : il consiste encore à savoir approprier les dimensions de ce cadre à l'intérêt de ce sujet et aux qualités de cette exécution. M. Dagnan-Bouveret, dont la facture est plutôt fine, délicate, discrète, la fait d'autant mieux valoir qu'il se tient en des limites plus modestes. Sa *Madone* même ne perdrait pas à être un peu rapetissée. Il est d'autres artistes, au contraire, moins dessinateurs et plus coloristes, plus sensibles au premier et brusque effet des choses qu'à leur signification intime et délicate, dont le pinceau hardi, rude, primesautier ne s'exerce librement que sur les grandes surfaces. Tel est le cas de M. Roll. Son *Taureau conduit par un enfant*, dont nous avons parlé, est de grandeur naturelle, et l'exécution, large, forte et robuste, surtout pour la bête, justifie suffisamment ces dimensions. Dans son autre étude, *En été*, plus intéressante encore, les figures sont présentées dans les mêmes proportions. Cette toile ravit tous les yeux par une fraîcheur vive de coloris toute nouvelle et presque inattendue de la part d'un peintre dont la palette a longtemps été

chargée de noirceurs et de tristesses. Deux femmes, en toilettes d'été, jeunes et souriantes, avec un enfant rose et un chien jaune, se reposent au milieu des bois, dans un gai fouillis de verdure et de fleurs. Il ne faut chercher là ni les délicatesses physiologiques et psychologiques, ni les recherches subtiles de forme qu'on admire chez M. Dagnan. L'impression est tout autre, plus extérieure et plus sensuelle, mais d'une sensualité franche et saine, honnête et joyeuse, et toute pleine, dans son brusque élan, de nuances délicieuses. S'il est des yeux plus sensibles que ceux de M. Roll à l'élégance et à la beauté des formes, il n'en est guère, à l'heure actuelle, de plus finement aiguisés que les siens pour percevoir, dans la nature, les rapports délicats des couleurs.

Nous avons constaté que l'éducation du public s'est beaucoup perfectionnée et qu'on ne le trompe plus si aisément qu'autrefois. Si, cette année, il s'arrête devant les drames ou élégies de MM. Dawant, Friant, Perrandeau, La Touche, c'est qu'il y a dans ces peintures tristes autre chose qu'une sensibilité littéraire. Tous les quatre sont des artistes de valeur, évidemment convaincus, qui tendent à prendre un bon rang dans leur genre par des qualités réelles d'observation et d'exécution. Le plus ambitieux de tous est M. Dawant qui, dans sa grande toile du *Sauvetage*, pouvait, s'il avait eu la force nécessaire, brosser une page épique à la façon de Géricault. Sa composition est simple, saisissante, presque grandiose. La haute carcasse cuirassée du navire sauveur, à laquelle sont déjà suspendus, par des cordes battantes, quelques-uns des naufragés, occupant toute la droite de la toile, forme un contraste saisissant, par sa masse rigide, avec le mouvement de la mer furieuse et la petitesse du canot ballotté. Sur ce canot, rempli jusqu'au bord de passagers tremblans, l'effarement est au comble. Le pilote a lâché le câble qu'on lui jetait; le commandant se dresse avec un geste désespéré; il y a dans toutes ces têtes d'hommes, de femmes, d'enfans affolés qui se cachent ou qui pleurent, des expressions de terreur soigneusement étudiées et finement rendues. Trop finement rendues, dirons-nous, car en un si grand désordre, quelque désordre énergique du pinceau ne serait pas déplacé. Il reste encore à M. Dawant à acquérir, pour être complètement à la hauteur de semblables tâches, plus de solidité et de largeur dans la touche, plus de franchise et d'éclat dans la couleur.

Dans la *Toussaint* de M. Friant, l'on voit s'avancer, le long du mur d'un cimetière, une famille bourgeoise en deuil, en tête de laquelle marche une jeune fille qui donne une pièce de monnaie à un mendiant. Cette trop grande toile n'échappe pas complètement à des observations du même genre. Nous avons déjà pressenti,

en signalant les premières études de M. Friant, les dangers auxquels l'exposerait sa technique minutieuse lorsqu'il voudrait agrandir ses toiles. L'an dernier, les *Canotiers de la Meurthe* nous avaient frappé par ce manque d'accord entre la sécheresse mince des figures, subtilement détaillées, et la nécessité d'un enveloppement de lumière à la distance que supposait pour l'œil la grandeur de ces figures. M. Friant s'est rendu compte de ce péril; en agrandissant ses cadres, il a voulu agrandir son style, comme on peut le voir dans son *Portrait de Mme F...*, mais sans grand succès, ce semble, car quelques-unes des qualités supérieures de M. Friant, qualités de finesse et de pénétration, semblent s'être amoindries à cet effort. Dans sa *Toussaint* il a certainement mieux réussi. Le vieil aveugle, encapuchonné et ganté, les jambes enveloppées dans une couverture à raies, assis le long du mur blanc, est un morceau excellent; l'homme qui l'a peint est déjà un maître, car on y trouve, avec la vivacité de l'expression, avec la précision de l'analyse, la netteté et la simplicité d'une exécution ferme et résolue. La file des bourgeois et bourgeoises en deuil qui suivent, portant des pots de fleurs dans les bras, présentait une série de difficultés à résoudre que M. Friant a résolument abordées, mais dont il ne s'est peut-être pas aussi bien tiré. La plus grave était celle de tous ces noirs qu'il fallait animer : chapeaux noirs, vêtemens noirs, robes noires, gants noirs, formant une enveloppe opaque autour des taches rouges des visages, des pots et des fleurs. On peut croire qu'un coloriste plus exercé et plus libre, ne se regardant pas comme l'esclave de la réalité, visant moins au trompe-l'œil photographique, n'eût pas hésité à chercher cette animation à la fois dans une variété et un mouvement plus marqués des étoffes et dans un jeu plus intéressant de la lumière. Cette dureté d'entourage nuit certainement à toute la collection de physionomies, soigneusement étudiées, qui s'en dégagent peu à peu et qui sont des portraits fort ressemblans, d'un fini très particulier et très précis. Il est clair que M. Friant est jusqu'à présent un artiste d'observation plus qu'un artiste d'imagination, et qu'il s'entend mieux à analyser un morceau qu'à composer un tableau. La *Toussaint*, en lui assurant la renommée qu'il méritait, doit l'encourager à se montrer plus libre et plus hardi.

C'est un deuil bourgeois que nous montre encore M. Perrandeau, un groupe de parens en pleurs, attendant, dans un petit salon, la *Levée du corps*. Rien de plus funèbre, rien de plus banal; mais M. Perrandeau a une façon simple et pénétrante de peindre ces scènes lugubres qui est assez touchante. Sa peinture calme, bien enveloppée, trop voilée, a toutes les discrétions délicates et res-

pectueuses qui conviennent aux douleurs humaines. La même sensibilité simple d'observation, avec une pointe en plus de variété pittoresque, se retrouve dans les tableaux de M. La Touche, dont l'*Accouchée* avait eu quelque succès l'an dernier. Les lamentables figures d'ouvriers *En grève* qu'il voit défiler dans le brouillard ne sont pas déclamatoires; c'est la misère, la fatigue, l'épuisement, le désespoir qui se lisent sur leurs pauvres mines. M. La Touche ne se confine pas d'ailleurs, comme M. Perrandeau, dans ces spectacles navrans dont la multiplication, dans nos expositions, n'est nullement à désirer. Après avoir joué de la gamme noire, il joue de la gamme blanche, non sans agrément, dans sa *Première communion* où les robes de mousseline se meuvent dans la lumière avec une souplesse charmante. Si cette délicate étude était plus poussée, c'eût été un ouvrage fort intéressant. M. La Touche s'est, par malheur, arrêté à moitié route comme la plupart de ses confrères, comme M. Laurent Desrousseaux, qui, traitant un sujet semblable, la *Veille de la première communion*, avec une vraie délicatesse, s'en tient aussi, dans une analyse de lumières opposées sur des figures en blanc entre des murs d'église, à des indications beaucoup trop sommaires. Toutefois, MM. Laroche et Laurent Desrousseaux ont bien approprié la grandeur de leurs cadres à l'intérêt de leurs sujets, tandis que M. Lesur, qui fait défiler aussi une bande de *Communiantes* dans un village, et M. Hippolyte Fournier qui nous fait assister à une scène d'agonie, la *Dernière communion*, ont donné à leurs figures de telles proportions que leurs toiles semblent à peine remplies. On ne saurait trop s'élever contre cette manie croissante des toiles gigantesques dont les artistes eux-mêmes sont les premières victimes; nous sommes convaincu que, sans ce défaut, on apprécierait beaucoup mieux les sérieuses qualités volontairement perdues dans des cadres disproportionnés par un grand nombre d'autres peintres rustiques et populaires, notamment par MM. Michelina, Buland, E. Picard, Baixeras, Umbricht, Meslé, Adolphe Binet, Éd. Durand, Ed. Frère, Mlle Billet, Decamps, Mlle Fleury, etc., tous artistes sérieux et observateurs, mais dont les œuvres gagneraient toutes aussi à être traitées plus à fond en de plus justes dimensions. On goûte d'autant mieux le charme de sérénité calme répandu dans *le Soir* de M. Adam, la bonhomie d'expression donnée par M. Renard aux personnages de son *Baptême*, la gaîté et la vivacité montrée par tous les canotiers et canotières de M. Gueldry, dans son *Éclusée*, l'étrange impression d'intimité communiquée par de simples accords colorés dans *les Intérieurs*, l'un verdâtre et l'autre bleuâtre, de M. Lobre, que, dans toutes ces toiles modestes, les intentions des artistes, mieux concentrées, s'y énoncent plus clai-

rement. *Le Jour de la visite à l'hôpital*, par M. Jean Geoffroy, une touchante étude d'enfant malade, *le Retour d'exil*, par M. Delort, où toute l'impression est due à l'habile représentation d'un appartement délabré et saccagé, *le Viatique dans la montagne*, par M. Claude; *le Coup de collier*, par M. Dantan; *l'Aveu tardif*, par M. Aimé Perret; *le Feuilleton intéressant*, par M. Gelhay, et surtout *les Laveuses*, par M. Lhermitte, et *la Question difficile*, par M. Kuehl, montrent qu'il est inutile de se tant gonfler pour faire œuvre de peinture excellente ou intéressante.

Si le juste sentiment des proportions est nécessaire dans les tableaux de genre, il ne l'est pas moins dans les paysages. Sous ce rapport, nos jeunes contemporains ne montrent pas, en général, une conscience plus exacte de leurs forces ni une intelligence plus perspicace de leurs intérêts. Si l'on continue à marcher de ce train, si l'on s'obstine à vouloir lutter, pour la dimension des toiles, pour la vélocité du pinceau, pour le trompe-l'œil du rendu, avec les brosseurs de panoramas forains ou de décors de théâtre, on risque fort de perdre tout ce qui a été acquis, au prix de tant d'efforts et de conscience, par toute l'école précédente dont les survivans, nous le constatons encore, restent, malgré leur âge, les maîtres, par l'exemple comme par les souvenirs, de la génération actuelle.

Ce n'est pas que depuis l'époque où MM. Français, Busson, Harpignies ont paru sur l'horizon, il n'ait été fait des excursions plus audacieuses que les leurs dans le champ infini du paysage. A vrai dire même, ces maîtres ne peuvent pas compter parmi ceux qui ont ouvert des voies tout à fait nouvelles ni des voies téméraires. Leur talent, calme et reposé, circonscrit à l'ordinaire dans les sites agréables et doux de la France centrale, a toujours conservé un certain caractère de prudence et de modération. Mais comme ils ont toujours fait ce qu'ils pouvaient faire avec une extrême conscience, comme ils n'ont cessé de se corriger et de se compléter, ils ont acquis, à force d'expérience, une sûreté de main qui donne à leurs œuvres, même les moins inattendues, une sûreté et une unité qui ressemblent quelquefois à de la grandeur. Le *Vallon de l'Eaugronne, près Plombières*, par M. Français, est un de ces paysages exacts qui eussent fait envie aux honnêtes peintres de 1789, tout aussi consciencieux que leurs successeurs, mais à qui manquaient cette science sûre et cet aimable tour de main. Les deux toiles de M. Harpignies, la *Vue prise à Antibes* et la *Pleine lune*, d'une ordonnance nette et ferme, d'un dessin vigoureux et très lisible, d'une coloration forte et soutenue, ont cet accent de maîtrise un peu fier qui, depuis quel-

ques années, marque toutes les productions de ce maître. Quant à M. Busson qui, depuis longtemps, étudie avec un sentiment très particulier, dans l'arrière-saison, les luttes des nuages et du soleil, il n'a jamais, nous le croyons, si complètement réussi que dans son *Commencement de crue sur le Loir*, une toile assez grande, d'un aspect grave, silencieux, menaçant, et exécutée d'un bout à l'autre, sans une hésitation, avec une science aussi soutenue que discrète et la force tranquille d'une expérience consommée. Il est intéressant de constater que la plupart des paysages, dus à la génération suivante, dont le succès n'est point contesté, se rattachent par des points fort visibles : pondération des ordonnances, disposition nette des plans, simplification des détails, franchise large de l'action lumineuse, parti-pris des belles masses, à l'école traditionnelle qui, par MM. Français et Harpignies, comme pa · Corot, se rattache à la vieille école française des Vernet, des Robert, des Oudry. Tels sont, pour ne citer que les plus saillans, la *Prairie à Lavans-Quingey*, par M. Rapin, et le *Matin dans les prés de Perrouse*, par M. Pelouse, à qui vient peu à peu le courage des sacrifices, courage difficile pour des observateurs aussi attentifs que lui, mais absolument nécessaire à qui veut faire une œuvre claire, saisissante et durable. Ce courage lui a porté bonheur. Il est inutile de citer, parmi ceux qui savent depuis longtemps de quelle importance est la simplification dans l'étude de la nature, MM. Paul Flandrin, de Curzon, Benouville, Bellel, Didier, dont les convictions classiques ont résisté à toutes les fluctuations de la mode, MM. Lansyer, Grandsire, Bernier, Lapostolet, Beauverie, Delpy, qui savent joindre un amour plus familier pour la nature à des habitudes de réflexion; toutefois, nous ne saurions omettre de remarquer que, parmi les jeunes gens, un certain nombre, et des meilleurs, tels que MM. Boudot, Baillet, Charlay, Saïn, Dufour, Rigolot, etc., partagent déjà les mêmes convictions et procèdent ouvertement des mêmes principes.

A côté de ces paysagistes calmes et sages, nous trouvons, et ne saurions nous en plaindre, une quantité au moins aussi grande de paysagistes plus inquiets et plus chercheurs, quelques-uns même fort aventureux, qui se sentent mal à l'aise dans ces parcs bien soignés, ces petits bois tranquilles, ces jardinets étroits, ces villages de province où se plaisent leurs voisins; il leur faut, à ceux-là, ou les panoramas de montagnes, ou les profondeurs des forêts sauvages, ou tout au moins la vaste étendue, libre et aérée, des pleins champs. Parmi ces intrépides marcheurs, se montre toujours au premier rang M. Jean Desbrosses, l'auteur de la *Vallée de Monistrol*, un paysagiste vraiment rare et puissant, malgré ses

inégalités. Le paysage alpestre de M. Guétal, chauffé par le soleil couchant, le *Massif de la Grande-Chartreuse, vu des Vouillans*, est bien près d'être un chef-d'œuvre autant par la vigueur continue de l'exécution que par la majesté simple de la mise en scène. M. Quignon a tiré d'un *Champ de blé noir* au soleil, un effet violent, mais saisissant. Parmi ceux qui expriment le mieux la solennité de l'espace, dans nos campagnes de France, ouvertes et plates, mais si plaisantes pourtant par l'abondance des floraisons et par la variété des cultures, les plus remarquables peut-être sont deux peintres qui procèdent, pour rendre les mêmes impressions, par des moyens absolument différens : l'un est M. Damoye, un peintre chaleureux, qui a l'une des touches les plus vives, les plus libres, les plus larges de l'école; l'autre est M. Jan-Monchablon, dont le travail de patience au pointillé est le plus minutieux, le plus détaillé, le plus fin qu'on ait jamais vu.

Après les paysagistes il faudrait parler des animaliers, après les animaliers, des peintres dits de natures mortes, peintres de fleurs, de fruits, de chaudrons, de bimbelots, de comestibles. A mesure qu'on s'éloigne de la figure humaine, on devient peintre à meilleurs frais. Dans tous ces genres secondaires, l'habileté courante et médiocre est presque générale. Toutefois on y rencontre quelques ouvrages supérieurs, portant un caractère d'unité due à la concentration de l'effet et au soin soutenu de l'exécution. Parmi les animaliers, MM. C. Paris et Barillot méritent d'être remarqués, l'un pour sa *Jeune Taure égarée*, l'autre pour ses *Mauvaises herbes*. On regardera avec plaisir le *Cellier* de M. Vollon, la *Nature Morte* de M. Zakarian, le *Déjeuner de Carême* de M. Fouace, le *Chez Gargantua* de M. D. Rozier, les *Poissons* de M. Joseph Bail, l'*Encensoir* de Mlle de Hem, les fleurs de MM. Kreyder, Grivolas, Bourgogne, etc.

IV.

La section de sculpture s'est plus ressentie que la section de peinture de la coïncidence de l'Exposition décennale au Champ de Mars. Une statue ne s'improvise pas comme un tableau; beaucoup de sculpteurs, voulant figurer à l'Exposition universelle, ont du renoncer à paraître au Salon. Toutefois, les chefs de l'école, MM. Dubois, Fremiet, Falguière, Chapu, Mercié, Barrias, ont tenu à se montrer partout, et les œuvres qu'on voit d'eux aux Champs-Élysées sont tout à fait dignes de leur renommée. Les deux statues équestres de *Jeanne d'Arc*, l'une par M. Fremiet, l'autre

par M. Paul Dubois, comptent déjà parmi les plus nobles ouvrages dont notre pays peut s'enorgueillir. On ne saurait que se féliciter de l'heureuse rencontre d'inspiration patriotique qui a mis cette année en présence, aux yeux des étrangers, dans un concours spontané, deux artistes d'une telle supériorité.

Tout le monde connaît cette Jeanne d'Arc de la place des Pyramides, conçue et exécutée par M. Fremiet sous le coup de nos désastres, comme un appel à la concorde et à l'espérance. C'est une figure déjà sacrée pour l'imagination populaire, et il n'est guère de coin de terre française où elle n'ait pénétré par le bronze, par l'estampe ou par la photographie. Qui donc a reproché à cette jeune fille, si hardiment posée sur sa haute selle et contenant d'une main ferme son robuste destrier, d'être trop courte et trop frêle, comme si le contraste de cette vierge faible et de cette monture solide n'accentuait pas précisément, avec un bonheur rare, l'héroïsme fervent et la force morale de la paysanne inspirée? On pouvait tout au plus désirer, pour ce groupe si vivement empreint de l'esprit du XVe siècle, un entourage plus conforme à son style ferme et précis, quelque chose de moins écrasant que les masses énormes des maisons hautes et plates entre lesquelles elle se trouve un peu écrasée. M. Fremiet a pensé autrement; il a cru qu'il fallait refaire sa statue; lui seul avait le droit de se juger si sévèrement. Hanté par cette sainte vision, il a voulu, dans son œuvre nouvelle, lui donner des apparences plus réelles, établir des rapports plus classiques entre les proportions de la chevaucheuse et celles de son cheval. L'attitude, d'ailleurs, est restée la même. Jeanne, cuirassée de pied en cap, l'oriflamme à la main, semble toujours arrêter sa monture, sur la butte Saint-Roch, devant la brèche. Figure réelle par les détails précis et exacts de l'équipement, figure idéale en même temps par la couronne de lauriers qui rayonne autour de sa tête nue comme un nimbe. Mais, sur la place des Pyramides, le caractère idéal était plus franchement marqué, tandis que, dans l'œuvre nouvelle, le sculpteur semble avoir voulu se montrer plus naturaliste. Cette fois Jeanne est une vraie paysanne. Sa gorge, naguère écrasée sous l'armure, s'accuse maintenant, grossie et développée, sous la chemise de maille, aux échancrures de la cuirasse; sa taille s'est ramassée, sa ceinture s'est épaissie. Est-ce plus vrai au point de vue historique? Nous n'en savons rien puisque nous n'avons aucun portrait de Jeanne. Ce que nous disent pourtant les contemporains, c'est que, toute robuste qu'elle fut et franchement paysanne, elle était plutôt petite et belle. A la cour de Chinon, comme au tribunal de Rouen, on demeura frappé de l'aisance de ses allures comme de l'à-propos de ses paroles. Un témoin oculaire

va jusqu'à dire qu'elle était élégante. Du reste, l'enthousiasme populaire ne tarda pas à la transfigurer; la légende la fit blonde, tandis qu'elle semble avoir été brune. Ce n'est donc point un scrupule d'érudit qui a dû décider M. Fremiet à entreprendre une besogne si courageuse et si dangereuse. Il a cédé à ce besoin impérieux qu'éprouvent les grands artistes de poursuivre cette perfection qui leur échappe toujours, même lorsque le vulgaire les croit satisfaits. Par ce temps de contentemens faciles et de présomptions vaniteuses, ce n'est pas un médiocre exemple de désintéressement et de conscience. Les endroits sont assez nombreux sur le sol français où la vaillante pucelle a marqué sa trace pour qu'il ne soit pas embarrassant de donner à cette nouvelle œuvre de M. Fremiet une destination utile et glorieuse. Mais nous regretterions de voir cette grande sœur chasser de la place des Pyramides la petite sœur que nous y avons tant aimée.

Lorsqu'on regarde la statue de M. Fremiet, il semble que cet idéal de Jeanne d'Arc depuis si longtemps poursuivi par tant d'artistes, ait été fixé définitivement. Si l'on se retourne du côté de celle de M. Paul Dubois, on voit bien vite que, même pour une figure historique, l'idéal reste toujours insaisissable et qu'il est toujours possible, en le poursuivant, de monter encore plus haut. Il y a longtemps qu'une œuvre d'art ne nous a donné une commotion aussi vive et aussi profonde. Il faut penser aux chefs-d'œuvre les mieux venus, les plus spontanés et les plus savans à la fois de la renaissance, pour trouver un accord pareil de l'inspiration et de l'exécution. Tandis que la plupart de ses prédécesseurs, soit peintres, soit sculpteurs, dans la crainte d'altérer le caractère pur de la vierge inspirée, l'ont presque toujours montrée au repos, soit à Reims, soit à Domrémy, M. Paul Dubois a vu en elle la missionnaire en action; il n'a pas hésité à charger sa petite main de la longue épée avec laquelle elle commandait résolument ses troupes. Petite, souple, fine, fermement assise sur une selle basse, presque dressée, sur la pointe des pieds, dans ses étriers, la tête levée vers le ciel et tenant à peine ses rênes, elle laisse aller, confiante et décidée, le cheval fier et nerveux qui la porte. Cet animal est superbe; il pousse en avant comme s'il avait conscience de son rôle, marchant au trot, la jambe haut levée, en cheval de fine race. Le mouvement est admirablement marqué, sans effort, sans violence, par toute la poussée du corps, l'inclinaison de la crinière, la fuite de la queue. Le mouvement correspondant de la cavalière n'est pas moins sûrement indiqué. Pour élever en l'air son épée, Jeanne a dû retirer vivement le bras en arrière, et ce geste a soulevé l'épaulière, qui laisse voir sous l'aisselle la cotte de mailles. Il suffit de ce léger dépla-

cement saisi sur le vif pour ôter à l'armure plate, enserrant pudiquement le corps de la pucelle comme une gaîne, et sa rigidité et sa froideur. M. Paul Dubois, qui a étudié l'habillement de son héroïne avec la même conscience archéologique que M. Fremiet, cache sa science avec plus de résolution; dans le harnachement du cheval, comme dans l'équipement de la guerrière, il a évité, avec le plus grand soin, tout ornement trop étrange, toute saillie trop forte, toute découpure trop vive, qui aurait pu distraire l'esprit du mouvement d'ensemble et de l'expression générale. Malgré la beauté de la bête, des armes, de l'attitude, du geste, c'est donc bien en haut que l'œil, montant sans effort ni arrêt le long de toutes ces surfaces souples et calmes, se sent vraiment porté et qu'il va se fixer enfin sur le visage, un visage à la fois irrégulier et charmant, plébéien et distingué, candide et intelligent, extatique et volontaire, modestement enserré dans un casque plat sans cimier et sans panache, comme un doux visage de nonne héroïque dans sa coiffe. Ce mélange de hardiesse et d'innocence, de douceur et d'énergie, de naïveté et de bon sens, de piété et de sens pratique, qui nous déconcerte chez Jeanne d'Arc, a été exprimé par l'artiste avec une simplicité et une force tout à fait supérieures.

Le haut-relief de l'*Espérance*, par M. Chapu, doit-il faire partie d'un monument funéraire? On y voit, de profil, une grande femme, assise sous une niche, largement drapée, qui rappelle, par l'attitude et par le style, la célèbre figure de la *Pensée* sculptée pour le tombeau de Mme d'Agoult. Les deux figures de la *Douleur* et de la *Gloire*, modelées par M. Mercié, sont destinées au tombeau de Paul Baudry, dont l'architecture a été faite par son frère. Le monument se compose d'un sarcophage appliqué contre une muraille et surmonté d'un piédouche portant le buste du peintre, que la Gloire vient couronner. Cette Gloire, figure volante, en haut-relief, engagée dans la paroi, semble empruntée au plafond de la cour de cassation. M. Mercié a pris à cœur de faire couronner l'artiste par une de ses créations favorites; il s'est donc complu à reproduire, avec son habileté connue, toutes les particularités du style décoratif de Baudry, l'élégance délicate des extrémités, la tristesse gracieuse de la physionomie, les chiffonnemens multipliés des draperies légères. La Douleur, figure en ronde bosse, debout, en bas, sur les degrés de l'édicule, s'appuie en pleurant sur le sarcophage. Ici, M. Mercié est redevenu lui-même. Cette grande femme, tout enveloppée, comme perdue dans un immense manteau, laisse à peine voir un bout de son visage caché dans ses mains; mais on sent, sous le fardeau des étoffes qui la couvrent, un tel

affaissement, si digne et si tendre, de tout son corps, qu'on se sent gagné par l'émotion. C'est une improvisation puissante et noble qui deviendra de la sculpture magistrale et vivante.

La *Chasse* par M. Barrias est destinée, comme sa *Musique* de l'an dernier, à l'Hôtel de Ville de Paris. C'est une femme de la Renaissance, en vêtemens courts, les jambes nues, l'épaule découverte, une Diane française, moins allongée et plus robuste que les Dianes de Fontainebleau, avec la même élégance de coiffure, des airs moins aristocratiques, une certaine grâce bon enfant. Chasseresse de banlieue, sans férocité, qui se trouve heureuse d'avoir transpercé de ses flèches deux oisillons et un lapin. L'exécution a toujours les mêmes qualités de franchise et d'aisance. La *Musique* de M. Falguière, nue jusqu'à la ceinture, sous une niche cintrée, n'appartient pas au monde officiel; le visage, court et plat, est nettement plébéien. Ce serait une chanteuse des rues, si nos rues étaient suffisamment ensoleillées pour expliquer cette toilette sommaire : mettons que ce soit une bohême d'Athènes ou de Smyrne. Dès que M. Falguière touche le marbre, il devient grec et métamorphose les faubouriennes qui passent. Le torse souple et délicat de cette fille, ses mains vives et nerveuses qui tiennent la mandoline et en pincent les cordes, sont des morceaux d'un singulier prix. Pourquoi M. Falguière, si maître de lui, se laisse-t-il aller, çà et là, à des complaisances bien inutiles pour des effets pittoresques et des effets de pratique dont ne peuvent être guère touchés les amateurs sérieux de sculpture? Est-ce bien à lui d'estomper systématiquement les modelés délicats d'un visage auquel sa main ferme aurait naturellement donné toute leur précision? Est-ce bien à lui de jeter, sur la hanche de cette jeune fille, sans raison plausible, un paquet de draperies pointillées et martelées en trompe-l'œil? Venant d'un tel sculpteur, ces faiblesses, qu'on ne remarquerait pas chez un autre, sont d'un fâcheux exemple pour une école qui, jusqu'à présent, dans son ensemble, avait si bien résisté aux détestables entraînemens des pratiques italiennes.

On ne saurait se dissimuler qu'il y a, sur ce point, certains symptômes inquiétans parmi les jeunes tailleurs de marbre. Il serait absurde qu'au moment où les peintres négligent volontiers leur métier de peintres, sans d'ailleurs emprunter aux sculpteurs aucune de leurs qualités, les sculpteurs, sous prétexte de les imiter, compromissent le fond même de leur art. Une sculpture qui ne parle pas d'abord aux yeux par l'équilibre de la masse, par la pondération des lignes, par l'expression des contours, ne mérite pas son nom. Toutes les habiletés, tous les raffinemens, toutes les surprises de la pratique n'y feront rien; jamais le bon sens du peuple, pas plus

que le goût cultivé des amateurs n'accepteront, dans une matière solide et palpable, des formes sans précision. Sans doute le besoin de se distinguer, de trouver du nouveau, de l'inattendu, du piquant dans un art dont les limites sont très précises et dont le champ a été si furieusement cultivé, peut pousser les jeunes sculpteurs à chercher des étrangetés d'arrangement et des raffinemens de rendu; d'autre part, le maniement du marbre, de cette matière brillante, tendre, caressante, donne des tentations auxquelles il est peut-être difficile de résister. Ce n'est point d'aujourd'hui que les sculpteurs se trouvent en présence de ces difficultés et de ces tentations; tous les maîtres se sont tiré des unes et ont résisté aux autres sans avoir recours à ces expédiens déplorables. N'est-il pas fâcheux, l'année même où MM. Paul Dubois et Fremiet exposent leurs Jeanne d'Arc, si simplement conçues, si franchement exécutées, que M. Pézieux, un statuaire fort habile, consume sa force et son temps à vouloir faire exprimer par le marbre, autour de la Pucelle sur son bûcher, la fluidité et l'agitation des flammes montantes, de nous indiquer la nature et la qualité des tissus qui vont être dévorés! Voilà bien des préoccupations dignes d'un pareil sujet et d'une pareille figure! N'est-il pas fâcheux de même que, dans son groupe de *la Décollation de saint Jean-Baptiste*, M. Ferrary ait donné une pareille importance aux draperies inextricables dont l'insolent bourreau, appuyé sur son cimeterre, est enveloppé jusqu'aux yeux, surchargé, encombré? Tout cet étalage pittoresque nuit beaucoup plus qu'il ne sert à une œuvre d'ailleurs puissante, sérieusement étudiée, dont quelques morceaux, notamment le cadavre du saint gisant, tout replié, à côté de l'exécuteur, donnent une haute idée de la science et de l'habileté de l'artiste. Le modèle de ce groupe date de quelques années; il est probable que M. Ferrary ne compromettrait plus aujourd'hui son talent souple et vigoureux en des aventures si fâcheuses.

Quelques bons marbres, achevés avec soin, remettent, sous nos yeux, des figures agréables dont les modèles avaient déjà paru au Salon les années précédentes. Tels sont l'*Ève*, de M. Marqueste, la *Géographie*, par M. Lanson, la *Muse d'André Chénier*, par M. Puech, le *Tircis*, par M. Laporte, le *Vainqueur*, par M. Thabard, la *Fortune enlevant son bandeau*, par M. Michel, la *Psyché*, par Mme Léon Bertaux. Le groupe des *Exilés*, par M. Mathurin, celui d'*Agar et Ismaël*, par M. Aizelin, nous étaient également connus; le marbre a donné, à ces œuvres sérieuses, plus de puissance expressive. Il en est de même des ouvrages de bronze envoyés par MM. Mabille et Houssin, l'*Amour blessé* et le *Phaëton*. Autour de ces anciennes connaissances se groupent d'ailleurs quelques modèles nouveaux devant lesquels on peut s'arrêter avec plaisir ou profit. Chez les sculp-

teurs, malheureusement, la rage du colossal fait aussi des ravages, et la dimension des figures n'est pas toujours proportionnée à leur importance. Personne n'a plus d'admiration que nous pour *Géricault;* mais était-il bien nécessaire d'en faire un géant, surtout un géant en bras de chemises, en culottes collantes, en pantoufles, avec un cadavre étendu derrière lui? Si c'est un programme officiel qui a imposé à M. Guilloux ce manque de goût, c'est un programme malheureux. C'est encore un géant, coiffé d'un lion, un géant à l'air féroce, qui représente le protecteur de l'enfance studieuse dans le groupe de M. Icard, *Protection et Avenir.* Le *Génie expirant* de M. Daillion est lui-même un géant. Rien ne justifie vraiment, dans ces œuvres, d'ailleurs remplies d'estimables qualités, ces efforts pénibles vers le grandiose. Il est assez difficile de mener à bien une figure et un groupe de grandeur naturelle sans qu'on ait à se jeter spontanément dans le colossal lorsque ce n'est pas une nécessité architecturale ou décorative.

M. Christophe a été plus prudent dans son *Baiser suprême.* Ce baiser funèbre, c'est celui que le Sphinx accorde à sa victime, poète ou artiste, en lui défonçant la poitrine de ses griffes sanglantes. M. Christophe a toujours eu le goût de ces allégories mystérieuses et tristes. On se souvient de sa *Comédie humaine* dans le jardin des Tuileries, la grande femme qui pleure derrière le masque qui rit. Son groupe est d'un arrangement hardi et original; la victime, tournant le dos, retourne la tête, sous la caresse meurtrière de la bête, pour lui tendre ses lèvres, en agitant dans l'air ses bras avec une volupté douloureuse. M. Christophe apporte, dans son faire nerveux et précis, des préoccupations d'exactitude rigoureuse et d'intense vigueur qui font penser aux sculpteurs florentins du XVe siècle. Il a suffi également à M. Dampt d'une figure ordinaire, une jeune femme, presque un enfant, assise, dans une attitude pensive et attristée, devant une colonnette supportant une statuette de l'Amour, pour exprimer, d'une façon nouvelle et charmante, la *Fin du Rêve;* on doit regretter que M. Dampt gâte presque toujours ses sculptures distinguées par quelque détail, dans la conception ou dans l'exécution, d'un goût subtil ou douteux. Le monstre moyen âge qui s'envole derrière cette enfant désolée n'est qu'une distraction inutile et une surprise désagréable pour les yeux. Un peu plus de bonhomie sied mieux aux sculpteurs, dont l'art exige avant tout la clarté et la simplicité, et qui n'ont pas à chercher midi à quatorze heures pour nous ravir par la grâce d'une belle attitude, la souplesse d'un mouvement heureux, l'expression d'un geste naturel. Il n'a pas fallu de tortures d'esprit à M. Charpentier pour imaginer sa *Chanson,* à M. Labatut

pour concevoir son *Jeune Pêcheur;* cependant ces figures sont de bonnes sculptures. MM. Hugoulin et Allouard ont dû prendre un peu plus de peine, l'un pour bien enlacer, dans son *Idylle interrompue*, ses deux amoureux assis sur un banc et qu'effraie l'apparition d'un gros lézard ; l'autre pour grouper, d'une façon vive et amusante, dans son *Satyriana*, ces deux Satyreaux et ce jeune Faune qui se taquinent, mais leurs inventions ne sortent pas du domaine de la poésie sculpturale. Nous aurons l'occasion de revenir sur tous ces ouvrages lorsqu'ils reparaîtront, aux Salons prochains, sous leurs formes définitives. La coïncidence de l'Exposition universelle qui a fait grossir, au Palais de l'Industrie, le nombre des bustes en toute matière, n'a pas eu, on peut bien se l'imaginer, une influence heureuse sur leur qualité. Si l'on en excepte une vingtaine, parmi lesquels il faut citer celui de *M. Bonnat* par M. Paul Dubois, celui de *M. André Theuriet* par M. Dalou, celui de *M. Bouveault* et d'une *Berrichonne* par M. Baffier, ceux qui portent les signatures de MM. Barrias, Delaplanche, Boucher, Verlet, etc., le reste est d'une vulgarité douloureuse et accablante. Peut-être, en cette matière, une résurrection du Salon de 1789 n'aurait-elle pas moins été instructive que pour les peintres; car, après cette promenade lamentable devant tant de têtes sottes et prétentieuses, nous eussions certainement éprouvé quelque plaisir à regarder les bustes de Lemoyne et d'Hubert Robert, par Pajou, ceux de Marivaux et de Du Belloy par Caffieri, ceux de Buffon, J.-J. Rousseau, Diderot, par Houdon, qui, à ce seul Salon, en exposait une dizaine.

GEORGE LAFENESTRE.

ÉTUDES SUR LE XVIIE SIÈCLE (1)

III.

L'ESTHÉTIQUE DE BOILEAU (2)

Il y a de plus grands noms que celui de Boileau, dans notre histoire littéraire, il y en a même et heureusement plusieurs ; il y en a de plus populaires, il y en a surtout de plus aimés : je ne sais s'il y en a de plus répandu, ni peut-être, à certains égards, de plus considérable. La moitié de ses vers sont devenus en naissant maximes ou proverbes, sont entrés dans l'usage ou dans le courant de la langue, font encore aujourd'hui partie du vocabulaire de la conversation. Trois ou quatre générations d'industrieux versificateurs, et parmi eux quelques poètes, ont reconnu en lui *le Législateur du Parnasse français*. Ses leçons, passant nos frontières, sont allées faire école en Angleterre, en Allemagne. Il n'y a pas jusqu'à ses ennemis dont les attaques passionnées, injurieuses, maladroites surtout, n'aient aidé, autant ou plus que son

(1) Voyez la *Revue* du 15 août et du 15 novembre 1888.

(2) Ces quelques pages doivent servir d'*Introduction* à une nouvelle édition des *Œuvres poétiques de Boileau Despréaux*, illustrée d'eaux-fortes d'après Mme Madeleine Lemaire, MM. Bida, Bonnat, Boulanger, Cabanel, Chapu, Chevignard, Delort, François Flameng, Français, Galland, Gérôme, Hédouin, Heilbuth, J.-P. Laurens, Le Blant, Lhermitte, Maignan, Merson et Vibert. Le volume doit paraître prochainement à la libraire Hachette. Nous dirions volontiers que ces noms suffisent à le recommander; et au fait, on nous permettra peut-être de le dire, si l'on songe combien l'auteur d'une simple *Introduction* est pour peu de chose dans une publication de ce genre.

mérite, à graver, à enfoncer son nom dans les mémoires; et, si quelqu'un enfin, non-seulement pour nous, qui sommes de sa race, mais encore pour les étrangers, représente l'esprit français, ou plutôt l'esprit classique, avec ses qualités, avec les défauts aussi qui en sont le revers ou la rançon, ce n'est ni Molière, ni La Fontaine, ni Racine, c'est lui, c'est Boileau, c'est l'auteur des *Satires* et de *l'Art poétique*. Voilà une fortune singulière; telle, que l'on en a vu rarement de semblable; telle aussi que de plus beaux vers que ceux de Boileau, s'ils en expliquaient l'origine, seraient insuffisans à en justifier la durée; telle que ne l'ont faite, en essayant de jouer le même rôle, ni Pope en Angleterre, ni Gottsched ou Lessing en Allemagne, ni, depuis Boileau lui-même, aucun critique en France. Et, en effet, il faut l'avouer d'abord, quelque talent qu'il ait eu, Boileau, comme Louis XIV, a eu plus de bonheur encore. Il a paru dans le temps précis qu'on l'attendait, ni trop tôt ni trop tard, dans le temps de la perfection de la langue et de la maturité du génie de la nation, à l'une des rares époques de l'histoire où nous ayons senti le prix de la règle, de la discipline et de l'ordre. Artiste scrupuleux, tyran consciencieux des mots et des syllabes, nul n'a d'ailleurs été plus Français, — que dis-je, plus Français! — c'est plus Parisien je veux dire, ou même plus « bourgeois » en même temps qu'artiste. Et cependant, et avec cela, s'il y a eu, depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution, un idéal classique commun à l'Europe entière, l'honneur lui appartient de l'avoir plus nettement conçu, défini et fixé que personne.

I.

Si je rappelle d'abord qu'il naquit à Paris, le 1er novembre 1636, dans la cour même du Palais; que Gilles Boileau, son père, était l'un des commis au greffe de la grand'chambre du Parlement; qu'Anne de Nyellé, sa mère, était fille elle-même d'un procureur au Châtelet; et qu'ainsi, de tous côtés, il appartenait à la *Petite Robe*, — on distinguait alors la *Petite Robe* de la *Moyenne*, et la *Moyenne* de la *Grande*, — c'est qu'il importe de rappeler ses origines bourgeoises, et par elles, en même temps, les affinités natives de l'esprit ou du talent de ce fils de greffier avec le génie de Molière, le fils du tapissier Poquelin, et l'esprit de Voltaire, le fils du notaire Arouet. Avant tout et par-dessus tout, de race et d'éducation, c'est un bourgeois de Paris que Nicolas. Comme Molière, comme Voltaire, né dans l'aisance, il a aimé la vie large, abondante et saine, une table bien servie, l'argenterie de poids, les tableaux. Comme eux, il est

fier de sa grand'ville, et il le laisse voir, fier d'être de Paris, et non pas de Rouen ou de Dijon. Comme eux encore, il est naturellement frondeur, libre en propos, entêté de son sens, flatteur et souple au besoin, mais, en actions comme en pensées, plus indépendant au fond, plus hardi même, souvent, qu'on ne le croit. Lisez sa cinquième satire, *Sur* ou *Contre la noblesse*. Elle est imitée de Juvénal, je le sais; et vous n'y verrez, si vous le voulez, qu'un lieu-commun de morale sociale. Pourtant, elle est bien forte; quelques traits en sont bien vifs; et, si je l'entends comme il faut, ne signifierait-elle pas que deux cent cinquante ou trois cents ans de « petite robe » sont une sorte de noblesse aussi, laquelle, n'ayant rien de moins rare, n'a rien qui soit tant au-dessous de deux ou trois siècles d'épée? Rappelez-vous encore, à ce propos, comme il a parlé d'Alexandre :

> Heureux, si de son temps, pour cent bonnes raisons,
> La Macédoine eût eu des Petites Maisons!

et de Pyrrhus, et de César, et généralement des conquérans ou de la guerre, non pas une fois, mais deux fois, mais trois fois, mais aussi souvent que l'occasion s'en est offerte à lui :

> Un injuste guerrier, terreur de l'univers,
> Qui, sans sujet courant chez cent peuples divers,
> S'en va tout ravager jusqu'aux rives du Gange
> *N'est qu'un plus grand voleur que Duterte et Saint-Ange.*

Duterte est là pour Troppmann et Saint-Ange pour Dumolard. D'autres viendront, qui le rediront, à peine plus vivement, mais plus sérieusement; et, de là, d'autres conséquences. Il l'a dit, cependant, — et non pas dans le siècle de Rosbach ou de Crefeld, mais dans le siècle de Rocroi, de Lens, de Mulhouse, de Turkheim, de Steinkerque, de Nerwinde. Et pour quelle raison, Louis XIV, qui l'aimait, n'a-t-il pas permis qu'il imprimât sa douzième satire : *Sur l'Équivoque*, sinon pour la liberté que le vieux poète s'y était donnée de parler presque « en philosophe, » comme on va bientôt dire, et des hérésies, et de la casuistique, et des guerres de religion, et de la Saint-Barthélemy?

> Au signal tout d'un coup donné pour le carnage,
> Dans les villes, partout théâtres de leur rage,
> Cent mille faux zélés, le fer en main courans,
> Allèrent attaquer leurs amis, leurs parens.
> *Et, sans distinction, dans tout sein hérétique,*
> *Pleins de joie, enfoncer un poignard catholique...*

Tirés d'une satire de Boileau, pourquoi ces vers ne le seraient-ils pas d'une tragédie de Voltaire? Leur prosaïsme assurément n'y ferait point un obstacle. Est-ce que je veux d'ailleurs transformer l'auteur des *Satires* en un précurseur de la « tolérance » ou de la « libre pensée? » Je pourrais m'en donner le plaisir paradoxal, — et au besoin le droit même, — rien qu'en rappelant que, dans sa vieillesse, il faisait ses délices du fameux *Dictionnaire* de Bayle. Mais si plutôt, comme je le crois, ce ne sont là que des boutades, je dis seulement que ce sont celles d'un bourgeois de Paris au XVIIe siècle, et déjà plus voisin de Voltaire, qui va naître, qui est né, que de Pascal et de Bourdaloue, qui sont morts. Comme il en a le sang, Boileau en a l'humeur; il en a les qualités, le ferme et franc bon sens, la gaîté robuste, la verve railleuse et sarcastique, avec une pointe de libertinage. Nous verrons tout à l'heure qu'avec les qualités, il en a les défauts, les « manques, » si je puis ainsi parler, et, quoique artiste enfin, presque tous les préjugés. Le moins caractéristique et le moins déplaisant n'est pas celui qu'il nourrit, ou qu'il a sucé avec le lait, contre les gens de lettres qui ne sont que gens de lettres, les Saint-Amant ou les Colletet,

Qui vont chercher leur pain de cuisine en cuisine,

gens de peu, gens de rien, qui écrivent pour vivre, espèces de bohèmes du temps, qui n'ont pas d'état dans le monde. Voltaire lui-même, au siècle suivant, n'affectera pas plus de mépris pour Jean-Baptiste Rousseau, le fils du cordonnier de la rue des Noyers, ou pour Jean-Jacques, le fils de l'horloger de Genève.

Durement élevé, par une vieille domestique, entre un père déjà plus que quinquagénaire, et de grands frères dont il était venu rogner la modeste part d'héritage, on le mit au collège d'Harcourt vers l'âge de huit ou neuf ans. Il y faisait sa quatrième, lorsque ses études furent interrompues par un grave accident; il fallut, dit-on, le tailler de la pierre; et l'opération fut sans doute mal faite, puisqu'il s'en ressentit toute sa vie. Il passa du collège d'Harcourt au collège de Beauvais. On le destinait à l'Église, et, au sortir de sa philosophie, pendant un an, il étudia la théologie en Sorbonne. Mais, en ce temps-là, si du moins nous en croyons un témoin très autorisé, « la théologie n'était qu'un amas confus d'opinions humaines, de questions badines, de puérilités, de chicanes, de raisonnemens à perte de vue;.. tout cela sans ordre, sans principes, sans liaison des vérités entre elles; barbarie dans le style, fort peu de sens dans tout le reste; » et Boileau s'en dégoûta vite. Aussi bien ni Pascal, ni Bossuet, ni Malebranche n'avaient-ils

encore écrit; et, d'ouvrage de talent sur cette matière de la religion, il n'y avait que le livre d'Arnauld sur *la Fréquente Communion*. Notons encore que le droit, dont on voulut ensuite que le jeune homme essayât, pour en faire un commis au greffe, ou quelque chose d'approchant, ne lui plut guère davantage. Cependant, comme il fallait vivre, il se fit recevoir avocat, et même on conte qu'il plaida. Mais, sur ces entrefaites, en 1657, la mort de son père l'ayant mis en possession d'une petite fortune de 12,000 écus, — c'en serait aujourd'hui plus du double, — il abandonna le barreau comme il avait fait la Sorbonne, et, libre désormais de ses goûts et de sa personne, il suivit son caprice, qui était de rimer. Les premières pièces qu'il laissa courir se glissèrent dans un recueil dont le titre n'inviterait guère à y chercher le futur ennemi des précieuses : c'était le *Sonnet sur la mort d'une parente*, et les *Stances sur l'École des femmes*, imprimés dans les *Délices de la poésie galante des plus célèbres auteurs de ce temps*, en 1663, chez le libraire Ribou. Mais quelques-unes de ses satires étaient déjà composées, et la plus ancienne même depuis trois ou quatre ans, cinq ans peut-être. Elles parurent, précédées du *Discours au roi*, chez Barbin, en 1666, au nombre de sept. Les huitième et neuvième, *sur l'Homme* et *à son Esprit*, précédées du *Discours sur la satire*, ne virent le jour que deux ans plus tard.

Depuis *les Provinciales*, dix ans auparavant, — et si l'on excepte toutefois *les Précieuses ridicules* et *l'École des femmes*, qui sont à part, — aucun ouvrage, de vers ou de prose, n'avait fait plus de bruit, suscité plus d'ennemis à son audacieux auteur, ni, en revanche, et dans un autre genre que les « Petites lettres, » opéré plus et de plus brusques conversions. Pour s'en rendre compte, il suffit de rappeler ici quels grands hommes étaient à la mode vers 1660, et quels livres lisaient les dames dans les ruelles du temps. A l'hôtel de Bourgogne, chez les « grands comédiens, » on jouait le *Stilicon* de Thomas Corneille, la *Stratonice* de Quinault, le *Démétrius* de l'abbé Boyer; et Molière même, sur son propre théâtre, quand il voulait donner la tragédie, en était réduit à la *Zénobie* de M. Magnon. Connaissez-vous encore l'*Ostorius* de l'abbé de Pure? Pour le grand Corneille, j'aime mieux n'en rien dire que de rappeler où il en était. Cependant, les romans de La Calprenède, *Cassandre*, *Cléopâtre*, *Faramond*, et ceux de Madeleine de Scudéri, cette « illustre fille, » *Ibrahim*, *Cyrus*, *Clélie*, se faisaient suivre avidement jusqu'au dixième, jusqu'au douzième volume. Mariés ensemble en la personne d'Anne d'Autriche et de Mazarin, le faux goût italien et la grandiloquence espagnole dominaient à la cour. Que si d'ailleurs on était quelque-

fois lassé du romanesque ou de l'héroïque, du tendre ou du passionné, si l'on éprouvait le besoin de se detendre et de rire, après avoir pleuré sur les infortunes de tant de grandes princesses, on se divertissait au *Virgile travesti*, de ce « fiacre de Scarron » ou bien encore à la *Rome ridicule*, du sieur de Saint-Amant. C'est dommage que nous n'ayons pas son *Poème de la Lune*, « celui qu'il porta à la cour, » nous dit Boileau dans une note, et « où il louait le roi, surtout de savoir bien nager. » Enfin, au-dessus d'eux tous, avec son poème qui venait de paraître, en 1656, et dont les meilleurs juges ne pensaient pas moins de bien que l'auteur, s'élevait de toute la tête le « premier poète héroïque du monde, » l'auteur de *la Pucelle*, ce Chapelain,

... Puisqu'il faut l'appeler par son nom,

à qui Colbert, sur la désignation de l'opinion publique, allait bientôt confier la surintendance des lettres, si l'on peut ainsi dire, et la « feuille » des bienfaits du roi. On jugera de l'effet des *Satires* par celui que, produisent aujourd'hui tous ces noms, dont même l'on remarquera que, s'ils sont arrivés jusqu'à nous, c'est parce que Boileau les a jadis nichés dans un coin de ses vers. Il n'y a rien de plus décrié, ni de plus ridicule ; — et c'est à peu près ainsi que, sans *les Provinciales*, quelle mémoire conserverait encore les noms d'Escobar ou du père Bauny? Les victimes de Boileau, comme celles de Pascal, leur doivent et ne doivent qu'à eux d'être devenues immortelles comme eux.

J'insiste sur cette comparaison : d'abord, parce que je n'en saurais faire qui soit plus agréable à Boileau dans sa tombe ; et puis, parce que le service que rendirent les *Satires* n'est comparable en effet qu'à celui que nous devons aux *Provinciales*. Bien plus, il est le même ! Lorsque *les Provinciales* parurent, la prose française hésitait entre deux directions, l'une que lui indiquait l'exemple du succès de Balzac, de ses *Lettres*, de son *Prince*, de son *Socrate chrétien*, — où d'ailleurs il y a d'assez belles choses, des choses bien dites, d'harmonieuses cadences ; — l'autre que lui montrait Voiture, et dans laquelle peut-être elle était engagée plus avant. Mais *les Provinciales* lui en ouvrirent une troisième, et la bonne, ou la seule, celle dont aucun écrivain ne s'est depuis lors écarté qu'au détriment du naturel et de la vérité. Pareillement les *Satires*. Certes, on avait fait de beaux vers avant Boileau ; on en avait fait de plus beaux qu'il n'en devait jamais faire. On en avait fait de charmans, dont aucun des siens ne devait jamais approcher pour la grâce, pour le charme, pour la volupté : Ronsard et

du Bellay, Desportes même et Bertaut en sont pleins; Voiture aussi. Mais Corneille seul peut-être en avait fait de parfaitement naturels, et, de son vivant même, ils étaient comme ensevelis dans l'oubli avec les comédies de sa première jeunesse : *Mélite, la Veuve, la Galerie du Palais*. C'est ce vers naturel, qui ne cesse pas d'être un vers en exprimant les choses de la vie commune, que les contemporains reconnurent et applaudirent dans les *Satires* de Boileau. C'est ce vers naturel, voisin de la prose, comme en latin celui des *Satires* et des *Épîtres* d'Horace, mais toujours plein de sens, et relevé par la justesse du trait, le choix du mot propre, la surprise de la rime rare, qui fit école. C'est ce vers naturel enfin dont nous pouvons, dont il faut savoir encore aujourd'hui, si le coup d'aile, si l'inspiration, si la poésie même y manquent, reconnaître pourtant, et apprécier la vigueur, la précision, la probité surtout,

Car ce vers, bien ou mal, est toujours quelque chose;

et il le dit même généralement bien. De prononcer là-dessus si, comme tous les critiques dont l'ambition est de joindre l'exemple au précepte, Boileau n'a pas pris plus d'une fois les bornes de son génie pour celles même de l'art, c'est une autre question. Mais, à sa date, on ne saurait exagérer l'importance du service rendu. Les *Satires* ont sauvé la poésie française des dangers urgens qui la menaçaient tout au début du règne de Louis XIV : emphase d'un côté, préciosité de l'autre; et c'étaient bien les mêmes dont *les Provinciales* avaient sauvé la prose.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'aussitôt qu'elles eurent paru, les poètes, — je veux dire les vrais poètes, Molière, La Fontaine, Racine, avec tous leurs amis, — se soient comme groupés autour d'elles. Lié lui-même avec eux depuis déjà quelques années; toujours prêt à les soutenir et à combattre pour eux; ayant publié, comme on l'a dit, ses jolies *Stances sur l'École des femmes*, et composant alors sa *Dissertation sur Joconde*, ce serait sans doute aller trop loin, beaucoup trop loin, que de voir dans les *Satires*, autant que l'expression des haines littéraires, des doctrines, des idées de Boileau, celle des idées aussi, des doctrines, et des haines de Racine, de La Fontaine, de Molière. On ne faisait pas en ce temps-là, ou, pour mieux dire, on ne faisait plus de Manifestes littéraires. Mais ce qui est certain, c'est que leurs ennemis, à tous quatre, étaient les mêmes, et que, par exemple, les « censeurs » de *l'École des femmes*, à commencer par M. Boursault, devaient un jour être ceux de *Britannicus* et de *Phèdre*. Nous ne pouvons pas douter non plus que, dans ces cabarets littéraires, *Au Mouton blanc, A la*

Pomme de pin, où les quatre amis tenaient volontiers leurs assises, en compagnie de quelques hommes d'esprit, Chapelle, Furetière, et de quelques grands seigneurs, comme les Vivonne et les Nantouillet; que, chez lui, rue du Vieux-Colombier, où il habitait alors; que dans quelqu'une enfin de ces promenades qu'ils faisaient parfois ensemble du côté de Versailles, — et dont le prologue de la *Psyché* de La Fontaine nous a conservé le souvenir, — Boileau ne leur ait lu ses premières *Satires;* n'en ait, sur leur conseil, effacé un nom pour y en mettre un autre; n'ait provoqué leur jugement avant que de s'exposer à celui du public. Et ce qui est plus certain encore que tout le reste, parce que nous avons leurs *Œuvres*, là, sous la main, pour nous en assurer, c'est que l'idéal poétique de Molière, de La Fontaine, de Racine, est constamment le même que celui de Boileau. Je veux dire qu'il n'en diffère que dans la mesure où diffèrent d'abord les genres dans lesquels ils se sont exercés, et ensuite leurs génies entre eux. Même, celui de qui l'observation semblerait le plus contestable, — j'entends La Fontaine, — est au fond celui dont elle l'est le moins. Toute une partie de son œuvre, antérieure aux *Satires* et à *l'École des femmes*, est dans le goût de Voiture et de Benserade; mais une autre est vraiment de lui; et c'est celle qu'il a écrite, sinon sous l'influence, du moins après, et d'après les *Satires* de Boileau.

Très nettement indiqué dans les premières *Satires*, mais par prétérition, en quelque sorte, et enveloppé dans ses attaques contre l'auteur d'*Alaric* ou contre celui de la *Pucelle*, comme l'amour de la vérité l'est dans la dénonciation de l'erreur ou du mensonge, comme une affirmation l'est dans la négation de son contraire, comme l'aveu de nos goûts enfin l'est dans l'expression de nos antipathies, cet idéal se dégage et se précise dans les *Satires VIII* et *IX*, dans le *Dialogue des Héros de Romans*, qui n'a paru que beaucoup plus tard, mais qui est bien de cette époque, et dont la plaisanterie manque de grâce et de finesse, est trop longue et trop lourde, mais dont le sens est si clair. Il s'épure dans les *Épîtres;* et les amis du satirique lui rendent alors ce qu'ils en ont reçu. Si l'on a pu dire en effet avec vérité que, sans les conseils et les encouragemens de Boileau, Molière aurait peut-être écrit moins de *Misanthrope* que de *Pourceaugnac*, Racine plus de *Bérénice* que de *Britannicus*, La Fontaine moins de *Fables* et beaucoup plus de *Contes*, on peut dire également que *Tartuffe, Iphigénie*, les *Fables*, en justifiant ou en dépassant les espérances de Boileau, lui enseignent le prix de quelques-unes des qualités qui lui manquent : celui de l'imagination, par exemple, ou encore celui de la sensibilité. Son talent, un peu vulgaire, vraiment bourgeois dans les premières

Satires, — *le Repas ridicule* ou *les Embarras de Paris*, — s'élève; et son style, un peu raide jusque-là, s'assouplit, dans l'*Épître à M. de Guilleragues*, par exemple, et dans l'*Épître à Seignelay*. Les quatre premiers chants du *Lutrin* achèvent sa réputation. Lui-même, admis à la cour, goûté de Louis XIV, cède à l'usage du monde quelque chose de sa verdeur et de son âpreté premières :

— L'âge viril, plus mûr, inspire un air plus sage,
Se pousse auprès des grands, s'intrigue, se ménage; —

Ce basochien frondeur devient presque courtisan et, dans la fréquentation des grands seigneurs et des belles dames, il dépouille quelques-uns de ses préjugés bourgeois. Racine est là d'ailleurs, pour contenir au besoin la pétulance du satirique et réprimer d'un coup d'œil les écarts de sa verve indiscrète. Enfin, en 1674, la publication de *l'Art poétique* l'achève d'établir dans son rôle d'arbitre et de juge presque souverain des choses de la littérature, en dépit des envieux, en dépit aussi de l'Académie, dont il n'est pas encore, dont il ne sera que dix ans plus tard, en 1684, parce que le roi l'aura voulu. Il a usé ses ennemis, si je puis ainsi dire; et, ses combats ne sont pas terminés, mais quand nous le verrons rentrer maintenant dans la lutte, il ne sera plus le révolutionnaire qu'il fut, qu'il est encore dans le premier chant au moins de son *Art poétique*, il sera lui-même une autorité, il sera un ancien, il sera un classique.

Quel est donc son idéal? ou, pour parler plus conformément à la langue de son temps, quelle est sa doctrine? et, dispersée comme elle est dans son œuvre, ne serait-il pas utile de la rassembler ici tout entière sous deux ou trois points de vue? En lui donnant l'honneur, qui fut le sien, de l'avoir traduite en beaux vers, en vers heureux et brillans de bon sens, on essaierait de faire, en même temps que sa part, celle aussi des influences, des circonstances. Et si, d'ailleurs, pour préciser la doctrine, on lui prêtait peut-être une forme plus systématique, des contours plus arrêtés qu'elle ne les eut jamais dans la pensée de Boileau, ses admirateurs ne s'en plaindraient pas, puisqu'ils en verraient mieux la portée, ni ses ennemis non plus, puisque les côtés faibles n'en seront que plus apparens.

II.

Comme Molière, dont la supériorité d'âge et de génie nous autorisent à supposer qu'il fut en ceci le conseiller, le maître ou

l'inspirateur même de son jeune ami, le premier objet que Boileau se propose, et le premier article de sa doctrine, c'est d'essayer de ramener l'art, qui depuis si longtemps, — depuis le temps au moins de Ronsard et de la Pléiade, — s'en était diversement, mais tous les jours écarté davantage, à l'imitation de la nature et à l'expression de la vérité. Car dirai-je qu'alors, un peu partout, dans ces « cabinets où la vertu était révérée sous le nom d'Arthénice, » comme dans ce logis de la vieille rue du Temple, où Mlle de Scudéri « tenait ses samedis, » on avait horreur de la nature? Mais, assurément, on la trouvait « commune ; » et les moyens d'art qu'il fallait bien qu'on lui empruntât, du moins ne s'en servait-on que pour « l'embellir, » c'est-à-dire, en bon français, pour la défigurer. Les uns, sur les traces de l'auteur du *Cid* et de *Rodogune,* s'évertuaient pour faire « plus grand, » et les autres, sur celles de l'auteur du *Roman comique* et de *dom Japhet d'Arménie,* plus « plaisant » que nature. Non-seulement au barreau, mais jusque dans la chaire même, on ne voulait rien que de « rare, » que « d'imprévu, » que de « surprenant. » Et tous ensemble, dans les salons comme au théâtre, dans les romans comme à l'Académie, en s'éloignant de la nature, on ne semblait travailler qu'à séparer l'art d'avec la vie, qui en est pourtant la matière, le support et la raison d'être. Ce n'est pas l'homme qui est fait pour l'art, mais bien l'art qui est fait pour l'homme. C'est ce que Boileau vit admirablement, avec une promptitude et une sûreté de coup d'œil extraordinaires chez un jeune homme d'une vingtaine d'années ; c'est ce qui souleva son bon sens bourgeois ; et, comme il avait dirigé contre cette littérature, — aristocratique jusque dans le burlesque même, — et surtout artificielle, tous les traits de sa satire, c'est à ces leçons qu'il résolut d'opposer celles de ses *Épîtres* et de son *Art poétique.*

> Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable...
>
> Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant,
> Mais la nature est vraie et d'abord on la sent...
>
> Jamais de la nature il ne faut s'écarter...
>
> C'est elle seule en tout qu'on admire et qu'on aime...
>
> Que la nature donc soit notre étude unique...

L'imitation de la nature, voilà la règle de toutes les règles, celle qui précède, qui enveloppe, et qui résume les autres. Ou, mieux

encore, il n'y en a pas d'autres; et bien loin d'avoir pour objet de corriger la nature, de lui donner, selon l'expression du temps, le « goût puissant, » le « goût terrible, » le « grand goût, » les principes de l'art ne doivent tendre, en nous apprenant à la mieux voir, qu'à nous faciliter l'imitation de cette nature même. Point de mystères, comme on le croirait à lire les *Préfaces* de Chapelain, celle de *la Pucelle,* ou les *Examens* eux-mêmes du grand Corneille, qui venaient justement de paraître, mais quelques observations très simples, tirées du bon sens ou de l'expérience, et traduites simplement, sans pédantisme ni recherche d'esprit, dans la langue de la nature et de la vérité. Le reste, c'est le temps qui nous l'apprendra :

> Si notre astre en naissant nous a formés poètes;

et l'on sait assez que Boileau lui-même, toutes les fois qu'il l'a fallu, c'est-à-dire aussi souvent que le sujet l'a permis ou demandé, n'a pas craint de pousser le principe à ses presque extrêmes conséquences. On en trouverait la preuve, au besoin, dans *le Lutrin,* par exemple, ou encore dans cette *Satire des femmes*, la moins galante, sans doute, et, si l'on veut, l'une des plus déplaisantes, mais l'une pourtant aussi des meilleures qu'il ait écrites. « Elle étincelle de beautés, » a-t-on pu dire; et j'ajoute que ce sont des beautés « naturalistes. » Si d'ailleurs j'emploie le mot, c'est qu'il est de la langue du XVIIe siècle, et qu'on en usait dans le sens où nous le prenons encore aujourd'hui pour désigner, — dit un texte précis, — l'opinion qui « estimait nécessaire l'imitation exacte du naturel en toutes choses. »

Mais une question s'élève ici. Chacun de nous a sa manière de voir la nature; et, d'autre part, on ne déforme la nature, dans un sens ou dans l'autre, on ne la « perfectionne » ou on ne la « dégrade, » on ne fait enfin plus laid ou plus beau que nature, qu'avec des moyens, quels qu'ils soient, qui sont eux-mêmes encore et toujours de la nature. N'y a-t-il pas de certaines gens dont le naturel est de n'en pas avoir? Prendrons-nous donc à la lettre les deux vers de l'*Art poétique :*

> Il n'est pas de serpent ni de monstre odieux
> Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux ?

et croirons-nous qu'effectivement le « naturalisme » de Boileau s'étende à l'imitation de la nature entière? Nous nous tromperions gravement; et, pour vouloir faire Boileau trop moderne ou trop

contemporain, en le mêlant à nos controverses, nous le ferions trop peu ressemblant.

Non, assurément, Boileau ne veut pas qu'on imite la nature tout entière, mais seulement la nature humaine : car, pour l'autre, la nature extérieure, cette nature mouvante, sensible et colorée que Rousseau découvrira plus tard, — en haine de la civilisation et de la société de son temps, — le XVIIe siècle ne l'a pas connue. Je précise et j'appuie. Le XVIIe siècle a joui de la nature, mais il ne l'a pas connue. Boileau lui-même, entre deux *Satires*, a joui de son jardin d'Auteuil, puisqu'il se l'est payé, puisqu'il l'a vendu quand il n'en a plus pu jouir ; il s'est plu à Hautile, chez son neveu, « l'illustre monsieur Dongois, » greffier en chef du parlement, puisqu'il y est allé, ou à Bâville, chez les Lamoignon ; il a aimé, comme nous, le soleil, les bois, et la verdure ; il a chassé, il a même pêché à la ligne, mais « sans phrases ; » et il n'a point fait de la « littérature » avec des plaisirs qui lui paraissaient trop naturels, je crois, sinon pour être rappelés ou contés en souriant, dans les vers d'une épître agréablement familière, du moins pour être « célébrés » ou « chantés. » Ce n'en est pas la mode, en son temps. La forte personnalité des écrivains d'alors absorbe en soi cette nature parmi laquelle, au contraire, depuis plus de cent ans, nous nous répandons jusqu'à nous y anéantir. Ou, si l'on veut encore, ils ne jouissent de la nature que comme nous faisons de respirer, par exemple, ou de vivre, sans presque nous en apercevoir, quoique ce soit pourtant un plaisir, et sans jamais éprouver le besoin de connaître le jeu de nos organes ou la composition de l'atmosphère. Y songeons-nous ? C'est un signe que nous sommes malades. Aussi, parce qu'il est de son siècle, et parce qu'il est de sa condition, la nature extérieure, qui tient si peu de place dans l'œuvre de Boileau, où je ne la vois représentée que par quelques saules,

Et des noyers souvent du passant insultés,

n'en a-t-elle pas plus dans sa doctrine que ce qu'elle en peut occuper dans une « élégante idylle. » Pour Boileau, comme pour Molière, le mot de « nature » ne signifie que ce qu'il peut signifier pour des Parisiens du XVIIe siècle ; et nous ne devons l'entendre uniquement que de la nature humaine.

Encore, elle-même, cette nature humaine, la copierons-nous au hasard, sans discernement et sans choix ? Et s'il y a, par exemple, des actions indifférentes ; s'il y en a de basses ; s'il y en a même d'ignobles, fonctions plutôt qu'actions, qui nous rabaissent et qui nous humilient, *naturelles* pourtant, faudra-t-il qu'en faveur de leur naturel

nous pardonnions à leur ignominie? Ce serait le pur *naturalisme,* tel que de leur temps même, s'ils l'eussent osé, Molière et La Fontaine y eussent volontiers incliné. Boileau, lui, tout gaulois qu'il soit, ne va pas jusque-là. Des convenances le retiennent, des préjugés peut-être, une manière habituelle de vivre décente et ordonnée, la difficulté d'oser sur le papier ce qu'à peine hasarderait-il dans la liberté du vin. Il est bourgeois, vous dis-je, et le sentiment de la respectabilité fait partie d'une âme vraiment bourgeoise. S'il consent donc, s'il veut, s'il demande avec Molière que l'on imite la nature, il veut au moins que ce ne soit qu'en ce qu'elle a de plus humain. Et, en effet, pourquoi le poète essaierait-il de nous intéresser à la ressemblance des choses dont les originaux ne nous intéressent point, quand encore ils ne nous sont pas importuns ou odieux? L'influence de Port-Royal, où Boileau s'honore d'avoir ses plus illustres amis, celle de Pascal en particulier, — dont je ne fais que paraphraser une pensée bien connue sur « la vanité de la peinture, » — vient ici contre-balancer l'influence, unique et souveraine jusque-là, de Molière.

Conséquemment à ce principe, nous éliminerons donc d'abord du domaine de l'art la représentation des parties inférieures de la nature humaine. Puisque effectivement elles nous sont communes avec les animaux, ce n'est point par elles que nous sommes hommes; c'est en dépit d'elles; et notre humanité ne relève évidemment pas de nos sens, puisqu'au contraire, ce qui nous rend hommes, c'est le pouvoir que, seuls dans la nature, nous sommes capables d'exercer sur eux. L'animal est véritablement le produit de ses instincts; nous, nous en sommes les maîtres. C'est pourquoi le tumulte que les appétits excitent quelquefois en nous ne tombera sous l'imitation qu'extraordinairement, hors tour, à titre d'exception ou presque de licence, dans des occasions strictement définies, et qui devront toujours porter leur excuse ou leur justification avec elles. Ainsi, dans la tragédie, qui ne purge les passions qu'en en étalant l'atrocité sous nos yeux; ainsi, dans la comédie, qui ne corrige les mœurs qu'en les ridiculisant; ainsi encore dans la satire. Mais alors même, et s'il nous faut absolument présenter de semblables spectacles, nous aurons toujours soin de choisir des mots qui transposent les choses, en les faisant passer de l'ordre de la sensation dans celui du sentiment ou de la pensée. Nous ne déchaînerons pas la brute sur le théâtre; et, pour inspirer l'horreur du vice, nous ne le peindrons pas sous des traits qui aient l'air d'en caresser l'idée. Jusque dans le désordre de la passion, nous conserverons aux victimes de l'amour ou de l'ambition ce caractère d'humanité, faute duquel ce ne serait plus à la littérature.

mais à la médecine qu'elles appartiendraient. Et nous imiterons ainsi d'autant mieux la nature, que ces représentations, moins conformes peut-être à la vérité d'un moment, le seront davantage à la vérité de tous les temps et de tous les lieux.

Pour des motifs analogues, c'est-à-dire pour que la peinture demeure vraiment humaine, nous éliminerons encore du domaine de l'art le bizarre et l'accidentel. Car, à les bien prendre, eux aussi, ne sont-ils pas en dehors, ou en marge de la nature, puisque, à vrai dire, le nom même dont nous les nommons les en excepte, et que leur existence n'est qu'une transgression ou une dérision de ses lois? Ainsi, d'être borgne ou boiteux, c'est manquer à la définition de l'espèce, et ce n'est pas se distinguer de l'humanité, c'est plutôt en sortir. Je veux bien plaindre celui qui n'y voit que d'un œil, mais je n'admets point qu'il dise que j'ai tort, moi, d'en avoir deux. Pareillement, nous éliminerons ce que la coutume et la mode superposent en nous d'apparences passagères aux caractères fixes et durables qui constituent notre nature. Tel est l'usage de porter perruque. Les modes ne font point partie de la nature, puisque leur institution même n'a pour objet que de la déguiser; et, qui ne sait qu'il y a des modes en fait de sentimens comme d'habits, et d'idées comme de coiffures? Le haut-de-chausses n'est point inhérent à l'espèce. Et nous éliminerons enfin de chaque homme, à commencer par nous-mêmes, ce que nous trouverons en lui de plus personnel ou de plus particulier. Car, la véritable originalité consiste-t-elle à différer des autres? Non pas du tout, puisqu'en ce cas elle nous échapperait, n'ayant pas avec nous de commune mesure: mais, ce que les autres sont ou pourraient être, l'originalité consiste à l'être plus et plus complètement qu'ils ne le sont eux-mêmes. Et, d'ailleurs, — la vie quotidienne est là pour nous l'apprendre, — à quoi voyons-nous que nous nous intéressons effectivement dans les autres, si ce n'est à ce qu'ils ont de commun avec nous?

Or, ce qu'il y a de plus commun entre les hommes, « la chose du monde la plus répandue, » la mieux partagée, la seule même en vérité qui le soit à peu près également, n'est-ce pas la raison? Différens que nous sommes les uns des autres en tout le reste, — de taille et de visage, d'humeur et de complexion, de condition, de goûts et d'habitudes, ou, pour dire encore quelque chose de plus, différens de nous-mêmes, selon l'occasion et le temps, — n'est-ce pas la raison, éternellement subsistante et constamment identique en tout homme, qui rétablit d'heure en heure l'intégrité de notre personne, et qui continue d'âge en âge l'unité de l'espèce humaine? Conséquemment, n'est-ce pas elle qui nous fait hommes, puisque c'est

elle, et elle seule, qui nous distingue de tous les autres êtres; non la sensibilité, qui peut se trouver aussi vive, plus vive même en eux, ni l'instinct, qui est toujours plus sûr? Aimons donc la raison. Opposons la fixité de ses enseignemens à la mobilité des impulsions des sens ou des rêves de l'imagination. Entendons que c'est elle qui nous fait contemporains d'Auguste ou de Périclès, elle qui nous rend concitoyens d'un homme jaune ou d'un homme noir, puisqu'enfin, tout ayant changé depuis dix-huit cents ans, et rien n'étant le même à deux ou trois mille lieues de nous, nous n'avons qu'elle de commun avec eux. Et, dans tous nos écrits, convenons enfin que c'est elle qu'il faut réaliser, si nous ne voulons pas que, participant de la fragilité des circonstances, ils ne périssent eux-mêmes avec l'occasion qui les a vus naître.

On peut, si l'on le veut, reconnaître et noter ici, dans la doctrine de Boileau, l'influence des leçons de Descartes, mais en prenant garde pourtant de ne rien exagérer, et que, si l'on retranchait le cartésianisme de l'histoire littéraire du XVIIe siècle, il n'y a pas un vers des *Épîtres* ou de l'*Art poétique* qui ne subsistât tout entier. C'est qu'avant de l'être de Descartes, Boileau est le disciple déclaré des anciens; et ce que l'on veut qu'il ait emprunté à l'auteur du *Discours de la Méthode*, il le doit à la *Poétique* d'Aristote, ou à l'*Épître aux Pisons*. Je ne puis du moins expliquer autrement que les préceptes les plus généraux de son *Art poétique*, — sur les bornes de l'imitation, par exemple, ou sur l'autorité de la raison, — se trouvent déjà dans celui de Vauquelin de la Fresnaye, qui écrivait plus de trente ans avant que Descartes eût paru? Boileau ne paraît pas avoir connu le poème de son prédécesseur. Mais tous les deux, à soixante-quinze ans de distance, ils sont allés puiser aux mêmes sources. En quoi d'ailleurs, beaucoup moins révolutionnaire qu'il ne croyait l'être lui-même, Boileau continuait la tradition de Ronsard et de la Pléiade, purgée seulement de ce que l'italianisme y avait mêlé de préciosité, l'alexandrinisme de pédanterie, et ainsi ramenée à sa pureté première.

L'imitation des anciens n'a pas en effet beaucoup moins d'importance à ses yeux que celle même de la nature, et ce n'est pas lui qui dirait avec Molière : « Les anciens sont les anciens, et nous sommes les gens de maintenant. » Ce langage est celui d'un auteur comique, dont la grande règle est de plaire, acteur lui-même et directeur de troupe, qui ne saurait jamais, en cette qualité, se détacher entièrement de la considération de la recette : il faut vivre, et faire vivre les siens. Mais Boileau, qui voit certes moins loin et moins profondément que Molière, vise plus haut. Puisque nous ne

sommes pas les premiers ni les seuls qui ayons écrit, il trouverait quelque chose d'insolemment barbare dans cette prétention de ne vouloir dater que de nous-mêmes. Il sait le pouvoir de la tradition; qu'elle est, pour ainsi dire, le trésor lentement accumulé de l'expérience humaine; et que les anciens, en général, plus voisins que nous de la nature, s'ils ne l'ont sans doute pas mieux connue, l'ont mieux attrapée, à cause qu'ils l'ont fait presque sans le savoir. N'y a-t-il pas, d'ailleurs, un peu de superstition encore dans ce culte que Boileau professe pour les anciens? ou un peu de pédanterie même? S'il ne confond plus, comme Ronsard, dans une admiration commune et presque égale, Homère et Lycophron, ou, comme Corneille, Virgile et Lucain, comprend-il bien toujours Homère? et n'est-ce pas une admiration de commande que celle qu'on l'entend exprimer pour Pindare? Je le craindrais, en vérité, si je ne pensais qu'il se laisse ici guider aux conseils de son ami Racine, grâce à qui, s'il n'admire pas toujours très sincèrement les anciens, du moins les admire-t-il toujours aux bons endroits et pour les bonnes raisons. Mais, en tout cas, en prescrivant l'imitation des modèles, il a maintenu les droits de la tradition contre les assauts de la « modernité, » — si l'on me passe le néologisme, — et, en le faisant, il a bien su ce qu'il faisait : il a rendu dans sa doctrine une part et une place à l'originalité, qu'il semblait en avoir exclue.

En effet, à n'imiter ainsi de la nature ou de l'humanité que ce qu'elles ont de plus universel, on courait le risque, évidemment, de n'en imiter aussi que ce qu'elle a de plus vulgaire, ou, pour mieux dire, de plus plat. D'ailleurs, qui dit commun ne dit-il pas banal? et, de répéter ce que tout le monde pense ou peut penser comme nous, cela vaut-il vraiment la peine d'écrire? On répondra que du temps de Boileau, le danger n'était pas aussi grand qu'aujourd'hui; l'homme était moins connu; les mobiles généraux de la conduite, les ressorts des passions n'avaient pas été soumis à l'analyse. Mais, pour être moins grand ou moins urgent, le danger n'existait pas moins; et Boileau le sentit; et parce qu'il le sentit, si c'est la raison du respect qu'il professe pour la tradition, c'est aussi le secret du souci qu'il a de la perfection de la forme.

A cet égard, je ne sais si l'on ne pourrait voir en lui le précurseur de ce que nous appelons aujourd'hui la doctrine de l'art pour l'art. Tandis qu'en effet les plus grands écrivains du XVIIe siècle, Corneille et Molière, La Fontaine, Bossuet, Pascal même sont des écrivains, je ne veux pas dire négligés, mais qui feraient presque profession, pour peu qu'on les poussât, d'envelopper sous le nom méprisé de rhétorique les recherches mêmes de l'art, Boileau, lui, s'il n'est pas un poète, est du moins un « artiste, »

et personne en son temps n'a mieux senti le pouvoir d'un « mot mis en sa place » que l'homme qui se vantait, comme on sait, d'avoir appris à Racine à faire difficilement des vers faciles. Il faut donc imiter la nature; et, de la nature même, il ne faut imiter que ce qu'il y a d'elle en tous les hommes, afin que l'art ne se sépare pas de la vie et qu'il y demeure au contraire intimement mêlé, puisqu'aussi bien sans elle, sans les rapports qu'il soutient avec elle, sans la matière enfin qu'il en reçoit, il ne serait qu'un baladinage, ou une occupation à peine moins vaine que celle de jouer aux quilles. Mais cette matière même, en la reproduisant, c'est le triomphe de l'art que de la transformer, et, pour la transformer, il faut se souvenir :

> Qu'il est un heureux choix de mots harmonieux;

que :

> Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée,
> Ne peut plaire à l'esprit quand l'oreille est blessée;

que d'ailleurs :

> En vain vous nous frappez d'un son mélodieux,
> Si le tour est impropre ou le terme vicieux;

et qu'enfin :

> Dans cet art dangereux de rimer et d'écrire,
> Il n'est pas de degrés du médiocre au pire.

Cela veut dire que, comme il n'y a qu'un point de maturité dans la nature, de même il n'y a qu'un point de perfection dans l'art. Ou encore, la pensée que tout le monde pourrait avoir, ou doit même avoir eue comme nous, il y a une manière de l'exprimer « fine, vive et nouvelle, » qui ne doit appartenir qu'à nous; et c'est précisément à force d'art que nous la trouvons; et c'est en quoi consiste pour Boileau la véritable originalité. De là, dans sa doctrine, le prix qu'il attache à la rareté de la rime, et généralement à ce choix ingénieux de mots sans lequel, à vrai dire, un vers n'existe même pas, n'est qu'une ligne de prose. Pour la même raison, il aime dans la métaphore ou dans la périphrase l'air d'inattendu qu'elles donnent à la vérité. On sait encore ce qu'il disait des transitions, quand il reprochait à Maxi-

milien, — c'est-à-dire à La Bruyère, — d'avoir, en les évitant dans ses *Caractères*, fraudé la partie la plus difficile de l'art d'écrire. Tout cela, c'est chez lui préoccupation d'artiste, sentiment délicat et profond des difficultés de l'art, conscience du pouvoir secret et de la mystérieuse vertu de la forme. Mais n'est-ce pas une preuve aussi que dans l'histoire de l'art, comme dans la nature même, rien ne se perd ni ne se crée, puisque effectivement ce souci de la forme, si Boileau le doit à quelqu'un, c'est à ces *Précieux* dont il s'est tant moqué? Car la préciosité n'est rien d'autre, en dernière analyse, que le désir d'ajouter aux choses que l'on dit un prix qu'elles tiennent beaucoup moins d'elles-mêmes que de la manière dont elles sont dites.

III.

Telle est la doctrine de Boileau, j'entends réduite à ses traits essentiels, car, sans doute, je n'ai ni tout dit, ni même tout ce que j'en pourrais dire. Ainsi, je n'ai parlé ni de la distinction, ni de la hiérarchie des genres, qui passe pour en faire un article considérable, ni de plusieurs articles moins importans, dont je pense que l'on aura vu les liaisons avec la théorie de l'art pour l'art, ou avec le principe de l'imitation de la nature. Mais ce qu'il était surtout intéressant de montrer, c'était, dans la doctrine, l'enchaînement des idées, leur génération successive, et comment, les unes les autres, en s'opposant elles s'équilibrent, se tempèrent en s'associant, et en se développant se limitent. Il fallait pour cela négliger les détails, dont on ne peut pas prétendre, à la vérité, que Boileau lui-même se soit soucié médiocrement, mais qui pourraient différer de ce qu'ils sont, et la doctrine cependant n'en être qu'à peine altérée.

Les contemporains ne l'acceptèrent point sans protestation, et sans parler des innombrables libelles qu'au temps de sa jeunesse les Cotin, les Boursault, les Pradon, qui encore? les Pinchêne même avaient fait pleuvoir sur l'auteur des *Satires*, il suffira de rappeler ici cette « Querelle des Anciens et des Modernes » qui faillit troubler la tranquillité de ses dernières années. Depuis qu'en effet, en 1677, il avait été nommé, avec Racine, « pour écrire l'histoire du roi, » il semblait avoir abandonné le « métier de la poésie. » Dans les dernières éditions de ses *Œuvres*, en 1683, en 1685, il avait donné cinq *Épîtres* nouvelles, les deux derniers chants du *Lutrin*, sa traduction du *Traité du sublime*, quelques pièces en prose; et, il croyait bien n'avoir plus désormais qu'à jouir paisiblement de sa gloire, quand les Perrault parurent. Ils

étaient quatre frères, dont Boileau n'en aimait aucun, et qui le lui rendaient bien. Aussi « modernes » qu'on pouvait l'être au temps de Louis XIV; et, de longue date, amis déclarés de tout ce que l'auteur des *Satires* avait attaqué de méchans écrivains dans ses vers, ce qui leur déplaisait surtout en lui, c'était cette superstition de l'antiquité, qu'ils ne croyaient qu'à demi sincère, puisqu'eux-mêmes ils ne la partageaient point; et cela les lassait d'entendre louer Homère aux dépens de Chapelain. Telle fut la pensée qui dicta le *Siècle de Louis le Grand* à Charles Perrault; qu'il développa dans ses *Parallèles des Anciens et des Modernes;* et à laquelle enfin Boileau, publiquement provoqué, répondit par ses *Réflexions critiques sur le Traité du Sublime.* Comme d'ailleurs la querelle, une fois émue, ne devait pas se terminer avec eux, et que nous nous proposons d'y revenir prochainement; comme, d'autre part, si les *Parallèles* contiennent quelques observations ingénieuses et les *Réflexions critiques* des remarques sensées, les argumens que les deux adversaires y échangent ne sont plus neufs et ne vont pas au fond du débat; comme enfin Perrault n'a pas même très clairement discerné les points faibles de la doctrine qu'il attaquait, nous nous bornerons à rappeler que Boileau, en relevant avec sa franchise ordinaire les « bévues » de son adversaire, mit les rieurs de son côté, les érudits avec les rieurs, et put ainsi se flatter que sa carrière s'achevait par une dernière victoire. On réconcilia les combattans sur le champ de bataille; et la *Lettre à M. Perrault,* datée de 1701, fut à peu près le dernier des écrits de Boileau. Je ne compte en effet pour beaucoup ni la *Satire sur l'Équivoque*, ni ses dernières *Réflexions.* Elles pourraient manquer au recueil de ses *Œuvres* sans manquer à sa gloire; mais peut-être qu'elles feraient défaut, la *Satire sur l'Équivoque* à la connaissance de son vrai caractère, et les *Réflexions* à l'histoire d'une grande controverse.

Il ne me reste plus qu'à montrer que la doctrine de Boileau a rencontré ses bornes dans les bornes elles-mêmes de sa nature de talent ou d'esprit, et que ce que l'on y regrette est exactement ce que l'on regrette aussi de ne pas trouver dans son œuvre. Quoiqu'il n'y ait rien de plus ordinaire, il n'y a rien de moins nécessaire; si même on ne doit dire que le commencement de la critique est de comprendre ce que nous n'aimons point. Boileau n'a compris que ce qu'il aimait; il n'a aimé que ce qu'il se croyait capable au besoin de réaliser lui-même dans ses vers; et c'est ainsi qu'étant dépourvu de tempérament, de sensibilité et d'imagination, il n'a fait d'abord dans sa doctrine une part assez large ni au pittoresque, ni à l'émotion, ni aux sens.

Si c'est en effet, comme il en faut bien convenir avec lui, la pensée qui nous fait hommes, nous ne sommes pas pourtant de purs esprits, mais nous sommes liés à notre corps, et notre « animalité, » — qui ne peut s'en distinguer que par un effort d'abstraction, — ne se sépare pas de notre « humanité. » La représentation des parties inférieures de la nature humaine, et la peinture même du tumulte, du trouble, ou de la folie des sens, ne saurait donc être interdite à l'art qu'autant qu'il s'y mêle, comme chez quelques-uns de nos « naturalistes » contemporains, une évidente intention de simplifier l'art en mutilant la nature, — d'une autre manière que Boileau, mais non moins arbitraire, quoique inverse, et, d'ailleurs, beaucoup plus dangereuse. Puisque les instincts, puisque les appétits, puisque ces lointaines et obscures impulsions, dont nous pouvons bien arrêter les effets, mais dont l'existence en nous ne dépend pas de nous, ont leur rôle dans la vie, il faut qu'elles aient leur place dans l'art, et nous n'avons pas le droit d'affecter de les ignorer, puisque nous n'avons pas la puissance de les empêcher d'être. C'est ce que Boileau n'a pas su. Et, sans doute, en un certain sens, par l'élimination systématique de tout ce qu'il y a d'inférieur en nous, c'est ce qui fait la noblesse de sa doctrine, c'est ce qui en fait la moralité, mais c'est aussi ce qui en fait l'étroitesse.

Le manque de sensibilité en fait la sécheresse. Non pas que notre sensibilité doive seule ni surtout nous conduire. Variable comme elle est, d'un homme à un autre homme, et de nous-mêmes à nous-mêmes, capricieuse, inégale, maîtresse d'erreur et d'injustice, assurément, s'il est une faculté dont nous devions nous défier, c'est tout ce qui s'enveloppe de confus sous ce nom commode et équivoque de sensibilité. Les Jean-Jacques et les Diderot, dans le siècle suivant, se chargeront d'en donner la preuve. Cependant, nous ne pouvons pas faire qu'étant le principe ou la source de l'émotion, la sensibilité ne le soit aussi de quelques-uns les plaisirs les plus vifs que nous demandions à l'art, comme elle est l'âme en même temps de quelques-uns de ces chefs-d'œuvre auxquels Boileau n'a pas mesuré la louange, mais dont on se demande, — avec un peu d'inquiétude pour lui, — s'il a bien senti tout le prix. Je veux parler des tragédies de son ami Racine, d'*Andromaque*, de *Bérénice*, de *Bajazet*, de *Phèdre*. Oui, sans doute, il a dit dans son *Art poétique*,

> Que de l'amour la sensible peinture
> Est pour aller au cœur la route la plus sûre;

mais il disait en revanche, dans la conversation, « que l'amour est un caractère affecté à la comédie, *parce qu'au fond il n'y a rien de si*

ridicule que le caractère d'un amant, et que cette passion fait tomber les hommes dans une espèce d'enfance. » Boileau, vieux garçon, — qui ne trouvait à personne du monde autant d'esprit qu'à Diogène, dont même l'on raconte qu'il voulait écrire la vie, — Boileau n'a pas connu les femmes; et, dans sa doctrine comme dans son œuvre, parce qu'elles manquent, il y manque tout ce qu'elles introduisent dans l'art en s'y mêlant; et ce n'est rien de moins qu'une moitié de l'humaine nature. Je dirais, si je ne craignais de tomber dans la préciosité, que la sensibilité, qui est la partie féminine de l'âme, doit atténuer, en s'y joignant, ce qu'un art uniquement raisonnable a de trop viril et, conséquemment, de trop dur.

Une autre erreur, c'est d'avoir méconnu le pouvoir de l'imagination. Assurément, ici encore, que rien ne soit plus dangereux pour le poète que de n'écrire, comme on l'a dit, qu'avec son imagination, et que de se laisser emporter à toute la fougue de cette puissance trompeuse, Boileau le savait par de fameux exemples, dont le plus mémorable alors était celui du grand Corneille avec ses *Othon*, ses *Agésilas* et ses *Attila;* et nous le savons encore mieux que lui, nous, qui sommes les contemporains de *la Chute d'un Ange* et de la *Légende des siècles*, de Lamartine et de Victor Hugo. Mais, d'avoir interverti la vérité des choses, et de n'avoir pas reconnu qu'en dépit de tous ses excès, l'imagination, c'est-à-dire la faculté d'aller au-delà de la nature, d'y voir même ce qui n'y est pas, à la seule condition qu'on nous le fasse voir à nous-mêmes, demeure la faculté maîtresse du poète, son aptitude originelle, celle qu'aucune autre ne supplée, sans laquelle enfin on peut bien être artiste, écrivain, orateur, mais non pas poète, — voilà ce qu'il faut lui reprocher. C'est que lui-même il n'était pas poète. Seulement, c'est ici que, sans essayer de l'être, puisque les dieux ne l'avaient pas voulu, Boileau, rien qu'en connaissant mieux ses amis, l'auteur des *Fables*, celui de *Tartuffe* ou de l'*École des femmes*, celui de *Phèdre*, eût dû mieux voir ce qu'il y avait en eux d'autre ou de plus qu'en lui-même, et que ce n'était pas le « Bon sens » ou la « Raison ; » le don de « tirer des larmes » ou celui de « trouver la rime ; » mais la qualité de l'imagination. Il ne l'a pas vu; il n'a pas vu que si, pour être l'auteur des *Satires* et de l'*Art poétique*, il suffisait d'avoir un peu plus de goût que Scarron, de malice que Chapelain, de bon sens que La Calprenède, — un peu plus d'art surtout qu'eux tous, et ce sentiment du naturel qui leur faisait absolument défaut, — ce n'était pas assez pour être Racine ou Molière, et qu'il y fallait quelque chose d'unique, une combinaison tout à fait singulière, et tellement originale qu'en vertu de ses principes, il eût pu, lui, l'appeler presque monstrueuse.

C'est comme si l'on disait qu'autant que de largeur ou d'étendue, sa doctrine a manqué d'un juste sentiment de l'originalité. « Qu'est-ce qu'une pensée neuve, brillante, extraordinaire? » s'est-il demandé quelque part. Et il s'est répondu : « Ce n'est point, *comme se le persuadent les ignorans*, une pensée que personne n'a jamais eue ni dû avoir. C'est au contraire une pensée qui a dû venir à tout le monde, et que quelqu'un s'avise le premier d'exprimer. » On tirerait de là, si l'on le voulait, d'étranges conséquences ; mais il suffira d'en indiquer une seule. C'est qu'en faisant dépendre ainsi l'originalité de l'approbation ou de l'assentiment de « tout le monde, » Boileau la nie en la définissant ou la condamne en la recommandant. Vieux et content de la gloire qu'il s'était acquise, avait-il donc oublié que ce « public » dont les applaudissemens avaient jadis accueilli ses *Satires* était le même qui, la veille encore, faisait du *Cyrus* ou du *Typhon* ses plus chères délices? Ne se rappelait-il plus de quelles cabales Molière avait dû triompher, et que Racine lui-même était mort en croyant avoir « manqué » son *Athalie?* Mais non ; et il disait bien ce qu'il voulait dire. L'originalité pour Boileau n'a jamais consisté que dans celle de l'expression ou de la forme ; et sans doute, c'est quelque chose, en pensant « comme tout le monde, » de ne parler ou d'écrire que comme soi seul ; mais ce n'est pas assez. Prise à la lettre, et suivie par des artistes moins honnêtes qu'il n'était lui-même, la doctrine de Boileau ne pouvait manquer d'aboutir à la glorification du banal et du convenu sous le nom « d'universel, » ou, sous le nom de « bon sens, » à l'apothéose du « sens commun. » Mais la question est de savoir où est le « sens commun, » et si, le plus souvent il ne serait pas bien mieux appelé l'erreur ou la folie commune.

Aussi bien, pour qu'il connût la véritable originalité, l'expérience de Boileau a été trop sommaire, trop étroite, et, pour tout dire d'un mot, trop bornée à celle de sa condition. Il y a bien des manières de sortir de nous-mêmes : Boileau n'en a connu ni pratiqué pas une. Il a quitté la « poudre du greffe, » oui sans doute ; mais il ne l'a pas si bien secouée qu'il ne lui en soit resté quelque chose. Ses amitiés presque les plus vives, ses liaisons les plus étroites, il les a gardées dans « la robe ; » et, d'être poète au lieu de sous-greffier, cela ne lui a servi qu'à passer de la « petite » à la « grande. » Il n'a pas non plus reçu la forte éducation morale de Racine ; il n'a pas, comme Racine, connu l'amour ou la famille ; et, même à la cour, ses yeux ne se sont pas ouverts, comme ceux de Racine, sur le « monde. » Le rapprochement pourra paraître étrange, mais il faut bien que je le fasse : il n'a pas possédé davantage, comme Bossuet ou comme Bourdaloue, cette expérience

de la confession qui peut quelquefois suppléer à l'expérience directe et personnelle de la vie. Ses regards se sont donc arrêtés à ce que les hommes lui montraient d'eux-mêmes; et, parce que les conventions de la vie sociale lui cachaient les différences, il a cru qu'elles n'existaient pas. Qu'en avait-il effectivement besoin, de les connaître, puisque, riche de son bien et dépourvu d'ailleurs de toute ambition, il ne demandait ni n'attendait rien du monde qu'à peine un peu plus de considération que sa famille et sa modeste fortune ne lui en assuraient, du droit de sa naissance? Il n'a pas non plus, comme Bossuet ou comme Pascal, médité solitairement sur le problème de la destinée, sur le sens de la vie, sur les mystères de la religion, non pas même sur les grands intérêts de la politique ou de la société. Sa politique pacifique et sa religion disputeuse sont encore et toujours la religion et la politique d'un bourgeois de Paris. Il se revanche de croire, en ergotant sur ce qu'on lui permet de ne pas croire; et, s'il aime peu la guerre, c'est qu'elle interrompt toujours un peu le train familier de ses occupations. Et il n'a pas enfin, comme son ami Molière, couru les aventures à travers la province; il n'a pas vu comme lui combien les usages, les mœurs, et les hommes par conséquent diffèrent, à Pézenas ou à Fontenay-le-Comte, des hommes, des usages, des mœurs de Paris; et, s'il a pu quelquefois mesurer la distance qui sépare un grand seigneur, même disgracié, d'un bourgeois de Paris, même apparenté dans la robe, — comme à l'occasion d'une petite affaire qu'il eut avec Bussy Rabutin, — du moins n'a-t-il jamais éprouvé ce que Molière, dans ses dures années d'apprentissage, a dû dévorer d'humiliations ou d'insultes amères. De telle sorte que, sans rien dire de leur génie, qui en faisait des hommes d'une autre espèce que lui, tandis que la plupart des écrivains du XVIIe siècle sortent par quelque endroit de leur condition originelle, Boileau peut-être est le seul, avec La Fontaine, que je mets à part, pour d'autres raisons, qui soit demeuré de la sienne, et dont on peut dire ainsi qu'elle a passé tout entière dans son œuvre.

Nous ne le regretterons pas pour lui, puisqu'aussi bien, si nous cherchons le secret de sa durable autorité, nous ne le trouverons pas ailleurs que dans cet accord, cette convenance entière, cette coïncidence presque parfaite de ses qualités ou de ses défauts avec les défauts habituels et les qualités moyennes de l'esprit français, bourgeois et classique. Encore aujourd'hui même les qualités que nous prisons le plus, — bon sens et clarté, logique et naturel, esprit et raison, — ce sont celles qu'il a possédées; et, quant à ses défauts, nous en tenons toujours. Car, quel est le Français que l'énormité d'imagination d'un Hugo, par exemple, n'étonne ou ne scandalise

bien plus qu'il ne l'admire? Et combien y en a-t-il de nous, je ne dis pas qui comprennent, mais qui apprécient, mais qui goûtent, mais qui aiment l'*humour* anglais ou le *gemüth* allemand? Les aimerons-nous peut-être un jour? Et à mesure que les communications deviennent plus fréquentes entre les races, l'échange des idées plus continu pour ainsi dire, et le mélange plus intime, prendrons-nous peut-être une âme plus cosmopolite? Mais, en attendant, Boileau n'en demeure pas moins, avec Voltaire, pour un long temps encore, le plus « national » de nos écrivains, et non pas certes le plus grand, mais le plus ressemblant de ceux en qui nous puissions contempler une fidèle image de nous-mêmes. Contemporain de Louis XIV, ce

Fils, frère, oncle, cousin, beau-frère de greffiers,

imitant le prince dont la politique était d'ouvrir au tiers-état l'accès des grandes charges civiles, a substitué pour cent cinquante ans son idéal bourgeois à l'idéal tout aristocratique des poètes ses prédécesseurs. Contemporain de Pascal, et ennemi né, comme lui, des fausses beautés qu'on admirait dans les salons et dans les coteries prétendues littéraires, cet enfant de Paris a fixé la langue à mi-côte, si l'on peut ainsi dire, au point précis d'équilibre entre les mièvreries du jargon des ruelles et l'impudence de l'argot du Pont-Neuf. Enfin, contemporain des derniers érudits, il a fait la part, dans sa doctrine, comme on la faisait, comme on la fait toujours dans les familles bourgeoises, presque égale au respect de la tradition ou de l'usage, et aux exigences de la nouveauté. Et sans doute, quoi qu'on en puisse dire, quoi que nous en ayons dit nous-mêmes, il faut bien que cet idéal, si français, ne laissât pourtant pas d'être encore assez humain, puisque pendant deux siècles aussi, les étrangers ont essayé d'y plier leur génie. Il est vrai qu'entre temps, Molière et Racine, en s'appropriant les idées de Boileau, y avaient insinué tout ce que lui-même n'y avait pas mis d'étendue ou de profondeur, et qu'ainsi la valeur ou la portée s'en étaient accrues de tout ce qu'il y a dans *Andromaque* et dans *Tartuffe* de plus que dans les *Satires* ou dans *l'Art poétique*. C'est ce que j'essaierai de montrer dans une prochaine étude.

FERDINAND BRUNETIERE.

L'AGE DES MACHINES

Un écrivain allemand, qui a cru bien faire en gardant l'anonyme, mais dont le style et les opinions ressemblent prodigieusement à la façon d'écrire et de penser de M. Max Nordau, auteur des *Mensonges conventionnels de notre civilisation*, vient de publier un livre intitulé : *l'Age des machines*. Il va sans dire que cet âge est le nôtre. L'auteur anonyme se flatte de savoir comment la postérité nous jugera, et ce n'est pas lui-même qui porte la parole. Par une fiction aussi hardie qu'ingénieuse, il suppose un conférencier du XXXe siècle de notre ère expliquant à ses auditeurs tantôt charmés, tantôt scandalisés, ce qu'étaient les hommes de la fin du XIXe siècle, en quoi ils surpassaient leurs grands-pères et toute l'humanité qui les avait précédés, en quoi ils étaient inférieurs à leurs arrière-petits-fils et plus encore au premier quidam venu du XXXe siècle (1).

Il est difficile de savoir ce que sera le monde dans mille ans d'ici et ce qu'il pensera de nous. Faute de mieux, l'auteur anonyme s'est tiré d'affaire en prêtant gratuitement à son conférencier ses propres opinions, ses antipathies et ses préférences, ses goûts et ses dégoûts, et c'est un Max Nordau du XXXe siècle qu'il fait parler. Or son opinion personnelle est que notre siècle, admirable en beaucoup de choses, est, en beaucoup d'autres, plus étonnant qu'admirable.

Il vante les merveilles accomplies de nos jours par la science, nos inventions, nos industries, la civilisation nouvelle dont nous aurons eu la gloire de doter l'univers. Mais il s'indigne que des hommes si inventifs et si savans aient gardé, par une contradiction

(1) *Das Maschinenalter*, Zukunftsvorlesungen über unsere Zeit, von Jemand. Zürich, 1889. Verlags-Magazin.

déplorable, un respect absurde pour le passé, que dans leur vie de famille, dans leur existence politique et sociale, ils se gouvernent par leurs souvenirs, par leurs préjugés plus que par la logique. Il nous accuse d'être des cosmopolites inconséquens, sacrifiant encore aux faux dieux, aux vieilles modes, au patriotisme de clocher, et il nous reproche avec une éloquence amère nos armées et nos casernes. Il se plaint qu'à l'esprit de progrès nous joignions la religion de la routine, qu'au lieu d'initier nos enfans, dès leur bas âge, aux mystères du darwinisme et de la morale évolutionniste, nous leur apprenions « des langues mortes, des dogmes morts, des mythes morts, » que nous jugions utile de leur faire savoir « ce que disait le petit Cyrus à son grand-papa, » ou de leur conter la légende de Guillaume Tell, qui, n'ayant jamais existé, n'a jamais tiré sur une pomme. Il nous en veut surtout de leur enseigner de pitoyables superstitions, des fables ridicules, une morale surannée, qui ne convient qu'à des moines et à des nonnes. De tels abus étaient excusables dans un temps où le monde n'avait que des chandelles pour s'éclairer ou battait le briquet pour allumer sa bougie ; tout cela est indigne d'un siècle qui a remplacé les falots par des becs de gaz et des lampes électriques.

L'auteur anonyme définit notre époque : un âge de transition, et il est fermement persuadé que les conférenciers du XXXe siècle nous traiteront de civilisés encore enfoncés dans la barbarie, qui gâtaient leurs découvertes par leurs inconséquences et leurs compromis, que nous serons à leurs yeux des êtres incohérens et presque inexplicables, une sorte de sauriens amphibies, encore à demi poissons et joignant à leurs pieds palmés des nageoires qui ne leur servaient plus à rien, des hommes-singes considérant comme leur plus bel ornement le bout de queue qui leur restait, ou, pour employer une autre comparaison : « Cette époque, diront-ils, était un mois d'avril où les forêts gardaient encore toutes leurs feuilles d'automne. » S'il ne tenait qu'à l'auteur anonyme, nous secouerions si rudement nos arbres que dès demain nos feuilles jaunes joncheraient la terre, dès demain, nous nous ferions un devoir de dépouiller jusqu'à nos derniers préjugés ; dès demain, nous aurions pour les usages et les fétiches de nos pères le juste mépris qu'ils doivent inspirer à des hommes qui de Paris à Marseille peuvent converser et conclure de bonnes affaires par le téléphone.

L'auteur anonyme est un homme heureux. Il ne doute de rien, il vit dans le royaume des bienheureuses certitudes. Il ne dira jamais comme Ponce-Pilate : Qu'est-ce que la vérité ? Il sait exactement où elle finit, où commencent la superstition et l'erreur. Il lui plaît d'oublier que certaines doctrines, longtemps en crédit, ont été plus tard convaincues de fausseté, qu'il a fallu que Lavoisier vînt au monde pour découvrir l'oxygène et anéantir la théorie du phlogistique, mais que, si

grand que fût son génie, Lavoisier lui-même s'est trompé plus d'une fois, que Bichat a fait d'immortelles découvertes et qu'il y a mêlé des chimères. De vrais savans se sont plaints que leurs recherches ne servaient qu'à augmenter leurs doutes et leurs difficultés, et l'un d'eux définissait la science « une ignorance insatiable. » Avant d'enseigner l'évolution aux simples et aux petits enfans, il serait bon de savoir comment il faut l'entendre. Les évolutionnistes se disputent souvent entre eux, et, comme les théologiens, ils se disent de grosses injures. La science est une église divisée en beaucoup de petites chapelles. L'auteur anonyme sait-il bien laquelle est la meilleure, à quel autel nous devons conduire les élèves des écoles primaires pour y faire des dévotions qui leur profitent?

Non-seulement l'auteur anonyme sait exactement tout ce qu'il faut croire, il est convaincu que le jour où l'humanité tout entière croira tout ce qu'il croit, méprisera tout ce qu'il méprise, elle sera parfaitement sage, parfaitement bonne et parfaitement heureuse. Il n'admet pas que certains avantages ne s'acquièrent qu'à pacte de rachat, que dans la grande partie qui se joue à travers les siècles, les gains soient quelquefois compensés par des pertes, que les vieilles sociétés eussent un climat plus propice à la culture de certaines plantes, qu'on y vît fleurir plus abondamment des joies, des vertus ou des talens qui ne poussent aujourd'hui qu'en serre chaude. Il estime que l'âge des machines, auquel il ne reproche que ses imbéciles vénérations et dont le seul tort est de trop admirer les âges qui l'ont précédé, les dépasse de tout point, qu'en accroissant les connaissances humaines et en créant des industries nouvelles, il a tout perfectionné, la littérature comme la vertu, et que nos artistes sont bien supérieurs à leurs devanciers, qu'ils ont la sottise de regarder comme leurs maîtres. J'ai dit que l'auteur anonyme ne doute de rien. Il affirme que les hommes du XXXe siècle mettront quelques poètes allemands d'aujourd'hui, dont on ne parle guère, bien au-dessus d'Homère, de Virgile, de Dante et de Gœthe. Comment s'y prend-il pour être si sûr de ces choses-là?

Un positiviste anglais, M. Frédéric Harrison, qui écrit avec autant d'agrément qu'il a de fermeté dans l'esprit, a résumé en quelques pages fort piquantes le bien et le mal qu'il pense de ce siècle finissant (1). M. Harrison est le moins superstitieux des hommes, et plus philosophe que l'auteur anonyme, il range parmi les superstitions la foi au progrès absolu. Il déclare qu'il n'aurait pas voulu vivre dans un autre temps que le nôtre; mais loin de nous reprocher ce qui peut nous rester de vénération pour les choses d'autrefois, il nous engage à ne pas trop nous enorgueillir de nos avantages, à nous occuper plutôt de

(1) *The choice of books*, by Frederic Harrison. Londres, 1886.

ce qui nous manque, à nous défier de nos flatteurs et des fabricans de cantates, qui matin et soir accordent leur lyre ou leur guitare pour célébrer les merveilles de l'âge des machines.

C'est une chose très complexe que la civilisation, et on conçoit sans peine qu'elle puisse progresser à certains égards et, à d'autres, rester stationnaire ou reculer : « Bénissons, dit M. Harrison, la vapeur, l'électricité, le gaz, les railways, les télégraphes et tout ce qu'inventa notre siècle pour rendre la vie plus douce et plus commode. Mais c'est une question de savoir si nos inventions sont un bien pur de tout mélange. » Comme il le remarque, nous pouvons désormais parcourir en cinq jours 4,000 milles anglais, et trois heures suffisent à un journal de Londres pour reproduire mot à mot le message que vient de prononcer le président des États-Unis. Nos machines confectionnent 10,000 chemises dans le temps qu'il fallait jadis pour en fabriquer une, et telle lampe électrique donne plus de lumière qu'un millier de chandelles. Une servante peut avoir son portrait pour six pence, et ce portrait sera plus ressemblant que ne l'était celui d'une lady d'autrefois, qui l'avait payé soixante livres. M. Harrison n'a garde de médire de nos machines, il leur sait gré de tous les services ingénieux qu'elles nous rendent, de tous les plaisirs qu'elles nous procurent ; mais après les avoir louées, honorées comme il convient, il songe à la vie qu'on mène dans les manufactures et dans les mines, aux tristesses des villes noires, aux femmes qui s'étiolent et aux enfans qui meurent, aux lourdes servitudes qui pèsent sur nos ouvriers, et il se prend à douter qu'ils soient aussi heureux que ceux du XIIIe siècle, qui se plaignaient de ne l'être pas.

Il pense aussi que les laboratoires de nos chimistes, de nos physiciens, de nos physiologistes sont, à ceux des Harvey, des Priestley, des Lavoisier, ce qu'est l'armure d'un cuirassé à celle d'une jonque chinoise. Mais il se demande s'il suffit d'être bien outillé pour avoir du génie, si les progrès de la science correspondront toujours à l'immensité des ressources dont elle dispose, si le XXe siècle aura ses Copernic et ses Newton, ses Descartes et ses Leibniz, ses Laplace et ses Lagrange. Il pense enfin que tant vaut l'homme, tant vaut la civilisation, et il se demande si la plante humaine est aujourd'hui d'une plus belle venue qu'autrefois, si nous faisons dans le monde une plus fière figure que nos ancêtres, si un Anglais est un être plus noble, plus généreux, plus respectable que son grand-père, parce qu'il a la joie d'entendre à Londres les paroles qu'un homme prononce à New-York.

L'auteur anonyme méprise profondément le passé. M. Harrison ne méprise rien ni personne. Il fait sa part à tout l'univers ; il n'exalte pas les uns aux dépens des autres ; fervent disciple de Comte, il croit au progrès continu, mais il croit aussi au système des compensations.

« Étudiez, dit-il, les mœurs et la vie athéniennes dans les délicieux dialogues de Platon ou dans les comédies d'Aristophane, ou la vie romaine dans les épîtres d'Horace, ou la vie au moyen âge dans les contes de Boccace ou dans Chaucer, ou la vie orientale dans les *Mille et une nuits,* ou dans les livres de Confucius, ou retournez à la Grèce antique telle que nous la représentent l'*Odyssée,* les poèmes d'Hésiode, les odes de Pindare, toutes ces sociétés si diverses ont pour nous je ne sais quel charme idéal, et nous y découvrons sans peine des hommes vraiment hommes, aussi heureux que sages. Ces sociétés sont mortes et nous n'avons aucune envie de les ressusciter; nous sommes mieux comme nous sommes, tous ces âges classiques de la poésie et de l'histoire avaient leurs vices, leurs folies, leurs funestes ignorances, leurs préjugés et leurs crimes; ils n'ont pas laissé de connaître la sagesse, la beauté, le bonheur, quoiqu'ils ne connussent ni la vapeur, ni le gaz, ni l'électricité, ni les locomotives, ni l'imprimerie, ni les gazettes, ni les railways souterrains, ni les cartes postales. » On voit combien M. Harrison est loin de s'entendre avec l'auteur anonyme. On ne lui persuadera jamais qu'Homère, qu'il ne se lasse pas de relire et d'admirer, eût été un plus grand poète s'il avait connu le phonographe Edison, ou que l'exposition de l'*Orestie* serait beaucoup plus intéressante si, renvoyant au magasin des vieux décors ces torches de résine dont la flamme rouge annonça d'île en île, de montagne en montagne, la prise et l'incendie de Troie, Eschyle avait mis en scène un employé du télégraphe apportant à Clytemnestre une dépêche d'Agamemnon.

Croirons-nous que, comme l'assure l'auteur anonyme, les conférenciers du xxxe siècle ratifieront tous les jugemens qu'il porte sur nous, qu'à son exemple ils définiront l'âge des machines un siècle très inventif et très admirable, mais plein d'inconséquences et de contradictions? J'aime à penser que les conférenciers du xxxe siècle, s'il y en a, seront quelque peu philosophes, et tout philosophe sait que les contradictions sont l'inévitable partage de l'esprit humain, que chaque siècle a eu les siennes, et que c'est là le grand ressort qui fait aller le monde. Comme on l'a remarqué, il fut un temps où le grand-turc faisait couper toutes les têtes qui lui déplaisaient et pouvait rarement garder la sienne, un temps où le saint-père avait des rois pour vassaux et ne pouvait ôter un privilège à la république de Lucques, où l'empereur était roi des Romains, sans autre droit que celui de tenir l'étrier du pape, où les Anglais servaient leur souverain à genoux, mais le déposaient, l'emprisonnaient et le faisaient périr sur l'échafaud; où des hommes qui faisaient vœu de pauvreté obtenaient, en vertu de ce vœu, jusqu'à 200,000 écus de rente, où le chancelier de France était le premier personnage de l'état et ne pouvait manger avec le roi, où une intendante était reine en province et bourgeoise à la cour, où qui-

conque doutait de certains miracles risquait d'être cuit en place publique et où l'on traduisait, à l'usage du dauphin, les *Tusculanes* et Lucrèce.

Voilà de vraies contradictions, et pour la plupart celles que nous reproche l'auteur anonyme n'en sont pas. Il n'est pas contradictoire que des peuples riches, industrieux et naturellement pacifiques, entretiennent à grands frais de nombreuses armées pour mettre leurs frontières hors d'insulte; plus on possède, plus il convient de prévoir les accidens, et Darwin a démontré que la lutte à outrance est la loi de nature. Il n'est pas contradictoire que, dans le siècle des machines, on travaille avec le même succès à perfectionner les arts de la paix et les arts de la guerre. Les machines sont des êtres impassibles, elles n'ont ni cœur ni entrailles; absolument indifférentes à ce qu'elles font, elles se prêtent à tous les usages; il ne leur chaut guère qu'on les emploie à fabriquer une paire de bas, un vêtement, une charrue ou un canon et une torpille. Il n'est pas contradictoire que des chênes qui commencent à bourgeonner, à verdir, conservent quelque temps encore leurs feuilles jaunes et ne soient pas impatiens de s'en défaire. Les feuilles jaunes ont leur divine beauté, et il est bon de respecter les vieilles choses; tôt ou tard les nouveautés que nous prônons seront des vieilleries. Enfin il n'est pas contradictoire que des hommes qui font grand cas de la science hésitent pourtant à enseigner aux petits enfans, qui n'y comprendraient rien, les lois de la concurrence vitale et de la sélection sexuelle. Il faut donner le lait aux âmes naissantes et réserver le pain pour les forts. On préparerait un triste siècle, aussi infécond que morose, si on chassait des écoles les contes et les fables, et la science s'en trouverait mal. Voulez-vous tuer l'esprit de découverte, tuez l'imagination. Il en a fallu autant pour inventer la vis sans fin et les moufles que pour composer la plus belle des épopées, et Archimède en avait encore plus que son contemporain Théocrite.

Assurément nous avons nos contradictions, et si les conférenciers du XXXe siècle s'amusent à les rechercher, ils ne manqueront pas d'en découvrir quelques-unes que l'auteur anonyme n'a point signalées. Ils constateront avec surprise que le siècle des machines offrait aux hommes une foule de ressources contre l'ennui, de nombreux moyens de tromper leurs soucis, de sortir d'eux-mêmes, tous les divertissemens qui font oublier les misères, et que cependant ils avaient une disposition marquée à la mélancolie, au pessimisme, que leur philosophie comme leurs romans en faisaient foi. Les psychologues du XXXe siècle en chercheront la raison et la trouveront aisément.

Ils seront encore plus surpris de voir que l'âge des machines avait plus de penchant que tout autre à exalter la personne humaine, et qu'à son insu et dans les meilleures intentions du monde, il travaillait à la diminuer. Notre époque aura eu la gloire de mettre dans la loi plus de

justice, de tendresse et de miséricorde qu'il n'y en eut jamais. Les anciens législateurs se contentaient de corriger les grandes iniquités; les petites iniquités, dont on ne songeait point à se plaindre, nous paraissent insupportables, tant le nom d'homme nous est sacré! On disait jadis : *Homo homini lupus;* on pourrait dire désormais : *Homo homini deus*. Les Romains de l'époque impériale avaient le droit d'être nourris et amusés; les petits de ce temps y ajoutent le droit d'être instruits, et demain ils auront celui d'être assurés contre la maladie, les infirmités, la vieillesse. Que ne pouvons-nous les garantir contre la mort! C'est une vertu que nous avons, et cette vertu a engendré un défaut dont nous souffrons. La vénération que nous avons pour le moi d'autrui nous autorise à en avoir beaucoup pour le nôtre, et il en résulte que le siècle des machines a vu se développer l'égotisme dans des proportions inconnues jusqu'ici. On sait avec quelle discrétion, avec quelle réserve, avec quelle chaste pudeur, tel Grec du temps de Périclès ou tel de nos écrivains classiques parlait de lui-même; il mettait sa coquetterie à se cacher, et le plus grand charme de leurs livres est l'absence de l'auteur. Aujourd'hui l'être le plus ordinaire, le plus banal, le plus insignifiant, de la plus mince étoffe, se fait un devoir et une joie de s'étudier, de se décrire, de se raconter sans nous faire grâce d'un détail, et il serait fort étonné qu'on refusât de s'intéresser à ses patientes et minutieuses analyses. Les poètes d'autrefois trouvaient tout dans leur sujet; aujourd'hui le sujet n'est plus qu'un prétexte, une occasion de se chercher, de se trouver et de s'aimer. En matière de littérature, nous préférons à l'amour à deux le libertinage des ermites et ces plaisirs solitaires, qui nuisent quelquefois à la santé.

Dans aucun temps, le moi n'a eu tant de prétentions, n'a tenu tant de place, ne s'est plus étalé, et pourtant tout contribue à gêner le libre développement des individus, à réduire la part d'eux-mêmes qu'ils mettent dans ce qu'ils font, à contrarier l'envie qu'ils pourraient avoir de se façonner à leur guise. La société où nous vivons nous aligne au cordeau, et il n'a jamais été plus difficile d'être quelqu'un.

Un artiste est un homme qui imprime à son travail la marque de sa personne, et produit un ouvrage qui diffère en quelque chose de ce que produisent les autres et dans lequel il se reconnaît. Autrefois, dans une certaine mesure, tout ouvrier était un artiste ou peu s'en fallait. Lisez un très curieux petit livre intitulé : *Comment on devenait patron* (1). Vous y verrez, si vous l'avez oublié, que, dans tout métier, le compagnon ne passait maître qu'après avoir fait son chef-d'œuvre, que le chef-d'œuvre était exécuté sous la surveillance des jurés, qu'au XVIIe siècle

(1) *La Vie privée d'autrefois*. Arts et métiers, modes, mœurs, usages des Parisiens du XIIe au XVIIIe siècle, d'après des documens originaux ou inédits, par Alfred Franklin. *Comment on devient patron*. E. Plon, Nourrit et Ce.

on ne devenait maître brodeur qu'après avoir fait une figure d'or nué d'un demi-tiers en carré, ni maître chapelier qu'après avoir fabriqué un chapeau frisé d'une livre de mère-laine cardée, teint et garni de velours, et que les imprimeurs étaient tenus « d'être congrus en langue latine et de savoir lire le grec. » Souvent les chefs-d'œuvre étaient des travaux si compliqués qu'ils exigeaient une année entière d'opiniâtre labeur. Faciles ou difficiles, on ne devait compter que sur soi-même pour en venir à bout. Le clerc du bureau prêtait serment de ne donner aucun avis au candidat, de ne laisser entrer personne dans la pièce où il travaillait; on entendait le laisser à ses propres inspirations.

Autrefois l'ouvrier était tenu d'avoir de l'industrie et de l'invention; aujourd'hui, des animaux étranges, bâtis en fer ou en acier, se chargent d'inventer pour lui. Quand on parcourt au Champ de Mars la merveilleuse galerie des machines, quand on se promène parmi ces monstres apprivoisés qui, grondant, hurlant, sifflant et crachant, accomplissent avec une violence méthodique des ouvrages d'exactitude et de précision, quand on passe en revue toutes ces forces sauvages qui se sont mises sous notre discipline et, bon gré mal gré, ont appris à obéir, on éprouve pour elles un superstitieux respect et on admire les hommes de génie qui les ont inventées. Mais l'ouvrier qui les emploie est à leur service, et serviteur d'une machine, il devient un peu machine lui-même. Il doit faire toujours la même chose, se répéter sans cesse, mettre son honneur à tirer cent mille copies parfaitement identiques d'un modèle qu'il n'a pas inventé. Les machines sont des êtres impersonnels, qui condamnent à l'impersonnalité quiconque travaille par elles ou pour elles.

Si vous voulez trouver un ouvrier artiste, rendez-vous auprès de ce tisserand algérien qui fabrique un tapis dont le patron est dans sa tête. Une foule attentive se presse autour de lui, et sans qu'il y paraisse, il a le cœur gonflé de joie : si le bonheur de l'Arabe est d'être regardé, sa diplomatie naturelle, qui est celle des chats, lui commande de cacher ses bonheurs et de feindre l'indifférence. Je ne sais si ce tisserand est aussi habile que tel de ses confrères. Quoi que vaille son tapis, vous êtes sûrs d'y découvrir des irrégularités qui vous choqueront, pour peu que vous ayez l'esprit rectiligne et symétrique. Mais gardez-vous de les imputer à sa nonchalance, à ses distractions, à ses oublis; croyez que ses négligences sont volontaires, qu'il se permet d'avoir des caprices. C'est sa façon de signer et de dire : C'est moi. Il en est des tapis d'Afrique ou d'Orient comme des feuilles des arbres; impossible d'en trouver deux qui se ressemblent de tout point. Le seul travail qu'on puisse aimer est celui qu'on marque à son chiffre, et les douceurs de la paternité sont un sentiment qui tend à disparaître de l'industrie. Si vous découvrez jamais une machine pour procréer les

enfans, qui chargerez-vous de les aimer et de les soigner comme on soigne ce qu'on aime ?

Grâce aux machines, il y a moins d'invention dans le travail, et il y a moins d'originaux dans la société. Nos industries, travaillant vite et à bon marché, mettent leurs produits à la portée de toutes les bourses, et par une conséquence naturelle, le siècle des machines est un siècle égalitaire. Les sociétés démocratiques ont d'inappréciables avantages; mais leur humeur niveleuse, ennemie de toutes les distinctions, se défie des gens qui n'ont pas l'air de tout le monde; diversité n'est pas leur devise. Jadis il y avait plusieurs qualités d'hommes, et chacun vivait conformément à la condition où il était né; il avait les mœurs comme le vêtement de sa classe. Ajoutez que toutes les libertés étaient des privilèges, et partant on y attachait un grand prix, on consentait à risquer beaucoup pour les faire respecter. Dorénavant c'est le nombre qui gouverne les cités et les empires. L'homme qui sous un régime de suffrage universel va déposer son bulletin dans l'urne ne se sent pas relevé par l'exercice qu'il fait de son droit; il n'est qu'un numéro. En se dérangeant pour aller voter, il accomplit un devoir fort ennuyeux et pratique la plus modeste des vertus; il a la peine sans avoir l'honneur. L'homme est ainsi fait qu'il ne tient qu'aux droits qui le distinguent, et la propriété exceptée, il n'y a plus de droits personnels.

L'âge des machines voit disparaître de plus en plus les distinctions de classes, et il voit s'effacer aussi les diversités nationales. Jamais il ne fut plus nécessaire de placer des bornes pour rappeler aux peuples qu'ils ont des frontières. Il y eut toujours des voyageurs, mais naguère encore, la règle était de rester chez soi; les existences assises étaient les existences naturelles, normales, et chacun était avant tout l'homme de son pays, de sa province, de son canton, de son village. Ces vins francs sentaient le terroir. Dans un temps de chemins de fer, de communications infiniment faciles et rapides, c'est le mouvement qui est naturel, et il faut un effort pour rester chez soi. Par les comparaisons qu'ils provoquent, les voyages étendent l'esprit; quelquefois aussi, ils brouillent les idées. On sait plus de choses, on se déniaise, on est moins sot, mais on est moins soi.

Et ce n'est pas seulement dans l'espace que nous voyageons plus que nos pères, c'est aussi dans le temps. Avec les applications industrielles de la science, les études historiques sont la plus grande gloire de notre époque. Le XVIIIe siècle, si éclairé, si spirituel qu'il fût, était un siècle presque barbare en ce qui concerne l'intelligence des âges primitifs et de toutes les questions d'origines. Nous pouvons dire, sans nous vanter, que nous sommes à certains égards les hommes les plus intelligens qui furent jamais. Il n'est pas de société si bizarre, de culte si extravagant, que nous ne soyons

en état d'expliquer. Nous pourrions donner des leçons à Cicéron et à César touchant les origines de Rome; l'Égypte, l'Assyrie n'auront bientôt plus de secrets pour nous, et avant peu, nous nous chargerons d'apprendre aux Chinois qui ils sont. Cette faculté nouvelle, que nous avons acquise et qu'on pourrait appeler la sympathie historique, nous permet de comprendre ce qui nous ressemble le moins; mais il est presque impossible de tout comprendre sans devenir un peu sceptique. Nous ne brûlons plus les mécréans et les athées; mais combien d'entre nous seraient-ils disposés à donner leur vie pour leurs croyances, qui ne sont que des opinions ?

Notre civilisation d'ordre très composite est assez bien représentée par notre architecture, qui vit de ressouvenirs et combine ingénieusement tous les styles, faute d'en avoir un. Le seul temps qu'on puisse rapprocher du nôtre est celui de la Rome impériale. C'en était fait des cités murées et fermées, ne connaissant que leurs traditions, leurs lois, leurs usages et leurs dieux patronaux; tout se mêlait, tout se confondait. La ville aux sept collines recevait chez elle le monde entier, et magnifiquement hospitalière, elle délivrait à tous les dieux, qu'ils vinssent d'Afrique ou du fond de l'Orient, des lettres de grande naturalisation. C'était, comme le nôtre, un âge de syncrétisme. L'empereur Alexandre Sévère faisait chaque matin ses dévotions domestiques dans son *larrarium*, où il avait rassemblé avec les images de ses ancêtres et des plus glorieux de ses prédécesseurs celles d'Alexandre le Grand, d'Apollonius de Tyane, du Christ d'Abraham et d'Orphée. Les meilleurs esprits de notre temps ressemblent au *larrarium* d'Alexandre Sévère; on y trouve un peu de tout. Nous sommes faits de pièces et de morceaux, et les bariolages nous enchantent, les bigarrures nous délectent. Aussi prenons-nous un plaisir extrême au spectacle de haut goût, si délicieusement étrange, que nous offrent depuis quelques semaines le Champ de Mars et l'Esplanade des Invalides, où vivent dans un fraternel pêle-mêle des hommes de toute couleur, de toute religion, de tout poil, de toute langue, ramassés aux quatre coins du monde. Leurs agapes et leurs confusions sont présidées par une grande tour, auprès de qui la tour de Babel paraîtrait un jouet d'enfant.

Il fait bon vivre dans ce temps; tout compté, tout rabattu, nous aurions tort d'en préférer un autre. Nos machines, ces infatigables travailleuses, qui ne font pas acception des personnes, nous ménagent sans cesse de nouvelles surprises, et procurent aux déshérités des plaisirs qui jusqu'ici ne semblaient réservés qu'aux heureux. Ce qui est plus précieux encore, nous devenons de jour en jour plus tolérans, et la tolérance est le premier des biens. La nôtre, qui est moins une vertu qu'une grâce et une douceur de l'esprit, consiste à comprendre qu'il y a une part de vérité dans les croyances qui nous sont le plus étran-

gères. Favorisés comme nous le sommes, il doit peu nous en coûter de rendre justice à nos pères, de confesser nos faiblesses, de reconnaître que les hommes du XVIe siècle, par exemple, étaient plus convaincus que nous, qu'ils savaient pâtir et vouloir, qu'ils avaient l'âme plus forte et plus originale. Le caractère est une marchandise rare aujourd'hui, surtout parmi les politiques; ceux qui en ont sont pareils à des arbres de haute futaie épargnés par le bûcheron dans une coupe claire. Ce qui nous manque aussi, c'est je ne sais quoi de simple, d'ingénu et d'uni, qui est la marque des grandes époques de l'art. Nous avons tous les talens, tous les genres de mérite; nous n'avons pas l'honnête candeur, la naïveté, secret des beautés inimitables. Nous aimons à nous compliquer, à nous contourner, à nous tordre et à nous détordre, à tourmenter notre parole comme notre pensée.

Ce qui nous manque surtout, c'est le repos, c'est le calme des forts. Nous ne sommes pas seulement des êtres compliqués, nous sommes des agités. Tout nous invite à augmenter notre être, à multiplier, à varier sans cesse nos sensations, à nous donner de nouveaux modes d'existence; mais nous sentons que si notre désir est infini, notre nature est bornée, que l'étoffe manque, et l'inquiétude nous ronge. Nos machines nous font croire que tout est possible; mais il faut en revenir, et nous leur reprochons de nous avoir cruellement trompés. Comme nous, certains empereurs romains étaient des névropathes qui ne pouvaient croire à l'impossible et tentaient des aventures. C'était un esprit très inquiet que ce féroce Caracalla, qui n'exerçait des cruautés que pour faire des expériences et se procurer des impressions. Ce grand romancier psychologue se plaisait à étudier des états d'âme. Il poignarda un de ses mignons et fit périr un esclave qu'il aimait pour savoir au juste ce qu'avait éprouvé Alexandre après avoir tué Héphestion, ce qu'avait ressenti Achille après avoir perdu Patrocle. Expérimentateur encore plus hardi, Héliogabale, ce jeune et beau Syrien aux tuniques dorées, aux chaussures étincelantes de pierreries, pensait que pour remplir son sort et l'idée qu'on peut se faire de la vie, il fallait avoir deux sexes et tour à tour se savoir homme et se sentir femme. On le vit jouer le rôle de Vénus dans des tableaux vivans; on le vit plus tard épouser en grande pompe son affranchi Zotime, surnommé désormais le mari de l'empereur.

Ce sont là des cas morbides, monstrueux; il nous répugne moins de nous reconnaître dans l'empereur Adrien, qui en définitive fut un grand homme. Ce prodigieux dilettante, qui avait un goût égal pour les philosophes, les sages, les musiciens, les savans et les astrologues, essaya tout, le vice et la vertu. Après avoir mené dans les Gaules la vie des camps, mangeant le pain du soldat, couchant sur la dure, il se plongeait dans les délices, et, comme le dit son biographe, il était divers

et bigarré en toute chose. Il ne tenait pas en place, il courait sans cesse, et la terre lui semblait petite. Tantôt il escaladait l'Etna à la seule fin de voir un lever de soleil qui ne ressemblât pas à tous les autres, tantôt il se faisait initier aux mystères d'Eleusis comme aux rites secrets de l'Égypte. Sa tête était un vrai magasin de curiosités ; il avait tout vu, tout ressenti. Tour à tour, il voulait vivre comme on vivait à Rome, ville de faste, de grosse mangeaille et de gros plaisirs, ou selon la mode d'Antioche, patrie des voluptés raffinées, après quoi il se transportait à Alexandrie, pays des papetiers, des souffleurs de verre et des philosophes qui se distillent le cerveau, ou il tentait de se reposer à Athènes, seule cité de l'empire où l'on ne rougît pas d'être tempérant et pauvre. A force de courir et d'essayer, la lassitude le prit. Il aurait pu dire avant Septime Sévère : « Je fus tout ce qu'on peut être, et rien ne m'a profité : *omnia fui, nil expedit.* » Il aimait mieux se parler en vers, et, se sentant mourir, il disait : « Petite âme vagabonde, *animula vagula, blandula*, tu vas aller toute pâle, toute froide et toute nue, dans ces lieux où l'on ne plaisante plus. » Elles ne sont pas rares parmi nous, ces petites âmes vagabondes, qui vont et viennent en se disant : Il faut que je m'en passe le caprice, — oiseaux si légers qu'ils ne font pas plier la branche où ils se posent, et qui repartent bien vite pour aller chercher quelque chose qu'ils ne pourraient nommer et qu'ils ne trouveront pas.

Les contradictions et les inquiétudes ne sont pas ce qu'il y a de pire dans ce monde. L'auteur anonyme nous assure que les hommes du xxxe siècle seront parfaitement raisonnables, parfaitement conséquens, que les machines s'étant perfectionnées d'âge en âge, ils seront à jamais guéris de toute superstition, de tout préjugé. Ils auront un ministère de la vérité publique qui poursuivra sévèrement les conteurs de fables et de légendes. Ils n'auront garde d'étudier des langues mortes ; ils se contenteront de savoir le volapuk, et ils seront tous sociologues, tous sténographes. Leurs enfans sauront dès le berceau comment se font les enfans. Les femmes, devenues les égales des hommes, exerçant les mêmes métiers, cultivant les mêmes études, délivrées, elles aussi, de tout préjugé, devenues étrangères à toute coquetterie comme à toute fausse pudeur, ne seront plus des femmes, mais des « hommesses. » Voilà le paradis qu'il nous peint... Oh ! l'ennuyeux peuple ! Oh ! les sottes et insupportables gens ! Que bénies soient nos querelles avec la vie, nos contradictions insolubles et nos femmes qui sont des femmes !

G. VALBERT.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *Esclarmonde*, opéra romanesque en 4 actes et 8 tableaux, paroles de MM. Alfred Blau et Louis de Gramont, musique de M. J. Massenet.

Le proverbe n'a raison qu'à demi : l'art est difficile ; mais la critique n'est point aisée. Elle l'est moins que jamais lorsqu'on a de l'amitié pour celui qu'on doit critiquer, beaucoup de sympathie pour son très grand talent, de la tendresse pour plus d'un de ses ouvrages. Que dire alors et comment faire ? — Comment ? Le plus simplement et surtout le plus loyalement possible. Il ne s'agit que de dire la vérité ou plutôt ce que l'on croit la vérité. Je sais bien que pour un autre il s'agit de l'entendre ; mais cela n'est peut-être pas impossible à tous les hommes de talent et d'esprit.

Voici le sujet de l'opéra de M. Massenet : Esclarmonde est la fille de Phorcas, empereur d'Orient et magicien. Il s'agit, bien entendu, d'un Orient de fantaisie ; par là se justifie cet *r* peu historique ajouté au nom de Phocas. Pour avoir approfondi les mystères surnaturels, l'empereur est contraint d'abandonner le trône à sa fille, magicienne aussi, mais qui, pour conserver son pouvoir, doit rester voilée jusqu'à l'âge de vingt ans. Alors s'ouvrira dans Byzance un tournoi solennel, et le vainqueur épousera la jeune et ravissante impératrice.

Mais, en attendant, la ravissante impératrice s'ennuie. Elle s'ennuie d'autant plus qu'elle aime de tout son cœur, et même, et surtout autrement, un beau garçon qui jadis a traversé Byzance : le chevalier Roland, comte de Blois. A peine maîtresse d'elle-même, Esclarmonde use de son art pour faire venir Roland dans une île enchantée. Elle s'y

rend aussi; et, sans détours, sans préliminaires, à la seule condition que Roland ne lèvera jamais le voile qui la cache, qu'il ignorera son nom et gardera le secret de leur mystérieux amour, elle se livre au bien-aimé. Puis elle le congédie; elle l'envoie à Blois, où certain roi, qui répond au nom de Cléomer, est assiégé par certain Sarrasin qui répond au nom de Sarwégur. Il faut que Roland aille sauver la ville avec une épée miraculeuse que lui remet Esclarmonde.

Il la sauve en effet, et Cléomer, obéissant à la manie qu'ont tous les rois d'opéra d'offrir leur fille aux ténors triomphans, propose à Roland la main de Bathilde. Roland la refuse et refuse aussi de dire ses raisons. L'évêque de Blois s'étonne, interroge au nom de Dieu lui-même Roland, qui, menacé de payer du salut de son âme un silence suspect, finit par avouer au prélat son hymen avec une fée. Le soir même, Esclarmonde arrive à l'appel de son époux. Mais l'évêque arrive aussi, avec tout son clergé. Il arrache à la jeune femme le voile qui la cache; le charme est rompu; Esclarmonde disparaît.

Désespéré, Roland s'est retiré dans la forêt des Ardennes. C'est là que, par un heureux hasard, s'était déjà retiré l'empereur Phorcas; Esclarmonde ne manque pas d'y venir à son tour, et Roland aussi. Sommée par son père de renoncer à son amant ou de le voir mourir, Esclarmonde feint de ne plus aimer Roland et l'abandonne, pour retourner à Byzance avec le vieil empereur.

Les temps sont accomplis; le tournoi va s'ouvrir. Esclarmonde, *quantum mutata*, n'en sera pas moins la femme du vainqueur. Vous pensez bien que ce vainqueur ne saurait être que Roland. On le proclame donc l'époux de l'impératrice, ce qu'il était depuis quelque temps déjà.

Vous savez, car on l'a dit partout, que ce sujet est emprunté à un récit de trouvère du XIIIe siècle, l'histoire de Parthénopex ou Parthenopeus, comte de Blois, et de l'enchanteresse Melior, impératrice de Byzance. Denis Pyramus serait, paraît-il, l'auteur de cette légende, variante moyen âge, comme la légende de *Lohengrin*, de la fable antique de Psyché. Esclarmonde, c'est le Lohengrin des femmes.

Mais le héros wagnérien est autrement pur, autrement intéressant que cette petite Turque sensuelle. Esclarmonde ne s'est pas éprise de Roland, comme Lohengrin d'Elsa, par compassion, par attrait moral. Elle l'aime surtout physiquement; elle le désire, et ne s'en cache pas. Elle se promet avec lui de brûlantes ivresses, des raffinemens voluptueux; elle fera l'éducation amoureuse de cet adolescent; et toutes ces perspectives nous font paraître Esclarmonde aussi désirable, comme elle dit elle-même, que désirante, mais pour les sens seulement. On n'aime guère les femmes qui font trop d'avances, qui prennent toute l'initiative d'amour: ou plutôt on les aime : par politesse d'abord, avec

grand plaisir aussi, pourvu qu'elles soient belles, mais d'un amour incomplet et pour ainsi dire inférieur.

Et puis, à toute cette sensualité se mêle un mysticisme déplacé. Après avoir passé sous des buissons de roses une nuit divine, ou diabolique, la dévote amoureuse convoque des anges aux nimbes d'or, aux ailes roses, aux mains pieusement jointes, pour prendre devant eux des airs innocens et le ton d'une petite sainte. Cet amalgame de religion et de volupté n'est pas très heureux.

Quant à Roland, il ne nous intéresse pas plus que sa maîtresse. Ce n'est qu'un nigaud et un bavard, incapable de dérober son secret aux investigations d'un vieil évêque curieux comme une portière, auquel on n'a même pas donné l'excuse du fanatisme.

Malgré ces incertitudes et ces faiblesses des caractères, malgré d'autres défauts de détail sur lesquels nous passons, il y a dans ce livret quelques qualités d'originalité et de poésie, une certaine couleur légendaire et fantastique, qui pouvaient séduire un musicien épris et chercheur de nouveauté, et qui devaient l'inspirer mieux.

L'œuvre de M. Massenet nous paraît manquer de simplicité, d'unité et d'élévation. Elle trahit trop la recherche, instinctive ou préméditée, de l'effet. Dans la partition comme dans le poème, trop de fleurs, de pierreries, trop de fantasmagorie et de *trucs;* une crainte presque constante du naturel et de la spontanéité. Combien je préfère à toute cette soie chatoyante l'humble laine du *Roi d'Ys ;* au parfum de toutes ces roses, la saine atmosphère des landes bretonnes !

La cohésion manque également à *Esclarmonde;* l'œuvre faiblit et craque par plus d'un côté. Il y a dans l'ensemble des trous et comme des fuites; il y en a dans chaque acte et presque dans chaque morceau. Trop souvent on pourrait marquer le point précis où l'idée se dérobe, où le souffle manque. Le tableau du siège de Blois n'est d'aucune utilité ni d'aucun agrément; celui de la forêt des Ardennes, sauf une cantilène charmante, n'a pas plus de portée.

Ce n'est pas tout : l'idéal de M. Massenet, sa conception et son expression de l'amour ne se sont point épurées dans cette œuvre, plus sensuelle que toutes les précédentes. C'est là une question de tendances esthétiques sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure.

Enfin, la personnalité du compositeur s'est trop effacée derrière une autre, celle de Wagner. M. Massenet ne pouvait trouver un modèle ou un allié plus redoutable. Comme tous les grands hommes, peut-être plus inimitable et plus inaccessible qu'eux tous, Wagner n'aide personne; il écrase ceux qui lui demandent du secours, il brise la main qu'on met dans la sienne.

L'auteur de *Marie-Magdeleine* n'avait pas encore été hanté à ce point par le souvenir du maître de Bayreuth. On pourrait définir *Esclarmonde*

à la fois un petit *Tristan* et un petit *Parsiful* français; l'imitation, ou l'aspiration, inconsciente, mais réelle, se manifeste par des signes multiples. Il serait facile d'indiquer dans *Esclarmonde* des réminiscences de mélodie ou de rythme : l'entrée d'Énéas (un personnage épisodique) rappelle l'entrée de Walther dans les *Maîtres chanteurs;* certains appels d'Esclarmonde ressemblent aux cris sauvages de Brunehild, la Valkyrie. Passons du détail à l'ensemble, à la conception même de l'œuvre. Le choix d'un sujet féerique est très conforme à l'esthétique wagnérienne. Le genre fantastique a pour la musique des avantages et des inconvéniens. Il offre cet avantage, entre autres, que la musique, étant par nature un langage idéal et forcément assez vague, peut se prêter merveilleusement à l'expression de la légende ou du rêve, à l'évocation d'êtres singuliers et mystérieux, qui ne nous doivent ni un compte rigoureux, ni les raisons logiques de leurs sentimens et de leurs actions. Mais le fantastique, et voici le danger presque fatal que Wagner n'a pas toujours évité, le fantastique convient surtout à la musique sans paroles ou du moins sans représentation. La réalité de la scène, réalité relative pourtant, mais encore trop absolue, risque de le ridiculiser. Le théâtre est trop matériel pour les chefs-d'œuvre du genre : pour *Obéron* et le *Songe d'une nuit d'été;* il ne gâterait pas moins l'admirable *Damnation de Faust.* On peut entendre des fées et des génies; il ne faut pas les voir. Si habile que soit le décorateur, si artiste surtout que soit le dessinateur des costumes, et nous avons vu comme ils le sont ici, des figurans ne sauraient ressembler à des anges; un jardin magique a facilement l'aspect d'un potager, le fameux rideau de roses n'est qu'une vaste pièce de lustrine peinturlurée, et les apparitions dans la lune rappellent les réclames lumineuses qui recommandent, le soir, aux badauds du boulevard, le cacao Van Houten ou les pianos-quatuor.

La musique, autant que le poème d'*Esclarmonde*, trahit des préoccupations wagnériennes. Non pas que l'œuvre soit tout entière selon la doctrine du maître; les purs y trouveront beaucoup à redire; mais la tendance est incontestable, l'effort visible et d'ailleurs intéressant. M. Massenet d'abord abuse ici du *leitmotiv*, qui pourrait bien finir un jour, tout comme les roulades italiennes, par devenir insupportable. Une phrase, assez banale du reste, entendue dès le prologue et sur laquelle, à la vue de l'impératrice, le chœur chante ces paroles : *O divine Esclarmonde!* revient au cours de l'opéra avec une telle insistance, qu'on arriverait aisément à la prendre en horreur. Le motif de l'évocation, celui du duo nuptial, ne se répètent pas avec moins de ténacité.

Autre tendance wagnérienne : l'orchestre a souvent le rôle principal dans l'ouvrage de M. Massenet. C'est même à lui qu'est allé, entre le

troisième et le quatrième tableau, le succès le plus éclatant. Ailleurs encore, c'est lui bien souvent qui chante, qui raconte, qui décrit. L'orchestre, plus que le récit de Phorcas, expose la pièce dans le prologue par des combinaisons de motifs tout allemandes; au second tableau, dans une page d'ailleurs très belle, l'orchestre encore signale le passage des apparitions dans la lune consultée par Esclarmonde, les voix des deux femmes l'accompagnent au lieu d'en être accompagnées. Plus loin, dans le duo de Roland et de l'évêque, l'orchestre, toujours l'orchestre, soutient de son chant le dialogue déclamé, et, voyez la vanité des systèmes et le retour ironique des choses de l'art, ce passage rappelle un autre duo, assurément peu wagnérien, celui de Sparafucile et du bouffon au second acte de *Rigoletto*.

Enfin, M. Massenet a tâché de donner à son orchestre non-seulement le rôle, mais la couleur instrumentale de l'orchestre wagnérien. Il l'a de parti-pris alourdi et assombri, chargé de sonorités basses. Vous rappelez-vous, dans le *Jack* de M. Daudet, un chanteur usé qui voulait retrouver ses notes caverneuses d'autrefois? — A ce moment, dit le romancier, Labassindre fit *beuh!* — Dans *Esclarmonde*, trop d'instrumens, et trop souvent, contre-basson, clarinette basse, saxophone font comme Labassindre. Et cela sans grand profit pour les effets fantastiques, j'entends les effets de puissance, car les autres, nous le verrons, ont été parfois rendus avec la grâce et la dextérité familières à M. Massenet.

Voilà beaucoup de Wagner. Est-ce heureux? Je ne le crois pas. Il ne faut dire, en musique ou autrement, que des choses personnelles. M. Massenet avait, même dans *Esclarmonde*, à dire de ces choses-là; pourquoi les dire dans une langue qui n'est pas tout à fait la sienne et ne sera jamais que celle du maître qui l'a créée à son usage et surtout à sa taille?

Une part ainsi faite aux critiques générales d'*Esclarmonde*, il en faut faire une autre aux éloges particuliers et pour ainsi dire locaux. Il va de soi qu'on n'entend pas sans y prendre parfois grand plaisir une partition de M. Massenet. On peut la discuter, la blâmer au besoin; on ne la dédaigne et surtout on ne l'accable pas.

Le prologue, ainsi que nous le disions, est fait de quelques motifs principaux, sur lesquels se posent les phrases déclamées de l'empereur Phorcas. Il ne manque ni d'une certaine grandeur, ni d'une certaine aridité. Le second tableau représente une terrasse du Palais impérial. Esclarmonde rêve à son chevalier, et sa rêverie commence par une phrase d'un tour gracieux et tendre : *Comme il tient ma pensée!* qui malheureusement faiblit trop vite. L'évocation aux esprits de l'air, de l'onde et du feu est moins puissante que perçante. Le musicien abuse ici pour la première fois (ce ne sera pas la dernière) des notes excep-

tionnelles que la Providence a malheureusement données à la charmante interprète du rôle d'Esclarmonde. J'aimerais entendre évoquer les élémens avec plus de poésie et moins d'acuité. En revanche, la description plus symphonique que vocale de la fantasmagorie lunaire est fort remarquable, pleine de mouvement et de vie. Elle équivaut à la vision même, à la vision d'une chasse lancée à fond de train. Le thème de l'évocation, très rythmé, très précipité, sonne à l'orchestre avec une autre puissance que tout à l'heure sur les lèvres de la jeune fille. De rudes fanfares éclatent; Esclarmonde les redit à pleine voix, et des clochettes tintent joyeuses à l'unisson de ses cris joyeux. A la bonne heure! voilà qui est bien; cela est serré, franc et fort.

Les deux tableaux suivans n'en font qu'un; ils se succèdent sans interruption et ne sont que les deux phases d'une même scène d'amour : avant et après. Pendant, l'on baisse un rideau et l'orchestre joue seul. Ce long, ou ce double duo, est évidemment le point culminant et le point délicat de l'ouvrage. Il en est sans contredit la meilleure page, celle où M. Massenet s'est le plus heureusement souvenu de lui-même. Nous disons souvenu, car, malgré la grâce, la tendresse, la passion de cette scène d'amour, il ne nous semble pas que le musicien se soit ici dépassé, qu'il ait fait un grand pas en avant et donné en un sujet qui convenait si bien à sa nature, tout ce que nous pouvions espérer, tout ce que nous espérons encore de lui.

Roland s'avance à travers les buissons fleuris de l'île enchantée. Les génies l'entourent de leurs rondes gracieuses et l'invitent à les suivre. Charmans dessins d'orchestre, à peine esquissés; toute la transparence et la fluidité possibles : une musique qui semble la vibration de l'atmosphère elle-même; des alternatives heureuses de rythme sautillant et langoureux tour à tour; partout cette main légère qu'on pouvait être sûr de retrouver ici; jolie entrée et jolie cantilène d'Esclarmonde : dans les préliminaires du duo, un peu d'incertitude, de gaucherie voulue qui ne messied pas, et le duo commence. Certes, il est mélodieux, ce duo; harmonieux aussi : mais là encore, là surtout, j'attendais autre chose : un rythme plus original, moins familier à nos oreilles que ce rythme sur lequel ont flotté déjà tant de duos d'amour, depuis celui de *Roméo* jusqu'à celui d'*Ève* et à celui du *Cid*, peut-être le plus touchant. Les réponses lointaines du chœur : *Hymen! Hyménée!* font bien; à la lecture du moins, car au théâtre on ne les entend pas. La progression qui termine le duo n'est pas non plus très nouvelle; un *crescendo* haletant monte de note en note, et une explosion trop prévue amène la chute du rideau. Il était temps de dérober sous les roses les ardeurs touchant à la frénésie d'Esclarmonde et de son bien-aimé. Il était naturel d'en indiquer en quelques mesures le pa-

roxysme et l'apaisement, comme a fait Gounod dans *Faust* à la fin de l'acte du jardin. Mais M. Massenet a fait bien davantage. Grâce à une péroraison d'orchestre étonnamment expressive et d'ailleurs assez puissante, grâce à cet entr'acte, qui n'en est un que pour les spectateurs, nous entendons ce que nous ne voyons pas. Nous sommes témoins par les oreilles, ne pouvant l'être par les yeux. Jamais encore on n'avait, je crois, fait une description sonore aussi fidèle, aussi détaillée, de la manifestation physique des tendresses humaines (vous voyez que je tâche de m'exprimer convenablement). Tout est noté, et gradué; les violons commencent doucement; puis les altos arrivent à la rescousse, puis le quatuor; les sonorités s'enflent, le mouvement se précipite et le tout aboutit à un éclat général et terriblement significatif. Allez écouter cette symphonie éminemment suggestive, et, comme dit le pigeon de La Fontaine, un oiseau à citer en telle occasion, « vous y croirez être vous-même. » L'orchestre dans les sons brave l'honnêteté; l'instrumentation de M. Massenet était déjà luxuriante; la voilà luxurieuse, et la fleur de sensualité que le jeune maître avait toujours cultivée a fini par s'épanouir comme la fleur de l'aloès, avec un fracas pareil au tonnerre.

Je ne dis pas que ce soit beaucoup de bruit pour rien; ce rien est quelque chose, quelque chose même de délicieux; mais le sujet ainsi traité nous donne une vision ou une audition d'amour trop exclusivement sensuelle. L'unisson de ces violons pâmés représente trop l'unisson de deux corps (je ne parle plus instrumens), et trop peu celui de deux âmes. Il y a là, je crois, un manquement à la délicatesse esthétique, un déplacement et peut-être un abaissement de l'idéal du musicien.

On ne s'en fût point alarmé, ni peut-être même aperçu, si le réalisme de cette musique était sauvé par une irrésistible beauté. L'art a le droit de rendre la sensation comme le sentiment, mais le devoir alors, pour se faire pardonner, de la rendre avec une intensité, avec une sincérité et une éloquence que nous ne trouvons pas dans *Esclarmonde*. Je vois ici les intentions du talent, je ne subis pas la souveraineté du génie. Je ne suis pas terrassé comme par certaines pages de *Tristan et Yseult*, je ne suis pas non plus troublé de ce trouble adorable que répandent les pages amoureuses de *Faust* et de *Roméo;* quelques réserves une fois faites, je n'aurais pas demandé mieux que de suivre M. Massenet, mais il ne m'a pas entraîné.

Le bruit nuptial s'éteint peu à peu; tout se détend et s'apaise; mais voici que le rideau se relève sur un second tableau d'amour, d'amour satisfait et un peu las, quelque chose comme la vieille gravure du carquois épuisé. Entre les amans s'engage une nouvelle scène, naturellement plus calme. Dans la phrase qui revient deux fois, terminée soit

par Roland, soit par Esclarmonde, on est heureux de ne plus retrouver l'essoufflement, la hâte fatigante, j'allais dire poussive, des pages qui précèdent. Pour les premières paroles : *Chère épouse, ô chère maîtresse,* on voudrait peut-être un peu moins de maniérisme, on se passerait de ce *grupetto* trop mièvre ; mais on ne saurait souhaiter une chute plus élégante, une plus tendre réponse d'un orchestre ici délicat et pénétrant. Les anges, aussi bien que les démons, obéissent aux volontés d'Esclarmonde. Ils arrivent à sa voix et la jeune femme, prenant devant eux l'air le plus convenable, leur donne ses instructions mystiques. Deux d'entre eux lui remettent l'épée miraculeuse de saint Georges, elle-même en arme son bien-aimé. J'aime assez le cantique de Roland recevant le glaive sacré, ce thème bien franc, d'un sentiment à la fois héroïque et religieux, avec une heureuse couleur moyen âge. Il n'a qu'un tort, si c'en est un, celui de débuter par certaine formule liturgique dont Wagner a fait un des principaux motifs de *Parsifal.*

Voilà les deux meilleurs tableaux d'*Esclarmonde;* les autres ne se tiennent guère. Intéressez-vous donc au vieux roi Cléomer, à ses lamentations banales, au facile triomphe de Roland et de son épée magique ! — La musique ici, du moins au début, n'est que le bruit, un bruit effroyable, un vacarme qui déchire les oreilles, un tintamarre sans grandeur ni puissance. La prière de l'évêque est glaciale, et la foule ferait bien de suivre des yeux le combat pour nous le raconter, plutôt que d'entonner, en dehors de toute action dramatique, une importune et médiocre oraison.

Dans la scène suivante, deux excellentes pages : d'abord la mélodie de Roland : *La nuit bientôt sera venue,* avec son rythme original, et sur les mots : *O mon épouse, ô ma maîtresse,* des syncopes langoureuses et charmantes ; plus loin, la belle, fort belle plainte d'Esclarmonde : *Regarde-les, ces yeux,* écrite dans un sentiment très profond, très sincère, de douleur et de honte virginale. Mais oui, virginale ; car cette jeune personne garde malgré ses écarts des grâces étonnamment pudiques. Elle soupirera encore dans la forêt des Ardennes une cantilène d'une exquise pureté : *En retrouvant la vie et la pensée.* Puis ce sera fini, nous n'aurons plus qu'une phrase touchante du ténor au dernier tableau : *Mon nom est Désespoir, je m'appelle Douleur.* Le reste ! Permettez-nous de n'en rien dire, surtout de ne pas nous engager dans la fâcheuse forêt des Ardennes, rendez-vous général des personnages de la pièce, de ceux qui viennent de Byzance et de ceux qui viennent de Blois. Les librettistes et le musicien se sont égarés dans cette forêt fatale où ce n'est vraiment pas la peine de les suivre.

M. Massenet ne se plaindra pas des interprètes d'*Esclarmonde;* il a

ceux qu'il avait rêvés : Mlle Sibyl Sanderson, d'abord. Le joli nom et la jolie créature! Dans le pays où elle est née, comme cette autre Américaine dont parle Musset:

> Jamais deux yeux plus beaux n'ont du ciel le plus pur
> Sondé la profondeur et réfléchi l'azur.

Il fallait cette pureté de regard, cette ingénuité chaste pour atténuer le rôle un peu vif d'Esclarmonde. Le talent de Mlle Sanderson consiste surtout dans une grâce naturelle, dans une intelligence qui préserve l'actrice et la chanteuse des gestes maladroits et de l'expression fausse. La voix est un peu mince, surtout dans le médium, mais exceptionnellement haute, capable de donner au besoin et même plus que de besoin, des notes suraiguës, *contre-mi, contre-fa, contre-sol,* toutes aussi prodigieuses que peu agréables. Il y a dans *Esclarmonde* deux nouveaux instrumens à notes extrêmes : l'un en bas, c'est, m'a-t-on dit, un sarussophone; l'autre en haut, c'est la voix de Mlle Sanderson. — Mlle Nardi, qui n'a que quelques phrases à dire, ne les dit ni à la cave ni au grenier, mais entre les deux, et très bien, d'une voix naturelle et timbrée; elle a du style, du goût et de la physionomie. — M. Gibert a la voix un peu vulgaire; il a presque bien chanté certains passages, notamment le dernier acte; il ne pousse pas encore ses notes avec autant de furie que la plupart des ténors, mais, hélas! il y arrivera.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai.

Bien habile serait assurément celui qui percerait du regard les obscurités de notre état politique, et on pourrait ajouter de l'état politique de l'Europe. Bien fin qui verrait clair dans toutes les contradictions et les confusions du temps, qui pourrait dire ce qui se prépare un peu partout, dans notre pays d'abord, — ce qui arrivera au lendemain de cette éblouissante exposition dont le succès reste la grande affaire du jour, l'attrait universel, sans être une solution.

Nos chambres, il est vrai, ont repris leurs travaux au Luxembourg comme au palais Bourbon; elles ont retrouvé la parole après un mois de silence, et elles se sont remises à discuter. Elles discutent même beaucoup et sur la loi militaire et sur le budget et sur toute sorte de lois qu'elles ont laissé traîner depuis des années, qu'elles se hâtent d'expédier aujourd'hui au pas de course; mais on sent que le bruit de ces discussions s'éteint dans le vide, que ce que font et disent nos chambres ne répond plus à la réalité, qu'il se forme par degrés une situation passablement obscure encore sans doute, pourtant assez nouvelle. On sent qu'il y a des combinaisons épuisées, des programmes percés à jour, des déclamations qui laissent l'opinion sceptique ou indifférente, une politique qui est au bout de son règne, dont les représentans, usés dans l'action, vont jouer leur dernière partie. Ce qui arrivera d'ici à quelques mois, aux élections prochaines, ce que produira reellement le scrutin inévitable d'où doit sortir une assemblée nouvelle, on ne peut pas le savoir encore ni même le prévoir par approximation : ce ne sera peut-être pas beaucoup mieux, à en juger par la confusion des idées, ce sera dans tous les cas autre chose. Pour le moment, ce qui est bien clair, c'est qu'avec cette session, il y a une ère qui s'achève, c'est qu'à l'abri de l'exposition et des fêtes dont Paris retentit, tout se prépare et s'organise pour l'énigmatique drame électoral.

Cette préoccupation unique, elle est visible partout, et dans les circulaires que les ministres adressent à leurs fonctionnaires, pour les former à l'obéissance sous les ordres des préfets chargés de les conduire au combat, et dans ces discussions mêmes des chambres qui semblent n'avoir d'autre objet que de parler au pays qu'on sent ébranlé. On se perd en vaines démonstrations pour relever une influence en déclin et se refaire une attitude devant le suffrage universel. On se flatte encore de ressaisir ce pays désabusé et incertain, sans s'apercevoir qu'il échappe de toutes parts, qu'il est fatigué de vieux programmes et de vieilles tactiques de parti, qu'il n'aspire qu'à sortir d'une situation mise à mal. Que lui donnera-t-on pour le désarmer et le rallier? Est-ce cette loi militaire pour laquelle on a récemment réclamé l'urgence au sénat et dont on se promet peut-être de faire un appât électoral? Est-ce le budget que la chambre des députés discute, qui, en dépit de tous les euphémismes et de tous les optimismes, reste le monument de l'imprévoyance de dix années, le résumé des abus de la fortune de la France? On verra bien ce qui en sera.

Étrange destinée que celle de cette loi militaire qui revient sans cesse pour n'aboutir jamais! Depuis quelques années elle a passé par toutes les phases, par toutes les vicissitudes d'une discussion sans fin. Elle a fait quatre ou cinq fois déjà le voyage du Luxembourg au palais Bourbon, du palais Bourbon au Luxembourg. Le Sénat, il faut lui rendre cette justice, se fait un devoir de résister autant qu'il le peut à des entraînemens sans prévoyance, de rectifier, de corriger, d'atténuer, au moins dans les détails, une loi à la fois dangereuse et inutile. Malheureusement, ce qu'il fait, les députés se hâtent de le défaire; puis le Sénat est obligé de recommencer son travail de revision, de rétablir ce qui a été supprimé, de supprimer ce qui a été rétabli par une obstination frivole. Il vient de se livrer une fois de plus à cette œuvre ingrate, destinée peut-être à rester vaine jusqu'au bout. Il a fait ce qu'il a pu, malgré l'opposition de quelques-uns des membres du gouvernement, de M. le président du conseil, de M. le ministre de l'intérieur, qui ont cru devoir intervenir pour défendre le bon plaisir de la chambre des députés. A parler franchement, où donc était la nécessité de cette loi disputée, remaniée, sur laquelle on n'est pas arrivé jusqu'ici à s'entendre? La meilleure preuve qu'elle n'était point nécessaire, c'est qu'elle est encore à faire, au moins à terminer, puisqu'il faut qu'elle fasse un dernier voyage au palais Bourbon et surtout qu'elle en revienne. C'eût été, on le reconnaîtra, une étrange manière de procéder s'il y avait eu une nécessité pressante, avérée, si la défense nationale eût été réellement en péril, si la puissance militaire de notre pays eût dépendu de la loi nouvelle. La France, depuis cinq ou six ans, aurait eu plus d'une fois le temps de périr pendant qu'on discutait!

La vérité est que cette prétendue réforme n'avait rien de nécessaire,

que la loi de 1872 qui a été préparée avec une bien autre maturité, qui a établi d'ailleurs le service universel et obligatoire, suffisait à tout, que cette loi a donné à la France un instrument puissant, une armée fidèle, instruite, disciplinée, prête à remplir tous ses devoirs. S'il y avait dans la loi de 1872 des lacunes, des défectuosités révélées par l'expérience, rien n'était plus facile que de les réparer. On le pouvait sans toucher à une organisation éprouvée dont on est obligé de reconnaître l'énergique efficacité, sans prolonger pour l'armée une incertitude pénible, toujours périlleuse. La vérité évidente, palpable, est encore que la loi nouvelle n'a rien de commun avec les intérêts militaires, qu'elle procède d'un calcul politique, d'une fausse idée de démocratie compliquée d'une idée de secte, et que, sans être nécessaire, elle ne tient même pas ce qu'elle promet. On parle sans cesse du service de trois ans, seul moyen d'avoir le nombre, de l'utilité qu'il peut y avoir à faire passer toute la jeunesse française sous le drapeau, à lui donner une instruction sommaire; mais ce service, déjà insuffisant dans une partie de l'armée, n'existe même pas. Il ne sera nécessairement pour beaucoup d'hommes que de quelques mois, et avec un service de plus en plus abrégé, on aura les cohues qui ne sont pas la force et des cadres insuffisans, même avec les lois qu'on fait pour retenir les sous-officiers. On parle de l'égalité, de l'obligation de la caserne pour tous! Mais cette égalité n'existe pas. Il y a des dispenses inévitables, des inégalités dans la durée comme dans la nature du service, des nécessités d'intérêt social qu'on ne peut éluder sans porter une irréparable atteinte aux études, à la puissance morale et intellectuelle du pays. De sorte que pour des promesses trompeuses, pour de faux calculs de popularité, on risque de désorganiser l'armée; on tente une expérience contre laquelle M. le maréchal Canrobert s'est élevé avec sa vieille autorité, avec une mâle émotion, que M. le général Billot a justement appelée redoutable, qu'il a caractérisée en disant que c'était « un saut dans l'inconnu. » Et c'est ce que M. le président du conseil, qui s'y entend, appelle une loi réclamée et attendue par le pays!

Au fond, c'est bien évident, le secret, le dernier mot de la loi nouvelle, de cet enrôlement universel, ce n'est pas l'intérêt militaire : c'est d'abord sans doute une passion aveugle et vulgaire d'égalité, c'est encore plus, s'il est possible, la passion de secte, le besoin jaloux d'étendre les obligations militaires à tous ceux qui sont attachés à la vie religieuse. C'est ce qu'on appelle faire une loi laïque! Le sénat admet encore quelques exceptions, quelques atténuations assez modestes; la chambre n'admet rien, elle veut tout prendre sans distinction, sans excepter les missionnaires, ni même les jeunes gens qui se consacrent à l'enseignement dans nos écoles d'Orient. Elle poursuit jusque dans le domaine militaire la guerre religieuse, et, ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le gouvernement lui-même, dans ce conflit,

se met avec la chambre contre le sénat. M. Bardoux, dans un sentiment de prévoyance patriotique, a demandé une exemption en faveur des novices des congrégations religieuses qui se vouent à l'enseignement dans nos écoles du Levant et sont les propagateurs de notre langue. Rien n'était plus justifié à cette heure même où l'influence française est attaquée, cernée de toutes parts, et si l'amendement de M. Bardoux devait trouver un défenseur naturel, c'était, certes, M. le ministre des affaires étrangères. Pas du tout, c'est au contraire M. le ministre des affaires étrangères, qui, sans y être obligé, on ne sait pourquoi, est intervenu contre ces modestes et utiles serviteurs de la France que M. Bardoux a voulu laisser à leur mission. M. le ministre des affaires étrangères, il est vrai, peut-être sans y songer, s'est condamné lui-même en avouant que, s'il restait dans son devoir diplomatique, s'il n'avait « à envisager que les intérêts politiques de la France dans l'Extrême-Orient, en Syrie et en Afrique, » il serait embarrassé. L'aveu est vraiment naïf et pour le moins imprévu; mais alors de quoi donc est occupé M. le ministre des affaires étrangères? Il semblerait résulter de son langage qu'il peut oublier ce qui se passe en Orient, les difficultés que rencontre l'influence française, pour ne se souvenir que de ce qui se passe au palais Bourbon entre radicaux et opportunistes.

Voilà qui est rassurant pour nos intérêts extérieurs! Le Sénat a, fort heureusement, pris sous sa protection les cliens de M. Bardoux, en leur accordant l'exemption demandée pour eux; il a ajouté une atténuation à quelques autres atténuations, et il a fini par voter une loi qui, sans être bonne, est moins mauvaise que celle qu'il avait reçue du palais Bourbon, dont la chambre, à son tour, fera maintenant ce qu'elle voudra, qu'elle renverra peut-être encore une fois au Luxembourg. Étrange situation, où l'impuissance des pouvoirs publics en conflit peut seule arrêter aujourd'hui au passage une loi qui n'est certainement faite ni pour garantir notre puissance militaire, ni pour rassurer les consciences troublées, ni pour inspirer confiance à l'opinion française!

Est-ce par le budget, par une politique réparatrice dans les finances, que les républicains radicaux et opportunistes de la chambre comptent se recommander devant le prochain scrutin et ramener le pays? Ici c'est une vraie bataille, une bataille étourdissante de millions tourbillonnant dans une discussion où sont entrés tour à tour les orateurs les plus divers de l'opposition et du gouvernement : M. Amagat avec un vigoureux et redoutable esprit d'analyse, M. Keller avec une sévère droiture, M. d'Aillières avec une sûreté habile, le rapporteur général du budget, M. Burdeau, le ministre des finances M. Rouvier, avec toutes les complaisances de l'optimisme officiel. On sent que les uns et les autres font leurs comptes devant le pays qui jugera, non sans être obligé d'abord de payer. Malheureusement, M. Amagat, M. Keller ont

trop raison; ce serait être dupe d'une singulière illusion que de voir l'ordre, l'économie, la prévoyance dans ce budget qui reste plus que jamais un budget d'attente. Que M. le rapporteur Burdeau, M. le ministre Rouvier se plaisent à réhabiliter tout à coup la politique financière suivie depuis dix ans, — cette politique qui est justement un des griefs les plus sérieux du pays; qu'ils mettent tout leur art à pallier les déficits, à faire apparaître des ombres d'amortissement, des mirages d'équilibre, à laisser entrevoir des plus-values, des améliorations prochaines, soit : c'est un procédé connu. Tout ce qu'on peut dire, tout ce qu'on peut déployer d'artifice ne détruit pas ce fait cruellement simple : c'est que depuis dix ans le budget des dépenses s'est gonflé sans mesure, que la dette non-seulement de l'état, mais des départemens, des communes, n'a cessé de s'accroître, que les déficits croissans, successifs ne sont couverts ou plutôt dissimulés que par des emprunts toujours nouveaux, que là où l'emprunt est toujours ouvert, sous toutes les formes, l'amortissement n'est qu'un mot dénué de sens, une mystification.

On peut expliquer, interpréter, jouer avec les chiffres : les faits sont toujours les faits, le résultat reste ce qu'il est, — l'aggravation indéfinie des dépenses publiques et de la dette. — Mais, remarque-t-on, rien ne s'arrête en ce monde, tout marche, même les dépenses; il y a des travaux utiles à poursuivre, des écoles à élever, des armemens à compléter pour garantir la sécurité nationale! Qu'est-ce que cela prouve? La question n'est pas de tout immobiliser par un système de médiocre économie peu digne d'une grande nation. La question est de mettre la prévoyance dans ce qu'on fait, de mesurer les dépenses aux ressources dont on dispose, de ne pas jeter un milliard dans des constructions d'écoles pour plaire à un fanatisme de secte, de ne pas prodiguer les millions pour des chemins de fer électoraux, de réserver le crédit pour les jours de crise qui peuvent éclater à l'improviste. C'est précisément ce qu'on n'a pas fait, et c'est parce qu'on ne l'a pas fait, parce qu'on ne paraît pas même disposé à le faire, que la situation reste obscure, à peine voilée par l'éclat d'une exposition dont la France peut être fière sans en être plus rassurée pour le lendemain. C'est parce que l'optimisme et l'infatuation règnent dans le monde officiel que le pays, marchant aux élections, demeure inquiet d'une politique qui ne lui promet rien de ce qu'il demande, — ni l'ordre dans les finances, ni la paix morale.

Tandis que notre Exposition se déploie dans ses splendeurs séduisantes et que nos partis se débattent dans leur stérilité brouillonne, les affaires de l'Europe ont leurs bons et leurs mauvais jours, leurs incidens et leurs contrastes. Des galas à Berlin pour recevoir le roi Humbert, et des grèves un peu partout, en Westphalie, en Silésie, en Bohême comme en Lombardie. Des entrevues princières, des fêtes

royales ou impériales, des détresses populaires, c'est l'histoire du jour; elle n'est pas précisément nouvelle, elle est toujours instructive. Elle révèle le fond des choses, les sentimens qui s'agitent, les secrets mobiles des politiques.

Le roi Humbert d'Italie est donc allé à Berlin, accompagné de son jeune héritier, le prince de Naples, de son premier conseiller, M. Crispi, et des officiers de sa maison. Le conseil municipal de Berlin avait, à la vérité, montré quelque parcimonie dans les préparatifs de la réception; le bourgmestre a réparé tout cela par des complimens. L'héritier de Victor-Emmanuel a été reçu dans la capitale de l'empire avec éclat, même avec une pompe trop visible, trop méthodique pour n'être pas un peu calculée. Il a revêtu pour la circonstance, pour faire honneur à son hôte impérial, l'uniforme de hussard allemand. Il a passé des revues à Tempelhof; il a visité des casernes, l'exposition d'hygiène et les monumens. Il a été harangué et acclamé. Il a échangé avec l'empereur Guillaume l'inévitable toast. Bref, rien n'a été négligé à Berlin pour enguirlander le roi Humbert, qui à son retour, en repassant par Francfort, s'est plu à dire, dans son enthousiasme, que les Italiens et les Allemands « ne formaient désormais qu'une même famille. » Et M. Crispi, lui aussi, a eu sa part des honneurs. Il a été fêté par le chancelier, fêté par les représentans du parlement. Il a proclamé, comme son souverain, l'indestructible intimité des deux peuples, la pérennité de l'alliance. M. Crispi, il est vrai, n'a pas toujours parlé ainsi, et il n'y a pas déjà tant d'années qu'il disait, en plein parlement italien, aux ministres du roi Humbert : « Nous sommes des alliés pour exécuter la volonté des autres et non pas comme d'égaux à égaux. Nous sacrifions les principes de notre révolution en abandonnant l'amitié des peuples, et, au lieu d'être les défenseurs des nationalités, nous nous faisons les gendarmes d'une nouvelle sainte-alliance. » Un nouveau député, M. Imbriani, le lui a rappelé l'autre jour dans la Chambre de Rome. Évidemment M. Crispi n'en est plus à penser ce qu'il disait il y a quelques années. Ce qu'il reprochait aux autres, il le trouve tout simple, il a été illuminé depuis qu'il est au pouvoir. Il a fait son voyage de Canossa, — et on conviendra bien que la destinée a des jeux bizarres. Ainsi, voilà M. Crispi, qui était autrefois un révolutionnaire ardent, l'ami de Mazzini, le compagnon de Garibaldi, l'adversaire du libéral Cavour, et qui aujourd'hui introduit ni plus ni moins l'Italie dans cette nouvelle sainte-alliance dont il parlait avec indignation. Tout arrive, cela est certain, c'est peut-être même plus vrai que jamais !

Ce n'est pas que cette excursion récente du roi Humbert en compagnie de son premier ministre ait par elle-même rien d'extraordinaire, rien qui puisse éveiller les susceptibilités d'une autre nation. Le roi d'Italie a reçu l'an dernier à Rome la visite de l'empereur Guillaume, il lui rend aujourd'hui sa visite à Berlin. C'est la démarche la plus na-

turelle de courtoisie, ou si l'on veut un échange tout simple de politesses entre des souverains alliés. Le malheur est que ce voyage en apparence si simple a soulevé aussitôt toute sorte de questions et ne laisse pas d'avoir été marqué par des incidens, par des manifestations qui lui ont donné ou auraient pu lui donner un étrange caractère. Qu'y a-t-il de vrai, par exemple, dans le bruit qui a couru un moment du passage du roi Humbert par Strasbourg dans son voyage de retour en Italie? Le gouvernement italien s'est hâté, dit-on, de faire déclarer par sa diplomatie que le roi Humbert n'avait jamais eu l'intention d'aller à Strasbourg. D'un autre côté, cependant, il est bien certain que le journal officiel d'Alsace, qui ne dit rien sans autorisation, a annoncé l'arrivée prochaine des deux souverains, que des préparatifs avaient été faits, que le maire de Strasbourg avait déjà rédigé ses proclamations. Il faut bien qu'il y ait eu quelque chose. Le plus vraisemblable est que l'empereur Guillaume aura pu faire la proposition au roi Humbert comme pour donner plus d'éclat à leur intimité, que le roi Humbert surpris n'aura pas osé refuser d'abord, mais que plus tard, à la réflexion, M. de Bismarck, sentant le danger de cette démonstration offensante à l'égard de la France, aura détourné le coup de tête. Ce n'est pas arrivé, cela aurait pu arriver si le chancelier l'eût voulu, et on avouera bien que, si la présence de l'empereur Guillaume à Strasbourg n'a rien d'extraordinaire, la présence à ses côtés du roi qui règne à Milan et à Venise eût été pour le moins un spectacle inattendu; c'eût été pour le coup la démonstration sensible, criante de la subordination de l'Italie, la réalisation brutale du mot de M. Crispi : « Nous sommes des alliés pour exécuter la volonté des autres! »

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que les journaux italiens ont imaginé après coup cette puérile plaisanterie d'attribuer la nouvelle du voyage de Strasbourg à une manœuvre de bourse, à la malveillance française, — car il est bien entendu que, dans tout ce qui arrive, c'est toujours la France qui est la grande coupable. Si le traité de commerce a été dénoncé, c'est la France qui a tout fait! S'il y a un peu partout, en Autriche comme en Espagne, des congrès catholiques qui gênent M. Crispi par leurs revendications, c'est la France qui a donné le signal! S'il a été question d'un passage du roi Humbert par Strasbourg, c'est la France qui a tout inventé! On n'a pas besoin de chercher si loin et de se mettre en frais d'imagination. Le seul fait certain est que l'Italie est la première victime de la situation qui lui a été créée, où tous les bruits s'accréditent aisément parce qu'on sent que tout est possible, où l'on voit bien ce que l'Allemagne peut gagner à compromettre l'Italie, mais où l'on ne voit pas quel avantage a l'Italie à se laisser compromettre. La seule chose évidente, c'est que pour un rêve de grandeur chimérique, pour une alliance onéreuse, les chefs officiels de la politique du Quirinal ont tout sacrifié, les finances, le commerce, les rela-

tions les plus naturelles, la liberté extérieure de leur pays. Ils sont entraînés aujourd'hui, pressés par des engagemens dont ils subissent le poids sans en profiter, par des dépenses qu'ils ont multipliées pour des armemens ruineux et inutiles, par des crises économiques ou sociales qu'ils ont suscitées ou aggravées. C'est la conséquence d'une situation faussée et violentée. Il en sera ainsi jusqu'au jour où l'Italie, se ressaisissant elle-même, redemandera à ceux qui la gouvernent une politique moins asservie aux vaines combinaisons, dégagée de toutes les solidarités périlleuses, uniquement occupée de sauvegarder son indépendance réelle et ses intérêts. Et bien des Italiens commencent à le sentir!

On peut se faire un moment illusion avec des fêtes, des réceptions royales et des complimens entre princes ou ministres. Malheureusement, les peuples ne vivent pas de fêtes, d'ovations savamment ménagées aux souverains en visite, et pour la puissante Allemagne comme pour l'Italie, il y a des réalités avec lesquelles il faut toujours compter. Il y a des intérêts, des souffrances, des aspirations populaires, des fermentations qu'on n'apaise pas avec des toasts à la force des armées. Berlin a pu être en fête l'autre jour pour la réception du roi Humbert; mais en même temps, depuis quelques semaines, la Westphalie se trouvait envahie par des grèves redoutables de toute la population des mines. Le travail a été interrompu au point d'entraver l'activité de l'industrie. Le mouvement ne s'est pas d'ailleurs borné à la Westphalie; il a éclaté en Silésie, il s'est même étendu jusque sur le territoire autrichien, en Bohême. Ces grèves ne se sont point passées partout sans violences; elles ne laissent pas cependant d'être organisées savamment par des chefs habiles à diriger ces agitations, à soutenir les revendications ouvrières. Elles ont pris assez d'importance pour que l'empereur Guillaume ait cru devoir s'en mêler, parlant tour à tour aux délégués des ouvriers et aux patrons avec un mélange de bienveillance et de menace. M. de Bismarck se flatte toujours, il est vrai, de remédier à ces fermentations populaires par son socialisme d'état, et au moment même où les dernières grèves éclataient, il pressait devant son parlement le vote d'une loi sur les retraites des ouvriers, sur les invalides du travail. Le chancelier, qui est intervenu de sa parole en prétendant qu'il n'y avait pas de temps à perdre, que l'année prochaine on n'aurait peut-être pas autant de loisirs, le chancelier a fini par avoir sa loi. Le mouvement gréviste ne semble pourtant qu'à demi apaisé; il a surtout cela de redoutable qu'il peut être une force pour le socialisme déjà puissant en Allemagne, — assez puissant pour peser dans les élections en dépit de toutes les lois répressives. — En Italie, c'est bien autre chose. Ce n'est pas seulement dans les Pouilles, en Sicile ou en Sardaigne, que la misère conduit à une sorte d'anarchie locale. Dans une partie de la Lombardie, depuis quelque temps une véritable insurrec-

tion agraire a éclaté. Les paysans se sont soulevés, proférant des cris de mort contre les propriétaires, saccageant les maisons, se livrant à ce qu'un journal piémontais appelle des « scènes d'horreur sauvage. » Il a fallu envoyer des troupes qui ont dû faire usage de leurs armes. Le sang a coulé, et le malheur est que cette espèce de sédition servile s'explique d'elle-même par la misère dans laquelle vivent depuis longtemps ces populations.

On a eu les fêtes de Berlin; et voici la contre-partie, la réalité, — les grèves de Westphalie, les scènes meurtrières de la Lombardie. On n'est peut-être pas au bout, et, pour rétablir la paix sociale, il y aurait sans doute une politique plus efficace que celle des alliances d'ostentation, des appareils militaires qui, en épuisant les peuples, ressemblent à une menace perpétuelle pour la tranquillité du monde.

Les affaires de la régence ne vont pas toutes seules au-delà des Pyrénées. Il ne s'agit ici, sans doute, ni de grèves dans les mines comme en Allemagne, ni de troubles agraires comme en Italie, ni surtout de fracas royaux ou impériaux déguisant des négociations suspectes. Les affaires de l'Espagne n'ont pas moins pris, depuis quelques jours, pour d'autres causes, un caractère assez grave ou assez vif. Les conflits entre le ministère et les partis se sont singulièrement envenimés. Les incidens violens se sont succédé rapidement dans le congrès, surprenant et déconcertant le gouvernement. La confusion s'est mise un peu partout, si bien qu'il a fallu recourir à un de ces expédiens de circonstance qui ne décident rien, qui sont tout au plus un répit, la suspension temporaire des cortès; tout a fini provisoirement par un décret d'ajournement que le président du conseil, M. Sagasta, a obtenu de la reine pour se tirer d'embarras.

C'est un peu en réalité la conséquence de toute une situation qui ne date pas d'hier, sans doute, qui ne paraissait pas même trop compromise il n'y a que quelques jours, mais qui s'est vite aggravée. Le fait est que le président du conseil, M. Sagasta, qui est au pouvoir depuis la mort du roi Alphonse XII, qui a été et est encore le ministre invariable de la régence, a vécu jusqu'ici d'expédiens et d'artifices. Placé entre une coalition de toutes les fractions libérales qui forment sa majorité, sans être toujours d'accord entre elles, et une opposition conservatrice qui s'est patriotiquement abstenue de toute hostilité déclarée contre lui, sans abdiquer ses opinions, il ne s'est soutenu depuis trois ans qu'à force de dextérité. C'est le triomphe personnel de M. Sagasta d'avoir réussi à sortir à peu près intact de toutes les crises qui se sont succédé, tantôt en modifiant partiellement son cabinet, tantôt en faisant des concessions aux plus impatiens de ses alliés, le plus souvent en louvoyant et en temporisant. C'est fort bien comme tactique. Il en résulte seulement que M. Sagasta, tout en restant maître du pouvoir, n'est jamais sûr de rien. Par ses concessions aux libéraux, ses alliés,

même aux républicains qui s'efforcent de l'entraîner en l'appuyant, il a fini par pousser à bout les conservateurs; par les ménagemens qu'il est obligé de garder comme chef de gouvernement, comme ministre de la monarchie, il indispose ses alliés prompts à s'émanciper. Joignez à cela les questions qui divisent les partis même en dehors de la politique, les ressentimens personnels, les passions ou les ambitions impatientes: avec ces élémens discordans, on peut toujours s'attendre à de l'imprévu, à des surprises de discussion, à des dissidences ou des défections de majorité, à des conflits sans cesse renaissans.

L'imprévu a éclaté cette fois à l'occasion d'une question politique et d'une question économique qui se sont trouvées réunies par le hasard des circonstances et qui ont suffi pour mettre le feu ou le désarroi dans le parlement. La question politique est ni plus ni moins une proposition de rétablissement du suffrage universel en Espagne. Au fond, M. Sagasta ne se fait peut-être point illusion sur les dangers de cette réforme, sur les difficultés qu'elle peut créer à la monarchie et les crises qu'elle peut susciter; mais il s'est engagé ou il s'est cru engagé. Il a inscrit le suffrage universel dans son programme, comme le gage le plus décisif donné à ses alliés les démocrates et les républicains. Il ne s'est pas fait scrupule d'écarter bien d'autres réformes, il ne s'est pas cru libre d'ajourner celle-ci, qui n'est pas la moins périlleuse, et il a présenté un projet qui était sur le point d'être discuté. Malheureusement, au moment même où l'on allait aborder le suffrage universel, est survenue une autre question, qui n'est pas moins grave pour le pays, qui touche à tous les intérêts économiques de l'Espagne. Il s'agit d'une proposition faite par le parti conservateur et tendant à rétablir des tarifs de protection pour l'agriculture, à élever les droits sur les céréales, à chercher enfin dans ces ressources nouvelles de quoi combler le déficit du budget. Que les conservateurs, préoccupés depuis longtemps des intérêts agricoles du pays, aient vu de plus, dans leur proposition, une diversion habile, un moyen d'occuper le congrès, de détourner ou d'ajourner la discussion sur le suffrage universel, c'est possible; il est certain, dans tous les cas, que la proposition était de celles qui devaient inévitablement provoquer une scission dans la majorité ministérielle, parmi les libéraux, dont bon nombre partagent les opinions des conservateurs sur la nécessité d'une politique de protection agricole. C'est ce qui est arrivé en effet. La proposition de M. Villaverde, appuyée par M. Canovas del Castillo, a trouvé des partisans dans la majorité; et, ce qu'il y a d'assez caractéristique, c'est que ceux qui se sont prononcés pour la politique de protection sont précisément les hommes les plus marquans parmi les libéraux du parlement: un ancien ministre, M. Gamazo, le général Lopez Dominguez, le général Cassola, M. Montero-Rios, le président même du congrès, M. Martos, qui a pris ouvertement et vivement parti contre le gouvernement. De là la gravité de la

situation qui s'est immédiatement produite, où conservateurs et libéraux dissidens ont paru faire campagne ensemble. Malgré tout, le ministère a refusé de se laisser imposer une politique protectionniste. Il a tenu tête à l'orage, et il a fini par retrouver sa majorité, par avoir la victoire du scrutin; mais les divisions des libéraux venaient d'éclater, les passions s'étaient enflammées. L'irritation était surtout extrême contre le président du congrès, M. Martos, que les ministériels accusaient de défection, et, lorsqu'on a voulu revenir au suffrage universel, il était évident que les esprits n'avaient plus assez de calme pour discuter une question aussi grave, qu'on était en pleine crise.

Qu'est-il arrivé en effet? Les séances qui ont suivi dans le congrès n'ont plus été que des scènes presque révolutionnaires. A peine le président, M. Martos, a-t-il paru sur son siège, il a été assailli d'objurgations et d'outrages par la majorité même qui l'avait élu. Vainement il a essayé de ramener la paix, de faire respecter son autorité, il n'a pu dominer le tumulte, et l'appui même qu'ont paru lui donner les conservateurs n'a servi qu'à enflammer l'émeute parlementaire. On voulait forcer M. Martos à donner sa démission, il s'y est refusé, et c'est à peine s'il a pu échapper sain et sauf à la bagarre. Devant cette situation violente, créée après tout par ses amis, M. Sagasta n'a trouvé rien de mieux que de recourir à l'autorité royale; il a couru à Aranjuez, où la reine-régente venait de s'établir avec le jeune roi pour la saison de printemps, et il est revenu avec un décret d'ajournement qu'il s'est empressé de porter au congrès. C'est bien pour le moment, la bataille est suspendue dans le palais législatif; mais le chef du cabinet espagnol est dans cette alternative de prolonger indéfiniment le congé qu'il vient de donner au congrès ou de se retrouver en face des mêmes conflits de partis, des mêmes passions qui ne semblent pas près de désarmer. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que, si les libéraux ministériels qui ont fait tout ce bruit et ont provoqué la suspension des cortès avaient voulu servir les conservateurs en les aidant à ajourner toute discussion sur le suffrage universel, ils ont réussi. Le suffrage universel est maintenant ajourné, au moins à une autre session. Tout ce que M. Sagasta peut espérer de mieux, s'il réunit de nouveau les chambres aujourd'hui, c'est d'obtenir le vote du budget. La situation ne reste pas moins obscure et difficile pour tout le monde, pour le ministère, pour le parlement, — pour la régente elle-même, dont la popularité toutefois demeure seule intacte au milieu de ces mêlées des partis espagnols.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le mouvement de hausse si obstinément et si brillamment poursuivi depuis le commencement de l'année, à travers des catastrophes financières qui ont accumulé d'irréparables ruines, est arrivé à son apogée au milieu de ce mois, puis s'est arrêté de lui-même, épuisé par son exagération même. L'arrêt a coïncidé avec l'annonce du grand emprunt de 1,250 millions de francs terminant la série des conversions des anciens emprunts 5 0/0 de la Russie. On supposait que le syndicat puissant qui s'était chargé de cette opération et qui voudrait lui assurer un succès égal à celui de l'emprunt précédent du 29 mars dernier soutiendrait les cours des fonds d'états, si même il ne les poussait encore à un niveau plus élevé, à la faveur de la tranquillité générale, de l'extrême abondance de l'argent et de l'impression produite par l'éclat de notre Exposition.

Il n'en a rien été. Sans abandonner absolument le marché à lui-même et aux efforts des vendeurs, la haute banque n'a pas tenté de maintenir toute la hausse effectuée. Après quelques jours pendant lesquels les prix ont été stationnaires, avec un ralentissement très marqué des transactions, le recul a commencé presque simultanément sur toutes les places et pour tous les fonds d'états. D'abord très lent, procédant par une succession d'affaissemens légers et de retours soudains vers les cours de la veille, le mouvement rétrograde a été précipité dans les derniers jours du mois par la nouvelle, promptement démentie, mais qui avait été vraie pendant vingt-quatre heures, du passage à Strasbourg du roi Humbert, retournant de Berlin à Rome.

Le 3 pour 100 français avait atteint 87.95 à la fin de la première quinzaine. Il reste à 86.70 à la veille de la réponse mensuelle des primes.

Le 3 pour 100 amortissable a fléchi de 89.85 à 88.85, le 4 1/2 de 105.90 à 104.52.

Nos trois rentes ont ainsi perdu plus d'une unité dans ces deux semaines.

L'Italien a été ramené de 98.10 à 97.07, l'Extérieure de 76.90 à 75.75.

La baisse a été plus forte encore pour le Hongrois qui perd 2 francs à 87.40 et pour le Russe 4 pour 100 1880, qui de 97 francs, la veille du détachement d'un coupon semestriel de 2 francs, a été précipité par de nombreuses réalisations jusqu'à 91.80.

C'est le 24 mai que la maison Rothschild, à Paris, a ouvert ses guichets aux demandes de souscriptions soit contre espèces, soit contre titres, à l'emprunt russe 4 pour 100 or consolidé des chemins de fer, 2me série, au montant de 1,250 millions, émis pour la conversion ou le remboursement des anciens emprunts 5 pour 100 1870, 1872, 1873 et 1884. Cette opération a pleinement réussi. Les demandes contre titres pour la conversion ont été considérables, et il n'est resté disponible qu'une fraction très limitée de l'emprunt pour les souscriptions contre espèces. Aussi ces dernières n'obtiendront-elles à la répartition qu'un faible appoint de 5 1/2 pour 100.

Le Turc a baissé de 17.42 à 16.40, l'obligation douane de 390 à 378, les Lots ottomans de 71 à 66. C'est le marché allemand qui avait fait la hausse sur tout ce groupe et c'est du même côté que sont venues les réalisations.

Il n'y a aucune conclusion inquiétante à tirer de ce mouvement de retraite des fonds d'états. Tous avaient trop monté. Les uns, comme les fonds russes, reprendront, après un temps plus ou moins prolongé de repos, leur marche en avant, les fonds russes notamment. D'autres devront plutôt rester lourds, comme l'Italien, auquel la politique en faveur à Rome fait perdre de plus en plus les sympathies de l'épargne française.

L'Extérieure, on l'a vu plus haut, a perdu plus d'une unité à 75.75. Les scènes désordonnées dont la chambre des députés à Madrid a été récemment le théâtre ont déterminé le gouvernement de M. Sagasta à suspendre les séances. C'est un nouveau retard pour la discussion du budget, et la situation financière de la péninsule ne cesse de s'aggraver. Le déficit de l'exercice en cours ne saurait être évalué à moins de 100 millions de pesetas; le cabinet n'a pu s'entendre sur la question de l'opportunité d'un grand emprunt et s'est rabattu sur des projets d'aliénations domaniales. Peut-être M. Sagasta et son collègue des finances ont-ils laissé échapper l'heure où ils auraient pu tenter avec succès l'emprunt de 600 millions dont on a tant parlé depuis quelques mois.

Les titres des établissemens de crédit ont en général baissé. Le plus atteint a été l'action de la Banque de France, ramenée de 4,230 à 4,030 sur l'abandon par le gouvernement de toute intention de présenter dans cette session même, à la chambre qui n'a plus que si peu de jours à siéger, un projet de loi portant renouvellement du privilège à partir de 1897.

Le Crédit foncier a été ramené de 1,348.75 à 1,330, la Banque de Paris de 767 fr. 50 à 757 fr. 50, le Crédit lyonnais de 693 fr. 75 à 681 fr. 25, la Banque d'escompte de 541 fr. 25 à 631 fr. 25, la Société générale de 465 à 460.

L'assemblée générale des actionnaires de la Banque d'escompte a eu lieu le 28 et a fixé le dividende de 1888 à 15 francs par action.

La souscription au capital du nouveau Comptoir national d'escompte a été entièrement couverte par les porteurs d'actions de l'ancien Comptoir. Celles-ci sont cotées aujourd'hui 92 fr. 50 au lieu de 80, à cause de meilleures nouvelles sur les négociations qui se poursuivent à Londres en vue de la reconstitution du marché des cuivres. Le nouveau Comptoir se négocie avec une prime qui s'est élevée de 50 à 85 francs.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer ont reculé vivement, le Lyon de 1,398.75 à 1,350, le Nord de 1,840 à 1,810, le Midi de 1,240 à 1,225, l'Orléans de 1,385 à 1,360. L'Ouest et l'Est n'ont guère varié. Les recettes se maintiennent en plus-value chaque semaine sur les chiffres de 1887.

Le Nord de l'Espagne, qui avait dépassé 400 francs, a été ramené à 376.25, le Saragosse est resté à 305.

Les Lombards ont de fortes augmentations de recettes dont la continuation aurait pour résultat une amélioration décisive de la situation de la société. De là des achats de 260 à 270, mais ce titre a été ramené ensuite à 260 ; le dividende pour 1888 a été fixé à 5 francs.

Les Chemins autrichiens sont délaissés à 515. Le dividende de 1888, malgré d'importantes augmentations de recettes, ne dépasse pas 18 fr. 50, soit 1 franc seulement de plus que le chiffre de 1887. D'autre part, une assemblée extraordinaire devait statuer, le 31 mai, sur un projet d'acquisition des chemins de fer orientaux. La majorité du comité parisien ayant rejeté ce projet, l'assemblée extraordinaire ne sera pas tenue, n'ayant plus d'objet.

Le Suez a reculé de 42 francs à 2,337.50. Les recettes sont actuellement moins brillantes que pendant les mois précédens. Le dividende, pour 1888, est de 89 fr. 38 brut et 84 fr. 30 net.

Les Voitures n'ont pu se soutenir au cours de 850 et ont été ramenées à 810. La Transatlantique a reculé de 620 à 610. Les Messageries maritimes ont tenu leur assemblée le 28 et fixé le dividende à 30 fr. comme pour 1887.

La nouvelle d'un accord entre le liquidateur du Comptoir d'escompte et les représentans des principales mines de cuivre, anglaises et américaines, a raffermi les cours de ce métal à 41 livres sterling et relevé les prix du Rio-Tinto à 291.25, du Tharsis à 90 et du Cape Copper à 75.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

L'ILLUSION DE FLORESTAN

PREMIÈRE PARTIE.

I.

On n'arrive plus d'Amiens ou de Poitiers par le coche; il y a cependant encore des gens qui en arrivent, mais par des voies plus rapides. Témoin le vicomte de La Garderie (Florestan-Marie-Joseph-Hugues), qui, lui, venait de Poitiers en droiture, par le plus commode des express. C'était même, — si extraordinaire que le fait puisse paraître en cette fin d'un siècle éminemment voyageur, et quelque humiliation que le jeune homme en ressentît à part lui, — c'était la seconde fois seulement qu'il venait jusqu'à Paris. Et il avait vingt-quatre ans passés, autant dire vingt-cinq!

Rien du provincial, d'ailleurs, dans ce joli garçon, mince, quoique bien planté, de prestance élégante, de mise assez congrûment anglaise, et dont les malles elles-mêmes avaient un cachet britannique tout à fait convenable, c'est-à-dire presque absolument conforme aux plus récens modèles déposés chez les grands marchands, fournisseurs attitrés de la fashion cosmopolite. — Car il y a une mode aussi pour les articles de voyage, un étalon temporaire, ou peut-être périodique, pour chaque espèce de colis : malle, valise, nécessaire, sac ou portemanteau. — Rien du provincial, c'est peut-être beaucoup dire, un peu trop dire. Non-seulement le veston n'avait pas toute la rigidité désirable, la carrure inflexible des vêtemens venus de Londres ou de Boston avec un certificat d'au-

thenticité sous le collet, mais une déplorable cravate, plus rose que rouge, jetait une réelle dissonance dans un ensemble à peu près correct.

Quoi qu'il en soit, c'étaient là des détails, et très modérément choquans, grâce à la bonne mine du personnage, grâce à son allure générale, vraiment dégagée et conquérante. — Les tailleurs de Poitiers copient moins bien que ceux de Paris les modèles d'outre-mer; la faute n'en est point à la jeunesse poitevine. Et, pour ce qui est de l'abus des couleurs claires, on sait de reste que c'est un vice commun à presque tous les jeunes gens, vice dont ne s'exemptent pas toujours les petits Parisiens eux-mêmes avant l'âge de raison, lequel vient tard, à Paris comme ailleurs.

Tel quel, Florestan de La Garderie était un fort honorable échantillon de ce que peut produire, en province, une éducation soignée qui n'a eu qu'à développer d'heureux dons naturels et une distinction native. Brun, avec des yeux d'un bleu sombre et une fine moustache très allongée, le jeune homme avait assez de beauté pour être partout remarqué, au moins par les femmes, — ce qui peut satisfaire la plus gourmande et la plus exigeante vanité masculine. — Il avait, en outre, un air suffisamment hardi et impertinent pour déplaire à la plupart des hommes qui le regardaient, — ce qui n'est pas désagréable non plus. — Plaire aux femmes, déplaire aux hommes, quand on n'a pas vingt-cinq ans, c'est un double délice. Aussi, à Poitiers, Florestan avait-il joui de tous ses avantages, autant du moins que le lui avait permis l'exiguïté de la scène où il les produisait : il avait eu deux maîtresses et deux duels.

Ce n'était pourtant ni un coureur de ruelles ni un bretteur. C'était même un jeune homme excessivement romanesque et tendre.

Élevé par sa mère, qui était restée veuve d'assez bonne heure, il avait grandi dans une vieille maison de Poitiers, décorée du nom d'hôtel, et qu'il ne quittait guère que pendant deux mois, chaque an, à l'epoque des vacances, soit pour le pigeonnier paternel, sis à trois lieues de la ville, soit pour les demeures hospitalières de diverses personnes faisant partie de sa parenté, fort nombreuse et répandue de tous côtés en Poitou. Donc, dix mois durant, le jeune Florestan, d'abord élève externe (par faveur) chez les jésuites, puis étudiant en droit à la faculté locale, n'avait pas, à proprement dire, d'autre existence que celle de sa mère. Et ce fut ainsi du vivant même du père. Le vicomte et la vicomtesse de La Garderie, en effet, frayaient à peine ensemble, — ce qui, de leur part, était assez sage, vu qu'il n'y avait entre eux, en fait de motifs d'attraction sympathique, que des raisons de contraste, et il y en avait trop.

M. Hubert-Hugues de La Garderie était un robuste et jovial gentilhomme de province, taillé sur le patron des hobereaux d'autrefois. De bon vin dans sa cave; du gibier sur ses terres et sur celles de ses amis; par-ci par-là, quelque belle fille qui lui versât rasade en s'asseyant, pour plus de commodité, sur ses genoux : il ne demandait rien de plus pour vivre en joie. Hors cela, aucun raffinement, aucun souci de luxe ni même de confortable. — Sa femme, au contraire, était une personne de complexion délicate, une nature exagérément affective, encline à la rêverie et surtout à l'amour, mais à l'amour idéalisé selon la formule de 1830 : immatériel et enthousiaste, naïf et fatal, ardent et contenu, — toutes choses à quoi le vicomte, tant qu'il vécut, s'obstina à ne rien entendre.

Vieille histoire, dira-t-on, que celle d'une pareille antinomie de caractères dans un ménage de province, ou même parisien, et histoire souvent plus ridicule encore que douloureuse. — Mais ce qu'il y eut de particulier, de vraiment original dans la destinée de ce couple mal apparié, ce fut l'accord tacite qui s'y maintint inaltérable jusqu'au dernier jour pour éviter toute rupture publique des strictes relations nécessaires à la bonne renommée d'un ménage : chacun des deux conjoints eut tout simplement le rare bon sens de ne se point entêter à convertir l'autre.

M. de La Garderie tenait de ses pères, c'est-à-dire d'une longue ascendance de gentillâtres, tardivement titrée, un domaine de quelque étendue, mais où il ne restait plus traces d'habitation seigneuriale, depuis l'époque révolutionnaire, au moins, — à supposer qu'il y eût eu jadis quelque chose pour y ressembler. — Un ancien corps de ferme, ayant perdu, de temps immémorial, sa destination originelle, était affecté au logement du suzerain de nombreux fiefs évanouis ou transformés. Et c'était là que le vicomte avait élu domicile, ou, pour mieux dire, repris ses quartiers, aussitôt après la concluante expérience d'une lune de miel très courte. Il rayonnait, d'ailleurs, dans toutes les directions, quittant volontiers sa propriété, excursionnant alentour, se déplaçant continuellement sous prétexte de chasse ou de tournées agricoles. C'était là aussi que le père de Florestan, grand amateur de vénerie, comme on pense, entretenait une petite meute sur les voies du chevreuil et du lièvre, — ce qui constituait sa plus forte dépense, son seul luxe.

Éléonore Le Hardouin, sa femme, fille de l'ancien premier président de la cour, de « M. le Premier, » lui avait apporté en dot une fortune mobilière des plus décentes et une vaste habitation, située dans une des rues aristocratiques de la ville. Elle lui avait, dès le principe, concédé la libre gestion de la fortune; mais, en revanche, elle s'était réservé bientôt l'usage presque exclusif de la maison, ainsi que la première éducation d'un fils, né de la rencontre de

ses fugitives et brèves illusions conjugales avec l'entrain primitif du vicomte.

Tout était donc pour le mieux dans le meilleur des mauvais ménages. Et Florestan avait paisiblement grandi à l'ombre de la sollicitude maternelle, sans que son éducation eût eu beaucoup à souffrir d'abord de l'ingérence plus ou moins grossière dont l'auteur de ses jours n'eût pu se dispenser, à la fin, de réclamer le privilège intégral, si ce bon vivant, jusqu'au bout respectueux du repos et des goûts de celle qui avait si peu le droit et l'ambition d'être appelée sa compagne, ne se fût honnêtement avisé d'un précoce trépas. — Cette mort opportune et galante libéra définitivement la vicomtesse d'une collaboration éventuelle et redoutée. Et l'influence paternelle ne se fit guère sentir dans l'éducation du jeune La Garderie qu'au double point de vue des exercices du corps et de l'indépendance du caractère. En sorte que cette influence, qui eût pu être détestable, fut plutôt bienfaisante.

Florestan n'eut, d'ailleurs, qu'à se féliciter de ne pas connaître d'autre férule que la férule maniée avec tant de douceur et de légèreté par sa mère, ni d'autre geôle que ce tranquille intérieur de veuve. Aussi bien la maison n'était-elle point triste. Mme de La Garderie recevait volontiers, quoique sans bruit. Son grand charme lui avait valu toute une cour d'admirateurs désintéressés, ou du moins respectueux; et son goût pour les divertissemens de salon retenait autour d'elle les cliens platoniques de sa beauté : elle était, à Poitiers, la providence des ennuyés. Bien loin que son penchant pour la poésie vécue la détournât des mondanités provinciales, elle trouvait un aliment à sa sentimentalité dans l'empressée galanterie de quelques sigisbées d'humeur peu positive, qui savaient se contenter de criminelles œillades, ou de langueurs expressives, ou de serremens de main prolongés avec une voluptueuse insistance. Et, comme elle n'avait jamais coqueté hors de sa ville natale, elle n'apportait pas, dans le train de sa vie habituelle, des exigences en désaccord avec les ressources de la société poitevine : ses soupirans, pour ce qu'elle en faisait, lui paraissaient toujours sortables. Ce qu'il lui fallait, ce qu'il lui fallut jusqu'à sa mort, c'est une demi-douzaine d'hommes jeunes ou entre deux âges, capables de lui murmurer à l'oreille des fragmens de déclarations, des madrigaux déguisés ou tronqués, de ces choses enfin auxquelles il lui fût loisible de songer sans déplaisir et sans honte, en contemplant le ciel étoilé ou les lueurs dansantes de l'âtre. — Si elle avait eu moins de beauté ou moins de grâce, elle eût risqué de paraître tout uniment saugrenue, tandis qu'elle resta, même pour les gens de sens rassis qui l'approchèrent au milieu de sa petite cour, une séduisante et douce maniaque. — Elle mourut comme son fils

atteignait l'âge où l'on devient soldat et où l'on va devenir citoyen. Dispensé du service militaire, en sa qualité de fils unique de veuve, le jeune homme ne devint que citoyen, ce qui, même par les temps civiques où nous sommes, ne constitue pas une bien absorbante fonction. Aussi tint-il à honneur de rester étudiant.

Un peu auparavant, il avait pris en gré à Florestan de visiter Paris; et sa mère l'y avait accompagné, en dépit des répugnances qu'elle manifestait toutes les fois qu'il s'agissait pour elle de quitter la vieille maison où se délectaient sa paresse et ses rêves. Ce séjour, ainsi gâté par la surveillance maternelle, n'avait pas procuré au jeune homme toutes les satisfactions qu'il s'en était promises; ce fut assez néanmoins pour l'édifier sur la valeur exacte des distractions «échevelées» qu'offre encore aux amateurs de vie joyeuse l'ancienne capitale du plaisir. Florestan comprit qu'il ne goûterait jamais d'aussi laborieuses folies ni d'aussi plates amours. — C'était, grâce à sa mère, un garçon ayant en amour des instincts plus tendres que voraces, plus poétiques que dépravés : l'éducation ne saurait manquer son effet avant que la vie en ait effacé l'empreinte par les contacts qu'elle amène, par les fréquentations qu'elle nécessite. Or, le jeune La Garderie n'avait pas vécu, pas même de cette existence enfantine, mais déjà très humaine, du collège, puisqu'il n'avait été que simple externe, admis comme tel, à titre d'exception, dans un pensionnat tenu par des jésuites.

Mais, s'il devait à sa mère des goûts raffinés ou recherchés sur ce point capital des relations amoureuses, il devait à son père, — et aussi, sans doute, à sa constitution plutôt vigoureuse, — une tendance évidente aux joies complètes et positives de l'amour généreusement partagé. Et il avait cru s'apercevoir que l'on rencontre, à Paris, dans la société la plus élégante, nombre de femmes qui ne vous font pas languir outre mesure, dès là que vous avez su leur plaire, et qui n'en sont pas moins infiniment supérieures à celles qui, dans un autre milieu, vous laissent à peine le temps de les désirer. — D'où le ferme propos formé par le jeune Florestan de se fixer à Paris, aussitôt que son âge lui permettrait d'avoir une volonté et de s'en servir.

L'indépendance, au surplus, ni la virilité des goûts ne lui faisaient défaut. Quoiqu'il ne se fût jamais trouvé directement sous la coupe de son père, il avait, de loin en loin, tantôt à La Garderie, où il allait, à des intervalles réguliers, lui rendre ses devoirs, tantôt à Poitiers même, où le vicomte apparaissait, par accident, de temps à autre, il avait subi l'influence de cette mâle et franche nature de gentilhomme campagnard. Tout ne lui avait pas déplu des courts enseignemens dont M. de La Garderie le gratifiait en

ces rares occasions. Il avait notamment retenu qu'un homme doit être homme dans sa manière de vivre; qu'il doit cultiver les exercices de force et d'adresse plus que le catéchisme, les belles-lettres ou les mathématiques, et autant, pour le moins, que l'art de faire la révérence; et qu'il n'y a rien de meilleur en ce monde que de se sentir libre, hardi et fort. Et Florestan s'était mis à monter à cheval, à escrimer, à brûler de la poudre avec rage... et à ne plus aller à la messe, sans que sa mère parvînt à le modérer dans l'expansion de ce qu'elle appelait « une ardeur soldatesque. » Aussi bien la vicomtesse ressentait-elle un certain orgueil à voir son Florestan devenir un solide et alerte gaillard, audacieux comme un page, vaillant comme un écuyer. Elle songeait avec attendrissement que ce grand garçon était son fils, son fils qui avait si longtemps porté les cheveux longs tombant en boucles sur une collerette brodée! son fils que toutes les femmes bientôt allaient se disputer! — Car elle ne doutait pas que toutes, sans exception, ne dussent, en un avenir prochain, s'arracher les bonnes grâces d'un si superbe cavalier.

Seulement, quand le cavalier commença de regarder les femmes, sans attendre qu'elles le vinssent relancer, — ce qui était, de sa part, une preuve de modestie et attestait autant de bon goût que d'empressement, — la vicomtesse alarmée lui adressa des exhortations sans fin. Il fallait surtout qu'il se gardât de profaner l'amour; que ses défaillances, s'il en devait avoir (car, hélas! il convenait de prévoir le cas), fussent au moins rehaussées et ennoblies par la passion; il fallait... Il fallait tant de conditions et de circonstances, qu'à Paris seulement on avait quelque chance de les trouver réunies.

En attendant, Florestan chercha de son mieux dans Poitiers un type féminin, un type d'élection, qui lui donnât l'avant-goût des félicités permises. Il rencontra successivement une couturière assez jolie et une femme du monde qui l'était moins. Il s'en arrangea comme il put, sans tenir beaucoup à la possession paisible de ses conquêtes, car, après avoir failli se battre pour la couturière, il se battit tout de bon, et deux fois de suite, pour la femme du monde. Mais, un beau jour, il trouva mieux, ou plutôt il vit mieux.

Une jeune femme, une élégante, une Parisienne fit irruption dans les rêves du petit gentilhomme provincial. Ce ne fut, hélas! qu'une apparition fugitive. — Certain jeudi (le jeudi était le jour de réception adopté par Mme de La Garderie), Florestan se trouva face à face, dans le salon de sa mère, avec une personne qu'il n'y avait jamais vue et à qui il fut présenté comme le dernier rejeton d'une famille jadis alliée à celle de la marquise de Fossanges, née Roberte de Cueil, laquelle marquise n'était autre que la jolie visiteuse.

Oh! oui, jolie!... Florestan n'avait fait pourtant que l'entrevoir, car elle se retirait déjà au moment où il pénétrait dans le salon, à la tombée de la nuit, dans ce salon tout encombré, selon l'usage à pareil jour et à pareille heure, des amis et des fidèles de la vicomtesse.

Mme de Fossanges était de passage à Poitiers, seulement de passage, ayant été appelée dans les environs de la ville par le soin pieux de s'assurer l'importante succession d'un grand-oncle octogénaire et, accessoirement, de lui fermer les yeux. — Il eût fallu que ce moribond fût déjà sans âme pour ne pas se laisser arracher par de si jolies griffes la promesse manuscrite d'un patrimoine désormais inutile à son repos; aussi s'exécuta-t-il galamment : il écrivit, signa, parapha et mourut, le tout dans le délai le plus raisonnable, le plus bref, ce qui permit à la marquise de ne sacrifier qu'une faible partie de sa saison d'hiver, sans avoir à transgresser ses devoirs de famille.

Mais cela ne fit pas le compte de Florestan, car, ayant accompli le nécessaire, la ravissante et expéditive personne fila comme un météore, laissant vide et sombre après elle un ciel qu'elle avait, en passant, brusquement illuminé. Elle n'avait même pas jugé à propos de retraverser Poitiers. Il n'y avait donc aucune chance sérieuse de la revoir avant longtemps.

En fait, Florestan ne devait pas de sitôt la retrouver sur sa route. Lors du fameux et unique voyage à Paris, Roberte était absente; vainement le jeune homme se présenta plusieurs fois à l'hôtel de la jolie marquise. Il s'y présenta d'abord avec sa mère, puis seul, à deux ou trois reprises : l'oiseau n'était pas au nid. Pourtant, l'impression reçue ne s'effaça point. Cinq ans plus tard, Florestan pensait encore à Mme de Fossanges. C'était peut-être même le souvenir de cette mignonne marquise qui avait achevé de le déterminer à une prompte et complète émigration, aussitôt après la formalité laborieuse d'une thèse de doctorat, jusqu'où il avait eu l'honorable scrupule de hausser ses ambitions d'étudiant volontaire, petit-fils d'un premier président de cour d'appel. Et, si le règlement des questions d'intérêt, les affaires de famille, l'achèvement de ses études de droit, mille complications enfin ne l'eussent retenu dans sa province, il n'y a pas à douter qu'il n'eût, avec plus d'empressement encore, réalisé le vœu qu'il avait fait de porter, un jour ou l'autre, à cette exquise Parisienne, sinon le tribut d'une innocence qu'il ne possédait plus, du moins le trésor d'un cœur juvénile et enthousiaste, fou du désir d'aimer.

Une circonstance, au surplus, l'avait aidé quelque peu à prendre patience : il lui était revenu que le marquis de Fossanges, — homme tout à fait charmant, disait-on, et provisoirement défendu contre les

accidens conjugaux par le reflet amoureux d'une lune de miel persistante, dont les rayons attardés nimbaient encore son front, — vivait dans les meilleurs termes avec sa femme. Or, Florestan, outre qu'il ne lui eût point suffi de contempler le bonheur de la marquise sans avoir la satisfaction de se dire qu'il y était pour quelque chose, Florestan redoutait par avance le malaise avilissant d'une jalousie qu'il se savait capable de ressentir à l'occasion. Mais sept ou huit années de ménage fripent bien des joies, étiolent bien des bonheurs; et, pourvu que Mme de Fossanges, qui, s'étant mariée fort jeune, devait avoir à peine plus de vingt-six ans, ne fût elle-même ni étiolée ni fripée...

Le vicomte de La Garderie venait donc s'établir à Paris, nanti d'une assez gracieuse fortune (soixante mille livres de rente, pour le moins), et il y venait, non pas pour s'y livrer aux déportemens, d'ailleurs illusoires ou surfaits, — quand ils ne sont pas crapuleux, — auxquels rêvent tant de jeunes imaginations provinciales, mais pour s'y adonner à la culture d'un de ces amours nobles et délicats dont sa mère lui avait, à mots couverts, vanté l'usage, comme préservatifs d'autres passions moins poétiques et plus dégradantes. Bref, il venait à Paris pour aimer, pour aimer dans le monde, — ce qui était, à coup sûr, une idée jeune, originale surtout.

Il peut paraître extravagant de s'éprendre ainsi d'un projet de passion, de l'idée de l'amour plutôt que de la femme même que l'on croit digne de vous inspirer un sentiment tendre. Mais quiconque voudra bien tenir compte de la poésie naturelle à la jeunesse, comme aussi de l'influence d'une éducation sentimentale, puis de l'hérédité, — de cette fameuse hérédité morale, dont la prétendue loi se vérifie quelquefois en ces matières qui participent de la physiologie beaucoup plus que de la psychologie, même quand on les dénature à plaisir, — celui-là ne fera aucune difficulté d'admettre la vraisemblance de l'enthousiasme anticipé du gentilhomme poitevin. Qui n'a aimé l'amour avant d'aimer une femme? Y a-t-il des jeunes gens pour ignorer les passions à la cantonade, les grands désirs qui planent sans se poser encore, faute d'une proie qui les allèche et les attire en bas, vers un point déterminé du sol? S'il y a de ces jeunes gens-là, il les faut plaindre.

En tout cas, l'imagination de Florestan n'étant plus réduite au vagabondage, à la divagation pure, à l'incohérence folle, le jeune homme pouvait, à bon droit, se croire dans l'ordre. Seul, le milieu où prétendait se fixer et s'épanouir sa tendresse eût dû le mettre en défiance. Mais il ne le connaissait pour ainsi dire pas, ce milieu, à peine entrevu dans le tourbillon d'un printemps parisien. Ce qu'il savait, c'est que sa pensée tendait invinciblement vers une créature adorable qui avait un regard profond et malin tout ensemble sous

des cheveux vaporeux, une taille de toute jeune déesse, drapée par un artiste très moderne, un parfum bien à elle et une voix d'un timbre extraordinaire, éolienne et gouailleuse. La nuance exacte des yeux et de la chevelure avait échappé à une investigation forcément sommaire, car la pénombre du coin de salon où Florestan avait aperçu cette aimable silhouette lui avait dérobé tout détail de couleur. Mais enfin, quand on connaît d'une femme ce qu'il connaissait de celle-là, on est assuré de ne pas mâcher à vide en ruminant d'amoureux projets. La voix surtout lui avait pénétré l'âme, ainsi que le ferait une musique inconnue vous révélant un mode nouveau. Quels étranges accens de raillerie caressante cette voix n'avait-elle pas su prendre pour dire à la vicomtesse : « Voilà un grand garçon qui est bien toujours le Florestan dont vous m'avez tout à l'heure montré le portrait,.. moins les cheveux bouclés et la collerette de guipure. Mes complimens à la mère... et au fils! » Il y avait, certes, de l'ironie là dedans, mais si douce, si bienveillante, si câline, si pleine de coquetterie voilée et d'aisance aristocratique! C'était dit avec un art si parfait, pour donner à chacun ce qui lui convenait, toute la satisfaction qu'on peut retirer d'une phrase complimenteuse, et en esquivant, — avec quelle désinvolture! — le double écueil de la banalité et de l'outrance! Elle avait eu l'air, cette marquise, de traiter Florestan comme un enfant qui a grandi vite; mais elle laissait deviner qu'elle le trouvait, tel quel, à son gré, paraissant s'excuser d'être obligée, pour le lui exprimer, de recourir à une intonation légèrement moqueuse. D'ailleurs, presque toute l'ironie avait porté sur ce nom de *Florestan*, que le jeune vicomte lui-même trouvait bien un peu ridicule, quoique chevaleresque ou idyllique à faire pâmer d'aise les émules de sa mère, — dont il soupçonnait fort que Mme de Fossanges n'était point et ne serait jamais.

C'est en pensant à ces choses que le jeune La Garderie roulait par les quais, les rues et les boulevards, dans un petit omnibus de chemin de fer, lequel était chargé de colis presque autant que le sont ces sortes de véhicules, lorsque, aux époques des grands déplacemens obligatoires, ils charroient des gardes-robes d'élégantes.

Il avait bien choisi son moment, car il arrivait juste à point pour voir fleurir les marronniers des Champs-Élysées et pour assister à l'éclosion des fraîches toilettes de printemps. — On voudrait quitter Paris chaque hiver, ne fût-ce que pour le plaisir d'y rentrer par une de ces matinées d'avril ou de mai, où tant de petites femmes prestes et accortes trottinent sur l'asphalte enfin net, presque propre, des larges voies plantées. La plus essentielle, peut-être l'unique joie présentement du Parisien, c'est la Parisienne. Ce qui manque, par-

tout ailleurs qu'à Paris, ce sont des femmes que l'on puisse regarder avec satisfaction, sans aucune arrière-pensée libertine, d'un œil artiste et sans sexe (à supposer que ce tour de force soit exécutable). Tout le reste, on le trouve n'importe où, dans n'importe quelle capitale, du moins. Il y a autant de filles et presque autant de cabotins à Londres, à Vienne ou à Berlin qu'à Paris; autant de vice, autant de plaisir. Il y a même, à peu de chose près, autant d'élégance. Est-ce que tout cela, d'ailleurs, ne peut être imité ou importé, en cas d'insuffisance locale? Seule, la grâce ne saurait faire l'objet d'aucun trafic de copie ou de colportage. Et ce qui enchante particulièrement les Parisiens, lorsqu'ils rentrent dans leur cité après une absence plus ou moins prolongée, c'est le spectacle de cette grâce, qui, elle, tout de bon, court encore les rues, même depuis que l'esprit a déserté nos voies comme nos assemblées publiques. — Mais cela enchante aussi les étrangers et les provinciaux, quoique la qualité de leur admiration soit plus suspecte de mélange, celle-ci étant moins coutumière et moins rassasiée.

Et cela enchantait, par conséquent, le vicomte de La Garderie, qui entretenait, de la sorte, à examiner les différentes allures et les différentes attitudes, toujours gracieuses, de tant de femmes modérément jolies pour la plupart, le feu sacré de son galant enthousiasme à l'endroit de certaine marquise parisienne qu'il connaissait peu, mais qu'il aimait beaucoup, — ou dont il aimait beaucoup l'image idéale. — Il se demandait si elle posait la pointe de sa bottine comme ceci ou comme cela sur l'angle du trottoir, quand, par hasard, elle sortait à pied; il tâchait de se la représenter traversant le boulevard Malesherbes...

Et il arriva ainsi à destination, c'est-à-dire devant une maison meublée de la rue Boissy-d'Anglas, où, sur sa prière, son oncle Le Hardouin, frère aîné de sa défunte mère, lui avait retenu un appartement convenable, pour qu'il y pût attendre, sans impatience, l'heure de l'installation définitive et l'inauguration de nouveaux pénates.

II.

A force de transposer, pour la faire entrer dans le cadre de sa vie nouvelle, la vision qu'il avait conservée de la marquise, Florestan avait fini par la rendre tellement confuse, qu'il n'avait presque plus conscience de se souvenir en l'évoquant et qu'il lui semblait bien plutôt avoir inventé, de toutes pièces, un type de femme pour prêter quelque apparence objective à ses songeries amoureuses. Il avait essayé de se représenter Mme de Fossanges, à Paris, trottant à travers les rues, comme il avait, maintes fois, tenté de se la figu-

rer dans un salon très éclairé, les épaules et la gorge découvertes, les bras gantés jusqu'au-dessus du coude, ou bien chez elle, causant avec des intimes... Tant et si bien qu'à l'heure actuelle, il ne la voyait plus du tout; mais il n'en était pas moins désireux, — au contraire! — de la tenir enfin sous son regard, sous le regard de ses yeux, non plus sous celui de son imagination.

Et ce désir fut, sans doute, pour quelque chose dans la hâte qu'il mit à se rendre, le lendemain même de son arrivée, chez le frère de sa mère, rue du Cirque. — Car c'était un introducteur tout trouvé que ce parent.

Arthur Le Hardouin était le fils de feu M. le premier président de la cour d'appel de Poitiers, et, par conséquent, l'oncle de Florestan. — Ce personnage, fort important (dans tous les sens du mot), occupait, en sa qualité de célibataire, sur la cour d'une belle maison, d'aspect silencieusement aristocratique, un appartement plus commode que grandiose. C'était là, pourtant, le gîte de l'un des quatre ou cinq hommes, qui, sans le prestige d'une grande fortune, ni même celui d'un grand nom, sont parvenus au premier rang de cette bizarre société de Paris, laquelle n'est vraiment ouverte, quoi qu'on en dise, que dans ses rangs inférieurs. Membre influent des deux seuls clubs où l'admission fasse naître une présomption d'honorabilité en faveur du néophyte, commissaire de l'une des deux grandes sociétés de courses françaises, M. Arthur Le Hardouin était une autorité et avait conscience d'en être une. Sa répugnance instinctive pour la vie de province l'avait conduit très jeune à Paris, où, grâce aux relations et aux alliances de sa famille, grâce aussi à son flegme d'anglomane bien élevé, il n'avait pas tardé à marcher de pair avec les gens les mieux nés et les plus riches.

Son père aurait bien voulu en faire un magistrat, mais il se consola de n'y avoir point réussi, lorsqu'il le vit en passe d'atteindre aux plus hautes dignités hippiques et mondaines. Après tout, cela aussi constituait une magistrature; et juger une arrivée de course sur un grand hippodrome, *handicaper* des chevaux, siéger dans les comités des cercles bien composés, faire autorité dans le monde, c'est encore mieux que de vieillir inconnu dans un fauteuil de conseiller ou de président de chambre : il y a des redingotes et des habits noirs qui ont plus d'éclat ou de prestige que toutes les robes rouges et toutes les hermines de la terre. — Égoïste; comprenant, en outre, que, avec son nom quasi-bourgeois, sans le moindre titre nobiliaire par devant, et son patrimoine simplement convenable, il ne pouvait se marier, à moins de consentir à déchoir, soit par le rang, soit par la fortune, Arthur Le Hardouin avait pris son parti du célibat. Et il vivait sans autre souci que de mériter un bon

renom de *handicapeur* et une réputation de commissaire intègre autour de tous les tapis verts qu'il avait mission de surveiller. Au physique : un homme grand, blond, de belle prestance, raide, sérieux, moustachu. Au moral : une moitié d'imbécile, profondément ignare en dehors de sa partie, mais cachant son jeu, ne disant que fort peu de sottises, parce qu'il parlait infiniment peu, — à moins qu'il ne fût tout à fait maître de son sujet, — et disant même parfois des choses assez fines, comme en savent dire les gens du monde expérimentés et sceptiques.

— Mon oncle, ma première visite est pour vous...

— Merci, mon cher... Mais, si cela vous est égal, en public, vous ne m'appellerez pas votre oncle... Ça me vieillit, maintenant que vous voilà monté en graine.

La vérité est qu'il n'avait guère d'âge. C'était un de ces hommes auxquels on donne de trente-cinq à cinquante ans, quand on manque de points de repère pour reconstituer d'office leur état civil.

— Ah çà! — dit-il en quittant le bureau surchargé de publications sportives, de programmes de courses et de notes manuscrites, où il piochait les poids d'un laborieux *handicap*, — vous allez vous faire naturaliser, je pense?

Florestan regarda son oncle, que, du reste, il connaissait à peine.

— Vous voulez dire, mon... Monsieur?

Le Hardouin eut alors un sourire bon enfant.

— Appelez-moi votre oncle tant que vous voudrez, quand nous serons seuls, mon cher... Florestan... Diable de nom! Quelle idée ma pauvre sœur a-t-elle eue de vous en affubler? Vraiment, les parens sont coupables de satisfaire leurs fantaisies baptismales, sans se préoccuper de ce que leurs enfans auront à souffrir de ce chef la vie durant... Voyons, n'en avez-vous point quelque autre à y substituer pour les usages intimes?

Le vicomte de La Garderie commença par rougir jusqu'aux yeux; mais, bientôt, se redressant avec un certain éclat de fierté dans la prunelle :

— Ma foi! je vous dirai, en toute franchise, que je suis habitué à mon prénom et que, sans y tenir autant qu'à mon nom, il me déplairait pourtant de le troquer contre un autre, cet autre figurât-il également sur mon acte de naissance.

— Oh! je disais cela dans votre intérêt et parce que, me doutant bien que vous allez songer à vous répandre...

— Si mon prénom, reprit Florestan, donne jamais à rire à quelqu'un, je me charge de mettre les rieurs de mon côté.

— Oui, oui, vous êtes belliqueux, nous savons cela... La chronique de Poitiers... Mais, voyez-vous, mon cher, il importe de vous prémunir tout de suite contre une erreur qui vous pourrait jouer

plus d'un mauvais tour. Ces façons de mousquetaire, que vous nous apportez, ne sont plus de mise, aujourd'hui, dans nos régions. Il n'y a plus que les journalistes et quelques députés qui se battent encore en duel. C'est très mal porté, comme tout ce qui est tombé dans le domaine public... Ainsi donc, croyez-moi, ne vous apprêtez à pourfendre personne... D'ailleurs, il ne s'agissait pas, dans ma pensée, de ces épigrammes d'homme à homme auxquelles nul ne songera, selon toute apparence, mais bien d'autres moqueries plus cruelles, quoique cachées peut-être; et c'est à quoi vous vous montreriez, je me l'imagine, surtout sensible... Car enfin, si j'en crois toujours la chronique de Poitiers, votre tempérament n'est pas seulement belliqueux...

— Ah! fit en riant Florestan, ceci est une autre affaire. Et, s'il me répugne de me débaptiser moi-même, je ne demande pas mieux que de laisser accomplir la besogne par...

— Par qui? — demanda M. Le Hardouin, narquois et mis en belle humeur.

Il avait une physionomie assez drôle : ses grands traits réguliers, presque austères en leur froide distinction, en leur noblesse conventionnelle et comme étudiée, grimaçaient, depuis un moment, douteusement éclairés par le reflet intérieur d'une vague polissonnerie. Cet homme grave dans sa futilité devait avoir des échappées folâtres où il eût été amusant de le surprendre. Mais Florestan ne pouvait encore y songer. Il se contenta d'attiser, pour en tirer parti, la flamme de grivoiserie qui avait un instant jailli du regard mort de l'anglomane.

— Par qui?.. Mais je ne le sais pas encore,.. quoique j'aie confusément l'idée du milieu social où je pourrai trouver... à me divertir.

— Le milieu social?.. Ah! parfait! s'écria en riant M. Le Hardouin. Ces jeunes gens de province sont adorables; ils choisissent le milieu, comme cela, d'avance... Et, sans indiscrétion, mon cher, quel est-il, ce milieu de votre choix?

— C'est le monde, tout simplement, fit La Garderie avec un bel aplomb.

M. Le Hardouin eut une moue assez équivoque, qui n'exprimait clairement qu'une surprise désappointée, mais pouvait bien témoigner aussi de son mépris, soit pour les goûts de son neveu, soit pour la catégorie sociale où le jeune homme prétendait parquer ses plaisirs.

— Le monde?.. Quel monde?

— Y en a-t-il donc plusieurs?

— Ah! oui, par exemple. Il faut arriver de Poitiers, mon ami, pour avoir de ces étonnemens-là. Le monde! mais il y a le monde...

de tout le monde, d'abord; et puis, il y a le monde des initiés. Je ne parle pas, ou je ne parlerai que pour mémoire, des salons cosmopolites, qui sont des endroits publics. Ne parlons pas davantage de certains salons de la jeune bourgeoisie millionnaire, qui sont de mauvais lieux : les bals y ont un air de bastringues et les causeries un parfum d'engueu...

— En effet, interrompit pudiquement Florestan, ces salons-là ne sont guère intéressans, à mon point de vue.

— Et votre point de vue, décidément, quel est-il?

Florestan n'hésita que pour la forme.

— Mais... mon point de vue, c'est l'amour... Je veux dire les liaisons agréables.

M. Le Hardouin eut un comique mouvement de stupeur.

— Bah! fit-il. Vraiment?.. Alors, vous venez à Paris pour vous amuser tout en filant le parfait amour, et vous vous figurez que c'est dans le monde que vous y réussirez?

Le jeune homme prit un air cavalier.

— Dame!.. je me suis laissé dire...

— A Poitiers?

— Non... A Paris même, où j'ai fait un séjour de plusieurs semaines, comme vous le savez, il y a quelques années... Voyons! toutes ces femmes élégantes, étourdies, dissipées, spirituelles, tout cela ne vaut-il pas bien les lorettes?

— Oh! lorettes! Voilà un mot qui date!.. Eh bien! non, mon cher, non, elles ne les valent pas, à mon point de vue... Car vous me reconnaîtrez peut-être le droit d'avoir aussi mon point de vue... Si j'étais à votre place, moi, ayant à arranger ma vie, avec une fortune très passable, je n'irais certes pas m'empêtrer dans une liaison mondaine... Je ne m'empêtrerais même dans aucune liaison.

Florestan fit la grimace.

— Je n'ai pas de goût pour les filles, dit-il.

— Ce n'est qu'un mot, ça, mon cher. Vous imaginez-vous que la femme du monde qui vous acceptera, de temps en temps, comme... camarade de chambrée, puisse être autre chose qu'une fille?.. Et ce qui pourrait vous arriver de plus heureux encore, remarquez-le, ce serait précisement de tomber sur une de ces luronnes de bon lieu qui rendraient des points aux plus déterminées ribaudes... Mais vous n'aurez probablement pas cette chance, car c'est là un quine à la loterie : il n'y en a pas tant qu'on veut bien le dire, de ces femmes-là! Ce que vous trouverez, c'est une belle dame, bien née et mal mariée (belle, encore n'est-ce pas sûr!) qui voudra se donner des airs de pécheresse amoureuse, sans y rien entendre, une dame adultère avec qui vous aurez des rendez-vous bi-hebdomadaires dans un petit rez-de-chaussée,.. des

rendez-vous auxquels elle manquera deux fois sur trois, tandis que la galanterie, la plus simple politesse même, vous fera un devoir de n'y jamais manquer... Si vous croyez que c'est drôle, ça, mon bon!

— Pardon! fit le jeune homme. Mais, quand j'ai dit que je prétendais demander au monde de me fournir une maîtresse, je n'ai pas voulu dire que je fusse déterminé à prendre toutes celles qu'il m'offrira...

— Ah! bien, parfait! Vous mettrez du sentiment dans votre choix?

— Le plus possible, je l'avoue... à ma honte.

En effet, l'aimable et illusionné Florestan avait encore prodigieusement rougi. — Il est assez probable que cette dépravation froide, méthodiquement formulée, avec laquelle il se trouvait, dès le début, aux prises, déconcertait d'autant plus le jeune homme que celui qui en énonçait devant lui les desenchantans préceptes était le propre frère de sa sentimentale mère. M. Le Hardouin avait, d'ailleurs, tout ce qu'il faut pour émettre avec autorité de ces impressionnantes maximes qui peuvent prendre place dans le bréviaire des gens du monde. Grave, élégant, presque beau avec ses longues et blondes moustaches anglo-saxonnes, un jeune provincial devait nécessairement voir en lui le pontife ou l'oracle mondain par excellence.

— Vous avez tort, mon cher, prononça-t-il d'un ton tranchant. L'amour n'existe pas dans le monde; on le trouverait plus facilement dans les mauvais lieux.

— Me conseilleriez-vous d'aller l'y chercher? — demanda Florestan, qui, remis de son malaise, éprouvait la curiosité de voir jusqu'où irait son oncle.

— Je n'ai rien à vous conseiller... Si je vous disais ce que je pense, j'aurais l'air de vouloir vous dépraver.

— Mais... si je vous en priais?

— De vous dépraver?

— Non, mais de m'éclairer. Je m'apprête peut-être à commettre une ou plusieurs sottises.

— Vous m'y paraissez, en effet, merveilleusement préparé.

— Eh bien?

— Eh bien!.. rien ne vous empêchera de les commettre, ces sottises : c'est dans le sang... Quoi qu'il en soit, si j'avais, en fin de compte, un conseil à vous donner, ce ne serait pas, comme vous semblez le croire, celui d'aller dans les mauvais lieux, mais simplement celui de n'avoir jamais, dans le monde ou ailleurs, que des commencemens d'aventures, des ebauches de sentimens,.. des ébauches, je ne dis pas des débauches, ne confondons point...

Sa face sérieuse s'épanouit en un sourire de contentement, tandis qu'il appuyait sur ce pauvre jeu de mots. Puis il reprit, d'abord avec une gravité dogmatique et satisfaite, mais en s'échauffant par degrés :

— D'ailleurs, il faut être fou pour donner, tête baissée, dans les grandes passions. Considérez, je vous prie, quel est le sort des gens passionnés,.. j'entends de ceux qui sont convaincus, sincères en leur démence, de ces personnes sentimentales enfin qui sont bien franchement dupes de leur cœur. Car on peut faire l'âne pour avoir du son et jouer la passion pour avoir des femmes... Voyez ces pauvres diables qui aiment tout de bon. Sont-ils assez piteux et pitoyables! Toujours geignans et pleurards, jamais heureux ni satisfaits, même lorsqu'ils auraient sujet de l'être... En vérité, c'est une niaiserie que l'amour ainsi compris et pratiqué... C'est-à-dire qu'il n'y a pas un homme qui, si on lui montrait par avance, alors qu'il est de sang-froid, ce que la passion fera de lui, consentît à en affronter les ridicules et terrifians supplices. Se mettre dans des états pareils pour son plaisir, non, ma parole d'honneur! c'est stupide, c'est maladif, c'est grotesque...

Ne trouvant plus d'adjectifs, M. Le Hardouin, qui paraissait ne s'animer volontiers que sur ce chapitre, s'arrêta enfin. — Florestan crut devoir en profiter pour lui demander, encore une fois, ce qu'il avait voulu dire en lui parlant de la nécessité de se faire naturaliser.

— J'entends par là qu'il faut dépouiller tout de suite votre provincialisme, vous débarrasser de ce qui vous rend étranger à la société que vous voulez fréquenter, en apprendre la langue, les usages, le maintien... Et, d'abord, éteindre votre enthousiasme... et la nuance de vos cravates.

Il posa doctoralement son doigt sur la cravate trop claire du jeune homme (la mode n'était pas du tout alors aux couleurs tendres). Puis, d'un air bonhomme et paterne :

— Mais, si vous voulez vous fier à moi, comme votre démarche semble en indiquer l'intention, tout ira bien, tout se fera très vite. Votre admission dans les clubs où vous devez entrer, votre introduction dans les maisons où vous devrez vous familiariser et prendre pied, je me charge de hâter tout cela...

Évidemment, son neveu avait eu l'heur de lui plaire. Et, de fait, c'eût été se montrer difficile que de ne pas le juger digne d'un bon accueil. Il eût fallu être aveugle pour ne pas prévoir les hautes destinées mondaines d'un jeune homme si bien tourné, par ce temps de tortillards, de voûtés et d'avortons.

Florestan remercia son oncle, ainsi qu'il convenait, du patronage inespéré, disait-il, — très espéré, au contraire, — dont on le gratifiait.

— Je me remets entre vos mains, mon cher oncle, dit-il pour conclure.

— A merveille! et merci de votre confiance!.. Quant à vos desseins amoureux, je vous prierai de ne pas m'en entretenir, surtout quand ils seront sortis du vague où ils sont nés et où ils paraissent flotter encore; cela me gênerait, sans m'amuser : nous n'avons pas la même manière de voir.

— Croyez, mon cher oncle, que je sais trop ce que je vous dois...

— Bon, très bien... Cela ne m'empêchera pas, du reste, de vous présenter partout où vous aurez le désir d'aller.

— Mon Dieu, mon intention est de m'en tenir, du moins quant à présent, aux relations que mon nom et les souvenirs de famille me permettront de nouer tout naturellement. Ainsi...

Il eut l'air de fouiller dans sa mémoire, cita quelques noms et finit par prononcer celui de la marquise de Fossanges.

— Très aisé d'entrer chez elle, avec votre nom et ce que vous appelez les souvenirs de famille,.. une chose qui ne pèse pourtant pas lourd à Paris! Très facile pour vous d'entrer chez Mme de Fossanges, mais peu commode pour tout le monde de s'y maintenir sur un bon pied... Jolie femme, la marquise, très jolie femme! fort lancée, extrêmement capricieuse et exigeante, réduisant ses adorateurs déclarés à une espèce de domesticité tout à fait gratuite, ou avec des rebuffades en guise de petits profits... Car, vous savez, pas ça à en attendre!

— Oh! fit hypocritement Florestan, pour ce que je lui demanderai!.. Mes lettres de grande naturalisation, voilà tout ce que je veux d'elle, ni plus ni moins.

— A la bonne heure! Car, à tout autre point de vue que le point de vue de la galanterie, c'est une excellente affaire que l'intimité de Mme de Fossanges : ça vous pose un homme d'emblée... Voulez-vous aller chez elle avec moi, vendredi? Il n'y a rien d'ennuyeux, quelque autorisé que l'on y soit, comme de se présenter soi-même.

— J'accepterais avec reconnaissance, si... C'est-à-dire que je voudrais différer un peu l'honneur d'une présentation... Enfin, j'aimerais à prendre langue, à me débrouiller, à me dégrossir, à me... rhabiller, sous votre contrôle éclairé.

— Soit. Nous allons causer de cela.

Il sonna. Un valet de chambre, sérieux et correct à l'égal de son maître, parut à une des portes du cabinet.

— M. le vicomte de La Garderie, mon neveu, que vous aurez soin de reconnaître dans l'occasion, Victor, déjeune avec moi.

C'était décidément le comble de la faveur : M. Le Hardouin dé-

jeunait toujours seul, parce qu'il observait, le matin, un régime hygiénique.

III.

Trois semaines plus tard (Florestan avait su contenir jusque-là son empressement), l'oncle et le neveu, un vendredi, vers cinq heures, abordaient de compagnie l'hôtel de la marquise de Fossanges, rue Jean-Goujon.

Joli hôtel, un peu petit et biscornu, avec une surabondance d'angles rentrans et d'angles saillans, une façade étriquée et une cour réduite à rien : juste l'espace voulu pour un décrottoir et un paillasson respectables. A l'intérieur, et dès le vestibule, un grand luxe, mais à l'étroit, jurant avec le cadre, presque déplaisant par suite. — Néanmoins, l'atmosphère tiède et parfumée, les indéfinissables effluves de confortable et de bien-être opulens qui vous entourent, vous pénètrent et vous grisent au seuil même de ces demeures privilégiées des Parisiennes de haut parage, tout cela influe agréablement sur le système nerveux du visiteur; et, fût-on prédisposé à une critique amère, on arrive souriant, épanoui, béat aux pieds de la maîtresse de la maison.

Le décor où celle-ci se meut, — à moins qu'elle ne se contente d'y siéger, — est commun, banal, presque invariable ; mais il est assez brillant pour causer aux nouveaux débarqués une aimable impression. La profusion des étoffes et la recherche des contrastes étonnent facilement un œil accoutumé, soit à la simplicité noble des manoirs rustiques, soit à l'aristocratique somptuosité des grands châteaux, soit enfin à la richesse uniforme des intérieurs bourgeois. C'est un fouillis de capharnaüm, un papillotage de kaléidoscope; tout s'y heurte d'abord devant les regards novices, puis finit par se fondre, grâce à l'accoutumance, en une illogique harmonie contre laquelle protestent bien encore le goût et le bon sens, mais que la lâcheté de nos déférences envers la mode accepte bientôt comme une manifestation de suprême élégance ou de triomphante et souveraine modernité. Ces satins et ces peluches qui ondoient, miroitent ou ruissellent; ces multiples et inutiles paravens bas, qui semblent destinés à abriter des conversations de poupées; ces poufs gigantesques et majestueux, isolés comme des trônes; ces causeuses aux formes tourmentées et inhospitalières; ces coussins épars; ces vases et ces bronzes; ces bimbelots dits faussement objets d'art, qui sont les joujoux des grands enfans assez riches pour se les offrir, n'est-ce point tout ce qu'il faut pour éblouir et, après le premier saisissement, pour charmer le regard d'un jeune provincial, sensible aux chatoiemens des élégances inconnues et à la

grande caresse enveloppante d'un luxe savant ou étudié? — Ce n'était pas suffisant pour troubler le vicomte de La Garderie, à qui ces choses étaient connues, sinon familières, et qui était d'ailleurs très élégant lui-même, d'habitudes et d'instinct.

Revue et corrigée par l'expérience de son oncle, sa tenue, déjà presque parfaite au début, est désormais sans reproche. Les trois semaines qui viennent de s'écouler ont été mises à profit par lui; le néophyte n'a pas perdu son temps et a préparé son entrée dans le monde. Aussi y entre-t-il la tête haute, avec l'aplomb comme avec l'hiératique démarche et les attitudes consacrées qui révèlent l'initié.

Un peu raide, ainsi qu'il est séant de le paraître, — un peu plus même que de raison, par suite de son zèle trop tendu vers l'idéal d'élégance dont il avait entrevu les différens types patentés, — Florestan salua sans gaucherie. S'il se fût laissé entraîner par son penchant, ce sensitif eût, sans doute, énoncé quelque compliment ému, en une phrase où se fussent trouvés réunis, comme en un frais et humble bouquet, ses souvenirs d'enfant. Mais, outre que, prévenu et sur ses gardes, il craignait de fourvoyer sa poésie, il se sentit tout à coup plus intimidé qu'il ne lui plaisait de le montrer. Et sagement il s'abstint, se bornant au nécessaire, c'est-à-dire à quelques paroles aussi anodines que polies. La présence si souvent rêvée, si longtemps attendue et désirée, de la femme qu'il avait choisie de confiance pour l'honorer de sa tendresse, lui donnait le remords imprévu de ses témérités innocentes et secrètes, paralysait soudain son audace et ses résolutions ambitieuses.

— Comment! c'est vous, monsieur, vous, ce Florestan de La Garderie que je ne connais guère qu'en effigie,.. mais que je connais bien ainsi! Car il faut que vous sachiez que je possède votre portrait. Votre très aimable mère me l'a envoyé avec le sien peu de temps avant l'époque où vous avez eu le chagrin de la perdre... Et, lors de mon passage à Poitiers, je venais d'avoir le plaisir de contempler votre image d'enfant, juste au moment où nous nous sommes rencontrés dans le salon de votre mère... Tout à l'heure, tenez, je vous prouverai que vous n'êtes pas un étranger chez moi, étant depuis longtemps l'hôte d'un de mes albums...

Du coup, Florestan faillit perdre la tramontane et même la perdit. Son nom, ce diable de nom, jeté de la sorte en pâture, dès l'abord, à la curiosité maligne de plusieurs personnes présumées considérables; cette histoire de photographie, à quoi, certes, il était bien loin de s'attendre; ce regard de femme, qui était presque un regard de femme aimée et de femme secrètement aimée, qu'il sentait peser sur lui, ou qu'il croyait sentir, investigateur et redoutable, attaché à sa personne; ces autres regards, ces regards d'étrangers,

d'inconnus, qu'il devinait braqués dans sa direction; et, par-dessus tout, cette voix musicale et railleuse, qui semblait bafouer ceux mêmes qu'elle caressait : n'en était-ce pas assez, n'était-ce pas plus qu'il ne fallait pour démonter le plus hardi conquérant? — Aussi le jeune homme resta-t-il coi et dut-il se contenter de sourire, tant bien que mal, en s'inclinant avec un geste de remercîment, de confusion et de surprise. Car il y avait de tout dans ce geste-là.

Désorienté, n'osant plus s'asseoir après la promesse ou la menace qu'on lui avait faite de lui mettre sous les yeux, séance tenante, son propre portrait, il était demeuré debout au beau milieu du salon. Heureusement, la plupart des visiteurs présens s'étaient levés et s'apprêtaient à se retirer, comme mis en déroute par la perspective d'une petite scène de famille aussi ridicule ou ennuyeuse que peu prévue dans un centre de réunion qui n'en était assurément pas coutumier. — Florestan perçut alors, autour de lui, un léger brouhaha, de vagues frou-frou, de féminins susurremens, des mots d'adieu et de rendez-vous.

Il n'avait encore rien vu de ce qui l'environnait, et la marquise moins que le reste. S'avisant enfin que le salon s'était à peu près vidé, il leva les yeux et put constater qu'il n'y avait plus là, outre son oncle et la maîtresse de la maison, qu'une jeune femme et deux jeunes gens. Il regarda ces trois personnages, tout en reculant jusqu'à ce qu'il eut discrètement heurté des jarrets le bord d'un siège, où il s'assit, pour imiter Mme de Fossanges et lui obéir.

Les deux jeunes gens étaient de parfaits spécimens du type moderne de mondain, mais physiquement très différens l'un de l'autre, et différens jusqu'au contraste, jusqu'au comique. — L'un était long et prématurément cassé, avec un teint rouge, échauffé; l'autre, tout petit, blond, pâle, étroit, menu, exigu : un véritable abrégé d'homme. Quand ils conversaient ensemble, même assis, le premier avait l'air, en abaissant le regard vers son minuscule interlocuteur, de chercher quelque chose à terre, tandis que le second dressait la tête, comme pour examiner le plafond. Le grand avait un sourire muet et immuable; le petit, une espèce de ricanement aigrelet sous sa moustache courte, frisottée, à peu près blanche, tant elle était blonde. Tous deux portaient, bien entendu, des cols extra-rigides, des monocles qui leur dilataient l'œil, enfin tout ce qui constitue l'élégance masculine selon la formule; mais ils portaient tout cela sans gêne apparente ni affectation grotesque, — ce qui devait suffire à les préserver des propos malicieux de leurs pairs, sinon toujours des moqueries des passans. — En somme, ces deux personnages, sans être précisément imposans, intimidaient fort le jeune La Garderie, dans le secret et la candeur de son

âme. Il se préoccupait, malgré qu'il en eût, de la belle désinvolture avec laquelle ils maniaient leurs gants et leurs chapeaux.

Quant à la jeune femme, amie ou parente de la marquise, elle lui parut jolie, autant qu'il en put juger d'un rapide coup d'œil : grande, un peu maigre, mais très gracieuse et très avenante. Comme elle le regardait, il n'osa point poursuivre l'examen. Il l'osa d'autant moins qu'elle souriait en le regardant et qu'il pensait avoir lieu de craindre que ce sourire ne fût ironique : il voyait partout l'ironie des femmes, à force de la redouter ; — pour celle des hommes, on sait qu'il en faisait son affaire. — Et pourtant, ce sourire de jeune femme n'était pas ironique le moins du monde, mais, au contraire, doux et bienveillant : un peu étonné peut-être ; à coup sûr, sympathique.

Mme de Fossanges ayant repris la parole pour adresser au nouveau venu quelques gracieusetés destinées à le mettre à l'aise, force fut à Florestan de la regarder enfin, tout en lui répondant. — Eh bien ! elle n'était pas tout à fait aussi belle, ni même aussi jolie qu'il s'était plu à se la représenter. Agréable et sémillante, pas davantage ; mais si agréable et si sémillante qu'on la tenait volontiers quitte de tout le reste. Une physionomie espiègle, spirituelle et (si l'on peut ainsi parler) câlinement agressive, qu'éclairait un merveilleux sourire, rose et nacré ; des yeux gris tout pleins de malice et prodigues d'agaceries ; des cheveux châtain clair, rendus plus pâles et plus légers par une poudre terne et subtile, sorte de poussière blonde qui les enveloppait comme d'un nuage transparent ; un corsage sans défaut, bien proportionné à une stature modeste ; des mains et des pieds plutôt petits, mais surtout sveltes et effilés ; et, répandue sur tout cela, une indiscutable jeunesse, une jeunesse illimitée, durable comme la grâce, vivace comme l'esprit : voilà de quels élémens se composait le charme radieux émanant de la personne de Mme de Fossanges. Il y faut joindre cependant, pour être complet, une voix dont le timbre était bien tel que l'oreille de M. de La Garderie en avait conservé l'impression : caressant et moqueur, aérien et caustique.

On causa ; — on parla plutôt, puisqu'il est convenu que ces deux verbes sont moins que jamais synonymes.

Alors, il parut à Florestan qu'on le tirait d'un songe. Il entendit des choses qui l'étonnèrent, précisément parce que c'étaient celles que l'on entend partout, et dites sans aucune recherche d'expression, avec un complet laisser-aller de langage et même quelques trivialités voulues : rien de grossier, si l'on veut, mais rien non plus de fin ni de rare. Un peu d'esprit du côté de Mme de Fossanges et de son amie, — laquelle parlait avec un petit accent anglais mal effacé. — De la part des deux visiteurs, pas d'idées : des mots, et

encore en petit nombre, puisés dans un vocabulaire indigent et monotone, et d'une outrance aussi ridicule que consacrée; quelques tournures de phrase qui revenaient sans cesse. Comme : « C'était très réussi, » ou : « C'est très fort, » ou : « Ça ne tient pas debout. » Puis des « Inimaginable, » des « Renversant, » des « Fantastique, » des « Inepte, » des « Impayable, » des « Suprachic, » et autres vocables ou formules grossissantes dont on se sert pour gonfler des riens. — En somme, un néant intellectuel à vous tirer des larmes.

Cette constatation n'était pas, d'ailleurs, pour déplaire à M. de La Garderie, dès l'instant que Mme de Fossanges, sans sortir indemne de l'épreuve, y avait pu victorieusement résister. La marquise était supérieure à son entourage, voilà ce qui résultait d'une enquête sommaire. Et le vicomte en éprouvait comme un bienfaisant réconfort, — d'autant plus qu'il avait conscience de valoir mieux que ses piètres concurrens et d'être lui-même fort au-dessus d'un si mesquin niveau. — Instruit, ayant naturellement l'esprit ouvert, il toisa son monde et se sentit grandir. Au bout de dix minutes, il avait repris pied et ne doutait plus de lui-même, ne croyant plus aux autres.

Il fit donc aisément bonne figure, dans ce salon célèbre où il avait failli débuter par quelques pas de clerc. Ne visant pas à la reproduction servile des tours de phrase plus ou moins cabalistiques dont on lui rebattait les oreilles, ne parlant que de ce qu'il connaissait, mais en parlant sur un ton alerte et dégagé, sans jouer au vieux Parisien, il sut prendre et conserver la direction de la causerie.

Les deux jeunes gens qui l'avaient précédé chez Mme de Fossanges, d'abord indifférens ou dédaigneux, puis sourdement hostiles et à la recherche d'épigrammes rebelles, finirent par quitter la place. M. Le Hardouin voulut les imiter. Mais Mme de Fossanges l'arrêta :

— Voyons, Le Hardouin, ne m'enlevez pas si vite une aimable recrue. Mon salon, si vous partez, va être désert, un vendredi ! Ça ne s'est jamais vu et ne doit point se voir... Oh ! Mabel ne compte pas : ce n'est pas une visiteuse, mais une auxiliaire... Restez.

Elle paraissait très familière avec M. Le Hardouin, et plus moqueuse encore avec lui qu'avec les autres. Mais l'oncle de Florestan se déroba à toutes les instances en faisant observer qu'il ne menait pas en laisse son jeune compagnon, et que celui-ci était parfaitement libre de rester, que c'était même son devoir...

— A la bonne heure ! Monsieur de La Garderie, vous ne pouvez plus vous en aller. Mais votre oncle le peut... Ah ! ah ! que je suis donc ravie, mon cher, de vous voir un grand neveu comme celui-ci ! Vous

voilà définitivement relégué dans les pères nobles... Ah! ah! l'oncle Le Hardouin!..

Rieuse, mais vaguement impérieuse aussi, on devinait qu'elle ne devait pas facilement absoudre les résistances à ses volontés ou à ses caprices.

Seul maintenant entre les deux femmes et tout à fait à l'aise, Florestan voyait ses vœux presque comblés : il était dans le sanctuaire. Son regard se promena triomphalement autour de la pièce. Au dehors, c'était encore le grand jour; mais, dans le salon, séparé de la rue par une cour et obscurci, en outre, par la saillie d'une muraille en retour et par des stores, une teinte crépusculaire s'étendait sur les draperies soyeuses, estompait les ors des panneaux, brouillait les nuages du plafond, voilait les reflets des glaces. Quelque chose d'intime et de doux, en même temps que de flatteur et d'enorgueillissant, se dégageait de ce luxe à demi éteint et comme endormi. C'était en jouir deux fois que d'en jouir ainsi, dans la familiarité des réunions amicales. Déjà, il semblait au vicomte qu'il se trouvait chez sa maîtresse. Et, ma foi! l'intérieur était à souhait pour la satisfaction d'une jeune vanité. — On aura beau médire des femmes du monde et les dénigrer comme maîtresses, rien n'empêchera qu'on ne soit plus flatté de se voir agréer par l'une d'elles, en qualité de galant, que d'obtenir les faveurs de toute une légion de filles, dont on ne sera jamais que le client ou le chaland, même si l'on devient ou si l'on reste leur ami.

— Mabel, je vous présente l'unique parent de province que j'aie encore ou que je me connaisse... Vous voyez que je me rattrape sur la qualité...

Il y avait, dans tout ce qu'elle disait, une vague impertinence et comme une involontaire moquerie, mais jamais rien qui fût catégoriquement offensant ni même désagréable. On éprouvait la sensation d'une petite morsure vite suivie d'une petite caresse, à moins que la caresse ne se confondît avec la morsure. Et, dame! dans ces conditions-là, on se ferait mordre à dire d'experts, — pourvu que la bouche qui mord soit jolie. — Tel parut bien être l'avis de Florestan, qui regardait la marquise avec reconnaissance.

— Monsieur de La Garderie, reprit-elle, voici ma meilleure amie, la baronne Gueyrard, que vous rencontrerez souvent ici, pour peu que vous me fassiez le plaisir d'y venir... Je n'ai pas besoin de vous dire qu'elle n'est Française que de nom, c'est-à-dire par son mariage : cet accent, qui est un de ses charmes, et qu'elle n'est point en danger de perdre, vous a sans doute édifié déjà sur sa nationalité vraie... Du reste, comme elle est veuve et, par conséquent, moins française que jamais, elle a bien le droit de prononcer *foille* pour feuille, ainsi qu'elle le faisait tout à l'heure.

— Est-ce que vraiment, monsieur, vous trouvez que je prononce le français si mal que cela?

Elle le prononçait, au contraire, d'une manière adorable, mais avec cet inamissible accent que dix ans du séjour de Paris modifient à peine sur des lèvres anglaises, et que toute une existence passée parmi nous ne saurait abolir.

— A propos! fit tout à coup Mme de Fossanges, voulez-vous que je vous montre votre portrait?

Et les voilà tous trois, lui entre elles, feuilletant des albums de photographies, à la recherche de l'image de Florestan. Ingénieusement, la marquise avait trouvé le seul moyen de créer sur l'heure un courant d'intimité entre trois personnes dont l'une était tout à fait étrangère à l'existence et aux habitudes des deux autres. En feuilletant, les têtes se rapprochent, on se sent les coudes... et aussi les mains, qui se frôlent continuellement dans leurs rencontres au bas des pages. Et la glace est fondue. Or, Mme de Fossanges avait certainement à cœur de la faire fondre le plus vite possible. Toute fatuité à part, le vicomte de La Garderie était en droit de croire qu'il avait plu, ou qu'on avait, tout au moins, comme une curiosité bienveillante à son égard.

Parfois, en effet, la marquise l'examinait à la dérobée, tandis que l'autre jeune femme en faisait autant de son côté. De sorte que l'heureux Florestan se sentait pris entre deux feux, — dont un seul le brûlait vraiment, l'ingrat s'apercevant tout juste de la grande et soudaine sympathie qu'il avait éveillée chez l'amie de sa rieuse idole. — Il était tout à celle-ci, préoccupé de ne rien perdre de ce qu'elle lui offrait : sa camaraderie et son contact, en attendant mieux.

— Oh! pardon mille fois! Je vous dérange... Je croyais bien que vous n'aviez plus personne.

Ces quelques paroles d'excuse, qu'une voix d'homme, joviale et douce, venait de moduler avec un enjouement poli, causèrent à Florestan une impression pénible, et tout aussi pénible que si elles eussent été formulées sur un ton aigre ou menaçant. — C'est qu'il n'y a rien de déplaisant comme une voix masculine, fût-elle d'ailleurs la plus harmonieuse du monde, quand on est en conférence avec une ou même avec deux jolies femmes. Tous les hommes sont Turcs sur ce point; ils n'aiment guère l'intrusion de leurs pareils dans ce qu'on appelait jadis un « galant déduit. »

— M. de La Garderie... M. de Fossanges, — se contenta de dire la marquise en se retournant à demi vers le nouveau venu, qui n'était autre que son mari.

Elle s'était acquittée de cette double présentation d'un air infiniment hautain et détaché, comme par une condescendance excep-

tionnelle, par dérogation à des habitudes de liberté absolue. Et elle avait repris tout de suite son album et sa conversation, sans plus se mettre en peine de l'intrus. — On eût dit qu'elle n'était pas fâchée de lui montrer que ce n'est pas toujours une raison suffisante pour pénétrer dans un salon que d'être le maître du logis et le mari de la femme qui y reçoit. — Quant à Florestan, il était à la fois un peu contrarié qu'on l'associât, comme entrée de jeu, à une pareille démonstration d'indépendance conjugale et tout à fait ravi d'avoir à constater que l'on pouvait figurer parmi les intimes de Mme de Fossanges sans être condamné par cela même à l'intimité de son mari. En outre, il était assez agréable au jeune homme, on le croira, d'acquérir la certitude d'une situation qu'il avait mentalement escomptée : cet état de mésintelligence ou d'hostilité polie qui est le régime ordinaire des ménages élégans, mais qui eût fort bien pu ne pas être celui d'un couple aussi convenablement apparié que l'était, au moins en apparence, le ménage Fossanges. Car une chose frappa d'emblée Florestan, c'est que le marquis de Fossanges était, sans conteste, un des maris les plus séduisans qu'il eût encore rencontrés. — Il devait apprendre, dans la suite, que ce sont précisément ces maris-là qui ont le moins de chances de se faire apprécier de leurs femmes, soit qu'il y ait rivalité de succès, sinon de charme, soit qu'il y ait nécessité de contraste.

Par acquit de conscience, ou désir général de se faire bienvenir, le vicomte de La Garderie se mit en devoir de payer son écot d'amabilité au maître de la maison. La besogne lui fut, d'ailleurs, rendue facile par l'extrême courtoisie et les manières presque trop affables du marquis. Celui-ci paraissait être, en effet, de ces hommes accueillans dont l'amitié banale ou la bienveillance instinctive et machinale fonctionne et s'exerce à l'égard de tous, indifféremment. Bien fait, bien vêtu, bien élevé, bien disant, c'était un type de distinction mondaine, selon l'ancien code officiel des bienséances : exquis, mais d'une fadeur et d'une impersonnalité désespérantes. Bref, un de ces hommes dont le commerce vous enchante, jusqu'à ce qu'il vous agace, et qui finiraient par vous donner l'envie de vous frotter à la rudesse naturelle et franche de quelque bon paysan du Danube. — Après plusieurs années de ce mielleux contact, la marquise avait peut-être le droit de se montrer agacée.

L'heure de la retraite obligatoire venait de sonner. Florestan opéra sa sortie avec plus d'assurance et de désinvolture qu'il n'en avait déployé pour son entrée, cependant effectuée, on l'a vu, fort honorablement.

Dans l'escalier, le jeune vicomte reconnut, au bruissement léger d'une robe sur le tapis, qu'il était suivi de près par l'unique visiteuse qu'il eût laissée derrière lui. Il se retourna, comme un

homme de cet âge, — et même de n'importe quel âge, — ne manque jamais de le faire, quand il sait ou quand il sent qu'il a une jolie femme sur les talons. Aussi bien y avait-il, dans la circonstance, quelque valable raison de politesse pour que M. de La Garderie se crût obligé d'attendre la baronne Gueyrard. Il l'attendit.

Mince, un peu longue, modérément serpentine, mais d'une souplesse noble et grave, la gracieuse personne semblait glisser sur les marches, sans saccades ni trémoussemens.

Florestan, l'imagination farcie de somptueuses élégances, fut un moment la proie d'un muet enthousiasme en présence de cette jeune femme d'allure aristocratique, très jolie, mise au goût de l'époque, mais dont le chic parisien était comme rehaussé par quelque chose de digne et de sévère, par une correction à laquelle les Parisiennes ne visent ou n'atteignent que fort rarement. Et tout cela si bien encadré dans le décor de cet escalier d'hôtel à la mode, avec le charme du jour baissant, d'une lumière mourante qui estompait les tons vifs du tapis et l'éclat des vases d'onyx!

Il s'était arrêté au bas des degrés, le chapeau à la main, dans une pose respectueuse et légèrement embarrassée. Un valet venait d'ouvrir la porte vitrée donnant sur le petit perron. Florestan s'effaça tout à fait pour laisser passer Mme Gueyrard. Il se demandait, avec une certaine anxiété, ce qu'il convenait de faire en pareille occurrence. Fallait-il parler ou se taire? Accompagner jusqu'à sa voiture cette demi-inconnue, qu'aucun domestique ne paraissait attendre, ou bien se tenir à distance? Il avait une vague envie de parler, pour prolonger une vision qui lui était agréable; seulement, rendu à la timidité de son âge par l'impression même que lui causait la jolie Anglaise, il se sentait aussi perplexe qu'enthousiasmé. Admiratif et circonspect, il salua donc sans dire un mot, mais en souriant d'un air aimable et subjugué, lequel semblait mendier une parole d'encouragement ou de gratitude. La baronne Gueyrard, qui, en passant, s'inclinait avec un mélange très anglais de bonne grâce et de hauteur, vit le sourire, l'embarras et l'expectant enthousiasme de son admirateur improvisé. Sans s'arrêter, mais en se tournant à demi vers lui, elle lui dit, souriante aussi, par réciprocité :

— Au revoir, monsieur; nous aurons plus d'une fois l'occasion de nous rencontrer, ne fût-ce qu'ici.

Prononcée ou chantée sur le mode anglais, avec cet accent qui peut être si musical ou si barbare, selon le sexe et la condition de ceux qui en martèlent leur langage, la simple phrase de la baronne avait, il faut le croire, une vertu réconfortante. Car Florestan, ayant immédiatement suivi la jeune femme, la rejoignit au milieu de la

cour, et là, sous prétexte de s'excuser auprès d'elle d'un tort imaginaire, il engagea un entretien qui, dans sa pensée, devait à tout jamais rompre entre eux la glace et servir de prélude à une amitié... ou à un *flirt* qui remplirait au moins les entr'actes de ses liaisons galantes. En tout cas, cela les conduirait l'un et l'autre, sans dommage ni contrainte, jusqu'à la portière de la voiture, jusqu'à cet équipage indispensable et de bon ton, dont Florestan, l'esprit échauffé au contact de l'atmosphère de luxe qu'il venait de traverser, avait aperçu idéalement, par avance, le profil fashionable et les sobres élégances.

Aussi ne fut-ce pas sans un peu de surprise, et de désappointement peut-être, que le jeune homme constata l'absence de tout véhicule dans la rue Jean-Goujon, parfaitement déserte à cette heure. Quoiqu'il ne fût pas assez niais pour mésestimer la grâce ou la beauté dès là qu'il les voyait cheminer pédestrement par les rues, il ressentait un petit mécompte, assez semblable à celui d'un amateur qui, ayant admiré un joyau d'art dans une vitrine habilement et artistement disposée, le retrouve isolé, sans cadre ni mise en scène. Du reste, Florestan voyait bien le grand charme de Mme Gueyrard, mais il le *sentait* mal, soit que le souvenir tout récemment avivé de la marquise le dominât toujours, soit que les attraits de la baronne lui parussent, en dernière analyse, moins capiteux.

— Vous demeurez, sans doute, madame, tout près d'ici?

— Mais non, monsieur. Je demeure au bout du monde, quelque part au-delà de l'Arc-de-Triomphe, autant dire à Neuilly.

Décidément, cette baronne allait à pied par nécessité... Pourtant, elle était bien élégante pour une pauvresse. Et, après tout, les Anglaises ne redoutent guère la marche.

— Je n'ai pas de voiture, — reprit la jeune femme, comme si elle eût voulu répondre aux questions indiscrètes que se posait à lui-même et que lui posait presque son compagnon. — Or, je déteste les fiacres, et je hais les omnibus.

Les omnibus!.. La misère, alors! Car une femme qui peut songer à aller en omnibus...

Florestan, sous prétexte de s'incliner respectueusement devant celle dont il prenait congé, examina tous les détails de sa toilette, s'attendant à y découvrir des traces, d'abord inaperçues, de dénûment ou, au moins, d'ingénieuse économie. Mais point. Tout était sans reproche : frais et à la mode, avec un cachet original et britannique, mais surtout personnel. En relevant la tête, — qu'il avait tenue quelque temps courbée, d'abord pour parachever son examen, puis (pensée délicate) afin d'accentuer d'autant plus sa déférence qu'il croyait davantage saluer une grande infortune, — le jeune homme rencontra le plus limpide et le plus doux regard de femme

que son regard eût encore croisé. Quels jolis yeux, tout de même! Des yeux de lazulite, et pointillés d'or, ouverts, profonds, calmes et lumineux tout ensemble : de petits morceaux de ciel avec des étoiles! Et enchâssés dans des paupières droites, bien fendues, plantées de cils d'un blond sombre, délicatement infléchis!.. La femme, certes, n'est pas toute dans les yeux : on peut désirer le reste de sa personne; mais ce qu'on aime d'elle, quand on l'aime, ce sont ses yeux. — Florestan n'en était pas là. Et d'ailleurs, la marquise aussi avait de beaux yeux, quoique très différens : gris, remuans et insaisissables. Mais enfin, cela n'empêchait pas que les yeux de la baronne ne fussent, à cette heure voisine du soir, d'une douceur et d'un charme incomparables.

— Madame, pardonnez-moi ce que je vais vous dire... Je suis un provincial qui ne connaît pas grand monde à Paris; et j'ai quelquefois rêvé, dans ma naïveté, de m'y créer de brillantes et flatteuses relations... Mais, depuis un instant, je songe avec chagrin que je n'y rencontrerai jamais aucune femme qui, joignant comme vous à la beauté la bienveillance et l'aménité, consente à me donner cette sensation précieuse qu'une sœur ou qu'une amie, dont je puisse être fière, s'intéresse à moi, me conseille, me guide... m'encourage, au besoin, ou me console.

Une paix singulière planait sur la rue déserte. Le roulement lointain et sourd des voitures qui descendaient les Champs-Élysées rendait ce silence et ce recueillement plus mystérieux, presque solennels. — Il y a, dans les circonstances extérieures, de bizarres complicités pour nos aspirations les moins raisonnables, les plus hasardées, comme aussi nous y trouvons quelquefois tout le contraire.

— Vous êtes le cousin de ma meilleure amie, monsieur de La Garderie... S'il faut du renfort à ce cousinage, pensez à moi : Neuilly n'est pas si loin de Paris qu'on pourrait le croire.

Cela dit, et d'un ton fort amical, la baronne Gueyrard fit un signe de tête, qui n'était point un adieu, mais s'éloigna sans avoir gratifié le vicomte du moindre *shake-hands*.

Et l'heureux Florestan regagna son appartement meublé avec la douce conviction qu'il n'avait pas perdu sa journée, si vraiment il était en possession de s'assurer une amie de cette qualité, après s'être préparé une maîtresse comme la marquise de Fossanges.

IV.

— Alors, la baronne Gueyrard est sans fortune?

— Je le suppose. Pourtant, je n'affirme rien. Elle appartient à

une très bonne famille du Staffordshire : elle était, avant son mariage, miss Mabel Harrington-Grey. Elle n'a pas eu de dot, ou très peu ; mais, en Angleterre, cela ne prouve rien. D'ailleurs, l'homme qu'elle a épousé, le baron Gueyrard, était fort riche. C'était, comme vous le savez peut-être, un grand constructeur de voies ferrées et d'usines. Seulement, le bonhomme a été pincé dans une série de faillites, où des obligataires tenaces l'ont fait passer, lui et sa fortune, au laminoir de leurs exigences. Et il est sorti de là pour mourir, à peine taré, mais réduit à rien. Sa jeune veuve ne doit pas en mener bien large, au moins comme douairière...

L'oncle et le neveu s'entretenaient familièrement, à la suite d'un déjeuner confortable, en un joli appartement de la rue de la Baume, où Florestan, grâce à l'exactitude prodigieuse de son tapissier et aux bons conseils de son mentor, avait pu s'installer *dans ses meubles*, moins de deux mois après son arrivée à Paris. « Faites vite et faites simple, avait dit l'oracle. Pas de bric-à-brac ; pas de restitutions historiques ou soi-disant telles, qu'un entrepreneur d'art et d'archéologie appliqués au mobilier vous ferait payer très cher sans vous garantir contre le ridicule des bévues prétentieuses ; pas de salle à manger faux Henri II, pas de lit Renaissance. Non ; de bons meubles, bien modernes et bien hospitaliers... Avez-vous remarqué que ma salle à manger est en acajou?.. en vieil acajou, c'est vrai, mais enfin en acajou. Eh bien! elle est très originale, ma salle à manger en acajou : c'est peut-être la seule qu'il y ait encore à Paris. Au magasin du Louvre et au Bon-Marché, à la Ménagère même, on ne vend plus que des chaises qui, si elles étaient mieux copiées et surtout plus solides, eussent mérité jadis de supporter le fessier du roi-gentilhomme, ou celui du mari de Catherine de Médicis. »

Florestan se l'était tenu pour dit, et, voulant abonder dans le sens de son oncle, il avait recommandé à son tapissier d'être simple jusqu'à l'affectation, jusqu'à la pose. L'homme de l'art avait obéi, en rechignant. Et le résultat était exquis : un petit appartement qui paraissait spacieux, parce qu'il n'était pas encombré ; des meubles engageans, douillets et discrets ; de sobres et fraîches tentures ; le tout de très bon goût, quoique vaguement anglais. — L'oncle Le Hardouin avait été on ne peut plus satisfait.

— Ah çà! dites donc, mon cher, reprenait-il bientôt, vous ne songez pas encore à vous marier! Et surtout à épouser une veuve? A votre âge...

— Me marier? Une veuve? Quelle veuve?.. Ah! j'y suis... Parce que je vous ai parlé avec complaisance... ou avec insistance de la baronne Gueyrard, vous vous êtes imaginé...

— Dame! Après tout, elle n'a que bien juste votre âge. Elle est

jolie... froidement jolie, à la vérité. Ce n'est pas le genre qui me passionnerait, moi... Non, ça n'est pas mon type.

— Ah! dit Florestan, qui s'amusait de voir son oncle plus animé depuis que la conversation avait changé de terrain. Vous aimez, vous, les femmes... ardentes?

— Pas du tout; vous n'y êtes pas, mon bon. J'aime les femmes... Tenez! je vais vous faire une confidence, puisque, aussi bien, nous causons là en camarades, et que je pourrais être le vôtre, à la rigueur, en tenant compte des âges...

Il se vantait un peu, mais sans outrager trop la vraisemblance, car il n'avait rien d'un barbon, ni même encore d'un vieux beau.

— Oui, continua-t-il, voilà. Moi, en fait de femmes du monde, j'aime celles qui, sans être dévergondées ni cyniques, ont du montant, quelque chose qui provoque et qui entraîne... C'est une pointe parfois, un rien... que vous dirai-je? une petite flamme qui luit, par intervalles, entre les cils, un glissement plus ou moins étudié de la prunelle, ou un simple plissement de la paupière, qui avive le regard après avoir feint de l'éteindre... moins que cela : un cou qui se penche et se redresse à propos... de ces choses enfin qui n'appartiennent qu'aux femmes nées pour être des filles. Et ça me... ça m'enthousiasme d'autant plus, ces petits manèges-là, que celle qui s'y adonne le fait avec plus de désintéressement ou d'inconscience, comme par une échappée de nature et pour la satisfaction d'un instinct...

Il s'était arrêté, ricanant doucement, humectant ses lèvres en gourmet qui parle de son plat favori, tout rayonnant d'une tranquille et savante luxure. — Florestan ne voulut pas le laisser en si beau chemin, et, le poussant encore dans cette voie préférée :

— Dame! fit-il, c'est alléchant, en effet... d'après ce que vous en dites, tout au moins. Mais excusez mon inexpérience, je ne me rends pas un compte exact de la catégorie de femmes... Ne pourriez-vous, par quelque exemple, sans compromettre personne...

— Oh! mon Dieu, si... Tenez, Mme de Fossanges...

Florestan se leva tout d'une pièce. Une subite montée de sang avait coloré son teint.

— Ah! ah! fit-il en s'efforçant de ricaner comme M. Le Hardouin. Alors, Mme de Fossanges a le don de vous plaire?

— A eu, mon cher. Le passé est tout à fait de mise, vu qu'il y a beau temps que je me suis interdit à son endroit les contemplations et les visées troublantes... Avec une personne de cet acabit, c'est aussi peu hygiénique que possible... Oui, oui, mon bon ami. Et vous feriez plus sagement encore d'épouser Mme Gueyrard ou quelque autre. Parce que la... la frigidité, dans le mariage, au moins, c'est une garantie; tandis que, dans l'amour...

— Vous voulez dire? murmura Florestan avec un soupir de soulagement.

— Vous pensez bien, mon cher garçon, répliqua M. Le Hardouin redevenu très flegmatique, que je vois dans votre jeu. Votre jeu, pardieu! ce fut le mien, ou peu s'en faut. Il n'y a que le sentiment que vous y ayez ajouté. Et ce n'est pas ce que vous avez fait de mieux, peut-être... Enfin, je vous répète que j'aimerais mieux pour vous n'importe quoi, en fait de velléités dangereuses ou malsaines,.. voire matrimoniales.

— Eh! eh! — fit le jeune homme, visiblement ragaillardi depuis que sa jalousie avait été calmée par la déclaration de son oncle. — Il est certain que, dans cet ordre d'idées, on pourrait plus mal tomber. La baronne Gueyrard...

— Oui, sauf un peu de maigreur, la baronne Gueyrard est à souhait pour adoucir la transition du célibat à la vie de ménage.

— Et, entre nous, je ne la crois pas si pauvre, cette jolie Mabel, que vous la faites, mon cher oncle.

— Ah bah? Tant mieux! Vous êtes édifié? déjà renseigné?

— J'ai été, une fois seulement, et sur sa demande toute gracieuse, lui rendre visite là-bas, là-bas, proche de Neuilly... Elle habite une maison, presque un hôtel, fort agréablement ornée. C'est un valet, tout de noir vêtu, qui vous ouvre la porte, et l'on aperçoit des silhouettes de caméristes dans les lointains des corridors... Tout cela m'a paru plus que décent.

— Engageant, alors?

— Non; ce n'est pas à ce point-là... pour le quart d'heure. J'aime la vie que je suis en train de me faire; je prends goût à cette routinière et facile existence, sans chaînes ni devoirs assujettissans, de dilettante mondain et célibataire, que j'ai tout récemment inaugurée,.. grâce à vous.

— Oui, je crois, en effet, mon bon ami, que vous ne gagneriez pas au change. Un mari, dans le monde, vous savez, c'est comme le gérant d'un journal: tous les délits se commettent sous son nom; il n'y a aucune participation active, et il endosse quand même toutes les responsabilités. Rôle ingrat,.. surtout lorsqu'il n'est pas bien rétribué.

Bientôt la conversation s'éteignit. M. Le Hardouin se retira, pour aller vaquer à son oisiveté déguisée. Et Florestan de La Garderie, n'ayant pas encore de fonctions, sportives ou autres, attendit patiemment l'heure de sortir, — laquelle, vers les approches de l'été, vient très tard à Paris. — Il occupa son loisir à récapituler l'historique de ses débuts parisiens.

Présenté partout où il lui avait plu de se montrer, bien accueilli de tous, candidat prôné au prochain *ballottage* du Club (par un C

majuscule), il était véritablement en passe de devenir un homme heureux, s'il est exact que le bonheur consiste plutôt à avoir beaucoup de petites satisfactions, facilement renouvelables, qu'à se repaître d'une grande joie vite consommée ou vite rancie. Néanmoins, son inclination persistante pour Mme de Fossanges projetait une ombre de mauvais augure sur ses doux et dorés loisirs. Non pas que la marquise se fût montrée bien intraitable, bien revêche ou bien décourageante... Au contraire! Mais ce que lui en disait son oncle, et aussi la bonne opinion que lui-même avait d'elle, tout cela n'inspirait pas à Florestan une sécurité sans mélange quant au dénoûment souhaité. Il y a des femmes dont on ne tient rien, ou dont on ne tient pas grand'chose, quand on n'étreint d'elles que leurs mains (témoin la propre mère de Florestan), ou même leur taille. Or, Florestan en était tout au plus aux mains de la marquise, qu'il baisait dévotement dans l'intimité, sous prétexte d'obéir à sa défunte mère, qui lui avait enseigné cette jolie pratique, un peu mièvre et démodée. — Et, par parenthèse, c'était une singulière aberration, de la part d'une mère qui attachait une importance quelconque à la chasteté de son fils que de lui rendre ainsi familiers, dès l'enfance, le contact et le *goût* des épidermes féminins : autant permettre à un chien de goûter au gibier.

Soit que ce régime devienne, à la longue, d'une singulière insuffisance, soit que l'amour vive réellement d'inanition, comme l'a prétendu le poète, La Garderie s'éprenait chaque jour davantage de la décevante Parisienne qu'il avait d'abord aimée en rêve ; et, tout doucement, il glissait de l'amourette à la passion. Pourtant, il ne s'était pas encore déclaré en termes positifs ; il n'avait pas encore brûlé ses vaisseaux. Mais il aspirait à les brûler, ce qui est l'indice d'un grand cœur — ou d'un tempérament exigeant.

Et ce fut dans ces dispositions d'esprit qu'il sortit de chez lui, sur le coup de cinq heures.

Paris était tiède et plein de rayons. Sous un ciel pommelé, il roulait son flot moutonnier de promeneurs, qui s'écoulait vers l'ouest, dans la direction des bois consacrés. — C'était un vendredi, le dernier du mois de mai, le dernier aussi de la marquise de Fossanges. Mauvais jour pour conclure ou essayer de conclure une affaire de l'importance et de la nature de celle qui préoccupait Florestan. Il devait y avoir bien du monde dans ce salon où se réunissaient hebdomadairement toutes les élégances cotées et poinçonnées par la Mode.

Il n'y avait cependant que deux personnes, deux jeunes gens, et, précisément, ceux que Florestan avait rencontrés là, lors de sa première visite : le long marquis de Novancourt et le très bref et très exigu comte de Francœuvres. C'était trop ou trop peu, dès l'instant

qu'il s'agissait de « pousser sa pointe » à fond. Aussi La Garderie s'ingénia-t-il tout de suite à faire déguerpir ces fâcheux.

Quand il pénétra dans le salon de la rue Jean-Goujon, les deux visiteurs s'évertuaient à démontrer à la marquise qu'il est de très bon ton, aujourd'hui, pour une femme mariée, de cavalcader, le matin, en nombreuse compagnie, alors même que son mari est empêché de se joindre au cortège.

— La seule inconvenance possible, voyez-vous, marquise, c'est d'y mettre du mystère. Or, nous ne vous demandons pas cela.

— C'est bien de l'honneur que vous me faites!

— Oui, si Novancourt ou moi, ou même tous deux ensemble, nous vous priions de nous rencontrer, comme par hasard, en un coin désert du Bois, vos répugnances auraient peut-être leur raison d'être...

— Peut-être est exquis!

— Mais, qu'est-ce que nous vous demandons? de partir tous en bande, par le grand chemin, c'est-à-dire par les Champs-Élysées et l'avenue du Bois, de filer droit sur Bagatelle, de faire une randonnée plus ou moins longue, et de revenir comme nous serons partis... et de recommencer le lendemain.

— Pour être bien sûrs que ce ne sera pas remarqué, sans doute?

— Justement! Si c'était une fois par hasard, je ne dis pas... Mais, tous les jours, ça paraîtra très naturel... Voyez Mme de Tressé, Mme de Valencin, la duchesse de Berges...

— Assez, assez! fit Mme de Fossanges avec un sourire méchant. Une seule aurait suffi... pour me détourner de l'imitation.

— Oh! que vous êtes dure pour ces dames... et pour nous! Est-ce vrai ce que je dis là?

Et le petit Francœuvres leva le nez d'un air désappointé vers son ami Novancourt, qui, par habitude ou indigence momentanée, ne lui donna pas la réplique et continua son rire silencieux.

— Pour vous? fit la marquise en aiguisant encore son ironie. Non, je vous assure que je suis plutôt indulgente.

— Vous n'allez pourtant pas vous priver de monter tant que Fossanges aura mal à la jambe?

— Mais si, vraiment!.. Ne vous en déplaise!

— C'est rudement beau!.. mais rudement vexant!

Pour lui, tout était « rude. » Le mot jouit, au reste, d'une vogue aussi persistante qu'imméritée et s'emploie aussi sottement que possible. Une jolie toilette est une « rude toilette; » une jolie femme même est maintenant une « rude femme. » Tant pis!

Le vicomte de La Garderie venait d'entrer. Mme de Fossanges, malicieusement, le mit au fait.

— Voyons, vous qui êtes mon cousin, est-ce que vous me trouveriez correcte si vous me rencontriez, amazone veuve, caracolant à côté de ces messieurs?

Elle avait appuyé longuement sur le mot *cousin,* en regardant les deux amis, comme avide de les exaspérer.

— Mon Dieu, répliqua Florestan, bien que notre cousinage soit un peu vague, je crois que ma présence dans l'escadron légitimerait presque l'absence de M. de Fossanges... Pourvu qu'il y ait quelqu'un de la famille, après tout...

Francœuvres et Novancourt eurent la même grimace expressive. Évidemment, le vicomte, quoiqu'ils lui donnassent maintenant la main, ne leur était guère sympathique. Il le savait et s'en amusait, et la marquise pareillement. — Pour achever de les mettre en déroute, La Garderie commença de parler musique, musique sérieuse, bien entendu.

C'est un sujet de conversation assez à la mode, et qui est à la portée de tout le monde. Seulement, il y a des gens que cela ennuie d'une façon prodigieuse. Aussi le comte de Francœuvres et le marquis de Novancourt, *Arcades ambo,* s'en allèrent-ils sans trop tarder. Quiconque les eût suivis eût pu les entendre pester, dès le vestibule, contre le « cousin de province, » qu'ils qualifiaient vertement de « gêneur, » de « mélomane poitevin, » et surtout de « rude raseur. »

— Croiriez-vous, disait pendant ce temps la marquise, que je suis entourée d'imbéciles de cette trempe, qui s'imaginent que je finirai par tromper M. de Fossanges, un jour ou l'autre, et que mon choix se fixera sur eux... concurremment ou successivement!

— Pourtant, vous ne leur donnez pas beaucoup d'espoir, si j'en juge...

— Eh bien! ils ne se découragent point.

— Comment expliquer?..

— Oh! c'est fort simple : je n'aime pas mon mari.

Le vicomte eut un involontaire haut-le-corps.

— Et vous l'avouez! fit-il.

— Pas habituellement. Mais je le laisse voir,.. puisque c'est toujours la mode. De sorte que tout le monde le sait.

— Mais vous l'avez aimé, sauf erreur?

— Oui, sauf erreur, comme vous dites.

— Ah!.. Vous vous êtes abusée d'abord sur son mérite?

— Oh! non,.. mais sur l'effet que me produirait, à haute dose, ce mérite incontestable.

— Et... vous êtes certaine de ne jamais chercher de... de révulsif?

— Dites que je suis certaine de n'en point trouver. Il n'y a dans le monde que deux sortes d'hommes : les hommes charmans, comme mon mari, lesquels deviennent, à la longue, insupportables; et les hommes stupides, qui ne sauraient devenir charmans, même à la longue.

— Bon! me voilà classé! et bien loti, quelle que soit la catégorie que ma vanité ou ma modestie me fasse choisir!

— Vous, vous êtes encore hors cadres ou hors rangs... heureusement! dit Mme de Fossanges narquoise autant qu'aimable.

— Heureusement pour qui? demanda Florestan.

— Pour vous, d'abord, mais aussi pour moi présentement,.. puisque vous êtes chez moi.

Savamment postée à contre-jour, elle coquetait à l'aise, sans livrer son jeu. Florestan ne voyait d'elle que le contour gracieux d'un buste jeune et la douce et intermittente flamme, un peu sournoise, d'un regard étrangement mobile et fugace. Deux ou trois fois déjà, la *cousine* du vicomte l'avait tenu ainsi et retourné sur le gril. Que voulait-elle, qu'attendait-elle de lui? Mais, d'abord, qu'etait-elle au juste : une simple coquette, une coquette dévergondée, ou une amoureuse sans emploi? Il importait fort au jeune homme d'être fixé.

— Je suis chez vous, dit-il, mais y serai-je bientôt, comme tant d'autres, toléré avec résignation, au lieu d'y être accueilli avec bienveillance, avec faveur?.. En termes différens, combien de temps encore me ferez-vous crédit?

Par une manœuvre lente, et comme s'il eût subi quelque irrésistible attraction, La Garderie, tout en parlant, avait fait glisser vers la marquise le siège bas et léger qu'il occupait en face d'elle. Mais le regard de la jeune femme devint presque sévère tout à coup, et le visiteur trop imparfaitement sédentaire jugea prudent de s'arrêter à mi-chemin.

— Je vous ferai crédit tant que vous mériterez ma confiance.

— Hum! vous parlez comme un banquier.

— Oui, je sais bien que c'est un peu juif, ce que je vous dis là. Du moins est-ce parfaitement clair... Qu'en pensez-vous?

Redevenue souriante et surtout moqueuse, elle attendit un moment la réponse du jeune homme. Puis :

— Dites, m'avez-vous bien comprise, mon cher... Non, décidément, je ne pourrai jamais vous appeler Florestan. Vos autres prénoms, s'il vous plaît?

— Encore plus ridicules,.. sauf un, peut-être : Hugues.

— Va pour Hugues!.. Ce n'est pas que ce soit un nom précisément doux; mais, pour ce que j'en veux faire, il me suffit que ce ne soit pas un nom bête. Et, de mon autorité privée, je vous en

décore, à seule fin de vous débarrasser de l'autre. Aussi bien personne ne le connaît-il, cet autre, sauf mon amie Mabel... A propos, l'avez-vous revue? Vous plaît-elle?

— Infiniment,.. mais comme amie.

— Je le pense bien... Vous êtes un peu jeune pour songer à l'épouser, et j'aime à croire que vous n'avez pas l'impertinence de supposer...

— Le Ciel m'en garde! Mais la vérité est que je n'y ai jamais réfléchi. Si j'ai tenu à spécifier la nature de ma sympathie pour Mme Gueyrard, c'est que j'étais tout préoccupé d'un problème de casuistique sentimentale... dont elle ne m'a pas fourni la donnée, mais dont votre question me rappelle l'intérêt.

Il y avait manifestement une intention suspecte sous ces paroles murmurées d'une voix un peu sourde. Ce devait être quelque chose comme une reconnaissance discrète, poussée sur un terrain peu sûr, ou un petit ballon d'essai lancé avec précaution. Aussi Mme de Fossanges parut-elle se retrancher dans le silence fort intimidant de son grand salon.

— Je m'égare, reprit Florestan. Encore un peu, j'allais vous faire une confession que vous ne me demandez pas. C'est votre faute aussi! Vous me parlez baptême,.. vous me rebaptisez même; puis vous me parlez mariage... J'ai cru que tous les sacremens allaient y passer et que c'était le tour de la confession.

— Prenez garde! fit malicieusement la marquise en levant la main. Dans cette voie, on arrive très vite à la confirmation.

Pour le coup, c'était encourageant. Et La Garderie se décida bravement à s'avancer.

— De votre main, madame ma cousine, je l'accepterais avec joie.

Mais, tout aussitôt, la marquise de reprendre son petit air à moitié sérieux et de répliquer :

— Là! j'en étais presque certaine! Il m'avait bien semblé,.. et tout à l'heure encore... Mais je voulais en avoir le cœur net. C'est fait!.. Or çà, mon cher monsieur de La Garderie, entendons-nous une fois pour toutes. J'ai bien assez des soupirans idiots que je racole, malgré moi, dans mon entourage habituel, sans en accueillir d'autres, que l'on pourrait m'accuser d'avoir fait venir exprès du fond de la province pour mieux assurer le recrutement de cette milice,.. qui n'est pas précisément composée de gardes du corps... Tenez, vous me contraignez de vous dire des méchancetés, alors que je n'ai vraiment que de l'amitié pour vous, une étonnante propension à vous bien juger et à vous... oui, à vous distinguer.

Florestan, qui commençait à s'accoutumer à ce régime de compensations, ne fut pas autrement démonté.

— Mon Dieu, madame, c'est vrai, je suis coupable : je vous aime !

— Là ! Ça y est en plein, cette fois !.. Eh bien ! qu'est-ce que vous voulez que nous fassions, à présent ? Que vont devenir nos relations ? Car enfin, si je ne peux pas, pour cette banalité désobligeante que vous venez de me dire, vous faire jeter à la porte, ni même vous y consigner, je ne peux pas non plus...

La Garderie se leva et dit très doucement :

— Mais il me semble, madame, qu'il y a une attitude fort simple à prendre et à garder : celle d'une indulgente pitié. Oubliez, au moins en apparence, ce qu'il y a eu d'audacieux et d'inconvenant dans mon aveu ; et ne vous souvenez, n'ayez l'air de vous souvenir que de ma mélancolique situation d'amoureux transi.

Il salua très bas et s'en alla, à demi fâché, à demi satisfait : c'est déjà quelque chose, après tout, que d'avoir planté droitement dans la mémoire de la femme qu'on aime une bonne petite déclaration, bien hardie, bien franche, et qui ne laisse plus la moindre place aux ambiguïtés énervantes.

Seulement, le jeune homme n'était pas beaucoup plus avancé qu'auparavant quant aux chances d'avenir de sa petite passion, — qui devenait grande. — Et il devait s'avouer à lui-même que la simplicité n'est pas de ce monde, de son monde surtout.

Mme de Fossanges, en effet, ne parlait pas comme ce qu'on est convenu d'appeler une honnête femme. Mais il y a tant de femmes qui n'ont d'honnête que le langage ! On peut bien admettre, par compensation, qu'il en est quelques-unes dont la conduite vaut mieux que les paroles. Et celles-là ne doivent-elles pas se rencontrer précisément parmi les plus libres, les plus franches et les plus intelligentes ?

En sortant de chez la marquise, et comme il roulait dans sa cervelle les péripéties probables de sa destinée d'amoureux : nouvelle et prochaine tentative, nouvel insuccès, désespérance... et oubli, il s'aperçut qu'il était sur le chemin de Neuilly. — Un lien mystérieux semblait maintenant unir, dans sa pensée, l'image de Mme de Fossanges à celle de Mme Gueyrard : c'étaient comme deux évocations jumelles ou plutôt engendrées l'une par l'autre ; de sorte que, quand il avait pensé à la marquise, il en venait tout de suite à penser à la baronne.

Cette association d'idées était trop gracieuse pour que le jeune homme songeât à la combattre. A peine jaloux de l'expliquer, il croyait bonnement que le phénomène n'avait pas d'autre origine que le désir naturel d'avoir une amie comme Mabel en même temps qu'une maîtresse comme Roberte : ne fallait-il pas que la confidente

fût digne de son rôle et inspirât, elle aussi, la sympathie? — Si le vicomte eût eu plus d'expérience, il ne se fût point mépris sur le véritable caractère de ce rôle par lui réservé à la jolie Anglaise, et qui n'était autre que celui d'en-cas.

— Mme la baronne Gueyrard?

— Mme la baronne est sortie, fut-il répliqué au visiteur en un français très britanniquement accentué.

Sur cette décevante réponse, Florestan s'apprêtait à se retirer, après avoir remis au domestique sa carte dûment cornée, quand une femme de chambre, — une de ces gentilles *maiden* si bien coiffées, qui foisonnent dans les maisons de Londres, — passa son fin museau par l'entre-bâillement d'une porte et dit, en anglais, à son compatriote :

— Monsieur Edward, vous pouvez recevoir. Faites entrer dans le parloir.

Agréablement surpris, le vicomte fut introduit par « M. Edward » dans le « parloir, » qui était tout bonnement un petit salon, très parisien d'aspect. — Du reste, il n'y avait d'anglais dans la maison, outre la maîtresse du logis, que les domestiques et quelques photographies de parens ou d'amis, parmi lesquels se distinguait, en un cadre de choix, le prince de Galles, cet ami ou ce dieu lare de tous les foyers anglais.

Après cinq minutes d'attente, Florestan vit paraître la baronne.— Plus franchement blonde que son amie, mais beaucoup plus grande et plus élancée, elle avait un air à la fois plus doux et plus imposant. Avec elle, on avait grand besoin, dans le tête-à-tête, d'être encouragé, pour ne pas se sentir mal à l'aise. — Elle encouragea tout de suite son visiteur, en lui faisant observer que, aussitôt informée par sa femme de chambre, elle avait pour lui changé la consigne, qui était, ce jour-là, de ne recevoir personne.

— J'ai eu égard, lui dit-elle, à la longueur du voyage qu'il faut entreprendre pour venir me voir. Et, comme je n'ai pas de jour, il m'a semblé injuste de vous laisser partir, alors que j'étais là, toute prête à sortir, il est vrai, mais fort désœuvrée et ne sachant pas trop ce que j'allais faire dehors... Cependant, je soupçonne que vous n'avez pas été attiré dans ces parages lointains par le seul espoir de me présenter vos hommages. Vous faites une tournée de visites, je gage, aux approches de l'époque des départs...

— Détrompez-vous...

— Bah! vous n'avez rendu visite à personne avant de venir ici... Alors, je suis très flattée...

— Je ne dis pas cela, — répliqua Florestan, qui saisit la balle au bond, et qui pensait d'ailleurs que la baronne serait sans doute

informée par son amie de la visite qu'il avait faite à cette dernière.
— Je viens de chez Mme de Fossanges... Mais, si j'ai poussé jusqu'aux confins de Neuilly...

— Ah! vous venez de voir Roberte?.. Vous la voyez souvent, il me semble?

— Le plus souvent possible.

— Je le comprends, fit l'Anglaise avec un air de conviction un peu pincé.

— N'est-ce pas? Elle est si charmante!.. Oh! mais n'allez pas croire...

— Quoi? demanda la baronne Gueyrard sur un ton de plus en plus rêche. Vous savez comme moi, je pense, que Roberte est mariée.

Rien, jusque-là, n'avait induit Florestan à supposer que Mabel fût si austère. Quoique Anglaise et protestante, elle s'était assez frottée aux mœurs et aux idées parisiennes pour qu'il fût permis de ne pas voir en elle une quakeresse intraitable. Et, aussi bien, nul n'ignore que, si les Anglais et surtout les Anglaises répugnent fortement à l'indulgence avouée envers les amours adultères, le fait en lui-même n'est pas plus rare chez eux que chez nous ou chez d'autres : l'adultère ne connaît pas de frontières, même naturelles.

Mais, que ce fût par intransigeance ou par dépit, l'amie de Mme de Fossanges se montrant rebelle à toute complaisance d'oreille sur le chapitre des passions défendues, il convenait que La Garderie cachât son jeu ou essayât de le cacher, bien loin de laisser transparaître, fût-ce insensiblement, ses criminelles visées. — Seulement, la dissimulation ne lui était peut-être plus très facile. Et même il ne lui restait guère qu'un moyen de s'instruire sans se livrer.

— Je n'ai décidément pas de chance aujourd'hui, dit le vicomte hardiment. Imaginez-vous que, tout à l'heure, chez la marquise, je me suis si bêtement ou si provincialement exprimé qu'elle m'a compris tout de travers... Plus j'y songe, plus je me persuade que Mme de Fossanges a dû croire que je lui adressais la plus sotte des déclarations.

— Bah? fit Mme Gueyrard en se pinçant les lèvres derechef. C'est que, avec vous autres Français, on ne se sent jamais à l'abri... Vous avez fini par croire que l'amour se confond avec la politesse... pour peu, bien entendu, qu'on ait affaire à une jolie femme. Ce que vous appelez la galanterie serait chez nous considéré comme une insulte...

— La vérité n'est-elle pas plutôt, interrompit Florestan, que les

femmes, en France... tant pis! je trahis ma patrie... que les femmes, chez nous, se sachant plus accessibles, se croient plus facilement menacées et se mettent trop vite en défense... ce qui encourage toujours un peu l'attaque?

— Voilà qui n'est guère poli pour vos compatriotes en général et pour mon amie Roberte en particulier!

— Oh! je ne faisais pas de personnalité, je vous prie de le croire... Mais, d'une manière générale, est-ce que vous ne trouvez pas que j'ai raison?

— Peut-être.

— Et ne pensez-vous pas que nous sommes excusables, quelquefois, d'admettre comme possible la fragilité de vertus qui paraissent se juger elles-mêmes si volontiers en danger?

— Soit... Mais, monsieur de La Garderie, défiez vous souvent de ces apparences engageantes. Je crois connaître vos compatriotes des deux sexes : ils sont devenus un peu les miens... Eh bien! j'estime que, si les Français aiment et recherchent les escarmouches galantes, les Françaises s'en tiennent très volontiers à ce que vous appelez, il me semble, la petite guerre : l'odeur de la poudre leur suffit.

— Est-ce un conseil?

— Si vous voulez. Vous êtes assez jeune pour en recevoir, n'est-ce pas?

— Des femmes, tant qu'elles voudront!.. de vous surtout.

— Quelle manie insupportable! Allez-vous donc vous croire obligé de me faire la cour, à moi aussi?

— Je n'oserais pas... Mais ce que j'oserai, par exemple, c'est de vous supplier de me traiter toujours ainsi que vous venez de le faire, en ami, fût-ce en ami qu'on redresse et qu'on morigène.

Il y avait infiniment de bonne grâce dans cette manière d'accepter une leçon qui n'était méritée que par suite de nombreux sous-entendus. — Florestan avait compris que sa diplomatie venait trop tard et que la meilleure partie de son secret était devinée.

— A la bonne heure! dit Mabel, qui parut désarmée. Je vous donnerai donc deux bons avis encore, pendant que j'y suis. D'abord, ayez plus de principes et moins d'illusions ; croyez davantage à la vertu des femmes mariées, ou à leur respectabilité intéressée, et croyez moins à l'amour... à leur amour. Ensuite, pénétrez-vous de cette idée que, si la galanterie est une vertu française, la coquetterie est un défaut non moins français... Ne nommons personne, mais comprenons-nous à demi-mot.

Là-dessus, elle entreprit Florestan avec humour et gaîté d'abord, puis avec un certain sérieux, au sujet de l'immoralité masculine,

et principalement de cette inconséquence singulière qui entraîne tant de Français sceptiques à une sorte de fausse religion de l'amour.

— Vous croyez à peine en Dieu, lui dit-elle; encore moins au Décalogue et, par conséquent, au devoir. Vous admettez qu'une femme puisse tromper son mari; mais vous comptez sur sa fidélité, pour le jour où elle sera votre maîtresse. C'est très choquant... ou très amusant, selon le point de vue. Même il y a, parmi vous, des gens qui poussent la contradiction, le manque de logique, jusqu'à prétendre qu'une femme ayant un amant ne doit pas le tromper avec son mari. Ceux-là sont admirables... adorables plutôt. Qu'en dites-vous?

Florestan fut brillant sur ce thème, qu'il possédait à fond, l'ayant fort rebattu en rêve. Il avait, d'ailleurs, le privilège d'être sceptique sans être désenchanté, d'être incroyant et crédule tout ensemble : incroyant sur les matières graves, crédule en matière d'amour. — Car, n'en déplaise à la baronne Gueyrard, c'est bien là un privilège et comme une grâce d'état pour un homme de complexion tendre. Les femmes n'apprécient guère la piété masculine, peut-être parce que son contraire leur semble une parure plus cavalière, mais sans doute aussi parce qu'elles veulent être idolâtrées seules. Pour leur plaire, il faut donc croire, ou, au moins, avoir l'air de croire en elles et fort peu à tout le reste.

Le vicomte de La Garderie avait de quoi les séduire, avec son souriant et juvénile scepticisme, qui s'arrêtait à leurs personnes, mais ne reculait point, le cas échéant, devant un aveu d'impiété sentant d'une lieue son XVIIIe siècle, ou empruntant au XVIIe quelque chose de la hardiesse de ce type achevé qu'il nous a légué du mauvais sujet sympathique, contempteur de la divinité, adorateur des femmes. Et Florestan, don Juan très édulcoré, avait sur son ancêtre l'avantage d'être sincère en amour et infiniment moins scélérat. — Ce qui explique que l'exquise protestante fut, ce jour-là, en dépit de ses efforts de propagandiste, bien plus pervertie que convertissante.

Bref, elle aima tout à fait celui qu'elle avait eu, dès l'abord, envie d'aimer. Et elle l'aima d'autant plus qu'elle avait à le sauver des griffes roses d'une amie, — sans parler de l'ineffable joie de l'arracher à une damnation certaine.

HENRY RABUSSON.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LA

CARRIÈRE D'UN NAVIGATEUR

PREMIER ÉQUIPAGE.

J'arrivais un jour, vers la fin de 1873, en Angleterre, le grand marché des navires. Il s'agissait d'y trouver un yacht de moyenne dimension et à voiles, non point pour briller aux courses ni pour suivre la mode, mais afin de continuer une carrière brusquement suspendue, dès son principe, dans la marine espagnole. Il y avait bien encore l'arrière-pensée de goûter librement à des jouissances larges et âpres, qu'une passion ardente pour la mer m'avait fait entrevoir dès mon enfance, et que ne satisfait point la vie militaire des marines modernes avec ses cuirassés, ses torpilleurs et ses infernales machines presque immobilisées par l'exagération des dépenses nécessaires à leurs moindres déplacemens. L'antipathie que provoque dans certaines âmes la pensée de destruction, inséparable de tout ce matériel guerrier, contribuait aussi à me faire préférer un genre de marine qui permet d'envisager exclusivement le côté des questions maritimes le plus fertile en conquêtes profitables.

Ce yacht devait donc montrer avant tout les qualités voulues pour battre la haute mer.

Plusieurs semaines de recherche sur les côtes de la Manche me

conduisirent un jour dans la charmante crique de Torquay, et là je vis se balançant toute seule, au pied de villas presque ensevelies sous les futaies de leurs parcs, une goélette qui semblait ainsi un joyau de la mer, délicieusement enchâssé dans les belles images réfléchies sur l'eau miroitante tout le long des rives, et qui fixa bientôt mes plus ardentes sympathies de navigateur. Elle se nommait *Pleiad*.

Presque aussitôt je me rendis à bord et, sous l'œil un peu fier de l'heureux propriétaire d'alors, je pus constater que rien ne satisferait mieux l'idéal de mon imagination, rien ne pouvant offrir des qualités fondamentales réunies sous des formes plus élégantes. Au dehors, sur les lignes parfaites d'une coque noire rehaussée par une ceinture d'or, se dressait une mâture audacieuse et forte, cambrée vers ses hauts sous l'irréprochable raideur du gréement, tandis que tout à son pied s'appuyaient deux guis puissans faits pour supporter des voiles immenses, mais si bien serrées que les étuis dont elles étaient recouvertes dissimulaient presque leur présence. Au dedans, sous le pont qui invitait par sa longueur et la blancheur de ses bordages à cette promenade que les marins pratiquent si volontiers, le luxe solide et mâle des boiseries accompagnait une distribution méticuleusement confortable des logemens et de l'office, de la cuisine et du poste éclairés par une abondante lumière qui tombait par de vastes claires-voies. Sur tout cela, aucun maquillage : la *Pleiad*, accomplie, encore jeune, ménagée par la fortune de la mer, pouvant se passer d'artifice.

Entièrement séduit par les charmes de ce joli navire, je me mis avec une impatience anxieuse à la recherche d'informations sur son sujet : elles conclurent en faveur de qualités précieuses, mais évoquèrent un lugubre souvenir de son passé. Dans un jour de course, par très mauvais temps, deux hommes enlevés avaient été perdus. Quelquefois, depuis lors, penché sur l'arrière de la goélette et suivant des yeux l'écume blanche qui tourbillonnait dans son sillage, effleurée par les teintes changeantes des belles soirées du large, j'ai cru voir surgir les spectres de ces deux marins ! Leurs chevelures hérissées dans les rafales qui frisaient la mer autour d'eux, se dressaient par momens sur les eaux ; puis, dans un effort ardent, leurs visages émergeaient encore, tournés vers le navire qui fuyait impuissant, et leurs bouches agrandies par l'angoisse hurlaient un appel que l'irruption de l'eau étranglait à l'instant ; une dernière fois leurs corps apparaissaient debout soulevés par la crête d'une lame, les bras semblaient vouloir saisir l'illusion d'un secours, puis on ne voyait plus au loin que la succession des vagues brisant les unes sur les autres, on n'entendait plus que les bruits sauvages de la tempête.

L'affaire s'arrangea, et mon premier acte fut de transformer le nom de *Pleiad*, rappelant des prémices dont je n'avais point joui, en celui d'*Hirondelle*, ce qui me donnerait au moins l'apparence d'une première possession et me rappellerait sans cesse les qualités que j'aime chez l'oiseau voyageur, sympathique et honnête, qui le porte et avec lequel mon imagination se plaisait à identifier le navire de mon choix : résolution aventureuse sous une enveloppe élégante, modeste et fine. Bientôt les projets accumulés dans ma tête prirent des formes plus précises, mais ce fut avec beaucoup de peine que je parvins à leur imposer une marche sensée vers la réalisation.

Que serait-il survenu ensuite, au cas où nulle image élevée, planant sur ces enthousiasmes bien confus, n'aurait imposé quelque tempérament à leur expansion? Je n'y puis songer sans une peur rétrospective. Mais il arrive souvent que la vie tout entière demeure sous l'influence des premières émotions qui l'ont ébranlée ; aussi, quand l'âme jauge de bonne heure la misère humaine, elle se pénètre surtout de sensations graves, et la vision sévère, qui dès lors se dresse constamment auprès d'elle, agit comme une impérieuse conseillère. Un homme approche de vingt-cinq ans et s'aperçoit que la vie n'a point encore daigné lui tenir ses promesses, que pour lui les rêves se sont transformés en épreuves douloureuses, étendant un voile gris sur le passé, le présent, l'avenir ; il sent la ruine de ses plus légitimes aspirations, et presque vaincu dans la lutte pour l'existence, il verra sombrer bien plus que la fortune de son cœur si la démoralisation surprend son âme et fait de lui une épave qu'elle entraînera de chute en chute jusqu'au plus lâche abandon de soi-même. Mais chez cet homme une volonté s'affirme alors et lui fraie une voie nouvelle ; quoique resserré dans les limites d'un horizon que bornent souvent des menaces, il se raffermit dans la lutte en s'inspirant de cette vérité fortifiante : que les revers, même les moins mérités, frappant la jeunesse, portent en eux une réparation dont l'âge mûr profite, car ils offrent, jusque dans leur cruauté, des leçons fécondes pour les victimes qui peuvent saisir la lumière dont s'accompagne chacun de ces coups du sort. Et, dans la recrudescence des orages, il marche quand même, éclairé par l'auréole sereine qui plane sur les consciences tranquilles, vers le but élevé qu'il impose à sa vie, dédaignant aussi bien les misérables défections que les plus viles attaques.

En vérité, cet homme imprudemment livré aux premières illusions de sa jeunesse trouvait dans l'adversité qui bientôt le réveillait durement, un guide austère dont il cherche aujourd'hui quelque trace dans la profondeur de sa pensée ; de même que le voyageur

parvenu sur l'arête des montagnes, entraîné vers un pays mystérieux, se retourne une dernière fois interrogeant les replis des vallées pour voir encore un sentier qui l'avait conduit dès les premières heures du jour, tantôt par de vertes prairies, tantôt sur le bord des précipices dont il s'éloignera maintenant à jamais. Là-bas, sous la buée transparente et bleuâtre de l'atmosphère épaissie, le chemin n'est plus qu'un sillon fréquemment interrompu, les troupeaux ne forment qu'une moucheture sur le vert que la distance assombrit, et le fond des précipices ne montre plus rien. Alors, soucieux devant l'inconnu des temps et des espaces qui se prolongent devant lui, insondables et immobiles, comme ce voyageur qui cherche à saisir, parmi la rumeur qui monte encore jusqu'à lui, le son d'une voix ou d'une cloche, une manifestation des choses accomplies, l'homme écoute pour trouver dans son âme un écho des orages passés, mais sans percevoir de note plus distincte que celle portée tout au long d'une falaise, quand la houle affaiblie vient briser mollement contre ses assises. Dès lors, entraîné sans merci, il explore du regard les ravins plus sombres échelonnés sur l'autre versant qu'il descendra bientôt sous les ternes rayons du soir de sa vie, atteint par un vent qui s'élève, devient toujours plus froid et réduit l'une après l'autre toutes les forces de son être. Puis enfin son cerveau, effleurant encore d'une lumière confuse les grands souvenirs de son passé, s'éteindra comme un soleil couchant qui rayonne pour la dernière fois sur les plus hauts sommets du lointain.

Le 13 novembre de cette même année 1873, je quittais le Havre suivi d'un second et de douze marins constituant l'équipage du yacht que j'allais prendre en Angleterre, et dont je me réservais le commandement. Mon second était un officier intelligent de la marine française, qui, ayant compris le charme et l'utilité pour un jeune marin de naviguer plusieurs mois dans ces conditions, avait obtenu de son ministre le congé nécessaire pour me suivre. Mes matelots appartenaient à la marine marchande et on les avait recrutés de la façon habituelle aux navires du long cours, lorsqu'ils arment dans les grands ports.

Un industriel connu sous l'appellation de « marchand d'hommes » se charge de fournir l'équipage; c'est souvent quelque ancien gendarme, très pratique de son personnel tout spécial qui est aux simples travailleurs du littoral ce qu'un viveur de Paris est à l'honnête bourgeois des campagnes.

Plusieurs jours avant le départ du navire que des ouvriers spéciaux du port ont gréé, armé, chargé, repeint, notre personnage se met en quête des hommes qu'on lui a demandés : matelots, novices, mousses, cuisiniers, ou maître d'équipage, et les conduit

au capitaine en ayant soin de choisir un moment où ils peuvent se présenter sous leur jour le plus favorable, c'est-à-dire lorsque leurs poches ne contenant plus, depuis quelque temps, rien de ce qu'y avait fait entrer leur voyage antérieur, ils sont réduits au rôle de comparses dans les guinguettes, bals et autres eldorados où s'étalaient naguère leurs prodigalités d'irrésistibles vainqueurs.

Les voilà qui viennent en groupe, sans hâte et se dandinant avec insouciance, bien rasés, soignés, portant avec aisance un vêtement noir presque élégant, le cou serré dans un foulard de couleur. Ils tournent dans leurs doigts un chapeau de feutre mou en abordant le capitaine qui arpente la dunette, et l'on ne croirait guère au premier abord voir là ces hommes qui, huit jours plus tard, fouleront pesamment de leurs bottes graisseuses le pont glissant du navire, voleront sur les enfléchures, les hunes et les vergues, suspendus quelquefois par leurs mains goudronnées, et balanceront jusqu'au-dessus des lames leurs vareuses maculées et rapiécées. Ils répondent au capitaine, qui les interroge en lisant leurs papiers : l'un, matelot calfat, revient des mers de Chine, l'autre est charpentier, il a fait sa dernière campagne au Brésil; un grand nombre sait coudre aux voiles, travailler les cordages et parmi eux tous ils réunissent les capacités nécessaires pour les réparations les plus pressantes à la mer. Mais ces gens sont modestes, froids, silencieux en la circonstance, et l'on ne peut guère les juger que d'après leur mine; le cuisinier seul, que l'infatuation de son ministère rend toujours solennel, trouve, pour exposer ses mérites, une formule imposante que les faits ne viennent pas souvent justifier. On se met d'accord, les hommes sont inscrits sur le rôle d'équipage, ils touchent des avances qui serviront à payer des dettes et à parfaire leur équipement : le seul argent qu'ils verront d'ici au bout de la campagne; puis tout le monde se sépare jusqu'au matin ou jusqu'à la veille de l'appareillage. Le « marchand d'hommes, » qui recevra du capitaine 5 francs par tête de marin fourni, répondra de tous, et si quelqu'un d'entre eux se dérobait ensuite au rendez-vous, c'est lui qui rembourserait les avances perdues. Aussi, grâce à de fins limiers, il ne lâchera point la piste de toute cette clientèle parfois volage, au milieu de ses ébats dans le relent des plus joyeux quartiers du port; il connaît d'ailleurs avec certitude les lieux impurs et les milieux relâchés où on pourra la rejoindre à l'heure de l'embarquement.

Et cet embarquement n'est pas toujours facile : les plus sages parmi eux viennent sur le quai en nombreuse et bruyante compagnie d'amis des deux sexes; tout ce monde quelque peu flottant

sur ses jambes, défrisé, flétri, chiffonné comme on l'est après une nuit houleuse, s'embrasse indéfiniment, et les lèvres des partans s'écrasent indistinctement sur celles des hommes et des femmes dans vingt baisers gras et avinés. Puis d'autres gaillards beaucoup moins commodes arrivent entraînés par le « marchand d'hommes » et ses aides-de-camp qui les ont harponnés dans des bouges. Parfois, s'il s'agit d'une nature difficile, regimbante, obstinée, que le bouquet terminal des plaisirs rattache trop irrésistiblement à la terre, on a guetté l'heure de la saturation, qui simplifie les pourparlers.

Ces divers groupes, dont les sacs et les malles sont venus quelques jours avant, se hissent à bord chargés d'un reste de menu bagage, soit : en bandoulière une paire de bottes ; sous le bras un accordéon pour danser le soir quand il fera beau ; puis un couple de lapins réunis par les oreilles et qu'on mangera sous l'équateur quelque jour de frairie, après les avoir régalés pendant trois semaines de biscuit et de poisson salé. Le « marchand d'hommes » touche alors sa prime ou rembourse les avances de ceux que, malgré tout, il lui est impossible de présenter, mais qu'il saura bien retrouver tôt ou tard pour son propre compte. Dans ce dernier cas, il amène des postulans racolés à la hâte et qui briguent les places vacantes : on les accepte ainsi pour ne point retarder le départ. Une fois l'équipage embarqué (et c'est pour longtemps, d'ordinaire jusqu'au retour en France, à moins que le capitaine veuille bien encourir les risques et la responsabilité des querelles, du tapage ou de la désertion à terre), on procède à l'attribution des couchettes, que les marins appellent leurs cabanes et qui sont des espèces de niches rangées à hauteur d'hommes tout autour du poste de l'equipage, où ils installent la literie qu'ils ont apportée ; puis le maître d'équipage assoit son autorité en distribuant les postes de manœuvre et le service de l'ordre intérieur ; il fait même déjà travailler quelques-unes de ses ouailles auxquelles leur zèle permet de surmonter un état d'esprit incertain ; les autres vont se coucher. En somme, il ne les tiendra bien qu'au bout d'une journée, et même les plus impressionnables ne se réveilleront qu'en mer ; des camarades auront fait leur besogne, mais point sans avoir aussi consommé leurs quarts de vin.

Après tout, ces allures singulières sont assez naturelles : voilà des travailleurs, dévoués fort souvent, qui vivent dans le plus inégal enchaînement des repos et des peines, des jouissances et de la gêne ; ils ont passé des mois ou même des années soumis nuit et jour à cette rude existence du marin, au travail interrompu par le danger seulement, isolés du monde, contraints par la force

des choses à des mœurs claustrales d'où sont exclus les plus légitimes plaisirs comme aussi les péchés les plus excusables, sans avoir un seul jour senti la saine et réconfortante influence de la famille. Alors ils débarquent momentanément riches, sur le quai d'une grande ville, enveloppés aussitôt par tout ce qui est séduction pour eux, et dont ils s'emparent avec la fougue de leurs sens peu délicats, mais enflammables sous l'action de chimères fiévreusement rêvées dans la solitude ; puis, quand la fin des plaisirs s'impose, quand reparaît sur le seuil de quelque paradis le « marchand d'hommes » avec sa figure gouailleuse parce qu'il devine les poches sérieusement allégées, c'est pour aborder avec moins de regrets la nouvelle période d'abstinence que ces grands enfans consacrent leurs derniers jours à une apothéose en règle de la période dorée. Aussi voit-on sur toutes les faces de leur existence une empreinte de ces oscillations déséquilibrées.

Nous avions recruté pour l'*Hirondelle* un équipage de choix, des hommes robustes avec des physionomies avenantes, et munis des papiers conventionnels attestant que l'on vaut à peu près autant que ses voisins ; mais celui d'entre eux qui flattait le plus mon amour-propre (j'avais vingt-cinq ans), c'était le cuisinier, non pas qu'il fût spécialement recommandable, mais parce qu'il était nègre, et que dans ma pensée notre groupe de navigateurs y gagnerait un petit air exotique assez agréable. Sans mériter l'apostrophe de poseur, ne peut-on, quand on est aussi jeune et point banal, pencher quelquefois vers une innocente originalité ? D'ailleurs, mon nègre avait tout pour lui ; de bonne race, parlant bien sans excès, poli, propre et bien noté, son nom même n'était pas celui de tout le monde : il s'appelait Risco. Serait-il quelque peu irascible ou sournois, rancunier ou ivrogne comme beaucoup de ses congénères ? Ces inconvéniens me préoccupèrent fort peu, quoiqu'ils entraînent des suites particulièrement fâcheuses quand ils affligent un fonctionnaire chargé de pourvoir aux repas de tout le monde. Je prisais même tellement cette pittoresque recrue que j'aurais enduré toutes ses fantaisies ; et je tremblerais aujourd'hui quand j'y songe, si je ne me rappelais combien Risco se montrait digne, réservé dans ses goûts, sévère pour ceux de ses pareils qui aiment à s'afficher.

Notre départ du Havre eut lieu dans les conditions précédemment décrites, avec cette différence que nous embarquions tous un soir comme passagers sur le paquebot de Southampton. Il était amarré dans l'avant-port, le long du quai, ce qui rendait difficile de voir si l'équipage se trouvait bien au complet ; dans l'obscurité et la foule, plusieurs de mes gars une fois poussés

jusque sur le pont voulaient retourner à terre pour étreindre encore quelque nouvel ami, et le « marchand d'hommes » s'agitait, courant d'une passerelle à l'autre pour leur barrer la route. Bref, le paquebot siffla et démarra sans qu'une certitude ait pu s'établir quant à la présence de mon personnel turbulent. Néanmoins dans mes rêves de cette nuit-là, je vis repasser plus d'une fois la petite troupe qui constituait mon premier commandement, et le lendemain lorsque je vins de bonne heure sur le pont, ils étaient bien là tous, les yeux tournés vers les côtes d'Angleterre qui se dessinaient dans la brume; puis ces enfans si rebelles naguère se réunirent autour de moi pour écouter sagement les recommandations que j'avais à leur faire. On débarqua bientôt sur la terre anglaise et dans les petites complications du trajet par voie ferrée jusqu'à Portsmouth, mes hommes se débrouillèrent aussi bien que sur leurs navires.

Mais celui que j'observais avec le plus d'intérêt, parce que j'en étais de plus en plus fier, c'était Risco; il se montrait aimable, enjoué, conciliant, tandis que ses dents blanches souriaient à tout le monde. Et quel homme soigné! Je le vois encore traversant les docks de Southampton : il avait à ses pieds des pantoufles en tapisserie, ornées d'une pomme d'api, souvenir d'une maîtresse malicieuse, bien sûr; au lieu du sac pesant que les autres jetaient sur l'épaule, il portait, d'une main qui semblait toujours gantée de noir, sa grande valise; de l'autre et sous chaque bras, de nombreux paquets bien ficelés, son parapluie et ses cannes; sur sa tête, deux chapeaux enfoncés l'un dans l'autre pour éviter qu'ils fussent froissés par les accidens du voyage, quitte à montrer une certaine gaucherie : comment faire pour saluer? les ôter tout en bloc, c'était lourd et périlleux, chacun successivement c'était long et prenait les deux mains; ne soulever que le plus haut des deux, était-ce suffisant?

Le soir même, la plus ardente de mes ambitions se voyait satisfaite pleinement : j'étais le capitaine d'un joli voilier, et la mer s'ouvrait sans limite devant la fougueuse indépendance de mes goûts.

C'est ainsi que l'*Hirondelle* s'engagea dans une carrière où je l'ai conduite pendant la période de douze ans, qui s'est terminée en 1885. Jusque-là, j'ai pris à tâche d'acquérir l'expérience d'un navigateur, visitant d'un cap à l'autre presque toutes les mers d'Europe. Mais les mois et les années de cette vie sérieuse et active dans laquelle se succédaient d'inoubliables fatigues et des jouissances profondes, quelquefois traversées d'un péril, me donnèrent peu à peu l'ambition de connaître plus intimement et jusque dans les séduisans mystères de son sein cette mer capable de faire naître de tels entraînemens. Je me sentais aussi guidé par une

sorte de gratitude envers elle, qui avait été mon refuge et ma sauvegarde pendant les années les plus difficiles. Certaines études et une préparation spéciale, puis les conseils de hautes personnalités scientifiques, achevèrent mon orientation et fixèrent mes plans.

La seconde période qui, je l'espère, n'est pas près de finir, entièrement vouée aux plus captivantes recherches, dominera de très haut le domaine des souvenirs que fonde pour mes vieux jours l'emploi des meilleures années de ma jeunesse; elle a déjà entr'ouvert mes yeux sur des empires grandioses où la pensée s'égare parmi des merveilles qui font oublier peu à peu les misères de notre humanité.

Je ne compte point entraîner ceux qui accepteront de me lire dans tous les méandres de cette existence maritime, car il faudrait un bien gros livre pour recevoir la confidence de tous les faits qui ont imprimé leur trace, joyeuse ou triste, dans la mémoire d'un navigateur que les conditions exceptionnelles de sa destinée et le tour de ses idées mettaient en mesure de chercher, de voir et d'observer partout. Mais je voudrais montrer comment sur cette petite *Hirondelle* on a mûri des entreprises qui semblaient d'abord inaccessibles à ses forces, et comment on se rapprochait du but par des essais progressifs et maintes luttes énergiques contre des situations presque désespérées. Je voudrais dire comment elle est venue s'adjoindre aux pionniers dont la phalange, vraie noblesse de l'humanité, vit et meurt pour frayer des voies nouvelles aux tendances élevées qui germent dans les cœurs et les intelligences, grandissent avec l'extension du savoir et font les âmes généreuses; à cette avant-garde qui chaque jour entraîne l'homme un peu plus haut dans la série des êtres, atténue les misères de sa vie et finira sans doute par abolir dans la nature de sa race le vieux levain de barbarie d'où surgissent des génies dévoyés, ces génies funestes qui passent sur les peuples comme un souffle de malheur et de mort, soulevant les uns contre les autres pour asseoir sur des ruines ce qui leur semble la gloire, consolident leur pouvoir sur des hommes en broyant d'autres hommes, paralysent sous leurs menaces la pensée du savant, l'effort du travailleur, le rêve souriant des mères, et désavouent ainsi la promesse qui se lève sur les grands horizons.

Je voudrais dire comment, si gracieuse et légère, semblant faite pour courir le long des plages ensoleillées, un jour, l'*Hirondelle* a fui vers le large et tenté les majestueux problèmes de la mer, parmi les écueils, les cyclones, autour des inaccessibles rivages, bien loin du foyer, dans un dessein commun avec ces hommes de tout rang qui marchent ensemble vers une clarté pressentie aux plus lointaines limites de leur intelligence, et dont ils veulent ac-

croître les premiers éclats jusqu'à ce qu'elle soit un phare pour les racesqui sortiront de notre poussière; avec ces hommes chaque jour plus forts et résolus, qui sont prêts à combattre aussi, mais pour l'édifice auguste et libéralement ouvert de la civilisation pacifique, lorsqu'il est menacé par l'ambition inique de ceux qui faussent le jugement des masses et sacrifient des existences précieuses dont le rôle était bienfaisant parmi nous, au lieu d'utiliser contre les maux qui assaillent l'humanité entière tant de courage et d'abnégation. Car ils deviennent légion, les hommes qui propagent cette idée féconde : que si l'amour de la patrie venu d'un sentiment élevé engendre une émulation salutaire, il peut ramener vers un état d'ignorance et de grossièreté morale, ceux qui le dénaturent jusqu'à l'envie et la haine envers leur semblable parce qu'il est né au-delà de cette fiction qui s'appelle une frontière, parce qu'il est d'un autre sang ou d'autre langue et contemple différemment les grands mystères que nul ne connaît. Même, ils deviendront un jour les maîtres, ceux qui pensent que si la guerre occupait jadis une place naturelle dans les instincts sanguinaires des races primitives, que si plus tard elle servit comme un thème cruel au développement des cerveaux privilégiés, ce n'est plus une gloire bien enviable d'anéantir des hommes ou de leur imposer sa tyrannie ; mais que ceux-là seuls laisseront dans la nuit des siècles un souvenir lumineux, qui auront lutté généreusement pour pacifier les mœurs et doter leurs semblables de biens utiles au plus grand nombre; tandis que les œuvres si fièrement proclamées de ceux qui font naître les guerres d'ambition seront balayées par la contingence des événemens.

Aussi, lorsque sur mon navire, après les semaines et les mois de privations et de luttes, entouré de vaillans compagnons, on repose ses yeux sur la tâche accomplie pour le bien du monde, l'on est fier sans remords et l'on ne regrette rien des peines endurées. Mais songeant alors aux soldats excités à la haine, rendus à l'empire d'un instinct sauvage, et qui peut-être ruineront ces trésors en gagnant des batailles, on tressaille dans un sentiment de révolte et l'on maudit les hommes pour qui seront souillés de boue sanglante les monumens glorieux de la science et de l'art.

Hélas! avant que le genre humain ait franchi cette phase nouvelle de son évolution, que d'orages à subir! Que de fois un terrain gagné par l'opiniâtre vouloir des sages, par le progrès de la raison, par l'élan des âmes supérieures, semblera perdu!

Mais un temps viendra où la honteuse guerre, qui trouble nos rêves, menace nos plus nobles desseins, use en vain nos forces et pèse sur notre bon sens avec tout le poids des forfaits qu'elle en-

gendre, ne sera plus qu'un fantôme désarmé, légendaire; et l'esprit des hommes d'alors ne sachant plus comprendre les détestables mobiles qui gouvernent maintenant les relations des peuples, devra borner ses conjectures sur notre caractère, comme nous bornons les nôtres dans l'information poursuivie sur les êtres qui furent nos avant-coureurs, préparèrent notre hégémonie sur la nature organisée, et dont les os et les œuvres naïves dorment recouverts par le travail lent de mille siècles, oubliés dans l'éternelle succession des faits. Et si quelqu'un des hymnes guerriers qui rallument parfois dans nos veines les ardeurs de la lutte impitoyable pour l'existence se transmet jusqu'à ces générations futures, il sera peut-être devenu un refrain que les travailleurs diront pour exalter leur ouvrage sans penser qu'à son origine, propagé sur les champs de bataille, il couvrait le râle des mourans.

Marchons donc résolus dans cette voie nouvelle que la science illumine, et qu'elle ouvre pour tous ceux d'entre nous que domine l'attraction vers un progrès noble et constant, avec le sentiment généreux des biens que ces efforts préparent à nos successeurs. Si nous trouvons encore devant nous des obstacles suscités par les indifférens que ne gagne aucune émotion quand des problèmes résolus laissent voir de nouveaux domaines conquis sur l'ignorance; par certains timorés que chagrine l'effacement progressif de traditions vermoulues, devant l'autorité réconfortante de la saine raison; ou bien par des adversaires égoïstes qui craignent d'abandonner un état dont ils sont satisfaits pour eux-mêmes, qu'importe? Les uns et les autres ne modifieront pas l'incessante évolution des idées et des choses, l'unique loi immuable qui préside à la marche de l'univers et aux actions des hommes. Le passé est là pour nous le garantir. Vouloir arrêter sur un point le génie humain lancé vers des limites inconnues, c'est obéir à une chimère qui ne conduit à rien.

De même que, pour suivre la course de notre terre dans l'espace où fourmillent les mondes, de brillantes étoiles ne sauraient être que des guides temporaires, — car elles ne sont point immobiles, et leur éclat doit tôt ou tard se troubler pour nous, — il faudra aux astronomes pour ne pas se perdre dans les contrées célestes que nous traversons, des calculs toujours renouvelés : de même, pour orienter leur conscience, il faut aux hommes des repères constamment rectifiés.

Mais le temps se charge mieux que tous les calculs de nous confirmer dans notre voie. Hier encore on voyait des juges fanatiques punir Galilée pour avoir entr'ouvert le grand voile mystérieux, de part et d'autre on violentait les consciences, et l'on pensait que la

vraie noblesse ne peut germer que dans les combats. Maintenant, un prince du plus haut rang, de la plus guerrière lignée, peut déjà sur un champ de bataille flétrir les atrocités qui l'entourent, par ces retentissantes paroles : « La guerre est pourtant une chose horrible ! et celui qui la décide d'un trait de plume devant sa table ne se doute pas de ce qu'il évoque (1) ! » puis, jusqu'à son dernier jour exalter les gloires pacifiques de l'intelligence, et descendre dans la tombe suivi d'une clameur immense où se confondent les louanges unanimes de toutes les nations fascinées par ce signe manifeste du temps.

Peu après l'arrivée de son équipage à Portsmouth, l'*Hirondelle* déployait, par une belle matinée d'automne, sa voilure toute neuve, tandis que notre vieux pavillon monégasque, lentement hissé au grand mât, étendait pour la première fois sur cette fille adoptive le symbole tutélaire qui déjà flottait sur la mer aux âges reculés de l'infestation sarrasine; qui s'allia plus tard aux oriflammes françaises dans maints combats des galères, demeurant toujours droit en présence de l'ennemi, mais qui se courbe aujourd'hui devant le progrès de la pensée ; et qui, pour marquer sa place au premier rang de la civilisation, cherche la plus pure des gloires en planant sur une œuvre de paix, de lumière et de science bienfaisante.

Penchée sous la brise, elle franchit les passes fortifiées de Portsmouth, rangea les frégates d'une escadre mouillée devant l'île de Wight; puis, bientôt après, courant sur les côtes de France, elle perdit de vue les tours blindées et les grandes mâtures, les bandes indécises vaguement sombres et claires de ces côtes sans relief où disparaissent confondus les villes couvertes d'ardoises, les collines et les bois.

Certes, la jouissance ardente et fiévreuse de ces premières heures, dont la perspective occupait depuis si longtemps mon esprit, devint par la suite une source de satisfactions mieux assises et plus sérieuses; mais les cordes qui vibrèrent alors ont conservé toute leur puissance, elles résonnent encore maintenant lorsque surviennent ces conjonctures enfantées par la mer qui s'adressent à l'âme du navigateur et l'enivrent de sensations véhémentes.

La nuit vint, froide, brumeuse; sauf le timonier, qui suivait silencieux les mouvemens du compas dont l'éclairage projetait sur sa figure une lueur intense, et l'homme de veille qui piétinait sur place tout à l'avant du navire et fredonnait une mélopée en fouil-

(1) Journal de l'empereur Frédéric III.

lant de ses yeux le brouillard, chacun dormait, ondoyant au roulis sur les étroites couchettes des cabines, ou dans les hamacs dont le balancement à l'unisson remplissait le poste de l'équipage. Les hommes de quart eux-mêmes, accroupis sur le pont, dans des coins abrités, sommeillaient après la causerie et les chansons du soir. Je veillais aussi, et je veillai jusqu'au jour, non point seulement retenu par l'inquiétude que donnait la brume sur cette route sillonnée de navires dont le sifflet ou la corne retentissaient de tous les côtés, mais aussi parce que des pensées tumultueuses harcelaient mon cerveau, lui ramenant sans cesse, comme une fantasmagorie, mille souvenirs des circonstances qui avaient déterminé ce changement dans ma vie, des difficultés et des luttes qui avaient accompagné sa réalisation. Et dans cette nuit surgissaient des images conformes à l'agitation de ma pensée : c'était d'abord la goélette qui entrait à pleines voiles dans un port dont les jetées se couvraient d'admirateurs; puis je la voyais au large, par un beau jour clair des régions du Nord, glissant comme une fée blanche parmi les oiseaux polaires qui s'envolaient par myriades sous son étrave, plus surpris qu'effrayés, et retombaient lourdement non loin, ricochant sur le dos des petites ondes. Plus tard venait une scène tragique : l'*Hirondelle*, égarée dans une tourmente, désemparée, courait sur des récifs noirs qui pointaient entre l'écume des brisans; et, lorsqu'elle s'écrasait au milieu d'un colossal fracas sur une masse inébranlable, jonchant les alentours de bris et de corps aussitôt entraînés par un courant de foudre, je sursautais, haletant, et je sondais en deux secondes le fond de mon être pour m'assurer si ce n'était qu'un rêve!

Aujourd'hui, quand le souvenir de ces images revient, je m'aperçois qu'elles étaient, alors, comme les avant-coureurs de la destinée que l'*Hirondelle* réalise peu à peu dans le cours du temps.

L'aube de cette nouvelle journée me sembla la plus radieuse que j'eusse encore vue sur la mer; dès son approche, le brouillard prit la forme de nuées épaisses qui s'élevèrent ensuite, laissant reconnaître non loin la terre de France comme un paysage découvert au sortir d'une forêt; et, à mesure que l'horizon, regagnant ses limites habituelles, élargissait un grand cercle autour de nous, des navires toujours plus nombreux se montrèrent les uns après les autres, courant vers toutes les parties du monde. Puis, la vapeur d'eau condensée le long du gréement et qui, durant la nuit, tombait sur le pont avec un bruit plat et monotone, devint comme une pluie brillante dont chaque goutte scintillait, traversée par les premiers rayons du soleil.

Alors on passa tout près d'un essaim de pêcheurs qui visitaient leurs engins; sur celui que nous rapprochâmes le plus, quelques hommes en grappe au-dessus du bastingage, frôlés par les battemens de la grand'voile brune à demi carguée, rentraient péniblement et lentement un filet d'où l'eau ruisselait sur leurs bottes et s'écoulait en petites cascades par les dalots du pont, tantôt d'un bord, tantôt de l'autre, suivant le roulis. De la fumée s'échappait d'un tuyau percé par la rouille et qui se dressait à l'arrière du mât : c'était le repas matinal qui se préparait sous la garde du mousse; et celui-ci, attiré par l'approche de la goélette, montrait hors d'un panneau sa frimousse gamine barbouillée de diverses choses.

Nos hommes de quart, pieds et jambes nus, lavaient à grande eau le pont, les parois, les claires-voies, les panneaux; quelques-uns remplissant dans la mer leurs seaux de toile suspendus par une corde et qu'ils vidaient à grand fracas dans tous les recoins, les autres faisant courir toute cette eau avec de grosses brosses emmanchées. C'était l'heure de la propreté, la première heure du jour, pendant laquelle les matelots dépensent à bord le meilleur de leur activité : car c'est bien devant un soleil encore très bas, qui mêle une chaleur légère à la fraîche pureté du matin, quand on a joui d'un repos suffisant, que le travail en plein air satisfait mieux les muscles d'un corps sain, comme aussi les premières envolées d'un esprit vigoureux cherchant son équilibre dérangé par l'incertitude et les divagations du sommeil. C'est alors que le travailleur sent rayonner dans son cœur une exultation nerveuse qui se trahit sur ses lèvres par des chansons joyeuses.

Mais les bruits du lavage cessèrent, et la plupart des marins disparurent dans le panneau qui, tout à l'avant, conduit au poste de l'équipage : ils allaient déjeuner sans qu'on eût besoin de les avertir, car l'arome du café, depuis un moment répandu sur toute la goélette, s'en chargeait lui-même. Le café des matelots ne plairait pas à tout le monde : quel que soit son mérite, ils veulent qu'on l'additionne copieusement de chicorée, pour la couleur qu'elle lui donne. Ces hommes, toujours comme des enfans, sont excessifs dans les exigences de leur imagination et se laissent séduire par la quantité plus que par la qualité de ce qu'ils aiment. Il est généralement admis que le café doit être foncé? Eh bien! ici on le veut noir comme de l'encre, et on en veut beaucoup! Le biscuit qui doit l'accompagner est préalablement rompu avec l'aide d'un marteau, à travers les parois d'un sac où il est renfermé pour que les miettes résultant de cette opération ne se perdent pas. Dans les milieux marins où l'on tient moins que sur l'*Hirondelle* aux bonnes manières, chacun se con-

tente de briser avec ses dents la quantité de biscuit nécessaire à sa consommation, qui tombe ainsi tout droit d'un moulin naturel sur le liquide fumant, pour revenir après sur ses pas et faire par conséquent deux fois le trajet de la coupe aux lèvres. Ce repas affecte un caractère particulier de sans-façon : il est pris sur le pouce, comme la pâque chez les Hébreux. Les convives s'installent un peu partout, dans un coin du poste, sur un caisson, ou tout bonnement par terre, avec leur tasse de fer battu entre les jambes. On reste pieds nus, en manches et pantalon retroussés, car les nettoyages continueront ensuite, et ceci n'est qu'un intermède dont on profite, au reste, pour discourir dans un langage imagé sur les épisodes de la nuit.

Le cap de la Hève était là tout près quand les exigences essentielles de la propreté se virent satisfaites ; et pendant que les hommes remettaient en ordre les dromes, et les glènes de manœuvres dérangées pour le lavage, tandis que d'autres enlevaient les dernières traces d'humidité sur le pont, avec ces vadrouilles multicolores d'où l'on expulse ensuite l'eau recueillie, par un mouvement particulier de rotation que lui donne une ficelle enroulée sur son manche et qui fait se hérisser comme une chevelure satanique cette toison bigarrée, mon second et moi penchés sur une carte ouverte en plein vent et que nous disputions au revolin de la grand'voile, nous cherchions à reconnaître les bouées qui marquent les bancs et les passes de la rade. Bientôt deux ou trois remorqueurs faisant une randonnée matinale jusque vers l'horizon, pour offrir leurs services aux voiliers survenus depuis la veille, courent sur nous : c'est à qui nous accostera le premier, car les yachts sont des clients avantageux que l'on peut souvent pressurer au moyen de prédictions météorologiques empreintes de pessimisme. En effet, pour l'entrée des ports comme celui du Havre où les bassins ne sont accessibles que pendant certaines heures de la marée, et où l'avant-port assèche complètement avec la basse mer, le remorquage devient indispensable aux voiliers quand la brise est nulle ou contraire, il est prudent lorsque celle-ci paraît incertaine ; et tel navire, qui a voulu épargner cette dépense, risque de demeurer à sec, de faire des avaries en abordant une jetée, ou bien il perd un jour en se voyant obligé au dernier moment de reprendre le large et de mouiller sur rade.

Mais l'*Hirondelle*, qui marche sous le moindre souffle et qui manœuvre avec la précision d'un canot, aidée ce jour-là d'ailleurs par un vent très favorable, remerciant tous ces auxiliaires obséquieux, se contenta de prendre un pilote qui l'accosta devant les passes ; même ce fut uniquement par crainte du brouillard qui me-

naçait d'un retour offensif. Car, sur l'*Hirondelle*, je me proposais de pousser jusqu'aux dernières limites de la prudence cet exercice qui donne aux capitaines une hardiesse nécessaire, les familiarisant avec la pratique des côtes, et qui consiste à entrer soi-même son navire en s'aidant des cartes et documens hydrographiques qu'on étudie avec soin. C'est un fait que les marins de sang-froid peuvent toujours se risquer à ceci par un temps favorable quand les instrumens dont ils disposent sont suffisans et qu'il ne s'agit pas d'embouquer une rivière dont les bancs se déplacent pour former une barre capricieuse, avec des remous de courant dangereux. L'*Hirondelle* gagna bien vite l'entrée du chenal, devançant tous les voiliers qui faisaient la même route; elle pénétra sans avoir encore diminué sa voilure dans l'étroit goulet, au milieu des chaloupes de pêche qui s'en allaient travailler et se rangeaient tout contre les parois afin de ne pas la gêner, suivie des yeux par les groupes de flâneurs qui vont le matin colporter les bavardages maritimes tout le long de l'estacade jusqu'à la tour des signaux, et qui se demandaient de l'un à l'autre quelle pouvait bien être la nationalité de cette petite goélette dont personne ne reconnaissait le pavillon.

Vers le milieu de l'avant-port, elle amena ses voiles toutes à la fois et vint terminer sa course avec un ralentissement progressif, devant l'entrée du vieux port. Ici d'autres industriels l'entourèrent pour lui faire accepter leurs services; c'étaient des gamins et des hommes en guenilles, montant des canots sordides munis d'avirons dépareillés et raccommodés, où leurs pieds nus glissaient sur toute espèce d'épaves malpropres glanées, flottant dans les coins : le rebut des ports, hommes et choses. En quête d'une aubaine de hasard, ils offraient de porter des amarres à droite et à gauche pour maintenir la goélette présentée devant les portes en attendant leur ouverture. Quand celle-ci eut lieu, on passa aux mains d'un personnage officiel, galonné, pas aimable et qui commandait une armée de bonnes gens décrépits, fourbus ou estropiés, vieux marins de toutes les conditions n'ayant pas su, durant une carrière houleuse, rencontrer la fortune, ou bien ayant dissipé ses largesses dans les fêtes successives du bon temps, sans rien mettre en réserve de ce qu'il fallait pour réconforter leurs vieux jours; on aurait pu leur dire en passant :

> ... Qu'un long âge apprête aux hommes généreux,
> Au bout de leur carrière, un destin malheureux.

C'étaient les haleurs, compagnie atone, abrutie, famélique (altérée surtout), qui s'échelonne sur le quai le long d'une remorque et sui-

vant avec tiédeur les ordres de son chef bourru, fait traverser ainsi les seuils des bassins aux navires qui doivent entrer ou sortir. L'*Hirondelle* s'amarrait finalement dans le bassin du commerce, ayant inauguré pour le mieux la nouvelle période de son existence. Elle ne devait séjourner au Havre que juste le temps nécessaire pour compléter son armement et prendre ensuite le chemin de la Méditerranée. Ce fut alors que sous les fleurs dont le parfum me grisait depuis huit jours, les premières épines se révélèrent. D'ailleurs à mesure que j'entrais plus dans mon rôle de capitaine, il était à prévoir que j'essuierais les leçons plus sévères de l'apprentissage.

D'abord Risco, mon favori, peut-être encouragé par ma condescendance, devint oublieux de son devoir, et abusant d'une permission de minuit, disparut durant vingt-quatre heures. Quand il revint, ce fut le sourire aux lèvres, avec une excuse que l'on ne crut pas devoir approfondir (entraîné par son goût pour la cueillette des fleurs champêtres, il s'était perdu dans la campagne); mais on dut lui faire des représentations sérieuses sur l'embarras qu'il avait causé et sur le mauvais exemple qu'il donnait. En effet, quelques-uns de mes hommes ne tardèrent pas à laisser voir combien peu ils savaient dominer leurs passions, et dans un port tel que celui-ci où les navires communiquent directement avec le quai au moyen d'une passerelle, une escapade devient facile pour des marins sans scrupules; les autres ont toujours quelque parent, le plus souvent des cousines ou des sœurs qui les réclament pour la soirée. A la veille d'un long voyage, quel capitaine saurait être bien rigoureux pour ces permissions? Aussi parfois le matin s'aperçoit-on que plusieurs familles n'ont pas été pour leur hôte suffisamment soucieuses d'une tenue décente.

Après une petite épuration nécessitée par les circonstances, on eut tout lieu de croire sur l'*Hirondelle* que le reste de l'équipage, ayant subi sans accroc moral sérieux cette épreuve d'une relâche dangereuse, ne s'éloignait guère de la perfection. Un personnage qui manquait jusque-là, et qui est toujours la cheville ouvrière du bord : un maître d'équipage, fut alors embarqué, et je vis avec bonheur venir le jour où, sur ma goélette en appareillage, ces désagrémens vulgaires allaient rendre la place au travail et aux saines émotions de la mer.

PRINCE ALBERT DE MONACO.

LES

TRANSFORMATIONS FUTURES

DE L'IDÉE MORALE

II[1].

ÉLÉMENS ESTHÉTIQUES DE LA MORALITÉ.

I. Stephen Leslie, *The Science of Ethics*. — II. Herbert Spencer, *Essais sur l'esthétique*. — III. Guyau, *l'Art au point de vue sociologique*.

Il est une donnée essentielle que les évolutionnistes ont négligée dans leur « science des mœurs » : c'est le sentiment du beau, qui a eu une si grande part dans la formation du sentiment moral, et qui aura, selon nous, un rôle plus important encore dans ses transformations futures. Ni M. Spencer ni M. Wundt n'a traité à fond cette question, et le plus remarquable des disciples de M. Spencer, M. Stephen Leslie, n'a guère fait que l'indiquer dans sa *Science de la morale*. Le sentiment esthétique est cependant, selon nous, seul capable de corriger, par la vivante intuition du beau, ce qu'il y a de sec et de froid dans la morale des faits. L'homme n'est pas seulement un calculateur d'intérêts en partie double, à

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1888.

la manière de Bentham; il n'est pas non plus un être tout à la question de vivre, comme le conçoivent Darwin et Spencer : c'est un être qui contemple et qui admire. Essayons donc de perfectionner d'abord la doctrine de l'évolution en ce qui concerne la « genèse » du sens esthétique; nous en tirerons ensuite les inductions légitimes sur l'avenir de la moralité et le rôle social de l'art; enfin, nous nous demanderons si la morale esthétique est suffisante et si l'humanité pourra jamais consentir à dire, comme Platon dans le *Philèbe :* « L'essence du bien nous est échappée et est allée se fondre dans celle du beau. »

I.

Le temps est loin où Platon expliquait le sens inné de la beauté par le souvenir d'une existence céleste, où nous aurions contemplé les types des êtres, leurs exemplaires immuables et divins. Selon la doctrine de l'évolution, cette existence antérieure, dont nous conservons en nous les traces, est celle de nos ancêtres terrestres, ce sentiment héréditaire du beau est le rajeunissement en nous des émotions que l'humanité a traversées, enfin la contemplation des types généraux se ramène à une série d'expériences individuelles à travers les siècles. L'école de Darwin a excellemment marqué les deux formes de sélection naturelle qui ont peu à peu développé chez les animaux le sens de la beauté et, qui plus est, réalisé dans leurs formes le beau lui-même. Pourquoi l'oiseau, par exemple, admire-t-il les belles couleurs du plumage dans son espèce, et comment l'espèce en est-elle venue à acquérir ces couleurs? Pourquoi l'oiseau est-il sensible à la beauté des chants et comment est-il devenu chanteur? La réponse est dans les deux sortes de sélection. En vertu de celle qui a lieu pour assurer la vie même, et qui aboutit à la survivance des êtres les mieux doués, deux sens ont acquis chez les animaux un développement supérieur et une délicatesse particulière : la vue et l'ouïe. Un insecte, un oiseau, un mammifère avait intérêt à remarquer par la vue les formes et les couleurs des objets propres à le nourrir dans la masse de feuillage relativement inutile qui couvrait la terre : la baie rouge ou la fleur dans la verdure, le ver blanc sur le sol brun, la chenille imitant par sa forme les lignes et les teintes de sa cachette. Il fallait aussi qu'il distinguât, à l'aide de l'ouïe, le bruit de la sauterelle, qui peut être sa proie, et le bourdonnement de l'abeille, qui est son ennemie, le chant du moineau inoffensif et le cri menaçant de l'épervier. C'était souvent une question de vie ou de mort : ceux qui n'ont pu la résoudre sont disparus avec leur race. Ainsi,

selon la remarque de M. Grant Allen, qui a écrit un beau livre sur le sens des couleurs, et de M. James Sully, auquel nous devons des pages intéressantes sur la musique animale, l'œil et l'oreille ont reçu, grâce à la sélection, chez les articulés et les vertébrés supérieurs, une éducation progressive qui était pour ainsi dire l'anticipation de leurs fonctions esthétiques plus hautes.

La seconde espèce de sélection est celle que Darwin a appelée « sélection sexuelle » et qui apparie les couples. Ici, aux avantages de la force interne s'ajoutent peu à peu les avantages de la forme extérieure, qui est le plus souvent la force même devenue viable, la santé éclatant aux yeux, la puissance reproductrice de la race s'annonçant dans la beauté de l'individu. Les centres nerveux de chaque espèce ont été façonnés par l'hérédité, de manière à trouver agréables certaines formes corporelles dont les ancêtres avaient eu l'expérience et qui avaient entraîné un profit ultime pour la race. On sait jusqu'où va la plasticité des centres nerveux que l'hérédité transforme. L'homme, par exemple, a une structure cérébrale spéciale pour la perception et la production du langage, et cette structure innée existe, quoique dormante, même chez les sourds-muets; de même chaque individu, parmi les animaux d'un ordre élevé, a une structure cérébrale spécialement appropriée à reconnaître ses compagnons ou ses compagnes et à jouir de leur présence. Il y a donc dans le cerveau, selon l'expression de M. Grant Allen, des « formes de perception en blanc, » où l'expérience n'a plus qu'à tracer des caractères, par exemple, le nom de l'être qu'on est destiné à aimer. « Lorsque Miranda tombe amoureuse à première vue de Ferdinand, le seul jeune homme qu'elle ait jamais vu, il semble que le poète a peint avec vérité un fait psychologique naturel et universel. »

Non-seulement le sens de la beauté se perfectionne ainsi par l'hérédité, grâce surtout à la sélection sexuelle, mais la beauté réelle de l'espèce se perfectionne en même temps; elle fixe en quelque sorte, sous des formes de plus en plus achevées, les choix successifs et les sentimens successifs d'une longue série d'individus qui se sont plu mutuellement et ont propagé leur race. C'est ce que Darwin a merveilleusement mis en lumière. On peut en conclure que les belles formes des animaux sont la preuve visible de leur goût pour la beauté de leur espèce; nous avons une preuve du goût de la symétrie et des belles courbes dans la queue magnifique de l'oiseau-lyre, dans les cornes gracieusement recourbées de l'antilope; nous avons une preuve du goût pour la couleur et le lustre dans les plumes du paon, dans les reflets dorés du colibri, dans les ailes du papillon du tropique, dans

les lumières des lucioles; enfin, nous avons une preuve du goût pour le son musical dans la stridulation de la cigale ou du grillon, dans les notes profondes de l'oiseau-cloche, dans le chant aérien de l'alouette ou du rossignol. Et si nous nous élevons jusqu'à notre espèce, le goût des belles formes qu'ont eu nos ancêtres depuis l'origine de l'humanité a sa preuve éclatante dans la grâce et la fraîcheur de la jeune fille; leur goût des beaux sons a sa preuve dans le timbre pur de sa voix.

Il y a une beauté morale comme il y a une beauté physique; pourquoi les évolutionnistes s'en sont-ils si peu préoccupés? La puissance et l'harmonie des facultés intérieures, ou, comme disaient les Grecs, leur eurythmie, rend, elle aussi, la vie intense, ordonnée, généreuse; elle n'est pas moins utile à l'individu et à l'espèce que la puissance féconde et l'harmonie des membres. Cette utilité devait finir par être instinctivement sentie et recherchée sans calcul. L'homme est devenu un animal moralement esthétique, aimant la beauté intérieure comme il aime les beaux corps. Ces deux espèces de sélection, la naturelle et la sexuelle, qui ont produit le sens de la beauté physique, ont aussi concouru, selon nous, à produire ce sens de la beauté mentale. En premier lieu, les qualités de l'esprit ont eu une utilité croissante dans la lutte de l'homme contre la nature ou contre ses semblables. Si de bons muscles sont une force, une volonté courageuse est une force plus grande encore; si de bons yeux sont un avantage, une intelligence prévoyante voit encore plus loin. Si les organes fournis par la nature sont des instrumens de victoire, les organes nouveaux créés par l'intelligence, comme l'arc des peuplades primitives, sont des instrumens à plus longue portée. La valeur des qualités mentales a donc été peu à peu appréciée par expérience, puis sentie par instinct. Comme un animal faible en face d'un lion a le sentiment d'une puissance redoutable, un animal peu intelligent devant une intelligence supérieure a le sentiment d'une force devant laquelle il doit ployer. En second lieu, outre la sélection naturelle, la sélection sexuelle a produit ses effets dans le monde psychologique. La femme ne pouvait pas, à la longue, ne pas apprécier les qualités d'énergie, de courage, de réflexion, chez l'homme qui devait être son protecteur. L'homme, de son côté, ne pouvait pas ne pas apprécier les qualités de tendresse, de douceur, de dévoûment, de finesse et de délicatesse chez la femme qui devait être sa compagne et élever ses enfans. La sélection sexuelle par l'amour s'est appliquée et s'appliquera encore à la beauté morale en même temps qu'à la beauté physique. Les qualités essentielles à la famille, et, par la famille, à la race, entrent en ligne de compte dans le calcul inconscient des amou-

reux. L'homme le plus égoïste, s'il s'agit de choisir une femme, se gardera bien de la choisir égoïste. Les qualités antifamiliales, pour ainsi dire, et aussi antisociales, ont donc été peu à peu éliminées par la sélection de l'amour. Chaque famille nouvelle qui se constitue, — et qui n'est plus une union passagère en vue du plaisir, — est la *fixation* de qualités mentales nécessaires à l'espèce. Les enfans qui naîtront de cette union seront l'incarnation de ces qualités, la réalisation des idées-forces qui ont dirigé leurs parens. Produite par la beauté morale, la sélection sexuelle reproduit donc à son tour et accroît la beauté morale par la voie de l'hérédité : la cause et l'effet réagissent l'un sur l'autre, et, grâce à cette action réciproque, l'évolution devient progrès. L'intérêt individuel, dans l'amour durable, dans l'amour pour la vie, ne fait plus qu'un avec l'intérêt de la race, et la beauté conjugale, si on peut ainsi l'appeler, se confond avec la beauté sociale. Si on pénètre jusqu'au fond même du goût pour le beau, fixé par l'hérédité, on reconnaît qu'il consiste dans l'appréciation de la forme typique la plus pure et la plus saine. Le laid pour chaque espèce animale et à ses propres yeux, c'est généralement ce qui est difforme, faible, impuissant, anormal, contre nature. M. Herbert Spencer a mis ce point hors de doute dans son *Essai sur la beauté personnelle*, publié avant les livres de Darwin. Il en résulte que, pour chaque espèce, le beau ne fut à l'origine que le caractère typique de l'*espèce même;* la femelle de l'oiseau, qui s'intéresse au chant de son compagnon, ne s'intéressera pas de la même manière au chant des autres espèces, ni à celui de l'homme; l'insecte ou l'oiseau qui admire les belles couleurs de sa race, la femelle du paon qui admire l'arc-en-ciel peint sur la queue de son compagnon, ne s'intéresseront guère à l'arc-en-ciel qui déploie son écharpe dans les nues ou aux teintes éclatantes d'un coucher de soleil. L'homme lui-même a commencé par admirer presque exclusivement la beauté humaine; le goût des paysages est relativement moderne. M. Grant Allen a montré que la conception primitive du beau fut anthropomorphique, et que les hommes de l'époque préglaciaire admiraient probablement les Phyllis et les Néères d'alors, s'admiraient eux-mêmes et enfin admiraient leurs plus forts compagnons. Le progrès a consisté dans une élimination graduelle ou dans un élargissement graduel de cet anthropomorphisme. La beauté proprement dite, aujourd'hui encore, n'en a pas moins pour principal exemplaire et pour suprême modèle la beauté féminine.

La théorie de l'évolution aboutit ainsi à placer le beau dans le *typique*, — d'abord dans le type de l'espèce, puis, par extension, dans les types des autres espèces, enfin, par une extension nou-

velle, dans les formes typiques des objets inanimés. De là ce problème non moins important pour la morale que pour l'esthétique : qu'est-ce qui constitue un *type* au point de vue de l'évolution? — Puisque nous ne pouvons plus, avec les platoniciens, invoquer un idéal préconçu ou contemplé dans une existence antérieure, « l'homme en soi » ou « le cercle en soi ; » nous ne pouvons invoquer que les expériences de la vie ancestrale, qui ont eu pour objets des hommes réels, des cercles réels. Leibniz avait dit que l'oreille charmée par un son en compte, sans s'en apercevoir, les vibrations et les rapports. M. Wundt a soutenu que le sentiment du beau est un raisonnement inconscient, que sentir la proportion des lignes d'un édifice, comme le Panthéon, c'est faire un raisonnement par analogie ou établir une proportion géométrique : la ligne A est à la ligne B comme la ligne C est à la ligne D ; que sentir l'harmonie d'une succession d'accords, c'est passer des prémisses aux conséquences par un calcul dont on n'analyse pas les degrés : la continuelle résolution des accords est une continuelle solution de problèmes. M. Stephen Leslie, à son tour, voit dans le sentiment du type le sentiment d'un problème résolu. Qu'est-ce que l'arc typique, par exemple? — Étant donnés les matériaux et le but à atteindre, il y a une forme d'arc et une seule qui réalise le maximum d'efficacité. L'arc qui représente la meilleure solution du problème peut s'appeler l'arc typique. Or l'arc était un instrument d'importance majeure pour les tribus primitives ; l'idée de l'arc a donc roulé dans des têtes sans nombre jusqu'à ce qu'il ait été parfaitement arrondi ; ainsi se polit et se façonne le caillou arrondi, roulé par les vagues de la mer. Si nous passons des instrumens aux corps vivans, que deviendra le problème à résoudre? Voici une statue grecque qui représente un athlète ; pourquoi en trouvons-nous les formes belles et gracieuses ? — Parce que nous sentons que l'homme représenté pourrait accomplir une tâche donnée avec la moindre dépense de force, ou produire, avec une dépense de force donnée, la plus grande somme de travail : il pourrait, par exemple, soulever un poids donné avec le moindre effort, ou, étant donné l'effort, faire atteindre au poids la plus grande hauteur : « Le problème est donc toujours défini et la solution définie (1). » Un anatomiste pourrait démontrer comment tel Hercule antique représente exactement la solution du problème ; l'artiste, lui, l'a senti, et nous le sentons comme lui. Ces principes posés, nous arrivons à la difficulté principale : quel est le problème dont un organisme typique exprime la solution? — Un être vivant n'a pas, comme l'arc, son but hors

(1) *Science of Ethics*, p. 79.

de lui ; mais il a son but intérieur, qui est de vivre. Or la théorie de l'évolution nous enseigne que l'organisme individuel est composé de parties mutuellement dépendantes, que sa vie implique le maintien d'un certain équilibre entre elles ; de plus, chaque organisme fait partie d'un équilibre plus général, et sa constitution dépend, à chaque moment, d'un « *processus* d'adaptation au système entier du monde. » Dès lors, on peut dire avec M. Leslie que chaque animal représente la solution plus ou moins heureuse d'un problème comme celui de l'arc, et en même temps une série de données qui se posent pour un nouveau problème. Seulement, tandis que l'arc est *senti*, l'animal *se sent* lui-même. Le problème que l'animal résout consiste à se maintenir contre la pression du milieu et contre la compétition de rivaux innombrables. Dans la solution, erreur signifie extirpation. La marche de l'évolution entraîne donc, à chaque instant, la découverte d'un maximum d'efficacité pour l'être vivant, quoique les conditions du milieu soient toujours variables et qu'on ne puisse concevoir un maximum absolu. A chaque point de l'évolution, il y a une certaine direction déterminée selon laquelle seule le progrès de la vie est possible. La forme qui représente cette direction est la forme typique.

Dans le domaine mental, le sentiment du beau est aussi, selon nous, le jugement spontané d'un problème résolu. — Comment vivre en commun, comment élever des enfans qu'on aime et qui vous aiment, comment fonder une petite société qui servira elle-même au progrès de la grande ? — Voilà le problème, non moins défini pour la beauté mentale que pour la beauté physique. Chaque solution particulière sert à dégager peu à peu le type mental de l'espèce, l'idée de l'âme typique, qui s'imprime dans les cerveaux et les rend sensibles à la beauté intérieure dès qu'elle se laisse deviner, comme à la beauté extérieure dès qu'elle se laisse voir : dans les yeux, on ne cherche plus seulement le rayon de lumière capable de franchir l'espace, on cherche le rayon de pensée et d'amour capable de franchir le temps.

L'école de l'évolution a donc trop fait dominer la biologie sur la psychologie : même en montrant comment naquit le sens de la beauté, elle n'a songé qu'à la sélection physiologique et purement *vitale*, sans faire attention à ce qu'on pourrait appeler la sélection psychologique et morale, dont nous venons de rétablir l'importance. Pour mille raisons d'utilité, d'agrément et d'intelligence, la beauté mentale nous séduit, comme la beauté physique, d'une manière irrésistible : tous les raisonnemens abstraits ne pourront jamais empêcher l'homme d'être saisi et charmé par les diverses formes de la beauté.

II.

Faisons une pure hypothèse; accordons pour un instant que la morale de l'avenir doive être, sans aucun mélange de notions métaphysiques, toute fondée sur la science, et aussi sur le sentiment du beau; dans cette hypothèse, quelles transformations subiraient les deux idées essentielles de la morale, obligation et sanction?

Kant, préoccupé à l'excès d'opposer le bien au beau, se demande à plusieurs reprises, sans pouvoir trouver de réponse : — Comment se fait-il que nous prenions *intérêt* à la loi morale en raison de ce qu'elle a d'*universel?* « Agis de telle sorte que la maxime qui dirige ton action puisse être érigée en loi universelle pour les êtres raisonnables. Par quel prodige une maxime universelle, par son universalité même, agit-elle sur notre sensibilité propre en même temps que sur notre raison, et y produit-elle cette sorte « d'intérêt » supérieur, d'intérêt désintéressé, qui est le sentiment d'obligation morale? — « Mystère, » répond Kant. Et il ne se demande pas si l'action dirigée par une maxime universelle, indépendante des individus, n'offre point un caractère esthétique. Ce caractère, cependant, est visible, et tantôt il est celui du beau, tantôt celui du sublime. Le type de l'espèce humaine, de l'espèce *raisonnable*, réalisé par une volonté individuelle, n'est-ce pas précisément la beauté intérieure? Chaque espèce reconnaît son type, qui lui sert de mesure en fait de beau et de bien; elle a le sens de son passé, de son présent, de son avenir. De plus, les types des diverses espèces se *classent* pour ainsi dire d'eux-mêmes et historiquement par leur place dans l'évolution : le temps devient un juge. L'humanité, la dernière venue parmi les espèces, a aussi la conscience d'être la plus haut placée dans la hiérarchie : elle sait quand elle déchoit et quand elle monte. Elle peut se comparer, et par cela même se juger en jugeant le chemin parcouru par l'évolution. L'évolution, en elle-même, n'est qu'un mouvement qui semble échapper à l'appréciation esthétique ; mais le type, avec ses formes arrêtées, est un repos apparent qui résume les mouvemens passés et annonce les mouvemens futurs : c'est l'évolution fixée ; au lieu d'avoir une valeur toute « dynamique, » le type a donc une valeur « statique » et par cela même esthétique ; c'est un des stades et une des formes de la vie. Par cela même il n'est plus une simple affaire de quantité brute : il a une qualité. Par là aussi redevient possible, dans la doctrine de l'évolution, une mesure du progrès et une classification des êtres et des actes qui expriment tel ou tel degré de l'évolution, tantôt celui de la brutalité, tantôt celui de

l'intelligence. Le sentiment du type normal, qui enveloppe, avec la réminiscence de l'évolution passée, le pressentiment de l'évolution future, vient se confondre avec le sentiment de la beauté *morale*. Ce n'est pas une maxime de conduite *abstraite* qui nous *intéresse*, c'est la maxime conçue comme vivante en une volonté individuelle devenue un caractère, et exprimant en même temps l'espèce à laquelle ce caractère appartient. Telle maxime est celle d'un loup ou d'un tigre ; telle autre celle d'un homme. Kant s'en tient à la « forme » impérative de la loi, il n'en voit pas le fond de beauté persuasive ; et cependant, à vrai dire, c'est parce que nous sommes préalablement *persuadés* par l'objet même de la loi que nous nous déclarons ensuite *obligés*.

Non-seulement un acte moral peut réaliser à nos yeux le type normal de l'espèce humaine, ce qui lui donne un caractère de beauté, mais il peut aussi, au moins en apparence, déborder et dépasser l'humanité comme telle, réaliser un idéal tellement universel qu'il nous paraisse surhumain. Tel acte de dévoûment et d'amour révèle une âme qui agit pour une fin plus qu'humaine, pour la société *universelle*, sans considération de temps, de lieux, de formes et d'espèces. Une action de ce genre acquiert alors à nos yeux une valeur infinie, devant laquelle tout s'efface, tout s'anéantit. Or un acte où l'individu se subordonne et se dévoue absolument à une fin universelle produit encore en nous un sentiment esthétique, — celui du sublime.

Aussi, dans l'ordre mental comme dans l'ordre physique, les hommes distingueront toujours la beauté proprement dite et la sublimité. La beauté est un *ordre* déterminé, introduit dans la puissance, c'est la volonté réglée et ordonnée ; le sublime est la grandeur suprême d'une volonté qui, en se sacrifiant pour quelque idée universelle, nous donne par cela même le sentiment de l'infinitude : sa puissance d'expansion semble infinie et l'objet qu'elle poursuit est également infini. Si un acte de générosité et d'héroïsme dépasse tout ce que nous aurions nous-mêmes la force de faire, nous éprouvons un sentiment semblable à celui que cause l'immensité de la mer, de la montagne ou du firmament. Nous sommes à la fois rabaissés à nos yeux par le spectacle de la grandeur d'autrui, et relevés par le sentiment sympathique de cette grandeur dont nous portons en nous le germe. Plus la puissance qui se déploie dans les actions héroïques semble voisine de ce que serait la puissance absolue et souveraine appelée liberté, plus la volonté humaine nous paraît sublime, indépendamment de toute théorie métaphysique sur son essence cachée. D'autre part, plus l'idéal que la volonté se propose est universel, plus il éveille encore le

sentiment du sublime. Au lieu d'être humain, l'idéal est alors, pour ainsi dire, *cosmique*. Les philosophes contemporains de l'Angleterre ont appelé *émotion cosmique* le sentiment que nous fait éprouver l'univers considéré comme cosmos ou ordre infini. Ils distinguent deux sortes d'émotion cosmique : celle qui se rapporte au grand monde où nous sommes engloutis et celle qui se rapporte au petit monde de notre conscience. L'émotion cosmique est donc l'admiration du monde entier présent à chacune de ses parties ; c'est l'infini vu dans le fini :

> Toute l'immensité, sombre, bleue, étoilée (1),
> Traverse l'humble fleur du penseur contemplée.

Or nos émotions relatives au grand ou au petit univers s'accompagnent nécessairement d'impulsions analogues à elles-mêmes, qu'on pourrait appeler également cosmiques. Quand nous nous représentons l'univers et son ordre infini, nous sommes comme le musicien qui fait sa partie dans un orchestre : il ne peut entendre l'harmonie qui l'environne et l'englobe sans être entraîné à jouer lui-même sa partie avec plus de force et avec une entière subordination à l'ensemble. L'univers est un orchestre où nous jouons pour notre part et où notre voix se mêle à des milliers d'autres voix : toute représentation vive que nous nous faisons de l'harmonie générale, du rythme qui entraîne le grand monde visible et le petit monde invisible, toute émotion associée à cette double représentation de l'immensité qui est autour de nous et de l'immensité qui est en nous, suscite une impulsion à agir dans le sens même où semble se mouvoir le cosmos : nous sommes soulevés et entraînés par le concert universel. C'est cette impulsion à agir dans le sens de l'univers qui apparaît et apparaîtra toujours à notre conscience sous la forme d'une loi supérieure et sublime, d'une obligation. L'obligation morale est donc à la fois humaine et cosmique. Bien plus, elle peut apparaître comme dépassant le monde visible et comme exprimant un ordre de choses divin, « un en tous, tous en un. »

Mais, dans l'ordre mental comme dans l'ordre physique, il est une chose plus belle que la beauté, et, en certains cas, *plus* sublime que la sublimité même : c'est la grâce ; — la grâce sous ses deux formes, l'innocence et la bonté ; l'une est une aurore du bien, l'autre en est la splendeur. Quelles que soient les doctrines qui l'emporteront dans l'avenir, peut-on se figurer que l'humanité de-

(1) Victor Hugo.

vienne insensible à la grâce de l'innocence chez l'enfant, à cette spontanéité d'une vie qui tend à se répandre et à se donner, sans connaître encore les dures nécessités de l'existence et la lutte des égoïsmes? De plus, aimer l'enfant, c'est aimer en lui l'humanité future, et il n'est personne qui n'ait en soi-même le germe des sentimens de la paternité. A l'autre extrémité de la vie humaine, quand l'innocence et la vertu même ont fait place à quelque chose de plus beau encore, et que la bonté est devenue une seconde nature, quand la source intérieure est tellement féconde et surabondante qu'elle déborde sans effort, cette expansion de l'amour a par cela même le caractère de la grâce. Et la grâce peut avoir sa sublimité, son infinitude, tout aussi bien que la puissance, dont elle est en dernière analyse la plus haute manifestation. Quand la puissance de la volonté généreuse, se faisant aimer à force d'être aimante, trouve dans les autres volontés un concours au lieu d'un obstacle, quand elle nous donne ainsi le pressentiment d'un monde où, au lieu de la lutte pour la vie, régnerait l'union dans la vie, conséquemment l'universel amour et l'universelle felicité, comment notre être tout entier ne serait-il pas subjugué d'une victoire où il n'y a plus de vaincus et où ceux mêmes qui se soumettent triomphent de leur soumission volontaire? A ce point, nous avons certainement obtenu le plus rapproché des « équivalens » de l'obligation morale que l'humanité future puisse concevoir : c'est la suprême amabilité de la volonté aimante. La grâce, qui excite l'amour, est le symbole de l'amour même. Après l'obligation morale, Kant nous représente la dignité morale comme un autre « mystère. » Selon nous, la dignité est encore en grande partie réductible à des élémens esthétiques qui en assurent la durée dans l'avenir. La dignité est le sentiment que l'être a de sa valeur, de son rang, soit physique, soit moral, dont il ne veut pas déchoir. L'être physiquement beau, quoiqu'il ne soit pour rien dans ses dons naturels, en tirera toujours une certaine fierté et ne consentira pas à l'abandon de ses avantages esthétiques, qui sont en même temps des avantages sociaux. La beauté physique est donc déjà une sorte de dignité et de noblesse visible, indice d'une race perfectionnée et annonce d'une race plus haute encore. Persuaderez-vous à une femme, sans quelque raison supérieure, de se mutiler, de s'enlaidir, de se vieillir? Vous n'y parviendrez pas, tant le souci de la beauté physique est devenu une seconde nature et une sorte de fierté physique. La fierté *intellectuelle,* au point de vue du libre arbitre, n'est guère plus justifiée que l'autre aux yeux du philosophe, puisqu'il ne dépend pas de nous d'avoir une intelligence médiocre ou du génie. Et cependant, si philosophe qu'on soit, il

est difficile de consentir à cette injure populaire : « imbécile, » qui prouve que l'espèce humaine attache une honte à la sottise, même involontaire, et à toute infériorité intellectuelle.

A plus forte raison y aura-t-il toujours une fierté attachée à cette beauté intérieure des sentimens et de la volonté qu'on nomme beauté morale. Cette fierté est ce qui se rapproche le plus du sentiment moral appelé *dignité*. On a dit que la vanité est une dignité superficielle, et la dignité une vanité profonde; en fût-il ainsi, ces sentimens n'en ont pas moins une importance sociale de premier ordre, parce qu'il importe à la société que chaque individu ait le souci de sa valeur personnelle. Mais il y a une profonde différence, même pour un philosophe déterministe, entre la dignité qui s'attache aux qualités intérieures et la vanité qui se joue au dehors. Il y a là une question de valeur comparative que la vie même nous met souvent en demeure de résoudre. Il est des cas où l'être moral sacrifie ses avantages physiques, s'il le faut, par dévoûment à autrui. Une femme exposera la beauté de son visage pour soigner des malades atteints de la petite vérole : elle met, en ce cas, sa beauté intérieure au-dessus de l'autre; elle se considérerait infiniment plus déchue d'avoir conservé le charme de ses traits au prix d'une lâcheté; elle immole donc la beauté physique à la beauté morale, et il n'y a pas là seulement cet amour de soi pour soi-même qui est la vraie vanité, mais cet amour de soi pour autrui qui est la vraie dignité. En même temps, celui qui la verra ainsi défigurée, mais qui saura que cette sorte de déchéance physique est l'œuvre volontaire du dévoûment moral, éprouvera un sentiment de respect pour ce visage enlaidi, symbole d'une âme embellie.

L'idée même de mérite moral, — autre tourment de l'école kantienne, — pourra conserver un équivalent esthétique jusque dans une théorie déterministe des mœurs. En effet, il y a une beauté passive qui ne peut se modifier par la conscience d'elle-même : telle est celle du visage; et il y a une beauté active qui peut se modifier par la conscience et le sentiment de soi : telle est celle des actions. Cette distinction, toute scientifique, subsistera même dans une morale déterministe. La beauté interne sera toujours un objet d'admiration par elle-même; la beauté externe demeurera une simple apparence et un symbole extérieur; si on l'admire, c'est seulement comme un phénomène de surface, non comme quelque chose de fondamental et d'intime. Les déterministes soutiendront, il est vrai, qu'il y a là simplement une question de degré : si la beauté des traits n'est que la manifestation phénoménale d'une réa-

lité plus intérieure, la beauté mentale elle-même n'est encore qu'un entre-croisement de lois moins matérielles, un dessin sur une toile plus subtile, mais non moins déterminé que l'autre dans toutes ses parties, en un mot une forme comme l'autre, sans qu'on puisse jamais atteindre le fond. — Soit, tout est relatif; mais cette universelle relativité n'empêche pas la classification des formes; elle n'empêche pas la beauté mentale et morale d'être plus interne et relativement plus profonde que l'autre beauté. Une machine à vapeur et un animal sont également *déterminés* par les ressorts qui les font agir; mais l'animal est vivant, et son ressort est conscient de soi : l'animal est donc supérieur à la machine. De même, la beauté mentale est vivante, est consciente, « automotrice » par cette conscience même : elle conservera donc toujours, aux yeux de celui qui l'admire et l'aime, une valeur plus personnelle et non toute d'emprunt. L'homme de bien est un artiste qui travaille sur soi au lieu de travailler sur une matière extérieure; il est un modèle de beauté qui se réalise par la conception même qu'il a de soi, une statue qui se sculpte en se concevant belle, une harmonie qui, dès qu'elle existe vraiment comme *idéal* dans la pensée, acquiert par le fait même sa *réalité* et retentit en accords intérieurs. L'homme a donc la faculté de se modifier par l'idée et par le désir du mieux, de se délivrer de ses défauts par la conscience de leur existence. Ce privilège d'être une idée vivante et se mouvant elle-même rapproche tellement le déterminisme de la liberté, qu'un certain substitut du mérite pourrait subsister encore, quoique transformé, dans une morale purement scientifique et esthétique. Le mérite pourrait s'y définir : *un droit supérieur à l'admiration.* Une beauté qui se fait elle-même en se pensant et en se sentant n'est-elle pas plus admirable et même plus aimable; n'a-t-elle pas droit à une place plus haute, et ce droit n'est-il pas, dans la pratique, une approximation presque suffisante de ce qu'on appelle le mérite moral? A vrai dire, qui pourra s'attribuer jamais un mérite absolu et absolument personnel? Et de même, où trouver un démérite absolu digne de la peine du *dam?*

La seconde idée essentielle de la morale est celle de sanction. Quelle transformation subira-t-elle dans l'esthétique des mœurs? Reconnaissons-le d'abord, la théorie classique d'une responsabilité *absolue*, fondée sur une liberté absolue chez l'agent moral, est battue en brèche par les sciences physiologiques et psychologiques. Sur ce point, les physiologistes ont même dépassé la mesure, car ils veulent ramener le vice et le crime non pas seulement, comme Platon, à des maladies morales, mais encore à des mala-

dies toutes physiques, à des cas de monomanie, d'atavisme, etc. De même que, pendant une certaine période, nos philanthropes ne semblaient préoccupés que de faire abolir la peine de mort et d'exercer leur philanthropie à l'égard des assassins, de même les criminalistes de la nouvelle école semblent n'avoir en tête que d'excuser les malfaiteurs, de justifier d'avance certains arrêts bizarres des jurys, de les porter à l'acquittement de tous les prétendus monomanes. Vous êtes vertueux, — effet de l'hérédité; vous êtes criminel, — hérédité. L'explication est par trop « simpliste, » même au point de vue du déterminisme ; il n'est ni certain, ni probable que tous les ressorts déterminans du crime soient des ressorts purement pathologiques et relevant de la médecine, ou qu'ils soient tous des héritages de famille. Un déterminisme mieux entendu et plus large n'a rien d'incompatible avec une certaine responsabilité devant soi et devant autrui. Là encore les élémens esthétiques jouent un rôle trop méconnu. Si on considère le bien sous l'aspect du beau, le mal sous l'aspect du laid, que signifie la responsabilité *devant soi?* — Elle veut dire que l'être psychologiquement *laid* doit avoir le sentiment de sa laideur, la souffrance de sa laideur, si cette souffrance peut elle-même l'embellir. C'est donc au fond une question d'utilité. Quand il s'agit de la laideur purement physique, il est irrationnel et inutile que la souffrance en résulte, puisque l'être physiquement laid ne peut absolument rien sur lui-même par le sentiment douloureux de sa laideur. Ce serait simplement ajouter un second mal à un premier. Au contraire, il est rationnel et utile que la laideur mentale se sente pour se transformer elle-même : il est *beau* alors de sentir sa laideur, parce que cette laideur redevient déjà beauté en souffrant d'être laideur. Un nain moral grandit par la seule conscience de sa petitesse; un monstre moral conscient de sa monstruosité est en chemin vers le type de l'espèce. La conscience est un miroir qui réagit, qui corrige les traits qu'il reflète. C'est là la responsabilité esthétique, la sanction esthétique, qui, en dernière analyse, se justifie au nom du bonheur même ; car, si la laideur mentale doit être malheureuse de soi, c'est pour pouvoir redevenir heureuse. Aussi, même indépendamment de toute idée d'une moralité absolue, il y aura toujours une harmonie rationnelle et sentimentale à la fois entre perfection intérieure et félicité, imperfection intérieure et souffrance, santé intérieure et joie, maladie morale et peine, car la peine est ici le premier des remèdes, et la satisfaction intime du beau excite à persévérer dans la voie des « belles actions. »

Mais la responsabilité *devant autrui*, comment l'expliquerez-vous?

— Elle ne suppose en rien, comme on le croit d'ordinaire, une responsabilité absolue ; elle implique seulement une imputabilité relative : pour être responsable devant la société, il faut que le voleur ou l'assassin, par exemple, ait accompli un acte antisocial avec conscience et intention ; et peu importe que cette intention soit ou ne soit pas métaphysiquement libre. — Le malfaiteur a cependant besoin de comprendre que la peine est juste. — Sans doute ; mais il lui suffit de comprendre qu'elle est juste socialement, c'est-à-dire rationnelle et utile, et aussi de comprendre, s'il est possible, que son action, pour agréable qu'elle lui ait été, est laide et, en conséquence, nécessairement antipathique aux autres. Il est tout simple que la société défende, avec ses propres lois d'existence, le type de l'espèce contre les déviations et mutilations individuelles.

Si donc on arrivait jamais, dans l'avenir, à considérer la laideur morale comme irresponsable de soi, comme déterminée par des causes que l'individu, en somme, ne pouvait pas empêcher d'agir en lui, on n'en continuerait pas moins, dans la société humaine, d'éprouver les sentimens esthétiques du dégoût et de l'admiration, ainsi que les sentimens corrélatifs de l'antipathie et de la sympathie. La vipère a beau ne pas être libre, son venin a beau être distillé par la nature et constituer même un moyen légitime de défense, nous sympathisons médiocrement avec la vipère et, en tout cas, nous nous défendons contre elle. La haine, la colère, la vengeance, qui attribuent le libre arbitre à l'être détesté, pourront un jour disparaître du cœur des hommes ; mais il restera encore l'horreur et la pitié. L'horreur esthétique du crime écartera des criminels tous ceux qui seront témoins et non acteurs, quand même ils croiraient ces criminels métaphysiquement irresponsables ; et il s'y joindra cette pitié que nous éprouvons pour les êtres inférieurs ou mal venus, pour les « monstruosités inconscientes de la nature. »

Nous venons de mettre la sanction extérieure, qui agit par la contrainte, à l'abri des transformations de l'idée morale ; mais les voies de contrainte ne sont ni les seules, ni les plus puissantes par lesquelles la société exerce une sorte de pression pour maintenir la beauté typique de l'espèce. La société agit d'une manière beaucoup plus intime et plus sûre par l'opinion publique et par toutes ses manifestations : mœurs et coutumes, éducation, contagion de l'exemple, puissance de l'imitation mutuelle. L'opinion crée un honneur *social* qui ira se confondant avec l'honneur esthétique et moral. L'opinion publique imposera toujours le *décorum*, la décence ; il y aura toujours dans les rapports des hommes entre eux une sorte de vêtement moral aussi indispensable que le vêtement physique ; il y

aura une politesse des manières, une civilité des mœurs répondant à la civilisation, distinguant l'homme de la brute et le « civilisé » du sauvage. Le sentiment populaire saisira toujours spontanément le contraste du type humain perfectionné avec le type primitif. La science historique nous apprend que le type purement animal a fait place d'abord à l'humanité sauvage, puis le type humain sauvage au type barbare, enfin le type barbare au type civilisé; le peuple a l'instinct de cette évolution, et il reconnaît du premier coup le retour des types disparus qui a lieu chez certains individus inférieurs. De là ces injures populaires : « brute, sauvage, barbare. » De même, il change les noms d'animaux en injure pour flétrir tout retour de l'homme à des formes de vie inférieures et moins belles. Aussi le sentiment de la « normalité », qui n'est autre que la conformité au type de l'espèce, jouera-t-il, selon nous, un rôle de plus en plus important dans l'opinion publique. Même au point de vue purement matériel, il y a une certaine honte qui s'attache, *en présence d'autrui*, au fait involontaire pourtant d'être difforme, bossu, boiteux, borgne, nain. L'intérêt de l'espèce liera toujours une sorte de disgrâce et de ridicule à ces déviations du type normal, quoique excusées d'avance et non imputables à l'individu, qui en est la victime et non la cause. A plus forte raison s'il s'agit de la difformité mentale, qui, nous l'avons vu, différera toujours des autres, en ce qu'elle peut réagir sur elle-même et se corriger dans une certaine mesure par la conscience qu'elle a de soi : s'apercevoir de sa difformité comme être humain, et s'apercevoir que les autres s'en aperçoivent, c'est déjà, par ce double fait, tendre à se rapprocher de la normalité; il y a là *une* conséquence nécessaire de la théorie des idées-forces. Il en résulte que la société humaine, quelque déterministe qu'elle puisse devenir, se montrera toujours pratiquement sévère pour toute monstruosité en contradiction avec ses propres intérêts, pour toute « anormalité » individuelle contraire à la direction de l'ensemble. Les animaux mêmes qui vivent en société éprouvent ce sentiment d'hostilité à l'égard des difformes et des monstres physiques, comme s'ils sentaient que leur espèce est menacée de destruction par les individus d'une forme non viable. Au point de vue de la vie sociale, l'homme intérieurement difforme n'est pas viable : la « pression sociale » tendra donc toujours à son élimination.

Aussi admettons-nous, outre la sélection naturelle et sexuelle de Darwin, une sorte de sélection sociale dont l'influence, à notre avis, ira croissant. Nous avons vu que la sélection sexuelle, chez les diverses espèces, travaille à l'élimination des *laideurs* et difformités physiques; la sélection sociale travaillera à l'élimination des *laideurs* et difformités psychiques. Cette force de sélection est,

pour la moralité, un *équivalent* d'importance majeure. Ce n'est pas tout. Entre l'individu et la société il y aura toujours une sorte d'action et de réaction mécanique qui tendra à faire coïncider entièrement le sentiment de la beauté intérieure et *personnelle* avec le sentiment de l'utilité *sociale*. Dès aujourd'hui on dit de l'homme vicieux ou criminel, en se plaçant au point de vue de la société : « C'est un être inutile, une non-valeur. » Par une évolution certaine, la non-valeur sociale se confondra de plus en plus avec la non-valeur individuelle : l'être difforme, mal doué en fait de facultés propres, ne fera qu'un avec l'être insociable. La conscience de l'insociabilité tendra donc elle-même à se fondre avec la conscience et la honte de la difformité intérieure. De même qu'il s'établit un équilibre entre la physionomie physique et la physionomie mentale, il s'établira peu à peu une harmonie entre la physionomie mentale et ce que nous proposerions d'appeler la physionomie sociale. Les consciences individuelles finiront par être, pour la plupart, des monnaies frappées à l'effigie non du roi, mais de la société.

M. Spencer, allant plus loin encore, admet que la beauté physique des traits et la beauté mentale tendront à se confondre progressivement. Une croyance instinctive, et qui survit à bien des démentis, c'est qu'il y a un lien plus ou moins lointain entre les traits dominans du physique et du ceux moral. Cette croyance est juste. Selon la remarque de M. Spencer, l'expression est le visage en action; or l'expression a un sens, la forme qu'elle imprime peu à peu aux traits doit donc en avoir un aussi. Les traits les plus essentiels du visage semblent n'être que des jeux de physionomie habituels et héréditaires qui ont affecté les os de la face. La structure permanente des formes est de la physionomie fixée, de l'action imprimée dans le corps. Considérez la structure osseuse du visage ; en premier lieu, la proéminence de la mâchoire est produite par un usage constant de cet organe, chez des races inintelligentes et dépourvues d'outils ; en second lieu, la saillie des pommettes est l'effet du développement des muscles de la mâchoire. Les autres traits sont de même en relation avec l'état moral. Le type grec, le plus beau de tous, est celui de la race la plus parfaite et la mieux équilibrée ; le type des races inférieures, qui est laid, en est le contre-pied. La beauté du visage, chez un individu, est donc bien l'effet final et le signe ordinaire de la beauté mentale chez ses ancêtres, beauté dont les principaux traits doivent subsister chez leur héritier. On porte ainsi ses titres de noblesse sur son visage, et c'est ce qui légitime, en une certaine mesure, la fierté que la femme attache à sa beauté. Mais il est clair que les exceptions sont nombreuses. Elles tiennent surtout, selon M. Spencer, à ce que la

constitution des enfans est un mélange d'élémens empruntés à la constitution des parens, et juxtaposés plutôt que parfaitement combinés. De là l'atavisme, ce retour chez les descendans de traits propres à certains de leurs ancêtres, et qui montre combien est mobile l'équilibre produit par la fusion des constitutions paternelle et maternelle. La loi des croisemens, selon M. Spencer, est encore une explication des anomalies dans les traits. Qu'une race pure dont tous les élémens constitutionnels, bons ou mauvais, sont depuis longtemps fondus et équilibrés, vienne à se croiser avec une race mêlée : elle lui imposera ses caractères propres au lieu de subir les siens. C'est ce qui est arrivé quand on a voulu corriger les races de moutons français, — races inférieures, mais pures, — par le croisement avec les races anglaises, supérieures, mais mêlées : les traits des races françaises ont surnagé malgré tous les mélanges, sans amélioration notable. Les races humaines, remarque M. Spencer, sont toutes de sang mêlé : un Anglais, un Français, résument en eux je ne sais combien de races humaines. Leurs constitutions sont donc formées d'élémens hétérogènes juxtaposés et encore mal fondus. Il en résulte la possibilité d'une foule de discordances organiques : un système cérébral développé, et, par conséquent, une nature mentale élevée, peut donc se trouver joint à une structure imparfaite des os et des muscles de la face. Le visage de Socrate rappellera certains ancêtres inférieurs, tandis que son esprit viendra d'ancêtres supérieurs. Mais la physionomie, qui est plus véritablement individuelle, corrigera les laideurs héritées, et même, à la longue, pourra réformer les traits, intellectualiser un visage d'abord plus ou moins simiesque. Selon M. Spencer, il est inévitable qu'à la longue l'équilibre s'établisse, au sein de l'humanité, entre les divers élémens fournis à l'individu par l'hérédité ; le progrès fera donc disparaître peu à peu les discordances : la beauté extérieure tendra à exprimer de plus en plus fidèlement la beauté typique intérieure. A la limite, dans la société idéale de l'avenir, les traits et la physionomie seront le parfait miroir de la beauté ou de la laideur. morale : on lira sur le visage de chacun ce que vaut son esprit. Si ce rêve se réalisait de plus en plus, ce serait un nouvel appui esthétique de la moralité, puisque, par une sorte de sanction physiologique, le vice entraînerait pour l'individu l'enlaidissement de soi-même et de sa postérité.

III.

Il nous reste une difficulté à résoudre. L'influence croissante du raisonnement et de l'analyse dans nos sociétés modernes ne sera-t-elle point aussi dissolvante sur les sentimens esthétiques qu'elle

l'est sur beaucoup de nos idées morales et sociales? On sait que le poète Keats reprochait à Newton, en décomposant l'arc-en-ciel, de lui avoir ravi son charme poétique ; n'en sera-t-il point de même du beau moral, si la science le décompose en ses élémens psychologiques et sociaux? Enfin l'art, ce soutien de la moralité et de la sociabilité, ne s'écroulera-t-il point, comme les autres appuis, dans nos sociétés vieillies, de plus en plus raisonneuses et savantes?

En réalité, répondrons-nous d'abord, l'arc-en-ciel n'est pas moins beau pour nos yeux depuis que le prisme de Newton en a reproduit les sept couleurs. La science, en général, accroît l'admiration, loin de la supprimer. La science positive des mœurs, en particulier, pourra nous montrer par quelle évolution l'intérêt de l'individu s'est lié à l'intérêt de la race, comment le sens même du beau moral est le sens d'une utilité vitale qui dépasse l'individu pour s'étendre à l'espèce entière; cette analyse et cette histoire ne détruiront point l'admiration esthétique des mœurs : elles ne feront que nous révéler des harmonies nouvelles. L'individu ne peut manquer d'admirer la loi de beauté et d'utilité tout ensemble qui le rattache à sa race; il donnera même toujours à cette loi une adhésion spontanée, du moins tant qu'il ne sera pas trop engagé dans ses intérêts, tant qu'il sera spectateur. Et cette attitude admirative subsistera encore quand il redeviendra acteur. En effet, par la contemplation et l'admiration du beau, un courant cérébral se crée, un canal nerveux se creuse à travers notre organisme dans une certaine direction. Dès lors, quand nous passons de la contemplation à l'acte, nous éprouvons dans la même direction une poussée interne, une sorte de « pression » intérieure. L'habitude du beau, qui semblait d'abord toute passive, se révèle comme active. Même quand il s'agit d'un ordre et d'une symetrie matériels, par exemple, ceux que nous avons l'habitude d'introduire dans les objets à notre usage ou dans notre personne extérieure, nous ne pouvons nous résigner que difficilement au désordre et à l'enlaidissement qui en résulte. A plus forte raison s'il s'agit du moral. Le seul sentiment de la beauté psychique embellit donc de fait celui même qui l'éprouve, sans qu'il ait autre chose à faire que d'admirer et de reproduire spontanément en lui-même ce qu'il admire : « On devient semblable à l'objet de sa contemplation. » C'est que toute idée est une force, et tout sentiment est une action commencée qui ne demande qu'à se continuer en mouvement. Un chant militaire, comme *la Marseillaise,* produit une excitation cérébrale qui peut se dépenser de deux sortes, soit en purs sentimens, soit en actes, comme quand ce chant entraîne un corps d'armee à l'assaut d'une brèche. La beauté nous rend beaux par aimanta-

tion et dirige nos actes dans le sens même où elle se dirige, vers le pôle de perfection auquel tend notre espèce.

S'il en est ainsi, quelque envahissante que soit la science positive, l'art demeurera impérissable et irrésistible. L'art sera toujours le superflu nécessaire. D'abord, au point de vue individuel, l'art est nécessaire comme dépense de l'excédent d'activité emmagasiné dans le cerveau, comme compensation et délassement de l'existence actuelle, enfin comme réalisation momentanée d'une existence supérieure, libre des besoins matériels ; en un mot, l'art est la plénitude et la surabondance de la vie. L'art n'est pas moins nécessaire au point de vue collectif : il est une condition de progrès social, il règle et embellit les relations mutuelles des hommes. La toute-puissance de l'art est dans la sympathie et la sociabilité qu'il accroît. On a dit bien des fois que l'art adoucit les mœurs ; pourquoi? C'est qu'il nous rend capables de pleurer avec ceux qui pleurent, de sourire avec ceux qui rient ; c'est qu'il nous fait vivre la vie des autres. Or, comme l'a montré Spinoza, nous ne pouvons pas infliger aux autres une douleur que nous partageons nous-mêmes par sympathie, puisque nous nous ferions souffrir en les faisant souffrir. Autant de peines avec lesquelles nous serons capables de sympathiser, surtout de peines que nous deviendrons incapables d'imposer à autrui. Notre sociabilité croissante fait donc notre pitié croissante, et la pitié n'a qu'à devenir profonde, raisonnée, volontaire et non nerveuse, pour devenir bonté.

La théorie de l'art pour l'art, bien interprétée, et la théorie qui assigne ainsi à l'art une mission morale ou sociale, sont également vraies à nos yeux et ne s'excluent point. — C'est précisément parce que l'art a ce haut caractère d'être une fin en lui-même, d'être l'art pour l'art, ou plutôt pour le beau, au lieu d'être un simple *moyen* de démonstration, une prédication ou une plaidoirie, qu'il exerce sur les esprits le plus d'action effective. Le poète n'a pas besoin d'être un prédicateur ; il n'a besoin que d'être un « voyant » et de nous faire voir ce qu'il voit. Victor Hugo et Lamartine sont plus puissans sur les esprits et sur la direction bonne ou mauvaise des peuples que Massillon et Bourdaloue. O poètes,

> Vous indiquez le but suprême
> Au genre humain, toujours le même
> Et toujours nouveau sous le ciel ;
> Vous jetez dans le vent qui vole
> La même éternelle parole
> Au même passant éternel (1).

(1) Hugo, *l'Année terrible*.

On s'est moqué de cette prétention des grands poètes à se représenter comme les prophètes, les mages, les prêtres de l'avenir,

> Tous ceux en qui Dieu se concentre,
> Tous les yeux où la lumière entre
> Tous les fronts d'où le rayon sort.

Mais d'abord, ce rôle est parfaitement conforme à l'histoire de la poésie ; s'il est vrai qu'il y a aujourd'hui divorce entre l'art et ce qu'on pourrait appeler la moralisation sociale, il est vrai aussi que le divorce ne durera pas éternellement, que les grands poètes ou artistes redeviendront tôt ou tard les grands initiateurs des masses. De plus, en même temps qu'une valeur morale et sociale, l'art et surtout la poésie a un rôle religieux. Ce qui fait le fond même des religions, c'est la *pensée* morale ou philosophique traduite par le moyen d'*images* en *sentimens* et ainsi tendant à l'*action*. L'image est, en effet, un intermédiaire naturel et nécessaire entre la pensée pure concevant un idéal de vie et la volonté qui la réalise. Un idéal abstrait ne saurait être une idée-force, capable d'entraîner le mouvement ; il faut que, dans l'idée même, dans la conception, l'acte commence déjà ; ce qui ne peut avoir lieu que si dans l'idée s'introduit une image sensible. Toute image sensible, en effet, enveloppe des mouvemens, les commence, tend à les faire se traduire en actions. C'est ce qui fait que la morale abstraite ne meut pas l'homme, surtout l'homme ordinaire. La morale vivante produit seule cette harmonie des sentimens de l'un avec les sentimens de l'autre, des volontés de l'un avec les volontés de l'autre, qui constitue la sympathie. Aussi toutes les religions, pour adoucir l'homme et le moraliser, ont-elles eu spontanément recours aux images, aux mythes et aux symboles. La religion n'agit sur les âmes que par la poésie qui est en elle : réduite à des lois ou à des idées, elle serait sans influence. La force des diverses religions vient de leur puissance à concevoir des *types* et à les personnifier dans des *individus :* la vie et la mort de Jésus, du dieu-homme, du type le plus universel et le plus individuel tout ensemble, voilà ce qui a fait la force du christianisme. La religion n'est ni une science pure, ni une pure métaphysique : elle est essentiellement une poésie, mais une poésie qui croit à ses propres créations, qui prend les images pour des réalités, les mythes pour des vérités profondes où le moral et le physique se réconcilient, et qui raconte ainsi, sous la forme d'une histoire dans le temps, des choses éternelles. La religion est un art, le plus élevé de tous, un art qui, loin de se considérer comme un

jeu supérieur des facultés représentatives, tend à l'action tout entier par le mouvement même que les images sollicitent.

L'humanité échappera-t-elle jamais à cette loi qui veut que la pensée se fasse image pour devenir mouvement et action? Non sans doute; mais un jour viendra peut-être où il ne sera plus nécessaire de prendre les images pour les choses, les symboles pour les réalités : ce qui subsistera alors, ce seront les idées et les sentimens *pris au sérieux*, avec des images dont on ne se dissimulera point le caractère relatif et la nécessaire infidélité. La religion sera une métaphysique profondément *sentie* et poétiquement *figurée*. C'est donc, en définitive, la métaphysique et la poésie qui sont la religion de l'avenir, d'un avenir qu'on peut reculer, si l'on veut, à des milliers d'années. En tout cas, plus diminue la foi dans la réalité historique des créations religieuses, plus il est essentiel que l'art retienne des religions ce qui en fait la puissance morale et sociale : la réalisation des types, le divin et l'humain confondus dans une même vie.

Oui, grâce aux penseurs, à ces sages,
A ces fous qui disent: « Je vois! »
Les ténèbres sont des visages,
Le silence s'emplit de voix!

Hugo ne fait ici qu'exprimer poétiquement, mais fidèlement, la loi philosophique qui relie l'imagination à la volonté, la vision anticipée des choses à leur exécution. Ceux-là seuls mènent le monde qui disent : « Je vois! » ceux-là seuls donnent à l'inconnu une forme, à l'idéal un corps et une âme, aux ténèbres un visage, au silence une « voix. » Nous considérons donc comme de première importance, au point de vue social, le rôle des poètes, intermédiaires entre les savans ou philosophes d'une part, et la foule de l'autre, prêtres nouveaux d'une religion sans dogmes, qui doivent peu à peu se joindre aux anciens pour que l'humanité ne tombe pas dans un vulgaire utilitarisme. Il y a dix-huit cents ans, à l'époque ou une religion nouvelle allait régénérer le monde, on a cru que le Verbe s'était incarné sous une forme visible et avait habité parmi les hommes; dans un grand nombre de siècles, après la disparition ou la transformation de ses premières croyances sur le devoir, il faut que l'humanité puisse s'écrier encore : Le bien s'est incarné dans le beau et il habite parmi nous.

Ce côté social du beau et de l'art a été mis en pleine lumière dans un des deux grands ouvrages posthumes de M. Guyau : l'*Art au point de vue sociologique*. L'émotion de l'art est par essence, selon lui, une émotion sociale : c'est celle que nous fait éprouver

une vie analogue à la nôtre et rapprochée de la nôtre par l'artiste, mise ainsi en société avec nous-mêmes. « L'art est une extension, par le sentiment qui anime tout, de la sociabilité à tous les êtres de la nature, et même aux êtres conçus comme dépassant la nature, ou enfin aux êtres fictifs créés par l'imagination humaine. » L'émotion qu'il produit a pour résultat d'agrandir la vie individuelle en la faisant se confondre avec une vie plus large et universelle : « le but le plus haut de l'art est de produire une émotion esthétique d'un caractère social. » Vous ne savez point ce que c'est qu'aimer, l'artiste vous forcera à éprouver toutes les émotions de l'amour; comment? en vous montrant un être qui aime. Vous regarderez, vous écouterez, et, dans la mesure du possible, vous-même vous aimerez. Tous les arts, en leur fond, ne sont autre chose que des manières multiples de condenser l'émotion individuelle pour la rendre immédiatement transmissible à autrui, « pour la rendre sociable en quelque sorte. » Si je suis ému par la vue d'une douleur représentée, comme dans le tableau de la *Veuve du soldat,* c'est que cette parfaite représentation me montre qu'une âme a été comprise et pénétrée par une autre âme, qu'un lien de société morale s'est établi, malgré les barrières physiques, entre le génie et la douleur avec laquelle il sympathise : « il y a donc là une union, une société d'âmes réalisée et vivante sous mes yeux, qui m'appelle moi-même à en faire partie, et où j'entre en fait de toutes les forces de ma pensée et de mon cœur. » L'intérêt qu'on prend à une œuvre d'art est la conséquence d'une association qui s'établit entre le lecteur, l'artiste et les personnages de l'œuvre; c'est une société nouvelle dont on épouse les affections, les plaisirs et les peines, le sort tout entier. A l'expression vient s'ajouter la *fiction,* pour multiplier à l'infini la puissance contagieuse des émotions et des pensées. Par cette fiction dont se servent les arts, nous devenons accessibles non-seulement à toutes les souffrances et à toutes les joies des êtres réels vivant autour de nous, mais à toutes celles d'êtres possibles. Notre sensibilité s'élargit de l'étendue du monde créé par la poésie. Aussi l'art joue-t-il un rôle considérable dans cette pénétrabilité croissante des consciences qui marque chaque progrès de l'évolution. Alors se crée un milieu moral et social où nous sommes constamment baignés et qui se mêle à notre vie propre : dans ce milieu, « l'induction réciproque multiplie l'intensité de toutes les émotions et de toutes les idées, comme il arrive souvent dans les assemblées, où un grand nombre d'hommes réunis sont en communication de sentiment et de pensées. » L'émotion esthétique même la plus élémentaire, la plus voisine d'un plaisir tout personnel, enve-

loppe encore le sentiment d'une solidarité organique, d'une harmonie et d'une association de toutes les parties de notre être; c'est une conspiration de cellules vivantes, une sorte de conscience collective au sein même de l'individu. Nous disons *moi*, et nous pourrions aussi bien dire *nous*, car notre organisme est une société de cellules vivantes. Mais l'émotion esthétique la plus élevée est celle qui nous déborde et résulte d'une solidarité plus vaste, de la solidité sociale ou, mieux encore, universelle. « Les plaisirs, qui n'ont rien d'impersonnel, n'ont aussi rien de durable; le plaisir qui aurait, au contraire, un caractère tout à fait universel, serait éternel. C'est dans la négation de l'égoïsme, négation compatible avec l'expansion de la vie même, que l'esthétique, comme la morale, doit chercher ce qui ne périra pas (1). »

L'art étant ainsi, par excellence, un phénomène de sociabilité, puisqu'il est fondé tout entier sur les lois de la sympathie et de la transmission des émotions, il ne peut pas ne pas avoir en lui-même une valeur sociale; et de fait il aboutit toujours, soit à faire avancer, soit à faire reculer la société réelle où son action s'exerce, selon qu'il la fait sympathiser par l'imagination avec une société meilleure ou pire, idéalement représentée. C'est en cela même que consiste la moralité sociale de l'art, — moralité tout intrinsèque, qui n'est pas le résultat d'un calcul, mais qui se produit en dehors de tout calcul et de toute recherche des fins. La véritable beauté artistique est par elle-même moralisatrice, parce qu'elle est une expression de la vraie sociabilité. M. Guyau remarque qu'on peut, en moyenne, reconnaître la santé intellectuelle et morale de celui qui a écrit une œuvre à l'esprit de sociabilité vraie dont cette œuvre est empreinte. Partant de ce principe, il fait une étude aussi fine que profonde de ce qu'il appelle la littérature des « déséquilibrés, » qui, pour lui, se ramène à une littérature insociable ou antisociale. Cherchant dans les annales des prisons ou des hospices les spécimens les plus curieux de la littérature des delinquans ou des névropathes, il montre qu'elle a précisément les mêmes caractères que celle des décadens ou des déséquilibrés, et il trouve des criminels-poètes ou des fous-poètes qui écrivent à peu près comme certains de nos poètes contemporains. Même recherche de l'analyse douloureuse et même affectation de pessimisme; même vanité et culte du moi; même amour du sombre et de l'horrible; même étalage de l'incompréhensible; même penchant à la déclamation; enfin même obsession du mot et de la rime. La compa-

(1) *L'Art au point de vue sociologique*, chap. I. Comparez l'ouvrage du même auteur sur les *Problèmes de l'esthétique contemporaine*.

raison est des plus piquantes ; elle est aussi des plus inquiétantes. En somme, conclut M. Guyau, le trait caractéristique de la littérature des détraqués, c'est qu'elle exprime des êtres qui ne sont sociables que partiellement et par intermittence ; ils s'isolent en eux-mêmes, vivent pour eux et peuvent nous forcer à sympathiser avec leurs souffrances, mais non avec leur caractère. Si l'art, ajoute M. Guyau, est autre chose que la morale et la science sociale, c'est cependant un excellent témoignage pour une œuvre d'art lorsque, après l'avoir lue, on se sent non pas plus souffrant ou plus avili, mais meilleur et relevé au-dessus de soi ; non pas plus disposé à se ramasser sur ses propres douleurs, mais à en sentir la vanité pour soi-même. Enfin l'œuvre d'art la plus haute n'est pas faite pour exciter seulement en nous des sensations aiguës et intenses, mais des sentimens plus généreux et plus sociaux. « L'esthétique, a dit Flaubert, n'est qu'une justice supérieure. » En réalité, répond Guyau, l'esthétique n'est qu'un effort pour créer la vie, — une vie quelconque, pourvu qu'elle puisse exciter la sympathie du lecteur ; et cette vie peut n'être que la reproduction puissante de notre vie propre avec toutes ses injustices, avec ses misères, ses souffrances, ses folies, ses hontes mêmes. « Mais alors il en résulte un certain danger moral et social qu'il ne faut pas méconnaître : tout ce qui est sympathique est contagieux dans une certaine mesure, car la sympathie même n'est qu'une forme raffinée de la contagion. » La misère morale peut donc se communiquer à une société entière par sa littérature ; les déséquilibrés sont, dans le domaine esthétique, des amis dangereux par la sympathie même que peut éveiller en nous leur cri de souffrance. En tout cas, la littérature des déséquilibrés ne doit pas être pour nous un objet de prédilection exclusive ; une époque qui s'y complaît, comme la nôtre, ne peut, par cette préférence, qu'exagérer ses défauts. « Et parmi les plus graves défauts de notre littérature moderne, il faut compter celui de peupler chaque jour davantage ce cercle de l'enfer où se trouvent, selon Dante, ceux qui pendant leur vie pleurèrent quand ils pouvaient être joyeux (1). »

En résumé, la poésie de la morale, comme celle de la religion, survivra à ce qu'on pourrait appeler la dogmatique de la morale : il y aura toujours de belles actions et de vilaines actions, de belles âmes et des âmes laides. Quelque opinion que puissent se faire les sociétés à venir sur la nature de la volonté et sur celle du devoir, nous avons vu que le sens de la beauté psychique se développera

(1) *L'Art au point de vue sociologique.* Conclusion.

de plus en plus, grâce aux divers genres de sélection qui, dans l'ordre moral et social comme dans l'ordre physique, tendent au triomphe du beau sur le laid. Le jour où l'humanité ne ferait plus que calculer et aurait cessé d'admirer, elle serait perdue, elle aurait même cessé d'être ; non, il n'y aurait plus d'hommes, car l'homme est un animal qui admire. Heureusement, cet abaissement de l'humanité par une fausse science n'est pas à craindre : il faudrait que l'homme devînt insensible même à la beauté féminine pour devenir complètement insensible à la grâce aimable et aimante de la bonne volonté. L'instinct sexuel lui-même serait le dernier refuge du sens du beau : il empêcherait de se tarir la source de la générosité en empêchant aussi de se tarir la source de la vie. Tant qu'il y aura des amoureux et des amoureuses, — et une étoile du soir à regarder, — tant qu'il y aura des mères, tant que les lionnes mêmes se feront tuer pour défendre leurs lionceaux, une force existera capable d'enlever l'être vivant à l'égoïsme de la vie. Ce ne sont pas seulement les vestales, ce sont surtout les amantes et les mères qui entretiennent le feu sacré, le feu de l'amour. La femme est la moralité s'incarnant dans la beauté, pour adoucir et séduire l'homme : elle est grâce, amour, fécondité, maternité, charité, innocence ou bonté ; pour elle, pour elle surtout,

Une larme en dit plus que vous ne pouvez dire ;

elle est le cœur de l'humanité, si l'homme en est la tête ; et l'humanité subsistera tant que ce cœur ne cessera pas de battre.

Pourtant, si le beau est le meilleur et le plus indestructible appui de la moralité, il n'est pas et ne sera jamais la moralité même. Le beau n'a point le caractère absolu, c'est-à-dire définitif et satisfaisant de tous points, que l'humanité attribue à l'idéal moral. Et par bien absolu, nous n'entendons pas ici un commandement absolu, un impératif, mais nous entendons quelque chose de suprême, au-delà de quoi il n'y ait plus rien à rechercher. Ce défaut spéculatif de la morale esthétique se retrouve au point de vue pratique. La règle du beau est assurément supérieure, dans l'application, à la règle trop indéterminée de la vie intense et extensive, proposée par l'école de l'évolution (1) : pour savoir ce qui est bien, le sens commun n'a le plus souvent besoin que de se demander ce qui est beau. Pourtant le critérium n'est pas absolument sûr : on sait assez qu'en fait de beau les hommes ne tombent pas toujours d'accord. De

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1888.

plus, cette règle laisse toujours subsister l'antinomie du beau « typique » avec le plaisir du moment, avec l'intérêt personnel, avec les nécessités mêmes de la vie : il y a des cas où il en coûte trop d'être moralement beau ou moralement sublime, car cette beauté intérieure ou cette sublimité peut s'acheter au prix de la vie. S'il en est qui aiment mieux mourir qu'enlaidir leur âme, c'est qu'ils mêlent à leur sentiment du beau une idée morale : sinon, ce serait sacrifier l'existence à une sorte de coquetterie psychique. Enfin, le sentiment du beau, sans être aussi contemplatif que le prétendent les disciples de Kant, de Schiller et de Spencer lui-même, sans être un pur « jeu de nos facultés simplement représentatives, » n'a cependant pas encore tout le sérieux du bien : il favorise trop une sorte de dilettantisme d'amateur, il n'engage toute l'existence que quand il réussit à produire quelque grand amour; mais ce grand amour ne va pas sans la persuasion que, derrière les formes qui constituent la beauté, il y a un fond de réelle bonté.

C'est un noble rêve, mais c'est un rêve, que cette période de l'histoire future, « terme idéal du progrès, où tout plaisir serait beau, » comme dit l'auteur des *Problèmes d'esthétique contemporaine*, et où « toute action agréable serait artistique. » Nous ressemblerions alors à ces instrumens d'une si ample sonorité qu'on ne peut les toucher sans en tirer un son d'une valeur musicale : le plus léger choc nous ferait résonner jusque dans les profondeurs de notre vie morale. Tout plaisir contiendrait, outre les élémens sensibles, des élémens intellectuels et moraux; il serait donc non-seulement la satisfaction d'un organe déterminé, mais celle de l'individu moral tout entier. « Alors se réaliserait de nouveau l'identité primitive du beau et de l'agréable, mais ce serait l'agréable qui rentrerait et disparaîtrait pour ainsi dire dans le beau, par cela même dans le bon. L'art ne ferait plus qu'un avec l'existence; nous en viendrions, par l'agrandissement de la conscience, à saisir continuellement l'harmonie de la vie, et chacune de nos joies aurait le caractère sacré de la beauté. » Ainsi conçue, la morale du beau nous transporte d'avance dans le règne idéal de la « grâce; » par malheur, la société est sous le « règne de la loi; » et toute loi est un frein de l'égoïsme. La morale purement esthétique pourrait convenir aux dieux de Schiller, vivant dans une sorte d'Olympe où les nécessités de la vie sont inconnues, baignés d'une lumière divine; mais elle ne suffira jamais aux hommes, qui, ayant des appétits et des besoins, doivent, sous une forme ou sous une autre, s'imposer des obligations et des lois.

ALFRED FOUILLÉE.

UN APOLOGISTE

DE

L'ÉTAT PRUSSIEN

M. HENRI DE TREITSCHKE.

I. *Studien.* Leipzig, 1857. — II. *Vaterlaendische Gedichte,* 2e édition, 1859. — III. *Die Gesellschaftswissenschaft.* Leipzig, 1859. — IV. *Historische und politische Aufsaetze,* 3 vol. in-8°, 5e édition. Leipzig, 1886. — V. *Zehn Jahre deutscher Kaempfe,* 2e édition. Berlin, 1879. — VI. *Deutsche Geschichte im neunzehnten Jahrhundert,* 3 vol. in-8°. Leipzig, 1882 à 1885.

Deux nouveaux historiens ont passionné l'opinion en Allemagne durant ces dernières années, le chanoine Janssen (1) et le professeur de Treitschke. Ils expriment l'un et l'autre les principes de deux partis opposés, et représentent l'action de deux forces dont les luttes remplissent la politique intérieure. Bien qu'ils traitent d'époques très éloignées l'une de l'autre, M. Janssen, de la réforme, M. de Treitschke, de l'Allemagne au XIXe siècle, ils se mêlent également aux querelles du jour, car les pensées des siècles morts vivent et combattent encore dans le présent, Luther et la papauté sont toujours aux prises. — Les aspirations des deux historiens vers un certain avenir ne diffèrent pas moins que leur interpréta-

(1) Sur M. Janssen, voir la *Revue* du 15 avril 1888.

tion du passé. Apologiste de l'Église et de l'Empire du moyen âge, M. Janssen est hanté par le rêve d'une *grande Allemagne*, image de celle d'autrefois, qui engloberait les Allemands d'Autriche et donnerait ainsi aux catholiques l'égalité numérique avec les protestans, sinon la prépondérance. Tout imbu de l'esprit protestant et prussien qui a réalisé l'unité, M. de Treitschke est un partisan exclusif de *la petite Allemagne*, telle qu'elle existe aujourd'hui, destinée à devenir une grande Prusse. Un même patriotisme enflammé, une même hostilité contre la France, inspirent, d'ailleurs, le professeur et le chanoine. Ils impriment également leur cachet à la jeunesse qui les écoute et qui les lit : on accuse M. Janssen d'élargir l'abîme entre catholiques et protestans; l'enseignement de M. de Treitschke a contribué à créer l'âpre atmosphère du règne actuel. Son œuvre va nous donner une idée assez exacte de l'Allemagne en 1889, si différente de ce qu'elle était il y a cent ans (1).

I.

Comme nombre de serviteurs enthousiastes de la Prusse, M. de Treitschke, le Prussien spécifique, le *Stockpreusse* par excellence, n'est Prussien que par affinité. Fils d'un lieutenant-général au service de la Saxe et d'origine nobiliaire, il se serait voué, nous dit-on, au métier des armes, il aurait porté avec orgueil l'uniforme de Sa Majesté le roi de Prusse, si un défaut physique, une dureté d'oreille, ne l'avait détourné de cette vocation première. A défaut de l'épée, il a servi son roi d'élection par la parole : en suivant la carrière du professorat, il s'est fait homme de propagande et d'action.

Dans l'œuvre de l'unité allemande, les professeurs ont joué un rôle considérable. Ils ne l'ont pas accomplie, mais ils l'ont préparée. Cette pensée d'union n'a pas mûri lentement à travers les siècles, elle est l'œuvre récente d'une minorité réfléchie. Elle est née chez les régénérateurs de l'état prussien, après le désastre d'Iéna. Exaltée par les discours de Fichte et les poésies d'Arndt, elle s'est répandue dans les couches profondes du peuple, durant les guerres de la fin de l'empire, mais pour disparaître ensuite dès que la guerre a cessé. C'est dans les universités, parmi les étudians et les professeurs, qu'au milieu de l'indifférence politique de la foule elle s'est maintenue de 1815 à 1848, petite flamme vacillante et incertaine, au sein des nuages du romantisme mystique et radical de la *Burschenschaft*, puis dans l'agitation révolutionnaire de la jeune Allemagne. Elle apparaît déjà plus brillante

(1) *L'Allemagne il y a cent ans*, par M. Lévy Brühl (*Revue* du 15 mars 1889).

et plus fixe dans l'école libérale et doctrinaire de Gervinus et de Dahlmann, après l'échec de la révolution de 1848. Lorsque dix ans plus tard, M. de Treitschke débutait en qualité de *Privat-docent* à l'Université de Leipzig, centre de la librairie allemande, où toute la vie intellectuelle de l'Allemagne venait affluer, il se trouvait au foyer même du mouvement unitaire. Il y avait là tout un groupe d'hommes, Stephany, Mathy, Julien Schmidt, l'historien de la littérature allemande, Gustave Freytag, le romancier, qu'animait une même pensée d'unité, mais qui étaient aussi des esprits réalistes et pratiques, et qui poursuivaient sinon avec plus d'ardeur, du moins avec plus de clarté le but si confusément cherché. Ce petit groupe, noyau des nationaux libéraux, se rattache au *parti de Gotha* (ainsi nommé à cause du parlement tenu à Gotha en 1849) et à ses chefs les professeurs Gervinus, Dahlmann, Gneist, Waitz, Sybel, Haüsser, qui visaient à faire l'Allemagne une, à en exclure l'Autriche, à mettre la force de l'état prussien au service de la révolution allemande, et à réaliser par elle l'état national. Ce sont eux qui ont élaboré le programme accompli par M. de Bismarck, avec le libéralisme parlementaire en moins, cher aux doctrinaires de l'école de Gervinus, mais dont la génération suivante, celle de 1858, fera bon marché. A cette date, M. de Treitschke vivait dans l'intimité de cette petite société de Leipzig, dite « Société des hannetons, » *Maikäfergesellschaft :* on se réunissait le soir à la brasserie, et là, autour de la table ronde, entre les brocs et les hanaps, on devisait passionnément sur l'avenir de la patrie, sur la mission providentielle de la Prusse à régler les destinées allemandes. Tel était aussi le thème des leçons que M. de Treitschke professait à l'université saxonne, malgré le mécontentement de M. de Beust, alors premier ministre de Saxe. Nous le trouvons ensuite enseignant la bonne parole à l'université de Kiel, à Fribourg en Brisgau, à Heidelberg, où il succédait à l'historien Haüsser, ardent apôtre de l'unité. En 1874, M. de Treitschke a été appelé à Berlin, son vrai théâtre. Il a siégé quelque temps au Reichstag, il est historiographe en titre du royaume de Prusse. Apprenons à connaître en lui le chef de file et le modèle d'une école de professeurs que l'on rencontre fréquemment aujourd'hui dans les universités allemandes (1), et qui n'ont rien de commun avec une autre race presque disparue de docteurs d'outre-Rhin, savans séquestrés du monde, courbés sur des parchemins jaunis, ou métaphysiciens abstraits, absorbés, au fond de leur poêle, dans la méditation des problèmes nocturnes touchant l'origine et la fin des

(1) Abel Lefranc, *Notes sur l'enseignement de l'histoire dans les universités de Leipzig et de Berlin* (*Revue internationale de l'enseignement* du 15 mars 1888).

choses. Nous sommes ici en présence du professeur emporté par le courant des passions contemporaines; il publie des essais, des brochures, des pamphlets sur les questions du jour, répand les théories constitutionnelles du prince de Bismarck, dresse des soldats et des électeurs, fait concourir la science et l'histoire à former des patriotes dévoués à la politique prussienne.

Il nous a été donné d'entendre M. de Treitschke à l'Université de Berlin. C'est une figure originale, un talent plein de contrastes. Ce Saxon, plus Prussien que le roi de Prusse, n'offre au physique rien d'un Allemand. Il a plutôt l'apparence d'un Tchèque. Autre disparate plus frappante encore, cet homme qui dispose de presque tous les dons de l'orateur, l'abondance, la véhémence, la chaleur communicative, s'exprime avec un organe défectueux; son débit est brouillé, haletant; une surdité presque complète l'empêche de s'entendre parler. A ce propos, un de ses adversaires politiques, par allusion aux idées exclusives et volontairement fermées que M. de Treitschke s'étudie à répandre parmi la jeunesse allemande, disait sur lui ce mot cruel : « Treitschke est un sourd qui fait des aveugles. » Et ce qui achève chez l'écrivain et l'orateur les intéressantes contradictions, c'est la nature pathétique, prolixe et ornée de son éloquence appliquée à des sujets où un ton qui rappelle la roideur et la concision du commandement, *imperatoria brevitas*, semblerait mieux approprié : en de volumineux in-octavo, il développe deux ou trois idées très simples, l'excellence des institutions prussiennes, les dangers du parlementarisme, la nécessité de l'état guerrier. Ses pages brillantes le distinguent des publicistes allemands trop souvent lourds et obscurs, pour qui l'épithète de styliste est presque une injure. Styliste, M. de Treitschke le devient parfois jusqu'à la préciosité; il a le goût des mots rares, la recherche des expressions nouvelles. Il dira par exemple de Paris : « Cette ville qui déjà au moyen âge était un jardin d'amour, et une auberge de tous les doux péchés. » Il a été lui-même poète en sa première jeunesse, et non pas seulement poète patriotique. Mais il n'a depuis cessé de décourager chez ses auditeurs la vocation poétique. Ses essais littéraires, œuvre de début, tendent déjà à présenter en beau langage les lettres comme une occupation inférieure et non virile, et il va nous expliquer pourquoi l'Allemagne contemporaine est devenue si pauvre en chefs-d'œuvre.

II.

En d'autres temps, à une période d'indifférence politique et d'alanguissement de la vie nationale, M. de Treitschke se fût peut-être, comme on dit, consacré aux Muses. Il en a le goût inné : les

seules sympathies qui l'attacheraient à la France, il les éprouve pour notre Mirabeau et surtout pour notre Molière. Mais il débutait à une époque où l'Allemagne avait besoin non de poètes, de philosophes ou de critiques, mais d'hommes d'état intelligens, de soldats disciplinés et de bons citoyens, où l'esprit politique devait tout primer, où il fallait l'exalter devant la jeunesse aux dépens de la littérature et de l'art, où il s'agissait en un mot de créer artificiellement un ensemble de préjugés sociaux, religieux, nationaux, indispensables au but pratique de l'unité allemande. C'a été toute l'œuvre des patriotes allemands depuis 1850, et M. de Treitschke s'y est dévoué.

L'éducation politique, en effet, comme toute autre éducation, consiste en réalité à créer des préjugés. L'homme sans préjugés, qui n'a ni les passions d'un patriote, ni celles d'un homme de parti, qui songe bien plus à être laissé seul qu'à agir sur les autres, l'individualiste, le cosmopolite de l'Allemagne de Goethe, où, disait Mme de Staël, parmi les gens cultivés, il ne se trouvait pas deux personnes pensant de même sur un même sujet, où, sur douze Allemands réunis, on avait chance de trouver vingt-quatre opinions, c'est là ce qu'il importait tout d'abord de détruire si l'on voulait faire naître un esprit public. Ces idées n'avaient assuré aux Allemands que l'empire des nuages, il s'agissait de satisfaire des ambitions moins éthérées. M. de Treitschke s'attaque donc tout d'abord à l'esprit philosophique et idéaliste du XVIIIe siècle qui survivait encore. — Parlant de *Nathan le Sage*, la célèbre pièce où s'exprime si bien l'idéal humanitaire du noble Lessing, il dira combien est chimérique, ou du moins à reléguer vers un lointain avenir, la pensée fondamentale de cette prédication, l'union de tous les hommes de bien, quelles que soient leur patrie ou leur foi, dans un même dessein de moralité humaine : « le cosmopolitisme n'est-il pas un ennemi mortel, en face du premier et du plus juste effort du temps présent, l'aspiration violente à l'unité nationale? » L'individualisme de Werther, c'est-à-dire l'esprit d'analyse et de retour sur soi-même, celui des personnages de Byron, en rébellion contre la société, lui semblent des conceptions de la vie également coupables. Si cette révolte est admissible chez un grand poète, que de fatuité misérable, que de ridicule orgueil chez ses imitateurs infimes, à s'isoler du monde, à s'opposer au monde! Que pèse une destinée individuelle à côté des destinées de millions d'hommes? Et Byron lui-même, las de sa gloire de poète, accablé de sa solitude et de son génie, n'est-il pas allé en Grèce se jeter dans la mêlée confuse des combattans et chercher la mort du soldat? M. de Treitschke est hostile à cet idéalisme vague, qui nous fait oublier les intérêts pratiques et par la distance même de nos

rêves à ce que la vie peut nous offrir, conduit au pessimisme et à l'inaction : l'intelligence ne se peut détacher des dures et impérieuses nécessités de chaque jour, pour s'appliquer aux choses idéales, sans se pervertir et se corrompre. Il associe les idées de vie efféminée et de mollesse d'âme aux idées de littérature et de poésie. Il cite l'exemple de l'Italie : elle n'a commencé à devenir une nation qu'après avoir renoncé à sa littérature amoureuse, à son dilettantisme esthétique, lorsqu'elle a compris qu'un fonctionnaire de qualités moyennes, comme l'écrivait Massimo d'Azeglio, est un membre plus utile de la société que le plus grand peintre. Et de même M. de Treitschke ne veut pas que dans une société vaillante et laborieuse on rabaisse, au profit de littérateurs prétentieux, et, pour la plupart, manqués, le plus petit métier, la plus humble tâche : « Le brave cordonnier qui façonne à coups de marteau une belle botte a une fierté plus légitime devant Dieu et devant les hommes, que le rimailleur gonflé de son importance, qui s'essouffle sur de mauvais vers. » L'opinion en Allemagne a depuis si bien suivi les voies indiquées par M. de Treitschke, elle a tellement renié sa vieille gloire poétique, que la crainte de notre auteur est qu'elle ne verse maintenant dans l'américanisme, dans la religion du dieu dollar. Un homme cultivé s'y cache pour lire son Horace ou ses élégies de Goethe. La dureté, le réalisme, l'excitation de la vie moderne, se concilient peu avec la sensibilité lyrique. Les femmes seules en sont touchées; elles-mêmes se mettent à écrire, et l'abondance de leurs productions littéraires est le signe manifeste de la décadence finale.

Il est pourtant une classe de poètes que M. de Treitschke propose sans réserve à l'admiration de ses auditeurs. Ce sont les poètes de la volonté et de la haine, ceux qu'il appelle des *Caractères* (tel est le titre qu'il a donné à ses essais), un Milton, par exemple, et cet Henri de Kleist, aujourd'hui l'idole de la jeunesse allemande, dont on a attribué la folie et le suicide à la douleur que lui causa la défaite d'Iéna ; officier prussien, il a exprimé, dans son drame du *prince de Hombourg*, ce bel enthousiasme de la guerre, qui est dans le sang de tout bon Allemand, et il s'écriait avec rage : « Que tous les ennemis du Brandebourg mordent la poussière! » Parmi les métaphysiciens, autrefois l'orgueil de l'Allemagne, aujourd'hui si dédaignés, M. de Treitschke fait exception pour Fichte. Partisan tout d'abord du cosmopolitisme, Fichte devient après Iéna ardent apôtre de l'unité allemande et de l'hégémonie prussienne. Sa philosophie conduit à l'action et doit inspirer le mépris de ce pessimisme de Schopenhauer « qui dissimule une misérable faiblesse de volonté derrière un orgueil sans bornes, et conçoit l'évolution de l'humanité comme une maladie éternelle. »

Les discours de Fichte prononcés à l'université de Berlin en 1808 furent un acte politique : et c'est ce genre d'éloquence que M. de Treitschke s'est toujours proposé comme modèle. Il s'agit pour l'orateur non de charmer en habile joueur de flûte, mais d'agir sur les volontés, de chasser à coups de fouet de l'esprit de ses auditeurs les doutes qui les tourmentent et les empêchent d'agir, de s'élever enfin jusqu'à cette éloquence démosthénienne qui n'est saluée pour tout applaudissement que de ce seul cri échappé des poitrines : « Marchons contre Philippe ! »

Il faut donc parler, écrire, pour agir sur les contemporains. Philosophie, poésie, histoire, éloquence, n'ont pas de plus noble but que de porter aux actions généreuses et désintéressées, en vue du bien public, de célébrer la volonté et le caractère, fût-ce même aux dépens de l'esprit et du talent. Il est nécessaire qu'on accorde le même degré d'admiration au grand homme de guerre qu'au grand artiste. L'homme politique, doué de génie, voit les choses de ce monde avec la force de pensée d'un Kant ou d'un Goethe. Il n'est pas juste de dire que notre époque soit pauvre en poètes, quand elle possède un Bismarck et un Cavour. Ils ont appliqué à l'État leur idée du Beau, ils ont écrit l'épopée vivante non avec l'encre, mais avec le sang. Toute l'œuvre de M. de Treitschke tendra à faire naître et à répandre le culte des grands hommes d'action fondateurs de l'Allemagne moderne, le *heroworship,* comme l'entendait Carlyle, à mettre non pas seulement les génies organisateurs, Stein et Scharnhorst, mais de simples héros d'exécution comme Blücher, au rang des héros de la pensée, peut-être même plus haut.

Nous serions tentés ici de crier à la barbarie. N'est-ce pas pourtant dans le même sens que le plus délicat et le plus dilettante de nos écrivains, M. Renan, disait un jour que les portes de l'Académie française s'ouvriraient toutes grandes et par acclamation unanime au capitaine qui reviendrait victorieux des frontières, n'eût-il d'ailleurs d'autres titres que ses bulletins de bataille, d'autre éloquence que la voix rauque du commandement ? N'avons-nous pas lieu de craindre que, dans notre société lettrée et polie, et dans nos subtils cénacles, il n'y ait tendance à rabaisser la politique, à l'abandonner aux discrédités et aux incapables, et à enfler singulièrement l'importance d'œuvres éphémères qui charment notre élégante oisiveté ?

Il y a là en présence et en opposition deux manières essentielles de considérer la vie, ou comme une jouissance, un raffinement de sensations exquises d'art et de poésie, — ou bien, à la manière des nations du Nord, comme un accroissement continu de force et de puissance. Or imaginez en lutte un peuple où les plus intelli-

gens mènent une vie d'esthètes, d'épicuriens jouisseurs, et un peuple de soldats disciplinés, de diplomates et d'hommes de guerre, et dites lequel, dans la lutte mortelle, finirait par triompher?

III.

A cette conception de la vie individuelle correspond chez M. de Treitschke une conception de l'État.

Il y a deux types de l'État qu'aucune société ne réalise sans doute dans leur intégrité logique, mais auxquels toutes se ramènent plus ou moins. M. Herbert Spencer, dans ses *Institutions politiques*, en a marqué les traits principaux avec une grande abondance d'exemples. C'est d'abord le type *industriel*, considéré par les saint-simoniens comme le type progressiste des États civilisés de l'avenir : il est l'expression d'une société qui vise au bien-être des individus par le développement de la richesse publique, par l'activité commerciale. Les tendances pacifiques, parfois même cosmopolites, y dominent. L'État se réduit à un rôle négatif de police extérieure ; il laisse l'individu se développer librement, les initiatives privées se produire, les associations se former en dehors de lui, son immixtion est aussi faible que possible : il aboutit à des institutions libérales, parlementaires, fédératives. C'est là l'État idéal préconisé par Stuart Mill et par Guillaume de Humboldt, selon l'esprit du XVIIIe siècle, avant que le soin de relever la Prusse de tous ses désastres ne l'ait détaché de son rêve.

La seconde forme de la société est le type *guerrier*. Tout y est constitué en vue d'accroître la puissance de l'État. L'État absorbe l'individu, il intervient dans la vie individuelle pour la réglementer dans toutes les directions ; par l'éducation de chaque citoyen il prépare le soldat futur ; il dispose de toutes les forces vives de la nation, concentre tous les pouvoirs entre les mains d'un chef militaire, inspire à tous un patriotisme hostile, agressif, exclusivement national.

On peut discuter à loisir la valeur abstraite de chaque système : en réalité, les circonstances, les nécessités vitales, le génie de la race, les imposent aux divers peuples. La forme industrielle convient à des nations constituées, qui n'ont pas de voisins à redouter, et dont les institutions militaires sont par suite restreintes. C'est le cas de l'Angleterre et des États-Unis. — La forme guerrière est indispensable aux nations jeunes, pauvres, belliqueuses, en voie de développement continu, qui, dans un continent déjà peuplé, ne peuvent s'agrandir, réaliser leur unité ethnique et géographique

que par la guerre. La Russie et la Prusse en offrent, parmi les nations civilisées, les exemples les plus frappans.

Le premier ouvrage politique de M. de Treitschke, intitulé *la Science sociale,* est destiné à répandre cette conviction, que l'Allemagne ne parviendra à l'unité et à la grandeur que par l'institution de l'État guerrier. L'auteur n'expose pas des principes *a priori.* Il appartient à une génération pratique et positive, qui considère comme sans valeur toute doctrine qui ne correspond pas à ce qui existe réellement. Ainsi que Hegel, il ne fait, dans sa théorie de l'État, que maximer les pratiques de l'État prussien.

Il rattache l'État moderne à la cité antique. Nous cherchons dans l'antiquité grecque et moderne nos modèles littéraires, nous devrions aussi prendre les anciens pour éducateurs politiques. Chez eux, l'État n'était pas un mécanisme adapté, mais il était l'organisme même et la floraison de toute vie populaire, sociale, religieuse. Rien n'existait en dehors de lui. Toutefois, nous n'avons plus à redouter que l'État moderne écrase l'individu et le réduise en esclavage (1). L'unité absolue de l'État antique et de l'Église du moyen âge est aujourd'hui brisée. La conscience individuelle est née de la réforme. Mais l'individualisme, lorsque le sentiment religieux l'inspire, produit une subordination humble, réfléchie, volontaire à l'ordre de la nature et de l'histoire, une piété envers l'état, un zèle dans l'accomplissement des devoirs sociaux; il devient une source de discipline et de force qui ne le cède pas au patriotisme naïf des temps anciens, car il y joint l'idée du devoir.

De l'État ainsi conçu à la manière de l'antiquité, comme l'expression même de la société et ne *faisant qu'un avec elle,* comme le produit du caractère national, il résulte que toute tentative de le régler sur des modèles étrangers, de l'adapter comme un appareil extérieur, uniforme, doit produire des effets néfastes. Ni le monde ni la civilisation ne marchent à l'uniformité. Sans doute, l'activité industrielle des peuples offre un caractère cosmopolite. Mais pour ce qui est de l'activité politique et proprement sociale, il en est des nations comme des individus, qui marquent moins de différence dans leur jeunesse que dans leur maturité. Les différences entre les peuples européens sont plus profondes aujourd'hui qu'au temps des croisades. Elles s'accusent de plus en plus par le réveil des nationalités. Ce serait donc aller contre la force des choses, que de rêver une constitution d'État identique pour des races si diverses. Le grand obstacle et le retard apporté à l'unité de l'Allemagne sont venus de cette méprise, de l'engouement des

(1) Voir la conclusion de l'étude de M. Paul Leroy-Beaulieu sur *l'État moderne et ses fonctions* (*Revue* du 1er avril 1889).

partis pour les institutions de la France et de l'Angleterre, de la méconnaissance de la Prusse et des institutions prussiennes, du seul État allemand qui depuis la paix de Westphalie ait fait en Allemagne quelque chose de grand, du seul qui l'ait protégée contre les Suédois, les Polonais, les Danois, les Français, les Autrichiens, du seul qui soit capable de trancher avec sa bonne épée le nœud gordien de l'ancienne confédération, et de former à son image l'empire allemand.

Comme preuve décisive, M. de Treitschke a cherché dans l'histoire des autres peuples la justification de ses vues sur l'État. Un de ses essais a pour titre : *Efforts des peuples divisés vers l'unité.* Un long chapitre est consacré à l'Italie (1869). Pour que l'Italie pût devenir une, il a fallu d'abord le réveil du sentiment civique ; il faut que les meilleurs d'entre les Italiens cessent d'attribuer plus d'importance aux débuts d'une danseuse ou d'une *prima donna* qu'aux affaires de l'État, qu'ils sacrifient le dilettantisme et la poésie à la prose du travail économique, qu'ils comprennent le mot de Cobden, contemplant du Monte-Mario les ruines majestueuses de Rome : « tout cela ne sert plus à rien. » Ce commencement d'esprit public n'aurait pas suffi si l'Italie n'avait disposé de l'instrument nécessaire à son unité, l'état du Piémont. Entouré de voisins assoupis ou asservis, ce petit peuple, comme la Prusse, possédait deux biens inappréciables, une armée disciplinée et une royauté nationale. L'esprit et l'instrument étant donnés, l'homme de génie s'est rencontré. En Cavour, M. de Treitschke trouve réunies les qualités du conducteur de peuples. Nulle éducation *littéraire ;* le grand patriote italien n'a jamais lu Dante et l'Arioste : il disait qu'il lui était plus facile d'accomplir l'unité de l'Italie que de composer un sonnet. C'est un esprit lucide, plein de bon sens, pénétré de réalité, un profond connaisseur des hommes et qui sait agir sur eux : une vie pratique d'officier, d'économiste, de propriétaire rural, l'a préparé à son œuvre. Il est partisan de la monarchie par amour de la liberté, persuadé que la république est impraticable dans les grands États de l'Europe, car elle suppose un degré d'éducation des masses qu'il faudrait d'abord atteindre. Entre un Cavour et un Bismarck le parallèle est en quelque sorte classique : M. de Treitschke s'y est dérobé. Il fait trop bon marché, ce nous semble, de tout ce qui pourrait affaiblir sa thèse, de l'action et de la poussée des forces révolutionnaires, que Cavour sut enrôler, comme aussi du concours que les armes françaises ont apporté à l'œuvre du Piémont. La conclusion de son étude tire des circonstances présentes un sens singulièrement ironique : « Alliés par la communauté du sort avec les Allemands, alliés des Français par le sang, les Italiens plus qu'aucune autre nation sont capables de réconci-

lier les deux peuples hostiles. C'est l'art qui convient au peuple de Cavour. » On sait comment M. Crispi s'est attaché à réaliser ce vœu.

Par le bienfait de l'État monarchique et guerrier, l'Italie, de divisée et d'asservie qu'elle était, est devenue rapidement une puissance européenne. Par une fausse conception de l'État, par l'abus des théories politiques et des constitutions artificielles, par le vain prestige du mot de liberté, la France, dont l'unité est pourtant achevée depuis des siècles, n'a pu, depuis la Révolution, réaliser l'ordre, la stabilité, se donner une vie publique saine et forte. Le volume des essais de M. de Treitschke intitulé : *Liberté et royauté*, sujet de cours professés à Heidelberg, à la veille de la guerre, est consacré à mettre en lumière l'esprit opposé de la monarchie prussienne et de la Révolution française, à montrer comment l'un a produit une croissance vigoureuse, l'autre une agitation stérile qui dure depuis un siècle et ne semble pas près de finir. Ruiner en Allemagne le prestige des idées révolutionnaires françaises a été le grand effort des partisans de la Prusse, historiens et publicistes, de 1850 à 1870. C'était là une œuvre essentielle, une destruction nécessaire. Car ces idées, jointes à la haine de la Prusse, avaient été l'objet d'une idolâtrie parmi la jeunesse libérale des universités et dans les classes cultivées ; elles avaient conduit à la confusion et à l'avortement de la Révolution de 1848. « Jamais l'influence française, même au temps de Louis XIV et de la prise de la Bastille, n'avait été aussi nuisible à notre nationalité. » Dans un mémoire secret, publié récemment et présenté à Frédéric-Guillaume IV en 1849, M. de Ranke considérait de même l'invasion des idées libérales françaises en Allemagne, de 1815 à 1848, comme aussi funeste que l'invasion napoléonienne. L'exemple de 1848 n'a-t-il point prouvé jusqu'à l'évidence quelle anarchie, quel obstacle à l'unité pouvaient créer ces vagues et scolastiques formules d'égalité, de souveraineté, d'infaillibilité du peuple, cette superstition française qu'une nation peut rompre impunément avec son passé, édifier des constitutions sur table rase et les imposer par l'émeute ? C'est, au contraire, par les armées régulières, disciplinées, c'est par la guerre, c'est avec la devise : *piété, bravoure, fidélité*, que les peuples moraux accomplissent les révolutions nécessaires ; ce n'est point de la démagogie, c'est d'en haut, de la couronne de Prusse, que la révolution allemande doit recevoir son impulsion.

La critique à laquelle M. de Treitschke soumet la Révolution française ne diffère pas essentiellement de celle que M. Taine exposera dans son histoire. Les pensées qui dominent la Révolution sont un mélange confus des idées de Montesquieu sur le

droit anglais, qu'il a mal compris, et de la théorie de Rousseau sur la souveraineté du peuple. Or les deux principes de la souveraineté du peuple et de la séparation des pouvoirs sont évidemment inconciliables, et le résultat l'a prouvé : « On croyait avoir achevé d'édifier la liberté politique, quand une fois on eut séparé le pouvoir législatif de l'exécutif et du judiciaire, et donné à chaque citoyen le droit de nommer des députés. Ces exigences furent remplies dans une pleine mesure, et quel but a été atteint? Le plus affreux despotisme que l'Europe ait jamais vu. » Ce despotisme a conduit aux institutions napoléoniennes qui pèsent sur toute notre histoire. L'obstacle, en effet, et la contradiction auxquels tous les gouvernemens qui se sont succédé en France se sont heurtés, c'a été la tentative d'allier et de fondre deux choses inconciliables, l'état policier de Napoléon, qui a survécu à l'empire et dure encore aujourd'hui (c'est-à-dire une bureaucratie omnipotente, sous laquelle les administrés sont en tutelle et en servage), avec des institutions parlementaires. C'est mettre une façade de liberté en haut et le despotisme en bas. La France n'a jamais connu une libre administration, comme l'Angleterre, ou comme celle que le baron de Stein a organisée en Prusse. L'erreur fondamentale des Français, c'est d'imaginer qu'il suffit d'inscrire la liberté dans les constitutions politiques, tandis qu'elle réside en réalité dans le *self-government*, dans l'administration locale.

Ces antinomies de l'État français découlent, d'après M. de Treitschke, des contradictions mêmes du caractère français. Les institutions ne peuvent être sans dommage modifiées plus vite que le tempérament national. Or ce peuple qui se vante d'aimer la liberté n'a jamais su conquérir la plus précieuse de toutes, la liberté de conscience; les Français passent d'une soumission aveugle à une frivolité coupable. Enthousiastes d'affranchissement politique, ils n'ont jamais su se discipliner dans la liberté, car il leur manque le goût de l'ordre, le respect des droits de chacun. Leur passion de l'égalité les a précipités dans le césarisme, qui leur a procuré l'égal esclavage de tous. Mais ils ont l'esprit trop remuant, trop de noblesse aussi pour trouver la tranquillité sous un gouvernement despotique, qui n'a même pas l'avantage de leur assurer la force au dehors. La France n'est pas une nation militaire : le patriotisme peut s'y élever jusqu'à l'héroïsme, mais il y règne une aversion trop décidée pour la tâche silencieuse de chaque jour. Elle ne peut se passer d'une main forte, et elle a perdu les traditions héréditaires de la monarchie légale.

C'est dans les mœurs privées qu'il faut chercher l'origine des mœurs publiques. M. de Treitschke cite les jugemens que les plus

nobles esprits, un Tocqueville et un Bastiat, ont portés sur leurs compatriotes. Comme trait caractéristique de la famille, il insiste sur le petit nombre des enfans de la bourgeoisie. La population de la France a besoin pour doubler de cent cinquante ans, l'Allemagne de cinquante-cinq ans. Aussi l'avenir colonial de ce pays est-il singulièrement restreint. Il semble condamné à rester européen, tandis que le monde anglo-saxon, slave, germain se partagera l'empire du monde. L'éducation est pour les Français une autre cause d'infériorité : il ne leur en reste que des souvenirs haineux de contrainte et de révolte ; pour des Anglais et pour des Allemands, les impressions de jeunesse répandent la gaîté et la fraîcheur sur la vie entière. Moins brutales que les mœurs allemandes, les mœurs françaises ne sont peut-être pas plus corrompues ; mais une frontière indécise rapproche dans le monde parisien la bonne société de la mauvaise, et la littérature prend à tâche de faire dans toutes les classes une propagande d'immoralité.

Selon cette psychologie du caractère français, M. de Treitschke explique la marche de notre histoire depuis un siècle. Imbu des doctrines du socialisme d'état, il est particulièrement sévère et dédaigneux pour le règne de Louis-Philippe, qu'il intitule : *Les jours dorés de la bourgeoisie*. Il n'y voit que la domination d'une classe égoïste et arrogante, insoucieuse des intérêts populaires, il ne tient pas compte de la réforme sociale accomplie par la loi sur l'instruction primaire, des travaux publics, etc. Il suit les accès chroniques ou aigus de cette maladie révolutionnaire que la France a cherché à inoculer aux autres États d'Europe. Car c'est là un dernier trait que ce besoin de mission pour des principes abstraits, au nom desquels s'accomplissent des révolutions sanglantes; mais aujourd'hui l'expérience est décisive, et les Français font en quelque sorte hors de leurs frontières du prosélytisme à rebours. Grâce à eux, une réaction monarchique se produit dans toute l'Europe. On devine, sans qu'il soit besoin d'insister, quel parti M. de Treitschke, dans une édition nouvelle, tire de notre toute récente histoire en faveur des idées qu'il préconise. La célébration du centenaire de 89 lui fournit, à ce point de vue, des réflexions cruelles. Il espère toutefois que leur étonnante vitalité relèvera les Français de cette décadence dont, ajoute-t-il, la civilisation souffrirait. Il admire la science française comme gage de ce relèvement. « Mais la génération présente ne verra pas la fin de ces combats. »

Lors de l'apparition du livre de M. Treitschke, M. Louis Bamberger en signalait dans une brochure spirituelle et mordante les exagérations et le parti-pris (1). Avouons d'ailleurs qu'on a beau

(1) *Ueber Rom und Paris nach Gotha, oder die Wege des Herrn von Treitschke.*

jeu sur les folies et les chimères de notre vie politique, sur les fautes et les vices mêmes. Il est pourtant une justice à nous rendre et M. de Treitschke nous la rend. On vante comme des modèles les institutions de l'Angleterre et de la Prusse; mais « la France ne possède ni Irlande ni Pologne, toutes ses provinces sont françaises de toute leur âme. » M. de Treitschke écrivait ces lignes en 1869. Depuis il a reproché à M. de Bismarck, comme une lourde faute, l'organisation de l'Alsace en pays d'empire ; on devait en faire une simple province prussienne, la soumettre à la discipline prussienne, *preussische Zucht*, au dressage à la baguette et qui implique correction (*zuchtigen*), une de ces expressions consacrées, homériques, qui reviennent à tout instant sous la plume de M. de Treitschke trahir sa préoccupation constante. « Les Alsaciens apprendront à nous aimer quand la forte main de la Prusse aura fait leur éducation... ils se réconcilieront avec leur sort,.. ils oublieront la domination française comme les Poméraniens ont oublié le régime suédois. » Une expérience de vingt années a jusqu'à présent peu justifié ces prévisions.

Ce tableau de notre histoire contemporaine depuis un siècle sert en quelque sorte de repoussoir au développement régulier, à l'évolution organique de la monarchie prussienne. Ce n'est plus comme *essayist*, c'est comme historien, que M. de Treitschke, après la guerre de 1870, qui lui fournissait une conclusion victorieuse, a écrit son œuvre la plus considérable, l'*Histoire de l'Allemagne au XIXe siècle*, dont trois volumes déjà parus nous conduisent jusqu'à la révolution de 1830.

IV.

La façon de comprendre et d'écrire l'histoire a suivi en Allemagne les courans contraires de l'opinion. Sous l'influence des idées du XVIIIe siècle, il y a eu les historiens de l'école humanitaire, tels que Schlosser, et durant les années pacifiques du milieu du siècle, les historiens de la science pure, désintéressée, tels que Ranke; puis les historiens de la nationalité et du libéralisme, Gervinus, Haüsser; enfin les historiens de la propagande prussienne, Droysen, Sybel, Treitschke. M. de Treitschke s'exprime avec le même fond de dédain sur les tendances « libérâtres » de Gervinus, sur l'objectivité goethéenne et l'esprit aristocratique d'un Ranke, pour qui les destinées du monde semblent une partie d'échecs entre fins diplomates, comme si, dans ce conflit de forces qui constitue le drame de l'histoire, on pouvait éliminer l'action du peuple, avec ses passions, ses misères, ses vices, sa bra-

voure, ses obscurs penchans. Désormais le sentiment des foules envahit la politique, pénètre l'histoire. En se faisant populaire, l'historien se fait national. M. de Ranke, qui représente si bien l'ancienne universalité de l'esprit allemand, s'intéressait également aux papes et aux Turcs; il considérait le cours de l'histoire universelle d'un œil curieux, impartial et placide, comme s'il habitait une autre planète. Au contraire, M. de Treitschke prend pour devise le paradoxe de Lessing qu'on ne peut être que l'historien de son temps et de son pays, que l'histoire contemporaine est seule réelle, seule vivante, que les origines lointaines ne nous intéressent que par leurs relations avec le présent, les peuples étrangers par leurs rapports avec le nôtre. Écrire l'histoire contemporaine, c'est agir sur ses concitoyens, devenir une puissance parmi eux, un juge et un justicier, qui montre les fautes et le châtiment, absout ou condamne dans l'intérêt de l'avenir. Ainsi comprise, l'histoire se transforme en œuvre d'éducation nationale, d'autant plus nécessaire en Allemagne que l'unité y est plus récente, et qu'encore, en 1866, les Allemands se canonnaient entre eux. Il s'agit de les mettre d'accord sur les révolutions nécessaires, afin de créer l'union, la stabilité intérieure. Il faut aux peuples une histoire comme il leur faut une religion, une source toujours jaillissante de fortes émotions et de piété fervente envers les grands hommes d'état et de guerre qui ont fait la patrie, et qui sont pour un peuple l'incarnation et le symbole de ses plus hautes aspirations et de ses meilleurs instincts.

Aussi M. de Treitschke écrit-il avec une flamme communicative. Il veut être lu de tous; il s'attache à l'agrément de la forme, à l'intérêt du récit. Point de chronologie sèche, ni de descriptions de batailles. A côté des événemens politiques, il peindra la bonhomie naïve, la gaucherie des vieilles mœurs, cette pauvre vie provinciale de la fin du XVIIIe siècle, qui contraste avec la poésie, l'idéalisme allemand; toute la partie qui traite du mouvement littéraire, du vague sentiment d'unité que les Allemands cherchent d'abord confusément dans leur art et dans leur musique, est exposée avec autant de finesse que de pénétration et de goût. Il semble qu'il ait pris modèle sur l'histoire d'Angleterre de Macaulay. Comme Macaulay, il apporte à sa tâche d'historien des habitudes d'essayist, de polémiste incisif et d'orateur. Ce que Macaulay a accompli pour la glorification du parti whig, M. de Treitschke l'a tenté pour fonder en Allemagne le culte de l'état prussien.

Deux forces vitales ont créé l'Allemagne moderne, le protestantisme et la Prusse. Dès les premières pages, dans la courte introduction qui reprend les événemens à partir du traité de Westphalie,

M. de Treitschke révèle l'esprit exclusif qui le domine, et son opposition absolue avec le chanoine Janssen. Cette date de 1521, flétrie par M. Janssen comme la plus néfaste de l'histoire d'Allemagne, car elle marque le commencement de la réforme, l'arrêt du magnifique épanouissement de l'empire à la fin du moyen âge, la destruction d'une civilisation en plein essor, la barbarie et l'impuissance, les ravages et la ruine, pour plusieurs siècles, le déchirement définitif de la conscience d'un grand peuple en deux confessions, cette date de 1521, et non celle de 1789, est saluée par M. de Treitschke comme l'aurore de l'humanité moderne. Luther est le premier héros qu'il faut vénérer. Ce que serait devenue l'Allemagne, si le catholicisme avait duré, la corruption des anciennes cours ecclésiastiques, l'affaiblissement moral, intellectuel, politique de l'Autriche le disent assez. Le protestantisme, au contraire, a été pour l'Allemagne du Nord un principe de régénération. Son influence s'est exercée tout d'abord à purifier la morale : il a transporté le centre du monde dans la conscience individuelle, et placé l'idée du devoir au-dessus de toutes les autres. Cette atmosphère de vérité se fait sentir jusque chez les catholiques allemands parmi lesquels le péché mortel d'hypocrisie est une exception rare. C'est un jésuite allemand, le père Busenbaum, qui a gauchement révélé les secrets de son ordre. La liberté de conscience, la tolérance même, qui étaient l'âme cachée dans l'œuvre de Luther, se sont de plus en plus développées. C'est à la reforme que la littérature allemande doit d'être à la fois pieuse et libre, de s'être protégée de la raillerie voltairienne : le niveau élevé de la culture protestante se retrouve jusque dans le catholicisme allemand. En brisant l'unité visible et fermée du moyen âge, ce n'est pas seulement la conscience, l'art et la science, c'est l'État que la réforme a délivré de la tutelle de l'église. La sécularisation a été son œuvre maîtresse.

L'État prussien, la seconde force régénératrice de l'Allemagne, ne se peut séparer du protestantisme, il est en quelque sorte né avec lui. C'est à l'hégémonie protestante que la Prusse a toujours rattaché ses prétentions. La Prusse a grandi contre Rome. Jamais l'église romaine n'a pu bâtir sur le sol sablonneux des Marches. Son spiritualisme sensuel est resté sans attrait pour ces durs caractères du Nord, voués sous leur climat rigoureux, dans leur pays pauvre, aux frontières ouvertes, à la poursuite non de la jouissance, mais de la force guerrière. Sa puissance est due non à la fortune, non à des accès d'enthousiasme, mais à une longue préparation au travail assidu de chaque jour, elle est l'œuvre de ses rois. Ces princes probes, économes, familiers avec les dures réa-

lités de la vie, n'ont été que les premiers serviteurs de leur État. Ils ont fait leur métier, comme un commis fait le sien, sans se permettre d'en tirer le moindre avantage pour leur plaisir personnel. « C'est surtout le caractère et la ferme discipline qui ont donné à cet État sa grandeur morale; ce n'est pas la richesse, mais l'ordre, et le fait d'être toujours préparé rapidement à la guerre, qui leur a donné le pouvoir. »

Parlant de Frédéric II, M. de Treitschke ne craint pas d'introduire la morale dans l'histoire; il s'efforce de faire, selon le mot de Pascal, que ce qui est fort soit juste, de nous présenter ce grand politique comme un héros pur et sans tache, et cela le conduit à des contradictions nécessaires. Il nous dira par exemple que « Frédéric a remis en honneur la vérité dans la politique allemande, comme autrefois Martin Luther dans la pensée allemande; » mais il constate aussi que Frédéric « n'a pas négligé les petits artifices et les ruses de son temps. » En d'autres termes, que l'auteur de l'*Anti-Machiavel* fut à la fois astucieux et loyal. A propos de la conquête de la Silésie, il écrira « que les droits des États ne sont maintenus que par la force vivante, » ce qui revient à dire qu'il n'y a pas de droit sans la force, que *la force exprime le droit*, et à nier, comme le fait expressément Hegel, tout droit international, doctrine qui se pourrait justifier par les exemples de l'histoire, mais qui est, pour toute idée de justice, un scandale. M. de Treitschke s'étudie en outre à nous forger un Frédéric allemand, tandis que nous ne connaissons qu'un Frédéric prussien, qui n'a préparé l'avenir de l'Allemagne, à son insu, qu'en fortifiant la Prusse. Comme le dit si bien M. Weiss, quand on lui parlait d'une *nation allemande* et d'un *empire d'Allemagne,* c'étaient pour lui des entités abstraites dont il faisait autant de cas que de la république de Pologne. Enfin, M. de Treitschke ne tient pas assez compte du philosophe de Sans-Souci et de l'idéologue en lui. Il semble du moins exagéré de prétendre « qu'un abîme sépare la philosophie de Frédéric de celle de ses compagnons français. » Entre Voltaire et Frédéric, entre le maître et le disciple, entre la pensée et l'action, la distance est-elle donc infranchissable? — Mais le souci constant de M. de Treitschke est de purger l'Allemagne de tout élément étranger, de toute influence française surtout, à laquelle il n'attribue que des effets nuisibles. Il compare à la révolution française cette monarchie de Frédéric, qui ne le cède en rien au parlementarisme anglais dans ses jours les plus glorieux, et dont Mirabeau disait qu'elle était une véritable œuvre d'art et qu'elle donnait à la Prusse une avance d'un siècle sur le reste de l'Europe. « Beaucoup de réformes, que les esprits à demi cultivés

célèbrent aujourd'hui sous le nom des idées de 1789, étaient depuis longtemps en Prusse exécutées ou près d'être accomplies. La liberté de conscience y était ancienne, la liberté de la presse peu entravée; les églises, dans le Nord, évangélique, presque partout soumises à la suprématie de l'État; les biens ecclésiastiques sécularisés; les privilèges de la noblesse sinon supprimés, tout au moins restreints, et ce qu'il y avait de suranné dans l'ordre de la société pouvait paisiblement disparaître par une ferme volonté réformatrice. » Le seul bienfait que l'Allemagne ait retiré de la révolution, ç'a été la ruine du saint-empire romain.

Adversaire d'ailleurs acharné de cette révolution française « déchaînée par les forces démoniaques de la nature celtique, » et occupé, à travers toute son œuvre, à en combattre le prestige, M. de Treitschke oppose à son radicalisme cosmopolite l'école historique qui se fonde en Allemagne, à son catéchisme de lieux-communs sur le droit naturel, le développement de l'État prussien. Il montre combien les hommes qui ont travaillé à l'œuvre silencieuse du relèvement et de la réorganisation de la Prusse après 1806, Stein, Niebuhr, Scharnhorst, Gneisenau, étaient éloignés de cet esprit. Le seul Hardenberg, talent sans caractère, inclinait aux idées françaises, et ses conseils ont été funestes. Quant aux autres, véritables fondateurs de la grandeur prussienne, ils se déclarent ennemis de tout système politique abstrait. C'est à leurs yeux un crime de prétendre fonder l'État sur la raison pure : élaborer une constitution, ce n'est pas construire *a priori,* c'est tirer le présent du passé. Ils placent la pierre angulaire de toute liberté dans le *self-government,* qui initie chaque citoyen à la pratique des affaires et l'habitue à se tenir sur ses pieds. Niebuhr disait : « La liberté repose infiniment plus sur l'administration que sur la constitution. » La même pensée a inspiré les réformes de Stein sur l'organisation municipale, œuvre créatrice alors sans modèle en Europe, et pourtant conservatrice, car elle se rattachait à de vieilles traditions inoubliées, et d'un esprit absolument opposé à la centralisation napoléonienne.

Mais les idées françaises, par un singulier retour, vont renaître en Allemagne après 1815. Elles vont se répandre dans la classe cultivée, parmi les étudians et les professeurs, sous la double influence de la déception causée aux partisans de l'unité par les traités de Vienne et du mécontentement contre le roi de Prusse et les princes qui avaient fait à leurs peuples, en récompense des sacrifices de la guerre de délivrance, des promesses de constitutions qu'ils se gardaient bien de réaliser. Ce sont d'abord de vagues formules de liberté et d'égalité, empruntées aux Français, qui se

mêlent aux aspirations confuses de l'école historique et romantique dans l'agitation de la Burschenschaft. L'envahissement des théories françaises est encore plus marqué dans les écoles libérales qui se fondent dans l'Allemagne du Sud, grâce à l'*Histoire universelle* de Rotteck, qui fut longtemps l'évangile des libéraux allemands, et qui exprime bien l'esprit d'opposition de l'époque. L'antipathie de M. de Treitschke contre ce genre de doctrines se donne libre carrière dans le portrait qu'il a tracé de Rotteck, d'après lui un Prudhomme, un Homais imbécile, libéral intolérant et frondeur, plat théoricien de cabinet, qui se rengorge dans la puissance logique, dans l'irréfutabilité dogmatique de ses raisonnemens. Invoquant les droits de la « personnalité libre, » fort de quelques citations de Montesquieu et des déclamations de Rousseau sur l'innocence primitive de l'homme, Rotteck attribue au gouvernement tous les maux de la société, prêche la république aux classes moyennes et rêve pour son pays les constitutions rationalistes sur le modèle français. M. de Treitschke se demande avec effroi ce qui serait advenu si le libéralisme de Rotteck, qui inspirera les tournois oratoires des petites chambres de Carlsruhe et de Darmstadt, s'était implanté en Allemagne, si la Prusse avait livré ses finances, son armée, sa diplomatie aux fantaisies constitutionnelles, principe de faiblesse et de ruine pour le peuple auquel on les empruntait.

Mais il ne blâme pas moins vivement l'excès de réaction qui suivit l'assassinat de Kotzebue par Sand, et amena la dissolution de la Burschenschaft. Les conséquences du congrès de Carlsbad furent déplorables. D'une part, la Prusse eut la faiblesse de se laisser entraîner dans cette réaction, et c'est de là que date l'arrogante domination de l'Autriche, qui ne cessera qu'en 1866. D'autre part, cette violence même provoque une opposition bien plus dangereuse que le romantisme révolutionnaire et teuton de la Burschenschaft, et le libéralisme bourgeois de Rotteck : elle détermine en effet le courant francophile, radical et à tendances cosmopolites de la *jeune Allemagne*. Ce dangereux parti ne disparaîtra qu'en 1850, grâce à la déception causée par la banqueroute de la démocratie française, pour faire place au parti national.

La jeune Allemagne s'empare de la littérature de l'époque, toute sa force de propagande lui vient du judaïsme, des écrits de Bœrne et de Heine, et porte le caractère de cette race, qui joint à l'esprit de caste le plus étroit une action dissolvante sur les sociétés où ils vivent. Il y a en eux un trait de caractère que M. de Treitschke cite avec horreur : c'est cette ironie, cette sempiternelle moquerie de toutes choses et de soi-même, qui est la ruine même de la conscience morale. Nul n'a plus mal parlé des juifs que les juifs eux-

mêmes. Mais leur crime irrémissible, c'est d'avoir raillé les Allemands, d'avoir affublé d'un ridicule bonnet de nuit le Michel allemand, ce type national aussi populaire que John Bull, dont personne n'avait jusqu'alors osé contester la bravoure. Bœrne est le premier chez qui l'on trouve cette disposition d'esprit; et les temps sont si changés que les jeunes gens des universités, antisémites à la génération précédente, et qui avaient poussé, en 1819, contre les juifs le vieux cri de haine : Hep! hep! tant ils avaient amassé de colères par leur absence de patriotisme durant la guerre, saluaient maintenant en eux les fiers champions de la liberté. On lisait avidement les lettres de Bœrne, écrites de Paris, d'où il répandait le culte de 1789 en Allemagne. On l'applaudissait, quand il accusait Goethe de n'être pas démocrate, quand il comparait les Allemands à des caniches bien dressés, auxquels leurs souverains n'avaient eu qu'à crier : *Apporte!* pour retrouver leurs couronnes. N'est-ce pas grâce à cet esprit monarchique, s'écrie M. de Treitschke, que la Prusse a pu faire l'unité de l'Allemagne? « Et où sont ajoute-t-il avec indignation, où sont les services du radicalisme allemand, qui se puissent comparer aux actes de ce soi-disant esprit de valets? » Heine va plus loin encore. Il introduit dans la littérature allemande le persiflage voltairien qui ne l'avait jusqu'alors jamais déshonorée : l'idolâtrie de Napoléon et la haine mortelle du christianisme et de la Prusse inspirent toute son œuvre. Les chefs de la jeune Allemagne ne sont pas seulement des railleurs, ce sont d'arrogans sophistes dressés à l'école de Hegel. Ils tournent contre l'État, cette dialectique que Hegel mettait au service de l'État. La confusion de l'Allemagne fédérative, dont la révolution de 1830 révèle le chaos, ne leur est que trop favorable. L'aspiration nationale, l'effort vers l'unité ne commencera que vers 1840, lorsque les fausses idoles du temps de Bœrne seront renversées, lorsque justice sera rendue à la Prusse.

Ces thèses historiques de M. de Treitschke ont soulevé d'ardentes polémiques. L'auteur est peu fidèle à son programme d'unir tous les Allemands dans une foi commune. C'est sur un ton de sarcasme et de rancunes cuites et recuites qu'il parle de tout ce qui est hostile à l'esprit protestant et prussien, du catholicisme, du libéralisme, du judaïsme. Metternich joue dans son histoire le rôle de traître, le roi de Saxe, le roi de Bavière, le personnage du bouffon. Des rois de Prusse, même d'un Frédéric-Guillaume III, il fait des grands hommes. Loin de se montrer magnanime, au lendemain de la victoire, et d'adoucir les anciennes dissensions, il ne veut pas que les Allemands oublient de quelles erreurs ils ont été les victimes : « Il faudrait être fou pour ébranler l'alliance autrichienne,

mais l'alliance sera d'autant plus étroite, que l'on reconnaîtra que l'Allemagne est justifiée à ne pas supporter la domination de la cour de Vienne. » A cet historiographe officiel de l'état prussien, le chevalier d'Arneth, bien connu pour sa libéralité, a refusé pourtant communication des archives d'Autriche, ce que M. de Treitschke explique à son avantage, en disant que rien ne blesse comme la vérité. Mais on n'a pas seulement blâmé en lui le ton et la tendance ; l'exactitude des faits matériels a été contestée. Sur la Burschenschaft, sur le rôle de la Prusse au congrès de Carlsbad, sur la question des promesses constitutionnelles faites par Frédéric-Guillaume III, et qui se bornèrent à la convocation des états provinciaux en 1823, M. Baumgarten, M. Stern, M. Bulle, ont rectifié les faits cavalièrement traités par M. de Treitschke. Son œuvre est plutôt celle d'un apologiste convaincu, que d'un narrateur impartial, d'un historien scrupuleux des sources et des preuves. Le succès final de la Prusse à unifier l'Allemagne ne suffit-il pas à confondre ses détracteurs, à démontrer que, sauf quelques erreurs de détail, elle ne s'est pas en somme trompée sur sa mission?

V.

M. de Treitschke ne s'est attaché à débrouiller le récent et confus passé de l'Allemagne que pour mieux préparer l'avenir. Le même esprit qui a créé les États doit présider à leur développement, afin de préparer leur grandeur. C'est en fortifiant les institutions prussiennes, et en persévérant dans la politique qui a fait l'unité de l'Allemagne, que cette unité si récente, et qui a surpris ses auteurs mêmes, se consolidera au dedans et au dehors, et que l'Allemagne pourra se consacrer à ses tâches immenses et accomplir ses destinées. La politique de M. de Treitschke et ses vues d'avenir, exposées dans ses articles de polémique réunis sous ce titre : *Dix années de combats allemands*, et, dans son essai *sur la Monarchie prussienne*, forment la conclusion logique de son œuvre et de cette étude.

Examinons d'abord quelle est, d'après l'auteur, la situation de l'Allemagne au centre de cette Europe vouée à la concurrence vitale des nationalités. Elle doit se protéger contre la France, avec laquelle nul accord sincère et durable n'est possible, et contre le mécontentement croissant des Moscovites : l'alliance dynastique de la Prusse et de la Russie a été des plus longues, cette alliance pourra sans doute se renouveler et se maintenir, mais il y a dans le sang des deux races une invincible, une inextinguible haine. A l'égard de l'Autriche, de sa culture inférieure, de son administra-

tion douteuse, de son catholicisme enfin, M. de Treitschke ne dissimule pas son mépris; mais il est partisan absolu de l'intégrité de cet empire, dont la dissolution ébranlerait l'Allemagne. Il souhaiterait même que l'alliance avec l'Autriche fût resserrée par une union douanière. — Sur les rapports de l'empire germanique avec la Hollande, il est plein de contradictions, de réticences et de vagues menaces. « L'existence de la confédération suisse est une nécessité européenne, celle des deux royaumes des Pays-Bas ne l'est pas... L'unité de l'empire, de la Baltique au lac de Constance, ne se laissera pas arrêter par le cri des petits peuples qui ne peuvent oublier les jours de leur grandeur passée. » Tout en réservant l'avenir, M. de Treitschke se contenterait pour le moment d'une alliance politique et commerciale « qui peut nous apporter la libre concurrence pour notre commerce, et, aux Pays-Bas, pour leurs colonies, une protection militaire que leur propre puissance ne leur procure plus. » — L'Angleterre est l'objet de sa plus violente antipathie; il traite ce peuple de lâche, de cruel, d'égoïste, d'hypocrite. Mais le châtiment est proche: cette nation est trop rassasiée, trop riche. Ce qui l'attend, c'est le sort de Carthage et de la Hollande. M. de Treitschke ne nous dit pas quelle puissance se croit appelée à recueillir cette grosse succession.

Cet esprit de nationalité ombrageuse et jalouse, de défiance, d'hostilité, d'ambition et de conquête, qui a transformé l'Europe en un champ de manœuvres, impose à l'Allemagne une politique intérieure où tout doit tendre, sous peine de défaite, à l'état unitaire et à l'état guerrier.

Aussi M. de Treitschke s'attaque-t-il à tous les élémens plus ou moins réfractaires à la discipline prussienne, à la « preussische Zucht, » polonais, alsaciens, catholiques, qui espèrent en silence que l'accession à l'empire de leurs coreligionnaires d'Autriche procurera un jour à leur église, dans l'Allemagne agrandie, la prépondérance. La race souple et fuyante des juifs allemands est un élément non moins rebelle. M. de Treitschke a écrit une violente brochure antisémitique pour prouver que « les juifs sont notre malheur. » Il ne va pas jusqu'à proposer contre eux des mesures d'exception, mais il prétend que la question juive, toujours ouverte et pendante, les oblige à rentrer dans le rang, « car il n'y a pas place en Allemagne pour une double nationalité. » Quiconque aujourd'hui ne se laisse pas enrôler dans cette croisade passe à Berlin pour un faux patriote, pour un mauvais Prussien.

Même âpreté contre les tendances particularistes des états. M. de Bismarck a procédé trop timidement à l'incorporation des états allemands. « C'est le monstrueux sentiment du droit particulier aux

Allemands, *ungeheure Rechtlichkeit*, qui fait qu'on les a maintenus... » Il faut interpréter la constitution en ce sens que l'empire d'Allemagne n'est pas un état fédératif, mais qu'il se compose d'états secondaires subordonnés à la Prusse sous forme fédérative. Les souverains de ces états n'ont plus de raison d'être : qu'ils se contentent de leurs titres royaux, du rôle de Mécènes, et de la possibilité d'établir leurs filles sur les trônes d'Europe. Il convient, d'ailleurs, de rendre justice à leur patriotisme depuis 1870. Le *Bundesrath*, corps représentatif des gouvernemens confédérés, a toujours agi en ferme et clairvoyant soutien de la politique impériale; le Reichstag, au contraire, qui émane directement de la nation, n'a été depuis dix ans qu'une cause de trouble et d'énervement dans l'empire.

Il y a, en effet, un particularisme bien plus à redouter que celui des états, c'est le particularisme des partis s'exerçant dans une assemblée issue du suffrage universel. L'établissement de ce mode de suffrage a été la grande erreur, la capitale faute de M. de Bismarck qu'il est sans doute aujourd'hui le premier à déplorer. En l'instituant, il voulait donner à l'empire comme un sacre démocratique ; il craignait même d'y trouver un courant unitaire trop prononcé : l'événement a dérouté toutes les conjectures. C'est que le chancelier ne connaissait que les pays conservateurs du Nord-Est, mais non les masses catholiques de l'Ouest et le vrai caractère de la démocratie sociale. En Allemagne comme en Italie, l'enthousiasme pour l'unité existe seulement dans les classes éclairées. La masse du peuple, qui dispose du suffrage universel, est moins touchée par les grandes questions de politique nationale que par les intérêts locaux, sociaux, religieux. Tant que les grandes impressions de la guerre franco-allemande ont duré, il y avait au Reichstag une majorité, mais depuis cette majorité n'a été formée que par des coalitions de cléricaux et de radicaux qui n'ont en commun que la haine de l'empire. L'idée de patrie disparaît, et l'unité serait compromise si le gouvernement parlementaire devenait tout-puissant en Allemagne.

M. de Treitschke se pose en adversaire déclaré du parlementarisme. La critique qu'il en fait est passée à l'état de dogme officiel dans l'enseignement des universités et de lieu commun parmi la jeunesse actuelle. Aussi devons-nous y insister. C'est un irrésistible mouvement, analogue à l'introduction du droit romain dans la législation moderne, qui, depuis trois générations, pousse tous les états de l'Europe (hormis la Russie) à adopter les pensées fondamentales du droit public anglais : la forme de gouvernement dite *représentative* semble donc désormais inévitable. Mais le par-

lementarisme pur, c'est-à-dire le gouvernement des partis, présente d'immenses dangers. S'il a pu fonctionner en Angleterre, ç'a été grâce à des circonstances spéciales; d'abord parce que le *self-government*, l'autonomie administrative empêche l'intrusion tyrannique du parlement dans l'administration locale. Cette administration est entre les mains de la classe dirigeante, soumise à une opinion publique calme et forte, avec laquelle il faut compter. De même dans les chambres, l'aristocratie est à la tête des deux grands partis organisés, avec des chefs obéis, qui alternent au pouvoir : ces partis sont d'accord sur les questions constitutionnelles fondamentales et capables aussi de donner à la politique étrangère une impulsion ferme, une direction suivie. Mais cette forme de gouvernement est aujourd'hui en décadence sur sa terre classique par suite de l'extension du suffrage et de l'affaiblissement de l'aristocratie qui devra céder la place à des hommes nouveaux moins expérimentés. Le parlementarisme devient impossible à pratiquer dans une démocratie avec le suffrage universel. L'expérience décisive a été faite en France, où les avocats lui ont creusé son tombeau. Il s'y traduit sous forme d'assemblées irresponsables, sorties d'élections populaires changeantes, composées d'hommes étrangers à toute tradition de gouvernement, à toute science politique, à toute compétence et incapables d'en acquérir à cause de la brièveté de leur mandat. Il en résulte que les intérêts constans de la société et de l'état se trouvent à la merci de majorités variables, de coalitions de hasard. Investies non pas seulement d'un pouvoir de *contrôle*, mais d'un pouvoir d'*action*, ces assemblées faussent et détraquent la machine constitutionnelle, se livrent à la chasse aux emplois, manquent de l'autorité, de l'union, de la stabilité, de la considération morale nécessaires pour dominer un grand empire et suivre au dehors une politique ferme et hardie. Un tel régime aboutit nécessairement au règne de la phrase et aux querelles anarchiques des partis.

Aussi est-ce une condition de salut pour l'Allemagne que le parlementarisme s'y développe moins que dans les autres pays. Comme dans la constitution américaine, le roi choisit ses ministres hors du parlement; ils ne lui sont pas imposés par la majorité. Sans doute, pour que la législation soit féconde, le ministère doit s'appuyer sur une majorité. Mais si l'on reconnaissait au parlement le droit de *veto*, il pourrait causer un mal irréparable. Que serait-il advenu, si en 1865, lors du conflit, M. de Bismarck avait été renversé? — Il ne s'agit point d'ailleurs de toucher à l'arche sainte du suffrage universel, ni de faire du conflit une institution, un système de gouvernement. Il suffit à M. de Treitschke que le parlementarisme se

discrédite en Allemagne, même sous sa forme atténuée. Ses délibérations deviennent d'année en année plus longues et plus stériles, les hommes de talent s'en éloignent de plus en plus; le public ne s'y intéresse que si M. de Bismarck prend la parole. La qualité de député au Reichstag ne passe plus dans la bonne société de Berlin pour une distinction, loin de là. Il n'y a ni vitalité ni prestige dans les combinaisons de ces coteries envieuses.

La seule force vivante de l'Allemagne, la seule puissance conservatrice et sociale, c'est la couronne de Prusse. L'avenir appartient à la démocratie; qui serait assez aveugle pour le nier? Mais il n'y a nullement opposition entre démocratie et monarchie. C'est au contraire un immense bienfait pour une race démocratique, qu'une dynastie qui a créé l'État, qui a grandi avec lui, qu'un prince qui n'est que le premier serviteur du pays, qui domine l'égoïsme des partis et des classes riches, loin de leur servir d'instrument, seul assez fort, assez respecté pour protéger la liberté confessionnelle, adoucir les inégalités sociales, et faire du sort des ouvriers et des pauvres sa préoccupation constante. La formule parlementaire : « le roi règne et ne gouverne pas » ne saurait s'appliquer à la Prusse. Le prince y est un des facteurs essentiels de la législation, celui qui décide en dernier ressort. De lui relèvent directement les deux institutions essentielles, la diplomatie et l'armée. En poursuivant contre son parlement la réorganisation de son armée, le roi Guillaume a sauvé par là ce qui importe plus que la majorité de la chambre basse, l'existence même de la Prusse et sa force à unir l'Allemagne. L'organisation civile doit être en effet subordonnée à l'organisation militaire, et depuis la fondation de l'empire le progrès en ce sens a été constant. C'est du roi seul, c'est de l'empereur que relève l'armée, à laquelle toutes les autres institutions sont adaptées. Grâce à ces principes si contraires à ceux d'un gouvernement de parti, l'Allemagne pourra s'assurer en Europe, et dans la domination du monde transatlantique, la part qui lui revient, renouveler la puissance maritime de la Hanse, songer à son empire colonial, dont l'excès de sa population et la marée montante du socialisme lui font une nécessité. — Ces tâches une fois accomplies, alors, dit ironiquement M. de Treitschke, l'Allemagne pourra se donner le luxe d'un gouvernement libéral et parlementaire, avec tournois oratoires, sur le modèle anglais.

Cette apologie de l'État monarchique et guerrier, de *l'État de proie*, aboutit logiquement à une apologie de la guerre. M. de Treitschke a fait le commentaire et la paraphrase des pensées de Fichte, de Hegel, de M. de Moltke sur la guerre, et du vers de Geibel : *Eisern, eisern ist die Zeit, — notre âge est de fer!* La guerre est

belle, les artistes l'adorent. Elle est morale : un matérialisme grossier, fondé sur le goût du bien-être, inspire les ridicules théories de la paix perpétuelle, et le snobisme des ligues de la paix. Les pays industriels, avec leur âpreté au gain, leurs établissemens financiers véreux, le vol habile et la banqueroute, sont-ils donc plus humains, plus moraux que les états militaires? La guerre fait fleurir tous les sentimens nobles, développe l'esprit de sacrifice, fond toutes les volontés en une seule, impose à la querelle des partis un silence sacré. Après une longue paix, elle empêche les nations de glisser dans la mollesse, la frivolité, la décadence. Les destinées du Piémont et de la Prusse prouvent qu'elle est une source de rajeunissement pour la force morale des peuples... Mais le meilleur argument que, au point de vue de M. de Treitschke, l'on puisse invoquer en faveur de la guerre, n'est pas esthétique ou mystique, il est darwinien. La fin de la guerre serait peut-être la fin de l'esprit national. Or nous avons des raisons de croire que l'antagonisme des nations et des races, comme celui des espèces, rentre dans les lois générales de la nature, et que les nations sont destinées à se supplanter, comme les espèces se sont supplantées. Malheur donc aux pacifiques, malheur aux doux et aux faibles! Selon l'évangile de Jésus, le royaume du ciel est à eux; mais heureux les forts et les belliqueux, parce qu'ils auront le royaume de la terre.

A ces dures théories, qui ne sont pas sans réplique (1), qu'il nous suffise d'opposer l'esprit et le programme de gouvernement de l'empereur Frédéric III, qui les contredisait de tous points. Ce prince de race belliqueuse, et qui remporta des victoires, avait l'horreur de la guerre, et le dégoût de la vaine gloire qu'elle procure. Il exhortait les jeunes gens à se détourner d'un patriotisme étroit, haineux et méprisant, à ne pas donner au mot welche de *chauvinisme* droit de cité en Allemagne. Il était plutôt Allemand que particulariste prussien : tous ses sujets, catholiques, protestans, sémites, étaient, disait-il, également proches de son cœur. Son libéralisme inclinait au système parlementaire anglais ; il accordait peu de confiance au socialisme d'État, comme panacée aux misères du peuple. Il rêvait d'inaugurer une ère d'activité et de paix antonine, qui, à la devise barbare du *fer et du sang*, opposerait celle de *force et esprit*, qui pût réconcilier l'éternelle rivalité de Sparte et d'Athènes, et non pas seulement faire craindre, mais faire aimer la domination de l'Allemagne, par le concours qu'elle pourrait apporter à la civilisation générale. Il vivait enfin et respirait dans ces belles idées d'*humanisme*, aujourd'hui décriées, désa-

(1) G. Valbert, *la Ligue de la paix* (*Revue* du 15 mars 1889).

vouées, mais qui ont été celles des poètes, des philosophes, des artistes de l'Allemagne, il y a près d'un siècle, sa plus pure gloire et le meilleur de son génie. — Dans la notice nécrologique qu'il a consacrée à l'empereur Frédéric, et dont le jeune empereur l'a félicité publiquement, M. de Treitschke nous présente Frédéric III comme un idéologue, prisonnier d'un parti impudent qui prétendait faire d'un Hohenzollern l'empereur des juifs libéraux. « De tous les maux politiques qui pourraient fondre sur nous, le plus redoutable serait un faible gouvernement d'empire qui se courberait sous les doctrines parlementaires du jour. » M. de Treitschke est persuadé que les nécessités de l'État auraient obligé ce prince à changer ses vues. On peut affirmer que ses tendances libérales auraient eu contre elles ce courant d'opinion et de réaction que M. de Treitschke a si fort contribué à répandre, qui a sa source dans les universités, et qui de là envahit de plus en plus toute la génération contemporaine. Mais les idées que représentait l'empereur Frédéric ne sont pas mortes avec lui, et c'est dans cet antagonisme et dans ces antinomies, dans cette organisation de la guerre et dans ces aspirations à la paix, qu'il faut chercher la cause de l'inquiétude et du malaise qui travaillent sourdement l'Allemagne, et avec elle la plupart des peuples européens.

Nous avons montré en M. de Treitschke l'initiateur par excellence à l'esprit prussien, l'inspirateur de ce patriotisme qui regarde le triomphe de l'État comme la fin suprême de l'action, et l'attachement au souverain, le respect, l'obéissance, la discipline et la haine de l'étranger comme les devoirs sociaux indispensables à cette fin. « On nous croit flegmatiques, nous sommes le plus haineux de tous les peuples. » Cet aveu de M. de Treitschke est confirmé par le témoignage d'un de ses adversaires politiques les plus ardens, qui déplore les résultats de cette propagande prussienne en Allemagne : « Une génération grandit à laquelle le patriotisme n'apparaît que sous le signe de la haine, haine contre tout ce qui n'est pas soumission aveugle au dedans ou au dehors, et qui par son langage tranchant croit devoir rappeler le tranchant de l'épée allemande... Ses provocations, qui s'adressent successivement à toutes les nations, inspirent une antipathie qu'il ne faut pas mépriser (1). »

J. Bourdeau.

(1) *Die Nachfolge Bismarck's*, von Ludwig Bamberger. Berlin, 1889.

PEAUX-ROUGES ET VISAGES-PALES

L'ouverture à la colonisation du territoire de l'Oklahoma, vaste enclave du territoire indien, attire de nouveau l'attention publique sur ces peuplades rouges, en contact, depuis quatre siècles, avec la famille blanche.

Montesquieu, dans l'*Esprit des lois*, énumère quatre sortes de traitemens à appliquer aux peuples conquis, l'un de ces procédés consistant à exterminer tous les vaincus. Une partie du peuple américain songea à cette solution. « La race rouge est condamnée sans appel, » disait-on dans le parlement. Mais l'étendue du territoire occupé par les peuplades en question, le nombre relativement restreint des colons blancs à l'origine, empêchèrent la mise en œuvre d'un tel procédé.

Une autre méthode consiste à instruire ces hommes naïfs pour en faire plus tard de véritables citoyens. Ce plan, les Américains le suivent depuis un siècle, sinon avec sollicitude, du moins avec cette opiniâtreté anglo-saxonne qui leur a permis d'accomplir de si grandes choses. Nous nous proposons d'examiner ici l'œuvre américaine et de rechercher quel peut être l'avenir de cette race rouge environnée par les blancs, et dont les représentans les plus avancés paraissent avoir atteint le plus haut degré de civilisation qu'ils puissent vraisemblablement acquérir.

I.

Avant la découverte du Nouveau-Monde, les ancêtres des tribus barbares qui envoient périodiquement des délégués à Washington

pour présenter leurs doléances au *grand-père* (1), vivaient des produits de la chasse et de la pêche. Ils erraient dans les solitudes, prairies ou forêts vierges, des glaces de la baie d'Hudson aux tièdes lagunes du golfe du Mexique, sur une superficie de 20 millions de kilomètres carrés.

On considéra d'abord ces hordes éparses comme autochtones. Mais, au fur et à mesure de la disparition des forêts qui leur servaient de repaire, on découvrit de toutes parts des ruines colossales, des murailles cyclopéennes et des monumens bizarres dont on désigna les architectes sous le nom de *Mound-Builders,* édificateurs de montagnes.

La plupart de ces ruines, d'ailleurs fort nombreuses (on en compte près de 12,000 dans le seul état de l'Ohio), présentent une réelle importance. Une enceinte, vraisemblablement destinée à protéger une immense population, mesure une superficie de 57 hectares et 5 kilomètres de tour. Pêle-mêle avec ces débris, on trouve des sculptures, des poteries, des ustensiles de cuivre, des éclats de silex, des pointes d'obsidienne, des ossemens humains et des calumets modelés en forme d'éléphans.

Après les conquérans et les trappeurs, les savans sont arrivés, déclarant que ces hommes, peut-être contemporains du mammouth, paraissent avoir été les premiers habitans de l'Amérique, et, à propos des monumens, que l'on ne saurait attribuer à des populations nomades des œuvres de cette importance. L'unité du plan, la solidité des assises, prouvent qu'ils ne furent pas entrepris par des peuples ayant à faire face à une invasion subite. En conséquence, les clans dont ils constituaient le refuge étaient sans doute sédentaires, et campés soit dans l'intérieur même de ces enceintes, soit à leur proximité.

Que sont devenus ces peuples? Ils n'ont point sculpté de hiéroglyphes dans la pierre et n'ont laissé d'autre trace de leur existence que les ruines colossales dont nous venons de parler. N'y aurait-il pas lieu d'attribuer leur extinction à l'invasion des Peaux-Rouges? Nous nous bornerons à poser la question, sans essayer de la résoudre.

Les Indiens actuels conservent la tradition vague d'une époque où les animaux sauvages infestaient le territoire et où, comme à toute période antehistorique, des serpens monstrueux, d'énormes mammouths et des géans s'entre-déchiraient dans des luttes formidables.

Ils racontent aussi, d'après une légende fort ancienne, l'émigra-

(1) Le président des États-Unis.

tion primitive et les courses vagabondes qui précédèrent leur établissement dans la vallée du Mississipi.

Voici le récit, d'après les Chichimecs : « Nos ancêtres, retranchés au fond de noires cavernes dans un pays glacé, s'embarquèrent sur la mer couverte de banquises et fouettée par les vents ; tous auraient péri dans un naufrage, si des oiseaux de proie ne les avaient enlevés dans leurs serres. Ces sauveurs inespérés les déposèrent sur un rivage inconnu, où, montés sur de très grands animaux, ils atteignirent le Mississipi. Deux chefs conduisaient cet exode : l'un était Manco-Capac, l'autre Quetzalcoatl. » Le premier fut le fondateur de l'empire des Incas ; l'autre devint le chef du royaume des Aztèques.

Les Chickasaws sont tout aussi affirmatifs ; mais, ici, un chien et un bâton guidaient la migration de la tribu. L'animal, toujours en avant, signalait, par ses aboiemens, l'approche du danger. Chaque soir, au terme de la course, les émigrans plantaient en terre un bâton qui s'inclinait, pendant la nuit, dans la direction à suivre. Un jour enfin, dans la vallée du Mississipi, le bâton resta vertical et la horde mit un terme à sa marche.

Les Indiens ne montrent un goût très prononcé que pour les légendes guerrières, et cette tradition n'aurait vraisemblablement pas survécu aux luttes innombrables entre blancs et rouges, si la pictographie ne leur avait fourni le moyen de la conserver. Partout on rencontre des hiéroglyphes à l'état rudimentaire gravés sur des écorces d'arbre ou sur les rochers. Presque tous les Peaux-Rouges déchiffrent aisément ces signes naïfs, dont le groupement et la succession constituent les archives des familles, les annales de la tribu et le répertoire des traditions.

La légende de l'émigration peut se résumer en quelques mots : 1° les Indiens actuels ne sont pas aborigènes ; 2° ils sont venus d'un pays glacé ; 3° ils ont traversé la mer et se sont établis d'abord dans la vallée du Mississipi.

Sur ces faits, dont la vraisemblance n'échappera pas au lecteur, et étant admis que jamais les migrations humaines n'ont abandonné le pays du soleil pour aller s'enfoncer dans les frimas du Nord, on a bâti l'hypothèse suivante : chassées des antres sibériens par la faim et le froid, les peuplades rouges traversèrent l'Océan dans des pirogues, soit par le détroit de Behring, soit en suivant le cordon des îles Aléoutiennes, que d'épais brouillards cachent le plus souvent, mais où les mugissemens des lions marins, groupés sur les plages, annoncent aux navigateurs la proximité de la terre. Elles gagnèrent ainsi l'Alaska, pour se répandre ensuite vers le Sud, où la chaleur les attirait comme l'aimant attire le fer,

où la température s'élevait d'autant plus que l'exode se rapprochait davantage de l'équateur.

On s'arrêta d'autant moins sur la pente de l'hypothèse, que le chevalier Boturini retrouva une ancienne carte indienne qui retraçait la marche des émigrans. D'après les indications de ce document, on crut pouvoir supputer l'époque à laquelle ces peuplades quittèrent le « pays des Cavernes. » On plaça cette date à peu près à l'an 1000, au temps où un souffle d'enthousiasme poussait aussi vers l'Orient les multitudes européennes du moyen âge. D'après la même carte, on conjecture que ces peuplades atteignirent, deux siècles après, la partie méridionale de la vallée mississipienne, où le gouvernement fédéral tolère encore la présence des plus civilisés de leurs descendans.

M. Maury, l'illustre directeur de l'Observatoire nautique de Washington, qui, le premier, commença l'étude méthodique des vents et des courans des mers du globe et en dressa des cartes suivant les saisons, examina la première partie de cette hypothèse au point de vue purement technique : « Vraisemblables, dit-il, sont les traditions qui font traverser le détroit de Behring aux ancêtres des Indiens. Ce voyage peut non-seulement s'effectuer en quelques heures par ce passage resserré, mais aussi par l'archipel aléoutien, dont les îles nombreuses semblent faciliter encore davantage la communication. Plusieurs fois on a vu des indigènes naviguer sur leurs pirogues d'un continent à l'autre. »

Le bassin du Mississipi, ce rendez-vous des premiers émigrans, l'un des plus vastes du monde, présente des dispositions qui, d'avance, le désignaient à l'habitat des nouveaux-venus. Chateaubriand appelait « Père des fleuves » (Meschacébé) le magnifique cours d'eau qui opère le drainage de ce bassin sur un parcours de 5,100 kilomètres, et qui coule vers le Sud (tout indiqué par conséquent pour guider une migration), à travers des plaines d'une incroyable fertilité, depuis la région des Grands-Lacs jusqu'au golfe du Mexique, dans une vallée où il reçoit plus de cent affluens.

En examinant les croyances de ces peuples, on se demanda si elles n'avaient pas quelque rapport avec les théogonies asiatiques, notamment avec la doctrine de Zoroastre. Les Peaux-Rouges non encore fixés au sol et réfractaires à l'enseignement de la doctrine évangélique admettent l'existence d'un Grand-Esprit, fort au-dessus des misères de l'humanité, trop puissant peut-être pour s'en préoccuper. Ils ne lui élèvent point de temples ; ils ne lui dressent aucun autel ; ils ne sculptent point son image dans le bois ou la pierre, se contentant de brûler des feuilles de tabac en son hon-

neur ; après les batailles, de lui immoler les prisonniers de guerre ; et, dans les grandes fêtes, de lui consacrer des épis de maïs.

Comme presque tous les peuples connus, les Peaux-Rouges ont des notions assez précises sur le déluge. Suivant la loi commune, leur tradition est appropriée à leur manière de vivre, et accommodée à leurs habitudes. La voici, en substance. Les tribus cuivrées périssent dans les forêts envahies par les eaux, sauf quelques privilégiés qui parviennent à échapper au désastre, à l'aide de leurs pirogues. Ils ont pourtant grand'peine à se maintenir à flot et ne cessent de vider l'eau qui tombe du ciel en cataractes. Mais ce n'est pas tout : des castors s'accrochent aux barques, en rongent les flancs et déterminent des voies d'eau qui entraînent leur submersion. Une seule pirogue réussit à braver ces ennemis redoutables. Quand la tempête se fut apaisée, il en sortit une famille qui repeupla la terre, cette terre que les castors avaient reconstituée, en pétrissant de l'argile.

Ces animaux, si nombreux dans la partie septentrionale des États-Unis, jouent un grand rôle dans les croyances primitives des peuplades rouges. D'après une légende, ces rongeurs enseignèrent l'art de la construction aux ancêtres des Osages et cette tribu naquit de l'union de la fille d'un de ces mammifères aquatiques avec le premier homme, sorti lui-même d'une coquille marine. Aussi, de tout temps, les castors ont-ils joui parmi eux d'une profonde vénération. La peuplade suivait leurs travaux avec un intérêt mêlé de respect ; loin de chercher à pourchasser et à détruire ces architectes industrieux, elle les défendait au besoin et fondait à leur image une société basée sur la liberté individuelle et l'égalité absolue. Elle édifiait au bord des lacs des huttes arrondies et les villages contigus d'Osages et de castors vivaient dans la meilleure intelligence.

II.

Les hommes rouges combattirent successivement différens maîtres, Espagnols, Hollandais, Anglais et Américains. Lorsque les Hollandais débarquèrent au commencement du XVIIe siècle sur l'île de Manhattan, où ils devaient fonder la Nouvelle-Amsterdam, le territoire des États-Unis était occupé par une multitude de tribus, dont la vallée du Mississipi représentait le centre principal. La première place, parmi ces populations, revient aux Iroquois, créateurs d'une véritable civilisation et qui surent, pendant trois siècles, résister à l'anéantissement, bien que leurs chefs, privés de moyens de coercition, ne fussent investis que d'une autorité toute nominale.

Partagée entre la chasse et la culture du maïs, leur confédération puissante, disséminée de l'Atlantique à l'Ohio et des monts Alleghanys aux bords du Saint-Laurent, occupait le territoire où se dressent aujourd'hui Boston, New-York, Philadelphie, Baltimore et Washington. Vantant avec fierté leurs institutions, ils s'appelaient eux-mêmes *Onguehonwe,* hommes supérieurs. Refoulée depuis par les blancs, cette ligue, restée si longtemps la terreur de New-York, se retira au bord des Grands-Lacs. En 1850, les Iroquois n'étaient plus que 6,000.

William Penn, le quaker illustre, ce législateur de la Pensylvanie que Montesquieu appelle le *Lycurgue moderne*, traita les Indiens avec humanité. Suivant l'exemple des colons hollandais, ses prédécesseurs sur le nouveau continent, il conclut un traité avec les chefs peaux-rouges d'alentour. Cette scène toute pacifique eut lieu sous un orme colossal, auprès de l'endroit où Penn jeta les fondemens de Philadelphie.

A cette époque, les sauvages désignaient sous le nom de *Yankees* (par corruption du mot *English*) ces nouveaux-venus, que, plus tard, ils devaient nommer *Long-knives* (longs couteaux), appellation beaucoup plus significative, image des combats sanglans livrés entre les pionniers blancs et les hommes rouges. Hâtons-nous d'ailleurs de le déclarer : on serait fort en peine de décider si les sauvages ouvrirent les hostilités ou s'ils furent eux-mêmes en butte, les premiers, aux mauvais traitemens des Européens. Pourtant, les blancs assumèrent, dès le principe, de lourdes responsabilités (1).

Citer à l'appui de cette assertion de nombreux témoignages historiques serait chose facile. Nous ne donnerons qu'un exemple : dans les premières années du XVIe siècle, trois bâtimens en quête de travailleurs pour les mines d'Hispaniola (Saint-Domingue) mouillent un jour sur la côte de la Caroline, où erraient les Chicoréans. Les équipages descendent à terre, donnent aux sauvages de l'eau-de-vie et les attirent à bord, en grand nombre. Puis, la flottille appareille et les jette sur la côte de Saint-Domingue, malgré leurs cris et leurs supplications. Les Hispano-Américains semblent posséder le monopole de ces exécutions sommaires, si conformes à leurs intérêts : il n'y a pas plus de vingt-cinq ans, les Péruviens employèrent le même procédé à l'égard des Maoris de l'île de Pâques.

Tant que les Anglais restèrent sur le littoral, occupés à l'installation de leur commerce et à l'organisation de leur nouvelle colo-

(1) On compte, pendant l'année 1887, 196 crimes commis par les blancs contre les Indiens.

nie, ils ne songèrent point à inquiéter les Peaux-Rouges. Mais leur pénétration dans l'intérieur fut le signal de ces escarmouches sans pitié, tout à l'avantage des Européens, qui opposaient des fusils et des balles aux arcs et aux flèches de ces barbares.

Traquées par la civilisation, les tribus commencèrent ce mouvement de recul vers l'Ouest, le Sud et le Nord, laissant libre la partie centrale, comme si la force centrifuge les eût successivement déplacées vers la périphérie, à mesure que la population blanche accentuait vers l'Ouest sa marche continue.

La proclamation de l'indépendance des États-Unis marqua le premier pas vers la stabilité relative, en ce sens que, sans tarder, les Américains se préoccupèrent de l'adoption d'un *modus vivendi* à leur égard. Comme base de leurs relations avec ces hommes naïfs, ils prirent ce mot de Washington : « Nous avons de tels avantages sur les Indiens, que les traiter avec le plus de ménagemens possible s'impose à nous comme un devoir. » Voilà la théorie; la pratique s'écarta légèrement de cet aphorisme rigide.

Sur tous les points du territoire, les Américains ont imposé, comme il suit, la loi du plus fort. Un citoyen qui n'est ni l'honnêteté même, ni la bienveillance personnifiée, qui, en sa qualité d'homme blanc, s'arroge le droit, se reconnaît presque le devoir de commander en maître à la race rouge, inférieure à ses yeux, s'intitule *Indian Trader*. Il déballe chez les Peaux-Rouges une pacotille d'objets de rebut qu'il prétend échanger contre des produits de haute valeur; les Indiens apportent des peaux de loutre et de castor; il leur donne de la poudre, des armes et du whisky.

Peu à peu, le sauvage acquiert de nouveaux besoins; afin d'y subvenir, il poursuit sans relâche le bison dans la prairie, l'alligator dans les rivières et le castor au bord des lacs, tandis que ses femmes défrichent un coin de terre, plantent quelques pieds de maïs et construisent des cases. Pourquoi cet établissement primitif ne constituerait-il point le noyau d'un village autour duquel se groupera la tribu? La chose n'est point aussi simple. Grâce aux désirs impérieux qui assiègent maintenant le sauvage, l'offre, qui d'abord surpassait la demande, lui devient de beaucoup inférieure; le marchand est le centre et, pour ainsi dire, l'âme de la tribu. D'autres *traders*, attirés par l'appât du lucre, comme le tigre par l'odeur de la chair, viennent rejoindre le premier. Ils échelonnent leurs visites de telle sorte que les blancs vivent en permanence parmi les hommes rouges.

Des querelles surviennent, puis des rixes où le sang coule. Féroces, vindicatifs, surexcités par les vapeurs alcooliques, forts de leurs griefs et confians dans leur nombre, les Peaux-Rouges exter-

minent dans une embuscade ces blancs sans défiance. De quel côté mettre les torts? Il est malaisé de le décider. Les employés eux-mêmes du bureau des affaires indiennes, rompus à ces sortes de querelles, se déclarent impuissans à démêler l'imbroglio. Que fait alors le gouvernement? Soucieux de sauvegarder les prérogatives de la race blanche, en l'absence de toute enquête rendue impraticable par la mort des victimes et la disparition des meurtriers, il prend fait et cause pour les *traders :* les troupes fédérales saccagent le territoire, incendient les huttes, embryons des villages futurs et ne renoncent à la poursuite des fuyards que lorsque les Indiens implorent la cessation des hostilités.

Dès lors, commence la spoliation méthodique des Peaux-Rouges, devant un chef de la tribu vaincue. Après la défaite, l'humiliation; il faut abandonner les terres, sauf une *réserve*, dont les agens du gouvernement fédéral jalonnent les limites. La tribu est désormais prisonnière.

En revanche, l'État lui paie une pension; il lui délivre des bestiaux, des matériaux de toute sorte, des instrumens aratoires (1). Par aventure, les vaincus consentent-ils à labourer cette terre qu'ils se contentaient jusqu'ici de fouler aux pieds de leurs chevaux? l'Union reconnaîtra cet acte de soumission et de bon vouloir; si la saison est mauvaise et que la récolte manque, elle fournira des subsides et nourrira la tribu pendant l'année.

Mais le gouvernement de Washington n'ignore pas que l'on amuse les hommes avec des sermens. Aussi, n'en exige-t-il aucun de ces misérables sauvages. Il nomme auprès d'eux des agens chargés de la surveillance et du contrôle. Ces fonctionnaires délivrent des passeports aux indigènes désireux, pour un motif valable, de franchir les limites du territoire. Un blanc manifeste-t-il l'intention de trafiquer avec eux? L'agent accorde, s'il le juge convenable, l'autorisation nécessaire, sauf à tarifer les objets d'échange, afin de tarir la source des abus; par tous les moyens, il s'efforce de vaincre la répugnance invincible que les Peaux-Rouges montrent pour la culture et d'inculquer à ces nomades un amour de la terre égal à celui du Tonkinois pour sa rizière, du fellah pour le limon du Nil et du Pyrénéen pour le sol ingrat qu'il défend avec ardeur contre les eaux torrentueuses du gave. Enfin, un poste militaire établi à proximité de l'agence prête main-forte aux fonctionnaires de l'Union, réprime les désordres et fait respecter les règlemens.

Les Indiens n'ont jamais vendu qu'à la dernière extrémité ce sol

(1) Pendant nombre d'années (à partir de 1839), les Osages reçurent annuellement 1,000 charrues, 1,000 chevaux harnachés et 1,000 vaches.

qu'ils foulaient depuis leur enfance, et, malgré leur commerce fréquent avec les blancs, beaucoup d'entre eux conservaient leurs coutumes et leur langue, sans vouloir rien connaître de la civilisation des Visages-Pâles. Inutile d'ajouter que dans ces *accords*, un peu forcés, le gouvernement se réservait les meilleurs terrains.

C'est ainsi que les tribus *cédèrent* successivement des portions de leur territoire : de 1795 à 1840, on compte cent six de ces contrats de vente, qui marquent autant d'empiétemens successifs des blancs sur les rouges.

Dès 1784, les Iroquois évacuèrent la Pensylvanie : ce fut le début de ces marchés réitérés qui, en fin de compte, refoulèrent à l'Ouest du Mississipi les peuplades de l'Est et du Sud.

C'est le 27 janvier 1825 que le président Monroë adressa au sénat un message proposant de rejeter ces Indiens, au nombre de 100,000, sur la rive droite de ce grand fleuve. Le président estimait que, vu leur état peu avancé, il n'y avait pas lieu d'incorporer ces barbares à la population blanche, et il considérait leur déplacement comme nécessaire, sous peine d'extinction prochaine. Mais, loin de vouloir procéder à une expulsion en masse et sans conditions, il se proposait d'obtenir leur libre consentement et de leur assigner, dans les parages indiqués, des terres équivalentes à celles qu'ils abandonneraient.

Ces dispositions firent l'objet d'une loi qui décida l'achat des 77 millions d'acres (environ 31 millions d'hectares) occupés par les tribus à transplanter.

Ainsi, la politique antérieure, officiellement confirmée, prit plus de force. Les agens des affaires indiennes entreprirent la tâche ingrate de faire entendre à ces infortunés que leur éloignement constituait la condition essentielle de leur repos futur. Ils n'en vinrent pas aisément à bout. Les indigènes élevaient d'exorbitantes prétentions, se demandant si la concession que le gouvernement cherchait à leur extorquer ne cachait pas quelque piège, et si, par exemple, leur départ ne marquerait point le commencement d'un très long voyage. Parfois, à bout d'argumens, ils assassinaient les agens et toute personne qui leur conseillait d'abandonner leur patrimoine, cette terre sacrée où avaient erré leurs ancêtres, où ils avaient eux-mêmes combattu, et que le patriotisme commandait à leurs fils de défendre contre les Visages-Pâles.

L'état de Géorgie, qui servait de cantonnement à quelques-unes de ces peuplades, imagina de les expulser sans autre forme de procès. Les missionnaires répandus parmi elles les engagèrent à la résistance et, pour battre en brèche cette influence, l'État défendit aux blancs de résider parmi les Indiens (1831). Et, comme les mis-

sionnaires refusaient d'obtempérer à la loi, on les traîna en prison, d'où ils ne sortirent que deux années plus tard, en renonçant formellement à établir désormais leur résidence parmi les Peaux-Rouges. Pourtant, traqués de toutes parts par les particuliers, les Cherokées consentirent, en 1836, à émigrer sur la rive droite du Mississipi.

L'État de l'Alabama traita les Creeks d'une façon analogue, et ces violences motivèrent une guerre véritable, dans laquelle les Indiens dépossédés luttèrent avec le courage du désespoir.

Ajoutons, à la louange du gouvernement fédéral, que l'autorité supérieure, obligée de laisser aux différens États, dans ces circonstances, la large autonomie que leur assure la constitution, ne ratifia jamais ces spoliations. Il se rappelait les paroles généreuses que prononçait, quelques années auparavant, le président Adams : « La lutte que nous soutenons contre les Indiens n'a pas d'autre cause que notre injustice même sanctionnant les mesures iniques prises par l'Alabama et la Géorgie. L'administration actuelle n'agit-elle pas à l'inverse de celles qui l'ont précédée? Celles-ci s'appliquaient, avec la plus vive sollicitude, à la civilisation des Indiens, à la culture de leur esprit, à l'adoucissement de leurs passions ; elles réglaient leurs appétits, cherchaient à les fixer au sol par l'agriculture, à les initier aux joies et au bien-être du foyer domestique. Aujourd'hui, vous essayez, par la violence ou par des simulacres de traités, de les expulser de la terre qu'ils foulent, pour les cantonner au-delà du Mississipi, de l'Arkansas, du Missouri et jusqu'aux confins du Mexique. Vous les bercez de l'espoir mensonger qu'ils trouveront dans ce lieu d'exil un asile inviolable, un abri contre votre rapacité et vos persécutions. Dans l'exécution de ces impitoyables rigueurs, vous rencontrez la résistance que des hommes ainsi poussés à bout peuvent opposer : c'est l'agonie d'un peuple arraché à la terre où sont ensevelis ses pères; c'est la dernière convulsion du désespoir! »

Ainsi, les exactions dont se plaignaient ces infortunés, les persécutions auxquelles ils furent en butte, doivent être imputées plutôt à l'administration locale et à leurs voisins immédiats qu'au gouvernement fédéral lui-même.

Cependant, les résistances tombèrent. Faut-il attribuer ce succès à l'éloquence persuasive des agens? Les Peaux-Rouges estimèrent-ils que le gouvernement payait assez largement le déplacement qu'il leur demandait? Les hommes d'état de la Géorgie et de l'Alabama les décidèrent-ils à s'expatrier par leurs continuelles vexations? Il paraît difficile de déterminer le motif de ce changement subit. Toujours est-il que l'émigration commença. Les Séminoles

résistèrent plus longtemps : la moitié de leur tribu occupait encore la Géorgie en 1835. On avait pourtant versé entre leurs mains des sommes considérables, comme prix de leur abandon. Le gouvernement leur donnait environ 1 million de dollars par million d'acres. Ainsi, les Creeks reçurent 22 millions de dollars pour 25 millions d'acres, et les Choctaws, 23 millions de dollars pour 20 millions d'acres.

En 1836, la loi édictée sous la présidence de Monroë était presque exécutée. Le recensement de cette époque montre que 51,000 Peaux-Rouges avaient traversé le Mississipi, et que très peu de temps après, 40,000 autres se proposaient de suivre le mouvement. Il n'en resterait plus alors que 12,000 à l'orient du *Père des fleuves*.

En somme, outre les nouvelles terres mises à la disposition de ces tribus, l'exode coûta au gouvernement 303 millions de francs.

C'est ainsi que l'on constitua l'*Indian Territory*, compris entre le Kansas, le Missouri, le Texas, l'Arkansas et le Nouveau-Mexique. Restaient les tribus nomades du Far-West, sur lesquelles l'Union n'avait aucun recours et qui, depuis la guerre de sécession, étaient devenues un danger permanent.

L'attaque des trains, le pillage des fermes, le massacre des settlers, voilà les occupations habituelles des hôtes de ces parages. Les chevelures des victimes, conservées à titre de trophées de guerre, indiquaient le nombre de leurs forfaits, qu'ils appelaient des victoires. On sentit le besoin de grouper ces clans redoutables, afin de rendre leur surveillance plus facile.

En 1869, le congrès chargea une commission d'étudier cette grave question. Le problème se posait comme il suit : trouver dans le Far-West, loin du chemin de fer, des territoires propres à recevoir ces tribus errantes. Nous disons *des territoires*, parce que l'on se proposait de disséminer les clans, de les isoler les uns des autres, pour les empêcher de concerter une action commune, après entente préalable. On n'avait pas perdu le souvenir des exploits de Tecumseh pendant la guerre de 1812, la concentration des Peaux-Rouges opérée par son ordre et les utiles secours que ces auxiliaires prêtèrent aux Anglais. On n'avait pas oublié non plus le chef canadien Pontiac (1759), ennemi juré des Anglais, disant aux guerriers de tous les clans voisins : « Unissons-nous pour jeter à la mer ces chiens déguisés en habits toujours teints de sang ! »

Le gouvernement fédéral devait pourvoir aux frais d'installation, et tenter de civiliser ces barbares en leur donnant des instrumens aratoires, essayer, en un mot, de fixer au sol ces dangereux nomades. On leur envoya des missionnaires, des agriculteurs, des

médecins, des forgerons, des charpentiers, et l'on défendit aux blancs de s'établir parmi eux sans leur autorisation.

III.

Ainsi, l'on peut diviser en deux groupes les peuplades de race cuivrée : les unes, cantonnées dans le Territoire-Indien, sur la rive droite du Mississipi ; les autres, éparpillées dans une centaine de *réserves,* grandes et petites, le long de la frontière du Dominion et dans les Montagnes-Rocheuses. Depuis 1878, le congrès vote annuellement un crédit destiné à la solde et à l'entretien d'un corps de police indigène, fort de 70 officiers et de 700 hommes, distribués entre les diverses *réserves.*

Ces tribus disséminées occupent des degrés différens dans l'échelle de la civilisation.

Les Cherokées, les Creeks, les Choctaws, les Chickasaws et les Séminoles, désignés collectivement sous le nom de Cinq nations, fraction la plus civilisée de la race rouge, occupent le territoire indien proprement dit. Six fleuves et un grand nombre de rivières arrosent cette immense *réserve* qui ne mesure pas moins de 20 millions d'acres. La terre y est très fertile et la douceur du climat y permet les cultures les plus diverses. Comment de si heureuses conditions n'auraient-elles pas tenté les États voisins ? L'Arkansas et le Missouri ont maintes fois revendiqué la possession de ce riche domaine, que le gouvernement fédéral a dû faire protéger par des troupes.

Dès 1808, les chefs et guerriers cherokées rédigèrent un acte nommant des « régulateurs » chargés de réprimer le brigandage et les vols de chevaux, de protéger les veuves et les orphelins, avec le droit de tuer tout coupable qui résisterait à leur autorité. Vingt années plus tard, ils adoptèrent une constitution qui, par additions successives, forme aujourd'hui un volume de 369 pages, dont ce peuple se montre justement fier et qui lui sert à défendre la vie et la propriété.

La législation des Choctaws, non moins remarquable, date de 1834 et leur constitution fut adoptée à Doaksville, le 11 janvier 1860. Elle accorde le droit d'exploitation à tout individu qui découvre une source d'eau minérale ou une mine de charbon. Aussi, plusieurs mines de houille sont-elles exploitées par eux. En 1887, elles ont donné 500,000 tonnes.

Les lois indiennes prêtent une attention spéciale à l'instruction publique. La constitution cherokée déclare que, « l'éducation et la

moralité étant nécessaires à un bon gouvernement, au bonheur de l'homme et au maintien de la liberté, les écoles et autres moyens d'éducation seront, avant tout, l'objet des encouragemens. »

Un directeur des écoles et trois administrateurs de district composent une commission autorisée à passer des marchés pour la fondation d'écoles et de collèges dans la nation choctaw. Les administrateurs de district choisissent dans leur ressort particulier les élèves à envoyer aux divers établissemens d'instruction, en fondant leur choix sur leur intelligence et leur faculté d'apprendre plus ou moins rapidement. L'administrateur local inspecte les écoles et tient un registre d'inscription des enfans choctaws de sept à treize ans. A dater du jour de l'inscription, les parens sont tenus de les envoyer à l'école voisine, sous peine d'une amende de 10 cents, à moins d'excuse valable, telle que mauvais temps, inondation ou maladie. Les Choctaws ont aussi des écoles d'orphelins soumises à des règlemens particuliers. Dans les unes et les autres, l'enseignement se fait en anglais.

Le *Territoire indien* a depuis longtemps ses journaux; les Cinq-Nations en impriment onze; l'un d'eux s'appelle *le Téléphone*.

Au point de vue du culte, les anabaptistes, les plus nombreux, ont 150 temples sur le domaine des Cinq-Nations; ensuite, vient l'église épiscopale avec 52; puis les presbytériens avec 43. L'église catholique romaine a attaqué le *Territoire* en 1875, en fondant une petite école à Akota.

Moins de cent agens du gouvernement, aidés de la police indigène et des troupes fédérales, dirigent ce vaste territoire où l'on compte : 23,000 Cherokées, 18,000 Choctaws, 14,000 Creeks, 6,000 Chickasaws et 3,000 Séminoles.

On s'imagine volontiers ces Indiens comme des hommes à la peau cuivrée, les jambes serrées dans des mocassins, des plumes d'aigle aux cheveux et un tomahawk à la main. Ce costume et ces accessoires ne sont plus de mise chez les Cinq-Nations ; on ne les retrouve plus que dans les tribus du Far-West, à l'Opéra-Comique et dans les romans de Cooper. D'ailleurs, presque tous comprennent l'anglais, et, grâce au métissage, le type primitif tend à disparaître; à tel point que lorsque l'on passe dans une ville indienne pour la première fois, on est tenté de se demander : « Où sont donc les Peaux-Rouges ? »

Le gouvernement fédéral, soucieux également de propager l'instruction en dehors du *Territoire indien*, a fondé partout, outre les écoles ordinaires, des écoles professionnelles et même des fermes-écoles. On compte actuellement, dans les réserves, 227 établissemens d'instruction de tout genre, desservis par 837 employés

et fréquentés par 39,717 élèves. L'école industrielle de Salem (Orégon) compte 202 élèves des deux sexes. On y apprend aux jeunes gens l'imprimerie, la cordonnerie, le charpentage, l'agriculture ; aux filles, la couture, la cuisine, le blanchissage et même le piano.

Un tiers des Peaux-Rouges a adopté l'usage des vêtemens européens (en partie ou en totalité). Un sur quinze sait lire. Un sur douze parle anglais. 2,246 ont appris à lire en 1887. Outre les sommes mises à la disposition des écoles par le gouvernement, les sociétés religieuses ont donné 1,215,000 francs aux Indiens pendant la même année.

Il est un fait assez remarquable et que nous ne saurions passer sous silence : l'instruction de l'homme rouge, sauf de races exceptions, ne peut dépasser un certain niveau qui n'est jamais fort élevé. Dans les écoles nombreuses qui parsèment le territoire, on apprend aux enfans les élémens et rien de plus.

Les tribus moins civilisées que les Cinq-Nations sont éparpillées autour des lacs et dans la partie occidentale des États-Unis. Comme les musulmans des confins du Sahara algérien, ces sauvages, ennemis jurés de toute civilisation, n'ont point encore perdu tout espoir de revanche. Dans sa marche progressive, l'élément blanc les presse de toutes parts, les accule vers l'Océan-Pacifique, vers les frontières du Dominion, sans avoir pu améliorer leur condition ni adoucir leurs coutumes barbares. Et l'on peut appliquer en particulier aux misérables clans des Montagnes-Rocheuses ce qu'écrivait J. de Maistre : « Le sauvage dételle le bœuf que les missionnaires viennent de lui confier, et le fait cuire avec le bois de la charrue. »

Ceci, toutefois, ne saurait s'appliquer à tous les Indiens en dehors des Cinq-Nations, et il y a lieu d'établir entre elles de très notables distinctions. Ceux qui habitent au bord des grands lacs se sont groupés en villages. Autour de leurs huttes, arrondies comme celles des castors, des patates étalent leurs feuilles triangulaires, et le maïs ses épis gonflés d'où sortent des touffes de fils blanchâtres.

Les Sioux et les Shoshones, campés dans les gorges des Montagnes-Rocheuses, en compagnie des vautours au cou décharné, réfractaires à toute civilisation, répondent au portrait humoristique de J. de Maistre. Le Shoshone considère le travail des mains comme dégradant, il poursuit au galop de son cheval le bison, qui fuit l'approche de l'infatigable pionnier; ses femmes, images vivantes de la misère, le suivent par derrière, en courant de toute la vitesse de leurs jambes. Ceux qui n'ont point de chevaux voient le gibier leur échapper, ils vivent de racines et cherchent à extorquer par la ruse ce que la chasse ne peut plus leur fournir. De là aussi ré-

sulte une aversion profonde entre ces deux fractions de la tribu, qui amène des rixes sanglantes, suivies de représailles terribles. Quelques Américains prétendent que tenter de les fixer au sol est aussi difficile que de « contraindre les loups à brouter l'herbe et les singes à vivre en société. » En tout cas, l'abus du whisky, la misère croissante et les épidémies paraissent devoir amener leur extinction graduelle. Cette dernière cause surtout fait, parmi eux, d'affreux ravages. En 1837, la petite vérole enleva 10,000 victimes parmi les Dakotahs : un clan de 1,600 personnes fut réduit à 31 et des villages entiers devinrent déserts. Le docteur Williamson trace de cette époque néfaste un lamentable tableau : « On n'apercevait de toutes parts que des morts et des agonisans, des huttes dont il ne sortait plus de fumée ; des enfans affamés errant auprès des froides dépouilles de leurs parens ; des corbeaux et des loups déchirant les cadavres abandonnés sans sépultures. Chez les Arickarées, très fiers de leur beauté, des guerriers, se trouvant défigurés après leur guérison, se précipitaient du haut des rochers ou se donnaient la mort à coups de poignard. »

Nous ne parlerons que pour mémoire de certaines familles rouges éparses dans des réserves de quelques milles carrés. Ces épaves de tribus, enclavées quelquefois dans les états les plus peuplés de l'Union, fondent au contact des blancs. Tels sont, par exemple, les Peaux-Rouges de certaines réserves établies aux bords des grands lacs ou même dans l'État de New-York.

Un jour (c'était en 1865), le hasard nous conduisit au bord de l'Hudson, entre New-York et Albany. A cette hauteur, les falaises ne tombent plus perpendiculairement dans le fleuve, comme aux environs du tombeau du général Grant. La prairie, bordée de sapins, vient, par une déclivité insensible, mourir dans l'eau.

C'était le soir : la brise rayait de légères ondulations la vaste nappe de l'Hudson. On entendait au loin le beuglement des bestiaux qui rentraient du pâturage, et, par intervalles, les locomotives grondaient sur les rails en déposant sur les prairies de petits panaches de vapeur. Accroupi sur l'herbe, un Indien paraissait méditer profondément. Deux plumes d'aigle teintes de vermillon se dressaient dans ses cheveux tordus. Ce n'est pas qu'il eût scalpé deux ennemis ; un tel ornement n'avait plus maintenant aucune signification. Au lieu de tenir à la main un tomahawk rougi du sang des pionniers, il ne possédait qu'un mauvais fusil de traite incapable de servir à la chasse des moineaux. Depuis longtemps, il ne combattait plus ; il mendiait pour vivre, grignotant çà et là quelques épis de maïs que de bons samaritains lui distribuaient encore. C'était bien un représentant de ces hommes inertes devant la force, im-

passibles devant la menace, immobiles devant le progrès. D'une main distraite, il faisait brûler des feuilles de tabac. Un vol de ces sortes de merles à ventre rouge, que les Américains désignent sous le nom de *robbins*, sautillaient dans l'herbe et semblaient vouloir narguer, par leurs cris, ce barbare égaré dans un monde qui n'était plus le sien.

Non loin de là se dressaient les toitures coniques de wigwams en ruine. Les perches de la charpente, liées par le haut, restaient encore debout, dépourvues des nattes qui, jadis, préservaient ses habitans contre les intempéries. L'herbe envahissait le foyer désert, et, tout à l'entour, des acanthes recroquevillaient leurs feuilles sur cet antique patrimoine des Peaux-Rouges.

A quoi songeait cet Indien, dans son isolement farouche? Écoutait-il au loin le cri plaintif des castors? Suivait-il par la pensée les spectres des guerriers disparus poursuivant des fantômes de bisons à travers la prairie où s'alignent aujourd'hui de rians cottages, où des carrés d'avoine ondulent au souffle de cette même brise qui balance des squelettes dans les hamacs suspendus aux acacias qu'aucune main amie ne vient plus ébrancher en signe de deuil? Entendait-il l'assemblée aux mille voix tumultueuses, où les chants patriotiques, exaltant l'imagination, faisaient bouillonner le sang dans les veines des guerriers?

Un *ferry-boat* immense, qui montait à Albany, vint à passer. Les remous soulevés par les roues gigantesques du *Léviathan*, se propageant de proche en proche, clapotèrent à la rive, imprimant de légères oscillations à une pirogue attachée près de là... Sans s'émouvoir, abstrait du monde extérieur, le sauvage continuait à regarder dans le vide.

— A quoi pense-t-il? demandai-je à mon guide.

— A rien, sans doute; mais soyez sûr que, s'il a quelque idée en tête, il déplore de n'être point à la solde du gouvernement fédéral. Il est seul de sa tribu; les autres peuplades, d'ailleurs très peu nombreuses aux environs, le repoussent; il n'est plus ni assez adroit ni assez alerte pour gagner son existence.

Nous nous approchâmes du solitaire.

— Où est ta tribu?

— Je n'en ai point, répondit-il sans se retourner.

— Cette pirogue est-elle à toi?

Il secoua la tête négativement.

— Où est ta femme? où sont tes frères et tes fils?

Il ne répondit rien. Et, quoiqu'il me semblât voir briller une larme sous sa paupière, aucun muscle de son visage ne trahit son émotion. Il ramassa son fusil et s'en alla. Toute sa tribu était

éteinte. Presque personne ne comprenait plus son langage guttural. Il attendait la mort.

On le connaissait dans le voisinage. C'était là, me dit-on, que jadis se réunissaient ses ancêtres, quand tous les hommes valides de la tribu devaient prendre une décision. Ici, les assemblées houleuses décidaient la paix ou la guerre. Le silence a maintenant envahi le site, les wigwams ne fument plus et des settlers irlandais ont remplacé les Peaux-Rouges. Celui-ci revient ici instinctivement; il s'assied sur l'herbe et reste immobile de longues heures. Parfois, se croyant seul, il pousse des cris rauques, des *whoop* stridens, comme des cris de guerre, de ces mots de ralliement qui, de proche en proche, rassemblaient autrefois les membres épars des tribus.

L'écho seul répond à sa voix. Et quand des enfans (cet âge est sans pitié) tirent derrière lui des pistolets chargés à poudre, le sauvage bondit et rentre dans le bois.

Tout seul, ce dernier représentant d'une peuplade sur le point de descendre dans la tombe disparut derrière les sapins. Un mince filet de fumée bleuâtre s'échappait encore des feuilles de tabac et portait au ciel peut-être la dernière prière de ce Peau-Rouge dégénéré.

IV.

D'après ce qui précède, le gouvernement fédéral, à plusieurs reprises, affecta des territoires à l'habitat des tribus indiennes, en les indemnisant pour payer les terrains qu'elles abandonnaient. Mais l'expérience a démontré que la propriété commune offrait de graves inconvéniens et conduisait à d'étranges abus. En théorie, le sol appartient à tous les membres de la tribu; mais, en pratique, il finit par devenir la chose des plus influens et des plus riches, au mépris des droits des autres unités du clan.

De cette façon, les terrains qui constituent la propriété d'un seul acquièrent d'énormes étendues. Ainsi, la vallée de Washita, chez les Chickasaws, constitue une ferme unique de 50 milles carrés. On en compte d'autres de 4,000 acres et même de 8,000. M. Atkins, directeur des affaires indiennes, fut informé, en 1885, qu'un Indien creek possédait une propriété close de plus de 1,900 acres. Il faisait travailler sa terre par les indigènes de la tribu, ses parens peut-être, à raison de 16 dollars par mois. La récolte, comprenant 25,000 boisseaux de blé, lui revenait en entier. De telle sorte que le propriétaire s'enrichissait, tandis que la misère augmentait d'an-

née en année parmi ses travailleurs, de même race que lui, et, en somme, copropriétaires du sol.

Cette sorte de demi-esclavage, répandu chez les Cinq-Nations, est inhérente au système agraire actuel. Si bien que l'on pourrait appliquer à la plupart des indigènes du Territoire-Indien ce que l'on disait autrefois des fellahs : « Ce peuple paraît destiné à travailler pour les autres sans recueillir lui-même les fruits de son labeur. »

A la suite d'un vote presque unanime du congrès, le président des États-Unis promulgua, le 8 février 1887, la loi du partage des terres *(Allotment Act)*. En vertu de cette loi, le président peut faire mesurer chaque réserve indienne ou partie de réserve et en répartir les parcelles, à titre de possession individuelle, entre les indigènes qui l'habitent.

Cet acte règle la superficie des lots à accorder à chaque chef de famille, aux enfans et aux orphelins, ajoutant que les partages seront faits par les agens titulaires affectés aux réserves respectives, assistés de délégués spéciaux que le président nommera à cet effet. Une pièce officielle constatant le partage, et constituant un véritable titre de propriété, sera remise à l'Indien concessionnaire; copie de cet acte sera déposée aux archives du bureau des Terres. La division du territoire entre tous les membres d'une tribu une fois effectuée, le secrétaire de l'intérieur peut négocier avec cette tribu la vente des terres non concédées, ces négociations devant être soumises à la délibération du congrès. Dans le cas où des terrains de l'espèce seraient vendus, la somme représentant le prix sera versée au trésor des États-Unis, au compte de la tribu. Le congrès devra employer l'intérêt de cette somme, fixé à 3 pour 100, au développement de la civilisation du clan en question. Enfin, tout Indien qui accepte un lot de terre à titre de concession individuelle devient, *ipso facto*, citoyen des États-Unis.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'économie de la nouvelle loi du partage des terres.

Les indigènes de quelques réserves se montrent opposés à cet établissement de la propriété individuelle. Fiers de leurs coutumes barbares, ils considèrent avec méfiance toute innovation qui porte atteinte à leur existence nomade.

Comme dans le vieux monde, les masses indiennes accoutumées à écouter et à obéir, adoptent volontiers les idées de leurs chefs. Ceux-ci pressentent que l'*allotment* marquera la ruine de leur influence et de leur pouvoir. Notamment, dans le Dakota, ils tentèrent de soulever leurs tribus contre cette loi nouvelle qui devait entraîner des changemens si profonds. Aussitôt que vous aurez vos

titres, assuraient-ils, on ne vous distribuera plus ni vivres ni argent; on vous obligera à payer l'impôt de la terre, et les parcelles de votre territoire demeurées en dehors du partage seront vendues à des blancs qui s'établiront dans la réserve. Or le Peau-Rouge éprouve, pour le *settler* blanc, une horreur profonde. Il redoute par-dessus tout le voisinage dangereux de ces visages pâles sans foi ni loi, dont maintes fois il éprouva les instincts cruels.

A la tête des opposans se montrèrent les Cinq Nations civilisées du Territoire Indien. Exclues des bénéfices de la loi, certaines d'entre elles invitèrent les autres tribus rouges à en repousser l'acceptation.

Toutefois, ce sentiment n'était pas unanime. Voici un extrait de la profession de foi récente d'un parti de Creeks : « Un petit nombre de citoyens possèdent, à l'exclusion des autres, de vastes étendues de terrain. Nous condamnons cette pratique comme une espèce de monopole. Chaque citoyen, riche ou pauvre, n'a droit qu'à une fraction de notre patrimoine commun. En conséquence, nous demandons au conseil national de voter une loi réglant l'étendue des propriétés closes et des pâturages. »

Les avis étaient donc partagés, et si certains indigènes se montraient les adversaires de l'*Allotment Act*, d'autres regardaient comme indispensable de rogner les terres des riches propriétaires et de diviser les terrains entre tous les membres de la tribu.

Quoi qu'il en soit, le président ordonna, dès le courant de 1887, l'arpentage des réserves où les indigènes se montraient favorables à la loi. Des agens expédiés sur les lieux entreprirent immédiatement les travaux.

En assignant aux Cinq Nations, sous le nom de Territoire Indien, le vaste domaine compris entre l'Arkansas et la Rivière-Rouge, le gouvernement fédéral avait, en fait, aggloméré ces indigènes en une masse compacte, formé une sorte de confédération d'individus de même race dont l'alliance, à un moment donné, eût pu nuire à ses intérêts. Mais, fidèle à sa politique, il ne tarda pas à opérer, à prix d'argent, le démembrement de cette vaste réserve : ce mouvement commença dès 1866. Les terres inoccupées coupent aujourd'hui les divers parallélogrammes attribués aux peuplades rouges. Une partie de ce terrain sans propriétaire (l'Oklahòma) vient d'être ouverte à la colonisation, et les *settlers* s'y sont précipités avec avidité en attaquant ce territoire au sol vierge par tous les points à la fois.

En 1887, M. Atkins, directeur des affaires indiennes, traitait ce sujet avec la compétence que lui donne l'exercice de ses hautes fonctions. Deux choses, selon lui, devaient marquer leur influence sur l'avenir du territoire libre, enclavé dans la grande réserve des

Cinq Nations. D'abord, le chemin de fer de construction récente qui pénètre au cœur de l'Oklahoma, sans compter les six autres dont les stations-frontières menacent directement le domaine des Peaux-Rouges; en second lieu, la loi de partage à titre individuel, destinée à déterminer enfin l'habitat permanent des tribus actuellement cantonnées à l'ouest du 100e méridien.

Il prévoyait déjà que le gouvernement se refuserait à attribuer certaines portions du territoire en excédent à l'établissement éventuel d'Indiens amis, et, dans ce cas, le refoulement vers l'Est des tribus occidentales (Cheyennes, Arapahoes, Wichitas, Kiowas et Comanches) paraissait s'imposer. Ce qui revenait à dire, avec le chef de l'agence de Belknap (Montana) : « Il n'est pas prudent de mettre à exécution la loi de partage jusqu'à ce que le congrès se décide à réduire l'étendue de la réserve. » Et, en supposant opérée cette concentration des Indiens, qui massait ceux-ci dans des domaines contigus, on ne pouvait plus ouvrir aux immigrans de race blanche qu'une fraction occidentale du Territoire Indien. Le congrès avait le droit de disposer de cette terre inoccupée, sur laquelle les Indiens actuels ne peuvent élever aucune prétention, et qui présentait à l'agriculture un vaste champ. D'après l'estimation de M. Atkins, en transportant dans le Territoire les 260,000 Indiens des États-Unis (ce nombre ne comprenant pas les Peaux-Rouges de l'Alaska), il reviendrait à chacun d'eux 158 acres, le Territoire mesurant 64,222 milles carrés, soit 520 acres pour chaque personne présente dans ses limites, superficie manifestement trop étendue. La question se pose de la manière suivante : Trouver un mode de groupement et de partage qui satisfasse la logique et l'équité.

Voici la solution préconisée par M. Atkins : Remarquons d'abord que les tribus cantonnées dans la partie occidentale du territoire sont les seules à l'ouest du 100e méridien, et constatons la surface des terres de la réserve, des deux côtés de cette ligne, ainsi que la distribution de la population de part et d'autre.

Des 41,102,546 acres qui composent la superficie du Territoire Indien, 13,740,223 acres sont à l'ouest du 100e méridien, 27 millions 362,323 à l'est, et les terres vacantes à l'est de cette ligne mesurent 3,683,605 acres. D'autre part, on compte, à l'ouest de la même ligne, 7,616 Peaux-Rouges, et 68,183 à l'est; soit, au total, 75,799, ce nombre représentant la totalité des indigènes du Territoire.

Si l'on transplantait les 7,616 Indiens cantonnés à l'ouest du 100e méridien sur les 3,683,605 acres inoccupées à l'est de cette même ligne, chacun d'eux aurait 483 acres, c'est-à-dire une super-

ficie supérieure de beaucoup à la quantité qu'il pourrait mettre en culture.

Mais nous voyons aussi qu'il reste, à l'ouest du 100e, 13 millions 740,223 acres, étendue suffisante pour donner 100 acres à 137,402 individus; et, en supposant chaque *settler* à la tête d'une famille de 5 personnes, ce pays pourrait nourrir une population de 687,010 âmes. Si l'on ajoute à cela le *No Man's Land,* dont les 3,672,640 acres gisent immédiatement à l'ouest, on arrive à cette conclusion que ces deux superficies pourraient former un territoire aussi vaste que plusieurs des États de l'Union.

Naguère, on aurait pu facilement mettre à exécution la mesure indiquée par M. Atkins. Les Peaux-Rouges fixés à l'ouest du 100e méridien, notamment les Cheyennes et les Arapahoes, molestaient ceux d'entre eux qui manifestaient une certaine propension à adopter les coutumes des blancs. Le gouvernement dut s'interposer et les récalcitrans capitulèrent : depuis lors, un grand nombre de ces Indiens cultivent le sol et bâtissent des maisons; ils ont même construit des villages et défriché une vaste étendue de prairie. Avant ces événemens, il est facile de le comprendre, leur refoulement vers l'est ne leur aurait causé aucun préjudice. Mais, dès 1887, cette sorte de déportation était devenue moins aisée. Néanmoins, en raison du faible déplacement à opérer et de la supériorité du nouveau domaine à assigner aux Arapahoes et aux Cheyennes, M. Atkins pensait que, moyennant un dédommagement métallique, on les déciderait à obéir aux vœux du congrès, dans le cas où celui-ci prendrait la résolution de les diriger sur l'Oklahoma ou sur d'autres terres inoccupées à l'est du 100e méridien.

Avec très juste raison, M. Atkins considérait en outre comme un essai dangereux à tenter, au point de vue indien, l'ouverture à la colonisation blanche du territoire de l'Oklahoma, environné de trois côtés par des tribus rouges. N'y avait-il pas dix chances contre une pour que les indigènes cantonnés à l'occident de cette terre fussent écrasés par les vagues de *settlers* déferlant sur eux de tous les points de l'horizon?

Un tel sujet méritait donc la sollicitude du gouvernement. L'ouverture, à la colonisation blanche, de ces parcelles libres du territoire indien étant décidée, le moyen déjà indiqué paraissait le plus rationnel et susceptible de causer le minimum d'effervescence parmi les Peaux-Rouges.

Pourtant, le congrès n'adopta point cette manière de voir. On laissa les Indiens dans leurs cantonnemens et l'on ouvrit aux *settlers* blancs des terres sans maître qui, de trois côtés, étaient bornées par des peuplades rouges.

Lorsque le gouvernement assigna aux Peaux-Rouges le Territoire Indien, il leur donna en outre, au nord de ce domaine, un vaste terrain de chasse que les indigènes ne tardèrent pas à dépeupler. Notons, en passant, que jamais la frontière qui sépare ce pays de chasse de l'État du Kansas n'a été bien définie. On ne prit pas la peine de la jalonner exactement dès le principe, parce que la terre de cette région n'a que peu de valeur. Elle n'est d'ailleurs habitée que par quelques *squatters,* d'où son nom de *No Man's Land.*

Plus tard, une compagnie de chemin de fer proposa de traverser le Territoire pour aller à Santa-Fé (Nouveau-Mexique), se contentant du droit de passage sur les réserves indiennes, sans demander (contrairement à la coutume établie) aucune concession de terrain le long de la voie.

L'autorisation fut accordée ; mais la compagnie fit faillite, après avoir jalonné la ligne. Les agens chargés de ce travail remarquèrent la richesse et la fertilité d'une partie de ces terrains : ce fut le commencement des compétitions.

L'Américain, aventureux par instinct, hardi dans ses conceptions, travailleur infatigable, sans cesse à la recherche d'un milieu où son activité puisse se donner libre carrière, vit dans un état perpétuel d'agitation. Les villes lui offrent les combinaisons financières avec des alternatives variées de fortunes soudaines et de *krachs* formidables. Dans l'intérieur des États, les défrichemens et les spéculations de terrains lui présentent le même attrait inéluctable.

D'ailleurs, depuis quelques années, une multitude de gens cherchent fortune à l'ouest du 100e méridien. Ces colons nomades, en quête d'un *home,* désignés dans le pays sous le nom de *movers,* cherchèrent à envahir les terres libres du territoire. Des groupes de spéculateurs et de colons s'associèrent même dans le dessein avoué de s'approprier ces enclaves sans habitans et sans maître. D'autre part, la compagnie du chemin de fer qui, depuis peu, traverse le pays du nord au sud, ne cherchait qu'à mettre en valeur sa concession, et, par suite, qu'à attirer l'émigration de ce côté.

Vers 1877, un aventurier nommé David Payne, cherchant un moyen de faire ouvrir le Territoire Indien à la colonisation, découvrit qu'une bande de terrain, située au cœur de cette grande réserve et mesurant environ 2 millions d'acres, avait été cédée par les Séminoles aux États-Unis (traité du 21 mars 1866). Aussitôt, il songea à prendre possession de cette terre qui s'enfonce comme un coin dans le territoire indien, et dont la colonisation paraissait devoir faciliter la conquête du refuge des cinq tribus civilisées. Il n'eut pas de peine à s'assurer l'aide des *movers* et se mit en

marche au mois de décembre 1880, à la tête de 600 de ces nomades insatiables.

Toutefois, ses préparatifs, qui durèrent deux ans, avaient attiré l'attention des troupes chargées de veiller à la garde du territoire ; aussi, dès que Payne et ses *boomers* se présentèrent aux confins de la réserve, ils trouvèrent des cavaliers de l'armée des États-Unis qui les rejetèrent dans le Kansas.

La mort de Payne, survenue en 1884, ne mit pas fin aux tentatives de colonisation de cette terre, que l'on nomma *Oklahoma,* « belle terre, » dans la langue des Indiens.

Mais une loi formelle continuait à interdire aux settlers l'accès de ce territoire. Le congrès, plusieurs fois appelé à donner son opinion, ne répondait point et les choses restaient en l'état. Les troupes chargées de la police de la grande réserve déconcertaient toutes les tentatives de prise de possession, en chassant les bandes organisées, en expulsant quelques settlers isolés qui avaient réussi à tromper leur vigilance et à fouiller les bois dans l'espoir d'y découvrir des mines. Le settler refusait-il de rebrousser chemin? on l'attachait à sa propre charrette et on le traînait de vive force hors de la frontière.

Cependant, les spéculateurs, plus pratiques que Payne, n'usèrent point leurs forces dans de stériles tentatives. Ils présentèrent à la sanction des pouvoirs publics un projet de loi ouvrant non-seulement l'Oklahoma proprement dit, mais aussi toute partie du territoire indien non occupée par les cinq tribus civilisées.

Le sénat n'adopta pas dans son ensemble ce projet de loi connu sous le nom de *Springer bill.* Il autorisa simplement la colonisation de l'Oklahoma, c'est-à-dire du 1/6 environ des terres vacantes du Territoire Indien. Le général Harrison, président des États-Unis, autorisa les colons à y pénétrer le 22 avril 1889, à midi.

D'après ce qui précède, et contrairement à ce que la plupart des journaux ont annoncé, le territoire en question ne constitue point le dernier refuge des Peaux-Rouges, et l'invasion des settlers n'a point marqué l'anéantissement de cette race, vraisemblablement en effet condamnée à disparaître, mais dont l'Europe a sonné le glas prématurément.

Loin de calmer les impatiences, la proclamation du général Harrison surexcita la cupidité des États d'alentour. On fit d'immenses préparatifs ; un grand nombre de fermiers, décidés à abandonner des terres médiocres, démontèrent leurs habitations pour se lancer dans le nouvel Eldorado.

Des groupes se formèrent avec l'intention d'arriver dans l'Oklahoma le 22 avril au matin. Il paraît que ces associations, dési-

reuses de choisir leur terrain avant l'arrivée du gros des colons, offrirent à la compagnie Atchison des sommes colossales pour la location du premier train du 22, à destination de l'Oklahoma. Toutefois, la compagnie, redoutant sans doute les conséquences que pouvait entraîner son acceptation, refusa. Les settlers, furieux en voyant passer le convoi surchargé de voyageurs, auraient peut-être coupé la voie, tiré sur le train et causé d'irréparables désastres. La compagnie refusa donc d'assumer cette responsabilité.

Plusieurs jours avant la date fixée, de toutes parts, les colons débouchaient en masses pressées; la compagnie du chemin de fer accumula du matériel en quantité suffisante et prit les mesures nécessaires pour transporter 5,000 immigrans en un jour.

Le Territoire Indien devint le centre vers lequel rayonnaient de profondes colonnes de settlers, suivis de centaines d'enfans et de femmes, pourvus d'armes, de munitions, d'objets de campement et de vivres. Ces pionniers faisaient songer aux hordes confuses de barbares qui se ruèrent jadis sur l'Occident, mêlées où marchaient côte à côte le bétail, les chariots et les guerriers. La même passion agite la tourbe américaine; mais celle-ci a des armes plus terribles, elle possède des instrumens plus perfectionnés, et, dans l'espace d'un instant, elle accomplit ses destinées, brise les obstacles et nivelle tout, hommes et choses, sur son passage.

Chacun accourant avec ardeur à la curée, le chemin de fer prenait à chaque station des multitudes de voyageurs qui s'entassaient dans les wagons, et les plates-formes de séparation regorgeaient de monde. Aux dernières gares, le train subissait un assaut véritable : les pionniers envahissaient les marchepieds, après avoir brisé les vitres et éventré les wagons à coups de hache! De chaque côté de la voie, de lourds chariots enfoncés dans le terrain détrempé restaient en détresse.

Cinquante mille colons s'échelonnèrent ainsi sur la frontière de ce territoire, qui pouvait nourrir à peine 20,000 individus. Ces terrains, on le remarquera, passaient pour très fertiles et, pourtant, on comptait parmi les nouveaux venus très peu d'agriculteurs, mais surtout des ouvriers de toute espèce, escortés d'une tourbe de spéculateurs, d'aventuriers et de joueurs de profession. Les trains s'arrêtèrent à l'endroit où la troupe avait dressé ses tentes. Et, le soir, les feux de milliers de bivouacs enserraient la terre promise dans un cercle de flamme.

Le général Merrilt, chargé de contenir cette multitude et d'empêcher l'invasion des terres avant l'heure fixée, jugea prudent, à la suite de rixes sanglantes, de faire désarmer nombre de settlers. Mais, vu l'effectif réduit dont il disposait, une surveillance sérieuse

ne put être établie et, à la faveur de la nuit, quelques colons se faufilèrent dans la réserve. Des cavaliers lancés à la poursuite des délinquans les criblaient de balles sans autre forme de procès et obligeaient les survivans à rebrousser chemin. Le commandant des troupes ne fit qu'une exception en faveur des pontonniers, chargés de jeter à l'avance des ponts sur les rivières que les settlers devaient traverser.

Le lundi, à midi précis, ces masses confuses se livrèrent à un mouvement formidable, comme la poussée d'une foule aveugle qui s'écrase dans un passage étroit, afin d'échapper à un danger imminent. Dévastant tout, la trombe humaine pénétrait enfin dans la terre promise. Les trains regorgeant de voyageurs arrivèrent les premiers, suivis de près par les cavaliers et les charrettes.

Les settlers se groupèrent dans les sites choisis d'avance pour l'établissement des villes. En un instant, les tentes couvrirent le nouveau domaine, comme les pâquerettes émaillent une prairie; et des photographes disséminés à l'entour exécutèrent des épreuves instantanées de ces campemens où l'agitation était à son comble.

Le premier hôtel, fondé au capital de 2,500,000 francs, comprenait cinquante tentes, dont cinq réservées à la salle à manger. Dès le 22 avril, lendemain de l'arrivée des colons, le bureau de poste fonctionnait et le premier journal faisait son apparition.

Assemblées en un instant, les planches des maisons s'alignèrent en rues, laissant entre elles des terrains vagues destinés aux squares de l'avenir. En quatre ou cinq jours, Oklahoma-City, Kingfisher et Guthrie se dressèrent comme par enchantement. Les emplacemens de ces villes paraissent heureusement choisis : le premier occupe le centre de la région nouvelle; les deux autres, les points d'intersection des deux chemins de fer projetés. Sous peu, les pionniers, s'ils sont en assez grand nombre, dessècheront les marécages, abattront les forêts, défricheront les terres; la charrue tracera les sillons, et les rails posés, dans les bois, sur les troncs d'arbre sciés à bonne hauteur pour préserver la voie des grandes crues, achèveront l'œuvre de pénétration. Pendant ce temps, on vivra sous le régime de la loi de Lynch, en adorant le dieu-dollar dans des temples au fronton desquels brilleront en lettres d'or les mots : *Oklahoma Indian Bank*.

On peut se demander si les settlers se renfermeront exactement dans les limites du nouveau territoire, sans chercher au dehors d'une frontière mal définie et encore moins surveillée, soit des terres plus fertiles, soit des mines ou même des esclaves? Nous pensons qu'une telle éventualité n'est point impossible, fondant en partie notre opinion sur l'effroi que le voisinage de ces colons inspire aux Indiens, même les plus civilisés.

En résumé, 300,000 Indiens, plus ou moins fixés au sol, sont éparpillés entre New-York et San-Francisco. Ces sauvages, entraînant avec eux le bison, reculèrent longtemps devant le flot des immigrans européens. Mais, aujourd'hui, leur mouvement subit un arrêt; chaque tribu se meut dans des enclaves mesurées par le gouvernement fédéral. L'application graduelle et méthodique de la loi de partage du 8 février 1887 achèvera de conduire la plupart des indigènes à l'état le plus rapproché de la civilisation et constituera les réserves en véritables pépinières de citoyens américains.

Reprenant la classification établie plus haut, nous dirons, en ce qui concerne les Cinq Nations, que les agens constatent de sérieux progrès dans la culture de la terre, l'instruction publique et l'art de la construction. Ces tribus, fixées maintenant au Territoire, tendent à s'accroître, au lieu de présenter la décroissance effrayante de celles qui errent dans les Montagnes-Rocheuses.

Les autres peuplades, éparpillées dans l'Ouest et le Nord, s'obstinent (surtout celles de l'Ouest) à croupir dans la barbarie, jetant sur les pionniers blancs des regards pleins de haine et « vieillissant dans une éternelle enfance. » Bien que les Américains laissent à ceux-ci la grâce de vivre, l'alcool fait parmi eux de tels ravages, qu'ils paraissent devoir subir le sort des Maoris océaniens, c'est-à-dire disparaître dans un avenir prochain. Le temps poursuit son œuvre, comme l'Indien le bison : dédaigneux des lumières de la civilisation, les Peaux-Rouges de cette catégorie n'échapperont pas à la loi et cèderont la place aux représentans de la famille caucasienne. Déjà peut-être serait-il à propos d'appliquer à ces tribus du Far-West le mot du sénateur Elliot : « Il n'en restera bientôt plus assez pour nous indiquer où sont les tombeaux de leurs pères et pour raconter comment leur triste race a disparu. »

Le trait dominant de la politique américaine à l'égard des Peaux-Rouges, c'est la diminution constante de la superficie des réserves et la colonisation des terrains devenus vacans, non point par d'autres peuplades rouges, mais par des blancs. Après avoir groupé les tribus dans des territoires séparés, le gouvernement fédéral leur achète des terrains de loin en loin, et ces achats successifs diminuent considérablement l'étendue de leur domaine. Enfin, l'*Allotment Act* achève de les réduire à la portion congrue. D'après les termes de cette loi, chaque homme rouge reçoit le lot de terre que, raisonnablement, il est capable de cultiver. On arpente les réserves, on les mesure, et ces opérations ont encore pour résultat, sinon pour but, de diminuer l'étendue des terres indiennes ; les nouveaux terrains rendus ainsi disponibles sont ouverts à la colonisation des settlers.

Il est vrai que ces sortes d'expropriations ne se font qu'avec le consentement des intéressés et que quelques tribus, flairant le piège, refusent encore de répondre aux sommations déguisées du gouvernement fédéral : le dieu-dollar les touchera de sa grâce et leur déliera la langue.

De la sorte, les îlots figurés par les réserves sur la carte des États-Unis ne peuvent tarder à être submergés par la marée montante de la population blanche, d'autant plus que l'on pousse activement les voies ferrées à travers les domaines des Peaux-Rouges. En janvier 1888, on comptait quinze voies nouvelles en projet ou en construction. Le congrès, libre d'accorder le droit de passage sur ces territoires, use largement de cette faculté. Dans les trois premiers mois de 1887, ce droit a été accordé six fois, pour des chemins de fer, des télégraphes et même des lignes téléphoniques. Suivant l'importance de ces concessions, la loi impose aux compagnies, sous peine de déchéance, l'obligation de terminer les lignes avant deux ans, ou d'en construire au moins 50 milles (83 kilomètres) dans l'espace de trois années.

En somme, le désintéressement que montre l'État à l'égard des tribus indiennes semble plus apparent que réel. Le gouvernement protège sans doute les Peaux-Rouges, disent les philanthropes, mais avec le secret espoir de voir bientôt disparaître ces indigènes plus nuisibles qu'utiles et dont les terres seraient mieux cultivées par les *boomers* du Far-West.

Dans un avenir plus ou moins rapproché, les Indiens paraissent devoir perdre leur nationalité. Traversés, nivelés, pétris par la civilisation, les descendans des Peaux-Rouges actuels, devenus de simples settlers sur un domaine mesuré par ordre du gouvernement, oublieront ce mot poignant d'un Huron qui refusait de vendre son patrimoine et repoussait toutes les offres, en répétant : « Dirai-je aux ossemens de mes ancêtres de se lever et de me suivre? »

ALBERT DE CHENCLOS.

LE

CENTENAIRE DE 1789

Le 10 juin 1790, Anacharsis Clootz conduisait à la Constituante une ambassade du genre humain où figuraient, derrière le baron allemand, des Polonais, des Espagnols, des Hollandais, des Grecs, des Persans, des Arabes, des Turcs en turban, un Chinois à longue queue, un Chaldéen costumé en astrologue, la plupart loués à 12 francs par tête pour représenter les peuples esclaves des tyrans. A cette solennelle députation de l'humanité, les constituans, présidés par Sieyès, votaient les honneurs de la séance. Pour eux, ce qui nous semble une mascarade était une pompe symbolique de la mission de la Révolution appelée à renouveler le monde. Tous alors, constitutionnels ou jacobins, croyaient bien travailler pour l'humanité. On leur eût annoncé que la France célébrerait le Centenaire de 1789 par une exposition à laquelle l'univers serait convié, aucun ne s'en fût étonné. Ils auraient vu en imagination le Turc et le Chaldéen d'Anacharsis Clootz, régénérés par les grands principes, se joindre aux peuples de l'Europe pour fêter l'avènement de la Liberté et de la Raison. Une chose seulement les eût surpris, c'eût été d'apprendre que la plupart des gouvernemens devaient refuser de s'associer à la célébration du Centenaire. Ils eussent eu peine à le croire : ils n'imaginaient point que, pour transformer le monde, la Révolution pût avoir besoin d'un siècle.

« Comment, eût dit Condorcet ou Buzot, dans cent ans, la Révolution n'aura pas encore conquis l'Europe ! » Ils n'auraient trouvé qu'une façon d'expliquer cette choquante anomalie : l'asservissement des peuples par les despotes, ou encore la jalousie des autres pays pour la grandeur de la France, rendue trop puissante et florissante par la Révolution. Qu'eussent-ils dit, s'ils avaient pu prévoir que, en France même, les bienfaits de la Révolution seraient encore un sujet de dispute, et que les Français passeraient les douze mois du Centenaire à se demander sous quel gouvernement ils finiraient l'année ?

Les étrangers ont beau en avoir ressenti le contre-coup, la Révolution ne saurait leur inspirer les mêmes passions qu'aux Français. Ils en semblent de meilleurs juges, étant plus impartiaux ou plus désintéressés. Cela n'est pas toujours vrai. Chaque peuple est enclin à juger la Révolution d'après son tempérament, ses préférences politiques ou ses intérêts nationaux. Grands et petits sont d'accord pour en diminuer l'importance, au moins en ce qui touche chacun d'eux. L'espèce de rédemption politique que nous lui attribuons volontiers, l'étranger se plaît à la lui contester. Chacun, en fait d'histoire, tire la couverture à lui. Anglais, Allemands, Italiens, presque tous, s'ils parlent de la Révolution, en parlent moins en disciples qu'en maîtres ; les plus novices aiment à nous faire la leçon. Sur les milliers de visiteurs des deux mondes en route pour contempler la tour Eiffel, la maigre Babel de fer, bien peu viendront en pèlerins vénérer les lieux saints de la Révolution. Nous allons avoir, à Paris, bien des congrès savans, avec les banquets qui terminent les congrès de savans. J'imagine un de ces banquets où sont attablés des représentans des principaux peuples, des principales races, des principales religions. C'est, au Grand-Hôtel ou au Continental, le congrès pour la propriété littéraire, ou pour l'unification de l'heure. Il y a des délégués anglais, allemands, autrichiens, italiens, américains du nord et du sud ; il y a même des délégués turcs, indous, chinois. On est au dessert ; on a porté les *toasts* d'usage ; les ministres ou les personnages officiels sont partis. On s'est mis à causer de la Révolution, tout en achevant de prendre le café et en allumant un cigare. La conversation s'échauffe peu à peu ; les convives s'excitent les uns les autres. Les plus enclins à pérorer élèvent la voix ; aux discours compassés et fleuris de tout à l'heure en succèdent de plus libres, de plus variés. On renchérit sur son voisin ; on se passe au besoin quelque paradoxe.

« En nous conviant au Centenaire de 1789, dit d'un ton bourru un professeur américain, la France semble nous inviter à célébrer

l'avènement de la liberté comme si, pour se manifester aux peuples modernes, la liberté avait attendu la chute de la Bastille. Les Français se trompent. La liberté est plus ancienne; ils ne l'ont pas inventée. Il y avait des hommes en possession de tous les droits, avant qu'une assemblée française n'eût découvert les droits de l'homme. Le peuple qui a fait au monde la double révélation de la liberté et de l'égalité, c'est le peuple américain; il les possédait toutes deux, avant que 1789 ne se fût avisé de les proclamer. Les songes des philosophes français n'avaient pas encore été formulés dans les livres que, pour tout ce qui n'était pas pure chimère, ils étaient réalisés chez nous. Ce qui, dans les salons de Paris, n'était que lointaine utopie avait pris corps et vie dans les villages de la Nouvelle-Angleterre. Liberté ou égalité, pour tout ce qui fait la gloire de la Révolution, nous sommes les aînés; s'il y avait un brevet d'invention, il nous appartiendrait. Lorsque la Révolution française, prétendant inaugurer une ère nouvelle, faisait dater la liberté du 14 juillet 1789, elle oubliait que la France et l'Europe ne sont pas le monde.

« Des deux révolutions, la nôtre est la plus ancienne, et non-seulement elle est antérieure, mais, sans elle, il n'y eût peut-être pas eu de révolution française. Qui ne sait l'influence de la guerre d'Amérique sur la France de Louis XVI? Elle a été, pour la noblesse et la bourgeoisie françaises, une initiation à la liberté et à la démocratie. Les officiers et les soldats de Rochambeau ont rapporté des idées nouvelles qu'ils ont propagées chez eux. Quand Louis XVI et Vergennes faisaient passer, par Beaumarchais, des armes aux *insurgents,* ou qu'ils accueillaient Franklin à Versailles, le roi et son ministre ne se doutaient pas qu'en exposant le royaume à la contagion de la liberté, ils préparaient la chute de la royauté. Quand les Lafayette, les Noailles, les Biron, les Ségur, les Lameth s'embarquaient pour le Nouveau-Monde, ils ne prévoyaient point qu'avec le dédain des privilèges ils en rapporteraient la ruine de la noblesse. Quel était le personnage le plus choyé de la cour et de la ville quelque douze ans avant 1789? Franklin; philosophes et belles dames étaient aux pieds du bonhomme. Pour ce monde athée, le vieux républicain était un dieu. Sa popularité persistait jusqu'en pleine Terreur : on substituait les bustes de Franklin e de Washington aux images des saints. D'où est venu à Lafayette un ascendant hors de proportion avec ses talens? De l'amitié de Washington : son auréole était faite d'un reflet de la gloire de son ami. Lafayette était l'Américain par excellence, et l'Amérique faisait autorité. C'est à l'instigation de Jefferson, alors notre ministre à Versailles, que le tiers-état s'est érigé en assemblée nationale. C'es

à notre imitation, sur la proposition de Lafayette, qu'ont été rédigées les tables de la loi nouvelle, la déclaration des droits de l'homme. Ces droits de l'homme étaient-ils plus dogmatiques, plus philosophiques que notre déclaration des droits, ils n'en valaient que moins ; ils n'en étaient que moins pratiques, moins politiques. Ils posaient des principes vagues sans sanction. Notre congrès de 1776 n'avait pas voulu d'un pareil fatras métaphysique, œuvre d'idéologues ou de lettrés plutôt que de législateurs. Le malheur est qu'en nous imitant les Français prétendaient nous dépasser.

« Ils étaient les élèves et ils se plaisaient à faire les maîtres. Ils croyaient que, pour avoir un bon gouvernement, il suffisait de bien raisonner. Ils se flattaient de métamorphoser, avec leurs décrets, des esclaves et des courtisans en citoyens, et une vieille monarchie en jeune république. Leur illusion nous apparut dès le début. Jefferson, le plus radical de nos constituans, engageait Lafayette et ses amis à ne pas trop demander à la fois, à entrer en arrangement avec le roi, à assurer la liberté de la presse, la liberté religieuse, le jugement par jury, l'*habeas corpus,* avec une législature nationale, jusqu'à ce que le peuple fût capable de plus grands progrès. Cela sembla insuffisant aux impatiens de 1789, et, en 1889, tout cela n'est pas encore assuré. Lisez les lettres du successeur de Jefferson en France, Gouverneur Morris : « Ils veulent, écrivait-il en juillet 1789, quelques jours avant la prise de la Bastille, ils veulent une constitution américaine, avec un roi au lieu de président, sans réfléchir qu'ils n'ont pas de citoyens américains pour porter cette constitution.» En pilotes expérimentés, nous avertissions les Français qu'ils allaient sur des écueils; mais ils négligeaient nos avis. Cette constitution, qu'ils prenaient pour le chef-d'œuvre de la raison, nous avions vu, dès le premier jour, qu'elle était inexécutable. A l'opposé des fondateurs de notre grande république, les Français de 1789 n'avaient aucun sentiment des vices et des dangers du gouvernement populaire. Tandis que notre constitution avait pris, contre la démocratie, toutes les précautions possibles dans un pays démocratique, les législateurs français ne croyaient pouvoir montrer trop de confiance dans la bonté et dans la raison du peuple. La Révolution nous imitait là où l'imitation était dangereuse, et elle dédaignait nos exemples là où la France en eût pu profiter. Elle nous empruntait le principe de la séparation des pouvoirs sans savoir l'appliquer; elle décidait que les ministres seraient pris en dehors de l'assemblée, et ne savait rien imaginer d'analogue à notre cour suprême, gardienne de la constitution contre les usurpations de la législature. En transportant le siège du gouvernement à Paris, en concentrant tous les pouvoirs dans la

capitale, elle mettait la liberté naissante à la merci de la populace. L'abolition des provinces, la réprobation de tout fédéralisme politique, social, religieux, la guerre à l'esprit de localité, de corporation, d'église, de famille, a peut-être été la faute capitale de la Révolution, celle qui a rendu les autres presque irrémédiables. La république, pour ne pas dire la liberté, n'eût pu vivre qu'avec le fédéralisme. Placer face à face l'individu et l'État, l'individu pourvu théoriquement de tous les droits et l'État pratiquement omnipotent, c'était condamner la France à osciller de l'anarchie au despotisme. Comment s'étonner, si en Amérique, on se pose la question : *Was not french Revolution a failure?* Gouverneur Morris écrivait à Washington, dès 1790 : Pour cette fois, la Révolution est manquée. Il avait raison. — Cent ans après, est-on sûr qu'elle ait réussi?

« Comme on s'explique le succès différent des révolutions de France et d'Amérique! Nous avions tant de causes de supériorité qu'il serait injuste d'en trop triompher. En Amérique, la liberté et l'égalité avaient grandi avec le peuple ; pour les établir, nous n'avions rien à renverser. Toutes deux étaient des plantes naturelles, spontanées, non des fleurs exotiques acclimatées à grands frais. La démocratie sortait de tout notre passé. En quittant le vieux monde, nos pères y avaient laissé la monarchie, l'aristocratie, l'église établie, les privilèges, les distinctions de classes. Les Washington, les Adams, les Madison, les Hamilton, ont fait une république, parce qu'ils ne pouvaient faire autre chose : les matériaux leur eussent manqué. La souveraineté du peuple n'était pas, chez nous, un dogme abstrait, révélé par les philosophes; elle existait en acte, avant d'être inscrite dans les lois. Pour que les Français de 1789 eussent pu rivaliser avec les Américains, il leur eût fallu quitter le vieux sol gaulois et passer, eux aussi, la mer. Une société nouvelle veut une terre neuve, vierge des décombres du passé. Il faudra des générations pour que la démocratie se sente à l'aise en Europe; il lui faut s'installer dans les ruines d'une maison qui n'a pas été bâtie pour elle, et faire mur mitoyen avec les grandes monarchies continentales. Pour que la démocratie moderne pût se développer dans toute sa force, il fallait l'Amérique, un sol libre des débris des vieux âges, un territoire immense sans voisins, où les armées fussent inutiles, où les races pussent se fondre. On conçoit mal une jeune démocratie au milieu de grands états militaires. Le *cedant arma togæ* est d'une application difficile dans un pays en armes. La Révolution a eu le tort de l'oublier; elle n'a renversé les Bourbons que pour tomber sous la botte d'un soldat ; puisse la France de 1889 ne pas recommencer la même expérience ! »

Après l'Américain, vint un Anglais, un baronnet membre du parlement, libéral unioniste, d'une vieille famille whig. « Messieurs, commença-t-il, l'Exposition universelle de 1889 semble nous avoir réunis pour célébrer le centenaire de la Révolution française; mais doit-on célébrer les révolutions? En fêter les anniversaires, n'est-ce pas prouver qu'on n'en est pas sorti? L'an dernier, c'était le deuxième centenaire de 1688, la plus légitime des révolutions qu'ait enregistrées l'histoire; nous n'avons même pas illuminé. A voir l'enthousiasme de certains Français pour 1789 ou 1792, on dirait des écoliers récemment émancipés et encore mal assurés de leur liberté. Ils semblent tout fiers d'avoir osé faire des révolutions et renverser des trônes. Il n'y a pas de quoi. L'Angleterre, elle aussi, et avant la France, a mis des souverains en jugement et décapité des rois. En cela, la Révolution française n'a même pas été originale; elle n'a fait que nous copier; mais c'est là une primauté dont l'Angleterre ne s'enorgueillit point. Y a-t-il eu des déchirures dans notre histoire, au lieu de les élargir, nous nous ingénions à les recoudre : voilà pourquoi nous sommes un peuple libre.

« Les Français attribuent à la révolution française une influence capitale sur les destinées du monde. Pour l'Angleterre et les pays de langue anglaise, ils se trompent. Si, à la fin du dernier siècle, l'une des deux nations a eu de l'ascendant sur l'autre, c'est bien plutôt l'Angleterre sur la France. Je ne nie point le contre-coup de la Révolution d'Amérique sur la Révolution française ; mais d'où les Américains avaient-ils apporté le germe de leurs libertés? De l'Angleterre. En nous combattant, nos cousins d'Amérique s'appuyaient sur nos principes, sur nos lois, sur notre esprit. Leur déclaration des droits n'est que le rappel des libertés anglaises. C'est le génie britannique qui a fait les États-Unis; les différences, entre l'oncle Sam et nous, viennent du sol. La liberté est anglo-saxonne de naissance; et il avait raison, ce lord Massareene qui, débarquant à Douvres, en 1789, baisait à genoux la terre britannique comme la terre de la liberté.

« Les Français disent que leur révolution n'a fait qu'appliquer les idées de leurs philosophes. Je le veux bien, mais à quelle source avaient puisé leurs philosophes? Le XVIIIe siècle français est issu du XVIIIe siècle anglais. Par là s'explique le contraste entre la littérature de Louis XV et celle de Louis XIV. Liberté politique, liberté religieuse, nous avons tout enseigné à la France et, par la France, à l'Europe. Toutes les théories du XVIIIe siècle, scepticisme, déisme, sensualisme, matérialisme, athéisme, droits de l'homme, théorie du retour à la nature, tout vient de chez nous, de Bolingbroke, de Toland, de Tindal, Collins, Mandeville, Woolston et autres juste-

ment noyés dans l'oubli. C'est à notre feu que vos philosophes ont allumé la torche qui devait incendier la France et l'Europe. De Voltaire à Diderot et aux encyclopédistes, ils n'ont guère fait qu'amplifier et habiller des idées anglaises. Les sophismes de nos *free-thinckers*, ils les ont pris à la lettre, en prêchant l'application, alors que chez nous, la mode en était passée déjà, la sagesse pratique de l'Anglais en ayant vite senti le vice et le péril. Où est le point de départ de la philosophie du XVIIIe siècle? Dans Locke, et en remontant plus haut, dans Bacon. Le grand courtier d'idées du continent, Voltaire, s'en était fourni chez nous, témoin ses *Lettres sur les Anglais*. On ne saurait compter les écrivains français, grands ou petits, qui ont alors passé la Manche. Après Voltaire, c'est Montesquieu, qui dans notre constitution admirait la libre république cachée sous la monarchie; c'est Rousseau, Buffon, Raynal, Maupertuis, Helvétius, Morellet, Favier; c'est, parmi les hommes de la Révolution, Mirabeau, Brisson, Lafayette, Lanjuinais, Marat, Roland et sa femme. Les Français qui ne pouvaient nous étudier chez nous étudiaient notre langue et notre littérature. L'anglais, réputé barbare sous Louis XIV, était classique sous Louis XV. Comme Voltaire et Montesquieu, Buffon, Diderot, d'Alembert, d'Holbach, de Brosse, Volney, Lalande, Barthélemy, Mirabeau, Cabanis, Mme Roland, lisaient nos philosophes ou nos poètes dans l'original. On traduisait de l'anglais tout ce qu'en laissait passer la censure. Richardson était aussi populaire ici qu'à Londres. De fait, à la veille de la Révolution, l'anglomanie était générale. Paris imitait nos clubs, nos courses, nos modes.

« L'engouement pour ce qui venait d'outre-Manche s'étendait à la politique. Le médiocre livre de Delolme sur notre constitution est encore dans toutes les bibliothèques du temps. Mme de Staël, dans ses *Considérations*, a reconnu l'influence de l'Angleterre sur la Révolution. On pourrait dire qu'elle a jailli du choc de l'esprit français avec l'esprit anglais. Le désir de devenir, comme les Anglais, un peuple libre avait pénétré jusque dans le peuple. Les vainqueurs de la Bastille rencontrant, le 14 juillet, un Anglais, le docteur Rigby, l'embrassaient comme un frère, en lui disant: « Nous sommes maintenant libres comme vous. » Hélas! ce n'est pas, ainsi qu'ils l'imaginaient, en démolissant de vieilles tours et en portant des têtes au bout d'une pique qu'un peuple devient libre! Les nôtres ne s'y sont pas trompés longtemps. Pitt annonçait, dès la fin de 1789, que la France ne ferait que traverser la liberté. Burke prédisait, dès 1790, que la Révolution finirait par le pouvoir le plus despotique qui ait jamais paru sur la terre.

« Pourquoi n'a-t-elle pas mieux réussi? Parce qu'elle a péché par présomption; parce que, au lieu de se contenter de nous imiter, ainsi que l'eussent voulu Malouet, Mounier, Mirabeau lui-même,

la Révolution a prétendu faire mieux que nous. Pour nous rattraper, la France de 1789 eût eu besoin d'un siècle d'efforts, et elle a voulu nous dépasser d'un bond. A son orgueil notre constitution semblait insuffisante. Il fallait à son inexpérience quelque chose de parfait et de symétrique, une constitution aux lignes régulières comme les avenues du parc de Versailles. Elle ignorait qu'une constitution systématique, toute logique et soi-disant rationnelle, invite la raison raisonnante à la remettre sans cesse en question; et de fait, combien la France a-t-elle eu de constitutions depuis cent ans? Elle en est encore, en 1889, à demander une constituante. L'œuvre de la Révolution est une toile de Pénélope, chaque génération défait ce qu'a fait la précédente. Notre exemple montrait que l'histoire, la coutume et la tradition sont, pour une constitution libre, une base autrement solide que l'esprit de système et les maximes abstraites. Je sais que, si les Français de 1789 n'ont pas essayé de construire sur le fondement de la coutume, c'est qu'il leur était difficile de trouver dans le sol national des assises pour une constitution libre. S'ils invoquaient les droits de l'homme, c'est qu'ils ne pouvaient guère invoquer les droits des Français, leurs rois ayant rasé toutes leurs libertés. Cela est vrai; mais, au lieu de s'en attrister, les Français de 1789 s'en réjouissaient. Ils étaient fiers de ce qui faisait leur infériorité. Ils s'enorgueillissaient de bâtir sur le nuage des abstractions. Loin de chercher dans les débris de leur ancienne constitution ce qui pouvait être employé dans la nouvelle, ils ont tout démoli avec enthousiasme, noblesse, église, parlemens, provinces, royauté. Ils ont fait table rase du passé, se persuadant que moins profondes en seraient les fondations et plus haut s'élèverait leur nouvel édifice.

« Le malheur est que, en 1789, l'école anglaise, l'école de la monarchie tempérée, a été supplantée par les idéologues. Si en arrière que fût politiquement la France par rapport à nous, il y avait, entre les deux pays, assez de points de ressemblance pour que le plus arriéré pût imiter l'autre. La France avait, dans sa noblesse et son clergé, les élémens d'une chambre haute; le comité de constitution, s'appuyant sur notre exemple, proposait d'en créer une : la crainte de l'aristocratie l'emporta. De même pour les ministres : on refusa de suivre Mirabeau qui recommandait notre méthode, Mirabeau qui, dès les premiers jours, avait fait venir le règlement de notre chambre des communes. La France avait, pour la diriger, comme un phare de l'autre côté de la Manche; elle préféra s'aventurer à l'aveugle dans les ténèbres. La faute suprême, celle qui rendit toutes les autres presque irréparables, fut le désarmement, puis le renversement de la royauté. La France eût conservé sa vieille base natio-

nale qu'elle eût pu tout reconstruire autour. Voyez l'Angleterre : le trône abattu, nous l'avons vite relevé. Il fallait faire comme nous. Tant que vos révolutions ont présenté une sorte de parallélisme avec les nôtres, nous n'en avons pas désespéré. La double chute des Bourbons, sous Louis XVI et sous Charles X, semblait reproduire celle de nos Stuarts. Qu'avait, après ses mécomptes, fait la France, par deux fois, en 1814 et 1830? Elle avait fait ce qu'elle n'avait su faire en 1789, elle nous avait imités, presque copiés, avec sa Charte. Elle était dans le droit chemin : on pouvait croire que Louis-Philippe, nouveau Guillaume III, allait clore la Révolution. Il n'en a rien eté : 1848 et 1870 ont montré l'incapacité de la France à rien édifier. Royauté, empire, république, ont tour à tour échoué, et il n'est rien d'autre à essayer. La Révolution est devenue chez elle une maladie constitutionnelle à accès périodiques. En ce moment même, par quoi semble-t-elle s'apprêter à célébrer le centenaire de 1789? Par un nouveau changement.

« Et maintenant, cette révolution qui devait renouveler le monde, qu'a-t-elle apporté à l'Europe? Des maximes abstraites, c'est-à-dire des acides corrosifs, des gaz explosibles, des agens de destruction. Où sont les pierres, où sont les matériaux de construction découverts par elle? Je vois bien l'équerre et le cordeau; mais il faut autre chose pour bâtir. Où est son plan de réédification? Elle en a eu successivement plusieurs, en modifiant tour à tour le style et l'ordonnance, démolissant ce qu'elle-même avait échafaudé, recommençant indéfiniment le dessin du monument idéal promis à l'humanité. Comparez cette stérilité de la Révolution française à la fécondité des institutions britanniques, lentement élaborées par les âges et douées de la plasticité des êtres vivans. Monarchies ou républiques, tous les états civilisés nous ont emprunté les grands linéamens de leur constitution. En tout gouvernement représentatif, vous retrouvez le type britannique : *A single head of the State*, roi ou président, avec deux chambres. Ce qui a fait le tour du monde, c'est notre constitution, plus ou moins modifiée selon les usages ou les besoins nationaux. Dans tous les états qui prétendent au *self-government*, les institutions politiques ou judiciaires sont d'origine anglaise. Le tort de nombre de nos imitateurs a été de se croire de taille à porter les libertés britanniques. De là, chez plusieurs, le discrédit du parlementarisme, du gouvernement de cabinet et de parti, machine perfectionnée aux rouages trop délicats pour les peuples sans éducation politique. — Je bois au *self-government* anglo-saxon, et à son acclimatation sur le continent. »

Après l'Anglais, vint un Allemand *privat-docent* à l'université de

Kœnigsberg. Il parlait pesamment, pédamment; il semblait s'efforcer de ne pas blesser les Français et appuyait gauchement sur les vérités désagréables, en souriant, de l'air d'un homme qui se sait gré de ne pas insister. « Nous autres, Allemands, dit-il, nous n'avons pas fait de révolution et nous nous en félicitons. Ce n'est pas que nous n'en ayons l'énergie, ou que nous soyons en arrière de nos voisins. Nos paysans ont, dès le XVIe siècle, ébauché une révolution où Janssen a retrouvé toutes les passions, sinon toutes les idées, de votre révolution française. Lisez Janssen; il est traduit. Nos *Bauern* ont été écrasés, par bonheur pour l'Allemagne. Les révolutions coûtent plus qu'elles ne rapportent, le plus sûr est de profiter de celles d'autrui. Ainsi avons-nous fait de la Révolution française. S'il est un peuple en droit d'en célébrer le centenaire, c'est l'Allemagne. La Révolution a hâté notre développement national et réveillé le patriotisme allemand. En renversant le vieil empire germanique, elle a aplani l'emplacement du nouveau. En abattant les cloisons intérieures de l'Allemagne, elle a préparé l'unité allemande. Oserai-je le dire ici? en rompant les traditions de la France, en la condamnant à de perpétuels bouleversemens, en enlevant à la politique française tout esprit de suite, la Révolution a fait passer l'hégémonie du continent de Versailles à Potsdam. Aussi, soit dit sans ironie, tout bon Allemand peut boire à la Révolution française. Si on ne la fête pas officiellement à Berlin, c'est par décence et pour ne pas froisser les Français, car la Révolution n'a été dure qu'aux faibles, aux margraves, aux villes d'empire, aux princes-évêques ou abbés; les forts n'ont eu qu'à s'en louer.

« Nous lui devons beaucoup politiquement, lui devons-nous autant intellectuellement? Nous a-t-elle apporté, comme on se l'imagine ici, des idées nouvelles? Non pas. Si la Révolution a eu tant d'écho chez nous, c'est que les principes qu'elle proclamait étaient déjà professés par nos savans et nos penseurs. C'est pour cela que, en aucun pays, 1789 n'a été salué avec plus d'enthousiasme. Ce que Klopstock, Wieland, Voss, Bürger, Schiller, ce que Kant, Fichte, Goethe même acclamaient dans la Révolution, c'était la réalisation de leur propre pensée que 1789 semblait faire passer de l'idée en acte; et ils applaudissaient à la France en vers et en prose, avec la chaleur d'âme et le noble cosmopolitisme qui distinguent notre génie national, avec la largeur de l'esprit allemand, le plus ample, le plus humain que la terre ait porté. Ces idées de liberté universelle, de fraternité humaine, de tolérance, de progrès, de rénovation sociale, d'affranchissement des peuples que la Révolution inscrivait sur ses drapeaux et que l'Allemagne, foulée par ses armées, devait retourner contre elle, ce ne sont pas les émissaires des Jacobins

ou les pieds des soldats français qui nous en ont apporté la graine. Elles sortaient spontanément du sol allemand. Quelque germe en est-il tombé du dehors, il est venu de Rousseau, le Genevois, de Rousseau, nature éminemment germanique par le sérieux, par la sincérité, par le *gemüth,* par le sentiment moral et le sentiment de la nature. En cherchant bien parmi les ancêtres de Rousseau, on découvrirait assurément, sous ce nom welche, du sang allemand. En 1789, notre littérature nationale était en pleine floraison, et ce qui en faisait la sève et le suc, c'étaient ces rêves humanitaires dans ce qu'ils avaient de plus haut. Les idées qui ont fait la Révolution, dont elle s'attribuait le monopole, où en trouver une expression plus passionnée que dans les *Brigands* ou le *Don Carlos* de Schiller, deux pièces antérieures à 1789, tout comme l'*Egmont* de Goethe ou le *Nathan le Sage* de Lessing? En vérité, ce n'est ni en France ni en français, c'est dans notre robuste langue allemande que les plus généreuses notions du XVIIIe siècle ont reçu leur forme idéale : la poésie allemande les a coulées en sonores strophes de bronze d'une pureté, d'une ampleur, d'une solidité inaccessibles à la maigre élégance de votre jolie langue française.

« Poètes ou philosophes, nos Allemands avaient devancé la Révolution. Ainsi que l'a dit Perthes : tout ce qui a été trouvé ailleurs a été pensé en Allemagne. Nos publicistes ou nos juristes avaient, avant vos lettrés, donné la théorie des prétendus principes de la Révolution, et cela avec une méthode, un appareil scientifique inconnu des Français d'alors. Les droits de l'homme, y compris le droit à l'insurrection, le droit fondé sur la nature et la raison, se retrouvent chez Wolf ou chez Pufendorf, longtemps avant 1789. Cela, il est vrai, est resté chez nous dans la sphère spéculative. C'est à vos yeux une infériorité ; aux nôtres, c'est une supériorité. A l'inverse de vos beaux esprits du XVIIIe siècle, philosophes de salon, plus écrivains que penseurs, nous n'avons jamais cru que l'idée abstraite dût passer tout entière, et tout d'un coup, dans la vie réelle. Nous ne sommes pas dupes de nos théories. Nous savons distinguer le spéculatif du concret, le rationnel du réel ; séparer la pensée et l'action, la science et la vie. Le vice de la Révolution, c'est qu'elle a confondu tout cela. Nous n'avons garde de faire comme elle. Nous ne prenons pas les traités de philosophie pour des codes de législation ; nous avons toutes les hardiesses dans un champ, toutes les prudences dans l'autre ; nous savons tempérer la raison pure par la raison pratique, mettre le droit naturel d'accord avec la coutume, allier l'esprit de réforme à l'esprit de tradition ; et c'est pour cela que le génie allemand, habile à concilier les antinomies, est à la fois philosophique et politique.

« Philosophique et politique, rien ne l'a été moins que la Révolution française. La prétention de régénérer le monde à l'aide de quelques maximes spéculatives était enfantine. Ce n'est pas avec des abstractions qu'on rebâtit les états. Constituans de 1789 ou conventionnels de 1793 ont considéré l'État et la société comme de purs mécanismes, composés d'un petit nombre de pièces, qu'on peut monter et démonter à volonté. La complexité des choses échappait aux Français du XVIIIe siècle ; c'est comme un sens qui leur manquait. Il en est de même du sens historique, inhérent à la pensée allemande. La Révolution a méconnu l'histoire ; elle en est proprement la négation. Elle a eu l'ingénuité de croire qu'on peut supprimer le passé, comme si un peuple n'était pas le produit des siècles. Elle a eu l'infatuation de vouloir tout dater d'elle-même, du 14 juillet 1789 ou du 21 septembre 1792, avec son ridicule calendrier. Elle a détruit tout à l'aveugle : royauté, noblesse, église, provinces, traditions, sans comprendre ce qu'elle démolissait. Par là, elle répugnait à l'esprit allemand, trop philosophique, trop compréhensif pour n'être pas respectueux du passé et soucieux de la coutume.

« Aussi, les Allemands sont-ils vite revenus de leur enthousiasme pour la Révolution. Après la première heure d'engouement, ils ont été heureux de se retrouver à l'ombre de leurs vieilles dynasties. Ils ont découvert qu'en ébranlant tout, en remettant le pouvoir aux mains de l'ignorance ou de la violence, la révolution risquait de ralentir, au lieu de l'accélérer, le progrès de l'Europe. Elle lui faisait quitter la grande voie historique, la route royale, pour lui faire prendre un sentier abrupt et glissant, que les plus agiles n'ont pu escalader que tout meurtris et incapables d'aller plus loin. Qui oserait affirmer que, en dehors même des vingt-cinq ans de guerre qu'elle a déchaînés sur le monde, la Révolution n'a pas été une catastrophe pour l'Europe ? Rappelez-vous la seconde moitié du XVIIIe siècle. Partout des princes ou des ministres réformateurs : Frédéric II, Catherine II, Joseph II, Charles III en Espagne, Gustave III en Suède, Pombal en Portugal, d'Aranda, Campomanès, Florida Blanca en Espagne, Tanucci à Naples, Turgot, Malesherbes, Necker en France même. La Révolution a prétendu remettre à la Raison le gouvernement des choses humaines, mais jamais la Raison n'avait été aussi près de régner sur le monde. Presque partout, elle était sur le trône ou sur les marches du trône, et qui ne sait que, pour en établir le règne, un prince instruit vaut mieux qu'une multitude ignorante ? En 1789, la sécularisation de l'État était presque partout commencée, le servage aboli ou atténué, les codes réformés et adoucis, la tolérance et la liberté civile en progrès. Ce que la Révolution n'a accompli qu'à coups de bouleversemens, les princes

l'eussent opéré sans secousse. Voyez Frédéric II; un tiers de siècle avant la Révolution, il a introduit dans ses états la tolérance, la liberté de penser, des encyclopédistes aux jésuites. Dans son code qui n'a été publié qu'après sa mort, se retrouvent les droits de l'homme; le roi philosophe proclame que le souverain n'est que le serviteur de la société. L'Europe, à l'instar de la Prusse, allait se transformer par la main des princes. En substituant les révolutions d'en bas aux réformes d'en haut, en effrayant les gouvernemens, en décourageant leur initiative, la Constituante et la Convention ont probablement retardé l'Europe d'un demi-siècle. Quelle différence dans les destinées du continent, si l'exemple des réformes, et non des révolutions, fût parti de la France! s'il y eût eu, chez l'honnête Louis XVI, du Henri IV ou du Frédéric II; s'il eût laissé faire Turgot, ou si la nation lui eût seulement laissé le loisir de faire la Révolution! Imaginez Louis XVI accomplissant les réformes, ayant pour ministres un Talleyrand et un Mirabeau, pour général un Bonaparte, que de choses changées en Europe et quel rêve pour un Français! Dieu ne l'a pas permis; c'est peut-être que la France eût été trop grande.

« La meilleure Révolution, c'est un grand roi ou un grand ministre. Une Constituante d'un millier de têtes ne vaut pas un Frédéric ou un Stein. On en avait conscience chez nous; on en avait même le sentiment en France. Les philosophes, les économistes, Turgot le premier, ne demandaient qu'un maître éclairé qui décrétât les réformes. La liberté ne tenait dans leurs idées qu'une place secondaire, ceux qui en avaient le goût l'avaient pris des Anglais ou des Américains; c'était, pour la plupart, moins un but qu'un moyen. La liberté politique n'était guère à leurs yeux qu'une garantie de la liberté civile. Constituans ou conventionnels eussent rencontré un prince qui leur eût octroyé l'égalité civile, la liberté religieuse, des réformes administratives et judiciaires, que, au lieu de devenir des tribuns et des proconsuls, les plus farouches montagnards fussent restés d'humbles sujets du roi, de même que les survivans ont été de dociles préfets de Napoléon. On reproche aux Sieyès et aux Cambacérès d'avoir été infidèles à leurs principes en endossant l'uniforme de sénateurs de l'empire; erreur, ils ne faisaient que revenir à leurs premières maximes. S'ils ont fait la Révolution, c'est faute d'un prince selon leur cœur; c'est presque malgré eux, à regret, qu'ils ont fait par le peuple, ce qu'ils eussent voulu faire par le roi. Leur rêve eût été d'avoir un Frédéric. Songez quelle était, en France, la popularité du vainqueur de Rosbach. Écrivains et politiques étaient ses panégyristes. Dans la haine vouée à Marie-Antoinette, l'Autrichienne, il y avait de l'amour pour la

Prusse. Favier et son disciple Dumouriez faisaient reposer tout leur système politique sur l'alliance de Berlin. Mirabeau allait sur place étudier la monarchie prussienne. Sieyès, qui n'admirait rien que ses constitutions, était un admirateur de la Prusse. L'élite des Français eût voulu faire de la France une grande Prusse. Leur ambition eût été de nous imiter; ils n'auraient pu mieux faire; mais les Frédéric sont rares. Il n'en naît pas sur commande, et le Français est impatient; le vieux fond gaulois a reparu sous la mince épiderme germanique. La Révolution a été, en grande partie, une explosion de tempérament. Chez un peuple teutonique, elle n'eût pas abouti aux mêmes excès.

« Il y a eu, dans les temps modernes, trois révolutions qui ont réussi : celle des Pays-Bas au XVIe siècle, celle d'Angleterre au XVIIe, celle d'Amérique au XVIIIe. Toutes trois ont été effectuées par des peuples de sang germanique et des peuples protestans, c'est-à-dire ayant adopté la forme germanique du christianisme. Là est le secret de leur succès. Chez l'Américain, chez l'Anglais, chez le Hollandais, se retrouve, avec le vieux fond saxon, l'aptitude à la liberté déjà pressentie par Tacite. Peut-être un jour découvrira-t-on que chez les peuples modernes, la capacité de liberté et de développement politique est en proportion du sang germanique qu'ils ont reçu des barbares. Aux trois révolutions teutoniques, la Bible de Luther et de Knox fournissait une base morale qui a manqué à la Révolution de 1789; elles y trouvaient à la fois un éperon et un frein. Le calvinisme l'eût emporté en France, que la Révolution eût pu tourner tout autrement. En dépit de son bon ménage avec l'absolutisme, en Prusse et ailleurs, la Réforme, par le seul fait qu'elle en appelait au libre examen, portait en germe toutes les libertés. En invitant la raison individuelle à interpréter les Écritures, elle affranchissait l'individu du joug de la tradition et proclamait implicitement la souveraineté de la Raison. Luther, l'ami des princes, a été le premier apôtre de la Révolution. Il a été le semeur, et Gutenberg lui a procuré un semoir qui a répandu la semence aux quatre vents. Luther et Gutenberg, voilà les deux grands émancipateurs du monde moderne. L'un a fourni le levier moral, l'autre l'engin matériel. Les caractères mobiles ont plus fait pour l'affranchissement de l'humanité que toutes les motions de 1789. Sans l'imprimerie, sans la presse, il n'y eût même pas eu de révolution.

« Entre la Réforme et la Révolution française les analogies sont nombreuses; toutes deux ont accumulé les ruines, provoqué des guerres, servi de cause ou de prétexte à des déplacemens de souveraineté et de propriété. Elles ont, l'une en Allemagne, l'autre en

France, coupé la conscience nationale en deux; mais, tandis que l'une a été toute destructive, toute négative, l'autre, à travers ses révoltes, a laissé debout un principe moral sur lequel les grands peuples des deux mondes ont reconstruit l'État et la société. La Réforme a été supérieure, parce que, tout en procédant, elle aussi, d'idées abstraites et tout en s'insurgeant contre la tradition, elle n'a pas rompu d'un coup avec tout le passé, mais fait au contraire appel au passé dans ce qu'il avait de meilleur. Elle a été supérieure, parce que, tout en renversant brutalement ce qui lui barrait la route, elle n'a pas tout démoli systématiquement et s'est gardée de faire table rase. Sa supériorité, en un mot, vient de ce qui semble son infériorité, de ce qu'elle a été bornée. Par là, elle a, en partie, échappé aux maux inséparables des révolutions : elle n'a pas tout stérilisé en prétendant tout régénérer.

« Quant à la Révolution française, qu'en est-il sorti et quel en sera le dernier terme? Après un siècle, elle n'a pas encore su s'incarner en institutions vivantes; elle en est toujours à chercher à tâtons sa forme définitive. Sera-ce la République parlementaire ou démocratique? Mais est-il certain que la république soit une forme de gouvernement supérieure? N'est-ce pas plutôt une forme de gouvernement arriérée, enfantine, ne convenant qu'aux sociétés en bas âge? Quand la république et la démocratie seraient la forme ultime de la Révolution, êtes-vous sûrs que leur triomphe soit définitif? que le gouvernement populaire, qui n'a pu suffire aux sociétés antiques, doive longtemps satisfaire les sociétés modernes? Tout ce que je vois m'en fait douter. La démocratie est une reine capricieuse; Christine de Suède n'était pas plus fantasque; il se pourrait que de lassitude elle abdiquât spontanément, — cela s'est vu déjà, et que la civilisation en revînt aux grandes monarchies administratives. Nous en perfectionnons le type en Allemagne. C'est peut-être encore la meilleure manière de faire régner la Raison; mais est-ce à la Raison, à la Raison abstraite, maîtresse de quintessence et artisan de discorde, que doit appartenir le gouvernement des sociétés? Ce qu'on appelle le règne de la Raison n'est trop souvent que le règne de l'idéologie; l'utopie ou la rhétorique gouverne en son nom. C'est, en politique plus encore qu'en philosophie, une souveraine *pro forma* dont le pouvoir est usurpé par les sophistes. Ce qu'il faut à l'humanité, parvenue à l'âge adulte, ce n'est point, comme le voulait 1789, le règne de la Raison, mais celui de la Science; et le règne de la Science, ce n'est pas la France qui l'inaugurera. Si un peuple y semble prédestiné, c'est l'Allemagne; Renan l'a dit; non que nous rêvions le gouvernement des académies ou des universités. Le règne de la Science, n'est-ce pas ce que la Prusse a plusieurs fois essayé, sous Fré-

déric II, comme au temps de Hardenberg et de Humboldt? N'est-ce pas ce qu'elle tente aujourd'hui, avec Bismarck et les *Kathedersocialisten*, au profit des masses ouvrières et du IVe état? Car, à l'insu de nombre de Français, il s'ébauche paisiblement, dans l'Allemagne unifiée, une révolution sociale autrement importante pour l'avenir de l'humanité que l'émancipation du tiers-état effectuée en France. Si, *Dii omen avertant!* la science et le génie y devaient échouer, l'Allemagne risquerait fort d'avoir son 1793, et alors, gare à l'Europe! Elle pourrait voir ce qu'est une révolution conduite méthodiquement, avec la solidité et la persévérance germanique. Heine vous en a avertis, quoiqu'il ne fût qu'un petit juif à demi francisé : devant une révolution allemande, la révolution française ne serait qu'un jeu de pygmées! »

Après l'Allemand, vint un Italien, le commandeur R.., député au parlement, avocat en renom, jurisconsulte d'autorité; sa parole était chaude, colorée, non sans quelque emphase méridionale. « Depuis 1789, les Italiens ont, eux aussi, parcouru bien du chemin, et ils reconnaissent volontiers que la révolution française leur a aplani la route. La principale conséquence de la Révolution, ce qui en fait un événement européen, c'est le *risorgimento* et la reconstitution des nationalités modernes. Ce sera là surtout son titre dans l'histoire. La Révolution a été la trompette qui a sonné le réveil des nationalités. Est-ce à dire qu'elle nous ait vraiment ressuscités, que sans elle l'Italie fût restée à jamais au sépulcre? Nullement. Pour être au tombeau depuis des siècles, l'Italie n'était pas morte : elle respirait encore sous la lourde et double pierre de la domination étrangère et de l'absolutisme clérical. La Révolution française n'a pas créé le sentiment national italien ; elle a facilité la réalisation de l'idéal national, idéal qui, bien qu'obscurci, lui était antérieur. M. Crispi l'a dit : c'est, en nous, que nous avons trouvé le germe de notre régénération. Qui a donné à l'Italie la conscience d'elle-même? Ce n'est ni la révolution qui nous découpait en minces *republichette*, ainsi que les tranches d'un gâteau de Savoie ; ni l'empire qui semblait ne voir dans l'Italie qu'une riche étoffe à tailler des manteaux royaux. L'idée de l'indépendance, l'idée de l'unité, sont aussi anciennes, chez elle, que la servitude et le morcellement. Dante et Pétrarque en ont été les prophètes. Machiavel, à la fin d'*il Principe*, semble prédire Garibaldi et décrire l'entrée de Victor-Emmanuel dans les villes qui s'ouvrent au nom de l'Italie. Nous sommes la plus ancienne nationalité de l'Europe. Il y avait une Italie, alors qu'il y avait à peine une France. Elle existait dans la tête de ses penseurs et dans le cœur de ses poètes, avant que

les Français n'eussent nettement conçu la patrie française. Et la tradition ne s'en est jamais perdue. Effacée au XVIIe siècle, elle reparaissait au XVIIIe. A Florence, à Naples, à Milan, nos philosophes, nos économistes, dédaigneux des spéculations de cabinet, travaillaient à refaire une Italie en refaisant un peuple italien. Déjà on rêvait, autour de la maison de Savoie, de confédération italienne; déjà Giannone avait attaqué la monarchie pontificale. Longtemps avant 1789, Verri, dans son *Café*, discertait sur l'unification nationale, et Alfieri exaltait en mâles vers romains le patriotisme italien. Si notre peuple accueillait avec enthousiasme la révolution française, c'est qu'il en attendait l'affranchissement de la patrie. Nous ne lui demandions que d'appliquer chez nous ses propres principes. De nos déceptions vint la réaction antifrançaise : le *Misogallo* d'Alfieri, le *Jacopo Ortis* de Foscolo.

« Alors même qu'elles paraissent le contre-coup de celles de France, nos révolutions sont fort différentes. L'esprit, comme le but, est tout autre. Au lieu de rompre avec le passé, nous cherchons à nous rattacher au passé, là même où il semble nous manquer. N'ayant pas de monarchie nationale, nous en créons une. Si nous sommes contraints de couper le fil de l'histoire, nous nous ingénions à le renouer. Nous avons de trop grands ancêtres pour les oublier volontiers. Nous sommes toujours plus Latins que Celtes. Nous nous défions des théories; nous nous en servons sans en être dupes. Nous n'avons que faire des modèles de l'étranger : nous trouvons tout dans nos traditions de l'antiquité ou du moyen âge. République, démocratie, gouvernement de la bourgeoisie ou de la plèbe, du *popolo grasso*, ou du *popolo minuto,* nous avons tout essayé, des siècles avant la France. Les expériences qu'elle fait, depuis cent ans, passant d'un gouvernement à un autre, nous les avons faites quand nous étions enfans, et nous n'avons pas envie de recommencer les écoles de notre jeunesse.

« Que nous a apporté la Révolution française? Est-ce l'idée de la souveraineté du peuple? Mais c'est là, chez nous, une vieillerie, une antiquité. On n'a pas besoin de fouilles bien profondes pour la retrouver dans les ruines du Forum, ou sous les tours de nos communes de Toscane. Nous l'avons vue à l'œuvre, en grand et en petit, dans la république romaine et dans nos républiques municipales, et, chaque fois, à Florence comme à Rome, nous l'avons vue aboutir à la tyrannie, au principat. La souveraineté du peuple est une notion toute latine. Elle est l'âme du droit romain, la base du pouvoir impérial. Le Digeste le dit expressément : Tous les droits et la puissance du peuple romain ont été transférés au dépositaire de l'autorité impériale. Et cette délégation s'est faite, au temps d'Au-

guste, par une série de lois et de sénatus-consultes, selon les formes usitées. Ainsi, en France, la Révolution française aboutit à l'empire français. Après avoir transporté la souveraineté du roi au peuple, la révolution l'a déléguée à un général. L'*imperium* passant du peuple à un homme, on a l'*imperator*. La Révolution de 1789 n'a été qu'un commentaire de la loi établie par Vico, et la république de 1889 semble vouloir en donner une démonstration nouvelle.

« Qu'on y regarde bien, on verra que la Révolution française nous a fait plus d'emprunts que nous ne lui en avons fait. D'où vient l'idée de l'unité, si importante et si fatale par l'abus qu'en firent les Jacobins? De Rome, la grande maîtresse d'unité. D'où, la notion de l'État et de l'omnipotence de la collectivité? — De Rome encore. — D'où, la raison d'État et l'érection du salut public en *suprema lex?* — Toujours de Rome, et cette doctrine romaine, c'est l'Italie qui l'a remise en honneur à la Renaissance ; c'est Machiavel qui en donne la théorie. Il y a plus, ce qui fait, semble-t-il, le titre propre de la Révolution française, l'égalité civile, cela aussi vient de Rome. On a dit que la Révolution se résumait dans le Code civil ; or, de quoi s'est inspiré le Code civil? — Du droit romain ; de ce droit, ennemi des privilèges, qui avait établi l'égalité civile de la femme et de l'homme, du plébéien et du patricien, du provincial et du romain. La Révolution a voulu inaugurer le règne de la Raison; mais le droit romain n'a-t-il pas été appelé la raison écrite? La Révolution a prétendu substituer le droit de la nature à la tradition et à la coutume, mais le droit romain n'est-il pas l'expression la plus haute du droit naturel? Aussi est-ce justice que votre code civil, code latin d'inspiration, ait reçu le nom italique de Napoléon. Papinien et Ulpien ont été les ancêtres et les maîtres des Tronchet et des Portalis, et ce n'est point par hasard que les légistes ont été les principaux artisans de la Révolution, que tout ce qu'elle a fait, ou défait, l'a été par leurs mains. Les légistes de la Constituante, de la Convention, du Conseil d'État étaient les héritiers de ceux de Philippe le Bel. Ils avaient le même idéal; ils avaient également bu à l'antique fontaine. Remontez le cours des âges, suivez le ruisseau jusqu'à sa source, vous arriverez à l'Université de Bologne.

« La Révolution française se fait gloire d'avoir aboli la féodalité ; mais, quand elle a été renversée par la Révolution, la féodalité tombait de vétusté. Il y avait des siècles qu'elle était sapée par nos légistes. Le droit romain a été le bélier avec lequel la féodalité et les institutions du moyen âge ont été battues en brèche. C'est lui qui a démantelé les châteaux-forts et abaissé les ponts-levis. La Révolution n'a abattu que des ruines. Les murailles de la Bastille ne tenaient plus debout; pour les jeter bas, il n'y avait pas besoin

d'un tremblement de terre : la main d'un enfant y eût suffi. En les démolissant, il eût fallu au moins n'ensevelir personne sous leurs décombres. Les maux de la Révolution vinrent, en partie, de la disproportion entre l'œuvre et l'effort, entre la faiblesse de l'ancien régime et les forces soulevées pour le renverser. La Révolution, lancée dans un furieux élan contre une société en ruines, dépassa le but et alla rouler dans le sang.

« Démolir était facile; reconstruire, moins aisé. Quand la France a refait sa maison, sur quoi a-t-elle bâti? Sur la tradition latine, avec des matériaux antiques, suivant un plan romain, et encore par des mains italiques. La vieille Rome a été la carrière où Napoléon a pris les pierres de la France nouvelle, à peu près comme les neveux des papes édifiaient leurs palais avec le travertin du Colisée. Guerrazzi en a fait la remarque : la Révolution française n'a eu que deux grands hommes : un pour l'ouvrir, un pour la fermer, et tous deux, Riquetti de Mirabeau, comme Napoléon Buonaparte, portaient un nom italien. Ce pourrait être un symbole : la tradition romaine avait préparé la révolution, la tradition romaine devait la clore.

« La Revolution française se vante d'avoir sécularisé la société et introduit la raison dans le gouvernement des peuples. Est-ce bien la Révolution, ou n'est-ce pas plutôt la Renaissance qui a marqué l'avènement de la Raison dans l'histoire? Pour qui suit la filiation des idées, aucun doute. A la Renaissance remonte l'affranchissement de l'esprit humain, dans l'art, dans la politique, dans la science. La Réforme, qui prétend s'en faire honneur, n'est elle-même qu'une fille maussade de la Renaissance; c'est le contre-coup de l'humanisme, une application de la critique et de l'esprit d'analyse aux livres sacrés. C'est la Renaissance qui a été l'émancipatrice de l'esprit moderne, en ruinant la philosophie scolastique, en même temps qu'elle ébranlait le système féodal. Nos paisibles humanistes ont été les pionniers de la Révolution, aussi bien que de la liberté de penser. Nos philosophes, les Bruno, les Campanella, ont revendiqué les droits de la Raison et de la Nature, avant les Français ou les Anglais. Nos savans, Galilée et son école, n'ont pas attendu votre XVIIIe siècle pour révolutionner le système du monde, détruire la conception géocentrique de l'univers et ramener l'homme à une saine notion de sa place dans la nature. La Révolution était tout entière en germe dans la Renaissance. L'Italie eût été libre du joug des barbares que de ce mouvement intellectuel, scientifique, philosophique, autrement large que celui du XVIIIe siècle, il serait sorti une transformation politique, sociale, religieuse, autrement féconde que celle de 1789. La révolution eût été accomplie deux siècles plus tôt, par une nation plus maîtresse d'elle-même, plus mesurée, plus pondérée,

plus artiste, partant plus apte à concilier les contraires. Le malheur de l'Europe est que la Révolution, virtuellement contenue dans la Renaissance, a été effectuée à coups de proscriptions et de guillotine, par un peuple sans expérience, impatient, emporté, immodéré, plus généreux que sage, plus passionné que réfléchi, ayant plus d'enthousiasme que de jugement, plus de fougue que de ténacité, facilement dupe des formules et des abstractions. Les triomphes et les mécomptes de la Révolution, ses élans comme ses chutes, sont venus, pour une bonne part, de la *furia francese*. On a dit que la Révolution avait produit tous ses mauvais effets en France, tous ses bons effets au dehors. C'en est une des raisons. En France, la Révolution a été comme un torrent dans des roches friables, ravinant et déracinant tout sur son passage; on n'a pas encore su en régulariser le lit. Au dehors, en s'éloignant de sa source, en rencontrant des terrains plus consistans, elle a perdu de son impétuosité; il a été plus facile de l'endiguer. Je bois à la canalisation de la Révolution.»

Après l'Italien, vint un Grec, secrétaire du Sylloge de Constantinople, correspondant de l'*Ephimeris* et autres feuilles helléniques. — « La Grèce aussi a sa dette envers la Révolution française et envers la France. La Révolution a hâté notre résurrection nationale, et la France a secondé nos palikares de ses poètes et de ses soldats. Mais, en faisant acte de philhellénisme, la France moderne n'a guère fait que nous rendre ce qu'elle avait reçu de nos ancêtres, car la Révolution française doit assurément plus à la Grèce que notre glorieuse révolution hellénique ne doit à la France. Pour remonter à l'inspiration première de la Révolution, il faut sauter par-dessus vingt-cinq siècles. La Renaissance revendique l'initiative de l'affranchissement de l'esprit moderne, mais d'où vient la Renaissance? Des Grecs. N'est-ce pas nos savans échappés de Byzance, avec leurs glossaires et leurs manuscrits, qui ont ranimé l'Occident et renouvelé ses écoles? Le flambeau de la Renaissance s'est allumé à notre torche qui s'éteignait. Les véritables libérateurs de la pensée européenne, bien plus, les vrais maîtres de la Révolution, ce sont nos poètes, nos philosophes, nos historiens découverts par les humanistes, car ce n'est pas seulement d'une manière indirecte, à travers la Renaissance, que le génie grec a agi sur la Révolution, c'est, non moins, d'une manière immédiate, par les souvenirs et les exemples de la Grèce antique. La source de votre Révolution est dans le lit desséché de l'Ilissus. C'est à nos républiques que ces Galates du XVIIIe siècle ont tout pris : maximes, procédés, droits du peuple, haine des tyrans, liberté, égalité. L'ombre de nos héros planait

sur les assaillans de la Bastille et des Tuileries. Tyrtée a soufflé Rouget de Lisle. C'est Léonidas et Thémistocle qui ont recruté les volontaires de 1792 et pointé les canons de Valmy. C'est Harmodios et Aristogiton, de compagnie avec Brutus, qui ont décapité Louis XVI et jugé Marie-Antoinette. — A quoi bon une monarchie? se disaient les jeunes patriotes : les républiques de l'antiquité se passaient bien de rois. — La Révolution, à ses heures les plus tragiques, semble n'être qu'une copie, j'oserais dire un pastiche de l'ancienne Grèce. Les hommes de la Convention ne s'en cachaient pas; ils se proclamaient nos élèves, ils s'étaient donné comme modèles Athènes et Sparte. Quel est le législateur qui demandait à la Bibliothèque les *Lois de Minos?* La grande différence entre les Girondins et les Jacobins, c'est que les uns voulaient une république à l'athénienne, les autres une république à la spartiate avec le brouet noir. Entrez au club ou à la Convention, on se croirait à l'Agora ou au Pnyx. Les orateurs n'ont à la bouche que Lycurgue, Solon, Miltiade, Aristide, Epaminondas, Thrasybule, Démosthène, Phocion, Philopœmen. Notre histoire est la clé de leurs discours. A les entendre, on dirait d'échappés de collèges, tout frais émoulus de leurs classes, qui veulent ressusciter Sparte ou Athènes. Ils s'y essaient, avec une naïveté juvénile, coupant les têtes récalcitrantes. Ils se drapent en Grecs; pour se grandir, ils chaussent le cothurne; ils appliquent sur leur visage le masque scénique; ils enflent leur voix. La Révolution ressemble à une tragédie classique jouée par des éphèbes qui s'identifient avec leurs personnages, jusqu'à tuer et à mourir pour de bon. Jacobins ou Girondins ont quelque chose de théâtral; ils sont en scène; ils semblent souvent moins des hommes vivans, des Français de Paris ou de Bordeaux, que des figurans, des acteurs déclamant une pièce, écrite en d'autres temps pour un autre pays. Ils semblent n'être pas eux-mêmes; c'est que ce sont des imitateurs. De là leur infériorité vis-à-vis des grands hommes des révolutions d'Angleterre ou d'Amérique; ils jouent leur rôle de leur mieux; mais c'est un rôle, et l'on n'est qu'à demi surpris lorsque, le rideau tombé, on voit ces fiers républicains reparaître en courtisans de l'empire.

« Un maître l'a dit : la révolution a été le produit de l'esprit classique. Il n'y a pas à s'étonner si elle a voulu en revenir aux mœurs antiques, substituer le tutoiement aux formes de la politesse moderne, ramener les modes et la toilette des femmes à la simplicité grecque, remplacer les paniers de Marie-Antoinette par la tunique fendue de Mme Tallien, restaurer, sous le couvert de la déesse Raison, notre culte et nos fêtes païennes. Peinture, sculpture, ameublement, poésie même, tout n'était-il pas à l'antique? N'était-ce pas

le temps où André Chénier ressuscitait les ïambes d'Archiloque après avoir soupiré des élégies ioniennes? où David remettait partout en honneur ce qu'il croyait le style grec? Le *Jeune Anacharsis* avait, dès 1789, donné aux Parisiens une Grèce en biscuit de Sèvres; et Mme Roland n'a-t-elle pas écrit que, en pensant à Athènes, elle se dépitait d'être Française? Et chez Mme Roland et les plus nobles intelligences, cette grécomanie n'était pas toute de surface. Un Grec, Plutarque, a été le grand directeur des âmes. Leurs plus hauts sentimens, les hommes de la révolution les ont puisés chez Plutarque; il a été leur bréviaire, leur Bible. Mme Roland, jeune fille, l'emportait à la messe en guise de *Semaine sainte;* et, enfermée à l'Abbaye, c'était avec lui qu'elle se préparait à l'échafaud. Ce que les Français d'alors ont su le mieux faire : mourir, ils l'avaient appris de Plutarque. Ils mouraient en anciens, les uns en stoïciens, les autres en épicuriens, quelques-uns en cyniques, presque tous en disciples de nos philosophes. Qu'était leur vertu, cette vertu dont le nom revenait sans cesse dans leurs discours? C'était la vertu antique, la vertu du citoyen qui s'allie sans trop de peine aux vices privés, la mâle *arêtê* chantée par Aristote, ou, selon la définition de Montesquieu, l'amour de la patrie ramené à l'amour de l'égalité. De même, qu'était pour eux la liberté, si ce n'est la liberté antique, qui se confond avec la souveraineté du peuple, liberté collective, qui consiste à n'avoir d'autre maître que le peuple, et qui, en fait, peut s'allier à la pire servitude?

« Par son idéal politique, par son système d'éducation, voire par ses remaniemens de propriété et ses luttes de classes, la Révolution a été une imitation de l'antiquité. Elle a voulu refondre l'homme moderne dans le moule classique. C'est ce que faisait Saint-Just dans ses *Institutions;* ce que rêvait déjà Rousseau dans son *Contrat social.* Réédifier la société en ne consultant que la raison, à l'instar de nos législateurs historiques ou légendaires, telle a été la prétention et l'erreur de la Révolution. A nos anciens législateurs ou philosophes, il était loisible de construire des républiques aux institutions symétriques, d'une ordonnance régulière comme un temple dorique. Cela était singulièrement plus facile à l'antiquité, dans des cités nouvelles aux étroites murailles, sans passé ni tradition. Encore nos législateurs n'osaient-ils toucher à tout et croyaient-ils prudent de mettre leurs lois sous la protection des oracles. Quelle différence entre la cité grecque et le royaume de France! Comment faire entrer l'un dans la forme brisée de l'autre? L'entreprise était chimérique. Pour qu'elle réussît, il eût fallu effacer vingt siècles, supprimer la croix du Christ, recréer le

Français à neuf, simplifier l'homme moderne, c'est-à-dire l'écourter, le mutiler dans ses idées, dans ses mœurs, dans sa conscience, dans tout ce que lui avaient ajouté cent générations. Les jacobins l'ont tenté, ils ont échoué; en vain ont-ils coupé la France en morceaux, lui appliquant le procédé conseillé par Médée aux filles de son ennemi pour rajeunir leur père. Les Français eussent mieux connu la Grèce, qu'ils eussent renoncé à faire de la France une cité antique. Ils auraient appris de Thucydide et de Xénophon à se défier de l'humeur de Démos. Que ne savaient-ils un peu de grec et n'avaient-ils pratiqué nos auteurs! Aristote et Polybe leur eussent enseigné que le meilleur gouvernement est un gouvernement mixte. Nous l'avions découvert il y a deux mille ans; mais l'expérience des anciens est perdue pour les modernes. L'histoire de l'Europe est en raccourci dans celle de la Grèce antique : puissent la France et l'Occident ne pas finir comme la Grèce! »

Au Grec succéda un ecclésiastique hispano-américain, délégué de la république de l'Équateur, professeur d'histoire et d'éloquence sacrée au séminaire de Quito. Il parlait avec solennité, par sentences, en homme accoutumé à enseigner au nom de la Vérité infaillible. « Dans toutes les choses humaines, dit-il, il y a, depuis la chute, le bien et le mal. Le mal, dans la Révolution, vient du paganisme, ancien ou moderne, des Grecs, des Romains, de la Renaissance; le bien vient de l'Évangile. La vraie Révolution a été inaugurée, il y a dix-huit siècles, sur les collines de Galilée. Les idées de justice et de liberté sont la semence du Christ; mais Satan a passé, il a semé l'ivraie au milieu du froment, et l'ivraie a étouffé le bon grain. On accuse l'Église d'être l'ennemie de la Révolution; c'est que la Révolution a méconnu l'Église et son Christ. Nous n'étions pas les ennemis de la Révolution à l'aurore de 1789; les cahiers du clergé réclamaient toutes les réformes légitimes : l'abolition des privilèges, la liberté et l'égalité civiles. Les curés, c'est-à-dire la portion la plus évangélique du clergé, se joignaient au tiers pour constituer l'assemblée nationale. Ils sentaient, ces curés dont la Terreur allait faire des martyrs, que les nouveaux principes découlaient du christianisme. L'Évangile est le vrai code des droits de l'homme. L'idée même du droit est une idée chrétienne. L'esprit du Christ, fermentant au milieu du monde, y a fait lever des notions qui n'étaient pas du monde. Liberté, égalité, fraternité, cette sublime et spécieuse devise semble dérobée à nos saints livres. Toutes ces nouveautés se trouvent dans nos antiques paraboles. La Révolution, en s'en emparant, n'a fait que les déformer sous les influences païennes. L'Évangile a proclamé la liberté des

enfans de Dieu. « Vous n'êtes pas des fils de servitude, » a dit saint Paul. — « Que l'égalité s'établisse, » écrivait le même apôtre aux Corinthiens. — « Vous êtes des frères, tous membres du même corps, » a dit le Sauveur. L'idée d'une réforme sociale embrassant tous les hommes, les appelant tous à s'asseoir autour de la même table, est une idée évangélique. En ce sens, la Révolution n'est qu'un effort pour appliquer aux sociétés les maximes de l'Évangile. L'Évangile est le manuel de la saine démocratie. « Soyez bons chrétiens, et vous serez bons démocrates, » disait le futur pape Pie VII, alors évêque d'Imola, à ses ouailles des Romagnes. Des jacobins ont osé imprimer que Jésus était un sans-culotte. Leur blasphème cachait une vérité : Jésus, le fils du charpentier, est venu relever les humbles, les petits, les opprimés. Quand Robespierre déclarait à la Convention que la morale prêchée par le Christ était analogue aux principes de la Révolution, quand il vantait « la doctrine sublime de vertu et d'égalité enseignée par le fils de Marie, » Robespierre rendait hommage à la vérité. On l'a dit, la Révolution n'est que de l'Évangile aigri.

« L'Église, par sa constitution même, offrait au monde le modèle d'une cité idéale, d'une société parfaite, fondée uniquement sur la raison et la justice, où les plus hautes dignités sont accessibles aux plus petits, sans distinction de fortune, de caste, de nation ; universelle et sainte république où le principe électif s'est perpétué, où les chefs ne sont que des serviteurs, où les conciles présentent le type achevé des assemblées délibérantes. Et ce que l'Église pratiquait pour son propre gouvernement, ses docteurs l'avaient souvent conseillé pour le gouvernement des sociétés humaines. Quand elle enseigne que toute puissance vient de Dieu : *Non est potestas nisi a Deo,* l'Église entend que l'homme, en tant qu'homme, n'a pas le droit de commander à l'homme. S'ils montrent en Dieu la source de la souveraineté, ses théologiens ont maintes fois professé que le peuple en était le canal. Souveraineté du peuple, contrat, ou, comme ils disent, pacte social, démocratie, droit de déposer les souverains, on retrouverait, chez nos scolastiques, tous les soi-disant principes de 1789, moins les sophismes qui en ont fait des erreurs. Saint Thomas ne craint pas d'affirmer que tous doivent avoir quelque part au gouvernement, *ut omnes aliquam partem habeant in principatu.* Il va jusqu'à admettre le droit d'insurrection contre le tyran infidèle au pacte qui le lie à son peuple. Nos jésuites espagnols, Suarez en tête, établissent que la puissance civile réside dans la communauté ; que, pour qu'elle soit légitimement transmise à un homme, il faut le consentement de la communauté. Beaucoup de ces idées regardées comme nouvelles étaient, au moyen âge, des lieux-communs ; ainsi, en Es-

pagne, en Italie, en Hongrie, en Allemagne, en France même. Voyez, en Espagne, les provinces les plus catholiques et les moins révolutionnaires, la Navarre, le pays basque, ce sont les plus attachées à leurs libertés et à leurs *fueros*. Dans l'Europe chrétienne, la liberté était ancienne ; c'est le despotisme qui était récent. L'idée que le pouvoir procède du peuple était presque une banalité aux XIVe et XVe siècles. En la reprenant, les états-généraux de 1789 ne faisaient que continuer la tradition de leurs prédécesseurs.

« La Révolution n'est qu'un plagiat, ou, mieux, une parodie de l'Évangile. C'est une contrefaçon diabolique des maximes chrétiennes. C'est Satan déguisé en ange de lumière pour séduire les peuples. En ce sens, la Révolution est proprement démoniaque, satanique. Lucifer s'est emparé des conseils évangéliques, et il les a faussés par l'esprit de révolte. Il a sophistiqué les plus sublimes leçons du Christ, et des vérités il a fait des mensonges. Il a changé le pain en pierre. Liberté, égalité, fraternité, tout a été vicié par la concupiscence de la chair et l'orgueil de la vie. De la sainte liberté des enfans de Dieu, acceptant librement l'autorité de la loi, la Révolution a fait une rébellion contre Dieu, contre la loi morale et l'ordre éternel. De la noble égalité des âmes devant leur Créateur et Rédempteur, égalité idéale, n'excluant pas les hiérarchies nécessaires, elle a fait une égalité matérielle, grossière, niveleuse, aussi contraire à l'ordre naturel qu'au dessein providentiel. De la suave fraternité chrétienne, elle a fait une menteuse étiquette qui ne recouvre qu'égoïsme et cupidité. On juge l'arbre à ses fruits. En repoussant Dieu et son Christ, la Révolution a livré le monde à la compétition des appétits. Au lieu d'agneaux, elle a fait des loups qui s'entre-dévorent. Elle a fomenté les luttes de classes et déchaîné sur les sociétés, uniquement occupées des biens matériels, une guerre sociale sans trêve ni merci. *Eritis sicut Dei*, disait le serpent. Vous serez pareils à des dieux, a répété la Révolution. Vous n'aurez rien au-dessus de vous; vous serez à vous-même votre propre loi. L'homme tombé, impuissant à se relever, est par lui-même incapable du bien; et la Révolution, niant la chute originelle, enseigne que l'homme est naturellement bon ; elle l'émancipe de tout frein spirituel au moment où elle le libère de tout joug temporel. Elle lui parle de ses droits, jamais de ses devoirs. Elle annonce le règne de la Raison et elle repousse le Verbe, le *Logos* éternel, sans lequel l'humaine raison n'est que ténèbres. A la cité de Dieu, céleste idéal planant au-dessus des sociétés chrétiennes, elle prétend substituer la cité humaine, bâtie uniquement sur la raison et la science : pernicieuse utopie d'esprits aveuglés, qui ne voient pas que sans Dieu la terre devient un enfer.

« Ainsi envisagée dans ses erreurs et ses faux dogmes, la Révo-

lution est une hérésie. C'est une hérésie formelle, fondée, comme les autres, sur des vérités incomplètes ou corrompues. C'est la vieille hérésie millénaire, rajeunie par les philosophes, mais non moins enfantine. Ce qu'elle poursuit, sous le nom de Justice et de Progrès, c'est le millenium attendu aux premiers siècles du christianisme, et qu'elle se flatte d'établir sur la terre, non plus avec le secours de Dieu et de ses anges, mais par les seules forces de l'homme. Elle prétend rouvrir à l'humanité le paradis fermé. Elle veut la faire entrer dans la terre promise, sans la colonne de feu qui conduisait les Hébreux. Les hommes ne sauraient se passer de dieux; la Révolution leur a donné des idoles devant lesquelles fume leur encens : l'Humanité, la Science, le Progrès, l'État. La Révolution est devenue une foi, une religion ayant ses prophètes, ses saints et ses apothéoses, ses prodiges, ses légendes, ses rites, sa liturgie. Elle a son *Credo*, et le peuple incrédule croit en elle. Elle a beau l'avoir cent fois déçu, il s'obstine à attendre d'elle le renouvellement de la face de la terre, car ce que demande le peuple, ce n'est pas des droits abstraits ou des facultés politiques, c'est le bonheur, c'est la vie, c'est la félicité de l'Éden vaguement entrevu et vainement promis. Hélas! son rêve de justice et de fraternité universelles, la France le poursuit, depuis 1789, dans des voies qui l'en écartent toujours. Veut-elle réaliser le règne de Dieu sur la terre : *Adveniat regnum tuum,* la démocratie n'y parviendra, autant que le permet l'humaine débilité, qu'avec le Christ et son Église. La Révolution a prétendu avoir les fruits du christianisme sans l'arbre qui les porte. Il n'y a de vraie liberté que sous le sceptre de Dieu. La rénovation de l'humanité doit commencer par la rénovation de l'homme. Les révolutions, la science, la politique, sont impuissantes à transformer les sociétés; ce qu'il faut d'abord changer, c'est le vieil homme, le vieil Adam, et ce miracle ne peut se faire que par la charité, par l'humilité, par l'abnégation, par la croix. « La vérité vous donnera la liberté, » a dit le Christ. Pour avoir une république idéale, les peuples n'auraient qu'à pratiquer l'Évangile. Pour faire de cette misérable terre une demeure céleste, il n'y aurait guère, en vérité, qu'à appliquer le Sermon sur la montagne. Qui veut refaire une autre société, une autre économie politique, doit commencer par mater les instincts égoïstes. Si la nouvelle reine du monde, la démocratie, veut tenir ses promesses aux peuples, il faut qu'à son tour elle se fasse baptiser et sacrer par l'Église, autrement l'éternel *Nisi Dominus* s'appesantira sur elle : ayant bâti sa maison sur le sable, elle la verra emporter par la pluie et le vent. Si le vieux continent, imbu de l'antique paganisme, n'entend pas ces vérités, le Seigneur lui reti-

rera son flambeau. Il en sera de l'Europe comme de l'Asie. La direction de l'humanité passera à d'autres ; pendant que les vieilles nations s'enfonceront dans la décadence, des peuples nouveaux fonderont, dans les savanes ou les sierras de l'Amérique, la vraie république chrétienne. »

Amen ! fit en riant le délégué des États-Unis. — Vivent le Paraguay et les jésuites ! répétaient l'Allemand et l'Italien. — Je demande la parole ! s'écria au milieu du bruit un petit homme au nez busqué. On ne savait trop à quelle nation il appartenait, ni à quel titre il assistait au banquet. « Je suis juif, commença-t-il, et, quand tous les peuples maudiraient la Révolution française, nous juifs, nous lui dirions : Hosanna ! C'est elle qui nous a tirés de la servitude, elle qui nous a rendu une patrie. Aussi, tant qu'Israël durera, le nom de la France sera béni. Du vermisseau de Jacob foulé aux pieds par les nations, elle a refait un homme. Et c'était justice, car la Révolution n'a été qu'une application de l'idéal que nous avons apporté au monde. Tout 1789 était en germe dans l'hébraïsme. L'idée du droit et de la justice sociale est une idée israélite. L'avènement de la justice sur la terre a été le rêve de notre peuple. Pour retrouver la source première des droits de l'homme, il faut remonter par-delà la Réforme et la Renaissance, par-delà l'antiquité et l'Évangile, jusqu'à la Bible, à la *Thora* et aux prophètes. Nos *nabis*, les Isaïe et les Jérémie, ont été les premiers révolutionnaires. Ils ont annoncé que les collines seraient nivelées et les vallées comblées. Toutes les révolutions modernes ont été un écho des voix qui retentissaient en Éphraïm. Nous étions encore confinés au *ghetto*, on voyait encore sur nos épaules la place de la rouelle jaune, que la chrétienté puisait dans nos Écritures les principes vivifians de ses révolutions. De notre Bible a procédé la Réforme ; d'elle se sont inspirés les gueux des Pays-Bas, les puritains d'Angleterre et d'Amérique, s'appropriant jusqu'à la langue de nos juges et de nos prophètes. A la Bible revient le succès des révolutions de ces Anglo-Saxons qui se vantent d'avoir été vos maîtres. Leur supériorité, ils la doivent à un commerce plus intime avec Israël. Les huguenots eussent triomphé en France, et la Bible avec eux, que la Révolution française eût pu éclater un siècle plus tôt et avoir une issue tout autre.

« 1789 a eu beau ne pas procéder directement de l'hébraïsme, les principes de la Révolution ne nous en appartenaient pas moins. Il nous était aisé de les reconnaître : c'est notre main qui les avait lancés dans le monde. Liberté, égalité, fraternité des hommes et des peuples, la *Thora* leur a donné la seule base solide : l'unité

de l'espèce humaine. En enseignant que tous les hommes descendent du même Adam, de la même Ève, la Bible les proclamait tous libres, égaux et frères. Et, comme les principes de la Révolution, ses espérances sont à nous : cette unité, cette fraternité humaine, nos prophètes l'ont montrée dans l'avenir, non moins que dans le passé. Ils en ont fait l'idéal d'Israël. La Révolution n'a été, à son insu, que l'exécuteur testamentaire d'Isaïe. Rénovation sociale, égalité des droits, relèvement des humbles, suppression des privilèges et des barrières de classes, fraternité des races, tout ce qu'a tenté ou rêvé la Révolution a été annoncé, il y a quelque vingt-cinq siècles, par nos voyans. Ils ont prédit une humanité nouvelle, une Sion agrandie où toutes les nations trouveraient place et se reposeraient à l'ombre de la Justice. La reconstruction de Jérusalem, le règne du fils de David décrit en leurs radieuses paraboles, c'est ce qu'a prétendu effectuer la Révolution ; c'est, sous une forme mystique, la régénération et la pacification des sociétés humaines, le règne de la raison, le développement de la richesse et du bien-être, les miracles de l'industrie et de la science qui doivent renouveler la face de la planète. Ce que nos pères nommaient le Messie, vous l'appelez le Progrès. La foi au progrès est une idée juive : le progrès de l'humanité est notre religion. C'est, pour le juif, un devoir d'aider à la réalisation des espérances du messianisme, partant à l'achèvement de la Révolution qui a inauguré l'ère messianique. La cause de la Révolution est la cause de Jacob. Nos rabbins, nos médecins, nos docteurs du moyen âge travaillaient déjà sourdement pour elle, dans leurs sordides écoles. Liberté et égalité, sans distinction de caste, de race, de religion, c'est le triomphe des mieux doués, c'est la domination de l'esprit succédant à la tyrannie de la force. Il n'en faut pas davantage à Israël. Sur les débris des féodalités bardées de fer et des noblesses chamarrées de rubans, s'élèvera l'aristocratie naturelle, la véritable aristocratie des meilleurs, aristocratie de l'intelligence à qui revient de droit l'empire du monde. Ainsi s'accompliront les prophéties et les promesses de Jahvé à son peuple. — Je bois à l'avènement du Messie et à la Révolution émancipatrice de Jacob. »

Ce discours fut accueilli par un grand tumulte; les quolibets entrecoupaient les protestations. Un député antisémite d'Autriche interpellait violemment l'Israélite, sans pouvoir obtenir le silence. Par-dessus les cris perçait la voix stridente d'un jeune noir de Port-au-Prince, docteur en droit et en médecine des facultés de Paris. « Et nous aussi, vociférait le docteur noir, en frappant la table du poing, nous, maudits en la personne de Chanaan et exilés de la fraternité humaine, nous, dont on osait fonder la servitude sur

la Bible, nous avons été affranchis par la Révolution française. Ce que le christianisme n'avait pu faire en dix-huit siècles, la Révolution l'a fait en cent ans. Elle a été la rédemptrice de l'homme noir, votre frère puîné, un cadet qui, peut-être un jour, devancera ses aînés. L'abolition de l'esclavage est le grand titre de la Révolution. Sa gloire est d'avoir proclamé l'égale liberté des races. Non contente d'abolir les distinctions de classes, elle a supprimé les distinctions de couleurs. Grâce à elle, toute une race a été émancipée, et les anciens esclaves de Saint-Domingue, disciples inconsciens de Rousseau, mènent librement, sous les bananiers de Haïti, la vie de la nature. Gloire à la Révolution ! Vive la France ! Vivent les philosophes ! »

— « Que le nègre et le juif acclament la Révolution, ils y ont tout gagné, interrompit l'antisémite autrichien; mais, pour nous, chrétiens de race blanche, de souche indo-germanique, c'est autre chose. Ce dont le noir ou le sémite lui font un mérite est ce qui me la rend suspecte. L'égalité des races et des nationalités a été l'erreur de la Révolution. Des Allemands ou des Anglais ne l'auraient pas commise. Accorder à tous les peuples des droits égaux, c'est mettre en péril les races ou les peuples supérieurs, compromettre l'unité et le progrès de la civilisation. Demandez ce qu'ils en pensent aux blancs de la Caroline ou de la Louisiane. Voyez même chez nous, en Autriche, la *deutsche Cultur* risque de sombrer sous le flot du slavisme, et la civilisation chrétienne, d'être submergée par le judaïsme. Il nous faut apprendre les grossiers jargons de barbares tribus. Encore, le Tchèque, le Slovène, et toute la séquelle slave, nous sont-ils parens, par la race ou la religion ; mais le sémite? La Révolution n'a-t-elle été faite que pour établir le règne d'Israël ? Elle a émancipé le noir et préparé l'esclavage du blanc. Sous prétexte de liberté et d'égalité, elle risque de sacrifier les races les plus nobles à la plus cupide, le chrétien au juif, l'aryen au sémite. »

— « Est-ce bien là l'erreur de la Révolution? répondit en anglais un *gentleman* hindou, *fellow* d'Oxford et délégué de l'université de Calcutta. La Révolution a-t-elle vraiment proclamé l'égalité des races? Si elle l'a fait, nous ne voyons pas que les Français, et les autres Européens, appliquent fort ce principe dans leurs possessions d'Asie ou d'Afrique. L'erreur de la Révolution, autant que j'en puis parler, est peut-être moins d'avoir méconnu les inégalités, que les différences, des peuples et des races. L'inégalité peut se contester, les différences, non. Ainsi, nous, Asiatiques, nous ne nous sentons pas inférieurs à vous, Européens, mais autres que vous. Tout à l'heure, en entendant un Latin, un Grec, un chrétien, un juif réclamer chacun leur part de la Révolution française, je me demandais ce qu'il y avait de fondé dans ces revendications, car, en

pratiquant les Européens, je me suis aperçu que les mêmes maximes, les mêmes formules ont des significations diverses, selon les pays et les époques. Nous aussi, Indous, nous pourrions nous glorifier d'avoir devancé 1789. Comment, direz-vous, l'Inde, la patrie des castes? Oui; vous oubliez que des montagnes du Népaul est sortie, il y a vingt-cinq siècles, une doctrine qui renversait toutes les barrières de castes. Le bouddhisme prêchait, lui aussi, l'égalité, la fraternité, la tolérance, et prétendait apporter aux hommes la liberté. Du Gange au Jourdain, comme du Jourdain à la Seine, nous pourrions imaginer de secrètes infiltrations à travers les siècles. Certains de vos savans ne l'ont-ils pas supposé pour des dogmes ou des rites? Mais non, si loin que soufflent les vents de la mer, et si légères que semblent les graines d'idées, je ne prétends rien de pareil. Je sais que dans l'Inde, dans la mystique fleur de lotus des brahmanes, sur les lèvres pâles des disciples de Siddharta, les mots d'égalité, de fraternité, de liberté ont un autre sens, ou un autre sentiment, que dans votre brumeuse Europe. Si jamais nous les interprétons comme vous, ce sera par imitation; vous nous l'enseignerez peut-être, sauf à vous repentir de vos leçons; mais nous en sommes encore loin. Votre égalité nous semble une fiction. Votre fraternité nous paraît bornée, étroite; elle se limite aux hommes, elle n'atteint pas nos humbles frères, les animaux des champs et les oiseaux du ciel. Votre liberté, orgueilleuse et turbulente, est dupe de ce monde décevant d'apparences trompeuses; elle consiste dans le développement et l'exercice de la personnalité; tandis que, pour nos sages, la vraie liberté est dans la délivrance du mal de l'être et dans l'anéantissement de la personnalité. Votre Révolution se vante, paraît-il, d'être conforme à la raison et à la nature; mais notre raison ne raisonne pas toujours comme la vôtre, et la nature humaine a moins d'unité que vous ne l'imaginez. »

« Cet Hindou a raison, dit un Suisse, professeur d'histoire naturelle à l'université de Genève. Une révolution est le produit d'un sol, d'un pays, d'une race; elle est la résultante d'une civilisation, d'un état social, d'une conception de l'homme et de l'humanité. Par cela même, on comprend mal une révolution universelle et définitive, bonne pour tous les pays et pour tous les temps. Le contre-coup de la Révolution française vient de l'unité de l'ancienne Europe, de la similitude de mœurs et d'institutions dans ce que nos pères appelaient la chrétienté. Alors même, chaque peuple a entendu la Révolution, chacun l'a appliquée à sa manière. Notre Suisse en fournirait un exemple, aussi bien que l'Allemagne et l'Italie. Quoi de plus voisin de la France que la Suisse et Genève?

Et cependant, quand l'Helvétie a imité Paris et voulu devenir une petite France, elle n'a guère mieux réussi que lorsque la France a tenté de devenir une grande Genève. Car, si petits que nous soyons, la France du XVIIIe siècle a pris de nous plus d'une leçon : elle nous a fait l'honneur de s'appliquer des formules qui venaient de chez nous. Nous n'avions pas attendu 1789 pour découvrir la liberté. Toute la Révolution est, quatre siècles d'avance, dans la légende de Guillaume Tell. On eût trouvé, dans nos cantons, toutes les sortes de républiques. Quinet l'a remarqué : Genève a fourni à la France l'homme qui a ouvert la Révolution, Necker, et l'homme qui lui a prêté ses théories, Rousseau. Jean-Jacques, qui s'intitulait citoyen de Genève, s'était inspiré de Genève. Le tort de la France a été de prendre pour elle le *Contrat social*, écrit pour une cité libre à l'étroite enceinte. Je pourrais rappeler (M. Sorel l'a dit avant moi) que Genève a fait, dès 1782, la répétition de la pièce que Paris allait jouer sur un plus grand théâtre. Dans cette révolution genevoise figuraient déjà quelques-uns des acteurs, ou des souffleurs, de la révolution française, Dumont, Reybaz, Clavière, Marat, qui s'essayait au rôle de démagogue. Nous pourrions même réclamer Mirabeau, qui faisait composer ses discours par Dumont ou Reybaz. Mais trêve aux revendications de l'amour-propre national : le moi est haïssable. Nous revient-il, à nous infimes, quelque part dans la Révolution, nous le devons moins à notre génie qu'à l'esprit du XVIIIe siècle, dont Genève était un des foyers. Car une révolution n'est pas seulement le produit d'un pays, d'une race, mais aussi d'une epoque; elle tient non moins au moment qu'au lieu.

« La Révolution française est sortie des idées du XVIIIe siècle, or les idées du XVIIIe siècle ne sont plus celles du XIXe. C'est là un point essentiel. Les théories scientifiques et philosophiques professées en 1889 sont tout autres que celles à la mode en 1789. Science et philosophie ont changé : l'autorité des principes de la Révolution n'en serait-elle pas ébranlée ? A tout le moins, ces principes ont vieilli ; ils appartiennent au passé ; ils ne suffisent plus à notre temps ; ils ne sont plus en complète harmonie avec la pensée contemporaine ; ceux qui s'y tiennent aveuglement sont arriérés. Soyons francs : non-seulement nos idées scientifiques, nos théories historiques, philosophiques, politiques, religieuses diffèrent de celles de 1789, mais, à plus d'un égard, elles leur sont opposées.

« Entre la Révolution et la science, ou, si vous le préférez, entre les idées de 1789 et celles de 1889, l'opposition porte sur le fond et sur la forme. Une première remarque : les hommes de la Révolution voulaient reconstruire la société à neuf, sur un plan rationnel, et ils ignoraient la science sociale et les sciences qui lui servent de

base : biologie, anthropologie, physiologie. Comment eussent-ils réussi ? Ils ne connaissaient point les élémens de la science qu'ils prétendaient appliquer ; que dis-je ? Ils suivaient une méthode contraire à ses principes, la méthode déductive, syllogistique. Constituans ou conventionnels, ils partaient d'axiomes théoriques. Leurs lois, leurs déclarations, leurs constitutions sont une sorte de géométrie politique. Quoi de plus opposé à l'esprit de notre temps et au véritable esprit scientifique ! De même, la Révolution est essentiellement dogmatique, et rien ne nous répugne comme le dogmatisme. La Révolution a foi dans l'absolu ; elle croit qu'il y a une vérité politique, des dogmes politiques, indépendans des époques, des pays, des races. Quoi de plus étranger encore à nos idées et de moins conforme aux vues de la science moderne ? Nous ne croyons qu'au relatif, au contingent, en politique plus qu'en toutes choses. A cet égard, les hommes de la Révolution sont plus loin de nous qu'ils ne l'étaient des contemporains de Louis XIV ou de ceux de saint Louis. Sieyès et Saint-Just, imbus, à leur insu, de la vieille logique scolastique, sont la postérité des docteurs en Sorbonne dont ils ont démoli la vieille maison. De même encore, et par suite, la Révolution est idéaliste et optimiste. Pour transfigurer la France et l'humanité, elle croit qu'il suffit de quelques bonnes lois : les moins confians s'imaginent qu'ils n'ont qu'à couper quelques milliers de têtes. Or, ni l'idéalisme, ni l'optimisme ne sont les conseillers des générations actuelles : les révolutions les en ont désabusés.

« Mais sortons des généralités ; quelle est l'idée maîtresse de la science contemporaine ? L'idée d'évolution ; et, par définition, évolution est en opposition avec révolution. La contradiction est dans les termes. Cela est si manifeste que c'en est presque une banalité. Nous croyons que dans la nature, et dans l'histoire des sociétés, comme dans celle du globe, tout se fait graduellement, par développement successif, par une sorte de végétation intérieure ; qu'en toutes choses, le présent procède du passé, comme la branche sort du bourgeon. Or cela est la négation du point de départ et des prétentions de la Révolution. Quand la transformation des espèces ne serait qu'une hypothèse indémontrable, la théorie de l'évolution n'en dominerait pas moins les sciences politiques. Qu'en résulte-t-il ? Que la Révolution, qui se vantait de ramener l'homme aux lois de la nature, a été une violation des lois naturelles ; ou mieux, comme la nature ne laisse pas violer ses lois, la Révolution a été une insurrection contre les lois éternelles de la nature. Quoi de plus contraire à la raison ? Les Titans de la fable étaient plus sages en voulant escalader l'Olympe. Ces lois natu-

relles, dont ne peuvent s'affranchir les sociétés humaines, l'Anglais, l'Américain, l'Allemand, nous autres Suisses, nous ne les connaissions pas mieux que le Français; mais nous leur avons obéi d'instinct, par modestie, nous résignant aux lenteurs des changemens graduels, tandis que le Français de 1789 prétendait procéder par bonds, sauter, à pieds joints, d'un état social à un autre, appliquant à la société et à l'histoire la théorie des révolutions brusques que Cuvier appliquait à la formation du globe. 1789 et 1793 croyaient au renouvellement du monde et de l'humanité par les déluges et les cataclysmes. Que dis-je, ils croyaient, en politique, à des créations *ex nihilo*, à une sorte de *fiat* du législateur. Tandis que, pour nous, les États et les sociétés, soumis à l'universelle loi du changement, sont, comme toutes choses, *in fieri* et non *in esse*, la Révolution poursuivait la chimère d'un État idéal, dont elle n'avait qu'à décréter la réalisation.

« L'idée d'évolution est-elle la seule qui nous sépare des hommes de 1789? Nullement; à cette discordance s'en rattache une autre non moins grave. S'il est une vérité unanimement admise aujourd'hui, c'est qu'une nation, une société est un être vivant, un organisme. Il y a là, pour nous, plus qu'une métaphore; or, cette conception est l'opposé des idées de la Révolution. Pour elle, la société n'est qu'une machine. Elle étend à l'État, aux peuples, à l'homme même, la théorie mécanique que Descartes imposait à l'univers. De là son dédain de la tradition, de la coutume, de tout le passé; elle a perdu la notion de la continuité inhérente à la vie. De là sa confiance dans les moteurs artificiels, dans les rouages législatifs, sa foi à la vertu de la loi écrite et à l'efficacité des formes constitutionnelles. Voilà pourquoi, durant la Révolution et depuis la Revolution, toutes les luttes de partis en France portent sur la constitution, comme si, pour avoir un bon gouvernement, il suffisait d'avoir une bonne machine politique. Alors que, pour nous, une société est un corps vivant, ayant ses organes propres, tenant au sol et à l'histoire par des racines profondes et des fibres multiples, pour la Révolution, un peuple n'était qu'une poussière de molécules humaines, ou une argile informe, que le législateur devait pétrir et modeler, lui donnant telle figure qu'il lui plaisait. Quoi de plus enfantin? C'est l'erreur la plus funeste dont un peuple puisse tomber victime. Le miracle est que la France y ait survécu. Comment sa force vitale n'en aurait-elle pas été diminuée? Représentez-vous-la, cette France, découpée, disséquée toute vivante par des chirurgiens novices qui l'amputent sans scrupule de ses organes essentiels, lui enlevant le cœur ou le cerveau pour leur substituer des ressorts de leur façon, la traitant comme un cobaye

de laboratoire, ou mieux s'ingéniant à remplacer chez elle les fonctions de la vie par des opérations mécaniques, la respiration ou la circulation naturelles par une circulation et une respiration artificielles. Comment, après cela, s'étonner de la débilité des institutions françaises? Au lieu d'être formées d'élémens organiques, de cellules vivantes, élaborées par la nature, ce sont des pièces inertes, fabriquées par la loi, et dépourvues de vie propre.

« Est-ce tout? Est-ce uniquement l'esprit de la Révolution, sa méthode, ses procédés, sa conception de la société et de l'État qui ne sont plus d'accord avec nos théories scientifiques? Non, hélas! c'est aussi, dans une certaine mesure, les principes de 1789, noble héritage dont la France est justement fière. Au lieu de découler directement de la nature, ces principes vont, en réalité, contre le courant des lois de la nature. Sur quoi repose, aujourd'hui, l'idée d'évolution? Sur le *struggle for life*, sur la concurrence vitale. Qui ne voit quel trouble jette dans les idées de la Révolution cette lutte pour la vie, imposée aux hommes et aux peuples, comme aux inconsciens du règne animal ou végétal. Liberté, égalité, fraternité, les grands principes en sont tous affectés. S'ils n'en sont pas ruinés, ils ne peuvent plus être qu'un idéal humain, poursuivi à l'encontre de la nature aveugle, et non une application rationnelle des lois naturelles. Si la doctrine de l'évolution a fortifié la foi au progrès, elle en a renversé les données. Le chemin qu'elle lui a marqué est au rebours de celui pris par la Révolution. Non seulement le progrès ne peut se faire par sauts ; mais, dans l'humanité, comme dans tout le monde organique, le progrès ne s'accomplit que par sélection, c'est-à-dire par une élite; s'il n'exige pas l'élimination des faibles, il veut le triomphe des mieux doués. Rien de plus contraire à la science que le nivellement démocratique et l'égalité absolue; la nature est aristocratique, elle attend tout des meilleurs. Pendant que la Révolution s'insurgeait contre le principe d'hérédité, la science donnait à l'hérédité une place prédominante dans la nature ; elle en faisait le facteur le plus important du monde organique, l'instrument de transformation et de perfectionnement des êtres vivans. Matérielle ou intellectuelle, toute supériorité a son principe dans la naissance, dans la transmission ou l'accumulation des qualités et des aptitudes. Le darwinisme a fourni des argumens aux partisans de la hiérarchie, de la subordination des organes sociaux et des classes. Pour le transformiste, la spécialisation héréditaire des fonctions serait peut-être le système le plus conforme à la nature. En tout cas, s'il est une vérité démontrée, c'est que les races, les intelligences, les capacités ne sont pas égales, partant qu'on ne saurait considérer les hommes

comme des atomes pareils; que, si la loi ne doit pas créer d'inégalités artificielles, elle doit tenir compte des inégalités naturelles. Et, remarquez-le bien, la loi d'hérédité, à laquelle aucun être vivant ne saurait se dérober, n'atteint guère moins la notion de liberté, telle que la concevait la Révolution, que la notion d'égalité. Que devient l'idée de Rousseau, que l'homme naît bon, que le peuple est bon par nature? La science a restauré, à sa manière, le dogme de la chute originelle. L'atavisme a pris la place du serpent de l'Éden. Nos aïeux revivent en nous, et qu'est-ce que les aïeux de l'homme pour le disciple de Hæckel? C'est l'esclave, le barbare, le sauvage; c'est la bête et la brute. Après cela, étonnez-vous des mécomptes de la Révolution! En libérant l'homme du frein de la coutume, elle débridait l'animal qui sommeille dans l'homme; elle lachait le loup ou le chacal enchaîné au fond des peuples civilisés. Elle croyait émanciper la raison et elle aboutissait au débordement des instincts.

« Est-ce la peine de pousser plus loin cette analyse? Il me répugnerait de montrer que l'idée fondamentale de la Révolution, ce qui en a fait la force et la noblesse, ce qu'elle appelait les droits de l'homme, l'idée du droit elle-même, est peu compatible avec une science qui incline au déterminisme universel et tend à regarder l'homme comme un automate conscient. Mais je m'arrête; j'en ai dit assez pour faire voir qu'entre la Révolution et la science moderne il y a un secret antagonisme. Une des choses les plus menaçantes pour notre civilisation, c'est précisément cette sorte d'antinomie entre nos conceptions scientifiques et les notions politiques, héritées de la Révolution. Comme les vieilles religions qu'elle a prétendu remplacer, la Révolution est entrée en conflit avec la Science. Après s'être imposée au nom du progrès, la Révolution, ou, si vous aimez mieux, la tradition révolutionnaire, est devenue, à son tour, le grand obstacle au progrès, à l'évolution régulière des sociétés civilisées. Elle se vante d'avoir anéanti tous les préjugés, et elle en a enfanté un nouveau, le préjugé révolutionnaire, le plus pernicieux de tous, parce qu'étant révolutionnaire, il a moins l'air d'un préjugé. Avec sa notion écourtée de la société et de la nature humaine, la Révolution menace l'humanité occidentale d'une brusque rétrogression. Elle est le passé, elle représente une conception du passé essentiellement défectueuse et bornée, et elle prétend garder les clefs de l'avenir. La Révolution nous a affranchis de l'ancien régime; qui nous affranchira de la Révolution? Je bois à notre émancipation de l'esprit révolutionnaire. »

Après tant d'étrangers, il fallait bien qu'un Français parlât. Il en

était resté quelques-uns dans la salle. Un d'eux se leva timidement, un bourgeois à cheveux gris, à lunettes d'or, un provincial, ni député ni fonctionnaire, un simple bibliothécaire de chef-lieu d'arrondissement, secrétaire d'une obscure société savante. « Messieurs, dit-il, en vous entendant, je me demandais ce qui restait à la France de la Révolution française. Ses fautes peut-être; mais, si tout le reste est à d'autres, ses erreurs ne peuvent être entièrement à elle. N'importe, j'admets, avec vous, que la Révolution de 1789 a été encore plus européenne que française. Elle a été, si vous le voulez, le terme logique de notre civilisation occidentale, classique, chrétienne. Du Liban aux Alleghanys, chacun y a collaboré. Ce n'est point une rivière qui a jailli d'une source unique; c'est un confluent: on y distingue les eaux, encore mal mêlées, de fleuves descendus des quatre coins de l'horizon. La révolution vient du plus loin de l'histoire. Elle procède de tout le passé de notre race ou de notre monde. Comment s'etonner de la diffusion de ses principes? État, religion, culture classique, tradition, elle sortait de tout ce qu'elle allait renverser. Elle était, en réalité, moins un point de départ qu'un aboutissement, moins un recommencement de l'histoire, comme elle s'en glorifiait, que la conclusion d'une période de l'histoire. A-t-elle ouvert une ère nouvelle, c'est qu'elle a clos une époque. Tout cela, je vous le concède. La Révolution en est-elle amoindrie? Non, me semble-t-il. Pour n'être pas, ainsi que l'enseigne un magister de village, une sorte de prodige, d'apparition miraculeuse dans l'histoire, la Révolution ne perd rien de son importance. Pour être moins exclusivement française, elle n'en est que plus manifestement universelle : 1789 est bien une date européenne. En diminuant l'originalité de la Révolution, vous en faites ressortir la nature cosmopolite. De même, plus vous lui découvrez d'antécédens historiques, plus elle prend un caractère de fatalité. Comment la considérer comme un accident local, alors qu'on la voit poindre au fond des siècles? Tout le passé de notre race blanche convergeait vers une revolution de nature abstraite, rationnelle, par là même cosmopolite. Les différens élémens de notre civilisation devaient, en se combinant, produire un mélange détonant, dont l'explosion subite devait faire sauter l'Europe. Mais pourquoi ce mélange s'est-il formé en France? Personne ne l'a dit.

« A cela plusieurs raisons : la situation de la France au centre de la vieille Europe, et comme sur son méridien intellectuel, l'achèvement de l'œuvre de la monarchie française la plus ancienne du continent, le caractère de notre civilisation éminemment classique, la politesse de notre société et la douceur de nos mœurs qui nous donnaient confiance en la bonté et en la raison humaines, et plus

encore, l'élan de notre nation, le tempérament du peuple, le génie de sa langue et de sa littérature, de tout temps adonnée aux simplifications et aux généralisations, jusqu'à l'esprit de sa philosophie imprégnée, depuis Descartes, de l'idée de progrès et de la toute-puissance de la raison. On réclamait, tout à l'heure, pour les libres penseurs anglais la priorité des idées du XVIIIe siècle ; on oubliait que, si Bolingbroke, Tindal et Toland ont précédé Voltaire et Diderot, ils ont été devancés par Fontenelle et par Bayle. La France du XVIIIe siècle était un magasin d'idées ; si toutes celles qu'elle exposait à l'étalage ne provenaient pas de sa fabrique, c'est elle qui leur attirait les chalands. Elle y apportait une passion qui faisait de sa littérature comme une propagande religieuse. Elle avait l'enthousiasme de l'humanité, la foi dans la raison. Elle croyait que le monde pouvait être régénéré, et elle en eut l'ambition. Imprévoyance, présomption, chimère, tout ce qu'on voudra : il y eut, en 1789, une heure unique dans l'histoire, quelque chose de sublime dans la témérité même de ses aspirations, tenant à la fois de l'impétueuse générosité de la jeunesse qui se fie hardiment à la vie, de la première ferveur d'une religion qui commence, de l'émerveillement orgueilleux du savant qui croit découvrir des vérités nouvelles. Certes, nous avons erré, nos ambitions ont visé trop loin et trop haut, nous avons eu trop de confiance dans notre élan ; nous en avons été punis ; mais nous n'avons pas à en rougir. 1789 a été bien français ; la Révolution a eu les qualités, non moins que les défauts de la race.

« Ces principes nouveaux pour lesquels s'enflammaient nobles et bourgeois, la langue française les avait réduits en formules qui ont fait le tour de l'univers. D'où qu'elles vinssent, les idées de tolérance, de liberté, d'égalité n'ont remué le monde que lorsqu'elles ont été mises en français. Le français a été le véhicule de la Révolution. L'universalité de notre langue, vrai filtre à clarifier les idées, a merveilleusement aidé à la diffusion de nos principes. Ce qu'avaient commencé nos écrivains, nos armées l'ont continué. Sans Voltaire et sans Napoléon, il y aurait encore des serfs en Silésie. Mais les guerres de la Révolution ont moins fait pour la propagation des principes de 1789 que ces principes mêmes. Ils étaient envahissans de leur nature. Il y avait en eux une vertu, un charme, comme en ces paroles magiques auxquelles rien ne résiste : les murs des villes devaient tomber devant eux. Ils étaient de plus grands conquérans que Napoléon : la France n'a été vaincue que lorsqu'ils se sont retournés contre elle. Étant abstraits, ils étaient universels ; ils trouvaient accès dans chaque tête raisonnante. De là surtout le retentissement de la Révolution à travers le temps et

l'espace. Aucune vibration historique n'a porté plus loin ; les ondulations en atteindront jusqu'aux extrémités du monde. Pour n'en pas être touché, il faut, à tout le moins, une autre humanité, d'autres races, des cerveaux faits autrement que les nôtres. Transmis à des mondes extra-terrestres, à des planètes où habiteraient des êtres d'une structure mentale analogue à celle de l'homme, les principes de 1789 y feraient des révolutions. En ce sens, la Révolution française est la révolution par excellence ; elle contient virtuellement toutes les autres ; on n'en saurait imaginer dont elle ne porte le germe. En ce sens aussi, elle est supérieure à la Renaissance et à la Réforme ; elle les dépasse, elle rayonne au delà. Tandis que, par leur point de départ, la Renaissance et la Réforme n'avaient de prise que sur les peuples de civilisation classique et de religion chrétienne, la Révolution, n'en appelant qu'à la raison, peut atteindre tous les hommes qui se mêlent de raisonner.

« Comme ils sont universels, ses principes semblent immortels. N'est-il pas ridicule de leur accorder l'immortalité dont ils se vantent ? Peu importe : bons ou malfaisans, je ne vois pas comment les tuer. Je ne me les représente pas biffés de l'histoire. Je me figure que, pour conduire les hommes, il faudra les prendre comme enseigne, sinon comme programme. Quelque mal qu'en puisse penser un philosophe, ils resteront inscrits sur le frontispice changeant de nos constitutions politiques. Que la science en conteste la valeur, que la philosophie en montre les lacunes ou les contradictions, la Révolution est comme la religion : les démonstrations scientifiques ne l'entament point. Il perd son temps, le savant qui lui oppose les lois de la nature ; car, s'ils ne semblent pas toujours d'accord avec les lois de la nature, les principes de la Révolution sont conformes aux instincts naturels de l'homme, et c'est ce qui fait leur force. Ils se fondent sur ce qu'il y a de meilleur et de pire dans l'homme ; ils ont, pour eux, ses générosités et ses convoitises. N'allez pas dire au peuple qu'ils sont contraires aux lois de la nature, le peuple ne vous croirait pas : les lois que vous leur opposez sont des lois compliquées, obscures, aperçues par les savans dans le demi-jour de leur cabinet, difficiles à saisir ou malaisées à vérifier pour l'ignorant, tandis que la liberté et l'égalité sont des notions simples, qui répondent à des instincts vivaces, si bien qu'aujourd'hui, tout comme en 1789, elles semblent aux foules des vérités évidentes d'elles-mêmes.

« Ainsi s'explique comment, en dépit des avertissemens de la science ou de l'expérience, les principes de la Révolution pénètrent de plus en plus les sociétés modernes. Lois et constitutions, dans presque tous les États, se modifient dans le même sens. Partout on

fait appel à la raison ; on éprouve le besoin de donner aux institutions et à l'État des formes rationnelles et systématiques. Le rationalisme politique, qui est l'âme de la Révolution, s'insinue jusque chez ses adversaires. Là où l'on ne rompt pas avec la tradition, on demande à la raison de justifier la tradition. Si enfantine que semble la prétention de faire sortir un gouvernement parfait et purement rationnel d'une humanité imparfaite et déraisonnable, ce rêve hante plus que jamais les cervelles. Notre France, débilitée par la Révolution, ses voisins l'ont tous plus ou moins imitée, avec cet avantage que, venant après elle, ils peuvent se garder des plus manifestes de ses folies. Partout on supprime ou on abaisse le cens électoral ; on appelle à la vie politique un plus grand nombre d'incapables. Partout on prétend établir la fraternité par la loi. Voyez le pays le plus justement fier de ses libertés, celui qui avait bâti sa grandeur sur le solide béton de la coutume : l'Angleterre est en train de remanier toutes ses institutions. L'imposante façade de sa constitution à triple étage est encore debout, mais ce n'est plus qu'une façade ; derrière tout est changé ; les bases mêmes du gothique édifice sont ébranlées. Le pouvoir est passé au nombre ; les privilèges des groupes, des corporations, des localités disparaissent. C'est que les principes de 1789 ont traversé la Manche ; ils ont fait ce qu'avait en vain tenté Napoléon. Comme les Normands du Bâtard, nos idées sont en train de conquérir l'Angleterre. Le rêve inconscient des radicaux anglais est de faire de l'aristocratique Albion une sorte de France insulaire, avec suppression du droit d'aînesse, suffrage universel, paysans propriétaires et institutions symétriques. Ils nous copient, à leur insu, parce qu'ils obéissent aux mêmes principes. Sous cette impulsion nouvelle, la vieille Angleterre est reconstruite pièce à pièce, au risque d'en détruire les supports séculaires et de faire crouler le lourd édifice de la puissance britannique.

« La grande différence entre la France et l'Angleterre, c'est que la révolution que l'une a effectuée d'un coup, l'autre l'accomplit petit à petit. Ce que la première a fait en un an, la seconde ne l'a pas encore fait en un siècle. Là est le principal avantage de l'Angleterre. Et ce qui est vrai des Anglais l'est des Allemands. Anglais ou Allemands, leur marche est plus lente ; mais le terme est le même. La faiblesse de la France est d'être partie la première ; il y a parfois péril à être en avant. Mais, si elle a plus de révolutions derrière elle, la France en a peut-être moins devant elle. Sa constitution sociale est la plus solide de l'Europe. C'est le pays où il y a le moins d'inégalités naturelles ou artificielles, où la propriété et l'aisance sont le plus répandues, où les préjugés de

classes ont le moins d'empire, où le socialisme a encore le moins de prise. Nos révolutions ne sont, depuis la chute de l'ancien régime, que des révolutions de surface; elles n'affectent le pays qu'en tant qu'elles détraquent la machine gouvernementale. C'est que, si l'œuvre politique de 1789 a échoué, son œuvre sociale a réussi.

« La France, en 1789, a réalisé son vieux rêve : l'absolue égalité des citoyens devant la loi, devant la justice, devant l'impôt. Chaque Français est maître de son intelligence, de ses bras, de sa propriété, de son travail, de sa conscience. C'en serait assez pour ne point crier à l'avortement de la Révolution. Ouvrez les cahiers de 1789 : que réclamait la nation? Ce que demandait le tiers aux états-généraux sous les Valois, ce que l'ancienne France avait poursuivi durant vingt générations : l'égalité civile, la liberté individuelle, le libre vote et la proportionnalité des impôts, l'égale répartition des charges, l'admissibilité de tous à toutes les fonctions publiques, la liberté de conscience, l'unité de loi et de juridiction. Or tout cela est inscrit dans nos codes et entré dans nos mœurs. On demande où sont les conquêtes de 1789 : ces conquêtes, les voilà, et, pour les conquérir, il n'a pas fallu à la France moins de quatre ou cinq siècles d'efforts ; car, en dépit des apparences, jamais révolution ne fut moins improvisée. Et aujourd'hui qu'ils sont en possession de ce qu'ont si longtemps convoité leurs aïeux, libre aux petits-fils d'anciens roturiers, taillables à merci, de faire fi de 1789.

« En réalité, les biens que 1789 nous a légués sont ceux auxquels nos pères tenaient le plus. Pour eux, on l'a dit non sans raison, la liberté politique était surtout la garantie des libertés civiles. Cette liberté politique, qu'ils ont proclamée en droit, ils n'ont pu la fonder en fait. Ils ont su constituer une société; ils n'ont pas réussi à constituer un gouvernement. Faut-il s'en étonner? Les peuples, dans leurs révolutions, font rarement coup double, et le Français visait avant tout l'égalité. Est-ce à dire que la société, issue de la Révolution, soit incapable de liberté? A Dieu ne plaise. La vérité, c'est que l'œuvre de 1789 est inachevée. Sur la société nouvelle, il reste à fonder un gouvernement. De là les crises périodiques, les révolutions successives de la France moderne. Mais si malaisée et si mal conduite que semble l'entreprise, rien ne contraint à en desespérer. La liberté est dans l'héritage de 1789, et cet héritage ne peut se scinder; la France n'est pas maîtresse d'en accepter une moitié pour en répudier l'autre. Elle renoncerait, de lassitude, à entrer en possession de la liberté politique que la renonciation ne serait pas valable. Les principes de 1789 ne lui laissent pas le choix;

ils ne lui permettront jamais de se reposer longtemps sur l'amollissant oreiller du despotisme.

« Il y a dans ces principes, dans ces droits de l'homme qui excitaient la verve de Burke et de J. de Maistre, comme un ferment qui travaillera toujours les peuples modernes : l'idée du droit. Cette notion du droit, la Révolution française l'a fait entrer dans la conscience populaire, et si téméraires, si ambigus que vous semblent les droits de l'homme, quelque iniquité et quelque insanité qu'en aient tirées l'esprit de système ou les sophismes des courtisans du peuple, c'est là la gloire de la Révolution. Elle a mis le fondement de la liberté humaine dans la conscience de l'homme ; par là, elle lui a donné une base indestructible. En ce sens, la Révolution, qui a tout détruit, a posé une pierre sur laquelle construiront les siècles. Je sais que, pour une certaine science, cette notion du droit n'est qu'une illusion psychologique ou une superstition métaphysique ; mais malheur aux peuples qui laisseront le matérialisme ou le déterminisme leur arracher cette illusion et leur enlever la foi dans le droit! Quelques griefs contre la Révolution qu'ait la puissance française, ce qui pourrait encore arriver de pire à la France, ce serait de renier 1789. Une France sans idéal serait, pour tous les despotismes, une proie mordant à l'hameçon du bien-être. Le jour où l'homme moderne ne rêvera plus le règne du Droit marquera l'avènement incontesté du règne de la Force, érigée en souveraine légitime des sociétés humaines. Déjà, dans les masses, la révolution n'est que trop infidèle à son premier principe. La démocratie, trahissant l'idée du droit, va réclamant le pouvoir, parce qu'étant le nombre, elle est la force. La restauration de l'empire de la force au profit des convoitises ignorantes, tel serait le dernier terme de la Révolution. Ce n'est pas ainsi que l'entendait 1789. Où est le péril pour le siècle qui vient? Il est bien moins dans les vagues formules et les abstractions de 1789 que dans la perversion de la Révolution, abjurant sa foi en la liberté et substituant cyniquement les appétits au droit. Son crime, c'est son apostasie.

« De même pour les rapports de peuple à peuple. D'où vient l'apparente stérilité de la Révolution, dans les relations internationales? De ce que l'Europe, rejetant les maximes de 1789, continue à courber le Droit devant la Force. De la Révolution est sorti le principe de nationalité ; mais ce principe nouveau, qui, en reconnaissant à chaque nation le droit de disposer d'elle-même, devait inaugurer pour le monde une ère de paix, a été faussé par les ambitions nationales; d'un principe de liberté, on a fait un agent d'oppression. Le consentement des peuples a été jugé inutile aux annexions des conquérans, et, comme par le passé, l'indépendance des

nations n'a d'autre garant que le canon. De toutes les déceptions des cent dernières années, c'est peut-être la plus cruelle. Nous croyions toucher au règne de la fraternité universelle, et l'Europe n'est qu'un camp toujours sur le qui-vive. Quel spectacle différent, si l'Evangile de 1789 était devenu la foi du monde! Ce ne serait pas alors, par une exposition plus ou moins universelle que nous aurions célébré le centenaire de la Révolution; c'eût été par une fédération des peuples à jamais réconciliés dans la liberté. A quand cette fédération, autrement grandiose que celle du champ de Mars en 1790? Hélas! jamais ce rêve n'a paru plus chimérique. Que faudrait-il pourtant pour changer cette utopie en réalité? La conversion des peuples et des gouvernemens à l'esprit de 1789.

« Et maintenant, une dernière réflexion : nous célébrons le centenaire de 1789 ; mais cent ans, est-ce un reculement suffisant pour juger une Révolution pareille? Est-ce assez d'un siècle pour qu'elle ait épuisé toutes ses conséquences, au dedans et au dehors? On nous a vanté la Réforme : où en était la Réforme cent ans après la diète de Worms? En Angleterre, comme en Allemagne, elle semblait n'avoir servi qu'à l'enrichissement des seigneurs et à l'absolutisme des princes. On était au début de la guerre de trente ans : le protestantisme encore enfant était menacé dans son berceau. Les pasteurs en fuite devant Tilly ou Wallenstein auraient pu dire, eux aussi, que la Réforme avait fait faillite. Avant de proclamer la banqueroute de la Révolution, il serait peut-être sage de lui faire crédit d'un siècle. Je bois au deuxième centenaire de 1789. Dans cent ans, la Revolution aura peut-être trouvé son moule, l'état moderne, sa forme, et la France, « un cadre national fixe. »

Il était près de minuit, chacun allait se retirer; on se levait déjà de table, lorsque presque tout le monde se rassit pour écouter un Chinois, en casaque de soie bleue à manches vertes. Sur sa face jaune et glabre il eût été difficile de mettre un âge. C'était un ancien élève de notre École des sciences politiques, qui parlait fort bien le français. « Messieurs, dit-il, en détachant les mots et les syllabes, vous savez qu'en Chine nous ne sommes pas des copistes de l'étranger. Nous laissons cela à nos voisins japonais qui vous empruntent vos institutions comme vos chapeaux et vos redingotes. La Révolution n'aura achevé son tour du monde que le jour où nous aurons coupé notre queue, et ce jour est loin. La Chine n'a que faire des principes de 1789 ; nous avons mieux depuis longtemps. Tout ce qu'il y avait de pratique dans les rêves de la Révolution française, nous le possédions avant que la France n'existât. Notre empire de 500 millions d'âmes est une démocratie paisible, disci-

pliée, travailleuse, stable, qui, depuis des milliers d'années, a su conquérir et conserver les biens que vos petits États européens poursuivent vainement depuis cent ans. Vous tous, peuples d'Occident, vous n'êtes, près de nous, que des jeunes gens. Nous étions une nation policée que vous étiez encore des tribus sauvages. Faut-il parler en toute franchise? vous nous semblez des enfans turbulens, capricieux, batailleurs, qui avez toujours besoin de changement. Il y a de l'insouciante gaminerie de l'enfance dans vos jeux politiques et vos renversemens de gouvernement. Vos révolutions sont une fièvre de jeunesse. En Chine, au contraire, nous sommes à l'âge adulte, nous sommes mûrs, nous avons renoncé aux jeux coûteux, comme aux songes et aux chimères. Tout ce que la nature humaine comporte de sagesse dans le gouvernement, nous l'avons réalisé, et nous nous y tenons. La Chine est le seul pays constitué sur des bases rationnelles et à la fois traditionnelles; les deux, pour nous, ne font qu'un. Le règne de la Raison que la Révolution prétendait inaugurer, il est établi chez nous, depuis les Ming. Il a été consolidé par les rites et affermi par la coutume, qui n'est que l'acquiescement à la raison des ancêtres. Vous semblez regarder vos aïeux comme des barbares ignorans; peut-être ne leur faites-vous pas tort. Les nôtres étaient des sages; tout notre soin est de suivre leurs leçons. Grâce à eux, la raison et la philosophie ont été nos législateurs; notre religion même n'est qu'une philosophie. Confucius en savait plus long que toutes vos académies. Vous dites que nous sommes stationnaires; c'est que notre croissance est achevée, nous sommes arrivés au terme de l'évolution sociale. Notre immobilité est notre sauvegarde; toute innovation est un désordre dans un pays où il y a harmonie entre les institutions et les besoins, je ne dis pas les aspirations; un Chinois n'a pas d'aspirations. Cela est bon pour les Occidentaux, et c'est ce qui fait vos révolutions. Votre mal est d'aimer le changement; vous semblez croire que changer, c'est être mieux. Ce qui vous perdra, c'est l'idée du progrès; en chinois, heureusement, il n'y a pas de mot pour cela. Un peuple qui a besoin de changement est un peuple qui n'est pas sain. L'instabilité est, à la fois, la conséquence et la cause du mal social. Rien de semblable chez nous. Aussi voyez notre longévité. Qui, en Occident, oserait y prétendre? La première chose cependant, pour les peuples, comme pour l'individu, n'est-ce pas de durer? C'est à quoi les démocraties semblent peu s'entendre. Comment y avons-nous si merveilleusement réussi? En donnant à l'égalité une base rationnelle. Chez nous ni castes, ni classes : pas d'autre aristocratie que celle du mérite. Ce qui, paraît-il, vous passionne, c'est la possession du pouvoir, des places, des emplois; c'est pour

cela, m'a-t-on dit, qu'on fait les révolutions; le reste, les principes, les maximes, n'est qu'une enseigne. En Chine, tous les emplois sont au concours, chacun peut devenir mandarin. Nos pères n'ont pas remis le gouvernement à l'élection, c'est-à-dire au nombre, à l'ignorance, à la brigue, mais à l'étude, à la science. Encore un rêve de vos philosophes que la Chine a réalisé. Nos examens et nos concours assurent le pouvoir aux plus dignes, et, satisfaisant toutes les ambitions légitimes, ils nous garantissent la paix sociale. En nous conformant à l'expérience de nos aïeux, nous faisons vivre en paix, sur un sol restreint, 500 millions d'hommes. Lequel de vos États occidentaux, avec ou sans les principes de 1789, en ferait autant? Croyez-moi : la vieille Chine a du bon; imitez-la. La Révolution ne sera close, et les peuples tranquilles, que le jour où le monde sera une vaste Chine. »

A la boutade du Céleste répondirent des applaudissemens de belle humeur, mêlés au bruit des adieux. On se retirait en se donnant rendez-vous au prochain congrès. Il ne restait plus dans la salle que quelques retardataires, groupés, debout, autour d'un jeune Russe, qui, jusque-là, avait gardé le silence, comme s'il eût craint de se compromettre : « Ces Chinois, disait le Russe, en allumant sa dernière *papyros*, trouvent que vous êtes des enfans; à nous autres Slaves, vous semblez des vieillards. Le rôle de l'Occident, latin ou germanique, est fini. La Révolution française est de l'histoire ancienne. Il faudra au XXe siècle autre chose que l'héritage du XVIIIe. Nous pouvons le dire franchement à nos amis de France; nous ne devons rien, nous Russes, à 1789; nous n'en attendons rien. En réalité, depuis Pierre le Grand et l'introduction en Russie des arts mécaniques, nous n'avons rien à prendre à l'Europe. La Révolution française ne nous fournirait que des vieilleries; et comme le disait Aksakof, nous n'avons que faire de la friperie démodée de l'Occident. 1789 n'a donné au monde que des formules et des maximes, c'est-à-dire des mots et des déceptions. La Révolution politique, religieuse, sociale, qu'attend l'humanité, ne viendra pas de l'Occident. L'Occident, quoi qu'en pensent les Célestes, est trop vieux, et ce n'est pas aux vieux à faire les révolutions. Je ne dis pas, comme nos slavophiles, que l'Occident est pourri; mais il est usé, cassé; il n'a plus la force génératrice, il est impuissant; ses révolutions stériles en sont la preuve. Il y a de la sénilité dans le solennel radotage de ses parlemens. A l'humanité, il faut du neuf, et c'est aux jeunes à lui en donner. La Révolution française a été la Révolution de l'Occident; elle n'est que la préface de la grande Révolution. Celtes, Anglo-Saxons, Teutons, Hellènes,

Latins, Sémites, ont dit au monde tout ce qu'ils avaient à dire. Le dernier mot, la parole suprême sera prononcée par le Slave, par l'épais et grossier moujik dédaigné des civilisés. Et ce que sera cette parole, personne n'en sait rien! La Russie sent qu'elle porte les destinées de l'humanité, mais elle ignore ce qui s'agite en elle. Ce qu'elle sait, c'est que les révolutions de l'Europe ont été de surface, qu'elles n'ont touché que les formes, l'extérieur des choses. L'ancienne société détruite, on a rebâti la nouvelle suivant un plan analogue, avec les vieux matériaux, presque sur les mêmes fondations. Mariage, famille, propriété, héritage, lois et morale, on a respecté les bases séculaires des vieilles sociétés. Cela, en vérité, ne valait guère la peine d'inventer la guillotine et de dater de l'ère de la liberté. La Révolution française n'a été qu'une translation de propriétés; à quoi a-t-elle abouti? A une aristocratie d'argent plus dure que l'autre, à une féodalité financière sans charges et sans entrailles. Sa triple devise n'a été, pour le peuple, qu'un leurre excitant ses besoins et ses appétits, sans rien pour les satisfaire. Sa liberté et son égalité ne sont que des abstractions : les hommes égaux en droit n'en ressentent que plus durement les inégalités de fait. Dans toute cette Europe renouvelée par la Révolution, les peuples attendent une rénovation nouvelle; et cette rénovation, cette rédemption de l'humanité souffrante, ne peut sortir des principes individualistes de la Révolution française. Aux aspirations des masses, elle ne peut donner une apparence de satisfaction qu'en reniant 1789. Depuis un siècle, elle tourne inutilement sur elle-même. Son principe est épuisé. Ce n'est ni la Raison ni les abstractions métaphysiques qui établiront le règne de la Justice, c'est le sentiment, l'instinct et l'amour. Des noires *izbas* de nos paysans illettrés sortira une révolution, autrement large et humaine que toutes les révolutions de vos assemblées de bourgeois. Au fond de notre peuple, dans notre *mir* de paysans, dans notre *artel* d'artisans, nous avons le germe vivant qui doit renouveler le monde. La liberté, l'égalité, la fraternité, le moujik, hier encore serf, et le cosaque de la steppe les entendent mieux que votre chambre des députés ou votre *House of Commons*. C'est eux qui, avec ou sans le tsar, feront passer l'Évangile dans la vie des nations, et feront de la terre, rassemblée autour de l'homme slave, une maison habitée en commun par des frères : — Messieurs, à la Révolution prochaine!» Et levant son verre au-dessus de sa tête, le Russe le lança à terre et le brisa en morceaux.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LE

TOUR DU MONDE

Le Tour du Monde, nouveau journal de voyages, publié depuis 1860 sous la direction de M. Édouard Charton; Hachette.

Peut-on faire le tour du monde en quatre-vingts jours, ou même en cent vingt jours? La terre ayant 8,000 lieues de circonférence, c'est une moyenne, par jour, de 100 ou de 70 lieues. Cette rapidité ne s'est encore vue que dans le roman, et du roman elle a été transportée au théâtre. Mais patience! encore un peu de temps, et elle entrera dans le domaine de la réalité. A force de percer les isthmes et de trouer les montagnes, l'audacieuse race de Japhet prépare la grande route, droite et unie, par laquelle locomotives et paquebots, effleurant dans leur course accélérée la terre et les mers, pourront glisser sans interruption ni arrêt sur la ceinture du globe. Il ne faut donc plus tenir compte des distances. L'homme circule aujourd'hui d'un continent à l'autre rapidement et presque sans péril; le tour du monde n'est plus qu'un jeu pour les voyageurs que l'intérêt ou la fantaisie promène aux horizons les plus lointains. Ainsi s'est développé le goût des voyages. La science, la politique, l'industrie et le commerce, la simple curiosité et l'esprit d'aventure font mouvoir de par le monde toute une légion d'explorateurs et de touristes. Les uns s'acharnent à l'assaut des pôles, les autres plongent au centre de la vieille Asie; ceux-ci arpentent

les terres vierges des Amériques, ceux-ci fouillent le sol africain, et, derrière l'épais rideau du désert, ils y découvrent de larges fleuves, de grands lacs, des peuples, des armées, presque des empires.

La géographie et l'ethnographie, longtemps délaissées, sont aujourd'hui aux premiers rangs des sciences, grâce à l'abondance des descriptions, des cartes, des dessins, des observations qui leur sont apportés de toutes parts et dans toutes les langues. De même, les récits des voyageurs ont pris une grande place dans la littérature contemporaine. Ils ont cessé d'être suspects; car, du plus loin qu'ils viennent, ils sont exposés à se voir facilement contrôlés et démentis, si l'imagination s'y donnait trop de licence aux dépens de la vérité. A quoi bon, d'ailleurs, recourir à l'imagination, quand il y a dans l'exacte description de la nature et de l'homme un sujet inépuisable d'observations et d'étude? Les impressions de voyage, telles qu'on les écrivait autrefois, ne sont plus de mode; ce que le voyageur a éprouvé et ressenti personnellement importe moins que ce qu'il a vu; nous demandons, avant tout, un récit qui soit ressemblant, comme doit l'être un portrait, avec la lumière et les teintes qui lui conviennent, et nous désirons, comme garantie plutôt que comme ornement, le dessin ou la photographie qui accompagne le texte. Telles sont les relations qui se succèdent depuis près de trente ans dans un recueil justement renommé, *le Tour du monde*. Cette publication a contribué, plus qu'aucune autre, à répandre le goût des voyages et des études géographiques; elle a rendu populaire le nom ou la mémoire de ces nombreux explorateurs qui, pour le bien de l'humanité, ont découvert des pays ignorés ou tracé de nouvelles routes; elle a recueilli les souvenirs des voyageurs plus modestes qui, par les sentiers frayés, devenus si faciles, ont étudié, pour leur agrément comme pour le nôtre, les institutions, les mœurs, les arts des nations, petites ou grandes, jeunes ou vieilles, qui vivent aux différens points de la terre. Et ce journal universel se continue comme un panorama qui ne doit point finir. — A la suite des explorateurs et des touristes, voici les peuples et les gouvernemens qui se mettent en marche, obéissant à un mouvement général d'expansion qui les entraîne hors des frontières, et leur inspire aujourd'hui, comme au XVIe siècle, la conquête violente ou l'occupation pacifique de colonies lointaines. Œuvre lente, ardue, coûteuse, dont nous pouvons, dès les premiers pas, reconnaître les difficultés et même les périls. Que valent ces terres, dont les gouvernemens de l'Europe recherchent la possession, soit par les armes, soit au moyen de partages amiables concertés dans un congrès? Quels sont ces peuples, ou ces tribus

qu'il s'agit de soumettre et d'associer à l'action européenne? A ces questions le *Tour du monde* fournit les meilleures réponses. De là l'utilité supérieure et vraiment pratique d'une publication qui, sans doute, au moment où elle a été entreprise, avait de moins hautes visées. Il y a donc autant de profit que d'agrément à suivre un pareil guide à travers le monde. C'est une course à vol d'oiseau. Il faut choisir pourtant, car l'espace nous est mesuré. Vers quel point de la rose des vents donnerons-nous le premier coup d'aile? Puisque nous avons le champ libre, allons droit à la Chine, où m'attirent d'anciens souvenirs. J'ai abordé la terre chinoise en 1844, il y a près d'un demi-siècle! Ce n'est pas la Chine qui a vieilli. Il n'y avait, en ce temps-là, ni paquebots, ni canal de Suez, ni *Tour du monde*. Les missionnaires catholiques avaient le monopole du Céleste-Empire. Les voyages en Chine, ou, comme on disait autrefois, « à la Chine, » ne se sont laïcisés que plus tard. Ils sont maintenant devenus presque vulgaires, grâce à la vapeur qni supprime les distances, et à la guerre qui nécessairement rapproche les nations. Pour un touriste qui date de 1844, il n'est pas sans intérêt de rafraîchir ses impressions aux récits des voyageurs qui ont plus récemment visité la Chine, et l'ont vue telle que l'ont faite les incidens diplomatiques et militaires auxquels la France a pris, depuis trente ans, la plus grande part.

La Chine, qui passe pour la plus ancienne nation du monde, en a été, jusqu'au milieu du XIXe siècle, la moins connue. C'est la guerre anglaise de 1840, ce sont les missions diplomatiques de 1843 à 1848, puis encore la guerre anglo-française de 1860, qui l'ont ouverte aux regards européens. Je me souviens de l'accès de curiosité qui accueillit, à leur retour, en 1846, les membres de l'ambassade de M. de Lagrené, qui venait de conclure le premier traité de paix et de commerce entre la France et la Chine. On nous adressait des questions de toutes sortes sur ce peuple étrange qui n'était représenté que par des peintures de paravent. La plupart d'entre nous publièrent alors le récit de leur voyage, et l'on fut passablement surpris de lire dans ces relations, pour lesquelles nous ne nous étions certes pas donné le mot, que le peuple chinois était tout autre qu'une collection de magots. Nous avions rencontré là-bas des mandarins polis, lettrés et très avisés, des commerçans habiles et honnêtes, des cultivateurs émérites, des ouvriers infatigables, d'excellens marins. Il ne nous avait pas été possible de démêler, dans un coup d'œil trop rapide, comment cette nation de 300 millions d'âmes pouvait tenir, se gouverner ou être gouvernée en paix, se suffisant à elle-même, sans souci des événemens extérieurs, ou plutôt avec la résolution, commune au gouvernement et au peuple,

de repousser tout contact avec l'étranger. La solidité des mœurs familiales, le culte des ancêtres, l'indépendance des institutions communales, la discipline observée à tous les degrés dans les fonctions de l'état comme dans la famille, ne nous en donnaient qu'une explication incomplète; car, à côté de ces causes de durée et de prospérité, on nous avait signalé de nombreuses imperfections dans les mœurs politiques, les exactions et la vénalité des hauts fonctionnaires, s'enrichissant dans l'exercice de leur charge, le défaut de patriotisme, le mépris des institutions militaires. Au retour de notre exploration, au cours de laquelle nous n'avions vu de la Chine qu'une partie du littoral et quelques ports récemment ouverts aux Européens, la Chine demeurait pour nous une grande énigme; mais nous étions d'accord pour reconnaître que cet empire, avec sa population si nombreuse, bien douée et disciplinée, possédait en lui-même des élémens de vitalité et de puissance qui n'étaient point à dédaigner, et nous n'étions hésitans que sur le point de savoir si la révolution qui venait d'ouvrir la Chine à l'Europe par la guerre et par la diplomatie (car c'était bien une révolution) devait être favorable ou funeste pour les destinées de cet immense empire.

Les négociations qui précédèrent la guerre de 1860 démontrèrent que le gouvernement chinois n'avait encore rien appris à son premier contact officiel avec l'Europe, ni rien oublié de la vieille politique à l'ombre de laquelle il persistait à se tenir inaccessible pour les gouvernemens étrangers. Ce fut, on s'en souvient, l'admission des ambassadeurs européens à la cour impériale, ce fut l'admission de l'Europe à Pékin, qui devint la cause principale de la nouvelle guerre. Les mandarins se résignaient à la présence de quelques négocians étrangers dans les villes du littoral; ils fermaient les yeux sur la propagande à laquelle se livraient dans les provinces de l'intérieur les missionnaires catholiques; ils ne prenaient pas garde aux rares touristes, botanistes ou amateurs de bibelots qui, déguisés en Chinois, armés du parasol et de l'éventail, se promenaient innocemment au-delà des zones permises. Ils consentaient même, ne pouvant faire autrement, à échanger des dépêches et à signer des traités avec les représentans des gouvernemens étrangers. Mais dès qu'il fut question d'accueillir les ambassadeurs européens dans la capitale, de les introduire dans le palais impérial, et de déroger, au profit de ces étrangers, aux mœurs et aux traditions séculaires, ils opposèrent une résistance obstinée, qui ne put être brisée que par la force. Il leur semblait que la dignité personnelle de l'empereur serait atteinte, que l'empire perdrait son prestige au regard de ses nombreux tributaires, et que Pékin, la ville

sainte, serait déshonoré. L'installation des légations européennes dans la capitale doit donc être considérée comme le signe décisif de la révolution qui a transformé toute la politique extérieure de la Chine et lancé l'empire dans les voies nouvelles, où ses mandarins l'ont dirigée avec une habileté qui était connue et avec une souplesse que l'on ne croyait pas rencontrer aussi alerte dans un gouvernement voué jusqu'alors à l'isolement diplomatique.

Si nous parcourons la collection du *Tour du monde*, nous y voyons figurer successivement, à partir de 1860, les relations de M. le comte de Moges, de Mme de Bourboulon, de M. Deveria (sous le pseudonyme de Choutzé), du général Prjéwalski, du docteur Piassetsky, etc. Les Russes fournissent un nombreux contingent parmi les voyageurs en Chine. Dès avant les négociations et les guerres qui ont ouvert à l'Europe l'accès de Pékin, ils entretenaient dans la capitale une mission officieuse qui était plutôt tolérée que reconnue par le gouvernement chinois et dont le caractère n'était point nettement défini. Cette mission, composée de savans, continuait, avec moins d'éclat, le rôle qu'avaient tenu les pères jésuites au XVIIe et au XVIIIe siècle. Elle a produit d'excellens travaux sur l'ethnographie chinoise, mais son objet principal était certainement de renseigner le gouvernement russe sur les affaires politiques, et l'on s'explique l'intérêt particulier que la Russie, limitrophe de la Chine par la Sibérie, attachait au maintien de cette mission, transformée depuis en légation régulière. Il y a toujours entre Saint-Pétersbourg et Pékin des questions pendantes au sujet de la délimitation des frontières, soit sur le littoral, soit du côté de la Mongolie, et les traités qui interviennent de temps en temps ont bien soin de laisser aux négociateurs futurs quelques difficultés à régler. C'est ainsi que la Russie, n'ayant jamais pris les armes contre la Chine et s'étant tenue dans une neutralité bienveillante lors des guerres de 1842 et de 1860, garde à Pékin une situation exceptionnelle qui profite à sa politique et procure aux voyageurs qui se réclament d'elle, dans les provinces les plus reculées, un accueil et des facilités d'observation que n'obtiendraient pas encore, au même degré, des voyageurs anglais, français ou américains. S'appeler Prjéwalski ou Piassetsky, ou de tout autre nom de même désinence, c'est, auprès des mandarins, le meilleur des passeports. N'y a-t-il pas d'ailleurs, comme on l'a dit, une vieille affinité de race entre le Tartare et le Russe, si bien que les voyageurs moscovites, circulant en terre chinoise, ne se considèrent pas comme dépaysés?

Ce fut en 1870 que le général Prjéwalski, alors capitaine, commença la série de ses voyages en Chine. Après avoir exploré suc-

cessivement la Mongolie, le lac Kokonor, les montagnes du Thibet, il est mort à la peine, il y a deux ans, sur la route de Lassa, laissant un nom justement honoré dans les annales géographiques par d'importans travaux de topographie et d'histoire naturelle. La relation de son voyage en Mongolie et au pays des Tangoutes, publiée en 1877 dans *le Tour du monde*, justifie la réputation qu'il s'était acquise en Russie et dans toutes les académies de l'Europe. Attaché à une mission commerciale qui avait pour objet d'étudier les ressources des provinces intérieures ainsi que les routes les plus favorables pour les transports dans la direction de la Sibérie, le docteur Piassetsky traversa deux fois, en 1874-1875, la Mongolie et la Chine, d'abord de Kiakhta à Pékin, puis, au retour, de Shanghaï au poste de Saïssan, en remontant le Yang-tse-Kiang, la rivière Han, et en franchissant le désert de Gobi. Voyage très accidenté dont le récit, orné et complété par de nombreux dessins dus à l'habile crayon du docteur, figure naturellement dans la collection du *Tour du monde*. C'est bien la Chine, la Chine tout à fait intime et originale, fermée encore à tout contact européen, que les deux voyageurs russes ont observée et décrite avec le même sentiment d'estime et de bienveillance qui se rencontre dans les relations de la plupart des explorateurs ayant vu de près, non plus seulement les mandarins, mais encore les classes moyennes et inférieures de la population chinoise. Quant à la physionomie du pays, elle est bien telle que nous l'ont décrite, il y a deux siècles, les jésuites admis à la cour de l'empereur Kang-hi : population très dense, cultures perfectionnées et très variées, fleuves et rivières roulant d'énormes volumes d'eau avec une multitude de bateaux affectés aux transports, à la pêche, ou à l'habitation, car une partie notable de la population chinoise vit sur l'eau, — des lacs, peu de montagnes, encore moins de forêts, la campagne étant, d'ailleurs, couverte de nombreux bouquets d'arbres qui abritent les villages et les petites fermes, — des villes très populeuses, se succédant à courtes distances, avec des murailles fortifiées, avec des tours et des pagodes, qui le plus souvent sont délabrées et tombent en ruines, — et, dans ce cadre, une nation vivant avec simplicité, pratiquant la vie de famille, fidèle aux mœurs et aux coutumes séculaires, docile aux lois et aux édits des mandarins, nullement fanatique, soit en politique, soit en religion, pourvue, dans toutes les classes, d'un suffisant degré d'instruction, et paraissant, en général, satisfaite. Si l'on passe d'une province à l'autre, et chaque province représente en étendue et en population un royaume de notre Europe, on saisit des nuances plutôt qu'on ne distingue des différences dans le caractère et dans les coutumes extérieures des

habitans. D'un bout à l'autre de l'empire vous rencontrez toujours les mêmes Chinois; le type est uniforme, il se conserve sur le sol natal, et il se retrouve presque inaltéré dans les colonies étrangères, à Singapore, à Java, aux Philippines, etc., où les nombreux émigrans de la Chine portent leur industrie et leurs bras.

Cependant, à l'intérieur de l'empire comme au dehors, le Chinois se désigne par le nom de la province où il est né. Il est du Kwang-tong, du Fo-kien, du Sse-tchouan, du Pe-tchili, etc., et il tient à ce que l'on ne se méprenne pas sur son véritable pays d'origine. Quant aux natifs de Pékin, ils se considèrent comme étant de qualité supérieure, ils se vantent d'appartenir à la première ville de l'empire, ils se parent de leur capitale, de même que les Parisiens ont l'orgueil de Paris. Pékin est, en effet, la ville sainte, le siège du gouvernement et la résidence de l'empereur. Sa population atteint à peine un million d'âmes, ce qui est peu pour une cité chinoise; elle se répartit entre plusieurs villes distinctes, la ville chinoise, la ville tartare, la ville jaune et, au centre, le palais impérial, enceinte très vaste, réservée à l'empereur, aux impératrices, aux femmes et à plusieurs milliers d'eunuques. Aucun profane n'y pénètre, tous les accès sont strictement fermés et gardés. *Le Tour du monde* a eu l'heureuse fortune de compter parmi ses collaborateurs un interprète de la légation de France, qui, dans une intéressante description de Pékin et du nord de la Chine, publiée en 1873, a levé pour nous un coin du voile qui dérobe aux Chinois comme aux Européens la vue du palais et de ses hôtes plus ou moins sacrés. A la date où écrivait M. Deveria, il y avait déjà quinze ans que les traités avaient établi des relations directes officielles entre les gouvernemens étrangers et la cour de Chine, et que les principales puissances entretenaient des légations à Pékin. Pendant cette période, treize membres seulement du corps diplomatique avaient été admis à l'honneur de présenter leurs hommages à l'empereur dans des audiences de quelques minutes. Ainsi l'Europe avait fait la guerre à la Chine pour forcer l'entrée de Pékin et pour obtenir que ses diplomates pussent voir l'empereur face à face; elle y avait dépensé beaucoup d'argent et elle avait tué bon nombre de Chinois et de Tartares; elle avait enfin triomphé et illuminé. Et tout cela, pour que, dans l'espace de quinze ans, l'empereur de Chine ait bien voulu, suivant le calcul statistique de M. Deveria, consacrer cinquante minutes environ de son temps précieux à la réception de MM. les ambassadeurs.

Nous avons le procès-verbal de la première de ces audiences, octroyée le 29 juin 1873 par le jeune empereur Tong-tché, mort en 1875 (il manque aux empereurs chinois d'être immortels), aux

ministres de France, d'Angleterre, de Russie, de Hollande et des États-Unis, audience collective qui permettait à la cour d'expédier en une fois cette corvée diplomatique. Pendant cinq longs mois, on avait discuté sur le cérémonial. Tout ayant été réglé au moyen de concessions réciproques et après une répétition générale à laquelle il avait été procédé quelques jours avant l'audience, les ministres en grande tenue se rendirent à six heures du matin au Palais impérial, et, après avoir été introduits à sept heures et demie dans la salle d'audience, ils durent attendre jusqu'à huit heures un quart l'arrivée de Sa Majesté. Si grand que fût l'honneur, l'attente dut paraître quelque peu longue. L'empereur enfin parut, vêtu d'un costume fort simple, sans broderie aucune. Il s'accroupit, les jambes croisées, sur un trône de bois doré, garni de coussins jaunes, immobile et étonné. Le doyen du corps diplomatique lut l'adresse collective des ministres; chaque ministre déposa sur une table jaune les lettres de créance de son souverain, l'empereur répondit par quelques mots que personne n'entendit; total : sept ou huit minutes, et c'était fini. Les puissances européennes avaient correspondu, d'égal à égal, avec Sa Majesté l'empereur de Chine. — Les journaux, qui doivent avoir leurs *reporters* à Pékin comme ailleurs, ne nous ont pas appris que pareille cérémonie se soit fréquemment renouvelée, et il n'est pas probable que les ministres européens tiennent beaucoup à se costumer dès cinq heures du matin (heure peu confortable, même à Pékin) pour comparaître aussi sommairement devant l'empereur, majeur ou mineur, qui symbolise la suprématie du Céleste-Empire. Les affaires se traitent sérieusement et longuement au palais du Tsong-li-yamen, ministère des affaires étrangères, où les diplomates européens rencontrent des interlocuteurs subtils, patiens et lettrés, dont l'habileté leur donne souvent du fil à retordre et qui vont de pair (leurs dépêches l'ont plus d'une fois prouvé) avec les plus expérimentés de nos hommes d'État. Le Tsong-li-yamen, dont il est si souvent parlé dans les correspondances de Chine, est, d'ailleurs, un édifice très ordinaire, relégué dans une rue étroite et sale, fort simple à l'intérieur et peu digne de sa destination officielle. Faut-il voir là, comme on l'affirme, un calcul du gouvernement chinois, qui craindrait de se compromettre aux yeux du peuple s'il montrait plus d'égards pour les étrangers? On doit reconnaître pourtant que, sauf dans les rares occasions déterminées par le code des rites ou par la coutume, les hauts fonctionnaires évitent la solennité, la pose et l'apparat extérieur. La simplicité leur est naturelle. Il se pourrait donc qu'il n'y eût aucune intention de dédain dans le choix qui a été fait de l'hôtel des affaires étrangères pour recevoir les diplomates euro-

péens. Quoi qu'il en soit, c'est dans cet hôtel peu majestueux que se sont traités, depuis 1860, les plus graves intérêts de l'Empire et que la diplomatie chinoise, réduite jusqu'alors aux relations avec le Japon, la Corée, l'Annam et les états tributaires de l'Extrême-Orient, se voit obligée de converser avec le monde entier. La vieille politique est bien morte, de même que la grande muraille tombe en ruines.

La révolution se fait, en Chine, avec une rapidité qui n'était pas à prévoir dans ce pays de si antique structure. C'est l'Europe qui l'a mise en train et la mène tambour battant. *Le Tour du monde,* avec les relations du général Prjéwalski, du docteur Piassetsky et de M. Deveria, nous a montré la Chine telle qu'elle était il y a quinze ans. Il ne tardera pas sans doute à nous présenter le récit d'un voyageur qui aura vu la Chine actuelle, contractant des emprunts, construisant des télégraphes et des chemins de fer, achetant des canons Krupp, ayant des navires cuirassés, armant ses soldats de fusils à tir rapide, pourvue, en un mot, de tous les engins de la civilisation européenne. Nous avons attaqué la Chine; il faut bien qu'elle se défende, et elle a fini par comprendre que les canons de bois, les fusils à mèche, les jonques aux deux gros yeux sur l'avant ne lui donnaient plus de suffisantes garanties. De là à créer en Chine l'esprit militaire, à susciter l'idée de patriotisme, qui partout s'attache au drapeau des armées, il n'y a qu'un pas, et ce peuple de lettrés s'avisera, bientôt peut-être, de devenir soldat. Sur le champ de bataille de l'industrie, il lui sera facile de devenir notre égal. Le Chinois est très laborieux, il est sobre, économe et se contente du plus modique salaire. Nous lui enverrons nos ingénieurs et nos machines jusqu'au jour où il opérera lui-même avec ses propres ressources, qui sont infinies. A côté des élégantes pagodes qui se dressent dans la campagne et sur les rives des fleuves, on verra s'élever les cheminées des usines. Ainsi la Chine luttera contre l'Europe avec les armes que nous lui aurons portées. Est-ce un rêve que l'invasion du vieux monde par la race jaune, invasion prédite par quelques publicistes qui nous font apparaître dans les brumes de l'avenir le pavillon chinois dominant dans la Méditerranée et dans nos océans, les émigrans chinois, banquiers et manœuvres, s'abattant sur l'Europe comme ils le font déjà sur les États-Unis et l'Australie, les produits chinois inondant nos marchés?

Voilà des réflexions bien sérieuses dont la gravité risque de gâter les simples récits de nos touristes. Il vaut mieux, en quittant le Céleste-Empire, conclure par un trait d'amusante chinoiserie. C'est une histoire de bottes, dont la première édition appar-

tient au père Huc, auteur d'un *Voyage en Chine*, publié en 1853. L'honorable missionnaire racontait qu'en passant par une ville, dénommée Han-tchouan, il avait assisté à une manifestation politique en faveur d'un général qui venait d'être destitué, au grand regret des habitans. Le général était à cheval, entouré d'une foule sympathique. Arrivé à la porte de la ville, il s'arrêta; deux vieillards lui retirèrent respectueusement ses bottes et lui mirent une paire de chaussures neuves. Les bottes furent ensuite suspendues sous la voûte de la porte et le cortège reprit sa marche. Et le père Huc ajoutait que, dans presque toutes les villes de Chine, on aperçoit aux voûtes des principales portes d'entrée de riches assortimens de vieilles bottes toutes poudreuses pendues en guise d'ornemens commémoratifs. — L'histoire, en son temps, parut drôle et ne fut pas sans rencontrer quelques sceptiques. Eh bien! elle est exacte. A Tien-tsin, en 1873, M. Deveria vit des collections de bottes suspendues sous la voûte de la porte orientale. « Lorsqu'un magistrat, dit-il, est nommé ailleurs, les notables de ses amis vont en corps attendre le passage de son palanquin à la porte de la ville; ils se jettent aux pieds du magistrat, le supplient de rester; celui-ci invoque les ordres d'en haut. On est censé alors avoir recours à la force pour le retenir, et c'est en se débattant, saisi par les jambes, qu'il sort de ses bottes pour ne pas tarder davantage à se rendre aux ordres de l'empereur. Cette relique est mise dans une cage de bois... » — Après cela, nous pouvons sortir de la Chine avec nos bottes de sept lieues que personne ne songe à nous enlever et reprendre notre *Tour du monde*.

Comment nous éloigner de la Chine sans faire une courte station au Tonkin? Par les récits de Francis Garnier, de M. Romanet du Caillaud et du docteur Harmand, le *Tour du monde* nous fait connaître l'Annam, le Cambodge, le Laos et le Tonkin avant la lettre, le Tonkin de la période héroïque, alors que Francis Garnier et ses vaillans compagnons, une poignée d'hommes, prenaient les villes d'assaut et mettaient les armées en déroute. L'expédition de Francis Garnier au Tonkin, en 1873, rappelle les conquêtes de Cortez et de Pizarre dans le Nouveau-Monde. La citadelle d'Hanoï fut prise, le 20 novembre 1873, par une troupe de moins de 200 hommes contre une garnison de plusieurs milliers d'Annamites. En moins d'un mois, les principales forteresses du Delta tombèrent de même en notre pouvoir à la suite de hardis coups de main dirigés par MM. Balny d'Avricourt, de Trentinian, Hautefeuille et par le docteur Harmand. Ces noms ne doivent pas être oubliés dans l'histoire de notre conquête. Le 21 décembre, en repoussant un retour offensif de l'armée annamite, soutenue par les Pavillons-Noirs, que

l'on voit apparaître pour la première fois, Garnier et Balny d'Avricourt furent tués, et avec eux se termina la campagne du Tonkin, renouvelée en 1883 après la mort du commandant Rivière. On sait le reste, c'est-à-dire la guerre avec l'Annam, la guerre avec la Chine, les traités, le protectorat, nos victoires et nos échecs, les incidens parlementaires, les accidens ministériels et « l'empire colonial. » L'épopée de Francis Garnier a engagé la France dans une grande entreprise, plus séduisante que méditée. Quelques ressources que présente, assure-t-on, le Tonkin, avec son sol fertile et sa nombreuse population, il ne faut pas perdre de vue que l'empire chinois est limitrophe, que l'Annam n'est point complètement soumis, que la guerre y a formé des soldats, que les rebelles et les pirates sont toujours en armes : voilà pour la sécurité, qui exige l'entretien permanent d'un corps d'armée décimé par le climat. Doit-on compter que notre industrie et notre commerce profiteront de l'ouverture de ce nouveau marché, qu'il y aura un jour affluence de colons français cherchant et trouvant la fortune dans la direction des cultures, dans l'exploitation des mines, dans les relations plus directes établies avec l'ouest de la Chine par la navigation du fleuve Rouge? Les débuts jusqu'ici ne semblent pas heureux ; les bénéfices industriels et commerciaux sont bien minimes, les mines chôment, le fleuve Rouge se montre peu navigable, et, pour comble, parmi les institutions et les fonctionnaires que l'administration française s'est empressée d'introduire au Tonkin, figurent en première ligne un tarif de douanes et des douaniers. Enfin, admettons que cette erreur évidente sera corrigée, que la paix règnera au Tonkin et dans l'Annam, que les Pavillons-Noirs, c'est-à-dire les Chinois, nous laisseront tranquilles et que l'œuvre de la colonisation suivra régulièrement son cours, — ce sont là bien des concessions, — est-il permis d'espérer que la domination ou l'influence française s'étendra facilement et utilement vers les régions comprises entre l'Annam, le Cambodge et le royaume de Siam et pourra conquérir le vaste empire colonial que des imaginations très vives et trop promptes ont rêvé de créer, au profit de la France, dans l'Extrême-Orient, en concurrence avec l'Angleterre, propriétaire de l'Inde, et avec la Russie, maîtresse de la Sibérie?

Ouvrez *le Tour du monde,* et vous y verrez en quoi consistent ces parages convoités avec une ambition très patriotique. A deux reprises, le docteur Harmand, qui est un Tonkinois pur-sang, de la première heure, qui a été l'un des conquérans du Tonkin et qui tient pour l'empire colonial, a visité la région du Laos qui s'étend de la frontière de l'Annam à la rive gauche du fleuve Mékong. M. Mouhot, puis M. le commandant de Lagrée, dans une explora-

tion, à laquelle étaient attachés Francis Garnier et M. de Carné, qui en a écrit l'intéressante relation dans la *Revue* (1), avaient parcouru ce vaste territoire, sur lequel Siam et le Cambodge se sont de tout temps disputé la suzeraineté et qui, à vrai dire, n'est la propriété que des Laotiens. Propriété peu enviable! M. le docteur Harmand s'y est promené à son tour, naviguant en pirogue sur de très beaux fleuves que les rapides et les récifs rendent impraticables pour des bâtimens de commerce, traversant à dos de chameau des forêts vierges, rencontrant çà et là quelques villages clairsemés où règnent le choléra et la fièvre, plongeant dans des marais où il y a beaucoup de sangsues, bref, éprouvant toutes les aménités d'une excursion en pays sauvage. A chaque page de l'émouvant récit, l'on s'intéresse au voyageur; mais il est plus difficile d'être persuadé que ces torrens, ces marais, ces déserts, malgré le beau soleil et quelques espaces de terre féconde, puissent tenter la colonisation européenne. S'il y a surabondance de pittoresque, les profits à recueillir sont bien maigres. Il est vrai que la plupart des voyageurs hors d'Europe ont deux manières successives d'apprécier les pays qu'ils ont visités : la première impression est toute réaliste, elle s'inspire de la fatigue, du danger, des souffrances physiques, de l'isolement moral; la seconde impression, après que fatigues et dangers sont passés, ne laisse plus subsister que le souvenir d'une nature grandiose ou de populations originales et étranges, le prestige du lointain. J'ai, comme bien d'autres, éprouvé cela. Plus d'une fois, brûlé par le soleil ou ruisselant d'une pluie tropicale ou seulement agacé par les moustiques, je me suis dit : « Si l'on m'y reprend ! » Et je regrettais les boulevards. Puis, de retour sur les bords fleuris qu'arrose la Seine, je ne me suis plus souvenu que du soleil radieux. La seconde impression est assurément la plus agréable dans un récit de voyage : mais la première n'est pas à dédaigner, lorsqu'il s'agit de créer un établissement lointain, avec des colons et des soldats qui n'ont le goût ni du pittoresque ni des aventures. Vouloir que le drapeau d'un grand pays comme le nôtre ne soit pas absent ou trop modestement deplié dans ces régions orientales où se rencontrent les pavillons de l'Angleterre, de la Russie, de l'Espagne, de la Hollande et du Portugal, c'est une pensée juste, prévoyante et politique, car le percement de l'isthme de Suez, la révolution qui s'est faite en Chine et au Japon, tant à l'intérieur que dans les relations avec l'Europe, les progrès de la Russie sur les rivages de l'Océan-Pacifique, le développement de l'Australie, tous ces faits contemporains ont créé un nouvel état

(1) *Exploration du Mekong* (1869 et 1870), par M. le comte de Carné.

de choses, une politique orientale où les nations de l'Europe auront à revendiquer des droits, à remplir des devoirs et à protéger des intérêts. Il convient donc que nous ayons, nous aussi, notre place et notre influence en Asie. Ce qui est difficile, c'est de bien choisir le terrain, le climat, les voisinages et de rencontrer les conditions naturelles qui, indépendamment d'une bonne administration, procurent à l'établissement colonial la sécurité s'ajoutant à une certaine somme de profits. Les explorateurs peuvent être, à cet égard, nos premiers guides. On voit par leurs récits ce qui est à prendre ou à laisser. Combien de pays, très estimables au point de vue ethnographique ou anthropologique, très appréciés par les sociétés de géographie, sont tout à fait négligeables pour la colonisation ! Cela s'applique assurément au Laos.

Faut-il en dire autant de Madagascar, la grande île africaine où la France, après diverses tentatives d'occupation et de conquête, a récemment introduit le régime nouveau du protectorat? La littérature des voyages est très riche en ouvrages français et anglais sur Madagascar. On doit citer en première ligne les écrits de M. Grandidier, puis la relation de Mme Ida Pfeiffer, la célèbre voyageuse, ainsi que les rapports nombreux des officiers de marine qui ont été envoyés en mission dans l'île, et *le Tour du monde* nous donne les impressions d'un explorateur bien connu, M. D. Charnay, dont le nom demeure attaché à la découverte et à la description des antiquités mexicaines. En sa qualité d'île, Madagascar offre l'avantage de n'avoir point de voisins contre lesquels il soit nécessaire de se tenir en garde par l'entretien d'un nombreux effectif militaire. Le sol est fertile; la température, humide et pluvieuse pendant une grande partie de l'année, est favorable aux rizières et surtout aux pâturages. Madagascar est le pays des bœufs. Ces animaux sont employés aux transports, ils s'expédient en grand nombre à l'île Maurice et à la Réunion, et, comme il en reste, on en fait des hécatombes dans les cérémonies publiques et privées. A la mort du roi Ranavolo, la douleur publique immola plus de trois mille bœufs. C'est beaucoup, même pour un récit de voyageur. On aurait mieux fait de supprimer pareil nombre de crocodiles; les cours d'eau en sont encombrés. Mme Ida Pfeiffer, qui avait l'habitude de se bien porter, et il le fallait pour la vie qu'elle menait de par le monde, a été prise de fièvre à Tananarive. Cette circonstance a jeté un noir sur le tableau qu'elle fait de la grande île et de ses habitans, Hovas ou simples Malgaches. Indulgente d'ordinaire et quelque peu sceptique, ainsi que le deviennent la plupart des voyageurs à force de voir des choses étranges et de perpétuels contrastes, Mme Pfeiffer est, à l'endroit de Madagascar, d'une sé-

vérité peut-être excessive. Si on l'écoutait, il faudrait fuir à tout jamais ces rives funestes, ces marais empestés et ces forêts dont l'ombre opaque et humide recèle la fièvre. « Les indigènes eux-mêmes qui vivent à l'intérieur de l'île dans les districts sains, s'ils viennent pendant la saison chaude dans les parties basses, sont aussi exposés à la fièvre que les Européens. Je fis à Tamatave la connaissance de quelques-uns de ces derniers, qui, bien qu'ils y vivent déjà depuis trois ou quatre ans, sont encore toujours en été attaqués par la fièvre. » Voilà le procès-verbal dressé en 1857 par Mme Pfeiffer. Voici maintenant le témoignage de M. D. Charnay, en 1864 : « Quant à la terrible fièvre, minotaure impitoyable dévorant l'audacieux colon ou l'imprudent touriste, nous devons avouer que dans nos fréquentes excursions, alternativement exposés à l'action du soleil et de la pluie, souvent mouillés jusqu'aux os, aucun de nous n'en a éprouvé le moindre symptôme. A Tamatave même, peuplée de plus de trois cents Européens, l'on nous assura que, depuis deux ans, pas un d'eux n'avait succombé aux atteintes de ce mal. » Où est la vérité ? Mme Pfeiffer a eu la fièvre et M. D. Charnay ne l'a pas eue. Cela seul est certain. Quant à une appréciation générale sur l'insalubrité ou l'innocuité du climat, nous demeurons perplexes. C'est ainsi que les relations les plus sincères se trouvent souvent en pleine contradiction. Je cite cet exemple pour montrer qu'il faut un certain flair pour se promener au milieu des récits de voyage, que *le Tour du monde* peut n'être pas exempt de traits inexacts, de mirages et d'illusions, et qu'il n'est pas indifférent, pour ce genre de littérature, de connaître le caractère plus ou moins impressionnable de l'écrivain, les motifs et le but de son voyage, les incidens personnels, agréables ou pénibles, qu'il a rencontrés sur sa route. Un voyageur officiel ne regarde point les mêmes choses qu'un touriste indépendant ; une femme, fût-elle aussi virile que l'était Mme Pfeiffer, voit et juge autrement que nous : enfin, quand on a été mal reçu dans un pays, quand on y a souffert de la faim, du froid ou du chaud, ou de la fièvre, la mauvaise impression et les fâcheux souvenirs ne sauraient disposer le voyageur, décrivant ce qu'il a vu et ressenti, à vanter les agrémens du paysage. Madagascar a donc ses détracteurs et ses panégyristes et, parmi ces derniers qui ne demandent rien moins que la conquête de l'île, se distinguent les colons de la Réunion, très intéressés à se procurer en abondance et à bas prix les bœufs qu'ils mangent et les Malgaches qu'ils font travailler sur leurs plantations. Madagascar, c'est, pour la Réunion, la question vitale. Si l'on écoutait les colons, nos compatriotes, qui s'expriment très éloquemment par la voix de leur sénateur et de leur député, la France s'enga-

gerait à fond dans les forêts de Madagascar et dans sa politique non moins touffue, pour réaliser de ce côté l'empire colonial.

Ces conseils qui nous viennent d'outre-mer sont inspirés en grande partie par l'intérêt local. Il y a partout des questions de clocher. On doit pourtant supposer que Madagascar, avec ou sans fièvres, n'est point un pays négligeable, lorsque l'on voit avec quelle persistance les Anglais s'appliquent, depuis de longues années, à nous écarter de la grande île ou à contrecarrer nos desseins. L'Angleterre, qui est suffisamment pourvue de colonies, ne paraît pas avoir jamais eu l'idée de s'annexer Madagascar; mais elle ne veut pas que d'autres y prennent pied; elle n'agit point directement, elle a ses missionnaires et ses aventuriers qui se chargent de créer à la politique française tous les embarras imaginables. La lutte entre les missionnaires protestans et les missionnaires catholiques à la cour de Tananarive joue un grand rôle dans les affaires intérieures de l'île. La société de Londres a inondé Madagascar de Bibles et de *tracts;* sa propagande la plus active s'est exercée à la cour et auprès des familles influentes. Les missionnaires catholiques se sont plutôt adressés au peuple. Les uns et les autres n'obtiennent, il faut le dire, qu'un médiocre succès. Mais, quelque méritoire que soit le prosélytisme, il semble difficile d'admettre que la conversion des infidèles soit l'unique but, ni même le principal objet de la campagne poursuivie par les missionnaires anglais et que l'hostilité déployée par ceux-ci contre les missions catholiques soit simplement l'effet d'une concurrence religieuse. Ce qui est plus vraisemblable, c'est que Madagascar est considéré par la politique anglaise, qui a le mérite d'être prévoyante et patiente, comme un poste d'avant-garde, comme un observatoire nécessaire, en vue des entreprises qui se préparent et déjà même sont engagées contre le vaste continent africain. L'Angleterre entre dans l'Afrique par le sud, la France par le nord et par l'ouest, l'Allemagne manœuvre sur la côte orientale, l'Italie s'agite dans la Mer-Rouge, le Portugal occupe à l'est et à l'ouest des positions qui ne sont pas sans importance, la Belgique, ou plutôt le roi des Belges fonde le royaume ou l'empire du Congo. Une convention internationale, élaborée en congrès, a essayé de régler les droits et les intérêts des divers états pour l'occupation de l'Afrique intérieure. L'Afrique est à l'ordre du jour. Elle figure déjà dans le programme du xxe siècle. De là l'intérêt qui s'attache à Madagascar. Cela regarde la politique. Quant aux touristes, on ne saurait leur promettre, à Madagascar, un voyage d'agrément.

Il serait curieux de comparer la carte actuelle de l'Afrique avec les cartes qui se publiaient il y a trente ans. Les écoliers à cette époque avaient bientôt fait d'apprendre la géographie du continent

africain. Sur les côtes, quelques établissemens européens, aux limites incertaines ; à l'intérieur, rien ou presque rien ; c'était une carte muette. Et aujourd'hui, la carte nous montre des états et des villes, des fleuves grossis par de nombreux affluens, des lacs, de hautes montagnes, des populations tantôt denses, tantôt clairsemées, selon la nature du pays; elle est chargée de noms et de signes géographiques; on y voit même des lignes de chemins de fer. L'Afrique est entrée dans le concert géographique. Il faut compter avec elle pour les examens du baccalauréat. Il ne suffit plus de savoir qu'en 1828 René Caillé a visité Tombouctou. Que de progrès, depuis lors! Combien de découvertes! Le lac Nyanza, le lac Tanganyka, le fleuve Niger, le Congo, le Zambèze et bien d'autres sont nés à la géographie, grâce aux explorateurs modernes. C'est un nouveau monde ouvert à notre curiosité, à la science, aux spéculations politiques, et les éditeurs du *Tour du monde* ont eu l'exact pressentiment de l'intérêt qui s'attache aux choses d'Afrique ; depuis 1860, ils ont publié le récit de la plupart des explorateurs africains. La collection nous donne successivement les voyages de Guillaume Lejean, d'Anderson, du docteur Barth, de Burton, de Trémeaux, de Baker, de Mage, de Stanley, de Schweinfurth, de Livingstone, de Cameron, de Marche, de Raffray, du docteur Largeau, de Serpa-Pinto, de Gallieni, etc., c'est-à-dire de tous ceux qui nous ont fait la carte de l'Afrique, et la liste n'est point complète. Il s'y ajoute chaque année quelques nouveaux noms; aujourd'hui encore, des noms français, le lieutenant de vaisseau Caron et le capitaine Binger.

Quel attrait peut donc avoir l'intérieur de l'Afrique pour susciter à ce point l'esprit d'aventure et pour séduire tant d'explorateurs, résolus à braver fatigues et périls sur une route qui n'est pavée que de victimes et de martyrs? Les missions chrétiennes, qui ont pénétré si avant dans les régions de l'Asie, n'ont point encore lancé leurs éclaireurs dans le centre africain; elles ont été arrêtées jusqu'ici par la difficulté des communications avec le littoral, par la guerre en permanence, qui alimente la traite. Un grand effort est, en ce moment, tenté sous la direction d'un éminent cardinal, pour combattre la traite au moyen de la propagande catholique. Les obstacles, — et ils sont grands et de toute nature, — ne sont point faits pour arrêter ce généreux dessein. Les missionnaires du cardinal Lavigerie se heurteront non-seulement contre le fanatisme musulman qui a déjà conquis une partie de l'Afrique, mais encore contre l'idolâtrie qui règne parmi les peuplades où les Arabes n'ont point pénétré. Or les musulmans ne se laissent pas entamer; ils tiennent à leur prophète et à son paradis. Quant aux idolâtres, il ne faut point compter que l'on en fera des convertis par persuasion;

on ne doit se fier qu'au miracle de l'illumination soudaine pour les arracher aux pratiques de leur superstition traditionnelle. C'est une lourde tâche que de ramener au bercail ces brebis noires; mais la foi ne recule pas. Hâtons-nous d'ajouter qu'en inscrivant sur son drapeau la suppression de la traite des esclaves, la nouvelle mission d'Afrique, à laquelle la France et la Belgique, établies au Congo, prêteront évidemment leur concours, a pris le meilleur moyen pour s'insinuer au cœur de l'Afrique. L'esclavage, ou plutôt la guerre constamment entretenue pour enlever des nègres que l'on vend, est la plaie, incurable jusqu'ici, du continent africain. Dans les récits de tous les voyageurs, on lit que des villes, des vallées entières ont été d'un jour à l'autre abandonnées à l'approche de l'ennemi en chasse d'esclaves, ou que des populations ont été emmenées par les brigands de la traite. La religion chrétienne est dans son rôle en faisant la guerre à l'esclavage. La philanthropie l'a précédée. C'est la haine de l'esclavage, c'est la philanthropie qui a donné à l'Afrique l'un de ses plus célèbres pionniers, le docteur Livingstone. Les voyages successifs de Livingstone au milieu de l'Afrique, où maintes fois on l'avait cru perdu, les relations qu'il a écrites lui-même au jour le jour sur des feuillets informes et avec une simplicité si éloquente, le dénombrement de ces états africains dont l'existence n'était même pas soupçonnée, la description des mœurs et des coutumes, la mort, au lac Bemmba, du vieil explorateur qui avait traversé tant de sauvages sans porter d'autres armes que la croix et son bâton de pèlerin, voilà ce qui est bien fait pour nous intéresser et pour nous émouvoir. Livingstone est allé à la découverte des sources de la traite, comme d'autres sont partis à grands frais pour découvrir les sources du Nil. C'est lui qui le premier a instruit sur place le grand procès de l'esclavage africain et fourni à l'Europe les documens les plus complets sur le crime de la traite. Philanthrope avant d'être explorateur, il voyageait pour l'humanité.

Stanley, Cameron, Serpa-Pinto, représentent un autre type de voyageurs. Ce ne sont ni des missionnaires bénissant les populations, ni des trafiquans absorbés par les intérêts de leur négoce, comme il s'en rencontre quelques-uns venant soit de l'est, par Zanzibar, soit de la côte occidentale, par les possessions portugaises : ces derniers ne nous apprennent rien de l'Afrique; ils ne publient pas plus leurs impressions que leurs inventaires, dont l'achat et la revente des esclaves forment peut-être l'article principal. Stanley a traversé l'Afrique de Zanzibar à l'embouchure du Congo; Cameron, de Zanzibar à la côte de Benguela; Serpa-Pinto, plus au sud, de l'Atlantique à l'Océan-Indien. Ils ont mené la campagne militai-

rement, revolver au poing, à la tête d'une escorte armée, entendant avoir raison de l'Afrique et triompher de l'inconnu. Leurs relations, habilement résumées dans *le Tour du monde*, sont empreintes d'un profond sentiment de personnalité. S'ils pensent quelquefois (et ce n'est pas bien sûr) aux académies ou aux sociétés de géographie qui leur décerneront des médailles, ils se complaisent, avant tout, dans cette vie d'aventures et de périls. Le charme, pour eux, est de se sentir sur une terre qu'aucun Européen n'a encore foulée, de pagayer sur des fleuves dont la source est ignorée, de planer sur des montagnes aux vierges horizons, de braver à toute heure la nature et les hommes et de s'épuiser à ce perpétuel défi. Les récits de voyages, où leur personne apparaît toujours au premier plan, où leurs impressions personnelles s'ajoutent si abondamment à la description du pays et aux accidens de la route, n'en sont que plus instructifs pour le lecteur, qui suit de loin et à son aise ces périlleuses promenades en pleine Afrique.

En 1875, explorant, après Speke, le lac Nyanza, situé entre l'équateur et le 2e degré de l'hémisphère austral, du 30e au 33e degré de longitude est, Stanley rencontra un empire, l'empire d'Ouganda, et un empereur, sa majesté Mtesa, un beau nègre de six pieds de haut, ayant sa cour, son harem de cinq cents femmes, son armée et sa flotte. Mtesa était alors en guerre avec l'un de ses voisins. Stanley, bien accueilli par l'empereur Mtesa, qui comptait sans doute tirer parti des conseils stratégiques de l'homme blanc, fut témoin des manœuvres de l'armée. Or cette armée ne comptait pas moins de 100,000 combattans, auxquels s'ajoutaient 50,000 femmes et autant d'enfans et d'esclaves des deux sexes : ce qui faisait un campement de 200,000 personnes. En outre, la flotte impériale se composait de plus de 300 canots, pouvant porter 20,000 hommes. Stanley, qui avait pourtant vu déjà tant de choses extraordinaires, n'en pouvait croire ses yeux. Et, indépendamment du nombre qu'il eut soin de vérifier, ce qui n'excita pas moins son étonnement, ce fut l'ordre qui régnait dans cette multitude, la hiérarchie des grades sévèrement observée, le défilé, tambours en tête, l'installation d'un camp où l'armée fut, en quelques heures, logée dans trente mille cases, avec quartier impérial, pavillons des chefs, sans oublier le harem de sa majesté. Mtesa demeura vainqueur de tous ses ennemis, et les avis de Stanley ne lui furent pas inutiles. Cela nous intéresse médiocrement; mais ce qui surprend, c'est l'organisation régulière, compacte, de cet empire nègre sous l'équateur. Le pays est donc peuplé, ses ressources sont grandes, et même son administration est bien constituée, puisqu'il peut fournir et entretenir en campagne une armée aussi nombreuse. Stanley et les

voyageurs, qui ont visité comme lui la région qui avoisine les lacs Nyanza et Tanganyka, signalent en effet l'existence de villages populeux autour desquels la culture est florissante. Cependant il y aurait eu là-bas, dans ces dernières années, de grands changemens. Mtesa est mort; deux de ses successeurs ont été détrônés; la guerre a dévasté le pays; les habitans ont fui, le désert a remplacé les cultures, et de l'empire africain il ne resterait qu'une agglomération peu solide de peuplades soumises à la tyrannie musulmane et ouvertes plus que jamais aux opérations de la traite. Ce tableau, tracé par les partisans de l'œuvre que dirige le cardinal Lavigerie, est peut-être un peu poussé au noir, pour les besoins de la bonne cause. Quoi qu'il en soit, il n'en laisse pas moins subsister les témoignages certains qui établissent la fertilité de cette partie de l'Afrique, la densité possible de la population, l'aptitude de la race nègre à se gouverner, ou du moins à supporter un gouvernement régulier.

Cameron fait également une description fort curieuse du pays de l'Ouroua, qui s'étend à l'ouest du lac Tanganyka, entre les 5e et 9e degrés de latitude. Ce pays appartient à la dynastie de Kassongo, qui exerce sa souveraineté sur un vaste territoire et sa suzeraineté sur un grand nombre de districts environnans. Les districts ont un gouverneur, tantôt héréditaire, tantôt élu pour quatre ans, et rééligible, à la condition toutefois que Kassongo ne soit pas mécontent de lui; car, si le gouverneur avait eu le malheur de déplaire à son suzerain, celui-ci lui ferait couper le nez, les oreilles ou les mains. La hiérarchie sociale est respectée à tous les degrés; le châtiment atteint tous ceux, petits ou grands, qui commettent une faute contre la règle, et ce châtiment ne peut être que très dur : la mutilation ou la mort, le code de l'Ouroua ne connaissant que ces deux peines. Il est vrai que la mutilation est plus fréquente que la peine de mort, et que, s'il y a des circonstances atténuantes, elle n'est que partielle; l'exécuteur coupe un doigt au lieu de la main, un morceau du nez au lieu du nez entier. Il y a bien aussi çà et là quelques tribus d'anthropophages; on les connaît, et on essaie de s'en garer. Ce ne sont pas là précisément des mœurs douces; mais cette sauvagerie est mêlée de certains élémens d'ordre, et même de gouvernement, qui ont été observés par les différens explorateurs. La beauté du pays rachèterait, d'ailleurs, au dire de Cameron, les imperfections de la race qui l'habite. « Le centre de l'Afrique est un pays merveilleux dont les produits égalent en nombre, en valeur, en diversité, ceux des régions les plus favorisées du globe. Dans l'Ouroua, le riz rapporte 100 pour 1; le maïs, de 150 à 200, et, dans la même terre, il donne jusqu'à trois re-

coltes en huit mois, avec ce même rendement pour chacune d'elles. » Ajoutez à ces produits le sésame, le poivre, la muscade, puis les richesses minérales, les minerais de fer, le cinabre, l'argent, la houille, etc. Il y a pourtant de graves et fréquentes lacunes dans ce pays merveilleux, nos voyageurs doivent avouer que plus d'une fois les vivres ont fait défaut et que, pour nourrir l'escorte, il a fallu se mettre sérieusement en chasse, courir après les antilopes, les autruches et les girafes que l'on n'atteint pas facilement et abattre des zèbres. L'eldorado est donc intermittent. Les bêtes féroces y abondent : lions, tigres, éléphans, rhinocéros, hippopotames, crocodiles, serpens, etc. L'explorateur africain doit être constamment en éveil et avoir toujours l'arme en main. Mais aussi quels beaux coups de fusil pour les amateurs! Serpa-Pinto fut un jour dans le cas de faire coup double sur deux lions qui le contemplaient d'une manière inquiétante. Cameron nous raconte une histoire de lions, qui est moins tragique. Il existerait, dans l'Oukarannga, près du lac Tanganyka, un village dont les habitans vivent dans les meilleurs termes avec les lions. « Les animaux se promènent parmi les cases sans jamais faire de mal à personne. Les jours de fêtes, on les régale de miel, de chèvre, de mouton, et, quelquefois, dans ces après-midi tambourinantes, dansantes et mangeantes, on voit jusqu'à deux cents lions rassemblés. Chacun d'eux a un nom connu des habitans et répond quand on l'appelle. Enfin lorsqu'un de ces lions vient à mourir, les villageois pleurent sa perte et se lamentent comme pour un des membres de leur famille. » Cameron ne garantit pas le fait; il le tient de témoins véridiques, ou tout au moins convaincus, et il ne nous conseille pas d'y croire. Ces lions villageois ont tout l'air d'un conte arabe, mais ils font bien dans le paysage.

Au point de vue de l'œuvre entreprise en Afrique depuis quelques années, particulièrement dans les régions du Niger, du Congo et du Zambèze, que doit-on conclure des observations déjà nombreuses et assez précises qui ont été recueillies par les voyageurs du *Tour du monde?*.. L'esclavage dépeuple incessamment la partie la plus fertile de l'Afrique. Il convient d'attaquer tout d'abord ce dernier foyer de la traite et nous devons rendre hommage aux efforts qui sont tentés, sans nous faire illusion sur les obstacles de toute sorte qui retarderont le succès. Tant que subsistera l'esclavage, il est impossible de compter sur un progrès sérieux. Il n'y a pas de routes; ces beaux fleuves ont des rapides, des cataractes qui rendent leur navigation difficile, impossible même sur certains points de leur cours : ces grandes forêts sont impénétrables; le sol même est irrégulier, sablonneux et mouvant, à ce point que les colons de

l'Afrique australe ne circulent qu'au moyen de chariots attelés de vingt paires de bœufs. Quelles peuvent être, dans de telles conditions, les perspectives du commerce? L'ivoire diminue avec les éléphans, dont on a fait tant d'hécatombes : les produits naturels, si abondans qu'ils soient, ne paieraient pas les frais de transport. D'un autre côté, sauf les articles de pacotille, les marchandises européennes à l'usage des Africains seraient pour le moment en quantité très restreinte. Les fabricans de tissus attendront longtemps que les dames de l'Oukarannga et de l'Ouroua s'avisent d'allonger leurs jupes. Ces populations sont habituées à vivre très simplement et au jour le jour. Nous sommes donc loin des centaines de millions que des colonisateurs trop enthousiastes promettent, à brève échéance, au commerce africain. Le progrès ne viendra que lentement, à force de patience, d'habileté et de sage conduite. Que l'on se garde bien surtout de recourir aux armes et à la conquête. Cela coûterait trop cher, en argent et en hommes. « En 1857, nous dit Cameron, un mousquet était l'héritage d'un chef et les heureux possesseurs de cette arme précieuse ne se rencontraient que de loin en loin. Lors de ma visite (en 1874), presque tous les villages pouvaient montrer au moins la moitié de leurs adultes munis d'armes à feu. » Autrefois, et il n'y a pas longtemps encore, il suffisait de quelques Européens résolus, armés de bons fusils, pour mettre en déroute les bandes et même les armées d'Asie et d'Afrique, incapables de se défendre avec leurs flèches et leurs frondes, avec leurs rares fusils à mèche ou à pierre. Aujourd'hui, les fusils à longue portée et à tir rapide sont partout, en Chine, au Tonkin, à Madagascar, au Sénégal. La conquête devient très dure. Les Européens, si vaillans qu'ils soient, n'ont plus aussi facilement raison des multitudes, pourvues récemment d'armes perfectionnées. Les nègres de l'Afrique sauront bientôt user comme nous des armes que nous avons l'extrême bonté de leur vendre. Les temps héroïques de la conquête facile, en Afrique comme en Asie, sont passés. Laissons l'intérieur de l'Afrique aux Africains, et, si nous avons intérêt à préparer pour l'avenir à l'Europe qui déborde un nouveau champ d'exploitation, ne procédons que par les moyens pacifiques. Ne cherchons pas en Afrique une seconde édition du Tonkin. Tel paraît être, au surplus, le plan tracé au Congo par le roi des Belges et recommandé à M. de Brazza.

Nous pourrions ainsi, avec la collection du *Tour du monde*, visiter toutes les régions de la planète, parcourir d'un pôle à l'autre la terre et les océans, soit au milieu des ruines antiques, soit parmi les grandeurs vivantes de notre civilisation, soit à la découverte des pays nouveaux. Nous aurions pour guides les voyageurs et les

explorateurs les plus illustres, savans, diplomates, marins, soldats, de toutes les nationalités, écrivains et artistes en quête du style et de la couleur, chercheurs d'aventures, qu'attire le péril, gentilshommes blasés qui veulent fuir pour un temps le boulevard. Mais il faut se borner, et se reposer. L'univers ne se dévore pas en une seule étape. L'énumération des pays qui ont été decrits dans *le Tour du monde* formerait à elle seule un cours de géographie. Nous devons cependant, avant de prendre congé de l'univers, adresser nos remercîmens et nos félicitations à ceux qui ont conçu et exécuté cette grande publication, qui est toute française et qui honore notre pays, en servant la science, la politique, la civilisation et l'humanité. *Le Tour du monde* est dirigé, depuis l'origine, par M. Édouard Charton, dont le nom est attaché à toutes les œuvres qui ont pour objet de vulgariser l'instruction, et particulièrement l'instruction populaire. C'est la librairie Hachette qui a entrepris cet immense travail, sous la direction de M. Émile Templier, avec le concours de M. Onésime Reclus, et qui n'épargne ni soins ni dépenses pour le maintenir au niveau de l'éclatant succès qui l'a accueilli dès le début. Les dessins, confiés aux plus habiles artistes, s'ajoutent au texte, rendant la lecture plus utile et plus attrayante. Rien que pour ses dessins, il a été dépensé près de 4 millions. Mais la puissance des capitaux, si grande qu'elle soit, risquerait de demeurer stérile, si l'œuvre, qu'elle a suscitée et qu'elle entretient si libéralement, n'était point conduite par une intelligence supérieure, qui s'applique constamment à discerner les régions dont l'étude répond aux préoccupations de l'heure présente, à faire le choix de ce qui peut avoir pour nous le plus d'intérêt, et à découvrir quelquefois les voyageurs. Ce témoignage est bien dû aux auteurs de la publication et à leurs collaborateurs. *Le Tour du monde* est vraiment l'Exposition universelle du globe.

C. Lavollée.

FEMMES SLAVES

I.

THÉODORA (LA SERBIE).

Ce fut par une maussade journée de novembre que le baron Ander entra dans l'appartement de Théodora Wasili, et la surprit très désagréablement en lui annonçant qu'il allait la marier.

Théodora était une jeune fille du village, la plus belle, la plus fière entre toutes, parmi ces beautés majestueuses, dont les grands airs et les façons de princesse trahissent si parfaitement l'origine caucasienne.

Un jour, au cabaret, le baron vit Théodora danser la kolomeïka et en devint amoureux. Pour conquérir son cœur, il lui suffit d'un collier de faux coraux d'un beau rouge et d'un petit pot de fard de même couleur qu'il acheta chez le marchand juif du village. Car il faut dire que ces enfans de la nature, qui pourraient se contenter de leur éclatante fraîcheur, ont le mauvais goût de se farder, comme de simples grandes dames de Vienne ou de Paris.

Plus tard, au château, quand elle fut en possession des rênes du gouvernement, le baron lui faisait de plus riches cadeaux. Elle se promenait, vêtue magnifiquement, et prenait de plus en plus, chaque jour, les habitudes et les allures d'une femme de haute naissance.

Lorsque le baron vint lui annoncer la nouvelle, qui la frappa comme la foudre, Théodora était assise sur un divan, chaussée de pantoufles rouges brodées d'or, enveloppée d'une kazabaïka de velours rouge, garnie de martre. Ses mains disparaissaient dans les larges manches de sa kazabaïka, et ses pieds reposaient sur une énorme peau d'ours. Dans cette attitude, son visage sévère, avec sa noire chevelure et ses grands yeux sombres, avait une expression démoniaque.

Elle regarda le baron d'un air effaré, sans remuer, sans dire un mot. Elle paraissait comme saisie de terreur à l'idée de quitter cette maison seigneuriale, où elle avait commandé en maîtresse, pour redevenir une simple paysanne.

— L'homme que je t'ai choisi, dit le baron, est Begoulevitch, le plus riche paysan du pays. Il ne manquera rien à ton trousseau. J'espère que tu seras raisonnable, Théodora.

En effet, elle se montra beaucoup plus raisonnable que le baron ne s'y attendait. Pas une plainte, pas une menace ne s'échappa de ses lèvres. Elle obéit, muette et résignée, trop fière pour exhaler la tristesse et la colère qui troublaient son âme. Elle poussa son empire sur elle-même jusqu'à sourire lorsque le baron se pencha vers elle et l'embrassa sur le front, mais ce sourire était froid à donner le frisson.

Quand le baron l'eut quittée, elle se leva brusquement, se dirigea vers la fenêtre et contempla longtemps le paysage morne qu'attristait si profondément la brume automnale. Puis, tout à coup, elle se jeta à genoux devant l'image de la madone, au-dessous de laquelle brûlait une petite lampe bleue, et elle se mit à prier en pleurant à chaudes larmes.

En la mariant, le baron Ander donnait à Théodora une couple de très beaux chevaux, deux vaches, cinquante moutons et une somme d'argent importante, insignifiante pour le baron, qui en perdait souvent davantage au jeu dans une seule nuit, mais qui représentait une fortune pour le paysan serbe du Banat. C'est ce qui décida celui-ci à épouser la maîtresse du grand seigneur.

Ce mariage fit beaucoup rire et jaser. On se moqua également des deux époux. « Elle, qui se croyait déjà baronne, disaient les paysannes, il lui va falloir mener paître elle-même ses oies, tout comme nous ; c'est triste. » Begoulevitch dut en entendre de bien plus raides, mais il était philosophe et laissa dire. Après avoir tâté et caressé les chevaux et les vaches, s'être extasié devant la beauté des moutons, ayant compté et recompté l'argent, il prit la femme, sans sourciller, par-dessus le marché.

Naturellement, il ne pouvait entrer ni amour ni respect dans une pareille union; elle fut donc malheureuse dès le début, d'autant plus que le baron ne tarda pas à ramener de la capitale de la Hongrie une jeune et belle femme; Théodora comprit qu'elle devait renoncer tout à fait aux faveurs de son ancien maître et tomba dans un état de profond abattement. Elle en souffrait horriblement. Elle ne souffrait guère moins de sa nouvelle situation, n'étant plus accoutumée à la vie dure, au travail pénible, à la nourriture grossière d'une paysanne du Banat.

Sous l'empire de cette souffrance muette et contenue, le teint frais de Théodora fit bientôt place à la pâleur; puis elle se mit à maigrir chaque jour davantage. L'hiver venu, elle restait assise auprès du feu des journées entières, dans une complète immobilité, plongée dans ses réflexions, ses regards fixés sur les flammes du foyer.

Tant que dura l'hiver, Begoulevitch la laissa tranquille; mais au retour du printemps, lorsqu'il fallut se mettre à labourer la terre et à semer, et qu'il vit Théodora toujours immobile, les mains passées dans les manches de sa pelisse en peau d'agneau, il s'impatienta, et sa colère finit par éclater contre cette femme, qui ne lui servait à rien. Mais avant que de manifester ses volontés, il absorba prudemment un certain nombre de petits verres de forte eau-de-vie pour se donner du courage, sans quoi il n'aurait jamais osé chercher querelle à la « baronne, » ainsi qu'on appelait sa femme dans le village.

Quand il se sentit suffisamment échauffé, Begoulevitch se redressa, tâcha de se donner un air imposant, et entra brusquement dans la chambre de Théodora comme ces poltrons qui ferment les yeux et se précipitent tête baissée au milieu du danger.

— Est-ce que tu auras bientôt fini de dormir? cria-t-il. Te décideras-tu à te mettre au travail, ou faudra-t-il que je t'y conduise comme une bête de somme?

— Est-ce que tu es ivre? demanda Théodora froidement sans bouger.

Alors Begoulevitch s'avança vers elle comme pour la frapper; mais il vit tout de suite qu'il ne la connaissait pas. Soudain elle s'élança de son siège et se dressa menaçante devant lui, les yeux en flammes, la poitrine bondissante, les poings crispés, comme une lionne en fureur.

Begoulevitch crut sa dernière heure venue. Cette superbe Furie aurait épouvanté de plus courageux que lui. Il recula en balbutiant quelques mots incompréhensibles et sortit de la chambre de sa femme complètement vaincu.

A partir de ce jour, il la laissa faire selon son bon plaisir, mais en nourrissant secrètement l'espoir d'en être bientôt délivré, car la malheureuse Théodora paraissait de plus en plus souffrante; ses joues se creusaient à vue d'œil, et tout le monde la croyait atteinte de phtisie.

Mais il arriva tout le contraire de ce qu'espérait le mari de Théodora et de ce que prévoyaient les gens du village. Un jour, en automne, on rapporta Begoulevitch mort dans sa charrette. Un chêne gigantesque, que le baron l'avait chargé d'abattre dans la forêt, était tombé sur lui et l'avait écrasé net.

Alors, presque tout à coup, une véritable métamorphose s'opéra chez la jeune femme. Elle sortit de son immobilité et cessa de rêvasser. De paresseuse et d'inutile qu'elle s'était montrée si longtemps, la « baronne » devint, soudainement, la femme la plus sage et la plus intelligente, la plus active et la plus laborieuse.

Dès lors elle se chargea de toute l'économie de la maison. Elle était la première à s'en aller aux champs, et la dernière à en revenir. Elle travaillait comme quatre, et ses voisins la regardèrent avec stupéfaction. Ils avaient prédit la ruine de la « baronne, » et, tout au contraire, ils la voyaient prospérer de plus en plus. Les champs rapportaient en plus grande abondance, le bétail engraissait à vue d'œil, et l'aspect général de la maison avait un air de propreté et de gaîté qu'on ne lui avait jamais vu.

Mais le plus étonnant changement, c'était celui qui s'était opéré en Théodora elle-même. De languissante qu'elle était, presque subitement elle redevint forte et pleine de santé; ses joues rivalisaient de couleur et de fraîcheur avec celles des plus jeunes et plus belles filles du village, ses yeux étaient plus étincelans que jamais.

Bientôt, dans tous les villages du Banat serbe, la jeune veuve fut réputée pour la femme la plus travailleuse en même temps que la plus belle, et un grand nombre d'adorateurs briguèrent sa main. Elle fut très gracieuse et très aimable pour chacun d'eux; mais, à tous, elle déclara fermement qu'elle ne voulait plus renoncer à sa liberté, et qu'elle ne se remarierait à aucun prix. Ils finirent par la laisser en paix sans cesser de soupirer pour elle, et de lui envoyer des regards tout pleins d'ardens désirs.

Le dimanche, quand elle se rendait à l'église, chaussée de bottes rouges, enveloppée dans sa pelisse de peau de mouton, brodée de diverses couleurs, sa gorge fine ornée de coraux et de sequins d'or, le « beau Satan, » ainsi qu'on appelait généralement Théo-

dora, inspirait à ses adorateurs un sentiment d'admiration mêlée de beaucoup de crainte.

On savait d'ailleurs qu'elle gouvernait sa maison et conduisait son personnel avec une grande sévérité. Malheur à celui qui n'obéissait pas sur-le-champ, ou qui commettait une faute grave! Elle ne plaisantait pas, non vraiment. Sa maison était considérée comme une maison de correction. Quand une jeune fille ou un jeune homme se montrait incorrigible, et que tous les moyens de le soumettre étaient épuisés, ses parens le plaçaient chez Théodora Begoulevitch, qui se chargeait de le dompter en très peu de temps.

A l'époque où ces transformations s'opéraient chez Théodora, le baron Ander ne venait que rarement à son château. Le jeune couple passait l'hiver soit à Pesth, soit à Vienne ou à Paris, et l'été dans quelque station balnéaire à la mode. Quand le baron et la baronne venaient passer quelques semaines dans leur terre, ils ne sortaient guère du manoir qu'entourait un parc immense. Il en résultait que le baron et Théodora ne s'étaient pas rencontrés depuis des années.

Tout à coup, on raconta que le baron, ayant mené trop grand train à l'étranger, avait dissipé une partie considérable de sa fortune, et qu'il s'était résolu à vivre quelque temps dans sa terre pour réparer ses pertes.

Théodora apprit cette nouvelle sans la moindre émotion apparente; mais, quelques jours plus tard, ayant rencontré le baron sur la grand'route, elle devint pourpre, et son cœur se mit à battre violemment. Elle se rendait à la foire qui avait lieu à la ville voisine. Elle était à cheval, et montée à califourchon comme un homme, le fouet à la main. Le baron venait à sa rencontre, montant un superbe cheval anglais. Il la regardait fixement, et ne la reconnut qu'au moment où il venait de se croiser avec elle.

— Théodora! s'écria-t-il.

Elle s'arrêta, et, se retournant à demi sur sa selle : — Que me voulez-vous? demanda-t-elle.

— Je veux te demander comment tu te portes.

— Il me semble que cela ne doit guère vous intéresser.

— Tu as l'air superbe!

— Dieu merci! je suis maintenant en bonne santé.

Elle avait parlé par-dessus son épaule, avec un sourire froid. Sans attendre une autre question, elle fouetta son cheval, et partit au galop.

Au printemps suivant, éclata la grande Révolution. Les paysans

serbes, qui s'étaient déjà plusieurs fois révoltés contre leurs maîtres, et qui avaient toujours été accablés par le nombre, profitèrent du mouvement général qui entraînait la Hongrie et l'Europe entière, pour tenter encore une fois de secouer le joug odieux. Des excès sanguinaires suivirent ce soulèvement, et, bientôt, la révolution s'étendait sur tout le pays. Tous les hommes capables de porter les armes se jetèrent dans les forêts, où se formèrent des bandes nombreuses, sous le commandement d'anciens soldats, et l'on vit, en peu de temps, la guerre de guérillas s'allumer dans toutes les vallées. On surprenait les manoirs, on maltraitait les seigneurs, souvent on les assassinait avec leurs fonctionnaires et leurs domestiques, et, quand on avait pillé, enlevé tout le mobilier, on se retirait après avoir mis le feu aux bâtimens dévastés.

Dès le début, le baron Ander avait éloigné sa femme, et l'avait mise en sûreté. Il allait partir, à son tour, quand les pillards se présentèrent au château. Il essaya de se sauver par le parc, mais en vain. Il fut découvert, ramené et traîné jusque dans sa cour. Là, tandis que la bande pillait les appartemens, les chefs se consultèrent pour savoir s'ils devaient clouer le baron à la porte d'une grange, ou seulement lui infliger une forte bastonnade.

Tout à coup, Théodora apparut au milieu d'eux.

— Que voulez-vous faire de cet homme? demanda-t-elle.

— Nous voulons nous venger! lui fut-il répondu. C'est encore un Magyaron, il faut qu'il meure!

— Eh bien! livrez-le-moi! s'écria-t-elle, il n'a fait à personne un si grand tort qu'à moi. Je saurai le punir comme il le mérite.

Les paysans du village, qui avaient embrassé la cause des insurgés et pris les armes, éclatèrent de rire sachant de quoi elle était capable.

— Oui, il faut le lui abandonner, s'écrièrent-ils; la mort que nous lui donnerions serait plus douce que le sort qui l'attend avec Théodora.

— Prends-le donc, il est à toi! décida le chef Gustavitch.

Théodora retira vivement une corde qu'elle avait autour des reins, et attacha au baron les bras derrière le dos. « Voilà! murmura-t-elle; maintenant, mon amour, nous allons pouvoir célébrer nos noces. » Puis, elle lui appliqua un vigoureux coup de poing dans le dos et le poussa devant elle en le frappant d'une baguette qu'elle venait de couper dans la haie voisine.

Muet, désespéré, Ander marchait, la tête basse. Il savait qu'il était perdu, que ni prières ni menaces ne lui serviraient de rien auprès de cette femme. Rien n'aurait pu l'attendrir, et pour le moment, les rebelles étaient maîtres du pays.

Il s'arrêta, en passant, devant la porte de sa maison, et dit : — Si tu as l'intention de me tuer, fais-le ici et tout de suite.

— Est-ce que tu m'as tuée tout d'un coup, moi? répliqua-t-elle avec un regard plein de rancune et de mépris; non, tu as voulu me tuer lentement; si je vis encore aujourd'hui, ce n'est pas grâce à toi. Il faut que tu meures, je le veux! monstre! mais tu mourras comme moi, petit à petit, après avoir enduré toutes les tortures que tu m'as infligées.

Arrivée chez elle, elle le poussa, d'un nouveau coup de poing, dans une sorte d'écurie, et l'y enferma. Il resta là, couché sur la paille, jusqu'après le départ des insurgés. Alors, Théodora vint ouvrir la porte, et lui ordonna de sortir. Tandis qu'un valet de ferme s'avançait avec un bœuf de trait, elle sortit elle-même la charrue du hangar et y attela le baron. Le malheureux se garda bien de faire résistance, il savait que cela n'aurait pu qu'empirer sa situation. Il ne songeait qu'à gagner du temps ; peut-être qu'un hasard, comme l'arrivée d'un détachement de soldats hongrois, le sauverait.

Après avoir fait atteler le bœuf à côté d'Ander, Théodora saisit les guides d'une main, le fouet de l'autre, et la charrue se mit en mouvement, suivie du valet de ferme.

Quand ils furent au milieu des champs, elle abandonna la charrue au valet, et se chargea de conduire cet étrange attelage. Bientôt, une foule nombreuse, composée en grande partie de femmes et d'enfans, se trouva rassemblée autour de Théodora; ils commencèrent par regarder avec stupéfaction ce spectacle inouï, puis, ils finirent par accabler l'infortuné Ander d'insultes, de moqueries haineuses, de plaisanteries cruelles.

Après avoir labouré ainsi pendant trois jours, le baron était à bout de forces. Le quatrième jour, il s'arrêta tout à coup, au milieu d'un champ. « Malgré la meilleure volonté, je n'en puis plus, » murmura-t-il. Il se remit en marche sous les coups de fouet de Théodora. Quelques pas plus loin, il tomba par terre, accablé de fatigue ; mais la cruelle était sans pitié, elle le força à se relever et à labourer jusqu'à la fin du jour. Le lendemain, lorsqu'elle voulut l'atteler de nouveau à la charrue, il tomba à ses genoux, implorant sa pitié.

— Est-ce que tu as eu pitié de moi? répondit-elle.

Et cette fois, bien loin de s'apitoyer, elle l'attela tout seul à la charrue. Elle mit tranquillement sa jaquette, et s'arma de son fouet. Après avoir tracé deux ou trois sillons péniblement, tout haletant, il s'abattit. Théodora l'aida violemment à se relever. Encore quelques pas, et, — il s'affaissa de nouveau. A coups de pied et à coups

de fouet, elle le fit repartir, aiguillonné par la douleur. Vers la moitié du nouveau sillon, il tomba à genoux. — Pitié! Théodora, s'écria-t-il en gémissant. — Et un flot de sang s'échappa de sa bouche.

Alors, elle se mit à le contempler avec un air de satisfaction, vêtue de sa kazabaïka, les deux mains appuyées sur les hanches. Il était étendu sur les mottes de terre fraîchement remuées, qu'il rougissait de son sang. « Je me meurs! » murmura-t-il.

— C'est ce que j'ai voulu, c'est ce que j'attendais, répondit-elle. Tu vas mourir comme une vilaine bête, à la belle étoile. Dieu te pardonnera peut-être.

— Assez, Théodora! Ne sois pas sans pitié. Peut-être est-il encore temps de me sauver.

— Je t'ai dit que je voulais te voir mourir.

— Pourquoi tant de haine?

— Parce que je t'ai trop aimé!

Ander poussa un profond soupir. Ce fut le dernier.

Quand elle le vit mort, Théodora lui jeta un regard, et rentra tranquillement chez elle. Elle chargea le fusil que lui avait laissé feu son mari, et abandonna le village pour aller rejoindre les insurgés, qui, renforcés par des hommes de la Serbie, sous le général Kaicânine, étaient en train de se battre avec les Autrichiens contre les Hongrois.

Lorsque cette grande lutte fut terminée, un des paysans serbes, retourné à son village et à sa charrue, raconta que, dans une rencontre avec les troupes hongroises, Théodora avait été tuée par une balle ennemie.

Il faut croire que ce récit était exact, car, depuis, on n'a jamais plus entendu parler d'elle.

II.

LE BANC VIVANT (LA GALICIE).

Lorsque la jeune fille du paysan Olechno entra comme bonne d'enfans chez Mme Zénobie Michalowska, à Malichow, personne ne fit

attention à cette villageoise qui se présentait, les yeux timidement baissés, vêtue d'une chemise de toile grossière et d'une jupe toute rapiécée, la chevelure mal peignée, en broussaille. Mais, le jour qu'elle se montra sous le joli costume que sa maîtresse lui avait tout de suite fait confectionner, d'après son goût et d'étoffes assez coûteuses, à la mode des belles villageoises galiciennes, la gentille Matrina attira tous les regards. Avec sa taille svelte et souple, ses bottes de maroquin jaune, son jupon de percale chamarrée, son corsage rouge, sa pelisse de peau d'agneau brodée, sa chemise fine et blanche, bouffant gracieusement sous la fourrure noire, et ses longues tresses sombres qui se balançaient avec coquetterie jusque sur ses hanches rondes, la jeune paysanne avait une désinvolture pleine de charme et de voluptés asiatiques. Sur sa figure, éblouissante de fraîcheur, l'air timide et craintif faisait place, de plus en plus, à une aimable assurance; et deux semaines ne s'étaient pas écoulées qu'elle portait la tête fièrement, comme une princesse, et que ses yeux noirs et étincelans semblaient n'avoir été créés que pour ordonner et menacer.

Bientôt, tous les cœurs mâles à Malichow brûlèrent pour la belle Matrina. Le cocher et le cosaque rivalisaient avec le valet de chambre. Le secrétaire du seigneur prit feu à son tour, et l'incendie finit par gagner jusqu'au *mandatar* (administrateur), le *noblement né* M. Boguslav Michalowski, lequel ne put résister au besoin de déposer ses hommages aux pieds de cette beauté superbe.

Dans l'Orient slave, ces petits romans intimes ne sont pas rares, de même que dans les pays aux contes bleus de l'Orient mahométan. Une simple juive, la belle Esterka, ne fit-elle pas, un jour, de la tête sacrée de Casimir, roi de Pologne, un escabeau pour ses pieds? Plus d'une Vénus rustique a ainsi transformé son noble et fier seigneur en un aveugle esclave de ses caprices de sultane. C'est de la même façon que la belle fille d'un paysan de Zloczow devint comtesse Komarcizka.

M. le *mandatar* était un homme dans la fleur de l'âge, possédant un cœur très aimant, que son épouse acariâtre et impérieuse n'avait jamais pu captiver entièrement. Il y avait toujours place dans ce cœur hospitalier pour quelque beauté à la recherche de l'âme sœur. Ce fut d'abord une charmante propriétaire des environs qui l'occupa, ensuite la femme d'un cabaretier juif, laquelle fut remplacée par une institutrice suisse. Le trône réservé était encore une fois vacant, et la belle Matrina semblait avoir été créée tout exprès pour y monter.

M. Michalowski ne tarda pas à constater qu'il avait de nombreux concurrens et qu'il devait se hâter, s'il ne voulait pas être battu

dans cette chasse à courre amoureuse par son secrétaire ou par son cosaque. Il résolut donc de se déclarer à la belle sans plus tarder. Sachant, par expérience, que les petits cadeaux n'ont pas moins d'influence en amour qu'en amitié, il se fit conduire à la ville voisine, d'où il revint avec des coraux, un foulard en soie bigarrée, et une paire de boucles d'oreilles en argent. Au moment où il rentra armé de ces moyens de séduction, un heureux hasard voulut que Mme Michalowska fût sortie en visite dans un château du voisinage. Il se glissa, comme un voleur, dans la chambre retirée où Matrina, assise sur un divan très bas, était en train de jouer avec le petit enfant, et il commença sa cour en lui offrant le foulard qui se mit à chatoyer de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. La friponne comprit tout de suite de quoi il s'agissait, et ne répondit qu'en montrant ses dents blanches, d'un air rusé. Le *mandatar* lui adressa force complimens sur sa bonne mine, sur sa chevelure admirable, et les boucles d'oreilles apparurent. Matrina rougit de joie, et ne fit aucun mouvement quand son maître voulut les lui attacher de sa propre main. De plus en plus épris, le séducteur montra les coraux rutilans. Matrina paraissait vaincue. Elle obéit, sans hésitation, ouvrant elle-même sa pelisse, et se laissa passer au cou le riche collier.

— Oh! que tu es belle! murmura Michalowski, en faisant tous les signes de la plus vive admiration. Comme Ève, tu as été créée pour séduire un homme, et en être follement aimée. Cet homme, belle Matrina, c'est moi!

Complètement subjugué, et ne pouvant plus résister, il enlaça de son bras la jeune Ève rusée, qui n'essaya que faiblement de se dégager. Il la serrait, maintenant, plus fort contre sa poitrine, et couvrait sa nuque d'ardens baisers. Elle pensa ne pas trop lui manquer de respect en le repoussant, d'un très léger coup de coude. Mais, le mandatar multipliant ses caresses, et menaçant de pousser un peu loin ses audaces, elle se décida à crier au secours.

Au même instant, Mme Zénobia apparut à l'entrée de la chambre. Le diable, ayant peut-être à se venger du trop heureux mandatar, s'en était mêlé; Mme Michalowska avait manqué sa visite, et était rentrée beaucoup plus tôt qu'elle n'aurait dû. Comprenant aussitôt la situation, elle se précipita sur son mari avec la fureur d'une tigresse. Mais celui-ci n'avait pas un instant perdu son sang-froid.

— Ne dis pas non! cria-t-il sur le ton d'un juge sévère, à la pauvre fille effrayée; conviens que tu as pris l'argent, que c'est toi qui es la voleuse!

— Quoi ! dit Zénobia, avec un peu de méfiance, Matrina aurait volé ?

— J'en suis certain, je l'ai prise sur le fait.

— Ne le croyez pas, madame, je suis innocente ; c'est monsieur qui a,.. c'est monsieur qui voulait... balbutiait la malheureuse.

— Te punir, oui, certainement, interrompit le mandatar.

— Alors, c'est mon affaire, s'écria Mme Michalowska ; où est mon kantchouk ?

Tandis qu'elle se tournait vers l'endroit où était appendu l'instrument de sa souveraineté, à un clou, tout à côté du bénitier, Matrina lança un si vigoureux coup de poing au mandatar qu'il recula de plusieurs pas en chancelant. Puis, elle ouvrit brusquement la fenêtre, la franchit d'un bond, sauta sur le cheval de sa maîtresse, que le cosaque promenait dans la cour, et partit au galop.

Stupéfaits, tous la regardaient faire sans songer à l'arrêter. Quand ils furent un peu remis de leur étonnement et qu'ils s'apprêtèrent à la poursuivre, Matrina avait disparu.

Sans s'arrêter un seul moment, sans regarder derrière elle, elle avait traversé le village, plus la plaine et avait atteint la forêt. Maintenant, elle suivait, avec la même vitesse, un étroit sentier au milieu de hautes herbes, avec l'intention de gagner les montagnes.

Une mortelle angoisse s'était emparée d'elle ; faussement accusée d'abord, elle se jugeait vraiment coupable à présent, puisqu'elle avait enlevé le cheval de Mme Michalowska.

Elle parvint heureusement jusqu'aux sommets boisés et continua sa route au pas, par un sentier bordé de roches granitiques, dont les parois à pic s'élevaient à des hauteurs vertigineuses. Au flanc de ces rochers couraient de sombres ravins au fond desquels des torrens dégringolaient, en mugissant, de cascades en cascades et d'où s'élevait continuellement une poussière d'eau dont les gouttelettes s'irisaient de mille nuances sous les rayons du soleil.

Matrina monta ainsi toujours plus haut, jusqu'à ce qu'elle atteignît la cime sauvage et protectrice des Carpathes. Là, elle commença à respirer plus librement.

Où allait-elle? Elle n'aurait pu le dire. Elle savait seulement que, jusqu'à ce jour, nul gendarme n'avait osé pénétrer dans ces régions ; que là étaient donc la sécurité et la liberté.

Aussi, Matrina fut-elle saisie d'étonnement lorsqu'en tournant l'angle saillant d'une roche, elle aperçut soudain un jeune homme dans le costume national des montagnards belliqueux, étendu sur la pente couverte d'une herbe maigre et de pins rabougris, son long fusil entre les bras.

Il se redressa vivement, et tous deux se regardèrent avec stupéfaction.

— Qui es-tu? demanda le jeune homme.

— Et toi? répliqua Matrina sans s'émouvoir, et en arrêtant son cheval.

— Je suis Methud Jerdash, répondit le jeune montagnard avec hauteur. Mon nom est connu et redouté partout. Cent vigoureux haydamaks (brigands) obéissent à mes ordres.

— Moi, dit Matrina d'un air astucieux, je ne suis qu'une pauvre fille, heureuse de te rencontrer, si tu veux bien lui accorder aide et protection.

Puis, elle lui raconta en quelques mots ce qui lui était arrivé.

— Alors, reste avec nous, s'écria Methud, nous te respecterons et t'honorerons comme notre reine.

Matrina prit tout de suite une résolution. Elle n'avait pas le choix. Les deux jeunes gens se tendirent la main, et se remirent en route de compagnie.

A l'entrée de la nuit, ils se trouvèrent au bord d'une petite clairière; un grand feu y flambait et une vingtaine d'hommes, armés jusqu'aux dents, campaient tout autour. L'un d'eux se leva brusquement et vint à la rencontre de Methud. C'était son frère, et il s'appelait Symphorian. Ces deux hommes commandaient la troupe. Ils échangèrent quelques mots, puis ils brandirent en même temps leurs *topors* (une sorte de hache, arme des haydamaks). Matrina comprit qu'une lutte à outrance allait s'engager, et elle crut devoir intervenir. — Qu'allez-vous faire? s'écria-t-elle. Vous êtes donc fous?

— Elle est à moi, dit Methud d'un air de défi.

— Il me faut cette belle proie! répliqua Symphorian du même air provocateur.

— Ni à l'un, ni à l'autre, tant que mon cœur sera libre! dit Matrina avec calme. Que l'un de vous s'efforce de le gagner; je suivrai chez le pope celui qui triomphera.

— C'est bien! firent les deux frères en même temps.

— Il n'est pas bon, dit la jeune fille debout entre les deux hommes, que deux têtes décident et que deux voix commandent. Mais je connais un moyen de vous mettre d'accord, c'est de vous soumettre à mes ordres. Le voulez-vous? Voulez-vous me jurer obéissance?

— Pourquoi non? dit Methud en souriant, il est plus agréable d'obéir à une belle femme qu'à un homme.

— Eh bien! soit. J'aime autant cela, ajouta Symphorian. Tu seras donc notre reine.

Au son strident et sinistre du trombite (cor des Carpathes), toute la bande sauvage accourut se rallier autour de ses chefs. Puis, à la suite d'un bref conseil, tous ces hommes, habitués à une obéissance aveugle, reconnurent pour leur reine et chef suprême la belle et rusée Matrina, et lui offrirent leurs hommages avec enthousiasme.

C'était par une belle matinée, peu de temps après la fuite de Matrina. Le mandatar, une serviette nouée autour du cou, la figure badigeonnée d'un savon mousseux, parfumé, était assis devant une glace, en train de se faire la barbe. Tout à coup, il entendit une voix féminine l'appeler par son nom. Croyant reconnaître la voix de sa femme, il se leva, ouvrit la fenêtre et regarda dans la cour. Il n'eut pas plus tôt mis la tête dehors qu'il se sentit le cou pris par un nœud coulant que venait de lui jeter, à la manière des Cosaques, une belle jeune femme, vêtue d'une pelisse de peau d'agneau brodée, chaussée de bottes de maroquin et montée à cheval comme un homme. C'était la fugitive Matrina, qui se disposait à repartir en entraînant sa prise après elle. Pour ne pas être tout de suite étranglé, le pauvre mandatar dut sauter immédiatement par la fenêtre, tel qu'il se trouvait, la serviette au cou, et suivre le cheval de Matrina, qui s'éloigna au grand trot.

Tout cela avait été l'affaire d'un instant. Avant que Michalowski eût pu se remettre un peu de son saisissement, ils étaient déjà hors du village. Personne au château ne s'était aperçu de cet enlèvement grotesque. La première personne qui en fut informée, ce fut Mme Michalowska à qui des paysans vinrent dire : « Nous venons de voir Matrina passant à cheval, au grand trot, et monsieur le mandatar courant après elle comme un possédé. »

Zénobia, qui rentrait de promenade, s'arrêta et fit tourner bride à son cheval. Elle crut d'abord que son mari était devenu fou ; mais un gamin dit tout haut en riant : « Elle l'emmène au bout d'une corde comme un petit veau. » Mme Michalowska comprit alors ce qui venait de se passer ; mais quand elle songea à expédier ses domestiques à la poursuite de Matrina, il était trop tard ; celle-ci avait disparu avec son prisonnier dans la forêt ; là, elle approchait du refuge dont elle s'était fait un petit royaume. L'audacieuse amazone, se jugeant maintenant en sûreté, mit sa monture au pas. Ce fut alors seulement qu'elle vit d'une manière bien nette dans quel état ridicule l'infortuné mandatar l'avait suivie malgré lui, et elle éclata de rire follement.

— Matrina ! supplia le malheureux, que veux-tu faire de moi ? Est-ce que tu voudrais me tuer ? Je t'en conjure, épargne ma vie.

je te donnerai de l'argent, beaucoup d'argent, tout ce qu'il te plaira de me demander.

Il tenait toujours son rasoir à la main ; son attitude était à la fois si piteuse et si comique que Matrina partit d'un nouvel éclat de rire.

— Allons! dit-elle, jette ce rasoir.

Michalowski obéit.

Dès qu'ils furent arrivés au camp des brigands, Michalowski, tremblant de peur, se jeta à genoux aux pieds de Matrina, et lui demanda grâce de nouveau.

— Je ne veux pas te faire mourir, dit-elle avec un sourire railleur; mais je te punirai comme tu le mérites, faux amoureux, lâche que tu es! Je ne veux pas te traiter en homme, mais en brute, comme il te convient. Pis que cela, je ne veux voir en toi qu'un vil objet, dont je me servirai selon mon bon plaisir.

— Eh bien! punis-moi, s'écria Michalowski, je l'ai mérité; mais, je t'en supplie encore, fais-moi grâce de la vie!

Matrina lui enleva le nœud coulant.

— Maintenant, dit-elle, n'oublie pas une chose : c'est que, si tu tentes seulement de t'enfuir, je te ferai pendre sans pitié à la première branche.

Michalowski était donc condamné à vivre parmi les brigands. Chaque fois qu'ils changeaient de campement, c'était lui que Matrina chargeait de porter les bagages. Elle le faisait trotter devant elle, comme une bête de somme, l'appelant son âne et le traitant comme tel, à coups de kantchouk. Quand ils faisaient halte, Michalowski se mettait à quatre pattes, et Matrina s'asseyait sur son dos comme sur un divan. Quand elle avait besoin de s'asseoir, elle n'avait qu'à dire : « Où est mon banc? » Et, aussitôt, le pauvre mandatar accourait s'offrir à Matrina avec le même empressement qu'il lui aurait approché un fauteuil.

Il arrivait souvent que les paysans venaient solliciter la protection et l'assistance des haydamaks contre leurs tyrans, contre les nobles, leurs mandatars, contre des prêtres ou des juifs trop avides. Matrina, pour écouter leurs plaintes, et rendre en quelque sorte la justice, s'asseyait sur le mandatar recouvert d'une peau d'ours, et se servait de son dos comme d'un trône.

Lorsque les brigands annonçaient leur visite à un village voisin des Carpathes, personne ne songeait à leur faire mauvais accueil, bien au contraire. Tout était préparé à l'avance pour recevoir le mieux possible ces hôtes quelquefois utiles, toujours redoutés. Les tables étaient chargées de victuailles, l'eau-de-vie coulait à flots,

et les musiciens juifs, qui sont les tziganes de la Galicie, faisaient tourner les haydamaks avec les belles filles du village, aux rythmes mélancoliques de la kolomeïka, tandis que Matrina contemplait ces fêtes joyeuses en trônant majestueusement sur son banc vivant, recouvert de sa peau d'ours. De temps en temps, elle le touchait légèrement de son talon.

— Eh bien! ajoutait-elle, tu es toujours amoureux de moi?

Un jour, un petit homme à la barbe rousse, vêtu d'un kaftan vert clair et crasseux, vint trouver les haydamaks, et remit à Matrina une lettre de la part de la *très noblement née* Mme Zénobia Michalowska.

Malheureusement, personne n'était capable de déchiffrer la missive, ni aucun des haydamaks, ni Matrina, ni le messager vert clair. Il fallut avoir recours au mandatar.

— Ma femme te demande ma liberté, dit-il après avoir parcouru la lettre, et elle est prête à te payer une rançon de cent ducats.

Matrina éclata de rire.

— Dis à Mme Michalowska, fit-elle, que son gredin de mari ne vaut pas tant que cela, et que je suis prête à le lui rendre, à une condition pourtant, c'est qu'elle viendra le chercher elle-même.

Dès le lendemain, Mme Zénobia arriva à cheval au camp des brigands, accompagnée d'un guide. Matrina la reçut assise sur son banc vivant, recouvert de sa peau d'ours.

— Voici l'argent, dit Mme Michalowska en le déposant sur les genoux de Matrina; maintenant, rends-moi mon mari.

— Je te le rendrai tout à l'heure, mais je veux que tu saches auparavant ce qu'est ce mari, qui m'a lâchement calomniée après avoir essayé de me corrompre. Il faut que tu saches aussi de quelle façon je me suis vengée.

— Je t'en prie, tais-toi! fit une voix qui semblait sortir des profondeurs de la terre.

— J'étais une honnête fille. Ton mari, ce lâche corrupteur de femmes, m'a accusée de l'avoir volé; c'est faux; je n'ai jamais rien dérobé, pas même un ruban.

— Pour l'amour de Dieu! tais-toi! implora de nouveau la voix souterraine.

— Le jour que tu le surpris avec moi, il venait de me faire une déclaration d'amour. Pour commencer, il m'avait offert plusieurs jolis cadeaux, un foulard de soie, un collier de coraux et des boucles d'oreilles en argent. Je ne pensais nullement à mal; je ne compris mon imprudence d'avoir accepté ces choses que lorsque je vis M. le mandatar hors de lui, fou et prêt à me manquer tout à fait de respect; alors, je criai au secours, et, au même instant, tu

apparus à l'entrée de la chambre. Tu sais le reste. Pour faire tomber ta colère, il m'accusa de l'avoir volé, et tu l'as cru bêtement. Il faut que tu sois bien naïve et bien aveugle!

— Seigneur Jésus! Marie! Joseph! protégez-moi! fit plaintivement la voix de l'abîme.

— Quelle est cette voix? demanda Zénobia.

— Cette voix, c'est celle de mon ancien maître, de ton mari qui, depuis qu'il est ici, me sert tour à tour de baudet et de divan.

Tout en parlant, Matrina s'était levée brusquement, avait fait sauter la peau d'ours, et Michalowski apparut, dans sa posture ordinaire, confondu, atterré, aux yeux de sa femme, humiliée et pâle de colère.

— Voilà du joli! dit-elle. Eh bien! maintenant que je te connais, je vais te traiter comme tu le mérites.

— Je t'en prie, Zénobia...

— Allons! partons, traître! vieux don Juan! Et puisqu'il te va si bien de faire l'âne, prépare-toi; désormais, tu seras aussi ma bête de somme, à moi!

Tout honteux, la tête basse, le mandatar se mit en route aux côtés de sa femme, longtemps poursuivi par les moqueries et les éclats de rire de Matrina.

L. DE SACHER-MASOCH.

BATEAUX CHALANDS

I.

Ces longs bateaux chalands, ces grosses barques neuves,
Peintes en marron clair, la croix blanche à l'avant,
Qui reviennent du Nord et descendent nos fleuves,
S'en vont au fil des eaux sans mettre voile au vent.

A leur coque, toujours lisse et bien goudronnée,
On aime à reconnaître un ménage flamand,
Dans son nid à fleur d'eau tranquille maisonnée,
Le jour au grand soleil, la nuit en paix dormant.

En relief sur le pont, la cabine du maître,
Coquette et toute blanche... Elle est juste au milieu,
Comme autrefois dans l'arche... Et, par chaque fenêtre,
Au calme intérieur descend un rayon bleu.

Des brassières d'enfant, de petites vareuses
Sèchent au soleil clair, tout près du grand filet,
Et la mère, berçant de ses deux mains heureuses
Un gros joufflu qui rit, l'abreuve de son lait.

Des plants de réséda parfument la cabine,
Et de petits rosiers, parfois même des lys.
On y voit s'enrouler la rouge capucine
Aux clochettes d'azur des hauts volubilis.

Là, quelques prisonniers, éclos sur le rivage,
Des bouvreuils à gros bec ou des merles sifflleurs,
En oiseaux bien appris agréant l'esclavage,
Paraissent oublier leur cage dans les fleurs.

Et plus d'une hirondelle, à bon droit curieuse,
D'une aile indépendante en pleine liberté,
Passe comme une folle et sauvage rieuse,
En frôlant de son vol tout ce monde enchanté.

On voyage à travers les campagnes fleuries,
En écoutant parfois, dans un si long parcours,
Les bœufs des grands vergers, les coqs des métairies
Ou le grave angélus enroué des vieux bourgs.

Les yeux suivent longtemps ces barques fortunées,
Riches de beaux enfans, et de fleurs et d'oiseaux,
Qui vont avec lenteur, à petites journées,
Vrais paradis flottans sur le miroir des eaux.

II.

Mais sur les eaux la Mort nous prend comme sur terre
D'un seul coup... le patron, qui n'a pas ses trente ans,
Va chercher, comme tous, la clé du grand mystère...
Il tombe en plein bonheur... Il a fini son temps.

Songeant à ses petits, c'est alors que la veuve,
En essuyant ses pleurs, prend, d'un geste viril,
Le haut commandement du maître sur le fleuve.
(Si le cœur lui manquait, l'homme que dirait-il?)

Et refoulant en elle une sombre pensée,
Elle rit aux enfans sans quitter son travail,
Sur le fond clair du ciel, tout en noir, adossée
A la barre du large et puissant gouvernail.

André Lemoyne.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

C'est le mot d'ordre de ces mois d'été. On vit dans le tourbillon des plaisirs, des fascinations et des beaux spectacles. Certes, si pour le bien et l'honneur du pays, il ne fallait que des fêtes, des galas, une bonne volonté hospitalière, des visites flatteuses, des cortèges officiels, des ovations en voyage, des discours et des complimens, tout serait pour le mieux. Rien ne manque au succès de cette Exposition qui se confond avec le Centenaire en le faisant un peu oublier. La tour Eiffel et les fontaines lumineuses éclipsent les manifestations politiques et les apothéoses factices des grands hommes inconnus. C'est l'Exposition qui est l'attrait, la grande affaire, ce n'est pas Baudin au Panthéon !

M. le président de la république, on ne peut que se plaire à le dire, est le premier à donner le signal des réceptions, des promenades dans ce monde opulent et charmant du Champ de Mars, et comme dans ses visites il est souvent accompagné de la bonne grâce dans la simplicité, il est sûr d'être bien accueilli. Il voyage aussi, il est allé récemment dans le Pas-de-Calais, dans le Nord, où il a prononcé quelques discours, où il en a surtout entendu beaucoup. Pour le moment, il n'a que faire en province, son rôle est d'être le maître des cérémonies de la France, le ministre de l'hospitalité française : il le remplit avec aisance, sans affectation. Les étrangers, de leur côté, ne manquent pas au rendez-vous, et un des premiers visiteurs a été le prince de Galles arrivé tout dernièrement avec sa famille. Voilà qui est étrange. Le prince de Galles est vraiment un homme plein de courage, pour ne pas dire de témérité, qui n'a pas craint de livrer la princesse, les jeunes princes ses fils, tout ce qui doit porter la couronne britannique, à ces périls terribles que le premier ministre de Hongrie, M. Tisza, pronostiquait l'an dernier pour ses compatriotes dans cet incandescent

Paris. Et puis il n'en a rien été! Le fils de la reine Victoria n'a trouvé décidément que la ville aimable qu'il connaît, l'accueil courtois de M. le président de la république, l'empressement de ceux qui représentent et dirigent l'Exposition, la sûreté et la cordialité partout. Il a fait gaîment l'ascension de la tour Eiffel, sans craindre d'être enlevé au sommet par quelque bourrasque révolutionnaire, — et il ne l'a pas été! — D'autres princes l'imiteraient bien, s'ils l'osaient, et ils n'en seraient pas plus compromis. Les étrangers, qui sont gens d'esprit et qui ne font pas de la politique de rancune, savent bien qu'ils ne trouveront pour le moment à Paris ni agitations ni commotions, que Paris est la ville où l'on oublie le plus aisément tout ce qui n'est pas l'affaire ou le plaisir du jour. Le conseil municipal lui-même serait capable aujourd'hui d'ouvrir l'Hôtel de Ville, de donner des banquets aux rois et aux princes, si princes et rois voulaient s'y rendre!

Oui, sans doute, c'est ainsi; l'intérêt souverain de ces mois d'été est dans ce merveilleux spectacle du Champ de Mars, séduisant par son éclat et sa variété, profondément instructif aussi par les œuvres d'une industrie puissante ou ingénieuse. Après cela, on ne le sait que trop, tout ne se résume pas dans ces jours de fêtes qui passent, qui passeront rapidement. Il est bien certain que s'il y a une exposition prestigieuse au Champ de Mars, il y a, qu'on nous passe le mot, une autre sorte d'exposition au Palais-Bourbon, partout où l'on fait de la politique, surtout de la politique de parti, qu'on sent que le problème des destinées prochaines de la France va se débattre aussi sérieusement que possible d'ici à quelques mois. Il s'agite déjà, il se resserre de plus en plus, ce problème, entre ceux qui plutôt que d'avouer une faute nient le mal qu'ils ont fait, se rattachent à outrance aux systèmes dont ils ont abusé, et ceux qui sentent, qui comprennent que le pays, fatigué d'une expérience irritante et ruineuse, a l'irresistible besoin d'une autre direction, d'une autre politique. Tout est là! C'est le fond de toutes ces polémiques et de ces discussions de parlement, où, sous prétexte de finances, de lois scolaires, de recrutement militaire, il s'agit entre les partis de décider de la direction des affaires de la France, de savoir si on continuera de s'égarer, les yeux fermés, dans une voie sans issue, ou si, d'un effort énergique, on redressera et on raffermira la marche du pays.

Les partis qui règnent encore aujourd'hui comme ils ont régné depuis dix ans, opportunistes et radicaux, sont les dupes d'une singulière illusion. Ils ont ni plus ni moins l'infatuation de tous les partis qui ont été longtemps au pouvoir, qui finissent par s'étourdir de leur durée, d'un succès souvent plus apparent que réel, plus factice que sérieux. Tout leur art se réduit à prolonger le plus possible leur domination, à épuiser pour vivre les élémens de la vie : leur incurable faiblesse est de ne voir qu'eux-mêmes, eux, leurs intérêts, leurs calculs, leurs passions, et de méconnaître tout le reste, les réalités qui les

pressent, les mouvemens d'opinion qui les menacent, de tout sacrifier à la vanité de parti, à l'esprit de secte. Pourvu qu'ils retrouvent encore une majorité, quand ils en ont besoin, ils ne demandent rien de plus, c'est assez. Ils se croient bien nouveaux, ils ne le sont pas du tout. On les connaît, ou plutôt on les reconnaît, on les a vus plus d'une fois passer dans notre histoire : ce sont les « satisfaits » de tous les temps, de tous les régimes, surtout des régimes qui touchent à leur déclin. La monarchie de juillet a eu ses satisfaits qui n'écoutaient plus même le plus simple avertissement, qui ne furent jamais plus pénétrés de la supériorité de leur politique et du succès du régime qu'à la veille de la chute. L'empire a eu ses satisfaits, ses mamelucks! La république d'aujourd'hui, cela n'est pas douteux, en est arrivée à avoir ses satisfaits qui n'admettent rien, qui finissent par avoir cette arrogance de ne pas même convenir qu'il a pu y avoir quelque faute, qu'il serait peut-être prudent, utile de s'arrêter. Leur objecte-t-on qu'ils ont pu gouverner un peu aventureusement la fortune du pays, qu'on ne fait pas des finances avec des emprunts, des déficits mal déguisés et des prodigalités? ce sont là des propos de frondeurs dangereux, d'adversaires de la république. M. le rapporteur du budget a l'art de transformer les déficits en équilibre, les emprunts en amortissement, les dépenses en économies. M. le ministre des finances Rouvier met son esprit et sa dextérité à démontrer que jamais les finances de la France n'ont été aussi prospères! Leur fait-on observer que la politique scolaire poussée à l'excès épuise les finances, viole le droit des communes aussi bien que le droit des familles?—Que dit-on là? c'est une atteinte à la grande œuvre de la république, à la « pensée du règne! » Ils sont satisfaits de tout, de leurs œuvres, de leur politique et surtout de leurs fautes. Il n'y a qu'un malheur, c'est que ce sont ces satisfaits qui ont perdu tous les régimes en les isolant au milieu d'un pays lassé et déçu qui leur échappe de toutes parts, qui, à la première occasion, par impatience ou par découragement, peut se laisser entraîner dans quelque aventure.

Oh! sans doute, c'est là que les nouveaux satisfaits de la république triomphent. Ils savent ce que c'est que les révolutions et comment on les fait; ils ne se laisseront pas aisément mettre en fiacre, ils se flattent de ne se soumettre ni de se démettre. Ils ont l'administration, la magistrature, la police, le budget, la force, les gendarmes, avec la manière de s'en servir : ils se défendront en prétendant défendre la république! C'est possible; on se flatte toujours de se défendre mieux que d'autres, jusqu'au jour où l'on est vaincu à son tour, sans s'en apercevoir, par ce qu'on avait le moins prévu. Ils se défendront, — et c'est là encore précisément que, avec leur vanité de parti, avec leurs prétentions, en se croyant plus habiles, plus résolus que tous les autres régimes, ils se montrent avec une sorte de naïveté dans leur faiblesse et

dans leur inconséquence. En réalité, toute leur politique, depuis quelque temps, se réduit à se servir des plus vieilles armes de tous ces régimes du passé qu'ils ne cessent de diffamer, — avec cette différence toutefois que ce qu'ils font est le désaveu de toutes leurs déclamations, des traditions républicaines. Ils ont fait, il est vrai, par une sorte d'ostentation, des lois sur la presse qui laissent effectivement une grande liberté et même plus que la liberté, qui affaiblissent toutes les garanties sociales et morales; mais ces lois, ils les corrigent dans la pratique par un arbitraire administratif assez universel. Qui donc plus que les satisfaits de la république a usé et abusé de la raison d'état, des moyens discrétionnaires, des mesures de police, des pressions d'administration et même des justices exceptionnelles? Certainement l'empire ne s'est interdit aucun moyen d'action électorale; il est douteux cependant qu'il y ait dans ses archives des circulaires comme celles qui ont été récemment publiées, qui enrégimentent tous les employés sous les ordres des préfets, sans laisser même à ces malheureux fonctionnaires la liberté infime de leur opinion, le droit de rester en dehors des luttes de parti. Chose curieuse! il y a quelques années déjà, un ministre des finances adressait, lui aussi, à ses agens une circulaire à la veille des élections : tout ce qu'il demandait à ses employés, c'était, non pas leur concours actif, mais le respect du gouvernement, la réserve, la fidélité professionnelle. Ce ministre était M. Carnot aujourd'hui président de la république. Ce que M. Carnot écrivait est démenti par les dernières circulaires; nous avons depuis quelques années fait du chemin! — Mais enfin, dira-t-on, il faut bien se défendre; rien de plus simple que de se servir des armes dont on dispose, d'imposer l'obéissance électorale aux employés, de faire sentir le poids de la loi et de l'autorité publique aux ennemis du gouvernement et de favoriser ses amis. Fort bien! Mais alors quelle était la sincérité de toutes les déclamations républicaines contre d'autres régimes qui ne sont pas allés jusqu'à cette crudité ou cette hardiesse de procédés? Qu'en reste-t-il désormais? La vérité est que les républicains d'aujourd'hui ne se font malheureusement pas une idée plus juste de l'action régulière d'un gouvernement que de l'inviolabilité des garanties libérales, qu'après avoir tout confondu, ils ne savent plus comment rassurer le pays sur ces deux grands intérêts récemment discutés : les finances et la paix religieuse.

On a bien senti la nécessité de s'expliquer une dernière fois, à la veille des élections, devant le pays, sur ces deux points sensibles, l'état des finances, la direction des affaires religieuses, — et, assurément, la double discussion qui s'est récemment engagée au Palais-Bourbon a été aussi instructive que brillante. Qu'en sera-t-il de plus? La discussion sur les finances, quels que soient les artifices des orateurs officiels, ne change point évidemment la réalité d'une situation qui n'a

sans doute rien d'irrémédiable, qui ne reste pas moins laborieuse, difficile, chargée d'obscurités. La discussion sur les affaires religieuses, sur les lois scolaires, qui a mis en présence toutes les politiques, M. Jules Ferry et M. le comte de Mun, M. Clémenceau et M. Ribot, cette discussion a eu du moins cette utilité de resserrer, de préciser une question aussi douloureuse que délicate, de dire le dernier mot des partis. On a beaucoup parlé, on a tout dit à propos de ce budget de l'instruction publique. Au fond, ces débats passionnés, bruyans, souvent éloquens, n'ont fait que mettre une fois de plus en relief tous ces traits des républicains d'aujourd'hui qui ont si singulièrement compromis la république : l'infatuation, l'obstination impénitente dans la politique de secte, la prétention de tout subordonner à un intérêt de parti et de domination. Puisque ce beau mot de paix religieuse a rempli ces débats, puisque M. Jules Ferry, qui a pris l'initiative des explications et a provoqué cette discussion, a prononcé lui-même le mot, il faut bien cependant qu'on sente qu'il y a dans le pays un malaise profond, une lassitude croissante de tous ces systèmes ruineux et persécuteurs. Pourquoi donc ne pas l'avouer? Lorsqu'il y a quelques mois, M. Challemel-Lacour décrivait d'un trait si ferme la situation, la sincérité courageuse avec laquelle il avouait qu'il y avait eu des fautes, des entraînemens, était le gage d'un retour salutaire, le programme d'une politique nouvelle. M. Jules Ferry, lui, ne convient de rien, n'avoue rien. Il se rattache plus que jamais à la politique qui a fait l'article 7, les décrets et les laïcisations à outrance, qui a mis un milliard dans les écoles et le trouble dans les consciences. Il reprend tout, il maintient tout, et puis, — se tournant vers les conservateurs, — il leur dit tout bonnement : Faisons la paix! Et il s'expose naturellement à ce qu'on lui réponde : Ce que vous nous proposez, ce n'est pas la paix, c'est la soumission, c'est la sanction de tout ce que vous avez fait, c'est la guerre, — que M. Clémenceau avoue crûment, que vous dissimulez sous de vains artifices de parole!

Est-ce donc qu'on doive toujours tourner dans ce cercle? La paix n'a certainement rien d'impossible. Lorsque récemment Mgr l'archevêque de Paris, élevé au cardinalat, publiait un mandement où éclate un sentiment si juste de tolérance libérale et de conciliation; lorsque ces jours derniers, M. le président de la république, remettant la barrette aux nouveaux cardinaux, a parlé avec une parfaite modération et a tenu à rétablir une cérémonie religieuse qui avait été supprimée; lorsque M. de Mun lui-même, avec son éloquence à la fois ardente et mesurée, n'a point hésité à avouer que la paix était possible, mais avec d'autres hommes que ceux qui ont fait la guerre et qui la maintiennent; lorsque de toutes parts enfin, se manifeste l'impatience d'en finir avec les violences de secte, est-ce qu'il n'y a pas là tous les élémens d'une situation nouvelle, d'une pacification qui est dans le vœu du pays, dans l'intérêt des

institutions libérales elles-mêmes? Cette paix, elle est évidemment possible, puisqu'elle est nécessaire, et ceux qui la feront auront accompli une œuvre morale et patriotique aussi utile que les merveilles du Champ de Mars à la grandeur de la France.

C'est trop évident, non, les fêtes, les ascensions à la tour Eiffel, les fontaines lumineuses ne suppriment pas nos difficultés intérieures, pas plus que l'affluence des étrangers, qui profitent de la paix du moment pour venir en France, ne supprime ce qu'il y a d'incertain, d'obscur dans l'état de l'Europe. Nous n'en sommes pas encore, c'est fort à craindre, à la paix indéfinie et universelle. On peut échanger des toasts, on peut même, dans les discours, parler, si l'on veut, de la solidarité par le travail, du progrès, de la civilisation, de tout ce qui rapproche les peuples : c'est ce qu'on peut faire de mieux pour jouir de l'heure présente, c'est autant de gagné ! On sent bien cependant que, si l'Exposition est une trêve dont tout le monde se hâte de profiter, elle n'est qu'une trêve ; elle ne change ni les conditions générales du continent, ni les rapports des gouvernemens, ni cet état réellement assez maladif, assez précaire qui reste toujours, peut-être plus que jamais à la merci de l'imprévu. Les apparences n'abusent que ceux qui veulent se laisser abuser ; il suffit parfois du plus simple incident, d'une parole énigmatique pour dévoiler le fond des choses, les divisions de l'Europe, les contradictions des politiques et des intérêts, les incompatibilités déguisées sous le faste des alliances, les secrets d'une situation incertaine, laborieuse et troublée.

Où en sont donc réellement ces grandes alliances dont on ne cesse de parler, dont on se plaît à donner de temps à autre une représentation nouvelle devant le monde? De ce voyage que le roi d'Italie a fait récemment en Allemagne et qui paraît bien avoir eu ses petites péripéties intimes, que reste-t-il aujourd'hui? Si le roi Humbert a voulu rendre une visite à un puissant allié, aller échanger des toasts et des témoignages d'amitié avec l'empereur Guillaume II, rien de plus simple, c'est entendu. Est-ce là tout? Serait-il vrai que la présence du roi Humbert et de son président du conseil, M. Crispi, à Berlin aurait été marquée par quelque négociation particulière, que l'Italie se serait liée à l'Allemagne par de nouveaux engagemens, qu'il y aurait eu quelque combinaison d'un ordre tout militaire, précisant et complétant les premières obligations italiennes? Voilà qui ne laisserait pas d'être singulier et de soulever plus d'une question délicate sur la nature de ces nouveaux engagemens qui auraient été pris à Berlin, sur la signification que pourrait prendre cette alliance particulière dans la triple alliance. Car enfin, à quoi tendrait cet enchevêtrement d'alliances? Il y a quelque mystère en tout ceci. Ces jours derniers encore, au retour de Berlin, M. Crispi interrogé dans son parlement au sujet d'un incident qui s'est passé à Trieste et qui n'a d'importance que parce qu'il se lie

aux revendications italiennes, aux relations avec l'Autriche, M. Crispi a répondu par quelques déclarations assez vagues, à demi calculées, à demi embarrassées. Il n'a rien dit pour décourager les aspirations de ce qu'on appelle « l'irrédentisme ; » il a invoqué d'un autre côté la prudence qui a fait l'unité et l'indépendance de la patrie italienne. Il a rappelé le mot dit autrefois par M. Minghetti, que dans un remaniement de l'Europe l'Italie aurait tout à gagner et rien à perdre. Puis il a parlé des pièges qui entourent l'Italie, de l'ennemi intérieur, du secours que cet ennemi intérieur peut recevoir des puissances intéressées à affaiblir la triple alliance. Comprendra qui pourra ! On serait tenté de se demander jusqu'à quel point ces paroles ambiguës, plus imprudentes que réfléchies, se rattachent à ce qui se serait passé récemment à Berlin, à qui elles s'adressent, si elles ont pu ou dû plaire beaucoup à Vienne. M. Crispi a une étrange manière de tranquilliser l'Autriche sur l'avenir et d'attester la sincérité, la puissance indestructible de cette triple alliance qu'il ne cesse de représenter comme la garantie souveraine de la paix du monde. Le plus clair est que les derniers incidens sont assez vraisemblablement le signe d'une certaine tension croissante entre Rome et Vienne, que le chancelier de Berlin aura pu en profiter pour lier encore plus le gouvernement du Quirinal, que la triple alliance pourrait n'être bientôt que la double alliance, que l'Italie enfin, sans le vouloir peut-être, se trouve entraînée de plus en plus dans une voie où elle livre ses intérêts, ses forces, ses finances, pour une politique qui n'est pas la sienne.

Ce qu'il y a de plus curieux, ce qui pourrait achever d'éclairer cet état confus des relations en Europe, c'est qu'au moment même où la présence du roi Humbert à Berlin venait d'être saluée, fêtée par des toasts et des ovations, une autre parole a retenti à l'extrémité de l'Europe. Cette parole, à la vérité, n'avait rien d'extraordinaire ; elle n'a pas moins éclaté à l'improviste comme une sorte de réponse aux ostentations de Berlin, comme un avertissement donné à l'omnipotence bruyante de la triple alliance. Qu'est-il arrivé ? L'empereur Alexandre III, recevant à Peterhof le prince Nicolas de Montenegro, dont la fille va devenir la femme du grand-duc Pierre Nicolaiéviteh, a porté un toast à son hôte, en l'appelant le « seul ami sincère et fidèle de la Russie. » Il n'en a pas fallu davantage pour mettre les esprits en campagne et provoquer tous les commentaires.

Quelle a pu être l'intention de l'empereur Alexandre ? Que signifie cette déclaration inattendue et un peu hautaine d'un des plus puissans, du plus silencieux des souverains témoignant ses sympathies à un des plus petits princes de l'Europe, rejetant pour ainsi dire dans un oubli volontaire les plus anciennes traditions d'alliance et d'amitié avec les premières monarchies du continent ? Il est clair que la brève allocution de l'empereur Alexandre III a causé une désagréable surprise à

Berlin ; elle n'est pourtant que l'expression familière de la politique à laquelle s'est attachée la Russie depuis quelques années. Ce toast de Peterhof n'a, en réalité, qu'un sens, — un double sens, si l'on veut. C'est le langage d'un prince qui a été visiblement froissé dans ses intérêts et s'est retranché dans sa solitude, dans sa puissance, qui ne se croit plus obligé à des affectations d'intimité, à des démonstrations inutiles et se sent assez fort pour ne prendre conseil que de lui-même. Le tsar, c'est bien évident, a pris son parti d'attendre sans se hâter, sans se laisser émouvoir par les récriminations ou les séductions, en restant en mesure de tenir tête aux événemens en Europe. C'est sa force, c'est peut-être ce qui a garanti le repos du monde, bien plus que la triple alliance avec tous ses fracas. Ce toast de Peterhof a vraisemblablement aussi un sens plus particulier. C'est la manifestation d'un souverain qui a pu sacrifier momentanément l'orgueil de sa politique à la paix, mais qui ne se désintéresse sûrement pas de ce qui se passe en Orient, et qui, en s'alliant au prince de Montenegro, en lui témoignant ses sympathies, a voulu prouver qu'il n'abandonne ni ses amis, ni ses cliens dans les Balkans. Il est certain que ce petit prince de la Montagne-Noire, si bien reçu à Peterhof, devient une sorte de puissance par son alliance avec la famille impériale de Russie, par le mariage d'une autre de ses filles avec le prince Karageorgevitch, qui pourrait être un prétendant en Serbie. On ne peut pas dire que ce soit absolument indifférent dans ces contrées orientales, dans ces petits états des Balkans toujours livrés aux conflits des traditions et des influences extérieures, aux agitations des partis, aux passions des gouvernemens eux-mêmes. C'est peut-être de là que jaillira l'étincelle qui allumera les conflagrations en Europe, puisque, de toutes parts, la Russie et l'Autriche se trouvent en présence avec leurs rivalités et leurs intérêts opposés.

Aussi bien, ces états des Balkans, dont quelques-uns doivent leur existence ou leur agrandissement au traité de Berlin, ne cessent, depuis dix ans, de se débattre dans les conditions les plus ingrates, les plus troublées ; et, entre tous ces petits états, la Serbie n'est pas la région la moins agitée aujourd'hui. Depuis l'abdication du roi Milan, qui est parti, qui est allé en Palestine et à Constantinople, laissant la couronne à un prince enfant sous une régence présidée par M. Ristitch, ce pays serbe reste plus que jamais livré aux conflits des diplomates et des partis. Belgrade a eu même, tout récemment, ses scènes de désordre et de violence qui ont fini par l'emprisonnement d'un ancien ministre, M. Garachanine, soumis pendant quelques jours à une captivité rigoureuse. Le désordre matériel peut être réprimé et apaisé ; la situation ne reste pas moins difficile entre toutes les influences qui s'agitent autour d'un pouvoir incertain. On ne voit pas bien de quel côté finira par se tourner cette régence qui s'efforce évidemment de ménager, de ne pas trop blesser l'Autriche, et qui se sent entraînée

par le courant russe, qui ne voudrait pas donner au roi Milan un prétexte de revenir, de tenter de ressaisir le pouvoir, et qui est poussée par le mouvement populaire à une certaine réaction contre quelques-uns des actes de l'ancien roi. Pour le moment, un des incidens les plus curieux, les plus significatifs de cette histoire serbe est certainement la restauration d'autorité religieuse qui vient de s'accomplir.

Lorsque le roi Milan poursuivait avec emportement son divorce avec la reine Nathalie, il avait rencontré sur son chemin l'invincible résistance d'un prêtre, du métropolite Michel, qui s'était refusé à incliner le droit religieux devant son caprice, et il n'avait trouvé rien de plus simple que de briser, de chasser de son siège le prélat récalcitrant. Le roi avait mis lestement à la place du pontife disgracié un moine moins scrupuleux ou plus faible qui se prêtait à ses désirs, et, tandis que le nouveau métropolite Théodose prononçait le divorce qu'on lui demandait, l'ancien, Mgr Michel, partait pour la Russie, où il a passé quelques mois d'exil entouré de toutes les sympathies, des attentions de l'empereur lui-même. Aujourd'hui tout est changé! Le pouvoir nouveau, soit de son propre mouvement, soit sous la pression de l'opinion, s'est cru obligé de rappeler le prélat exilé et de lui rendre sa dignité. Mgr Michel est rentré presque triomphalement à Belgrade; il a repris possession de son église métropolitaine devant le jeune roi et les régens, devant la population tout entière, et un de ses premiers actes a été d'abolir solennellement, comme contraire au droit canonique, tout ce qui a été fait par le métropolite Théodose, — de sorte que le divorce lui-même serait annulé! Maintenant, qu'en sera-t-il de cette souveraine, répudiée il y a quelque temps, réintégrée aujourd'hui dans ses droits, qui, elle aussi, a reçu l'hospitalité la plus empressée en Russie? La reine Nathalie va-t-elle revenir à Belgrade et reprendre sa place auprès de son fils? Les régens semblent hésiter encore, ils peuvent être pressés par le sentiment populaire, qui est resté favorable à la reine; mais alors le roi Milan, qui est toujours en voyage, ce prince à l'humeur violente et fantasque, subira-t-il l'humiliation de sa mésaventure sans rien dire, sans essayer de reprendre sa couronne, au risque de troubler le pays de ses ressentimens, de ses démêlés conjugaux? La situation est certainement étrange. Et comme si ce n'était pas assez des embarras d'une crise qui est loin d'être finie, où toutes les passions, toutes les influences sont aux prises, le gouvernement de la régence serbe ne trouve rien de mieux que de se créer des difficultés nouvelles par une dépossession sommaire de la Société française d'exploitation des chemins de fer de la principauté.

Ces malheureux états sont toujours ainsi. Ils ne peuvent rien par eux-mêmes; ils ont besoin des capitaux étrangers, du crédit étranger pour féconder leurs industries, pour développer leurs chemins de fer, et à peine l'œuvre est-elle à demi accomplie, ils n'ont rien de plus

pressé que de dépouiller ceux qui les ont aidés dans leur inexpérience ou dans leur détresse. Par une série de conventions successivement renouvelées ou étendues, une compagnie qui a son siège à Paris est restée chargée, dans des conditions fixées d'un commun accord, de l'exploitation des chemins de fer de l'état serbe. Elle a nécessairement fait des dépenses considérables de matériel, de machines, de voitures, d'approvisionnemens et mis de gros capitaux dans une entreprise profitable au pays. Elle pouvait, comme on dit, vivre sur la foi des traités, puisqu'elle avait un privilège pour vingt-cinq ans, dont cinq sont à peine écoulés, lorsque tout à coup, sans plus de façon, sans préparation, la compagnie a été prévenue que son privilège allait cesser, que l'état reprenait l'exploitation pour son compte. Et à jour, à heure fixe, en effet, la compagnie a été dépossédée! Les raisons qu'on invoque, des irrégularités, des contraventions, ne sont même pas sérieuses, puisque l'état avait des agens de contrôle chargés de surveiller le service et de ramener la compagnie à l'exécution de ses engagemens. Ces griefs sont à peine un prétexte. A quels mobiles ont obéi les ministres de Belgrade qui ont dirigé cette exécution assez brutale? Il y aurait eu, dit-on, l'éternelle jalousie de nationalisme à l'égard des étrangers chargés d'une des exploitations les plus importantes. Peut-être aussi le gouvernement a-t-il cru s'assurer des ressources, ou a-t-il voulu se créer une légion d'agens actifs, dévoués dont il pourra se servir dans les élections. Y a-t-il eu d'autres raisons, d'autres influences? Il est certain que bien des capitaux allemands, autrichiens aussi bien que français sont engagés en Serbie, et que les rivalités se déploient dans les affaires de finance comme partout. Toujours est-il que pour une raison ou pour l'autre, de son propre mouvement ou sous la pression d'une influence qu'on ne peut saisir encore, le gouvernement de Belgrade a trouvé bon d'exercer ses rigueurs contre une compagnie française, contre une entreprise poursuivie avec des capitaux français; mais tout n'est pas dit il reste une question maintenant. Le corps du chemin de fer appartient à l'état; le matériel tout entier appartient à la compagnie, et le gouvernement ne peut s'en emparer sans le payer. Il reste des contestations, des intérêts, que la diplomatie française, avec la meilleure volonté de conciliation, ne peut livrer au bon plaisir serbe, dont elle est obligée de se mêler. C'est un incident ajouté à tant d'autres. Et c'est ainsi que ces malheureux pays, par toutes les questions qu'ils soulèvent, ne cessent d'être un foyer de difficultés et d'agitations, redoutables pour eux-mêmes, toujours dangereuses pour la paix de l'Orient qui est la paix de l'Europe.

On n'en a pas fini avec les crises en Espagne, et le chef du cabinet de Madrid, M. Sagasta, malgré sa dextérité de tacticien, malgré l'art avec lequel il manœuvre au milieu des embarras d'une situation critique, a de la peine à faire face à tout. Les dernières semaines ont été

pour lui une épreuve assez grave qui est peut-être loin d'être finie. Les discussions des chambres, soit sur les questions économiques, soit sur le suffrage universel, avaient pris un tel caractère, surtout par suite de l'intervention directe, active, du président du congrès, M. Martos, contre le gouvernement : les passions s'étaient si violemment déployées en plein parlement, que le ministère avait cru prudent de demander à la reine régente une suspension temporaire des cortès. C'était un expédient du moment, une trêve de quelques jours laissée à la réflexion. On se flattait, pendant ce temps, de dissiper l'orage parlementaire, de négocier une apparence de réconciliation entre la majorité ministérielle irritée contre son président, et M. Martos qui avait été, à la dernière séance, assailli des plus violens outrages par ceux-là mêmes qui l'avaient élevé à la présidence. On a bien négocié en effet, on paraît avoir employé toutes les ressources de la diplomatie parlementaire : on n'est arrivé à rien. M. Martos, qui croyait avoir droit à une réparation pour les injures dont il avait été l'objet, n'a voulu rien entendre et a persisté dans son hostilité contre la politique du gouvernement : la majorité paraissait plus irritée que jamais contre son président. La rupture était complète. M. Sagasta, en reprenant la session un instant interrompue, était exposé à se retrouver en face des mêmes explosions, des mêmes scènes, de difficultés peut-être aggravées, et, pour se tirer d'embarras, il a eu recours à un expédient nouveau. Il a demandé à la reine la clôture de la session et l'ouverture immédiate d'une session nouvelle. La reine a tout accordé. De cette façon, M. Martos cesse régulièrement d'être président, le congrès élit un autre bureau, choisit un autre président, — et M. Sagasta se flatte d'échapper à un conflit sans issue; il espère obtenir du congrès des discussions moins orageuses et le vote de ses projets.

Reste à savoir si le calcul est aussi juste qu'il paraît habile ; c'est possible ; c'est peut-être aussi une illusion. Un subterfuge ne tranche pas les questions qui s'agitent entre les partis, qui vont probablement soulever les mêmes passions dans une chambre qui reste aujourd'hui ce qu'elle était hier. La difficulté, pour le président du conseil de Madrid, n'est pas précisément d'avoir une majorité, qu'il retrouvera sans doute. La difficulté pour M. Sagasta est de se maintenir en face d'une coalition qui grossit sans cesse et compte déjà les chefs les plus éminens du parlement, qui est assez bariolée sans doute, mais pas plus que la majorité ministérielle elle-même, et qui forme une opposition armée de tous les griefs politiques et agricoles. M. Sagasta peut se trouver placé avant peu entre l'obligation d'une dissolution, qui n'est pas sans péril, et la nécessité de recomposer son ministère pour désarmer quelques-uns de ses adversaires, pour désorganiser la coalition qui le menace. Il connaît la tactique, il en a déjà usé ; mais combien

de fois peut-il recomposer son ministère, sans finir par s'user lui-même? Le malheur est que dans ces parties violentes ou stériles engagées entre les hommes, c'est toujours l'intérêt de la paix, de la sécurité, de la monarchie libérale de l'Espagne qui est l'enjeu!

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Lorsque le mouvement de hausse qui s'est poursuivi pendant les quatre premiers mois de l'année s'est arrêté, assez brusquement, au milieu de mai, la spéculation, très fortement engagée sur la rente française et sur la plupart des fonds étrangers, n'a pas hésité à procéder pendant la seconde quinzaine du mois à de nombreuses réalisations. Les cours ne pouvaient rester longtemps à la hauteur où ils avaient été portés; il fallait avancer encore ou reculer. Les premières ventes, celles des grands banquiers, ont décidé la question; la spéculation moyenne a suivi; à la fin de mai, les fonds d'états avaient uniformément fléchi d'une à deux unités.

La question des reports devait déterminer les mouvemens pendant les semaines suivantes. La liquidation a démontré que les positions à la hausse n'étaient que très partiellement dégagées et le report s'est aussitôt tendu. On a coté 0 fr. 24 en moyenne sur le 3 pour 100, au lieu de 0 fr. 21 le mois précédent et 0 fr. 12 fin mars. Le taux de loyer de l'argent s'élevait en même temps à 4 1/2 ou 5 pour 100 en moyenne sur les autres fonds et sur la plupart des valeurs. La liquidation s'est faite alors en baisse, confirmant les prévisions les plus répandues.

La réaction ne s'est cependant pas continuée après la liquidation, ou du moins elle a épargné tout d'abord les rentes françaises pour se limiter à quelques fonds étrangers et à un certain nombre de valeurs. Mais ce ralentissement dans la marche de la réaction a coïncidé avec une diminution très marquée dans l'importance des transactions; on a moins offert, mais il ne s'est pas présenté plus d'acheteurs. La Bourse a pris l'aspect qu'elle présente habituellement dans la période d'été,

quand la plupart des spéculateurs sont absens, en voyage, à la campagne ou aux eaux.

On peut donc croire qu'une stagnation plus ou moins prolongée des cours aurait succédé au mouvement de retraite causé par les réalisations continues du mois dernier, s'il n'était survenu quelques incidens intérieurs et extérieurs qui, sans provoquer de réelles inquiétudes, ont tout au moins assombri légèrement l'horizon politique et rendu la spéculation encore plus prudente et désireuse de se dégager.

Le premier et le plus retentissant de ces incidens a été le toast porté par le tsar au prince de Montenegro, « le seul ami sincère et loyal de la Russie. » Les banquiers de Berlin se sont aussitôt souvenus de l'anathème prononcé récemment au Reichstag par le prince de Bismarck contre les placemens en fonds étrangers. Ils ont commencé à vendre des fonds russes, c'est-à-dire à appuyer d'offres nombreuses et bruyantes à découvert les réalisations des porteurs de nouveaux titres de la Dette russe convertie.

Toutes les catégories de cette nouvelle dette, emprunt 1889, et Consolidés des chemins de fer 1re et 2e série, émis successivement en mars et mai derniers pour remplacer les anciens emprunts 5 pour 100, ont suivi dans le mouvement en arrière le 4 pour 100 1880, qui avait servi de remorqueur pour la hausse depuis le mois de novembre 1888. A cette époque, le 4 pour 100 1880 ne valait encore que 86 pour 100; il a été porté depuis à 95, coupon détaché, et baissait déjà fin mai à 92. Le 12, il était encore à 91. Le marché s'étant subitement affaibli sur toute la ligne dans la séance du 13, le 4 pour 100 1880 n'est plus qu'à 90.20; le 1889 a été ramené de 93.10 à 90.70; les Consolidés des deux dernières émissions à 90.60 et 89.70. Ce dernier fonds se trouve en perte de plus de 1 3/4 pour 100 sur le cours auquel il était offert il y a moins d'un mois en souscription publique.

Le 3 pour 100 français perd 30 centimes à 86.30, plus le montant du report moyen 24 centimes, l'amortissable 45 centimes à 88.25, plus le report de 26 1/2 centimes, le 4 1/2 2 centimes à 104.52, plus le report de 31 1/2 centimes. Le report a été reperdu dès le lendemain de la liquidation sur les trois fonds. La réaction sur les cours ne s'est faite que dans la Bourse du 13, sur l'arrivée de dépêches annonçant une faiblesse générale sur les places de Berlin, de Vienne, de Francfort, et même de Londres.

Le Hongrois, qui vient de terminer une nouvelle opération de conversion sur quelques emprunts intérieurs, a reculé de plus d'une unité à 86.60. L'Extérieure, qui avait repris depuis la liquidation le cours de 76, a été offerte jusqu'à 75 1/2.

L'Unifiée s'est tenue aux environs de 460. La plupart des puissances ont donné leur assentiment à la conversion de la Dette privilégiée

d'Égypte, mais on attend encore l'adhésion de la France et de la Russie, et l'opération se trouve retardée de quelque temps.

La spéculation allemande s'était occupée depuis le commencement du mois à relever le Turc de 16.20 à 16.90, mais ce fonds a été ramené à 16.50.

L'Italien, malgré l'annonce de prochaines émissions d'obligations de chemins de fer que l'état du Trésor rend nécessaires, a été porté de 97 à 97.40. Dans la dernière séance, des ventes précipitées l'ont fait reculer à 96.87.

La Banque de France a eu un marché très agité, de 4,075 à 4,130 en hausse et de 4,130 à 4,055 en réaction. Les deux derniers bilans ont accusé une diminution considérable du portefeuille et des rentrées d'or à l'encaisse s'élevant à 60 millions.

Les sociétés de crédit n'avaient pas de raison pour monter et en avaient au contraire quelques-unes pour reculer, les prix pour la plupart ayant été largement surélevés depuis le commencement de l'année. Cependant le peu d'activité des transactions sur ces titres a maintenu les cours, sauf pour la Banque d'escompte et le Crédit lyonnais qui ont perdu l'un et l'autre 10 francs à 520 et 672.50. Les autres, Crédit foncier, Banque de Paris, Mobilier, n'ont reculé que de 1.25 à 2.50.

Les deux assemblées constitutives du Comptoir national d'escompte ont eu lieu pendant la quinzaine. Le conseil d'administration élu, dont M. Denormandie est le président, a désigné comme directeur du nouvel établissement M. Rostand, qui dirigeait à Marseille la succursale de l'ancien Comptoir.

Les actions des chemins de fer s'étaient tenues assez fermes depuis la liquidation; elles ont fléchi le dernier jour : le Nord de 15 francs, le Lyon de 7 fr. 50, l'Est et l'Orléans de 10 francs.

Les chemins étrangers ont été fort recherchés et à des prix en hausse, mais la réaction de jeudi dernier les a ramenés aux cours du début du mois.

Le Suez avait repris de 2,340 à 2,375 ; il reste à 2,350. Le Gaz, les Voitures, les Omnibus, la Compagnie transatlantique, le Corinthe, le Télégraphe de Paris à New-York, ont des cours un peu plus faibles qu'à la fin de mai.

On annonce la présentation prochaine, par le gouvernement, d'un projet de loi autorisant le liquidateur de la Compagnie de Panama à vendre, au-dessous du prix fixé pour la dernière émission, une partie du stock non souscrit d'obligations à lots de cette émission.

Le directeur-gérant, CH. BULOZ

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-TREIZIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIXe ANNEE.

MAI. — JUIN.

Livraison du 1er Mai.

Deux Sœurs, troisième partie, par M. André THEURIET. 5
Souvenirs diplomatiques. — La Mission de M. de Persigny a Berlin en 1850. — I. — La France et la Prusse au sortir de la révolution de 1848, par M. G. ROTHAN. 43
La Liberté religieuse en Russie. — II. — Les Cultes non chrétiens : Juifs et Musulmans, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. 69
Du Danube a l'Adriatique. — I. — Le Sol. 108
Un Humoriste allemand. — Jean-Paul-Frédéric Richter, par M. Paul STAPFER. 133
La Température et la Vie, par M. Henry de VARIGNY. 176
La Correspondance de M. Thouvenel et du duc de Gramont, par M. G. VALBERT. 202
Revue dramatique. — Odéon, *Révoltée;* Comédie-Française, reprise de *Maître Guerin;* Vaudeville, *Mensonges*. 215
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 227
Mouvement financier de la quinzaine. 237

Livraison du 15 Mai.

Deux Sœurs, dernière partie, par M. André THEURIET 241
Le Gouffre financier, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY. 280
Du Danube a l'Adriatique. — II. — Les Races 324

Souvenirs diplomatiques. — M. de Persigny a Berlin en 1850. — II. — La Démission de M. de Persigny. — D'Erfurt a Olmutz, par M. G. ROTHAN. 354
Sœur Marthe, par M. Charles EPHEYRE. 384
La Femme aux États-Unis. — II. — L'Amour et le Mariage, par M. C. de VARIGNY. 432
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 465
Mouvement financier de la quinzaine. 476

Livraison du 1er Juin.

Mademoiselle Ève, par GYP. 481
La Réforme administrative. — II. — Le Ministère de la justice, par M. le vicomte G. d'AVENEL. 574
Eschyle sur la scène française, par M. Jules GIRARD, de l'Institut de France. 609
Le Salon de 1889, par M. George LAFENESTRE. 627
Études sur le XVIIe siècle. — III. — L'Esthétique de Boileau, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE. 662
L'Age des machines, par M. G. VALBERT. 686
Revue musicale. — *Esclarmonde* a l'Opéra-Comique, par M. Camille BELLAIGUE. 698
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 707
Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Juin.

L'Illusion de Florestan, première partie, par M. Henry RABUSSON. 721
La Carrière d'un navigateur. — Premier équipage, par M. le prince Albert de MONACO. 762
Les Transformations futures de l'idée morale. — II. — Élémens esthétiques de la moralité, par M. Alfred FOUILLÉE. 779
Un Apologiste de l'État prussien. — M. Henri de Treitschke, par M. J. BOURDEAU. 806
Peaux-Rouges et Visages-Pales. — Les Réserves indiennes et l'Oklahoma, par M. Albert de CHENCLOS. 833
Le Centenaire de 1789, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. 860
Le Tour du monde, par M. Charles LAVOLLÉE. 905
Femmes slaves. — I. — Théodora. — II. — Le Banc vivant, par M. L. de SACHER-MASOCH. 927
Poésie. — Bateaux chalands, par M. André LEMOYNE. 943
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.
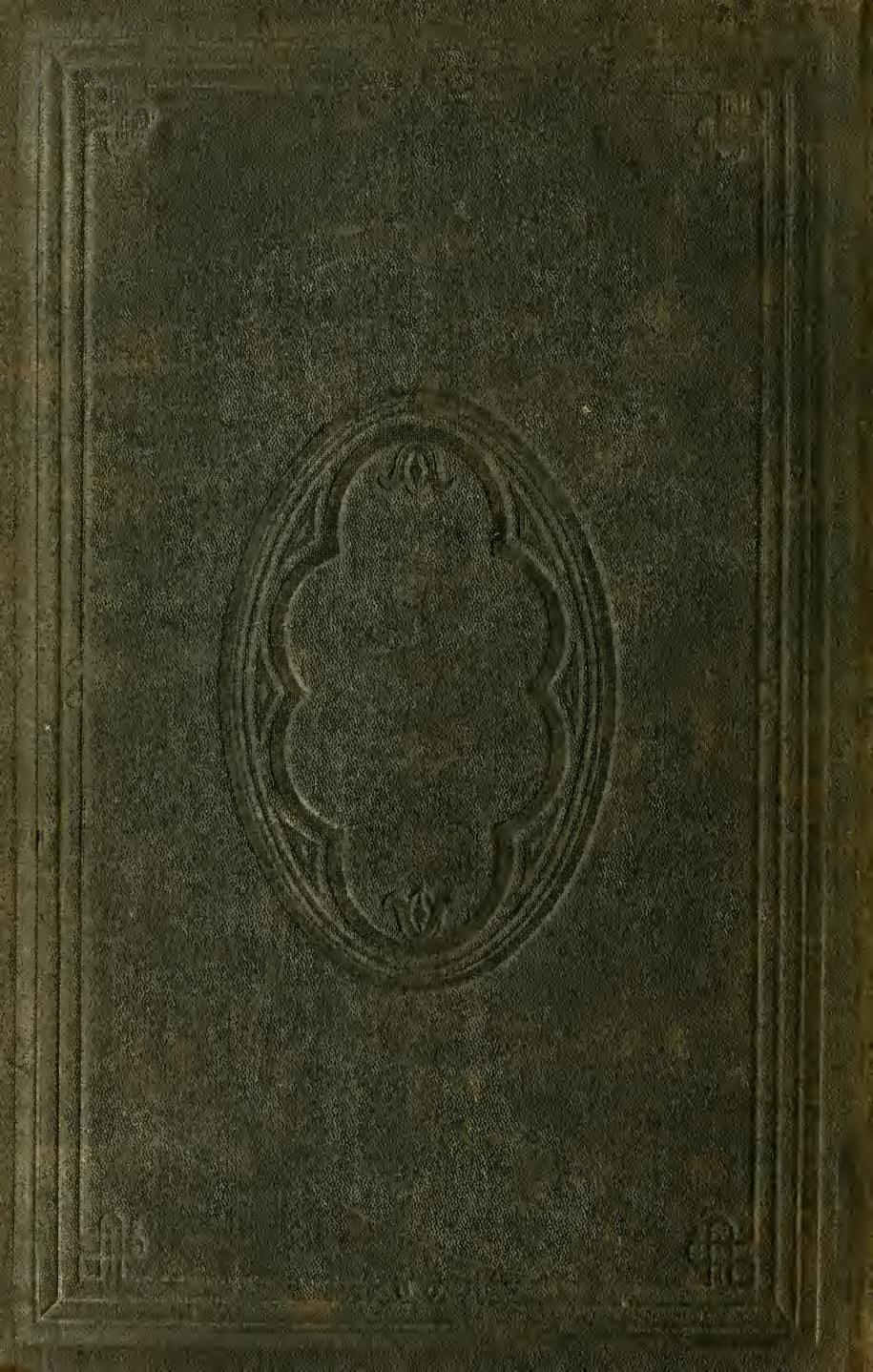
TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 517 614